PETITE

ENCYCLOPÉDIE

POÉTIQUE.

TOME XVI.

AVERTISSEMENT.

Nous avons beaucoup de Dictionnaires de la langue françoise; mais tous sont d'un format qui ne permet pas de les porter avec soi; il nous manque en ce genre ce que les Anglois nomment un livre de poche, *a Pocket-Book*. MM. Catineau et Wailly nous ont donné deux bons lexiques; mais l'un est trop sec, l'autre trop diffus : d'ailleurs, ils sont l'un grand in-12, et l'autre in-8°, et ces formats sont peu portatifs : on les consulte avec avantage dans le cabinet; on ne sauroit en faire ses compagnons de promenade ou de voyage.

Celui-ci sera peut-être plus heureux. J'ai cherché à y éviter également l'aridité et la profusion : il a fallu pour cela élaguer ce qui n'étoit que de convenance, afin de se borner à l'essentiel.

J'appelle de ce nom :

1°. La signification principale et commune de chaque mot ;

2°. Ses diverses acceptions, c'est-à-dire les diverses applications que l'on en peut faire à des idées souvent très-disparates ;

3°. Les nuances qu'il reçoit en passant du propre au figuré, ou du physique au moral.

Ce dernier article fait la grande difficulté des lexicographes. Une langue plus riche que la nôtre seroit plus facile à réduire : c'est de sa pauvreté que naît l'embarras. Quand les expressions abondent, et qu'il n'est pas d'idée ou de sensation qui ne se puisse rendre par un mot spécial, alors un Dictionnaire est facile ; il n'est plus qu'un catalogue de termes dont la définition conventionnelle se lie à tel mouvement de l'âme ou à telle opération de l'esprit : le signe de la pensée devient l'interprète fidèle de la pensée même, et l'équivoque n'est plus un des écueils du langage.

Mais lorsque plusieurs perceptions ou plusieurs affections de l'âme se servent du même signe, il est nécessaire que l'on en explique les sens divers; c'est là ce qui rend les Dictionnaires volumineux. La langue chinoise ne contient, suivant le père Duhalde, que trois cent trente mots, tous monosyllabes et indéclinables ; mais ils sont susceptibles de quatre-vingt mille nuances qui en altèrent le sens primitif, et qui demandent autant de traits, d'accens, de points, de caractères par lesquels on puisse reconnoître leur valeur de position. Aussi cette langue est-elle, pour l'étranger et pour le Chinois lui-même, l'idiome dont l'étude fatigue le plus et satisfait le moins. « On a un Dictionnaire fait par les ordres du feu « Empereur. Il ne comprenoit pas toute la langue, « puisqu'on a été obligé d'y ajouter un supplément

« en vingt-quatre volumes; et cependant il y avoit « déjà quatre-vingt-quinze volumes de compte fait, « la plupart fort épais et d'une écriture fort menue. » (*Histoire de la Chine*, édit. in-fol., t. II, p. 229.)

Notre langue est bien éloignée de cette stérile abondance; néanmoins elle a beaucoup d'expressions, de termes, qui ont besoin d'exemples propres à en déterminer la vraie application locale; et ce sont, comme je l'ai dit, ces exemples trop réitérés qui grossissent les Dictionnaires. Il m'a cependant fallu recourir à ce moyen dans les occurrences douteuses; mais ce n'a été que dans ces cas-là; et même alors j'ai été obligé de choisir entre les citations. En les multipliant, je me serois trop écarté du but d'un *Manuel* lexique.

Cette dénomination annonce déjà qu'on ne doit pas s'attendre à trouver ici tous les termes de la langue. J'ai imité la sagesse dont a usé l'Académie françoise dans son Dictionnaire in-folio de 1762, le dernier qui ait eu l'aveu de cette compagnie : elle s'est bien gardée d'en faire un Vocabulaire complet.

Le Vocabulaire est destiné à contenir tous les mots d'une langue écrite ou parlée, soit qu'on en fasse usage dans les cercles ou dans les cabinets scientifiques et littéraires, soit qu'ils tiennent au style soutenu ou au langage familier, au style burlesque ou au genre poissard, à l'atelier ou au comptoir. On a vainement tenté de réaliser ce plan, en nous donnant un Vocabulaire françois de trente-six à quarante volumes in-4° : il ne comprend pas à beaucoup près la totalité des mots de la langue.

Elle n'a besoin que d'un Dictionnaire général, sans être universel, c'est-à-dire d'un Répertoire des mots qui s'emploient dans le cours ordinaire de la société, et non du ramas de tous ces termes qui forment ce qu'on nomme le bas langage, et dont la nomenclature, n'ayant qu'une existence orale et arbitraire, ne peut recevoir dans les Dictionnaires une fixité dont elle n'est pas susceptible.

Je le dis encore plus des expressions que crée chaque jour cette divinité babillarde et mobile qu'on appelle la mode : qui voudroit nombrer tous les mots qu'elle a fabriqués, et que sans cesse elle invente, en coiffures, en voitures, en meubles, en habillemens, etc., auroit plus tôt fait de compter les grains de sable que promènent les vents.

Il en est de même de ces mots d'*argot*, de commérage, que chacun prononce à son gré, et qui varient souvent d'une rue à l'autre.

Mais comme il n'est aucune des classes de la société que les circonstances ou les besoins ne rapprochent l'une de l'autre, il est important que le langage des artisans et des journaliers ne soit pas totalement inconnu à la classe qui les emploie, et qui consulte les Dictionnaires. Il faut seulement que le lexicographe se garde de tout dire; il doit choisir parmi les mots des arts et métiers, ceux qui sont faits pour sortir de la boutique, et circuler dans la société.

J'ajoute que l'usage trop fréquent de ces mots d'arts ne seroit que l'étalage d'une érudition ridicule. N'est-ce pas assez, par exemple, de savoir les noms

de *serrure*, *clef*, *pène* et *gâche*, sans afficher, comme M. de Clainville, dans la *Gageure Imprévue*, l'orgueil puéril de connoître et nommer les plus petits élémens de la composition d'une serrure? « Celui qui « parleroit de tout en termes techniques, dit fort bien « M. de Rivarol (1), seroit un homme à fuir. Le « public, continue-t-il, n'exige dans un Dictionnaire « de la langue, que la quantité de noms et de termes « techniques qui suffisent aux besoins de la vie. . . . . « Il ne lui faut qu'un Recueil des noms de toutes les « choses dont la vie humaine se compose; c'est-à-dire « des principales productions et des premiers pro- « cédés de la nature et de l'art. Ce cercle n'est pas « aussi grand qu'on le pense; l'homme social en est « le centre. »

Gardons-nous d'en étendre la circonférence, et n'envions même pas à certaines connoissances plus ou moins libérales les termes qui leur sont propres. Ils forment une sorte de barrière entre elles et les profanes; cette nomenclature même fait une partie de leur mérite aux yeux du vulgaire; et notre langue n'a déjà que trop éprouvé combien le goût avoit eu à souffrir de cette manie qui s'est un moment répandue, de hérisser de termes d'arts et de sciences, des écrits qui leur étoient absolument étrangers.

Autre grande raison : la plupart des sciences ont leur lexique particulier; chercher à les réunir tous en un seul Dictionnaire, ce seroit vouloir l'impossible.

(1) Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de la Langue françoise.

Essayez, pour vous en convaincre, essayez seulement de rassembler les termes anciens de la chimie, et joignez-y ceux de son nouvel idiome, vous ne parviendrez jamais à n'en former qu'un seul volume; son Dictionnaire le plus récent en a déjà quatre. Mais comme elle s'échappe assez souvent de son laboratoire pour paroître dans les salons, il m'a paru important d'offrir à ceux qui les fréquentent, les expressions les plus communes de sa doctrine, et de donner par aperçu l'explication des mots *gaz*, *alcali*, *oxygène*, *muriate*, *sulfate*, etc.

La médecine et la chirurgie ont aussi leur langue secrète qui voile en quelque sorte leurs mystères; et le charlatanisme n'abuse que trop de ce langage peu familier à nos oreilles. Il est donc à propos de suivre l'exemple de l'Académie, et de mettre à la portée de tous, les termes dont ces sciences usent le plus fréquemment : les autres ne feroient que grossir inutilement le volume.

Que sert en effet à ceux qui ne sont ni géomètres, ni minéralogistes, ni botanistes, ni chirurgiens, ni marins, etc., de trouver dans le Dictionnaire de la langue tous les termes des connoissances qui les occupent ou qu'ils affectionnent? Ce n'est pas là qu'ils viendront en chercher le catalogue et la définition.

Il suffit au grand nombre de ceux qui consultent le Dictionnaire de la langue d'y apprendre que tel et tel mot appartient à tel ou tel genre de savoir. Ils n'ont besoin que des expressions usuelles de ce genre, sans vouloir en connoître tous les mots scientifiques ou

techniques. Eh bien ! ces expressions communes et de société, ils les trouveront dans ce Recueil.

Je voulois en exclure le blason, dont l'étude est si ingrate et le jargon si bizarre ; mais le rétablissement de la noblesse ressuscitant en quelque sorte l'art héraldique, il m'a semblé convenable d'insérer dans ce Dictionnaire les mots de l'étude des armoiries que l'Académie a consacrés dans le sien.

A l'égard de la géographie, l'astronomie, la mythologie, etc., je n'en ai inséré que les termes généraux qui seuls tiennent à la langue ; le surplus, qui tient à la science, eût excédé de beaucoup le cadre étroit où doit se renfermer notre tableau lexique.

Pour lui ménager l'avantage d'être portatif, on sent qu'il a été nécessaire d'en resserrer les bornes ; aussi l'imprimeur y a-t-il multiplié les abréviations : une table spéciale les indique ; et s'il en est quelques-unes d'oubliées, elles sont de nature à être facilement suppléées par le lecteur.

Une autre économie concerne les participes ; ceux du présent, qu'on peut regarder comme des adjectifs verbaux, se trouvent énoncés dans l'ordre alphabétique auquel ils appartiennent.

Quant aux participes passifs, on sait en général de quelle manière ils se forment de leur infinitif.

Voici ce qu'en dit Restaut dans sa Grammaire par demandes et par réponses :

D. Comment sont terminés tous les participes passifs ?

R. Ils sont terminés

En *é* dans tous les verbes de la première conjugaison : aimer, *aimé;* donner, *donné;* estimer, *estimé.*

En *ert*, dans les verbes dont l'infinitif est en *frir* ou en *vrir* : offrir, *offert;* ouvrir, *ouvert;* excepté *appauvrir,* qui fait *appauvri.*

En *int*, dans les verbes qui ont l'infinitif en *indre* : contraindre, *contraint ;* peindre, *peint;* joindre, *joint.*

En *it*, dans les verbes dont l'infinitif est en *ire:* conduire, *conduit;* dire, *dit;* écrire, *écrit;* excepté *lire* qui fait *lu; luire, nuire* et *suffire,* qui font *lui, nui, suffi.*

Acquérir, conquérir, enquérir, requérir font *acquis, conquis, enquis, requis; mourir* fait *mort.*

En *u*, dans les verbes dont l'infinitif est en *oir:* *recevoir, reçu; devoir, dû,* etc. : cependant *asseoir* fait *assis; surseoir, sursis.*

Absoudre fait *absous ; dissoudre, dissous; résoudre, résous* ou *résolu.*

Clore et ses composés ont ce même participe terminé en *os* : clore, *clos;* éclore, *éclos;* enclore, *enclos.*

Exclure fait *exclus.*

Faire, taire, et leurs composés, l'ont en *ait* : faire, *fait;* taire, *tait;* défaire, *défait;* extraire, *extrait;* soustraire, *soustrait.*

Mettre et ses composés l'ont en *mis* : mettre, *mis;* permettre, *permis;* promettre, *promis.*

Naître fait *né.*

Prendre et ses composés l'ont en *pris* : prendre, *pris*; surprendre, *surpris*; comprendre, *compris*.

Les participes passifs de tous les autres verbes sont généralement terminés en *i* ou en *u* : finir, *fini*; servir, *servi*; fuir, *fui*; rire, *ri*; valoir, *valu*; retenir, *retenu*; étendre, *étendu*; connoître, *connu*; déplaire, *déplu*, etc.

Les féminins de ces participes se forment suivant la règle générale, en ajoutant seulement un *e* muet au masculin : ainsi, aimé fait *aimée* au féminin; offert fait *offerte*; contraint fait *contrainte*; écrit fait *écrite*; acquis fait *acquise*; mort fait *morte*; fini fait *finie*; connu fait *connue*, etc.

Il faut en excepter *absous* et *dissous*, qui font *absoute* et *dissoute* : *résous* n'a pas de féminin : *exclus* fait *exclue* et *excluse*.

C'en est bien assez pour justifier mon omission des participes passifs de tous les verbes : d'ailleurs, cette connoissance tient plus aux Grammaires qu'aux Dictionnaires, et voilà sans doute pourquoi MM. de Wailly, dans leur Vocabulaire, ne les ont pas placés à la suite du verbe. J'ai suivi leur exemple ; et mon attention, relativement aux participes, s'est bornée à désigner, 1°. ceux dont la formation se rapproche moins de la méthode générale ; 2°. ceux qui, étant pris quelquefois adjectivement ou substantivement, diffèrent plus ou moins de la signification principale du verbe.

Le même motif d'économiser l'espace m'a décidé à n'indiquer que les temps difficiles des verbes irré-

guliers. J'ai imité encore en cela MM. de Wailly, et je ne pouvois pas prendre de meilleurs guides.

En ce qui concerne le genre des mots, leurs acceptions et leur orthographe, j'ai suivi le Dictionnaire de l'Académie de 1762, le seul qui ait son aveu. Tous les termes qu'il contient se retrouveront ici avec ceux que l'usage a consacrés depuis cette époque; et ils sont très-nombreux : plusieurs même sont oubliés dans nos derniers lexiques. Cherchant le bon et l'utile partout où j'ai pu le trouver, j'ai feuilleté avec soin le nouveau Dictionnaire de l'Académie, imprimé par Smith, celui de Moutardier, celui de Trévoux, et généralement tous ceux qui m'offroient des éclaircissemens sur les expressions dont le sens paroissoit avoir quelque chose d'incertain.

En un mot, je n'ai négligé aucun des moyens qui ont pu se concilier avec la forme portative de ce Manuel, et contribuer en même temps à le rendre moins défectueux.

ABRÉVIATIONS

dont on s'est servi dans ce Dictionnaire.

adj.	*signifie*	adjectif.
adv.		adverbe.
anat.		terme d'anatomie.
arch.		—— d'architecture.
astr.		—— d'astronomie.
blas.		—— de blason.
bot.		—— de botanique.
chim. . . .		—— de chimie.
chir.		—— de chirurgie.
conj.		conjonction.
e. et f. . . .		terme d'eaux et forêts.
fam.		du style familier.
fig.		au figuré.
géog. . . .		—— de géographie.
géom. . . .		—— de géométrie.
gram. . . .		terme de grammaire.
log.		—— de logique.
man. . . .		—— de manége.
mar.		—— de marine.
méd.		terme de médecine.
m. s.		même sens que le mot précédent.
mus.		—— de musique.
myth. . . .		—— de mythologie.
pal.		—— de palais.
part.		particule.

pe.	terme de peinture.
peu us . . .	peu usité.
pl.	pluriel.
pop.	terme populaire.
ppe.	participe.
pr.	au propre.
pro.	pronom.
rhét.	figure de rhétorique.
s. d. v. . .	dans le sens du verbe.
s. f.	substantif féminin.
s. m.	substantif masculin.
t.	terme de.
théol.	—— de théologie.
v. a.	verbe actif.
v. n.	—— neutre.
v. pro. . . .	——pronominal ou réciproque.
s. m.	vieux mot.

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

A, s. m. voyelle. Les consonnes sont aussi du genre masc., quoique plusieurs fussent autrefois du genre fém.

A est part. ou prép., et alors il prend l'accent \`. Il est également troisième personne du v. *Avoir*, et alors il ne veut pas d'accent.

ABAISSE, s. f. Pâte de dessous d'une pièce de pâtisserie.

ABAISSEMENT, s. m. Diminution de hauteur. Fig. Humiliation volontaire ou forcée.

ABAISSER, v. a. Diminuer de hauteur, déprimer, humilier. — *une perpendiculaire*, t. de géom. V. pron., il prend la particule *à* : *S'abaisser à des prières* ; et la prép. *devant* : *S'abaisser devant Dieu*. Ppe. *Abaissé, ée*.

ABAISSEUR, s. et adj. m. Se dit de certains muscles.

ABANDON, s. m. État de ce qui est abandonné. Négligence aimable dans le discours ou les manières. Oubli de soi-même.

ABANDONNEMENT, s. m. Délaissement entier. Se dit de la personne qui abandonne, et de la chose abandonnée. Déréglement de mœurs.

ABANDONNER, v. a. et pron. Quitter, livrer, renoncer à. Ppe. *Abandonné, ée*.

ABANNATION, s. f. Pal. Exil d'un an.

ABAQUE, s. m. Partie supérieure d'un chapiteau de colonne.

ABASOURDIR, v. a. Étourdir, accabler.

ABATAGE, s. m. La peine et les frais pour abattre les bois.

ABÂTARDIR, v. a. et pron. Altérer, faire dégénérer. Ppe. *Abâtardi, ie*.

ABÂTARDISSEMENT, s. m. Altération.

ABATELLEMENT, s. m. T. de commerce du Levant. Sentence contre ceux qui refusent de payer leurs dettes.

ABATIS, sub. m. Plusieurs choses abattues. Pieds, ailerons, cou, etc., des volailles.

ABAT-JOUR, s. m. Fenêtre dont l'appui est en talus pour recevoir le jour d'en haut.

ABATTEMENT, s. m. Dimi-

nution de force ou de courage.

ABATTEUR, s. m. Qui abat. Fig. et fam. Celui qui fait ou se vante de faire de grandes choses.

ABATTRE, v. a. Mettre à bas, renverser, démolir, affoiblir, expédier. Verbe pron. S'appaiser. Tomber, en parlant d'un cheval. Ppe. *Abattu, ue.*

ABATTURES, s. f. pl. T. de chasse. Foulures qu'un cerf laisse dans les broussailles où il a passé.

ABAT-VENT, s. m. Charpente qui garantit du vent.

ABAT-VOIX, s. m. Se dit du dessus d'une chaire.

ABBATIAL, ALE, adj. Appartenant à l'abbé ou à l'abbesse.

ABBAYE, s. f. (On pron. *abéie.*) Couvent d'hommes ou de filles, gouverné par un abbé ou une abbesse. Les bâtimens de ce couvent.

ABBÉ, s. m. Celui qui possède une abbaye. Tout homme qui a l'habit ecclésiastique.

ABBESSE, s. f. Supérieure d'une abbaye.

ABC, s. m. (On pron. *abécé.*) Livret contenant l'alphabet.

ABCÉDER, v. n. Se résoudre en

ABCÈS, s. m. Apostème. Amas d'humeurs corrompues en quelque partie du corps.

ABDICATION, s. f. Action d'

ABDIQUER, v. a. Renoncer à une dignité souveraine ou de grande importance.

ABDOMEN, s. m. (Le *n* se pr.) Bas-ventre.

ABDOMINAL, ALE, adj. Qui appartient à l'abdomen.

ABDUCTEUR, s. et adj. m. Se dit de certains muscles.

ABDUCTION, s. f. T. d'argumentation. Anat. Séparation d'os fracturés.

ABÉCÉDAIRE, adj. L'ordre alphabétique. S. m. Ouvrage où l'on apprend à lire.

ABECQUER ou ABÉQUER, v. a. Mettre à un oiseau la nourriture dans le bec.

ABÉE, s. f. Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait aller un moulin. On la nomme aussi *Baie*, s. f.

ABEILLE, sub. f. Mouche à miel.

ABERRATION, sub. f. Astron. Petit changement apparent dans la situation des étoiles.

ABÉTIR, v. a. Rendre stupide. V. n. Le devenir.

AB HOC ET AB HAC, adv. pris du latin. A tort et à travers. Fam.

ABHORRER, v. a. Avoir en horreur.

ABIGÉAT, s. m. Vol de troupeaux.

ABÎME, s. m. Gouffre très-profond. L'enfer. Fig. Tout ce qui est extrême ou impénétrable.

ABÎMER, v. a., n. et pro. Précipiter ou tomber dans un abîme. Ruiner, tomber. S'adonner exclusivement à. Se perdre.

AB IRATO, loc. lat. Par un homme en colère. *Testament ab irato.*

ABJECT, ECTE, adj. Bas, vil.

ABJECTION, s. f. Abaissement, bassesse.

ABJURATION, s. f. Action d'

ABJURER, v. a. Renoncer à une opinion, surtout religieuse. Ppe. *Abjuré, ée.*

ABLACTATION, s. f. Action de sevrer les enfans.

ABLATIF, s. m. Sixième cas des langues où les noms se déclinent.

ABLE ou ABLETTE, s. m. Petit poisson d'eau douce.

ABLERET, s. m. Filet pour pêcher les ables, etc.

ABLUER, v. a. Étendre une liqueur préparée sur une ancienne écriture pour la faire reparoître.

ABLUTION, s. f. Vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion. Action de se laver chez les Mahométans avant la prière.

ABNÉGATION, s. f. Renoncement à soi-même.

ABOI, ABOIEMENT, s. m. Cri du chien.

ABOIS, s. m. pl. Extrémité où le cerf est réduit. On s'en sert aussi pour dire qu'une personne se meurt ou achève de se ruiner.

ABOLIR, v. a. et pron. Annuller.

ABOLISSEMENT, s. m. Action d'abolir.

ABOLITION, s. f. Anéantissement d'une loi, d'un impôt, d'une peine portée contre un crime.

ABOMINABLE, adj. Qui est ou doit être en horreur. L'adv. *Abominablement* a le même sens.

ABOMINATION, s. f. Exécration, horreur.

ABONDAMMENT, adv. Avec

ABONDANCE, s. f. Grande quantité. *Parler d'abondance*, sans préparation.

ABONDANT, ANTE, adj. Qui abonde.

ABONDER, v. n. Avoir ou être en quantité. Fig. *Abonder en son sens*, être attaché à son propre avis.

ABONNÉ, sub. m. Qui s'est abonné.

ABONNEMENT, s. m. Marché à prix fixe pour un temps quelconque.

ABONNER, v. a. et pron. Faire un abonnement pour les autres ou pour soi.

ABONNIR, v. a., n. et pron. Rendre ou devenir meilleur.

ABORD, s. m. Accès. Se dit des ports de mer, et fig. des personnes. *D'abord*, adv. Aussitôt, avant tout.

ABORDABLE, adj. Accessible. Se dit des lieux et des personnes.

ABORDAGE, s. m. Action d'aborder un vaisseau ennemi.

ABORDER, v. n. Prendre terre. V. a. Joindre un vaisseau. Accoster une personne.

ABORIGÈNES, s. m. pl. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus l'habiter.

ABORNEMENT, s. m. Act. d

ABORNER, v. a. Donner des bornes.

ABORTIF, IVE, adj. Avorté, venu avant terme.

ABOUCHEMENT, s. m. Conférence, entrevue. Anat. Rencontre de deux vaisseaux.

ABOUCHER, v. a. Faire rencontrer des personnes pour conférer ensemble. V. pro. Se trouver à une conférence.

ABOUT, s. m. Extrémité des pièces de charpente.

ABOUTIR, v. n. Toucher par un bout. Fig. Tendre à. Suppurer, en parlant d'un abcès.

ABOUTISSANT, ANTE, adj. Qui aboutit. S. m. pl. *Les tenans, les aboutissans d'une maison, d'une affaire.*

ABOUTISSEMENT, s. m. Se dit d'un abcès qui aboutit.

AB OVO, loc. lat. Dès l'origine.

ABOYANT, ANTE, adj. Qui aboie.

ABOYER, v. n. Japper. Se dit des chiens. Fig. Avec la prép. *après*, Attaquer quelqu'un avec des cris. Aspirer avidement à.

ABOYEUR, s. m. S. du v.

ABRACADABRA, s. m. Mot cabalistique auquel on attachoit la guérison de ceux qui le portoient écrit d'une certaine manière.

ABRAXAS, s. m. Mot magique.

ABRÉGÉ, s. m. Précis sommaire. En abrégé, en raccourci.

ABRÉGER, v. a. et n. Raccourcir.

ABRÉVIATEUR, s. m. Celui qui abrège l'ouvrage d'un autre.

ABRÉVIATION, s. f. Retranchement de quelques lettres dans un mot.

ABREUVER, v. a. Faire boire le gros bétail. Humecter profondément. Fig. *Abreuver quelqu'un de chagrins.*

ABREUVOIR, s. m. Lieu où l'on mène boire les animaux.

ABRI, s. m. Endroit où l'on se met à couvert du vent, de la pluie. Fig. D'un danger. On dit également *Abri du* ou *de la*, et *Abri contre*.

ABRICOT, s. m. Fruit à noyau, qui tient de la pêche et de la prune. L'arbre qui le porte se nomme

ABRICOTIER, s. m.

ABRITER, v. act. et pron. Mettre à l'abri.

ABROGATION, s. f. Action d'

ABROGER, v. a. Annuller. — *une loi*, *une coutume*. V. pron. S'abolir.

ABROUTI, IE, adj. E. et f. Bois dégradés par la dent du bétail.

ABRUPTO. (AB ou EX) Loc. lat. Brusquement, sans préparation.

ABRUTIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir comme une brute.

ABRUTISSEMENT, s. m. Stupidité grossière.

ABSCISSE, s. f. Géom. Partie de l'axe d'une courbe.

ABSENCE, s. f. Éloignement de son domicile. Fig. Distraction.

ABSENT, ENTE, adj. Éloigné. Il est aussi subs.

ABSENTER, v. pro. S'éloigner d'un lieu.

ABSINTHE, s. f. Plante très-amère.

ABSOLU, UE, adj. Souverain, indépendant, impérieux.

ABSOLUMENT, adv. Souverainement, entièrement.

ABSOLUTION, s. f. Jugement qui déclare un accusé innocent. Rémission des péchés par un prêtre.

ABSOLUTOIRE, adjec. Qui porte absolution.

ABSORBANT, ANTE, adj. Qui absorbe. Il est aussi substantif.

ABSORBER, v. a. Engloutir, faire disparoître, neutraliser. Fig. Occuper fortement, consumer. V. pron. Se perdre. Ppe. *Absorbé*, *ée*.

ABSORPTION, sub. f. Action d'absorber.

ABSOUDRE, v. a. *J'absous*. *Nous absolvons*. *J'absoudrai*. *Que j'absolve*. *Absolvant*. Décharger juridiquement un innocent d'un crime. Remettre les péchés. Ppe. *Absous* ou *Absout*, *oute*.

ABSOUTE, s. f. Absolution solennelle donnée au peuple le jeudi saint.

ABSTÈME, subs. Qui ne boit pas de vin.

ABSTENIR, v. pron. S'empêcher de toucher à une chose, ou de la faire.

ABSTERGENT, ENTE, adj. et s. m. Se dit des remèdes qui dissolvent les épaississemens.

ABSTERGER, v a. Chir. Nettoyer. Ce qui est propre à cette opération est

ABSTERSIF, IVE, adj.

ABSTERSION, s. f. Action d'absterger.

ABSTINENCE, s. f. Action de s'abstenir. (*Jours d'*)

ABSTINENT, ENTE, adjec. Modéré dans le boire et le manger.

ABSTRACTION, s. f. Opération de l'esprit qui considère séparément des objets unis. Au pl. Distractions.

ABSTRACTIVEMENT, adv. Par abstraction.

ABSTRAIRE, v. a. Faire abstraction.

ABSTRAIT, AITE, ppe. et adj. Séparé par l'abstraction. Occupé d'un objet.

ABSTRUS, USE, adj. Caché, difficile à pénétrer.

ABSURDE, adj. Évidemment contraire au sens commun. Se dit aussi des personnes.

ABSURDEMENT, adv. D'une manière absurde.

ABSURDITÉ, s. f. Défaut de ce qui est absurde.

ABUS, s. m. Mauvais usage,

désordre, erreur. Entreprise d'une juridiction sur une autre.

ABUSER, v. a. Tromper. V. n. Mal user. V. pron. Se tromper.

ABUSEUR, s. m. Qui trompe. Fam.

ABUSIF, IVE, adj. Contraire aux règles.

ABUSIVEMENT, adv. D'une manière abusive.

ABUTILON, s. m. Bot. Plante de la famille des mauves.

ACABIT, s. m. Qualité bonne ou mauvaise de certaines choses. Fam.

ACACIA, s. m. Arbre à fleurs blanches et à branches épineuses. Arbrisseau du même genre, mais à fleurs roses.

ACADÉMICIEN, s. m. Membre d'une compagnie savante.

ACADÉMIE, s. f. Lieu près d'Athènes où s'assembloient des philosophes. Compagnie de savans, d'artistes, etc. Lieu où l'on apprend à monter à cheval, à faire des armes, etc. Maison de jeu. T. de peint. Figure entière d'après un homme nu.

ACADÉMIQUE, adject. Qui tient de l'académie.

ACADÉMIQUEMENT, adv. D'une manière académique.

ACADÉMISTE, s. m. Celui qui dans une académie apprend à monter à cheval, etc.

ACAGNARDER, v. a. et pron. Accoutumer à une vie fainéante.

ACAJOU, s. m. Arbre d'Amérique.

ACANTHE, s. f. Plante. Ornement d'architecture.

ACARIÂTRE, adj. D'une humeur aigre et fâcheuse.

ACARNE, s. m. Poisson de mer. Chardon à fleurs larges et jaunes.

ACATALEPSIE, s. f. Maladie qui attaque le cerveau et en suspend les facultés.

ACATALEPTIQUE, adjectif. Privé d'intelligence. Philosophes anciens qui nioient la certitude des connoissances.

ACCABLANT, ANTE, adj. Qui accable. Fig. Importun.

ACCABLEMENT, s. m. État du corps ou de l'esprit qu'accable la maladie ou la douleur. Surcharge d'affaires.

ACCABLER, v. a. Abattre par trop de charge. Fig. — *d'affaires, de dons, d'injures même.*

ACCAPAREMENT, s. m. Sorte de monopole sur les marchandises.

ACCAPARER, v. a. Faire un amas de marchandises pour les vendre plus cher.

ACCAPAREUR, EUSE, adj. Qui accapare. Il est aussi subst.

ACCARER, v. a. Pal. Confronter témoin à témoin, accusé à co-accusé.

ACCARIATION, s. f. M. s.

ACCASTILLAGE, s. m. Mar. Les gaillards d'avant et d'arrière d'un vaisseau.

ACCÉDER. v. n. Entrer dans des engagemens pris par d'autres.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE, adj. Qui accélère.

ACCÉLÉRATION, s. f. Augmentation de vitesse.

ACCÉLÉRER, v. a. Hâter, presser.

ACCENSE, s. f. Dépendance d'un bien.

ACCENSER, v. a. Joindre un bien rural à un autre pour les administrer ensemble.

ACCENSES, s. m. pl. Sorte d'huissiers de l'ancienne Rome.

ACCENT, s. m. Élévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes. Prononciation propre à un peuple, à une province. Petite marque qui se met sur les voyelles. Au plur. et poét. Les sons de la voix.

ACCENTUATION, s. f. Manière d'

ACCENTUER, v. a. Mettre des accens sur les voyelles.

ACCEPTABLE, adj. Qu'on peut accepter.

ACCEPTANT, ANTE, adj. Qui agrée. Il est aussi subst.

*

ACCEPTATION, s. f. Act. d'

ACCEPTER, v. a. Agréer, recevoir. — *une lettre de change*, s'engager par écrit à la payer.

ACCEPTEUR, s. m. Celui qui accepte une lettre de change.

ACCEPTION, s. f. Distinction, préférence. Sens dans lequel on prend un mot.

ACCÈS, s. m. Abord, facilité d'approcher. Mouvement et durée de la fièvre ou d'une maladie périodique. Fig. D'une passion vive.

ACCESSIBLE, adj. Lieux ou personnes dont on peut approcher.

ACCESSION, s. f. Consentement à un traité, à un acte. Accroissement.

ACCESSIT, s. m. Loc. lat. Approcher du prix. *Avoir l'*, ou *un*.

ACCESSOIRE, s. m. Qui n'est que la suite de quelque chose de principal. Il est aussi adj.

ACCESSOIREMENT, adv. Par suite.

ACCIDENT, s. m. Événement imprévu et fâcheux. Modification quelconque d'une substance. T. de peint. et de théol.

ACCIDENTEL, ELLE, adj. Qui arrive par hasard. Qui n'est dans un corps que par accident.

ACCIDENTELLEMENT, adv. Par hasard.

ACCISE, s. f. Taxe angloise sur les boissons.

ACCLAMATION, s. f. Cri de joie, d'approbation.

ACCLAMPER, v. a. Mar. Fortifier un mât.

ACCLIMATER, v. a. et pron. Accoutumer à un nouveau climat.

ACCOINTANCE, s. f. Liaison familière.

ACCOINTER, v. pron. S'associer à ou avec.

ACCOISEMENT, s. m. Méd. Calme. N'est d'usage qu'en cette phrase : *Accoisement des humeurs*. De là

ACCOISER, v. a. Calmer. V. mot.

ACCOLADE, s. f. Embrassement. Une des cérémonies de la réception des anciens chevaliers. Trait de plume joignant plusieurs articles.

ACCOLER, v. a. Embrasser. Joindre par une accolade. Lier ensemble.

ACCOMMODABLE, adj. Qui peut s'accorder.

ACCOMMODAGE, s. m. Apprêt des viandes. Arrangement des cheveux.

ACCOMMODANT, ANTE, adj. Complaisant, traitable.

ACCOMMODEMENT, s. m. Accord, réconciliation, moyen de se concilier.

ACCOMMODER, v. a. Procurer de la commodité. Convenir, ajuster. Apprêter à manger. Réconcilier. V. pro. *S'accommoder à* et *de*.

ACCOMPAGNATEUR, ICE, s. Qui accompagne la voix avec un instrument.

ACCOMPAGNEMENT, s. m. Ce qui accompagne. Ce qui est une suite nécessaire. Accord d'instrumens qui accompagnent la voix.

ACCOMPAGNER, v. a. et pro. Aller de compagnie, reconduire. Assortir, convenir. Mus. Faire des accords tandis qu'un autre chante.

ACCOMPLIR, v. a. Achever, exécuter. V. pron. S'effectuer. Ppe. *Accompli, ie*, parfait, aite.

ACCOMPLISSEMENT, s. m. Achèvement.

ACCON, s. m. Mar. Bateau plat pour aller sur la vase.

ACCORD, s. m. Accommodement, union de volontés. Harmonie de sons. *D'accord*, j'en conviens, j'y consens.

ACCORDABLE, adj. Qui peut s'accorder.

ACCORDAILLES, s. f. plur. Signature des conventions matrimoniales. Pop.

ACCORDANT, ANTE, adj. Mus. Qui s'accorde bien.

ACCORDÉ, ACCORDÉE, s. Celui et celle qui ont signé les propositions de mariage. Il est aussi ppe. d'

ACCORDER, v. a. Concilier. Mettre des instrumens d'accord. Assujettir aux règles de la gram. Concéder. Reconnoître pour vrai. V. pron. *S'accorder,* convenir, se mettre d'accord.

ACCORDEUR, s. m. Celui qui accorde les instrumens.

ACCORDOIR, s. m. Mus. Outil pour accorder les instrumens.

ACCORT, ORTE, adj. Poli, complaisant.

ACCORTISE, s. f. Humeur accommodante. Fam.

ACCOSTABLE, adj. Facile à aborder.

ACCOSTER, v. a. Aborder quelqu'un. V. pron. *S'accoster de*, fréquenter. Fam.

ACCOTER, v. a. Appuyer de côté. V. pro. *S'accoter.* Fam.

ACCOTOIR, s. m. Ce qui sert à s'accoter.

ACCOUCHÉE, s. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT, s. m. Enfantement.

ACCOUCHER, v. n. Enfanter. V. a. Aider une femme à accoucher.

ACCOUCHEUR. Celui dont la profession est d'accoucher les femmes. *Accoucheuse.* M. s. On dit plutôt *sage-femme.*

ACCOUDER, v. pron. S'appuyer du coude.

ACCOUDOIR, s. m. Appui pour le coude.

ACCOUER, v. a. T. de chasse. Couper le jarret au cerf.

ACCOUPLE, s. f. Lieu qui sert à attacher les chiens ensemble.

ACCOUPLEMENT, s. m. Assemblage par couple.

ACCOUPLER, v. a. Unir deux à deux. V. pron. Se dit des animaux.

ACCOURCIR, v. a. Diminuer de longueur.

ACCOURCISSEMENT, s. m. Ne se dit guère que des chemins et des jours.

ACCOURIR, v. n. Aller promptement à une personne, à un lieu. Ppe. *Accouru, ue.*

ACCOUTREMENT, s. m. Habillement extraordinaire.

ACCOUTRER, v. a. Parer d'habits. Fam.

ACCOUTUMANCE, s. f. Habitude qu'on prend. V. m.

ACCOUTUMER, v. a. et pron. Faire prendre ou prendre une habitude. *Avoir accoutumé*, avoir coutume. *A l'accoutumée,* loc. adv. fam., à l'ordinaire.

ACCRÉDITER, v. a. Mettre en crédit. Donner cours à quelque chose. Ppe. *Accrédité, ée.* Un envoyé qui a une mission avouée près d'une puissance y est *accrédité.*

ACCROC, s. m. (Le *c* final ne se pron. pas.) Déchirure. Obstacle, difficulté. Fam.

ACCROCHEMENT, s. m. Action d'

ACCROCHER, v. a. Suspendre à un crochet. — *un vaisseau*, le joindre pour aller à l'abordage. Retarder, arrêter. V. pron. S'attacher à. Fam.

ACCROIRE, v. n. (*Faire*) Faire croire ce qui n'est pas.

ACCROISSEMENT, s. masc. Augmentation.

ACCROÎTRE, v. a. Rendre plus grand, plus considérable. V. pronom. S'augmenter. Ppe. *Accru, ue.*

ACCROUPIR, v. pron. Plier les genoux de manière que le derrière touche presque aux talons.

ACCROUPISSEMENT, s. m. État d'une personne accroupie.

ACCRUE, s. f. Augmentation que reçoit une terre par la retraite des eaux, ou par l'extension et la crue d'un bois.

ACCUEIL, s. m. (On pron. *akeuil.*) Réception.

ACCUEILLIR, v. a. Recevoir. Au p. et au f. *Accueilli par la pluie, le malheur,* etc.

ACCUL, s. m. (Le *l* se pron.) Lieu sans issue. Petite anse dans la mer. Piquets pour arrêter un canon qui a tiré.

ACCULER, v. a. Pousser en un coin où l'on ne puisse plus reculer. V. pron. Se ranger de manière à n'être pas pris par derrière.

ACCUMULATEUR, s. m. Qui accumule.

ACCUMULATION, s. f. Amas. Augmentation de droit.

ACCUMULER, v. a. et pron. Mettre en monceau.

ACCUSABLE, adj. Qu'on peut accuser.

ACCUSATEUR, TRICE, s. Qui accuse.

ACCUSATIF, s. m. Quatrième cas des langues qui ont des déclinaisons.

ACCUSATION, s. f. Imputation juridique d'un délit. Reproche d'une faute.

ACCUSER, v. a. Déférer en justice. Reprocher une faute. Déclarer ses cartes à certains jeux.— *la réception d'une lettre.* V. pron. Se déclarer coupable de.

ACENS, s. m. Terre tenue à cens.

ACENSEMENT, s. m. Act. d'

ACENSER, v. a. Donner à cens.

ACÉPHALE, adj. Sans tête, sans chef.

ACERBE, adj. D'un goût âpre.

ACERBITÉ, s. f. Âpreté au goût.

ACÉRÉ, ÉE, adj. Rendu tranchant par l'acier. Astringent.

ACÉRER, v. a. Mettre de l'acier avec du fer pour le rendre tranchant.

ACESCENCE, s. f. Méd. Disposition à l'acidité.

ACESCENT, ENTE, adj. Qui en approche.

ACÉTEUX, EUSE, adj. Qui tient du goût du vinaigre.

ACHALANDER, v. a. et pro. Procurer ou se procurer des chalands.

ACHARNEMENT, s. m. Animosité opiniâtre.

ACHARNER, v. a. Animer, irriter. V. pro. S'attacher avec fureur.

ACHAT, s. m. Acquisition à prix d'argent. Chose achetée.

ACHE, s. f. Bot. Céleri non cultivé.

ACHEMINEMENT, s. m. Fig. Moyen d'arriver à.

ACHEMINER, v. a. Mettre une affaire en train. V. pro. Se presser en chemin.

ACHÉRON, sub. m. Fleuve d'enfer.

ACHETER, v. a. Acquérir à prix d'argent. Fig. Se procurer quelque chose avec peine.

ACHETEUR, s. m. Celui qui achète.

ACHÈVEMENT, s. m. Entière exécution.

ACHEVER, v. a. Finir une chose. Ppe. *Achevé, ée.* Adj. Parfait, accompli.

ACHOPPEMENT, s. m. Ne se dit que dans cette phrase : *Pierre d'achoppement*, pour dire occasion de faillir.

ACHORES, s. m. pl. (On pron. *akores.*) Petits ulcères à la tête.

ACHROMATIQUE, adj. Qui fait voir les objets sans couleur étrangère, sans iris.

ACIDE, adj. Aigre. Sub. m. Chim. Combinaison de l'oxigène avec un combustible.

ACIDITÉ, s. f. Qualité acide.

ACIDULE, s. m. et adj. Foiblement acide.

ACIDULER, v. a. Rendre acidule.

ACIER, s. m. Fer très-pur.

ACIERIE, s. f. Manufacture d'acier.

ACOLYTE, s. m. Clerc promu à l'un des quatre ordres mineurs. Fam. Quelqu'un qui en accompagne un autre partout.

ACONIT, s. m. (Le *t* se pron.) Espèce de plante vénéneuse.

ACOQUINANT, ANTE, adj. Qui acoquine.

ACOQUINER, v. a. et pron. Faire contracter une habitude de paresse.

ACOUSMATE, s. m. Bruit de voix ou d'instrumens qu'on croit entendre dans l'air.

ACOUSTIQUE, s. f. Théorie des propriétés du son. Adj. Se dit des instrumens qui augmentent le son, et du nerf qui va à l'oreille.

ACQUÉREUR, s. m. Celui qui acquiert, surtout des immeubles.

ACQUÉRIR, v. a. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérois. J'ai acquis. J'acquis. J'acquerrai. Acquiers. Que j'acquière. Que j'acquisse. J'acquerrois. Acquérant. Acquis.* Se procurer par achat un bien, un avantage. — Fig. *de la science*. V. pro. *S'acquérir de la gloire*. Ppe. *Acquis ise*. S. m. *Il a de l'Acquis*, des connoissances.

ACQUÊT, s. m. Pal. Chose acquise.

ACQUÊTER, v. a. Pal. Acquérir un immeuble.

ACQUIESCEMENT, sub. m. Consentement.

ACQUIESCER, v. n. Consentir à.

ACQUISITION, s. f. Action d'acquérir. Chose acquise.

ACQUIT, s. m. Quittance, décharge. Fam. *Par manière d'acquit*, négligemment. T. de jeu de billard.

ACQUIT-À-CAUTION, s. m. Certificat pour faire passer librement des marchandises à leur destination.

ACQUITTER, v. a. Rendre quitte. V. pro. Se libérer.

ACRE, s. f. Mesure de terre.

ÂCRE, adj. Piquant, corrosif.

ÂCRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est âcre.

ACRIMONIE, s. f. Âcreté.

ACRIMONIEUX, EUSE, adj. Âcre.

ACROBATE, s. m. Danseur de corde chez les Romains.

ACROSTICHE, s. m. Ouvrage composé d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le nom qu'on a pris pour sujet, et dont chaque vers commence par une des lettres de ce nom. Adj. *Vers acrostiches*.

ACROTÈRES, s. m. pl. Arch. Espèces de piédestaux.

ACTE, s. m. Action, opération. Mouvement de l'âme. Tout écrit obligatoire fait par un officier public. Thèse dans les universités. Chacune des parties principales d'une pièce de théâtre, entre lesquelles la scène reste vide.

ACTES, au pl. Décisions faites par autorité publique.

ACTEUR, TRICE, s. Qui joue un rôle dans une pièce de théâtre, ou qui prend part à une affaire.

ACTIF, TIVE, adj. Qui agit. Fig. Vif, diligent. S. m. et adj. Se dit des verbes qui expriment une action. Gram.

ACTION, s. f. Opération d'un agent. Combat entre des troupes. Véhémence, chaleur. Geste, maintien. Poursuite en justice. Sujet principal d'un drame, d'un poëme épique. Droit dans une société, proportionnel à la mise. — *de grâces*, remercîment.

ACTIONNAIRE, s. m. Qui a des actions dans une compagnie de commerce.

ACTIONNER, v. a. Intenter une action en justice contre quelqu'un.

ACTIVEMENT, adv. D'une manière active. Dans un sens actif. Gram.

ACTIVER, v. a. Mettre en

ACTIVITÉ, s. f. Faculté active. Promptitude, diligence.

ACTUEL, ELLE, adj. Réel, effectif. Présent.

ACTUELLEMENT, adv. Présentement.

ADAGE, sub. masc. Proverbe. Maxime de quelque ancien.

ADAGIO, adv. Mus. Lentement. S. m. Air d'un mouvement lent.

ADAMITES, s. m. pl. Hérétiques qui imitoient la nudité d'Adam avant le péché.

ADAPTATION, s. f. Peu usité. Action d'

ADAPTER, v. a. Ajuster, appliquer.

ADDITION, s. f. Ce qu'on ajoute. Première règle de l'arithmétique.

ADDITIONNEL, ELLE, adj. Ajouté.

ADDITIONNER, v. a. Mettre plusieurs nombres ensemble pour en avoir la somme.

ADDUCTEUR, s. m. et adj. Anat. Se dit de certains muscles.

ADEMPTION, s. f. Pal. Révocation d'un legs.

ADÉNOLOGIE, s. f. Méd. Discours sur les glandes.

ADEPTE, s. m. Initié aux mystères d'une secte ou d'une science.

ADHÉRENCE, s. f. Union d'une chose à une autre.

ADHÉRENT, ENTE, adj. Attaché à.

ADHÉRER, v. n. Être attaché à. Fig. Être du parti, du sentiment de quelqu'un. Confirmer un acte par un subséquent.

ADHÉSION, sub. f. Union, jonction.

AD HONORES, loc. lat. Se dit de celui qui a un titre sans fonctions.

ADIANTE, s. m. Plante capillaire.

ADIEU. Loc. dont on se sert pour se saluer en se quittant.

ADIPEUX, EUSE, adj. Anat. Gras.

ADIRER, v. a. Pal. Égarer.

ADITION, s. f. Pal. Acceptation d'un héritage.

ADJACENT, ENTE, adj. Situé auprès.

ADJECTIF, s. et adj. m. Mot qu'on joint à un subst. pour caractériser celui-ci.

ADJECTIVEMENT, adv. En manière d'adjectif.

ADJOINDRE, v. a. Joindre avec. Ppe. *Adjoint, ointe.* S. m. Qui est joint à un autre pour l'aider dans une fonction.

ADJONCTION, s. f. M. s.

ADJUDANT, s. m. Officier subordonné à un autre p. l'aider.

ADJUDICATAIRE, s. A qui on adjuge.

ADJUDICATIF, IVE, adj. Qui adjuge.

ADJUDICATION, s. f. Acte de justice par lequel on adjuge de vive voix ou par écrit.

ADJUGER, v. a. Attribuer par autorité de justice.

ADJURATION, s. f. Formule d'exorcisme.

ADJURER, v. a. Commander au nom de Dieu. Fig. Sommer de déclarer.

ADMETTRE, v. a. Recevoir à la participation d'un avantage. Reconnoître pour véritable. Ppe. *Admis, ise.*

ADMINICULE, s. m. Pal. Ce qui aide à faire preuve.

ADMINISTRATEUR, RICE, s. Qui régit les biens d'une corporation, etc. Chargé de quelque partie du gouvernement.

ADMINISTRATIF, IVE, adj. Se dit des corps, des assemblées chargés d'une partie de l'administration publique.

ADMINISTRATION, s. f. Direction d'une affaire. — *de la justice*, son exercice avec autorité publique. — *des sacremens*, l'action de les conférer.

ADMINISTRER, v. a. M. s.

ADMIRABLE, adj. Qui mérite l'admiration.

ADMIRABLEMENT, adverb. D'une manière admirable.

ADMIRATEUR, TRICE, s. Qui admire.

ADMIRATIF, IVE, adj. Qui tient à l'

ADMIRATION, s. f. Action d'

ADMIRER, v. a. Considérer avec surprise. Trouver étrange. Fam.

ADMISSIBLE, adj. Valable, recevable.

ADMISSION, s. f. Réception, dans le sens passif.

ADMONÉTÉ, s. m. Action d'

ADMONÉTER, v. a. Pal. Réprimander.

ADMONITEUR, s. m. Qui donne des avis.

ADMONITION, s. f. Action d'admonéter.

ADOLESCENCE, s. f. L'âge entre l'enfance et l'âge viril.

ADOLESCENT, ENTE, s. et adj. Jeune homme, jeune fille.

ADONIS, s. m. Plante qui approche de la renoncule. Jeune et beau garçon.

ADONISER, v. a. et pro. Parer avec affection. Fam.

ADONNER, v. pro. Se livrer avec passion à.

ADOPTER, v. a. Prendre, dans les formes prescrites, une personne pour fils ou pour fille. Regarder comme sien. Préférer.

ADOPTIF, IVE, adj. Qui est adopté.

ADOPTION, s. f. Action d'adopter.

ADORABLE, adj. Digne d'être adoré.

ADORATEUR, s. m. Celui qui adore.

ADORATION, s. f. Action d'

ADORER, v. a. Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Aimer avec passion.

ADOS, s. m. T. de jar. Terre élevée en talus.

ADOSSER, v. a. et pro. Mettre le dos contre. Fig. Appuyer contre.

ADOUBER, v. a. Mar. Réparer un vaisseau. V. n. T. des jeux de trictrac et d'échecs.

ADOUCIR, v. a. Tempérer l'âcreté, rendre doux. Calmer, soulager. V. pro. Devenir plus doux, s'appaiser.

ADOUCISSANT, ANTE, s. m. et adj. Se dit des remèdes qui adoucissent.

ADOUCISSEMENT, sub. m. Action d'adoucir.

ADOUÉ, ÉE, adj. Terme de chasse. Accouplé.

ADRAGANT, s. f. Gomme.

ADRESSANT, ANTE, adj. Pal. Qui s'adresse.

ADRESSE, s. f. Indication d'une personne ou d'un lieu. Dextérité de corps ou d'esprit. Finesse, ruse.

ADRESSER, v. a. Envoyer directement à. V. n. Toucher où l'on vise. V. pro. Avoir recours à quelqu'un.

ADROIT, OITE, adj. Qui a de l'adresse. Fin, rusé.

ADROITEMENT, adv. Avec adresse, finesse.

ADULATEUR, TRICE, sub. Celui ou celle qui flatte bassement.

ADULATION, s. f. Flatterie basse et intéressée.

ADULER, v. a. Flatter bassement.

ADULTE, s. et adj. Qui est parvenu à l'adolescence.

ADULTÉRATION, s. f. Pal. et Pharm. Action d'altérer ce qui est pur.

ADULTÈRE, s. et adj. Qui viole la foi conjugale.

ADULTÉRER, v. a. Altérer, falsifier.

ADULTÉRIN, INE, adj. Né d'un adultère.

ADUSTE, adj. Méd. Brûlé.

ADUSTION, s. f. Méd. Etat de ce qui est brûlé.

ADVENTIF, IVE, adj. Pal.

Qui arrive par succession collatérale, ou par la libéralité d'un étranger.

ADVERBE, s. m. Mot indéclinable qui exprime une circonstance du verbe ou de l'adj.

ADVERBIAL, ALE, adj. Qui tient de l'adverbe.

ADVERBIALEMENT, adv. A la manière d'un adverbe.

ADVERBIALITÉ, s. f. Qualité d'un mot considéré comme adverbe.

ADVERSAIRE, s. Qui est opposé.

ADVERSATIF, IVE, adj. Se dit des particules qui marquent opposition. Gram.

ADVERSE, adj. Contraire.

ADVERSITÉ, s. f. Etat de malheur. Au plur. Accidens fâcheux.

AÈRER, v. a. Donner de l'air. Ppe. *Aéré, ée.* En bel air, en grand air.

AÉRIEN, IENNE, adj. Qui est d'air, qui appartient à l'air.

AÈRIFORME, adj. Qui a les propriétés physiques de l'air.

AÉROGRAPHIE, s. f. Description de l'air.

AÉROLOGIE, s. f. Traité sur l'air.

AÉROMANCIE, s. f. Divination par le moyen de l'air.

AÉROMÈTRE, s. m. Instrument qui indique la densité de l'air.

AÉROMÉTRIE, s. f. Art de calculer les propriétés de l'air.

AÉRONAUTE, sub. m. Qui voyage dans un

AÉROSTAT, s. m. Ballon rempli d'un fluide plus léger que l'air.

AÉROSTATIQUE, adj. Qui appartient aux aerostats.

AÉTITE, sub. f. Espèce de pierre, nommée aussi *Pierre d'Aigle.*

AFFABILITÉ, s. f. Qualité des personnes qui reçoivent et écoutent avec bonté.

AFFABLE, adj. Qui a de l'affabilité.

AFFABLEMENT, adv. Avec affabilité.

AFFABULATION, s. f. Sens moral d'une fable.

AFFADIR, verbe act. et pro. Rendre fade.

AFFADISSEMENT, sub. m. Effet de la fadeur.

AFFAIRE, s. f. Tout ce qui est le sujet d'une occupation. Procès, querelle, démêlé, embarras. Action de guerre. Au pl. Tout ce qui concerne les intérêts du public ou des particuliers.

AFFAIRÉ, ÉE, adj. Qui a beaucoup d'affaires.

AFFAISSEMENT, s. m. Abaissement d'une chose par son poids. Fig. Accablement.

AFFAISSER, v. a. et pron. Fouler, faire courber sous le faix. Fig. Accabler.

AFFAITER, v. a. Apprivoiser un oiseau de proie.

AFFALER, v. a. Mar. Dériver. *Vaisseau affalé*, arrêté sur la côte par défaut de vent ou par les courans.

AFFAMÉ ÉE, adj. Pressé de la faim. Fig. Avide.

AFFAMER, v. a. Causer la faim.

AFFÉAGEMENT, s. m. Action d'

AFFÉAGER, v. a. Pal. Donner en fief.

AFFECTATION, s. f. Singularité étudiée dans les discours ou dans les manières. Dessein marqué de, etc.

AFFECTER, v. a. Rechercher avec ambition. Faire ostentation de. Faire avec un dessein marqué. Faire un usage fréquent et vicieux. Faire une impression fâcheuse. Fig. et v. pron. Se tourmenter de.

AFFECTIF, IVE, adject. Qui touche, qui émeut.

AFFECTION, s. f. Tendresse, amour.

AFFECTIONNER, v. a. Aimer, avoir du penchant pour. V. pro. S'attacher à.

AFFECTUEUSEMENT, adv. D'une manière affectueuse.

AFFECTUEUX, EUSE, adj. Qui marque beaucoup d'affection.

AFFÉRENT, ENTE, adj. Pal. Ne se dit qu'en ces phrases : *Portion, part afférente.*

AFFERMER, v. a. Donner ou prendre à ferme.

AFFERMIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir ferme.

AFFERMISSEMENT, s. m. Action d'affermir.

AFFÉTÉ, ÉE, adj. Trop recherché.

AFFÉTERIE, s. f. Manière recherchée de parler ou d'agir.

AFFICHE, s. f. Placard mis sur les murs d'un lieu public pour avertir de quelque chose.

AFFICHER, v. a. Apposer un placard. Fig. Donner de la publicité à. *S'afficher pour*, ou *s'afficher* se prend en mauvaise part.

AFFICHEUR, s. m. Celui qui met des affiches.

AFFIDÉ, ÉE, s. et adj. A qui on se fie.

AFFILER, v. a. Aiguiser, donner le fil. Fig. *Langue bien affilée.*

AFFILIATION, s. f. Sorte d'adoption.

AFFILIER, v. a. Adopter. V. pro. *S'affilier à un corps.*

AFFINAGE, s. m. Art de purifier les métaux, etc.

AFFINER, v. a. et pro. Purifier.

AFFINERIE, s. f. Lieu où l'on affine.

AFFINEUR, s. m. Ouvrier qui affine.

AFFINITÉ, s. f. Sorte de parenté contractée par le mariage. Chim. Métaux qui tendent à s'unir.

AFFINOIR, s. m. Instrument au travers duquel on fait passer le lin ou le chanvre pour l'affiner.

AFFIQUET, s. m. Porte-aiguille. Au pl. et fam. Petits ajustemens d'une femme.

AFFIRMATIF, IVE, adj. Qui soutient une chose pour vraie. Décisif.

AFFIRMATION, s. f. Assurance avec serment. Log. Expression par laquelle une proposition affirme.

AFFIRMATIVE, s. f. Proposition qui affirme.

AFFIRMATIVEMENT, adv. D'une manière affirmative.

AFFIRMER, v. a. Soutenir qu'une chose est vraie.

AFFLEURER, v. a. Réduire à un même niveau deux corps contigus.

AFFLICTIF, IVE, adj. Ne se dit guère que dans cette phrase : *Peine afflictive, corporelle*, infligée par la justice.

AFFLICTION, s. f. Douleur, abattement de l'esprit.

AFFLIGEANT, ANTE, adj. Qui afflige.

AFFLIGER, v. a. Causer du déplaisir, de la douleur. V. pron. S'attrister, avoir du chagrin. Ppe. *Affligé, ée.*

AFFLUENCE, s. f. Concours d'eaux, d'humeurs, etc. De biens, de peuple.

AFFLUENT, ENTE, adj. Se dit d'une rivière qui se jette dans une autre.

AFFLUER, v. n. Se rendre en un même bassin. Arriver en abondance.

AFFOIBLIR, v. a. et pro. (On pron. *affé.*) Rendre foible.

AFFOIBLISSANT, ANTE, adj. Qui affoiblit.

AFFOIBLISSEMENT, s. m. Diminution de forces.

AFFOLER, v. a. N'est guère d'usage qu'au ppe. Passionné jusqu'à la folie. V. pron. *S'affoler de.* L'aiguille d'une boussole est

affolée lorsqu'elle ne marque pas le nord.

AFFORAGE, subs. m. Droit qu'on payoit aux seigneurs pour la vente du vin.

AFFOUAGE, s. m. E. et F. Droit de coupe dans une forêt.

AFFOURCHER, v. a. Mar. Jeter deux ancres de façon à former une espèce de fourche.

AFFRANCHI, IE, s. Esclave mis en liberté chez les anciens Romains.

AFFRANCHIR, v. a. Mettre en liberté. Délivrer. Payer d'avance le port d'une lettre.

AFFRANCHISSEMENT, s. m. Mise en liberté des anciens esclaves. Exemption, décharge.

AFFRES, sub. f. pl. Extrême frayeur. V. m.

AFFRÈTEMENT, s. m. Convention pour le louage d'un vaisseau.

AFFRÉTER, v. a. Prendre un vaisseau à louage.

AFFRÉTEUR, sub. m. Celui qui affrète.

AFFREUSEMENT, adverbe. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE, adj. Qui fait effroi. Horrible.

AFFRIANDER, v. a. Rendre friand. Attirer par quelque chose d'agréable.

AFFRIOLER, v. a. M. s. à peu près.

AFFRONT, s. m. Injure de parole ou de fait.

AFFRONTER, v. a. Attaquer hardiment, braver.

AFFRONTERIE, s. f. Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE, sub. Qui affronte, qui trompe.

AFFUBLEMENT, s. m. Voile, habillement.

AFFUBLER, v. act. et pron. Couvrir la tête ou le corps d'un voile, etc. Fam.

AFFÛT, s. m. Machine de bois qui soutient le canon, et sert à le faire rouler. Lieu où l'on épie le gibier. *Être à l'affût de l'occasion.*

AFFÛTAGE, s. m. Outils nécessaires à un ouvrier. Action de les aiguiser. Soin d'affûter un canon.

AFFÛTER, v. a. Aiguiser. — *un canon*, le mettre en état.

AFIN, conjonct. qui marque le but d'une action. Elle veut la part. *de* avec l'inf., et *que* avec le subjonc.

AFRIQUE. Une des quatre parties du monde.

AGA, s. m. Commandant turc.

AGAÇANT, ANTE, adj. Qui agace.

AGACE ou AGASSE, s. f. Nom donné à la pie.

AGACEMENT, s. m. Effet des fruits verts, des acides sur les dents.

AGACER, v. a. Causer aux dents une sensation désagréable, comme font les acides. Animer, provoquer. Chercher à plaire par des manières attrayantes.

AGACERIE, sub. fém. Petites manières qu'une femme emploie pour plaire.

AGAPES, s. f. pl. Repas des premiers Chrétiens dans les églises.

AGAPÈTES, s. f. pl. Vierges qui, dans la primitive église, vivoient en communauté sans faire de vœux.

AGARIC, s. m. Sorte de champignon qui croît sur les arbres.

AGATE, s. f. Pierre précieuse.

ÂGE, s. m. Durée ordinaire de la vie. Se prend absolument pour vieillesse. Siècle, temps, époque.

ÂGÉ, ÉE, adj. Qui a un tel âge. Sans régime, vieillard.

AGENCE, s. f. Emploi d'agent.

AGENCEMENT, s. m. Ordre, disposition.

AGENCER, v. a. Fam. Ajuster, arranger.

AGENDA, s. m. (On pron. *gin.*)

Mot latin. Livret où l'on écrit ce qu'on doit faire.

AGENOUILLER, v. a. et pro. Faire mettre à genoux. S'y mettre soi-même.

AGENOUILLOIR, s. m. Petit banc sur lequel on s'agenouille.

AGENT, s. m. Tout ce qui agit. Celui qui fait les affaires de quelqu'un. — *de change*, qui facilite les mouvemens de banque.

AGGLOMÉRATION ou AGLOMÉRATION, s. f. Rassemblement de choses semblables. Peu us. Rhét. Accumulation de preuves.

AGGLOMÉRER, verb. pron. Se rassembler par pelotons.

AGGLUTINANT, ANTE, ou AGGLUTINATIF, IVE, adjec. Méd. Qui colle.

AGGLUTINATION, s. f. Action d'

AGGLUTINER, v. a. Réunir, consolider les chairs, les peaux.

AGGRAVANT, ANTE, adj. Qui rend plus pesant, plus coupable.

AGGRAVE, s. m. Seconde fulmination solennelle d'un monitoire.

AGGRAVER, v. act. Rendre plus grave, plus grief.

AGILE, adj. Léger, dispos. Qui se meut facilement.

AGILEMENT, adv. Avec

AGILITÉ, s. f. Légèreté, facilité à se mouvoir.

AGIO, s. m. Trafic, spéculation sur la hausse ou la baisse des fonds.

AGIOTAGE, s. m. M. s.

AGIOTER, v. n. Faire l'agiotage.

AGIOTEUR, s. m. Celui qui agiote.

AGIR, v. n. Être en action. *Sur, pour, en, contre. Il s'agit de*, il est question de.

AGISSANT, ANTE, adj. Qui se donne du mouvement. Méd. Qui opère avec force.

AGITATEUR, s. m. Qui provoque une sédition.

AGITATION, sub. f. Mouvement en sens opposés. Trouble que causent les passions.

AGITER, v. a. Remuer en divers sens. Discuter une question. V. pron. S'inquiéter.

AGNAT, s. m. (On prou. *ague*, ainsi que dans ses dérivés.) Se dit des collatéraux descendans par mâle d'une même souche masculine.

AGNATION, s. f. Qualité des agnats.

AGNATIQUE, adj. Qui appartient aux agnats.

AGNEAU, s. m. Petit de la brebis.

AGNELER, v. n. Mettre bas, en parlant des brebis.

AGNELET, s. m. Petit agneau. V. m.

AGNELIN, subs. m. Laine d'agneau.

AGNELS, sub. mas. Ancienne monnoie françoise.

AGNÈS, s. f. (Le *s* se pron.) Jeune fille très-innocente.

AGNUS, s. m. Cire bénite qui porte l'empreinte d'un agneau. Petite image de piété pour les enfans.

AGNUS-CASTUS ou VITEX, s. m. Arbuste dont la semence est rafraîchissante.

AGONIE, s. f. Dernière lutte du malade contre la mort.

AGONISANT, ANTE, adjec. Qui est à l'agonie.

AGONISER, v. n. Être à l'agonie.

AGONOSTIQUE, s. f. Art des athlètes.

AGONOTHÈTE, s. m. Officier grec qui présidoit aux jeux sacrés.

AGRAFE, s. f. Crochet qui sert à attacher quelque partie de vêtement.

AGRAFER, v. act. Attacher avec une agrafe.

AGRAIRE, adj. Se dit des lois

romaines qui étoient relatives au partage des terres.

AGRANDIR, v. act. Rendre plus grand. V. pron. Etendre ses possessions.

AGRANDISSEMENT, s. m. Accroissement, augmentation. Prop. et fig.

AGRÉABLE, adj. Qui plaît. Il est aussi subst. m.

AGRÉABLEMENT, adverbe. D'une manière agréable.

AGRÉER, v. a. Trouver bon. — *un vaisseau*, le fournir de ses agrès. V. n. Plaire, être au gré.

AGRÉEUR, s. m. Celui qui fournit les agrès d'un vaisseau.

AGRÉGAT, s. m. T. didact. Assemblage.

AGRÉGATION, s. f. Réception dans un corps. Amas de choses sans liaison naturelle.

AGRÉGÉ, s. m. Admis à suppléer un professeur.

AGRÉGER, v. act. Admettre dans un corps.

AGRÉMENT, s. m. Approbation, consentement. Qualité par laquelle on plaît. Plaisir, sujet de satisfaction. Au pl. Ornemens d'habits. T. de mus.

AGRÈS, s. m. plur. Tout ce qu'il faut pour équiper un navire.

AGRESSEUR, s. m. Celui qui attaque le premier.

AGRESSION, s. f. Action de l'agresseur.

AGRESTE, adject. Rustique, sauvage.

AGRICOLE, adjec. Adonné à l'agriculture.

AGRICULTEUR, s. m. Cultivateur.

AGRICULTURE, s. f. Art de cultiver la terre.

AGRIFFER, v. pron. S'attacher avec les griffes.

AGRIPPER, v. a. Saisir avidement. Pop.

AGRONOME, sub. m. Versé dans la théorie de l'agriculture.

AGRONOMIE, s. f. Théorie de l'agriculture.

AGROUPER, v. a. Peint. Assembler des figures en groupe.

AGUERRIR, v. act. et pron. Accoutumer à la guerre. Fig. A quelque chose qui paroît d'abord pénible.

AGUET, s. m. Poste. V. m. *Être aux aguets*, épier pour surprendre ou pour n'être pas surpris.

AH. Interj. qui marque le plaisir, la douleur, l'admiration, etc.

AH-AH, s. m. Ouverture dans le mur d'un parc, sans grille, et avec un fossé au pied.

AHAN, s. m. Effort, peine de corps. Pop.

AHANER, v. n. M. s.

AHEURTEMENT, s. m. Attachement opiniâtre à un avis, etc.

AHEURTER, v. pron. S'obstiner.

AHI. Interj. de douleur.

AHURIR, v. a., dont le ppe. est *Ahuri, ie.* Il est fam., et signifie étonné, stupéfait.

AIDE, s. f. Assistance qu'on donne ou qu'on reçoit.

AIDE, s. Qui aide dans une fonction, etc.

AIDES, s. f. pl. Anciens subsides sur les boissons. T. de manège.

AIDER, v. a. Assister, secourir. Prend aussi la prép. *à*. — *à quelqu'un, à quelque chose*, y contribuer. V. pron. *S'aider*, faire usage de.

AÏE. Interj. de douleur.

AÏEUL, LE, s. Grand-père, grand'mère. Au pl. *Aïeuls, les.* Les grand-père et grand'mère paternels et maternels. *Aïeux*, s. m. pl. Ceux en général dont on descend, qui ont vécu avant nous.

AIGLE, s. m. Oiseau de proie de la plus grande espèce. En termes d'armoiries et de devises il est fém. *Les aigles romaines, l'aigle impériale.*

AIGLON, s. m. Petit de l'aigle.

AIGRE, adj. Acide, piquant au goût. Rude, fâcheux. S. m. *Tirer sur l'aigre.*

AIGRE-DE-CÈDRE, DE-LIMON, etc., s. m. Liqueur faite avec du jus de cédrat ou de citron, de limon, etc.

AIGRE-DOUX, OUCE, adj. Se dit des fruits. Fig., du style, du ton de voix, etc.

AIGREFIN, sub. m. Escroc. Fam.

AIGRELET, ETTE, adj. Un peu aigre.

AIGREMENT, adv. Avec aigreur.

AIGREMOINE, s. f. Plante médicinale.

AIGREMORE, s. m. Charbon pulvérisé pour les feux d'artifice.

AIGRET, ETTE, adj. Un peu aigre.

AIGRETTE, s. f. Oiseau blanc hupé, espèce de héron. Ornement de tête. Panache d'un casque, d'un cheval, d'un dais, d'un lit. *Aigrettes lumineuses*, bouquet de rayons électriques.

AIGREUR, s. f. Qualité aigre. Fig. Disposition à piquer et à offenser. Au pl. Rapports des alimens mal digérés.

AIGRIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir aigre. Fig. Irriter.

AIGU, UE, adj. Qui se termine en pointe, en tranchant. Au fém. Douleur piquante. En gram. Accent. En géom. Angle.

AIGUADE, s. f. Mar. Endroit propre à faire de l'eau.

AIGUAYER, v. a. Baigner, laver dans l'eau. — *du linge*, *un cheval*.

AIGUE-MARINE, s. f. Emeraude vert-bleuâtre.

AIGUIÈRE, s. f. Vase à mettre de l'eau.

AIGUIÉRÉE, s. f. Plein une aiguière.

AIGUILLADE, s. f. (On pron. *guï*, ainsi que dans les suivans.) Gaule de laboureur pour piquer les bœufs.

AIGUILLE, subst. f. Petite verge de métal, percée par un bout et pointue par l'autre, qui sert à coudre, etc. — *de cadran*, verge qui indique les heures. Pointe de pyramide, de clocher, etc.

AIGUILLÉE, s. f. Etendue de fil, etc. d'une petite longueur.

AIGUILLER, v. act. Oter la cataracte de l'œil.

AIGUILLETTE, s. f. Cordon ou ruban qui sert d'ornement, et s'attache sur l'épaule. Morceau de peau ou de chair coupé en long.

AIGUILLETTER, v. a. Attacher avec des aiguillettes.

AIGUILLETTIER, s. m. Ouvrier qui ferre les aiguillettes et les lacets.

AIGUILLIER, s. m. Etui à aiguilles.

AIGUILLON, subst. m. Bâton pointu pour piquer les bœufs. Dard des abeilles, etc. Fig. Tout ce qui excite.

AIGUILLONNER, v. a. Exciter, animer.

AIGUISEMENT, s. m. (On pron. *guï*.) Action d'

AIGUISER, verb. act. Rendre pointu, tranchant. — *l'esprit*, plus pénétrant. — *l'appétit*, plus vif.

AIL, s. m. (Au plur. AULX.) Plante potagère.

AILE, s. f. Partie du corps de l'oiseau et de quelques insectes, qui leur sert à voler. Fig. *Ailes de bâtiment*, *d'une armée*, *de moulin à vent*.

AILE, s. f. Sorte de bière angloise faite sans houblon.

AILÉ, ÉE, adj. Qui a des ailes.

AILERON, s. m. Bout de l'aile des oiseaux.

AILLADE, s. f. Sauce à l'ail.

AILLEURS, adv. En un autre lieu. *D'ailleurs*, de plus, en outre.

AIMABLE, adj. Digne d'être aimé.

AIMANT, s. m. Pierre qui a la propriété d'attirer le fer, et

dont un des points se tourne toujours vers le nord.

AIMANT, ANTE, adj. Porté à aimer.

AIMANTER, v. act. Frotter d'aimant.

AIMANTIN, INE. Magnétique.

AIMER, v. a. Avoir de l'affection, de l'amour. Prendre plaisir à. V. pro. Se plaire à. S'affectionner soi-même.

AINE, s. f. Partie du corps entre le bas-ventre et le haut de la cuisse.

AÎNÉ, ÉE, adj. Le premier né des enfans. Toute personne plus âgée qu'une autre.

AÎNESSE, s. m. Priorité d'âge entre frères et sœurs.

AINS, conj. (On pron. le *s.*) Mais. V. m.

AINSI, adv. De cette manière, par conséquent, de même.

AIR, s. m. Celui des élémens qui enveloppe notre globe. Vent. Manière, ressemblance. Suite de tons qui composent un chant.

AIRAIN, s. m. Cuivre. Fig. *Front d'airain, cœur d'airain, ciel d'airain.*

AIRE, s. f. Place où l'on bat le grain. Archit. Espace compris entre les murs d'un bâtiment. Géom. Espace que comprend une figure. Nid des oiseaux de proie. — *de vent*, espace marqué dans la boussole pour chacun des trente-deux vents. Mar.

AIRÉE, subs. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois dans l'aire.

AIRELLE, s. f. ou MIRTILLE. Bot. Plante médicinale.

AIRER, v. a. Faire son nid, en parlant de certains oiseaux de proie.

AIS, s. m. Planche de bois.

AISANCE, s. f. Facilité dans tout ce qu'on fait. Commodité, fortune. Fig. Au pl. Lieu destiné aux besoins naturels.

AISE, s. f. Contentement, fortune médiocre. Adj. Content, qui a de la joie.

AISÉ, ÉE, adj. Facile, commode. Riche.

AISEMENT, s. m. Commodité. V. m.

AISÉMENT, adv. Facilement.

AISSELLE, s. f. Dessous du bras à l'endroit où il se joint à l'épaule.

AJONC, s. m. Sous-arbrisseau, dont le jonc marin ou genet épineux est une variété.

AJOURÉ, ÉE, adj. T. de Blas. Percé à jour.

AJOURNEMENT, s. m. Assignation.

AJOURNER, v. a. Assigner quelqu'un. Renvoyer une affaire à certain jour.

AJOUTAGE, s. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTER, v. a. Joindre une chose à une autre. Mettre de plus. — *foi à,* croire.

AJUSTAGE, subs. m. Action d'ajuster les monnoies.

AJUSTEMENT, s. m. Action par laquelle on ajuste un poids, etc. Parure.

AJUSTER, v. a. Rendre juste. — *un poids, des monnoies,* etc. Rendre propre à. Viser juste. Accommoder. Embellir par des ajustemens. V. pron. Se préparer à.

AJUSTEUR, s. m. Celui qui ajuste les monnoies.

AJUSTOIR, s. m. Petite balance où l'on ajuste les monnoies.

AJUTAGE ou AJUTOIR, s. m. Petit tuyau de cuivre soudé au tuyau d'une fontaine pour former le jet.

ALABASTRITE, s. f. Albâtre des anciens.

ALAMBIC, subs. m. Vaisseau pour distiller. Fig. *Cette affaire a passé à l'alambic.*

ALAMBIQUER, v. a. Chercher de vaines subtilités.

ALARGUER, v. neut. Mar. Prendre le large. S'éloigner de la côte ou d'un vaisseau.

ALARME, s. m. Cri, signal pour courir aux armes. Frayeur subite. Fig. Au pl. Inquiétude, chagrin.

ALARMER, v. a. Donner l'alarme. Inquiéter, effrayer. Fig. V. pron. S'inquiéter, s'effrayer.

ALATERNE, s. m. Arbrisseau dont les feuilles sont rangées alternativement.

ALBÂTRE, s. m. Pierre de la nature du marbre, mais moins dure, blanche et transparente.

ALBERGE, s. f. Espèce de petite pêche précoce.

ALBERGIER, s. m. Arbre qui porte des alberges.

ALBION. Nom poétique de la Grande-Bretagne.

ALBIQUE, s. f. Sorte de craie.

ALBRAN, s. m. Jeune canard sauvage.

ALBUGINÉ, ÉE, adj., et **ALBUGINEUX, EUSE**, adj. Anat. Blanchâtre.

ALBUGO, s. f. Tache blanche à la cornée de l'œil.

ALBUM, s. m. Cahier où les voyageurs prient les personnes illustres d'écrire leur nom et une sentence.

ALCADE, s. m. Nom donné a un juge en Espagne.

ALCAEST, s. m. Dissolvant supposé universel par les alchimistes.

ALCAÏQUE, adj. Sorte de vers grec adopté par les Latins.

ALCALESCENCE, s. f. Fermentation alcaline.

ALCALI, s. m. Chim. Sel que l'on retire de la cendre des plantes brûlées et de quelques matières animales.

ALCALIN, INE, adj. Qui a quelques propriétés des alcalis.

ALCALISER, v. a. Dégager d'un sel neutre l'acide qu'il contenoit.

ALCHIMIE, s. f. Art chimérique de transmuer les métaux.

ALCHIMISTE, s. m. Qui s'occupe d'alchimie.

ALCOHOL, s m. Chim. Esprit-de-vin très-purifié.

ALCOHOLISER, v. act. Réduire à l'état d'alcohol.

ALCORAN, s. m. Livre de la loi de Mahomet.

ALCÔVE, s. f. Enfoncement pratiqué dans une chambre pour un lit.

ALCYON, s. m. Oiseau de mer.

ALCYONIEN, IENNE, adj. *Jours alcyoniens*, les sept jours avant ou après le solstice d'hiver.

ALDÉE, s. f. Nom des bourgs et villages de la côte de Coromandel.

ALDERMAN, s. m. (On pron. comme s'il y avoit deux *nn*.) Officier municipal anglois.

ALÉATOIRE, adj. *(Contrat)* Pal. Qui dépend d'un événement incertain.

ALÈGRE, adj. Vif, gai, dispos. Fam.

ALÉGREMENT, adj. D'une manière alègre.

ALÈNE, s. f. Poinçon de fer pour percer le cuir.

ALÈNIER, s. m. Celui qui fait et vend des alènes.

ALENTOUR, adv. Aux environs.

ALENTOURS, s. m. pl. Lieux circonvoisins. Ceux qui vivent habituellement avec quelqu'un.

ALERTE, adv. Debout, prenez garde. Adj. Vigilant, gai, vif. S. f. Alarme. Une vive alerte.

ALEVIN, s. m. Menu poisson dont on peuple les étangs.

ALEVINER, v. act. Jeter de l'alevin.

ALEXANDRIN, adj. Epithète des vers françois de douze syllabes.

ALEXIPHARMAQUE, ou **ALEXITÈRE**, adject. Remède contre les venins.

ALEZAN, ANE, subs. et adj. D'un roux fauve, en parlant des chevaux.

ALÈZE, s. f. Drap qu'on met sous les malades.

ALGARADE, subs. f. Sortie brusque contre quelqu'un. Fam.

ALGÈBRE, s. f. Calcul des grandeurs représentées par des signes alphabétiques qui ont des valeurs arbitraires. Fig. Chose difficile à comprendre.

ALGÉBRIQUE, adj. Qui appartient à l'algèbre.

ALGÉBRISER, v. a. S'appliquer à l'algèbre. Fam.

ALGÉBRISTE, s. m. Celui qui sait l'algèbre et qui s'en occupe.

ALGORITHME, s. m. T. didact. L'art de calculer.

ALGUAZIL, s. m. (On pron. *oua*.) Archer espagnol, et même archer quelconque.

ALGUE, s. f. Herbe maritime.

ALIBI, subs. m. lat. Pal. Absence d'une personne d'un lieu, prouvée par sa présence dans un autre.

ALIBIFORAIN, s. m. Propos étranger à la chose dont on parle.

ALIDADE, s. m. Règle qui tourne sur le centre d'un instrument à mesurer les angles.

ALIÉNABLE, adj. Qu'on peut aliéner.

ALIÉNATION, s. f. Transport de propriété d'un fonds. Eloignement des personnes les unes des autres. Folie.

ALIÉNER, v. a. M. s.

ALIGNEMENT, s. m. Action d'aligner. Ligne tirée pour y parvenir.

ALIGNER, v. a. Ranger sur une ligne.

ALIMENT, s. m. Nourriture. Au pl. Tout ce qu'il faut pour l'entretien de quelqu'un.

ALIMENTAIRE, adj. Destiné pour les alimens.

ALIMENTER, v. a. Nourrir.

ALIMENTEUX, **EUSE**, adj. Méd. Qui nourrit.

ALINÉA, loc. adv. lat. A la ligne.

ALIQUANTE, adj. Math. Se dit des parties qui ne sont pas exactement contenues dans un tout.

ALIQUOTE, s. et adj. Partie aliquote est celle qui est contenue un certain nombre de fois sans fraction dans un tout.

ALITER, v. pr. Se mettre ou se tenir au lit.

ALIZE, s. f. Petit fruit rouge aigre.

ALIZÉ, adj. m. *Vents alizés*, vents réguliers qui soufflent de l'est à l'ouest entre les tropiques.

ALIZIER, sub. m. Arbre qui porte les alizes.

ALKERMÈS, s. m. Préparation dont le kermès est la base.

ALLAITEMENT, s. m. Action d'

ALLAITER, v. a. Nourrir de son lait.

ALLANT, s. m. Qui va et vient.

ALLANT, **ANTE**, adjec. Qui aime à marcher, à courir.

ALLÈCHEMENT, s. m. Attrait.

ALLÉCHER, v. a. Attirer par le plaisir, la douceur, la séduction.

ALLÉE, s. f. Passage plus ou moins étroit pour aller de la rue à son domicile. Promenade en longueur entre deux rangs d'arbres.

ALLÉGATION, s. f. Citation d'une autorité, d'un fait. Proposition mise en avant.

ALLÉGE, s. f. Petit bâtiment à la suite d'un grand pour le décharger de ce qu'il a de trop.

ALLÉGEANCE, s. f. Adoucissement.

ALLÉGEMENT, s. m. Soulagement.

ALLÉGER, v. a. Décharger en partie d'un fardeau. Fig. Adoucir le mal, la douleur.

ALLÉGORIE, sub. f. Fiction qui présente à l'esprit un objet pour lui en désigner un autre.

ALLÉGORIQUE, adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORISER, v. a. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORIQUEMENT, adv. D'une manière allégorique.

ALLÉGORISEUR, s. m. Qui allégorise. Se dit ironiquement.

ALLÉGORISTE, s. m. Celui qui explique suivant le sens allégorique.

ALLÉGRO, adv. et s. m. Mus. Qui indique un mouvement vif et gai.

ALLÉGRESSE, s. f. Joie qui éclate au dehors. Joie publique.

ALLÉGUER, v. a. Citer une autorité, mettre en avant.

ALLÉLUIA, s. m. (On pron. *uya*.) Mot hébreu dont les Chrétiens se servent pour exprimer leur joie. Bot. Petite plante qui fleurit vers Pâque.

ALLEMAND, ANDE, s. Qui appartient à l'Allemagne. Adj. *Langue allemande.*

ALLEMANDE, s. f. Danse et chant dans le genre allemand.

ALLER, v. n. *Je vais* ou *je vas, tu vas, il va; nous allons, vous allez, ils vont. Je suis allé. J'irai. Que j'aille*, etc. *Que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Se transporter d'un lieu dans un autre. Tendre à, convenir à. Être dans un bon ou dans un mauvais état. — *aux voix*, les recueillir. Avec un infinitif, se mettre en mouvement pour, être sur le point de : *Il va se promener; le jour va finir.* Avec un gérondif, sert à lui donner plus de force : *L'intérêt va croissant. Il y va de*, il s'agit de. *Se laisser aller à*, se livrer à. *S'en aller*, partir, s'écouler, se dissiper.

ALLER, s. m. Le pis aller. L'aller et le venir.

ALLEU, s. m. *Franc-alleu*, terre exempte de droits féodaux.

ALLIAGE, s. m. Combinaison de métaux. Fig. Mélange.

ALLIAIRE, subs. f. Sorte de plante qui, étant pilée, rend une odeur d'ail.

ALLIANCE, s. f. Union entre deux familles par mariage. Confédération des états. Affinité spirituelle entre parrains et marraines, etc. Mélange quelconque. Fig. Bague d'or et d'argent entrelacés.

ALLIÉ, s. m. Joint par affinité. Confédéré.

ALLIER, v. a. Combiner ensemble les métaux. V. pron. S'unir à une famille par mariage. Se liguer, en parlant des états.

ALLIER, s. m. Filet à prendre les perdrix.

ALLOBROGE, s. m. Ancien peuple du Dauphiné et de la Savoie. Fam. Homme grossier et difficile.

ALLOCATION, s. f. Se dit d'un article qu'on passe en compte.

ALLOCUTION, subs. f. Harangue des généraux romains.

ALLODIAL, ALE, adj. En franc-alleu.

ALLODIALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est en franc-alleu.

ALLONGE, s. f. Pièce mise pour allonger des rideaux, une table, etc.

ALLONGEMENT, s. m. Augmentation de longueur. Lenteur affectée.

ALLONGER, v. a. Rendre plus long.

ALLOUABLE, adj. Qu'on peut

ALLOUER, v. a. Approuver une dépense employée dans un compte. Ppe. *Alloué, ée.*

ALLUMER, v. a. Mettre le feu à. Fig. Exciter, enflammer.

ALLUMETTE, s. f. Brin de bois soufré pour allumer des bougies.

ALLUMEUR, s. m. Celui qui allume.

ALLURE, s. f. Façon de marcher, surtout des chevaux. Fig. Conduite dans les affaires.

ALLUSION, s. f. Rhét. Fig. Qui indique le rapport d'une chose à une autre.

ALLUVION, s. f. Accroisse-

ment de terrain produit lentement par les eaux.

ALMADIE, s. f. Mar. Petite barque d'écorce d'arbre.

ALMAGESTE, s. m. Recueil d'observations astronomiques.

ALMANACH, s. m. (On pron. *almana*.) Calendrier.

ALMANDINE, s. f. Sorte de rubis.

ALOÈS, s. m. Genre de plante dont le suc est très-amer.

ALOI, s. m. Titre que doivent avoir l'or et l'argent. Fig. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose.

ALOPÉCIE, s. f. Méd. Chute des cheveux.

ALORS, adv. En ce temps-là, en ce cas.

ALOSE, s. f. Poisson de-mer.

ALOUETTE, s. f. Petit oiseau du genre de ceux qui font leur nid dans les grains.

ALOURDIR, v. act. Rendre lourd.

ALOYAU, s. m. Pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALPES, s. f. pl. Très-hautes montag. qui séparent la France de l'Italie et de la Suisse.

ALPHA, s. m. Première lettre de l'alphabet grec.

ALPHABET, s. m. Suite de toutes les lettres d'une langue.

ALPHABÉTIQUE, adj. Selon l'ordre de l'alphabet.

ALPHABÉTIQUEMENT, adv. D'une manière alphabétique.

ALQUIFOUX, s. m. Mine de plomb.

ALTÉRABLE, adj. Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, ANTE, adj. Qui cause la soif.

ALTÉRATION, s. f. Changement en mal. Falsification. Emotion d'esprit. Grande soif.

ALTERCAS, s. m. (st. marot.) M. s. qu'

ALTERCATION, s. f. Débat, contestation.

ALTÉRER, v. a. Changer l'état d'une chose. Troubler, émouvoir. Causer de la soif. Falsifier. V. pron. Se corrompre.

ALTERNAT, s. m. Action, droit d'alterner.

ALTERNATIF, IVE, adj. Se dit de deux choses qui ont lieu l'une après l'autre.

ALTERNATIVE, s. f. Option entre deux choses.

ALTERNATIVEMENT, adv. Tour à tour.

ALTERNER, v. n. Se dit de deux personnes qui exercent un même emploi d'année en année, etc.

ALTESSE, s. f. Titre d'honneur.

ALTHAEA, s. f. Guimauve.

ALTIER, IÈRE, adjec. Fier, superbe.

ALUDE, s. f. Basane colorée dont on couvre les livres.

ALUDEL, s. m. Chim. Vaisseau sublimatoire.

ALUMELLE, s. f. Lame de couteau. V. m.

ALUMINE, s. f. Chim. Terre, argile pure, base de l'alun.

ALUMINEUX, EUSE, adjec. Qui est de la nature de l'

ALUN, s. m. Sel neutre d'un goût austère et astringent.

ALUNER, v. a. Tremper dans de l'eau d'alun.

ALVÉOLAIRE, adj. Qui appartient à l'

ALVÉOLE, s. m. Cellule des abeilles, des guêpes. Trous où les dents sont placées.

AMABILITÉ, s. f. Qualité aimable.

AMADIS, s. m. (Le *s* se pron.) Bouts de manches boutonnés sur le poignet.

AMADOU, s. m. Mèche d'agaric qui prend feu aisément.

AMADOUER, v. a. Flatter, caresser pour attirer à soi.

AMAIGRIR, v. a. et n. Rendre maigre.

AMAIGRISSEMENT, sub. m. Passage de l'embonpoint à la maigreur.

AMALGAME, s. m. Combinaison d'un métal avec le mercure. On dit même *Amalgamation*, s. f. l'action d'

AMALGAMER, v. a. Faire un amalgame.

AMANDE, s. f. Fruit de l'amandier.

AMANDÉ, s. m. Boisson de lait et d'amandes broyées et passées.

AMANDIER, s. m. Arbre qui porte les amandes.

AMANT, ANTE, s. Celui ou celle qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe.

AMARANTE, sub. f. Fleur d'automne, d'un rouge pourpré.

AMARINER, v. a. Remplacer l'équipage d'un vaisseau pris.

AMARRAGE, s. m. Ancrage d'un vaisseau. Attache de ses agrès avec des cordages.

AMARRE, s. f. Cordage servant à l'amarrage.

AMARRER, v. a. (La pron. est longue dans ces trois mots.) Lier avec l'amarre.

AMAS, s. m. Assemblage de choses ou de personnes.

AMASSER, v. a. et pron. M. s.

AMATEUR, s. m. Qui aime les beaux-arts sans en faire son état.

AMATIR, v. a. Oter le poli à l'or ou à l'argent.

AMAZONE, sub. f. (le *o* est long.) Femme d'un courage mâle et guerrier.

AMBAGES, s. f. pl. (Le *s* se pron.) Circonlocutions. Peu usité.

AMBASSADE, s. f. Mission et emploi d'un

AMBASSADEUR, s. m. Envoyé, avec caractère de représentant, par une puissance à une autre.

AMBASSADRICE, subs. fém. Femme d'un ambassadeur.

AMBE, s. m. Combinaison de deux numéros pris à la loterie et sortis ensemble de la roue de fortune.

AMBESAS, s. m. *V.* BESET.

AMBIANT, ANTE, adj. Phys. Qui enveloppe. *Fluide ambiant.*

AMBIDEXTRE, adj. Qui se sert également des deux mains.

AMBIGU, UË, adj. S'applique à un mot ou phrase à deux sens. S. m. Repas où l'on sert à la fois la viande et les fruits. Fig. Mélange de choses opposées.

AMBIGUITÉ, s. f. Double sens d'une phrase.

AMBIGUMENT, adv. D'une manière ambiguë.

AMBITIEUSEMENT, adver. Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE, s. et adj. Qui a de l'

AMBITION, s. f. Desir immodéré de puissance, de gloire, etc. Se prend aussi en bonne part.

AMBITIONNER, v. a. Rechercher avec empressement.

AMBLE, s. m. Allure du cheval entre le pas et le trot.

AMBLER, v. n. Aller à l'amble. V. m.

AMBLYGONE, adj. Qui a un angle obtus.

AMBLYOPIE, s. f. Méd. Obscurcissement et affoiblissement de la vue.

AMBON, s. m. Tribune. Jubé d'une église.

AMBOUCHOIRS, s. m. pl. Moule que l'on met dans les bottes molles pour les maintenir dans leur largeur.

AMBRE, s. m. Substance résineuse et fort odoriférante. *Ambre gris* ou *jaune.*

AMBRER, v. act. Parfumer d'ambre.

AMBRETTE, s. f. Petite fleur qui a l'odeur de l'ambre.

AMBROISIE, s. f. La nourriture des dieux.

AMBULANT, ANTE, adj. Qui n'est pas fixe dans un lieu.

AMBULATOIRE, adj. Se dit d'une juridiction qui change le lieu de ses séances. Volonté sujette à changer.

ÂME, s. f. Principe de la vie. Conscience, cœur, sentiment. Personne. Au fig. Centre, mobile. Ame d'un instrument à cordes, etc.

AMÉLIORATION, s. f. Changement en bien.

AMÉLIORER, v. a. Rendre meilleur.

AMEN, (Le *n* se pron.) Mot hébreu, qui signifie *ainsi soit-il*.

AMÉNAGEMENT, s. m. E. et f. Distribution des bois en coupes réglées.

AMENDABLE, adj. Sujet à l'amende. Qui peut se corriger.

AMENDE, s. f. Peine pécuniaire ou infamante.

AMENDEMENT, s. m. Changement en mieux.

AMENDER, v. a. Condamner à l'amende. Rendre meilleur, corriger. V. pron. Se corriger.

AMENER, v. a. Conduire au lieu où est celui qui parle, ou dont on parle. Tirer à soi. Faire condescendre à. Fig. Faire venir à propos. V. n. Baisser pavillon et se rendre. Mar.

AMÉNITÉ, s. f. Agrément de l'air, d'un lieu. Fig. Des mœurs, du style.

AMENUISER, v. a. Rendre moins épais.

AMER, **ÈRE**, adj. Qui a une saveur rude et désagréable. Fig. Douloureux, dur, piquant. S. m. Ce qui est amer.

AMÈREMENT, adv. Fig. Douloureusement.

AMÉRIQUE. L'une des quatre parties du monde.

AMERTUME, s. f. Saveur désagréable, telle que celle de l'absinthe. Fig. Peine d'esprit, affliction.

AMÉTHYSTE, subs. f. Pierre précieuse de couleur violette.

AMEUBLEMENT, subs. m. Assortiment de meubles d'une chambre.

AMEUBLISSEMENT, sub. m. Action d'

AMEUBLIR, v. a. T. de pal. Rendre un effet de nature mobiliaire. — *des terres*, les rendre plus meubles, plus légères.

AMEUTER, v. a. Former des chiens en meute. Fig. Attrouper pour un mauvais dessein.

AMI, **IE**, s. Celui ou celle avec qui on est lié d'une affection réciproque. T. de familiar. *Amie* autrefois se prenoit pour maîtresse. Le mot *Ami, ie* s'étend aux animaux, aux fleurs, aux couleurs.

AMIABLE, adj. Doux, gracieux. *A l'amiable*, adv., sans procès.

AMIABLEMENT, adv. D'une façon amiable.

AMIANTE, s. m. Substance minérale et fibreuse dont on peut faire de la toile incombustible.

AMICAL, **ALE**, adj. Qui part de l'amitié.

AMICALEMENT, adv. Avec amitié.

AMICT, s. m. (On ne prononce pas le *c*.) Linge qui couvre la tête et les épaules du prêtre à la messe.

AMIDON, s. m. Pâte de fleur de froment qui sert à faire l'empois et la poudre à poudrer.

AMIDONNIER, s. m. Faiseur et marchand d'amidon.

A-MI-LA. T. de mus. qui désigne la note *la*. *Cet air est en a-mi-la*.

AMINCIR, v. a. Rendre plus mince.

AMIRAL, s. m. Chef suprême des forces navales d'un état. Principal vaisseau d'une flotte.

AMIRAUTÉ, subs. f. Charge d'amiral. Siége de sa juridiction.

AMITIÉ, s. f. Affection que l'on a pour quelqu'un, et qui d'ordinaire est mutuelle. Plaisir, faveur.

AMMAN, s. m. Titre de dign. en Suisse.

AMMI, s. m. Genre de plante aromatique.

AMMON, s. f., (*Corne d'*) Nom donné à une coquille en spirale.

AMMONIAC, AQUE, adject. Sorte de sel et de gemme.

AMNIOS, s. m. (Le *s* se pron.) Anat. Enveloppe immédiate du fœtus.

AMNISTIE, subs. f. Pardon qu'accorde le souverain aux rebelles et aux déserteurs.

AMODIATEUR, s. m. Qui prend à ferme.

AMODIATION, s. f. Bail à ferme.

AMODIER, v. a. Affermer une terre en grains ou en argent.

AMOINDRIR, v. a. et pron. Diminuer.

AMOINDRISSEMENT, s. m. Diminution.

AMOLLIR, v. act. et pron. Rendre ou devenir mou.

AMOLLISSEMENT, s. m. Action d'amollir.

AMONCELER, v. a. Entasser.

AMONT, adv. Mar. En remontant. *Vent d'amont,* d'orient.

AMORCE, s. f. Appât pour prendre les oiseaux, les poissons, etc. Poudre à canon qu'on met dans le bassinet d'une arme à feu. Fig. Tout ce qui flatte et attire.

AMORCER, v. a. M. s.

AMORÇOIR, s. m. Outil pour commencer les trous dans le bois.

AMORTIR, v. act. et pron. Rendre moins violent, moins âcre. — *une rente,* l'éteindre, en remboursant le capital.

AMORTISSEMENT, subs. m. Rachat, extinction d'une rente. Archit. Le comble d'un bâtiment.

AMOUR, s. m. Vif attachement. Passion d'un sexe pour l'autre. Il est quelquefois f. au sing. en poésie, et presque toujours f. au pl., même en prose.

AMOUR-PROPRE, s. m. Sentiment de préférence pour soi.

AMOURACHER *de*, v. pron. Prendre une passion folle. Fam.

AMOURETTE, s. f. Attachement foible et passager.

AMOUREUSEMENT, adver. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE, adj. Qui aime avec passion.

AMOVIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

AMOVIBLE, adj. Qu'on peut destituer, ôter d'un poste.

AMPELITE, s. m. Terre bitumineuse dissoluble dans l'huile, de laquelle on se sert pour teindre les cheveux.

AMPHIBIE, adj. Qui vit sur la terre et dans l'eau.

AMPHIBOLOGIE, s. f. Double sens d'une phrase mal construite.

AMPHIBOLOGIQUE, adjec. Obscur, à deux sens.

AMPHIBOLOGIQUEMENT, adv. M. s.

AMPHICTYONS, subs. m. pl. Représentans des villes grecques, qui avoient droit de suffrage dans le conseil général de la nation.

AMPHIGOURI, s. m. Discours qui n'a ni ordre ni sens.

AMPHIGOURIQUE, adject. M. s.

AMPHISCIENS, adj. m. pl. T. de Géogr. Habitans de la zone torride, dont l'ombre tombe tantôt vers le midi, tantôt vers le nord.

AMPHITHÉÂTRE, subs. m. Vaste édifice où les Romains assistoient aux combats des gladiateurs et des bêtes. Parmi nous, lieu élevé vis-à-vis du théâtre.

AMPHORE, s. f. Vase. Mesure des liquides des Romains.

AMPLE, adj. Long et large.

AMPLEMENT, adverb. D'une manière ample.

AMPLEUR, subs. f. Etendue d'habits, de meubles.

AMPLIATIF, IVE, adj. Qui augmente, qui étend.

AMPLIATION, s. f. Double d'un acte.

AMPLIER, v. a. Augmenter.

AMPLIFICATEUR, s. m. Qui

amplifie. Se prend en mauvaise part.

AMPLIFICATION, s. f. Rhét. Discours où l'on étend le sujet donné.

AMPLIFIER, v. act. Etendre par le discours, exagérer.

AMPLISSIME, superl. Très-ample. Titre d'honneur du recteur de l'université de Paris.

AMPLITUDE, s. f. Portée horizontale d'une bombe. L'arc de l'horizon compris entre les points où un astre se lève, se couche, et celui où se lève et se couche le soleil.

AMPOULE, s. f. Petite tumeur pleine d'eau sur la peau. Fiole où l'on conservoit l'huile pour le sacre des rois de France.

AMPOULÉ, ÉE, adj. Enflé. Se dit du style.

AMPOULETTE, s. f. Mar. Horloge à sable.

AMPUTATION, s. f. Action d'

AMPUTER, v. a. Chir. Couper, retrancher.

AMULETTE, s. m. Figure ou caractère qu'on porte sur soi. Prétendu préservatif.

AMURER, v. a. Mar. Bander les cordages des voiles.

AMURES, s. f. pl. Trous pratiqués pour amurer.

AMUSANT, ANTE, adj. Qui amuse.

AMUSEMENT, s. m. Ce qui sert à

AMUSER, v. a. Divertir, donner de l'agrément, distraire, faire perdre le temps. Donner de fausses espérances. V. pron. Passer le temps gaiement.

AMUSETTE, s. f. Petit amusement. Fam.

AMUSEUR, s. m. Qui amuse, qui trompe.

AMUSOIRE, s. f. Moyen d'arrêter, de distraire. Peu usité.

AMYGDALE, s. f. Glandes de la gorge sous la luette.

AMYGDALOÏDE, s. f. Pierre qui ressemble à une amande.

AN, s. m. Temps que le soleil met à parcourir le zodiaque.

ANA, s. m. Recueil de pensées, de traits, etc.

ANABAPTISTES, s. m. plur. (Le *p* ne sonne pas.) Hérétiques qui ne baptisent les enfans qu'à l'âge de raison, ou qui rebaptisent ceux qui n'ont pas été baptisés à leur manière.

ANACARDE, s. m. Espèce de noix.

ANACHORÈTE, s. m. (Le *h* ne se pron. pas.) Celui qui vit retiré du monde.

ANACHRONISME, subs. m. Faute contre la chronologie.

ANACRÉONTIQUE, adject. (*Poésie*) Dans le goût de celles d'Anacréon.

ANAGALLIS, s. m. *V.* MOURON.

ANAGOGIQUE, adj. Théol. Ne se dit guère qu'en cette phrase : *Interprétation anagogique*, ou dans le sens mystique.

ANAGRAMMATISER, v. a. Faire des anagrammes.

ANAGRAMMATISTE, s. m. Faiseur d'

ANAGRAMME, s. f. Transposition de lettres qui, dans un mot ou une phrase, fait trouver un autre mot ou un autre sens.

ANAGYRIS, s. m., ou *Bois puant*. Arbre du midi de l'Europe, dont les feuilles, froissées dans les mains, rendent une odeur désagréable.

ANALECTES, s. f. pl. Fragmens choisis d'un auteur.

ANALÈME, s. m. T. de sphère.

ANALEPTIQUE, adjec. Méd. Restaurant.

ANALISE, s. f. Résolution d'un corps, d'un discours dans ses élémens. Résolution des problèmes de mathématiques par l'algèbre. Log. Méthode de résolution qui remonte des effets aux causes.

ANALISER, v. a. Faire l'analise.

ANALISTE, s. m. Versé dans l'analise mathématique.

ANALITIQUE, adj. Qui tient de l'analise.

ANALITIQUEMENT, adver. Par analise.

ANALOGIE, s. f. Rapport, ressemblance.

ANALOGIQUE, adj. Qui a du rapport.

ANALOGIQUEMENT, adver. Par analogie.

ANALOGISME, s. m. Argument de la cause à l'effet, ou de l'effet à la cause, etc.

ANALOGUE, adj. Qui a de l'analogie.

ANAMORPHOSE, s. f. Tableau qui, à différentes distances, représente différens objets.

ANANAS, s. m. Plante et fruit d'Amérique, d'un goût exquis.

ANAPESTE, s. m. Genre de pied dans les vers grecs ou latins.

ANAPHORE, sub. f. Fig. de Rhét. Répétition.

ANARCHIE, s. f. Etat sans gouvernement.

ANARCHIQUE, adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHISTE, s. Partisan de l'anarchie.

ANASARQUE, s. f. Enflure de toute l'habitude du corps.

ANASTOMOSE, sub. f. Anat. Abouchement de deux vaisseaux.

ANASTOMISER, v. pron. Se joindre par les extrémités.

ANATHÉMATISER, v. a. Excommunier.

ANATHÈME, s. m. Excommunication.

ANATOCISME, s. m. Usure qui consiste à prendre l'intérêt de l'intérêt.

ANATOMIE, s. f. Dissection du corps d'un animal. Art de disséquer.

ANATOMIQUE, adj. Qui tient de l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT, adv. D'une manière anatomique.

ANATOMISER, v. a. Faire l'anatomie. Examiner en détail.

ANATOMISTE, s. m. Savant en anatomie.

ANCÊTRES, s. m. pl. Ceux de qui on descend; ceux qui ont vécu avant nous.

ANCHE, s. f. Petit tuyau plat par lequel on souffle dans les bassons, les hautbois, etc. Demi-tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue. Conduit par lequel la farine tombe dans la huche.

ANCHOIS, s. m. Petit poisson de mer.

ANCIEN, ENNE, adj. Qui est depuis long-temps. Qui n'est plus en charge.

ANCIENNEMENT, adv. Autrefois.

ANCIENNETÉ, s. f. Antiquité. Priorité de réception dans une compagnie.

ANCILES, s. m. pl. Boucliers que les Romains croyoient tombés du ciel.

ANCOLIE, s. f. Plante qu'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur.

ANCRAGE, s. m. Lieu propre à ancrer.

ANCRE, s. f. Machine de fer qu'on jette au fond de l'eau pour fixer les navires.

ANCRER, v. n. Jeter l'ancre. V. pron. S'établir. Fig.

ANDABATE, s. m. Gladiateur qui combattoit les yeux bandés.

ANDAIN, s. m. Ce qu'un faucheur peut faucher à chaque pas

ANDANTE, s. m. et adv. (On pron. *té*.) Mot italien qui indique qu'un air doit être joué d'un mouvement modéré.

ANDOUILLE, s. f. Boyau de porc garni de la chair du même animal.

ANDOUILLER, s. m. Petite corne qui vient au bois du cerf.

ANDOUILLETTE, s. f. Petite andouille.

ANDROGYNE, s. m. Qui est des deux sexes.

ANDROÏDE, s. m. Automate.

ANDROMÈDE, s. f. Constellation.

ÂNE, s. m. Bête de somme à longues oreilles. Fig. Stupide, ignorant.

ANÉANTIR, v. act. Réduire au néant. V. pron. Se dissiper. S'humilier devant Dieu.

ANÉANTISSEMENT, s. m. S. du v.

ANECDOTE, s. f. et adj. Particularité peu connue.

ANECDOTIER, s. m. Conteur d'anecdotes.

ÂNÉE, s. f. Charge d'un âne.

ANÉMOMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer la vitesse et la direction du vent.

ANÉMONE, s. f. Genre de fleur printanière.

ÂNERIE, s. f. Grande ignorance de ce qu'on doit savoir. Fam.

ÂNESSE, subs. f. Femelle de l'âne.

ANÉVRISME, s. m. Tumeur causée par la dilatation ou par la rupture des tuniques d'une artère.

ANFRACTUEUX, EUSE, adj. Plein de détours.

ANFRACTUOSITÉ, s. f. Détour.

ANGE, s. m. Se dit des esprits qui composent la hiérarchie céleste. Personne très-pieuse.

ANGÉLIQUE, adj. Qui appartient à l'ange. Parfait, excellent. Plante odorante dont on confit la tige.

ANGELOT, s. m. Petit fromage de Normandie. Monnoie qui a eu cours sous Philippe de Valois.

ANGELUS, s. m. Prière catholique qu'on fait le matin, à midi et au soir.

ANGINE, s. f. Méd. Inflammation de la gorge.

ANGIOLOGIE, s. f. Traité des vaisseaux du corps humain.

ANGIOSPERME, adjec. Epithète que les botanistes donnent à certaines plantes.

ANGIOTOMIE, s. f. Dissection ou ouverture des vaisseaux du corps.

ANGLE, s. m. Ouverture de deux lignes qui se coupent.

ANGLET, s. m. Archit. Petite cavité taillée en angle droit.

ANGLEUX, EUSE, adj. Se dit des noix qu'on détache avec peine de leurs coquilles.

ANGLICAN, ANE, adj. Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre.

ANGLICISME, s. m. Locution angloise.

ANGLOIS, OISE, s. et adj. Habitant d'Angleterre.

ANGLOMANE, s. m. Admirateur outré des usages d'Angleterre.

ANGLOMANIE, s. f. Fureur d'imiter les Anglois.

ANGOISSE, s. f. Grande affliction d'esprit.

ANGON, s. m. Javelot des Francs.

ANGUILLADE, s. f. Coup de peau d'

ANGUILLE, subs. f. Poisson d'eau douce long et menu.

ANGULAIRE, adj. Qui a des angles.

ANGULEUX, EUSE, adjec. Dont la surface a plusieurs angles.

ANGUSTICLAVE, s. m. Tunique des anciens chevaliers romains.

ANGUSTIÉ, IÉE, adj. Etroit. Se dit d'un chemin. V. m.

ANICROCHE, s. f. Obstacle. Fam.

ÂNIER, IÈRE, s. Conducteur d'ânes.

ANIMADVERSION, s. f. Censure verbale.

ANIMAL, s. m. Être organisé et sensible. Fig. Homme stupide ou grossier.

ANIMAL, ALE, adj. Qui appartient à l'animal.

ANIMALCULE, s. m. Petit

animal qu'on ne voit qu'au microscope.

ANIMATION, s. f. T. didact. Union de l'âme au corps.

ANIMER, v. act. Donner le principe de la vie à un corps organisé. Exciter, irriter. Donner de l'action, de la force aux personnes ou aux choses, comme au style, etc.

ANIMOSITÉ, s. f. Haine et désir de nuire.

ANIS, s. m. Plante et graine aromatique. *Dragée d'anis.*

ANISER, v. act. Recouvrir d'une couche d'anis.

ANISETTE, subs. f. Liqueur d'anis.

ANKILOGLOSSE, s. m. Vice du filet de la langue.

ANKILOSE, s. f. Privation du mouvement des articulations.

ANNAL, ALE, adj. Qui dure un an.

ANNALES, s. f. pl. Histoire qui rapporte les faits année par année.

ANNALISTE, s. m. Celui qui écrit des annales.

ANNATE, s. f. Revenu d'une année que l'ancien concordat accordoit au pape pour les bulles des évêchés, abbayes, etc.

ANNEAU, s. m. Cercle d'une matière dure qui sert à attacher. Bague. On dit *Frisé par anneaux.*

ANNÉE, s. f. Durée de la révolution de la terre autour du soleil.

ANNELER, v. a. Boucler les cheveux.

ANNELET, s. m. Archit. et Blas. Petit anneau.

ANNELURE, s. f. Frisure par anneaux.

ANNEXE, s. f. Ce qui est uni à un bien, à une église paroissiale.

ANNEXER, v. a. Unir, attacher.

ANNIHILATION, s. f. Anéantissement.

ANNIHILER, v. a. Anéantir.

ANNIVERSAIRE, s. m. et adj. Qui se fait le même jour d'année en année.

ANNONCE, s. f. Publication.

ANNONCER, v. a. Faire savoir, publier, prédire. Avertir de.

ANNONCIATION, s. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer l'Incarnation. Jour où l'église le célèbre.

ANNOTATEUR, s. m. Celui qui fait des notes, des remarques.

ANNOTATION, subs. f. Remarque sur un livre. Inventaire de biens saisis.

ANNOTER, v. act. Marquer l'état des biens saisis par la justice.

ANNUAIRE, s. m. Calendrier.

ANNUEL, ELLE, s. m. et adj. Qui dure un an, qui revient tous les ans.

ANNUELLEMENT, adverbe. Chaque année.

ANNUITÉ, s. f. Emprunt où l'on paie tous les ans, jusqu'à la libération, une portion du capital avec les intérêts.

ANNULAIRE, adj. Se dit du quatrième doigt où se met l'anneau, et d'une éclipse du soleil[1], où l'on ne voit de son disque qu'un anneau lumineux.

ANNULATION, s. f. Action d'

ANNULER, v. a. Rendre nul.

ANOBLIR, v. a. Faire noble.

ANOBLI, IE, s. et ppe. Celui, celle qu'on vient d'anoblir.

ANOBLISSEMENT, s. m. Action d'anoblir.

ANODIN, INE, s. m. et adj. N'est d'usage qu'en médec. Calmant.

ANOMAL, ALE, adj. Dans le sens d'

ANOMALIE, s. f. Irrégularité dans la conjugaison ou la déclinaison des verbes, dans les fièvres ou le pouls.

ANOMALISTIQUE, adjectif. (*Année*) Astr. Temps que la terre met à revenir d'un point de son orbite au même point.

ÂNON, s. m. Petit de l'âne.

ANONIME, s. m. et adj. Sans nom.

ÂNONNEMENT, s. m. Act. d'

ÂNONNER, v. a. Lire, répondre avec peine et en hésitant. Fam.

ANSE, subs. f. Partie courbée d'un vase, par laquelle on le prend. Golfe peu profond.

ANSPESSADE, s. m. Soldat qui aide et remplace le caporal.

ANTAGONISTE, s. m. Adversaire.

ANTANACLASE, s. f. Rhét. Répétition d'un même mot dans différens sens.

ANTARCTIQUE, adj. Opposé au pôle Arctique ou septentrional.

ANTÉCÉDEMMENT, adver. Avant.

ANTÉCÉDENT, ENTE, adj. Qui précède en temps ou ordre de discours.

ANTECHRIST, s. m. Séducteur qui viendra à la fin du monde corrompre les fidèles.

ANTÉDILUVIEN, IENNE, adj. Qui a précédé le déluge.

ANTENNE, s. f. Vergue. Au pl. Cornes de quelques insectes.

ANTÉPÉNULTIÈME, s. et adj. Qui précède le pénultième.

ANTÉRIEUR, EURE, adjec. Qui précède en ordre de temps.

ANTÉRIEUREMENT, adver. récédemment.

ANTÉRIORITÉ, s. f. Priorité de temps.

ANTHOLOGIE, s. f. Choix de fleurs. Se dit d'un recueil de petites pièces de poésie choisies.

ANTHRAX, s. m. Méd. Espèce de bubon.

ANTHROPOLOGIE, s. f. Figure par laquelle l'Écriture Sainte attribue à Dieu des actions, des affections humaines.

ANTHROPOMORPHISME, s. mas. Opinion des

ANTHROPOMORPHITES, s. m. Hérétiques qui donnent à Dieu la forme humaine.

ANTHROPOPHAGE, s. m. et adj. Mangeur d'hommes.

ANTI, prépos. qui entre dans la composition de plusieurs mots. Elle marque opposition ou antériorité.

ANTICHAMBRE, s. f. Pièce qui précède la chambre.

ANTICHRÉTIEN, IENNE, s. et adj. Opposé au christianisme.

ANTICIPATION, s. f. Action d'anticiper. Usurpation. Fig. de rhét., où l'on réfute d'avance ce qui peut être objecté.

ANTICIPER, v. a. Prévenir, devancer. Se dit du temps et des choses dont on prévient l'époque. Exige la prépos. *sur*.

ANTIDATE, s. f. Date mise à un jour antérieur à celui de l'acte.

ANTIDATER, v. act. Mettre une antidate.

ANTIDOTE, sub. m. Contre-poison.

ANTIENNE, s. f. Verset qui s'annonce avant le chant d'un psaume.

ANTIFÉBRILE, s. m. et adj. Bon contre la fièvre.

ANTILOGIE, s. f. T. didact. Contradiction dans les idées d'un même discours.

ANTIMOINE, s. m. Demi-métal employé dans la pharmacie.

ANTINOMIE, s. f. Contradiction vraie ou apparente entre deux lois.

ANTIPAPE, s. m. Concurrent illégitime du pape.

ANTIPATHIE, s. f. Aversion naturelle et non raisonnée pour les personnes, les animaux ou les choses.

ANTIPATHIQUE, adj. Contraire, opposé.

ANTIPÉRISTALTIQUE, adj. Anat. Opposé au mouvement péristaltique ou des intestins.

ANTIPÉRISTASE, s. f. Action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de

l'autre : ainsi, suivant les péripatéticiens, le feu est plus ardent l'hiver que l'été.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE, adj. Bon contre la peste.

ANTIPHONAIRE ou ANTIPHONIER, sub. m. Livre d'antiennes.

ANTIPHRASE, s. f. Ironie, contre-vérité.

ANTIPHYSIQUE, adj. Contre nature.

ANTIPODE, s. m. Qui habite un lieu de la terre diamétralement opposé à celui dont on parle. Fig. *L'antipode du bon sens.*

ANTIQUAILLE, s. f. Chose vieille, de peu de valeur.

ANTIQUAIRE, s. m. Qui a la connoissance des monumens antiques.

ANTIQUE, adj. Fort ancien. Subs. m. *Etudier, copier l'antique.* S. f. Médaille, statue antique. *A l'antique,* à la manière antique.

ANTIQUITÉ, s. f. Ancienneté fort reculée. Ceux qui ont vécu avant l'ère moderne. Au pl. *Monumens antiques.*

ANTISCORBUTIQUE, adjec. Bon contre le scorbut.

ANTISEPTIQUE, adj. Bon contre la putridité.

ANTISIPHILITIQUE, adjec. Antivénérien.

ANTISPASTIQUE, adj. Méd. Qui détourne les humeurs.

ANTISTROPHE, s. f. Seconde stance des chœurs dans les pièces dramatiques grecques.

ANTITHÈSE, s. f. Opposition de pensées ou de mots.

ANTITHÉTIQUE, adj. Qui tient de l'antithèse.

ANTIVÉNÉRIEN, ENNE, adj. Propre à guérir les maux vénériens.

ANTONOMASE, s. f. Substitution du nom appellatif au nom propre. *L'orateur,* pour Cicéron.

ANTRE, s. m. Caverne, grotte faite par la nature.

ANUITER, v. pron. S'exposer à être surpris en chemin par la nuit.

ANUS, s. m. Anat. Fondement. Orifice du rectum.

ANXIÉTÉ, s. f. Peine, embarras d'esprit.

AORISTE, s. m. T. pris du grec. Indéfini. Il se dit en françois du passé simple. *j'aimai, je lus.*

AORTE, s. f. Anat. Artère qui part du cœur.

AOÛT, s. m. (On pron. *oût.*) Huitième mois de l'année.

AOÛTÉ, ÉE, ppe. du v. inusité *Aoûter.* (On pron. le *a.*) Mûri par la chaleur du mois d'août.

AOÛTERON, s. m. (On pron. *ou.*) Ouvrier loué pour les travaux du mois d'août.

APAISER, v. a. et pron. Calmer.

APANAGE, s. m. Ce qu'un souverain donne à ses puinés pour leur partage.

APANAGER, v. a. Donner un apanage.

APANAGISTE, s. m. Qui a un apanage.

APARTÉ, s. m. pris du latin. Ce qu'un acteur dit à part sur la scène. (Il ne prend pas le *s* au plur.)

APATHIE, sub. f. Indolence. Insensibilité de l'âme.

APATHIQUE, adj. Qui n'est ému de rien.

APEPSIE, Méd. Impossibilité de digérer.

APERCEVABLE, adj. Qui peut être aperçu.

APERCEVOIR, v. act. Commencer à voir, découvrir. V. pro. Remarquer. Ppe. *Aperçu, ue.* S. m. Première vue. Exposé sommaire d'une affaire.

APÉRITIF, IVE, adj. Méd. Qui facilite les sécrétions. Il est aussi s. m. *Les apéritifs.*

APÉTALE, adj. Bot. Sans pétale.

APETISSEMENT, s. m. Diminution.

APETISSER, v. act. Rendre plus petit. V. n. et pron. Devenir plus petit.

APHÉLIE, s. m. et adj. La plus grande distance d'une planète au soleil.

APHONIE, s. f. Extinction de voix.

APHORISME, s. m. Sentence énoncée en peu de mots.

APHRODISIAQUE, adj. Méd. Qui excite à l'amour.

APHTHE, s. m. Ulcère qui se manifeste dans la bouche.

API, subs. m. Petite pomme rouge.

APITOYER, v. a. et pron. Exciter la pitié.

APLAIGNER, v. a. Tirer le poil des étoffes en laine qui sortent de chez le tisserand.

APLAIGNEUR, EUSE, sub. M. s.

APLANIR, v. a. Rendre uni. — *les obstacles,* les lever. Fig.

APLANISSEMENT, s. m. Action d'aplanir. État d'une chose aplanie.

APLANISSEUR, s. m. Ouvrier qui donne une façon aux draps.

APLATIR, v. a. Rendre plat.

APLATISSEMENT, subs. m. Effet de la pression d'un corps sur un autre.

APLOMB, s. m. Ligne perpendiculaire à l'horison. Fig. Un homme a de l'aplomb dans sa conduite.

APOCALYPSE, s. m. Révélation. Livre des révélations faites à saint Jean.

APOCO, s. Homme sans esprit, babillard, inepte. Mot italien.

APOCOPE, s. f. Retranchement de quelques lettres à la fin d'un mot.

APOCRISIAIRE, s. m. Nom de dignité à la cour des empereurs grecs. Fondé de pouvoirs d'un monastère.

APOCRYPHE, adj. Ouvrage dont l'autorité est suspecte.

APOCYN, s. m. Bot. Plante qu'on appelle aussi *Gobe-mouche.*

APOGÉE, s. m. et adj. Se dit du point où une planète est dans sa plus grande distance de la terre. Fig. Le plus haut degré de la fortune.

APOGRAPHE, sub. m. Copie d'un écrit autographe.

APOLLON, s. m. Dieu du Parnasse.

APOLLONIES, s. f. pl. Fêtes qui étoient consacrées à Apollon.

APOLOGÉTIQUE, adj. Qui tient de l'

APOLOGIE, s. f. Ecrit ou discours justificatif.

APOLOGISTE, sub. m. Celui qui justifie.

APOLOGUE, s. m. Fable morale.

APONÉVROSE, s. f. Anat. Expansion membraneuse d'un tendon.

APOPHTEGME, s. m. Dit notable de quelque ancien. Discours sentencieux.

APOPHYSE, sub. f. Protubérance pointue d'un os.

APOPLECTIQUE, s. m. et adj. Qui appartient à l'

APOPLEXIE, s. f. Maladie qui attaque le cerveau, et prive le corps de mouvement et de vie.

APOSIOPÈSE, s. f. Rhét. Réticence.

APOSTASIE, s. f. Désertion de la religion ou d'un ordre religieux.

APOSTASIER, v. n. M. s.

APOSTAT, s. et adj. M. s.

APOSTÈME, s. m. Abcès.

APOSTER, v. a. Mettre dans un poste à mauvaise intention.

APOSTILLE, s. f. Petite note à la marge d'un écrit, au bas d'une lettre; la placer c'est

APOSTILLER, v. a. dont le ppe. est *Apostillé, ée.*

APOSTOLAT, s. m. Ministère d'apôtre.

APOSTOLIQUE, adject. Qui vient des apôtres ou du pape.

APOSTOLIQUEMENT, adv.

APOSTROPHE, sub. f. Rhét. Qui consiste à adresser le discours à quelqu'un présent ou absent. Réprimande. Petit accent qui indique la suppression d'une voyelle devant une autre.

APOSTROPHER, v. a. Dans les deux premiers sens.

APOSTUME, *V.* APOSTÈME.

APOSTUMER, v. n. Abcéder.

APOTHÉOSE, s. f. Solennité dans laquelle les Romains plaçoient leurs princes au rang des dieux.

APOTHICAIRE, sub. m. Qui fait et vend des remèdes.

APOTHICAIRERIE, sub. f. Lieu où ils se préparent.

APÔTRE, s. m. Un des douze disciples de J.-C. Missionnaire zélé.

APOZÈME, s. m. Méd. Décoction.

APPARAT, s. m. Pompe, éclat.

APPARAUX, s. m. pl. Mar. Agrès ou artillerie d'un vaisseau.

APPAREIL, sub. m. Apprêt, pompe, attirail. Manière de panser une plaie.

APPAREILLER, v. a. Joindre deux choses pareilles. V. n. Mettre à la voile. V. pron. Se joindre avec un pareil à soi.

APPAREILLEUR, s. m. Celui qui trace le trait et la coupe des pierres.

APPAREILLEUSE, s. f. Celle qui fait métier de débaucher les filles et de les produire.

APPAREMMENT, adv. Suivant l'

APPARENCE, s. f. Ce qui paroit vraisemblable.

APPARENT, ENTE, adj. Visible, spécieux.

APPARENTER, v. pron. S'allier à une famille.

APPARIEMENT, s. m. L'action d'

APPARIER, verbe a. et pron. Assortir par paires.

APPARITEUR, s. m. Sergent ecclésiastique. Bedeau.

APPARITION, s. f. Manifestation d'un objet extraord. Fig. Courte demeure dans un lieu.

APPAROIR, v. n. Pal. Faire apparoir de son droit. *Il appert.*

APPAROÎTRE, v. n. et imp. Se rendre visible.

APPARTEMENT, s. m. Logement de plusieurs pièces.

APPARTENANCE, sub. f. Ce qui appartient à. Dépendance.

APPARTENANT, ANTE, adj. verbal d'

APPARTENIR, v. n. Être à quelqu'un, tenir à. V. impers. *Il n'appartient qu'à lui de*, etc.

APPAS, s. m. plur. Charmes. — *de la beauté, de la gloire*, etc.

APPÂT, s. m. Pâture pour attirer au piége les animaux.

APPÂTER, v. a. Attirer avec un appât. Donner des pâtes à un animal pour l'engraisser.

APPAUVRIR, v. a. et pron. Rendre pauvre.

APPAUVRISSEMENT, s. m.

APPEAU, s. m. Oiseau qui par son chant en attire d'autres dans le piége. Sifflet qui imite le chant des oiseaux.

APPEL, s. m. Recours au juge supérieur. Appellation à haute voix. Signal avec le tambour ou la trompette. Défi.

APPELANT, ANTE, s. et adj. Dans les deux sens d'*Appel* et *Appeau*.

APPELER, v. a. et pron. Dire le nom d'une personne ou d'une chose. Faire l'appel des soldats, des ouvriers, d'une sentence. Fig. *L'honneur m'appelle.*

APPELLATIF, adj. (*Nom*) Qui convient à tout un genre, oiseau, arbre, etc.

APPELLATION, s. f. Appel d'un jugement. — *des lettres*, action d'épeler.

APPENDICE, s. m. Ce qui se joint à la fin d'un ouvrage comme supplément. Il est aussi t. d'anat.

APPENDRE, v. a. Suspendre à une voûte, à un mur. Ce qu'on

offre en signe de reconnoissance. Ppe. *Appendu, ue.*

APPENTIS, s. m. Petit bâtiment adossé contre un mur, et dont le toit n'a de pente que d'un côté.

APPESANTIR, v. a. et pron. Rendre plus lourd.

APPESANTISSEMENT, s. m. Etat d'une personne appesantie de corps ou d'esprit.

APPÉTENCE, s. f. Peu usité. L'action d'

APPÉTER, v. a. Désirer par instinct.

APPÉTISSANT, ANTE, adj. Qui excite l'

APPÉTIT, s. m. Désir vif de manger, d'obtenir.

APPLAUDIR, v. a. et n. Approuver. Marquer son approbation d'une manière quelconque.

APPLAUDISSEMENT, subs. mas. Approbation, battemens de mains, etc.

APPLICABLE, adj. Qui doit ou qui peut être mis à certains usages.

APPLICATION, s. f. Action de poser une chose sur une autre. Attention extrême à. Adaptation d'un passage ou d'une science à.

APPLIQUE, sub. f. Ornement appliqué.

APPLIQUER, v. a. Mettre sur. Adapter une citation à. Destiner à. — *son esprit à un objet.* V. pro. *S'appliquer* à tel genre d'étude.

APPOINT, s. m. Monnoie ajoutée pour compléter une somme.

APPOINTEMENT, s. m. Réglement en justice sur une affaire. Au pl. Salaire annuel d'un emploi.

APPOINTER, v. act. Régler par un appointement en justice. Ppe. *Appointé, ée.* M. s. Soldat *appointé* est celui qui reçoit une plus forte paie.

APPORTER, v. a. Porter d'un lieu à celui où est la personne. Occasionner, alléguer, annoncer, employer, etc.

APPOSER, v. a. Mettre, appliquer. — *le scellé, une condition à un contrat.*

APPOSITION, sub. f. Action d'apposer. Jonction de corps homogènes. Rhét. Jonction d'un substantif à un autre : *Pline-Buffon, Orphée-Rameau.*

APPRÉCIATEUR, s. m. Qui apprécie.

APPRÉCIATIF, IVE, adjec. Qui marque l'

APPRÉCIATION, s. f. Estimation de la valeur d'une chose. L'évaluer, au p. et au fig., c'est l'

APPRÉCIER, v. a.

APPRÉHENDER, v. a. Se saisir d'une personne. Craindre, avoir peur.

APPRÉHENSION, sub. fém. Crainte. Log. Simple idée sans jugement.

APPRENDRE, v. a. Acquérir ou communiquer une connoissance. Graver dans la mémoire. Ppe. *Appris, ise.*

APPRENTI, IE, s. Celui ou celle qui apprend un métier. Cet état se nomme

APPRENTISSAGE, s. m. Ce mot se prend au pr. et au fig.

APPRÊT, s. m. Préparatif. Assaisonnement des viandes. Forme ou lustre à donner aux étoffes.

APPRÊTER, v. a. M. s. Ppe. *Apprêté, ée.* Fig. Affecté. *Air, style apprêté.*

APPRÊTEUR, s. m. T. d'arts. On disoit autrefois *Apprête,* s. f., pour mouillette.

APPRIVOISER, v. a. et pron. Rendre doux, traitable.

APPROBATEUR, TRICE, s. Qui approuve.

APPROBATIF, IVE, adj. Qui marque l'

APPROBATION, s. f. Action d'approuver.

APPROCHANT, ANTE, adj. Qui a du rapport, de la ressemblance.

APPROCHANT, prépos. Environ.

APPROCHE, s. f. Action de s'approcher. T. de guerre. *Les approches d'une place.*

APPROCHER, v. act. Mettre proche. V. n. et pron. S'avancer vers, devenir proche.

APPROFONDIR, v. a. Rendre plus profond. Pénétrer plus avant dans la connoissance d'une chose.

APPROPRIATION, s. f. Action de s'

APPROPRIER, v. a. Proportionner, conformer. V. pron. Se rendre propre.

APPROVISIONNEMENT, s. m. Fourniture des choses nécessaires à une armée, à un hôpital, etc.

APPROVISIONNER, v. act. Faire un approvisionnement.

APPROUVER, v. a. Agréer, consentir à.

APPROXIMATION, subs. f. Math. Opération qui fait approcher de plus en plus de la valeur d'une quantité, sans la donner exactement.

APPUI, s. m. Soutien, support. Fig. Faveur, protection.

APPUI-MAIN, s. m. Baguette dont les peintres soutiennent la main qui tient le pinceau.

APPUYER, v. a. Soutenir avec un appui, aider, favoriser, insister. V. pro. Se faire un appui de.

ÂPRE, adj. Rude au goût, violent, ardent, avide.

ÂPREMENT, adv. avec âpreté.

APRÈS, pré. ou adv. de temps, d'ordre et de lieu. Ensuite. *A la poursuite de*, courir après quelqu'un. Fig. *Après les honneurs. Après tout. Après coup*, trop tard. *Ci-après*, dans la suite. *Être après une affaire*, y travailler. — *un emploi*, travailler à l'obtenir. — *quelqu'un*, le solliciter. — *à écrire*, être occupé à écrire. *Faire attendre après soi*, se faire attendre.

APRÈS-DEMAIN, adv. Se dit du second jour après celui où l'on est.

APRÈS-DÎNÉE, s. f. Temps qui s'écoule du dîner au soir.

APRÈS-MIDI, s. f. Partie du jour depuis midi jusqu'au soir.

APRÈS-SOUPÉE, s. f. Temps entre le souper et le coucher.

ÂPRETÉ, s. f. Qualité âpre au goût. —*dans le caractère, dans l'attachement excessif au jeu, au gain*, etc.

APSIDES, s. m. pl. Astr. Les deux points où une planète se trouve à la plus grande et à la plus petite distance du soleil ou de la terre.

APTE, adj. Propre à.

APTÈRE, adj. Hist. nat. Sans ailes.

APTITUDE, s. f. Disposition naturelle aux arts, aux sciences.

APUREMENT, s. m. Reddition finale d'un compte.

APURER, v. a. M. s.

APYRE, adj. Chim. Inaltérable au feu.

AQUARELLE, s. f. Peinture en couleur à l'eau.

AQUATIQUE, adj. Marécageux. Qui vit dans l'eau.

AQUEDUC, s. m. Canal pour conduire les eaux.

AQUEUX, EUSE, adj. De la nature de l'eau. Qui contient de l'eau.

AQUILA-ALBA, s. f. (On pron. *aki.*) Chim. Mercure doux.

AQUILIN, adj Se dit d'un nez courbé en bec d'aigle.

AQUILON, s. m. Vent du nord.

ARA, s. m. Nom générique des plus belles espèces de perroquets.

ARABE, s. m. Qui est d'Arabie. Usurier difficile. La gomme d'Arabie prend l'adj. *Arabique.*

ARABESQUES, s. f. pl. Peint. et Sculp. Entrelacement de feuillages et de figures de caprice.

ARACK, s. m. Liqueur spiritueuse tirée du sucre, dans les Indes-Orientales.

ARAIGNÉE, s. f. Genre d'insecte à huit pieds, dont la plu-

part filent et se nourrissent de mouches.

ARAMBER, v. a. Mar. Accrocher un vaisseau pour l'aborder.

ARASEMENT, s. m. Menuis. et maçon. Pièces égales en hauteur, unies et sans saillie.

ARASER, v. a. Mettre de niveau.

ARATOIRE, adj. Qui sert à l'agriculture.

ARBALESTRILLE, s. f. Instrument propre à mesurer la hauteur des astres.

ARBALÈTE, s. f. Arme de trait. Arc d'acier monté sur un fût.

ARBALÉTRIER, s. m. Soldat qui portoit une arbalète. Au pl. Pièces de bois qui servent à la charpente d'un bâtiment.

ARBITRAGE, s. m. Jugement par arbitres.

ARBITRAIRE, adj. Qui dépend de la volonté de chacun.

ARBITRAIREMENT, adver. D'une façon arbitraire.

ARBITRAL, ALE, adj. Se dit d'un jugement rendu par arbitres.

ARBITRALEMENT, adv. Par

ARBITRE, s. m. Faculté qu'a l'âme de choisir. *Libre arbitre*. Juge amiable d'un différend. Maître absolu.

ARBITRER, v. a. Régler, décider en qualité d'arbitre.

ARBORER, v. a. Planter haut et droit comme un arbre. — *un étendard*. Manifester hautement une opinion.

ARBOUSE, s. f. Fruit presque semblable à la cerise.

ARBOUSIER, s. m. Arbre qui porte l'arbouse.

ARBRE, s. m. Plante ligneuse, à tige épaisse, élevée, nue à sa base, et couronnée de branches et de feuilles à son sommet. Principale pièce de plusieurs machines. Axe qui sert à bander le ressort d'une montre. — *généalogique*, arbre figuré, d'où sortent comme d'un tronc les diverses branches d'une famille. — *de Diane*, cristallisation chimique.

ARBRISSEAU, s. m. Plante du genre de l'arbre, mais plus petite.

ARBUSTE, s. m. Diminutif de l'arbrisseau.

ARC, s. m. Bois ou fer courbé en demi-cercle, qui sert à tirer des flèches. Archit. Cintre. Géom. Portion de circonférence.

ARCADE, s. f. Ouverture en arc.

ARC-BOUTANT, s. m. (Le *c* ne se fait pas sentir.) Pilier de voûte terminé en demi-arc. Fig. Soutien d'un parti.

ARC-BOUTER, v. a. Soutenir.

ARC-DOUBLEAU, s. m. Sorte d'arcade qui a de la saillie sur le creux d'une voûte.

ARCEAU, s. m. Arc de voûte.

ARC-EN-CIEL, s. m. Météore qui paroît dans les nues comme une bande de différentes couleurs en forme d'arc.

ARCHAÏSME, s. m. Mot ou loc. antique.

ARCHANGE, s. m. Ange d'un ordre supérieur.

ARCHE, s. f. Voûte d'un pont sous laquelle l'eau passe. Vaisseau où Noé se sauva du déluge. — *d'alliance*, coffre où les Hébreux gardoient les tables de la loi.

ARCHÉE, s. f. Chim. Feu central, et principe de la vie des végétaux.

ARCHÉOLOGIE, s. f. Discours sur les monumens antiques.

ARCHER, s. m. Homme de guerre combattant avec l'arc. Bas-officier de police et de justice.

ARCHEROT, s. m. Nos vieux poëtes ont ainsi appelé Cupidon à cause de son arc.

ARCHET, s. m. Petit arc qui a pour corde des crins, et qui sert à tirer le son d'un violon, etc. Châssis en arc qui soutient une couverture au-dessus du berceau d'un enfant. Arc d'acier pour tourner et pour percer.

ARCHÈTYPE, s. m. (On pron. *arké.*) Patron, modèle. Peu us.

ARCHEVÊCHÉ, s. m. District, logement d'un

ARCHEVÊQUE, s. m. Prélat métropolitain, qui a des évêques pour suffragans.

ARCHI, mot grec qu'on joint fam. à un adj., auquel il donne force de superlatif. *Archi-fou.*

ARCHIDIACONAT, sub. mas. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ, s. m. Etendue de la juridiction d'un

ARCHIDIACRE, s. m. Prêtre qui a une sorte de juridiction sur certaine partie du diocèse.

ARCHIDUC, s. m. Titre des princes de la maison d'Autriche. Son apanage est un *Archiduché*, s. m.; et sa femme ou sa sœur une *Archiduchesse*, s. f.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE, adj. (On pron. *arki.*) Appartenant à l'archevêque.

ARCHIMANDRITAT, s. m. Bénéfice d'un

ARCHIMANDRITE, s. m. Supérieur de certains monastères grecs.

ARCHIPEL, s. m. Etendue de mer semée d'îles. Nom particulier de la mer Egée ou de Grèce.

ARCHIPRESBITÉRAL, ALE, adj. Qui concerne l'

ARCHIPRÊTRE, s. m. Titre qui donne aux curés de certaines églises la prééminence sur les autres.

ARCHIPRÊTRÉ, s. m. Etendue de la juridiction d'un archiprêtre.

ARCHITECTE, sub. m. Qui exerce l'

ARCHITECTURE, s. f. Art de bâtir. Ordonnance d'un bâtiment. — *militaire*, art de fortifier les places. — *navale*, art de construire les vaisseaux.

ARCHITRAVE, s. f. Archit. Partie de l'entablement au-dessous de la frise et au-dessus du chapiteau.

ARCHITRICLIN, s. m. Chargé de l'ordonnance d'un festin. V. m.

ARCHIVES, s. f. pl. Anciens titres, chartres. Lieu où on les garde.

ARCHIVISTE, s. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE, s. f. Archit. Bande large en saillie sur le nu du mur.

ARCHONTAT, s. m. Dignité d'

ARCHONTE, s. m. Titre des premiers magistrats d'Athènes.

ARÇON, s. m. Pièce de bois en cintre, qui soutient la selle. Fig. *Etre ferme dans* ou *sur ses arçons*, dans ses principes.

ARCTIQUE, adj. Septentrional. *Pôle*, *cercle*, *terres arctiques*.

ARCTURUS *ou* ARCTURE, s. m. Etoile septentrionale de la constellation du Bouvier.

ARDÉLION, s. m. Homme qui fait le bon valet. Fam.

ARDEMMENT, adv. Avec ardeur.

ARDENT, ENTE, adj. Allumé, enflammé. Qui enflamme, qui brûle. Violent. Fig. Qui a une grande ardeur.

ARDER *ou* ARDRE, v. a. Brûler. Pop.

ARDEUR, s. f. Forte chaleur. Vivacité, activité, passion extrême.

ARDILLON, s. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, qui sert à attacher la courroie.

ARDOISE, s. f. Pierre tendre et bleuâtre qui se sépare par feuilles, et qui sert à couvrir les bâtimens.

ARDOISÉ, ÉE, adj. Qui tire sur la couleur d'ardoise.

ARDOISIÈRE, s. f. Carrière d'ardoise.

ARDU, UE, adj. Escarpé, difficile. V. m.

ARE, s. m. Nom d'une nouvelle mesure de terrain.

AREC, s. m. Fruit de l'*Are*

quier, s. m. Arbre des Indes, de la classe des palmiers.

ARÈNE, s. f. Lieu où combattoient les gladiateurs chez les Romains. Fig. *Descendre dans l'arène*, se présenter au combat; de là l'adj. *Aréneux*, *euse*, sablonneux. V. m.

ARÉOLE, s. f. Petite aire ou surface. Cercle coloré du mamelon.

ARÉOMÈTRE, s. m. Pèse-liqueur.

ARÉOPAGE, s. m. Célèbre tribunal d'Athènes.

ARÉOPAGITE, s. m. Juge de l'aréopage.

ARÊTE, s. f. Os en forme d'épine, qui soutient la chair des poissons. Charp. *Bois taillé en vive-arête*.

ARGEMONE, s. f. Plante assez semblable au pavot.

ARGENT, s. m. Métal blanc le plus précieux après l'or. Monnoie, quel qu'en soit le métal. Blas. La couleur blanche.

ARGENTER, v. a. Couvrir de feuilles d'argent. Ppe. *Argenté*, *ée*. Qui a la blancheur de l'argent.

ARGENTERIE, s. f. Vaisselle et autres meubles d'argent.

ARGENTEUR, s. m. Ouvrier qui argente un ouvrage.

ARGENTEUX, EUSE, adj. Pécunieux. Fam.

ARGENTIER, s. m. Officier qui dans les maisons royales étoit chargé de la distribution de certains fonds.

ARGENTIN, INE, adj. Qui a la couleur ou le son de l'argent.

ARGENTINE, s. f. Plante dont le dessous des feuilles semble argenté.

ARGENTURE, s. f. Argent fort mince appliqué sur quelque ouvrage.

ARGILE, s. f. *ou* GLAISE. Mélange terreux, gras, mou, ductile, qui se délaye dans l'eau et se durcit au feu.

ARGILEUX, EUSE, adj. De la nature de l'argile. Qui en contient.

ARGIRASPIDES, s. m. pl. Soldats d'élite de l'armée d'Alexandre, qui portoient des boucliers d'argent.

ARGOT, s. m. Jargon des filoux. t. de jard., duquel vient

ARGOTER, v. a. Couper l'argot ou bois au-dessus de l'œil.

ARGOULET, s. m. Homme de néant. Fam.

ARGOUSIN, s. m. Bas-officier de galère, qui veille sur les forçats.

ARGUER, v. a. Pal. Accuser, reprendre.

ARGUMENT, s. m. Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. Conjecture, preuve, indice. Titre abrégé d'un chant de poëme, du chapitre d'un livre, etc.

ARGUMENTANT, s. m. Celui qui argumente dans un acte public.

ARGUMENTATEUR, s. m. M. s., et qui aime à argumenter.

ARGUMENTATION, sub. f. Manière d'

ARGUMENTER, v. n. Faire des argumens. Tirer des conséquences.

ARGUTIE, s. f. Raisonnement pointilleux. Peu us.

ARGUS, s. m. (Le *s* sonne.) Ce mot, tiré de la mythologie, est employé pour surveillant, gardien sévère.

ARIDE, adj. Sec ou stérile.

ARIDITÉ, s. f. Sécheresse. Au pr. et au fig.

ARIETTE, s. f. Air léger et détaché, à l'imitation des Italiens.

ARISTARQUE. Ce nom, d'un ancien commentateur d'Homère, s'emploie pour désigner un critique rigoureux.

ARISTOCRATIE, s. f. Gouvernement où le pouvoir est exercé par plusieurs personnes

considérables ; de là les mots
ARISTOCRATE, s. m. Partisan du gouvernement
ARISTOCRATIQUE, adj. et
ARISTOCRATIQUEMENT, adv. D'une manière aristocratiq.
ARITHMÉTICIEN, sub. m. Celui qui sait l'
ARITHMÉTIQUE, sub. fém. Science des nombres. Art de calculer. Adj. Qui appartient à cette science.
ARITHMÉTIQUEMENT, ad. D'une manière arithmétique.
ARLEQUINADE, s. f. Genre de pièce dont le principal personnage porte le nom d'*Arlequin*.
ARMADILLE, s. f. Flotille que l'Espagne entretient aux Indes pour empêcher les étrangers de commercer dans ses possessions.
ARMATEUR, s. m. Qui arme à ses frais un vaisseau pour aller en course. Capitaine de ce vaisseau. Le vaisseau même.
ARMATURE, s. f. Assemblage de liens de métal qui soutiennent les parties d'un ouvrage de mécanique.
ARME, s. f. Tout ce qui sert à attaquer ou à se défendre. Fig. A combattre une passion, une erreur, etc. Au pl. Profession, entreprises militaires. *Faire, tirer des armes*, s'exercer à l'escrime. *Maître d'armes* ou *en fait d'armes*, qui montre l'escrime. On appelle aussi *Arme* le genre de service d'un corps militaire.
ARMÉE, s. f. Grand nombre de troupes organisées en corps, sous la conduite d'un général.
ARMEMENT, s. m. Appareil de guerre. Ce qui sert à armer une flotte.
ARMER, v. a. et pron. Fournir d'armes. Exciter au courage. Garnir une chose de ce qui lui donne de la force. Equiper un vaisseau. Lever des troupes. Ppe. *Armé, ée*.
ARMET, s. m. Casque. Armure de tête des anciens chevaliers errans.
ARMILLAIRE, adj. Se dit d'une sphère évidée, et composée de cercles pour représenter le ciel et le mouvement des astres.
ARMILLES, s. f. pl. Archit. Moulures en anneaux autour du chapiteau dorique.
ARMISTICE, s. m. Suspension d'armes.
ARMOIRE, s. f. Meuble de bois pour serrer des hardes, etc.
ARMOIRIES, s. f. pl. Blas. On dit aussi *Armes*, marques distinctives d'une maison noble.
ARMOISE, s. f. Plante odoriférante nommée pop. *Herbe de la Saint-Jean*.
ARMOISIN, s. m. Taffetas foible et peu lustré.
ARMON, subs. m. Partie du train du carrosse où s'attache le timon.
ARMORIAL, s. m. Livre contenant les armoiries d'un état.
ARMORIER, v. a. Appliquer des armoiries sur quelque chose.
ARMORISTE, s. m. Qui fait des armoiries.
ARMURE, s. f. Armes qui couvrent le corps, etc.
ARMURIER, s. m. Qui fabrique et vend des armes.
AROMATE, s. m. Parfum tiré des végétaux.
AROMATIQUE, adj. M. s.
AROMATISER, v. a. Mêler des aromates avec quelque chose.
ARONDE, s. f. Hirondelle. V. m. Pièce de bois *à queue d'aronde*, en forme de queue d'hirondelle.
ARPÉGEMENT, s. m. Mus. Manière de frapper successivement et rapidement tous les sons d'un accord au lieu de les frapper à la fois.
ARPÉGER, v. n. Faire des arpégemens.
ARPENT, s. m. Etendue de terre de cent perches carrées.
ARPENTAGE, s. m. Mesu-

rage par arpent. Art de mesurer les terres.

ARPENTER, v. a. Mesurer par arpent ou autres mesures. Marcher vite et à grands pas. Fam.

ARPENTEUR, s. m. Celui qui exerce l'arpentage.

ARQUEBUSADE, s. f. Coup d'

ARQUEBUSE, s. f. Ancienne arme à feu.

ARQUEBUSER, v. a. Tuer à coups d'arquebuse.

ARQUEBUSIER, s. m. Soldat armé d'une arquebuse. Ouvrier qui fait des arquebuses.

ARQUER, v. a. Courber en arc. V. n. et pron. Se courber.

ARRACHEMENT, s. m. Action d'arracher. Archit. Endroits par où une voûte commence à se former en cintre.

ARRACHER, v. a. Détacher avec effort. Ppe. *Arraché, ée.*

ARRACHE-PIED, (D') adv. Sans interruption.

ARRACHEUR, s. m. Qui arrache.

ARRACHIS, s. m. E. et f. Quantité d'arbres arrachés.

ARRANGEMENT, s. m. Ordre de ce qui est arrangé. Au pr. et au fig.

ARRANGER, v. a. Mettre en ordre. V. pron. *S'Arranger,* accroître sa petite fortune. Ppe. *Arrangé, ée.*

ARRENTEMENT, s. m. Bail à rente.

ARRENTER, v. a. Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGER, v. n. Laisser accumuler une rente.

ARRÉRAGES, s. m. pl. Ce qui est échu d'un revenu quelconque.

ARRESTATION, s. f. Prise de corps. Etat de celui qui est arrêté.

ARRÊT, subs. m. Jugement d'une justice souveraine. Saisie de personne ou de bien. Action du cheval qui s'arrête, du chien qui arrête le gibier. Pièce du harnois où un chevalier appuyoit et arrêtoit sa lance. Petite pièce de fer qui empêche une arme à feu de se débander. *Mettre un officier aux arrêts*, lui défendre de sortir de chez lui.

ARRÊTÉ, s. m. Résolution d'une compagnie. Réglement de compte.

ARRÊTE-BŒUF, s. m. Bot. Plante dont les longues racines arrêtent la charrue.

ARRÊTER, v. a. et pron. Empêcher d'avancer, retenir. Saisir par voie de justice. Se dit du chien qui retient le gibier. Régler un compte.

ARRÊTISTE, s. m. Compilateur ou commentateur d'arrêts.

ARRHER, v. a. S'assurer d'une chose en donnant des

ARRHES, subs. f. plur. Argent avancé pour assurer l'exécution d'un marché. Gage, assurance.

ARRIÈRE, s. m. Mar. Poupe. *Avoir vent arrière*, en poupe.

EN ARRIÈRE, adv. En retard.

ARRIÉRÉ, s. m. Retard de paiement.

ARRIÈRE-BAN, s. m. t. de féodalité. Le corps des nobles qui doivent le service militaire.

ARRIÈRE-BOUTIQUE, s. f. Boutique de plain-pied après la première.

ARRIÈRE-CORPS, s. m. Partie d'un bâtiment qui est derrière un autre.

ARRIÈRE-COUR, s. f. Petite cour de dégagement.

ARRIÈRE-FAIX, s. m. Membranes qui enveloppent l'enfant dans la matrice.

ARRIÈRE-FIEF, s. m. Fief mouvant d'un autre.

ARRIÈRE-GARDE, s. f. Dernière partie d'une armée marchant en bataille.

ARRIÈRE-MAIN, s. m. et f. Coup du revers de la raquette à la paume.

ARRIÈRE-NEVEU, s. m. Fils du neveu. *Nos Arrière-Neveux*, la postérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PENSÉE, s. f. Pensée secrète qui détermine une action.

ARRIÈRE-PETIT-FILS, ARRIÈRE-PETITE-FILLE, s. Fils, fille du petit-fils ou de la petite-fille.

ARRIÈRE-POINT, s. m. t. de couture. Point fait d'avant en arrière.

ARRIÉRER, v. a. Différer. V. pro. Demeurer en arrière pour les paiemens.

ARRIÈRE-SAISON, s. f. Fin de l'automne.

ARRIÈRE-VASSAL, sub. m. Celui qui rèlève d'un vassal.

ARRIMAGE, s. m. Arrangement de la cargaison d'un navire.

ARRIMER, v. a. Faire l'arrimage.

ARRIMEURS, s. m. pl. Petits officiers établis sur les ports pour l'arrimage.

ARRISER, v. a. Mar. Abaisser, descendre les vergues.

ARRIVAGE, s. m. Abord des bateaux dans un port. Arrivée des marchandises par eau.

ARRIVÉE, s. f. Temps où arrivent les personnes, les lettres, les marchandises.

ARRIVER, v. n. Aborder, approcher de la rive. Parvenir au but où l'on vouloit aller. Il est aussi v. impersonnel.

ARROBE, s. m. Mesure espagnole de 31 ou 32 livres.

ARROCHE, s. f. Plante potagère.

ARROGAMMENT, adv. Avec

ARROGANCE, s. f. Fierté méprisante et insultante.

ARROGANT, ANTE, adj. et s. Fier, hautain.

ARROGER, v. pron. S'attribuer quelque titre ou quelque droit mal à propos.

ARROI, s. m. Train, équipage. V. m.

ARRONDIR, v. a. Rendre rond. — *une boule, une période*. V. pron. *S'Arrondir*, arranger sa fortune. Fam. Ppe. *Arrondi, ie*.

ARRONDISSEMENT, s. m. Dans le s. du v.

ARROSAGE, s. m. Conduite de l'eau sur les terres par des canaux.

ARROSEMENT, s. m. Act. d'

ARROSER, v. a. Mouiller en versant un liquide. Couler dans un pays, en parlant des rivières.

ARROSOIR, s. m. Vase pour arroser.

ARSENAL, s. m. Vaste magasin d'instrumens de guerre.

ARSENIC, s m. (Le *c* ne sonne pas.) Demi-métal d'un gris brillant. Poison très-dangereux.

ARSENICAL, ALE, adj. Qui tient de l'arsenic.

ART, s. m. Assemblage de règles d'après lesquelles on fait une chose. Adresse, industrie, artifice même. Se dit par opposition à nature.

ARTS, s. m. pl. Comprend les humanités et la philosophie. En terme d'université, *la Faculté des arts. Maître ès arts.*

ARTÈRE, s. f. Vaisseau qui porte le sang du cœur vers les extrémités.

ARTÉRIEL, ELLE, Qui appartient à l'artère.

ARTÉRIOLE, s. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE, s. f. Traité des artères.

ARTÉRIOTOMIE, s. f. Ouverture d'une artère avec la lancette.

ARTHRITIQUE, adj. Méd. Se dit des maladies qui attaquent les jointures, et des remèdes qui y sont propres.

ARTICHAUT, s. m. Légume.

ARTICLE, s. m. Jointure des os. Partie d'un écrit, d'un contrat, d'un compte. Gramm. Partie du discours qui précède ordinairement les noms appellatifs, tels que *le, la, les*.

ARTICULAIRE, adj. Méd. Qui a rapport aux jointures des os

rage par arpent. Art de mesurer les terres.

ARPENTER, v. a. Mesurer par arpent ou autres mesures. Marcher vite et à grands pas. Fam.

ARPENTEUR, s. m. Celui qui exerce l'arpentage.

ARQUEBUSADE, s. f. Coup d'

ARQUEBUSE, s. f. Ancienne arme à feu.

ARQUEBUSER, v. a. Tuer à coups d'arquebuse.

ARQUEBUSIER, s. m. Soldat armé d'une arquebuse. Ouvrier qui fait des arquebuses.

ARQUER, v. a. Courber en arc. V. n. et pron. Se courber.

ARRACHEMENT, s. m. Action d'arracher. Archit. Endroits par où une voûte commence à se former en cintre.

ARRACHER, v. a. Détacher avec effort. Ppe. *Arraché, ée.*

ARRACHE-PIED, (D') adv. Sans interruption.

ARRACHEUR, s. m. Qui arrache.

ARRACHIS, s. m. E. et f. Quantité d'arbres arrachés.

ARRANGEMENT, s. m. Ordre de ce qui est arrangé. Au pr. et au fig.

ARRANGER, v. a. Mettre en ordre. V. pron. *S'Arranger*, accroître sa petite fortune. Ppe. *Arrangé, ée.*

ARRENTEMENT, s. m. Bail à rente.

ARRENTER, v. a. Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGER, v. n. Laisser accumuler une rente.

ARRÉRAGES, s. m. pl. Ce qui est échu d'un revenu quelconque.

ARRESTATION, s. f. Prise de corps. Etat de celui qui est arrêté.

ARRÊT, subs. m. Jugement d'une justice souveraine. Saisie de personne ou de bien. Action du cheval qui s'arrête, du chien qui arrête le gibier. Pièce du harnois où un chevalier appuyoit et arrêtoit sa lance. Petite pièce de fer qui empêche une arme à feu de se débander. *Mettre un officier aux arrêts*, lui défendre de sortir de chez lui.

ARRÊTÉ, s. m. Résolution d'une compagnie. Réglement de compte.

ARRÊTE-BOEUF, s. m. Bot. Plante dont les longues racines arrêtent la charrue.

ARRÊTER, v. a. et pron. Empêcher d'avancer, retenir. Saisir par voie de justice. Se dit du chien qui retient le gibier. Régler un compte.

ARRÊTISTE, s. m. Compilateur ou commentateur d'arrêts.

ARRHER, v. a. S'assurer d'une chose en donnant des

ARRHES, subs. f. plur. Argent avancé pour assurer l'exécution d'un marché. Gage, assurance.

ARRIÈRE, s. m. Mar. Poupe. *Avoir vent arrière*, en poupe.

EN ARRIÈRE, adv. En retard.

ARRIÉRÉ, s. m. Retard de paiement.

ARRIÈRE-BAN, s. m. t. de féodalité. Le corps des nobles qui doivent le service militaire.

ARRIÈRE-BOUTIQUE, s. f. Boutique de plain-pied après la première.

ARRIÈRE-CORPS, s. m. Partie d'un bâtiment qui est derrière un autre.

ARRIÈRE-COUR, s. f. Petite cour de dégagement.

ARRIÈRE-FAIX, s. m. Membranes qui enveloppent l'enfant dans la matrice.

ARRIÈRE-FIEF, s. m. Fief mouvant d'un autre.

ARRIÈRE-GARDE, s. f. Dernière partie d'une armée marchant en bataille.

ARRIÈRE-MAIN, s. m. et f. Coup du revers de la raquette à la paume.

ARRIÈRE-NEVEU, s. m. Fils du neveu. *Nos Arrière-Neveux*, la postérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PENSÉE, s. f. Pensée secrète qui détermine une action.

ARRIÈRE-PETIT-FILS, ARRIÈRE-PETITE-FILLE, s. Fils, fille du petit-fils ou de la petite-fille.

ARRIÈRE-POINT, s. m. t. de couture. Point fait d'avant en arrière.

ARRIÉRER, v. a. Différer. V. pro. Demeurer en arrière pour les paiemens.

ARRIÈRE-SAISON, s. f. Fin de l'automne.

ARRIÈRE-VASSAL, sub. m. Celui qui relève d'un vassal.

ARRIMAGE, s. m. Arrangement de la cargaison d'un navire.

ARRIMER, v. a. Faire l'arrimage.

ARRIMEURS, s. m. pl. Petits officiers établis sur les ports pour l'arrimage.

ARRISER, v. a. Mar. Abaisser, descendre les vergues.

ARRIVAGE, s. m. Abord des bateaux dans un port. Arrivée des marchandises par eau.

ARRIVÉE, s. f. Temps où arrivent les personnes, les lettres, les marchandises.

ARRIVER, v. n. Aborder, approcher de la rive. Parvenir au but où l'on vouloit aller. Il est aussi v. impersonnel.

ARROBE, s. m. Mesure espagnole de 31 ou 32 livres.

ARROCHE, s. f. Plante potagère.

ARROGAMMENT, adv. Avec

ARROGANCE, s. f. Fierté méprisante et insultante.

ARROGANT, ANTE, adj. et s. Fier, hautain.

ARROGER, v. pron. S'attribuer quelque titre ou quelque droit mal à propos.

ARROI, s. m. Train, équipage. V. m.

ARRONDIR, v. a. Rendre rond. — *une boule, une période.* V. pron. *S'Arrondir,* arranger sa fortune. Fam. Ppe. *Arrondi, ie.*

ARRONDISSEMENT, s. m. Dans le s. du v.

ARROSAGE, s. m. Conduite de l'eau sur les terres par des canaux.

ARROSEMENT, s. m. Act. d'

ARROSER, v. a. Mouiller en versant un liquide. Couler dans un pays, en parlant des rivières,

ARROSOIR, s. m. Vase pour arroser.

ARSENAL, s. m. Vaste magasin d'instrumens de guerre.

ARSENIC, s m. (Le *c* ne sonne pas.) Demi-métal d'un gris brillant. Poison très-dangereux.

ARSENICAL, ALE, adj. Qui tient de l'arsenic.

ART, s. m. Assemblage de règles d'après lesquelles on fait une chose. Adresse, industrie, artifice même. Se dit par opposition à nature.

ARTS, s. m. pl. Comprend les humanités et la philosophie. En terme d'université, *la Faculté des arts. Maître ès arts.*

ARTÈRE, s. f. Vaisseau qui porte le sang du cœur vers les extrémités.

ARTÉRIEL, ELLE, Qui appartient à l'artère.

ARTÉRIOLE, s. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE, s. f. Traité des artères.

ARTÉRIOTOMIE, s. f. Ouverture d'une artère avec la lancette.

ARTHRITIQUE, adj. Méd. Se dit des maladies qui attaquent les jointures, et des remèdes qui y sont propres.

ARTICHAUT, s. m. Légume.

ARTICLE, s. m. Jointure des os. Partie d'un écrit, d'un contrat, d'un compte. Gramm. Partie du discours qui précède ordinairement les noms appellatifs, tels que *le, la, les.*

ARTICULAIRE, adj. Méd. Qui a rapport aux jointures des os

*

ARTICULATION, s. f. Jointure des os. Prononciation distincte.

ARTICULER, v. a. Déduire par articles. Prononcer distinctement.

ARTIFICE, s. m. Art, industrie. Plus souvent Ruse, fraude. Composition de matières inflammables dont on fait les feux d'artifice.

ARTIFICIEL, ELLE, adj. Fait par art, par opposition à ce qui est naturel.

ARTIFICIELLEMENT, adv. Avec art.

ARTIFICIER, s. m. Celui qui compose des feux d'artifice.

ARTIFICIEUSEMENT, adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE, adj. Plein d'artifice, de finesse.

ARTILLERIE, s. f. Attirail de guerre comprenant canons, mortiers, bombes, etc. Corps des militaires qui servent à l'artillerie.

ARTILLEUR, s. m. Celui qui sert dans l'artillerie.

ARTIMON, s. m. Mar. Mât de la poupe.

ARTISAN, s. m. Ouvrier dans un art mécanique. Fig. Cause, auteur.

ARTISON, s. m. Petit vers qui s'engendre dans le bois, et le rend *artisoné*.

ARTISTE, s. m. Qui cultive un art où concourent l'esprit et la main.

ARTISTEMENT, adv. Avec art.

ARUSPICE, s. m. Sacrificateur romain qui prétendoit prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes.

AS, s. m. Carte à jouer, ou face de dé marquée d'un seul point. Poids et monnoie des anciens Romains.

ASBESTE, s. m. Pierre formée de filets qui peuvent se détacher, et qui n'éprouvent pas d'altération dans le feu.

ASCARIDES, s. m. pl. Genre de vers intestinaux.

ASCENDANT, ANTE, adj. Qui va en montant. Se dit des personnes dont on est né, des astres qui montent sur l'horizon, des vaisseaux du corps.

ASCENDANT, s. m. Pouvoir sur l'esprit ou sur la volonté d'un autre. Sorte de supériorité, de bonheur.

ASCENSION, s. f. Elévation. Elévation de J.-C. dans le ciel, et le jour où les Chrétiens célèbrent cette fête. Astr. Ascension d'un astre. Phys. Ascension des fluides dans les tubes.

ASCENSIONEL, ELLE, adj. Se dit en astron. de la différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique.

ASCÈTE, s. m. Qui se consacre particulièrement aux exercices pieux.

ASCÉTIQUE, adj. Qui a rapport à la vie spirituelle. S. m. pl. *Auteurs, ouvrages ascétiques.*

ASCITE, s. f. Hydropisie du bas-ventre.

ASCLÉPIADE, adj. Sorte de vers grecs ou latins.

ASIARCHAT, s. m. (On pron. *cat.*) Dignité d'

ASIARQUE, s. m. Magistrat annuel qui présidoit aux jeux sacrés des villes grecques de l'Asie.

ASIATIQUE, adj. Qui appartient à l'Asie. *Mœurs asiatiques. Style asiatique.*

ASIE. Une des quatre parties du monde.

ASILE, s. m. Lieu de refuge contre la justice et les persécutions. Personnes ou choses dont on tire de la protection. *Vous êtes mon asile.*

ASIMPTOTE, s. f. Géom. Ligne droite dont une courbe s'approche toujours sans jamais l'atteindre.

ASINE, (*Bête*) s. f. Pal. Âne ou Anesse.

ASPALATHE, s. m. Bois odorant qui tient de l'aloès, et qu'on emploie dans les parfums.

ASPECT, s. m. (Le *c* ne sonne pas.) Vue d'un objet. Perspective d'un site. Situation des planètes entr'elles.

ASPERGE, s f. Légume.

ASPERGER, v. a. Arroser par petites gouttes avec un goupillon.

ASPERGÈS, s. m. Goupillon. Temps où se fait la cérémonie d'asperger l'eau bénite.

ASPÉRITÉ, s. f. Rudesse. Etat de ce qui est raboteux.

ASPERSION, s. f. Action d'asperger.

ASPERSOIR, s. m. Goupillon.

ASPHALTE, s. m. Bitume solide dont on fait un ciment qui résiste à l'eau.

ASPHODÈLE, s. m. Genre de plantes liliacées.

ASPHYXIE, s. f. Privation subite du pouls et des signes extérieurs de la vie.

ASPHYXIÉ, ÉE, adj. Frappé d'asphyxie.

ASPIC, s. m. (Le *c* ne sonne pas.) Petit serpent venimeux. Fig. *Langue d'Aspic,* méchant. Bot. Espèce de lavande d'une odeur très-forte.

ASPIRANT, ANTE, adjectif. *Pompe aspirante,* qui élève l'eau en l'attirant.

ASPIRANT, s. m. Qui aspire à une charge, à entrer dans un corps.

ASPIRATION, s. f. Action d'aspirer. Mouvement de l'âme vers Dieu.

ASPIRER, v. a. Attirer l'air avec la bouche. Prononcer de la gorge, comme dans le *héros.* Fig. Prétendre à.

ASPRE, s. m. Monnoie turque.

ASSAILLANT, s. m. Celui qui attaque dans un tournois. S. m. pl. Ceux qui donnent assaut à une place.

ASSAILLIR, v. a. *J'assaille. J'assaillis. J'assaillirai. Assaillant. Assailli.* Attaquer vivement. Fig. *L'orage nous assaillit.*

ASSAINIR, v. a. Rendre sain.

ASSAISONNEMENT, s. m. Ce qui sert à assaisonner. Fig. Ce qui rend le style plus agréable.

ASSAISONNER, v. a. Accommoder un mets d'une façon à flatter le goût. Fig. Faire ou dire d'une manière à flatter l'amour-propre.

ASSASSIN, s. m. Qui tue en trahison. INE, au fig. on en fait un adj. *Mine assassine.*

ASSASSINAT, s. m. Meurtre prémédité.

ASSASSINER, v. a. Tuer en trahison et de dessein formé. Outrager, excéder de coups. Fatiguer, importuner à l'excès.

ASSAUT, sub. m. Attaque à force ouverte. Combat au fleuret. *Assaut d'esprit.*

ASSEMBLAGE, s. m. Réunion de pièces que l'on joint, surtout en menuiserie.

ASSEMBLÉE, s. f. Nombre de personnes réunies dans le même lieu.

ASSEMBLER, v. a. Mettre ensemble, convoquer. V. pron. Se réunir.

ASSENER, v. a. Porter un coup violent.

ASSENTIMENT, s. m. Consentement à un acte, à une opération, etc.

ASSENTIR, v. n. M. s.

ASSEOIR, v. a. *J'assieds,* etc.; *nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. J'asseyais. J'assis. J'assiérai* ou *j'asseyerai. Assieds. Asseyez. Que j'asseye. Assis, Asseyant.* Mettre sur un siége. Poser sur quelque chose de solide. — *les impôts,* les répartir. — *un camp,* le placer. — *une rente sur,* la placer sur. V. pron. Se mettre dans un siége. Ppe. *Assis, ise.*

ASSERMENTER. v. a. Exiger le serment.

ASSERTION, s. f. Didact,

Proposition qu'on soutient vraie. Pal. Affirmation en justice.

ASSERVIR, v. a. Assujettir, réduire sous sa puissance. V. pro. Se soumettre à quelque chose.

ASSESSEUR, s. m. Adjoint à un juge principal.

ASSEZ, adv. Suffisamment, autant qu'il faut. Il se joint à des adv. sans augmenter leur signification. *Assez peu, assez souvent.*

ASSIDU, UE, adj. Exact à se trouver à. Continuellement appliqué. Qui rend des soins continuels.

ASSIDUITÉ, s. f. Exactitude. Continuité de soins.

ASSIDÛMENT, adv. D'une manière assidue.

ASSIÉGEANT, ANTE, s. m. pl. et adj. Qui assiége.

ASSIÉGER, v. a. Faire le siége d'une place. Environner, importuner. Ppe. *Assiégé, ée.* Au pl. *Les Assiégés.*

ASSIETTE, s. f. Situation, aplomb. Disposition d'esprit, de santé. Vaisselle qu'on sert à chaque convive. Manière d'asseoir les impôts. Fonds sur lequel une rente est assise.

ASSIETTÉE, s. f. Plein une assiette.

ASSIGNABLE, adj. Qui peut être assigné, déterminé avec précision.

ASSIGNAT, s. m. Assignation d'une rente sur un héritage. Billet d'état.

ASSIGNATION, s. f. Attribution de fonds à un paiement. Exploit qui assigne à comparoitre en justice.

ASSIGNER, v. a. Dans le m. s. Indiquer la cause de.

ASSIMILATION, sub. fém. Action d'

ASSIMILER, v. a. Rendre semblable, comparer. V. pron. Se comparer à.

ASSISE, s. f. Maçon. Rang de pierres. S. f. pl. Séance d'un juge supérieur dans le siége d'un inférieur. *Tenir ses assises dans une société*, y dominer. Fam.

ASSISTANCE, s. f. Aide, secours. Présence à une assemblée.

ASSISTANT, ANTE, s. et adj. Prêtre qui aide le célébrant. Celui ou celle qui aide ou supplée le supérieur ou la supérieure d'un couvent. S. m. pl. Ceux qui sont présens.

ASSISTER, v. n. Etre présent à. Secourir, aider. Au passif et en t. de pal. Etre accompagné.

ASSOCIATION, s. f. Union de plusieurs co-intéressés.

ASSOCIÉ, ÉE, s. Qui est en société avec.

ASSOCIER, v. a. Prendre pour collègue. Recevoir dans une compagnie. V. pron. Entrer en société.

ASSOMMER, v. a. Tuer avec quelque chose de pesant. Battre avec excès. Fatiguer, importuner.

ASSOMMOIR, s. m. Bâton gros par un bout pour assommer des chiens, etc.

ASSOMPTION, s. f. Enlèvement de la Vierge au Ciel. Jour de cette fête.

ASSONANCE, s. f. Ressemblance de son dans la terminaison des mots.

ASSORTIMENT, s. m. Convenance. Assemblage de choses qui conviennent ensemble.

ASSORTIR, v. a. Joindre des choses ou des personnes qui se conviennent. Fournir de toutes choses convenables. V. n. et pron. Convenir à.

ASSOTER, v. pron. Prendre un fol amour. V. m.

ASSOUPIR, v. a. et pron. Endormir à demi. Disposer au sommeil. Fig. Adoucir, suspendre la douleur. — *une affaire, une sédition*, la finir ou la calmer.

ASSORTISSANT, ANTE, adj. Qui assortit.

ASSOUPISSEMENT, sub. m. Etat d'une personne assoupie. Fig. Négligence pour ses devoirs ou ses intérêts.

ASSOUPLIR, v. a. Rendre souple.

ASSOURDIR, v. a. Rendre sourd. Mus. et Peint. Adoucir.

ASSOUVIR, v. a. et pron. Appaiser sa faim.— *sa rage, sa vengeance*. Ppe. *Assouvi, ie.*

ASSOUVISSEMENT, sub. m. Etat de ce qui est assouvi.

ASSUJETTIR, v. a. Soumettre à sa domination. Astreindre, soumettre à. Fixer une chose de manière qu'elle soit sans mouvement. V. pro. *S'Assujettir à une chose.*

ASSUJETTISSANT, ANTE, adj. Qui astreint.

ASSUJETTISSEMENT, s. m. Obligation. Contrainte de faire une chose.

ASSURANCE, s. f. Certitude. Sûreté. Promesse, nantissement. Acte par lequel on répond des pertes qu'un négociant pourroit faire sur mer. Hardiesse.

ASSURÉ, ÉE, adj. Sûr, certain. Hardi.

ASSURÉMENT, adv. Certainement.

ASSURER, v. a. Affirmer. Rendre témoignage de. Faire qu'une chose ne périclite pas. Mettre d'aplomb.— *un vaisseau*, en répondre. Faire qu'on n'ait point de peur. — *la main*, la rendre plus ferme. V. pro. *S'Assurer en quelqu'un*, y mettre sa confiance. — *de quelqu'un*, de sa protection, de son suffrage. — *de la personne de*, l'arrêter, l'emprisonner.

ASSUREUR, s. m. Celui qui pour une somme assure un vaisseau.

ASTER, s. m. (Le *r* se pron.) Genre de plantes à fleurs radiées.

ASTÉRISME, s. f. Astron. Constellation. Assemblage de plusieurs étoiles.

ASTÉRISQUE, s. m. Marque en forme d'étoile, qui indique un renvoi.

ASTICOTER, v. a. Fam. Contrarier pour des bagatelles.

ASTHMATIQUE, adj. Sujet à l'

ASTHME, s. m. Respiration fréquente et pénible.

ASTRAGALE, s. m. Archit. Moulure ronde des chapiteaux, des corniches. Il signifie encore Plante légumineuse.

ASTRAL, ALE, adj. Qui appartient aux astres.

ASTRE, s. m. Corps céleste.

ASTREINDRE À. v. a. et pro. Assujettir.

ASTRINGENT, ENTE, adj. et s. m. Méd. Qui resserre.

ASTROÏTE, s. f. Sorte de madrépore qui offre la figure d'une étoile.

ASTROLABE, s. m. Instrument pour observer la hauteur des astres.

ASTROLOGIE, s. f. Art prétendu de connoître l'avenir par l'inspection des astres.

ASTROLOGIQUE, adj. Qui appartient à l'astrologie.

ASTROLOGUE, s. m. Qui fait profession d'astrologie.

ASTRONOME, s. m. Celui qui possède l'

ASTRONOMIE, s. f. Science du cours et de la position des astres.

ASTRONOMIQUE, adj. Qui a rapport à l'astronomie.

ASTRONOMIQUEMENT, ad. D'une manière astronomique.

ASTUCE, sub. f. Mauvaise finesse.

ASTUCIEUX, EUSE, adjec. Qui a de l'astuce.

ATARAXIE, sub. f. Didact. Quiétude, calme de l'âme.

ATAXIE, s. f. Méd. Caractère de certaines fièvres.

ATELIER, s. m. Lieu où travaillent des artistes ou des ouvriers.

ATELLANES, s. f. pl. Farces satiriques chez les Romains.

ATERMOIEMENT, s. m. Accommodement avec des créanciers pour les payer à un terme plus éloigné.

ATERMOYER, v. a. et pron. Prolonger les termes d'un paiement.

ATHÉE, s. m. Qui ne croit pas en Dieu. Adj. Qui nie la Divinité.

ATHÉISME, s. m. Opinion des athées.

ATHLÈTE, s. m. Celui qui combattoit dans les jeux solennels de la Grèce. Fig. Homme robuste.

ATHLÉTIQUE, s. f. Art des athlètes. Adj. Qui appartient aux athlètes.

ATHLOTHÈTE, s. m. Officier qui présidoit aux jeux gymniques.

ATINTER, v. a. et pron. Parer avec affectation. Pop.

ATLANTE, s. m. Archit. Statue d'homme qui tient lieu de colonne sous les entablemens.

ATLAS, s. m. Recueil de cartes géographiques.

ATMOSPHÈRE, s. f. Masse d'air qui entoure la terre.

ATMOSPHÉRIQUE, adj. Qui appartient à l'atmosphère.

ATOME, s. m. Corps regardé comme indivisible à cause de sa petitesse. Petite poussière que rendent visible les rayons du soleil.

ATONIE, s. f. Méd. Maladie des solides du corps.

ATOURS, s. m. pl. Parure des femmes.

ATOURNER, v. a. Parer une dame. Fam.

ATOUT, s. m. Couleur qui au jeu de cartes emporte les autres.

ATRABILAIRE, s. m. et adj. Celui qu'une bile noire rend chagrin.

ATRABILE, s. f. Méd. Bile noire.

ÂTRE, s. m. L'endroit de la cheminée où se fait le feu.

ATROCE, adj. Enorme, en parlant des crimes, etc. Âme féroce.

ATROCEMENT, adv. Avec

ATROCITÉ, s. f. M. s.

ATROPHIE, s. f. Méd. Consomption.

ATROPOS, s. f. (On pro. le *s*.) Celle des trois Parques qui coupe le fil de nos jours.

ATTABLER, v. a. Mettre à table. *S'Attabler* est plus usité.

ATTACHANT, ANTE, adj. Qui attache fortement.

ATTACHE, s. f. Lien. Fig. Tout ce qui séduit l'esprit ou engage le cœur. *Prendre l'attache de quelqu'un*, recevoir ses ordres.

ATTACHEMENT, s. m. Sentiment qui attache fortement à quelque personne ou à quelque chose.

ATTACHER, v. a. Joindre fortement à. V. pron. Se lier. Fig. S'appliquer.

ATTAQUABLE, adj. Qu'on peut attaquer.

ATTAQUANS, sub. m. plur. Assaillans.

ATTAQUE, s. f. Commencement d'un combat. Assaut. Impression subite de certaines maladies.

ATTAQUER, v. a. Assaillir. Offenser le premier. V. pron. *S'Attaquer à*, se déclarer contre.

ATTEINDRE, v. a. Frapper de loin. Joindre en chemin. Fig. Egaler. V. n. Parvenir à. — *au but, à la perfection*, etc. Ppe. *Atteint, einte*. — *d'une pierre, de maladie*. Pal. Accusé, convaincu de crime.

ATTEINTE, s. f. Coup dont on est atteint. Coup qu'un cheval se donne ou reçoit. Attaque. — *de goutte*. *Donner atteinte à la réputation*. *Hors d'atteinte*, hors de la portée. Au pr. et au fig.

ATTELAGE, s. m. Nombre de chevaux, de bœufs, etc. qui

traînent une voiture, ou tirent la charrue.

ATTELER, v. a. Attacher des bêtes de trait à une voiture.

ATTENANT, ANTE, adj.

ATTENANT, adv. Pal. Contigu. Logis attenant d'un autre à un autre.

ATTENDRE, v. a. Être dans l'attente, l'espérance ou la crainte de. — *Après*, *à la belle saison*, *au jour*, *jusqu'à*, etc. *C'est où je l'attends*, je ne le crains pas, je suis préparé contre lui. V. pro. *S'Attendre à*, compter sur. *En attendant*, loc. adverb., cependant, jusqu'à ce que. Ppe. *Attendu*, *ue*.

ATTENDRIR, v. a. Rendre tendre et facile à manger. Rendre sensible à la pitié, à l'amour, etc. V. pron. Fig. Devenir plus tendre, plus sensible.

ATTENDRISSANT, ANTE, adj. Fig. Qui attendrit.

ATTENDRISSEMENT, s. m. Sentiment par lequel on s'attendrit.

ATTENDU, particule indécl. Vu, eu égard à. — *son âge*, *que*, vu que, puisque.

ATTENTAT, s. m. Entreprise contre les lois dans une occasion capitale.

ATTENTATOIRE, adj. Qui attente, qui entreprend sur une juridiction.

ATTENTE, s. f. Action d'attendre.

ATTENTER, v. n. Dans le sens d'attentat. On dit *Attenter à*, On dit aussi *contre*.

ATTENTIF, IVE, adj. Qui a de l'attention, de l'application.

ATTENTION, s. f. Application d'esprit. Au plur. Soins, égards.

ATTENTIVEMENT, adverbe. Avec attention.

ATTÉNUANT, ANTE, adj. Méd. Qui donne de la fluidité aux humeurs.

ATTÉNUATION, s. f. Affoiblissement. Diminution des charges contre un accusé.

ATTÉNUER, v. a. Affoiblir, diminuer les forces, l'embonpoint.

ATTÉRAGE, s. m. L'endroit où un vaisseau prend terre.

ATTÉRIR, v. n. Prendre terre.

ATTERRER, v. a. Renverser par terre. Fig. Jeter dans l'accablement. Ruiner.

ATTERRISSEMENT, sub. m. Sable et limon que charrient les eaux.

ATTESTATION, s. f. Certificat.

ATTESTER, v. a. Certifier de vive voix ou par écrit. Prendre à témoin.

ATTICISME, s. m. (On pron. les *tt*.) Délicatesse de goût particulière aux Athéniens.

ATTIÉDIR, v. a. Rendre tiède ce qui étoit chaud. V. pron. Avoir moins de ferveur.

ATTIÉDISSEMENT, sub. m. Tiédeur.

ATTIFER, v. a. et pron. Parer, ajuster. Ne se dit que des femmes. Fam.

ATTIFET, s. m. Ornement de tête de femme. V. m.

ATTIQUE, adj. A la façon du pays d'Athènes. *Sel attique*, qui paroît avoir rapport à la raillerie fine des Athéniens. S. m. Petit étage au-dessus des autres, et qui a ses ornemens particuliers.

ATTIQUE-FAUX, s. m. Sorte de piédestal au-dessous de la base des colonnes.

ATTIRAIL, s. m. Nombre et diversité de choses nécessaires à.

ATTIRANT, ANTE, adj. Qui attire.

ATTIRER, v. a. et pron. Tirer à soi. Gagner par des manières engageantes.

ATTISER, v. a. *Le feu*, l'exciter. Fig. Accroître l'aigreur des esprits.

ATTISEUR, s. m. Celui qui attise.

ATTITRER, v. a. Charger d'une commission. Se dit surtout au ppe. *Marchand attitré.*

ATTITUDE, s. f. Position du corps. Air dont on se présente.

ATTOUCHEMENT. sub. m. Action de toucher.

ATTRACTIF, IVE, adj. Qui attire.

ATTRACTION, s. f. Action d'attirer. Etat de ce qui est attiré. *Attraction neutonienne, chimique.*

ATTRACTIONNAIRE, s. m. Partisan du système de l'attraction.

ATTRAIRE, v. a. Attirer par quelque chose qui plaît. Ne se dit guère qu'à l'infinitif.

ATTRAIT, s. m. Ce qui attire agréablement.

ATTRAPE, s. f. Fam. Tromperie. Apparence trompeuse.

ATTRAPER, v. a. Prendre à un piége. Obtenir par industrie. Surprendre, tromper. Atteindre en courant. Pénétrer le sens, la pensée d'un auteur. Peint. Saisir les ressemblances.

ATTRAPOIRE, s. f. Piége pour prendre les animaux. Il vieillit, et ne s'emploie qu'au fam., pour petite ruse.

ATTRAYANT, ANTE, adj. Qui attire agréablement.

ATTRIBUER, v. a. Attacher, annexer à. Rapporter à. V. pron. Prendre pour soi.

ATTRIBUT, s. m. Ce qui est propre à chaque sujet.

ATTRIBUTIF, IVE, adj. Qui attribue.

ATTRIBUTION, s. f. Concession d'une prérogative.

ATTRISTANT, ANTE, adj. Qui attriste.

ATTRISTER, v. a. et pron. Rendre ou devenir triste.

ATTRITION, s. f. Regret du péché dans la crainte de la peine.

ATTROUPEMENT, sub. m. Réunion tumultueuse de gens sans aveu ou mal intentionnés.

ATTROUPER, v. a. et pron. Assembler plusieurs personnes en troupe.

AU, article particulé, pour *à le*. Pl. *Aux*, pour *à les*.

AUBADE, s. f. Concert d'instrumens donné à quelqu'un vers l'aube du jour.

AUBAIN, s. m. Etranger non naturalisé dans un pays.

AUBAINE, s. f. Droit régalien de succession aux biens d'un étranger non naturalisé. Profit que le hasard vous donne.

AUBE, s. f. La pointe du jour. Vêtement d'ecclésiastique en fonctions.

AUBÉPIN, s. m., ou mieux **AUBÉPINE**, s. f. Arbrisseau épineux, à fleurs odorantes.

AUBÈRE, adj. Cheval couleur de pêcher.

AUBERGE, s. f. Maison où l'on trouve, en payant, le logement et la table.

AUBERGINE, s. f. Espèce de concombre.

AUBERGISTE, s. m. Qui tient auberge.

AUBIER, s. m. Couche tendre et blanchâtre entre l'écorce et le bois de l'arbre.

AUBIN, s. m. Allure d'un cheval entre l'amble et le galop. Blanc de l'œuf.

AUCUN, UNE, adj. et pron. Nul, pas un. Comme *Aucun* signifie *pas un*, on ne le met pas au plur.

AUCUNEMENT, adv. Nullement.

AUDACE, s. f. Hardiesse excessive Se prend aussi en bonne part : *noble*, *généreuse Audace*.

AUDACIEUSEMENT, adv. Avec audace.

AUDACIEUX, EUSE, s. et adj. Plein d'audace.

AUDIENCE, s. f. Attention qu'on prête à celui qui parle. Temps qu'un ministre donne

à ceux qui ont à lui parler. Séance des juges dans les causes qui se plaident. Lieu de l'audience. Ceux qui y assistent.

AUDIENCIER, adj. masc. (*Huissier*) Pal. En t. de chancell. *Grand Audiencier.*

AUDITEUR, s. m. Celui qui écoute un discours dans une assemblée. Sorte de magistrature.

AUDITIF, IVE, adj. Qui concerne l'ouïe.

AUDITION, s. f. Phys. Action d'entendre. Action d'ouïr des témoins, d'examiner un compte.

AUDITOIRE, s. m. Lieu où l'on plaide. Assemblée qui écoute.

AUGE, s. f. Pierre, bois creusé pour donner à boire aux chevaux, ou pour délayer du plâtre. Au pl. Rigoles qui rejettent l'eau sur la roue d'un moulin.

AUGÉE, s. f. Plein l'auge d'un maçon.

AUGET, s. m. Petite auge où se met la mangeaille des oiseaux. Petits vaisseaux attachés autour de certaines roues hydrauliques.

AUGMENT, s. m. Pal. *de dot*, ce que le mari peut y ajouter.

AUGMENTATIF, IVE. Gram. Se dit des particules, des terminaisons qui augmentent le sens des mots.

AUGMENTATION, s. f. Accroissement.

AUGMENTER, v. a. Accroître, agrandir. V. n. et pron. Croître en qualité ou en quantité.

AUGURAL, ALE, adj. Qui appartient à l'

AUGURE, s. m. Celui qui, chez les Romains, jugeoit de l'avenir par le vol des oiseaux. Présage qu'il tiroit. Tout ce qui semble présager quelque chose. Fig. Celui dont l'arrivée annonce une bonne ou mauv. nouvelle.

AUGURER, v. a. Tirer un augure, une conjecture.

AUGUSTE, adj. Grand, vénérable.

AUJOURD'HUI, adv. et s. m. Le jour où l'on est. Le temps présent.

AULIQUE, s. f. Thèse que soutenoit un étudiant en théologie. Adj. Se dit du conseil suprême de l'empire.

AUMAILLES, adj. f. plur. E. et f. Bêtes à cornes.

AUMÔNE, s. f. Ce qu'on donne aux pauvres par charité ou par condamnation juridique.

AUMÔNER, v. a. Donner par aumône. Pal. Ensuite d'une condamnation.

AUMÔNERIE, s. f. Bénéfice claustral affecté à la distribution des aumônes.

AUMÔNIER, s. m. Prêtre attaché à un prince, à un régiment, à un vaisseau, pour distribuer les aumônes, dire la messe, etc.

AUMÔNIER, IÈRE, adjec. Qui fait souvent l'aumône aux pauvres.

AUMUSSE *ou* **AUMUCE**, s. f. Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE, s. m. Mesurage à l'aune.

AUNAIE, s. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE, s. f. Ancienne mesure de longueur en draps, toiles, etc.

AUNE *ou* **AULNE**, s. m. Bois blanc qui croît dans les lieux humides.

AUNÉE, s. f. Bot. Plante médicinale.

AUNER, v. a. Mesurer à l'aune.

AUNEUR, s. m. Officier qui avoit l'inspection sur l'aunage.

AUPARAVANT, adverbe qui marque priorité de temps. S'emploie sans régime.

AUPRÈS, prépos. et adv. de lieu. Tout proche *Etre en faveur auprès d'un grand*, bien dans son esprit. En comparaison.

AURÉOLE, s. f. Cercle de lumière dont les peintres entourent les têtes des Saints.

AURICULAIRE, adj. Qui a rapport à l'oreille. Se dit de la confession faite à un prêtre, d'un témoin qui a ouï.

AURONE, s. f. Bot. Sorte d'absinthe.

AURORE, s. f. Lumière qui précède le lever du soleil. Déesse des anciens. Chose qui commence. Levant. *Aurore boréale*, météore lumineux qui se manifeste la nuit près des pôles.

AUSONIE, s. f. Ancien nom de l'Italie.

AUSPICE, s. m. Chez les Romains, présage d'après le vol des oiseaux, leur chant, etc. *Sous d'heureux Auspices*.

AUSSI, adv. Pareillement. De plus. C'est pourquoi. Autant. *Aussi-bien que*, de même que. *Aussi-bien* se met pour rendre raison de ce qui précède. *Aussi peu que*, pas plus que.

AUSSITÔT, adv. de temps. Dans le moment, sur l'heure.

AUSTÈRE, adj. Rigoureux. Qui mortifie les sens et l'esprit. Qui a une saveur âpre et astringente.

AUSTÈREMENT, adv. Avec

AUSTÉRITÉ, s. f. Mortification des sens et de l'esprit. Sévérité de mœurs.

AUSTRAL, ALE, adj. Méridional.

AUTAN, s. m. Vent du midi. Il est plus usité au plur. et en poésie.

AUTANT, adv. qui marque égalité. Selon que. *Autant que j'en puis juger. D'Autant plus ou moins*, adv. de comparaison.

AUTEL, s. m. Sorte de table destinée aux sacrifices, surtout à celui de la messe. Fig. La religion. Honneurs extrêmes rendus à un homme. Loc. fam. *Il faut que le prêtre vive de l'autel*, chacun de sa profession.

AUTEUR, s. m. Première cause. Inventeur. Celui qui a fait un ouvrage d'esprit. En ce sens il est des deux genres : *Elle en est l'auteur.* Au plur. Ceux dont on descend, dont on tient un droit.

AUTHENTICITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

AUTHENTIQUE, adj. Qui a les formes prescrites par la loi. Qui fait preuve. Substant. *J'ai vu l'authentique et la copie*.

AUTHENTIQUEMENT, adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER, v. act. Rendre authentique un acte. Déclarer une femme convaincue d'adultère.

AUTOCÉPHALE, subs. masc. Evêque grec qui n'étoit pas soumis à la juridiction du patriarche.

AUTOCRATIE, s. f. Gouvernement absolu d'un souverain.

AUTOCRATOR, TRICE, s. et AUTOCRATE, s. m. Souverain absolu. Titre du czar de Russie.

AUTO-DA-FÉ, s. m. Mot espagnol, *Acte de foi*. Exécution d'un jugement de l'Inquisition.

AUTOGRAPHE, s. m. et adj. Ecrit de la main même de l'auteur.

AUTOMATE, s. m. Machine qui a en soi les principes de son mouvement.

AUTOMNAL, ALE, adj. D'automne.

AUTOMNE, s. m. (On pron. *one*.) Saison qui est entre l'été et l'hiver.

AUTONOME, adj. Se dit des villes grecques qui se gouvernoient par leurs propres lois.

AUTONOMIE, s. f. Droit de se gouverner par ses propres lois.

AUTOPSIE, s. f. Action de voir de ses propres yeux. Chez les anciens, état de l'âme, où ils croyoient avoir un commerce intime avec la Divinité.

AUTORISATION, s. f. Pal. Acte par lequel un mari, un tuteur autorise.

AUTORISER, v. a. et pro. Donner pouvoir.

AUTORITÉ, s. f. Puissance légitime. Crédit, considération. Sentiment d'une personne respectable.

AUTOUR, prépos. relative à ce qui environne. Il est aussi adv. *Ici autour, tout autour.*

AUTOUR, s. m. Oiseau de proie.

AUTOURSERIE, s. f. Art d'élever les autours.

AUTOURSIER, s. m. Celui qui les dresse.

AUTRE, adj. et pronom qui marque distinction et différence de chose à chose, de personne à personne. Egalité, ressemblance. *C'est un autre Alexandre.* Loc. prov. *A d'autres*, vous ne me tromperez pas. *L'un et l'autre*, tous les deux.

AUTREFOIS, adv. Au temps passé.

AUTREMENT, adv. D'une autre façon. Sinon.

AUTRE-PART, adv. Ailleurs. *De l'autre part*, de l'autre côté.

AUTRUCHE, s. f. Le plus grand de tous les oiseaux.

AUTRUI, s. m. sans pl. Les autres. t. collectif pour signifier les autres personnes.

AUVENT, s. m. Petit toit en saillie, pour garantir les boutiques de la pluie.

AUVERNAT, s. m. Vin d'Orléans fort rouge et fumeux.

AUXILIAIRE, adj. Qui aide. Ne se dit guère qu'en ces sens: *Troupes auxiliaires. Verbe auxiliaire.*

AVACHIR, v. pron. Fam. Devenir mou.

AVAL, s. m. Endossement par lequel on s'oblige à payer un billet. t. de batelier. En descendant. *Vent d'aval*, du couchant.

À-VAU-L'EAU, adv. Suivant le courant de l'eau. Loc. fam. *Cette affaire est allée à-vau-l'eau*, n'a pas réussi.

AVALAISON, sub. f. Chute d'eau en forme de torrent.

AVALANCHE, s. f. Nom qu'on donne dans les Alpes à des masses énormes de neiges détachées des montagnes.

AVALER, v. a. Faire descendre par le gosier. Au fig. *Avaler le calice. Avaler des couleuvres.* V. n. Suivre le courant, en parlant d'un bateau. V. pron. Descendre trop bas. Fam. *Epaules avalées.*

AVALEUR, s. m. Celui qui avale. Glouton. Fam. Fanfaron.

AVALOIRE, s. f. Fam. Grand gosier. t. de manège et de chapellerie.

AVANCE, s. f. Espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. Ce qui est déjà fait ou préparé d'un ouvrage. Saillie d'un bâtiment. Paiement avant le terme. Les premières démarches dans un raccommodement. *D'Avance* ou *par Avance*, par anticipation.

AVANCEMENT, s. m. Progrès quelconque. Etablissement de fortune. — *d'hoirie*, ce qu'on donne d'avance à son héritier.

AVANCER, v. act. Porter, pousser en avant. S'oppose à retarder. Faire des progrès dans. Payer d'avance. Procurer de l'avancement. V. n. Aller en avant. Sortir de l'alignement. Il est aussi v. pron. Ppe. et adj. *Avancé, ée.* — *en âge*, déjà vieux, précoce, développé de bonne heure.

AVANIE, s. f. Vexation que font les Turcs à ceux d'une autre religion pour en tirer de l'argent. Affront fait de gaieté de cœur.

AVANT, prépos. qui marque priorité de temps ou d'ordre. Adv. *N'allez pas plus avant.* S. m. *L'avant du vaisseau*, la proue. *Le château d'avant*, de proue.

AVANT, (EN) adv. Plus loin, ou ensuite.

AVANTAGE, s. m. Ce qui

est profitable ou favorable à. Supériorité. Don fait à l'un plus qu'à l'autre. Ce que cède un joueur habile pour rendre la partie égale.

AVANTAGER, v. a. Donner à quelqu'un des avantages par-dessus les autres.

AVANTAGEUSEMENT, adv. D'une manière avantageuse.

AVANTAGEUX, EUSE, adj. Qui apporte de l'avantage. Confiant, présomptueux.

AVANT-BEC, s. m. Angles des piles d'un pont de pierre.

AVANT-BRAS, s. m. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet.

AVANT-CORPS, s. m. Partie d'un bâtim. en saillie sur la face.

AVANT-COUR, s. f. Première cour d'une maison.

AVANT-COUREUR, s. m. Qui va devant quelqu'un, et en annonce l'arrivée. Tout ce qui précède et annonce une chose.

AVANT-COURRIÈRE, s. f. — *du jour*, l'aurore. Poét.

AVANT-DERNIER, IÈRE, adj. Pénultième.

AVANT-GARDE, s. f. Première division d'une armée en bataille ou en marche.

AVANT-GOÛT, s. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable.

AVANT-HIER, adv. Le jour qui précédoit hier.

AVANT-MAIN, s. m. (*Coup d'*) t. de jeu de billard et de manège.

AVANT-PÊCHE, s. f. Pêche précoce.

AVANT-PROPOS, s. m. Préface, introduction.

AVANT-QUART, s. m. Coup que quelques horloges sonnent avant l'heure.

AVANT-SCÈNE, s. f. Chez les anciens, partie du théâtre où jouoient les acteurs; et chez nous, ce que la toile tombée laisse à découvert.

AVANT-TOIT, s. m. Toit en saillie.

AVANT-TRAIN, s. m. Train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'une voiture.

AVANT-VEILLE, s. f. Jour qui est immédiatement avant la veille.

AVARE, s. et adj. Avide de richesses. Qui n'aime pas à donner, à perdre.

AVARICE, s. f. Attachement excessif aux richesses.

AVARICIEUX, EUSE, s. et adj. *V.* AVARE.

AVARIE, s. f. Dommage arrivé à un vaisseau ou à son chargement pendant le trajet. Droit que paye un vaisseau dans un port.

AVARIÉ, ÉE, adj. Se dit des marchandises gâtées dans un vaisseau.

AVÉ, *ou* AVÉ MARIA, s. m. sans pl. Salutation de l'Ange à la Vierge. Grains d'un chapelet sur lesquels on dit l'*Avé*. Endroit d'un sermon où le prédicateur implore les lumières du S.-Esprit par la médiation de la Vierge.

AVEC, prépos. Ensemble, conjointement. S'emploie familièrement sans régime : *Prenez ce livre et partez avec.* Sert aussi à marquer la manière de faire quelque chose : *Parler avec justesse.* S'emploie enfin dans le sens de contre : *Il s'est battu avec un tel. D'Avec* marque positivement la différence : *Distinguer l'ami d'avec le flatteur.*

AVEINDRE, v. a. Fam. Tirer une chose du lieu où elle est placée. Ppe. *Aveint, einte.*

AVELINE, s. f. Noisette qui croît sur l'

AVELINIER, s. m.

AVENANT, ANTE, adj. Qui a bon air, bonne grâce. Fam. *A l'avenant*, adv., à proportion.

AVÉNEMENT, s. m. Venue, arrivée du Messie; d'un prince à la couronne.

AVENIR, v. n. Arriver par accident. Ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes.

AVENIR, s. m. Le temps futur. Pal. *Donner un avenir. A l'avenir*, désormais.

AVENT, s. m. Temps consacré pour se préparer à la fête de Noël. On le dit aussi au plur. *Les Avents.*

AVENTURE, s. f. Evénement inopiné. Entreprise hasardeuse *A l'aventure, d'aventure, par aventure*, au hasard, par hasard.

AVENTURER, v. a. et pron. Hasarder.

AVENTUREUX, EUSE, adj. Qui s'aventure, qui se hasarde.

AVENTURIER, ÈRE, s. Qui cherche à la guerre les aventures, sans être d'aucun corps. Homme ou femme sans nom, qui vit d'intrigues.

AVENTURINE, s. f. Sorte de pierre précieuse d'un jaune brun, semé de petits points d'or.

AVENUE, s. f. Passage. Allée d'arbres qui conduit à une maison.

AVÉRER, v. a. Faire voir qu'une chose est vraie.

AVERSE, s. f. Pluie subite, forte et de peu de durée.

AVERSION, s. f. Haine, dégoût, antipathie.

AVERTIN, s. m. Maladie d'esprit qui rend opiniâtre, entêté, furieux. V. m.

AVERTIR, v. a. Donner avis. informer de. Prov. et substantiv. *Un bon averti en vaût deux.*

AVERTISSEMENT, sub. m. Avis dont l'objet est prochain.

AVEU, s. m. Reconnaissance d'avoir dit ou fait une chose. Approbation, consentement. *Homme sans aveu*, vagabond.

AVEUER ou AVUER, v. a. t. de chasse. Garder à vue, suivre de l'œil.

AVEUGLE, s. et adj. Privé de la vue. Fig. D'un esprit peu éclairé.

AVEUGLEMENT, s. m. Privation de la vue. Fig. Obscurcissement de la raison.

AVEUGLÉMENT, adv. Sans réflexion.

AVEUGLER, v. a. Rendre aveugle. Eblouir. V. pronom. *S'Aveugler sur.*

AVEUGLETTE, (À L') adv. Fam. A tâtons.

AVIDE, adj. Qui a un désir immodéré de boire et de manger. Qui souhaite avec passion.

AVIDEMENT, adv. Avec

AVIDITÉ, s. f. Désir ardent et insatiable. Au pr. et au fig.

AVILIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir vil.

AVILISSANT, ANTE, adj. Qui avilit.

AVILISSEMENT, s. m. Etat d'une personne, d'une chose avilie.

AVINER, v. a. Imbiber de vin.

AVIRON, s. m. Sorte de rame

AVIS, s. m. Opinion, sentiment. Opinion d'un juge. Conseil, délibération. Instruction. Avertissement.

AVISÉ, ÉE, adj. Sage, prudent.

AVISER, v. a. Donner avis. Apercevoir de loin. V. n. Faire attention à, prendre garde. V. pron. Penser, imaginer.

AVITAILLEMENT, s. m. Approvisionnement de vivres dans un camp ou une place.

AVITAILLER, v. act. Les fournir de vivres et munitions.

AVIVER, v. a. Donner du lustre, de la vivacité, de l'éclat.

AVIVES, s. f. pl. Glandes de la gorge des chevaux. Maladie qui vient de leur gonflement.

AVOCASSER, v. n. Fam. Faire profession d'

AVOCAT, s. m. Celui qui, par état, défend des causes en justice. Fig. Qui intercède pour un autre, qui en défend

les intérêts. En ce sens on dit d'une femme, *Avocate*.

AVOINE, s. f. (On pron. souvent *avène*.) Sorte de grain qui sert de nourriture aux chevaux. Au pl. Se dit quand elle est encore sur terre.

AVOIR, v. a. Posséder d'une manière quelconque. Se joint à une foule de mots au pr. et au fig., et même à d'autres verbes comme auxiliaire. Son ppe. est *eu*, *eue*.

AVOIR, s. m. Ce qu'on possède de bien.

AVOISINER, v. act. Être proche, voisin de. Ne se dit que de la proximité du lieu.

AVORTEMENT, s. m. Accouchement avant terme.

AVORTER, v. n. Accoucher avant terme, par un accident ou par un crime. Se dit aussi des femelles des animaux, des fruits, d'une entreprise.

AVORTON, s. m. Animal ou plante née avant terme, ou au-dessous de sa grandeur naturelle. Petit homme mal bâti. Production d'esprit trop précipitée.

AVOUÉ, s. m. V. m. du régime féodal. Seigneur qui défendoit les droits d'une église. Celui qui fait aujourd'hui les fonctions de procureur.

AVOUER, v. a. Confesser et reconnoître qu'une chose est. Approuver, autoriser. Se reconnoître l'auteur de. V. pronom. *S'Avouer de quelqu'un*, s'autoriser de lui.

AVRIL, s. m. (On pron. le *l*.) Quatrième mois de l'année.

AXE, s. m. Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, et sur laquelle le globe tourne. Géom. *Axe d'une courbe*.

AXILLAIRE, adj. (On pron. les *ll*.) Qui appartient à l'aisselle. t. aussi de géom.

AXIOME, subst. m. Vérité qui n'a pas besoin de démonstration.

AZAMOGLAN, s. m. Nom des enfans étrangers chargés dans le sérail des plus basses fonctions.

AZÉDARAC, s. m. Arbre dont les fleurs viennent en bouquets, et dont le fruit est vénéneux.

AZEROLE, s. f. Petit fruit rouge et acide que porte l'

AZEROLIER, s. m.

AZIME, adj. Sans levain. Se dit du pain que les Juifs mangeoient à leur Pâque.

AZIMUT, s. m. Astron. Arc de l'horizon compris entre le méridien d'un lieu et un vertical quelconque.

AZIMUTAL, ALE, adj. Qui mesure ou qui représente les azimuts.

AZOTE, s. m. Chim. Sorte de gaz.

AZUR, s. m. Minéral qui donne un beau bleu. La couleur de ce minéral. Blas. Couleur bleue, ou lignes tirées horizontalement sur l'écu.

AZURÉ, ÉE. Qui est peint de couleur d'azur.

B.

B, s. m. *Être marqué au B*. Pop. Etre boiteux, borgne ou bossu.

BABEL, mot hébreu. Confusion. On dit d'une assemblée tumultueuse que *c'est la tour de Babel*.

BABEURRE, s. m. Liqueur

séreuse que laisse le lait quand la partie grasse est convertie en beurre.

BABIL, s. m. Superfluité de paroles.

BABILLARD, ARDE, s. et adj. Qui aime à parler beaucoup. Indiscret.

BABILLER, v. n. Avoir du babil.

BABINE, s. f. Lèvres des vaches, des singes, etc.

BABIOLE, s. f. Jouet d'enfant, bagatelle.

BÂBORD, s. m. Côté gauche d'un navire, en partant de la poupe.

BABOUCHE, s. f. Sorte de pantoufle venue du Levant.

BABOUIN, s. m. Espèce de gros singe. Fam. Enfant badin et étourdi.

BAC, s. m. Grand bateau plat où l'on passe la rivière au moyen d'un câble qui la traverse. Chez les brasseurs, les raffineurs, etc., grand baquet de bois.

BACALIAU, s. m. Morue sèche. Pop.

BACCALAURÉAT, s. m. Premier degré pour parvenir au doctorat.

BACCHANAL, s. m. (On pron. *baka.*) Fam. Grand bruit, tapage.

BACCHANALE, s. f. Tableau qui représente une danse de Bacchantes. Débauche bruyante. S. f. pl. Fêtes de Bacchus.

BACCHANTE, s. f. Femme qui célébroit les bacchanales. Femme emportée et sans décence.

BACCHUS, s. m. Dieu du vin.

BACCIFÈRE, adj. Se dit des plantes dont le fruit est une baie.

BACHA ou PACHA, s. m. Titre d'honneur chez les Turcs.

BACHELETTE, s. f. Jeune et jolie fille. V. m. qui est encore de la poés. fam.

BACHELIER, s. m. Qui est promu au baccalauréat.

BACHIQUE, adj. Qui appartient à Bacchus.

BACHOT, s. m. Petit bateau.

BACHOTEUR, s. m. Batelier. Qui fait le *Bachotage*, s. m.

BACILE, s. f. Plante nommée aussi *Perce-pierre*.

BÂCLAGE, s. m. Arrangement de bateaux dans un port pour vendre leurs marchandises.

BÂCLER, v. a. Fermer par derrière une porte, une fenêtre avec une barre, etc. — *un bateau*, le disposer pour charger et décharger. — *une besogne*, l'expédier à la hâte.

BADAUD, AUDE, s. Niais. Qui s'amuse à tout, qui admire tout.

BADAUDER, v. n. Niaiser.

BADAUDERIE, s. f. ou BADAUDAGE, s. m. Action, discours de badaud.

BADELAIRES, Blas. Coutelas recourbé.

BADIANE, s. f. Bot. Plante aromatiq. qui vient de la Chine, et qui a la saveur de l'anis.

BADIGEON, s. m. Couleur jaunâtre dont on peint les murailles.

BADIGEONER, v. a. Enduire de badigeon.

BADIN, INE, adj. Qui s'amuse à des bagatelles. Folâtre, plaisant.

BADINAGE, s. m. Discours, manières où la gaieté domine.

BADINANT, s. m. Cheval surnuméraire dans un attelage.

BADINE, s. f. Canne petite et mince. Au pl. Pincettes légères.

BADINER, v. n. Faire ou dire des plaisanteries. Voltiger, en parlant des rubans, etc.

BADINERIE, s. f. Bagatelle.

BAFOUER, v. a. Traiter injurieusement et avec mépris.

BÂFRE, s. f. Repas abondant. Pop.

BÂFRER, v. n. Manger avec excès. Pop.

BÂFREUR, s. masc. Gourmand. Pop.

BAGAGE, s. m. Équipage de voyage et de guerre. Fam. *Plier bagage*, déloger. Fig. mourir.

BAGARRE, s. f. Tumulte. Grand bruit. Fam.

BAGASSE, s. f. Canne à sucre, qui sort du moulin. Prostituée qui court les rues. Pop.

BAGATELLE, s. f. Chose peu utile et de peu de prix. Il se dit seul pour signifier au fig. qu'on ne croit ou ne craint pas.

BAGNE, s. m. Lieu où l'on renferme les forçats après le travail.

BAGNOLET, s. m., *ou* BAGNOLETTE, s. f. Coiffure de femme.

BAGUE, s. f. Anneau où il y a une pierre enchâssée, et qu'on met au doigt. Anneau suspendu, qu'on tâche, dans les courses, d'emporter avec le bout de la lance.

BAGUENAUDE, s. f. Fruit du

BAGUENAUDIER, s. m. Arbrisseau d'ornement.

BAGUENAUDER, v. n. S'amuser à des riens. Fam.

BAGUER, v. a. t. de couturière. Arrêter à grands points les plis d'une robe.

BAGUETTE, sub. f. Bâton mince. Archit. Moulure ronde. *Baguette de tambour*, deux petits bâtons pour le battre. *Passer par les baguettes*, par les verges.

BAGUIER, s. m. Coffret à bagues.

BAHUT, s. m. Gros coffre couvert de cuir et à couvercle voûté.

BAHUTIER, s. m. Qui fait des bahuts et des malles.

BAI, AIE, adj. Rouge-brun. Se dit des chevaux et de leur poil.

BAIE, s. f. Rade, petit golfe. Bot. Fruit charnu ou pulpeux, qui renferme la semence. Arch. Ouverture qu'on laisse dans un mur pour y pratiquer une fenêtre, etc. Fam. Tromperie pour se divertir.

BAIGNER, v. a. Mettre dans le bain. Arroser, mouiller. Être plongé, trempé. V. pron. Prendre un bain.

BAIGNEUR, EUSE, s. Qui se baigne. Qui tient des bains publics.

BAIGNOIRE, s. f. Cuve où l'on se baigne.

BAIL, s. m. (Plur. *Baux*.) Contrat par lequel on loue un bien de ville ou de campagne.

BAILE, s. m. Titre de l'ambassadeur de Venise à la Porte. Sorte de juge royal.

BAILLE, s. f. Mar. Moitié de tonneau en forme de baquet.

BÂILLEMENT, s. m. Act. de

BÂILLER, v. n. Respirer en ouvrant fortement et involontairement la bouche. S'entr'ouvrir.

BAILLER, v. a. Pal. Livrer, donner.

BAILLET, adj. m. Se dit d'un cheval roux-blanc.

BAILLEUL, s. m. Celui qui remet les os disloqués.

BÂILLEUR, s. m. Sujet à bâiller.

BAILLEUR, ERESSE, Pal. Qui donne à bail.

BAILLI, s. m. Officier royal d'épée. Officier de robe qui rendoit la justice lui-même dans certains tribunaux. Juge seigneurial. Titre de dignité dans l'ordre de Malte.

BAILLIAGE, s. m. Tribunal qui jugeoit avec le bailli ou en son nom. Etendue de sa juridiction.

BAILLIVE, s. f. Femme du bailli.

BÂILLON, s. m. Ce qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier, ou dans la gueule d'une bête pour l'empêcher de mordre.

BÂFREUR, s. masc. Gourmand. Pop.

BAGAGE, s. m. Équipage de voyage et de guerre. Fam. *Plier bagage*, déloger. Fig. mourir.

BAGARRE, s. f. Tumulte. Grand bruit. Fam.

BAGASSE, s. f. Canne à sucre, qui sort du moulin. Prostituée qui court les rues. Pop.

BAGATELLE, s. f. Chose peu utile et de peu de prix. Il se dit seul pour signifier au fig. qu'on ne croit ou ne craint pas.

BAGNE, s. m. Lieu où l'on renferme les forçats après le travail.

BAGNOLET, s. m., *ou* **BAGNOLETTE**, s. f. Coiffure de femme.

BAGUE, s. f. Anneau où il y a une pierre enchâssée, et qu'on met au deigt. Anneau suspendu, qu'on tâche, dans les courses, d'emporter avec le bout de la lance.

BAGUENAUDE, s. f. Fruit du

BAGUENAUDIER, s. m. Arbrisseau d'ornement.

BAGUENAUDER, v. n. S'amuser à des riens. Fam.

BAGUER, v. a. t. de couturière. Arrêter à grands points les plis d'une robe.

BAGUETTE, sub. f. Bâton mince. Archit. Moulure ronde. *Baguette de tambour*, deux petits bâtons pour le battre. *Passer par les baguettes*, par les verges.

BAGUIER, s. m. Coffret à bagues.

BAHUT, s. m. Gros coffre couvert de cuir et à couvercle voûté.

BAHUTIER, s. m. Qui fait des bahuts et des malles.

BAI, **AIE**, adj. Rouge-brun. Se dit des chevaux et de leur poil.

BAIE, s. f. Rade, petit golfe. Bot. Fruit charnu ou pulpeux, qui renferme la semence. Arch. Ouverture qu'on laisse dans un mur pour y pratiquer une fenêtre, etc. Fam. Tromperie pour se divertir.

BAIGNER, v. a. Mettre dans le bain. Arroser, mouiller. Être plongé, trempé. V. pron. Prendre un bain.

BAIGNEUR, **EUSE**, s. Qui se baigne. Qui tient des bains publics.

BAIGNOIRE, s. f. Cuve où l'on se baigne.

BAIL, s. m. (Plur. *Baux.*) Contrat par lequel on loue un bien de ville ou de campagne.

BAILE, s. m. Titre de l'ambassadeur de Venise à la Porte. Sorte de juge royal.

BAILLE, s. f. Mar. Moitié de tonneau en forme de baquet.

BÂILLEMENT, s. m. Act. de

BÂILLER, v. n. Respirer en ouvrant fortement et involontairement la bouche. S'entr'ouvrir.

BAILLER, v. a. Pal. Livrer, donner.

BAILLET, adj. m. Se dit d'un cheval roux-blanc.

BAILLEUL, s. m. Celui qui remet les os disloqués.

BÂILLEUR, s. m. Sujet à bâiller.

BAILLEUR, **ERESSE**, Pal. Qui donne à bail.

BAILLI, s. m. Officier royal d'épée. Officier de robe qui rendoit la justice lui-même dans certains tribunaux. Juge seigneurial. Titre de dignité dans l'ordre de Malte.

BAILLIAGE, s. m. Tribunal qui jugeoit avec le bailli ou en son nom. Etendue de sa juridiction.

BAILLIVE, s. f. Femme du bailli.

BÂILLON, s. m. Ce qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier, ou dans la gueule d'une bête pour l'empêcher de mordre.

BÂILLONNER, v. a. Mettre un bâillon.

BAILLOQUE, s. f. Plume de couleurs mêlées.

BAIN, s. m. Cuve où l'on se baigne. Action de se baigner. *Bain-marie*, eau bouillante où l'on plonge un vase pour en échauffer la liqueur. Lieux disposés pour se baigner.

BAÏONNETTE, s. f. Poignard dont le manche s'adapte au bout du fusil.

BAÏOQUE, s. f. Petite monnoie d'Italie.

BAIRAM, s. m. Fête solennelle chez les Turcs.

BAISEMAIN, s. m. Hommage que le vassal rendoit au seigneur de fief en lui baisant la main. Au pl. Complimens, recommandations. En ce sens il est fam. et vieillit.

BAISEMENT, s. m. Action de baiser les pieds du Pape.

BAISER, v. a. Appliquer sa joue ou sa bouche sur le visage ou la main de quelqu'un; cette action se nomme *Baiser*, s. m. Celui qui la répète souvent est un *Baiseur*, une *Baiseuse* : de là le v. a. fréquentatif *Baisotter*. V. pron. On dit fam. de deux choses qui se touchent qu'*elles se baisent*.

BAISSE, s. f. Déchet. Se dit des papiers d'état commerçables qui tombent au-dessous de leur prix.

BAISSER, v. a. Mettre, rendre plus bas. *Baisser pavillon*, céder, se rendre. V. n. Aller en diminuant, s'affoiblir, être en baisse. V. pro. Se courber. Ppe. *Baissé, ée*. *Donner tête baissée*, sans s'occuper du danger.

BAISSIÈRE, s. f. Le reste du vin quand il approche de la lie.

BAISSOIRS, s. m. pl. Réservoirs d'eau dans les salines.

BAISURE, s. f. Endroit par lequel un pain en a touché un autre au four.

BAJOIRE, s. f. Médaille empreinte de deux têtes en profil.

BAJOUE, s. f. Partie de la tête du porc de l'œil à la mâchoire.

BAL, s. m. (Pl. *Bals*.) Assemblée pour danser.

BALADIN, INE, s. Bouffon, farceur.

BALADINAGE, s. f. Mauvaise plaisanterie.

BALAFRE, s. f. Longue blessure au visage, et plus souvent sa cicatrice.

BALAFRER, v. a. Faire une balafre.

BALAI, s. m. Poignée de verges, de plumes, de crin, emmanchée à un bâton pour nettoyer.

BALAIS, adj. m. (*Rubis-*) Rubis de couleur de vin fort paillet.

BALANCE, s. f. Instrument pour peser. Etat final, solde du livre de compte. Signe du Zodiaque.

BALANCÉ, s. m. Pas de danse.

BALANCEMENT, s. m. Action de se

BALANCER, v. a. et pron. Tenir en équilibre, compenser. Poser le pour et le contre. V. n. Tenir en suspens. Aller sur la balançoire. En parlant d'un oiseau de proie, se tenir en l'air sans paroître remuer les ailes.

BALANCIER, s. m. Pièce dont le balancement règle le mouvement des horloges. Machine pour frapper les monnoies, les médailles.

BALANÇOIRE, s. f. Pièce de bois en équilibre sur un point d'appui élevé, et aux deux bouts de laquelle on se balance. Corde attachée à deux arbres, etc.

BALANDRAN, *ou* **BALANDRAS**, s. m. Ancienne casaque de campagne.

BALANDRE, s. f. Sorte de bâtiment de mer.

BALAUSTE, s. f. Fleur desséchée du

BALAUSTIER, s. m. Grenadier sauvage.

BALAYER, v. a. Oter les ordures d'un lieu avec le balai.

BALAYEUR, EUSE, s. Qui balaye.

BALAYURES, s. f. pl. Ordures amassées avec le balai.

BALBUTIEMENT, s. m. (On pron. *cie.*) Action de

BALBUTIER, v. a. et n. Prononcer en hésitant. Fig. Parler sans trop savoir ce qu'on dit.

BALCON, s. m. Saillie avec balustrade sur la façade d'une maison.

BALDAQUIN, s. m. Dais qu'on porte dans les processions sur le saint Sacrement. Ouvrage à colonnes qu'on met au-dessus des autels. Sorte de ciel de lit.

BALEINE, s. f. Poisson de mer d'une grandeur extraordinaire. Corne élastique qu'on tire des barbes ou fanons de la baleine proprement dite. Astron. Constellation australe.

BALEINÉ, ÉE, adj. Se dit d'un corps ou corset garni de baleines.

BALEINEAU, s. m. Petit d'une baleine.

BALÉNAS, s. m. Membre de la baleine.

BALÈVRE, s. f. Lèvre inférieure. Arch. Ce qui excède d'une pierre près d'un joint dans la douelle d'une voûte, ou dans le parement d'un mur.

BALISE, s. f. Marque mise à l'entrée des ports ou à l'embouchure des rivières pour indiquer la route.

BALISIER, s. m. Plante des Indes, dont les semences sont si dures qu'elles peuvent servir de balles à mousquet.

BALISTE, s. f. Machine des anciens pour lancer des pierres.

BALISTIQUE, s. f. Art de mesurer le jet des bombes.

BALIVAGE, s. m. E. et F. Choix et marque des baliveaux.

BALIVEAU, s. m. Arbre réservé dans la coupe des bois taillis.

BALIVERNE, s. f. Discours frivole. Fam.

BALIVERNER, v. n. S'occuper de balivernes.

BALLADE, s. f. Ancienne poésie françoise à couplets et à refrain. En st. fam. *le refrain de la ballade* est le retour fréquent d'un discours sur le même objet.

BALLE, s. f. Pelote ronde de rognures d'étoffes de laine, qui sert à jouer à la paume. Boule de plomb dont on charge les armes à feu. Gros paquet de marchandises recouvert de toile, et lié par des cordes.

BALLER, v. n. Danser. V. m. De là cette loc. *Aller les bras ballans*, et non *branlans*, comme on le dit.

BALLET, s. m. Danse figurée et concertée, représentant un sujet. Opéra en danses et en pantomimes.

BALLON, s. m. Vessie enflée d'air, et recouverte de peau, avec laquelle on joue en la lançant du poing ou du pied.

BALLONNIER, s. m. Faiseur de ballons.

BALLOT, s. m. Paquet de marchandises.

BALLOTTADE, s. f. Saut d'un cheval entre les piliers.

BALLOTTAGE, s. m. Action de ballotter.

BALLOTTE, s. f. Petite balle avec laquelle on donne les suffrages, ou tire au sort. S. f. pl. Vaisseaux de bois où l'on met la vendange. Plante labiée odorante et résolutive.

BALLOTTER, v. n. Aller aux suffrages avec des ballottes. Peloter. — *une affaire*, la discuter. — *quelqu'un*, se jouer de lui. Fam.

BALOURD, OURDE, s. Grossier et stupide.

BALOURDISE, s. f. Chose faite ou dite mal à propos et sans esprit.

BALSAMINE, s. f. (On pron. *za.*) Sorte de plante des jardins.

BALSAMIQUE, adj. Qui a les propriétés du baume. Parfumé.

BALSAMITE, s. f. Bot. *V.* TANAISIE.

BALUSTRADE, s. f. Toute clôture à jour et à hauteur d'appui.

BALUSTRE, s. m. Petit pilier façonné. Balustrade.

BALUSTRER, v. a. Orner d'une balustrade.

BALZAN, adj. (*Cheval*) Noir ou bai, marqué de blanc aux pieds.

BALZANE, s. f. Marque blanche aux pieds d'un cheval.

BAMBIN, s. m. Enfant. Fam.

BAMBOCHADE, s. f. Tableau dont le sujet est pris dans le bas peuple.

BAMBOCHE, s. f. Grande marionnette. Personne de petite taille. Canne pleine de nœuds, qui vient des Indes.

BAMBOU, s. m. Arbre des Indes, qui tient de la nature du roseau, et dont les jeunes tiges forment des cannes qui portent le nom de l'arbre.

BAN, s. m. Proclamation d'un mariage dans l'église romaine. Cri public qui annonce une vente, les vendanges, etc. Assemblée de la noblesse que le prince convoque pour la guerre. Exil, bannissement.

BANAL, ALE, adj. Fig. Qui est à tout le monde, trivial. *Louange banale.* Au pr. Qui est sujet à la

BANALITÉ, s. f. Droit qu'avoit le seigneur de fief d'assujettir ses vassaux à l'usage de son moulin, de son four, etc.

BANANE, s. f. Fruit du

BANANIER, ou *Figuier d'Adam*, s. m. Plante des Indes.

BANC, s. m. Long siége où peuvent s'asseoir plusieurs personnes. *Grand banc*, autrefois la place des présidens à mortier. *Être sur les bancs*, fréquenter les classes où l'on argumente. Ecueil, rocher, amas de sable caché sous l'eau.

BANCALE, s. f. Se dit pop. d'une femme, dans le sens qu'on appelle un homme

BANCROCHE, adj. Qui a les jambes tortues.

BANCO, t. de jeu. La banque.

BANDAGE, s. m. Chir. Lien qui sert à bander, surtout les hernies. Art et manière de bander les plaies. Bandes de métal qui entourent les roues.

BANDAGISTE, s. m. Chirurgien herniaire.

BANDE, s. f. Lien plat et large pour bander. Ornement de meubles plus long que large. Côtés intérieurs du billard. Troupe de voleurs, d'oiseaux, etc. Pièce honorable de l'écu, qui en occupe le tiers de droite à gauche en diagonale.

BANDEAU, s. m. Bande dont on ceint le front, ou dont on couvre les yeux. — *royal*, diadème.

BANDELETTE, s. f. Petite bande. Se dit surtout de celles qu'on attachoit, chez les anciens, au front des prêtres ou des victimes.

BANDER, v. a. Lier et serrer avec une bande. Tendre avec effort. Mettre un bandeau. Il est v. a. et pron.

BANDEREAU, s. m. Cordon qui sert à pendre la trompette.

BANDEROLE, s. f. Sorte d'étendard qui sert d'ornement.

BANDIÈRE, s. f. V. m. Bannière. *Armée en front de bandière*, avec ses étendards et ses drapeaux.

BANDIT, s. m. Vagabond malfaisant. Libertin.

BANDOULIER, s. m. Brigand qui vole dans les montagnes. Gueux, fripon. Pop.

BANDOULIÈRE, s. f. Bande de cuir qui sert aux cavaliers à porter leur mousqueton, etc.

BANDURE, s. f. Plante astringente.

BANIANS, s. m. pl. Idolâtres des Indes Orientales, qui croient à la métempsycose.

BANLIEUE, s. f. Etendue de pays autour d'une ville, et qui en dépend.

BANNE, s. f. Toile tendue sur les bateaux, sur l'auvent des boutiques, pour garantir les marchandises. Grande manne garnie de branchages.

BANNEAU, sub. m. Petite banne. Mesure de liquides.

BANNER, v. a. Couvrir d'une banne.

BANNERET, adj. Qui avoit droit de bannière à la guerre.

BANNETON, s. m. Coffre percé pour conserver le poisson.

BANNETTE, s. f. Sorte de bannière.

BANNIÈRE, s. f. Enseigne, étendard de guerre, d'église, de confrérie.

BANNIR, v. a. Condamner à sortir d'une ville, d'un état. Chasser, exclure. V. pron. Se retirer. Ppe. *Banni, ie.* Le m. se prend substant.

BANNISSABLE, adj. Qui doit être banni.

BANNISSEMENT, s. m. Condamnation juridique à être banni.

BANQUE, s. f. Fonction de banquier, lieu où il exerce son état. Caisse publique à laquelle chacun peut s'intéresser. Fonds d'argent que celui qui tient le jeu a devant soi.

BANQUEROUTE, s. f. Insolvabilité d'un négociant, que l'on nomme alors

BANQUEROUTIER, s. m.

BANQUET, s. m. Repas magnifique. *Le sacré banquet*, l'Eucharistie.

BANQUETER, v. n. Fam. Se trouver souvent à de bons repas.

BANQUETTE, s. f. Fortif. Petite élévation derrière un parapet. Banc rembourré. Endroit relevé d'un chemin, d'un pont, pour les gens de pied.

BANQUIER, s. m. Qui fait commerce d'argent de place en place. Celui qui tient le jeu contre les autres.

BANS, s. m. pl. t. de chasse. Lit des chiens.

BANSE, s. f. Grande manne carrée pour le transport des marchandises.

BANVIN, s. m. Droit qu'avoit un seigneur de vendre exclusivement dans sa terre le vin de son crû durant un temps fixé.

BAPTÊME, s. m. (Le *p* ne sonne pas.) Le premier des sept Sacremens de l'église. Celui qui fait chrétien.

BAPTISER, v. a. Conférer le baptême. Bénir une cloche, et lui donner un nom. — *son vin*, y mettre de l'eau. Fam.

BAPTISMAL, ALE, adj. (Le *p* et le *s* se pron.) Qui appartient au baptême.

BAPTISTÈRE, adj. (Le *p* ne sonne pas.) Registre où sont écrits les noms de ceux qu'on baptise. Adj. et s. m. Extrait de ce registre. Petite église près des cathédrales, dans laquelle on baptisoit.

BAQUET, s. m. Petit cuvier.

BAQUETER, v. a. Oter de l'eau avec la pelle.

BAQUETURES, s. f. pl. Vin qui tombe dans le baquet quand on le met en bouteilles.

BARAGOUIN, *ou* BARAGOUINAGE, s. m. Langage corrompu. Langage qu'on n'entend pas.

BARAGOUINER, v. n. Parler mal une langue. Prononcer inintelligiblement.

BARAGOUINEUR, EUSE, s. Qui baragouine.

BARAQUE, s. f. Hutte que font les soldats pour se mettre à couvert. Mauvaise maison.

BARAQUER, v. a. et pron. Faire des baraques.

BARATTE, s. f. Long baril de bois où l'on bat le beurre.

BARATTER, v. a. Battre du lait pour faire le beurre

BARATTERIE, s f. Mar. Tromperie d'un patron de navire par déguisement de marchandises ou fausse route.

BARBACANE, s. f. Ouverture pratiquée aux murs pour faire écouler l'eau, pour tirer à couvert sur l'ennemi.

BARBARE, s. et adj. Cruel, inhumain. Sauvage vivant sans lois. Terme impropre d'une langue.

BARBAREMENT, adv. D'une façon barbare.

BARBARESQUE, adj. Qui est de la *Barbarie*, contrée d'Afrique.

BARBARIE, s. f. Au pr. Cruauté. Au fig. Grossièreté de mœurs ou de langage.

BARBARISME, s m. Emploi de mots ou de tours contraires à la langue.

BARBE, s. f. Poil des joues et du menton. Ce mot a beaucoup de loc. prov *Jeune barbe. Rire en sa barbe. Faire la barbe à quelqu'un*. Longs poils de certains animaux. Barbes ou fanons de la baleine. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent aux cornettes des femmes. *Sainte-Barbe*, endroit d'un vaisseau où l'on tient la poudre.

BARBE, s. m. et adj. Se dit d'un cheval de Barbarie.

BARBE-DE-BOUC, — DE-CHÈVRE, — DE-JUPITER, — DE-MOINE, — DE-RENARD, etc. s. f. Bot.

BARBEAU, s. m. Poisson d'eau douce; ou *Bluet*. Bot. Petite plante à fleur bleue ou blanche.

BARBELÉ, ÉE, adj. Se dit des traits qui ont des dents.

BARBERIE, s. f. Art de raser et de faire les cheveux.

BARBET, ETTE, s. Chien à poil frisé, et qui va à l'eau.

BARBETTE, s f. For. Plate-forme d'où l'on tire le canon à découvert

BARBICHON, s. m. Petit barbet.

BARBIER, s. m. Celui dont la profession est de raser.

BARBIFIER, v. a. et pron. Fam. Faire la barbe.

BARBILLON, s. m. Petit barbeau.

BARBON, s. m. Vieillard. t. de société, et quelquefois de raillerie

BARBOTE, s. f. Poisson d'eau douce.

BARBOTER, v. n. Se dit des oiseaux aquatiques qui fouillent dans la boue. Y marcher, s'y crotter.

BARBOTEUR, s. m. Canard privé

BARBOUILLAGE, s. m. Mauvaise peinture. Discours embrouillé.

BARBOUILLER, v. a. et pro. Salir, gâter. Peindre grossièrement de quelque couleur avec une brosse. Mal prononcer. Embrouiller Mal écrire

BARBOUILLEUR, sub. m. Sens du v.

BARBU, UE, adj. Qui a de la barbe.

BARBUE, s. f. Poisson de mer, sorte de turbot.

BARBURE, s. f. t. de fonderie Inégalité.

BARCALON, s. m. Titre du premier ministre de Siam.

BARCAROLLE, s. f Chanson des gondoliers à Venise.

BARD, s. m. Civière à bras.

BARDANE, s. f. *ou* GLOUTERON. Plante vulnérair

BARDE, s. f. Armure qui couvroit le poitrail et les flancs du cheval. Tranche de lard mince dont on recouvre les volailles.

BARDE, s. m. Poëte celte qui chantoit les héros.

BARDEAU, s. m. Petit ais mince et court dont on couvre les maisons.

BARDELLE, s. f. Selle de grosse toile, piquée de bourre.

BARDER, v. a. Armer un cheval de bardes. Couvrir de bardes de lard.

BARDEUR, s. m. Qui porte un bard.

BARDIS, s. m. Mar. Séparation de planches à fond de cale pour charger des blés.

BARDOT, s. m. Petit mulet. Fam. Celui sur qui les autres se déchargent de leur tâche.

BARET, s. m. Cri de l'éléphant ou du rhinocéros.

BARGUIGNAGE, s. m. Difficulté à se résoudre. Fam.

BARGUIGNER, v. n. Hésiter à conclure une affaire.

BARGUIGNEUR, EUSE, s. Qui barguigne.

BARIL, s. m. (On pron. *bari.*) Petit tonneau.

BARILLAR, s. m. Officier de galère, qui a soin du vin et de l'eau.

BARILLET, s. m. Petit baril. t. aussi d'horlog. et de pompier.

BARIOLAGE, s. m. Assemblage bizarre de couleurs. Fam.

BARIOLER, v. a. Peindre de diverses couleurs mal assorties.

BARLONG, GUE, adj. Habit. Bosquet de longueur inégale. Peu us.

BARNACHE, s. f. Oiseau maritime qui peut se manger en carême, comme les macreuses.

BAROCHER, v. a. Peint. Laisser déborder ses couleurs.

BAROMÈTRE, s. m. Instrument qui mesure la pesanteur de l'air.

BARON, ONNE, s. Titre de noblesse.

BARONNET, s. et adj. m. Titre d'une classe de la noblesse angloise.

BARONNIE, s. f. Terre d'un baron.

BAROQUE, adj. Au pr. Ne se dit que des perles mal arrondies. Au fig. Bizarre, inégal.

BARQUE, s. f. Petit navire. Au fig. Conduite d'une affaire.

BARQUEROLLE, s. f. Petit bâtiment sans mâts pour le cabotage.

BARRAGE, s. m. Droit de péage sur les voitures et les bêtes de somme.

BARRAGER, s. m. Celui qui le perçoit.

BARRE, s. f. Pièce de bois ou de métal longue et étroite. Trait de plume dont on efface un mot, ou dont on le souligne pour le faire remarquer. Banc de sable qui barre une rivière ou un port. Pal. Lieu d'où parlent les avocats et les plaideurs.

BARRES, s. f. pl. Jeu de course dans de certaines limites. Partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie.

BARREAU, s. m. Espèce de barre. Lieu où plaident les avocats. Leur profession.

BARRER, v. a. Fermer par derrière avec une barre. Garnir, fortifier d'une barre. Raturer. Fermer le passage. Fig. Mettre obstacle à l'avancement de.

BARRETTE, s. f. Petit bonnet que portent les nobles à Venise. Bonnet rouge des cardinaux.

BARRICADE, s. f. Retranchement fait avec des barriques pleines de terre, des chaînes, etc.

BARRICADER, v. a. Faire des barricades. V. pron. Se mettre derrière une barricade. Fig. S'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE, s. f. Pièces de bois fermant un passage. En-

ceinte des joutes et des tournois. Tout ce qui sert de borne et de défense. Fig. Obstacle.

BARRIQUANT, s. m. t. de com. marit. Petit tonneau dont la grandeur n'est pas fixée.

BARRIQUE, subs. f. Gros tonneau.

BARRURE, s. f. Barre du corps d'un luth.

BARSES, subs. f. pl. Boîtes d'étain où l'on apporte le thé de la Chine.

BARTAVELLE, s. f. Sorte de perdrix de Savoie et de Grèce.

BARYTE, s. f. Chim. Terre alcaline la plus pesante de toutes les bases.

BAS, BASSE, adj. Qui a peu de hauteur. Fig. Peu d'élévation d'âme. De moindre valeur. D'un son moins fort, moins solennel. Temps bas ou couvert.

BAS, s. m. Vêtement qui couvre le pied et la jambe. La partie inférieure des choses.

BAS, adv. *Parler bas. Bas les armes. Chapeau bas. Mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux. *A bas*, par terre. *En bas*, se dit par opposition à *en haut. Là-bas, ici-bas. Traiter un homme du haut en bas*, avec fierté.

BASALTE, s. m. Sorte de marbre noir. Matière volcanique.

BASANE, s. f. Peau de mouton préparée.

BASANÉ, ÉE, adj. Hâlé, noirâtre.

BASCULE, s. f. Machine dont un des bouts s'élève quand on pèse sur l'autre. Jeu d'enfans placés aux deux extrémités d'une poutre.

BASE, s. f. Fondement, appui. Ce qui fait le fond d'une composition.

BASER, v. a. Fonder, établir sur une base. Prend la prép. *sur*.

BAS-FONDS, s. m. Fonds où il y a peu d'eau.

BASILAIRE, s. f. Anat. et bot. Tout ce qui est fixé à la base d'une partie.

BASILIC, s. m. Genre de plante odoriférante. Serpent fabuleux.

BASILICON, s. m. Onguent suppuratif.

BASILIQUE, s. f. Nom qu'on donne à quelques églises principales. Au pl. Lois romaines que l'empereur Basile a fait traduire en grec.

BASIN, s. m. Etoffe de fil de coton.

BASOCHE, s. f. Juridiction que tenoient les clercs des procureurs du parlement de Paris.

BASQUE, s. f. Petite pièce du bas d'un pourpoint, etc. Chacun des quatre pans du justaucorps.

BASQUE, s. et adj. Né en Biscaye. Fam. *Courir comme un Basque. Voyez ce petit Basque.* Espiègle.

BAS-RELIEF, s. m. Sculpture qui a peu de saillie.

BASSE, s. f. La partie la plus basse en musique. Le musicien qui la chante. L'instrument qui la joue.

BASSE-CONTRE, s. f. M. s.

BASSE-COUR, s. f. Cour où se nourrit la volaille, etc.

BASSEMENT, adv. Avec bassesse.

BASSES, s. f. pl. Bancs de sable, ou rochers cachés sous l'eau.

BASSESSE, s. f. Ne se dit qu'au fig. des sentimens, des actions, du style, de la naissance.

BASSES-VOILES, s. f. pl. La grande voile et celle de misaine.

BASSET, s. m. Chien de chasse à jambes très-basses. Fam. Petit homme à jambes courtes.

BASSE-TAILLE, s. f. Voix qui approche de la basse. Celui qui chante cette partie.

BASSETTE, s. f. Jeu de cartes.

BASSILE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du pourpier.

BASSIN, s. m. Grand plat rond ou mince — *de balance*, *de garde-robe*. Pierre taillée en bassin, qui reçoit les eaux d'une fontaine. Endroit d'un port de mer où les vaisseaux jettent l'ancre. Belle plaine entourée de montagnes. Anat. La partie inférieure du tronc. *Bassin oculaire*, instrument de chirurgie.

BASSINE, s. f. Bassin large et profond

BASSINER, v. a. Chauffer avec une bassinoire. Fomenter en mouillant avec une liqueur tiède.

BASSINET, s. m. Petite pièce creuse de l'arme à feu, où l'on met l'amorce. Sorte de chapeau de fer des anciens hommes d'armes.

BASSINOIRE, s. f. Bassin de métal à couvercle percé, qu'on remplit de braise pour chauffer un lit.

BASSON, s. m. Instrument à vent. Celui qui en joue.

BASTANT, ANTE, adj. Fam. Qui suffit.

BASTE, s. m. L'as de trèfle à l'hombre, etc.

BASTER, v. n. Suffire. Peu us. *Baste*, suffit.

BASTERNE, s. f. Char attelé de bœufs sous la première race.

BASTIDE, s. f. Nom des maisons de plaisance de Marseille.

BASTILLE, s. f. Château à plusieurs tours fort rapprochées.

BASTILLÉ, ÉE, adj. Blas. A créneaux renversés vers la pointe de l'écu.

BASTINGUE, sub. f. Toiles matelassées qui cachent à l'ennemi ce qui se fait sur le pont d'un navire; de là

BASTINGUER, v. pron.

BASTION, s. m. Ouvrage de fortification.

BASTIONNÉ, ÉE, adj. Qui tient du bastion.

BASTONNADE, s. f. Coups de bâton.

BASTRINGUE, s. m. Pop. Bal de guinguette.

BASTUDE, s. f. Mar. Espèce de filet pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE, s. m. Anat. Partie la plus basse du ventre.

BAT, s. m. (On pron. le *t*.) Queue de poisson.

BÂT, s. m. Selle de bête de somme.

BATAILLE, s. f. Combat général entre deux armées. Querelle entre deux particuliers. Dispute de controverse; en ce sens on dit

BATAILLER, v. n.

BATAILLÉ, ÉE, adj. Blas. Cloche dont le battant ou *batail* est d'un autre émail que la cloche.

BATAILLON, s. m. Corps d'infanterie d'environ sept cents hommes.

BÂTARD, ARDE, s. et adj. Enfant né hors d'un légitime mariage. Qui tient de deux races. De deux formes, qualités, etc.

BATARDEAU, s. m. Digue de pieux et de terre pour détourner l'eau.

BATARDIÈRE, sub. f. Pépinière d'arbres greffés.

BÂTARDISE, s. f. Etat de celui qui est bâtard.

BATAVE, s. et adj. Hollandois.

BATAVIE, Nom de la Hollande.

BATEAU, s. m. Barque de rivière. Menuiserie d'un corps de carrosse.

BATELAGE, s. m. Tour de bateleur.

BATELÉE, s. f. La charge d'un bateau. Fam. Ramas de gens.

BATELET, s. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE, s. Qui fait des tours de passe-passe, qui monte sur des tréteaux.

BATELIER, ÈRE, s. Qui conduit un bateau.

BÂTER, v. a. Mettre un bât sur une bête de somme.

BÂTIER, s. m. Qui fait des bâts.

BATIFOLER, v. n. Fam. Jouer comme les enfans.

BÂTIMENT, s. m. Edifice. Navire.

BÂTIR, v. a. Construire. Etablir sa fortune. Coudre à grands points. Ppe. *Bâti, ie.* Le m. est s. en t. de tailleur, de menuisier, etc.

BÂTISSE, s. f. Etat ou entreprise de la maçonnerie d'un bâtiment.

BÂTISSEUR, s. m. Fam. Qui aime à faire bâtir.

BÂTISSOIR, s. m. Instrument de tonnelier pour assembler les douves.

BATISTE, s. m. Toile très-fine.

BÂTON, s. m. Morceau de bois long et rond. Tout ce qui a la forme d'un petit bâton. — *de cire d'Espagne, de réglisse, de commandement.* Fig. — *de vieillesse. A bâtons rompus*, propos sans liaison. *Tour du bâton*, profit casuel et souvent illicite d'un emploi.

BÂTONNER, v. act. Donner des coups de bâton. Rayer.

BÂTONNET, s. m. Petit bâton qui sert à un jeu d'enfans.

BÂTONNIER, s. m. Chef élu. Celui qui porte le bâton d'une confrérie. — *des avocats.*

BATRACHITE, s. f. Pierre précieuse verte et creuse, avec un œil dans le milieu.

BATRACHOMYOMACHIE, s. f. Combat des grenouilles et des rats, poëme burlesque d'Homère.

BATTAGE, s. m. Action de battre le blé. Temps qu'on y emploie.

BATTANT, s m. Morceau de métal suspendu au milieu d'une cloche, et qui la fait sonner en la frappant. Partie d'une porte qui s'ouvre en deux.

BATTANT, ANTE, adj. *Métier battant. Porte battante.*

BATTE, s. f. Maillet à long manche pour aplanir la terre. Sabre de bois d'arlequin.

BATTÉE, s. f. Ce qu'un papetier, un relieur bat à la fois de papier.

BATTELLEMENT, sub. m. Dernier rang de tuiles doubles par où le toit s'égoutte.

BATTEMENT, s. m. N'est usité que dans ces locutions: *Battement de mains, de cœur, d'artères, d'ailes*, etc.

BATTERIE, s. f. Querelle où il y a des coups donnés. Pièces d'artillerie disposées pour tirer. Moyens qu'on emploie pour la réussite d'une affaire. Assemblage des ustensiles de cuisine.

BATTEUR, s. m. Qui aime à battre. Fam. — *en grange*, homme qui bat le grain avec un fléau. — *de pavé*, fainéant, qui se promène dans les rues. —*d'or*, ouvrier qui bat les feuilles d'or pour les aplatir.

BATTOIR, s. m. Palette à long manche pour jouer à la paume. Grosse palette de bois pour battre la lessive.

BATTOLOGIE, s. f. Répétition inutile des mêmes idées.

BATTRE, v. act. Frapper. Vaincre. —*en brèche, les cartes, monnoie, la campagne.* Au pr. et au fig. — *la caisse* ou *le tambour*. t. de trictrac. V. n. Remuer, se mouvoir. *Son cœur bat*, palpite. Fig. *Le cœur lui bat. Ne battre plus que d'une aile*, être mal dans ses affaires. — *des mains*, applaudir. —*froid à quelqu'un*, lui faire un mauvais accueil. — *en retraite*, commencer à se retirer. *Le tambour bat*, se fait entendre. V. pron. Se frapper. Combattre. Ppe. *Battu, ue. Yeux battus*, pour abattus. *Oreilles battues*, pour fatiguées d'entendre les mêmes choses. On dit subst. *Faire une*

battue, réunir des gens pour faire sortir du bois les animaux que l'on chasse.

BATTURE, s. f. Sorte de dorure qui se fait avec du miel, de l'eau de colle et du vinaigre.

BAU, s. m. Solives mises par le travers d'un vaisseau pour soutenir les tillacs.

BAUBI, s. m. Chien dressé au lièvre, au renard et au sanglier.

BAUD, sub. m. Chien courant originaire de Barbarie, qui chasse le cerf.

BAUDET, s. m. Âne. Fig. stupide.

BAUDIR, v. a. Exciter les chiens de chasse et les oiseaux.

BAUDRIER, s. m. Echarpe qui sert à porter l'épée.

BAUDRUCHE, s. m. Pellicule de boyau de bœuf à l'usage des batteurs d'or.

BAUGE, s. f. Gîte du sanglier. Mortier de terre grasse et de paille.

BAUGUE, subs. f. Espèce d'algue qu'on retire des étangs salés, pour fumer les terres ou pour emballer.

BAUME, s. m. Herbe odoriférante. Liqueur qui coule de certains arbres. Certaines préparations chimiques ou médicinales. Fig. Soulagement.

BAUMIER, s. m. Arbre qui donne le baume.

BAUQUIN, s. m. Le bout de la canne qu'on met sur les lèvres pour souffler le verre.

BAVARD, ARDE, s. et adj. Qui parle sans mesure et sans discrétion.

BAVARDAGE, s. m. Propos insignifians.

BAVARDER, v. n. Parler avec excès, avec indiscrétion.

BAVARDERIE, s. f. Défaut du bavard.

BAVAROISE, s. f. Infusion de thé avec du sirop de capillaire.

BAVE, s. f. Salive qui coule de la bouche. Ecume. Liqueur visqueuse de certains animaux.

BAVER, v. n. Jeter de la bave.

BAVETTE, s. f. Linge qu'un enfant porte devant l'estomac. Fig. *Etre à la bavette*, encore enfant.

BAVEUSE, s. f. Poisson de mer toujours couvert d'une espèce de bave.

BAVEUX, EUSE, adj. Qui bave.

BAVOCHER, v. n. Se dit d'une impression qui macule, ou d'un trait de burin peu net. Ppe. *Bavoché, ée.*

BAVOCHURE, s. f. Défaut de ce qui bavoche.

BAVOIS, s. m. Tableau d'évaluation des droits seigneuriaux.

BAVOLET, s. m. Coiffure villageoise.

BAVURE, s. f. Trace que laissent les joints des pièces d'un moule.

BAYER, v. n. (Il se conjugue comme *Payer.*) Regarder niaisement et la bouche ouverte.

BAYEUR, EUSE, s. Qui baye. Fam.

BAZAR, s. m. Marché public. Lieu où on enferme les esclaves en Orient.

BDELLIUM, s. m. Arbre épineux des Indes Orientales, dont la gomme est bonne pour les maladies du poumon.

BÉANT, ANTE, adj. Qui présente une grande ouverture. *Gueule béante.*

BÉAT, ATE, s. Dévot, faux dévot.

BÉATIFICATION, s. f. Acte par lequel le Pape béatifie.

BÉATIFIER, v. a. Mettre sur le catalogue des bienheureux.

BÉATIFIQUE, adj. N'a d'usage qu'en ce sens : *Vision béatifique dont jouiront les élus.*

BÉATILLES, s. f. pl. Petites choses délicates qu'on met dans les pâtés.

BÉATITUDE, s. f. Bonheur. Ne se dit au sing. que de la félicité éternelle ; et au plur. que des *huit béatitudes*.

BEAU, BEL, m. et **BELLE**, f. Qui a de la beauté. Ce qui plaît à l'œil ou à l'esprit. Ce mot, s. et adj., entre dans beaucoup de loc. fam. ou prov. *La manquer belle*, échapper à un danger. Iron. *Voilà de beaux raisonnemens. Vous me la baillez belle. Un beau matin. A belles dents. A beaux deniers comptans. Il fait beau marcher*, etc.

BEAU, adv. *Vous avez beau prier. Voir en beau. Tout beau.*

BEAUCOUP, adv. En grand nombre. Joint à un comparatif, ajoute à sa signification. *Plus savant de beaucoup*. Extrêmement. *Parler, marcher beaucoup.* S'emploie substant. *C'est beaucoup que de commencer.*

BEAU-FILS, s. m. Celui dont on a épousé le père ou la mère. On s'en sert fam. pour dire un merveilleux, un sot présomptueux.

BEAU-FRÈRE, s. m. Celui qui a épousé notre sœur, ou dont on a épousé le frère ou la sœur.

BEAU-PÈRE, s. m. Nom qui se donne par un mari au père de sa femme, et par celle-ci au père de son époux, ou par des enfans au second mari de leur mère.

BEAUPRÉ, s. m. Mât couché à la proue des vaisseaux.

BEAUTÉ, s. f. Juste proportion des parties du corps avec un agréable mélange de couleurs. Se dit proprement des personnes, et surtout du visage. Belle femme. *C'est une beauté.* Tout ce qui flatte les sens ou l'esprit. Pl. Réunion de belles choses.

BEC, s. m. Partie dure qui tient lieu de bouche aux oiseaux. Pointe. *Bec de plume.* Pointes de terre qui se rencontrent au confluent de deux rivières. Fig. et fam. *Coup de bec*, trait satirique. *Il n'a que du bec. Blanc-bec*, jeune homme. Pop. *Bec à bec*, tête à tête. *Se prendre de bec avec*, s'attaquer de paroles. *Tenir le bec dans l'eau*, amuser par de belles espérances.

BÉCARRE, s. m. Caractère de musique qui rétablit dans son ton naturel une note haussée ou baissée d'un demi-ton.

BÉCASSE, s. f. Oiseau de passage qui a le bec fort long.

BÉCASSEAU, s. m. Espèce de

BÉCASSINE, s. f. Oiseau de passage à bec allongé, plus petit que la bécasse.

BECCABUNGA, s. m. Bot. Espèce de véronique.

BECCARD, s. m. Variété du saumon.

BEC-DE-CORBIN, s. m. Instrument pour retirer des plaies les corps nuisibles. Sorte de hallebarde d'une compagnie de gardes du roi, qui se nommoient *Becs-de-corbin*. Nom de divers outils.

BEC-DE-GRUE, *V.* **GÉRANIUM**.

BECFIGUE, s. m. Petit oiseau avide de figues.

BÊCHE, s. f. Outil de fer, large et tranchant, avec un long manche de bois, servant à remuer la terre.

BÊCHER, v. a. Couper et remuer la terre avec la bêche.

BÉCHIQUE, s. m. et adj. Se dit des remèdes bons pour la toux.

BECQUÉE, s. f. Ce qu'un oiseau prend avec le bec pour donner à ses petits.

BECQUETER, v. a. Donner des coups de bec. V. pro. Se battre ou se caresser à coups de bec.

BÉCUNE, s. f. Poisson de mer qui ressemble au brochet par la figure, et au requin par la voracité.

BEDAINE, s. f. Gros ventre. Fam.

BEDEAU, s. m. Officier portant baguette et masse, et servant aux églises ou aux universités.

BÉDÉGAR. V. ÉGLANTIER.

BEDON, s. m. Tambour. *Gros bedon*, homme gros et gras. Fam.

BÉE, adj. *Tonneau à gueule bée*, défoncé par un bout.

BÉER. V. BAYER.

BE-FA-SI, t. de musique.

BEFFROI, s. m. Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, et où l'on sonne l'alarme. *Cloche du beffroi*. Charpente qui porte les cloches.

BÉGAIEMENT, s. m. Act. de

BÉGAYER, v. a. et n. Mal articuler les mots par un défaut d'organe.

BÉGU, UË, adj. *Cheval bégu*, qui marque après avoir passé l'âge.

BÈGUE, s. et adj. Qui bégaye.

BÉGUEULE, s. f. Prude impertinente.

BÉGUEULERIE, s. f. Airs de bégueule.

BÉGUIN, s. m. Coiffe de toile pour les enfans.

BÉGUINE, s. f. Nom de quelques religieuses des Pays-Bas. Dévote minutieuse.

BÉJAUNE, s. m. Jeune oiseau de proie qui a encore le bec jaune. Jeune homme sot et niais.

BEIGE, s. f. Serge de laine.

BEIGNET, s. m. Pâte frite à la poêle.

BELANDRE, s. f. Petit bâtiment de transport de rivières et de rades.

BÊLANT, ANTE, adj. Qui bêle.

BÊLEMENT, s. m. Cri des moutons et des brebis.

BÉLEMNITE, s. f. Sorte de fossile.

BÊLER, v. n. Faire un bêlement.

BELETTE, s. f. Petit quadrupède long, roux, à museau pointu, qui se nourrit de volaille.

BELIER, s. m. Mâle de la brebis. Premier signe du Zodiaque. Longue poutre ferrée, qui servoit aux anciens à battre les murs.

BELIÈRE, s. f. Anneau qui suspend le battant d'une cloche, ou qui supporte un pendant quelconque.

BELÎTRE, s. m. Coquin, homme de néant.

BELLE-DAME, ou BELLADONA, s. f. Plante dont les baies sont vénéneuses.

BELLÂTRE, s. m. et adj. Qui a une beauté fade.

BELLE-DE-JOUR et BELLE-DE-NUIT, s. f. Fleurs de la fin de l'été, dont l'une s'épanouit le jour, et l'autre la nuit.

BELLE-FILLE, s. f. Celle dont on a épousé le père ou la mère en secondes noces. Bru.

BELLEMENT. adv. Doucement. Fam.

BELLE-MÈRE, s. f. Celle que notre père a épousée en secondes noces, ou dont nous avons épousé le fils ou la fille.

BELLE-SŒUR, s. f. Celle dont on a épousé le frère ou la sœur. Femme de notre frère.

BELLIGÉRANT, ANTE, adj. Qui est en guerre. Usité dans ces seules phrases : *Puissances, parties belligérantes.*

BELLIQUEUX, EUSE, adj. Guerrier.

BELLISSIME, adjec. Très-beau. Fam.

BELLOT, OTTE, adj. Diminutif de beau. Se dit fam. des enfans.

BELVÉDER, s. m. Lieu au haut d'un logis, d'où l'on découvre une grande étendue.

BÉMOL, s. m. et adj. Mus. Caractère qu'on met devant une note pour la baisser d'un demi-ton.

BEN *ou* **BÉHEN**, s. m. Genre d'arbres de l'Inde, dont une espèce, cultivée en Amérique, donne une huile inodore, et qui ne rancit point, qu'emploient les parfumeurs.

BÉNARDE, s. f. Serrure qui s'ouvre des deux côtés.

BÉNATE, s. f. Caisse d'osier, qui contient douze pains de sel.

BÉNÉDICITÉ, s. m. Prière avant le repas.

BÉNÉDICTE, s. m. Méd. Purgatif doux.

BÉNÉDICTIN, INE, s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît.

BÉNÉDICTION, s. f. Cérémonie religieuse, par laquelle on bénit quelque chose. Faveur du ciel. Vœux de reconnoissance pour quelqu'un.

BÉNÉFICE, s. m. Privilége accordé par le souverain ou par les lois.— *d'inventaire*, Pal. profit, avantage. Titre et revenu ecclésiastique. Lieu où est l'église et le bien du bénéfice.

BÉNÉFICIAIRE, adj. Se dit d'un héritier par bénéfice d'inventaire.

BÉNÉFICIAL, ALE, adj. Qui concerne les bénéfices.

BÉNÉFICIER, s. m. Qui a un bénéfice.

BÉNÉFICIER, v. n. Tirer du profit.

BENÊT, s. et adj. m. Niais, sot.

BÉNÉVOLE, adj. Fam. Favorablement disposé.

BÉNIGNEMENT, adv. Avec

BÉNIGNITÉ, s. f. Bonté, indulgence.

BÉNIN, BÉNIGNE, adj. Facile, doux, propice.

BÉNIR, v. a. Consacrer au culte avec de certaines cérémonies. Donner la bénédiction à. Louer, remercier. Faire prospérer. *Bénit, bénite; Béni* et *bénie* sont deux ppes. de ce v. Le premier se dit de tout ce qu'une solennité religieuse consacre; le second s'applique à toutes les autres acceptions du verbe.

BÉNITIER, s. m. Vase à mettre de l'eau bénite.

BENJAMIN, s. m. Fam. Fils plus chéri que ses frères et sœurs.

BENJOIN, s. m. Résine aromatique qui découle par incision d'une espèce d'alibousier.

BENOITE, s. f. Plante à qui ses vertus ont fait donner ce nom.

BÉQUILLARD, s. m. Fam. Qui va avec une

BÉQUILLE, s. f. Bâton surmonté d'une petite traverse, sur laquelle les infirmes s'appuient pour marcher.

BÉQUILLER, v. a. t. de jard. Faire un petit labour dans une planche.

BERBERIS. *Voyez* ÉPINE-VINETTE.

BERCAIL, s. m. Bergerie.

BERCE, s. m. Petit oiseau et plante.

BERCEAU, s. m. Lit portatif d'enfans à la mamelle. Lieu où une chose commence. Voûte en treillage dans un jardin. Archit. Voûte en plein cintre.

BERCER, v. a. Balancer le berceau d'un enfant pour l'endormir. Amuser de fausses espérances: en ce sens il est aussi pron.

BERCHE, s. f. Mar. Petite pièce de canon.

BERGAME, s. f. Sorte de tapisserie venue originairement de Bergame, ville d'Italie.

BERGAMOTE, s. f. Sorte de poire. Espèce d'orange.

BERGE, s. f. Bord escarpé des rivières. Chaloupe étroite.

BERGER, ÈRE, s. Qui garde les brebis. En poésie pastorale, amant, amante. *Heure du berger. Etoile du berger.*

BERGÈRE, s. f. Sorte de grand fauteuil.

BERGERETTE, s. f. Diminutif de bergère. Vin mixtionné avec du miel.

BERGERIE, s. f. Lieu où l'on enferme les brebis. Poésies pastorales.

BERGERONNETTE, s. f. Espèce de *Hoche-queue*. Petite bergère. V. m.

BERLE, s. f. Plante aquatique.

BERLINE, s. f. Sorte de carrosse suspendu entre deux brancards.

BERLINGOT, *ou plutôt* **BRELINGOT**, s. m. Berline coupée.

BERLINGUE, adv. t. de jeu d'enfans.

BERLUE, s. f. Eblouissement. Fam. *Avoir la berlue*, voir mal. Fig. Juger de travers.

BERME, s. f. Fortif. Chemin large de quatre pieds entre le pied du rempart et le fossé.

BERMUDIENNE, s. f. Plante originaire des Bermudes, dont la fleur ressemble à celle du lis.

BERNABLE, adj. Qui mérite d'être berné.

BERNACHE *ou* **BRENACHE**, s. f. Nom d'une espèce d'oie.

BERNACLE, s. f. Coquillage multivalve.

BERNARDIN, **INE**, s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bernard.

BERNE, s. f. Sorte de jeu où quatre personnes, tenant les quatre bouts d'une couverture, font sauter en l'air quelqu'un qui est dessus.

BERNEMENT, s. m. Action de

BERNER, v. a. Faire sauter en l'air sur une couverture. Fig. Tourner en ridicule.

BERNEUR, s. m. Celui qui berne.

BERNIESQUE, s. m. et adj. Sorte de style burlesque, dont Berni, poëte italien, fut l'inventeur.

BERNIQUE, express. adverb. qui veut dire que croyant tenir quelque chose on ne tient rien. *Vous comptez sur lui? Bernique*. Fam.

BERNIQUET, s. m. Pop. *Être au berniquet*, à la besace.

BÉRYL, s. m. *V.* **AIGUE-MARINE**.

BESACE, s. f. Long sac ouvert par le milieu, et que portent les mendians.

BESACIER, s. m. Portant besace.

BESAIGRE, adj. Vin qui s'aigrit, parce qu'il est au bas.

BESAIGUË, s. f. t. de charp. Outil de fer taillant par les deux bouts.

BESANT, s. m. Monnoie du Bas Empire. Blas. Pièce d'or ou d'argent.

BESET, s. m. Deux as amenés de même coup. t. de trictrac.

BESI, s. m. Nom générique de plusieurs sortes de poires.

BESICLES, s. f. pl. Lunettes qui s'attachent à la tête.

BESOGNE, s. f. Travail, ou son résultat.

BESOIN, s. m. Manque d'une chose nécessaire. Indigence. Nécessité naturelle.

BESSON, **ONNE**, adj. Un des deux jumeaux. V. m.

BESTIAIRE, s. m. Gladiateur destiné chez les Romains au combat des bêtes.

BESTIAL, **ALE**, adj. Qui tient de la bête.

BESTIALEMENT, adv. En vraie bête.

BESTIALITÉ, s. f. Infamie de l'homme ou de la femme avec des bêtes.

BESTIASSE, s. f. Pop. Pécore. Dépourvu d'esprit.

BESTIAUX, s. m. Plur. de *Bétail*.

BESTIOLE, s. f. Petite bête. Fig. et fam. Jeune personne sans esprit.

BÊTA, s. m. Fam. Très-bête.

BÉTAIL, s. m. Troupeau de bêtes domestiques à quatre pieds.

BÊTE, s. f. Animal irraisonnable. *Bêtes fauves*, *noires*, *puantes*, *de charge* ou *de somme*. Fig. Stupide, sans esprit. Il est aussi adj. *Air bête*, *propos bête*. Sorte de jeu de cartes.

BÉTEL, s. m. Plante grimpante, dont les Indiens mâchent habituellement les feuilles.

BÊTEMENT, adv. Sottement.

BÊTISE, s. f. Ignorance et stupidité. Actions, discours d'un sot.

BÉTOINE, s. f. Plante céphalique.

BÉTON, s. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens d'un bâtiment, et qui s'y pétrifie.

BETTE, s. f. Plante dont la *betterave* et la *poirée* sont deux variétés.

BÉTUSES, s. f. pl. Tonneaux à demi-ouverts, qui servent au transport des poissons vivans.

BÉTYLE, s. m. Pierre employée autrefois par la superstition à faire des idoles.

BEUGLEMENT, s. m. Ne se dit que du cri du bœuf ou de la vache.

BEUGLER, v. n. M. s.

BEURRE, s. m. Crême épaissie à force d'être battue. Il est aussi t. de chim. *Beurre d'antimoine*, etc.

BEURRÉ, s. m. Poire fondante.

BEURRÉE, s. f. Tranche de pain où l'on a étendu du beurre.

BEURRIER, IÈRE, s. Qui vend du beurre.

BÉVUE, s. f. Erreur où l'on tombe par ignorance ou par inadvertance.

BEY, s. m. Gouverneur d'une province, d'une ville chez les Turcs.

BEZESTAN, s. m. Nom donné chez les Turcs aux halles et marchés.

BÉZOARD, s. m. Pierre qui s'engendre dans le corps de certains animaux, et que l'on croit souveraine contre le venin.

BIAIS, s. m. Ligne oblique. Travers. Manière d'envisager les choses. Moyen de terminer une affaire. *De biais*, obliquement, de travers.

BIAISEMENT, s. m. Manière d'aller en biaisant. Fig. Détour pour tromper.

BIAISER, v. n. Être de biais, user de détours.

BIASSE, s. f. Soie crue du Levant.

BIBERON, s. m. Petit vase avec bec ou tuyau, par lequel on boit. Qui aime à boire. Fam.

BIBLE, s. f. L'ancien et le nouveau Testament.

BIBLIOGRAPHE, s. m. Celui qui est versé dans la connoissance des livres et des éditions. et qui en fait des catalogues. Son emploi ou sa science se nomme

BIBLIOGRAPHIE, s. f.

BIBLIOMANE, s. Qui a la

BIBLIOMANIE, s. f. Passion excessive des livres.

BIBLIOPHILE, s. m. Qui aime les livres.

BIBLIOTAPHE, s. m. Qui ne prête pas ses livres, et semble les enterrer.

BIBLIOTHÉCAIRE, s. m. Préposé à une

BIBLIOTHÈQUE, s. f. Assemblage d'une grande quantité de livres rangés en ordre. Recueil et compilation d'extraits d'ouvrages.

BIBUS. *Affaires*, *raisons de bibus*, de nulle valeur. Fam.

BICEPS, s. m. Anat. Se dit de certains muscles.

BICHE, s. f. Femelle du cerf.

BICHET, s. m. Mesure de grains.

BICHON, ONNE, s. Petit chien à poil long et à nez court.

BICOQUE, s. f. Mauvaise pe-

tite place de guerre, ou maison.

BIDET, s. m. Petit cheval. Meuble de garde-robe. On dit fam. d'un homme qui a fait une prompte fortune qu'*il a bien poussé son bidet*.

BIDON, s. m. Broc de bois d'environ cinq pintes. Vase de fer-blanc où les soldats mettent leur eau.

BIEN, s. m. Ce qui est juste et utile. Vertu, probité. Possession en argent ou en terre. Adv. qui marque un certain degré de perfection. *Il se conduit bien. Tout va bien*. Beaucoup, très, à peu près, environ. *Faire bien*, être convenable, produire un bon effet. *Bien que*, conj., encore que, quoique.

BIEN-AIMÉ, ÉE, adj. et s. Aimé de préférence aux autres.

BIEN-DIRE, s. m. Se dit fam. de quelqu'un qui se pique de bien parler. *Il est sur son bien-dire*.

BIEN-DISANT, ANTE, adj. Qui parle bien et avec facilité. Il se dit aussi par opposition à *médisant*.

BIEN-ÊTRE, s. m. Situation agréable de corps, d'esprit et de fortune.

BIENFAISANCE, s. f. (On pron. *bienfesance*.) Inclination à faire du bien.

BIENFAISANT, ANTE, adj. Qui aime à donner, à répandre des grâces, de l'argent.

BIENFAIT, s. m. Bien qu'on fait à quelqu'un. Grâce, bon office.

BIENFAITEUR, TRICE, s. Qui a fait du bien à quelqu'un.

BIENHEUREUX, EUSE, adj. Très-heureux. Joint à un verbe, fait deux mots. *Je le tiens bien heureux de*. Qui jouit de la béatitude éternelle. Béatifié.

BIENNAL, ALE, adj. Qui dure deux ans.

BIENSÉANCE, s. f. Convenance des paroles et des actions avec les temps, les lieux et les personnes, etc. Ce qui convient à quelqu'un est censé à sa *bienséance*.

BIENSÉANT, ANTE, adj. Ce qu'il sied bien de dire ou de faire.

BIEN-TENANT, ANTE, s. Pal. Qui possède les biens d'une succession.

BIENTÔT, adv. Dans peu de temps.

BIENVEILLANCE, s. f. Disposition favorable envers quelqu'un. Bonne volonté d'obliger.

BIENVEILLANT, ANTE, adj. Qui a de la bienveillance.

BIENVENU, UE, s. et adj. Bien reçu.

BIENVENUE, s. f. Heureuse venue. Entrée dans un lieu, dans un corps. *Payer sa bienvenue*.

BIENVOULU, UE, adject. Aimé, estimé.

BIÈRE, s. f. Cercueil. Boisson faite avec de l'orge et du houblon. E. et f. Fonds de forêt, d'un pays tout en bois.

BIÈVRE, s. m. Animal amphibie, comme la loutre et le castor.

BIEZ, s. m. Canal qui conduit les eaux sur la roue d'un moulin.

BIFFER, v. a. Pal. Effacer.

BIFURCATION, s. f. Anat. et bot. Division en deux branches.

BIFURQUER, v. pro. Se diviser en deux.

BIGAME, adj. et s. Marié en même temps à deux personnes.

BIGAMIE, s. f. Double mariage qui existe en même temps.

BIGARADE, sub. f. Orange aigre.

BIGARREAU, s. m. Grosse cerise d'une chair ferme, qui croît sur le

BIGARREAUTIER, s. m.

BIGARRER, v. a. Diversifier par des couleurs tranchantes ou mal assorties.

BIGARRURE, s. f. M. s.

BIGLE, adj. et s. Louche.

BIGLER, v. n. Loucher.

BIGORNE, s. f. Enclume à deux bouts, ou qui finit en pointe.

BIGORNER, v. a. Arrondir sur la bigorne.

BIGOT, OTE, s. et adj. Dévot outré, superstitieux.

BIGOTERIE, s. f. Fausse dévotion.

BIGOTISME, s. m. Caractère du bigot.

BIGUER, v. a. t. de jeu. Changer de cartes. On dit aussi *biguer un cheval*. Peu us.

BIGUES, s. f. pl. Mar. Pièces de bois qui soutiennent des machines pour mâter, etc.

BIJON, s. m. Méd. Espèce de résine.

BIJOU, s. m. Petit ouvrage précieux de parure personnelle ou d'ornement de cabinet. Jolie maison. Jolie personne.

BIJOUTERIE, s. f. Profession de

BIJOUTIER, s. m. Celui qui fait commerce de bijoux.

BILAN, s. m. Registre de l'actif et du passif d'un marchand.

BILBOQUET, s. m. Petit instrument de bois ou d'ivoire, qui sert à un jeu d'adresse.

BILE, s. f. Au prop. et au fig. Humeur.

BILIAIRE, adj. Se dit des conduits de la bile.

BILIEUX, EUSE, adj. Qui abonde en bile. Irascible.

BILL, s. m. Projet d'acte du parlement d'Angleterre.

BILLARD, s. m. Jeu et table sur laquelle on joue avec des boules d'ivoire.

BILLARDER, v. n. Toucher deux fois sa bille ou les deux billes à la fois.

BILLE, s. f. Boule d'ivoire pour jouer au billard. Bâton pour serrer les ballots.

BILLEBARRER, v. a. Fam. Bigarrer.

BILLEBAUDE, s. f. Fam. Confusion. Artill. *Feu à la billebaude*, sans ordre.

BILLER, v. a. Serrer un ballot avec la bille. Atteler les chevaux deux à deux pour tirer un bateau.

BILLET, s. m. Petite lettre missive, où l'on se dispense des formules ordinaires. Annonce imprimée ou écrite à la main. D'entrée dans un spectacle. Ecrit portant obligation de payer une somme à époque fixe.

BILLETER, v. a. Etiqueter.

BILLETTE, s. f. Blas. Carré long de métal ou de couleur. Instrument de tondeur de draps.

BILLEVESÉE, s. m. Discours frivole, projet ridicule.

BILLION, s. m. (On pron. *bilion*.) Mille millions.

BILLON, s. m. Monnoie de cuivre pur ou mêlé d'un peu d'argent. Lieu où l'on porte la mauvaise monnoie. Terme de vigneron.

BILLONNAGE *ou* BILLONNEMENT, s. m.

BILLONNEUR, s. m.

BILLONNER, v. a. Désigne le commerce, la personne, l'action de substituer des monnoies défectueuses aux bonnes.

BILLOT, s. m. Tronçon de bois gros et court. Bâton mis en travers au cou des chiens pour les empêcher de courir. Livre gros et court.

BIMBELOT, sub. m. Jouet d'enfans.

BIMBELOTIER, s. m. Marchand de jouets d'enfans.

BINAGE, sub. m. Action de biner.

BINAIRE, adj. Composé de deux unités.

BINARD, s. m. Gros chariot à quatre roues d'égale hauteur.

BINER, v. a. Donner une seconde façon à une terre, à une vigne. V. n. Dire deux messes en un jour.

BINET, s. m. Petit instrument

de métal qui sert à brûler une chandelle jusqu'au bout.

BINOCLE, s. m. Télescope ou lunette qui fait voir un objet avec les deux yeux en même temps.

BINOCULAIRE, adj. Qui sert aux deux yeux.

BINÔME, s. m. Quantité algébrique composée de deux parties unies par des signes.

BIOGRAPHE, s. m. Qui écrit des vies particulières.

BIOGRAPHIE, s. f. Histoire de la vie des particuliers.

BIPÉDAL, ALE, adj. Long de deux pieds.

BIPÈDE, s. m. et adj. Animal à deux pieds.

BIQUE, s. f. Chèvre. Fam.

BIQUET, s. m. Chevreau. Trébuchet pour peser l'or ou l'argent.

BIQUETER, v. a. Mettre bas, en parlant d'une chèvre. Peser avec le biquet.

BIRAMBROT, s. m. Soupe de bière, de sucre et de muscade.

BIRE, s. f. Instrument d'osier pour pêcher.

BIRÈME, s. f. Ancien vaisseau à deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI, s. m. Jeu de hasard.

BIRLOIR, s. m. Tourniquet qui tient levé un châssis de fenêtre.

BIS, BISE, adj. Brun. Se dit proprement du pain, de la pâte, de la peau.

BIS, adv. pris du latin, indiquant qu'il faut recommencer.

BISAGE, s. m. t. de teint. L'action de donner une autre couleur à l'étoffe déjà teinte.

BISAÏEUL, EULE, s. Le père, la mère de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISANNUEL, ELLE, adj. Bot. Qui dure deux ans.

BISBILLE, s. f. Bruit, querelle. Fam.

BISCAYEN, s. m. Sorte de fusil qui porte fort loin.

BISCORNU, UE, adj. Au pr. et au fig. Mal tourné, baroque.

BISCOTIN, s. m. Petit biscuit rond et dur.

BISCUIT, s. m. Pain cuit deux fois, qu'on mange sur mer. Pâtisserie de farine, d'œufs et de sucre. Porcelaine cuite deux fois, et laissée dans son blanc mat.

BISE, s. f. Vent du nord.

BISEAU, s. m. Extrémité coupée en talus d'une glace, d'un diamant, etc. Outil de menuisier. Baisure. Imp. Morceaux de bois pour serrer les pages.

BISEIGLE, s. m. Outil de cordonnier.

BISER, v. n. Devenir bis. V. a. Reteindre.

BISET, s. m. et adj. Pigeon sauvage.

BISETTE, s. f. Dentelle de bas prix.

BISMUTH, s. m. (On pron. le *t*.) Demi-métal jaunâtre.

BISON, s. m. Bœuf sauvage.

BISQUAIN, s. m. Peau de mouton preparée et garnie de sa laine.

BISQUE, s. f. A la paume, avantage de quinze. Potage de coulis d'écrevisses, etc.

BISSAC, s. m. Sorte de sac fermé aux deux bouts, ouvert au milieu.

BISSE, s. f. Blas. Serpent.

BISSEXTE, s. m. Addition qui se fait tous les quatre ans d'un jour au mois de février.

BISSEXTIL, ILE, adj. Se dit de l'année où se rencontre le bissexte.

BISTOQUET, s. m. Sorte de queue de billard.

BISTOURI, s. m. Instrument de chir. pour faire des incisions.

BISTOURNER, v. a. Tordre les testicules d'un animal. Pop. Contourner, défigurer.

BISTRE, s. f. Suie détrempée, à l'usage des dessinateurs.

BITORD, s. m. Menue corde à deux fils.

BITUME, s. m. Fossile huileux et inflammable.

BITUMINEUX, EUSE, adj. Qui a les qualités du bitume.

BIVAC *ou* **BIVOUAC**, s. m. Garde extraordinaire faite de nuit pour la sûreté d'un camp.

BIVALVE, sub. f. Coquillage composé de deux pièces jointes par une charnière.

BIVAQUER *ou* **BIVOUAQUER**, v. n. Passer la nuit au bivouac.

BIVEAU, s. m. Sorte de compas en équerre, à branches immobiles.

BIVOIE, s. f. Chemin fourchu.

BIZARRE, adj. Fantasque, capricieux. Extraordinaire.

BIZARREMENT, adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE, s. f. Humeur bizarre.

BLAFARD, ARDE, adj. Pâle, terne.

BLAIREAU, s. m. Quadrupède à jambes courtes et à poil gras, qui se terre.

BLÂMABLE, adj. Qui mérite le

BLÂME, s. m. Action de

BLÂMER, v. a. Condamner. Désapprouver. Pal. Faire une réprimande publique.

BLANC, CHE, adj. Qui est de la couleur la plus opposée au noir. Qui n'est pas sale. *Armes blanches, argent blanc.*

BLANC, s. m. Couleur blanche. *Les blancs*, par opposition aux nègres. Ancienne monnoie. La cornée de l'œil. La glaire d'un œuf. *Blanc signé. Blanc d'Espagne. Livre en blanc*, etc. Marque blanche mise à un but. *Blanc-manger*, sorte de gelée.

BLANC-BEC, s. m. Jeune homme sans expérience. *Ce n'est qu'un blanc-bec.*

BLANC-ETOC, E. et f. *Couper à blanc-étoc*, tout abattre.

BLANCHAILLE, s. f. Menu poisson blanc.

BLANCHÂTRE, adj. Tirant sur le blanc.

BLANCHE, s. f. Note de musique qui vaut deux noires.

BLANCHEMENT, adv. *Tenir les enfans blanchement*, proprement.

BLANCHET, sub. m. Impr. Etoffe de laine mise entre les tympans. Camisole de paysan. Drap blanc à passer les liqueurs.

BLANCHIMENT, s. m. Action de

BLANCHIR, v. a. Rendre blanc. V. n. Devenir blanc. Fig. Être moins fort. *Il blanchit devant vous.*

BLANCHISSAGE, s. m. Action de blanchir du linge, et son résultat.

BLANCHISSANT, ANTE, adj. Qui devient, qui paroît blanc.

BLANCHISSERIE et **BLANCHERIE**, s. f. Lieu où l'on blanduit les toiles, la cire, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE, s. Qui blanchit le linge.

BLANDICES, s. f. pl. Pal. Caresses artificieuses.

BLANQUE, s. f. Jeu de hasard.

BLANQUETTE, s. f. Petite poire d'été. Petit vin de Languedoc. Emincés de veau à la sauce blanche.

BLASER, v. a. Affoiblir les sens, surtout celui du goût. V. pron. S'user par l'excès des liqueurs fortes.

BLASON, s. m. Science des armoiries. Tout ce qui compose l'écu.

BLASONNER, v. a. Peindre les armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur appartiennent. Expliquer les armoiries. Médire, critiquer. Fam.

BLASPHÉMATEUR, s. m. qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE, adject. Qui tient du blasphème.

BLASPHÈME, s. m. Parole outrageante contre Dieu ou la religion.

BLASPHÉMER, v. n. Proférer un blasphème.

BLATIER, s. m. Marchand qui transporte le blé d'un marché à l'autre.

BLAUDE, s. f. Surtout de grosse toile, que portent les charretiers.

BLÉ, s. m. Plante qui produit le grain dont on fait le pain.

BLÉ DE VACHE *ou* MÉLAMPIRUM, s. m. Plante qui croît dans les blés, et dont les vaches sont avides.

BLÈCHE, adj. Mou, sans fermeté. Fam. Il est aussi subst.

BLÈCHIR, v. neut. Devenir blèche.

BLÊME, adj. Pâle.

BLÊMIR, v. n. Pâlir.

BLESSER, v. a. Donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion. Au fig. *Blesser le cœur*, donner de l'amour. Incommoder, choquer, offenser. V. pron. Se faire du mal par accident. Ppe. *Blessé, ée*. Le masc. se prend subst. *Un blessé, les blessés.*

BLESSURE, s. f. M. s. que le verbe.

BLET, ETTE, adj. S'applique aux poires trop mûres.

BLETTE, s. f. Plante qui croît sans culture, et dont une espèce est blanche et l'autre rouge.

BLEU, EUE, adj. De couleur d'azur, du ciel. Il est aussi s. m. *Le bleu est ma couleur.*

BLEUÂTRE, adj. Tirant sur le bleu.

BLEUIR, v. a. Rendre bleu.

BLINDER, v. a. Garnir de

BLINDES, s. f. pl. Arbres entrelacés pour soutenir les fascines d'une tranchée.

BLOC, s. m. Amas, surtout de marchandises. *En bloc*, en gros. Gros morceau de marbre non taillé.

BLOCAGE, s. m. *ou* BLOCAILLE, s. f. Menu moellon. Impr. *Blocage*, lettre renversée, de même épaisseur que celle qu'elle remplace provisoirement.

BLOCUS, s. m. (Le *s* se pron.) Cordon de troupes autour d'une ville pour l'affamer.

BLOND, ONDE, adj. Approchant de la couleur de l'or. Se dit du poil et des cheveux. Il est aussi subst.

BLONDE, sub. f. Sorte de dentelle de soie.

BLONDIN, INE, s. Qui a les cheveux blonds. Jeune homme qui fait le beau. Fam.

BLONDIR, verbe n. Devenir blond.

BLONDISSANT, ANTE, adj. Qui blondit. Se dit poétiquement des épis.

BLOQUER, v. a. Faire un blocus. Maço. Remplir de blocaille. Impr. Mettre une lettre de même épaisseur que celle qu'elle remplace provisoirement. Au billard, pousser avec force la bille dans la blouse; on dit alors subst. *Un beau bloqué.*

BLOTTIR, v. pron. S'accroupir, se ramasser tout en un tas.

BLOUSE, s. f. Chacun des six trous du billard.

BLOUSER, v. a. et pro. Faire entrer dans la blouse. Fig. et fam. Se tromper, se méprendre.

BLUET *ou* BARBEAU, s. m. Plante qui croît dans les blés, et dont la plus commune a les fleurs bleues.

BLUETTE, s. f. Etincelle. Fig. Petit trait d'esprit.

BLUTEAU *ou* BLUTOIR, s. m. Espèce de sas pour passer la farine, ou pour

BLUTER, v. a.

BLUTERIE, s. f. Lieu où l'on blute.

BOBÈCHE, s. f. Partie mobile du chandelier, dans laquelle on place la bougie.

BOBINE, s. f. Sorte de fuseau à dévider de la soie, etc.

BOBINER, v. a. Dévider sur la bobine.

BOBO, s. m. t. enfantin. Petit mal.

BOCAGE, s. m. Petit bois.

BOCAGER, ÈRE, adj. Qui aime les bois.

BOCAL, s. m. Bouteille à cou fort court et à large ventre.

BOCARD, s. m. Machine pour broyer la mine avant de la fondre.

BOCARDER, v. a. Passer au bocard.

BOCHET, s. m. Méd. Seconde décoction des bois sudorifiques.

BOESSE, s. f. Instrument de monnoyeur, de sculpteur, etc.

BOESSER, v. a. Ebarber, nettoyer avec la boesse.

BOEUF, s. m. Taureau châtré. Homme lourd et stupide.

BOGUE, s. f. Enveloppe piquante de la châtaigne.

BOHÈME *ou* BOHÉMIEN, IENNE, s. Vagabonds qui disent la bonne-aventure et dérobent adroitement.

BOÏARD, s. m. Seigneur russe.

BOIRE, v. a. et n. *Buvant. Je bois, e c. Nous buvons, vous buvez, ils boivent. Je buvois. Je bus. Je boirai.* Avaler un liquide. S'enivrer. Absorber. S. m. *Le boire et le manger.* Ppe. *Bu, bue.*

BOIS, s. m. Substance dure des arbres. Forêt. Cornes des bêtes fauves. Dames, au trictrac. Quilles, au jeu de quilles. Ce mot entre dans beaucoup de locutions, que l'usage seul peut apprendre.

BOISAGE, s. m. Bois qu'on a employé à boiser.

BOISER, v. a. Garnir de menuiserie. Ppe. *Boisé, ée. Chambre boisée*, où il y a de la boiserie. *Pays boisé*, couvert de bois.

BOISERIE, s. f. Menuiserie qui recouvre l'intérieur d'une maison.

BOISEUX, EUSE, adj. De la nature du bois.

BOISSEAU, sub. m. Mesure pour les grains.

BOISSELÉE, s. f. Ce que contient le boisseau.

BOISSELIER, s. m. Qui fait les boisseaux, cribles, seaux, etc.

BOISSELLERIE, s. f. Matière et commerce du boisselier.

BOISSON, s. f. Liqueur à boire. Vin où l'eau domine.

BOÎTE, s. f. Coffret de bois mince, de carton, d'or, etc. Ce que contient la boîte. Où l'on met les lettres pour la poste. Petit mortier chargé à poudre. Degré auquel le vin est bon à boire.

BOITER, v. n. Ne pas marcher droit.

BOITEUX, EUSE, adj. Qui boite.

BOÎTIER, s. m. Coffret où les chirurgiens mettent leur onguent.

BOL *ou* BOLUS, s. m. Médicament réduit en boule, pour être avalé d'une seule fois.

BOL, s. m. et TERRES BOLAIRES. Espèce d'argile friable, douce et onctueuse au toucher.

BOMBANCE, s. f. Chère abondante. Fam.

BOMBARDE, s. f. Ancienne machine à lancer des pierres. Canon gros, court et très-bruyant.

BOMBARDEMENT, s. m. Action de

BOMBARDER, v. a. Jeter des bombes.

BOMBARDIER, s. m. Celui qui tire des bombes.

BOMBASIN, s. m. Etoffe de soie. Futaine à deux envers.

BOMBE, s. f. Grosse boule de fer, creuse, remplie de poudre, qu'on lance d'un mortier.

BOMBEMENT, s. m. Convexité.

BOMBER, v. a. et n. Rendre ou être convexe.

BOMERIE, s. f. t. de comm. marit. Prêt à la grosse aventure.

BON, BONNE, adj. Qui a les qualités convenables. Indulgent

humain, facile à vivre, simple. Propre à. Il se prend aussi par antiphrase. *Bon soufflet. Bonne lieue.* Par ironie. *Bon homme*, etc. Il se joint à beaucoup de verbes. *Trouver bon, faire bon pour quelqu'un.*

BON, s. m. Bénéfice important. Agrément pour une place, promesse signée de payer.

BON, interj. C'est bien. *Tout de bon.* Adv. et interj. Réellement.

BONACE, s. f. Calme sur mer.

BONASSE, adj. Sans malice.

BONBANC, s. m. Pierre blanche des carrières de Paris.

BONBON, s. m. Friandise d'enfant.

BONBONNIÈRE, s. f. Boîte à bonbons.

BON-CHRÉTIEN, s. m. Sorte de poire.

BOND, s. m. Saut d'un corps élastique. Saut de quelques animaux.

BONDE, s. f. Pièce de bois qu'on lève pour faire écouler l'eau d'un étang. Trou rond pour emplir un tonneau.

BONDIR, v. n. Faire des bonds. Fig. *Cela me fait bondir le cœur*, me répugne extrêmement.

BONDISSANT, ANTE, adj. Qui bondit. Se dit des animaux.

BONDISSEMENT, s. m. Action de bondir.

BONDON, s. m. Morceau de bois qui bouche la bonde d'un tonneau.

BONDONNER, v. a. Mettre un bondon.

BONDONNIÈRE, s. f. Instr. de tonnelier pour faire la bonde.

BON-HENRI, s. m. Plante. *V.* PATE-D'OIE.

BONHEUR, s. m. Etat heureux. Prospérité. Avantage.

BONHOMIE, s. f. Simplicité de manières, de caractère.

BONIFICATION, s. f. Amélioration.

BONIFIER, v. a. Mettre en meilleur état.

BONITE, s. f. Poisson de mer qui fait la guerre aux poissons volans.

BONJOUR, s. m. Salut ordinaire et familier.

BONNE, s. f. Femme qui a soin d'un petit enfant.

BONNE-AVENTURE, sub. f. Aventure heureuse. Prédiction d'après l'inspection de la main.

BONNE-DAME. *Voy.* ARROCHE.

BONNE-FORTUNE, sub. f. Avantage inattendu.

BONNE-GRÂCE, s. f. Lés d'étoffe attachés au chevet d'un lit pour accompagner les grands rideaux.

BONNEAU, s. m. *V.* BOUÉE.

BONNEMENT, adv. De bonne foi, niaisement, avec simplicité.

BONNET, s. m. Habillement de tête. Fig. *Opiner du bonnet*, suivre l'avis d'un autre sans examen. *Avoir la tête près du bonnet*, se fâcher aisément. *Mettre son bonnet de travers*, montrer de l'humeur.

BONNETADE, s. f. Salut. Fam.

BONNETER, v. a. Faire servilement sa cour. Fam.

BONNETERIE, s. f. Métier de bonnetier.

BONNETEUR, s. m. Filou qui par ses civilités attire les gens pour gagner leur argent. Fam et v.

BONNETIER, s. m. Celui qui fait et vend des bonnets, des bas, etc.

BONNETTE, s. f. Fortif. Ouvrage à angle saillant, avec parapet et palissade au devant. S. f. pl. Mar. Petites voiles pour alonger les grandes quand il y a peu de vent.

BONSOIR, s. m. Mot de salut sur la fin du jour.

BONTÉ, s. f. Qualité morale qui porte à faire le bien. t. de-

civilité. Trop grande facilité, foiblesse.

BONZE, s. m. Prêtre chinois ou japonois.

BORACHIQUE, adj. Chim. (*Acide*) Tiré du

BORAX, s. m. Sel très-propre à faciliter la fonte des métaux.

BORBORYGME, s. m. Flatuosités des intestins, accompagnées de bruit.

BORD, s. m. Ce qui termine une chose. Rive, rivage. Navire. *Rouge bord*, verre plein de vin. La poésie, à cause des fleuves qui coulent aux Enfers, nomme ceux-ci les *sombres bords*.

BORDAGE, s. m. Planche qui couvre le bord extérieur du vaisseau.

BORDAYER, v. n. Gouverner à droite et à gauche, quand le vent ne permet pas de suivre la droite route.

BORDÉ, sub. m. Galon ou fil qui borde un habit, un meuble.

BORDÉE, s. f. Décharge de tous les canons d'un des côtés du vaisseau. Fig. — *d'injures*. Mar. *Courir des bordées*. Voy. *Bordayer*.

BORDEL, s. m. Lieu de prostitution. t. bas.

BORDER, v. a. Garnir le bord d'un habillement ou d'un meuble. Etre le long d'un rivage. Ranger sur les bords. Côtoyer.

BORDEREAU, s. m. Mémoire des différentes espèces qui composent une somme.

BORDIER, adj. m. (*Vaisseau*) Qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIGUE, s. f. Espace retranché avec des claies sur le bord de la mer, pour prendre du poisson.

BORDOYER, v. a. t. d'émailleur. Employer mal à propos des émaux trop clairs.

BORDURE, s. f. Ce qui borde et sert d'ornement. Cadre.

BORÉAL, ALE, adj. Du côté du nord.

BORÉE, s. m. Vent du nord.

BORGNE, s. m. et adj. Qui est privé d'un œil. Obscur, peu fréquenté.

BORGNESSE, s. f. Femme borgne. t. bas et injurieux.

BORNAGE, s. m. Pal. Action de planter des bornes.

BORNE, s. f. Marque qui sépare un champ d'un autre. Pierres mises le long des rues, de peur que les voitures ne dégradent les murs. Pl. Limites. Au pr. et au fig.

BORNER, v. a. et pro. Mettre des bornes, limiter. Ppe. *Borné*, *ée*. Fig. *Esprit borné*, étroit.

BORNOYER, v. a. Juger un alignement en le regardant d'un seul œil.

BOSAN, s. m. Breuvage fait avec de l'eau et du millet.

BOSEL, s. m. *ou* TORE. Arch. Pièce ronde qui est la base des colonnes.

BOSPHORE, s. m. Détroit qui sépare deux continens, et fait communiquer deux mers.

BOSQUET, s. m. Petit bois.

BOSSAGE, s. m. Pièce saillante d'un mur, d'une colonne.

BOSSE, s. f. Grosseur extraordinaire au dos ou à l'estomac. Enflure qui vient de contusion. Elévation dans tout ce qui devroit être plat. Sculpt. Figure en relief.

BOSSELAGE, s. m. Travail en bosse sur l'argenterie.

BOSSELER, v. a. Travailler en bosse.

BOSSELURE, s. f. Bot. Ciselure naturelle de certaines feuilles.

BOSSEMAN, s. m. Second contre-maître d'un vaisseau.

BOSSETTE, s. f. Ornement en bosse, attaché aux deux côtés du mors d'un cheval.

BOSSU, UE, adj. et s. Qui a une bosse au dos ou à la poitrine

BOSSUER, v. a. Faire des bosses à la vaisselle en la faisant tomber.

BOSTANGI, s. m. Jardinier turc. *Bostangi-bachi*, intendant des jardins du grand-seigneur.

BOSTRYCHITE, s. f. Pierre figurée qui ressemble à la chevelure d'une femme.

BOSUEL, s. m. Nom de la seule tulipe qui ait de l'odeur.

BOT, adj. m. Ne se dit que d'un pied contrefait, *pied bot*, et de celui qui a ce malheur.

BOTAL, adj. m. (*Trou*) Par où le sang circule dans le fœtus. *Botal* est le nom du médecin qui l'a découvert.

BOTANIQUE, s. f. Science qui traite des plantes et de leurs propriétés.

BOTANISTE, s. m. Qui s'en occupe.

BOTTE, s. f. Faisceau lié de choses de même nature. Coup de fleuret ou d'épée porté à son adversaire. Marche-pied d'une voiture. Sorte de tonneau. Chaussure de cuir qui enferme le pied, la jambe et souvent le genou. *A propos de bottes*, sans sujet. *Mettre du foin dans ses bottes*, s'enrichir. Fam.

BOTTELAGE, s. m. Action de

BOTTELER, v. a. Mettre en bottes.

BOTTELEUR, s. m. Qui met en bottes du foin, de la paille, etc.

BOTTER, v. a. Faire ou mettre des bottes.

BOTTIER, s. m. Cordonnier qui fait des bottes.

BOTTINE, s. f. Petite botte d'un cuir fort mince.

BOUC, sub. m. Mâle de la chèvre.

BOUCAGE, s. m. Sorte de plante à qui l'on attribue la vertu de briser les pierres de la vessie.

BOUCAN, s. m. Lieu où les sauvages font fumer et secher les viandes. Lieu de débauche. t. bas.

BOUCANER, v. a. Préparer des viandes à la manière des Sauvages. V. n. Aller à la chasse des bœufs sauvages pour en avoir le cuir.

BOUCANIER, s. m. Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages.

BOUCARO, s. m. Terre rougeâtre d'Espagne, dont on fait des vases.

BOUCASSIN, s. m. Etoffe de coton.

BOUCAUT, s. m. Moyen tonneau pour renfermer des marchandises.

BOUCHARDE, s. f. Ciseau de sculpteur.

BOUCHE, s. f. Partie du visage par où sort le son et se reçoit la nourriture. Organe du goût. Personnes à nourrir. Se dit d'un cheval. — *à feu*, *de canon*. Lieu où l'on apprêtoit à manger au roi. Les officiers de ce service. Au pl. Embouchure des grands fleuves.

BOUCHÉE, s. f. Petit morceau à manger.

BOUCHER, v. a. Fermer une ouverture. *Esprit bouché*, qui a l'intelligence dure.

BOUCHER, s. m. Qui tue et vend en détail les bœufs, les moutons, etc. Fig. Homme sanguinaire.

BOUCHÈRE, s. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE, s. f. Lieu où l'on tue et l'on vend les bœufs, moutons, etc. Fig. Tuerie, carnage.

BOUCHOIR, s. m. Grande plaque de fer pour boucher un four.

BOUCHON, s. m. Ce qui sert à boucher un vase quelconque. Poignée de paille, de foin, tortillée. Rameau de verdure, etc. qui sert d'enseigne à un cabaret. Le cabaret même.

BOUCHONNER, v. act. *du linge*, le chiffonner. — *un che-*

val, le frotter avec un bouchon de paille. — *un enfant*, le caresser.

BOUCLE, s. f. Anneau. Petit instrument de métal avec une chape et un ardillon. Anneaux que font les cheveux frisés.

BOUCLER, v. a. Mettre une boucle à. Attacher avec une boucle. Friser en boucles.

BOUCLIER, s. m. Arme défensive qu'on portoit au bras gauche pour se couvrir le corps. Fig. Défense, défenseur. *Levée de boucliers*, grands préparatifs pour peu de chose.

BOUCON, s. m. pris de l'italien. Morceau. Il ne se se dit guère que du poison. *Donner le boucon*. V. m.

BOUDER, v. n. Témoigner du mécontentement en faisant mauvaise mine.

BOUDERIE, s. f. Action de bouder.

BOUDEUR, EUSE, adj. et s. Qui boude.

BOUDIN, s. m. Boyau plein de sang et de graisse de porc assaisonnés. Gros cordon de la base d'une colonne. Boucle de cheveux. Pop. Petite valise.

BOUDINIÈRE, s. f. Entonnoir de fer-blanc pour faire du boudin.

BOUDOIR, s. m. Petit cabinet où l'on se retire pour être seul.

BOUE, s. f. La fange des rues et des chemins. *Ame de boue*, vile et basse. *Traîner dans la boue*, vilipender.

BOUÉE, s. f. Mar. Morceau de bois qui flotte, pour indiquer le lieu où l'ancre a été jetée.

BOUEUR, s. m. Charretier qui enlève les boues.

BOUEUX, EUSE, adj. Plein de boue.

BOUFFANT, ANTE, adj. Gonflé.

BOUFFÉE, s. f. Action subite et passagère. — *de vent, de fumée, de chaleur, d'halenée, de fièvre*. Au fig. — *d'humeur, de dévotion*.

BOUFFER, v. n. Au pr. Enfler ses joues. Au fig. — *de colère*. Se dit des étoffes qui se soutiennent et semblent se gonfler.

BOUFFETTE, s. f. Houppe formée de rubans ou de fils de laine, de soie, etc.

BOUFFIR, v. a. Enfler. Se dit des chairs. *L'hydropisie lui a bouffi le corps*. V. n. Devenir enflé.

BOUFFISSURE, s. f. Enflure. Fig. — *d'orgueil, de style*.

BOUFFON, s. m. Celui dont l'habitude ou l'emploi est de faire rire.

BOUFFON, ONNE, adj. Plaisant, facétieux.

BOUFFONNER, v. n. Faire des

BOUFFONNERIE, s. f. Action ou discours à dessein de faire rire.

BOUGE, s. m. Réduit obscur près d'une chambre. Logement malpropre.

BOUGEOIR, s. m. Petit chandelier sans pied et avec un manche.

BOUGER, v. n. Se mouvoir de l'endroit où l'on est. Il est plus usité avec la négative.

BOUGETTE, s. f. Petit sac de cuir qu'on porte en voyage.

BOUGIE, s. f. Chandelle de cire.

BOUGIER, v. a. Passer de la cire sur les bords d'une étoffe, de peur qu'elle ne s'effile.

BOUGONNER, v n. Gronder entre les dents. Pop.

BOUGRAN, s. m. Toile forte gommée.

BOUILLANT, ANTE, adj. Qui bout. Vif, ardent.

BOUILLE, s. f. Longue perche de pêcheur pour troubler l'eau, et faire entrer les poissons dans le filet.

BOUILLER, v. a. Remuer la vase avec la bouille. Marquer les étoffes suivant les règles.

BOUILLI, s. m. Viande cuite dans l'eau bouillante.

BOUILLIE, s. f. Lait et farine bouillis qu'on donne aux enfans.

BOUILLIR, v. n. *Bouillant, bouilli. Je bous*, etc. ; *nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillis. Je bouillirai. Que je bouille. Que je bouillisse.* Se dit des liquides qui par la chaleur s'élèvent en globules.

BOUILLOIRE, s. f. Vaisseau de métal pour faire bouillir de l'eau.

BOUILLON, s. m. Grosse bulle qui s'élève d'un liquide qui bout. Effet de la violente agitation d'un liquide. Eau bouillie avec de la viande ou avec des herbes. Gros plis ronds qu'on fait faire à une étoffe pour l'ornement. Bulle d'air engagée dans le verre ou les métaux fondus.

BOUILLON-BLANC, s. m. Plante dont les fleurs sont stomachiques.

BOUILLONNEMENT, s. m. Etat d'une liqueur qui bouillonne.

BOUILLONNER, v. n. S'élever en bouillons.

BOUILLOTE, s. f. Manière de jouer le brelan.

BOULAIE, s. f. Lieu planté de bouleaux.

BOULANGER, ÈRE, s. Qui fait et vend le pain.

BOULANGER, v. a. Pétrir et faire cuire le pain.

BOULANGERIE, s. f. Art de faire le pain. Lieu où il se fait.

BOULE, s. f. Corps sphérique. Globe de bois pour jouer.

BOULEAU, s. m. Arbre à bois blanc.

BOULER, v. n. Se dit des pigeons qui enflent de la gorge.

BOULET, s. m. Boule de fer dont on charge les canons. Jointure au-dessus du paturon de la jambe du cheval.

BOULETÉ, ÉE, adj. t. de maréch. Se dit du cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle.

BOULETTE, s. f. Petite boule de chair hachée.

BOULEVART ou **BOULEVARD**, s. m. Rempart.

BOULEVERSEMENT, s. m. Au pr. et au fig. Renversement, désordre.

BOULEVERSER, v. a. Renverser entièrement, mettre sens dessus dessous.

BOULEVUE, (À LA) loc. adv. Vaguement, à la hâte.

BOULEUX, sub. m. Cheval trapu, qui n'est bon qu'à des services de fatigue.

BOULIER, s. m. Filet de pêcheur.

BOULIMIE, s. f. Méd. Grande faim fréquente et avec défaillance.

BOULIN, s. m. Trou pratiqué dans les colombiers pour servir de nid aux pigeons. *Trous de boulins*, Maç. où l'on met les perches qui portent les échafauds.

BOULINE, s. f. (*Aller à la*) Mar. Se dit d'un vaisseau qui a le vent de travers, et qui va sur le côté.

BOULINER, v. n. Aller à la bouline. V. a. Parmi les soldats et le peuple, dérober.

BOULINEUR, s. m. (On pron. *boulineux*.) Voleur.

BOULINGRIN, s. m. Grande pièce de gazon.

BOULINIER, s. m. Vaisseau qui va à boulines halées.

BOULOIR, s. m. Instrument pour remuer les peaux, la chaux que l'on éteint.

BOULON, s. m. Cheville à tête ronde, et percée au bout pour y passer une clavette.

BOULONNER, v. a. Arrêter une pièce de charpente avec un boulon.

BOUQUE, s. f. Mar. Passage étroit. *Embouquer* et *débouquer* en dérivent.

BOUQUER, ver. neut. Baiser

de force, en parlant d'un singe et d'un enfant. *On lui a fait bouquer les verges.* Se résigner par force.

BOUQUET, s. m. Assemblage de fleurs ou autres objets agréables liés ensemble. Touffe de bois sur pied. Gerbe de fusées à la fin d'un feu d'artifice. Petite pièce de vers.

BOUQUETIER, s. m. Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE, s. f. Celle qui fait et vend des bouquets.

BOUQUETIN, s. m. Espèce de bouc sauvage des Alpes.

BOUQUIN, s. m. Vieux bouc. Mâle du lièvre et du lapin. Vieux livre dont on fait peu de cas. Leur assemblage se nomme

BOUQUINERIE, s. f.

BOUQUINER, v. n. Se dit du lièvre qui couvre sa femelle. Chercher de vieux livres chez les libraires.

BOUQUINEUR, s. m. Qui cherche de vieux livres.

BOUQUINISTE, s. m. Celui qui les vend.

BOURACAN, s. m. Sorte de gros camelot.

BOURBE, s. f. Fange des marais.

BOURBEUX, EUSE, adject. Plein de bourbe.

BOURBIER, s. m. Lieu creux et plein de bourbe.

BOURBILLON, s. m. Pus épaissi qui sort d'un abcès, etc.

BOURCER, v. a. Mar. *Voy.* CARGUER.

BOURCETTE, sub. f. *Voy.* MÂCHE.

BOURDAINE, s. f. Arbrisseau dont le bois, réduit en charbon, sert à fabriquer la poudre à canon.

BOURDALOU, s. m. Tresse attachée avec une boucle autour de la forme d'un chapeau. Pot de chambre oblong.

BOURDE, s. f. Mensonge, défaite. Pop.

BOURDER, v. n. Mentir.

BOURDEUR, s. m. Menteur.

BOURDILLON, s. m. (On mouille les *ll.*) Bois refendu propre à faire des futailles.

BOURDON, s. m. Bâton de pèlerin. Grosse mouche. Grosse cloche. Mus. Un des jeux de l'orgue. *Faux-bourdon,* pièce dont toutes les parties se chantent note contre note. Impr. Omission de plusieurs mots.

BOURDONNET, s. m. Charpie roulée comme une olive.

BOURDONNEMENT, sub. m. Bruit des bourdons et autres insectes. Bruit sourd et obscur. Bruit continuel dans l'oreille.

BOURDONNER, v. n. Faire un bourdonnement.

BOURG, s. m. (On pron. *bourk.*) Gros village où l'on tient marché.

BOURGADE, s. f. Petit bourg.

BOURGEOIS, EOISE, s. Citoyen d'une ville. Parmi les ouvriers, celui pour ou sous lequel ils travaillent. Roturier, par opposition à gentilhomme. Il est aussi adj. Commun, bon, mauvais, suivant le subst. auquel il est joint.

BOURGEOISEMENT, adv. D'une manière bourgeoise.

BOURGEOISIE, s. f. Corps des bourgeois. Qualité des bourgeois.

BOURGEON, s. m. Bouton épanoui. Nouveau jet de la vigne. Fig. Bube ou élevure qui vient au visage.

BOURGEONNER, v. n. Au pr. et au fig. Pousser des bourgeons.

BOURGMESTRE, subst. m. Premier magistrat de quelques villes d'Allemagne.

BOURGOGNE, s. f. Sainfoin. S. m. Vin de Bourgogne.

BOURGUIGNOTE, s. f. Ancien casque de fer. Bonnet garni en dedans de plusieurs tours de mèches, et revêtu d'étoffe pour parer les coups de sabre.

BOURRACHE, s. f. Plante médicinale et potagère.

BOURRADE, s. f. Atteinte que donne le lévrier au lièvre qu'il court. Coup de bout de fusil. Fig. Attaque ou répartie vive.

BOURRAS, s. m. Bure.

BOURRASQUE, s. f. Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. Vexation. Mal imprévu et passager. Caprice d'un homme dur et bisarre.

BOURRE, s. f. Poils de bêtes à poil ras, que le tanneur abat et vend au bourrelier. Ce qu'on met dans les armes à feu pour retenir la poudre et le plomb —*de soie*, la partie grossière du cocon.

BOURREAU, s. m. Exécuteur de la haute justice. Cruel, inhumain. —*d'argent*, dissipateur.

BOURRÉE, s. f. Fagot de menues branches. Sorte de danse.

BOURRELER, v. a. Tourmenter.

BOURRELET *ou* **BOURLET**, s. m. Coussin fait en rond, plein de bourre ou de crin, et vide au milieu. Enflure autour des reins des hydropiques.

BOURRELIER, s. m. Fabricant de harnois.

BOURRELLE, s. f. Femme du bourreau.

BOURRER, v. a. Mettre de la bourre après la charge des armes à feu. Donner des coups de fleuret, de bout de fusil, maltraiter. Presser vivement dans une dispute. Fam.

BOURRICHE, s. f. Panier où l'on envoie du gibier, de la volaille.

BOURRIQUE, s. f. Ânesse. Méchant petit cheval.

BOURRIQUET, s. m. Petit ânon. Civière de maçon. Tourniquet à l'usage des mines pour monter les fardeaux.

BOURRU, UE, adj. Brusque et chagrin. *Vin bourru*, vin blanc nouveau qui n'a pas bouilli.

BOURSE, s. f. Petit sac qui se ferme avec des cordons, et où l'on met l'argent qu'on porte sur soi. Petit sac de taffetas noir où on enferme ses cheveux. Pension fondée dans un collége. Lieu où s'assemblent les négocians et les banquiers d'une ville pour traiter de leurs affaires. En Turquie, cinq cents écus.

BOURSE À PASTEUR, s. f. Plante, espèce de thlaspi.

BOURSEAU, s. m. Enfaîtement de plomb aux toits couverts d'ardoises. Instrument pour arrondir les tables de plomb.

BOURSIER, s. m. Celui qui a une bourse dans un collége.

BOURSIER, IÈRE, s. Ouvrier qui fait et vend des bourses.

BOURSILLER, v. n. (On mouille les *l.*) Contribuer d'une petite somme à une dépense.

BOURSON, s. m. Petite poche au dedans de la ceinture de la culotte.

BOURSOUFLAGE, s. m. Enflure de style.

BOURSOUFLER, v. a. Enfler la peau. Le ppe. s'emploie au pr. et au fig. *Visage*, *style boursouflé*.

BOURSOUFLURE, s. f. Enflure, dans le m. s.

BOUSCULER, v. a. Mettre sens dessus dessous. Pousser et ballotter. Fam.

BOUSE *ou* **BOUZE**, s. f. Fiente de bœuf ou de vache.

BOUSILLAGE, s. m. (On mouille les *l.*) Mélange de chaume et de terre détrempée pour faire des murs de clôture. Ouvrage mal fait.

BOUSILLER, v. n. Maçonner en bousillage. V. a. Mal travailler.

BOUSILLEUR, EUSE, s. M. s.

BOUSIN, s. m. Surface tendre des pierres de taille.

BOUSSOLE, s. f. Espèce de cadran portatif, dont l'aiguille aimantée se tourne vers le nord. Guide, conducteur.

BOUSTROPHÉDON, sub. m. Ecriture qui va alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, sans discontinuer la ligne.

BOUT, s. m. Extrémité d'un espace, d'un corps, d'un ouvrage. Portion de choses bonnes à manger. En général, petite portion de quoi que ce soit. Ce mot s'emploie beaucoup au fig., et il entre dans plusieurs ocutions: *Le haut bout. Venir à bout. Au bout du compte. A tout bout de champ*, etc.

BOUTADE, s. f. Caprice. Saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUTANT, adj. Arch. Par corruption du mot butant. *Arc et pilier boutant.*

BOUTARGUE, s. f. Œufs de poisson salé, confits dans du vinaigre.

BOUTE, s. f. Tonneau d'eau douce pour les voyages sur mer.

BOUTÉ, ÉE, adj. Se dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTE-EN-TRAIN, *ou* **TARIN**, s. m. Petit oiseau qui sert à faire chanter les autres. Fig. et fam. Celui qui excite à se divertir.

BOUTE-FEU, s. m. Incendiaire. Fig. Celui qui excite les querelles. Fourchette garnie d'une mèche, pour mettre le feu au canon.

BOUTE-HORS, s. m. Ancien jeu où on tentoit de se débusquer l'un l'autre.

BOUTEILLE, s. f. Vase à large ventre et à cou étroit, pour les liquides. Ce qu'il contient. Bulle d'air que forment les liquides.

BOUTER, v. a. Mettre. V. m. Ppe. *Bouté, ée. Vin bouté*, qui pousse au gras.

BOUTEROLLE, s. f. Garniture du bout d'un fourreau d'épee. D'autres arts mécaniques se servent de ce mot.

BOUTE-SELLE, s. m. Art mil. Signal de la trompette pour avertir de seller les chevaux.

BOUTILLIER, s. m. *Grand boutillier de France*, officier qui avoit l'intendance du vin.

BOUTIQUE, s. f. Lieu où l'on débite des marchandises, où des artisans travaillent. Marchandises qui y sont contenues. Tous les outils d'un artisan.

BOUTIQUIER, s. m. Marchand tenant boutique.

BOUTIS, s. m. Lieux où fouille le sanglier.

BOUTISSE, s. f. Pierre placée dans un mur suivant sa longueur, de sorte que sa largeur paroisse en dehors.

BOUTOIR, s. m. Instrument de maréchal et de corroyeur. Groin du sanglier. *Coup de boutoir*, trait d'humeur. Fam.

BOUTON, s. m. Le petit bourgeon que poussent les arbres et les plantes, et d'où sortent feuilles et fleurs. Bube qui vient à diverses parties du corps. Petit rond de métal ou de bois recouvert d'étoffe, pour attacher ensemble les parties d'un vêtement. Différentes choses qui ont la figure d'un bouton.

BOUTON-D'OR, s. m. Petite fleur d'un beau jaune.

BOUTONNER, v. a. et pron. Passer les boutons dans les boutonnières. V. neut. Pousser des boutons, en parlant des arbres. Ppe. *Boutonné, ée.* Au fig. *Un homme boutonné*, mystérieux, qui ne se laisse pas pénétrer.

BOUTONNERIE, s. f. Marchandise de

BOUTONNIER, s. m. Celui qui fait et vend des boutons.

BOUTONNIÈRE, s. f. Fente faite dans un habit pour y passer les boutons.

BOUTS-RIMÉS, s. m. plur. Rimes données pour les remplir en vers.

BOUT-SAIGNEUX, s. m. t. de

boucher. Cou détaché du veau, du mouton, etc.

BOUTURE, s. f. Branche garnie de boutons, qu'on sépare d'un arbre, et qui, replantée, prend racine.

BOUVERIE, s. f. Etable à bœufs d'un marché public.

BOUVET, s. m. Sorte de rabot à faire des rainures.

BOUVIER, IÈRE, s. Conducteur et gardien de bœufs. Constellation boréale.

BOUVILLON, s. m. Jeune bœuf.

BOUVREUIL, s. m. Sorte d'oiseau à gorge rouge, et d'un chant agréable.

BOYAU, s. m. Intestin, conduit qui reçoit les alimens au sortir de l'estomac. Lieu étroit et long. Chacune des lignes droites qui composent les zigzags d'une tranchée. Flanc, en parlant du cheval. Conduit de cuir pour l'eau.

BOYAUDIER, s. m. Celui qui prépare et file les cordes à boyau.

BRACELET, s. m. Ornement que les femmes portent aux bras.

BRACHIAL, ALE, adj. (On pron. *kial.*) Anat. Qui a rapport au bras.

BRACHYGRAPHE, sub. m. Ecrivain en notes abrégées.

BRACHYGRAPHIE, s. f. Art d'écrire en abrégé.

BRACHYPNÉE, s. f. Respiration courte.

BRACMANE, BRAMINE *ou* BRAMIN, s. m. Philosophe ou prêtre indien.

BRACONNER, v. n. Chasser furtivement sur les terres d'autrui.

BRACONNIER, s. m. Celui qui braconne.

BRAI, s. m. Espèce de goudron fait de matières propres à calfater.

BRAIE, s. f. Linge dont on enveloppe le derrière des enfans. Haut-de-chausse. *Sortir d'une affaire les braies nettes*, s'en tirer heureusement. Pop.

BRAILLARD, ARDE, s. et adj. Qui crie beaucoup. Fam.

BRAILLER, v. n. Crier beaucoup et mal à propos.

BRAILLEUR, EUSE, s. et adj. M. s.

BRAIMENT, sub. m. Cri de l'âne.

BRAIRE, v. n. *Il brait, ils braient. Il braira, ils brairont.* Les autres temps sont peu usités. Se dit du cri de l'âne.

BRAISE, s. f. Charbons ardens, ou charbons de boulanger, propres à se rallumer promptement.

BRAISIER, s. m. Huche où le boulanger met de la braise étouffée.

BRAISIÈRE, s. f. Vase qui sert à faire cuire sur la braise. Vase dans lequel on a étouffé la braise.

BRAMER, v. n. Ne se dit que du cri du cerf.

BRAMINE. *V.* BRACMANE.

BRAN, s. m. Matière fécale. t. bas.

BRANCARD, s. m. Sorte de litière pour transporter un malade. Les deux pièces de bois d'une voiture entre lesquelles le cheval est placé. Celles qui joignent les trains de derrière et de devant. Machine de transport pour les gros fardeaux.

BRANCHAGE, s. m. t. collectif. Toutes les branches d'un arbre.

BRANCHE, s. f. Bois que pousse le tronc d'un arbre. Diverses parties d'une entreprise, d'une science. En généalogie, *Branche aînée ou cadette. Branche de candélabre, de pincettes, de la ramure d'un cerf.* Généralement tout ce qui tient à une tige commune.

BRANCHER, v. a. Pendre à la branche d'un arbre. Se dit

des marandeurs qu'on pend aux arbres. Fam. V. n. Percher, en parlant des oiseaux.

BRANCHIES, s. f. pl. Ouïes des poissons.

BRANCHU, UE, adj. Qui a beaucoup de branches.

BRANDE, sub. f. Bruyère, arbuste qui croît dans les terres incultes. Campagnes pleines de ces arbustes.

BRANDEBOURG, s. m. Sorte de boutonnière.

BRANDEVIN, s. m. Mot emprunté de l'allemand, qui signifie eau-de-vie.

BRANDEVINIER, IÈRE, s. Qui la vend aux soldats.

BRANDILLEMENT, s. m. Action de

BRANDILLER, v. a. Mouvoir çà et là. — *les bras*, *les jambes*. V. pron. Se balancer sur l'escarpolette.

BRANDILLOIRE, s. f. Balançoire.

BRANDIR, v. a. Agiter une lance, un javelot, comme si on vouloit frapper.

BRANDON, s. m. Flambeau de paille tortillée. Corps enflammé qui s'élève d'un incendie. Paille autour d'un bâton, qu'on enfonce dans un champ, etc. pour marquer qu'il est saisi.

BRANDONNER, v. a. Mettre des brandons dans un champ.

BRANLANT, ANTE, adj. Qui est mal assuré.

BRANLE, s. m. Agitation de ce qui est remué. Première impulsion donnée à une chose. Danse de plusieurs personnes qui se tiennent par la main. Mar. Lit suspendu.

BRANLE-BAS, s. m. (*Faire*) Mar. Détendre les branles ou hamacs.

BRANLEMENT, s. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLER, v. a. Remuer, faire aller de-çà et de-là. V. n. Etre agité, pencher de côté et d'autre.

BRANLOIRE, s. f. Planche en équilibre, aux deux bouts de laquelle deux enfans font tour à tour contrepoids.

BRAQUE ou BRAC, s. Sorte de chien de chasse.

BRAQUEMART, s. m. Ancienne épée courte et large.

BRAQUEMENT, s. m. Situation de ce qui est braqué.

BRAQUER, v. a. Tourner d'un côté. — *un canon*, *une lunette*.

BRAS, s. m. Partie du corps humain qui tient à l'épaule. Fig. Puissance. Canal d'une rivière qui se sépare. Partie de mer entre deux terres. Sorte de chandeliers qu'on attache à un mur. Partie de fauteuil sur laquelle on appuie les bras. Beaucoup de loc. famil. admettent ce mot: *A bras ouverts. Avoir quelqu'un sur les bras. A tour de bras. Bras dessus, bras dessous.*

BRASER, v. act. t. d'armur. Joindre deux pièces de fer avec une certaine soudure.

BRASIER, s. m. Feu de charbons ardens. Bassin de métal plein de braise pour chauffer une chambre.

BRASILLER, v. a. et n. Faire cuire quelque temps sur la braise.

BRASQUE, s. f. Mélange d'argile et de charbon pilé.

BRASSAGE, s. m. Droit du fermier des monnoies pour frais de fabrication.

BRASSARD, s. m. Partie de l'armure qui couvroit le bras d'un gendarme.

BRASSE, s. f. Mesure de la longueur de deux bras étendus.

BRASSÉE, s. f. Ce qu'on peut contenir entre ses bras.

BRASSER, v. a. Remuer à force de bras. Fig. Tramer un complot.

BRASSERIE, s. f. Lieu où se fait la bière.

BRASSEUR, EUSE, s. Qui fait et vend la bière.

BRASSIAGE, s. m. Mar. Mesurage à la brasse.

BRASSIÈRES, s. f. pl. Petite camisole qui soutient le corps des enfans.

BRASSIN, s. m. Cuve à bière. Quant. de bière qu'elle contient.

BRASURE, s. f. Endroit où sont brasées deux pièces de fer.

BRAVACHE, sub. m. Fam. Faux brave.

BRAVADE, s. f. Action ou parole par laquelle on brave quelqu'un.

BRAVE, adj. Vaillant, courageux. Honnête. Bien vêtu. S. m. Seul il signifie l'homme courageux, le spadassin.

BRAVEMENT, adv. Vaillamment. Très-bien.

BRAVER, v. a. Regarder avec mépris, morguer. Affronter.

BRAVERIE, s. f. Magnificence en habits. V. m. fam.

BRAVO, t. italien, dont on se sert pour applaudir.

BRAVOURE, s. f. Valeur éclatante. Mus. Air difficile.

BRAYER, v. a. Enduire de brai.

BRAYER, s. m. Bandage pour les hernies.

BRAYETTE, s. f. Fente de devant d'un haut-de-chausse.

BREBIS, s. f. Femelle du belier. Fig. Des paroissiens sont des *brebis*; une personne à fuir est une *brebis galeuse*, etc.

BRÈCHE, s. f. Ouverture faite de force à une haie, un mur, un rempart, à un instrument tranchant, à un pâté. Fig. A la réputation, à la fortune. Sorte de marbre.

BRÈCHE-DENT, adj. Qui a perdu quelques dents de devant.

BRECHET, s. m. Anat. La partie de la poitrine où aboutissent les côtes.

BREDI, BREDA, adv. Fam. Trop à la hâte.

BREDINDIN, s. m. Mar. Petit palan pour enlever de médiocres fardeaux.

BREDOUILLE, s. f. t. de trictrac.

BREDOUILLEMENT, s. m. Action de

BREDOUILLER, v. a. et n. Parler d'une manière mal articulée.

BREDOUILLEUR, EUSE, s. Qui bredouille.

BREF, BRÈVE, adj. Court, de peu de durée, de temps ou de prononciation.

BREF, s. m. Lettre pastorale du Pape. Adv. En un mot.

BREGIN, s. m. Mar. Filet à mailles étroites.

BRÉHAIGNE, adj. f. Se dit des femelles stériles des animaux. Et subst. des femmes.

BRELAN, s. m. Sorte de jeu de cartes. *Tenir brelan*, donner à jouer chez soi.

BRELANDER, v. n. Ne faire que jouer.

BRELANDIER, IÈRE, subst. Joueur, joueuse de profession.

BRELANDINIER, IÈRE, s. Marchand qui étale dans les rues.

BRELLE, s. f. Assemblage de pièces de bois en radeau.

BRELOQUE, s. f. Bijou, curiosité de peu de valeur.

BRELOQUET, s. m. Ce qui les enferme ou les réunit.

BRELUCHE, s. f. Droguet de fil et de laine.

BRÈME, s. f. Poisson de lac et de rivière, large et plat.

BRENEUX, EUSE, adj. Sali de matière fécale. t. bas.

BRÉSIL, s. m. Sorte de bois de teinture qui vient de ce pays là.

BRÉSILLER, v. a. Rompre par petits morceaux.

BRÉSILLET, s. m. La dernière espèce du bois de Brésil.

BRÉTAILLER, v. n. Se plaire à tirer l'épée et à se battre pour des riens.

BRÉTAILLEUR, s. m. M. s.

BRETAUDER, v. a. Tondre inégalement. Couper les oreilles

d'un cheval. Couper les cheveux trop courts.

BRETELLE, s. f. Sangle ou courroie pour porter une hotte, une chaise. Au pl. Tissu de fil ou de soie pour soutenir le haut-de-chausse.

BRETESSÉ, ÉE, adj. Blas. Pièces crénelées haut et bas en alternative.

BRETTE, s. f. Longue épée.

BRETTELER, v. a. Archit. Tailler une pierre, gratter un mur, sculpter avec un instrument à dents.

BRETTEUR, s. m. Fig. Qui porte une longue épée et se plaît à ferrailler.

BRETTURE, s. f. Dentelure d'un marteau, d'une truelle. Trait que le sculpteur laisse sur un ouvrage qu'il dégrossit avec un ébauchoir bretteIé.

BREUIL, s. m. E. et f. Bois taillis ou buisson enfermé de haies, où les bêtes se retirent.

BREUILLER, v. n. Mar. Carguer les voiles. Les petites cordes à cet usage se nomment *breuils*.

BREUVAGE, s. m. Boisson.

BREVET, s. m. Expédition non scellée, par laquelle le prince accorde une grâce. Acte notarié, par lequel un apprenti et un maître s'obligent l'un d'apprendre, l'autre d'enseigner une profession. Acte dont le notaire ne garde pas minute. Acte accordé à l'auteur d'une découverte pour lui en assurer la propriété.

BREVETAIRE, s. m. Porteur d'un brevet.

BREVETER, v. a. Donner un brevet.

BRÉVIAIRE, s. m. Livre contenant l'office que doivent dire chaque jour ceux qui sont dans les ordres sacrés.

BRIBE, s. f. Gros morceau de pain. Fam. Au pl. Restes de dessert destinés aux mendians. Citations et phrases prises çà et là.

BRICOLE, s. f. Partie du harnois d'un cheval de carrosse. t. de jeu de paume et de billard; de là ces loc. fig. *Jouer de bricole*, pour user de voies indirectes. *Donner une bricole à*, etc. Au pl. Longes de cuir de porteurs de chaise, de porteurs d'eau. Rets pour prendre des cerfs, des daims, etc.

BRICOLER, v. n. Jouer de bricole.

BRICOLIER, s. m. Cheval que monte le postillon d'une chaise de poste.

BRIDE, s. f. La partie du harnois qui sert à conduire un cheval. En t. de lingère, certains points de couture.

BRIDER, v. a. Mettre la bride à un cheval. Serrer étroitement. Gêner la liberté de quelqu'un.

BRIDON, s. m. Espèce de bride légère.

BRIEF, BRIÈVE, adj. Bref, court, de peu de durée.

BRIÈVEMENT, adv. En peu de mots.

BRIÈVETÉ, s. f. Le peu de durée d'une chose.

BRIFE, s. f. Gros morceau de pain. Pop. ainsi que les deux suiv.

BRIFER, v. a. Manger avidement.

BRIFEUR, SE, s. Qui brife.

BRIGADE, s. f. Division d'une compagnie de cavaliers sous un brigadier. Plusieurs bataillons ou escadrons sous le commandement d'un officier supérieur.

BRIGADIER, s. m. Qui commande une brigade.

BRIGAND, s. m. Voleur de grands chemins. Concussionnaire.

BRIGANDAGE, s. m. Vol sur les grands chemins. Exaction, rapine.

BRIGANDEAU, s. m. Petit brigand.

BRIGANDER, v. n. Vivre en brigand.

BRIGANDINE, s. f. Cotte de mailles.

BRIGANTIN, s. m. Petit vaisseau à voiles et à rames, pour aller en course.

BRIGNOLE, s. f. Sorte de prune préparée à Brignoles, ville de Provence.

BRIGUE, s. f. Poursuite vive et appuyée pour obtenir. Cabale, faction.

BRIGUER, v. a. Cabaler pour obtenir. Rechercher ardemment.

BRIGUEUR, s. m. Qui brigue. Peu us.

BRILLAMMENT, adv. D'une manière brillante.

BRILLANT, ANTE, adj. Au pr. et au fig. Qui brille, qui a un grand éclat.

BRILLANT, sub. m. Eclat, lustre. Diamant taillé à facettes par-dessus et par-dessous.

BRILLANTER, v. a. Tailler un diamant en brillant. Au fig. *Style brillanté.*

BRILLER, v. n. Au pr. et au fig. Reluire, avoir de l'éclat.

BRIMBALE, s. f. Levier qui sert à faire aller une pompe.

BRIMBALER, v. a. Secouer par un branle réitéré. Se dit surtout des cloches. Fam.

BRIMBORION, s. m. Fam. Babiole.

BRIN, s. m. Ce qu'une graine pousse d'abord hors de terre. Scion de plante ou d'arbuste. Tige des arbres quand elle est droite. Personne grande et bien faite. Fam. *Brin-à-brin*, adv. successivement.

BRIN D'ESTOC, s. m. Long bâton ferré par les deux bouts.

BRINDE, s. f. Coup bu à la santé de quelqu'un, et porté à un autre. V. m.

BRINDILLE, s. f. Menue branche.

BRINGUE, s. f. Petit cheval sans apparence.

BRIOCHE, s. f. Sorte de pâtisserie.

BRION, s. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres.

BRIQUE, s. f. Terre argileuse, rougeâtre, pétrie, moulée, séchée au soleil ou cuite au feu, qui sert à bâtir.

BRIQUET, s. m. Pièce d'acier qui sert à tirer du feu d'un caillou.

BRIQUETAGE, s. m. Brique contrefaite avec du plâtre et de l'ocre.

BRIQUETER, v. a. Enduire de briquetage.

BRIQUETERIE, s. f. Lieu où on fait la brique.

BRIQUETIER, s. m. Celui qui la vend.

BRIS, s. m. Pal. Fracture d'un scellé, d'une porte de prison pour s'échapper. Mar. Pièces d'un vaisseau qui s'est brisé sur la côte.

BRISANS, s. m. pl. Mar. Vagues poussées avec force sur le rivage. Ecueil à fleur d'eau.

BRISCAMBILLE, s. f. Sorte de jeu de cartes.

BRISE, s. f. Mar. Petits vents frais et périodiques.

BRISÉES, s. f. plur. Branches que le chasseur rompt dans son chemin pour reconnoître l'endroit où est la bête, et où on l'a détournée. Au fig. *Suivre les brisées de quelqu'un*, l'imiter. *Aller sur ses brisées*, entrer en rivalité avec lui.

BRISEMENT, s. m. Action des flots contre un rocher, une digue, etc. — *de cœur*, grande douleur de ses fautes.

BRISER, v. a. et pron. Rompre et mettre en pièces. Au fig. — *ses chaînes.* Finir brusquement un entretien. V. n. Mar. Heurter violemment.

BRISE-COU, s. m. Fam. Escalier roide et dangereux.

BRISE-GLACE, s. m. Rang de pieux devant les piles d'un pont.

BRISE-RAISON, s. m. Qui parle toujours sans suite et hors de propos.

BRISE-VENT, s. m. Clôture pour garantir les arbres du vent.

BRISEUR, s. m. Qui brise, qui rompt.

BRISIS, s. m. Arch. Angle que forme un comble brisé, tel que dans les mansardes.

BRISOIR, s. m. Instrument à briser le chanvre, la paille, etc.

BRISQUE, s. f. Sorte de jeu de cartes.

BRISURE, s. f. Partie fracturée. Blas. Pièce ajoutée à des armoiries pour distinguer les branches cadettes.

BROC, s. m. (Le *c* ne se prononce pas.) Grand vase de bois pour mettre du vin.

BROCANTER, v. n. Acheter, vendre et troquer des curiosités.

BROCANTEUR, s. m. Celui qui brocante.

BROCARD, s. m. Raillerie piquante.

BROCARDER, v. a. Piquer par des brocards.

BROCARDEUR, EUSE, s. Qui lance des brocards.

BROCART, s. m. Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE, s. f. Sorte de brocart de moindre valeur. Sorte de marbre.

BROCHANT, adj. m. Bl. Pièce qui passe sur d'autres. Ne se dit dans le style fam. que dans cette loc. *Brochant sur le tout*, pardessus, de surcroît.

BROCHE, s. f. Verge de fer propre à faire rôtir la viande. Cheville de bois pointue, dont on bouche le trou d'un tonneau qu'on a percé. En général, toute baguette de fer déliée. — *à tricoter, de serrure*, etc.

BROCHÉE, s. f. Broche pleine de viande.

BROCHER, v. a. Passer l'or, la soie, etc. de côté et d'autre dans l'étoffe. Plier et coudre les feuilles d'un livre avec une simple couverture de papier. Ebaucher, exécuter à la hâte.

BROCHET, s. m. Gros poisson d'eau douce.

BROCHETON, s. m. Petit brochet.

BROCHETTE, s. f. Petite broche pour assujettir la viande qu'on fait rôtir. Petit bâton pour donner à manger aux jeunes oiseaux.

BROCHEUR, EUSE, s. Qui broche les livres.

BROCHOIR, s. m. Marteau de maréchal, propre à ferrer les chevaux.

BROCHURE, s. f. Action de brocher les livres. Ouvrage de quelques feuilles, qu'on ne vend que broché.

BROCOLI, s. m. Chou d'Italie.

BRODEQUIN, s. m. Chaussure antique qui couvroit le pied et une partie de la jambe, et dont se servoient les auteurs tragiques. Parmi nous, demi-botte lacée par-devant.

BRODER, v. a. Faire avec l'aiguille, sur une étoffe, des ouvrages en relief. Embellir un récit.

BRODERIE, s. f. Ouvrage de brodeur. Ce qu'on ajoute à un récit pour l'embellir.

BRODEUR, EUSE, sub. Qui brode.

BROIE *ou* **MAQUE**, s. f. Instrument pour broyer le chanvre.

BROIEMENT *ou* **BROÎMENT**, s. m. Action de broyer.

BRONCHADE, s. f. Action de

BRONCHER, v. n. Faire un faux pas. Fig. Faillir.

BRONCHES, s. f. plur. Anat. Vaisseaux du poumon qui reçoivent l'air.

BRONCHIAL, ALE, adj. Qui appartient aux bronches.

BRONCHIES, s. f. pl. Les ouies des poissons.

BRONCOCÈLE, s. m. Méd. *V.* GOÎTRE.

BRONCOTOMIE, s. f. Ouverture qu'on fait à la trachée artère.

BRONZE, s. m. Alliage de cuivre, de zinc et d'étain.

secs et sablonneux. Lieu planté de bruyères.

BUANDERIE, s. f. Lieu où se fait la lessive.

BUANDIER, **IÈRE**, s. Qui fait le premier blanchîment des toiles neuves.

BUBALE, s. m. *V.* **BUFFLE**.

BUBE, s. f. Petite élevure sur la peau.

BUBON, s. m. Tumeur maligne qui se manifeste en certaines parties du corps.

BUBONOCÈLE, s. m. Méd. Espèce de hernie.

BUCCALE, adj. f. Anat. Se dit des parties qui ont rapport à la bouche.

BUCCIN, s. m. Coquillage qui a la forme d'un cornet.

BUCCINATEUR, s. m. Anat. Muscle des mâchoires.

BUCENTAURE, s. m. Vaisseau que montoit le doge de Venise pour la cérémonie d'épouser la mer.

BUCÉPHALE, s. m. Nom du cheval d'Alexandre.

BÛCHE, s. f. Pièce de gros bois de chauffage. Pop. Homme stupide.

BÛCHER, s. m. Lieu où l'on serre le bois à brûler. Pile de bois sur laquelle les anciens brûloient les corps.

BÛCHERON, s. m. Celui qui abat le bois dans une forêt.

BÛCHETTE, s. f. Menu bois que ramassent les pauvres dans les forêts.

BUCOLIQUE, adj. S'applique aux poésies pastorales. Les *bucoliques* de Virgile sont ses églogues. On dit fam. *J'ai cela dans mes bucoliques*, pour, mes papiers.

BUÉE, s. f Lessive. V. m.

BUFFET, s. m. Armoire pour enfermer la vaisselle et le linge de table. Table où l'on dispose ce qui doit servir à un repas. Menuiserie des orgues d'église. Caisse de l'orgue portatif.

BUFFLE, s. m. Espèce de bœuf à grosse tête et à cornes ramassées en arrière. Cuir de buffle formant une partie d'habillement. Homme stupide. Fam.

BUFFLETIN, s. m. Jeune buffle.

BUGLE, s. f. Bot. Plante vulnéraire.

BUGLOSE, s. f. Herbe médicinale.

BUGRANE, s. f. *V.* **ARRÊTE-BŒUF**.

BUIRE, s. f. Vase à liqueurs.

BUIS, s. m. Arbrisseau toujours vert. On disoit *Bouis*.

BUISSON, s. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages épineux. Bois peu étendu. — *ardent*. V. *Pyracantha*.

BUISSONNEUX, **EUSE**, adj. Plein de buissons.

BUISSONNIER, **IÈRE**, adj. *Lapins buissonniers*. *Faire l'école buissonnière*.

BULBE, s. f. Ognon de plante.

BULBEUX, **EUSE**, adj. Qui en a la nature.

BULBONAC, s. m. *Voy.* **LUNAIRE**.

BULLAIRE, s. m. Recueil de bulles.

BULLE, s. f. Lettre du Pape, expédiée en parchemin, et scellée en plomb. Constitution de quelques empereurs. Petite boule qu'on pendoit, à Rome, au cou des enfans. Globule d'eau où un peu d'air est renfermé.

BULLÉ, **ÉE**, adj. t. de daterie romaine. Bénéfice qui a besoin de *bulles*. Bénéficier qui les a reçues.

BULLETIN, s. m. Suffrage par écrit. Billet par lequel on rend compte chaque jour d'une chose intéressante.

BULTEAU, s. m. Arbre en boule.

BUPRESTE, s. m. Insecte ailé, qui porte un aiguillon.

BURALISTE, s. m. Préposé à un bureau de paiem., de recette.

BURAT, s. m. Bure grossière.

BURATINE, s. f. Etoffe dont la chaîne est de soie, et la trame de grosse laine.

BURE, s. f. Puits des mines. Signifie aussi

BUREAU, s. m. Grosse étoffe de laine.

BUREAU, s. m. Comptoir de banquier ou de marchand. Table à écrire ou à serrer des papiers. Lieu où l'on travaille à ses affaires. Les commis qui travaillent à un bureau. Réunion de commissaires.

BURELÉ, ÉE, adj. B'as. Se dit d'un écu composé de diverses faces d'émail différent, en nombre égal.

BURÈLES, s. m. pl. Fasces diminuées en nombre pair.

BURET, s. m. Poisson d'où l'on tiroit autrefois la pourpre.

BURETTE, s. f. Petite buire. Petits vases où l'on met l'eau et le vin pour dire la messe.

BURGANDINE, s. f. Ecaille d'un limaçon nommé *Burgau*.

BURGAU, s. m. La plus belle espèce de nacre.

BURGRAVE, s. m. Seigneur d'une ville ou d'un château en Allemagne.

BURGRAVIAT, s. m. Dignité du burgrave.

BURIN, s. m. Instrument d'acier pour graver.

BURINER, v. a. Travailler au burin, graver.

BURLESQUE, adj. Bouffon, bizarre. S. m. Style qui travestit les choses nobles en bouffonneries.

BURLESQUEMENT, adverb. D'une manière burlesque.

BURSAL, adj. m. Ne se dit qu'avec le mot *Édit*.

BUSART, s. m. Oiseau de proie.

BUSC, s. m. Lame de baleine ou d'ivoire, qui sert à tenir en état un corps de jupe.

BUSE, s. f. Oiseau de proie pesant et stupide. Sot, ignorant.

BUSQUER, v. a. Chercher. V. m. *Busquer fortune*. V. pron. Mettre un busc dans un corps de jupe.

BUSQUIÈRE, s. f. Endroit du corps de jupe où se met le busc.

BUSSARD, s. m. Sorte de futaille.

BUSTE, s. m. Sculpture qui représente la tête et la poitrine.

BUT, s. m. Point où l'on vise.

BUTE. s. f. Instrument pour couper les cornes des chevaux.

BUTÉE, s. f. Massif de pierres aux deux bouts d'un pont, pour résister à la poussée des arcades.

BUTER, v. n. Frapper au but. Fig. Tendre à. Broncher. en parlant d'un cheval. V. pron. Se fixer, se déterminer à. Etre toujours en opposition. V. a. *Buter un mur, une voûte*, l'affermir. — *une plante*, la garnir de terre.

BUTIN, s. m. sans pl. Tout ce qu'on prend sur l'ennemi.

BUTINER, v. n. Faire du butin.

BUTIREUX, EUSE. adj. De la nature du beurre.

BUTOR, s. m. Gros oiseau aquatique, espèce de héron très-courageux. Homme stupide et maladroit.

BUTTE, s. f. Motte de terre relevée. Petite élévation où l'on place un but. *Être en butte à*, exposé à.

BUTTIÈRE, adj. f. (*Arquebuse*) Avec laquelle on tire au blanc.

BUVABLE, adj. Potab'e. Fam.

BUVETIER, s. m. Celui qui tient la

BUVETTE, s. f. Lieu où déjeûnent les juges.

BUVEUR, s. m. Qui aime à boire.

BUVOTTER, v. n. Boire à petits coups et souvent.

BY, s. m. Grand fossé qui aboutit à la bonde d'un étang, et

en reçoit les eaux quand on le vide.

BYSSUS *ou* BYSSE, sub. m. t. employé dans la Bible pour désigner la matière precieuse de certains vêtemens.

C.

C, s. m. Se pron. comme le *s* devant *e* et *i*, et quand il a une cédille, devant *a*, *o* et *u*: *çà*, *façon*, *reçu*. Autrement il se pron. comme le *k*: *cocarde*, *cube*, *cri*, *froc*.

ÇÀ. Interj. pour commander ou encourager. *Or çà.*

ÇÀ, adv. Ici. *Çà et là*, *de-çà et de-là*. *Par de-çà*, *par de-là*, *en de-çà*, *au-de-là*.

CABALE, s. f. Parmi les Juifs, tradition sur l'interprétation allégorique de la bible. Art prétendu de commercer avec les esprits. Intrigue, complot.

CABALER, v. n. Comploter, faire un parti, tâcher par des menées sourdes de faire réussir un dessein.

CABALEUR, s. m. Qui cabale.

CABALISTE, s. m. Savant dans la cabale des Juifs.

CABALISTIQUE, adj. Qui appartient à l'art de la cabale.

CABANE, s. f. Maisonnette de chaume, etc. Petite chambre dans les coches d'eau.

CABANON, et pop. GALBANON, s. m. Petite cabane où l'on met les vauriens dans les hôpitaux.

CABARET, s. m. Maison où l'on donne à boire et à manger pour de l'argent. Plateau à rebord, où l'on met des tasses à café. Espèce de pinson d'Angleterre, rare en France.

CABARETIER, IÈRE, sub. Celui ou celle qui tient cabaret.

CABAS, s. m. Panier rond et de jonc.

CABASSET, s. m. Casque. V. m.

CABESTAN, s. m. Espèce de tourniquet dont le mouvement sert à rouler ou à dérouler un câble.

CABILLAUD, s. m. Espèce de morue qui ne se mange que fraîche.

CABINET, s. m. Chambre destinée aux conversations particulières, à l'étude, à mettre des livres, des tableaux, des curiosités. Lieu couvert de verdure, etc. dans un jardin. Secrets, mystères de la cour.

CÂBLE. s. m. Grosse corde.

CÂBLER, v. a. Tordre plusieurs cordes pour n'en faire qu'une.

CABOCHE, s. f. Fam. Tête. Petit clou à tête forte. *Bonne caboche*, homme plein de sens.

CABOCHON, s. m. Pierre précieuse qui n'est pas taillée.

CABOTAGE, s. m. Navigation le long des côtes.

CABOTER, v. n. Faire le cabotage.

CABOTIER, s. m. Bâtiment de cabotage.

CABRER, v. pron. Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant d'un cheval. S'emporter, se révolter contre. Fig. V. a. *Prenez garde de le cabrer.*

CABRI, s. m. Jeune chevreau.

CABRIOLE, s. f. Saut d'un danseur qui s'élève agilement.

CABRIOLER, v. n. Faire des cabrioles.

CABRIOLET, s. m. Voiture légère à deux roues.

CABRIOLEUR, s. m. Faiseur de cabrioles.

CABUS, adj. Pommé. Se dit les choux.

CACA, s. m. Excrément d'enfans. Pop.

CACADE, s. f. Fam. Entreprise manquée par imprudence.

CACAO, s. m. Amande qui fait la base du chocolat. L'arbre qui le produit se nomme

CACAOYER *ou* **CACAOTIER**, s. m. Le lieu qui en est planté,

CACAOYÈRE, s. f.

CACHALOT, sub. m. Grand cétacé du genre des baleines.

CACHE, s. f. Lieu propre à cacher. Fam.

CACHECTIQUE, adj. Peu us. D'une mauvaise constitution.

CACHEMIRE, s. m. Schall fait de poil de chameau du royaume de Cachemire.

CACHER, v. a. Mettre de manière qu'on ne puisse pas découvrir. Couvrir. V. pron. Dissimuler.

CACHET, s. m. Petit sceau avec lequel on ferme des lettres ou billets. Empreinte de ce sceau sur la cire. Au fig. Style, discours qui par sa tournure fait reconnoître son auteur.

CACHETER, v. a. Appliquer un cachet.

CACHETTE, sub. f. Petite cache. Fam. *En cachette*, à la dérobée.

CACHEXIE, s. f. Méd. Mauvaise habitude du corps.

CACHOT, s. m. Prison basse et obscure.

CACHOTTERIE, s. f. Manière mystérieuse de parler pour cacher des riens.

CACHOU, s. m. Suc résineux et astringent, qu'on extrait d'une espèce d'acacia des Indes.

CACIQUE, s. m. Prince du Mexique.

CACIS, s. m. Groseillier à fruits noirs. Liqueur qu'on en retire.

CACOCHYME, adj. Malsain, bizarre.

CACOCHYMIE, s. f. Méd. Dépravation d'humeurs.

CACOËTE, adj. Se dit d'un ulcère de mauvais genre et invétéré.

CACOPHONIE, sub. f. Rencontre de syllabes désagréables à l'oreille. Mauvais accord de voix ou d'instrumens.

CACOTROPHIE, s. f. Nutrition dépravée.

CADASTRE, s. m. Registre public où l'on marque la valeur et la quantité des biens-fonds.

CADAVÉREUX, **EUSE**, adj. Qui a la couleur ou l'odeur du

CADAVRE, s. m. Corps mort.

CADEAU, s. m. Ne se dit presque plus que des petits présens.

CADENAS, s. m. Sorte de serrure qu'on place et qu'on ôte à volonte. On le disoit autrefois d'un coffret où se renfermoient la cuiller, le couteau du roi, etc.

CADENASSER, v. a. Fermer avec un cadenas.

CADENCE, s. f. Mesure qui règle le mouvement du danseur. Mus. Tremblement de son. Harmonie d'un vers, d'une période.

CADENCER, v. a. — *ses périodes, ses pas.*

CADÈNE, s. f. Chaîne de fer pour attacher les forçats. V. m.

CADENETTE, s. f. Longue tresse qui tombe plus bas que le reste des cheveux.

CADET, **ETTE**, s. et adj. Puîné, puînée. S. m. Celui qui est plus jeune qu'un autre, ou reçu après lui dans un corps.

CADETTE, s. f. Pierre de taille propre à paver.

CADETTER, v. a. Paver avec des cadettes.

CADI, sub. m. Juge turc. On nomme *Cadileskes* un juge d'armée.

CADIS, s. m. Sorte de serge de laine d'un bas prix.

CADMIE, s. f. Chim. Suie métallique qui s'attache aux parois du vase où l'on fond les métaux.

CADOGAN *ou* CATOGAN, s. m. Nœud qui retrousse les cheveux.

CADOLE, s. f. Loquet d'une porte.

CADRAN, s. m. Surface où sont marquées les heures. Horloge solaire.

CADRE, s. m. Bordure où l'on enchâsse des tableaux, estampes, etc. Fig. Le plan d'un ouvrage.

CADRER. *V.* QUADRER.

CADUC, UQUE, adj. Vieux, cassé. Prêt à tomber. Pal. Qui n'est pas accepté ou recueilli.

CADUCÉE, s. m. Verge accolée de deux serpens, que la fable donne à Mercure. Bâton des hérauts d'armes.

CADUCITÉ, s. f. Etat caduc.

CAFARD, ARDE, s. et adj. Hypocrite, bigot.

CAFARDERIE, s. f. Hypocrisie, affectation de piété.

CAFÉ, s. m. Fève originaire d'Arabie, dont on boit l'infusion. Lieu public où l'on prend du café, du thé, etc.

CAFETAN, s. m. Robe de distinction en Turquie.

CAFETIER, s. m. Celui qui tient un café.

CAFETIÈRE, s. f. Vase où se fait le café.

CAFIER, s. m. Arbre qui porte le café.

CAGE, s. f. Logette à jour pour mettre des oiseaux. Ce qui contient toute la machine de l'horloge. Les quatre gros murs d'un escalier.

CAGNARD, ARDE, s. et adj. Fainéant, paresseux. Fam.

CAGNARDER, v. n. Vivre dans la paresse. Fam.

CAGNARDISE, s. f. Fainéantise. Fam.

CAGNEUX, EUSE, adj. Qui a les genoux et les jambes tournés en dedans.

CAGOT, OTE, s. et adj. Faux ou minutieux dévot.

CAGOTERIE, s. f. Manière d'agir du cagot.

CAGOTISME, s. m. Caractère, esprit, manière de penser du cagot.

CAGOU, s. m. Homme qui vit mesquinement. Pop.

CAGUE, s. f. Sorte de navire hollandois.

CAHIER, s. m. Assemblage de feuilles de papier cousues ensemble.

CAHIN-CAHA, adv. Tant bien que mal. Fam.

CAHOT, s. m. Saut d'une voiture sur un chemin raboteux.

CAHOTAGE, s. m. Mouvement causé par les cahots.

CAHOTANT, ANTE, adj. v. Dans le sens de

CAHOTER, v. a. Causer des cahots.

CAHUTTE, subst. f. Cabane, maisonnette.

CAÏEU, sub. m. Rejeton des ognons qui portent des fleurs.

CAILLE, s. f. Oiseau de passage d'un plumage gris, moucheté de brun, et d'une chair délicate.

CAILLEBOTTE, s. f. Masse de lait caillé.

CAILLE-LAIT *ou* GALLIUM, s. m. Plante qui fait cailler le lait.

CAILLEMENT, s. m. Etat de ce qui se caille.

CAILLER, v. a. et pron. Figer, épaissir, coaguler. Le ppe. est *Caillé, ée*. On dit *du caillé*, pour, du lait caillé.

CAILLETEAU, s. m. Jeune caille.

CAILLETTE, s. f. Partie du veau, agneau, chevreau, etc., qui contient la présure à cailler le lait. Homme ou femme aimant à babiller.

CAILLOT, s. m. Grumeau, petite masse de sang caillé.

CAILLOT-ROSAT, s. m. Poire pierreuse qui a un goût de rose.

CAILLOU, s. m. Pierre dure qui étincelle au briquet.

CAILLOUTAGE, s. m. Ouvrage de cailloux ramassés.

CAÏMACAN, s. m. Lieutenant du grand-visir.

CAÏMAN, s. m. Espèce de crocodile d'Amérique.

CAIMAND, ANDE, CAIMANDEUR, EUSE, s. Mendiant, gueux. Le v. est

CAIMANDER, v. n. Mendier.

CAÏQUE, s. m. Sorte de chaloupe qui accompagne une galère.

CAISSE, s. f. Coffre de bois où l'on met des marchandises. Coffre-fort des banquiers. Lieu où ils payent. Coffre ouvert par le haut, où l'on met des arbres. Tambour.

CAISSIER, s. m. Celui qui tient la caisse d'un banquier, etc.

CAISSON, s. m. Grande caisse qui sert à porter des vivres et des munitions à l'armée.

CAJOLER, v. a. Flatter, chercher à séduire.

CAJOLERIE, s. f. Action de cajoler.

CAJOLEUR, EUSE, s. Qui cajole.

CAJUTE, s. f. Lit dans un vaisseau.

CAL, s. m. Durillon qui vient aux pieds, aux mains, etc.

CALADE, s. f. Man. Terrain en pente, par où l'on fait descendre un cheval pour le dresser.

CALAISON, s. f. Profondeur du vaisseau, du premier pont au fond de cale.

CALAMENT, s. m. Bot. Plante céphalique.

CALAMINE, s. f. Substance minérale jaunâtre, dont on se sert pour faire le laiton.

CALAMISTRER, v. a. Fam. Friser, poudrer.

CALAMITE, s. f. Pierre d'aimant. Boussole.

CALAMITÉ, s. f. Malheur public; malheurs réunis sur un individu.

CALAMITEUX, EUSE, adj. Fâcheux. Ne se dit que des temps de grandes afflictions publiques.

CALANDRE, s. f. Espèce de grosse alouette. Ver qui ronge le blé. Machine pour presser et lustrer les draps.

CALANDRER, v. a. Faire passer par la calandre.

CALATRAVA, s. m. (*Ordre de*) Ordre militaire d'Espagne.

CALCAIRE, adj. (*Terre* ou *pierre*) Qui contient de la chaux.

CALCÉDOINE, s. f. Sorte de pierre précieuse, d'un blanc de lait.

CALCÉDOINEUX, EUSE, adj. Pierres précieuses qui ont des teintes laiteuses.

CALCINATION, s. f. Action de

CALCINER, v. a. Chim. Réduire par le feu à l'état de chaux.

CALCUL, s. m. Supputation, compte. Pierre qui se forme dans la vessie.

CALCULABLE, adj. Qu'on peut calculer.

CALCULATEUR, s. m. Qui calcule.

CALCULER, v. a. et n. Compter, supputer.

CALE, s. f. Mar. Abri entre deux pointes de terre ou de rocher. *Fond de cale*, le lieu le plus bas d'un vaisseau. Sorte de châtiment. Coiffure des femmes du peuple. Morceau de bois plat qu'on met sous une table, une poutre, etc. pour qu'elle soit de niveau.

CALEBASSE, s. f. Espèce de courge d'Afrique et des îles. Bouteille faite d'une courge séchée et vidée.

CALEBASSIER, s. m. Arbre d'Amérique, qui ressemble au pommier.

CALÈCHE, s. f. Sorte de voiture à quatre roues, et décou-

verte, pour la promenade. Sorte de coiffure de femme.

CALEÇON, s. m. Vêtement de toile qu'on met sous la culotte.

CALEFACTION, s. f. Chaleur causée par l'action du feu.

CALEMBOUR, s. m. Jeu de mots, fondé sur leur double sens.

CALEMBREDAINE. s. f. Vain propos, faux-fuyans. Fam.

CALENCAR, s. m. Toile peinte des Indes.

CALENDER, s. m. Nom de religieux turcs ou persans.

CALENDES, s. f. pl. Premier jour du mois chez les Romains, et non chez les Grecs. Assemblées de curés dans certains diocèses.

CALENDRIER, s. m. Tableau de l'ordre et de la suite des jours de l'année.

CALENTURE, s. f. Fièvre chaude assez commune sur mer.

CALEPIN, s. m. Recueil de notes, d'extraits, composé par quelqu'un pour son usage.

CALER, v. a. Baisser. Mettre une cale sous une table, etc. V. n. Ne se dit guère que des voiles d'un vaisseau. Baisser le ton, se soumettre. Fam.

CALFAT, s. m. Celui qui calfate un vaisseau. Son ouvrage.

CALFATAGE, s. m. Etoupe enfoncée dans la couture d'un vaisseau.

CALFATER, v. a. Garnir de poix et d'étoupes les fentes d'un vaisseau.

CALFEUTRAGE, s. m. Ouvrage de celui qui travaille à

CALFEUTRER, v. a. Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre avec du papier collé, des lisières, etc.

CALIBRE, s. m. Diamètre du canon d'une arme à feu. Fam. Qualité, état d'une personne.

CALIBRER, v. a. Passer des boulets ou des balles dans le calibre pour les mesurer.

CALICE, s. m. Vase où se fait la consécration du vin à la messe. Fig. *Avaler le calice*, se soumettre à des mortifications. Bot. Enveloppe la plus extérieure de la fleur, et qui la soutient lorsqu'elle est épanouie.

CALIFAT, s. m. Dignité de

CALIFE, s. m. Successeur de Mahomet. Titre que portoient des souverains mahométans.

CALIFOURCHON, (À) adv. Jambe de-çà, jambe de-là, comme quand on est à cheval.

CÂLIN, s. m. et adj. Fam. Faire le niais, le doucereux pour obtenir quelque chose. Indolent; de là le v. n. et pron.

CÂLINER. Se tenir dans l'inaction.

CALIORNE, s. f. Mar. Gros cordage passé dans des moufles à trois poulies, pour enlever de gros fardeaux.

CALLEUX, EUSE, adj. Où il y a des cals. *Corps calleux*, partie qui couvre les deux ventricules du cerveau.

CALLIOPE, s. f. Muse de la poésie héroïque.

CALLIPÉDIE, s. f. L'art de faire de beaux enfans.

CALLOSITÉ, s. f. Chair solide et dure qui se forme sur la peau.

CALMANDE, s. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté.

CALMANT, s. m. Qui calme les douleurs.

CALME, adj. Tranquille. S. m. Tranquillité. Bonace.

CALMER, v. a. Rendre calme.

CALOMNIATEUR, TRICE, s. Qui calomnie.

CALOMNIE, s. f. Action de

CALOMNIER, v. a. Blesser l'honneur de quelqu'un par de fausses imputations.

CALOMNIEUSEMENT, adv. Avec calomnie.

CALOMNIEUX, EUSE, adj. Qui contient en soi une calomnie.

CALORIQUE, s. m. Chim. Le principe de la chaleur.

CALOTTE, s. f. Petit bonnet qui ne couvre que le haut de la tête. — *rouge*, de cardinal.

CALOYER, s. m. Moine grec de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUE, s. m. Trait léger d'un dessin qui a été calqué.

CALQUER, v. a. Contre-tirer un dessin, le copier trait pour trait.

CALUMET, s. m. Grande pipe que les Sauvages présentent comme un symbole de paix.

CALUS, s. m. (Le *s* sonne.) Nœud formé par la réunion des parties d'un os rompu. Duretés que forment sur la peau les travaux rudes. Fig. Endurcissement moral formé par une longue habitude.

CALVAIRE, s. m. Petite élévation où l'on plante une croix.

CALVILLE, s. m. Espèce de pomme.

CALVINISME, s. m. Doctrine de Calvin et de ses sectateurs.

CALVINISTE, s. Qui suit les opinions de Calvin.

CALVITIE, s. f. (On pron. *vicie*.) Etat d'une tête chauve.

CAMAÏEU, s. m. Pierre fine de deux couleurs. Tableau peint d'une seule couleur.

CAMAIL, s. m. Demi-manteau à l'usage du clergé. Pl. *Camails*.

CAMARADE, s. m. Celui qui est de la même profession ou fait les mêmes exercices, le même voyage, éprouve les mêmes peines.

CAMARD, ARDE, s. et adj. Camus, qui a le nez écrasé.

CAMBISTE, s. m. Qui fait le commerce des lettres de change.

CAMBOUIS, s. m. Graisse noire, formée du vieux oing dont on a frotté les roues.

CAMBRER, v. a. et pron. Courber en arc.

CAMBRURE, s. f. Courbure en arc.

CAMÉE, s. m. Pierre de différentes couches, et sculptée en relief.

CAMÉLÉON, s. m. Espèce de lézard qui passe pour prendre la couleur des choses dont il approche. Fig. Homme qui change aisément d'avis et de parti.

CAMÉLÉOPARD. *Voy.* GIRAFFE.

CAMELINE, s. f. Bot. Plante qui donne une huile à brûler.

CAMELOT, s. m. Etoffe de poil de chèvre, mêlée de laine, de soie, etc.

CAMÉRIER, s. m. Officier de la chambre du Pape.

CAMÉRISTE, sub. f. Titre donné dans plusieurs cours aux femmes qui servent les princesses dans leurs chambres.

CAMERLINGAT, s. m. Dignité de

CAMERLINGUE, s. m. Cardinal présidant la chambre apostolique.

CAMION, s. m. Très-petite épingle.

CAMISADE, s. f. Attaque de nuit, où les soldats pour se reconnoître mettoient des chemises par-dessus leurs armes.

CAMISARD, s. m. Ancien fanatique des Cévennes.

CAMISOLE, s. f. Chemisette.

CAMOMILLE, s. f. Plante odoriférante et médicinale.

CAMOUFLET, s. m. Fumée épaisse qu'on souffle malicieusement au nez de quelqu'un. Fam. Affront, mortification.

CAMP, s. m. Lieu où une armée se loge en ordre. — *volant*, petite armée qui fait des courses sur l'ennemi.

CAMPAGNARD, ARDE, s. et adj. Qui réside aux champs. Qui n'a pas l'usage du monde.

CAMPAGNE, s. f. Etendue de pays plat et découvert. Les champs, par opposition à la ville. Se dit du mouvement des troupes,

et du temps où elles sont rassemblées pour la guerre. Au fig. *Battre la campagne*, pour, déraisonner. *Case de campagne*, au trictrac, fausse case, etc.

CAMPANE, s. f. Ouvrage de soie, d'or, d'argent filé avec de petits ornemens en forme de cloche. Archit. Corps du chapiteau corinth. et du chapit. composite.

CAMPANILLE, s. m. Archit. Clocher, tour ouverte et légère. S. f. Petit dôme.

CAMPANULE, s. f. Plante dont la fleur a la forme d'une cloche.

CAMPÊCHE, s. m. Arbre épineux d'Amérique, dont le bois est très-dur, et sert à la teinture.

CAMPEMENT, s. m. Action de camper, et le camp lui-même.

CAMPER, v. a. et n. Faire arrêter une armée en quelque lieu. V. pron. Asseoir son camp. Fam. Se placer.

CAMPHRE, s. m. Espèce de gomme orientale d'une odeur très-forte.

CAMPHRÉ, ÉE, adj. Où l'on a mis du camphre.

CAMPHRÉE, s. f. Arbuste qui s'emploie en médecine.

CAMPINE, s. f. Petite poularde fine.

CAMPOS, s. m (Le *s* ne sonne pas.) Congé donné à des écoliers.

CAMUS, USE, sub. et adj. Qui a le nez court et plat. Fam. Trompé dans son attente. Réduit à ne savoir que dire.

CANAILLE, s. f. Vile populace. Fam. Enfans qui font du bruit.

CANAL, s. m. (Au pl. *Canaux*) Conduit par où l'eau passe. Pièce d'eau étroite et longue, qui sert d'ornement à un jardin. Lit d'une rivière. Conduite d'eau d'un lieu à un autre pour faciliter le commerce. Lieu où la mer se resserre. Au fig. Moyen, entremise.

CANAPÉ, s. m. Grand siége où peuvent s'asseoir plusieurs personnes. Lit de repos.

CANAPSA, s. m. Sac de cuir que porte en voyage un goujat.

CANARD, s. m. Sorte d'oiseau aquatique. Chien barbet.

CANARDER, v. a. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert.

CANARDIÈRE, s. f. Lieu préparé pour la chasse des canards sauvages. Ouverture d'où l'on pouvait tirer à couvert sur l'ennemi.

CANARI, s. m. Serin des îles Canaries.

CANCAN. *V.* QUANQUAN.

CANCEL, s. m. Endroit du chœur d'une église le plus proche du grand autel. Lieu entouré d'un balustre, où l'on tient le sceau.

CANCELLER, v. a. Annuler un acte en le biffant.

CANCER, s. m. Tumeur maligne qui dégénère en ulcère, et se manifeste principalement au sein. Un des signes du Zodiaque.

CANCRE, s. m. Ecrevisse de mer. Homme méprisable par son avarice.

CANDÉLABRE, s. m. Grand chandelier à plusieurs branches. Arch. Couronnement en forme de balustre.

CANDEUR, s. f. Pureté d'âme.

CANDI, adj. m. Sucre dépuré et cristallisé.

CANDIDAT, s. m. Celui qui, chez les Romains, aspirait à une charge. Celui qui aspire à un grade quelconque.

CANDIDE, adj. Qui a de la candeur.

CANDIDEMENT, adv. Avec candeur.

CANDIR, v. pron. Prendre consistance de glace, en parlant du sucre, des confitures.

CANE, s. f. Femelle du canard.

CANEPETIÈRE, s. f. Espèce de poule des bois, à peu près comme le faisan.

CANÉPHORES, s. f. pl. Jeunes filles qui portoient dans des corbeilles les choses destinées aux sacrifices des anciens.

CANEPIN, s. m. Peau de mouton très-fine.

CANETON, s. m. Petit canard.

CANETTE, s. f. Petite cane. Petit fuseau sur lequel on roule de la soie.

CANEVAS, s. m. Grosse toile claire, sur laquelle on travaille en tapisserie. Paroles sur un air, sans égard au sens. Plan d'un ouvrage d'esprit.

CANICHE, sub. f. Chienne barbette.

CANICULAIRE, adj. Se dit des jours pendant lesquels domine la

CANICULE, s. f. Constellation connue aussi sous le nom de *Grand-Chien*, qui se lève et se couche avec le soleil, du 24 juillet au 23 août. Temps de cette durée.

CANIF, s. m. Petite lame d'acier emmanchée de bois, d'ivoire, etc., qui sert à tailler des plumes.

CANIN, INE, adj. N'est d'usage qu'au f. et avec ces deux mots : *Dent* et *faim*.

CANIVEAUX, s. m. pl. Gros pavés qui traversent le milieu des rues.

CANNAGE, s. m. Mesurage à la canne.

CANNAIE, subst. f. Lieu planté de

CANNE, s. f. Roseau qui a des nœuds, et dont une espèce donne le sucre. Bâton qui sert à s'appuyer en marchant. Mesure.

CANNELAS, s. m. Sorte de dragée ou de sucrerie faite avec de la cannelle.

CANNELER, v. a. Creuser des cannelures.

CANNELLE, s. f. Seconde écorce odoriférante du cannellier. *Mettre en cannelle*, briser en petits morceaux. Robinet de bois ou de cuivre mis à une cuve, à un tonneau, etc. On dit aussi *Cannette.*

CANNELLIER, s. m. Arbre aromatique des Indes.

CANNELURE, sub. f. Petit canal creusé le long du fût des colonnes.

CANNETILLE, s. f. Filet d'or ou d'argent tortillé.

CANNIBALE, s. m. Antropophage. Homme féroce.

CANON, s. m. Grosse et longue pièce d'artillerie. Partie des armes à feu où l'on met la charge. Tuyau de seringue, d'arrosoir, etc. Ancien ornement d'etoffe froncé et attaché au bas de la culotte. Décision des conciles sur la foi ou la discipline. *Droit canon*, science du droit ecclésiastique ; *canon* en ce sens est adj. C'est aussi un ter. d'impr. : *Double, Triple Canon, Gros Canon, Petit Canon.*

CANONIAL, ALE, adj. Relatif aux chanoines. *Heures canoniales, office canonial, maison canoniale.*

CANONICAT, s. m. Bénéfice de chanoine.

CANONICITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

CANONIQUE, adj. Conforme aux canons. *Livres canoniques*, contenus dans le canon des écritures.

CANONIQUEMENT, adv. Selon les canons.

CANONISATION, s. f. Cérémonie par laquelle le Pape canonise.

CANONISER, v. a. Inscrire au catalogue des Saints suivant les règles de l'église.

CANONISTE, s. m. Savant dans le droit canon.

CANONNADE, sub. f. Décharge de canon.

CANONNER, v. a. Battre à coups de canon.

CANONNIER, s. m. Celui qui sert le canon.

CANONNIÈRE, s. f. Ouverture dans un mur pour tirer à couvert. Tente où reposent les canonniers. Tente en forme de toit, et sans parois.

CANOT, sub. m. Bateau fait d'écorce ou d'un tronc d'arbre. Petite chaloupe.

CANTAL, s. m. Sorte de fromage de la Haute-Auvergne.

CANTATE, s. f. Petit poëme fait pour être mis en musique.

CANTATILLE, s. f. Petite cantate.

CANTATRICE, s. f. Chanteuse.

CANTHARIDE, s. f. Espèce de grosse mouche dont la pharmacie fait usage.

CANTINE, s. f. Coffret à compartimens, pour porter en voyage des bouteilles, etc. Dans les places de guerre, lieu où l'on vend du vin et de la bière aux soldats.

CANTINIER, s. m. Qui tient cantine.

CANTIQUE, sub. m. Chant d'actions de grâces à la gloire de Dieu.

CANTON, sub. m. Certaine partie d'un pays. Blas. Pièce honorable des armoiries; partie carrée de l'écu, moindre que le quartier.

CANTONADE, s. f. t. de théât. Le coin de la scène en sortant des coulisses.

CANTONNEMENT, sub. m. Etat des troupes cantonnées. Lieu où on les cantonne.

CANTONNER, verbe neut. Se dit des troupes distribuées dans plusieurs villages pour la commodité des subsistances. V. pro. Se retirer dans un canton. Ppe. *Cantonné, ée.* M. s. Plus, en bl. Pièces accompagnées d'autres figures dans les cantons de l'écu.

CANTONNIÈRE, s. f. Pièce de la tenture d'un lit.

CANULE, s. f. Petit tuyau qu'on met au bout d'une seringue, ou qu'on insère dans une plaie.

CAP, s. m. Tête. *Armé de pied en cap.* Promontoire, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.

CAPABLE, adj. Qui a les qualités requises pour quelque chose. Susceptible de. Propre à. Habile. Présomptueux.

CAPACITÉ, s. f. Habileté. Etendue et portée de l'esprit. Ce qui rend capable d'exercer une charge, etc. En parlant des choses, largeur et profondeur.

CAPARAÇON, s. m. Sorte de couverture de chevaux.

CAPARAÇONNER, v. act. Mettre un caparaçon.

CAPE, s. f. Ancien manteau à capuchon. Couverture de tête dont les femmes se servent contre le vent et la pluie. Mar. Voile du grand mât.

CAPELAN, s. m. Prêtre pauvre ou cagot. Petit poisson de mer.

CAPELET, s. m. t. de manège. Enflure qui vient à l'extrémité du jarret du cheval.

CAPELINE, s. f. Sorte de chapeau de femme contre le soleil.

CAPILLAIRE, adject. Délié comme des cheveux. Etroit. *Veine capillaire.* Bot. et m. *Voilà de bons Capillaires.*

CAPILOTADE, s. f. Ragoût de morceaux de viandes déjà cuites.

CAPITAINE, s. m. Chef d'une compagnie de cavalerie ou d'infanterie. Commandant. Celui qui a les qualités pour commander.

CAPITAINERIE, s. f. Etendue de la juridiction d'un capitaine des chasses.

CAPITAL, ALE, adj. Prin-

cipal. Très-marqué. *Crime capital, faute capitale.* S. f. Imp. Lettres majuscules. S. m. L'essentiel. La somme qui constitue une dette, par opposition aux intérêts. Ce qu'il y a de plus important. *Faire son capital de.*

CAPITALE, s. f. Ville principale d'un état, d'une province.

CAPITALISTE, s. Qui possède des capitaux ou fortes sommes d'argent.

CAPITAN, s. m. Fanfaron.

CAPITAN-PACHA, s. m. Amiral turc.

CAPITANE, s. f. La principale galère de la flotte.

CAPITATION, s. f. Taxe par tête.

CAPITEUX, EUSE, adj. Qui porte à la tête.

CAPITOLE, s. m. Temple de Jupiter dans l'anc. Rome.

CAPITON, s. m. Soie grossière.

CAPITOUL, s. m. Echevin de Toulouse.

CAPITOULAT, s. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE, s. m. Ordonnance des rois de France, rédigée par chapitres. Adj. Qui appartient à un chapitre de chanoines ou de religieux.

CAPITULAIREMENT, adv. En chapitre.

CAPITULANT, s. et adj. Qui a voix dans un chapitre.

CAPITULATION, s. f. Traité pour la reddition d'une place. Moyens de rapprochement, etc.

CAPITULE, s. m. Petite leçon qu'on dit après certains offices.

CAPITULER, v. n. Traiter de la reddition d'une place. Entrer en accommodement.

CAPON, s. m. Pop. Lâche.

CAPONNER, v. n. Sens du sub.

CAPONNIÈRE, s. f. Art mil. Logement de soldats au fond d'un fossé sec.

CAPORAL, s. m. Soldat à haute paye dans une compagnie d'infanterie.

CAPOT, s. m. Sorte de cape d'étoffe grossière. T. de jeu de piquet. Fam. Être confus en voyant ses espérances frustrées.

CAPOTE, s. f. Espèce de mante qui couvre les femmes de la tête aux pieds.

CÂPRE, s. f. Petit fruit vert, que l'on confit dans du vinaigre. S. m. Mar. Sorte de vaisseau corsaire.

CAPRICE, s. m. Fantaisie, boutade. Pièce de musique, poésie, peinture, etc., où l'auteur ne suit de règle que son imagination.

CAPRICIEUSEMENT, adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE, adj. Fantasque.

CAPRICORNE, s. m. Un des douze signes du Zodiaque.

CÂPRIER, s. m. Arbrisseau qui porte les câpres.

CAPRISANT, adj. m. Méd. Se dit d'un pouls dur et sautillant.

CAPRON, s. m. Grosse fraise.

CAPSE, s. f. Boîte qui sert au scrutin d'une compagnie.

CAPSULAIRE, adj. Dans le sens de

CAPSULE, s. f. Bot. Partie qui enferme les semences. Anat. Membrane qui enveloppe les articulations.

CAPTAL, s. m. Titre qui dans notre histoire signifie chef.

CAPTATEUR, s. m. Celui qui par adresse surprend des donations, des testamens.

CAPTATION, s. f. Action de

CAPTER, v. a. Chercher à obtenir par insinuation.

CAPTIEUSEMENT, adverbe. D'une maniere captieuse.

CAPTIEUX, EUSE, adj. Qui tend à surprendre par une belle apparence.

CAPTIF, IVE, adj. Esclave prisonnier de guerre. Il s'emploie aussi au fig. pour, Détenir dans un esclavage quelconque.

CAPTIVER, v. a. Rendre

captif. N'est d'usage qu'au fig. V. pron. S'assujettir.

CAPTIVITÉ, s. f. Esclavage. Fig. Sujétion extrême.

CAPTURE, s. f. Prise au corps. Butin fait sur l'ennemi. Saisie de marchandises prohibées.

CAPTURER, v. a. Faire une capture.

CAPUCE, s. m. et

CAPUCHON, s. m. Partie de l'habit qui couvre la tête d'un religieux.

CAPUCIN, INE, s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-François.

CAPUCINADE, s. f. Plat discours de morale ou de dévotion.

CAPUCINE, s. f. Plante potagère.

CABUCINIÈRE, s. f. Fam. Maison à petites chambres, comme celles des Capucins.

CAQUAGE, s. m. Façon qu'on donne aux harengs salés lorsqu'on les met dans la

CAQUE, s. f. ou BARIL, s. m.

CAQUER, v. a. Mettre en caque.

CAQUET, s. m. Babil. Au pl. Médisances. Fam.

CAQUETAGE, s. m. ou CAQUETERIE, s. f. Action de caqueter.

CAQUÈTE, s. f. Sorte de baquet où les harangères mettent des carpes.

CAQUETER, v. n. Babiller.

CAQUETEUR, EUSE, sub. Qui caquette.

CAR. Conj. qui marque la raison d'une proposition avancée.

CARABÉ, s. m. Méd. Ambre jaune.

CARABIN, s. m. Carabinier. Celui qui hasarde quelque bagatelle au jeu, ou quelques mots dans une dispute. Frater, garçon chirurgien.

CARABINADE, s. f. Tour de carabin. Fam.

CARABINE, s. f. Petite arquebuse qu'on porte à cheval.

CARABINER, v. a. Combattre à la façon des carabiniers. Jouer en carabin.

CARABINIER, s. m. Cavalier armé d'une carabine.

CARACHE ou CARAG, s. m. Tribut que les Juifs ou les Chrétiens payent au Grand-Seigueur.

CARACOLE, s. f. Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait faire à un cheval.

CARACOLER, v. n. Faire des caracoles.

CARACTÈRE, s. m. Marque, empreinte. Figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression. Titre, dignité. Ce qui distingue une personne d'une autre, quant aux mœurs et à l'esprit. Sorte de physionomie des ouvrages d'esprit ou des arts. Fig. Effet d'un sacrement. Signes abrégés de chim., d'astron., etc. Bot. Marques distinctives d'une plante.

CARACTÉRISER, v. a. Marquer le caractère.

CARACTÉRISME, s. m. Conformité des plantes avec quelques parties du corps humain.

CARACTÉRISTIQUE, adj. Qui caractérise.

CARAFE, s. f. Vase de verre plus large en haut qu'en bas.

CARAFON, s. m. Vase de bois dans lequel on met la liqueur qu'on veut rafraîchir. Petite carafe.

CARAGNE, s. f. Résine aromatique.

CARAÏTE, s. m. Juif qui s'attache à la lettre de l'Ecriture, et qui rejette les traditions.

CARAMBOLE, s. f. et

CARAMBOLER, v. n. t. du jeu de billard.

CARAMEL, subs. m. Sucre brûlé.

CARAQUE, s. f. Vaisseau que les Portugais envoient au Brésil.

CARAT, s. m. Poids de quatre grains, en parlant des diamans et des perles. Titre de l'or.

CARAVANE, s. f. Réunion de pèlerins, de marchands, etc. voyageant ensemble dans le Levant pour plus de sûreté. Au pl. Campagnes des chev. de Malte sur mer.

CARAVANSERAIL *ou* CARAVANSERAI, s. m. Hôtellerie pour les caravanes.

CARAVELLE, s. f. Sorte de navire portugais.

CARBATINE, s. f. Peau de bête fraîchement écorchée.

CARBONE, s. m. Chim. Charbon pur.

CARBONNADE, s. f. Viande grillée sur le charbon.

CARBONIQUE, adj. Chim. (*Acide*) Extrait du charbon.

CARCAN, s. m. Cercle de fer qui tient à un poteau, et qu'on met au cou des criminels. Espèce de chaîne ou de collier de pierreries.

CARCASSE, s. f. Ossemens décharnés, mais encore joints. Fam. Personne très-maigre. Charpente d'un vaisseau. Sorte de bombe.

CARCINOMATEUX, EUSE, adj. Méd. Qui tient de la nature du cancer; *ou*

CARCINOME, s. m.

CARDAMINE, s. f. *ou* CRESSON DES PRÉS. Plante.

CARDAMOME, s. m. Graine aromatique.

CARDE, s. f. Peigne d'un cardeur. Côte de la poirée.

CARDER, v. a. Peigner avec des chardons, ou avec un instrument hérissé de pointes de fer.

CARDEUR, EUSE, s. Ouvrier, ouvrière qui carde.

CARDIAQUE, s. m. et adj. Cordial bon pour fortifier le cœur. Qui appartient au cœur.

CARDINAL, s. m. Un des soixante-dix Prélats du sacré Collége. adj. Principal. *Vents cardinaux. Vertus cardinales.*

CARDINALAT, s. m. Dignité de cardinal.

CARDINALE, s. f. Plante originaire d'Amérique.

CARDON, s. m. Espèce d'artichaut dont on mange les côtes.

CARÊME, s. m. Temps d'abstinence qui précède la solennité de Pâque. Cours de sermons prêchés en Carême.

CARÊME-PRENANT, s. m. Les trois jours gras qui précèdent le Carême. Masque du carnaval.

CARÉNAGE, s. m. Lieu où l'on donne la carène aux navires. Action de caréner.

CARENCE, s. f. Pal. Manque de meubles.

CARÈNE, s. f. Quille et flancs d'un vaisseau jusqu'à fleur d'eau.

CARÉNER, v. a. Mettre un navire sur le côté pour le raccommoder.

CARESSANT, ANTE, adj. Qui aime à caresser.

CARESSE, s. f. Témoignage extérieur d'affection.

CARESSER, v. a. Faire des caresses.

CARET, s. m. Sorte de tortue. Gros fil à faire des cordages.

CARGAISON, s. f. Marchandises qui font la charge d'un vaisseau.

CARGUE, s. f. Cordes qui servent à

CARGUER, v. a. Trousser et accourcir les voiles par le moyen des cargues.

CARIATIDE, s. f. Statue colossale dont la tête soutient une corniche.

CARIBOU, s. m. Renne du Canada.

CARICATURE, s. f. pris de l'italien. Charge en peinture.

CARIE, s. f. Pourriture qui attaque les os, les dents, les blés.

CARIER, v. a. et pron. Gâter, pourrir, dans le sens du subs.

CARILLON, s. m. Battement de cloches à coups précipités, et avec une sorte de mesure. Crierie, grand bruit.

changemens. Grand dessin tracé sur le papier pour servir de modèle aux tapisseries.

CARTONNER, v. a. Mettre un carton à un ouvrage. Relier un livre en carton.

CARTONNIER, s. m. Celui qui fait le carton.

CARTOUCHE, s. m. Sorte d'ornement de peint. et sculpt. S. f. Charge d'un canon, de fusil. Congé donné à un militaire par son régiment.

CARTULAIRE, s. m. Recueil d'actes ou chartes d'un monastère.

CARUS, s. m. (On pr. le *s*.) Méd. Affection soporeuse, sans fièvre.

CARVI, s. m. Plante dont la semence est aromatique.

CAS, s. m. Différentes désinences des noms dans les langues où ils se déclinent. Evénement, conjoncture, fait. — *de conscience*, question sur ce que l'église permet ou défend. Estime. *Au cas que*, si. *En ce cas*, les choses étant ainsi. *En tout cas*, quoi qu'il arrive.

CAS, CASSE, adj. Qui sonne le cassé V. m.

CASANIER, IÈRE, s. et adj. Qui aime à demeurer chez lui.

CASAQUE, s. f. Surtout à larges manches, donné autrefois par le souverain; de là ce prov. : *Tourner casaque*, changer de parti.

CASAQUIN, s. m. Déshabillé très-court.

CASCADE, s. f. Chute d'eau qui tombe avec bruit. Passage brusque d'un fait ou d'une phrase dans un discours.

CASE, s. f. Cabane, maison. Flèche du trictrac. Division du damier.

CASEMATE, s. f. Fortif. Lieu voûté sous terre, pour défendre des forteresses.

CASEMATÉ, adj. Se dit d'un bastion où il y a des casemates.

CASER, v. n. t. de trictrac.

CASERNE, s. f. Logement de soldats.

CASERNER, v. a. et n. Loger dans des casernes.

CASEUX, EUSE, adj. De la nature du fromage.

CASILLEUX, adj. m. (*Verre*) Qui se casse, au lieu de se couper sous le diamant.

CASQUE, s. m. Armure défensive qui couvre la tête.

CASSADE, s. f. Mensonge de plaisanterie. Peu us.

CASSAILLE, s. f Première façon qu'on donne à la terre.

CASSANT, ANTE, adj. Sujet à se casser.

CASSATION, s. f. Acte juridique qui casse un jugement, etc.

CASSAVE, s. f. Fécule de racine de manioc.

CASSE, s. f. Moelle que la méd. emploie, et qui est tirée d'un arbre des Indes. T. de guerre : *Il craint la casse*, d'être cassé. Impr. Longue caisse partagée en petits carrés, dans chacun desquels sont tous les caractères d'une même lettre.

CASSEAU, s. m. Impr. Moitié de la casse.

CASSE-COU, s. m. Endroit glissant. Au manége, ceux qui montent les chevaux jeunes ou vicieux.

CASSE-NOISETTE, subs. m. Petit instrument pour casser des noisettes.

CASSER, v. a. et pron. Rompre, briser. Annuler un acte, etc. Priver de son emploi un officier. Affoiblir.

CASSEROLE, s. f. Sorte de vase ou poêlon de cuisine.

CASSE-TÊTE, s. m. Tout ce qui demande une grande contention d'esprit. Vin fumeux qui porte à la tête. Arme des Sauvages d'Amérique.

CASSETIN, s. m. Imp. Chacun des carrés de la casse.

CASSETTE, s. f. Petit coffre. Revenu personnel du souverain.

CASSEUR, s. m. Ne se dit qu'en cette phrase : *Grand casseur de raquettes*, homme vert et vigoureux. Prov.

CASSIDOINE, s. f. Pierre précieuse dont les anciens faisoient des vases.

CASSIE, s. f. Arbre à fleurs odorantes, dont les parfumeurs font grand usage.

CASSIER, s. m. L'arbre d'où l'on tire la casse.

CASSINE, s. f. Petite maison de plaisir hors de la ville.

CASSIOPÉE, s. f. Constellation boréale.

CASSOLETTE, sub. f. Vase où l'on met des parfums pour les faire évaporer par le feu.

CASSONADE, s. f. Sucre non affiné.

CASSURE, s. f. Endroit où un corps est cassé.

CASTAGNETTE, s. f. Instrument formé de deux petits morceaux de bois qu'on tient entre les doigts, et qu'on frappe l'un contre l'autre.

CASTE, s. f. Tribu ou classe chez les Indiens.

CASTILLE, s. f. Petite querelle.

CASTINE, s. f. Pierre calcaire qu'on mêle avec la mine de fer, pour en faciliter la fusion.

CASTOR, sub. m. Genre de quadrupède amphibie qui vit en société. Chapeau de poil de castor.

CASTORÉUM, s. m. Méd. Matière contenue dans deux vésicules du castor.

CASTRAMÉTATION, s. f. L'art de camper des anciens.

CASTRAT, s. m. Chanteur qui a éprouvé la

CASTRATION, s. f. Amputation des testicules.

CASUALITÉ, s. f. Qualité de ce qui n'a rien de fixe ni d'assuré.

CASUEL, ELLE, adj. Fortuit, accidentel, fragile. S. m. *Le casuel*, opposé à revenu fixe.

CASUELLEMENT, adv. Fortuitement.

CASUISTE, s. m. Théologien qui résout les cas de conscience.

CATACHRÈSE, s. f. Rhét. Application d'un mot à une acception qu'il n'a pas naturellement.

CATACLYSME, s. m. t. did. Grande inondation.

CATACOMBES, s. m. plur. Grottes souterraines formées des anciennes carrières de Rome, et dans lesquelles ensuite on a enterré les martyrs.

CATADOUPE *ou* CATADUPE, s. f. Cataracte, chute d'un fleuve.

CATAFALQUE, s. m. Cercueil vide placé au milieu d'une église dans une solennité funèbre. La décoration même.

CATAGMATIQUE, adj. Se dit des médicamens propres à souder les os cassés.

CATALECTES, s. m. plur. Recueil de fragmens d'ouvrages anciens.

CATALECTIQUE, adj. Se dit d'un vers qui a une syllabe de moins.

CATALEPSIE, s. f. Maladie où l'on reste tout à coup immobile, avec la respiration libre.

CATALEPTIQUE, adj. Attaqué de la catalepsie.

CATALOGUE, s. m. Liste, dénombrement.

CATALPA, s. m. Arbre venu d'Amérique, à fleurs en grappes, mêlées de blanc et de rose.

CATAPLASME, s. m. Emplâtre pour fomenter, fortifier, résoudre.

CATAPULTE, s. f. Machine de guerre des anciens, propre à lancer des pierres, etc

CATARACTE, s. f. Opacité du cristallin, qui obscurcit ou fait perdre la vue. Chute des eaux d'un grand fleuve.

CATARRHAL, ALE, adj. *Fièvre catarrhale.*

CATARRHE, s. m. Gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE, adj. Sujet aux catarrhes.

CATASTROPHE, s. f. Evénement qui termine une tragédie. Fin malheureuse.

CATÉCHISER, v. a. Instruire des principaux points de la foi.

CATÉCHISME, s. m. Instruction sur les principes de la foi. Livre qui la contient.

CATÉCHISTE, s. m. Celui qui fait le catéchisme.

CATÉCHUMÈNE, s. m. (On pron. *ku*.) Celui qu'on instruit pour le disposer au baptême.

CATÉGORIE, s. f. Classe dans laquelle l'ancienne philosophie rangeoit les êtres de même genre. Fig. Gens de mêmes goûts et de même caractère.

CATÉGORIQUE, adj. Qui est dans l'ordre.

CATÉGORIQUEMENT, adv. Avec justesse.

CATHARTIQUE, adj. Purgatif.

CATHÉDRALE, s. et adj. f. Principale église d'un évêché.

CATHÉDRANT, s. m. Celui qui préside à une thèse.

CATHÉRÉTIQUE, adj. Se dit de médicamens qui rongent les chairs surabondantes.

CATHÉTER, sub. m. (Le *r* sonne.) Chir. Espèce de sonde.

CATHOLICISME, s. m. La religion catholique.

CATHOLICITÉ, s. f. Doctrine, pays catholiques.

CATHOLICON, s. m. Remède qu'on croyoit propre à guérir toutes les maladies.

CATHOLIQUE, adj. Universel, répandu partout; se dit de la religion romaine. S. m. Qui suit la religion catholique.

CATHOLIQUEMENT, adv. Conforme à la foi catholique.

CATI, s. m. Apprêt qui rend les étoffes plus lustrées.

CATIMINI, (EN) loc. adv. Fam. En cachette.

CATIN, s. f. Fille ou femme de mauvaise vie. S. m. Bassin dans lequel on reçoit un métal fondu.

CATIR, v. a. Donner le lustre à une étoffe.

CATON, sub. m. Nom d'un ancien Romain, donné à un homme grave, ou qui affecte de l'être.

CATOPTRIQUE, s. f. Traité des effets de la réflection de la lumière.

CAUCHEMAR, s. m. Sorte d'étouffement qu'on éprouve durant le sommeil.

CAUCHOIS, adj. m. Du pays de Caux.

CAUDATAIRE, s. m. Celui qui porte la queue de la robe d'un cardinal.

CAUDÉ, ÉE, adj. Se dit en blas. des étoiles et comètes qui ont une queue; et en bot. des graines terminées par un filet velu provenant de l'accroissement du style.

CAUDEBEC, s. m. Chapeau de laine dont la première fabrique a été à Caudebec, ville de France.

CAULICOLES, s. f. pl. Arch. Tiges qui sortent d'entre les feuilles d'acanthe, et semblent soutenir le chapiteau corinthien.

CAURIS *ou* **CORIS**, sub. m. Petite coquille qui sert de monnoie en Afrique.

CAUSALITÉ, s. f. t. didact. Manière dont une cause agit.

CAUSATIF, IVE, adj. Gram. *Particule causative*, qui rend raison de ce qu'on a dit.

CAUSE, s. f. Principe, ce qui fait qu'une chose est. Occasion, motif, sujet, raison. Procès qu'on plaide à l'audience. *Prendre fait et cause pour quelqu'un*, se mettre à sa place pour le défendre. Dans *Être cause de*, le mot *Cause* reste toujours au sin-

gulier, quand même le nominatif est pluriel : *Les remèdes sont cause de sa mort. A cause de. A cause que. Pour cause.*

CAUSER, v. a. Etre cause. V. n. S'entretenir familièrement. Parler trop, ou avec malignité.

CAUSERIE, s. f. Fam. Babil.

CAUSEUR, EUSE, s. et adj. Qui parle beaucoup. Indiscret. S. f. Sorte de sofa.

CAUSTICITÉ, s. f. Inclination à dire ou écrire des choses mordantes.

CAUSTIQUE, s. m. et adj. Brûlant, corrosif, en parlant des sels et préparations métalliques. Mordant, satirique.

CAUTÈLE, s. f. Ruse, finesse. V. m. Pal. Précaution.

CAUTELEUSEMENT, adv. Avec ruse.

CAUTELEUX, EUSE, adj. Rusé.

CAUTÈRE, s. m. Méd. Ouverture faite dans la chair avec un caustique, pour y déterminer une suppuration.

CAUTÉRÉTIQUE, adj. Méd. Qui brûle les chairs.

CAUTÉRISATION, s. f. Action de

CAUTÉRISER, v. a. Brûler avec un caustique.

CAUTION, s. f. Celui qui s'oblige pour un autre; qui garantit la probité de quelqu'un ou la vérité d'une chose.

CAUTIONNEMENT, sub. m. Acte de

CAUTIONNER, v. act. Se rendre caution pour quelqu'un.

CAVAGNOLE, s. m. Sorte de jeu de hasard.

CAVALCADE, s. f. Marche à cheval avec ordre et cérémonie. Simple promenade à cheval.

CAVALCADOUR, adj. mas. (*Ecuyer*) Celui qui chez les princes a soin des chevaux, etc.

CAVALE, s. f. Jument.

CAVALERIE, s. f. Gens de guerre à cheval.

CAVALIER, s. m. Homme à cheval. On dit d'une femme qu'*elle est bonne* ou *mauvaise cavalière*. Homme de guerre à cheval. Jeune homme leste et bien fait. Fortif. Terre élevée, où l'on met du canon.

CAVALIER, IÈRE, adj. Leste, dégagé; quelquefois brusque, trop libre.

CAVALIÈREMENT, adverbe. D'une façon cavalière.

CAVE, s. f. Souterrain où se gardent le vin et d'autres provisions. Au jeu de brelan, fonds d'argent que chaque joueur met devant soi. Anat. *Veine cave*. Astr. *Lune cave*.

CAVEAU, s. m. Petite cave. Lieu de sépulture dans les églises.

CAVEÇON, s. m. Demi-cercle de fer qu'on met sur le nez des jeunes chevaux pour les dompter.

CAVÉE, s. f. Chemin creux.

CAVER, v. a. et n. Creuser, miner. Au jeu de brelan et à quelques autres, mettre devant soi, pour la risquer, une certaine quantité d'argent.

CAVERNE, s. f. Antre, lieu creux dans un rocher, sous terre.

CAVERNEUX, EUSE, adj. Plein de cavités ou de cavernes.

CAVET, s. m. Archit. Moulure rentrante, dont le profil est d'un quart de cercle.

CAVIAR, s. m. Œufs d'esturgeon salés.

CAVILLATION, s. f. Raisonnement trop subtil. T. d'école.

CAVIN, s. m. Chemin creux qui favorise les approches d'une place.

CAVITÉ, s. f. Creux, vide dans un corps solide.

CE, CET, m. CETTE, f. CES, pl. des deux genres, adj. démonstratif. On met *ce* devant une consonne, et *cet* devant une voyelle. Il est aussi pron. subs. : *Ce que je dis*. Et avec l'élision : *C'est fait, c'est moi.*

CÉANS, adv. Ici dedans. Se dit de la maison où l'on est quand on parle.

CECI, pron. démonst. Cette chose-ci.

CÉCITÉ, s. f. Etat d'une personne aveugle. Au pr. et au fig. Aveuglement.

CÉDANT, ANTE, s. et adj. Pal. Qui cède son droit.

CÉDER, v. a. Laisser, abandonner à. Transporter à. V. n. Succomber, se soumettre. S'affaisser. Etre inférieur.

CÉDILLE, s. f. Petite virgule qu'on met au-dessous du *c*, pour lui donner le son du *s*.

CÉDRAT, s. m. Espèce de citron d'un parfum exquis. L'arbre et le fruit portent le même nom.

CÈDRE *ou* PIN DU LIBAN, s. m. Bel arbre à bois odoriférant et incorruptible.

CÉDRIE, s. f. Résine qui en sort.

CÉDULE, s. f. Billet sous seing privé, par lequel on se reconnoît débiteur d'une somme.

CEINDRE, v. a. Entourer, environner. Il est aussi pron. Ppe. *Ceint*, *ceinte*.

CEINTRAGE, sub. m. Mar. Tous les cordages qui environnent le vaisseau.

CEINTURE, s. f. Ruban, cordon, etc. avec quoi on se ceint les reins. Endroit du corps où s'attache ce ruban. Bord d'en haut d une culotte ou d'une jupe.

CEINTURIER, s. m. Qui fait et vend les ceintures, baudriers, etc.

CEINTURON, s. m. Ceinture de cuir ou de soie, pour suspendre l'épée ou le sabre dont on est armé.

CELA, pron. démonst. Cette chose-là. On l'oppose à *ceci*, qui désigne l objet le plus rapproché.

CÉLADON, s. m. et adj. Vert pâle. Homme à beaux sentimens, comme le berger de ce nom dans l'*Astrée*.

CÉLÉBRANT, s. m. Prêtre qui dit la messe, qui officie.

CÉLÉBRATION, s. f. Action de célébrer.

CÉLÈBRE, adj. Fameux, renommé.

CÉLÉBRER, v. a. Exalter, louer avec éclat. Solenniser une fête. — *un mariage*, le bénir. *la messe*, la dire; ou simplement *Célébrer*.

CÉLÉBRITÉ, s. f. Grande réputation. Solennité.

CELER, v. a. Taire, cacher. *Se faire celer*, faire dire qu'on n'est pas chez soi.

CÉLERI, s. m. Plante potagère qu'on mange en salade.

CÉLÉRITÉ, s. f. Diligence, promptitude.

CÉLESTE, adj. Qui appartient au ciel. Excellent. *Bleu céleste*, qui a la couleur du ciel.

CÉLIAQUE *ou* COELIAQUE, adj. Méd. Se dit d'un flux de ventre, et d'une certaine artère.

CÉLIBAT, s. m. Etat d'une personne qui n'est pas mariée.

CÉLIBATAIRE, s. m. Qui vit dans le célibat.

CELLE, fém. du pron. *Celui*.

CELLÉRIER, IÈRE, s. Celui ou celle qui dans un couvent a soin des dépenses de la bouche.

CELLIER, s. m Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, où l'on serre le vin, etc.

CELLULAIRE, adj. Anat. Se dit des parties du corps composées d'une infinité de cellules.

CELLULE, s. f. Chambre de religieux, eu e. Petit logement. Alvéole où les abeilles déposent leur cire.

CELTIQUE, s. m. et adj. Se dit de la langue des Celtes, ancien peuple de la Gaule.

CELUI, m. CELLE, f. Pl. CEUX et CELLES, pron. démonst. Se dit des personnes et des choses : *Celui-ci*, *celle-ci*; *ceux-ci*, *celles-ci*; *celui-là*, etc.

CÉMENT, s. m. Chim. On

appelle ainsi une poudre ou pâte dont on entoure un métal quelconque auquel on veut faire subir l'action du feu. Ce procédé est la

CÉMENTATION, s. f. Le verbe est

. CÉMENTER, v. a. — *l'or, le fer*, etc. On appelle *cuivre cémentatoire* celui qu a été précipité de certaines eaux vitrioliques par le moyen du fer.

CÉNACLE, sub. m. Salle à manger, dans la Bible.

CENDRE, s. f. Résidu d'un combustible consumé par le feu. *Feu caché sous la cendre*, passion mal éteinte. Lit *Le jour des Cendres. Recevoir les cendres.*

CENDRÉ, ÉE, adj. Couleur de cendre.

CENDRÉE, s. f. Menu plomb pour la chasse.

CENDREUX, EUSE, adject. Plein de cendre. *Habit cendreux.*

CENDRIER, s. m. Partie du fourneau où tombent les cendres.

CÈNE, s. f. Dernier souper de J.-C. avec ses Apôtres. Sorte de communion des Protestans.

CENELLE, s. f. Fruit du houx, petit et rouge.

CÉNOBITE, s. m. Anciens moines qui vivoient en commun; de là

CÉNOBITIQUE, adj.

CÉNOTAPHE, s. m. Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort.

CENS, s. m. Redevance annuelle payée à un seigneur pour les biens qu'on possède dans sa directe. Chez les anc Romains, déclaration de ses biens devant les magistrats.

CENSE, s. f. Métairie, ferme.

CENSÉ, ÉE, adj. Réputé.

CENSEUR, s. m. Magistrat de l'ancienne Rome, qui avoit droit de rechercher les mœurs et la conduite des citoyens. Celui qui reprend et contrôle les actions des autres. Critique qui juge des ouvrages d'esprit. Celui que le gouvernement charge de l'examen des livres.

CENSIER, adj. Celui à qui le cens est dû.

CENSIER, IÈRE, sub. Qui tient une cense à ferme.

CENSITAIRE, s. m. Qui doit cens et rente.

CENSIVE, s. f. Redevance annuelle en argent ou en denrées, due à un seigneur de fief.

CENSUEL, ELLE, adj. Qui a rapport au cens.

CENSURABLE, adj. Qui peut être censuré.

CENSURE, s. f. Chez les anciens Romains, dignité de censeur. Correction, répréhension. Jugement direct ou ne prononcé par le juge ecclésiastique.

CENSURER, v. a. Reprendre. Déclarer qu'un livre, une proposition contient des erreurs.

CENT, adj. numéral. Dix fois dix. Est aussi subst. *Un cent d'œufs, trois cents de fagots.* Marque souvent un nombre indéterminé.

CENTAINE, s. f. Nombre collectif. Cent. Brin de fil ou de soie, qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau.

CENTAURE, s. m. Monstre fabuleux, moitié homme, moitié cheval.

CENTAURÉE, sub. f. Bot. Plante amère et fébrifuge.

CENTENAIRE, s. m. et adj. Qui a cent ans.

CENTENIER, s. m. Centurion, dans l'Evangile.

CENTIARE, s. m. Centième partie de l'are.

CENTIÈME, adj. Nombre d'ordre. *Il est le centième.*

CENTIME, s. m. Petite monnoie, centième partie d'un franc.

CENTIMÈTRE, s. m. Mesure de longueur, centième partie du mètre, environ quatre lignes et demie.

CENTON, s. m. Ouvrage de

poésie composé tout entier de vers ou de fragmens de vers empruntés de quelqu' auteur célèbre. Ouvrage composé de morceaux divers.

CENTRAL, ALE, adj. Qui appartient au centre.

CENTRALISATION, s. f. Réunion à un centre. Le v. a. est

CENTRALISER. M. s.

CENTRE, s. m. Point du milieu d'une figure géométrique. Lieu où les choses tendent naturellement. Lieu où l'on se plaît.

CENTRIFUGE, adj. Qui tend à éloigner d'un centre.

CENTRIPÈTE, adj. Qui tend à approcher d'un centre.

CENTUMVIR, sub. m. L'un des cent officiers de l'ancienne Rome, qui jugeoit certaines affaires civiles; de là les mots

CENTUMVIRAL, ALE, adj. Qui appart. à leurs fonctions; et

CENTUMVIRAT, s. m. Nom de leur office.

CENTUPLE, s. m. et adj. Cent fois autant.

CENTUPLER, v. a. Répéter cent fois.

CENTURIATEURS, s. m. pl. Luthériens de Magdebourg, auteurs d'une histoire ecclésiastique divisée par siècle.

CENTURIE, s. f. Classification par centaine.

CENTURION, s. m. Capitaine de cent hommes chez les anciens Romains.

CEP, s. m. Pied de vigne. Au pl., autrefois il signifioit des fers.

CÉPÉE, s. f. Touffe de tiges sur la même souche.

CEPENDANT, adv. Pendant cela ou ce temps-là. Néanmoins.

CÉPHALALGIE, s. f. Méd. Vive douleur de tête.

CÉPHALALOGIE, s. f. Partie de l'anat. qui traite du cerveau.

CÉPHALIQUE, adj. Qui appartient à la tête. Bon contre les maux de tête.

CÉPHALITIS, s. f. Inflammation du cerveau.

CÉPHÉE, s. m. Constellation boréale.

CÉRAT, s. m. Pommade composée de cire et d'huile.

CERBÈRE, s. m. Myt. Chien à trois têtes, qui garde la porte des Enfers. Fig. Portier brutal.

CERCEAU, s. m. Cercle de tonneau. Sorte de filet à prendre des oiseaux. Au pl. Plumes du bout de l'aile de l'oiseau de proie.

CERCELLE, subst. f. Oiseau aquatique plus petit que le canard. On le nomme aussi *Sarcelle*.

CERCLE, s. m. Plan que renferme une ligne courbe, dont toutes les parties sont à égale distance du centre. Circonférence de cercle. Au fig. Assemblée de gens en visite. *Cercle vicieux*, faux raisonnement où l'on donne pour preuve ce qu'il faut prouver.

CERCLER, v. a. Mettre des cercles à un tonneau.

CERCUEIL, s. m. (On pron. *keuil*.) Coffre de bois, de plomb, où l'on met un mort.

CÉRÉBRAL, ALE, adject. Qui appartient au cerveau.

CÉRÉMONIAL, s. m. Livre qui contient les règles des cérémonies religieuses ou de l'étiquette des cours. Usage des cérémonies entre particuliers.

CÉRÉMONIE, s. f. Forme extérieure du culte religieux. Formalité dans les actions solennelles. Témoignage de déférence entre particuliers. Fam. Civilité outrée et importune.

CÉRÉMONIEUX, EUSE, adj. Qui fait trop de cérémonies.

CÉRÈS, s. f. Déesse de la fable, qui préside aux moissons.

CERF, s. m. Espèce de bête fauve, dont la tête est ornée de cornes solides, qu'on nomme *bois*.

CERFEUIL, s. m. Plante potagère.

CERF-VOLANT, *ou* ESCARBOT, s. m (On pron. *cer-volant*.) Insecte volant. Papier collé sur des baguettes, que les enfans font aller en l'air au moyen d'une ficelle qui le retient.

CERISAIE, s. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE, s. f. Fruit rouge à noyau L'arbre qui le porte se nomme

CERISIER, s. m.

CERNE, s m. Rond tracé sur le sable. V. m. Rond livide qui se forme autour d'une plaie ou des yeux.

CERNEAU, s. m. Au pl. Les deux moitiés d'une noix tirée de la coque encore verte.

CERNER, v. a. Faire un cerne autour de. *Cerner une place, des noix*. Ppe. *Cerné, ée. Les yeux cernés*, ou battus.

CERQUEMANEUR, sub. m. Expert arpenteur appelé pour planter ou rasseoir des bornes d'héritage.

CERTAIN, AINE, adj. A l'égard des choses, sûr, indubitable : *Le fait est certain*. A l'égard des personnes : *J'en suis assuré*. Remplace aussi le pron. *Quelque*.

CERTAINEMENT, CERTES, adv. Assurément.

CERTIFICAT, s. m. Ecrit faisant foi de quelque chose.

CERTIFICATEUR, sub m. Qui certifie.

CERTIFICATION, s. f. Assurance par écrit, donnée ou reçue en matière d'affaires.

CERTIFIER, v. a. Témoigner, assurer la verité d'une chose.

CERTITUDE, s. f. Assurance pleine et entière.

CÉRUMEN, s. m. Matière épaisse et jaunâtre qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE, adj. Qui tient de la cire.

CÉRUSE, sub. f. Blanc de plomb très fin.

CERVAISON, s. f. Temps où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU, s. m. CERVELLE, s. f. Substance molle enfermée dans le crâne. Fig. Esprit, jugement

CERVELAS, s. m. Petit saucisson rempli de chair salee et épicée.

CERVELET, s. m. Partie postérieure du cerveau.

CERVICAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient au cou.

CERVOISE, s. f. Boisson de grain et d'herbes. Peu us.

CÉSAR, s. m. Nom propre devenu, surtout en poésie, synonyme d'empereur, de brave guerrier.

CÉSARIENNE, adj. f. (*Opération*) Chir. Sorte d'accouchement avec incision.

CESSANT, ANTE, adj. Qui cesse.

CESSATION, s. f. Intermission, discontinuation.

CESSE, s. f. *Sans cesse*, sans interruption. *N'avoir point de cesse*, ne point

CESSER, v. n. Discontinuer.

CESSIBLE, adj. Pal Qui peut être cédé.

CESSION, s. f. Transport, abandon de ses biens, de ses droits.

CESSIONNAIRE, adj. et s. Celui qui a accepté une cession.

CESTE, s. m. Gantelet de cuir garni de plomb, dont on se servoit dans les combats du pugilat.

CÉSURE, s. f. Repos ménagé dans les vers françois de douze et de dix syllabes.

CET. *V*. CE.

CÉTACÉE, adj. On donne ce nom aux poissons d'une grandeur excessive.

CÉTÉRAC *ou* DORADILLA, s. m. Plante capillaire bonne contre les maux de reins.

CHABLER, v. a. Attacher un câble à une pièce de bois pour la lever.

CHABLIS, s. m. E. et f. Bois abattus dans les forêts par le vent.

CHABOT, s. m. Poisson qui a la tête plus grosse que le reste du corps.

CHACONNE, s. f. Mus. Air de symphonie.

CHACUN, UNE, pron. distr. sans plur. Chaque personne ou chaque chose. Il est aussi collectif : *Chacun dit.*

CHAFOUIN, OUINE, s. et adj. Maigre, petit, qui a la mine basse. Fam.

CHAGRIN, s. m. Affliction, humeur, dépit. Espèce de cuir de peau de mulet ou d'âne.

CHAGRIN, INE, adj. Triste, mélancolique.

CHAGRINANT, ANTE, adj. Qui chagrine.

CHAGRINER, v. a. et pron. Avoir ou donner du chagrin.

CHAÎNE, s. f. Suite d'anneaux entrelacés. Peine des galères. Continuité. *Chaîne de montagnes.* Au fig. D'occupations ou d'idées. Servitude, captivité. — *de tisserand*, fils tendus sur un métier pour faire de la toile.

CHAÎNETTE, s. f. Petite chaîne.

CHAÎNON, sub. m. Anneau d'une chaîne.

CHAIR, s. f. Substance molle et sanguine, entre la peau et les os de l'animal. Dans l'écriture, nature humaine. L'homme terrestre, opposé à l'homme spirituel. La concupiscence. La peau, le teint. Ce mot s'étend aux oiseaux, aux poissons, aux fruits même.

CHAIRE, sub. f. Espèce de tribune d'où parle un prédicateur. Charge ou dignité de professeur. Siége d'un évêque dans sa cathédrale. Celui du Pape est la *Chaire de Saint-Pierre.*

CHAISE, s. f. Siége qui a un dos. — *à porteur.* — *de poste.* — *percée.*

CHALAND, ANDE, adj. Qui achète ordinairement chez le même marchand. Petit bateau de transport.

CHALANDISE, s. f. Habitude d'acheter chez un marchand.

CHALASIE, s. f. (On pron. *ka*, ainsi que dans les cinq mots qui suivent.) Méd. Relâchement quelconque.

CHALASTIQUE, adj. Se dit des remèdes qui relâchent les fibres.

CHALCITE, s. m. Minéral qui tient de l'airain.

CHALCOGRAPHE, s. m. Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE, s. f. Art de graver sur les métaux.

CHALDAÏQUE, adj. (*Langue*) Que parloient les Chaldéens.

CHALET, s. m. Petit bâtiment où se font les fromages dans les montagnes de Suisse.

CHALEUR, s. f. Qualité de ce qui est chaud, soit au phys., soit au moral.

CHALEUREUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de chaleur naturelle, en parlant des personnes.

CHALIBÉ, ÉE, adj. (On pro. *ka.*) Méd. Préparation où il entre de l'acier.

CHÂLIT, s. m. Bois de lit. V. m.

CHALOIR, v. n. et impers. Ne se dit qu'en cette phrase fam. : *Peu m'en chaut*, peu m'importe.

CHALON, s. m. Grand filet traîné par deux bateaux.

CHALOUPE, s. f. Petit bâtiment destiné au service des vaisseaux.

CHALUMEAU, s. m. Tuyau de paille, de roseau, etc. Poét. Tout instrument à vent et champêtre.

CHAMADE, s. f. Son de tambour ou de trompette, par lequel les assiégés demandent à capituler.

CHAMAILLER, v. n. et pro. Disputer, se quereller avec grand bruit.

CHAMAILLIS, s. m. Mêlée, combat où l'on se chamaille. Fam.

CHAMARRER, v. a. Garnir un habit, un meuble de dentelles, de galons, etc. Ppe. *Chamarré, ée.* Se dit au fig. d'un homme à prétentions, d'un discours chargé de figures, etc.

CHAMARRURE, s. f. Manière de chamarrer. Choses dont on chamarre.

CHAMBELLAN, s. m. Officier de la chambre d'un prince.

CHAMBOURIN, s. m. Pierre qui sert à faire les verres de cristal.

CHAMBRANLE, s. m. Ornement qui entoure les portes, les cheminées.

CHAMBRE, s. f. Pièce d'une maison, surtout celle où l'on couche. Lieu des assemblées des cours de justice. — *haute*, des pairs. — *basse*, des communes. Bureau d'affaires Vide qui se trouve dans la fonte d'une cloche. Creux ovale pratiqué dans un canon. — *obscure*, boîte où l'on voit, par le moyen de verres, ce qui se passe au dehors.

CHAMBRÉE, s. f. Nombre de soldats qui logent ensemble. Produit d'une recette à la comédie.

CHAMBRELAN, s. m. Artisan qui travaille en chambre sans droit de maîtrise. Locataire qui n'occupe qu'une chambre. Pop.

CHAMBRER, v. n. Habiter la même chambre. V. a. Tenir quelqu'un enfermé. Le tirer à l'écart pour lui parler.

CHAMBRETTE, s. f. Petite chambre.

CHAMBRIER, s. m. Officier claustral de quelques monastères ou chapitres.

CHAMBRIÈRE, s. f. Servante d'une personne de petite condition. Fouet pour châtier les chevaux dans les manéges.

CHAME *ou plutôt* CAME, s. f. Nom générique de plusieurs petits coquillages.

CHAMEAU, s. m. Quadrupède haut de jambes, qui a le cou fort long, la tête petite, et une bosse sur le dos.

CHAMELIER, s. m. Conducteur de chameaux.

CHAMOIS, s. m. Espèce de chèvre sauvage. Peau corroyée de cet animal.

CHAMOISERIE, s. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois.

CHAMOISER, v. a. Les apprêter.

CHAMOISEUR, s. m. Celui qui les prépare.

CHAMP, s. m. Etendue de terre labourable. Celle qu'embrasse une lunette d'approche. Sujet, matière, occasion. Fond sur lequel on peint, on grave, etc. — *de bataille*, place où elle se livre. — *clos*, lieu fermé de barrières pour les combats singuliers, les tournois, etc. *Prendre du champ*, de l'espace pour mieux fournir sa carrière. — *de Mars*, lieu près de Rome, où la jeunesse s'exerçoit aux combats. *Sur-le-champ*, adv. sur l'heure même, sans délai. Au pl. Toutes sortes de terres, prés, bois, etc. pris collectivement. *A travers champs*, hors des sentiers battus. Beaucoup de loc. fam., comme : *Donner* ou *prendre la clé des champs*, *Courir les champs*, etc.

CHAMPART, sub. m. Droit qu'avoient quelques seigneurs de fiefs de lever une certaine quantité de gerbes dans leur censive.

CHAMPÊTRE, adj. Qui appartient aux champs. Pris subst. *Ce champêtre est agréable.*

CHAMPI, s. m. Sorte de papier pr pre pour les châssis.

CHAMPIGNON, s. m. Espèce

de plante spongieuse qui croît sans racine, et vient très-vite. Bouton qui se forme au lumignon d'une lampe, etc.

CHAMPIGNONIÈRE, s. f. t. de jard. Couche destinée à faire venir des champignons.

CHAMPION, s. m. Celui qui combattoit en champ clos. Défenseur.

CHANCE, s. f. Sorte de jeu de dés. Le point qu'on livre à son adversaire, ou qu'on prend pour soi-même. Evénemens probables d'après l'ordre des choses. Fortune bonne ou mauvaise.

CHANCELANT, ANTE, adj. Sujet à

CHANCELER, v. n. Vaciller, n'être pas ferme. Au pr. et au fig.

CHANCELIER, s. m. Officier de la couronne, chef de la justice, et souvent garde des sceaux.

CHANCELIÈRE, s. f. Femme du chancelier. Petite caisse garnie de peau d'ours, où l'on met les pieds pendant l'hiver.

CHANCELLEMENT, sub. m. Action de chanceler.

CHANCELLERIE, s. f. Lieu où s'expédient les affaires qui concernent les sceaux. Les universités, les consulats ont leurs chancelleries et leurs chanceliers.

CHANCEUX, EUSE, adj. Qui est en chance, en bonheur.

CHANCIR, v. n. et pro. Moisir, en parlant des choses qui se mangent.

CHANCISSURE, s. f. Moisissure.

CHANCRE, s. m. Ulcère malin et qui ronge. Maladie des arbres.

CHANCREUX, EUSE, adj. Qui tient de la malignité du chancre.

CHANDELEUR, s. f. Fête de la Présentation de J. C. au Temple et de la Purification de la Vierge.

CHANDELIER, s. m. Artisan



CHARLATANISME, sub. m. Caractère du charlatan.

CHARMANT, ANTE, adj. Qui plaît extrêmement, qui ravit.

CHARME, s. m. Enchantement, sortilège. Au plur. Appas. Arbre fort commun, de haute tige, qui, poussant des branches dès sa racine, sert à faire des palissades.

CHARMER, v. a. Produire un effet extraordinaire, comme par enchantement. Plaire extrêmement.

CHARMILLE, s. f. Nom collectif. Plant ou palissade de petits charmes.

CHARMOIE, s. f. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE, s. m. Temps où il est permis de faire gras. Pop.

CHARNEL, ELLE, adj. Qui est de la chair, qui aime les plaisirs des sens.

CHARNELLEMENT, adv. Selon la chair.

CHARNEUX, EUSE, adject. Méd. Composé principalement de chair.

CHARNIER, s. m. Lieu où l'on garde des viandes salées. Cimetière couvert.

CHARNIÈRE, sub. f. Deux pièces de métal enclavées, et jointes par une broche qui les traverse.

CHARNU, UE, adj. Bien fourni de chair. Se dit aussi des fruits.

CHARNURE, s. f. La chair de l'homme considérée suivant ses qualités. — *ferme*, *molle*. Peu us.

CHAROGNE, s. f. Corps d'une bête morte, exposé et corrompu.

CHARPENTE, s. f. Ouvrage de pièces de bois taillées et équarries. Structure du corps humain, d'un ouvrage.

CHARPENTER, v. a. Tailler, équarrir. Peu us. au pr. Au fig. Couper, tailler d'une façon maladroite.

spongieuse qui
ne, et vient tr
ui se forme au lun
ipe, etc.
PIGNONIÈRE,
l. Couche dest
r des champign
PION, s. m. C
t en champ clo

:E, s. f. Sorte
point qu'on livi
, ou qu'on pren
. Evénemens pr
rdre des chos
le ou mauvais
:ELANT, ANT

:ELER, v. n. V
ferme. Au pr. e
:ELIER, s. m.
ronne, chef de
uvent garde des
:ELIÈRE, s. f.
lier. Petite cai
au d'ours, où l
pendant l'hive
:ELLEMENT,
chanceler.
:ELLERIE, s.
lient les affa
it les sceaux.
les consulats o
ries et leurs

:EUX, EUSE,
ince, en bonhe
:IR, v. n. et P
rlant des chos

CISSURE, s.

CRE, s m. Ul
ui rouge. Mal

CREUX, EU
it de la mal

DELEUR, s.
itation de J. C
la Purificat

DELIER, s. m

[illegible]

... de [illegible] graminées, [illegible]

[illegible], s. f. Morceau de porc grillé sur [illegible]

[illegible], v. a. Noircir [illegible]. Esquisser, [illegible] grossièrement.

[illegible], EUSE, adj. [illegible] charbon [illegible]

CHARBONNIER, s. m. Qui fait ou vend ou porte du charbon. Lieu où on serre le charbon.

CHARBONNIÈRE, s. f. Vendeuse de charbon. Lieu où l'on fait le charbon dans les bois.

[illegible], v. a. Se [illegible] la rielle sur les [illegible].

CHARCUTER, v. a. N'est plus [illegible]. Signifie couper [illegible] de la viande à [illegible].

CHARCUTERIE, s. f. Etat et commerce [illegible].

CHARCUTIER, IÈRE, sub. [illegible] Vendeur de [illegible] porc.

CHARDON, s. m. Plante dont la tête est [illegible] de piquans [illegible]. Les botanistes en comptent douze ou quinze espèces.

CHARDONNER, v. a. Carder la laine avec des chardons.

CHARDONNERET, sub. m. Petit oiseau à tête rouge, à joli ramage et plumage, et qui aime [illegible] chardon.

CHARDONNETTE ou CARDONNETTE, s. f. Sorte d'artichaut sauvage.

CHARGE, s. f. Faix, fardeau. Ce que peut porter un homme, un animal, un bateau, etc. Ce qui nécessite une dépense. Imposition. Obligation, condition onéreuse. Office. Ordre, commission. t. de guerre. Choc entre deux troupes. Ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu pour tirer un coup. Au pl. Preuves et indices contre

un accusé. Représentation exagérée et ridicule d'un objet.

CHARGEMENT, s. m. Mar. Cargaison d'un vaisseau. Acte qui constate ce qu'un marchand y a chargé.

CHARGER, v. a. Mettre une charge. Peser sur. — *une arme à feu*, y mettre la charge. Imposer une charge, une condition onéreuse. Attaquer l'ennemi en campagne. Donner ordre ou commission. Donner le soin, la conduite de. Accuser, déposer contre. Représenter avec exagération. V. pron. Se mettre un fardeau sur les épaules. Prendre le soin, la conduite de. Ppe. *Chargé, ée.* Blas. Pièce sur laquelle il y en a une autre. Qui a de trop.

CHARGEUR, s. m. Celui qui charge un canon, un vaisseau. Qui se charge de faire partir des marchandises.

CHARIOT, s. m. Voiture à quatre roues, propre à charrier. Char. Constellations polaires.

CHARITABLE, adj. Qui fait souvent l'aumône. Qui part d'un principe de charité.

CHARITABLEMENT, adv. Avec

CHARITÉ, s. f. Une des trois vertus théologales. Amour de Dieu, ou du prochain en vue de Dieu. Aumône; en ce sens il a un plur. Nom de divers hôpitaux.

CHARIVARI, s. m. Bruit de poêles, chaudrons, etc. Cris et huées qu'on fait devant la maison d'une veuve qui se remarie. Crierie, mauvaise musique.

CHARLATAN, s. m. Vendeur de drogues sur les places publiques. Médecin hâbleur. Celui qui s'en fait accroire par un étalage de paroles, etc.

CHARLATANER, v. a. Chercher à amadouer par de belles paroles. Peu us.

CHARLATANERIE, sub. f. Tous discours et propos qui ont pour but d'en imposer.

CHARLATANISME, sub. m. Caractère du charlatan.

CHARMANT, ANTE, adj. Qui plaît extrêmement, qui ravit.

CHARME, s. m. Enchantement, sortilège. Au plur. Appas. Arbre fort commun, de haute tige, qui, poussant des branches dès sa racine, sert à faire des palissades.

CHARMER, v. a. Produire un effet extraordinaire, comme par enchantement. Plaire extrêmement.

CHARMILLE, s. f. Nom collectif. Plant ou palissade de petits charmes.

CHARMOIE, s. f. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE, s. m. Temps où il est permis de faire gras. Pop.

CHARNEL, ELLE, adj. Qui est de la chair, qui aime les plaisirs des sens.

CHARNELLEMENT, adv. Selon la chair.

CHARNEUX, EUSE, adject. Méd. Composé principalement de chair.

CHARNIER, s. m. Lieu où l'on garde des viandes salées. Cimetière couvert.

CHARNIÈRE, sub. f. Deux pièces de métal enclavées, et jointes par une broche qui les traverse.

CHARNU, UE, adj. Bien fourni de chair. Se dit aussi des fruits.

CHARNURE, s. f. La chair de l'homme considérée suivant ses qualités. — *ferme, molle.* Peu us.

CHAROGNE, s. f. Corps d'une bête morte, exposé et corrompu.

CHARPENTE, s. f. Ouvrage de pièces de bois taillées et équarries. Structure du corps humain, d'un ouvrage.

CHARPENTER, v. a. Tailler, équarrir. Peu us. au pr. Au fig. Couper, tailler d'une façon maladroite.

CHAPERON, s. m. Bonnet à bourrelet sur le haut, et à queue par derrière, qui étoit commun aux deux sexes. Ornement au dos d'une chape. Haut d'un mur de clôture, en forme de toit. Fig. La personne âgée dont une jeune fille se fait accompagner.

CHAPERONNER, v. a. Mettre un chaperon.

CHAPIER, s. m. Qui porte chape.

CHAPITEAU, s. m. Partie du haut de la colonne, qui pose sur le fût. Corniche ou couronnement des buffets, armoires, etc. *Un alambic a son chapiteau. La lumière d'un canon chargé est couverte par un chapiteau.*

CHAPITRE, s. m. Division d'un livre, d'un compte. Sujet, matière. Corps de chanoines.

CHAPITRER, v. a. Réprimander.

CHAPON, s. m. Coq châtré. Morceau de pain bouilli dans le pot.

CHAPONNEAU, s. m. Jeune chapon.

CHAPONNER, v. a. Châtrer un jeune coq.

CHAQUE, adj. qui précède toujours le subst., et n'a pas de plur. Il sert à individualiser les espèces.

CHAR, s. m. Voiture à deux roues, dont se servoient les anciens dans les combats, les jeux, les triomphes. Chariot. Voiture.

CHAR-À-BANC, s. m. Voiture à quatre roues, dans laquelle on s'asseoit de côté.

CHARADE, sub. fém. Sorte d'énigme.

CHARANÇON, s. m. Genre d'insecte qui ronge le blé.

CHARBON, s. m. Bois éteint avant son entière combustion, et réservé pour le rallumer au besoin. — *de-terre*, terre minérale qui remplace le bois et le charbon. Espèce de furoncle qui le plus souvent est pestilentiel. Maladie de plusieurs graminées, surtout de l'avoine.

CHARBONNÉE, s. f. Morceau de bœuf, de porc grillé sur le charbon.

CHARBONNER, v. a. Noircir avec du charbon. Fig. Esquisser, peindre grossièrement.

CHARBONNEUX, EUSE, adj. Méd. Qui tient du charbon pestilentiel.

CHARBONNIER, s. m. Qui fait, vend ou porte du charbon. Lieu où l'on serre le charbon.

CHARBONNIÈRE, s. f. Vendeuse de charbon. Lieu où l'on fait le charbon dans les bois.

CHARBOUILLER, v. a. Se dit de l'effet de la nielle sur les blés.

CHARCUTER, v. a. N'est plus d'usage au pr. Signifie couper malproprement de la viande à table.

CHARCUTERIE, s. f. Etat et commerce du

CHARCUTIER, IÈRE, sub. (autrefois *Chaircuitier*) Vendeur de chair de porc.

CHARDON, s. m. Plante dont la tête est couverte de piquans pointus. Les botanistes en comptent douze ou quinze espèces.

CHARDONNER, v. a. Carder la laine avec des chardons.

CHARDONNERET, sub. m. Petit oiseau à tête rouge, à joli ramage et plumage, et qui aime fort le chardon.

CHARDONNETTE *ou* CARDONNETTE, s. f. Sorte d'artichaut sauvage.

CHARGE, s. f. Faix, fardeau. Ce que peut porter un homme, un animal, un bateau, etc. Ce qui nécessite une depense. Imposition. Obligation, condition onéreuse. Office. Ordre, commission. t. de guerre. Choc entre deux troupes. Ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu pour tirer un coup. Au pl. Preuves et indices contre

un accusé. Représentation exagérée et ridicule d'un objet.

CHARGEMENT, s. m. Mar. Cargaison d'un vaisseau. Acte qui constate ce qu'un marchand y a chargé.

CHARGER, v. a. Mettre une c'arge. Peser sur. — *une arme à feu*, y mettre la charg·. Imposer une charge, une condition onéreuse. Attaquer l'ennemi en campagne. Donner ordre ou commission. Donner le soin, la conduite de. Accuser, déposer contre. Représenter avec exagération. V. pron. Se mettre un fardeau sur les épaules. Prendre le soin, la conduite de. Ppe. *Chargé, ée.* Blas. Pièce sur laquelle il y en a une autre. Qui a de trop.

CHARGEUR, s. m. Celui qui charge un canon, un vaisseau. Qui se charge de faire partir des marchandises.

CHARIOT, s. m. Voiture à quatre roues, propre à charrier. Char. Constellations polaires.

CHARITABLE, adj. Qui fait souvent l'aumône. Qui part d'un principe de charité.

CHARITABLEMENT, adv. Avec

CHARITÉ, s. f. Une des trois vertus théologales. Amour de Dieu, ou du prochain en vue de Dieu. Aumône; en ce sens il a un plur. Nom de divers hôpitaux.

CHARIVARI, s. m. Bruit de poêles, chaudrons, etc. Cris et huées qu'on fait devant la maison d'une veuve qui se remarie. Criérie, mauvaise musique.

CHARLATAN, s. m. Vendeur de drogues sur les places publiques. Médecin hâbleur. Celui qui s'en fait accroire par un étalage de paroles, etc.

CHARLATANER, v. a. Chercher à amadouer par de belles paroles. Peu us.

CHARLATANERIE, sub. f. Tous discours et propos qui ont pour but d'en imposer.

CHARLATANISME, sub. m. Caractère du charlatan.

CHARMANT, ANTE, adj. Qui plaît extrêmement, qui ravit.

CHARME, s. m. Enchantement, sortilege. Au plur. Appas. Arbre fort commun, de haute tige, qui, poussant des branches dès sa racine, sert à faire des palissades.

CHARMER, v. a. Produire un effet extraordinaire, comme par enchantement. Plaire extrêmement.

CHARMILLE, s. f. Nom collectif. Plant ou palissade de petits charmes.

CHARMOIE, s. f. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE, s. m. Temps où il est permis de faire gras. Pop.

CHARNEL, ELLE, adj. Qui est de la chair, qui aime les plaisirs des sens.

CHARNELLEMENT, adv. Selon la chair.

CHARNEUX, EUSE, adject. Méd. Composé principalement de chair.

CHARNIER, s. m. Lieu où l'on garde des viandes salées. Cimetière couvert.

CHARNIÈRE, sub. f. Deux pièces de métal enclavées, et jointes par une broche qui les traverse.

CHARNU, UE, adj. Bien fourni de chair. Se dit aussi des fruits.

CHARNURE, s. f. La chair de l'homme considérée suivant ses qualités. — *ferme, molle*. Peu us.

CHAROGNE, s. f. Corps d'une bête morte, exposé et corrompu.

CHARPENTE, s. f. Ouvrage de pièces de bois taillées et équarries. Structure du corps humain, d'un ouvrage.

CHARPENTER, v. a. Tailler, équarrir. Peu us. au pr. Au fig. Couper, tailler d'une façon maladroite.

CHARPENTERIE, s. f. Art de travailler en charpente. La charpente même.

CHARPENTIER, s. m. Artisan qui travaille en charpente.

CHARPIE, s. f. Fils de toile usée, dont on fait des plumasseaux pour les plaies.

CHARRÉE, s. f. Cendre qui a servi à faire la lessive

CHARRETÉE, s. f. Charge d'une charrette.

CHARRETIER, IÈRE, sub. Qui conduit une charrette. Adj. f. Porte où peut passer une

CHARRETTE, s. f. Voiture à deux roues, avec des ridelles et une limonière.

CHARRIAGE, s. m. Action de charrier. Prix de la voiture.

CHARRIER, s. m. Pièce de grosse toile où l'on met la cendre au dessus du cuvier quand on fait la lessive.

CHARRIER, v. a. Voiturer dans une charrette, etc. Entraîner.

CHARROI, s. m. Action de charrier.

CHARRON, s. m. Artisan qui fait des voitures.

CHARRONNAGE, s. m. Art et ouvrage du charron.

CHARROYER, v. a. Transporter sur de chariots, charrettes etc.

CHARRUE, s. f. Machine à labourer la terre. Etendue de terrain qu'on peut mettre en valeur avec une charrue.

CHARTRE, s. f. Prison.—*privée*, prison sans autorité de justice. Fam. On dit d'un enfant tombé en langueur qu'*il est en chartre*.

CHARTRE *ou* CHARTE, s. f. Anciens titres, lettres-patentes, papiers relatifs à l'histoire, etc. *Charte-partie*, Mar. acte entre le propriétaire d'un navire et celui qui le charge de marchandises.

CHARTREUSE, s. f. Petite maison ainsi nommée des cellules des Chartreux, religieux de l'ordre de Saint-Bruno.

CHARTRIER, s. m. Lieu où l'on conserve les chartres d'une abbaye, etc. Celui qui en est le gardien.

CHAS, s. m. Trou d'une aiguille.

CHÂSSE, s. f. Coffre où sont les reliques d'un Saint.

CHASSE, s. f. Action de poursuivre le gibier ou les bêtes malfaisantes pour les détruire. T. de jeu de paume. T. de marine.

CHASSÉ, s. m. Pas de danse.

CHASSE-COUSIN, s. m. Méchant vin. Fig. et fam. Tout ce qui peut éloigner les importuns.

CHASSELAS, s. m. Sorte de raisin.

CHASSE-MARÉE, s. m. Voiturier qui apporte la marée.

CHASSE-MOUCHE, s. m. Petit balai pour chasser les mouches. Filet dont on couvre les chevaux.

CHASSER, v. a. Faire sortir d'un lieu, mettre dehors avec violence. Congedier. Pousser en avant. En t. de chasse, on dit: *Chasser le*, et *chasser à, aux*. Se dit en impr. des caractères qui occupent plus d'espace que d'autres. — *sur ses ancres*, se dit d'un vaisseau qui mouille sur un fond où les ancres ne tiennent pas.

CHASSERESSE, s. f. Poét. Chasseuse.

CHASSEUR, EUSE, s. Qui aime à chasser. Domestique qui dans une terre chasse pour son maître. Sorte de soldat armé à la légère.

CHASSIE, subs. f. Humeur gluante qui sort des yeux malades.

CHASSIEUX, IEUSE, adj. Qui a cette incommodité.

CHÂSSIS, s. m. Carré en bois où l'on met des vitres, de la toile, du papier huilé, pour garnir des fenêtres. Cadre où l'on attache

la toile d'un tableau. En général tout carré destiné à enfermer quelque chose.

CHASTE, adj. Eloigné de ce qui blesse la pudeur et la foi conjugale.

CHASTEMENT, adv. Conforme à la

CHASTETÉ, s. f. Vertu par laquelle on s'abstient des plaisirs de la chair.

CHASUBLE, s. f. Vêtement extérieur du prêtre qui dit la messe.

CHASUBLIER, s. m. Ouvrier en ornemens d'église.

CHAT, CHATTE, s. Animal domestique qui prend les souris et les rats. Ce mot s'emploie dans plusieurs locutions proverbiales qui ne lui donnent pas de nouvelles acceptions.

CHÂTAIGNE, sub. f. Fruit farineux, dont l'écorce est d'un rouge brun, et la première enveloppe armée de piquans.

CHÂTAIGNERAIE, s. f. Lieu planté de

CHÂTAIGNIER, s. m. Arbre qui porte les châtaignes.

CHÂTAIN, adj. m. De couleur de châtaigne. Se dit du poil. Il est indéclinable quand il est suivi d'un autre adj. qui le modifie : *Des cheveux châtain clair.*

CHÂTEAU, s. m. Forteresse. Maison du seigneur d'un lieu. — *d'eau,* bâtiment qui ne renferme que des réservoirs. Mar. *Château de poupe* ou *d'arrière, de proue* ou *d'avant,* logement élevé sur la poupe ou sur la proue d'un vaisseau. *Châteaux en Espagne,* projets en l'air.

CHÂTELAIN, s. et adj. m. Commandant d'un château. V. m. Il ne se dit plus que d'un seigneur haut justicier et de son juge.

CHÂTELÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des pièces chargées de châteaux.

CHÂTELET, s. m. Petit château. Paris avoit un *Grand-Châtelet,* où siégeoit un tribunal, et un *Petit-Châtelet,* qui servoit de prison.

CHÂTELLENIE, s. f. Seigneurie et juridiction du seigneur châtelain.

CHAT-HUANT, s. m. Oiseau de nuit.

CHÂTIER, v. act. Corriger, punir.

CHATIÈRE, s. f. Trou pratiqué aux portes des greniers, etc. pour laisser passer les chats.

CHÂTIMENT, s. m. Correction, peine.

CHATON, s. m. Petit chat. Partie d'une bague où une pierre précieuse est enchâssée.

CHATOUILLEMENT, s. m. Action de

CHATOUILLER, v. a. Causer par un attouchement léger un tressaillement qui provoque le rire. Dire des choses qui plaisent.

CHATOUILLEUX, EUSE, adj. Sensible au chatouillement. Qui s'offense aisément. Se dit aussi des affaires qu'il faut traiter avec circonspection.

CHATOYANT, ANTE, adj. Dont la couleur varie suivant la direction de la lumière.

CHÂTRER, v. a. Faire aux animaux mâles et femelles une opération qui les empêche de produire leurs semblables. On dit : *Châtrer des ruches,* les essaimer. — *un livre,* y retrancher, etc.

CHÂTREUR, s. f. Celui qui châtre.

CHATTEMITE, s. f. Fam. Qui affecte un air humble et flatteur.

CHATTER, v. n. Faire ses petits, en parlant de la chatte.

CHAUD, AUDE, adj. Qui a de la chaleur et la communique, soit au pr., soit au fig. Prompt, irascible. Ardent, vif. Récent. Ce mot est aussi subs. m. *Le chaud.* Il est aussi adv. *Battez chaud.*

★

poésie composé tout entier de vers ou de fragmens de vers empruntés de quelque auteur célèbre. Ouvrage composé de morceaux dérobés.

CENTRAL, ALE, adj. Qui appartient au centre.

CENTRALISATION, s. f. Réunion à un centre. Le v. a. est

CENTRALISER. M. s.

CENTRE, s. m. Point du milieu d'une figure géométrique. Lieu où les choses tendent naturellement. Lieu où l'on se plait.

CENTRIFUGE, adj. Qui tend à éloigner d'un centre.

CENTRIPÈTE, adj. Qui tend à approcher d'un centre.

CENTUMVIR, sub. m. L'un des cent officiers de l'ancienne Rome, qui jugeoit certaines affaires civiles; de là les mots

CENTUMVIRAL, ALE, adj. Qui appart. à leurs fonctions; et

CENTUMVIRAT, s. m. Nom de leur office.

CENTUPLE, s. m. et adj. Cent fois autant.

CENTUPLER, v. a. Répéter cent fois.

CENTURIATEURS, s. m. pl. Luthériens de Magdebourg, auteurs d'une histoire ecclésiastique divisée par siècle.

CENTURIE, s. f. Classification par centaine.

CENTURION, s. m. Capitaine de cent hommes chez les anciens Romains.

CEP, s. m. Pied de vigne. Au pl., autrefois il signifioit des fers.

CÉPÉE, s. f. Touffe de tiges sur la même souche.

CEPENDANT, adv. Pendant cela ou ce temps-là. Néanmoins.

CÉPHALALGIE, s. f. Méd. Vive douleur de tête.

CÉPHALALOGIE, s. f. Partie de l'anat. qui traite du cerveau.

CÉPHALIQUE, adj. Qui appartient à la tête. Bon contre les maux de tête.

CÉPHALITIS, s. f. Inflammation du cerveau.

CÉPHÉE, s. m. Constellation boréale.

CÉRAT, s. m. Pommade composée de cire et d'huile.

CERBÈRE, s. m. Myt. Chien à trois têtes, qui garde la porte des Enfers. Fig. Portier brutal.

CERCEAU, s. m. Cercle de tonneau. Sorte de filet à prendre des oiseaux. Au pl. Plumes du bout de l'aile de l'oiseau de proie.

CERCELLE, subst. f. Oiseau aquatique plus petit que le canard. On le nomme aussi *Sarcelle*.

CERCLE, s. m. Plan que renferme une ligne courbe, dont toutes les parties sont à égale distance du centre Circonférence de cercle. Au fig. Assemblée de gens en visite. *Cercle vicieux*, faux raisonnement où l'on donne pour preuve ce qu'il faut prouver.

CERCLER, v. a. Mettre des cercles à un tonneau.

CERCUEIL, s. m. (On pron. *keuil*.) Coffre de bois, de plomb, où l'on met un mort.

CÉRÉBRAL, ALE, adject. Qui appartient au cerveau.

CÉRÉMONIAL, s. m. Livre qui contient les règles des cérémonies religieuses ou de l'étiquette des cours. Usage des cérémonies entre particuliers.

CÉRÉMONIE, s. f. Forme extérieure du culte religieux. Formalité dans les actions solennelles. Témoignage de déférence entre particuliers. Fam. Civilité outrée et importune.

CÉRÉMONIEUX, EUSE, adj. Qui fait trop de cérémonies.

CÉRÈS, s. f. Déesse de la fable, qui préside aux moissons.

CERF, s. m. Espèce de bête fauve, dont la tête est ornée de cornes solides, qu'on nomme *bois*.

CERFEUIL, s. m. Plante potagère.

CERF-VOLANT, *ou* ESCARBOT, s. m (On pron. *cer-volant*.) Insecte volant. Papier collé sur des baguettes, que les enfans font aller en l'air au moyen d'une fice le qui le retient.

CERISAIE, s. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE, s. f. Fruit rouge à noyau L'arbre qui le porte se nomme

CERISIER, s. m.

CERNE, s m. Rond tracé sur le sable. V. m. Rond livide qui se forme autour d'une plaie ou des yeux.

CERNEAU, s. m. Au pl. Les deux moitiés d'une noix tirée de la coque encore verte.

CERNER, v. a. Faire un cerne autour de. *Cerner une place, des noix*. Ppe. *Cerné, ée. Les yeux cernés*, ou battus.

CERQUEMANEUR, sub. m. Expert arpenteur appelé pour planter ou rasseoir des bornes d'héritage.

CERTAIN, AINE, adj. A l'égard des choses, sûr, indubitable : *Le fait est certain*. A l'égard des personnes : *J'en suis assuré*. Remplace aussi le pron. *Quelque*.

CERTAINEMENT, CERTES, adv. Assurément.

CERTIFICAT, s. m. Ecrit faisant foi de quelque chose.

CERTIFICATEUR, sub m. Qui certifie.

CERTIFICATION, s. f. Assurance par écrit, donnée ou reçue en matière d'affaires.

CERTIFIER, v. a. Temoigner, assurer la verité d'une chose.

CERTITUDE, s. f. Assurance pleine et entière.

CÉRUMEN, s. m. Matière épaisse et jaunâtre qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE, adj. Qui tient de la cire.

CÉRUSE, sub. f. Blanc de plomb très fin.

CERVAISON, s. f. Temps où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU, s. m. CERVELLE, s. f. Substance molle enfermée dans le crâne. Fig. Esprit, jugement

CERVELAS, s. m. Petit saucisson rempli de chair salée et épicée.

CERVELET, s. m. Partie postérieure du cerveau.

CERVICAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient au cou.

CERVOISE, s. f. Boisson de grain et d'herbes. Peu us.

CÉSAR, s. m. Nom propre devenu, surtout en poésie, synonyme d'empereur, de brave guerrier.

CÉSARIENNE, adj. f. (*Opération*) Chir. Sorte d'accouchement avec incision.

CESSANT, ANTE, adj. Qui cesse.

CESSATION, s. f. Intermission, discontinuation.

CESSE, s. f. *Sans cesse*, sans interruption. *N'avoir point de cesse*, ne point

CESSER, v. n. Discontinuer.

CESSIBLE, adj. Pal Qui peut être cédé.

CESSION, s. f. Transport, abandon de ses biens, de ses droits.

CESSIONNAIRE, adj. et s. Celui qui a accepté une cession.

CESTE, s. m. Gantelet de cuir garni de plomb, dont on se servoit dans les combats du pugilat.

CÉSURE, s. f. Repos ménagé dans les vers françois de douze et de dix syllabes.

CET. *V*. CE.

CÉTACÉE, adj. On donne ce nom aux poissons d'une grandeur excessive.

CÉTÉRAC *ou* DORADILLA, s. m. Plante capillaire bonne contre les maux de reins.

CHABLER, v. a. Attacher un câble à une pièce de bois pour la lever.

CHABLIS, s. m. E. et f. Bois abattus dans les forêts par le vent.

CHABOT, s. m. Poisson qui a la tête plus grosse que le reste du corps.

CHACONNE, s. f. Mus. Air de symphonie.

CHACUN, UNE, pron. distr. sans plur. Chaque personne ou chaque chose. Il est aussi collectif: *Chacun dit.*

CHAFOUIN, OUINE, s. et adj. Maigre, petit, qui a la mine basse. Fam.

CHAGRIN, s. m. Affliction, humeur, dépit. Espèce de cuir de peau de mulet ou d'âne.

CHAGRIN, INE, adj. Triste, mélancolique.

CHAGRINANT, ANTE, adj. Qui chagrine.

CHAGRINER, v. a. et pron. Avoir ou donner du chagrin.

CHAÎNE, s. f. Suite d'anneaux entrelacés. Peine des galères. Continuité. *Chaîne de montagnes.* Au fig. D'occupations ou d'idées. Servitude, captivité. — *de tisserand*, fils tendus sur un métier pour faire de la toile.

CHAÎNETTE, s. f. Petite chaîne.

CHAÎNON, sub. m. Anneau d'une chaîne.

CHAIR, s. f. Substance molle et sanguine, entre la peau et les os de l'animal. Dans l'écriture, nature humaine. L'homme terrestre, opposé à l'homme spirituel. La concupiscence. La peau, le teint. Ce mot s'étend aux oiseaux, aux poissons, aux fruits même.

CHAIRE, sub. f. Espèce de tribune d'où parle un prédicateur. Charge ou dignité de professeur. Siége d'un évêque dans sa cathédrale. Celui du Pape est la *Chaire de Saint-Pierre.*

CHAISE, s. f. Siége qui a un dos. — *à porteur.* — *de poste.* — *percée.*

CHALAND, ANDE, adj. Qui achète ordinairement chez le même marchand. Petit bateau de transport.

CHALANDISE, s. f. Habitude d'acheter chez un marchand.

CHALASIE, s. f. (On pron. *ka*, ainsi que dans les cinq mots qui suivent.) Méd. Relâchement quelconque.

CHALASTIQUE, adj. Se dit des remèdes qui relâchent les fibres.

CHALCITE, s. m. Minéral qui tient de l'airain.

CHALCOGRAPHE, s. m. Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE, s. f. Art de graver sur les métaux.

CHALDAÏQUE, adj. (*Langue*) Que parloient les Chaldéens.

CHALET, s. m. Petit bâtiment où se font les fromages dans les montagnes de Suisse.

CHALEUR, s. f. Qualité de ce qui est chaud, soit au phys., soit au moral.

CHALEUREUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de chaleur naturelle, en parlant des personnes.

CHALIBÉ, ÉE, adj. (On pro. *ka.*) Méd. Préparation où il entre de l'acier.

CHÂLIT, s. m. Bois de lit. V. m.

CHALOIR, v. n. et impers. Ne se dit qu'en cette phrase fam.: *Peu m'en chaut*, peu m'importe.

CHALON, s. m. Grand filet traîné par deux bateaux.

CHALOUPE, s. f. Petit bâtiment destiné au service des vaisseaux.

CHALUMEAU, s. m. Tuyau de paille, de roseau, etc. Poet. Tout instrument à vent et champêtre.

CHAMADE, s. f. Son de tambour ou de trompette, par lequel les assiégés demandent à capituler.

CHAMAILLER, v. n. et pro. Disputer, se quereller avec grand bruit.

CHAMAILLIS, s. m. Mêlée, combat où l'on se chamaille. Fam.

CHAMARRER, v. a. Garnir un habit, un meuble de dentelles, de galons, etc. Ppe. *Chamarré, ée.* Se dit au fig. d'un homme à prétentions, d'un discours chargé de figures, etc.

CHAMARRURE, s. f. Manière de chamarrer. Choses dont on chamarre.

CHAMBELLAN, s. m. Officier de la chambre d'un prince.

CHAMBOURIN, s. m. Pierre qui sert à faire les verres de cristal.

CHAMBRANLE, s. m. Ornement qui entoure les portes, les cheminées.

CHAMBRE, s. f. Pièce d'une maison, surtout celle où l'on couche. Lieu des assemblées des cours de justice. — *haute*, des pairs. — *basse*, des communes. Bureau d'affaires Vide qui se trouve dans la fonte d'une cloche. Creux ovale pratiqué dans un canon. — *obscure*, boîte où l'on voit, par le moyen de verres, ce qui se passe au dehors.

CHAMBRÉE, s. f. Nombre de soldats qui logent ensemble. Produit d'une recette à la comédie.

CHAMBRELAN, s. m. Artisan qui travaille en chambre sans droit de maîtrise. Locataire qui n'occupe qu'une chambre. Pop.

CHAMBRER, v. n. Habiter la même chambre. V. a. Tenir quelqu'un enfermé. Le tirer à l'écart pour lui parler.

CHAMBRETTE, s. f. Petite chambre.

CHAMBRIER, s. m. Officier claustral de quelques monastères ou chapitres.

CHAMBRIÈRE, s. f. Servante d'une personne de petite condition. Fouet pour châtier les chevaux dans les manéges.

CHAME *ou plutôt* CAME, s. f. Nom générique de plusieurs petits coquillages.

CHAMEAU, s. m. Quadrupède haut de jambes, qui a le cou fort long, la tête petite, et une bosse sur le dos.

CHAMELIER, s. m. Conducteur de chameaux.

CHAMOIS, s. m. Espèce de chèvre sauvage. Peau corroyée de cet animal.

CHAMOISERIE, s. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois.

CHAMOISER, v. a. Les apprêter.

CHAMOISEUR, s. m. Celui qui les prépare.

CHAMP, s. m. Etendue de terre labourable. Celle qu'embrasse une lunette d'approche. Sujet, matière, occasion. Fond sur lequel on peint, on grave, etc. — *de bataille*, place où elle se livre. — *clos*, lieu fermé de barrières pour les combats singuliers, les tournois, etc. *Prendre du champ*, de l'espace pour mieux fournir sa carrière. — *de Mars*, lieu près de Rome, où la jeunesse s'exerçoit aux combats. *Sur-le-champ*, adv. sur l'heure même, sans délai. Au pl. Toutes sortes de terres, prés, bois, etc. pris collectivement. *A travers champs*, hors des sentiers battus. Beaucoup de loc. fam., comme : *Donner* ou *prendre la clé des champs, Courir les champs*, etc.

CHAMPART, sub. m. Droit qu'avoient quelques seigneurs de fiefs de lever une certaine quantité de gerbes dans leur censive.

CHAMPÊTRE, adj. Qui appartient aux champs. Pris subst. *Ce champêtre est agréable.*

CHAMPI, s. m. Sorte de papier propre pour les châssis.

CHAMPIGNON, s. m. Espèce

de plante spongieuse qui croît sans racine, et vient très-vite. Bouton qui se forme au lumignon d'une lampe, etc.

CHAMPIGNONIÈRE, s. f. t. de jard. Couche destinée à faire venir des champignons.

CHAMPION, s. m. Celui qui combattoit en champ clos. Défenseur.

CHANCE, s. f. Sorte de jeu de dés. Le point qu'on livre à son adversaire, ou qu'on prend pour soi-même. Evénemens probables d'après l'ordre des choses. Fortune bonne ou mauvaise.

CHANCELANT, ANTE, adj. Sujet à

CHANCELER, v. n. Vaciller, n'être pas ferme. Au pr. et au fig.

CHANCELIER, s. m. Officier de la couronne, chef de la justice, et souvent garde des sceaux.

CHANCELIÈRE, s. f. Femme du chancelier. Petite caisse garnie de peau d'ours, où l'on met les pieds pendant l'hiver.

CHANCELLEMENT, sub. m. Action de chanceler.

CHANCELLERIE, s. f. Lieu où s'expédient les affaires qui concernent les sceaux. Les universités, les consulats ont leurs chancelleries et leurs chanceliers.

CHANCEUX, EUSE, adj. Qui est en chance, en bonheur.

CHANCIR, v. n. et pro. Moisir, en parlant des choses qui se mangent.

CHANCISSURE, s. f. Moisissure.

CHANCRE, s. m. Ulcère malin et qui ronge. Maladie des arbres.

CHANCREUX, EUSE, adj. Qui tient de la malignité du chancre.

CHANDELEUR, s. f. Fête de la Présentation de J. C. au Temple et de la Purification de la Vierge.

CHANDELIER, s. m. Artisan qui fait et vend de la chandelle. Ustensile où l'on met la

CHANDELLE, s. f. Petite mèche enduite de suif, et qui sert à éclairer.

CHANFREIN, s. m. Armure de fer qui couvroit le devant de la tête du cheval. Aujourd'hui la partie même que couvroit le chanfrein

CHANGE, s. m. Troc. Lieu établi pour changer les espèces. Banque, profession du banquier. Droit du banquier pour ses traites. Intérêt de l'argent qu'on prête au cours de la place. *Donner* ou *faire prendre le change à*, faire croire une chose pour une autre.

CHANGEANT, EANTE, adj. Qui change aisément. *Couleur changeante*, qui varie suivant les expositions.

CHANGEMENT, s. m. Action de

CHANGER, v. a. Se défaire d'une chose pour en prendre une autre à la place. Transmuer, convertir. N'être plus le même.

CHANGEUR, s. m. Celui qui est préposé pour le change des espèces.

CHANLATTE, s. f. Chevron refendu qu'on pose sur l'extrémité des chevrons d'une couverture, de même sens que les lattes.

CHANOINE, s. m. Celui qui possède un canonicat.

CHANOINESSE, s. f. Celle qui possède une prebende dans un chapitre de filles.

CHANSON, s. f. Pièce de vers qu'on chante, et dont les stances se nomment *Couplets*. Sornette, discours frivole.

CHANSONNER, v. a. Faire des chansons contre quelqu'un.

CHANSONNETTE, s. f. Petite chanson.

CHANSONNIER, IÈRE, s. Fam. Faiseur de chansons. S. m. Recueil de chansons.

CHANT, s. m. Elévation et

inflexion de voix sur différens tons, avec modulation. Manière particulière de chanter. Cri ou ramage des oiseaux. Division des poëmes épiques. — *royal*, ancien genre de poésie françoise.

CHANTANT, ANTE, adject. Qui se chante aisément.

CHANTEAU, s. m. Morceau coupé d'un grand pain. Morceau de pain bénit annonçant à celui qui le reçoit que son tour est venu de faire la même cérémonie.

CHANTEPLEURE, s. f. Sorte d'entonnoir qui sert à transvaser le vin sans le troubler. Fente pratiquée dans les murs pour l'écoulement des eaux.

CHANTER, v. a. Pousser sa voix avec modulation et avec des inflexions variées. S'emploie en bien, comme : *Chanter les louanges*; en sens opposé, comme : *Chanter la gamme à quelqu'un. Chanter la palinodie. Faire chanter sur un autre ton.* Mal déclamer, etc. *Pain à chanter*, feuille ronde de pain sans levain, pour célébrer la messe, pour cacheter les lettres.

CHANTERELLE, sub. f. La corde la plus déliée d'un violon. Oiseau mis dans une cage pour que sa voix en attire d'autres dans les filets.

CHANTEUR, EUSE, s. Qui fait métier de chanter.

CHANTIER, s. m. Grande place où l'on arrange des piles de bois. Lieu où l'on dépose le bois ou la pierre pour la travailler. Pièces de bois sur lesquelles on place les tonneaux dans les caves. Un vaisseau, un ouvrage auquel on travaille *sont sur le chantier*.

CHANTIGNOLE, s. f. Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTOURNÉ, s. m. Pièce du dossier d'un lit.

CHANTOURNER, v. a. Couper en dehors une pièce de bois, de fer ou de plomb, suivant un profil.

CHANTRE, s. m. Celui dont la fonction est de chanter à l'église, ou d'y présider au chant. Poëte.

CHANTRERIE, s. f. Lieu où l'on élève les enfans de chœur. Dignité capitulaire.

CHANVRE, s. m. Plante qui porte le chènevis. Filasse qu'on tire de son écorce.

CHAOS, s. m. (On pron. *cao*.) Confusion de la nature avant la création. Fig. Toute sorte de confusion.

CHAPE, s. f. Sorte de manteau ecclésiastique qui va jusqu'aux talons. Partie par laquelle une boucle tient au soulier ou à la ceinture. Couvercle d'alambic.

CHAPÉ, adj. m. (*Ecu*) Blas. Qui s'ouvre en chape, ou pavillon,

CHAPEAU, s. m. Coiffure habituelle des hommes. Chapeau de femme, en paille ou en fleurs. Dignité de cardinal.

CHAPELAIN, s. m. Titulaire d'une chapelle. Prêtre payé pour dire la messe dans une communauté, chez un prince.

CHAPELER, v. a. Ôter le dessus de la croûte du pain. On dit communement *Chapler*; c'est une faute.

CHAPELET, s. m. Grains enfilés, sur chacun desquels on dit un *Ave Maria. Défiler son chapelet*, dire de suite tout ce qu'on sait. Chaîne garnie de godets pour élever les eaux.

CHAPELIER, IÈRE, s. Qui fait et vend des chapeaux.

CHAPELLE, s. f. Petit édifice consacré à Dieu. Lieu d'une église, d'une maison ou l'on dit la messe. Toute la musique ou toute l'argenterie d'une église.

CHAPELLENIE, s. f. Bénéfice d'un chapelain.

CHAPELURE, s. f. Ce qu'on ôte du pain en le chapelant.

CHAPERON, s. m. Bonnet à bourrelet sur le haut, et à queue par derrière, qui étoit commun aux deux sexes. Ornement au dos d'une chape. Haut d'un mur de clôture, en forme de toit. Fig. La personne âgée dont une jeune fille se fait accompagner.

CHAPERONNER, v. a. Mettre un chaperon.

CHAPIER, s. m. Qui porte chape.

CHAPITEAU, s. m. Partie du haut de la colonne, qui pose sur le fût. Corniche ou couronnement des buffets, armoires, etc. *Un alambic a son chapiteau. La lumière d'un canon chargé est couverte par un chapiteau.*

CHAPITRE, s. m. Division d'un livre, d'un compte. Sujet, matière. Corps de chanoines.

CHAPITRER, v. a. Réprimander.

CHAPON, s. m. Coq châtré. Morceau de pain bouilli dans le pot.

CHAPONNEAU, s. m. Jeune chapon.

CHAPONNER, v. a. Châtrer un jeune coq.

CHAQUE, adj. qui précède toujours le subst., et n'a pas de plur. Il sert à individualiser les espèces.

CHAR, s. m. Voiture à deux roues, dont se servoient les anciens dans les combats, les jeux, les triomphes. Chariot. Voiture.

CHAR-À-BANC, s. m. Voiture à quatre roues, dans laquelle on s'asseoit de côté.

CHARADE, sub. fém. Sorte d'énigme.

CHARANÇON, s. m. Genre d'insecte qui ronge le blé.

CHARBON, s. m. Bois éteint avant son entière combustion, et réservé pour le rallumer au besoin. — *de-terre*, terre minérale qui remplace le bois et le charbon. Espèce de furoncle qui le plus souvent est pestilentiel. Maladie de plusieurs graminées, surtout de l'avoine.

CHARBONNÉE, s. f. Morceau de bœuf, de porc grillé sur le charbon.

CHARBONNER, v. a. Noircir avec du charbon. Fig. Esquisser, peindre grossièrement.

CHARBONNEUX, EUSE, adj. Méd. Qui tient du charbon pestilentiel.

CHARBONNIER, s. m. Qui fait, vend ou porte du charbon. Lieu où l'on serre le charbon.

CHARBONNIÈRE, s. f. Vendeuse de charbon. Lieu où l'on fait le charbon dans les bois.

CHARBOUILLER, v. a. Se dit de l'effet de la nielle sur les blés.

CHARCUTER, v. a. N'est plus d'usage au pr. Signifie couper malproprement de la viande à table.

CHARCUTERIE, s. f. Etat et commerce du

CHARCUTIER, IÈRE, sub. (autrefois *Chaircuitier*) Vendeur de chair de porc.

CHARDON, s. m. Plante dont la tête est couverte de piquans pointus. Les botanistes en comptent douze ou quinze espèces.

CHARDONNER, v. a. Carder la laine avec des chardons.

CHARDONNERET, sub. m. Petit oiseau à tête rouge, à joli ramage et plumage, et qui aime fort le chardon.

CHARDONNETTE *ou* CARDONNETTE, s. f. Sorte d'artichaut sauvage.

CHARGE, s. f. Faix, fardeau. Ce que peut porter un homme, un animal, un bateau, etc. Ce qui nécessite une dépense. Imposition. Obligation, condition onéreuse. Office. Ordre, commission. t. de guerre. Choc entre deux troupes. Ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu pour tirer un coup. Au pl. Preuves et indices contre

un accusé. Représentation exagérée et ridicule d'un objet.

CHARGEMENT, s. m. Mar. Cargaison d'un vaisseau. Acte qui constate ce qu'un marchand y a chargé.

CHARGER, v. a. Mettre une charge. Peser sur. — *une arme à feu*, y mettre la charge. Imposer une charge, une condition onéreuse. Attaquer l'ennemi en campagne. Donner ordre ou commission. Donner le soin, la conduite de. Accuser, déposer contre. Représenter avec exagération. V. pron. Se mettre un fardeau sur les épaules. Prendre le soin, la conduite de. Ppe. *Chargé, ée.* Blas. Pièce sur laquelle il y en a une autre. Qui a de trop.

CHARGEUR, s. m. Celui qui charge un canon, un vaisseau. Qui se charge de faire partir des marchandises.

CHARIOT, s. m. Voiture à quatre roues, propre à charrier. Char. Constellations polaires.

CHARITABLE, adj. Qui fait souvent l'aumône. Qui part d'un principe de charité.

CHARITABLEMENT, adv. Avec

CHARITÉ, s. f. Une des trois vertus théologales. Amour de Dieu, ou du prochain en vue de Dieu. Aumône; en ce sens il a un plur. Nom de divers hôpitaux.

CHARIVARI, s. m. Bruit de poêles, chaudrons, etc. Cris et huées qu'on fait devant la maison d'une veuve qui se remarie. Criërie, mauvaise musique.

CHARLATAN, s. m. Vendeur de drogues sur les places publiques. Médecin hâbleur. Celui qui s'en fait accroire par un étalage de paroles, etc.

CHARLATANER, v. a. Chercher à amadouer par de belles paroles. Peu us.

CHARLATANERIE, sub. f. Tous discours et propos qui ont pour but d'en imposer.

CHARLATANISME, sub. m. Caractère du charlatan.

CHARMANT, ANTE, adj. Qui plaît extrêmement, qui ravit.

CHARME, s. m. Enchantement, sortilege. Au plur. Appas. Arbre fort commun, de haute tige, qui, poussant des branches dès sa racine, sert à faire des palissades.

CHARMER, v. a. Produire un effet extraordinaire, comme par enchantement. Plaire extrêmement.

CHARMILLE, s. f. Nom collectif. Plant ou palissade de petits charmes.

CHARMOIE, s. f. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE, s. m. Temps où il est permis de faire gras. Pop.

CHARNEL, ELLE, adj. Qui est de la chair, qui aime les plaisirs des sens.

CHARNELLEMENT, adv. Selon la chair.

CHARNEUX, EUSE, adject. Méd. Composé principalement de chair.

CHARNIER, s. m. Lieu où l'on garde des viandes salées. Cimetière couvert.

CHARNIÈRE, sub. f. Deux pièces de métal enclavées, et jointes par une broche qui les traverse.

CHARNU, UE, adj. Bien fourni de chair. Se dit aussi des fruits.

CHARNURE, s. f. La chair de l'homme considérée suivant ses qualités. — *ferme, molle*. Peu us.

CHAROGNE, s. f. Corps d'une bête morte, exposé et corrompu.

CHARPENTE, s. f. Ouvrage de pièces de bois taillées et équarries. Structure du corps humain, d'un ouvrage.

CHARPENTER, v. a. Tailler, équarrir. Peu us. au pr. Au fig. Couper, tailler d'une façon maladroite.

CHARPENTERIE, s. f. Art de travailler en charpente. La charpente même.

CHARPENTIER, s. m. Artisan qui travaille en charpente.

CHARPIE, s. f. Fils de toile usée, dont on fait des plumasseaux pour les plaies.

CHARRÉE, s. f. Cendre qui a servi à faire la lessive

CHARRETÉE, s. f. Charge d'une charrette.

CHARRETIER, IÈRE, sub. Qui conduit une charrette. Adj. f. Porte où peut passer une

CHARRETTE, s. f. Voiture à deux roues, avec des ridelles et une limonière.

CHARRIAGE, s. m. Action de charrier. Prix de la voiture.

CHARRIER, s. m. Pièce de grosse toile où l'on met la cendre au dessus du cuvier quand on fait la lessive.

CHARRIER, v. a. Voiturer dans une charrette, etc. Entraîner.

CHARROI, s. m. Action de charrier.

CHARRON, s. m. Artisan qui fait des voitures.

CHARRONNAGE, s. m. Art et ouvrage du charron.

CHARROYER, v. a. Transporter sur de chariots, charrettes etc.

CHARRUE, s. f. Machine à labourer la terre. Etendue de terrain qu'on peut mettre en valeur avec une charrue.

CHARTRE, s. f. Prison.—*privée*, prison sans autorité de justice. Fam. On dit d'un enfant tombé en langueur qu'*il est en chartre*.

CHARTRE *ou* CHARTE, s. f. Anciens titres, lettres-patentes, papiers relatifs à l'histoire, etc. *Charte-partie*, Mar. acte entre le propriétaire d'un navire et celui qui le charge de marchandises.

CHARTREUSE, s. f. Petite maison ainsi nommée des cellules des Chartreux, religieux de l'ordre de Saint-Bruno.

CHARTRIER, s. m. Lieu où l'on conserve les chartres d'une abbaye, etc. Celui qui en est le gardien.

CHAS, s. m. Trou d'une aiguille.

CHÂSSE, s. f. Coffre où sont les reliques d'un Saint.

CHASSE, s. f. Action de poursuivre le gibier ou les bêtes malfaisantes pour les détruire. T. de jeu de paume. T. de marine.

CHASSÉ, s. m. Pas de danse.

CHASSE-COUSIN, s. m. Méchant vin. Fig. et fam. Tout ce qui peut éloigner les importuns.

CHASSELAS, s. m. Sorte de raisin.

CHASSE-MARÉE, s. m. Voiturier qui apporte la marée.

CHASSE-MOUCHE, s. m. Petit balai pour chasser les mouches. Filet dont on couvre les chevaux.

CHASSER, v. a. Faire sortir d'un lieu, mettre dehors avec violence. Congedier. Pousser en avant. En t. de chasse, on dit: *Chasser le*, et *chasser à, aux*. Se dit en impr. des caractères qui occupent plus d'espace que d'autres. — *sur ses ancres*, se dit d'un vaisseau qui mouille sur un fond où les ancres ne tiennent pas.

CHASSERESSE, s. f. Poét. Chasseuse.

CHASSEUR, EUSE, s. Qui aime à chasser. Domestique qui dans une terre chasse pour son maître. Sorte de soldat armé à la legère.

CHASSIE, subs. f. Humeur gluante qui sort des yeux malades.

CHASSIEUX, IEUSE, adj. Qui a cette incommodité.

CHÂSSIS, s. m. Carré en bois où l'on met des vitres, de la toile, du papier huilé, pour garnir des fenêtres. Cadre où l'on attache

la toile d'un tableau. En général tout carré destiné à enfermer quelque chose.

CHASTE, adj. Eloigné de ce qui blesse la pudeur et la foi conjugale.

CHASTEMENT, adv. Conforme à la

CHASTETÉ, s. f. Vertu par laquelle on s'abstient des plaisirs de la chair.

CHASUBLE, s. f. Vêtement extérieur du prêtre qui dit la messe.

CHASUBLIER, s. m. Ouvrier en ornemens d'église.

CHAT, CHATTE, s. Animal domestique qui prend les souris et les rats. Ce mot s'emploie dans plusieurs locutions proverbiales qui ne lui donnent pas de nouvelles acceptions.

CHÂTAIGNE, sub. f. Fruit farineux, dont l'écorce est d'un rouge brun, et la première enveloppe armée de piquans.

CHÂTAIGNERAIE, s. f. Lieu planté de

CHÂTAIGNIER, s. m. Arbre qui porte les châtaignes.

CHÂTAIN, adj. m. De couleur de châtaigne. Se dit du poil. Il est indéclinable quand il est suivi d'un autre adj qui le modifie : *Des cheveux châtain clair.*

CHÂTEAU, s. m. Forteresse. Maison du seigneur d'un lieu. — *d'eau*, bâtiment qui ne renferme que des réservoirs. Mar. *Château de poupe* ou *d'arrière*, *de proue* ou *d'avant*, logement élevé sur la poupe ou sur la proue d'un vaisseau. *Châteaux en Espagne*, projets en l'air.

CHÂTELAIN, s. et adj. m. Commandant d'un château. V. m. Il ne se dit plus que d'un seigneur haut justicier et de son juge.

CHÂTELÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des pièces chargées de châteaux.

CHÂTELET, s. m. Petit château. Paris avoit un *Grand-Châtelet*, où siégeoit un tribunal, et un *Petit-Châtelet*, qui servoit de prison

CHÂTELLENIE, s. f. Seigneurie et juridiction du seigneur châtelain.

CHAT-HUANT, s. m. Oiseau de nuit.

CHÂTIER, v. act. Corriger, punir.

CHATIÈRE, s. f. Trou pratiqué aux portes des greniers, etc. pour laisser passer les chats.

CHÂTIMENT, s. m. Correction, peine.

CHATON, s. m. Petit chat. Partie d'une bague où une pierre précieuse est enchâssée.

CHATOUILLEMENT, s. m. Action de

CHATOUILLER, v. a. Causer par un attouchement léger un tressaillement qui provoque le rire. Dire des choses qui plaisent.

CHATOUILLEUX, EUSE, adj. Sensible au chatouillement. Qui s'offense aisément. Se dit aussi des affaires qu'il faut traiter avec circonspection.

CHATOYANT, ANTE, adj. Dont la couleur varie suivant la direction de la lumière.

CHÂTRER, v. a. Faire aux animaux mâles et femelles une opération qui les empêche de produire leurs semblables. On dit : *Châtrer des ruches*, les essaimer. — *un livre*, y retrancher, etc.

CHÂTREUR, s. f. Celui qui châtre.

CHATTEMITE, s. f. Fam. Qui affecte un air humble et flatteur.

CHATTER, v. n. Faire ses petits, en parlant de la chatte.

CHAUD, AUDE, ad. Qui a de la chaleur et la communique, soit au pr., soit au fig. Prompt, irascible. Ardent, vif. Récent. Ce mot est aussi subs. m. *Le chaud.* Il est aussi adv. *Battez chaud.*

★

CHAUDE, s. f. Feu violent des verreries, des forges, etc.

CHAUDE, (À LA) adv. Fam. Sur l'heure, dans le premier moment.

CHAUDEAU, s. m. Sorte de breuvage aux œufs démêlés dans de l'eau chaude ou du lait.

CHAUDEMENT, adv. De manière à conserver la chaleur. Avec ardeur, vivacité, promptitude.

CHAUDIÈRE, s. f. Grand vase de métal qui sert à faire cuire ou bouillir.

CHAUDRON, s. m. Petite chaudière.

CHAUDRONNÉE, s. f. Ce que peut contenir un chaudron.

CHAUDRONNERIE, sub. f. Marchandise de

CHAUDRONNIER, IÈRE, s. Artisan qui fait et vend des chaudrons et autres ustensiles de cuisine en fer ou en cuivre.

CHAUFFAGE, s. m. Ce qu'il faut de bois pour sa consommation annuelle. Droit de couper dans une forêt une certaine quantité de bois pour se chauffer.

CHAUFFE-CIRE, s. m. Officier de la chancellerie, chargé d'amollir la cire pour sceller.

CHAUFFER, v. a. et pronom. Donner ou recevoir de la chaleur.

CHAUFFERETTE, s. f. Boîte doublée de fer-blanc et trouée par en haut, destinée à mettre de la braise pour se chauffer les pieds.

CHAUFFERIE, s. f. Forge où le fer se réduit en barres.

CHAUFFOIR, s. m. Petite salle d'un couvent, d'un théâtre, où l'on va se chauffer en commun. Linge de propreté pour les femmes. Au pl. Linges chauds dont on essuie un malade en sueur.

CHAUFOUR, s. m. Four à chaux; ce qui est le mot le plus usité.

CHAUFOURNIER, s. m. Ouvrier qui fait la chaux.

CHAULAGE, s. m. Action de

CHAULER, v. a. Préparer le blé avec de la chaux pour le semer.

CHAUMAGE, s. m. Action de couper le chaume. Temps où on le coupe.

CHAUME, s. m. La partie qui reste du tuyau de blé après la moisson. Le champ où le chaume est encore sur pied.

CHAUMER, v. a. et n. Couper, arracher le chaume.

CHAUMIÈRE, s. f. Maison couverte de chaume.

CHAUMINE, s. f. Petite chaumière.

CHAUSSAGE, s. m. Entretien de la chaussure.

CHAUSSANT, ANTE, adj. Qui se chausse aisément, en parlant des bas.

CHAUSSE, s. f. Chaperon que les docteurs portoient sur l'épaule. Pièce de drap taillée en capuchon pointu, pour passer les liqueurs. On donnoit autrefois le nom de *Chausses* à ce vêtement de l'homme qui prend de la ceinture aux genoux. Il a vieilli.

CHAUSSÉE, s. f. Levée de terre au bord d'une rivière, d'un étang, pour en retenir l'eau. Dans les lieux bas, pour servir de chemin.

CHAUSSE-PIED, s. m. Long morceau de cuir qui sert pour chausser plus facilement un soulier.

CHAUSSER, v. a. Mettre des bas ou des souliers. Faire des souliers. — *les éperons à*, lui mettre les éperons en le faisant chevalier. — *le cothurne*, faire des tragédies, enfler son style. V. n. *Ce bas chausse bien*, va bien. V. pron. *Se chausser*. Au pr. et au fig. *Se chausser une opinion*. Fam.

CHAUSSETIER, s. m. Marchand de bas, de bonnets, etc.

CHAUSSE-TRAPE, s. f. Piége

pour prendre les renards, etc. Instrument garni de quatre pointes de fer, dont une porte toujours en haut, et qu'on sème par où doit passer la cavalerie ennemie.

CHAUSSETTE, s. f. Bas de fil, de toile, etc. qu'on met sur la chair.

CHAUSSON, s. m. Chaussure de pied qu'on met avant le bas. Soulier plat à semelle de feutre, pour faire des armes, jouer à la paume, etc.

CHAUSSURE, s. m. t. coll. Ce qu'on met aux pieds pour se chausser, souliers, bottes, etc.

CHAUVE, adj. Qui n'a plus de cheveux, ou qui en a peu.

CHAUVE-SOURIS, s. f. Sorte d'oiseau nocturne qui a des ailes membraneuses, et qui ressemble à la souris.

CHAUVETÉ, s. f. Etat d'une personne chauve.

CHAUVIR, v. n. N'est d'usage que dans cette loc. : *Chauvir des oreilles*, en parlant des chevaux, ânes et mulets quand ils les dressent.

CHAUX, s. f. Pierre calcinée par le feu qui s'échauffe avec l'eau, et qui, mêlée alors avec le sable, forme le mortier. La chimie nomme ainsi des métaux calcinés et décomposés par le feu.

CHAVIRER, v. n. Mar. Bâtiment qui se renverse sens dessus dessous.

CHEF, s. m. Veut dire tête d'un homme, et ne s'emploie qu'en poésie ou en langage d'église. *Le chef de St.-Jean.* Ses autres acceptions après cela portent sur le fig. Celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée, d'une armée. — *de cuisine, d'office*, le principal officier. Articles, points d'une accusation. Premier bout d'une pièce d'étoffe. — *de file*, le premier d'une file de gens de guerre. *Chef d'escadre*, etc. *De son chef*, de son propre mouvement; et en parlant de succession, de son côté.

CHEF-D'ŒUVRE, s. m. (On pron. *ché-d'œuvre.*) Preuve de capacité dans le métier où on veut être reçu maître. Ouvrage parfait dans un genre quelconque. Le pl. est *Chefs-d'œuvres*. Blas. Partie supérieure de l'écu.

CHEF-LIEU, s. m. Principal manoir d'une seigneurie, d'un ordre religieux.

CHEIK, s. m. Chef de tribu chez les Arabes.

CHÉLIDOINE, s. f. (On pron. *ké.*) Bot. Plante à suc jaunâtre, connue sous le nom d'*Eclaire*.

CHÈMER (SE), v. pronom. Maigrir beaucoup, tomber en chartre.

CHEMIN, s. m Voie, route par où on va d'un lieu à un autre. Au fig. Ce mot tient toujours de son acception primitive. *Aller son droit chemin. Il me trouvera sur son chemin. Suivre les chemins battus. S'arrêter sur le chemin de la gloire. Aller par quatre chemins*, etc.

CHEMINÉE, s. f. Endroit d'une maison où l'on fait du feu, dont la fumée passe par un tuyau. Partie de la cheminée qui avance dans la chambre, du tuyau qui sort hors du toit. *Faire une chose sous la cheminée*, en cachette, sans observer les formes.

CHEMINER, verb. n. Aller, marcher. Se dit fig. d'un homme qui va à ses fins, d'une affaire qui va son train, d'un poëme, d'un discours bien suivi.

CHEMISE, s. f. Vêtement de linge ou de flanelle, qu'on porte sur la peau. — *de maille*, corset de petits annelets d'acier. Revêtement d'un bastion.

CHEMISETTE, s. f. Vêtement qu'on met sur la chemise, et qui prend des épaules aux hanches.

CHÊNAIE, s. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL, s. m. Canal par où un vaisseau peut passer, de à

CHENALER, v. n. Mar. Chercher un passage à travers des bas-fonds.

CHENAPAN, s. m. Vaurien, bandit.

CHÊNE, s. m. Grand arbre qui porte le gland.

CHÊNEAU, sub. m. Jeune chêne. Conduit qui porte les eaux du toit dans la gouttière.

CHENET, s. m. Ustensile de cheminée, sur lequel on met le bois qu'on veut brûler.

CHÊNE-VERT, s. m. Espèce de chêne qui conserve sa verdure, et qu'on nomme aussi *Yeuse*.

CHÈNEVIÈRE, s. f. Champ semé de chènevis. Lieu où croît le chanvre.

CHÈNEVIS, s. m. Graine de chanvre, que mangent les oiseaux, et qui donne une huile à brûler.

CHÈNEVOTTE, s. f. Partie boiseuse du chanvre dépouillé de son écorce.

CHÈNEVOTTER, v. n. Agr. Pousser du bois foible comme des chènevottes.

CHENIL, s. m (Le *l* ne sonne pas.) Lieu où l'on met les chiens de chasse. Fig. Logement sale et vilain.

CHENILLE, s. f. Insecte reptile, qui ronge les fleurs et les feuilles. Tissu de soie velouté, qui imite la chenille, et sert dans les broderies, etc.

CHENILLETTE, s. f. Genre de plante légumineuse.

CHENU, UE, adj. Blanc de vieillesse. Couvert de neige. Poét.

CHEPTEL ou CHEPTEIL, s. m (Le *p* ne sonne pas.) Bail de bestiaux, dont le profit se partage entre le preneur et le bailleur.

CHER, ÈRE, adj. Se dit des personnes et des choses que l'on affectionne beaucoup. Se dit aussi de la chose d'un haut prix, et de la personne qui la vend.

CHERCHER, v. a. Se donner du soin, du mouvement, de la peine pour trouver quelqu'un ou quelque chose. Il se dit même d'objets inanimés. *Cette eau cherche une issue*, etc.

CHERCHEUR, EUSE, sub. Qui cherche. Se prend ordinairement en mauvaise part.

CHÈRE, s. f. Qualité, quantité, apprêt des mets.

CHÈREMENT, adv. Tendrement.

CHÉRIF, s m. Chez les Turcs, descendant de Mahomet. Prince, chez les Arabes et les Maures.

CHÉRIR, v. a. Aimer tendrement. Ppe. *Chéri, ie.*

CHÉRISSABLE, adj. Digne d'être chéri.

CHERLESKER, s. m. Lieutenant général des armées turques.

CHERTÉ, s. f. Haut prix de ce qui est à vendre.

CHÉRUBIN, s. m. Ange du second chœur de la première hiérarchie. Fam. *Rouge comme un chérubin*, qui a le visage enflammé.

CHERVIS, sub. m. Racine dont le goût est bonne à manger.

CHÉTIF, IVE, adj Vil, méprisable. Petit, mauvais dans son espèce.

CHÉTIVEMENT, adv. D'une manière chétive.

CHEVAGE, s. m. Pal. t. de féod. Droit de séjour levé sur un étranger.

CHEVAL, s. m. (Pl. *Chevaux*.) Quadrupède qui hennit, propre à tirer et à porter. *Bon homme de cheval*, celui qui le manie bien. *Tirer à quatre chevaux*, sorte de supplice. — *fondu*, jeu d'enfans. *Être à cheval*, à califourchon sur. *Monter sur ses grands chevaux*, parler avec colère ou hauteur. Au fig. *C'est là*

son cheval de bataille, son éternel moyen, sa grande raison. — *de bois*, figure de cheval en bois, sur lequel on apprend à voltiger. — *de frise*, t. de guerre, solive hérissée de longues pointes.

CHEVALEMENT, s. m. Sorte d'étai.

CHEVALER, v. neut. Faire plusieurs allées et venues pour une affaire. V. m. V. n. Etayer.

CHEVALERESQUE, adj. Qui tient de l'ancienne

CHEVALERIE, s. f. Grade et dignité de chevalier. *Ordre de chevalerie.*

CHEVALET, s. m. Ne se dit, comme supplice, qu'en parlant des martyrs. Morceau de bois fort mince qui tient élevées les cordes d'un violon, d'un luth, etc. Support de bois sur lequel plusieurs artisans ou artistes, surtout les peintres, posent leur ouvrage pour le travailler. Etais qu'on met aux bâtimens qu'on reprend sous œuvre.

CHEVALIER, s. m. C'étoit autrefois un honneur militaire qui se conféroit avec beaucoup de cérémonie; aujourd'hui ce nom est porté par celui qui est d'un ordre de chevalerie. Titre de noblesse au dessus de celui d'écuyer. Chez les Romains, l'*ordre des chevaliers* tenoit le second rang dans la république. Pièce du jeu des échecs. — *d'industrie*, escroc qui vit d'adresse. *Se faire le chevalier de quelqu'un*, prendre chaudement sa défense.

CHEVALINE, adj. f. (*Bête*) Pal. Cheval ou jument.

CHEVANCE, s. f. Le bien qu'on a. V. m.

CHEVAUCHÉE, s. f. Pal. Tournée que doivent faire à cheval des officiers de justice.

CHEVAUCHER, v. n. Aller à cheval. V. m.

CHEVAU-LÉGER, s. m. Les chevau-légers formoient un corps de cavalerie de la maison du roi. *C'est un chevau-léger.*

CHEVECERIE, s. f. Dignité de

CHEVECIER, s. m. L'un des premiers chanoines dans quelques églises.

CHEVELU, UE, adj. Qui porte de longs cheveux. Sub. m. Petits filamens, etc. Filamens des racines des arbres et des plantes.

CHEVELURE, s. f. Les cheveux qui couvrent une tête. Rayons des comètes. Poét. Feuilles des arbres. — *de Bérénice*, constellation boréale.

CHEVER, v. a. t. de lapidaire. Creuser une pierre par-dessous.

CHEVET, s. m. Long oreiller sur lequel la tête pose quand on est au lit. — *de l'église*, partie plus élevée derrière le maître-autel.

CHEVÊTRE, s. m. Licou. V. m. Pièce de bois dans laquelle on emboîte les soliveaux d'un plancher. Chir. Sorte de bandage pour la fracture de la mâchoire.

CHEVEU, s. m. Poil de la tête de l'homme.

CHEVILLE, s. f. Morceau de bois ou de métal arrondi pour boucher un trou, faire des assemblages, etc. — *ouvrière*, qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche. Fig. Principal agent d'une affaire. — *du pied*, partie de l'os de la jambe, qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied. Tout ce qui dans les vers n'est que pour la mesure ou la rime.

CHEVILLER, v. a. Attacher avec des chevilles. Fig. Remplir de mots inutiles.

CHEVILLON, s. m. Petit bâton tourné au dos des chaises de paille.

CHEVIR, v. n. Avec la prép. *de*, Venir à bout de quelqu'un. Pop.

CHÈVRE, s. f. Femelle du bouc. Machine à élever des fardeaux, des poutres, etc. Constellat ou boréale.

CHEVREAU, s. m. Petit de la chèvre.

CHÈVRE-FEUILLE, sub. m. Arbrisseau à fleur odoriféante.

CHÈVRE-PIED, adj. Qui a des pieds de chèvre. Se dit des Faunes, des Satyres.

CHEVRETTE, s. f. Femelle du chevreuil. Petite écrevisse de mer, appelée aussi *Crevette*. Chenet très bas.

CHEVREUIL, s. m. Bête fauve plus petite que le cerf, et qui a quelque chose de la figure de la chèvre.

CHEVRIER, s. m. Celui qui mène paître les chèvres.

CHEVRILLARD, s. m. Petit chevreuil.

CHEVRON, s. m. Pièce de bois qui soutient les lattes sur lesquelles se pose la tuile ou l'ardoise d'un toit. Le blas. appelle *Chevron* deux pièces fo mant un angle au haut de l'écu; et *Chevronné*, chargé de chevrons.

CHEVROTEMENT, s. m. Cadence formée par secousses et en tremblant.

CHEVROTER, v. n. Faire des chevreaux. Fam. Perdre patience, se dépiter. Aller par sauts et par bonds. Chanter en tremblant

CHEVROTIN, s. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE, s. f. Plomb à tirer le chevreuil.

CHEZ, prép. Au logis de. *Je viens de chez vous. J'ai passé par chez vous.* Parmi. *Chez les Grecs.* Subst. *Avoir un chez-soi.*

CHIAOUX, sub. m. Espèce d'huissier chez les Turcs.

CHIASSE, s. f. Ecume des métaux. Excrémens des mouches, des vers. T. de mépris. *Il est la chiasse du genre humain.*

CHICANE, s. f. Subtilité captieuse en matière de procès, au jeu, etc.

CHICANER, v. n. Faire des chicanes. V. a. Tenir mal à propos en procès. — *le terrain*, le disputer pied à pied. Chagriner, incommoder.

CHICANERIE, s. f. Mauvaise difficulté.

CHICANEUR, EUSE, et CHICANIER, IÈRE, s. Qui aime à chicaner, surtout en affaires. Adj. Vétilleux.

CHICHE, adj. Trop ménager, avare. *Pois chiche*, sorte de pois.

CHICHEMENT, adv. Avec avarice.

CHICON, s. m. Laitue romaine.

CHICORACÉES, sub. f. plur. Plantes du genre de la

CHICORÉE, . f. Plante potagère bonne à manger cuite au pot ou en salade.

CHICOT, s. m. Reste d'arbre qui sort un peu de terre. Petit morceau de bois rompu. Reste d'une dent rompue.

CHICOTER, v. n. Contester sur des bagatelles. Pop.

CHICOTIN, s. m. Suc amer, tel que celui de l'aloès.

CHIEN, CHIENNE, s. Animal domestique qui aboie. T. d'injure qui s'applique aux personnes et aux choses. Ce mot entre dans beaucoup de locutions proverbiales : *Faire le chien couchant*, flatter bassement pour tromper. *Mener une vie de chien*, une vie misérable. *Rompre les chiens*, interrompre un discours qui pourroit avoir des suites fâcheuses. Pièce qui tient la pierre d'une arme à feu.

CHIENDENT, s. m. Plante graminée, que les chiens mangent pour vomir.

CHIEN-MARIN, s. m. Phoque, sorte de poisson de mer, dont la peau sert aux menuisiers pour polir leur ouvrage.

CHIENNER, v. n. Mettre bas, en parlant de la chienne.

CHIER, v. n. Se décharger le ventre des gros excrémens. t. bas. On appelle pop.

CHIEUR, EUSE, s. La personne qui va fréquemment à la garde-robe.

CHIFFE, s. f. Etoffe foible et mauvaise. Homme mou, sans caractère. Pop.

CHIFFON, s. m. Vieux morceau d'étoffe.

CHIFFONNER, v. a. Bouchonner, froisser. Tourmenter. Fam. et en bonne part. *Mine chiffonnée*.

CHIFFONNIER, IÈRE, sub. Qui ramasse des chiffons par la ville. Fig. Vétilleur et tracassier.

CHIFFRE, s. m. Caractère qui représente les nombres. — *arabe*, 1, 2, 3, etc. — *romain*, I, II, III, etc. Manière secrète de parler, d'écrire par le moyen de mots, de caractères convenus. Arrangement de deux ou trois lettres capitales de noms, entrelacées l'une dans l'autre, qui expriment un nom en abrégé.

CHIFFRER, v. a. Marquer par des chiffres. Ecrire en chiffre.

CHIFFREUR, s. m. Celui qui compte bien avec la plume.

CHIGNON, s. m. Derrière du cou. Se prend aussi pour le retroussis des cheveux de cette partie de la tête.

CHILIADE, s. f. (On pro. *ki.*) Choses mises ensemble mille par mille.

CHILIARQUE, s. m. Chez les anciens, chef de mille hommes.

CHIMÈRE, s. f. Monstre fabuleux, à tête de lion, corps de chèvre et queue de dragon. Imagination vaine et sans fondement.

CHIMÉRIQUE, adj. Visionnaire. Sans motif raisonnable.

CHIMIE, s. f. Art de décomposer ou d'analiser les corps, et de les recomposer de nouveau.

CHIMIQUE, adj. Qui appartient à la chimie.

CHIMISTE, s. m. Celui qui sait la chimie ou qui s'en occupe.

CHINFRENEAU, s. m. t. pop. Coup d'épée ou de bâton sur la figure.

CHINOIS, OISE, s. et adj. De Chine. Qui est dans le goût des Chinois.

CHINQUER, v. n. Faire débauche de vin. Pop.

CHIOURME, s. f. t. collectif. Tous les rameurs d'une galère.

CHIPOTER, v. n. Fam. Faire peu à peu et lentement. Vétiller, barguigner.

CHIPOTIER, IÈRE, s. Qui chipote.

CHIQUE, s. f. Espèce de ciron qui entre dans la chair.

CHIQUENAUDE, s. f. Coup du doigt du milieu, plié et roidi contre le pouce, puis lâché sur le nez, etc.

CHIQUET, s. m. *Payer chiquet à chiquet*, peu à peu. Fam.

CHIRAGRE, s. f. (On pro. *ki.*) Méd. Goutte aux mains. S. m. Celui qui en est malade.

CHIRCILLA, sub. m. Espèce d'écureuil du Pérou, dont la peau est très-estimée. Cette peau même.

CHIROGRAPHAIRE, adject. (On pron. *ki*, ainsi que dans les quatre mots suivans) Qui est créancier par acte sous seing privé.

CHIROLOGIE, s. f. Art d'exprimer sa pensée par le mouvement des doigts.

CHIROMANCIE, s. f. Art prétendu de prédire par l'inspection de la main.

CHIROMANCIEN, s. m. Qui exerce la chiromancie.

CHIRONOMIE, s. f. Chez les anciens, art du geste.

CHIRURGICAL, ALE, *ou* CHIRURGIQUE, adj. Qui appartient à la

CHIRURGIE, s. f. Art de

faire diverses opérations manuelles sur le corps humain pour la guérison des blessures, fractures, abcès, etc.

CHIRURGIEN, s. m. Qui exerce la chirurgie.

CHISTE, s. m. (On pro. *kiste.*) Anat. Capsule membraneuse, dans laquelle est renfermée la matière qui produit ces tumeurs.

CHITOMÉ, s. m. Chef de la religion chez les Nègres.

CHIURE, s. f. Excrémens de mouches.

CHLAMYDE, s. f. Habit militaire des patriciens qui portoient la toge dans Rome.

CHLOROSE, s. f. Méd. Maladie des pâles couleurs.

CHOC, s. m. Heurt d'un corps contre un autre. Rencontre et combat de deux troupes de gens de guerre. Au fig. Coup imprévu qui attaque la fortune ou la santé.

CHOCOLAT, s. m. Pâte solide composée de cacao, de sucre, de cannelle, de vanille, etc. dont on fait une boisson.

CHOCOLATIÈRE, s. f. Vase où l'on fait fondre et bouillir le chocolat.

CHOEUR, s. m. Troupe de musiciens qui chantent ensemble. Morceau de musique à plusieurs parties, chanté par le chœur. Partie de l'église où l'on chante l'office. Les prêtres qui y chantent.

CHOIR, v. n. Ne se dit qu'à l'infin. et au ppe. *Chu, ue.*

CHOISIR, v. a. Elire, préférer une personne, une chose à une autre.

CHOIX, s. m. Act. de choisir.

CHOLAGOGUE, adj. (On pro. *ko*, ainsi que dans les deux mots suiv.) Qui fait couler la bile.

CHOLÉDOLOGIE, s. f. Partie de la méd. qui traite de la bile.

CHOLIDOQUE, adj. m. Se dit du canal qui conduit la bile du foie dans les intestins.

CHÔMABLE, adj. Qui se doit chômer. *Fête chômable.*

CHÔMAGE, s. m. Espace de temps où l'on est sans travailler.

CHÔMER, v. n. Ne rien faire, faute d'avoir à travailler. — *de quelque chose*, en manquer. V. a. Solenniser un jour de fête en cessant de travailler.

CHONDRILLE, s. f. (On pron. *condrille.*) Plante chicoracée, apéritive et astringente.

CHONDROLOGIE, s. f. (On pron. *condrologie.*) Description, traité anatomique des cartilages.

CHOPINE, s. f. Demi-pinte. Se dit du vaisseau et de la quantité qu'il contient.

CHOPINER, v. n. Boire du vin fréquemment. Pop.

CHOPPER, v. n. Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. Fig. Faire une faute grossière. V. m. Quelques personnes lui donnent pour subst. le mot *Choppement.*

CHOQUANT, ANTE, adj. Offensant, désagréable.

CHOQUER, v. a. et pro. Donner un choc, heurter. Trinquer, boire ensemble. Blesser, déplaire. Être opposé à. *Se choquer*, s'attaquer, en parlant de deux troupes de gens de guerre.

CHORÉE, s. m. (On pron. *ko*, ainsi que dans les dix mots suiv.) Sorte de pied d'un vers latin ou grec. Il en est de même de

CHORIAMBE, s. m.

CHORÈGE, s. m. Chez les Grecs, directeur des spectacles.

CHORÉGRAPHIE, s. f. Art de noter les pas et les figures d'une danse.

CHORÉVÊQUE, s. m. Prélat qui faisoit quelques fonctions épiscopales à la campagne.

CHORION, s. m. Anat. Membrane extérieure du fœtus.

CHORISTE, s. m. Chantre du chœur.

CHOROGRAPHIE, s. f. Description d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE, adject. Qui appartient à la chorographie.

CHOROÏDE, s. f. Anat. Tunique de l'œil, dans laquelle est la prunelle.

CHORUS, s. m. (Le s sonne.) N'a d'usage que dans cette application, où des gens en gaieté s'invitent à chanter ensemble: *Allons, chorus. Faire chorus.*

CHOSE, s. f. Mot vague, dont la signification dépend de la matière qu'on traite. S'oppose à personne. Bien, affaire. Uni à quelque, et ne faisant alors qu'un seul mot, devient masculin: *On m'a dit quelque chose qui est plaisant.*

CHOU, s. m. Genre de légume bien connu, qu'on met ordinairement dans le pot, et qui donne son nom générique au *chou-fleur, chou-rave*, etc. Le mot *Chou* entre dans beaucoup de loc. fam. ou proverb. que l'usage seul peut apprendre.

CHOUCAS, s. m. Espèce de corneille qui a beaucoup de variétés.

CHOUETTE, s. f. Oiseau de nuit qui tient du hibou et du chat-huant. *Faire la chouette*, au piquet, au trictrac, jouer seul contre deux. *Etre la chouette d'une société*, y être en butte aux railleries des autres.

CHOUQUET, s. m. Mar. Gros billot de bois qui sert à emboîter les mâts les uns dans les autres.

CHOYER, v. a. Avoir un soin particulier de quelqu'un ou de quelque chose V. pron. *Se choyer trop* ou *trop peu.*

CHRÊME, s. m. (On ne pron. point le *h*, ainsi que dans les vingt mots suivans.) Huile sacrée pour l'administration de quelques sacremens.

CHRÉMEAU, sub. m. Petit bonnet qu'on met aux enfans après l'onction du saint-chrême.

CHRÉTIEN, IENNE, s. et adj. Qui est baptisé, et fait profession de la foi de J.-C.

CHRÉTIENNEMENT, adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ, s. f. Les pays chrétiens.

CHRIE, s. f. Rhét. Amplification qu'on donne aux écoliers.

CHRIST, s. m. Oint; ne se dit que du Messie. Fig. de J.-C. attaché à la croix.

CHRISTIANISME, s. m. La foi et la religion de J.-C.

CHRISTE-MARINE, s. f. Plante marine que l'on confit au vinaigre.

CHROMATIQUE, s. m. et adj. Mus. Qui procède par plusieurs demi-tons de suite.

CHRONIQUE, s. f. Histoire dirigée sur l'ordre des temps. Anciens mémoires. — *scandaleuse*, mauvais bruit. Adj. Qui dure long temps *Maladie chronique.*

CHRONIQUEUR, s. m. Auteur de chronique; il vieillit.

CHRONOGRAMME *ou* CHRONOGRAPHE, s. m. Inscription dont les lettres numérales forment la date de l'événement dont il s'agit.

CHRONOLOGIE, s. f. Science qui traite de la connoissance des temps et des époques relativement à l'histoire.

CHRONOLOGIQUE, adj. Qui appartient à la chronologie.

CHRONOLOGISTE, s. m. Qui sait ou qui enseigne la chronologie. On disoit autrefois *Chronologue.*

CHRONOMÈTRE, s. m. Nom générique des instrumens qui mesurent le temps.

CHRYSALIDE, s. f. Etat d'une chenille renfermée dans sa coque, avant de se changer en papillon.

CHRYSOCOLLE, s. f. Matière propre à souder l'or et autres métaux.

CHRYSOLYTE, s. f Pierre précieuse d'un jaune d'or mêlé d'une légère teinte de vert.

CHRYSOPRASE, s. f. Espèce

d'émeraude d'un vert clair mêlé d'une nuance de jaune.

CHUCHOTER, v. a. et n. Parler bas à l'oreille. Fam.

CHUCHOTERIE, s. f. Entretien de personnes qui se parlent à l'oreille.

CHUCHOTEUR, EUSE, sub. Qui a coutume de chuchoter.

CHUT. (On pron. le *t.*) Particule qu'on emploie pour imposer silence. Fam.

CHUTE, s. f. Action de tomber. Malheur, disgrâce. Mauvais succès d'une pièce de théâtre. Pensée qui termine un sonnet, une épigramme, etc. Fin plus ou moins cadencée d'une période.

CHYLE, sub. m. Suc blanc formé de la partie la plus subtile des alimens digérés.

CHYLIFÈRE, adj. Se dit des vaisseaux qui portent le chyle.

CHYLIFICATION, s. f. Formation du chyle.

CHYMOSE, s. f. Méd. Inflammation qui fait retourner les paupières.

CI, adv. de lieu. Se met après les noms, les pron., les prép., et avant les adj. et les adv., et désigne la personne ou la chose la plus proche : *Celle-ci, cette table-ci, le mémoire ci-joint, ci-contre, ci-après. Par-ci, par-là,* en divers endroits.

CIBOIRE, s. m. Vase sacré, où l'on conserve les saintes hosties pour la communion des fidèles.

CIBOULE, s. f. Espèce de petit ognon, dont le diminutif est CIBOULETTE, s. f.

CICATRICE, s. f. Marque restante après la guérison d'une plaie. Fig. Souvenir d'un affront.

CICATRISER, v. a. Faire des cicatrices. V. pron. Se refermer, en parlant d'une plaie.

CICÉRO, s. m. Nom d'un genre de caractère d'imprimerie.

CICÉROLE, s. f. Pois chiche.

CICÉRONE, s. m. Nom qu'on donne en Italie à ceux qui font voir les curiosités d'une ville.

CICÉRONIEN, IENNE, adj. Qui approche du style, de la manière de Cicéron.

CICUTAIRE *ou* CIGUË AQUATIQUE, s. f. Plante veneneuse.

CID, s. m. Mot arabe. Chef, commandant. *La tragédie du Cid.*

CIDRE, s. m. Boisson de jus de pommes pressurées.

CIEL, s. m. Au pl. *Cieux.* (En parlant de l'air représenté sur un tableau, du haut d'un lit, d'une tapisserie, on dit *les Ciels.*) Vaste espace qui entoure notre globe, où se meuvent les astres, et qui nous offre l'apparence d'une voûte bleue. Séjour des bienheureux. Dieu lui-même, la Providence.

CIERGE, s. m. Chandelle de cire à l'usage de l'église. Plante épineuse sans branches ni feuilles, et qui s'élève fort haut.

CIGALE, s. f. Insecte qui vole, et qui dans les ardeurs de l'été fait un bruit aigre et importun.

CIGARE, s. m. Sorte de petit rouleau de tabac à fumer.

CIGOGNE, s. f. Gros Oiseau de passage, qui a le bec et les pattes rouges, le cou très-long et le corps blanc.

CIGUË, s. f. Herbe vénéneuse qui ressemble au persil. Suc de cette herbe.

CIL, s. m. (On mouille le *l.*) Poil des paupières; se dit ordinairement au pl.

CILICE, s. m. Tissu de crin qu'on porte sur la chair par mortification.

CILLEMENT, sub. m. (On mouille les *ll.*) Action de

CILLER, v. a. Fermer les yeux et les paupières, et les rouvrir dans le moment. V. n. Se dit des vieux chevaux qui commen-

cent à avoir quelques poils blancs aux paupières.

CIME, s. f. Le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un arbre, etc.

CIMENT, s. m. Brique ou tuile battue et pilée, dont on fait une espèce de mortier.

CIMENTER, v. a. Joindre avec du ciment. Fig. Affermir, confirmer.

CIMETERRE, s. m. Sabre recourbé.

CIMETIÈRE, s. m. Lieu où on enterre les morts. Fig. Pays dont l'air est mortel pour les étrangers.

CIMIER, s. m. Ornement de la partie supérieure du casque. Pièce de bœuf et de cerf prise sur le quartier de derrière.

CIMOLIE, s. et adj. f. Espèce d'argile qui vient d'une île appelée *Cimolis*, près de Crète.

CINABRE, s. m. Minér. Combinaison de soufre et de mercure, formant un corps solide d'un beau rouge.

CINCENELLE, s. f. Corde qui sert à remonter les coches et bateaux.

CINÉRAIRE, adj. (*Urne*) Qui renferme les cendres d'un corps.

CINÉRATION, s. f. Réduction en cendres.

CINGLAGE, s. m. Chemin d'un vaisseau en vingt-quatre heures.

CINGLER, v. n. Naviguer à pleines voiles. V. a. Frapper avec quelque chose de délié et de pliant. Se dit encore d'un vent froid et piquant, de la neige, de la pluie.

CINNAMOME, s. m. Aromate des anciens, qu'on croit être la cannelle.

CINQ, adj. numéral (On pron. le *q*.) S. m. Chiffre, carte, face de dé qui marque cinq points

CINQUANTAINE, s. f. coll. Nombre de cinquante.

CINQUANTE, adj. numéral. Cinq fois dix.

CINQUANTENIER, sub. m. Qui commande cinquante hommes, en parlant de la milice, de la police des villes.

CINQUANTIÈME, adj. Nombre d'ordre. S. m. Cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME, adj. Nombre d'ordre. *La cinquième fois*. S. m. Cinquième partie d'un tout. *Il a un cinquième dans le marché*. Ecolier qui étudie en cinquième (classe) dans un collége.

CINQUIÈMEMENT, adv. En cinquième lieu.

CINTRE, s. m. Arch. Forme demi-circulaire, voûte, arcade, Arcade de bois sur laquelle on élève les voûtes de pierre.

CINTRER, v. a. Faire un cintre, bâtir en cintre.

CIOUTAT, sub. m. Sorte de raisin.

CIPOLIN, s. m. Marbre verdâtre.

CIPPE, s. m. Arch. Demi-colonne sans chapiteau.

CIRAGE, s. m. Action de cirer. Effet de cette action.

CIRCÉE, s. f. Plante vulnéraire.

CIRCONCIRE, v. a. *Je circoncis; nous circoncisons. Je circoncirai. Que je circoncise. Circoncisant.* Couper le prépuce. Ppe. *Circoncis, ise.* S. m. Celui qui a subi la

CIRCONCISION, s. f. Action de circoncire. Fête de la Circoncision de J.-C.

CIRCONFÉRENCE, s. f. Le tour d'un cercle. Toute sorte d'enceinte, quoiqu'elle ne soit pas exactement ronde.

CIRCONFLEXE, adj. Se dit d'un accent qui avertit que la syllabe est longue.

CIRCONLOCUTION, s. f. Circuit de paroles, périphrase.

CIRCONSCRIPTION, s. f. Ce qui borne la circonfér. des corps.

CIRCONSCRIRE, v. a. Mettre des limites, des bornes à l'entour. Géom. Tracer une figure dont les côtés touchent le cercle. Ppe. *Circonscrit*, *ite*.

CIRCONSPECT, ECTE, adj. Qui a de la

CIRCONSPECTION, sub. f. Prudence, discrétion, retenue dans les actions et les discours.

CIRCONSTANCE, s. f. Particularité qui accompagne un fait, une nouvelle. Evénement qui change ou modifie un projet. Pal. Ce qui fait partie d'une maison, d'une affaire.

CIRCONSTANCIER, v. act. Dire, marquer les circonstances.

CIRCONVALLATION, s. f. Art milit. Ligne avec des fossés et redoutes, pour fortifier un camp.

CIRCONVENIR, v. a. Tromper artificieusement par des détours.

CIRCONVENTION, sub. f. Tromperie artificieuse.

CIRCONVOISIN, INE, adj. Qui est auprès, autour. Ne se dit guère qu'au plur.

CIRCONVOLUTION, s. f. Nombre de tours faits autour du même centre

CIRCUIT, s. m. Enceinte, tour. Fig. *Circuit de paroles*, détour dont on use en parlant, avant de venir au fait.

CIRCULAIRE, adj. Rond, qui va en rond. S. f. Lettre par laquelle on informe différentes personnes d'une même chose.

CIRCULAIREMENT, adv. En rond.

CIRCULATION, s. f. Mouvement de ce qui circule.

CIRCULER, v. n. Se mouvoir circulairement. Passer en différentes mains.

CIRE, s. f. Matière molle et jaunâtre qui résulte du travail des abeilles. Bougie. Luminaire d'une église. Humeur visqueuse des oreilles. — *d'Espagne*, composition formée en petits bâtons pour cacheter les lettres.

CIRER, v. a. Enduire de cire.

CIRIER, s. m. Ouvrier en cire.

CIROËNE, s. m. Pharm. Emplâtre où il entre de la cire.

CIRON, s. m. Insecte presque imperceptible, qui s'engendre entre cuir et chair.

CIRQUE, s. m. Lieu destiné aux jeux publics chez les anciens Romains.

CIRRHE, s. m. Bot. au plur. surtout. Filamens avec lesquels s'attachent les plantes qui grimpent.

CIRRHÉ, ÉE, adj. En forme de cirrhe.

CIRSAKAS, s. m. Etoffe des Indes, de coton et de soie.

CIRSOCÈLE, s. m. Dilatation. Tumeur qui arrive aux vaisseaux spermatiques des testicules.

CIRURE, s. f. Enduit de cire préparée.

CISAILLER, v. a. Couper avec les

CISAILLES, s. f. pl. Gros ciseaux pour couper des plaques de métal. Au sing Rognure de la monnoie.

CISALPIN, INE, adj. Qui est en deçà des Alpes.

CISEAU, s. m. Instrument de fer tranchant par un bout, qui sert à travailler le bois, la pierre, les métaux.

CISEAUX, s. m. pl. Instrument de fer composé de deux branches mobiles et tranchantes en dedans. Il s'emploie aussi au sing. poet. *Fatal ciseau*.

CISELER, v. a. Travailler avec le

CISELET, s. m. Petit ciseau.

CISELEUR, s. m. Ouvrier qui cisèle.

CISELURE, s. f. Ouvrage du ciseleur. Chose ciselée, comme velours, vaisselle, etc.

CISTE, s. m. Genre de plante, dont quelques espèces donnent

le *Ladanum*, sorte de gomme odorante.

CISTOPHORE, s. m. t. d'antiquaire. Qui porte des corbeilles.

CITADELLE, s. f. Forteresse qui commande à une ville.

CITADIN, INE, s. Bourgeois, habitant d'une cité.

CITATION, s. f. Pal. Ajournement, assignation devant un juge. Allégation d'un passage, d'un fait.

CITÉ, s. f. Ville, surtout en style soutenu.

CITER, v. a. Ajourner à comparoître devant un magistrat. S'appuyer du texte d'un auteur.

CITÉRIEUR, EURE, adject. Géog. Qui est en deçà.

CITERNE, sub. f. Réservoir d'eau de pluie.

CITERNEAU, s. m. Petite citerne où l'eau commence à s'épurer

CITISE *ou* CYTISE, sub. m. Arbrisseau des jardins.

CITOYEN, YENNE, s. Habitant d'une cité. Zelé pour son pays

CITRIN, INE, adj. Couleur de

CITRON, s. m. Fruit de forme ovale, jaune pâle, et plein d'un jus acidule.

CITRONNAT, s m. Confiture d'écorce de citron.

CITRONNÉ, ÉE, adj. Qui sent le citron.

CITRONNELLE, s. f. Liqueur faite avec de l'eau-de-vie et du citron. Espèce d absinthe.

CITRONNIER. s. m. Arbre qui porte le citron.

CITROUILLE, s. f. Plante rampante qui produit un très-gros fruit du même nom.

CIVADIÈRE, s. f. Voile du mât de beaupré.

CIVE, s. f. Plante potagère qui a le goût de l'échalote.

CIVET, s. m. Ragoût de lièvre.

CIVETTE, s f. Animal qui ressemble à une grosse fouine, et dont on tire une sorte de liqueur épaisse et odoriférante. Herbe potagère qu'on mange en salade.

CIVIÈRE, s. f. Brancard à bras.

CIVIL, ILE, adj. Qui concerne les citoyens. Courtois, honnête. Pal. *Procédure civile*, par opposition à *criminelle*. *Mort civile*, incapacité d'exercer les droits de citoyen.

CIVILEMENT, adv. Pal. En matière civile. Avec politesse.

CIVILISATION, s. f. Act. de

CIVILISER, v. a. Polir les mœurs, rendre sociable. Pal. Rendre civile une affaire criminelle.

CIVILITÉ, s. f. Manière polie de vivre et de converser dans le monde.

CIVIQUE, adj. Qui concerne le citoyen.

CIVISME, sub. m. Vertu de citoyen.

CLABAUD, s. m. Chien de chasse à oreilles pendantes, et qui se récrie mal à propos sur les voies. Fam. Celui qui parle beaucoup et mal à propos

CLABAUDAGE, s m. Cri de chiens qui clabaudent. Vaines criailleries.

CLABAUDER, v. n. Aboyer fréquemment. Crier sans sujet.

CLABAUDERIE, s. f. Vaine criaillerie.

CLABAUDEUR, EUSE, s. Criailleur.

CLAIE, s. f. Carré long de brins d'osier entrelacés à claire-voie.

CLAIR, AIRE, adj. Lumineux. Qui reçoit beaucoup de jour. Moins foncé en couleur. Transparent Peu épais. Qui n'est pas serré Luisant, poli. Aisé à comprendre. Évident.

CLAIR, s. m. Clarté, lumière. Peint La partie éclairée d'un tableau. *Les clairs*.

CLAIR, adverbe. Clairement.

Parlez clair. Au clair, sans rien laisser de trouble ; se dit d'une affaire, d'une liqueur.

CLAIRE, s f. Cendres lavées, os calcinés dont on se sert dans l'affinage.

CLAIREMENT, adv. D'une manière claire, distinctement.

CLAIRET, ETTE, adj. Diminutif de clair. *Vin rouge,* par opposition au *blanc. Eau clairette,* sorte de liqueur.

CLAIRE-VOIE, s. f. Ouverture dans le mur d'un parc ou d'un jardin, fermée par une grille ou par un fossé. Des claies et autres tissus non serrés *sont faits à claire-voie. Semer les grains à claire-voie,* éloignés les uns des autres.

CLAIRIÈRE, s. f. Endroit dans une forêt dégarni d'arbres.

CLAIR-OBSCUR, s. m. Peint. Distribution des ombres et de la lumière dans un tableau.

CLAIRON, s. m. Sorte de trompette dont le son est aigu et perçant.

CLAIR-SEMÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas près à près.

CLAIRVOYANCE, s. f. Sagacité, pénétration dans les affaires.

CLAIRVOYANT, ANTE, adj Intelligent, éclairé, pénétrant.

CLAMEUR, s. f. Grand cri. S'emploie plus souvent au plur. *Les clameurs de la populace.*

CLAMEUSE, adj. f. (*Chasse*) Qui se fait avec grand bruit.

CLAMP, s. m. Pièce de bois appliquée contre un mât pour le fortifier.

CLAN, s. m. Tribu d'Ecosse ou d'Irlande, formée d'un certain nombre de familles.

CLANDESTIN, INE, adject. Qui se fait en cachette, contre les lois.

CLANDESTINE *ou* L'HERBE-CACHÉE, s. f. Plante dont les feuilles sont en partie cachées dans la terre.

CLANDESTINEMENT, adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ, s. f Vice de ce qui se fait clandestinement.

CLAPET, s. m. Petite soupape qui se meut par une charnière.

CLAPIER, s. m. Petits trous creusés exprès, où se retirent les lapins. Mauvais lapin.

CLAPIR, v. pron. Se blottir dans un trou.

CLAQUE, s. f. Coup du plat de la main. Espèce de soulier extérieur qui garantit des crottes et de l'humidité. Sorte de chapeau qui peut se plier en deux.

CLAQUEDENT, s. m. Pop. Gueux, misérable qui tremble de froid. F m. Braillard.

CLAQUEMENT, s. m. Bruit de dents, de mains qui s'entrechoquent.

CLAQUEMURER, v. a. et pro. Renfermer étroitement quelqu'un.

CLAQUE-OREILLE, sub. f. Pop. Chapeau à bords pendans.

CLAQUER, v. n. Faire un bruit aigu et éclatant. Applaudir un acteur. Donner une claque.

CLAQUET, s. m. Petite latte dans un moulin, qui est sur la trémie, et qui bat avec bruit.

CLARIFICATION, sub fém. Action de

CLARIFIER, v. a. Rendre claire une liqueur trouble.

CLARINE, sub. f. Clochette qu'on pend au cou des bestiaux qui paissent dans les forêts.

CLARINÉ, ÉE, adj. Bl. Se dit des animaux qui ont des clarines.

CLARINETTE, s. f. Sorte de hautbois.

CLARTÉ, sub f. Lumière, splendeur. Netteté de l'esprit.

CLASSE, s. f. Ordre suivant lequel on range les personnes ou les choses. Salle où s'assemblent les écoliers qui suivent le même maître.

CLASSEMENT, s. m. Etat de ce qui est classé.

CLASSER, v. a. Ranger, distribuer par classes.

CLASSIFICATION, s. f. Distribution en classes.

CLASSIQUE, adj. *Auteur classique*, qui fait autorité dans une matière. Qui a rapport aux classes des colléges.

CLATIR, v. n. Se dit du chien courant qui en approchant du gibier redouble son cri.

CLAUDE, s. et adj. Sot, imbécille.

CLAUDICATION, s. f. Action de boiter.

CLAUSE, s. f. Disposition particulière d'un édit, d'un contrat, etc.

CLAUSTRAL, ALE, adj. Qui appartient au cloître.

CLAVEAU, s. m. Maladie des brebis et des moutons.

CLAVEAUX, s. m. pl. Pierres qui ferment le dessus d'une porte, d'une fenêtre, etc.

CLAVECIN, s. m. Instrument de musique, à clavier.

CLAVELÉ, ÉE, adj. Qui a le claveau ou la

CLAVELÉE, s. f.

CLAVETTE, s. f. Espèce de clou plat qu'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un bâton, pour les arrêter.

CLAVICULE, s. f. Chacun des deux os qui ferment la poitrine par en haut, et qui l'attachent aux épaules.

CLAVIER, s. m. Cercle de métal qui sert à tenir ensemble plusieurs clefs. Rangée de touches d'un clavecin, d'un jeu d'orgues.

CLAYON, s. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages.

CLAYONNAGE, s. m. Claie de pieux et de branches d'arbres, pour empêcher les terres de s'ébouler.

CLEF, s. f. (On pron. *clé*, même devant une voyelle.) Instrument de fer ou d'acier pour ouvrir ou fermer une serrure. — *de voûte*, pierre du mil eu qui ferme la voûte. — *de montre*, Instrument qui sert à la monter. — *de musique*, marque qui fait connoitre l'intonation des notes par rapport à leur position. — *de chiffre*, alphabet convenu qui sert à chiffrer et à déchiffrer les dépêches. Fig. Places fortes de la frontière d'un état. Introduction à une science. Ce qui est nécessaire pour l'intelligence d'un ouvrage. — *de Saint-Pierre*, autorité du saint-siege. *Avoir, donner la clef des champs*, être, mettre en liberté.

CLÉMATITE ou L'HERBE-AUX-GUEUX, s. f. Plante grimpante et odoriférante qui croît dans les haies, et se cultive dans les jardins.

CLÉMENCE, s. f. Vertu qui porte à pardonner les offenses et à modérer les châtimens.

CLÉMENT, ENTE, adj. Qui a de la clémence.

CLÉMENTINES, s. et adj. f. pl. Recueil des décrétales de Clément V. Collection de pièces apocryphes attribuées à Saint-Clément.

CLEPSYDRE, s. f. Horloge d'eau.

CLERC, s. m. Celui qui est entré dans l'état ecclésiastique. Celui qui écrit et travaille sous un homme de pratique. *Pas de clerc*, faute commise par ignorance. Autrefois homme lettré : *Ce n'est pas un grand clerc. Compter de clerc à maître* (Le c final se prononce.) rigoureusement de la recette et de la dépense.

CLERGÉ, s. m. L'ordre ecclésiastique en général. Le corps des ecclésiastiques d'une ville.

CLÉRICAL, ALE, adj. Appartenant à l'ecclésiastique.

CLÉRICALEMENT, adv. A la manière et selon le devoir des clercs.

CHÈVRE, s. f. Femelle du bouc. Machine à élever des fardeaux, des poutres, etc. Constellation boréale.

CHEVREAU, s. m. Petit de la chèvre.

CHÈVRE-FEUILLE, sub. m. Arbrisseau à fleur odoriférante.

CHÈVRE-PIED, adj. Qui a des pieds de chèvre. Se dit des Faunes, des Satyres.

CHEVRETTE, s. f. Femelle du chevreuil. Petite écrevisse de mer, appelée aussi *Crevette*. Chenet très bas.

CHEVREUIL, s. m. Bête fauve plus petite que le cerf, et qui a quelque chose de la figure de la chèvre.

CHEVRIER, s. m. Celui qui mène paître les chèvres.

CHEVRILLARD, s. m. Petit chevreuil.

CHEVRON, s. m. Pièce de bois qui soutient les lattes sur lesquelles se pose la tuile ou l'ardoise d'un toit. Le blas. appelle *Chevron* deux pièces formant un angle au haut de l'écu; et *Chevronné*, chargé de chevrons.

CHEVROTEMENT, s. m. Cadence formée par secousses et en tremblant.

CHEVROTER, v. n. Faire des chevreaux. Fam. Perdre patience, se dépiter. Aller par sauts et par bonds. Chanter en tremblant

CHEVROTIN, s. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE, s. f. Plomb à tirer le chevreuil.

CHEZ, prép. Au logis de. *Je viens de chez vous. J'ai passé par chez vous.* Parmi. *Chez les Grecs.* Subst. *Avoir un chez-soi.*

CHIAOUX, sub. m. Espèce d'huissier chez les Turcs.

CHIASSE, s. f. Écume des métaux. Excrémens des mouches, des vers. T. de mépris. *Il est la chiasse du genre humain.*

CHICANE, s. f. Subtilité captieuse en matière de procès, au jeu, etc.

CHICANER, v. n. Faire des chicanes. V. a. Tenir mal à propos en procès. — *le terrain*, le disputer pied à pied. Chagriner, incommoder.

CHICANERIE, s. f. Mauvaise difficulté.

CHICANEUR, EUSE, et CHICANIER, IÈRE, s. Qui aime à chicaner, surtout en affaires. Adj. Vétilleux.

CHICHE, adj. Trop ménager, avare. *Pois chiche*, sorte de pois.

CHICHEMENT, adv. Avec avarice.

CHICON, s. m. Laitue romaine.

CHICORACÉES, sub. f. plur. Plantes du genre de la

CHICORÉE, s. f. Plante potagère bonne à manger cuite au pot ou en salade.

CHICOT, s. m. Reste d'arbre qui sort un peu de terre. Petit morceau de bois rompu. Reste d'une dent rompue.

CHICOTER, v. n. Contester sur des bagatelles. Pop.

CHICOTIN, s. m. Suc amer, tel que celui de l'aloès.

CHIEN, CHIENNE, s. Animal domestique qui aboie. T. d'injure qui s'applique aux personnes et aux choses. Ce mot entre dans beaucoup de locutions proverbiales: *Faire le chien couchant*, flatter bassement pour tromper. *Mener une vie de chien*, une vie misérable. *Rompre les chiens*, interrompre un discours qui pourroit avoir des suites fâcheuses. Pièce qui tient la pierre d'une arme à feu.

CHIENDENT, s. m. Plante graminée, que les chiens mangent pour vomir.

CHIEN-MARIN, s. m. Phoque, sorte de poisson de mer, dont la peau sert aux menuisiers pour polir leur ouvrage.

CHIENNER, v. n. Mettre bas, en parlant de la chienne.

CHIER, v. n. Se décharger le ventre des gros excrémens. t. bas. On appelle pop.

CHIEUR, EUSE, s. La personne qui va fréquemment à la garde-robe.

CHIFFE, s. f. Etoffe foible et mauvaise. Homme mou, sans caractère. Pop.

CHIFFON, s. m. Vieux morceau d'étoffe.

CHIFFONNER, v. a. Bouchonner, froisser. Tourmenter. Fam. et en bonne part. *Mine chiffonnée*.

CHIFFONNIER, IÈRE, sub. Qui ramasse des chiffons par la ville. Fig. Vétilleur et tracassier.

CHIFFRE, s. m. Caractère qui représente les nombres. — *arabe*, 1, 2, 3, etc. — *romain*, I, II, III, etc. Manière secrète de parler, d'écrire par le moyen de mots, de caractères convenus. Arrangement de deux ou trois lettres capitales de noms, entrelacées l'une dans l'autre, qui expriment un nom en abrégé.

CHIFFRER, v. a. Marquer par des chiffres. Ecrire en chiffre.

CHIFFREUR, s. m. Celui qui compte bien avec la plume.

CHIGNON, s. m. Derrière du cou. Se prend aussi pour le retroussis des cheveux de cette partie de la tête.

CHILIADE, s. f. (On pro. *ki*.) Choses mises ensemble mille par mille.

CHILIARQUE, s. m. Chez les anciens, chef de mille hommes.

CHIMÈRE, s. f. Monstre fabuleux, à tête de lion, corps de chèvre et queue de dragon. Imagination vaine et sans fondement.

CHIMÉRIQUE, adj. Visionnaire. Sans motif raisonnable.

CHIMIE, s. f. Art de décomposer ou d'analiser les corps, et de les recomposer de nouveau.

CHIMIQUE, adj. Qui appartient à la chimie.

CHIMISTE, s. m. Celui qui sait la chimie ou qui s'en occupe.

CHINFRENEAU, s. m t. pop. Coup d'épée ou de bâton sur la figure.

CHINOIS, OISE, s. et adj. De Chine. Qui est dans le goût des Chinois.

CHINQUER, v. n. Faire débauche de vin. Pop.

CHIOURME, s. f. t. collectif. Tous les rameurs d'une galère.

CHIPOTER, v. n. Fam. Faire peu à peu et lentement. Vétiller, barguigner.

CHIPOTIER, IÈRE, s. Qui chipote.

CHIQUE, s. f. Espèce de ciron qui entre dans la chair.

CHIQUENAUDE, s. f. Coup du doigt du milieu, plié et roidi contre le pouce, puis lâché sur le nez, etc.

CHIQUET, s. m. *Payer chiquet à chiquet*, peu à peu. Fam.

CHIRAGRE, s. f. (On pro. *ki*.) Méd. Goutte aux mains. S. m. Celui qui en est malade.

CHIRCILLA, sub. m. Espèce d'écureuil du Pérou, dont la peau est très-estimée. Cette peau même.

CHIROGRAPHAIRE, adject. (On pron. *ki*, ainsi que dans les quatre mots suivans) Qui est créancier par acte sous seing privé.

CHIROLOGIE, s. f. Art d'exprimer sa pensée par le mouvement des doigts.

CHIROMANCIE, s. f. Art prétendu de prédire par l'inspection de la main.

CHIROMANCIEN, s. m. Qui exerce la chiromancie.

CHIRONOMIE, s. f. Chez les anciens, art du geste.

CHIRURGICAL, ALE, *ou* CHIRURGIQUE, adj. Qui appartient à la

CHIRURGIE, s. f. Art de

faire diverses opérations manuelles sur le corps humain pour la guérison des blessures, fractures, abcès, etc.

CHIRURGIEN, s. m. Qui exerce la chirurgie.

CHISTE, s. m. (On pro. *kiste.*) Anat. Capsule membraneuse, dans laquelle est renfermée la matière qui produit ces tumeurs.

CHITOMÉ, s. m. Chef de la religion chez les Nègres.

CHIURE, s. f. Excrémens de mouches.

CHLAMYDE, s. f. Habit militaire des patriciens qui portoient la toge dans Rome.

CHLOROSE, s. f. Méd. Maladie des pâles couleurs.

CHOC, s. m. Heurt d'un corps contre un autre. Rencontre et combat de deux troupes de gens de guerre. Au fig. Coup imprévu qui attaque la fortune ou la santé.

CHOCOLAT, s. m. Pâte solide composée de cacao, de sucre, de cannelle, de vanille, etc. dont on fait une boisson.

CHOCOLATIÈRE, s. f. Vase où l'on fait fondre et bouillir le chocolat.

CHOEUR, s. m. Troupe de musiciens qui chantent ensemble. Morceau de musique à plusieurs parties, chanté par le chœur. Partie de l'église où l'on chante l'office. Les prêtres qui y chantent.

CHOIR, v. n. Ne se dit qu'à l'infin. et au ppe. *Chu, ue.*

CHOISIR, v. a. Elire, préférer une personne, une chose à une autre.

CHOIX, s. m. Act. de choisir.

CHOLAGOGUE, adj. (On pro. *ko*, ainsi que dans les deux mots suiv.) Qui fait couler la bile.

CHOLÉDOLOGIE, s. f. Partie de la méd. qui traite de la bile.

CHOLIDOQUE, adj. m. Se dit du canal qui conduit la bile du foie dans les intestins.

CHÔMABLE, adj. Qui se doit chômer. *Fête chômable.*

CHÔMAGE, s. m. Espace de temps où l'on est sans travailler.

CHÔMER, v. n. Ne rien faire, faute d'avoir à travailler. — *de quelque chose*, en manquer. V. a. Solenniser un jour de fête en cessant de travailler.

CHONDRILLE, s. f. (On pron. *condrille.*) Plante chicoracée, apéritive et astringente.

CHONDROLOGIE, s. f. (On pron. *condrologie.*) Description, traité anatomique des cartilages.

CHOPINE, s. f. Demi-pinte. Se dit du vaisseau et de la quantité qu'il contient.

CHOPINER, v. n. Boire du vin fréquemment. Pop.

CHOPPER, v. n. Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. Fig. Faire une faute grossière. V. m. Quelques personnes lui donnent pour subst. le mot *Choppement.*

CHOQUANT, ANTE, adj. Offensant, désagréable.

CHOQUER, v. a. et pro. Donner un choc, heurter. Trinquer, boire ensemble. Blesser, déplaire. Être opposé à. *Se choquer*, s'attaquer, en parlant de deux troupes de gens de guerre.

CHORÉE, s. m. (On pron. *ko*, ainsi que dans les dix mots suiv.) Sorte de pied d'un vers latin ou grec. Il en est de même de

CHORIAMBE, s. m.

CHORÈGE, s. m. Chez les Grecs, directeur des spectacles.

CHORÉGRAPHIE, s. f. Art de noter les pas et les figures d'une danse.

CHORÉVÊQUE, s. m. Prélat qui faisoit quelques fonctions épiscopales à la campagne.

CHORION, s. m. Anat. Membrane extérieure du fœtus.

CHORISTE, s. m. Chantre du chœur.

CHOROGRAPHIE, s. f. Description d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE, adject. Qui appartient à la chorographie.

CHOROÏDE, s. f. Anat. Tunique de l'œil, dans laquelle est la prunelle.

CHORUS, s. m. (Le *s* sonne.) N'a d'usage que dans cette application, où des gens en gaieté s'invitent à chanter ensemble: *Allons, chorus. Faire chorus.*

CHOSE, s. f. Mot vague, dont la signification dépend de la matière qu'on traite. S'oppose à personne. Bien, affaire. Uni à quelque, et ne faisant alors qu'un seul mot, devient masculin: *On m'a dit quelque chose qui est plaisant.*

CHOU, s. m. Genre de légume bien connu, qu'on met ordinairement dans le pot, et qui donne son nom générique au *chou-fleur, chou-rave*, etc. Le mot *Chou* entre dans beaucoup de loc. fam. ou proverb. que l'usage seul peut apprendre.

CHOUCAS, s. m. Espèce de corneille qui a beaucoup de variétés.

CHOUETTE, s. f. Oiseau de nuit qui tient du hibou et du chat-huant. *Faire la chouette*, au piquet, au triotrac, jouer seul contre deux. *Etre la chouette d'une société*, y être en butte aux railleries des autres.

CHOUQUET, s. m. Mar. Gros billot de bois qui sert à embotter les mâts les uns dans les autres.

CHOYER, v. a. Avoir un soin particulier de quelqu'un ou de quelque chose V. pron. *Se choyer trop* ou *trop peu*.

CHRÊME, s. m. (On ne pron. point le *h*, ainsi que dans les vingt mots suivans.) Huile sacrée pour l'administration de quelques sacremens.

CHRÉMEAU, sub. m. Petit bonnet qu'on met aux enfans après l'onction du saint-chrême.

CHRÉTIEN, IENNE, s. et adj. Qui est baptisé, et fait profession de la foi de J.-C.

CHRÉTIENNEMENT, adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ, s. f. Les pays chrétiens.

CHRIE, s. f. Rhét. Amplification qu'on donne aux écoliers.

CHRIST, s. m. Oint; ne se dit que du Messie. Fig. de J.-C. attaché à la croix.

CHRISTIANISME, s. m. La foi et la religion de J.-C.

CHRISTE-MARINE, s. f. Plante marine que l'on confit au vinaigre.

CHROMATIQUE, s. m. et adj. Mus. Qui procède par plusieurs demi-tons de suite.

CHRONIQUE, s. f. Histoire dirigée sur l'ordre des temps. Anciens mémoires. — *scandaleuse*, mauvais bruit. Adj. Qui dure long temps *Maladie chronique.*

CHRONIQUEUR, s. m. Auteur de chronique; il vieillit.

CHRONOGRAMME *ou* CHRONOGRAPHE, s. m. Inscription dont les lettres numérales forment la date de l'événement dont il s'agit.

CHRONOLOGIE, s. f. Science qui traite de la connoissance des temps et des époques relativement à l'histoire.

CHRONOLOGIQUE, adj. Qui appartient à la chronologie.

CHRONOLOGISTE, s. m. Qui sait ou qui enseigne la chronologie. On disoit autrefois *Chronologue.*

CHRONOMÈTRE, s. m. Nom générique des instrumens qui mesurent le temps.

CHRYSALIDE, s. f. Etat d'une chenille renfermée dans sa coque, avant de se changer en papillon.

CHRYSOCOLLE, s. f. Matière propre à souder l'or et autres métaux.

CHRYSOLYTE, s. f Pierre précieuse d'un jaune d'or mêlé d'une légère teinte de vert.

CHRYSOPRASE, s. f. Espèce

d'émeraude d'un vert clair mêlé d'une nuance de jaune.

CHUCHOTER, v. a. et n. Parler bas à l'oreille. Fam.

CHUCHOTERIE, s. f. Entretien de personnes qui se parlent à l'oreille.

CHUCHOTEUR, EUSE, sub. Qui a coutume de chuchoter.

CHUT. (On pron. le *t*.) Particule qu'on emploie pour imposer silence. Fam.

CHUTE, s. f. Action de tomber. Malheur, disgrâce. Mauvais succès d'une pièce de théâtre. Pensée qui termine un sonnet, une épigramme, etc. Fin plus ou moins cadencée d'une période.

CHYLE, sub. m. Suc blanc formé de la partie la plus subtile des alimens digérés.

CHYLIFÈRE, adj. Se dit des vaisseaux qui portent le chyle.

CHYLIFICATION, s. f. Formation du chyle.

CHYMOSE, s. f. Méd. Inflammation qui fait retourner les paupières.

CI, adv. de lieu. Se met après les noms, les pron., les prép., et avant les adj. et les adv., et désigne la personne ou la chose la plus proche : *Celle-ci*, *cette table-ci*, *le mémoire ci-joint*, *ci-contre*, *ci-après*. *Par-ci, par-là*, en divers endroits.

CIBOIRE, s. m. Vase sacré, où l'on conserve les saintes hosties pour la communion des fidèles.

CIBOULE, s. f. Espèce de petit ognon, dont le diminutif est

CIBOULETTE, s. f.

CICATRICE, s. f. Marque restante après la guérison d'une plaie. Fig. Souvenir d'un affront.

CICATRISER, v. a. Faire des cicatrices. V. pron. Se refermer, en parlant d'une plaie.

CICÉRO, s. m. Nom d'un genre de caractère d'imprimerie.

CICÉROLE, s. f. Pois chiche.

CICÉRONE, s. m. Nom qu'on donne en Italie à ceux qui font voir les curiosités d'une ville.

CICÉRONIEN, IENNE, adj. Qui approche du style, de la manière de Cicéron.

CICUTAIRE ou CIGUË AQUATIQUE, s. f. Plante vénéneuse.

CID, s. m. Mot arabe. Chef, commandant. *La tragédie du Cid.*

CIDRE, s. m. Boisson de jus de pommes pressurées.

CIEL, s. m. Au pl. *Cieux*. (En parlant de l'air représenté sur un tableau, du haut d'un lit, d'une tapisserie, on dit *les Ciels*.) Vaste espace qui entoure notre globe, où se meuvent les astres, et qui nous offre l'apparence d'une voûte bleue. Séjour des bienheureux. Dieu lui-même, la Providence.

CIERGE, s. m. Chandelle de cire à l'usage de l'église. Plante épineuse sans branches ni feuilles, et qui s'élève fort haut.

CIGALE, s. f. Insecte qui vole, et qui dans les ardeurs de l'été fait un bruit aigre et importun.

CIGARE, s. m. Sorte de petit rouleau de tabac à fumer.

CIGOGNE, s. f. Gros Oiseau de passage, qui a le bec et les pattes rouges, le cou très-long et le corps blanc.

CIGUË, s. f. Herbe vénéneuse qui ressemble au persil. Suc de cette herbe.

CIL, s. m. (On mouille le *l*.) Poil des paupières; se dit ordinairement au pl.

CILICE, s. m. Tissu de crin qu'on porte sur la chair par mortification.

CILLEMENT, sub. m. (On mouille les *ll*.) Action de

CILLER, v. a. Fermer les yeux et les paupières, et les rouvrir dans le moment. V. n. Se dit des vieux chevaux qui commen-

cent à avoir quelques poils blancs aux paupières.

CIME, s. f. Le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un arbre, etc.

CIMENT, s. m. Brique ou tuile battue et pilée, dont on fait une espèce de mortier.

CIMENTER, v. a. Joindre avec du ciment. Fig. Affermir, confirmer.

CIMETERRE, s. m. Sabre recourbé.

CIMETIÈRE, s. m. Lieu où on enterre les morts. Fig. Pays dont l'air est mortel pour les étrangers.

CIMIER, s. m. Ornement de la partie supérieure du casque. Pièce de bœuf et de cerf prise sur le quartier de derrière.

CIMOLIE, s. et adj. f. Espèce d'argile qui vient d'une île appelée *Cimolis*, près de Crête.

CINABRE, s. m. Minér. Combinaison de soufre et de mercure, formant un corps solide d'un beau rouge.

CINCENELLE, s. f. Corde qui sert à remonter les coches et bateaux.

CINÉRAIRE, adj. (*Urne*) Qui renferme les cendres d'un corps.

CINÉRATION, s. f. Réduction en cendres.

CINGLAGE, s. m. Chemin d'un vaisseau en vingt-quatre heures.

CINGLER, v. n. Naviguer à pleines voiles. V. a. Frapper avec quelque chose de délié et de pliant. Se dit encore d'un vent froid et piquant, de la neige, de la pluie.

CINNAMOME, s. m. Aromate des anciens, qu'on croit être la cannelle.

CINQ, adj. numéral (On pron. le *q*.) S. m. Chiffre, carte, face de dé qui marque cinq points

CINQUANTAINE, s. f. coll. Nombre de cinquante.

CINQUANTE, adj. numéral. Cinq fois dix.

CINQUANTENIER, sub. m. Qui commande cinquante hommes, en parlant de la milice, de la police des villes.

CINQUANTIÈME, adj. Nombre d'ordre. S. m. Cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME, adj. Nombre d'ordre. *La cinquième fois*. S. m. Cinquième partie d'un tout. *Il a un cinquième dans le marché*. Ecolier qui étudie en cinquième (classe) dans un collége.

CINQUIÈMEMENT, adv. En cinquième lieu.

CINTRE, s. m. Arch. Forme demi-circulaire, voûte, arcade, Arcade de bois sur laquelle on élève les voûtes de pierre.

CINTRER, v. a. Faire un cintre, bâtir en cintre.

CIOUTAT, sub. m. Sorte de raisin.

CIPOLIN, s. m. Marbre verdâtre.

CIPPE, s. m. Arch. Demi-colonne sans chapiteau.

CIRAGE, s. m. Action de cirer. Effet de cette action.

CIRCÉE, s. f. Plante vulnéraire.

CIRCONCIRE, v. a. *Je circoncis; nous circoncisons. Je circoncirai. Que je circoncise. Circoncisant.* Couper le prépuce. Ppe. *Circoncis, ise*. S. m. Celui qui a subi la

CIRCONCISION, s. f. Action de circoncire. Fête de la Circoncision de J.-C.

CIRCONFÉRENCE, s. f. Le tour d'un cercle. Toute sorte d'enceinte, quoiqu'elle ne soit pas exactement ronde.

CIRCONFLEXE, adj. Se dit d'un accent qui avertit que la syllabe est longue.

CIRCONLOCUTION, s. f. Circuit de paroles, périphrase.

CIRCONSCRIPTION, s. f. Ce qui borne la circonfér. des corps.

CIRCONSCRIRE, v. a. Mettre des limites, des bornes à l'entour. Géom. Tracer une figure dont les côtés touchent le cercle. Ppe. *Circonscrit*, *ite*.

CIRCONSPECT, ECTE, adj. Qui a de la

CIRCONSPECTION, sub. f. Prudence, discrétion, retenue dans les actions et les discours.

CIRCONSTANCE, s. f. Particularité qui accompagne un fait, une nouvelle. Evénement qui change ou modifie un projet. Pal. Ce qui fait partie d'une maison, d'une affaire.

CIRCONSTANCIER, v. act. Dire, marquer les circonstances.

CIRCONVALLATION, s. f. Art milit. Ligne avec des fossés et redoutes, pour fortifier un camp.

CIRCONVENIR, v. a. Tromper artificieusement par des détours.

CIRCONVENTION, sub. f. Tromperie artificieuse.

CIRCONVOISIN, INE, adj. Qui est auprès, autour. Ne se dit guère qu'au plur.

CIRCONVOLUTION, s. f. Nombre de tours faits autour du même centre

CIRCUIT, s. m. Enceinte, tour. Fig. *Circuit de paroles*, détour dont on use en parlant, avant de venir au fait.

CIRCULAIRE, adj. Rond, qui va en rond. S. f. Lettre par laquelle on informe différentes personnes d'une même chose.

CIRCULAIREMENT, adv. En rond.

CIRCULATION, s. f. Mouvement de ce qui circule.

CIRCULER, v. n. Se mouvoir circulairement. Passer en différentes mains.

CIRE, s. f. Matière molle et jaunâtre qui résulte du travail des abeilles. Bougie. Luminaire d'une église. Humeur visqueuse des oreilles. — *d'Espagne*, composition formée en petits bâtons pour cacheter les lettres.

CIRER, v. a. Enduire de cire.

CIRIER, s. m. Ouvrier en cire.

CIROËNE, s. m. Pharm. Emplâtre où il entre de la cire.

CIRON, s. m. Insecte presque imperceptible, qui s'engendre entre cuir et chair.

CIRQUE, s. m. Lieu destiné aux jeux publics chez les anciens Romains.

CIRRHE, s. m. Bot. au plur. surtout. Filamens avec lesquels s'attachent les plantes qui grimpent.

CIRRHÉ, ÉE, adj. En forme de cirrhe.

CIRSAKAS, s. m. Etoffe des Indes, de coton et de soie.

CIRSOCÈLE, s. m. Dilatation. Tumeur qui arrive aux vaisseaux spermatiques des testicules.

CIRURE, s. f. Enduit de cire préparée.

CISAILLER, v. a. Couper avec les

CISAILLES, s. f. pl. Gros ciseaux pour couper des plaques de métal. Au sing Rognure de la monnoie.

CISALPIN, INE, adj. Qui est en deçà des Alpes.

CISEAU, s. m. Instrument de fer tranchant par un bout, qui sert à travailler le bois, la pierre, les métaux.

CISEAUX, s. m. pl. Instrument de fer composé de deux branches mobiles et tranchantes en dedans. Il s'emploie aussi au sing. poet. *Fatal ciseau*.

CISELER, v. a. Travailler avec le

CISELET, s. m. Petit ciseau.

CISELEUR, s. m. Ouvrier qui cisele.

CISELURE, s. f. Ouvrage du ciseleur. Chose ciselée, comme velours, vaisselle, etc.

CISTE, s. m. Genre de plante, dont quelques espèces donnent

le *Ladanum*, sorte de gomme odorante.

CISTOPHORE, s. m. t. d'antiquare. Qui porte des corbeilles.

CITADELLE, s. f. Forteresse qui commande à une ville.

CITADIN, INE, s. Bourgeois, habitant d'une cité.

CITATION, s. f. Pal. Ajournement, assignation devant un juge. Allégation d'un passage, d'un fait.

CITÉ, s. f. Ville, surtout en style soutenu.

CITER, v. a. Ajourner à comparoître devant un magistrat. S'appuyer du texte d'un auteur.

CITÉRIEUR, EURE, adject. Géog. Qui est en deçà.

CITERNE, sub. f. Réservoir d'eau de pluie.

CITERNEAU, s. m. Petite citerne où l'eau commence à s'épurer

CITISE *ou* CYTISE, sub. m. Arbrisseau des jardins.

CITOYEN, YENNE, s. Habitant d'une cité. Zelé pour son pays

CITRIN, INE, adj. Couleur de

CITRON, s. m. Fruit de forme ovale, jaune pâle, et plein d'un jus acidule.

CITRONNAT, s m. Confiture d'écorce de citron.

CITRONNÉ, ÉE, adj. Qui sent le citron.

CITRONNELLE, s. f. Liqueur faite avec de l'eau-de-vie et du citron. Espèce d absinthe.

CITRONNIER. s. m. Arbre qui porte le citron.

CITROUILLE, s. f. Plante rampante qui produit un très-gros fruit du même nom.

CIVADIÈRE, s. f. Voile du mât de beaupré.

CIVE, s. f. Plante potagère qui a le goût de l'échalote.

CIVET, s. m. Ragoût de lièvre.

CIVETTE, s f. Animal qui ressemble à une grosse fouine, et dont on tire une sorte de liqueur épaisse et odoriférante. Herbe potagère qu'on mange en salade.

CIVIÈRE, s. f. Brancard à bras.

CIVIL, ILE, adj. Qui concerne les citoyens. Courtois, honnête. Pal. *Procédure civile*, par opposition à *criminelle*. *Mort civile*, incapacité d'exercer les droits de citoyen.

CIVILEMENT, adv. Pal. En matière civile. Avec politesse.

CIVILISATION, s. f. Act. de

CIVILISER, v. a. Polir les mœurs, rendre sociable. Pal. Rendre civile une affaire criminelle.

CIVILITÉ, s. f. Manière polie de vivre et de converser dans le monde.

CIVIQUE, adj. Qui concerne le citoyen.

CIVISME, sub. m. Vertu de citoyen.

CLABAUD, s. m. Chien de chasse à oreilles pendantes, et qui se récrie mal à propos sur les voies. Fam. Celui qui parle beaucoup et mal à propos

CLABAUDAGE, s m. Cri de chiens qui clabaudent. Vaines criailleries.

CLABAUDER, v. n. Aboyer fréquemment. Crier sans sujet.

CLABAUDERIE, s. f. Vaine criaillerie.

CLABAUDEUR, EUSE, s. Criailleur.

CLAIE, s. f. Carré long de brins d'osier entrelacés à claire-voie.

CLAIR, AIRE, adj Lumineux. Qui reçoit beaucoup de jour. Moins foncé en couleur. Transparent Peu épais. Qui n'est pas serré Luisant, poli. Aisé à comprendre. Evident.

CLAIR, s. m. Clarté, lumière. Peint La partie éclairée d'un tableau. *Les clairs*.

CLAIR, adverbe. Clairement.

★

Parlez clair. Au clair, sans rien laisser de trouble ; se dit d'une affaire, d'une liqueur.

CLAIRE, s. f. Cendres lavées, os calcinés dont on se sert dans l'affinage.

CLAIREMENT, adv. D'une manière claire, distinctement.

CLAIRET, ETTE, adj. Diminutif de clair. *Vin rouge,* par opposition au *blanc. Eau clairette,* sorte de liqueur.

CLAIRE-VOIE, s. f. Ouverture dans le mur d'un parc ou d'un jardin, fermée par une grille ou par un fossé. Des claies et autres tissus non serrés *sont faits à claire-voie. Semer les grains à claire-voie,* éloignés les uns des autres.

CLAIRIÈRE, s. f. Endroit dans une forêt dégarni d'arbres.

CLAIR-OBSCUR, s. m. Peint. Distribution des ombres et de la lumière dans un tableau.

CLAIRON, s. m. Sorte de trompette dont le son est aigu et perçant.

CLAIR-SEMÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas près à près.

CLAIRVOYANCE, s. f. Sagacité, pénétration dans les affaires.

CLAIRVOYANT, ANTE, adj. Intelligent, éclairé, pénétrant.

CLAMEUR, s. f. Grand cri. S'emploie plus souvent au plur. *Les clameurs de la populace.*

CLAMEUSE, adj. f. (*Chasse*) Qui se fait avec grand bruit.

CLAMP, s. m. Pièce de bois appliquée contre un mât pour le fortifier.

CLAN, s. m. Tribu d'Ecosse ou d'Irlande, formée d'un certain nombre de familles.

CLANDESTIN, INE, adject. Qui se fait en cachette, contre les lois.

CLANDESTINE *ou* L'HERBE-CACHÉE, s. f. Plante dont les feuilles sont en partie cachées dans la terre.

CLANDESTINEMENT, adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ, s. f Vice de ce qui se fait clandestinement.

CLAPET, s. m. Petite soupape qui se meut par une charnière.

CLAPIER, s. m. Petits trous creusés exprès, où se retirent les lapins. Mauvais lapin.

CLAPIR, v. pron. Se blottir dans un trou.

CLAQUE, s. f. Coup du plat de la main. Espèce de soulier extérieur qui garantit des crottes et de l'humidité. Sorte de chapeau qui peut se plier en deux.

CLAQUEDENT, s. m. Pop. Gueux, misérable qui tremble de froid. Fam. Braillard.

CLAQUEMENT, s. m. Bruit de dents, de mains qui s'entrechoquent.

CLAQUEMURER, v. a. et pro. Renfermer étroitement quelqu'un.

CLAQUE-OREILLE, sub. f. Pop. Chapeau à bords pendans.

CLAQUER, v. n. Faire un bruit aigu et éclatant. Applaudir un acteur. Donner une claque.

CLAQUET, s. m. Petite latte dans un moulin, qui est sur la trémie, et qui bat avec bruit.

CLARIFICATION, sub. fém. Action de

CLARIFIER, v. a. Rendre claire une liqueur trouble.

CLARINE, sub. f. Clochette qu'on pend au cou des bestiaux qui paissent dans les forêts.

CLARINÉ, ÉE, adj. Bl. Se dit des animaux qui ont des clarines.

CLARINETTE, s. f. Sorte de hautbois.

CLARTÉ, sub f. Lumière, splendeur. Netteté de l'esprit.

CLASSE, s. f. Ordre suivant lequel on range les personnes ou les choses. Salle où s'assemblent les écoliers qui suivent le même maître.

CLASSEMENT, s. m. Etat de ce qui est classé.

CLASSER, v. a. Ranger, distribuer par classes.

CLASSIFICATION, s. f. Distribution en classes.

CLASSIQUE, adj. *Auteur classique*, qui fait autorite dans une matière. Qui a rapport aux classes des colleges.

CLATIR, v. n. Se dit du chien courant qui en approchant du gibier redouble son cri.

CLAUDE, s. et adj. Sot, imbécille.

CLAUDICATION, s. f. Action de boiter.

CLAUSE, s. f. Disposition particulière d'un édit, d'un contrat, etc.

CLAUSTRAL, ALE, adj. Qui appart ent au cloître.

CLAVEAU, s. m. Maladie des breb s et des moutons.

CLAVEAUX, s. m. pl. Pierres qui ferment le dessus d'une porte, d'une fenètre, etc.

CLAVECIN, s. m. Instrument de musique, à clavier.

CLAVELÉ, ÉE, adj. Qui a le claveau ou la

CLAVELÉE, s. f.

CLAVETTE, s. f. Espèce de clou plat qu'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un bâton, pour les arrêter.

CLAVICULE, s. f. Chacun des deux os qui ferment la poitrine par en haut, et qui l'attachent aux épaules.

CLAVIER, s. m. Cercle de métal qui sert à tenir ensemble plusieurs clefs. Rangée de touches d'un clavecin, d'un jeu d'orgues.

CLAYON, s. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages.

CLAYONNAGE, s. m. Claie de pieux et de branches d'arbres, pour empêcher les terres de s'ébouler.

CLEF, s. f. (On pron. *clé*, même devant une voyelle.) Instrument de fer ou d'acier pour ouvrir ou fermer une serrure. — *de voûte*, pierre du mil eu qui ferme la voûte. — *de montre*, Instrument qui sert à la monter. — *de musique*, marque qui fait connoître l'intonation des notes par rapport à leur position. — *de chiffre*, alphabet convenu qui sert à chiffrer et à déchiffrer les dépêches. Fig. Places fortes de la frontière d'un état. Introduction à une science. Ce qui est nécessaire pour l'intelligence d'un ouvrage. — *de Saint-Pierre*, autorité du saint-siege. *Avoir, donner la clef des champs*, être, mettre en liberté.

CLÉMATITE *ou* **L'HERBE-AUX-GUEUX**, s. f. Plante grimpante et odoriférante qui croit dans les haies, et se cu tive dans les jardins.

CLÉMENCE, s. f. Vertu qui porte à pardonner les offenses et à modérer les châtimens.

CLÉMENT, ENTE, adj. Qui a de la clémence.

CLÉMENTINES, s. et adj. f. pl. Recueil des décrétales de Clément V. Collection de pièces apocryphes attribuées à Saint-Clém nt.

CLEPSYDRE, s. f. Horloge d'eau.

CLERC, s. m. Celui qui est entré dans l'état ecclésiastique. Celui qui écrit et travaille sous un homme de pratique. *Pas de clerc*, faute commise par ignorance. Autrefois homme lettré : *Ce n'est pas un grand clerc. Compter de clerc à maître* (Le c final se prononce.) rigoureusement de la recette et de la dépense.

CLERGÉ, s. m. L'ordre ecclésiastique en général. Le corps des ecclésiastiques d'une ville.

CLÉRICAL, ALE, adj. Appartenant à l'ecclésiastique.

CLÉRICALEMENT, adv. A la manière et selon le devoir des clercs.

CLÉRICATURE, s. f. État ou condition de l'ecclésiastique.

CLIENT, ENTE, s. Qui a chargé un avocat de sa cause. Qui étoit à Rome sous la protection d'un grand.

CLIENTÈLE, s. f. Tous les cliens d'un même patron.

CLIGNEMENT, s m. Mouvement involontaire qui fait cligner les yeux.

CLIGNE-MUSSETTE, s. f. Jeu d'enfans qui se cachent et se font chercher.

CLIGNER, v. a. Fermer les yeux à demi.

CLIGNOTEMENT, s. m. Action de

CLIGNOTER, v. n. Remuer et baisser fréquemment les paupières.

CLIMAT, s. m. Géogr. Partie de la terre comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur. Pays, région, eu égard à la température de l'air.

CLIMATÉRIQUE, adj. Se dit de chaque septième année de la vie humaine.

CLINCAILLE, etc. *V.* QUINCAILLE, etc.

CLINCHE, s. f. Pièce de fer en dehors d'une porte, qui sert à l'ouvrir en y mettant le pouce.

CLIN D'ŒIL, s. m. Mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on lève aussitôt. Signe qu'on fait de l'œil. *En un clin d'œil*, très-promptement.

CLINIQUE, adj. Vient d'un mot grec qui signifie *Lit*; de là *Baptême clinique*, ou reçu au lit de la mort. *Médecine clinique*, qui s'exerce sur les malades alités.

CLINOPODE, s. f. Bot. Sorte de basilic.

CLINQUANT, s. m. Petite lame de cuivre doré ou argenté, qu'on met sur les broderies. Dans les ouvrages d'esprit, faux brillant.

CLIO, s. f. Muse de l'histoire.

CLIQUART, s. m. Pierre à bâtir très-estimée.

CLIQUE, s. f. Gens unis pour cabaler ou tromper. Fam.

CLIQUETER, v. n. Imiter le bruit d'un cliquet de moulin.

CLIQUETIS, sub. m. Bruit d'armes qui se choquent.

CLIQUETTE, s. f. Sorte d'instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois qu'on met entre les doigts, et qu'on bat l'un contre l'autre pour en tirer des sons mesurés.

CLISSE, s. f. Espèce de petite claie d'osier ou de jonc pour égoutter les fromages.

CLISSÉ, ÉE, adj. Garni de clisses. *Bouteille clissée.*

CLITORIS, s. m. Anat. L'une des parties sexuelles de la femme.

CLOAQUE, s. f. Aqueduc souterrain pour les immondices. Égout chez les Romains. S. m. Lieu destiné à recevoir les immondices. Au fig. *Cet homme est un cloaque de vices.*

CLOCHE, s. f. Instrument de métal évasé en forme de cône, avec un battant au milieu pour en tirer du son. Verre en forme de cloche pour garantir du froid les melons, etc. Ampoule qui se forme sur la première peau. Vase où l'on fait cuire du fruit. Calice de fleur en forme de cloche. Beaucoup de loc. proverb. : *Il faut fondre la cloche*, pour, il faut en finir. *Etonné comme un fondeur de cloches*, stupéfait en apprenant un malheur imprévu. *Entendre les deux cloches*, le pour et le contre. *A cloche-pied*, loc. adv., sauter sur un seul pied.

CLOCHEMENT, s. m. Action de clocher, de boiter.

CLOCHER, s. m. Bâtiment où les cloches sont suspendues. Paroisse.

CLOCHER, v. n. Boiter en marchant. Fig. Être défectueux. *Ce raisonnement cloche.*

CLOCHETTE, sub. f. Petite cloche.

CLOISON, s. f. Séparation en planches, en briques, etc. dans l'intérieur d'un appartement.

CLOISONNAGE, s. m. Ouvrage de cloison.

CLOÎTRE, sub. m. Galerie d'un monastère, qui règne en carré autour d'une cour ou d'un jardin. Monastère.

CLOÎTRER, v. a. et pron. Prendre forcément ou volontairement l'habit d'un ordre religieux.

CLOÎTRIER, s. m. Religieux fixé dans un monastère.

CLOPIN-CLOPANT. adv. En clopinant. Fam.

CLOPINER, v. n. Marcher en clochant un peu. Fam.

CLOPORTE, s. m. Genre d'insecte à quatorze pattes, qui vit dans les lieux humides.

CLOQUE, s. f. Sorte de maladie qui attaque les feuilles du pêcher.

CLORE, v. a. *Je clos, tu clos, il clôt. Je clorai*, etc. *Je clorois*, etc. N'est usité qu'en ces temps et dans ceux composés. *J'ai clos*, etc. Fermer. Environner de murs, de fossés. Achever, terminer. Ppe. *Clos, ose. A huis clos*, à portes fermées. *Bouche close*, n'en parlez pas. *Se tenir clos et couvert*, se bien cacher ou cacher ses desseins. *Lettres closes*, choses secrètes.

CLOS, s. m. Espace cultivé fermé de murs, de haies, etc.

CLOSEAU, s. m. Petit clos de paysan.

CLOSSEMENT, s. m. Cri naturel de la poule.

CLOSSER, v. n. M. s.

CLÔTURE, s. f. Enceinte de murs, de haies, etc. Fin d'un compte, d'un inventaire.

CLOU, s. m. Petit morceau de métal qui a une tête et une pointe, et qui sert à attacher et à suspendre. Méd. Furoncle ou fronc e. Bot. Clou de girofle.

CLOUCOURDE, s. f. Herbe gris-de-lin, qui croît parmi les blés.

CLOUER, v. a. Attacher avec des clous.

CLOUTER, v. a. Garnir de clous.

CLOUTERIE, s. f. Commerce de clous. Lieu où on les fabrique.

CLOUTIER, s. m. Artisan qui fait et vend des clous.

CLUB, s. m. Assemblée d'abonnés qui se réunissent pour causer, politiquer, jouer.

CLUBISTE, s. m. Qui est d'un club.

CLUSER, v a. — *la perdrix*, exciter les chiens à la faire sortir du buisson.

CLYSTÈRE, s. m. Méd. Espèce de remède administré par derrière avec une seringue.

COACCUSÉ, s. m. Accusé du même crime avec d'autres.

COACTIF, IVE, adj. Qui a droit de contraindre.

COACTION, s. f. Pal. Contrainte, violence.

COADJUTEUR, TRICE, s. Adjoint donné à un prélat ou à une abbesse, pour les aider dans leurs fonctions, avec assurance de leur succéder.

COADJUTORERIE, sub. f. Charge de coadjuteur ou de coadjutrice.

COAGULATION, s. f. Etat d'une chose coagulée, ou action qui la coagule.

COAGULER, v. a. et pron. Figer, cailler.

COALISER, v. pron. Se réunir pour défendre une cause, pour former un parti.

COALITION, s. f. Réunion de partis, ligue de diverses puissances.

COASSEMENT, s. m. Cri des grenouilles.

COASSER, v. n. Crier, en parlant des grenouilles.

COATI, s. m. Quadrupède d'Amérique, de la taille de la fouine, dont il a les habitudes.

COBALT, s. m. Demi-métal dont on tire l'arsenic. Substance minérale qui donne au verre une couleur bleue.

COCAGNE, sub. f. N'a d'usage qu'en ces loc. : *Pays de Cocagne*, fertile, et où l'on fait bonne chère. *Mât de Cocagne*, mât élevé et glissant, à la sommité du uel il f ut aller prendre les prix destinés au plus adroit.

COCARDE, s. f. Nœud de rubans qui se met au retroussis du chapeau, et que portent les militaires.

COCASSE, adj. Qui dit ou qui fait des choses risibles. Pop.

COCCIX, s. m. Anat. Petit os placé au bas de l'épine du dos.

COCCUS. *V.* KERMÈS.

COCHE, s. m. Long carrosse ou grand bateau, construit pour conduire à prix d'argent les personnes et les marchandises.

COCHE, s. f. Nom donné par le peuple à la truie, et à une femme trop grasse. Entaille.— *d'une arbalète,* où s'arrête la corde quand on la tend. — *d'une flèche*, où entre la corde de l'arc. Marque faite sur un bâton pour tenir le compte du pain et du vin pris à crédit.

COCHENILLE, s. f. Insecte d'Amérique qui se trouve et se nourrit sur le Nopal, et dont le suc donne la plus belle écarlate.

COCHER, s. m Celui qui mène un coche ou un carrosse. Constellation boréale.

CÔCHER, v. a. Se dit du coq et au res oiseaux mâles qui couvrent leurs femelles.

COCHET, s. m. Petit coq.

COCHEVIS, s. m. Alouette huppée.

COCHLÉARIA, s. m. Plante antiscorbutique.

COCHON, s. m. Porc, pourceau. Les loc. prov. auxquelles ce mot est uni sont toutes pop. *Cochon-d'Inde*, sorte d'animal plu petit qu'un lapin, et qui grogne comme le cochon.

COCHONNÉE, s. f. Ce qu'une truie fait de cochons en une portée.

COCHONNER, v. n. Se dit de la truie qui fait de petits cochons. V. a. Faire salement et malproprement un ouvrage. Fam.

COCHONNERIE, s. f. Malpropreté. Pop.

COCHONNET, s. m. Boule à douze faces, marquées de points depuis un jusqu'à douze. *Jouer au cochonnet*. Petite boule qui sert de but au jeu de boule.

COCO, s. m. Fruit du cocotier.

COCON, s. m. Coque qui enferme le ver à soie qui a fini de filer.

COCOTIER, s. m. Arbre des Deux-Indes, espèce de palmier.

COCTION, s. f. Action de faire cuire dans un liquide, ou effet de cette action. Digestion dans l'estomac. La médecine dit aussi *Coction des humeurs*.

COCU, s m. Homme dont la femme manque à la fidélité conjugale, et dont l'état se nomme

COCUAGE, s. m. Ces deux mots ne sont que du genre très-familier.

COCYTE, s. m. Mythol. Un des fleuves de l'Enfer.

CODE, s. m. Recueil de lois, constitutions, ordonnances.

CODÉCIMATEUR, sub. m. Celui qui perçoit les dîmes avec un autre.

CODÉTENTEUR, s. m. Qui retient avec un autre.

CODICILLAIRE, adj. Contenu dans un

CODICILLE, sub. m. Disposition écrite, par laquelle on change ou l'on ajoute à son testament.

CODILLE, s. m. t. de jeux qu'on ne joue plus guère : l'hombre, le tri, le quadrille.

CODONATAIRE, adj. Donataire avec un autre.

CŒCUM, s. m. Anat. Un des gros intestins.

COEFFICIENT, s. m. L'algèbre nomme ainsi le nombre qui est devant une quantité algébrique et qui la multiplie.

COEMPTION, s. f. Achat réciproque.

COERCIBLE, adj. Phys. Qui peut être rassemblé et retenu dans un certain espace, comme la vapeur.

COERCITIF, IVE. adj. Pal. Qui renferme le droit de

COERCITION, s. f. Pouvoir de contraindre, de retenir dans le devoir.

CO-ÉTAT, s. m. Se dit d'un état, ou d'un prince qui partage la souveraineté avec un autre.

COÉTERNEL, ELLE, adj. Qui existe de toute éternité avec un autre.

CŒUR, s. m. Partie noble de l'animal, dans laquelle on croit que réside le principe de la vie. Se considère comme le siége des passions. S'oppose à esprit. Inclination de l'âme. Estomac: *Mal de cœur.* Courage: *Il a du cœur.* Affection: *Aimer de tout son cœur.* Milieu d'une ville, d'un fruit. Une des quatre couleurs du jeu de cartes. *A cœur ouvert*, franchement. *Par cœur*, de mémoire.

COEXISTENCE, s. f. Existence de plusieurs choses dans le même temps.

COEXISTER, v. n. t. didact. Exister ensemble.

COFFRE, s. m. Meuble propre à enfermer des hardes, de l'argent, et qui s'ouvre en levant un couvercle. *Coffre-fort*, où le riche renferme son argent. Fig. il a beaucoup de significations: —*d'autel.*—*de carrosse* Capacité du corps humain enfermé sous les côtes. Corps et assemblage des parties de certains instrumens. Prov. *Raisonner comme un coffre.*

COFFRER, v. a. Fam. Mettre en prison.

COFFRET, s. m. Petit coffre.

COFFRETIER, s. m. Ouvrier qui fait des coffres.

COGNASSE, s. m. Coin sauvage.

COGNASSIER, s. m. Arbre qui le porte.

COGNAT, s. m. (On pron. le *g*, ainsi que dans les deux mots suivans.) Parent, du côté des femmes.

COGNATION, s. f. Parenté entre les descendans d'une même souche.

COGNATIQUE, adj. (*Succession*). Où les cognats parviennent au défaut des parens par mâles.

COGNÉE, s. f. Espèce de hache, dont on se sert surtout pour couper des arbres et leurs branchages.

COGNE-FÉTU, s. m. Qui se donne beaucoup de peine pour rien. Pop.

COGNER, v. a. Frapper pour faire entrer, enfoncer. V. n. Frapper, heurter. V. pron. Se heurter contre.

COHABITATION, s. f. Pal. Etat du mari et de la femme qui vivent ensemble.

COHABITER, v. n. Vivre ensemble comme mari et femme.

COHÉRENCE, s. f t. didact. Connexion entre deux choses.

COHÉRENT, ENTE, adj. Qui a de la cohérence.

COHÉRITIER, IÈRE, s. Qui hérite avec un autre.

COHÉSION, s. f. Adhérence, force qui unit deux corps.

COHOBATION, s. f. Chim. Action de

COHOBER, v. a. Distiller plusieurs fois en reversant chaque fois le liquide distillé sur le résidu.

COHORTE, s. f. Corps d'infanterie des anciens Romains.

La poésie l'emploie pour toutes sortes de gens de guerre.

COHUE, s. f. Lieu où se tenoient, dans quelques provinces, les petites justices. Assemblées où tout le monde parle confusément.

COI, OIE, adj. Tranquille, paisible.

COIFFE, s. f. Couverture de tête, surtout pour les femmes. Toile, réseau, etc. dont on garnit le dedans d'un chapeau, d'une perruque.

COIFFER, v. a. et n. Couvrir, parer la tête. V. pron. Se préoccuper de quelque chose ou de quelqu'un. *Être né coiffé*, être constamment heureux.

COIFFEUR, EUSE, s. Qui coiffe les femmes.

COIFFURE, s. f. Couverture et ornement de tête. Se prend plus communément pour la manière dont les femmes se coiffent.

COIN, s. m. Angle, rencontre de deux lignes, de deux surfaces. Petite portion d'un logis. Endroit peu exposé à la vue. T. de trictrac, de jeu de paume. Pièce de fer ou de bois terminée en angle aigu, propre à fendre du bois. Fer gravé et trempé, qui sert à marquer la monnoie, les médailles; d'où vient le fig. *Marqué au bon coin*. Poinçon pour marquer la vaisselle. Bot. Gros fruit à couleur jaune, qui a une odeur forte et la peau couverte de duvet.

COÏNCIDENCE, s. f. Etat de deux choses qui coïncident.

COÏNCIDENT, ENTE, adj. Qui tombe en un même point.

COÏNCIDER, v. n. Géom. S'ajuster l'un à l'autre. Arriver ensemble.

COÏNDICANS, adj. m. plur. (*Signes*) Qui concourent avec les signes particuliers d'une maladie.

COÏNDICATION, s. f. Méd. Concurrence des signes coïndicans.

COÏON, s. m. Poltron. Âme servile et basse. Ce mot et les deux suivans sont du style fam. et même pop.

COÏONNER, v. a. Traiter quelqu'un de lâche. Dire des polissonneries.

COÏONNERIE, s. f. Bassesse de cœur, lâcheté. Sottise, impertinence, badinerie un peu forte.

COÏT, s. m. Acte de la génération.

COL, s. m. (Quant à la partie du corps qui joint la tête aux épaules, voyez *Cou*.) Sorte de cravate sans pendans. Partie supérieure du rabat ou de la chemise. Méd. Embouchure de la matrice, de la vessie, etc. Passage étroit entre deux montagnes.

COLARIN, s. m. Archit. Frise du chapiteau des colonnes toscanes et doriques.

COLATURE, s. f. Phar. Sorte de filtration avec un couloir. La liqueur ainsi filtrée.

COLCHIQUE, s. m. *ou* TUE-CHIEN, Plante qu'on dit être mortelle aux chiens.

COLCOTAR, sub. m. Chim. Substance terreuse et rouge qui reste au fond de la cornue après la distillation de l'huile de vitriol.

COLERA-MORBUS, sub. m. Méd. Débordement de bile, accompagné de symptômes très-graves.

COLÈRE, s. f. Émotion violente de l'âme contre celui qui la blesse. Au fig. *Mer en colère*, etc. Adj. *Homme* ou *femme colère*.

COLÉRIQUE, adj. Ne s'applique qu'aux affections: *Humeur colérique*.

COLIBRI, sub. m. Très-joli petit oiseau d'Amérique.

COLIFICHET, s. m. Babiole, bagatelle. Petit ornement mal placé.

COLIMAÇON. *V.* LIMAÇON.

COLIN-MAILLARD, s. m. Jeu où un des joueurs a les yeux

bandés, et se nomme *Colin-Maillard*.

COLIQUE, s. f. Méd. Maladie qui cause des tranchées.

COLIR *ou* COLI, s. m. Officier de la Chine, censeur universel, qui a droit de visite dans les maisons.

COLISÉE, s. m. Célèbre amphithéâtre de l'ancienne Rome.

COLLABORATEUR, TRICE, s. Qui travaille de concert avec un autre.

COLLATAIRE, s. m. Celui à qui on a conféré un bénéfice.

COLLATÉRAL, ALE, adj. Qui concerne la parenté hors de la ligne directe.

COLLATEUR, s. m. Celui qui a droit de conférer un bénéfice.

COLLATIF, IVE, adj. Qui se confère, en parlant de bénéfices.

COLLATION, s. f. Action ou droit de conférer un bénéfice. Action de comparer la copie d'un écrit à son original, pour s'assurer de son exactitude. Repas léger qui tient lieu de souper les jours de jeûne.

COLLATIONNER, v. a. Comparer une copie à son original. V. n. Faire le repas nommé *Collation*.

COLLE, s. f. Matière gluante et tenace, qui sert à joindre deux surfaces.

COLLECTE, s. f. Levée d'impositions. Oraison, partie de la messe.

COLLECTEUR, s. m. Celui qui fait la collecte.

COLLECTIF, IVE, adj. Gram. Se dit des mots qui, étant au sing., désignent plusieurs choses ou personnes.

COLLECTION, s. f. Recueil de choses qui ont du rapport entr'elles.

COLLECTIVEMENT. adver. Dans un sens collectif.

COLLÉGATAIRE, s. Copartageant d'un legs.

COLLÉGE, s. m. Corps de personnes qui ont une même dignité. — *des Cardinaux*, *des Electeurs*. Lieu destiné à enseigner les lettres, les sciences, les langues, etc.

COLLÉGIAL, ALE, adject. *Eglise collégiale*; ou subst., *une Collégiale*, chapitre de chanoines sans siége épiscopal.

COLLÈGUE, s. m. Compagnon en dignité, en fonctions.

COLLER, v. a. Joindre avec de la colle. Appuyer fortement contre. — *du vin*, y mettre de la colle de poisson pour l'éclaircir. T. de billard. Ppe. *Collé, ée*, qui joint bien. Fig. *Collé sur ses livres*, etc.

COLLERETTE, sub. f. Petit collet de linge dont les femmes se couvrent la gorge et les épaules.

COLLET, s. m. Partie de l'habillement qui est autour du cou. Rabat ecclésiastique. Fig. *Cela est bien collet monté*, bien guindé. *Saisir au collet*, arrêter, faire prisonnier. *Prêter le collet à*, tenir tête, en quelque chose que ce soit. — *de mouton*, *de veau*, la partie inférieure de leur cou. Sorte de lacs à prendre des lièvres.

COLLETER, v. a. et pron. Prendre quelqu'un au collet. V. n. Tendre des collets pour prendre le gibier.

COLLEUR, s. m. Celui qui colle du papier peint dans une chambre.

COLLIER, s. m. Rangée de perles ou d'autres ornemens que les femmes portent au cou. Cercle de métal qu'on met au cou des chiens. Chaîne d'or que les chevaliers d'un ordre portent les jours de cérémonie. Marque naturelle en forme de cercle, qu'on voit au cou de certains animaux. Partie du harnois qu'on met au cou des chevaux de charrette et de labour. Fig. *Donner un coup de collier*, aider par un grand effort.

COLLIGER, v. a. Faire des collections de passages d'un livre. V. m.

COLLINE, s. f. Petite montagne qui s'élève doucement au-dessus de la prairie. *La double colline*, le Parnasse.

COLLIQUATION, s. f. (On pron. *coua.*) Méd. Décomposition des parties fibreuses et conglutineuses du sang.

COLLISION, s. f. Phys. Choc de deux corps.

COLLOCATION, s. f. Pal. Action de ranger les créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés.

COLLOQUE, s. m. Entretien.

COLLOQUER, v. a. Ranger des créanciers dans l'ordre de leurs créances.

COLLUDER, v. n. Pal. S'entendre avec sa partie, au préjudice d'un tiers.

COLLUSION, s. f. Intelligence de deux ou de plusieurs personnes contre une autre.

COLLUSOIRE, adj. Fait par collusion.

COLLUSOIREMENT, adv. D'une manière collusoire.

COLLYRE, s. m. Méd. Remède qui s'applique au dehors contre les maux d'yeux.

COLOMBAGE, s. m. Rang de solives posées à plomb dans une cloison de charpente.

COLOMBE, s. f. Pigeon.

COLOMBIER, s. m. Bâtiment où l'on élève des pigeons.

COLOMBIN, s. m. Mine de plomb pure. Adj. Couleur nommée aujourd'hui. *Gorge de pigeon.*

COLOMBINE, s. f. Fiente de pigeons; c'est le plus chaud des engrais.

COLON, s. m. Cultivateur. Habitant des colonies.

CÔLON, s. m. Anat. Un des gros intestins.

COLONEL, s. m. Qui commande un régiment à pied ou à cheval.

COLONELLE, s. et adj. f. Se dit de la première compagnie d'un régiment, qui n'a d'autre capitaine que le colonel.

COLONIAL, ALE, adj. Qui vient des colonies ou les concerne.

COLONIE, s. f. Migration volontaire ou forcée de personnes des deux sexes qui abandonnent un pays pour en aller peupler un autre. Lieu ainsi peuplé.

COLONNADE, s. f. Suite de colonnes servant d'ornement à un édifice, etc.

COLONNE, s. f. Pilier de forme ronde, qui sert de soutien et d'ornement à un édifice. On dit : *Les colonnes d'un lit; qu'une armée marche sur plusieurs colonnes; qu'un livre est imprimé sur deux colonnes. Colonne d'air, d'eau*, etc. Au fig. Appui, soutien.

COLOPHANE, s. f. Sorte de résine dont les joueurs d'instrumens frottent le crin de leur archet.

COLOQUINTE, s. f. Espèce de citrouille dont le fruit est très-amer.

COLORANT, ANTE, adj. Qui donne de la couleur.

COLORER, v. a. Donner ou prendre de la couleur. Fig. Revêtir quelque chose d'une belle apparence.

COLORIER, v. a. Employer les couleurs dans un tableau.

COLORIS, s. m. Résultat de l'emploi des couleurs dans un tableau.

COLORISTE, s. m. Peintre qui entend bien le coloris.

COLOSSAL, ALE, adj. De grandeur démesurée. N'a de pluriel qu'au féminin.

COLOSSE, s. m. Statue d'une excessive proportion. Au fig. Homme très-grand.

COLOSTRUM ou COLOSTRE, s. m. Méd. Le premier lait aqueux qui sort du sein des femmes après leur délivrance.

COLPORTAGE, s. m. Fonction de colporteur.

COLPORTER, v. a. Porter dans les rues, dans les maisons des livres, des marchandises, des papiers publics. — *une nouvelle*, la répandre çà et là.

COLPORTEUR, s. m. Qui fait métier de colporter.

COLURE, s. m. t. de sphère. Se dit de deux grands cercles qui coupent l'équateur et le zodiaque en quatre parties égales, et qui marquent les saisons.

COLUTHÉA. Bot. *V.* BAGUENAUDIER.

COLYBES, s. m. pl. Pâte de légumes et de grains, qu'on offre dans l'église grecque en l'honneur des Saints et en mémoire des Morts.

COLZA, COLZAT *ou* COLSA, s. m. Sorte de chou dont la graine donne une huile bonne à brûler.

COMA, s. m. Méd. Maladie soporeuse.

COMATEUX, EUSE, adj. Qui produit ou qui annonce le coma.

COMBAT, s. m. Action d'attaquer et de se défendre. Opposition. Lutte, effort. Dispute, contestation.

COMBATTANT, subs. m. Homme de guerre. Soutenans ou assaillans d'un tournois.

COMBATTRE, v. a. Attaquer ou soutenir une attaque. Au pr. et au fig. Ppe. *Combattu, ue.*

COMBIEN, adv. de quantité et de question. A quel point. S. m. dans ce cas : *Nous en sommes sur le combien*, pour, sur le prix. *Combien que*, pour, encore que. Il vieillit en ce sens.

COMBINAISON, s. f. Assemblage et disposition de plusieurs choses entr'elles.

COMBINER, v. a. Faire, opérer une combinaison.

COMBLE, s. m. Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure, d'un vase déjà plein. Faîte d'une maison. Fig. Le plus haut degré. *Pour comble de*, pour surcroît. *De fond en comble*, entièrement. Adj. Ne se dit pas des liquides. *Mesure comble.*

COMBLEMENT, s. m. Action de

COMBLER, v. a. Remplir jusqu'au comble. — *la mesure*, au fig., s'ôter par une nouvelle faute l'espoir du pardon. Remplir un vide, un fossé.

COMBRIÈRE, subs. f. Filets pour les thons et autres gros poissons.

COMBUGER, v. a. Remplir d'eau des futailles pour les imbiber avant de les employer.

COMBUSTIBLE, adj. Qui brûle aisément.

COMBUSTION, s. f. Action de brûler entièrement. Au fig. Grand désordre.

COMÉDIE, s. f. Pièce de théâtre qui peint une action ou un caractère risible. Salle de spectacle. Au fig. Feinte.

COMÉDIEN, IENNE, subs. Qui joue la comédie sur un théâtre public. Fig. Hypocrite de société.

COMESTIBLE, s. m. et adj. Se dit des alimens qui conviennent à l'homme.

COMÈTE, sub. fém. Espèce de planète qui paroît dans le ciel à de longs intervalles, et souvent avec une traînée de vapeur lumineuse qu'on nomme *Queue*. Jeu de cartes.

COMICES, s. m. pl. Assemblée du peuple romain au Champ de Mars pour élire des magistrats, ou pour traiter des affaires publiques.

COMINGE, s. f. Très-grosse bombe.

COMIQUE, adj. Qui appartient à la comédie proprement

dite. Plaisant propre à faire rire. S. m. *Style, genre* ou *acteur comique. C'est un bon comique.*

COMIQUEMENT, adv. D'une manière comique.

COMITE, subs. m. Officier préposé à la chiourme d'une galère.

COMITÉ, s. m. Bureau composé de commissaires.

COMMA, s. m. Mus. Différence du ton majeur au mineur. Espèce de ponctuation, deux points l'un sur l'autre.

COMMAND, s. m. Pal. Celui qui a chargé un autre d'acquérir pour lui.

COMMANDANT, s. et adj. m. Celui qui commande des troupes ou dans une place.

COMMANDE, s. f. Ce qui a été commis ou commandé. Ne s'emploie qu'adverb. avec la particule *de. Ouvrage de commande.* Au fig. *Larmes de commande.*

COMMANDEMENT, sub. m. Ordre. Autorité, pouvoir de commander. Loi, précepte. Pal. Exploit d'un huissier pour l'exécution d'une sentence.

COMMANDER, v. a. Ordonner. Charger un artisan de faire quelque ouvrage de son métier. Mener une troupe comme chef, V. n. Avoir autorité, gouverner.

COMMANDERIE, s. f. Bénéfice affecté à un ordre militaire.

COMMANDEUR, s. m. Celui qui possède une commanderie.

COMMANDITAIRE, sub. m. Celui qui a une

COMMANDITE, s. f. Société de deux commerçans, où l'un donne son argent et l'autre ses soins : le premier est le capitaliste, le second le *commanditaire.*

COMME, adv. de comparaison. De même que, ainsi que. Presque : *Comme mort.* Lorsque, puisque, vu que, autant que.

COMMÉMORAISON, sub. f. Mémoire que l'église fait d'un Saint le jour qu'elle célèbre une autre fête. A l'égard de la fête des Morts, on se sert de

COMMÉMORATION, sub. f. En style fam. *Faire mention de quelqu'un.*

COMMENÇANT, ANTE, s. Qui en est aux premiers élémens d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT, s. m. Ce par où chaque chose commence. Principe, cause première.

COMMENCER, v. a. Faire ce qui doit être d'abord. Entreprendre. V. n. *L'année commence.* V. impers. *Il commence à pleuvoir.*

COMMENDATAIRE, adjec. Qui possède un bénéfice en

COMMENDE, s. f. Titre que donne le Pape à un ecclésiastique séculier pour posséder un bénéfice régulier.

COMMENSAL, adj. m. Qui mange à une même table avec un autre. Ceux à qui le titre de leur charge donne le droit d'avoir bouche en cour, sont appelés *Commensaux de la maison du roi ;* de là

COMMENSALITÉ, s. f.

COMMENSURABILITÉ, s. f. Math. Rapport entre deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENSURABLE, adject. Dans le sens du substantif.

COMMENT, adv. De quelle sorte, de quelle manière, pourquoi. S. m. *J'ignore le comment.*

COMMENTAIRE, s. m. Remarques et éclaircissemens sur un livre. Au fig. Interprétation maligne qu'on donne aux discours et aux actions des autres. Au pl. Memoires pour l'histoire.

COMMENTATEUR, sub. m. Celui qui s'occupe à

COMMENTER, v. a. Faire un commentaire. V. n. Tourner en mauvaise part.

COMMER, v. n. Faire des comparaisons, dire qu'une chose est comme une autre. Il est fam. et vieillit.

COMMÉRAGE, s. m. Propos et conduite de commère.

COMMERÇABLE, adject. Qui peut être commercé.

COMMERÇANT, ANTE, s. et adj. Qui commerce en gros.

COMMERCE, s. m. Negoce; trafic de marchandises. Le corps des commerçans. Société, correspondance.

COMMERCER, v. n. Trafiquer, négocier.

COMMERCIAL, ALE, adj. Qui appartient au commerce.

COMMÈRE, s. f. Celle qui a tenu un enfant sur les fonts. Femme qui veut savoir toutes les nouvelles du quartier, et qui en parle à tort et à travers.

COMMETTANT, s. m. Celui qui charge un autre d'une affaire.

COMMETTRE, v. a. Faire; en ce sens il ne se dit que de ce qui est faute ou crime. Employer, préposer à. Confier. Compromettre. Ppe. *Commis, ise.*

COMMINATION, s. f. Fig. de rhét qui a pour but d'intimider celui à qui on parle par la peinture des maux qui le menacent.

COMMINATOIRE, adj. Pal. Qui contient quelque menace.

COMMIS, s. m. Celui qui est chargé par un autre de quelque emploi dont il lui doit rendre compte.

COMMISE, s. f. Confiscation d'un fief, faute de devoirs rendus par le vassal.

COMMISÉRATION, subs. f. Pitié, compassion.

COMMISSAIRE, s. m. Officier commis par une puissance légitime pour exercer une fonction.

COMMISSION, s. f. Action, chose commise. Charge donnée à quelqu'un de faire une chose. Mandement d'une personne ayant autorité, qui députe, qui commet.

COMMISSIONNAIRE, s. m. Qui achète ou qui vend par commission pour le compte d'un autre. Homme qu'on prend au coin des rues pour faire des messages.

COMMISSOIRE, adj. (*Clause*) Pal. Dont l'inexécution annule le contrat.

COMMISSURE, s. f. t. did. Point d'union de quelques parties du corps.

COMMITTIMUS, s. m. (*Lettres de*) Par lesquelles le roi affectoit les procès de certaines personnes à tel ou tel tribunal.

COMMITTITUR. (lat.) Pal. Ordonnance qui commet un rapporteur.

COMMODAT, s. m. Pal. Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature à un terme fixé. Celui qui emprunte de cette manière se nomme au palais

COMMODATAIRE, s. m.

COMMODE, adject. Propre, convenable, d'un usage facile. D'une société douce et aisée.

COMMODE, s. f. Armoire en bureau, où l'on enferme du linge, des habits.

COMMODÉMENT, adverbe. D'une manière commode.

COMMODITÉ, s. f. Chose, temps, situation, moyen commode. Au pl. Aisances d'une maison.

COMMOTION, s. f. Ebranlement violent causé par un coup, une chute. Agitation excitée dans les esprits.

COMMUER, v. a. Echanger. Ne s'emploie qu'en cette phrase de pal. : *Commuer une peine.*

COMMUN, UNE, adj. A quoi tout le monde a droit de participer. Dont l'usage appartient à plusieurs. Propre à différens sujets. Général. Qui se pratique ordinairement. Vulgaire, bas. Abondant. De peu de valeur,

médiocre. La rhétorique appelle *Lieux communs* les sujets rebattus, et faciles à traiter. *En commun,* ensemble, en société.

COMMUN, sub. m. Société entre deux ou plusieurs personnes. *Il vit sur le commun,* aux dépens du tiers et du quart. *Le commun des hommes,* le grand nombre. Se dit aussi de ce qui tient aux domestiques ou officiers de service d'une maison, *La salle du commun. Le vin du commun. Le grand commun.*

COMMUNAL, ALE, adject. Commun aux habitans d'un ou plusieurs villages.

COMMUNAUTÉ, s. f. Société de personnes qui vivent ensemble sous certaines règles. Se dit des corps laïques qui ont une bourse commune. *La communauté des notaires.* Société de biens entre mari et femme, etc.

COMMUNAUX, s. m. plur. Pâturages dans lesquels un ou plusieurs villages ont droit d'envoyer leurs troupeaux.

COMMUNE, s. f. Corps des habitans d'une ville, d'un village. Maison où s'assemblent les habitans, les officiers civils d'un lieu. Une des chambres du parlement d'Angleterre se nomme *les Communes.*

COMMUNÉMENT, adv. Ordinairement, généralement.

COMMUNIANT, IANTE, s. Qui communie.

COMMUNICABLE, adj. Qui peut se communiquer, dont on peut faire part. *Rivières communicables,* qui peuvent se joindre par un canal.

COMMUNICATIF, IVE, adj. Qui se livre et se communique facilement.

COMMUNICATION, sub. f. Action de communiquer, effet de cette action. Commerce, correspondance. Moyen par lequel deux choses se communiquent. Fig. de rhét. par laquelle l'orateur semble prendre conseil de l'auditoire.

COMMUNIER, v. a. et n. Administrer ou recevoir l'Eucharistie.

COMMUNION, s. f. Union dans une même foi. Réception du corps de J.-C. dans l'Eucharistie.

COMMUNIQUANT, ANTE, adjec. Qui communique. Phys. *Tubes communiquans.*

COMMUNIQUER, v. a. Rendre commun à, faire part de. Donner communication de. Avoir commerce, relation. — *avec les savans, les ennemis.* V. n. et pr. Avoir communication, en parlant de deux appartemens, etc. V. pron. Être communicatif, familier.

COMMUTATIF, IVE, adj. N'est usité qu'en cette locution : *Justice commutative,* qui regarde le commerce, l'échange d'une chose contre une autre.

COMMUTATION, s f. N'a que cette application : Changement de peine infligée par la justice.

COMPACITÉ, s. f. Qualité de ce qui est compacte.

COMPACT, s. m. Convention entre la cour de France et celle de Rome sur la collation des bénéfices réguliers.

COMPACTE, adj. Très-condensé, dont les parties sont fort serrées.

COMPAGNE, s. f. Celle qui est liée avec une autre personne de même condition. Femme par rapport à son mari. Se dit des tourterelles, et même de choses morales qui vont bien ensemble.

COMPAGNIE, s. f. Réunion de personnes qui sont en liaison ou en conversation. Société de commerçans, de gens d'affaires. Corps de magistrats. Nombre de gens de guerre sous un capitaine. Se dit aussi de quelques oiseaux qui ont l'habitude de se réunir.

COMPAGNON, s. m. Cama-

rade, associé. Gaillard, drôle, éveillé. Dans les arts et métiers, celui qui a fait son apprentissage, et qui travaille pour un autre.

COMPAGNONAGE, sub. m. Temps qu'on est compagnon dans un métier.

COMPARABLE, adj. Qui peut être mis en

COMPARAISON, s. f. Discours qui montre la ressemblance entre deux personnes ou deux choses. Fig. de rhér. Similitude. Parallèle. *En comparaison*, au prix, à l'égard de.

COMPARANT, ANTE, adj. Pal. Qui comparoit devant un juge, un notaire.

COMPARATIF, IVE, adj. Se dit des choses qu'on peut mettre en parallèle. S. m. Gram. Mot exprimant le degré qui sépare un adjectif positif de son superlatif.

COMPARATIVEMENT, adv. Par comparaison.

COMPARER, v. a. Examiner le rapport qu'il y a entre deux personnes ou deux choses.

COMPAROIR et COMPAROÎTRE, v. n. Pal. Paroître en justice quand on y est appelé.

COMPARSE, s. f. Entrée des quadrilles dans un carrousel. Au plur. Personnages muets qui ne servent qu'à figurer sur la scène.

COMPARTIMENT, s. m. Assemblage de figures disposées avec symétrie. Dorures à petits fers sur le plat ou sur le dos des livres.

COMPARTITEUR, s. m. Pal. Juge qui a un avis contraire à celui du rapporteur, et sur l'opinion duquel la compagnie s'est partagée.

COMPARUTION, s. f. Pal. Action de comparoître.

COMPAS, s. m. Instrument qui sert à décrire des cercles, et à prendre la distance entre deux points. En t. de marine, la Boussole. *Avoir le compas dans l'œil*, mesurer presque aussi juste à l'œil qu'on le feroit avec le compas.

COMPASSEMENT, s. m. Action de

COMPASSER, v. a. Mesurer avec le compas, bien proportionner. Au fig. Regler ses actions, ses démarches. Pp. *Compassé, ée*. Un homme exact jusqu'à l'affectation *est compassé*.

COMPASSION, s. f. Mouvement de l'âme qui rend sensible aux maux d'autrui. On dit d'une chose qu'on désapprouve : *Cela fait compassion*.

COMPATERNITÉ, s. f. Alliance spirituelle entre le parrain et la marraine, entre ceux-ci et le père et la mère de l'enfant.

COMPATIBILITÉ, s. f. Qualité, état de ce qui est

COMPATIBLE, adj. Qui peut convenir avec un autre.

COMPATIR, v. neut. Être sensible aux maux d'autrui. Se dit de personnes qui conviennent l'une à l'autre. Plus ordinairement avec la négative, quand elles ne se conviennent pas.

COMPATISSANT, ANTE, adj. Porté à la compassion.

COMPATRIOTE, s. Qui est du même pays.

COMPENDIUM, s. m. (lat.) Abrégé.

COMPENSATION, s. f. Action de

COMPENSER, v. a. Faire une estimation par laquelle une valeur en remplace une autre. Donner en dédommagement.

COMPÉRAGE, s. m. Qualité de

COMPÈRE, s. m. Nom que donnent au parrain d'un enfant le père, la mère ou la marraine même de l'enfant. On dit prov. *Tout se fait par compère et par commère*, par faveur. *C'est un compère*, il est fin, rusé. *C'est un bon compère*, un homme de bonne humeur. Celui qui est

d'intelligence avec un faiseur de tours, etc.

COMPÉTEMMENT, adverbe. D'une manière compétente.

COMPÉTENCE, s. f. Droit qui rend un juge compétent. Au fig. Concurrence.

COMPÉTENT, ENTE, adj. Pal. Qui a droit. Qui est dû. Suffisant. Capable de. *Juge, âge compétent.*

COMPÉTER, v. n. Appartenir, être de la compétence de.

COMPÉTITEUR, s. m. Concurrent.

COMPILATEUR, s. m. Qui compile.

COMPILATION, s. f. Recueil de choses prises dans divers ouvrages.

COMPILER, v. a. et n. Faire une compilation.

COMPITALES, s. f. pl. Fêtes des Romains en l'honneur des dieux domestiques.

COMPLAIGNANT, ANTE, adj. et s. Qui se plaint en justice.

COMPLAINTE, s. f. Plainte en justice. Au pl. Lamentations.

COMPLAIRE, v. n. S'accommoder à l'humeur de quelqu'un, acquiescer à ce qu'il souhaite. V. pron. Se délecter en soi-même, en ses productions.

COMPLAISAMMENT, adv. avec

COMPLAISANCE, s. f. Facilité à se conformer aux goûts d'autrui. Amour-propre. Au pl. Effets, marques de la complaisance.

COMPLAISANT, ANTE, adj. Qui a de la complaisance pour les autres. Subst. *Un complaisant, une complaisante.*

COMPLANT, s. m. Plant de vigne composé de plusieurs pièces de terre.

COMPLÉMENT. s. m. Ce qui s'ajoute à une chose pour lui donner sa perfection. Géom. Ce qui manque à un angle pour égaler un angle droit.

COMPLÉMENTAIRES, adj. m. pl. Jours du calendrier républicain destinés à completer l'année solaire.

COMPLET, ÈTE, adj. Achevé, parfait. S. m. *Le complet d'un régiment.*

COMPLÉTEMENT, adverbe. D'une manière complète.

COMPLÉTER, v. a. Rendre complet.

COMPLÉTIF, IVE, adj. Qui sert à caractériser un complément. *Phrase complétive.* Gram.

COMPLEXE, adj. Qui embrasse plusieurs choses, par opposition à *simple.*

COMPLEXION, s. f. Tempérament. Humeur, inclination.

COMPLEXIONNÉ, ÉE, adj. Méd. Qui est d'une certaine complexion.

COMPLICATION, s. f. Concours de choses de différente nature, telles que maladies, malheurs, événemens.

COMPLICE, adj. et sub. Qui participe au crime d'un autre; dans ce sens,

COMPLICITÉ, s. f.

COMPLIES, s. f. pl. Dernière partie de l'office divin.

COMPLIMENT, s. m. Petit discours flatteur et affectueux sur les divers événemens de la vie. Paroles de civilité. Se dit quelquefois par antiphrase. *Pur compliment que cela. Sans compliment*, franchement.

COMPLIMENTAIRE, s. m. Qualification donnée dans une société de commerce à celui sous le nom duquel se font toutes les opérations.

COMPLIMENTER, v. a. Faire un compliment.

COMPLIMENTEUR, EUSE, s. Qui fait trop de complimens.

COMPLIQUÉ, ÉE, adj. Complexe, sujet embrouillé. Maladie réunie à d'autres.

COMPLOT, s. m. Mauvais dessein formé entre plusieurs personnes.

COMPLOTER, v. a. Faire un complot.

COMPONCTION, s. f. Regret, douleur d'avoir offensé Dieu.

COMPONÉ, ÉE, adj. Blas. Composé de pièces carrées d'émaux alternés.

COMPONENDE, s. f. Composition sur les droits de la cour de Rome lorsqu'on y demande une dispense ou les provisions d'un bénéfice.

COMPORTEMENT, sub. m. V. m. Manière d'agir, de se

COMPORTER, v. actif. Permettre, supporter. V. n. *Sa dignité ne comporte pas que.* V. pr. Se conduire bien ou mal. Pal. *Une terre telle qu'elle se comporte*, telle qu'elle est.

COMPOSÉ, s. m. Résultat de l'union de plusieurs parties.

COMPOSÉ, ÉE, adj. Formé de plusieurs choses ou mots.

COMPOSER, v a. Former un tout de l'assemblage de diverses parties. Faire un ouvrage d'esprit, un morceau de musique; en ce sens on dit absolument: *Il compose.* T. d impr. Arranger les lettres et les lignes. Disposer son air et son visage. S'accorder sur quelques prétentions. Capituler.

COMPOSITE, s. m. et adj. Se dit d'un des cinq ordres d'archit.

COMPOSITEUR, s. m. Qui compose. N'est employé qu'en parlant de musique, d'imprimerie, ou de celui qui arrange amiablement un procès.

COMPOSITION, s. f. Action de composer quelque chose. Ouvrage qui en résulte. Manière dont un peintre traite un sujet; et dans les autres sens de *Composer* et *Compositeur.*

COMPOSTEUR, s. m. Impr. Instrument sur lequel le compositeur arrange les lettres.

COMPOTE, s. f. Fruits cuits doucement avec du sucre. Manière d'arranger les pigeons. Au fig. *Avoir la tête en compote.*

COMPRÉHENSIBLE, adject. Concevable, intelligible. Ne se dit qu'avec la négative.

COMPRÉHENSION, s. f. Faculte de concevoir et de

COMPRENDRE, v. a. Contenir, renfermer en soi. Bien entendre, saisir. Classer sur une liste.

COMPRESSE, s. f. Linge en plusieurs doubles, qu'on met sur une plaie.

COMPRESSIBILITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est

COMPRESSIBLE, adject. Qui peut être comprimé.

COMPRESSIF, IVE, adj. Chir. Qui sert à comprimer.

COMPRESSION, s. f. Action de comprimer, ou effet de cette action.

COMPRIMER, v. a. Presser avec force, resserrer. Arrêter l'action de.

COMPRIS, ISE, ppe. de *Comprendre.* Il se prend adverb. dans ces phrases: *Y compris. Non compris.*

COMPROMETTRE, v. neut. Convenir d'arbitres pour s'en tenir à leur jugement. — *de* ou *sur une affaire.* V. a. Exposer quelqu'un, et le mettre dans l'embarras. V. pron. S'exposer soi-même à perdre son crédit ou son honneur. Ppe. *Compromis, ise.*

COMPROMIS, s. m. Acte par lequel on remet de part et d'autre le jugement de ses differens à un arbitre.

COMPTABILITÉ, s. f. Obligation de rendre compte. Etat du

COMPTABLE, sub. m. et adj. Assujetti à rendre compte.

COMPTANT, adj. m. Cet adjectif ne se joint qu'au mot *argent*; hors de là il est sub. m. *Cet homme a du comptant*; ou il est adv. *Payer comptant.*

COMPTE, s. m. Supputation de ce qu'on a reçu ou donné. De

ce qu'on doit ou qui nous est dû. Profit, avantage. Paiement partiel. *Un à-compte. Il a reçu deux à-comptes.* Beaucoup de loc. au fig. : *Donner le compte à quelqu'un. Mettre sur son compte. A votre compte. Au bout du compte*, etc. La cour où se rend le compte des deniers publics se nomme *Chambre des comptes.*

'COMPTER, v. a. Nombrer, calculer. Payer. Avoir au nombre de. Réputer, estimer. V. n. Payer ce que l'on doit, après l'avoir calculé. Croire, se proposer. Avoir confiance en quelqu'un. *Compter sur lui.*

COMPTOIR, s. m. Table où le marchand compte et serre son argent, et étale sa marchandise. Factorerie ou bureau national de commerce en pays étranger.

COMPULSER, v. actif. Pal. Prendre communication des registres d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

COMPULSOIRE, s. m. Acte donnant droit de compulser.

COMPUT, s. m. Supputation des temps qui servent à régler le calendrier ecclésiastique.

COMPUTISTE, s. m. Celui qui travaille au comput.

COMTE, s. m. Qualification noble qu'on regarde comme supérieure à celle de baron.

COMTÉ, sub. m. Titre d'une terre dont le seigneur se qualifie *Comte.* Ce mot n'est fém. qu'en parlant de la *Franche-Comté.*

COMTESSE, s. f. Femme d'un comte, ou celle qui de son chef possède un comté.

CONCASSER, v. a. Briser en petites parties avec le pilon ou le marteau.

CONCAVE, s. m. et adj. Creux et rond. Se dit principalement d'un miroir, d'un globe.

CONCAVITÉ, s. f. Le creux d'une surface courbe. *Les concavités d'une montagne, de la terre.*

CONCÉDER, v. a. Accorder des grâces, des droits, des privilèges.

CONCÉLÉBRER, v. a. Célébrer en commun.

CONCENTRATION, s. f. Action ou effet de l'action de

CONCENTRER, v. a. Réunir à un centre. Fig. Ne pas laisser apercevoir. Rapporter à un objet. Il est aussi p. on., et signifie Se renfermer en soi-même.

CONCENTRIQUE, adject. Se dit des cercles qui ont un centre commun.

CONCEPT, sub. m. t. didact. Idée. Simple vue de l'esprit.

CONCEPTION, s. f. Action par laquelle un enfant est conçu dans le sein de sa mère. *Fête de la Conception de la Vierge.* Fig. Pensée. Faculté de saisir et de comprendre les choses.

CONCERNANT. Espèce de préposition. *Sur, touchant, au sujet de.* Veut néanmoins être précédée d'un sub. *Un édit concernant telle chose.*

CONCERNER, v. a. Appartenir, regarder, avoir rapport à. Point de passif. *Concerné, ée* n'est reçu qu'aux temps composés.

CONCERT, s. m. Harmonie de voix ou d'instrumens de musique. Lieu où l'on entend le concert. Fig. Union de personnes qui tendent à une même fin. *De concert*, d'intelligence.

CONCERTANT, ANTE, sub. Qui chante ou joue sa partie dans un concert.

CONCERTER, v. a. Répéter ensemble une pièce de musique. V. n. Faire un concert. Au fig. Conférer, se réunir pour le succès d'une entreprise. Devient souvent pron. Ppe. *Concerté, ée;* et alors il peut se prendre pour, *Affecté. Air concerté.*

CONCERTO, s. m. Mot italien. Pièce de symphonie exécutée par tout un orchestre, excepté quelques passages qu'un instru-

ment joue seul avec un simple accompagnement.

CONCESSION, s. f. Don que fait le souverain d'une grâce, d'un privilége. Terres données dans une nouvelle colonie, à condition de les défricher. Fig. de rhét. par laquelle on accorde ce qu'on pourroit disputer.

CONCESSIONNAIRE, s. m. Celui qui a obtenu une concession.

CONCETTI, sub. m. pl. Mot italien. Pensées brillantes, mais sans justesse.

CONCEVABLE, adject. Qu'on peut

CONCEVOIR, v. a. et n. Au pr. Ne s'applique qu'aux femmes et aux femelles. Devenir enceinte. Fig. Entendre bien une chose, s'en faire une idée juste. Ppe. *Conçu, ue.*

CONCHOÏDE, s. f. (On pron. *conko.*) Sorte de ligne courbe.

CONCHYLIOLOGIE, sub. f. (On pron. *conki.*) Science qui traite des coquillages.

CONCHYTES, s. f. pl. Coquilles pétrifiées.

CONCIERGE, s. m. Gardien d'un palais, d'un château, d'une prison.

CONCIERGERIE, subs. fém. Charge et commission de concierge. Sa demeure. Lieu où les parlemens tenoient leurs prisonniers.

CONCILE, s. m. Assemblée d'Evêques catholiques pour delibérer sur des points de dogme et de discipline. Lieu où ils s'assemblent. Décrets ou canons qui en émanent.

CONCILIABLE, adj. Qui peut se concilier.

CONCILIABULE, s. m. Assemblée de Prélats hérétiques ou illégitimement convoqués. Réunion de personnes assemblées pour un complot.

CONCILIANT, ANTE, adj. Propre à la conciliation.

CONCILIATEUR, TRICE, s. Qui accorde et concilie des personnes ensemble.

CONCILIATION, s. f. Action de concilier. Concordance des textes et des lois qui paroissent contraires.

CONCILIER, v. a. Accorder des personnes ou des choses qui semblent se contrarier. Attirer, gagner.

CONCIS, ISE, adject. Court, serré, pressant. Ne se dit qu'en fait d'ouvrages d'esprit, ainsi que

CONCISION, s. f. Qualité de ce qui est concis.

CONCITOYEN, YENNE, s. Citoyen d'une même ville qu'un autre.

CONCLAVE, s. m. Assemblée des Cardinaux pour l'élection du Pape. Lieu où ils s'assemblent.

CONCLAVISTE, s. m. Celui qui s'enferme dans le conclave avec un Cardinal.

CONCLUANT, ANTE, adj. Qui conclut, qui prouve.

CONCLURE, v. a. *Je conclus; nous concluons. Je concluois. Je conclus. Je conclurai. Je conclurois. Que je conclusse*, etc. Achever. V. n. Venir à la conclusion. Tirer une conséquence, inférer une chose d'une autre. Prouver. Proposer le résultat de ses demandes. Ppe. *Conclu, ue.*

CONCLUSIF, IVE, adj. Qui conclut, qui termine.

CONCLUSION, s. f. Fin d'une affaire, d'un discours. Conséquence qu'on tire d'un argument. Au pl. en t. de Pal. Ce que les parties demandent par leur requête. Se prend quelquefois adverb. dans le langage fam. pour dire : *Bref, enfin.*

CONCOCTION, s. f. Méd. Digestion des alimens.

CONCOMBRE, s. m. Espèce de fruit ou de légume de forme longue et de nature froide, qui vient sur couche.

CONCOMITANCE, s. f. Union d'une chose accessoire avec la principale.

CONCOMITANT, ANTE, adj. Qui accompagne. N'est guère d'usage qu'en langage théologiq. *Grâce concomitante.*

CONCORDANCE, s. f. Convenance, rapport. — *de la Bible*, table alphabétique de tous les mots qui y sont. Accord des mots entr'eux suivant les règles de la grammaire.

CONCORDANT, s. m. Mus. Voix entre la taille et la basse-taille.

CONCORDAT, s. m. Transaction, accord, principalement en matières ecclésiastiques.

CONCORDE, s. f. Bonne intelligence.

CONCORDER, v. neut. Être d'accord.

CONCOURIR, v. n. Coopérer, produire un effet conjointement avec une autre cause. Être en concurrence. Géom. Se rencontrer.

CONCOURS, s. m. Action par laquelle on concourt. Dispute pour une place, pour des prix. Affluence de monde. Rencontre.

CONCRET, ÈTE, adj. t. didact. Qualité unie à son sujet. Chim. Coagulé.

CONCRÉTION, s. f. Amas de parties réunies en une masse.

CONCUBINAGE, s. m. Commerce d'un homme et d'une femme qui, sans être mariés, vivent comme s'ils l'étoient.

CONCUBINAIRE, s. m. Qui entretient une

CONCUBINE, s. f. Celle qui vit avec un homme sans être sa femme.

CONCUPISCENCE, s. f. Inclination de la nature qui nous porte aux plaisirs illicites.

CONCUPISCIBLE, adj. M. s. N'est d'usage qu'en cette phrase : *Appétit concupiscible.*

CONCURREMMENT, adv. (On pron. *Concurrament.*) Par concurrence. Conjointement.

CONCURRENCE, s. f. Prétention de plusieurs personnes à la même chose. Jusqu'à ce qu'une certaine somme soit remplie.

CONCURRENT, ENTE, sub. Compétiteur qui aspire à la même chose qu'un autre.

CONCUSSION, s. f. Vexation d'un officier public qui exige plus qu'il ne lui est dû. On le nomme alors

CONCUSSIONNAIRE, s. m.

CONDAMNABLE, adj. (On pron *dana*, ainsi que dans ses dérivés.) Qui mérite d'être condamné.

CONDAMNATION, s. f. Jugement qui condamne. *Passer condamnation*, avouer son tort.

CONDAMNER, v. a. Rendre un jugement contre quelqu'un. Blâmer, rejeter. — *une porte*, *une fenêtre*, les fermer de manière à en interdire l'usage.

CONDENSABILITÉ, sub. f. Phys. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être condensés.

CONDENSABLE, adj. Qui peut être condensé.

CONDENSATION, sub. f. Action de

CONDENSER, v. a. et pron. Rendre ou devenir plus serré, plus compacte.

CONDESCENDANCE, sub. f. Acquiescement aux volontés des autres.

CONDESCENDANT, ANTE, adj. M. s.

CONDESCENDRE, v. n. Se rendre aux sentimens de quelqu'un.

CONDICTION, s. f. Pal. Action qu'on a pour revendiquer une chose volée ou usurpée.

CONDISCIPLE, s. m. Compagnon d'étude.

CONDITION, s. f. Nature, état d'une personne ou d'une chose. Etat par rapport à la naissance. Domesticité. Profes-

sion. Clause, charge d'un traité. *Sous condition*, loc. adv., à charge de.

CONDITIONNEL, ELLE, adj. Subordonné à une condition.

CONDITIONNELLEMENT, adv. Sous la condition de.

CONDITIONNER, v. a. Donner les qualités requises. Ppe. *Conditionné, ée.* Chose, marchandise qui est aussi bien qu'elle puisse être.

CONDOLÉANCE, s. f. (*Compliment, lettre de*) Où l'on témoigne la part qu'on prend à la douleur de quelqu'un.

CONDOR, s. m. Oiseau du Pérou, le plus grand des volatiles.

CONDOULOIR, v. pron. Partager l'affliction d'un autre. N'a d'usage qu'à l'infin. encore est-il vieux.

CONDUCTEUR, TRICE, s. Qui conduit. Au pr. et au fig. Verge de fer qui transmet le fluide électrique.

CONDUCTION, sub. f. Pal. Action de prendre à loyer.

CONDUIRE, v. a. Mener, guider. Diriger, avoir inspection sur. Commander, servir de chef. Accompagner par honneur, pour sûreté. V. pron. Se comporter bien ou mal. Ppe. *Conduit, ite.*

CONDUIT, s. m. Tuyau par où passe un fluide.

CONDUITE, s. f. Action de mener, de guider. Direction, exécution d'un ouvrage. Commandement, gouvernement. Manière d agir, de se conduire.

CONDYLE, sub. m. Anat. Nœuds ou éminences à l'extrémité d'une articulation.

CONDYLOME, s. m. Chir. Excroissance de chair à l'anus.

CÔNE, s. m. Pyramide ronde, corps solide, dont la base est un cercle, et qui se termine en pointe.

CONFABULATION, s. f. Entretien familier.

CONFABULER, v. n. S'entretenir ensemble. Ces deux mots ne s'emploient qu'en plaisanterie.

CONFECTION, s. f. Composition de drogues médicinales. Pal. Action de faire ou de rédiger.

CONFÉDÉRATIF, IVE, adj. Qui concerne une

CONFÉDÉRATION, sub. f. Alliance, ligue.

CONFÉDÉRÉ, ÉE, adj. et s. m. Allié, ligué avec un autre.

CONFÉDÉRER, v. pron. Se liguer.

CONFÉRENCE, s. f. Comparaison de deux choses, pour voir en quoi elles conviennent ou diffèrent. Entretien sur une affaire.

CONFÉRER, v. a. Comparer. Donner, accorder. Raisonner ensemble de *ou* sur.

CONFESSE, sub. Confession qu'on fait au prêtre. Il n'a ni genre ni article. *Aller à confesse.*

CONFESSER, v. a. Avouer, déclarer. Entendre en confession. Il est aussi pron.

CONFESSEUR, s. m. Prêtre qui a le pouvoir de confesser. Saint qui n'a été ni apôtre, ni martyr.

CONFESSION, s. f. Aveu, déclaration à un prêtre, à un juge.

CONFESSIONNAL, sub. m. Siége où le prêtre entend la confession.

CONFIANCE, s. f. Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose. Liberté honnête qu'on prend en certaines occasions. Hardiesse, assurance. Présomption.

CONFIANT, ANTE, adject. Disposé à la confiance. Présomptueux.

CONFIDEMMENT, adv. En

CONFIDENCE, s. f. Communication qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret. Jouissance illicite d'un bénéfice dont un autre a le titre.

CONFIDENT, ENTE, sub. Celui, celle à qui on confie ses secrets.

CONFIDENTIAIRE, sub m. Qui tient un bénéfice par confidence.

CONFIDENTIEL, ELLE, adj. Qu'on dit ou qu'on écrit en confidence.

CONFIDENTIELLEMENT, adv. D'une manière confidentielle.

CONFIER, v. a. Commettre à la fidélité, au soin de quelqu'un. V. pron. Prendre confiance en.

CONFIGURATION, sub. f. Forme extérieure des corps.

CONFIGURER, v. a. Figurer l'ensemble.

CONFINER, v. n. Toucher aux limites d'une contrée. V. a. Reléguer. V. pron. Se dérober à la société. Se tenir renfermé.

CONFINS, s. m. pl. Limites, extrémités d'un pays.

CONFIRE, v. a. *Je confis, tu confis, il confit; nous confisons, vous confisez, ils confisent. Je confisois. Je confirai. J'ai confit. Je confis. Qu'il confise*, etc. Ppe. *Confit, ite.* Accommoder des fruits, des légumes dans un suc, dans une liqueur qui les pénètre entièrement.

CONFIRMATIF, IVE, adj. Qui confirme.

CONFIRMATION, s. f. Ce qui rend une chose ferme et stable. Partie du discours oratoire où l'on déduit les preuves. L'un des sept Sacremens.

CONFIRMER, v. a. Rendre plus certain. Conférer le sacrement de Confirmation.

CONFISCABLE, adj. Qui peut être confisqué.

CONFISCANT, adj. Pal. Sur quoi il peut échoir.

CONFISCATION, s. f. Action de confisquer.

CONFISEUR, EUSE, s. Qui fait des confitures.

CONFISQUER, v. a. Adjuger au fisc les marchandises, les biens d'un homme condamné pour contravention.

CONFITEOR, s. m. Prière qu'on fait avant de se confesser.

CONFITURE, sub. f. Fruits confits, racines confites.

CONFITURIER, IÈRE, sub. Marchand de confitures.

CONFLAGRATION, sub. f. Embrasement général.

CONFLIT, s. m. Choc, combat. V. m. Contestation entre des juges ou des administrateurs qui réclament chacun la connoissance d'une affaire.

CONFLUENT, s. m. Endroit où se joignent deux rivières.

CONFLUENT, ENTE, adj. Ne se dit que d'une petite vérole dont les grains se touchent.

CONFONDRE, v. a. Mêler, brouiller plusieurs choses ensemble. Prendre une personne, une chose pour une autre. Convaincre en humiliant, réduire au silence. Formule de civilité. Ppe. *Confondu, ue.*

CONFORMATION, s. f. Manière dont une chose est formée.

CONFORME, adj. Qui a la même forme, semblable.

CONFORMÉMENT, adverbe. D'une manière conforme.

CONFORMER, v. a et pron. Rendre semblable à un modèle. Se régler sur. Ppe. *Conformé, ée.* Signifie aussi, pris adjectiv., Chose dont l'organisation a telle ou telle forme naturelle.

CONFORMISTE, s. m. Celui qui fait profession de la religion dominante en Angleterre.

CONFORMITÉ, s. f. Rapport, ressemblance. Soumission à.

CONFORT, s. m. Secours, consolation. V. m.

CONFORTATIF, IVE, s. m. et adj. Qui fortifie.

CONFORTATION, s. f. Corroboration, action de fortifier.

CONFORTER, v. a. Fortifier, corroborer. Encourager, consoler.

CONFRATERNITÉ, sub. f. Relation entre les personnes d'une même corporation.

CONFRÈRE, s. m. Un des membres de ce corps.

CONFRÉRIE, s. f. Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété.

CONFRONTATION, sub. f. Action de

CONFRONTER, v. a. Mettre en présence. Examiner deux choses pour les comparer.

CONFUS, USE, adj. Confondu ensemble. Obscur, embrouillé. Honteux, embarrassé. Incertain.

CONFUSÉMENT, adv. D'une manière confuse.

CONFUSION, sub. f. Mélange confus, embrouillement. Honte, pudeur. Abondance de choses, affluence de personnes. Loc. adv.: *En confusion*, sans ordre, en abondance.

CONGE, s. m. Mesure de liquides des Grecs et des Romains.

CONGÉ, sub. m. Permission d'aller, de venir, de se retirer. Renvoi, retraite. Jour où l'on exempte les écoliers d'aller en classe. Pal. Gain d'une cause que le demandeur ne poursuit plus. *Prendre congé de quelqu'un*, aller le saluer avant de se mettre en voyage.

CONGÉABLE. adj. (*Domaine*) Où le seigneur pouvoit toujours rentrer.

CONGÉDIER, v. a. Donner congé.

CONGÉLATION, s. f. Action par laquelle le froid durcit les liquides. Au pl. Concrétions de liquides gelés, stalactites.

CONGÉLER, v. act. et pron. Durcir les liquides, en parlant du froid. Figer, coaguler.

CONGÉNÈRES, adj. Anat. (*Muscles*) Qui concourent au même mouvement.

CONGESTION, sub. f. Méd. Amas d'humeurs formé lentement dans quelque partie du corps.

CONGIAIRE, sub. m. Distribution extraordinaire des empereurs romains au peuple en argent ou en denrées.

CONGLOBATION, s. f. Rhét. Accumulation de preuves.

CONGLOBÉ, ÉE, adj. Anat. Se dit de plusieurs glandes réunies qui n'en font qu'une.

CONGLOMÉRÉ ÉE, adj. M. s.

CONGLOMÉRER, v. a. t. did. pris du latin. Phys. Mettre ensemble, amasser.

CONGLUTINATION, s. f. Action ou effet de l'action qui rend une chose gluante.

CONGLUTINER, v. a. Rendre une liqueur gluante et visqueuse.

CONGRATULATION, sub. f. Action de

CONGRATULER, v. a. Féliciter quelqu'un sur un événement qui lui est agréable.

CONGRE, sub. m. Poisson de mer qui ressemble à l'anguille.

CONGRÉGANISTE, sub. m. Qui est d'une

CONGRÉGATION, s. f. Compagnie de personnes réunies sous les mêmes réglemens. Confrérie. Assemblée de Cardinaux et de Prélats pour l'examen de certaines affaires.

CONGRÈS, sub. m. Réunion d'ambassadeurs pour traiter de la paix. Epreuve juridique relative aux séparations de mariage pour cause d'impuissance. Assemblée des représentans des Etats-Unis de l'Amérique.

CONGRU, UE, adj. Suffisant, convenable.

CONGRUAIRE, s. m. Curé à portion congrue.

CONGRUISME, sub. m. Opinion des *Congruistes*, ou de ceux qui expliquent l'efficacité de la grâce par sa

CONGRUITÉ, sub. f. Convenance. Efficacité de la grâce,

qui agit sans détruire le libre arbitre.

CONGRÛMENT, adv. Convenablement.

CONIFÈRE, adj. Bot. Arbres dont le fruit approche de la figure d'un cône.

CONIQUE, adj. Qui a la figure d'un cône, qui appartient au cône.

CONJECTURAL, ALE, adj. Fondé sur des conjectures.

CONJECTURALEMENT, adv. Par

CONJECTURE, s. f. Jugement qui porte sur des vraisemblances.

CONJECTURER, v. a. Juger sur des probabilités.

CONJOINDRE, v. a. Unir par mariage. Ppe. *Conjoint, ointe.* S. m. pl. *Les conjoints*, le mari et la femme.

CONJOINTEMENT, adv. Ensemble, de concert.

CONJONCTIF, IVE, adj. Qui sert à lier. Ne se dit qu'en gram. *Particule conjonctive.*

CONJONCTIF, s. m. *V.* SUBJONCTIF, qui est plus usité.

CONJONCTION, s. f. Union par mariage. Astr. Rencontre de deux planètes dans un même point. Partie d'oraison qui joint les membres du discours.

CONJONCTIVE, s. f. Anat. Membrane qui forme le blanc de l'œil.

CONJONCTURE, s. f. Occasion, rencontre de circonstances.

CONJOUIR, v. pron. Se réjouir avec quelqu'un d'un bonheur qui lui est arrivé. V. m. ainsi que

CONJOUISSANCE, s. f.

CONJUGAISON, s. f. Gram. Manière de conjuguer.

CONJUGAL, ALE, adj. Qui concerne le mariage.

CONJUGALEMENT, adver. Comme mari et femme.

CONJUGUER, v. act. — *un verbe*, assembler les différentes inflexions et terminaisons qu'il reçoit, selon les temps et les modes, d'après les règles de la grammaire. Il est aussi pron. Anat. *Nerfs conjugués*, qui concourent aux mêmes fonctions.

CONJURATEUR, s. m. Qui forme, qui conduit une conjuration. Magicien qui prétend conjurer les démons, les tempêtes.

CONJURATION, s. f. Complot contre l'état. Paroles magiques dont on se sert pour conjurer. Au pl. Prières instantes.

CONJURER, v. a. Prier instamment. Exorciser. Former un complot contre l'état. Ppe. *Conjuré, ée.* Se prend aussi subst.

CONNÉTABLE, sub. m. Premier officier militaire de France.

CONNÉTABLIE, s. f. Juridiction des Maréchaux de France.

CONNEXE, adj. Pal. S'applique aux choses qui ont de la liaison entr'elles.

CONNEXION et CONNEXITÉ, s. f. M. s.

CONNIL, s. m. Lapin. V. m.

CONNILLER, v. n. Chercher des subterfuges. V. et pop.

CONNIVENCE, s. f. Sorte de complicité d'une mauvaise action qu'on sait et qu'on n'empêche pas.

CONNIVER, v. n. Participer, en dissimulant, à un mal qu'on peut et qu'on doit prévenir.

CONNOISSABLE, adj. Aisé à connoître. Plus usité avec la négation.

CONNOISSANCE, s. f. Idée. Notion de. Exercice des facultés de l'âme. Liaison peu intime, et ceux avec lesquels on est ainsi lié. Au pl. Instruction.

CONNOISSEMENT, sub. m. Comm. mar. Déclaration authentique de marchandises qui sont sur un vaisseau.

CONNOISSEUR, EUSE, sub. Qui se connoît à.

CONNOÎTRE, v. a. Avoir la

notion d'une personne ou d'une chose. S entendre bien à certaines choses. Discerner. Eprouver, sentir. Pal. Être compétent. V. pron. *Se connoître soi-même. Se connoître à* ou *en.*

CONOÏDE, s. m. Géom. Solide, qui sans être un cône parfait lui ressemble beaucoup.

CONQUE, s. f. Grande coquille concave. Coquille en spirale qui servoit de trompette aux Tritons. Au plur. Cavités de l'oreille.

CONQUÉRANT, ANTE, s. m. et adj. Qui fait ou a fait de grandes conquêtes.

CONQUÉRIR, v. a *Conquis. Conquérant.* Part. déf. *Je conquis.* Imp. du subj. *Que je conquisse.* N'est usité qu'à ces temps et aux temps composés. Acquérir par les armes, ou par sa beauté. Ppe. *Conquis, ise.*

CONQUÊT, s. m. Pal. Acquêt fait durant la communaute entre le mari et la femme.

CONQUÊTE, s. f. Action de conquérir, chose conquise.

CONQUÊTER, v. a. Conquérir. V. m.

CONSACRANT, s. et adj. m. Evêque qui en sacre un autre.

CONSACRER, v. a. Dédier à Dieu avec certaines cérémonies. Dévouer, destiner. Prononcer les paroles sacramentelles sur le pain et le vin. V. pr. Se dévouer.

CONSANGUIN, INE, adj. Se dit des frères et des sœurs du père seulement.

CONSANGUINITÉ, s. f. Fraternité du côté du père.

CONSCIENCE, s. f. Sentiment intérieur qui avertit l'homme du bien et du mal qu'il fait. Se prend pour le cœur, pour la connoissance intime d'une vérité. *Avoir de la conscience,* ne rien faire de ce qui la blesse. *En conscience, en bonne conscience,* en vérité.

CONSCIENCIEUSEMENT, adv. En conscience.

CONSCIENCIEUX, IEUSE, adj. Qui a la conscience délicate.

CONSCRIPTION, s. f. Inscription pour le service militaire.

CONSCRIT, s. et adj Compris dans la conscription. Les Sénateurs rom. étoient appelés *Pères conscrits.*

CONSÉCRATEUR. *V.* CONSACRANT.

CONSÉCRATION, s. f. Action par laquelle une chose est consacrée. Moment de la messe où le prêtre consacre.

CONSÉCUTIF, IVE, adj. Ne se dit guère qu'au pl. des choses qui se suivent dans l'ordre des temps.

CONSÉCUTIVEMENT, adv. Tout de suite.

CONSEIL, s. m. Avis qu'on donne ou qu'on demande sur ce qu'on doit faire. Celui qui donne conseil. Résolution, parti. Assemblée établie pour discuter les secrets intérêts de l'état, ou pour administrer la justice. Endroit où s'assemble le conseil.

CONSEILLER, v. a. Donner conseil.

CONSEILLER, ÈRE, s. Qui donne conseil. S. m. Juge dans les tribunaux. Membre d'un conseil.

CONSENTANT, ANTE, adj. Qui consent.

CONSENTEMENT, s. m. Action de consentir, acquiescement à.

CONSENTIR, v n. Acquiescer à.

CONSÉQUEMMENT, adv. D'une façon qui marque la liaison des raisonnemens ou des principes avec la fin du discours ou avec la conduite personnelle.

CONSÉQUENCE, s. f. Conclusion tirée d'une proposition. Suite que peut avoir une action. Importance.

CONSÉQUENT, s. m. Log. Se-

conde proposition d'un enthymème. Math. S. cond terme d'une raison ou d'un rapport. *Par conséquent,* donc.

CONSÉQUENT, ENTE, adj. Qui agit, qui raisonne conséquemment. Très-mauvaise expression pour signifier Important.

CONSÉQUENTE, s. f. Mus. Deuxième partie de la fugue.

CONSERVATEUR, TRICE, s. et adj. Qui conserve.

CONSERVATION, s. f. Action par laquelle une personne ou une chose est conservée. Effet de cette action.

CONSERVATOIRE, adj. Qui conserve. Pal. Acte conservatoire. S. m. Ecole gratuite où l'on élève des enfans pour la musique.

CONSERVE, s. f. Espèce de confiture. Vaisseau qui fait route avec un autre. Au pl. Sorte de lunettes qui conservent la vue.

CONSERVER, v. a. Garder avec soin, veiller à ce qu'une chose ne dépérisse pas. Ne pas licencier, ne pas se défaire de. V. pron. Se garder, ne point se gâter. Avoir soin de sa santé.

CONSIDÉRABLE, adj. Qui doit être considéré, grand, en quantité ou en qualité.

CONSIDÉRABLEMENT, adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT, ANTE, adj. Circonspect, plein d'égards. V. m. et fam. S. m. Remarques qui précèdent le dispositif d'une loi.

CONSIDÉRATION, s. f. Action par laquelle on examine. Au pl. Observations, réflexions. Circonspection. Motif. Egards qu'obtiennent les vertus, les talens, les charges. *A ma considération*, par égard pour moi.

CONSIDÉRÉMENT, adverb. Avec prudence et réflexion.

CONSIDÉRER, v. a. Regarder, examiner avec attention. Avoir égard. Estimer, faire cas.

CONSIGNATAIRE, sub. m. Dépositaire d'une somme consignée.

CONSIGNATION, s. f. Dépôt juridique d'argent. Au pl. Bureau public où l'on fait ces dépôts.

CONSIGNE, s. f. Ordre que donne à une sentinelle celui qui la pose. Celui qui se tient aux portes d'une place de guerre pour enregistrer les étrangers qui y entrent.

CONSIGNER, v. a. Faire une consignation. Donner l'ordre à une sentinelle, à son portier d'admettre ou de refuser.

CONSISTANCE, s. f. Etat d'un fluide qui s'épaissit. Etat de stabilité. Détail de ce en quoi une chose, une terre consiste.

CONSISTANT, ANTE, adj. Sens du v.

CONSISTER, v. n. Avoir son essence et ses propriétés dans. Etre composé de.

CONSISTOIRE, s. m. Assemblée de Cardinaux convoquée par le Pape. Assemblée des ministres Protestans. Lieu où se tiennent ces assemblées.

CONSISTORIAL, ALE, adj. Qui a relation au consistoire.

CONSISTORIALEMENT, adv. En consistoire.

CONSOLABLE, adj. Qui peut recevoir consolation.

CONSOLANT, ANTE, adj. Ce qui la procure. *Nouvelle consolante.*

CONSOLATEUR, TRICE, adj. Qui console.

CONSOLATIF, IVE, adj. Personne ou chose propre à consoler.

CONSOLATION, s. f. Soulagement donné à l'affliction de quelqu'un. Vrai sujet de satisfaction. Chose, personne qui console.

CONSOLATOIRE, adj. Destiné à consoler. V. m.

CONSOLE, s. f. Archit. Pièce en saillie, qui soutient une corniche, un fronton de croisée, un vase, etc.

CONSOLER, v. a. et pron. Adoucir l'affliction.

CONSOLIDANT, s. et adj. m. (*Remède*) Méd. Qui affermit et cicatrise les parties divisées d'une blessure.

CONSOLIDATION, s. f. Action qui consolide, ou état de ce qui est consolidé. Action par laquelle la dette publique est consolidée. Pal. Réunion de l'usufruit à la propriété.

CONSOLIDER, v. a. Rendre ferme et solide.

CONSOMMATEUR, s. m. Qui consomme. Qui perfectionne.

CONSOMMATION, sub. f. Achèvement, accomplissement. — *du mariage*, cohabitation des époux. Grand usage de combustibles, de comestibles, etc. Distribution, débit de marchandises.

CONSOMMÉ, s. m. Bouillon succulent d'une viande très-cuite.

CONSOMMER, v. a. Achever, accomplir. Détruire par l'usage. Ppe. *Consommé, ée. Vertu consommée*, parfaite. *Être consommé en science*, fort savant.

CONSOMPTIF, IVE, s. m. et adj. Méd. Remède qui consume les humeurs.

CONSOMPTION, s. f. Se dit de certaines choses qui se consument. Méd. Espèce de phthisie qui dessèche et mène au tombeau.

CONSONNANCE, s. f. Mus. Accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille. Ressemblance de sons dans la terminaison des mots.

CONSONNANT, adj. m. Mus. Formé par des consonnances.

CONSONNE, sub. et adj. f. Lettre qui n'a de son que jointe à une voyelle.

CONSORTS, s. m. pl. Pal. Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès.

CONSOUDE, s. f. Plante vulnéraire.

CONSPIRANT, ANTE, adj. Phys. Qui agit dans un même sens. *Les forces conspirantes*.

CONSPIRATEUR, s. m. Celui qui conspire contre l'état ou contre des particuliers.

CONSPIRATION, s. f. M. s.

CONSPIRER, v. n. S'unir d'esprit et de volonté pour un dessein quelconque. Il est aussi v. a. Fig. Contribuer à.

CONSPUER, v. a. Cracher sur. Ne se dit qu'au fig. pour, Mépriser d'une façon marquée.

CONSTAMMENT, adv. Avec persévérance. Indubitablement.

CONSTANCE, s. f. Fermeté d'âme. Persévérance.

CONSTANT, ANTE, adj. Qui a de la fermeté d'âme. Persévérant. Indubitable, invariable. *Il est constant que*, il est certain que.

CONSTATER, v. a. Etablir un fait par des preuves.

CONSTELLATION, sub. f. Assemblage d'étoiles voisines, désignées sous des noms d'hommes ou d'animaux.

CONSTELLÉ, ÉE, adj. N'est d'usage qu'en astrol. *Anneau, pierre constellée*, auxquelles on attribue de grandes vertus.

CONSTER, v. n. impers. Pal. Être certain. *Il conste que*.

CONSTERNATION, sub. f. Etonnement et abattement de courage.

CONSTERNER, v. a. Frapper d'étonnement, abattre le courage.

CONSTIPATION, s. f. Etat de celui qui est constipé.

CONSTIPER, v. a. Resserrer le ventre, en sorte qu'on ne puisse pas aller librement à la garde-robe.

CONSTITUANT, ANTE, adj. Pal. Qui constitue un procureur. *Assemblée constituante*, constituée pour faire des lois.

CONSTITUER, v. a. Composer un tout. Faire consister en. Mettre, établir. Être cause.

— *une rente, une pension*, la créer. — *une dot*, l'assigner. Ppe. *Constitué, ée*. Personne d'une bonne ou d'une foible complexion.

CONSTITUTIF, IVE, adj. Qui constitue essentiellement une chose.

CONSTITUTION, s. f. Formation, organisation. Création d'une rente. Ordonnance, loi. Lois fondamentales d'un état.

CONSTITUTIONNEL, ELLE, adj. Conforme à la constitution de l'état.

CONSTITUTIONNELLEMENT, adv. Sens de l'adj.

CONSTRICTEUR, s. m. Anat. Muscle qui resserre.

CONSTRICTION, s. f. Resserrement des parties d'un corps.

CONSTRINGENT, ENTE, adj. Qui resserre.

CONSTRUCTEUR, sub. m. Celui qui construit.

CONSTRUCTION, s. f. Action de

CONSTRUIRE, v. a. Bâtir, fabriquer. — *un édifice*, *un vaisseau*. — *un poëme*, en disposer les parties. Arranger les mots suivant l'usage et les règles de la grammaire.

CONSUBSTANTIALITÉ, s f. Théol. Unité et identité de substance. Dans le même sens, en parlant des trois personnes de la Trinité, on dit

CONSUBSTANTIEL, ELLE, adj. et

CONSUBSTANTIELLEMENT, adv.

CONSUL, s. m. L'un des deux premiers magistrats de l'ancienne Rome. Officier envoyé dans les ports étrangers pour juger les affaires de négoce entre ceux de sa nation. On appelle aussi *Consuls* certains juges pris parmi les négocians pour terminer avec célérité les difficultés sur les matières de billets, lettres de change, etc.

CONSULAIRE, adj. Qui tient aux Consuls romains. Qui tient aussi à nos juges-consuls, dont le tribunal est appelé *la Consulaire*.

CONSULAIREMENT, adv. A la manière des juges-consuls.

CONSULAT, s. m. Dignité de consul. Temps de son exercice.

CONSULTANT, adj. m. Qui donne des conseils. Ne s'emploie qu'avec les substantifs *Avocat* et *Médecin*.

CONSULTATION, s. f. Conférence et son résultat écrit sur une affaire, sur une maladie.

CONSULTATIVE, adject. f. (*Voix*) Droit de dire son avis sans qu'il soit compté dans la délibération.

CONSULTER, v. a. Prendre avis, conseil, instruction. Passiv. *Cette affaire a été consultée aux meilleurs Avocats*. V. n. Conférer ensemble, délibérer. V. pron. Examiner ce qu'on doit faire.

CONSULTEUR, s. m. Docteur commis par le Pape pour donner son avis sur des matières de foi ou de discipline.

CONSUMANT, ANTE, adj. Qui consume.

CONSUMER, v. a. et pron. Détruire, user, réduire à rien. Se ruiner, dépérir.

CONTACT, s. m. t. didact. Attouchement de deux corps. *Point de contact*.

CONTAGIEUX, IEUSE, adj. Qui se communique par contagion. Au pr. et au fig.

CONTAGION, s. f. Communication d'une maladie maligne, du vice, de l'herésie.

CONTAMINATION, sub. f. Souillure. V. m.

CONTAMINER, v. a. Souiller. V. m.

CONTE, s. m. Récit d'une aventure, surtout fabuleuse. — *en l'air*, sans apparence de vérité.

CONTEMPLATEUR, TRICE,

s. Qui contemple, surtout par la pensée.

CONTEMPLATIF, IVE, adj. Adonné à la

CONTEMPLATION, sub. f. Action de contempler. — *des astres.* — *des choses divines.* Adv. style de notaire : *En contemplation de*, pour, en considération, en raison de

CONTEMPLER, v. a. Considérer des yeux du corps ou de l'esprit. V. n. Méditer.

CONTEMPORAIN, AINE, adj. et sub. Qui est du même temps.

CONTEMPORANÉITÉ, s. f. M. s.

CONTEMPTEUR, s. m. (Le p sonne.) Qui méprise.

CONTEMPTIBLE, adj. Méprisable. V. m.

CONTENANCE, s. f. Capacité, étendue. *Faire bonne contenance. Perdre contenance. Cela sert de contenance*, etc. Maintien, posture.

CONTENANT, ANTE, s. m. et adj. Qui contient.

CONTENDANT, ANTE, s. et adj. Concurrent, compétiteur.

CONTENIR, v. a. Comprendre dans certain espace. Retenir dans de certaines bornes. V. pro. S'empêcher de faire quelque chose, se modérer.

CONTENT, ENTE, adj. Qui a l'esprit satisfait.

CONTENTEMENT, sub. m. Joie, satisfaction.

CONTENTER, v. a. et pron. Rendre content.

CONTENTIEUSEMENT, adv. Avec dispute, débat.

CONTENTIEUX, EUSE, adj. Qui est ou peut être disputé. Qui aime à disputer. S. m. *Le contentieux*, par opposition à ce qui n'est qu'administratif.

CONTENTIF, adj. Chir. Qui retient l'appareil mis sur une plaie, sur un topique.

CONTENTION, s. f. Débat, dispute. Chaleur dans la dispute. Extrême application.

CONTENU, UE, ppe de *Contenir*. Le masc. est aussi subst. Ce qui est contenu dans quelque chose. Ce que contient un écrit, un discours.

CONTER, v. a. Narrer, faire un conte. *En conter à quelqu'un*, lui en faire accroire. — *à une femme*, lui dire des galanteries.

CONTESTABLE, adject. Qui peut être contesté.

CONTESTANT, ANTE, s. et adj. Qui conteste en justice.

CONTESTATION, s. f. Débat, dispute. Au pal. on dit aussi

CONTESTE, s. f.

CONTESTER, v. a. Débattre, disputer.

CONTEUR, EUSE, s. Qui conte, qui aime à conter. Sans épithète, ce mot se prend en plaisanterie.

CONTEXTURE, s. f. Tissu, enchaînement des parties.

CONTIGU, UE, adject. Qui touche immédiatement. Il veut la part. *à*.

CONTIGUITÉ, s. f. Etat de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE, s. f. Abstinence des plaisirs de l'amour. Ne se prend pas pour *Contenance*, capacité, étendue.

CONTINENT, ENTE, adj. Qui a la vertu de la continence.

CONTINENT, s. m. Grande étendue de terre ferme.

CONTINGENCE, s. f. N'est reçu que dans cette phrase : *Suivant la contingence des*, selon ce qui arrivera. Géom. Angle formé d'une ligne droite et d'une ligne courbe, ou de deux courbes.

CONTINGENT, ENTE, adj. Qui peut arriver ou ne pas arriver. S. m. Part que chacun doit fournir ou recevoir.

CONTINU, UE, adj. Dont les parties ne sont pas divisées les unes des autres.

CONTINUATEUR, s. m. Au-

teur qui continue l'ouvrage d'un autre

CONTINUATION, s. f. Action de continuer, chose continuée.

CONTINUE, s. f. N'est admis que dans cette loc. adv. : *A la continue*, à la longue, à force de continuer.

CONTINUEL, ELLE, adj. Qui dure sans interruption.

CONTINUELLEMENT, adv. Sans cesse.

CONTINUER, v. a. Poursuivre ce qui est commencé. Prolonger à quelqu'un la possession d'une chose. V. n. Durer. V. pr. Se prolonger.

CONTINUITÉ, s. f. Liaison non interrompue des parties.

CONTINÙMENT, adv. Sans interruption.

CONTONDANT, ANTE, adj. Chir. Qui blesse sans percer ni couper.

CONTORNIATE, adj. f. Se dit des médailles de cuivre, dont les bords semblent travaillés au tour.

CONTORSION, s. f. Mouvement violent des muscles, des membres. Grimace, geste forcé.

CONTOUR, s. m. Peint. et sculpt. Ce qui termine une figure. Circuit d'une colonne, enceinte d'une ville.

CONTOURNER, v. a. Donner à une figure le contour qu'elle doit avoir. Ppe. *Contourné, ée.* Il se prend en un sens différent du v. dans cette loc. : *Taille contournée*, de travers. Blas. Animaux tournés vers la gauche de l'écu.

CONTRACTANT, ANTE, s. m. et adj. Qui contracte.

CONTRACTE, adj. Gram. Se dit de deux voyelles qui se confondent.

CONTRACTER, v. a. Faire une convention avec quelqu'un. — *des dettes*, s'endetter. — *une maladie*, la gagner. V. pron. Se raccourcir, se resserrer.

CONTRACTILE, adj. Phys. Qui a de la

CONTRACTILITÉ, s. f. Force de réaction sur soi-même après une forte tension.

CONTRACTION, s. f. Mouvement des muscles, des nerfs qui se retirent. Réduction de deux syllabes en une, comme *août*, *paon*, etc., que l'on prononce *oût*, *pan*, etc.

CONTRACTUEL, ELLE, adj. Stipulé par contrat.

CONTRACTURE, s. f. Arch. Rétrécissement vers l haut d'une colonne.

CONTRADICTEUR, sub. m. Qui contredit.

CONTRADICTION, s. f. Action de contredire, de contester. Opposition de deux propositions qui ne peuvent être vraies à la fois.

CONTRADICTOIRE, adject. t. didact. Entièrement opposé. *Sentence contradictoire*, rendue après avoir ouï toutes les parties.

CONTRADICTOIREMENT, adv. D'une manière contradictoire. En présence de toutes les parties.

CONTRAIGNABLE, adj. Pal. Qui peut être forcé, contraint.

CONTRAINDRE, v. a. Forcer quelqu'un à faire une chose contre son gré. Obliger par justice de payer. Gêner, empêcher de faire ce qu'on voudroit. V. pr. Se gêner, se forcer. Ppe. *Contraint, ainte.* Gêné, serré, à l'étroit. Mus. *Basse contrainte.*

CONTRAINTE, s. f. Action de contraindre. Etat de celui qui est contraint. Retenue que le respect commande. Acte en vertu duquel on peut contraindre un homme à payer.

CONTRAIRE, adj. Au phys. et au mor. Qui est opposé à. Nuisible. Se dit aussi subst. : *Faites le contraire. Les contraires.*

CONTRARIANT, ANTE, adj. Enclin à contrarier.

CONTRARIER, v. a. et n. Contredire. Traverser quelqu'un dans ses desseins.

CONTRARIÉTÉ, s. f. Opposition entre des choses contraires. Au plur. Obstacle, empêchement.

CONTRASTE, s. m. Peint. et sculpt. Opposition entre les couleurs, les attitudes, les caractères des figures. — *de passions*, passions opposées dans une tragédie, etc. *L'art des contrastes*, l'art de les concilier.

CONTRASTER, v. n. Être en opposition. V. a. Faire un contraste.

CONTRAT, s. m. Convention entre deux ou plusieurs personnes par écrit, et sous l'autorité publique.

CONTRAVENTION, s. f. Action par laquelle on contrevient à une loi, à un contrat.

CONTRE, prép. qui marque opposition et quelquefois proximité, comme : *Sa maison est contre la mienne.* S. m. *Soutenir le pour et le contre.*

CONTRE-ALLÉE, s. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale.

CONTRE-AMIRAL, s. m. Troisième officier d'une flotte, après l'amiral et le vice-amiral. Le vaisseau qu'il commande.

CONTRE-APPROCHES, s. f. plur. Art milit. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeans.

CONTRE-BALANCER, v. a. Compenser. *Ses bonnes qualités contre-balancent ses defauts.*

CONTREBANDE, s. f Tout ce dont le commerce est défendu.

CONTREBANDIER, IÈRE, s. Qui fait la contrebande.

CONTREBAS, adv. t. de maç. Du bas en haut.

CONTRE-BASSE, s. f. Grosse basse de violon. La plus basse voix.

CONTRE-BATTERIE, s. f. Batterie de canons opposée à une autre. Ce qu'on oppose aux menées d'un ennemi.

CONTRE-BOUTER, v. a. Appuyer un mur d'un autre mur, posé à angle droit.

CONTRECARRER, v. a. S'opposer directement à quelqu'un, à ses projets.

CONTRE-CHARME, s. m. Charme qui en détruit un autre.

CONTRE-CHÂSSIS, s. m. Second châssis qu'on met devant un autre.

CONTRE-CŒUR, sub. m. Plaque de fer attachée au milieu du mur d'une cheminée. *A contre-cœur,* à regret.

CONTRE-COUP, s. m. Répercussion d'un corps sur un autre. Impression que fait un coup sur la partie opposée à celle qui a été frappée. Malheur d'un individu qui retombe sur un autre.

CONTRE-DANSE, s. f. Danse vive et légère, à plusieurs figurans.

CONTREDIRE, v. a. Dire le contraire. Ce verbe, qui se décline sur *Dire*, en diffère à la deuxième personne du pl. Au lieu de : *Vous contredites,* il faut : *Vous contredisez.*

CONTREDISANT, ANTE, adj. Qui aime à contredire.

CONTREDIT, s. m. Réponse à ce qui a été dit. *Sans contredit,* certainement, sans difficulté.

CONTRÉE, s. f. Etendue de pays.

CONTRE-ÉCHANGE, s. m. Change mutuel.

CONTRE-ENQUÊTE, s. f. Pal. Enquête opposée à celle de la partie adverse.

CONTRE-ÉPREUVE, sub. f. Estampe ou dessin qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée, ou sur un dessin au crayon.

CONTRE-ÉPREUVER, v. a. Tirer une contre-épreuve.

CONTRE-ESPALIER, s. m. Espalier planté vis-à-vis d'un autre.

CONTREFAÇON, s. f. t. de négoce. Fraude qui se commet en contrefaisant une chose au préjudice de celui qui en a la propriété.

CONTREFACTEUR, s. m. Celui qui contrefait un livre, une étoffe, etc. Mais le mot de

CONTREFACTION, s. f. Ne s'emploie qu'en parlant des livres.

CONTREFAIRE, v. a. Représenter en imitant. — *un livre, des draps*, les imiter au préjudice d'un autre. Il est aussi pron. Défigurer, rendre difforme. Ppe. *Contrefait, aite*. Imité. Difforme.

CONTRE-FINESSE, s. f. Finesse opposée à une autre.

CONTRE-FORT, s. m. Mur servant d'appui à un mur chargé d'une terrasse, etc.

CONTRE-FUGUE, s. f. Mus. Opposé à fugue.

CONTRE-GARDE, s. f. Fortification au-devant de quelque ouvrage.

CONTRE-HACHER, ver. n. t. de dessin. Passer carrément et diagonalement des ombres et des teintes par les lignes où l'on en a déjà fait. On les nomme

CONTRE-HACHURES, s. f. pl.

CONTRE-HÂTIER, s. m. Grand chenet de cuisine, qui a des crochets en dedans comme en dehors.

CONTREHAUT, adv. t. de maç. Du haut en bas.

CONTRE-INDICATION, s. f. Méd. Accident qui empêche de faire ce que sembloit d'abord exiger la nature d'une maladie.

CONTRE-JOUR, s. m. Endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas à plein.

CONTRE-JUMELLES, s. f. pl. Pavés qui dans les ruisseaux se joignent deux à deux.

CONTRE-LATTE, s. f. Latte perpendiculaire entre deux chevrons.

CONTRE-LATTER, v. act. Mettre des contre-lattes.

CONTRE-LETTRE, sub. f. Acte secret qui déroge aux clauses d'un acte public.

CONTRE-MAÎTRE, sub. m. Officier marinier qui commande sous le maître. Dans les grandes manufactures, celui qui dirige les ouvriers.

CONTREMANDER, v. a. Révoquer un ordre.

CONTRE-MARCHE, s. f. Art mil. Marche contraire à celle qu'on avoit commencée.

CONTRE-MARQUE, sub. f. Seconde marque faite à un ballot de marchandises, etc. Second billet que donne le portier d'un spectacle.

CONTRE-MARQUER, v. a. Apposer une contre-marque.

CONTRE-MINE, s. f. Ouvrage souterrain fait pour éventer la mine de l'ennemi et en prévenir l'effet.

CONTRE-MINER, v. a. Faire une contre-mine.

CONTRE-MINEUR, sub. m. Celui qui travaille à une contremine.

CONTRE-MONT, adv. En haut. V. m.

CONTRE-MUR, s. m. Mur bâti le long d'un autre pour le fortifier.

CONTRE-MURER, ver. act. Faire un contre-mur.

CONTRE-ORDRE, sub. m. Révocation d'un ordre.

CONTRE-PARTIE, s. f. Partie de musique opposée à une autre. Partie qui sert de second dessus.

CONTRE-PERCER, v. a. Percer dans un sens contraire.

CONTRE-PESER, v. a. Servir de contre-poids.

CONTRE-PIED, s. m. sans pl. t. de chasse. *Nos chiens ont pris le contre-pied du cerf*, le

chemin qu'il a fait au lieu de celui qu'il tient. Fig. Le contraire de.

CONTRE-POIDS, s. m. Poids qui en contre-balance d'autres. Balancier des danseurs de corde. Fig. Qualités qui contre-balancent des défauts.

CONTRE-POIL, s. m. Le rebours du poil Fig. et fam. *Prendre une affaire à contre-poil*, à rebours.

CONTRE-POINT, s. m. Mus. Accord de chants différens.

CONTRE-POINTER, v. act. Piquer des deux côtés certains ouvrages de soie, de coton, etc. — *du canon*, opposer une batterie à une autre. Fig. Contrecarrer.

CONTRE-POISON, s. m. Antidote qui empêche l'effet du poison.

CONTRE-PORTE, s. f. Seconde porte devant une première.

CONTRE-RÉVOLUTION, s. f. Révolution en sens contraire de la première.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE, s. et adj. Qui travaille à une contre-révolution.

CONTRE-RUSE, s. f. Ruse opposée à une autre.

CONTRE-SANGLON, s. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle, pour y attacher la sangle.

CONTRESCARPE, s. f. Art mil. Se dit du chemin couvert et du glacis.

CONTRE-SCEL, s. m. Petit sceau apposé à côté du grand.

CONTRE SCELLER, v. a. Apposer le contre-scel.

CONTRE-SEING, s. m. Signature de celui qui contre-signe.

CONTRE-SENS, s. m. Sens contraire au sens naturel.

CONTRE-SIGNER, v. act. Signer, comme secrétaire, au-dessous de celui au nom duquel sont expédiées les lettres. Mettre sur une adresse le nom du ministre, pour indiquer que la lettre vient de son bureau.

CONTRE-TEMPS, s. m. Accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire. Pas de danse. *A contre-temps*, adv., mal à propos.

CONTRE-TIRER, v. a. Tirer une estampe sur une autre fraîchement tirée. Copier trait pour trait un tableau, un dessin, etc.

CONTREVALLATION, s. f. Fortif. Lignes pour empêcher les sorties des assiégés.

CONTREVENANT, ANTE, s. et adj. Qui contrevient.

CONTREVENIR, v. n. Agir contre une loi, une obligation contractée.

CONTREVENT, s. m. Volet extérieur.

CONTRE-VÉRITÉ, s. f. Ce qu'on dit pour être entendu à contre-sens. Sorte d'ironie.

CONTRIBUABLE, s. m Soumis à une contribution pécuniaire.

CONTRIBUER, v. n. Aider à l'exécution d'un dessein. Payer sa part d'une imposition, d une dépense commune. Payer une somme à l'ennemi pour se garantir du pillage.

CONTRIBUTION, s. f. M. s. que le v. Au pl. il signifie encore ce que paye chacun des cohéritiers à raison de sa part dans une succession.

CONTRISTER, v. a. Donner du chagrin.

CONTRIT, ITE, adj. Qui a de la

CONTRITION, s. f. Douleur de ses péchés, qui a pour principe l'amour de Dieu.

CONTRÔLE, s. m. Registre qu'on tient pour la vérification et l'enregistrement des actes. Lieu où se fait cette vérification. Marque qu'on met à l'argenterie pour en attester le titre.

CONTRÔLER, v. a. Mettre sur le contrôle. Marquer l'argenterie. Censurer. *Il contrôle tout* ou *sur tout*.

CONTRÔLEUR, s. m. Officier qui tient registre de. Censeur; dans ce sens le fém. est *Contrôleuse*. Fam.

CONTROVERSE, s. f. Débat sur une question. Dispute sur des points de foi.

CONTROVERSÉ, ÉE, adj. Contesté.

CONTROVERSISTE, sub. m. Qui traite des matières de controverse.

CONTROUVER, v. a. Inventer une fausseté pour nuire.

CONTUMACE, sub. f. Pal. Refus, défaut que fait un accusé de comparoître en justice ou d'y répondre. S. m. *Un contumace.*

CONTUMACER, v. a. Juger par contumace en matière criminelle.

CONTUS, USE, adj. Chir. Meurtri sans être entamé.

CONTUSION, s. f. Meurtrissure, dans le m. s.

CONVAINCANT, ANTE, adj. Qui a la force de

CONVAINCRE, v. a. Réduire par des preuves évidentes à demeurer d'accord d'une vérité, d'un fait. Ppe. *Convaincu, ue.*

CONVALESCENCE, sub. f. Etat d'une personne qui relève de maladie.

CONVALESCENT, ENTE, adj. M. s.

CONVENABLE, adj. Propre, sortable, qui convient, décent.

CONVENABLEMENT, adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE, s. f. Rapport, conformité. Bienséance.

CONVENANT, s. m. Ligue solennelle, confédération, confession de foi. *Signer le convenant.*

CONVENANT, ANTE, adj. Conforme, sortable, bienséant.

CONVENIR, v. n. Demeurer d'accord. Avoir du rapport, être conforme. Être propre, convenable. V. impers. Être expédient, à propos.

CONVENTICULE, s. m. Petite assemblée secrète et illicite.

CONVENTION, s. f. Accord, pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble. Assemblée tenue en France au mois de septembre 1792.

CONVENTIONNEL, ELLE, adj. Qui est de convention, qui est arrêté, convenu. S. m. Membre de la Convention.

CONVENTIONNELLEMENT, adv. Par convention.

CONVENTUALITÉ, sub. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE, adj. Qui concerne le couvent.

CONVENTUELLEMENT, adv. Selon les règles de la vie religieuse.

CONVERGENCE, s. f. Géom. Etat de deux lignes qui vont en s'approchant.

CONVERGENT, ENTE, adj. Même sens, ainsi que

CONVERGER, v. n.

CONVERS, ERSE, adj. *Frère convers, Sœur converse*, employés aux œuvres serviles du couvent. En t. de log. *Une proposition est converse d'une autre*, quand l'attribut de la première devient le sujet de la seconde, et réciproquement.

CONVERSATION, s. f. Entretien familier.

CONVERSER, v. n. S'entretenir familièrement avec quelqu'un.

CONVERSION, s. f. Transmutation. Simple changement de forme. Mouvement qu'on fait faire aux troupes. Changement de croyance ou de mœurs, de mal en bien.

CONVERTIBLE, adj. (*Proposition*) Log. Qui peut devenir la converse d'une autre. Comm. *Billet convertible*, qu'on peut changer contre de l'argent.

CONVERTIR, v. a. Changer, transmuer une chose en une

autre. Faire changer de croyance, de mœurs, d'opinion. Ppe. *Converti, ie.* Il devient substantif: *Un converti. Les nouveaux convertis.*

CONVERTISSEMENT, s. m. Changement. Ne se dit qu'en matière d'affaires ou de monnoie.

CONVERTISSEUR, s. m. Qui réussit dans la conversion des âmes. Fam.

CONVEXE, adj. Dont la surface extérieure est courbe.

CONVEXITÉ, s. f. Le tour ou la superficie extérieure de ce qui est convexe.

CONVICTION, s. f. Preuve incontestable, ou son effet sur l'esprit.

CONVIER, v. a. Inviter à un repas. Exciter à. Ppe. *Convié, ée.* Le masc. se prend subst.: *Les conviés.*

CONVIVE, s. m. Qui se trouve à un repas. *Bon convive,* homme agréable à table.

CONVOCATION, s. f. Action de convoquer.

CONVOI, s. m. Assemblée qui accompagne un corps à la sépulture. Flotte marchande avec son escorte. Quantité de munitions de guerre ou de bouche qu'on mène dans un camp ou une place assiégée.

CONVOITABLE, adj. Désirable. V. m.

CONVOITER, v. a. Désirer avec avidité, avec une passion déréglée.

CONVOITEUX, EUSE, adj. V. m.

CONVOITISE, s. f. Désir immodéré, cupidité.

CONVOLER, v. n. — *en secondes noces*; ou absolument *Convoler,* se remarier.

CONVOQUER, v. a. Faire assembler par autorité juridique.

CONVOYER, v. a. Escorter des vaisseaux, un train d'artillerie.

CONVULSIF, IVE, adj. Qui est accompagné de convulsions, ou qui en cause.

CONVULSION, s. f. Mouvement involontaire des muscles, avec secousse et violence.

CONVULSIONNAIRE, adj. Qui a des convulsions. S. Nom donné à quelques fanatiques modernes.

CONYSE, sub. f. Bot. Plante médicinale dont les feuilles ressemblent à celles du *Bouillon-Blanc,* et que l'on nomme aussi *Herbe-aux-puces.*

COOBLIGÉ, s. m. Qui est obligé avec d'autres dans un contrat.

COOPÉRATEUR, TRICE, s. Qui opère avec quelque autre.

COOPÉRATION, s. f. Act. de

COOPÉRER, v. n. Opérer conjointement avec d'autres. Ces trois mots s'emploient beaucoup en matière de piété: *Coopérer à la grâce,* etc.

COOPTATION, s. f. Admission extraordinaire dans un corps.

COOPTER, v. a. Admettre dans un corps, en dispensant de quelqu'une des conditions exigées.

COPAHU, s. m. Baume tiré par incision du *Copaïba,* arbre du Brésil.

COPAL, s. m. Gomme d'une odeur agréable, tirée de certains arbres de la Nouvelle-Espagne.

COPARTAGEANT, ANTE, s. et adj. Qui partage avec.

COPEAU, s. m. Éclat de bois enlevé par quelque instrument tranchant. *Vin de copeau,* vin nouveau qu'on fait passer sur des copeaux.

COPERMUTANT, s. m. Chacun de ceux qui permutent ensemble un bénéfice.

COPHTE *ou* COPTE, sub. m. Chrétien originaire d'Egypte. Ancienne langue égyptienne.

COPIE, s. f. Écrit fait d'après un autre. Ecrit sur lequel l'imprimeur compose. Peint. et sculp. Imitation des originaux.

COPIER, v. a. Faire une copie. Imiter. Contrefaire. V. pron. *Ce peintre se copie sans cesse.*

COPIEUSEMENT, adv. Abondamment.

COPIEUX, EUSE, adj. Abondant.

COPISTE, s. m. Celui qui copie, en quelque genre que ce soit.

COPRENEUR, s. m. Qui prend à ferme ou à loyer avec un autre.

COPROPRIÉTAIRE, s. Qui possède avec un autre.

COPTER, v. a. Faire battre le battant de la cloche seulement d'un côté.

COPULATIF, IVE, adj. Gram. Qui sert à lier les mots.

COPULATION, s. f. Conjonction des deux sexes.

COPULE, s. f. T. de log. emprunté du latin. Mot qui joint l'attribut au sujet.

COQ, s. m. Mâle de la poule, de la perdrix et autres volatiles. Figure de coq qu'on met au haut d'un clocher. Pièce qui couvre et soutient le balancier d'une montre. Fam. *C'est le coq du village*, le premier, le principal habitant.

COQ-À-L'ANE, s. m. Fam. Discours sans suite ni liaison.

COQUART, s. m. Pop. Vieillard qui fait le galant.

COQUE, s. f. Écale d'œuf ou de noix. Enveloppe du ver à soie et autres insectes qui filent. Se dit aussi en bot. de ce qui renferme les semences.

COQUECIGRUE, s. f. Fam. Choses frivoles, chimériques. S'écrit aussi par un *s*.

COQUELICOT, s. m. Pavot des champs à fleur rouge.

COQUELINER, v. n. Chanter, en parlant du coq.

COQUELOURDE, s. f. Espèce d'anémone.

COQUELUCHE, s. f. Toux violente. Fam. On dit d'une personne recherchée dans les sociétés qu'*elle en est la coqueluche*. Ce mot autrefois signifioit *Capuchon*; de là

COQUELUCHON, s. m.

COQUEMAR, s. m. Vase de terre ou de métal, ayant une anse, et propre à faire bouillir de l'eau.

COQUERET *ou* ALKEKENGI, s. m. Plante dont la baie s'emploie utilement en médecine.

COQUERICO, s. m. Chant du coq.

COQUET, ETTE, s. et adj. Qui fait le galant, qui cherche à plaire. Il se dit surtout des femmes.

COQUETER, v. n. Fam. Être coquet ou coquette.

COQUETIER, s. m. Marchand d'œufs et de volaille en gros. Petit vase où l'on met un œuf pour le manger à la coque.

COQUETTERIE, s. f. Manières d'une personne coquette.

COQUILLAGE, s. m. Coquille et l'animal vivant qui l'habite. Amas de coquilles.

COQUILLE, s. f. Enveloppe pierreuse des limaçons et des poissons appelés *Testacées*. Coques d'œufs et de noix, surtout quand elles sont cassées.

COQUILLIER, s. m. Collection de coquilles. Lieu où on les rassemble.

COQUILLON, s. m. Petite coquille.

COQUIN, INE, s. m. et adj. t. d'inj. et de mépr. Fripon, maraud. Lâche et infâme. Au f. Femme de mauvaise vie.

COQUINERIE, s. f. Action de coquin.

COR, s. m. Durillon qui vient aux pieds. Instrument à vent, courbé en spirale. *Sonner* ou *donner du cor.*

CORAIL, s. m. Au pl. *Coraux*. Sorte d'arbrisseau, ou plutôt de Polype qui se forme dans la mer, et se durcit hors de l'eau; il est ordinairement d'un beau rouge.

CORAILLEUR, s. m. Pêcheur de corail.

CORALINE, s. f. Production marine un peu semblable au corail, et ve m fuge.

CORALLIN, INE, adj. Rouge comme du corail. V. m. poét.

CORBEAU, s. m. Oiseau carnassier, assez gros et d'un plumage noir. Pierre en saillie qui soutient une poutre. Constellation australe. Croc de fer pour accrocher les vaisseaux de l'ennemi.

CORBEILLE, s. f. Espèce de panier, ordinairement d'osier. Ornement d'arch. Corbeille de fleurs. Les bijoux qu'on envoie à celle qu'on doit épouser.

CORBILLARD, s. m. Grand bateau pour aller de Paris à Corbeil. Grand carrosse à huit personnes. Ce n'est plus à présent qu'un char à transporter les morts.

CORBILLAT, s. m. Petit du corbeau.

CORBILLON, s. m. Petite corbeille. Jeu où il faut répondre un mot qui rime en *on*.

CORBIN, s. m. Corbeau. V. m. *Bec de* ou *à corbin*, sorte de canne dont l'appui a un de ses bouts recourbé.

CORDAGE, s. m. Toutes les cordes d'un vaisseau, d'un train d'artillerie, etc. Quelquefois une seule corde.

CORDE, s. f. Tortis fait de chanvre, de coton, de laine, de crin, etc. Supplice de la corde : *Il mérite la corde*. Fil de boyau ou de métal d'un instrument de musique. Loc. fam. *Ne touchons pas cette corde*. *Tabac en corde*, dont sept à huit bouts sont unis par des ficelles. Gros câble tendu et soutenu en l'air, sur lequel dansent les bateleurs. Ancienne mesure de bois à brûler remplacée par le stère.

CORDEAU, s. m. Petite corde dont se servent les maçons, les jardiniers, les ingénieurs pour des alignemens.

CORDELER, v. a. Tresser en forme de corde.

CORDELETTE, s. f. Petite corde.

CORDELIER, s. m. Religieux de la règle de Saint-François.

CORDELIÈRE, s. f. Corde à plusieurs nœuds. Blas. Petite tresse que les dames portent au cou. Ornement d'architecture.

CORDELLE, s. f. Cordeau. V. m.

CORDER, v. a. Faire de la corde. Ppe. *Cordé*, *ée*. Bot. *Rave cordée*, dont le dedans se forme en espèce de corde.

CORDERIE, s. f. L'art de faire la corde. Lieu où on la fait.

CORDIAL, ALE, s. m. et adj. Propre à conforter le cœur. Plein d'affection, qui part du fond du cœur.

CORDIALEMENT, adv. Très-affectueusement.

CORDIALITÉ, s. f. Affection sincère.

CORDIER, s. m. Ouvrier qui fait des cordes.

CORDILIÈRES. Chaîne de montagnes de l'Amérique mérid.

CORDILLAS, s. m. Espèce de bure.

CORDON, s. m. Une des cordelettes qui composent la corde. Petite corde de fil, de coton ou de soie. Tissu qui cerne ou orne la forme du chapeau. Tout ce qui sert à lier, à suspendre. Rang de pierres en saillie, qui règnent autour d'un mur. Petit bord façonné qui est autour d'une pièce de monnoie. Suite de postes garnis de troupes. *Cordon-bleu* ou *rouge*, chevalier décoré de la grand'croix d'un ordre dont le ruban a cette couleur.

CORDONNER, v. a. Tortiller en manière de cordon.

CORDONNERIE, s. f. Métier de cordonnier.

*

CORDONNET, sub. m. Petit cordon.

CORDONNIER, s. m. Artisan qui fait des souliers, bottes, etc.

CORDOUAN, s. m. Cuir de bouc ou de chèvre, passé au tan.

CORIACE, adj. Dur comme du cuir. Au fig. et fam. Avare, duquel on ne peut rien obtenir.

CORIACÉ, ÉE, adj. Dont la consistance approche de celle du cuir.

CORIANDRE, sub. f. Plante ombellifère, dont on fait des dragées.

CORINTHIEN, adj. m. Se dit du quatrième ordre d'archit.

CORIS, s. f. Bot. Mot qui comprend plusieurs sortes de plantes.

CORME *ou* **SORBE**, s. m. Fruit très-acide en forme de petite poire.

CORMIER *ou* **SORBIER**, s. m. Grand arbre fruitier qui porte des cormes ou sorbes.

CORMORAN, sub. m. Oiseau aquatique qui se nourrit de poissons.

CORNAC, s. m. Conducteur de l'éléphant.

CORNALINE, s. f. Pierre précieuse rouge et peu transparente.

CORNARD, s. m. Celui dont la femme est infidèle. Pop.

CORNE, s. f. Partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, et qui leur sert de défense. Partie dure qui est au pied du cheval, de l'âne, etc. Ne se dit en ce sens qu'au sing. Au pl. Pointes qu'ont sur la tête les limaçons et quelques serpens et insectes. —*de cerf.* Bois de cerf, seulement quand il est mis en œuvre. Pointe, angle : *Les cornes d'un croissant, d'un chapeau.* Art mil. *Ouvrage à corne.*

CORNÉE, s. f. Première tunique de l'œil. Sorte de jaspe.

CORNEILLE, s. f. Oiseau du genre du corbeau, mais plus petit. Plante dont il y a plusieurs espèces.

CORNEMUSE, sub. f. Instrument de musique à vent.

CORNER, v. n. Sonner d'un cornet ou d'une corne. Sonner mal du cor. Parler dans un cornet pour se faire entendre à un sourd. Éprouver des bourdonnemens : *Les oreilles me cornent.* V. a. Publier, répandre partout.

CORNET, s. m. Petit cor, petite trompe. — *acoustique,* sorte d'entonnoir qui sert à se faire entendre d'un sourd. Partie de l'écritoire où l'on met l'encre. Espèce d'oublie tortillée en forme de cornet. Papier ainsi roulé. Petit vase de corne, etc., dans lequel on remue les dés.

CORNETTE, s. f. Sorte de coiffe de femmes. Autrefois étendard de cavalerie. — *blanche,* étendard du régiment du colonel général de la cavalerie. S. m. Second sous-lieutenant de cavalerie ou de dragons.

CORNEUR, s. m. Celui qui corne.

CORNICHE, s. f. Arch. Ornement en saillie au-dessus de la frise, et qui lui sert de couronnement. Ornement qui règne dans une chambre au-dessous du plafond, au haut d'une cheminée, d'une armoire, etc.

CORNICHON, s. m. Petite corne d'un chevreau, etc. Petit concombre propre à confire dans le vinaigre.

CORNIER, adj. E. et f. *Pieds corniers,* gros arbres marquant les bornes des coupes des bois.

CORNIÈRE, s. f. et adj. Canal de tuiles ou de plomb qui est à la jointure de deux pentes de toit, et qui en reçoit les eaux. Au pl. Équerres de fer attachées aux angles du coffre d'une presse d'imprimerie.

CORNILLAS, sub. m. Petit d'une corneille.

CORNOUILLE, sub. f. Fruit longuet en forme d'olive, que porte le cornouiller.

CORNOUILLER, s. m.

CORNU, UE, adj. Qui a des cornes. Qui a plusieurs angles ou pointes. Fam. *Raisons cornues*, extravagantes.

CORNUAN, s. m. Poisson de mer semblable à l'alose, mais moins bon.

CORNUE, sub. f. Vaisseau de chimie pour distiller à grand feu.

COROLITIQUE, adject. (*Colonne*) Ornée de feuillages ou de fleurs tournées en spirale autour de son fût.

COROLLAIRE, s. m. Géom. Conséquence d'une proposition démontrée.

CORONAIRE, adj. Anat. Se dit de deux artères qui partent de l'aorte, et se portent sur la surface externe du cœur.

CORONAL, ALE, adj. Anat. Se dit de l'os situé à la partie antérieure du crâne, et de ce qui y est relatif.

CORONILLE, sub. f. Plante bonne à résoudre et chasser les vents.

CORPORAL, s. m. Linge bénit sur lequel on met le calice et l'hostie.

CORPORATION, s. f. Association autorisée par la puissance publique.

CORPOREL, ELLE, adj. Qui a un corps, ou qui le concerne.

CORPORELLEMENT, adv. D'une manière corporelle.

CORPORIFIER, v. a. Supposer un corps à qui n'en a point.

CORPS, s. m. Substance étendue et impénétrable. Corps animé. Partie du corps humain entre le cou et les hanches. Principale partie de certaines choses artificielles. — *d'un navire*. — *de carrosse*, etc. Partie de certains habillemens du cou à la ceinture. Union de personnes qui vivent sous les mêmes lois. Art mil. Régiment. *Corps d'armée*. *Corps de bataille*. *Corps-de-garde*. Assemblage de plusieurs pièces relatives au droit, à l'histoire, etc. Epaisseur, en fait d'étoffe. Vigueur, en fait de vin, etc. *A corps perdu*, sans ménagement. *A son corps défendant*, malgré soi. *Avoir le diable au corps*, se dit par plaisanterie, en bonne ou en mauvaise part.

CORPULENCE, s. f. Grosseur, volume du corps de l'homme.

CORPUSCULAIRE, adj. (*Physique*) Qui veut tout expliquer par le mouvement des atomes.

CORPUSCULE, s. m. Atome.

CORRECT, ECTE, adj. Qui n'a point de fautes, ou qui n'en fait point de langage, de style, de dessin.

CORRECTEMENT, adv. Selon les règles.

CORRECTEUR, sub. m. Qui corrige, reprend ou punit.

CORRECTIF, s. m. Ce qui a la vertu de tempérer, de corriger. Adoucissement à une expression trop forte, ou à une proposition trop absolue.

CORRECTION, s. f. Action de corriger. Réprimande. Peine, châtiment. Qualité de ce qui est correct. Changemens faits ou à faire à un écrit, un dessin, etc. Fig. de rhét. par laquelle on se reprend pour dire quelque chose de plus fort.

CORRECTIONNEL, ELLE, adj. Qui appartient à la correction.

CORRÉGIDOR, s. m. Officier de police en Espagne.

CORRÉLATIF, IVE, adj. Qui marque

CORRÉLATION, s. f. Relation réciproque entre deux choses.

CORRESPONDANCE, sub. f. Action de correspondre. Conformité entre deux personnes pour certaines choses. Commerce de lettres.

CORRESPONDANT, ANTE, adj. Qui correspond. S. m. Celui qui est en commerce réglé d'affaires avec un autre.

CORRESPONDRE, v. n. User de réciprocité de sentiment, d'action. V. pron. Se rapporter, symétriser et sembler.

CORRIDOR, s. m. (On ne pron. qu'un *r*.) Sorte de galerie étroite qui sert de passage.

CORRIGER, v. a. Oter un défaut. Réparer. Punir. Tempérer. — *la fortune*, se dit d'un joueur adroit et fripon.

CORRIGIBLE, adj. Qui peut être corrigé.

CORROBORATIF, IVE, s. m. et adj. Qui fortifie.

CORROBORATION, s. f. Action de

CORROBORER, v. a. Fortifier.

CORRODANT, ANTE, adj. verbal de

CORRODER, v. a. Ronger peu à peu.

CORROI, sub. m. Apprêt des cuirs. Massif de terre glaise.

CORROMPRE, v. a. Gâter, altérer. Débaucher, gagner par argent, ou autrement. Tronquer, V. pron. Se gâter, s'altérer au physique et au moral. Ppe. *Corrompu, ue*.

CORROSIF, IVE, s. m. et adj. Qui altère et ronge peu à peu.

CORROSION, s. f. Action, effet de ce qui est corrosif.

CORROYER, v. a. Donner le dernier apprêt aux cuirs. — *un bassin*, y mettre un massif de terre glaise. — *du mortier*, mêler ensemble la chaux et le sable.

CORROYEUR, s. m. Artisan qui corroie les cuirs.

CORRUDE, sub. f. Asperge sauvage.

CORRUPTEUR, TRICE, s. et adj. Qui corrompt l'esprit, le goût, les mœurs.

CORRUPTIBILITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est

CORRUPTIBLE, adj. Sujet à se corrompre.

CORRUPTION, s. f. Altération, dépravation, putréfaction.

CORS, s. m. pl. t. de chasse. Cornes qui sortent des perches du cerf.

CORSAGE, s. m. Taille des épaules aux hanches. Se dit de l'homme et du cheval.

CORSAIRE, sub. m. Commandant d'un vaisseau armé en course. Le vaisseau même. Pirate. Fig. Dur, inique.

CORSELET, sub. m. Cuirasse que portoient les soldats armés de piques. Partie du corps des insectes placée entre la tête et le ventre.

CORSET, s. m. Corps de jupe. Petit corps que les femmes portent sous leur vêtement.

CORTÉGE, s. m. Suite qui accompagne dans une cérémonie un homme en dignité.

CORTÈS, s. m. Assemblée des états de l'Espagne.

CORTICAL, ALE, adj. Qui appartient à l'écorce. Ne se dit que de la partie extérieure du cerveau et du cervelet.

CORTINE, sub. f. Trépied d'airain consacré dans Rome à Apollon.

CORUSCATION, s. f. Phys. Eclat de lumière. *La coruscation des météores.*

CORVÉABLE, s. et adj. Sujet à la

CORVÉE, s. f. Travail et service qui étoit dû gratuitement au seigneur par ses vassaux. Travail qu'on fait sans profit et à regret.

CORVETTE, s. f. Petit bâtiment de mer pour aller à la découverte.

CORYBANTE, s. m. Prêtre de Cybèle.

CORYMBE, s. m. Bot. Se dit de cet amas de petites fleurs réunies en bouquets, qui couronnent la sommité de certaines plantes.

CORYMBIFÈRE, adject. Qui porte des corymbes.

CORYPHÉE, s. m. Dans les tragédies anciennes et dans nos opéras, celui qui est à la tête des chœurs. Fig. Chef d'une secte.

CORYZE, s. m. Ecoulement d'une humeur âcre de la tête dans les narines.

COSAQUES, s. m. pl. On donne ce nom aux soldats que la Russie tire de l'Ukraine.

CO-SÉCANTE, sub. f. et **CO-SINUS**, s. m. Géom.

CO-SEIGNEUR, sub. masc. Celui qui possède un fief avec un autre.

COSMÉTIQUE, s. m. et adj. Qui sert à l'embellissement de la peau.

COSMIQUE, adj.

COSMIQUEMENT, adv. Astr. Se dit des aspects des planètes par rapport à la terre.

COSMOGONIE, s. f. Système de la formation de l'univers.

COSMOGRAPHE, s. m. Qui s'occupe de

COSMOGRAPHIE, s. f. Description du monde.

COSMOGRAPHIQUE, adject. Qui tient à cette description.

COSMOLOGIE, s. f. Science des lois générales du monde physique.

COSMOLOGIQUE, adj. Qui appartient à la cosmologie.

COSMOPOLITE, s. m. Citoyen du monde.

COSSE, sub. f. Enveloppe de certains légumes. Fruit de quelques arbustes.

COSSER, v. n. Heurter de la tête l'un contre l'autre. Se dit des béliers.

COSSON, s. m. Espèce de petite vermine qui s'attache aux légumes et au blé.

COSSU, UE, adj. Qui a beaucoup de cosses. Riche, bien dans ses affaires. Fam.

COSTAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient aux côtes.

COSTUME, s. m. Usage des lieux et des temps auquel le peintre et le poëte doivent se conformer. Habillement distinctif d'un fonctionnaire, d'un personnage de théâtre, de bal, etc.

COSTUMER, v. a. et surtout pron. Habiller suivant le costume.

CO-TANGENTE, s. f. Géom. Tangente du complément d'un angle à quatre-vingt-dix degrés.

COTE, s. f. Marque numérale pour mettre en ordre les pièces d'un procès, d'un inventaire. —*mal taillée*, composition qu'on fait en gros sur des prétentions. Contribution. *Payer sa cote.*

CÔTE, s. f. Os courbé et plat qui s'étend de l'épine du dos à la poitrine. *Côte à côte*, adv., à côte l'un de l'autre. On dit *Côtes de melon*, *Côtes d'un vaisseau*. Penchant d'une montagne. Rivage de la mer. *Garde-côtes*, s. m. pl. Vaisseaux ou soldats chargés de garder les côtes.

CÔTÉ, s. m. Partie droite ou gauche de l'animal. Partie d'un corps quelconque. *Etre sur le côté*, être blessé. Fig. Dans la disgrâce. Ligne de parenté : *Parens du côté du père*. Parti : *Le côté des ennemis*. *A côté*, prep. et adv., auprès. *De côté*, adv., obliquement. Fig. *Mettre une chose de côté*, en réserve.

COTEAU, sub. m. Penchant d'une colline.

CÔTELETTE, s. f. Petite côte de porc, veau ou mouton préparée pour la table.

COTER, v. a. Marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres.

COTERIE, sub. f. Société de famille, de quartier, de plaisir.

COTHURNE, s. m. Chaussure des anciens acteurs tragiques.

COTICE, s. f. Blas. Bande étroite.

CÔTIER, s. m. et adj. Mar. Qui connoît bien les côtes.

CÔTIÈRE, s. f. Suite des côtes de la mer. Planche de jardinage en talus, adossée à un mur.

COTIGNAC, s. m. (Le *c* final ne se pron. pas.) Confiture de coins.

COTILLON, sub. m. Jupe de dessous. Sorte de danse.

COTIR, v. a. Meurtrir. P. p. Ne s'applique qu'aux fruits frappés de la grêle.

COTISATION, s. f. Action de

COTISER, v. a. Régler la part que chacun doit payer. V. pron. Se taxer soi-même.

COTISSURE, s. f. Meurtrissure de fruits.

COTON, s. m. Espèce de laine que renferme le frui du cotonnier. Duvet qui vient sur quelques fruits ou plantes. Poil follet qui paroît au menton des jeunes gens. *Jeter un mauvais coton*, être perdu de réputation.

COTONNER, v. pron. Se couvrir de duvet.

COTONNEUX, EUSE, adj. Devenu mollasse et spongieux. S'applique à certains fruits.

COTONNIER, s. m. Arbuste qui porte le coton.

COTONNINE, s. f. Toile de gros coton.

CÔTOYER, v. a. Aller côte à côte avec quelqu'un. Suivre le bord d une rivière, d'un bois, etc.

COTRET, s. m. Petit faisceau de menu bois.

COTTE, s. f. Jupe. — *d'armes*, casaque que les hommes mettoient sur leurs cuirasses. — *de mailles*, chemise faite de petits anneaux de fer. — *morte*, dépouille d'un religieux après sa mort.

COTTERON, s. m. Petite cotte courte et étroite.

COTULA, s. f. Plante à fleur jaune, astringente et vulnéraire,

CO-TUTEUR, s. m. Qui est chargé d'une tutelle avec un autre.

COTYLE, s. f. Ancienne mesure romaine pour les liqueurs. S. m. Cavité d'un os qui reçoit la tête d'un autre os; d'où *Cotyloïde*, adj. Anat

COTYLÉDON *ou* **NOMBRIL DE VÉNUS**, s. m. Plante à qui l'on attribue les vertus de la rhubarbe.

COU, s. m. Partie du corps qui joint la tête aux épaules. Partie longue et étroite d'une bouteille, etc. *Voyez* COL.

COUARD, ARDE, adj. Poltron. V. m.

COUARDISE, s. f. Lâcheté. V. m.

COUCHANT, adj. m. Qui se couche. Ne se dit comme adject. que du soleil et du chien. Endroit où le soleil se couche.

COUCHE, s. f. Lit. St. poét. et orat. — *nuptiale, royale.* Enfantement. Temps qu'une femme accouchée demeure au lit. Linge dont on enveloppe les petits enfans. Jard. Planches de terre couvertes de fumier, pour les melons, etc. Se dit des fruits, des viandes, etc. qu'on met par lit. Enduit de couleurs ou de métaux. E et f. Cercles ligneux qui dans les arbres marquent la crue de chaque année.

COUCHÉE, s. f. Lieu où l'on couche en voyageant.

COUCHER, v. a. Déshabiller, mettre au lit. Renverser. — *sur le carreau*, abattre, tuer. Incliner. — *sur le papier*, mettre par écrit. — *en joue*, mirer avec une arme à feu. Pal. Insérer dans un acte. V. n. Être couché, passer la nuit dans un lieu. V. pron. Se mettre au lit, s'étendre sur. En parlant des astres, descendre sous l'horizon.

COUCHER, s. m. Action de se coucher. Façon dont on est couché. Garniture d'un lit. Le moment où un astre disparoît de l'horizon.

COUCHETTE, sub. f. Petit lit sans piliers ni rideaux.

COUCHEUR, EUSE, adj. Qui couche avec un autre.

COUCHIS, s. m. Poutre, sable et terre qui sont sous le pavé d'un pont.

COUCI-COUCI, loc. adverb.

A peu près, tellement quellement.

COUCOU, s. m. Oiseau voyageur qui tient son nom de son cri.

COUDE, s. m. Partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie. Partie de la manche qui couvre le coude. Angle extérieur d'un mur, d'une rivière, etc.

COUDÉ, ÉE, adj. Qui fait un coude.

COUDÉE, s. f. Etendue du bras, du coude au bout de la main. Mesure d'un pied et demi.

COUDE-PIED, s. m. Partie supérieure du pied qui se joint à la jambe.

COUDER, v. a. Plier en coude.

COUDOYER, v. a. Heurter du coude.

COUDRAIE, s. f. Lieu planté de coudres ou coudriers.

COUDRE, v. a. *Je couds, tu couds, il coud; nous cousons*, etc. *Je cousois. Je cousis. Je coudrai. Que je cousisse. Cousant.* Joindre des choses ensemble avec du fil, de la soie, passé dans une aiguille. Ppe. *Cousu, ue.* Fam. *Bouche cousue*, pour, close.

COUDRETTE, s. f. Coudraie. V. m.

COUDRIER *ou* COUDRE, s. m. Arbre qui porte des noisettes, et qu s'appe le aussi *Noisetier.*

COUENNE, s. f. Peau de pourceau ou de marsouin.

COUENNEUX, EUSE, adj. De la nature de la couenne.

COUETTE, s. f. Lit de plume. V. m.

COULAGE, s. m. Perte des liqueurs qui s'écoulent des tonneaux.

COULAMMENT, adv. (*Parler, écrire*) D'une manière aisée, coulante.

COULANT, ANTE, adj. Qui coule aisément. Au pr. et au fig. *Nœud coulant*, qui se serre et se desserre sans se dénouer.

COULANT, s m. Diamant ou pierre précieuse que les dames portent en collier.

COULÉ, s. m. Mus. Passage léger d'une note à une autre. Pas de danse.

COULÉE, s. et adj. f. Ecriture où toutes les lettres sont liées entr'elles, et penchées vers la droite.

COULEMENT, s. m. Flux d'un liquide. — *d'épée*, action de la glisser le long de celle de son adversaire en avançant sur lui.

COULER, v. n. Fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide. *Ce vase coule*, laisse échapper sa liqueur. — *bas*, *à fond*, s'enfoncer dans l'eau. En parlant des solides, glisser, s'échapper. Se dit des fruits qui ne se nouent pas. Se dit de tout ce qui est dit ou écrit avec facilité. Passer sans bruit. Glisser doucement. V. a. Passer un liquide à travers du linge, du sable, etc. Fondre, jeter en moule. V. pron. Se glisser.

COULEUR, s. f. Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les surfaces. Adj. *Un ruban couleur de feu.* Au masc. *Le couleur de feu, de rose, de chair*, ce qui a la couleur de feu, etc. Drogue colorante des peintres et des teinturiers. Au pl. Livrées : *Porter les couleurs de sa dame.* Les cinq couleurs du blason : azur, gueule, sinople, sable et pourpre. Teint du visage : *Il est haut en couleur.* Aux cartes, cœur, pique, trèfle et carreau. Apparence. prétexte.

COULEUVRE, s. f. Genre de reptile de la famille des serpens. Au fig. *Avaler bien des couleuvres*, essuyer bien des dégoûts.

COULEUVREAU, s. m. Petit de la couleuvre.

COULEUVRÉE *ou* BRIOINE, s. f. Bot. Plante commune, dont la racine est, dit-on, bonne contre l'hydropisie.

COULEVRINE, s. f. Longue pièce d'artillerie.

COULIS, sub. m. Suc d'une chose consommée à force de cuire, passé par un linge, etc. Adj. m. *Vent coulis*, qui se glisse à travers quelque fente.

COULISSE, s. f. Longue rainure par laquelle va et vient un châssis, une porte, etc. Volet qui coule dans cette rainure. Pièces de décoration qu'on fait avancer et reculer dans les changemens de théâtre. Le lieu où elles sont placées.

COULOIR, s. m. Ecuelle, ordinairement de bois, dont le fond est un linge par lequel on coule le lait en le tirant. Passage de dégagement d'un appartement à un autre. Anat. *Couloirs de la bile.*

COULOIRE, s. f. Vaisseau propre à laisser passer, à faire égoutter la partie la plus liquide ou le suc de quelque substance.

COULPE, s. f. Faute, péché. N'est d'usage que dans les matières de religion, excepté dans cette loc. du style fam. : *J'en dis ma coulpe*, j'avoue ma faute.

COULURE, s. f. Se dit de la vigne et des métaux qui coulent.

COUP, s. m. Choc, impression que fait un corps sur un autre en le frappant, etc. Marque des coups qu'on a reçus. — *de feu*, blessure faite par une arme à feu. — *de tonnerre*, bruit, choc du tonnerre. Peu de mots ont autant d'acceptions, soit au pr., soit au fig. Il suffit d'en indiquer quelques-unes : *Coup de foudre.* — *de main*, t. de guerre, attaque brusque. — *de soleil*, inflammation des membranes du cerveau causée par l'ardeur du soleil. — *de théâtre*, scène inattendue. *de chapeau*, salut. — *d'œil*, regard. — *de sifflet*, *de peigne*, *de dés*, etc. *Manquer son coup*, échouer. *Boire un coup. Faire d'une pierre deux coups*, exécuter deux choses par un seul moyen. *A coup sûr*, certainement. *Tout à coup*, adv., soudainement. *Après coup*, trop tard. *Encore un coup*, encore une fois. *Pour le coup*, pour cette fois-ci.

COUPABLE, s. et adj. Qui a commis un délit.

COUPANT, ANTE, adj. Qui coupe.

COUPÉ, s. m. Mouvement d'un danseur qui se jette sur un pied, et passe l'autre devant ou derrière.

COUPE, s. f. Action de couper. Façon de tailler un drap, une pierre. Couper des cartes. — *d'un ouvrage*, sa distribution. Vase à boire plus large que profond.

COUPEAU, s. m. Sommet, cime d'une montagne. V. m.

COUPE-CU, s. m. (*Jouer à*) Ne jouer qu'une partie sans revanche.

COUPE-GORGE, s. m. Lieu où l'on vole, où l'on assassine. Académie de jeu où l'on trompe.

COUPE-JARRET, s. m. Brigand de profession.

COUPELLE, s. f. Petite coupe faite d'os calcinés, qui sert à purifier les métaux. *Or, argent de coupelle*, du plus haut titre. Fig. *Mettre à la coupelle*, soumettre à un examen sévère.

COUPELLER, v. a. Passer à la coupelle.

COUPE-PÂTE, s. m. Instrument de boulanger pour couper la pâte.

COUPER, v. a. Trancher, diviser un corps continu. Tailler régulièrement des pierres, un habit. Traverser, diviser. — *les vivres à quelqu'un*, lui ôter les moyens de subsister. — *les ennemis*, se mettre entre leurs différens corps d'armée. — *la parole à*, interrompre. — *l'herbe sous le pied à*, supplanter. V. n. *Couper*, en jouant aux cartes. — *court*, abréger. *Se couper*, s'entamer

la chair avec quelque chose de tranchant. Au fig. Se contredire en parlant. *Lait coupé*, mêlé avec de l'eau. *Style coupé*, dont les périodes sont courtes. *Pays coupé*, traversé de canaux, de fossés, etc.

COUPERET, s. m. Large couteau de cuisine ou de boucherie.

COUPEROSE, s. f. Espèce de vitriol martial.

COUPEROSÉ, ÉE, adj. Gâté de bourgeons et de rougeurs. *Visage couperosé*.

COUPE-TÊTE, s. m. Jeu où l'on saute de distance en distance, les uns par-dessus les autres.

COUPEUR, EUSE, s. Qui coupe les grappes en vendange. Qui prend carte au lansquenet. —*de bourse*, filou.

COUPLE, s. f. Deux choses de même espèce réunies. On dit *paire* quand ce sont deux choses qui vont nécessairement ensemble, bas, gants, etc. Lien dont on attache deux chiens de chasse. S. m. Deux amans, deux époux : *Voilà un beau couple*.

COUPLER, v. a. Attacher ensemble deux chiens de chasse.

COUPLET, s. m. Stance d'une chanson.

COUPLETER, v. a. Faire des couplets contre quelqu'un. Fam.

COUPLETIER, s. m. Fam. Qui fait métier de composer des couplets.

COUPOIR, s. m. Instrument pour couper les monnoies, etc.

COUPOLE, s. f. Partie concave, intérieure d'un dôme.

COUPON, s. m. Reste d'étoffe. Papier portant intérêt, dont on coupe une partie à chaque échéance.

COUPURE, s. f. Division faite par quelque chose de tranchant. Art mil. Retranchemens, fossés.

COUR, s. f. Espace enclos et découvert, qui est ordinairement à l'entrée de la maison. Lieu où réside un monarque et sa suite. Tribunal souverain. Respects, assiduités qu'on rend aux grands et aux femmes. *Amis de cour*, peu sûrs.

COURAGE, s. m. Disposition qui nous fait entreprendre quelque chose de hardi ou affronter le péril. Se dit aussi des animaux. Mot adv. *Courage !*

COURAGEUSEMENT, adv. et

COURAGEUX, EUSE, adj. Se prennent dans le même sens.

COURAMMENT, adv. Rapidement, avec facilité.

COURANT, ANTE, adj. Qui court. Qui coule. Qui a cours. Ce mot, dans les m. s., est aussi s. m. *Le courant de l'eau*, *de la bourse*, *du marché*, etc. *Les courans*, endroits de la mer où l'eau court avec rapidité. *Tout-courant*, sans hésiter, facilement.

COURANTE, s. f. Sorte de danse, et le chant sur lequel on en mesure les pas. Diarrhée. Pop.

COURBATU, UE, adj. Qui a la

COURBATURE, s. f. Maladie du cheval, provenant d'échauffement et de fatigue. En parlant de l'homme, lassitude douloureuse.

COURBE, adj. Ligne, surface qui approche plus ou moins de la forme de l'arc. S. f. *Ligne courbe*. Pièce de bois qui sert surtout aux constructions navales. Enflure qui vient aux jambes des chevaux.

COURBER, v. a. n. et pron. Rendre courbe. Plier. Devenir courbé. Au fig. *Se courber devant quelqu'un*, lui faire bassement sa cour.

COURBETTE, s. f. Man. Mouvement d'un cheval qui lève également les deux pieds de devant, et qui se rabat aussitôt. Fig. et fam. *Faire des courbettes*, être bas et rampant.

COURBURE, s. f. Inflexion, pli. Etat d'une chose courbée.

COURCAILLET, s. m. Appeau de cailles.

COURCINE, s. f. Mar. Demi-pont de certains bâtimens non pontés.

COURÉE, s. f. Composition de suif, de soufre, de résine, etc. dont on frotte les vaisseaux pour les voyages de long cours.

COUREUR, s. m. Qui est léger à la course. Qui est toujours par la ville ou en voyage. Domestique qui court à pied pour les messages pressés. Cheval qui a la taille légère et la queue coupée. Au pl. Cavaliers détachés du gros de l'armée pour battre la campagne, etc.

COUREUSE, s. f. Fam. Fille ou femme prostituée.

COURGE, s. f. Bot. Plante rampante dont le fruit devient très-gros.

COURIR, ver. n. *Je cours. Je courus. Je courrai. Que je coure. Courant.* Aller avec vitesse. S'écouler. Se répandre, en parlant d'une nouvelle, d'une maladie. Errer, aller de côté et d'autre. — *après*, poursuivre. *Faire courir un bruit*, le faire circuler. S'étendre : *Ces montagnes courent du nord au sud.* V. a. Solliciter vivement un bénéfice, une place. S'exposer à un hasard, etc. Ppe. *Couru, ue.* Fam. *Il est couru des belles. Cette comédie est bien courue.*

COURLIS *ou* **COURLIEU**, s. m. Oiseau aquatique à long bec arqué.

COURONNE, s. f. Ornement de tête qui est une marque d'honneur ou un signe de joie. Fig. Souveraineté. Tonsure cléricale. Météore, cercle lumineux autour du soleil ou de la lune. — *du martyre*, la gloire que donne le martyre.

COURONNEMENT, s. m. Cérémonie pour couronner un souverain. Partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, d'un vase.

COURONNER, v. a. Mettre une couronne sur la tête. Au fig. Récompenser, honorer. Apporter la dernière perfection. Des arbres dont la cime se dessèche, on dit qu'*ils se couronnent*. Ppe. *Couronné, ée. Les têtes couronnées*, les souverains. *Ouvrage couronné*, fortification circulaire et avancée pour défendre les approches d'une place. *Cheval couronné*, à qui des chutes fréquentes ont fait tomber le poil du genou.

COURRE, v. a. Courir, dans quelques phrases : *Courre le lièvre, le cerf, la poste, la bague.*

COURRIER, s. m. Celui qui court la poste, soit qu'il porte ou non des dépêches.

COURRIÈRE, s. f. Se dit poétiquement de la Lune ou de l'Aurore.

COURROIE, s. f. Lien de cuir. Prov. et fig. *Etendre la courroie*, étendre ses droits au-delà des bornes de l'équité.

COURROUCER, v. a. et pron. Mettre en colère.

COURROUX, s. m. Colère.

COURS, s. m. Flux, direction successive des liquides ou des corps qui nagent dans un fluide. Fig. Mouvement suivi des affaires, de la vie, du marché, de la bourse, des monnoies. — *de ventre*, diarrhée. Promenade publique auprès d'une grande ville.

COURSE, s. f. Action de celui qui court. Ce qu'on donne à un courrier pour ses frais et sa peine. Mar. *Vaisseau armé en course*, ou *Corsaire*.

COURSIE, s. f. *ou* **COURSIER**, s. m. Mar. Passage de la proue à la poupe dans une galère, entre les bancs des forçats. Canon qui est sous le coursier.

COURSIER, s. m. Grand et beau cheval.

COURSIÈRE, s. f. Pont-levis qui pendant le combat communique d'une partie du vaisseau à l'autre.

COURSON, s. m. Branche de vigne ou d'arbre taillée, et réservée pour donner du fruit.

COURT, COURTE, adj. Qui a peu de longueur. Qui ne dure guère. *Rester, demeurer court*, oublier ce qu'on vouloit dire. *Le plus court est de*, le meilleur moyen est de. *Tenir quelqu'un de court*, lui donner peu de liberté. *Tourner court*, détourner brusquement. Fig. Changer de conversation.

COURTAGE, s. m. Profession de l'agent intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur de marchandises.

COURTAUD, AUDE, adj. De taille courte et ramassée. *Chien, cheval courtaud*, à qui on a coupé queue et oreilles. S. m. Garçon de boutique chez un marchand.

COURTAUDER, v. a. Couper la queue à un cheval.

COURT-BÂTON, loc. adverb. *Tirer au court-bâton*, agir avec quelqu'un pointilleusement.

COURT-BOUILLON, sub. m. Manière d'apprêter le poisson.

COURTE-BOTTE, s. m. Petit homme. Pop.

COURTE-HALEINE, sub. f. Asthme.

COURTE-PAILLE, s. f. Manière de tirer au sort avec des pailles d'inégale grandeur.

COURTE-POINTE, s. f. Couverture de lit piquée et de parade.

COURTIER, sub. m. Entremetteur de ventes et achats.

COURTILIÈRE, s. f. Insecte qui fait beaucoup de dégât dans les jardins.

COURTINE, s. f Rideau de lit. V. m. mais poét. Mur qui joint les flancs de deux bastions.

COURTISAN, s. m. Seigneur attaché à la cour. Celui qui courtise, qui cherche à plaire.

COURTISANE, s. f. Femme publique.

COURTISER, v. a. Faire sa cour.

COURTOIS, OISE, adj. Civil, gracieux. *Armes courtoises*, de tournois, sans pointe ni tranchant.

COURTOISEMENT, adver. D'une manière affectueuse et très-polie. Fam.

COURTOISIE, s. f. Civilité, affabilité.

COUSIN, INE, s. Enfans dont les pères ou mères sont frères ou sœurs. S'étend aux degrés inférieurs. Titre que donnent les rois aux Princes étrangers, aux Cardinaux, etc. S. m. Insecte piquant et fort importun.

COUSINAGE, s. m. Parenté, assemblée de cousins. Fam.

COUSINER, v. actif. Appeler quelqu'un cousin. V. n. Aller piquer les tables de ses parens vrais ou prétendus. Fam.

COUSINIÈRE, s. f. Sorte de gaze dont on entoure un lit pour se garantir des cousins.

COUSSIN, s. m. Sorte de sac rempli de plume, de crin, pour s'appuyer ou s'asseoir.

COUSSINET, sub. m. Petit coussin.

COUSU, UE. *V.* COUDRE.

COÛT, s. m. Ce qu'une chose coûte. Pal. *Payer les frais et loyaux coûts*.

COÛTANT, adj. m. (*Prix*) Ce qu'une chose a coûté.

COUTEAU, s. m. Instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche. Fig. et fam. *Jouer des couteaux*, se battre. *En être aux couteaux tirés*, être ennemis mortels. *Couteau-de-chasse*, Sorte de petit sabre qui ne tranche que d'un côté.

COUTELAS, s. m. Epée courte et large qui ne tranche de même que d'un côté.

COUTELIER, IÈRE, s. Qui fait et vend des couteaux, ci-

seaux et autres instrumens tranchans.

COUTELIÈRE, s. f. Etui à couteaux. Peu us.

COUTELLERIE, s. f. Métier, ouvrage de coutelier.

COÛTER, v. n. Etre acheté un certain prix. Etre cause de dépense, de douleur, de soin. Il est aussi imp. *Il m'en coûte, il m'en coûtera*, etc.

COÛTEUX, EUSE, adj. Dispendieux

COUTIER, s. m. Ouvrier qui travaille le

COUTIL, s. m. (Le *l* ne sonne pas.) Grosse toile de fil, de chanvre ou de lin, dont on fait des lits de plume, tentes, etc.

COUTRE, sub. m. Fer de la charrue, qui sert à fendre la terre.

COUTUME, sub. f. Habitude contractée dans les manières et les actions. *Avoir coutume*, se dit des personnes et des choses. Usage. Droit coutumier, et livre qui le contient. *De Coutume*, ne s'unit plus avec le v. *Avoir*; il ne se prend qu'adverb. : *Il se porte mieux que de coutume.*

COUTUMIER, s. m. Livre qui contient la coutume d'un pays.

COUTUMIER, IÈRE, adj. Qui se règle suivant la coutume. Qui a coutume de.

COUTURE, s. f. Assemblage de deux choses fait avec une aiguille et du fil. Action et art de coudre. Façon dont une chose est cousue. Cicatrice qui reste d'une plaie. Loc. adv. *A plate couture*, complètement.

COUTURÉ, ÉE, adj. Se dit d'un habit plein de reprises, ou d'un visage défiguré par la petite vérole.

COUTURIÈRE, s. f. Qui travaille en couture, en habits de femme.

COUVAIN, s. m. Semence des punaises et autres insectes.

COUVÉE, s. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve à la fois, ou les petits qui en sont éclos.

COUVENT, s. m. Monastère. Ceux ou celles qui l'habitent.

COUVER, v. a. Se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. Fig. Préparer quelque chose secrètement. V. n. S'applique à ce qui est caché et peut éclater.

COUVERCLE, s. m. Ce qui couvre un coffre, un vase.

COUVERT, s. m. La nappe, les serviettes, les assiettes, etc. dont on couvre la table avant le repas. Ce qui se met à la place de chacun. Toit d'un bâtiment. Enveloppe d'une lettre

COUVERT, ERTE, ppe. de *Couvrir*. Vêtu. Qui a son chapeau sur la tête. Dissimulé. En, dans les acceptions du v. *Couvrir*.

COUVERTE, s. f. Email qui couvre une terre cuite mise en œuvre.

COUVERTEMENT, adv. Secrètement et en cachette.

COUVERTURE, s. f. Ce qui sert à couvrir certaines choses. Seul, ne s'entend que de la couverture d'un lit.

COUVERTURIER, s. m. Qui fait ou vend des couvertures.

COUVET, s. m. t. pop. Pot à anse, rempli de cendres chaudes, que les pauvres femmes placent l'hiver sous leur jupes.

COUVEUSE, s. f. Qui couve.

COUVI, adj. m. (*Œuf* A demi-couvé, gâté.

COUVRE-CHEF, s. m. Coiffure de toile des paysannes.

COUVRE FEU, s. m. Ustensile de métal qu'on met sur le feu pour le conserver. Coup de cloche qui dans certains lieux marque l'heure de se retirer.

COUVRE-PIED, s. m. Petite couverture de lit qu'on met sur ses pieds.

COUVREUR, s. m. Artisan qui couvre les maisons.

COUVRIR, v. a. *Je couvre*.

Je couvris. Je couvrirai. Que je couvrisse. Couvrant, etc. Mettre une chose sur une autre, pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. Mettre en quantité sur. Cacher, dissimuler. Se dit de l'accouplement de certains animaux avec leur femelle. V. pron. Mettre son chapeau sur sa tête. — *de gloire*, en acquérir beaucoup. *Le temps se couvre*, s'obscurcit. Ppe. *Couvert, erte*. Fig. Caché, dissimulé.

CO-VENDEUR, s. m. Qui vend avec un autre une chose possédée en commun.

CRABE, s. m. Poisson de mer à dix pattes, du genre des testacées.

CRABIER, s. m. Famille d'oiseaux du genre du héron, qui vivent de crabes.

CRAC, s. m. Maladie des oiseaux de proie. Fam. Bruit que fait en éclatant un corps dur et sec. Particule interjective qui marque soudaineté : *Crac, le voilà parti.*

CRACHAT, s. m. Flegme ou pituite que l'on crache.

CRACHEMENT, s. m. Act. de

CRACHER, v. a Rejeter de la bouche, de la gorge, du poumon ce qui les incommode. Fig. et fam. *Cracher du grec, du latin*, en citer mal à propos. — *au bassin*, donner de l'argent pour contribuer à quelque chose.

CRACHEUR, EUSE, s. Qui crache souvent.

CRACHOIR, s. m. Vase où l'on crache.

CRACHOTEMENT, s. m. Action de

CRACHOTER, v. n. Cracher souvent et peu à la fois.

CRAIE, s. f. Substance tendre et blanchâtre, propre à marquer en guise de crayon.

CRAINDRE, v. a. *Je crains; nous craignons, vous craignez. Je craignis. Je craindrai*, etc. Redouter, appréhender, avoir peur, respecter, révérer. Ppe. *Craint, ainte.*

CRAINTE, s. f. Peur, passion qu'excite dans l'âme l'image d'un mal à venir. — *filiale*, mêlée d'amour et de respect. Simple appréhension d'un mal qu'on prévoit et qu'on ne peut prévenir. Loc. adv. *De crainte de* ou *que.*

CRAINTIF, IVE, adj. Timide, sujet à la crainte.

CRAINTIVEMENT, adverbe. Avec crainte.

CRAMOISI, s. m. Sorte de teinture qui rend les couleurs plus vives et plus durables. Rouge foncé. Il est aussi adj. *Soie cramoisie. Velours cramoisi.*

CRAMPE, s. f. Contraction vive et douloureuse, principalement à la jambe et au pied.

CRAMPON, s. m. Fer recourbé qui sert à lier fortement.

CRAMPONNER, v. a. Attacher avec des crampons. V. pron. S'attacher fortement à. Ppe. *Cramponné, ée.* Blas. Se dit des pièces qui à leur extrémité ont une demi-potence.

CRAMPONNET, s. m. Petit crampon.

CRAN, s. m. Entaille faite dans un corps dur, pour arrêter ou accrocher quelque chose. Fig. et fam. *Sa gloire, sa fortune baisse d'un cran*, diminue.

CRÂNE, s. m. Anat. L'os qui renferme le cerveau.

CRAPAUD, s. m. Espèce d'amphibie venimeux, qui ressemble à la grenouille

CRAPAUDAILLE. *V.* CRÉPODAILLE.

CRAPAUDIÈRE, s. f. Lieu plein de crapauds. Lieu bas et sale. Fam.

CRAPAUDINE, s. f. Dent ou palais de poisson pétrifié, qu'on croyoit se trouver dans la tête du crapaud. Morceau de fer creux où entre le gond d'une porte. *Pi-*

geons à la crapaudine, ouverts, aplatis et rôtis sur le gril.

CRAPOUSSIN, INE, s. Personne petite et contrefaite. Pop.

CRAPULE, s. f. Vilain excès de boire et de manger.

CRAPULER, v. n. Vivre dans la crapule.

CRAPULEUX, EUSE, adj. Celui qui s'y plaît.

CRAQUELIN, s. m. Pâtisserie qui craque sous les dents.

CRAQUEMENT, s. m. Bruit, dans le sens de

CRAQUER, v. n. Se dit du son que rendent certains corps en se frottant violemment ou en éclatant. Mentir hâbler. Pop.

CRAQUERIE, s. f. Hâblerie, Pop.

CRAQUÈTEMENT, sub. m. Convulsion des muscles des mâchoires.

CRAQUETER, v. n. Craquer souvent et à petit bruit Se dit du cri de quelques oiseaux. *La cigogne craquète.*

CRAQUEUR, EUSE, s. Menteur, hâbleur. Pop.

CRASSANE, sub. f. Sorte de poire.

CRASSE, s. f. Ordure amassée sur la peau ou dans le poil de l'animal. Ordure qui sort des métaux en fusion. Avarice sordide Naissance obscure. Sub. f. plur. Ecailles que le marteau détache de quelques métaux. Adj. f. *Humeur, ignorance crasse,* épaisse, grossière.

CRASSEUX, EUSE, s. et adj. Plein, couvert de crasse. Au fig. Sordidement avare.

CRATÈRE, s. m. Espèce de tasse à boire des anciens Romains Bouche d'un volcan.

CRATICULER, v. a. Peint. Réduire par le moyen de petits carreaux un tableau ou un dessin pour les copier.

CRAVAN, sub. m. Oiseau aquatique d'un plumage noir. Coquillage qui s'attache aux vaisseaux qui sont long-temps à la mer.

CRAVATE, sub. m. Cheval et milice à cheval de Croatie. S. f. Linge, mousseline, etc. qu'on met autour du cou

CRAYON, sub. m. Petit morceau de pierre de mine ou de quelque autre matière colorée, propre à dessiner. Première idée d'un tableau, d'un ouvrage d'esprit.

CRAYONNER, v. a. Dessiner avec du crayon. Esquisser.

CRAYONNEUR, sub. m. Qui crayonne.

CRAYONNEUX, EUSE, adj. De la nature du crayon.

CRÉANCE, s. f Ce qu'un souverain confie à son ministre pour en traiter avec un autre prince; la lettre qu'il lui donne pour le faire écouter se nomme *Lettre de créance.* Dette active.

CRÉANCIER, IÈRE, s. Celui à qui on doit de l'argent.

CRÉAT, sub. m. Man. Sous-écuyer d'une académie à monter à cheval.

CRÉATEUR, sub. m. Qui de rien fait quelque chose. Inventeur dans un genre quelconque.

CRÉATION, s. f. Action de créer, d'établir une charge ou dignité nouvelle, etc.

CRÉATURE, s. f. Etre créé, homme ou femme; mais à l'égard de celle-ci le mot se prend souvent en mauvaise part. Fig. Celui qui doit sa fortune à un autre.

CRÉCELLE, s. f. Moulinet de bois qui sert de cloche le jeudi et le vendredi de la semaine sainte.

CRÉCERELLE, s. f. Oiseau de proie de la petite espèce.

CRÈCHE, s. f. Mangeoire des bœufs, des brebis, etc. Berceau de J.-C.

CRÉDENCE, s. f. Petit buffet à côté de l'autel pour les burettes, etc.

CRÉDIBILITÉ, s. f. t. did. Acce s on à un sentiment sur des mot fs faits pour l'appuye.

CRÉDIT, s. m. Réputation de so vabi i é qui fait aisément trouve à empru te. Fg. Autorité, pouvoir, considération. *Acheter, pr n re à crédit,* sans payer sur-le champ.

CRÉDITER, v. a. t. de marchand. Noter ce qu'on doit à quel qu'un.

CREDO, s. m. Symbole des Apôtres.

CRÉDULE, adj. Qui croit trop aisément.

CRÉDULITÉ, s. f. Facilité à croire.

CRÉER, v. a. Tirer du néant. Invente, imagi er Cont acter des det es. Etal l r des charges.

CRÉMAILLÈRE, sub. f. Fer dentelé et re ourbe qu'on attache aux ch m nées de cuisine pour y pendre les ch ud ons, etc. Fers qui servent à abaisser ou à elever le dossier de ce t i es chaises et lits de repos. Espèce de asseaux à cra s pour lever ou abaisser les tablettes d'une bibliothèq e.

CRÉMAILLON, s m. Pe ite crémaillère attachée a une plus g ande.

CRÈME, s. f. La partie la plus gras e du lait, de laquelle on fait le beurre. Fig. Ce qu'il y a de meilleur en quelque cho e.— *de tartre*, sorte de s l extrait du tartre des tonneaux où le vin a séjourné.

CRÉMENT, s. m. Gram. Accroissement de syllabes qui survient à un mot dans la formation des temps et des cas.

CRÉMER, v. n. Se dit du lait quand il s'y forme de la crème.

CRÉMIÈRE, s. f. Vendeuse de crème.

CRÉNEAU, s m. Une de ces pièces de maçonnerie des ancie s murs de villes ou de châ eaux qui sont coupées en forme de dents, et séparées à intervalles égaux.

CRÉNELAGE, s. m. Cordon sur l'épaisseur d'une pièce de monnoie.

CRÉNELER, v. a. Faire des créneaux, des dents. Ppe. *Crenelé, ée.* Blas qui a d s

CRÉNELURE, s. f Dentelure faite en créneaux.

CRÉOLE, s. Européen d'origine né en Amérique.

CRÉPAGE, s. m. Façon donnée au

CRÊPE, s. m. Etoffe un peu frisée et fort cla re, faite de laine fine ou de soie crue et gommée. Crêpe noir qu'on met au chapeau en signe de deuil. S. f. Pâte fort mince qu'on fait cuire en l'étendant sur la poèle.

CRÊPER, v. a. Friser en manière de crêpe.

CRÉPI, s. m. Enduit qu'on fait sur un mur avec de g os mortier.

CRÉPIN, s. m. (*Saint*) Pop. Sac où les co donniers portent leurs outils quand ils courent le pays; de là *Perdre son saint-crépin*, tout ce qu'on a.

CRÉPINE, s f. F ange tissue et ouvragée par le haut.

CRÉPIR, v a. Faire un crépi. —*le cuir,* lui faire venir le g ain. —*le crin*, le faire bouillir pour le friser. Ppe. *Crépi, ie.*

CRÉPISSURE, s. f. Action de crepir.

CRÉPITATION, sub. f. Bruit redoublé d'une flamme vive qui pétille.

CRÉPODAILLE, s. f. Crèpe fort délié et fort clair.

CRÉPON, s. m. Etoffe de laine plus épaisse que le crêpe.

CREPU, UE, adj. Crèpé, fort frisé.

CRÉPUSCULAIRE, adj. Se dit en physique d'un cercle parallèle à l'orizon, et qui semble servir de limite au

CRÉPUSCULE, s. m. Lumière qui reste après le soleil couché, et qui précède son lever.

CRÉQUIER, sub. m. Prunier

sauvage qui n'existe plus que dans le blason, sous la forme d'un chandelier à sept branches.

CRESSON, s. m. Herbe anti-scorbutique, qui croît dans les eaux vives.

CRESSONNIÈRE, s. f. Lieu où croît le cresson.

CRÊTE, s. f. Morceau de chair rouge, souvent dentelé, qui vient sur la tête des coqs et des poules, etc. Huppe de quelques oiseaux. Partie relevée qui se trouve sur la tête de quelques serpens. Rangée d'arêtes que quelques poissons ont vers la tête. Cime. Sommet. Fig. et fam. *Lever la crête*, faire le fier. *Baisser la crête*, etc.

CRÊTE-DE-COQ, s. f. Sorte de plante vulnéraire commune dans les prés.

CRÊTÉ, ÉE, ppe. du v. inusité *Crêter*. *Un coq bien crêté.*

CRÊTELER, v. n. Se dit du cri de la poule quand elle a pondu.

CRETONNE, s. f. Sorte de toile blanche.

CREUSAGE, s. m. Action de

CREUSER, v. a. Caver, rendre creux. Fig. Approfondir. V. pron. *Se creuser la cervelle pour.*

CREUSET, s. m. Vaisseau de terre où l'on fait fondre les métaux. Fig. Epreuve.

CREUX, EUSE, adj. Qui a une cavité intérieure. Profond. Fig. Visionnaire, chimérique.

CREUX, s. m. Cavité. Moule pour mouler en relief.

CREVAILLE, s. f. Repas où l'on mange avec excès. Pop.

CREVASSE, s. f. Fente à une chose qui s'entr'ouvre.

CREVASSER, v. a. Faire des crevasses. V. pron. Se fendre.

CRÈVE-COEUR, s. m. Grand déplaisir mêlé de dépit.

CREVER, v. a. Faire éclater, rompre avec effort. Fatiguer à l'excès. V. pron. Manger trop. S'excéder de travail. V. n. Etre trop plein. Regorger. Mourir. Ppe. *Crevé, ée.* Se prend quelquefois subst.: *C'est un gros crevé.* Pop. Le mot en général est du style fam.

CREVETTE, s. f. Petite écrevisse de mer, nommée aussi *Salicoque.*

CRI, s. m. Voix haute et poussée avec effort. Voix de certains oiseaux. Annonce à la voix de choses à vendre. Fig. Plaintes, gémissemens. Blas. Cri d'armes ou de guerre servant de devise autour de l'écu.

CRIAILLER, v. n. Fam. Crier beaucoup pour peu de chose.

CRIAILLERIE, s. f. Crierie souvent répétée.

CRIAILLEUR, EUSE, s. Qui criaille.

CRIANT, ANTE, adj. Qui excite à se plaindre hautement.

CRIARD, ARDE, s. et adj. Qui gronde souvent sans sujet. *Dettes criardes*, qui font crier ceux à qui l'on doit.

CRIARDE, s. f. Grosse toile gommée qui fait du bruit quand on la frotte.

CRIBLE, sub. m. Instrument pour séparer le bon grain du mauvais.

CRIBLER, v. a. Passer par le crible. Ppe. *Criblé, ée.* Au fig. *Criblé de blessures.*

CRIBLEUR, s. m. Celui qui crible.

CRIBLEUX, adj. m. Anat. Se dit d'un petit os percé comme un crible, qui est au haut du nez.

CRIBLURE, sub. f. Mauvais grain que le crible sépare du bon.

CRIBRATION, s. f. Chim. Séparation des parties les plus déliées des médicamens d'avec les plus grossières.

CRIC, s. m. (Le *c* final ne sonne pas.) Machine à roue de fer avec une manivelle pour lever de terre un fardeau.

CRIC, sub. m. (On pron. le *c* final.) Poignard des Malais.

CRIC-CRAC. Bruit d'une

chose qui se déchire ou qui se casse.

CRICOÏDE, s. m. et adj. Anat. Se dit du cartilage annulaire qui environne le larynx.

CRIÉE, s. f. Proclamation en justice pour vendre des biens.

CRIER, v. n. Jeter un ou plusieurs cris. Fig. Se dit d'un corps dur qui rend un son aigre en se frottant contre un autre. Parler plus haut qu'à l'ordinaire. Demander à haute voix. Au fig. Se plaindre hautement et avec aigreur. Proclamer par autorité de justice.

CRIERIE, s. f. Bruit qu'on fait en criant pour gronder ou se plaindre.

CRIEUR, EUSE, s. Qui fait du bruit, qui crie. Qui annonce à voix haute.

CRIME, sub. m. Action méchante et punissable par les lois, ou contraire aux principes de la morale. Tort exagéré.

CRIMINALISER, v. a. D'un procès civil en faire un criminel.

CRIMINALISTE, s. m. Qui s'occupe des matières criminelles, et les possède.

CRIMINEL, ELLE, adj. S'applique aux personnes, et signifie Coupable. Aux choses, Répréhensible. Par, non civil. S. m. Coupable ou prévenu d'un crime.

CRIMINELLEMENT, adv. D'une manière criminelle. Au criminel.

CRIN, s. m. Poil long et rude qui vient à la queue et au cou du cheval et de quelques autres animaux.

CRINIER, s. m. Ouvrier qui prépare le crin.

CRINIÈRE, s. f. Tout le crin qui est sur le cou d'un cheval ou d'un lion. Vilaine chevelure, vilaine perruque.

CRIQUE, s. f. Petite baie ou anse.

CRIQUET, s. m. Petit cheval foible et de vil prix.

CRISE, s. f. Changement subit d'une maladie en bien ou en mal. Fig. D'une affaire.

CRISPATION, s. f. Effet du feu ou du froid, qui resserre les parties extérieures des choses.

CRISPER, v. a. et pron. Causer de la crispation.

CRISSER, v. a. Se dit des dents qui font un bruit aigre quand on les grince fortement.

CRISTAL, s. m. Au pl. *Cristaux*. On donne communément ce nom à une substance minérale qui a la transparence du verre, avec plus de solidité. Fig. *Le cristal des fontaines.*

CRISTALLIN, s. m. Anat. Partie de l'œil. Adj. Qui a la transparence du cristal.

CRISTALLISATION, sub. f. Action de se

CRISTALLISER, v. a. Congeler en manière de cristal.

CRISTALLOGRAPHIE, s. f. Description des formes qu'affectent les minéraux.

CRITE, s. f. Chir. Petite tumeur accidentelle au bord des paupières.

CRITERIUM. (lat.) t. didact. Marque à laquelle l'esprit reconnoît la vérité.

CRITIQUABLE, adject. Qui peut être critiqué.

CRITIQUE, s. f. L'art de juger des ouvrages d'esprit, et leur examen. Discussion de faits ou de textes. Censure de la conduite d'autrui. Adj. Qui a rapport à la critique. Dangereux, décisif. S. m. Qui examine et juge les ouvrages. Censeur austère.

CRITIQUER, v. a. Censurer quelque chose.

CROASSEMENT, s. m. Cri du corbeau. Le verbe relatif est

CROASSER, v. n.

CROC, s. m. (le c ne sonne pas.) Instrument à une ou plusieurs pointes recourbées, pour y suspendre quelque chose. Lou-

gue perche armée d'un crochet de fer, dont se servent les bateliers, etc. Fig. et pop. Suppôt de mauvais lieux et de jeux défendus. Dents de quelques animaux. Au pl. Grandes moustaches recourbées en crochet.

CROC. (On pron. le *c*, ainsi que dans le suiv.) Fam. Bruit qu'une chose dure fait sous la dent.

CROC-EN-JAMBE, s. m. Tour de lutteur qui, faisant de son pied un crochet, le met entre les jambes de l'adversaire, qu'il renverse. Fig. et fam. Manière de supplanter quelqu'un.

CROCHE, adj. Courbé, tortu. S. f. Note de musique.

CROCHET, s. m. Petit croc. Instrument de chirurgie. Gram. Parenthèse ou accolade. Au pl. Petites boucles de cheveux que les femmes placent sur leurs tempes. Dents aiguës des chevaux, des chiens, etc. Ce que les porte-faix s'attachent sur le dos pour porter leurs fardeaux; de là cette loc.: *Etre sur les crochets de quelqu'un*, à sa charge.

CROCHETER, v. a. Ouvrir avec un crochet dans une mauvaise intention.

CROCHETEUR, s. m. Porte-faix qui se sert de crochets. Quand on l'emploie dans le s. du v., il faut ajouter: *de portes, de serrures*.

CROCHU, UE, adj. Croche.

CROCODILE, s. m. Espèce d'amphibie à quatre pieds, de la figure du lézard, mais bien plus grand, et couvert d'écailles.

CROCUS, s. m. *V.* SAFRAN.

CROIRE, v. a. *Je crois; nous croyons. Je crus. Croyant.* Estimer une chose véritable. Ajouter foi à quelqu'un. Estimer, penser. V. n. Avoir la foi. Ppe. *Cru, ue.*

CROISADE, s. f. Levée faite contre les Infidèles, de soldats qui portoient une croix sur leur habit.

CROISÉ, s. m. Celui qui prenoit part à une croisade. Pas de danse. Etoffe à fils croisés.

CROISÉE, s. f. Fenêtre, ouverture pour donner du jour à un bâtiment. Menuiserie garnie de verre, qui ferme cette ouverture.

CROISEMENT, s. m. Action de deux choses qui se croisent.

CROISER, v. a. Disposer en croix. Traverser un chemin. — *quelqu'un*, fig., contrarier ses projets. Rayer, en passant la plume sur quelque écriture. V. n. Se dit des habits, etc. dont les côtés passent l'un sur l'autre. Mar. S'applique aux bâtimens de guerre qui parcourent un espace pour donner la chasse à l'ennemi. V. pron. Se traverser, se rencontrer, s'engager dans une croisade. Ppe. *Croisé, ée. Bras croisés. Fer croisé. Rimes croisées.*

CROISEUR, s. m. Capitaine et vaisseau qui croise ou qui est en

CROISIÈRE, s. f.

CROISILLON, s. m. Traverse d'une croix, d'une croisée.

CROISSANCE, s. f. Augmentation en grandeur.

CROISSANT, s. m. Figure de la nouvelle lune, jusqu'à son premier quartier. Au fig. L'empire turc, à cause du croissant qui en forme les armoiries. Instrument de fer recourbé pour tondre les arbres. En général tout ce qui est recourbé, et sert à retenir les rideaux, les pincettes, etc.

CROISSANT, ANTE, adj. Qui croît.

CROISURE, s. f. Tissure d'une étoffe croisée.

CROÎT, s. m. Augmentation du bétail par la naissance des petits.

CROÎTRE, v. n. *Je crols; nous croissons. Je croissois. Je crûs. Je croîtrois. Croissant*, etc. Devenir plus grand, en parlant des animaux et des végétaux. Augmen-

ter d'une manière quelconque. Ppe. *Crû, ue.*

CROIX, s. f. Sorte de gibet où l'on attachoit autrefois les criminels pour les faire mourir. Figure qui représente la croix de J.-C. Décoration d'un ordre de chevalerie. Affliction que Dieu nous envoie. Celui des côtés d'une pièce de monnoie, où étoit ordinairement une croix.

CROMORNE, s. m. Tuyau des jeux de l'orgue, à l'unisson de la trompette.

CRONE, s. m. Mar. Machine à enlever les marchandises des vaisseaux.

CROQUANT, sub. m. Fam. Homme de néant ou misérable.

CROQUANT, ANTE, adj. Qui croque sous la dent.

CROQUE-AU-SEL. (*Manger à la*) Sans autre assaisonnement que le sel.

CROQUE-NOTE, s. m. Musicien sans talens pour l'exécution, mais qui lit facilement la musique la moins aisée.

CROQUER, v. n. et a. Se dit des choses qui font du bruit sous la dent. Manger avidement. Dessiner, peindre, travailler un ouvrage grossièrement, au premier trait.

CROQUET, s. m. Sorte de pain d'épice mince et sec.

CROQUIGNOLE, s. f. Chiquenaude sur le nez. Petite pâtisserie croquante.

CROQUIS, s. m. Esquisse d'un dessin ou d'un ouvrage d'esprit.

CROSSE, s. f. Bâton pastoral d'Évêque ou d'Abbé. Bâton courbé par le bout. La partie du fusil qu'on appuie sur l'épaule en tirant.

CROSSÉ, ÉE, adj. Qui a droit de porter la crosse.

CROSSER, v. n. Pousser une balle, une pierre avec une crosse. Fam. *Homme à crosser,* très-méprisable.

CROSSETTE, sub. f. Jard. Branche de vigne, de figuier, etc. où on laisse un peu de bois de l'année précédente.

CROSSEUR, s. m. Qui crosse.

CROTALE, s. m. Tambour des prêtres de Cybèle.

CROTAPHITE, adj. Anat. Muscle des tempes qui sert au mouvement de la mâchoire.

CROTTE, s. f. Boue, mélange que fait l'eau avec la poussière des rues et des chemins. Fiente de certains animaux.

CROTTER, v. a. et pron. Salir avec de la crotte.

CROTTIN, s. m. Excrément de quelques quadrupèdes.

CROULANT, ANTE, adj. Qui croule.

CROULEMENT, s. m. Eboulement.

CROULER, v. n. Tomber en s'affaissant. V. a. Mar. Lancer, rouler un navire.

CROULIER, IÈRE, adj. Se dit des terres dont le fond est mouvant.

CROUPADE, s. f. t. de man. Saut plus relevé que la courbette.

CROUPE, s. f. Les hanches et le haut des fesses, surtout des bêtes de charge. Sommet d'une montagne. Intérêt dans une entreprise de finance.

CROUPÉ, ÉE, adj. Qui a une belle croupe.

CROUPIER, s. m. Celui qui est de part au jeu avec le joueur qui tient la carte ou le dé. Celui qui prête aux gens d'affaires, et qui a part au profit.

CROUPIÈRE, s. f. Longe de cuir qui tient à la selle, et passe sous la queue du cheval.

CROUPION, s. m. Extrémité inférieure de l'échine de l'homme. Partie où tient la plume de la queue d'un oiseau.

CROUPIR, v. n. Se corrompre faute de mouvement ou de propreté. Fig. Rester dans le vice.

CROUPISSANT, ANTE, adj. Qui croupit.

CROUSTILLE, s. f. (On mouille les deux *ll* dans ce mot et ses trois suivans.) Petite croûte de pain.

CROUSTILLER, v. n. Manger de petites croûtes.

CROUSTILLEUSEMENT, adv. D'une manière bouffonne et plaisante. Pop.

CROUSTILLEUX, **EUSE**, adj. Fam. Libre, un peu grivois.

CROÛTE, s. f. Partie extérieure du pain durcie par la cuisson. Pâte cuite qui renferme la viande d'un pâté. Tout ce qui s'attache et s'endurcit sur quelque chose. Mauvais tableau.

CROÛTELETTE, s. f. M. s. que *Croustille*.

CROÛTON, s. m. Morceau de pain qui a plus de croûte que de mie.

CROYABLE, adj. Qui peut ou doit être cru.

CROYANCE, s. f. Persuasion intime. Ce qu'on croit en religion.

CROYANT, **ANTE**, s. Qui croît ce qu'enseigne la religion.

CRU, s. m. Terroir où quelque chose croît : *De mon cru.* Augmentation : *Voilà le cru des arbres de cette année.*

CRU, **UE**, adj. Qui n'est pas cuit. Non préparé. *A cru*, adv., sur la peau nue. Ppe. de *Croire* et de *Croître*.

CRUAUTÉ, s. f. Inhumanité, inclination à répandre ou à voir répandre le sang. Action cruelle. Rigueur. Grand désagrément.

CRUCHE, s. f. Vase de terre ou de grès à anse, à ventre large et à cou étroit. Fam. Sot, stupide.

CRUCHÉE, sub. f. Plein une cruche.

CRUCHON, s. m. Petite cruche.

CRUCIAL, **ALE**, ad. Fait en croix. Ne se dit qu'en chir. : *Incision cruciale.*

CRUCIFÈRES, s. f. pl. Bot. Famille des plantes dont les fleurs sont disposées en forme de croix.

CRUCIFIEMENT, s. m. Supplice de la croix. Tableau qui représente la mort de J.-C.

CRUCIFIER, v. a. Attacher à une croix.

CRUCIFIX, s. m. (Le *x* ne sonne pas.) Représentation de J.-C. attaché à la croix.

CRUDITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est cru. Au p. Indigestion.

CRUE, s. f. Augmentation. Pal. Le cinquième denier au-dessus de la prisée.

CRUEL, **ELLE**, adject. Qui aime à faire souffrir. Se dit des hommes, des animaux, et fig. de la fortune. Douloureux, insupportable. Il devient quelquefois sub. fam. : *C'est une cruelle. C'est un petit cruel.*

CRUELLEMENT, adv. Avec cruauté.

CRÛMENT, adv. D'une manière dure, sans ménagement.

CRURAL, **ALE**, adj. Anat. Qui appartient à la jambe ou à la cuisse.

CRUSTACÉ, **ÉE**, s. m. et adj. Hist. nat. Désigne les poissons qui sont couverts d'écailles divisées par des jointures différentes : *l'écrevisse, le crabe*, etc.

CRUZADE, s. f. Monnaie de Portugal, environ 3 francs.

CRYPTE, sub. f. Souterrain d'une église où l'on enterre les morts. C'est aussi un t. d'anat. Petite fosse.

C-SOL-UT, s. m. Mus. t. qui désigne la note et le ton d'*Ut*.

CUBATURE, s. f. Géom. Méthode pour trouver le cube toisé des solides.

CUBE, s. m. Solide régulier à six faces carrées. Produit d'un nombre multiplié par son carré. Adj. *Pied, racine cube.*

CUBER, v. a. Evaluer ou réduire un solide en cube. — *un nombre*, l'élever au cube.

CUBIQUE, adj. Qui appartient au cube.

CUBITAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient au coude.

CUBITUS, s. m. indécl. Os de l'avant-bras.

CUBOÏDE, s. m. Anat. Os du tarse.

CUCUBALE, s. f. Plante dont on fait usage pour les pertes de sang.

CUCULLE, sub. f. Ancienne cape de voyage. Scapulaire de quelques religieux.

CUCURBITACÉE, adj. Bot. Plantes dont les fruits approchent de ceux de la courge, du melon, etc.

CUCURBITAIN, s. m. Ver plat qui ressemble à des pepins de courge.

CUCURBITE, sub. f. Chim. Vaisseau où l'on met les substances qu'on distille.

CUEILLERET, sub. m. (On pron. *keuilleret.*) Pal. Etat de cens et rentes dus à une seigneurie.

CUEILLETTE, sub. f. (On pron. *keuillette.*) Récolte. Deniers recueillis dans une quête.

CUEILLEUR, EUSE, s. Qui cueille. Peu us.

CUEILLIR, v. a. *Je cueille. Je cueillis. Je cueillerai*, etc. *Cueillant.* Détacher de leur tige des fruits, des fleurs, des légumes. Fig. — *des palmes, des lauriers.* Ppe. *Cueilli, ie.*

CUEILLOIR, s. m. Panier où l'on met ce qu'on cueille.

CUIDER, v. a. Croire, penser. V. m.

CUILLER, s. f. (*Le r se prononce fortement.*) Ustensile de table et de cuisine pour servir ou manger le potage. Outil de divers artistes ou artisans.

CUILLERÉE, s. f. Plein la cuiller.

CUILLERON, sub. m. Partie creuse de la cuiller.

CUILLIER, s. m. *ou* SPATULE. Oiseau qui a beaucoup de rapport avec le héron.

CUINE, s. f. Chim. Vaisseau de terre à distiller l'eau-forte.

CUIR, s. m. Peau de l'animal, surtout quand elle est corroyée.

CUIRASSE, s. f. Armure de fer qui couvre le corps par-devant et par-derrière, des épaules à la ceinture. *Endosser la cuirasse*, prendre le parti des armes.

CUIRASSER, v. a. Revêtir d'une cuirasse. Ppe. *Cuirassé, ée.* Qui en est revêtu. Fig. Qui ne craint rien ou ne laisse pas pénétrer son secret.

CUIRASSIER, s. m. Cavalier armé d'une cuirasse.

CUIRE, v. a. *Cuisant.* Préparer certaines choses par le feu. V. n. Etre sur le feu pour cuire. Etre exposé à une grande chaleur, ou éprouver une douleur vive. Ppe. *Cuit, ite.*

CUISANT, ANTE, adj. Âpre, piquant.

CUISINE, s. f. Endroit d'une maison où s'apprêtent les mets. Art de les apprêter. Les gens qui servent à la cuisine.

CUISINER, v. n. Fam. Faire la cuisine.

CUISINIER, IÈRE, s. Qui fait la cuisine.

CUISINIÈRE, s. f. Ustensile qui sert à faire rôtir la viande.

CUISSARD, s. m. Cette partie de nos anciennes armures qui couvroit les cuisses.

CUISSE, s. f. Partie du corps de l'animal, depuis la hanche jusqu'au jarret.

CUISSON, s. f. Action de cuire. Douleur qu'on sent d'un mal qui cuit.

CUISSOT, s. m. Cuisse d'une bête fauve.

CUISTRE, sub. m Valet de collége. Pédant. t. injurieux.

CUITE, s. f. Se dit des briques, chaux, etc., qu'on fait cuire à la même fournée. *La première, la seconde cuite.*

CUIVRE, sub. m. Métal rou-

geâtre quand il est pur ; jaune quand il est allié avec du zinc.

CUIVRER, v. a. Imiter la dorure avec du cuivre en feuilles. Ppe. *Cuivré, ée.*

CUIVRETTE, s. f. Mus. Petite mèche de cuivre pour un basson.

CUIVREUX, EUSE, adj. Qui a la couleur du cuivre.

CUL, s. m. (Le *l* ne se pron. pas.) Le derrière de l'homme et de quelques animaux ; cette partie qui comprend le fondement et les fesses. Le bas ou le fond de plusieurs choses : *Le cul d'une bouteille, d'un tonnneau, d'un artichaut, d'un panier,* etc. Beaucoup de loc. toutes fam. et même pop. On dit d'un cachot, *Cul de basse-fosse ;* d'un homme qui ne peut se traîner qu'assis dans une espèce de petite cuve, *Cul-de-jatte ;* de certains ornemens d'architecture ou de gravure, *Cul-de-lampe ;* d'une rue sans issue, *Cul-de-sac,* etc.

CULASSE, s. f. Partie de derrière d'un canon, d'un fusil, d'un pistolet.

CULBUTE, s. f. Saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut. Fig. et fam. Chute.

CULBUTER, v. a. Faire tomber cul par-dessus tête. Fig. Ruiner. V. n. Tomber. Fig. Être ruiné.

CULBUTIS, s. m. Amas confus de choses culbutées. Fam.

CULÉE, s. f. Grosse masse de pierres qui soutient la voûte des dernières arches d'un pont et toute leur poussée.

CULER, v. n. Mar. Aller en arrière.

CULERON, s. m. Partie de la croupière où pose la queue du cheval.

CULIER, adj. m. Anat. Désignation du gros boyau qui se termine à l'anus.

CULIÈRE, s. f. Sangle de cuir qui passe sous la queue du cheval pour empêcher la selle de couler en avant.

CULMINANT, adj. m. Astr. Dans le sens de

CULMINATION, s. f. Astr. Moment du passage d'un astre par le méridien.

CULOT, s. m. Fam. Oiseau, animal, enfant le dernier éclos ou né. Partie métallique qui, après la fusion, reste au fond du creuset, séparée des scories.

CULOTTE, s. f. Partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

CULTE, s. m. Honneur qu'on rend à Dieu par des actes de religion. Fig. Vénération excessive.

CULTIVABLE, adj. Susceptible de culture.

CULTIVATEUR, s. m. Qui cultive la terre.

CULTIVER, v. a. Donner à la terre et aux arbres les soins propres à les féconder. Fig. S'adonner à. S'exercer dans quelque art. Se ménager la bienveillance de.

CULTURE, s. f. Se dit également des travaux pour fertiliser la terre et former l'esprit.

CUMIN, s. m. Plante dont l'odeur est vive et forte sans être désagréable.

CUMULATIF, IVE, adj. Pal. Qui se fait par accumulation ; ou

CUMULATIVEMENT, adv.

CUMULER, v. a. Réunir plusieurs droits, preuves ou objets.

CUNÉIFORME, adj. Qui a la forme d'un coin.

CUNETTE, s. f. Fortif. Fossé pratiqué dans le milieu d'un autre pour la défense d'une place.

CUPIDE, adj. Avide de richesses.

CUPIDITÉ, s. f. Désir immodéré.

CUPIDON, s. m. L'Amour.

CURABLE, adj. M. s. que *Guérissable,* et moins us.

CURAGE, s. m. Action de curer, de nettoyer. Bot. Sorte de persicaire.

CURATELLE, s. f. Charge de

CURATEUR, s. m. Administrateur juridique des biens d'un mineur émancipé, d'un majeur interdit, d'une succession, etc.

CURATIF, IVE, adj. Méd. Qui est propre à guérir.

CURATION, s f. Traitement d'une maladie, d'une plaie.

CURATRICE, s. f. Celle qui a la curatelle.

CURCUMA, SOUCHET, *ou* **SAFRAN D'INDE**, s. m Bot. Plante à suc jaune, bonne contre l'hydropisie.

CURE, s. f. Soin, souci. V. m. Traitement, guérison d'une maladie, d'une blessure. Bénéfice auquel est attachée la conduite spirituelle d'une paroisse. Logement du

CURÉ, s. m. Prêtre pourvu d'une cure.

CURE-DENT, s. m. Petit instrument à nettoyer les dents.

CURÉE, s. f. Ce qu'on donne de la bête fauve aux chiens qui l'ont prise.

CURE-OREILLE, s. m. Petit instrument propre à se curer l'oreille.

CURER, v. a. Nettoyer quelque chose de creux.

CURETTE, s. f. Chir. Instrument pour l'extraction des corps étrangers engagés dans une partie.

CUREUR, s. m. Celui qui nettoie.

CURIAL, ALE, adj. Qui concerne la cure ou le curé.

CURIE, s. f. Subdivision de la tribu chez les anc. Romains.

CURIEUSEMENT, adv. Avec curiosité. Soigneusement.

CURIEUX, EUSE s et adj. Qui a de la curiosité. Rare, extraordinaire. Dans le pr. s. il est quelquefois sub. : *Le curieux*, *la curieuse*.

CURION, s. m. Prêtre institué par Romulus pour les fêtes et les sacrifices particuliers à chaque curie.

CURIOSITÉ, s. f. Passion d'apprendre, de voir, de posséder. Empressement de savoir les secrets d'autrui. Au plur. Choses rares et dignes d'être vues.

CURSEUR, s. m. Math. Petit corps qui glisse dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle.

CURULE, adj. Désignant la chaise d'ivoire de certains magistrats de l'ancienne Rome.

CURURES, s f. pl. Ordures ramassées d'un égoût, d'une mare, etc. qu'on nettoie.

CURVILIGNE, adj. Géom. Formé par des lignes courbes.

CURVITÉ, s. f. *ou* **COURBURE**, mot plus usité.

CUSCUTE, s. f. Plante nommée aussi *Barbe-de-moine*.

CUSTODE, s. f. V. m. Rideau; de là cette loc. du pal. : *Donner le fouet sous la custode*, châtier en secret. Sorte de courtine dont on voile dans quelques églises le tableau et les ornemens du maître-autel.

CUSTODI-NOS, s. m. (lat.) Charge ou bénéfice que l'on possède précairement pour le rendre à un autre.

CUTANÉE, adj. Qui appartient à la peau.

CUTICULE, s. f. Petite peau très-mince.

CUTTER, s. m. (On pron. le *r*.) Navire anglois à une voile.

CUVE, s. f. Grand vaisseau qui n'a qu'un fond, et qui sert à faire le vin, la bière, etc.

CUVEAU, s. m. Petite cuve.

CUVÉE, s. f. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve.

CUVELAGE, s. m. Garniture de planches et de solives, pour empêcher les éboulemens dans les puits des mines.

CUVELER, v. a. Faire un cuvelage.

CUVER, v. n. Laisser le vin se faire dans la cuve. V. a. Fam. *Cuver son vin*, reposer après avoir trop bu.

CUVETTE, s. f. Petite cuve. Vase à laver les mains, etc.

CUVIER, s. m. Cuve pour la lessive.

CYATHE, s. m. Coupe des Romains contenant autant de vin que l'on pouvoit en boire d'un seul trait.

CYCLAME, s. m. *ou* PAIN-DE-POURCEAU. Plante.

CYCLE, s. m. t. de calendrier. Cercle, période. — *solaire*, de 28 ans. — *lunaire*, de 19 ans. — *de l'indiction*, de 15 ans.

CYCLIQUE, adj. Qui appartient au cercle. S'applique aux rimeurs et aux chansons qui circulent dans la société.

CYCLOÏDE, s. f. Géom. Ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui avance en roulant sur un plan.

CYGNE, s. m. Gros oiseau aquatique, blanc pour l'ordinaire, et à long cou, symbole des poètes.

CYLINDRE, s. m. Corps de figure ronde, longue et d'égale grosseur par out. Rouleau de pierre, de fer ou de bois, qui sert à aplanir les allées de jardin.

CYLINDRIQUE, adj. Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE, s. f. Arch. Partie qui termine la corniche.

CYMBALE, s. f. Chez les anciens, instrument de musique.

CYNIQUE, s. m. et adj. Nom d'une secte de philosophes mordans et sans pudeur, comme les chiens.

CYNISME, s. m. Doctrine des cyniques. Impudence.

CYNOGLOSSE, s. f. Sorte de plante narcotique et anodine.

CYNOSURE, s. f., *ou* PETITE-OURSE. Constellation.

CYPRÈS, s. m. Arbre toujours vert qui s'élève droit et en pointe.

CYPRINE, s. f. Nom que les poëtes donnent à Vénus.

CYSTHÉPATIQUE. Anat. Cet adj. caractérise le conduit qui porte la bile dans la vésicule du fiel, de laquelle les parties se nomment

CYSTIQUES, s. pl. et adj.

CYSTITIS, s. f. Inflammation de la vessie.

CYTISE, s. m. Arbrisseau.

CYZICÈNE, s. m. Chez les anciens Grecs, grande salle à manger exposée au nord.

CZAR, s. m. Titre du souverain de Russie, dont la femme ou la veuve s'appelle

CZARINE, s. f.

CZAROWITZ, s. m. Fils du Czar.

D.

D, s. m. Troisième des consonnes.

DA, particule affirmative. Fig. *Oui-da, nenni-da.*

D'ABORD. *V.* ABORD.

DACTYLE, s. m. Pied de vers grec ou latin.

DACTYLOLOGIE, s. f. Art de parler par diverses positions des doigts.

DADA, sub. m. t. enfantin. Cheval.

DADAIS, s. m. Fam. Niais, nigaud, homme décontenancé.

DAGORNE, s. f. Vache à qui on a rompu une corne.

DAGUE, s. f. Espèce de poignard.

DAGUER, v. a. Frapper à coups de dague. V. m. Vén. Accouplement du cerf et de la biche.

DAGUES, s. f. pl. Premier bois du cerf, qui vient à la seconde année.

DAGUET, s. m. Jeune cerf qui est à sa première tête.

DAIGNER, v. n. Condescendre à. Est toujours suivi d'un infinitif : *Daignez m'écouter*.

DAIM, s. m. Quadrupède plus petit que le cerf, mais du même genre.

DAINE, s. f. Femelle du daim.

DAIS, s. m. Poêle ou ciel de lit, avec dossier pendant, qu'on tend dans une église, chez un prince, etc. Poêle soutenu de quatre colonnes, sous lequel on porte le Saint Sacrement.

DALLE, s. f. Tablette de pierre.

DALMATIQUE, s. f. Espèce de tunique portée par les diacres et sous-diacres lorsqu'ils officient.

DALOT, s. m. Canal pour faire écouler l'eau d'un navire.

DAM, s. m. (On pron. *dan*.) Dommage. *Peine du dam*, privation de la vision béatifique, en parlant des damnés.

DAMAS, s. m. Etoffe de soie à fleurs. Espèce de prune. Acier d'une trempe excellente. C'est de la ville de Syrie, Damas, que sont venues ces dénominations, ainsi que celle de

DAMASQUINER, v. a. Enchâsser de l'or ou de l'argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE, sub. f. Art du

DAMASQUINEUR, sub. m. Celui qui damasquine.

DAMASQUINURE, s. f. Ouvrage damasquiné.

DAMASSER, v. a. Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damas. Ppe. *Damassé, ée.*

DAMASSURE, s. f. Ouvrage damassé.

DAME, s. f. Celle qui possède une seigneurie. Qualification donnée par l'usage à presque toutes les femmes mariées. Pièce ronde et plate de bois ou d'ivoire, qui sert à jouer aux dames, au trictrac, etc. Chacune des quatre cartes qui représente une dame.

DAME-JEANNE, s. f. Grande bouteille pour transporter le vin.

DAMER, v. a. t. du jeu de dames. Loc. fam. *Damer le pion à quelqu'un*, le supplanter.

DAMERET, sub. m. Jeune homme qui fait le beau avec affectation.

DAMIER, s. m. Tablier distingué par des carrés noirs et blancs, pour jouer aux dames, aux échecs.

DAMNABLE, adj. (On pron. *âna*, ainsi que dans les trois mots suivans.) Qui peut attirer la damnation éternelle. Pernicieux, abominable.

DAMNABLEMENT, adverbe. D'une manière damnable.

DAMNATION, s. f. Punition des damnés.

DAMNER, v. a. Punir des peines de l'enfer. Causer la damnation de. V. pron. S'exposer à être damné. Loc. fam. *Faire damner*, importuner excessivement. Ppe. *Damné, ée*. Se prend subst. *Souffrir comme un damné.*

DAMOISEAU ou **DAMOISEL**, s. m. Autrefois jeune gentilhomme. Aujourd'hui homme qui fait le beau et le galant.

DAMOISELLE, s. f. Demoiselle. Ce mot ne se dit ainsi qu'en style de Pal.

DANDIN, s. m. Niais, sans contenance.

DANDINEMENT, s. m. Action de

DANDINER, v. n. et pron. Balancer son corps faute de contenance.

*

DANGER, s. m. Péril, risque.

DANGEREUSEMENT, adv. Avec danger.

DANGÉREUX, EUSE, adj. Qui met en danger.

DANS, prép. de lieu et de temps. Marque aussi l'état, la disposition du corps et de l'esprit, etc.

DANSE, s. f. Mouvement du corps qui se fait en cadence et à pas mesurés au son de la voix ou des instrumens. Ce mot et le suivant sont souvent employés au fig. : *Avoir l'air à la danse. Entrer en danse. Je le ferai danser*, etc.

DANSER, v. a. et n. Exécuter des danses.

DANSEUR, EUSE, s. Qui fait métier de danser.

DARD, s. m. Arme qu'on lance avec la main. Aiguillon.

DARDANAIRE, s. m. Monopoleur. V. m.

DARDANELLES, (*Détroit des*) par où l'Archipel communique à la mer de Marmara.

DARDER, v. a. Lancer. Fig. *Le soleil darde ses rayons*. Frapper, blesser avec un dard.

DARIOLE, s. f. Petite pièce de pâtisserie.

DARIQUE, s. f. Monnoie d'or ou d'argent des anciens Perses.

DARNE, s. f. Tranche d'un poisson, tel que le saumon ou l'alose.

DARSE, s. f. Mar. Partie intérieure d'un port qu'on ferme avec une chaîne.

DARTRE, s. f. Maladie de la peau.

DARTREUX, EUSE, adj. De la nature des dartres.

DATAIRE, s. m. Officier de la cour de Rome qui préside à la daterie.

DATE, s. f. Ce qui marque le temps et le lieu précis où une chose a été faite.

DATER, v. a. Mettre la date.

DATERIE, s. f. Lieu à Rome où l'on date les expéditions des bénéfices, etc. Office de dataire.

DATIF, s. m. Gram. Le troisième cas d'une déclinaison en grec ou en latin.

DATISME, s. m. Répétition fastidieuse de mots qui expriment la même chose.

DATIVE, adj. (*Tutelle*) Qui n'est pas nommée par testament.

DATTE, s. f. Fruit du

DATTIER, s. m. Sorte de palmier.

DATURE, s. f. Plante étrangère, à fleur en cloche, belle et odorante.

DAUBE, s. f. Manière d'assaisonner certaines viandes. Viande ainsi apprêtée.

DAUBER, v. a. Pop. Battre à coups de poing. Fam. Railler.

DAUBEUR, s. m. Railleur, médisant.

DAUPHIN, s. m. Sorte de gros poisson de mer. Fils aîné des rois de France.

DAVANTAGE, adv. Plus. Plus long-temps. Ne souffre pas, comme *plus*, d'être suivi d'un *que*.

DAVIER, s. m. Instrument de dentiste.

DE, prép. qui marque différens rapports. Pendant, *Il part de nuit*. Sur, *Parlons de cette affaire*. Par, *Il est aimé de tout le monde*. Depuis, *De Paris à Lyon il y a tant*. Quelques, *Je connois de bons auteurs*, etc.

DÉ, s. m. Petit cube d'os ou d'ivoire, qui sert à jouer. Petit instrument de métal, d'ivoire, etc. propre à garantir le doigt qui pousse une aiguille à coudre. Archit. Ce qui est entre la base et la corniche des piedestaux. Loc. fam. *A vous le dé*, à vous à jouer ou à parler. *Tenir le dé dans une compagnie*, y dominer par la parole, etc.

DÉALBATION, s. f. Changement du noir en blanc par l'action du feu.

DÉBÂCLAGE, s. m. Action de debâcler. Travail de ceux qui débâclent.

DÉBÂCLE, s. f. Amas de glaçons qui arrivent avec impétuosité dans un dégel subit. Eloignement des vaisseaux vides qui embarrassent un port.

DÉBÂCLEMENT, s. m. Débâcle des glaces. Action de débâcler des bateaux, pour en faire approcher d autres.

DÉBÂCLER, v. a Ouvrir, débarrasser. V. n. Se dit des rivières au moment du dégel.

DÉBÂCLEUR, s. m. Officier qui commande le débâclement.

DÉBAGOULER, v. a. pop. et bas. Dire tout ce qui vient sur les lèvres.

DÉBALLER, v. a. Défaire une balle.

DÉBANDADE, (À LA) s. f. Confusément, sans ordre.

DÉBANDEMENT, s. m. Action de se débander, en parlant des troupes.

DÉBANDER, v. a. Détendre. Oter une bande, un bandeau. V. pron. Se détendre, en parlant des armes à ressort. Se disperser, fuir confusément.

DÉBANQUER, v. a. t. de jeu. Gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui.

DÉBAPTISER, v. a. N'est d'usage que dans quelques loc. fam. Renoncer à son baptême.

DÉBARBOUILLER, v. a. et pron. Nettoyer le visage.

DÉBARCADOUR, s. m. Lieu marqué pour le débarquement des marchandises d'un vaisseau.

DÉBARDAGE, s. m. Action de

DÉBARDER, v. a. Tirer le bois des bateaux ou de la rivière. Transporter hors du taillis les bois coupés.

DÉBARDEUR, s. m. Homme de journée qui débarde.

DÉBARQUEMENT, s. m. Action de

DÉBARQUER, v. a. Faire sortir d'un vaisseau. V. n. En sortir. Se prend aussi subst. pour débarquement. Ppe. *Débarqué*, *ée*. *Un nouveau débarqué*.

DÉBARRAS, s. m. Fam. Cessation, délivrance d'embarras.

DÉBARRASSEMENT, s. m. Action de

DÉBARRASSER, v. a. et pron. Oter l'embarras, tirer d'embarras.

DÉBARRER, v. a. Oter la barre.

DÉBAT, s. m. Contestation.

DÉBÂTER, v. a. Oter le bât.

DÉBATTRE, v. a. Contester, discuter. V. pron. Se démener, s'agiter, Ppe. *Débattu*, *ue*.

DÉBAUCHE, s. f. Excès dans le boire et le manger. Incontinence. Usage déréglé. Fig. —*d'esprit*, *d'imagination*.

DÉBAUCHER, v. a. Jeter dans la débauche. Corrompre la fidélité, détourner du devoir. Ppe. *Débauché*, *ée*. Se prend subst. et quelquefois même fam. en bonne part : *Aimable débauché*.

DÉBAUCHEUR, EUSE, s. Qui débauche.

DÉBET, s. m. (lat.) Ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte.

DÉBIFFER, v. a. Affoiblir, déranger. N'est d'usage qu'au Ppe. et fam. *Il est tout débiffé*.

DÉBILE, adj. Foible.

DÉBILEMENT, adv. Foiblement.

DÉBILITATION, s. f. Affoiblissement.

DÉBILITÉ, s. f. Foiblesse.

DÉBILITER, v. a. Affoiblir.

DÉBIT, s. m. Vente, trafic, déclamation. Façon donnée aux bois en planches, merrains, etc. Fig. Facilité ou difficulté de parler.

DÉBITANT, ANTE, adj. Qui débite une marchandise.

DÉBITER, v. a. Vendre. Publier. Réciter. Exploiter les bois.

DÉBITEUR, EUSE, s. Qui debite des nouvelles.

DÉBITEUR, TRICE, s. Qui a des dettes.

DÉBLAI, s. m. Enlèvement de terres pour mettre un terrain de niveau, etc.

DÉBLATÉRER, v. n. peu us. Déclamer contre quelqu'un.

DÉBLAYER, v. a. Débarrasser.

DÉBLOQUER, v. a. t. d'imp. Oter les lettres bloquées, et les remplacer par celles qu'il faut.

DÉBOIRE, s. m. Mauvais goût qui reste d'une liqueur qu'on a bue. Dégoût, mortification.

DÉBOÎTEMENT, s. m. Dislocation.

DÉBOÎTER, v. a. Disloquer un os, le faire sortir de sa place. Disjoindre une porte, une cloison. On dit aussi : *Se déboîter*.

DÉBONDER, v. a. Oter la bonde. V. n. et pron. Sortir avec impétuosité.

DÉBONDONNER, v. a. Oter le bondon d'un tonneau, etc.

DÉBONNAIRE, adj. Doux et bon jusqu'à la foiblesse.

DÉBONNAIREMENT, adv. Avec douceur; il vieillit.

DÉBONNAIRETÉ, s. f. Bonté excessive. V. m.

DÉBORD, s. m. Méd. Débordement.

DÉBORDEMENT, s. m. Se prend dans les diverses acceptions du verbe.

DÉBORDER, v. a. Oter un bord à un habit, etc. Art mil. Avoir un front plus étendu que celui de l'ennemi. Mar. Se détacher d'un autre vaisseau qu'on avait abordé. Sortir de son lit, en parlant des rivières; de ses canaux, en parlant de la bile, etc. Ppe. *Débordé ée*. S. et adj., Débauché, débauchée.

DÉBOSSER, v. a. Mar. Se dit du câble d'un vaisseau dont on démarre la bosse qui le retient.

DÉBOTTER, v. a. et pron. Oter les bottes à quelqu'un, s'en débarrasser. Subst. *Le débotté du Roi*.

DÉBOUCHÉ, s. m. Sortie, moyen, expédient. Extrémité d'un défilé. Moyen de se défaire de ses marchandises.

DÉBOUCHEMENT, sub. m. Action de

DÉBOUCHER, v. a. Oter ce qui bouche. V. n. Sortir d'un défilé.

DÉBOUCLER, v. a. Dégager de son attache l'ardillon d'une boucle. — *des cheveux*, en défaire les boucles.

DÉBOUILLI, s. m. Dans le sens de

DÉBOUILLIR, v. a. Faire bouillir une étoffe avec certains ingrédiens, soit pour en éprouver la teinture, soit pour lui rendre sa blancheur.

DÉBOUQUEMENT, sub. m. Action de

DÉBOUQUER, v. n. Mar. Sortir d'un canal, d'un détroit.

DÉBOURBER, v. a. Enlever la bourbe. Tirer de la bourbe.

DÉBOURRER, v. a. Oter la bourre. — *un jeune homme*, *un cheval*, lui faire perdre ses mauvaises manières.

DÉBOURSEMENT, subs. m. Action de

DÉBOURSER, v. a. Tirer de l'argent de sa bourse pour un paiement, etc. Ppe *Déboursé*, *ée*. Le m. est aussi subs. Avance pécuniaire. *Payer le déboursé*, *vos déboursés*.

DEBOUT, adv. Sur pied, sur ses pieds, hors du lit. *Debout!* levez-vous. *Avoir le vent debout*, Mar., absolument contraire.

DÉBOUTER, v. a. Pal. Déclarer par sentence quelqu'un déchu de sa demande.

DÉBOUTONNER, v. a et pro. Oter les boutons d'une boutonnière. Fig. Ouvrir son cœur, dire ce qu'on pense. Loc. fam. *Rire*, *manger à ventre déboutonné*, excessivement.

DÉBRAILLER, v. pron. Se découvrir la poitrine avec quelque indécence. Ppe. *Débraillé, ée.*

DÉBREDOUILLER, v. act. T. de trictrac.

DÉBRIDER, v. a. Oter la bride à un cheval. Faire avec précipitation. Fam. *Sans débrider,* sans interruption.

DÉBRIS, s. m. Restes de quelque chose d'un peu considérable qui a été détruit.

DÉBROUILLEMENT, s. m. Action de

DÉBROUILLER, v. a. Mettre de l'ordre dans ce qui étoit confus.

DÉBRUTIR, v. a. Dégrossir. Ppe. *Débruti, ie.* Se dit principalement des glaces de miroir.

DÉBUCHER, v. n. Sortir du bois, en parlant des bêtes fauves. On dit subst. *Se trouver au débucher de la bête.*

DÉBUSQUEMENT, subs. m. Action de

DÉBUSQUER, v. a. Chasser d'un poste avantageux. En déposséder quelqu'un pour s'y mettre soi-même.

DÉBUT, s. m. Le premier coup au mail, au billard, etc. Commencement d'une entreprise, d'un discours, etc. Se dit d'un acteur qui commence son état.

DÉBUTANT, ANTE, s. Qui débute.

DÉBUTER, v. a. Oter du but. — *une boule.* V. n. Jouer le premier coup à un jeu quelconque. Commencer un discours, une entreprise. Faire les premiers pas dans une carrière.

DE ÇA, prépos. De ce côté-ci.

DÉCACHETER, v. a. Ouvrir ce qui est cacheté.

DÉCADE, s. f. Dixaine. Ouvrage dont chaque partie contient dix livres : *Les Décades de Tite-Live.* Espace de dix jours.

DÉCADENCE, s. f. Commencement de ruine. Se dit fig. de tout ce qui va vers son déclin.

DÉCAGONE, s. m. et adj. Géom. Figure qui a dix angles et dix côtés.

DÉCAGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à dix grammes.

DÉCAISSER, v. a. Tirer d'une caisse.

DÉCALITRE, s. m. Mesure de capacité égale à dix litres.

DÉCALOGUE, s. m. Les dix commandemens de la loi de Moïse.

DÉCALQUER, v. a. Tirer une contre-épreuve d'un dessin.

DÉCAMÉRON, s. m. Ouvrage dont chaque partie est divisée en dix journées.

DÉCAMPEMENT, sub. m. Action de

DÉCAMPER, v. n. Lever le camp. Fig. et fam. S'enfuir.

DÉCANAT, s. m. Dignité de doyen. Le temps qu'elle dure.

DÉCANTATION, s. f. Chim. Action de

DÉCANTER, v. a. Verser doucement une liqueur qui a déposé.

DÉCAPER, v. a. Chim. Oter du cuivre le vert-de-gris. V. n. Mar. Doubler un cap.

DÉCAPITATION, subs. f. Action de

DÉCAPITER, v. a. Couper la tête à quelqu'un par autorité de justice.

DÉCARRELER, v. a. Oter les carreaux d'une chambre.

DÉCASTYLE, s. m. Arch. Edifice à dix colonnes de face.

DÉCASYLLABE, adj. Se dit des vers françois de dix syllabes.

DÉCÉDER, v. n. Mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme seulement.

DÉCÈLEMENT, s. m. Act. de

DÉCELER, v. a. Découvrir ce qui est caché.

DÉCEMBRE, s. m. Dernier mois de l'année.

DÉCEMMENT, adv. Avec décence.

DÉCEMVIR, s. m. Un des dix magis rats qui en certaines occasio.s remplacèrent les Con-uls à Rome.

DÉCEMVIRAL, ALE, adj. Qui appartient aux Decemvirs.

DÉCEMVIRAT, s. m. Magisgis ratu e decemvirale. Tem s qu elle duroit.

DÉCENCE, s. f. Convenance avec le temps, le lieu, les personnes.

DÉCENNAL, ALE, adj Qui dure dix ans, ou revient tous les dix ans

DÉCENT, ENTE, adj. Conform à la décence.

DÉCEPTION, sub. f. Pal. Tromp rie

DÉCERNER, v. a. Ordonner juridiquement.

DÉCÈS, s. m. Mort naturelle d'une personne.

DÉCEVABLE, adj. Sujet à être trompé, déçu.

DÉCEVANT, ANTE, adj. Séduisant. Qui trompe d une façon flatteuse.

DÉCEVOIR, v. a. Séduire, tromp r par quelque chose de spécieux et d'engageant. Ppe. *Déçu, ue.*

DÉCHAÎNEMENT, s. m. Fig Emportement extrême contre quelqu un.

DÉCHAÎNER, v. a. Détacher de la chaîne. Animer, irrit r contre. V. pron. Il se d t aussi des choses inanimées. *Les vents, les flots*, etc.

DÉCHANTER, v. n. Fam. Rabattre de ses prétentions.

DÉCHARGE. s. f. Action par laquelle on ôte un poids, un fardeau. T. us les sens du v. *Décharger* ci-ap ès.

DECHARGEMENT, s. m. Action de décharger.

DÉCHARGEOIR, s. m. Endr it par où l'e u d'un bassin, d'un ét g se dégage quand il est trop p e n.

DÉCHARGER, v. a. et pron. Oter un fardeau du lieu où il est. — *une arme à feu*, la ti er, ou en ôter la charge avec un tire-bourre. Tenir, déclarer quitte d une dette, d'un impôt, etc. Dispe ser d'une affaire, d'un soin. Temoigner en faveur d'un accusé. *Décharger un registre*, y mettre la quittance finale. — *sa colère, son cœur, sa conscience*, etc. V. pron. — *des couleurs*, se déteindre — *des rivières*, se jeter dans une autre, etc.

DÉCHARGEUR, s. m. Celui qui décharge les marchandises.

DÉCHARNER, v a. Oter la chair de de sus les os. Ppe. *Décharné, ée*, extrèmement maigre. Fig. *Style décharné*, sec.

DÉCHASSER, v. a. Faire sortir de force une cheville. V. n. t. de danse. Faire un chassé vers la gauche, après en avoir fait un à droite.

DÉCHAUMER, v. a. t. d'agric. Donner le premier coup de charrue à une terre pour ensevelir le chaume.

DÉCHAUSSEMENT, sub. m. Façon donnée aux vignes et aux arbres, en découvrant un peu leurs racines.

DÉCHAUSSER, v. a. Oter les bas, les souliers. — *des arbres*, ôter la terre qui est au pied. — *les dents*, l s découvr r et en écarter les gencives. Ppe. *Déchaussé, ée.* Cet adj., ou autrement *déchaux*, se donnoit à certains moines non chaussés.

DÉCHAUSSOIR, s. m. Instrument de dentiste, dans le s. du v.

DÉCHÉANCE, s. f. Perte d'un droit.

DÉCHET, sub. m. Diminution en quantité ou en valeur.

DÉCHEVELER, v. a. Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

DÉCHIFFRABLE, adj. Qui peut être d chiffré.

DÉCHIFFREMENT, s. m. Action de déchiffrer.

DÉCHIFFRER, v. a. Expliquer ce qui est écrit en chiffres. Lire une mauvaise écriture. Pénétrer quelque chose d'obscur, d'embarrassé. — *quelqu'un*, le faire connoître, en mauvaise part. Fam.

DÉCHIFFREUR, s. m. Celui qui a la clef d'un chiffre, qui est chargé du déchiffrement.

DÉCHIQUETER, v. a. Découper en faisant diverses taillades.

DÉCHIQUETURE, s. f. Taillades faites à une étoffe.

DÉCHIRAGE, s. m Dépècement d'un bateau.

DÉCHIRANT, ANTE, adj. Fig. Qui déchire le cœur.

DÉCHIREMENT, s. m. Action de

DÉCHIRER, v. a. Rompre, mettre en pièces. Fig. Outrager par des médisances. Ppe. *Déchiré, ée.* Affliger le cœur. *Homme tout déchiré*, dont les habits sont en loques. Fam. *Fille qui n'est pas trop déchirée*, assez jolie.

DÉCHIRURE, s. f. Rupture faite en déchirant.

DÉCHOIR, v. n. *Je déchois*, etc. (sans imparf.) *Je déchus. Je décherrai. Que je déchoie*, etc. *Déchéant.* Tomber dans un état moins bon que celui où l'on étoit. Ppe. *Déchu, ue.*

DÉCHOUER, v. a. Mar. Remettre à flot un vaisseau échoué.

DÉCIARE, sub. m. Dixième partie d'un are.

DÉCIDÉMENT, adv. D'une manière fixe et absolue.

DÉCIDER, v. a. Déterminer. Résoudre. Terminer. V. n. Ordonner, disposer. Porter son jugement d'une manière tranchante. V. pron. Prendre son parti.

DÉCILITRE, s. m. Mesure de capacité, dixième partie du litre.

DÉCIMABLE, adj. Sujet aux décimes.

DÉCIMAL, ALE, adj. Arith. *Fraction décimale. Calcul décimal.*

DÉCIMATEUR, s. m. Qui a droit de lever la dîme dans une paroisse.

DÉCIMATION, s. f. Action de décimer.

DÉCIME, s. m. Dixième partie du franc. S. f. Dixième des revenus ecclésiastiques.

DÉCIMER, v. a. Sur dix soldats en punir un désigné par le sort.

DÉCIMÈTRE, s. m. Mesure de longueur, dixième partie du mètre.

DÉCINTREMENT, s. m. Action de

DÉCINTRER, v. a. Oter les cintres d'une voûte.

DÉCIRER. v. a. Oter la cire.

DÉCISIF, IVE, adj. Qui décide, qui termine.

DÉCISION, s. f. Résolution, jugement.

DÉCISIVEMENT, adv. D'une manière décisive.

DÉCISOIRE, adj. Pal *Serment décisoire.*

DÉCISTÈRE, s. m. Dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR, s. m. et adj. Qui déclame. Qui s'occupe plus des mots que des choses.

DÉCLAMATION, s. f. Prononciation et action du déclamateur. Dans les collèges, exercice d'éloquence. Emploi affecté de termes pompeux et figurés.

DÉCLAMATOIRE. adj. Qui appartient à la déclamation.

DÉCLAMER, v. a et n. Réciter à haute voix, d'un ton d'orateur. V. n. Invectiver contre.

DÉCLARATIF, IVE, adj Pal. Acte qui déclare quelque chose.

DÉCLARATION, s. f. Acte par lequel on déclare *la guerre, ses biens*, etc. Interprétation d'un édit

DÉCLARATOIRE, adj Déclaré juridiquement.

DÉCLARER, v. a. Manifester,

DÉCRIER, v. a. Défendre par cri public le cours ou l'usage de. Oter l'estime, la réputation.

DÉCRIRE, v. a. Dépeindre par le discours. Tracer. Ppe. *Décrit, ite.*

DÉCROCHER, v. a. Détacher ce qui étoit accroché.

DÉCROIRE, v. a. Ne se dit que par opposition à *Croire : Je ne crois ni ne décrois.*

DÉCROISSEMENT, s. m. Diminution.

DÉCROÎTRE, v. n. Diminuer. Ppe. *Décru, ue.*

DÉCROTTER, v. a. Oter la crotte.

DÉCROTTEUR, s. m. Qui décrotte.

DÉCROTTOIRE, s. f. Brosse à décrotter.

DÉCRUER, v. a. Préparer du fil par une lessive avant la teinture. Ppe. *Décrué, ée.*

DÉCRUMENT, s. m. Action de décruer.

DÉCRUSEMENT, s. m. Action de

DÉCRUSER, v. a. Mettre les cocons dans l'eau bouillante pour en extraire la soie avec facilité.

DÉCUIRE, v. a. Corriger l'excès de la cuisson. Ce terme n'est usité que pour les confitures et les sirops.

DÉCUPLE, s. m. Dix fois autant.

DÉCUPLER, v. a. Augmenter de dix fois autant.

DÉCURIE, s. f. Troupe de dix soldats ous un

DÉCURION, s. m. Chez les anciens Romains, commandant d'une décurie.

DÉCUSSATION, s. f. Géom. et opt. Concours, rencontre de deux ou plusieurs rayons, lignes.

DÉDAIGNER, v. a. et n. Marquer du dédain.

DÉDAIGNEUSEMENT, adv. D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE, s. et adj. Qui marque du dédain.

DÉDAIN, s. m. Mépris vrai ou affecté, exprimé par l'air, le ton, le geste.

DÉDALE, s. m. Labyrinthe. Lieu où l'on s'égare. Se dit fig. des lois, des procès.

DÉDAMER, v. n. t. du jeu de dames.

DEDANS, adv. de lieu. *Là-dedans, en dedans,* etc. S. m. Partie intérieure : *Le ou les dedans d'une maison.*

DÉDICACE, s. f. Consécration d'une église, d'une statue. Hommage public offert à quelqu'un d'une composition quelconque.

DÉDICATOIRE, s. f. (*Epître*) Par laquelle on dédie un livre.

DÉDIER, v. a. Consacrer au culte divin. Adresser un ouvrage à quelqu'un par une épître dédicatoire, ou par une inscription.

DÉDIRE, v. a. (La deuxième pers. du pl. du prés. de l'ind fait *vous dédisez.*) Désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait pour nous. V. pron. S. rétracter. Ppe. *Dédit, ite.*

DÉDIT, sub. m. Révocation d'une parole donnée. Peine encourue par cette rétractation.

DÉDOMMAGEMENT, s. m. Réparation d'un dommage.

DÉDOMMAGER, v. a. Réparer un dommage, indemniser.

DÉDORER, v. a. et pron. Effacer la dorure.

DÉDOUBLER, v. a. Oter la doublure.

DÉDUCTION, s. f. Soustraction. Enumération.

DÉDUIRE, v. a. Rabattre d'une somme. Faire l'énumération, detailler. Tirer une conséquence. Ppe. *Déduit, ite.*

DÉDUIT, s. m. Passe-temps. V. m.

DÉESSE, s. f. Qualification des femmes divinisées par la fable.

DÉFÂCHER, v. pron. S'appaiser après s'être mis en colère.

DÉFAILLANCE, s. f. Foiblesse, évanouissement. Chim. Se dit d'un corps solide que l'air et l'humidité liquéfient.

DÉFAILLANT, ANTE. Pal. Qui manque à comparoître en justice.

DÉFAILLIR, v. n. N'est usité qu'au plur. du prés. *Nous défaillons*. A l'imparf., *je défaillois*. Au passé, *je défaillis*, *j'ai défailli*. Manquer. V. m. Dépérir, s'affoiblir : *Il se sent défaillir*.

DÉFAIRE, v. a. Détruire ce qui est fait. Mettre en déroute, tailler en pièces. Amaigrir, exténuer. Délivrer, débarrasser. Il s'emploie souvent avec le pron. *se*. Ppe. *Défait, aite*.

DÉFAITE, s. f. Déroute des troupes. Débit facile d'une marchandise. Excuse artificieuse.

DÉFALCATION, s. f. Déduction.

DÉFALQUER, v. a. Rabattre.

DÉFAUSSER, v. pron. t. de jeu de cartes. Dégarnir une carte essentielle.

DÉFAUT, s. m. Imperfection. Pal. Manquement à l'assignation donnée. Fig. et fam. *Le défaut des côtes*, *de la cuirasse*, etc. endroit où ces choses-là se joignent ou s'attachent. *A défaut de*, faute de. *Au défaut de*, à la place de.

DÉFAVEUR, s. f. Cessation de faveur ou de crédit.

DÉFAVORABLE, adj. Qui n'est point favorable.

DÉFAVORABLEMENT, adv. M. s.

DÉFÉCATION, sub. f. Chim. Dépuration d'une liqueur.

DÉFECTIF, adj. m. Gram. Ne s'applique qu'aux verbes qui n'ont pas tous leurs temps ou tous leurs modes.

DÉFECTION, s. f. Abandonnement d'un parti auquel on est lié.

DÉFECTUEUSEMENT, adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE, adj. Qui manque des conditions requises.

DÉFECTUOSITÉ, s. f. Ce qui manque à quelque chose.

DÉFENDABLE, adject. Qui peut être défendu contre l'ennemi, contre l'adversaire, etc.

DÉFENDEUR, ERESSE, s. Pal. Celui ou celle qui se défend sur une demande faite en justice.

DÉFENDRE, v. a. Secourir, protéger contre. Garantir, conserver. Prohiber. V. pron. Repousser une violence, une insulte. S'excuser de faire une chose, se disculper de l'avoir faite. Ppe. *Défendu, ue*.

DÉFENDS, s. m. E. et f. *Bois en défends*, dont la coupe est défendue.

DÉFENSABLE, adj. E. et f. Se dit d'une coupe assez âgée pour ne pas craindre la dent du bétail.

DÉFENSE, s. f. Protection, appui qu'on donne à quelqu'un, à quelque chose, à une place, contre ceux qui l'attaquent. Justification. Prohibition. Pal. Ecritures de réponse à une demande. Dents extérieures du sanglier, de l'éléphant, du narval.

DÉFENSEUR, s. m. Celui qui défend, qui protège.

DÉFENSIF, IVE, adj. Fait pour la défense. S. f. *Être, se tenir sur la défensive*, ne faire que se défendre.

DÉFÉQUER, v. a. Chim. Purifier une liqueur.

DÉFÉRANT, ANTE, adj. Qui défère, qui cède. Peu us.

DÉFÉRENCE, s. f. Egard et condescendance.

DÉFÉRENT, s. m. Marque du lieu où une monnoie a été frappée, etc. Ce mot a aussi diverses acceptions en anat. et en astro.

DÉFÉRER, v. a. Donner, décerner, proposer. Dénoncer. V. n. Condescendre par égard.

DÉFERLER, v. a. Mar. Déployer les voiles.

DÉFERRER, v. a. Oter les fers du pied d'un cheval, etc. *Un lacet, un cheval se déferre.* Fig. Se déconcerter.

DÉFETS, s. m. pl. t. de libr. Feuillets isolés et dépareillés d'un ouvrage.

DÉFI, s. m. Toute sorte de provocation.

DÉFIANCE, s. f. Soupçon, crainte d'être trompé par les choses ou les personnes.

DÉFIANT, ANTE, adj. Soupçonneux.

DÉFICIT, s. m. (lat.) sans s au pl. Ce qui manque.

DÉFIER, v. a. Provoquer au combat. Faire un défi quelconque. V. pron. Avoir de la défiance, suspecter. Se douter, prévoir.

DÉFIGURER, v. a. Gâter la figure, rendre difforme.

DÉFILÉ, s. m. Passage étroit.

DÉFILER, v. a. Oter le fil passé dans quelque chose. V. n. Aller l'un après l'autre.

DÉFINI, IE, adj. Déterminé. Gram. *Passé défini*, temps du v. qui désigne une chose passée.

DÉFINIR, v. a. Déterminer le temps, le lieu. Expliquer clairement la nature d'une chose, les qualités bonnes ou mauvaises de quelqu'un. Ppe. *Défini, ie.*

DÉFINITEUR, s. m. Conseiller du Général ou du Provincial dans quelques ordres religieux.

DÉFINITIF, IVE, adj. Qui décide, qui juge le fond d'un procès. *En définitive*, adv., par un jugement définitif. Enfin.

DÉFINITION, s. f. Explication de la nature d'une chose par son genre et sa différence. En matière ecclésiastique, décision, règlement.

DÉFINITIVEMENT, adv. En jugement définitif.

DÉFINITOIRE, s. m. Lieu où s'assemblent les définiteurs.

DÉFLAGRATION, s. f. Chim. Combustion avec flamme.

DÉFLEGMATION, s. f. Action de

DÉFLEGMER, v. a. Chim. Enlever la partie aqueuse ou flegmatique d'une substance.

DÉFLEURIR, v. n. Perdre sa fleur. V. a. Faire tomber la fleur.

DÉFLEXION, s. f. Action par laquelle un corps se détourne de son chemin.

DÉFLORATION, s. f. Action de

DÉFLORER, v. a. Pal. Oter la fleur de la virginité.

DÉFONCEMENT, s. m. Action de

DÉFONCER, v. a. Oter le fond, — *un tonneau, un terrain.*

DÉFORMER, v. a. Gâter la forme.

DÉFOURNER, v. a. Tirer du four.

DÉFRAYER, v. a. Payer la dépense. — *la compagnie*, l'amuser. Fam.

DÉFRICHEMENT, s. m. Action de

DÉFRICHER, v. a. Disposer un terrain pour la culture. Fig. éclaircir, démêler.

DÉFRICHEUR, s. m. Qui défriche.

DÉFRISER, v. a. Défaire la frisure.

DÉFRONCER, v. a. Déplisser une étoffe. Fig. — *les sourcils.*

DÉFROQUE, s. f. Dépouille d'un moine. Fam. Mobilier dont on profite, sans que ce soit par succession.

DÉFROQUER, v. a. Oter le froc, faire quitter à un religieux sa profession. Il est aussi pron. Ppe. *Défroqué, ée.* Se prend substantivement.

DÉFUNT, UNTE, s. et adj. Mort, décédé.

DÉGAGEMENT, s. m. Action de dégager, ou état d'une chose dégagée. Issue dérobée qui sert à la commodité d'un logement. t. d'escr. Action de dégager l'épée.

DÉGAGER, v. a. Retirer ce qui avoit été engagé. — *un soldat*, acheter son congé. — *sa parole*, la tenir ou la retirer quand elle a été donnée sous condition. t. d'escr. Faire un mouvement qui rend le l'épée libre. V. pron. Se retirer d'un lieu périlleux et difficile.

DÉGAINE, s. f. Façon. Iron. et pop. *Quelle dégaine!*

DÉGAINER, v. a. et n. Tirer l'épée. Il est subst. dans cette phrase : *Hardi jusqu'au dégainer.*

DÉGANTER, v. a. Oter les gants.

DÉGARNIR, v. a. Oter ce qui garnissoit. V. pron. Se vêtir plus légèrement.

DÉGÂT, s. m. Ravage, perte occasionnée par une cause majeure et violente.

DÉGAUCHIR, v. a. Oter à un ouvrage en bois, en pierre, etc. ce qu'il y a d'irrégulier.

DÉGAUCHISSEMENT, s. m. Action de dégauchir.

DÉGEL, s m. Fonte naturelle des neiges et des glaces.

DÉGELER v. a. Faire fondre ce qui est gelé. V. n *La rivière dégèle.* V. impers. *Il dégèle.* V. pro. Cesser d'être gelé.

DÉGÉNÉRATION, s. f. Etat de ce qui dégénère.

DÉGÉNÉRER, v. n. Ne pas ressembler en bien à ses ancêtres. S'abâtardir, en parlant des animaux et des plantes. Fig. Changer de bien en mal.

DÉGINGANDÉ, ÉE, adject. Fam. Se dit d'une personne dont la démarche et la contenance sont mal assurées.

DÉGLUER, v. a. Oter la glu.

DÉGLUTITION, s. f. Méd. Action d'avaler.

DÉGOBILLER, v. a. Vomir. Pop. ainsi que

DÉGOBILLIS, s. m. Le vin et les viandes dégobillées.

DÉGOISER, v. a. Ce mot, qui signifioit *Chanter*, n'est plus d'usage en ce sens. Au fig. et en style fam. V. a. et n. Dire ce qu'il faut taire.

DÉGORGEMENT, s. m. Action de

DÉGORGER, v. a. et n. Déboucher un passage engorgé. — *des étoffes*, les laver, pour en faire sortir ce qu'il y a de superflu. — *du poisson*, lui faire perdre dans de l eau courante son goût de marée ou de bourbe. V. pron. S'écouler.

DÉGOTER, v. a. Fam. Chasser quelqu'un d'un poste.

DÉGOURDIR, v. a. Donner ou redonner du mouvement ou de la chaleur. Ppe. *Dégourdi, ie.* Il devient subst. : *C'est un dégourdi*, un homme à qui on n'en fait point accroire.

DÉGOURDISSEMENT, s. m. Cessation de l'engourdissement.

DÉGOÛT, s m. Manque d'appétit, répugnance, aversion. Déplaisir, chagrin.

DÉGOÛTANT, ANTE, adj. Qui cause du dégoût, sale, déplaisant.

DÉGOÛTER, v. a. Oter le goût, l'appétit. Fig. Donner de l'aversion pour. V. pron. Prendre du dégoût. Ppe. *Dégoûté, ée.* Pris subst. : *Faire le* ou *la dégoûtée.*

DÉGOUTTANT, ANTE, adj. Qui dégoutte

DÉGOUTTER, v. n. Couler goutte à goutte.

DÉGRADATION, s. f. Destitution ignominieuse du grade ou l'on est. Dégât, surtout dans les lois. Dépérissement d'un mur, d une maison. Avilissement. t. Peint. Affoiblissement de la lumière et des couleurs d'un tableau.

DÉGRADER, v. a. Destituer d'une dignité, d'un grade, de la noblesse. Causer du dommage. Affoiblir les teintes d'un tableau. V. pron. S'avilir.

*

DÉGRAFER, v. a. Détacher une agrafe.

DÉGRAISSAGE *ou* **DÉGRAISSEMENT**, s. m. Action de

DÉGRAISSER, v. a. Oter la graisse ou les taches de graisse.

DÉGRAISSEUR, s. m. Celui qui dégraisse les étoffes.

DÉGRAISSOIR, s. m. Instrument qui sert à dégraisser.

DEGRAS, s. m. Huile de poisson qui a servi à passer les peaux en chamois.

DÉGRAVOIMENT, sub. m. Effet d'une eau courante qui dégravoie un mur.

DÉGRAVOYER, v. a. Dégrader, déchausser des murs, etc.

DEGRÉ, s. m. Escalier, marche d'un bâtiment. Au fig. Moyen d'élévation à un grade supérieur. Dans les universités, Grade. Différence de plus ou de moins dans les qualités. Chacune des parties d'un cercle de latitude ou de longitude. Fig. Proximité en parenté.

DÉGRÉER, v. a. Mar. Oter les agrès d'un vaisseau.

DÉGRINGOLER, v. a. Fam. Descendre beaucoup plus vite qu'on ne voudroit.

DÉGROSSIR, v. a. t. de sculpt. et de menuis. Oter à une pièce de bois ou de marbre ce qu'elle a de plus gros. Fig. Débrouiller une affaire, un sujet d'ouvrage.

DÉGUENILLÉ, ÉE, adj. Dont les habits sont en lambeaux.

DÉGUERPIR, v. a. Pal. Abandonner la possession d'un immeuble. V. n. Sortir d'un lieu par force ou par crainte.

DÉGUERPISSEMENT, s. m. Action de déguerpir.

DÉGUEULER, v. n. Pop. Vomir par suite de débauche.

DÉGUIGNONER, v. a. Fam. Oter le guignon, le malheur au jeu.

DÉGUISEMENT, s. m. Au prop. et au fig. Etat d'une chose ou d'une personne déguisée.

DÉGUISER, v. a. Travestir de sorte qu'il soit difficile de reconnoître. Ce v. est aussi pron. Se montrer autre que l'on est.

DÉGUSTATION, s. f. Essai qu'on fait des liqueurs en les goûtant.

DÉGUSTATEUR, s. et adj. Officier de police chargé de goûter les boissons.

DÉGUSTER, v. a. Goûter les liqueurs, pour s'assurer qu'elles ne sont point altérées.

DÉHÂLER, v. a. Oter l'impression du hâle sur le teint.

DÉHANCHÉ, ÉE, adj. Qui a les hanches rompues ou disloquées.

DÉHARDER, v. a. t. de chasse. Lâcher les chiens qui sont liés quatre à quatre.

DÉHARNACHEMENT, s. m. Action de

DÉHARNACHER, v. a. Oter le harnois à un cheval.

DEHORS, s. m. Partie extérieure d'une chose. Au fig. Apparences. Adv. Hors de.

DÉICIDE, s. m. Crime et qualification des Juifs qui ont fait mourir l'Homme-Dieu.

DÉIFICATION, s. f. Apothéose.

DÉIFIER, v. a. Mettre au rang des dieux.

DÉISME, s. m. Opinion du

DÉISTE, s. m. Qui rejette la révélation, mais reconnoît un Dieu.

DÉITÉ, s. f. Dieu ou déesse de la fable.

DÉJÀ, adv. Dès cette heure, dès à présent. Dès l'heure dont on a parlé. Auparavant.

DÉJECTION, s. f. Méd. Les selles d'un malade.

DÉJETER, v. pron. Ne s'emploie que pour le bois qui se tourmente et se courbe.

DÉJEUNÉ *ou* **DÉJEUNER**, s. m. Repas léger du matin.

DÉJEUNER, v. a. Prendre ce repas.

DÉJOINDRE, v. a. et pron. Séparer ce qui étoit joint. Ppe. *Déjoint, ointe.*

DÉJOUER, v. a. Empêcher l'effet de. S'applique à une personne ou à un projet. V. n. et fam. Jouer mal.

DÉJUC, s. m. Temps du lever des oiseaux. V. m.

DÉJUCHER, v. n. Se dit des poules quand elles sortent du juchoir. Fam. Descendre d'un lieu élevé.

DELÀ, adv. *V.* LÀ.

DÉLABREMENT, s. m. Etat d'une chose délabrée.

DÉLABRER, v. a. Déchirer, mettre en lambeaux, en mauvais état.

DÉLACER, v. a. Défaire un lacet. Se dit surtout du corps de jupe d'une femme.

DÉLAI, s. m. Retardement, remise.

DÉLAISSEMENT, sub. m. Manque de tout secours. Pal. Abandonnement d'un héritage.

DÉLAISSER, v. a. M. s.

DÉLARDER, v. a. Arch. Couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier. Piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

DÉLASSEMENT, s. m. Relâche après le travail.

DÉLASSER, v. a. et pron. Oter la lassitude.

DÉLATEUR, s. m. Dénonciateur.

DÉLATION, sub. f. Dénonciation.

DÉLATTER, v. a. Oter les lattes de dessus un toit.

DÉLAVER, v. a. Délayer trop une couleur. Ppe. *Délavé, ée.* Se dit adj. des couleurs foibles et blafardes.

DÉLAYANT, s. m. Méd. Remède qui rend les humeurs plus fluides.

DÉLAYEMENT, s. m. Act. de

DÉLAYER, v. a. Détremper.

DÉLECTABLE, adj. Qui plaît beaucoup.

DÉLECTATION, s. f. Plaisir goûté avec réflexion.

DÉLECTER, v. a. et pron. Prendre plaisir à.

DÉLÉGATION, s. f. Commission donnée à quelqu'un pour agir au nom d'un commettant. Transport d'une créance en l'acquit d'une dette.

DÉLÉGATOIRE, adj. (*Acte* ou *Commission*) Dans le s. du v.

DÉLÉGUER, v. a. Députer, commettre avec pouvoir d'agir, de juger, etc. Assigner des fonds pour le paiement d'une dette. Ppe. *Délégué, ée.* Le masc. est aussi sub. pour dire, *Porteur d'une délégation.*

DÉLESTAGE, s. m. Action de

DÉLESTER, v. a. Oter le lest d'un vaisseau.

DÉLESTEUR, s. m. Celui qui en est chargé.

DÉLÉTÈRE, adj. Méd. Qui cause la mort. *Plantes, sucs délétères.*

DÉLIBÉRANT, ANTE, adj. Qui délibère.

DÉLIBÉRATIF, IVE, adj. Rhet. Genre de discours qui a pour objet de persuader ou de dissuader une chose mise en délibération. *Voix délibérative*, droit de suffrage dans une assemblée.

DÉLIBÉRATION, s. f. Discussion qui précède la résolution.

DÉLIBÉRÉ, s. m. Pal. Résultat d'une délibération.

DÉLIBÉRÉMENT, adv. Hardiment.

DÉLIBÉRER, v. n. Examiner, consulter. Resoudre. *De propos délibéré*, à dessein. *Air délibéré*, libre, déterminé.

DÉLICAT, ATE, adj. Fin, délié, par opposition à grossier. Qui juge avec finesse les choses de goût ou d'esprit. Aisé à blesser. Foible. Qui veut des ménagemens.

DÉLICATEMENT, adv. Avec délicatesse.

DÉLICATER, v. a. Traiter avec mollesse.

DÉLICATESSE, s. f. Qualité d'une personne ou d'une chose délicate. *Les délicatesses de la table, de la langue.*

DÉLICE, s. m. Plaisir, volupté. Masc. au sing., fém. au pl.

DÉLICIEUSEMENT, adver. Avec délices.

DÉLICIEUX, EUSE, adj. Très-agréable.

DÉLICOTER, v. pron. t. de manége. Défaire son licou.

DÉLIÉ, ÉE, adject. Grêle, mince. Fin, habile.

DÉLIER, v. a. Défaire ce qui lie, détacher.

DÉLINÉATION, s. f. Description par de simples traits.

DÉLINQUANT, s. m. Pal. Qui a commis un délit.

DÉLINQUER, v. n. Contrevenir à la loi.

DÉLIQUESCENCE, s. f. Chim. Résolution d'un sol de en fluide.

DÉLIQUESCENT, ENTE, adj. Se dit des corps qui ont la propriété de se liquéfier en attirant l'humidité de l'air.

DÉLIRE, s. m. Dérangement dans l'ordre des idées.

DÉLIT, s. m. Grave contravention aux lois, etc. *En flagrant délit*, sur le fait.

DÉLITER, v. act. Poser les pierres dans un autre sens que celui qu'elles avoient dans la carrière.

DÉLITESCENCE, s. f. Méd. Disparition subite d'une tumeur.

DÉLIVRANCE, s. f. Action par laquelle on met en liberté. Livraison. Affranchissem. d'un mal, d'un danger. Accouchement.

DÉLIVRE, s. m. Arrière-faix, envelop. e du fœtus.

DÉLIVRER, v. a. Mettre en liberté. Livrer. Affranchir d'un mal, d'un danger. Accoucher.

DÉLOGEMENT, s. m. Act. de

DÉLOGER, v. a. Changer de logis. Déplacer. t. de guerre. Chasser d'un poste. V. n. Décamper.

DÉLOYAL, ALE, adj. Qui n'a ni foi ni parole.

DÉLOYALEMENT, adv. Sans foi.

DÉLOYAUTÉ, s. f. Manque de foi, perfidie.

DÉLUGE, sub. m. Grande quantité. Inondation. Seul, il signifie le déluge universel. Au fig. — *de maux, d'injures*, etc.

DÉLUTER, v. a. Chim. Oter à un vase le lut qui servoit à le boucher.

DÉMAGOGIE, s. f. Ambition de dominer dans une faction populaire.

DÉMAGOGUE, s. m. Chef d'une faction populaire.

DÉMAIGRIR, v. a. Charp. et maç. Retrancher quelque chose d'une pièce de bois, d'une pierre, etc. Fam. Devenir moins maigre.

DÉMAILLOTTER, v. a. Oter un enfant du maillot.

DEMAIN, adv. et s. m. Jour d'après celui où l'on est.

DÉMANCHEMENT, sub. m. Action de

DÉMANCHER, v. a. Oter le manche. Fig. *Cette affaire se démanche*, va mal. V. n. Avancer la main vers le haut du manche du violon.

DEMANDE, s. f. Action par laquelle on demande. Question. Action qu'on intente en justice.

DEMANDER, v. act. Prier quelqu'un de faire ou d'accorder quelque chose. Interroger.

DEMANDEUR, EUSE, sub. Qui fait métier de demander, importun.

DEMANDEUR, ERESSE, s. Pal. Qui forme une demande en justice.

DÉMANGEAISON, s. f. Picotement entre cuir et chair, qui

excite à se gratter. Fig. Envie immodérée.

DÉMANGER, v. n. et impers. Éprouver une démangeaison, une grande envie de *La langue, les pieds lui démangent*

DÉMANTELLEMENT, s. m. Action d·

DÉMANTELER, v. a. Abattre les murailles d'une ville, d'un fort.

DÉMANTIBULER, v. act. Rompre la mâchoire. N'est us. qu'au fig. en parlant des meubles, etc.

DÉMARCATION. s. f. Toute ligne qui marque les limites des possessions de deux puissances. Fig. Ce qui sépare les droits de deux corps, etc.

DÉMARCHE, s. f. Allure, façon de marcher. Fig. Manière d'agir, procédé.

DÉMARIER, v. a. et pron. Séparer juridiquement deux époux.

DÉMARQUER, v. a. Oter la marque.

DÉMARRER, v. a. Mar. Détacher. V. n. Partir de l'endroit où l'on étoit ancré. Changer de place

DÉMASQUER, v. a. et pron. Au pr. et au fig. Enlever à quelqu'un le masque dont il se couvre.

DÉMÂTER, v. a. Abattre, rompre le mât d'un vaisseau. Il est aussi v. n.

DÉMÊLÉ, s. m. Querelle, dispute.

DÉMÊLER, v. a. Séparer ce qui est mêlé. Distinguer. Reconnoître. Debrouiller, éclaircir. V. pron. Se tirer heureusement.

DÉMEMBREMENT, sub. m. Action de démembrer. La chose démembrée.

DÉMEMBRER, v. a. Séparer les membres d'un corps, le mettre en pièces; de même d'un corps politique.

DÉMÉNAGEMENT, sub. m. Transport des meubles de son domicile à un autre.

DÉMÉNAGER, v. a. et n. Transporter ses meubles à un autre logis.

DÉMENCE, s. f. Aliénation d'esprit.

DÉMENER, v. pron. Fam. Se débattre, s'agiter.

DÉMENTI, s. m. Injure par laquelle on taxe quelqu'un de n'avoir pas dit vrai. *Avoir le démenti d'une chose*, le desagrément de ne pas réussir.

DÉMENTIR, v. a. Dire à quelqu'un qu'il a menti. Fig. Se relâcher, déchoir. *Démentir sa naissance. L'expérience le dément.* D'un bâtiment même: *Ce mur commence à se démentir*, etc. Ppe. *Démenti, ie.*

DÉMÉRITE, s. m. Ce qui peut attirer le blâme, ôter l'estime, etc.

DÉMÉRITER, v. n. Faire une chose qui prive de la bienveillance de quelqu'un. Ppe. *Démérité, ée.*

DÉMESURÉ, ÉE, adj. Qui excède la mesure ordinaire.

DÉMESURÉMENT, adverbe. D'une manière excessive.

DÉMETTRE, v. a. et pron. Disloquer: *Se démettre le bras.* Se défaire d'une charge. Ppe. *Démis, ise.*

DEMEUBLEMENT, sub. m. Action de

DÉMEUBLER, v. a. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT, ANTE, adj. Qui demeure. Le fém. ne se dit qu'au palais. *Au demeurant*, adv. fam., au reste, au surplus.

DEMEURE, s. f. Domicile, lieu où l'on habite. Temps pendant lequel on l'habite. Etat de permanence. Pal. *Être en demeure*, en retard.

DEMEURER, v. n. Faire sa résidence. Tarder dans ces deux acceptions il prend l'auxil. *Avoir*; dans les autres il veut le verbe

Être. Rester, s'arrêter. Attendre. Manquer de mémoire. Conserver. *Cet affront lui est demeuré sur le cœur*, etc.

DEMI, IE, adj. sing. La moitié d'un tout. Après le subs. il en prend le genre : *Une aune et demie*. Quand il précède le subs. il est indécl. : *Demi-aune*. *Demi-livre*, etc. *A demi*, à moitié. *Demie* est s. f. et a un pl. quand il se prend pour *Demi-heure* : *Cette horloge sonne les demies*. *Demi* se joint à beaucoup d'adj., dont il réduit la valeur, et même à plusieurs subs., dont nous ne citerons que les suivans :

DEMI-LUNE, s. f. Ouvrage de fortifications.

DEMI-MÉTAL, s. m. Substance minérale qui ne partage que certaines propriétés des vrais métaux.

DEMI-SETIER, s. m. Le quart d'une pinte. Quantité de liqueur qui y est contenue.

DÉMISSION, s. f. Acte par lequel on se démet d'une charge, d'une dignité, etc.

DÉMISSIONNAIRE, s. Celui, celle en faveur de qui s'est faite une démission.

DÉMOCRATE, s. m. Attaché aux principes de la

DEMOCRATIE, s. f. Gouvernement populaire.

DÉMOCRATIQUE, adj. Qui appartient à la démocratie.

DÉMOCRATIQUEMENT, adv.

DEMOISELLE, s. f. Terme commun à toute fille de famille honnête non mariée. Il désigne aussi, comme autrefois, une fille née de parens nobles. Pièce de bois ronde, et ferrée au bout, dont se servent les paveurs. Insecte volant, à corps long et à quatre ailes.

DÉMOLIR, v. a. Abattre. Ne se dit que des ouvrages d'architecture. Ppe. *Démoli*, *ie*.

DÉMOLITION, s. f. Action de démolir. Au pl. Matériaux de ce qu'on a démoli.

DÉMON, s. m. Diable, esprit malin. Dans le sens des anciens, Génie bon ou mauvais.

DÉMONIAQUE, s. et adj. Possédé du l'esprit malin. Au fig. Colère, passionné.

DÉMONOGRAPHE, s. m. Auteur qui a écrit sur les démons.

DÉMONOMANIE, s. f. Traité sur les démons. Espèce de mélancolie, où l'on se croit possédé du diable.

DÉMONSTRATEUR, s. m. Celui qui démontre.

DÉMONSTRATIF, IVE, adj. Qui démontre. Rhét. *Genre démonstratif*, qui a pour objet la louange ou le blâme. Gram. *Pronom démonstratif*, qui sert à indiquer quelque chose.

DÉMONSTRATION, sub. f. Preuve convaincante. Marque, témoignage. Leçon où l'on fait voir ce qu'on explique.

DÉMONSTRATIVEMENT, adv. D'une manière convaincante.

DÉMONTER, v. a. Oter à quelqu'un sa monture, ou en tomber. Désassembler les parties d'un ouvrage d'art mécanique. Oter son vaisseau à un capitaine. Fig. Mettre en désordre, Changer de visage à volonté, etc.

DÉMONTRABLE, adj. Qui peut se

DÉMONTRER, v. a. Prouver d'une manière évidente. Faire une leçon où l'on met sous les yeux ce qu'on explique. Donner des marques de.

DÉMORALISER, v. a. Altérer la morale, les mœurs.

DÉMORDRE, v. n. Quitter prise après avoir mordu. Fig. Se départir.

DÉMOUVOIR, v. a. Pal. Faire désister quelqu'un d'une prétention.

DÉMUNIR, v. a. Oter les munitions d'une place.

DÉMURER, v. a. Ouvrir une porte ou une fenêtre qui étoit murée.

DÉNAIRE, adj. Qui a rapport au nombre dix.

DÉNANTIR, v. pron. Abandonner les nantissemens qu'on avoit reçus.

DÉNATTER, v. a. Défaire une natte.

DÉNATURER, v. a. Changer la nature d'une chose. P.pe. *Dénaturé, ée.* S'applique aux personnes et aux choses qui contrarient la nature : *Père, enfant dénaturé. Action dénaturée.*

DENDRITE, s. f. Pierre qui représente des arbrisseaux.

DENDROMÈTRE, sub. m. Instrument pour mesurer la quantité de bois que contient un arbre.

DÉNÉGATION, s. f. Pal. Action de denier en justice.

DÉNI, s. m. Refus d'une chose due. N'est guère d'usage qu'en pal. : *Déni de justice.*

DÉNIAISER, v. a. Rendre moins niais, moins simple. Tromper. P.pe. *Déniaisé, ée.* Se prend subst. pour, homme adroit et fin.

DÉNICHER, v. a. Ôter du nid. Chasser d'un poste. F. m. Découvrir la demeure de quelqu'un. V. n. S'évader, s'enfuir.

DÉNICHEUR, s. m. Celui qui déniche des petits oiseaux. Peu us. au pr. Fig. et fam. *Dénicheur de merles*, pour, homme ardent à découvrir et adroit à profiter.

DÉNIER, v. a. Nier.

DENIER, s. m. Monnoie de cuivre ou de compte, le douzième d'un sou. — *à Dieu*, arrhes d'un marché. Intérêt d'un capital. Part dans une affaire. —*de poids*, le vingt-quatrième de l'once. —*de fin*, le degré de pureté de la monnoie d'or et d'argent. Au pl. Somme d'argent : *Les deniers publics.*

DÉNIGREMENT, s. m. Action de dénigrer.

DÉNIGRER, v. a. Noircir la réputation de quelqu'un. Rabaisser le prix d'une chose.

DÉNOMBREMENT, s. m. Énumération des propriétés et des personnes. Détail qu'un vassal donnoit à son seigneur de tout ce qu'il tenoit de lui en fief.

DÉNOMBRER, v. a. Faire un dénombrement.

DÉNOMINATEUR, sub. m. Arith. Celui des deux nombres exprimant une fraction qui se place au-dessous.

DÉNOMINATIF, IVE, adj. Qui dénomme.

DÉNOMINATION, s. f. Désignation d'une personne ou d'une chose, en spécifiant ses qualités.

DÉNOMMER, v. a. Pal. Nommer une personne dans un acte.

DÉNONCER, v. a. Déclarer, publier. Déférer en justice.

DÉNONCIATEUR, sub. m. Celui qui dénonce. Se prend presque toujours en mauvaise part.

DÉNONCIATION, s. f. Déclaration, publication. Délation, accusation.

DÉNOTATION, s. f. Désignation d'une chose par certains signes.

DÉNOTER, v. a. Désigner, indiquer.

DÉNOUER, v. a. et pron. Défaire un nœud. Fig. Rendre plus souple, plus agile. Démêler, développer.

DÉNOÛMENT, s. m. Ce qui termine l'action et démêle le nœud d'une pièce de théâtre. Solution d'une affaire ou d'une difficulté.

DENRÉE, s. f. Tout ce qui se vend pour la nourriture de l'homme et des animaux.

DENSE, adj. Phys. Epais, compacte, dont les parties sont serrées.

DENSITÉ, s. f. Qualité de ce qui est dense.

DENT, s. f. Petit os qui tient

à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à mâcher et à mordre. Ce mot tient à beaucoup de loc. et s'emploie au fig. : *Montrer les dents. Parler des grosses dents. Avoir une dent contre quelqu'un*, etc. *Dent de peigne, de scie*, etc. Bot. *Dent-de-chien, de-lion*, etc., plantes des champs.

DENT-DE-LOUP, s. f. Sorte de cheville de fer pour arrêter la soupente d'une voiture. Petit instrument d'os ou d'ivoire, pour polir le papier.

DENTAIRE, sub. f. Plante. Petit coquillage. Adj. Méd. Qui a rapport aux dents.

DENTALE, adj. f. Se dit des consonnes qu'on ne peut prononcer sans que la langue touche les dents : *D* et *T*.

DENTÉ, ÉE, adj. Qui a des dents, en parlant des roues et autres machines, même de diverses plantes.

DENTÉE, s. f. Coup de dent d'un levrier, d'un sanglier.

DENTELAIRE, s. f. Botan. Plante odorante et amère, qui soulage, dit-on, le mal de dents.

DENTELÉ, ÉE, adj. Taillé en forme de dents. Découpé en pointes.

DENTELER, v. a. Faire des entailles en forme de dents.

DENTELLE, s. f. Ouvrage à jour, de fil, soie, etc.

DENTELURE, s. f. Ouvrage fait ou découpé en forme de dents.

DENTICULE, s. m. Archit. Ornement qui consiste en petites pièces coupées carrément.

DENTIER, sub. m. Rang de dents. Peu us.

DENTIFORME, adj. Qui ressemble à une dent.

DENTIFRICE, s. m. Propre à frotter et à nettoyer les dents.

DENTISTE, s. m. Chirurgien qui ne s'occupe que des dents.

DENTITION, s. f. Sortie naturelle des dents.

DENTURE, s. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées. Ordre des dents dans les rouages d'une pendule.

DÉNUDATION, s. f. Chir. État d'un os qui paroît à découvert.

DÉNUER, v. a. Priver du nécessaire. Ppe et adj. *Dénué, ée.* Au pr. et au fig. Dépourvu, ue.

DÉNÛMENT, s. m. Dépouillement, privation.

DÉPAQUETER, v. a. Défaire un paquet.

DÉPAREILLER, v. a. Oter l'une de deux ou de plusieurs choses pareilles.

DÉPARER, v. a. Enlever ce qui pare. Rendre moins agréable.

DÉPARIER, v. a. Oter l'une de deux choses qui forment une paire.

DÉPARLER, v. n. Cesser de parler ; ne se dit qu'avec la négative et dans le style fam. *Il n'a pas déparlé*, pour dire, il n'a pas cessé de parler.

DÉPART, sub. m. Action de partir. Chim. Séparation de deux corps, surtout celle de l'or et de l'argent par l'eau-forte.

DÉPARTAGER, v. a. Pal. Faire cesser par de nouveaux juges le partage d'opinion des premiers.

DÉPARTEMENT, s. m. Distribution. Affectation d'affaires à certaines commissions ou bureaux. Division nouvelle du territoire français.

DÉPARTEMENTAL, ALE, adj. Qui a rapport aux départements de la France.

DÉPARTIE, s. f. Départ. V. m.

DÉPARTIR, v. a. Distribuer, partager. V. pron. Se désister.

DÉPASSER, v. a. Retirer un cordon, un ruban passé dans une boutonnière, ou un œillet. Passer au delà.

DÉPAVER, v. a. Oter le pavé.

DÉPAYSER, v. a. Tirer quelqu'un de son pays, lui donner le change.

DÉPÈCEMENT, s. m. Action de

DÉPECER, v. a. Mettre en pièces, couper en morceaux.

DÉPÊCHE, s. f. Lettre sur les affaires publiques. Au pl. Correspondance des négocians.

DÉPÊCHER, v. a. Expédier, faire promptement. V. pron. Se hâter.

DÉPEINDRE, v. a. Décrire, représenter par le discours. Ppe. et adj. *Dépeint, einte.*

DÉPENAILLÉ, ÉE, adj. fam. Déguenillé, couvert de haillons.

DÉPENAILLEMENT, s. m. Etat d'une personne dépenaillée.

DÉPENDAMMENT, adv. D'une manière dépendante.

DÉPENDANCE, s. f. Sujétion. Soumission libre ou forcée à une autorité. Se dit des terres qui relèvent d'une autre. Au pl. Tout ce qui fait partie d'un héritage, d'une affaire, etc.

DÉPENDANT, ANTE, adj. Qui dépend, qui relève, en langage féodal.

DÉPENDRE, v. a. Détacher ce qui étoit pendu. V. n. Etre sous l'autorité de. Relever. Provenir. S'ensuivre. V. impers. *Il dépend de* ou *il ne dépend pas de moi, de vous*, etc.

DÉPENS, s. m. pl. Pal. Frais qui se font dans la poursuite d'une affaire. L'usage lui donne diverses acceptions : *Servir à ses dépens. S'enrichir aux dépens d'autrui. Etre sage à ses dépens*, etc.

DÉPENSE, s. f. Argent que l'on emploie à quelque chose. Etat de ce qui a été dépensé par celui qui rend un compte. *Office*, lieu où l'on serre la vaisselle de table, le fruit, etc. Dans un vaisseau, lieu où l'on distribue les vivres.

DÉPENSER, v. a. et n. Employer de l'argent à.

DÉPENSIER, IÈRE, s. et adj. Qui aime à dépenser. Celui ou celle qui dans un couvent a le soin de la dépense.

DÉPERDITION, s. f. Perte. Qui cause dépérissement.

DÉPÉRIR, v. n. Déchoir, tomber en ruine.

DÉPÉRISSEMENT, s. m. Etat de décadence, de ruine.

DÉPÊTRER, v. a. Débarrasser les pieds. V. pron. Fam. Se débarrasser.

DÉPEUPLEMENT, s. m. Action de dépeupler. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPEUPLER, v. a. Dégarnir un pays, un local d'habitans, de gibier, etc.

DÉPHLOGISTIQUÉ, adject. (*Air*) Dégagé de tous principes inflammables.

DÉPIÉCER, v. a. Démembrer.

DÉPILATIF, IVE, adj. Qui fait tomber le poil. Cette action ou son effet se nomme

DÉPILATION, s. f. Action de dépiler, ou son effet.

DÉPILATOIRE, s. m. Drogue ou pâte pour faire tomber les poils.

DÉPILER, v. a. et pron. Enlever le poil.

DÉPIQUER, v. a. et pron. Mot de conversation. Faire cesser l'humeur, le dépit.

DÉPISTER, v. a. Découvrir ce qu'on veut savoir, en suivant la piste de quelqu'un ou d'une affaire.

DÉPIT, s. m. Chagrin mêlé de colère.

DÉPITER, ver. act. et pron. Faire du dépit à quelqu'un, ou s'en faire à soi-même. Ppe. *Dépité, ée.*

DÉPITEUX, EUSE, adj. Qui se dépite. V. m.

DÉPLACEMENT, s. m. Action de

DÉPLACER, v. a. Oter une chose de sa place. Ravir sa place à quelqu'un. Ppe. *Déplacé, ée. Propos déplacé*, inconvenant. *Personne déplacée*, qui a perdu

sa place, ou qui en occupe une à quoi elle ne convient pas.

DÉPLAIRE, v. n. Etre désagréable. Fâcher, donner du chagrin. V. impers. : *Il me déplaît fort de sortir.* V. pron. S'ennuyer, s'attrister, même en parlant des animaux et des plantes.

DÉPLAISANCE, s. f. Répugnance, dégoût. *Prendre en déplaisance.*

DÉPLAISANT, ANTE, adj. Désagréable.

DÉPLAISIR, s. m. Chagrin, affliction. Mécontentement.

DÉPLANTER, v. a. Oter de terre une plante pour lui donner une autre place.

DÉPLANTOIR, s. m. Outil qui sert à déplanter.

DÉPLIER, v. a. Etendre ce qui étoit plié.

DÉPLISSER, v. a. Défaire les plis. Ne se dit que des plis faits avec l'aiguille.

DÉPLOIEMENT ou DÉPLOYEMENT, s. m. Action de déployer.

DÉPLORABLE, adject. Qui cause du regret, de la peine. S'applique uniquement aux choses : *Etat, affaire déplorable.*

DÉPLORABLEMENT, adv. Très-mal.

DÉPLORER, v. a. Plaindre très-fort.

DÉPLOYER, v. a. Etendre, déplier. Fig. Etaler, faire montre. *Rire à gorge déployée*, de toutes ses forces.

DÉPLUMÉ, ÉE, adj. Qui a perdu ses plumes.

DÉPLUMER, v. a. et pron. Oter les plumes. Ppe. de

DÉPOLIR, v. a Oter le poli.

DÉPONENT, adj. m. Gram. Verbe latin qui a la terminaison passive et la signification active.

DÉPOPULARISER, v. act. Faire perdre l'affection du peuple.

DÉPOPULATION, s. f. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT, s. m. Pal. Retard. Droit seigneurial ou épiscopal de jouir du revenu d'un fief ou d'une cure l'année de la mort du possesseur.

DÉPORTATION, s. f. Bannissement dans un lieu déterminé.

DÉPORTEMENT, s. m. Conduite, mœurs, manière de vivre. Ne se dit guère qu'au plur. et en mauvaise part.

DÉPORTER, v. a. Condamner à la déportation. V. pron. Se désister, se départir de.

DÉPOSANT, ANTE, s. et adj. Pal. Qui dépose et affirme devant le juge.

DÉPOSER, v. act. Destituer d'une dignité, d'un emploi. Quitter. Remettre, confier à. Se dit des liqueurs dont les parties hétérogènes se séparent. V. n. Dire, comme témoin, ce qu'on sait d'un fait.

DÉPOSITAIRE, s. Gardien d'un dépôt.

DÉPOSITION, s. f. Privation juridique ou administrative d'un office, d'une dignité. Ce qu'un témoin dépose.

DÉPOSSÉDER, v. a. Oter la possession.

DÉPOSSESSION, s. f. Action de déposséder.

DÉPOSTER, v. a. Chasser d'un poste.

DÉPÔT, s. m. Ce que l'on confie à la garde de quelqu'un. Action de déposer. Lieu où l'on dépose des archives, des marchandises, etc. Sédiment que des liquides laissent au fond d'un vase. Méd. Abcès.

DÉPOTER, v. a. Oter une plante d'un pot où elle est.

DÉPOUDRER, v. act. Faire tomber la poudre.

DÉPOUILLE, s. f. Peau de certains animaux. Butin fait sur l'ennemi. Récolte des fruits de l'année. La charge, la succession de quelqu'un.

DÉPOUILLEMENT, sub. m. Privation forcée ou volontaire de ses biens. Extrait d'un inventaire, d'un compte.

DÉPOUILLER, v. a. Oter à quelqu'un ce qui le couvre, ce qu'il a. Quitter. Faire l'examen et l'extrait de titres, etc. V. pron. Se dit des animaux qui quittent leur peau, des arbres qui perdent leurs feuilles, etc.

DÉPOURVOIR, v. a. et pron. Dégarnir de ce qui est nécessaire. Ppe. *Dépourvu, ue.* S'emploie au fig. : *Dépourvu de sens, d'esprit. Au dépourvu*, loc. adv., sans être préparé.

DÉPRAVATION, s. f. Corruption.

DÉPRAVER, v. a. Corrompre, pervertir.

DÉPRÉCATIF, IVE, adject. Théol. Administration de quelques Sacremens en forme de prière.

DÉPRÉCATION, s. f. Prière soumise pour obtenir son pardon. Figure oratoire par laquelle on souhaite à quelqu'un du bien ou du mal.

DÉPRÉCIATION, s. f. Etat d'une chose dépréciée.

DÉPRÉCIER, v. a. Rabaisser le mérite d'une personne, la valeur d'une chose.

DÉPRÉDATEUR, s. et adj. m. Qui fait ou permet le pillage.

DÉPRÉDATION, s. f. Vol, pillage avec dégât.

DÉPRÉDER, v. a. M. s., mais peu us.

DÉPRENDRE, v. a. Détacher. V. pron. Se degager. Ppe. *Dépris, ise.*

DÉPRESSION, s. f. Phys. Abaissement d'un corps comprimé par un autre. Fig. Abattement, humiliation.

DÉPRÉVENIR, v. a. et pro. Oter à quelqu'un ou perdre soi-même ses préventions. Ppe. *Déprévenu, ue.*

DÉPRI, s. m. Pal. Remise qu'on demandoit au seigneur de fief pour les lods et ventes d'une terre qu'on vouloit acquérir.

DÉPRIER, v. a. Contremander des personnes invitées.

DÉPRIMER, v. a. Rabaisser, avilir.

DÉPRISER, v. a. Témoigner qu'on fait peu de cas d'une chose.

DÉPUCELER, v. a. Oter le pucelage.

DEPUIS, prépos. de temps, de lieu et d'ordre. Adv. de temps. *Depuis peu.* — *que*, depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE, adj. et s. m. Méd. Propre à dépurer le sang.

DÉPURATION, s. f. Action de dépurer.

DÉPURATOIRE, adject. Qui sert à

DÉPURER, v. a. Rendre plus pur.

DÉPUTATION, s. f. Envoi de personnes chargées d'une commission. L'ensemble de ces personnes.

DÉPUTÉ, sub. m. Envoyé chargé de complimenter, de traiter, de faire des représentations, etc.

DÉPUTER, v. a. et n. Dans le sens des mots précédens; observez seulement que celui qui envoie doit être un corps constitué ou un personnage en autorité.

DÉRACINEMENT, sub. m. Action de

DÉRACINER, v. a. Arracher de terre une plante, un arbre. Fig. Guérir radicalement. Extirper.

DÉRADER, v. n. Se dit d'un vaisseau qui quitte la rade où il avoit mouillé.

DÉRAISON, s. f. Manière de penser ou d'agir qui est

DÉRAISONNABLE, adj. Contraire à la raison.

DÉRAISONNABLEMENT, adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNER, v. n. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT, s. m. Désordre. Au pr. et au fig.

DÉRANGER, v. a. Oter de son rang. Fig. Troubler, mettre en désordre.

DÉRATER, v. a. Oter la rate, d'après le préjugé ppe. qui suppose que l'on peut priver un homme de sa vivacité pour en faire un coureur. Ppe. *Dératé*, ée. Se prend subst. et fam. pour Gai, rusé, alerte.

DERECHEF, adv. De nouveau. Il vieillit.

DÉRÈGLEMENT, s. m. Désordre.

DÉRÉGLÉMENT, adv. Sans règle.

DÉRÉGLER, v. a. Mettre dans un état de déréglement.

DÉRIDER, v. a. Oter les rides. V. pron. Se réjouir.

DÉRISION, s. f. Moquerie amère.

DÉRISOIRE, adj. Insultant, moqueur. Ne se dit que des choses.

DÉRIVATIF, IVE, adj. Méd. Qui détourne l'humeur, le sang.

DÉRIVATION, s. f. Origine qu'un mot tire d'un autre. Détour qu'on fait prendre à un fluide.

DÉRIVE, s. f. Mar. Sillage d'un navire que les vents et les courans détournent de sa route.

DÉRIVÉ, s. m. Mot qui vient d'un autre.

DÉRIVER, v. n. S'éloigner du bord ou de la route. Tirer son origine de. V. a. Détourner des eaux.

DERME, s. m. Méd. La peau de l'homme.

DERMOLOGIE, s. f. Traité sur la peau.

DERNIER, IÈRE, adj. et s. Ce après quoi il n'y a plus rien. Extrême, en bien ou en mal. Qui précède immédiatement l'année, la journée où l'on parle.

DERNIÈREMENT, adv. Depuis peu.

DÉROBER, v. a. et n. Prendre en cachette ce qui appartient à autrui. Fig. Soustraire. Cacher. V. pron. Se retirer, disparoître. Ppe. *Dérobé*, ée. *Escalier dérobé*, qui sert de dégagement pour entrer ou sortir sans être vu. *A la dérobée*, en cachette.

DÉROCHER, v. a. Faire tomber d'un roc.

DÉROGATION, s. f. Acte par lequel on déroge à une loi.

DÉROGATOIRE, adj. Qui déroge.

DÉROGEANCE, s. f. Act. par laquelle on déroge à la noblesse.

DÉROGEANT, ANTE, adj. Qui déroge.

DÉROGER, v. n. Faire une disposition contraire à une loi, à un acte. Déchoir de la noblesse.

DÉROIDIR, v. a. Oter la roideur.

DÉROUGIR, v. a. Oter la rougeur.

DÉROUILLER, v. a. et pron. Oter la rouille. Fig. Polir, façonner.

DÉROULER, v. a. Etendre ce qui étoit roulé.

DÉROUTE, s. f. Fuite de troupes. Fig. Ruine des affaires de quelqu'un.

DÉROUTER, v. a. Tirer quelqu'un de sa route. Fig. Rompre ses mesures, le déconcerter.

DERRIÈRE, prep. opposée à *Devant*, et qui marque ce qui est après une personne ou une chose. Adv. *Il marche derrière*. S. m. La partie postérieure d'un homme, d'un bâtiment, etc.

DERVIS ou DERVICHE, s. m. Moine turc.

DES, particule, pour, *de les*. Quelques, plusieurs, etc.

DÈS, prep. Depuis. *Dès demain*, pas plus tard que demain. *Dès que*, conj., aussitôt que. Puisque, *Dès que vous le voulez*.

DÉSABUSEMENT, s. m. Action de se désabuser. Effet de cette action.

DÉSABUSER, v. a. et pron. Détromper.

DÉSACCORDER, v. a. Détruire l'accord d'un instrument.

DÉSACCOUPLER, v. a. Détacher ce qui étoit accouplé.

DÉSACCOUTUMANCE, s. f. Perte d'une habitude.

DÉSACCOUTUMER, v. a. et pron. Faire perdre une habitude, ou la quitter soi-même.

DÉSACHALANDER, v. act. Eloigner les pratiques d'une boutique ou d'un marchand.

DÉSAFFOURCHER, v. n. Mar. Lever l'ancre d'affourche.

DÉSAGRÉABLE, adject. Qui déplait.

DÉSAGRÉABLEMENT, adv. D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉER, v. n. Déplaire. V. a. Mar. Oter les agrès d'un vaisseau.

DÉSAGRÉMENT, s. m. Chose désagréable, sujet de chagrin.

DÉSAJUSTER, v. act. Déranger.

DÉSALTÉRER, v. a. et pron. Appaiser la soif.

DÉSANCRER, v. n. Mar. Lever l'ancre.

DÉSAPPAREILLER, v. a. Dépareiller.

DÉSAPPARIER, v. a. Séparer le mâle ou la femelle de deux oiseaux appariés.

DÉSAPPOINTER, v. a. Oter du rôle des militaires. T. de comm. Couper les fils qui tiennent une étoffe pliée.

DÉSAPPRENDRE, v. a. Oublier ce qu'on avoit appris.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE, s. et adj. Qui désapprouve.

DÉSAPPROBATION, s. f. Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION, s. f. Action de

DÉSAPPROPRIER, v. a. et pr. Pal. Faire perdre le droit de propriété, ou y renoncer soi-même.

DÉSAPPROUVER, v. a. Trouver mauvais.

DÉSARÇONNER, v. a. Mettre hors des arçons. Au fig. Embarrasser son codisputant.

DÉSARGENTER, v. a. Oter l'argent d'une chose argentée. Gagner ou faire dépenser beaucoup d'argent à quelqu'un. V. pro.

DÉSARMEMENT, s. m. Licenciement des troupes. Action de désarmer des soldats, des vaisseaux.

DÉSARMER, v. a. Au pr. Le sens du subst. Au fig. Appaiser la colère. V. n. Cesser de faire la guerre.

DÉSARROI, s. m. Renversement de fortune. N'est d'usage qu'avec les prép. *en* et *dans*.

DÉSASSEMBLER, v. a. t. de menuis. Séparer ce qui est joint par assemblage.

DÉSASSORTIR, v. a. Désunir des choses assorties.

DÉSASTRE, sub. m. Grand malheur.

DÉSASTREUSEMENT, adv. Dans le sens de

DÉSASTREUX, EUSE, adj. Malheureux, funeste.

DÉSAVANTAGE, s. m. Infériorité en quoi que ce soit. Préjudice, dommage.

DÉSAVANTAGEUSEMENT, adv. D'une manière préjudiciable.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE, adj. Qui cause, qui peut causer du désavantage.

DÉSAVEU, s. m. Action ou acte par lequel on désavoue.

DÉSAVEUGLER, v. a. Détromper, tirer de l'aveuglement.

DÉSAVOUER, v. a. Nier. Ne vouloir pas reconnoître une chose pour sienne. Ne pas approuver son chargé de pouvoir, ou ce qu'il a fait.

DESCELLER, v. a. Détacher ce qui est scellé.

DESCENDANCE, s. f. Extraction.

DESCENDANT, ANTE, adj. Qui descend, qui tire son ori,

gine. S. pl. *Les descendans*, la postérité.

DESCENDRE, v. n. Aller de haut en bas. Ce mot veut l'auxiliaire *Etre*. Déchoir d'un rang. Etre issu de. Art. milit. Faire une descente. V. a. Prend l'auxiliaire *Avoir*: *Il a descendu l'escalier, la montagne*. Transporter en bas. — *du vin à la cave*. Ppe. *Descendu, ue*.

DESCENTE, s. f. Action de descendre. Action par laquelle on descend quelque chose. Pente par laquelle on descend. Irruption des ennemis, surtout par mer. Visite d'un lieu par autorité de justice. Chir. Hernie.

DESCRIPTIF, IVE, adj. par lequel on décrit.

DESCRIPTION, sub. f. Mémoire, état dans lequel on décrit, on détaille.

DÉSEMBALLAGE, s. m. Ouverture d une caisse, d'un ballot.

DÉSEMBALLER, v. a. Tirer d'une balle ce qu'elle contient.

DÉSEMBARQUEMENT, s. m. Action de

DÉSEMBARQUER, v. a. Tirer hors du vaisseau avant qu'il soit à sa destination.

DÉSEMBARRASSÉ, ÉE, adj. Qui est sans embarras.

DÉSEMBOURBER, v. a. Tirer hors de la bourbe.

DÉSEMPARER, v. n. Quitter le lieu où l'on est. — *un vaisseau*, le démâter.

DÉSEMPENNÉ, ÉE, adj. Dégarni de plumes. V. m.

DÉSEMPESER, v. a. Oter l'empois d un linge.

DÉSEMPLIR, v. a. Vider en partie. V. n. Ne se dit qu'avec la négative : *Sa maison ne désemplit pas*. V. pron. *Sa bourse se désemplit*.

DÉSEMPRISONNER, v. act. Mettre hors de prison.

DÉSENCHANTEMENT, sub. m. Action de

DÉSENCHANTER, ver. act. Rompre, faire cesser l'enchantement.

DÉSENCLOUER, v. a. — *un cheval*, lui tirer un clou qui le faisoit boiter. — *un canon*, ôter le clou qu'on avoit enfoncé dans la lumière.

DÉSENFLER, v. a. Oter l'enflure. V. n. et pron. Cesser d'être enflé.

DÉSENFLURE, s. f. Cessation d'enflure.

DÉSENIVRER, v. a. (On pron. *an*.) Oter l'ivresse. V. n. Cesser d'être ivre.

DÉSENNUYER, v. a. et pron. Chasser l'ennui.

DÉSENRAYER, v. a. Oter la corde ou la chaîne qui empêche la roue d'une voiture de tourner.

DÉSENRHUMER, v. a. et pron. Oter le rhume. Cesser d'être enrhumé.

DÉSENRÔLER, v. a. Oter un soldat du rôle, lui donner son congé.

DÉSENROUER, v. a. et pron. Oter l'enrouement, cesser d'être enroué.

DÉSENSEVELIR, v. a. Oter le linge qui ensevelissoit un mort.

DÉSENSORCELER, v. act. Guérir de l'ensorcellement.

DÉSENSORCELLEMENT, s. m. Action de desensorceler.

DÉSENTÊTER, v. a. et pron. Faire cesser l'entêtement.

DÉSENTRAVER, v. a. Oter les entraves à un cheval.

DÉSERT, s. m. Lieu inhabité, peu fréquenté, inculte.

DÉSERT, ERTE, adj. M. s.

DÉSERTER, v. a. et n. Abandonner un lieu. Quitter le service sans congé. Abandonner une société, un parti.

DÉSERTEUR, s. m. Soldat qui déserte. Qui renonce à une association. *Déserteur de la foi*.

DÉSERTION, s. f. Dans le sens des deux mots precédens.

DÉSESPÉRADE, s. f. *A la désespérade*, en désespéré.

DÉSESPÉRANT, ANTE, adj. Qui jette dans le désespoir.

DÉSESPÉRÉMENT, adverbe. Comme un désespéré, avec excès.

DÉSESPÉRER, v. n. et pron. Cesser d'esperer. Tourmenter, affliger au dernier point. Ppe. *Désespéré, ée.* Se prend aussi subst. : *Se battre en désespéré. Crier comme un désespéré.*

DÉSESPOIR, s. m. Perte de toute espérance. Découragement, abattement de l'âme. Impossibilité d'égaler. *Etre au désespoir*, avoir bien du déplaisir.

DÉSHABILLÉ, s. m. Habillement d'une femme chez elle, surtout le matin.

DÉSHABILLER, v. a. Oter les habits. V. n. et pron.

DÉSHABITER, v. a. N'est plus en usage ; il ne s'emploie qu'au ppe. *Déshabité, ée.* Qui n'est plus habité.

DÉSHABITUER, v. a. et pron. Faire perdre ou perdre soi-même une habitude.

DÉSHÉRENCE, sub. f. Pal. Droit qu'avoit un seigneur de s'emparer d'un bien de sa directe faute d'héritiers.

DÉSHÉRITER, v. a. Priver de sa succession.

DESHEURER, v. a. et pron. Déranger les heures ordinaires de ses occupations.

DÉSHONNÊTE, adj. Qui est contre la bienséance.

DÉSHONNÊTEMENT, adv. D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ, sub. f. Peu usité. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR, s. m. Honte, opprobre.

DÉSHONORANT, ANTE, adj. Qui cause du déshonneur.

DÉSHONORER, v. a. Perdre d'honneur, de réputation.

DÉSIGNATIF, IVE, adj. Qui désigne.

DÉSIGNATION, s. f. Dénotation d'une personne, d'une chose par des marques qui la font connoître.

DÉSIGNER, v. a. Dénoter, indiquer, caractériser.

DÉSINCORPORER, v. a. Séparer une chose du corps auquel elle avoit été incorporée.

DÉSINENCE, sub. f. Gram. Terminaison des mots.

DÉSINFATUER, v. a. Désabuser quelqu'un d'un homme ou d'une chose dont il étoit infatué.

DÉSINFECTER, v. a. Oter l'infection.

DÉSINFECTION, s. f. Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSEMENT, s. m. Detachement de son propre intérêt.

DÉSINTÉRESSÉMENT, adv. Sans aucune vue d'intérêt.

DÉSINTÉRESSER, v. act. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant. Ppe. *Désintéressé, ée* Qui n'a aucun intérêt à la chose.

DÉSIR, s. m. Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas.

DÉSIRABLE, adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRER, v. a. Souhaiter, porter ses désirs vers. On dit : *Désirer de faire* ou *Désirer faire.* Le premier paroît préférable.

DÉSIREUX, EUSE, adj. Qui désire.

DÉSISTEMENT, s. m. Action de se

DÉSISTER, v. pron. Se départir de quelque chose, y renoncer.

DÈS LORS, adver. Dès ce temps-là.

DESMOLOGIE, s. f. Anat. Traité des ligamens.

DÉSOBÉIR, v. n. Refuser d'obéir à.

DÉSOBÉISSANCE, s. f. Défaut d'obéissance.

DÉSOBÉISSANT, ANTE, adj. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT, adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE, s. f. Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, ANTE, adj. Qui désoblige.

DÉSOBLIGER, v. a. Causer du déplaisir, de la peine.

DÉSOBSTRUCTIF, *ou* DÉSOBSTRUANT, s. m. Méd. Remède qui guérit les obstructions.

DÉSOBSTRUER, v. a. Détruire une obstruction.

DÉSOCCUPATION, s. f. Etat d'une personne désoccupée.

DÉSOCCUPER, v. n. et pron. Débarrasser de ce qui occupoit. Le ppe. est plus usité : *Esprit désoccupé.*

DÉSOEUVRÉ, ÉE, adj. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSOEUVREMENT, sub. m. Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSOLANT, ANTE, adj. Qui désole.

DÉSOLATEUR, s. m. Qui ravage, qui détruit.

DÉSOLATION, s. f. Destruction. Extrême affliction.

DÉSOLER, v. a. et pron. Ravager. Affliger extrêmement.

DÉSOPILATIF, IVE, adj. Méd. Propre à désopiler.

DÉSOPILATION, s. f. Débouchement de quelque partie opilée.

DÉSOPILER, v. a. Oter les obstructions.

DÉSORDONNÉ, ÉE, adject. Dérégle.

DÉSORDONNÉMENT, adv. Avec

DÉSORDRE, s. m. Renversement d'ordre. Déréglement de mœurs ou d'esprit. Pillage.

DÉSORGANISATEUR, s. et adj. m. Qui désorganise.

DÉSORGANISATION, s. f. Action de

DÉSORGANISER, v. a. Troubler l'ordre. Détruire une organisation quelconque. Il est aussi pron.

DÉSORIENTER, v. a. Faire perdre la connoissance du côté où le soleil se lève, par rapport au pays où l'on est. Déconcerter.

DÉSORMAIS, adver. A l'avenir.

DÉSOSSEMENT, s. m. Action de

DÉSOSSER, v. a. Oter les os ou les arêtes.

DÉSOURDIR, v. a. Défaire ce qui a été ourdi. Peu us.

DESPOTE, s. m. Qui gouverne arbitrairement.

DESPOTIQUE, adj. Absolu.

DESPOTIQUEMENT, adv. Avec une autorité despotique.

DESPOTISME, s. m. Pouvoir absolu et arbitraire.

DESPUMATION, s. f. Action de

DESPUMER, v. a. Oter l'écume qui se forme sur un liquide.

DESSAISIR, v. pron. Relâcher ce qu'on a en sa possession.

DESSAISISSEMENT, sub. m. Action par laquelle on se dessaisit.

DESSAISONNER, v. a. Agri. Changer l'ordre des années dans la culture des terres.

DESSALER, v. a. Oter la salure. Ppe et s. *Dessalé, ée.* Rusé, adroit. Fam.

DESSANGLER, v. a. Défaire les sangles.

DESSAOULER, v. n. *V.* DESSOULER.

DESSÉCHANT, ANTE, adj. Qui dessèche.

DESSÉCHEMENT, s. m. Action de dessécher. Etat de ce qui est desséché.

DESSÉCHER, v. a. Rendre sec.

DESSEIN, s. m. Projet, résolution. Plan. Croquis. *A dessein,* tout exprès.

DESSELLER, v. a. Oter la selle de dessus un cheval.

DESSERRE, s. f. (*Etre dur à la*) Ce mot fam. n'est d'us. que pour dire, Avoir de la peine à donner de l'argent.

DESSERRER, v. a. Relâcher

ce qui est serré. Fam. Donner un coup.

DESSERT, s. m. Ce qu'on sert à table avec le fruit.

DESSERTE, s. f. Mets desservis Service d'un prêtre attaché à une chapelle.

DESSERTIR, v. a. Dégager de sa monture un portrait, un diamant.

DESSERVANT, sub. m. Qui dessert un bénefice.

DESSERVIR, v. a. Oter les plats de dessus la table. Rendre à quelqu'un un mauvais service. Remplir les fonctions d'un bénéfice.

DESSICCATIF, IVE, adj. Méd. Qui dessèche.

DESSICCATION, s. f. Chim. Action de dessecher.

DESSILLER, v. a. Ouvrir les yeux. Ne se dit guère qu'au fig. Detromper. Désabuser.

DESSIN, s. m. Représentation au crayon d'une ou de plusieurs figures, d'un paysage, etc. Art de dessiner.

DESSINATEUR, s. m. Celui dont la profession est de

DESSINER, v. a. Faire le premier trait d'une figure, l'exprimer entièrement sur le papier au crayon ou à la plume.

DESSOLER, v. a. t. de man. Oter la sole d'un cheval, d'un mulet, etc. Agric. Changer l'ordre des cultures.

DESSOUDER, v. a. Défaire la soudure.

DESSOULER, v. a. Dissiper l'ivresse.

DESSOUS, adv. Sous. Prép. Au-dessous de. S. m. Partie inférieure d'une chose. Le dessous d'une étoffe. *Avoir le dessous*, succomber.

DESSUS, adv. Sur. Prép. *Otez cela de dessus le buffet.* S. m. Partie supérieure de. L'avantage. En mus., l'opposé de la basse. Celui qui le chante.

DESTIN, s. m. Fatalité, enchaînement nécessaire des événemens et de leurs causes. La poésie emploie indifféremment le sing. ou le plur.

DESTINATION, s. f. Affectation d'une personne ou d'une chose à une place, à un emploi, etc.

DESTINÉE, s. f. Le destin même, ou une suite de ses lois.

DESTINER, v. a. et pron. Fixer la destination.

DESTITUABLE, adj. Qui peut être destitué.

DESTITUER, v. a. Priver d'une charge, d'un emploi. Ppe. *Destitué, ée.* Dépourvu, de sens, etc.

DESTITUTION, s. f. Déposition, privation d une charge, commission, etc.

DESTRIER, s. m. V. m. Cheval de main, de bataille; opposé à *palefroi*, cheval de cérémonie.

DESTRUCTEUR, s. et adj. m. Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ, s. f. Susceptible de destruction.

DESTRUCTIF, IVE, adj. Qui détruit, qui cause la

DESTRUCTION, s. f. Ruine entière.

DÉSUÉTUDE, s. f. Se dit des lois et règlemens anéantis par le non-usage.

DÉSUNION, s. f. Disjonction. Séparation des parties. Mésintelligence.

DÉSUNIR, v. a. et pron. Démembrer. Rompre l'union.

DÉTACHEMENT, s. m. Etat de celui qui est détaché de quelque chose, au phys et au moral. Troupe de soldats tirés d'un corps pour quelque expedition.

DÉTACHER, v. a. Dégager de ce qui attache, etc. Tirer d un corps d'armée des soldats pour une expédition. Oter les taches. V. pron. Se séparer de.

DÉTAIL, s. m. En fait de marchandises, ce qui se débite par le menu; opposé à vendre en

gros. En fait d'affaires, de nouvelles, etc. Particularités, circonstances, etc.

DÉTAILLER, v. a. Vendre en détail. Faire un recit circonstancié.

DÉTAILLEUR, s. m. Marchand qui détaille.

DÉTALAGE, s. m. Action de

DÉTALER, v. a. et n. Resserrer la marchandise qu'on avoit étalée. V. n. Se retirer bien vite et malgré soi. Pop.

DÉTALINGUER, v. n. Mar. Oter le câble d'une ancre.

DÉTAPER, v. a. — *un canon*, le déboucher pour le tirer.

DÉTEINDRE, v. a. Faire perdre la couleur. V. n. et pron. Perdre sa couleur.

DÉTELER, v. a. et n. Détacher des chevaux attelés.

DÉTENDRE, v. a. Relâcher ou detacher ce qui étoit tendu. Ppe. *Détendu, ue.*

DÉTENIR, v. a. Retenir ce qui n'est pas à soi. — *quelqu'un en prison.* Ppe. *Détenu, ue.* Le mas. est quelquefois subst. : *Un détenu*, un prisonnier.

DÉTENTE, s. f. Pièce d'acier qui sert à tirer une arme à feu. Action de ce ressort.

DÉTENTEUR, TRICE, sub. Pal. Celui qui tient un héritage.

DÉTENTION, s. f. Etat d'une personne ou d'une chose que la justice tient sous sa main.

DÉTERGER, v. a. Chir. Nettoyer une plaie.

DÉTÉRIORATION, s. f. Action de détériorer. Etat de ce qui est détérioré.

DÉTÉRIORER, v. a. Gâter, rendre pire.

DÉTERMINANT, ANTE, adj. Qui sert à determiner.

DÉTERMINATIF, IVE, adj. Gram. Qui détermine la signification d'un mot.

DÉTERMINATION, s. f. Résolution. Parti pris.

DÉTERMINÉMENT, adv. Résolument.

DÉTERMINER, v. a. Décider. Faire prendre une résolution. t. did. Donner à un corps une qualité, une manière d'être. Assigner la signification d'un mot. V. n. ou pron. *Se déterminer*, prendre la résolution de. *Il a déterminé de*, ou *Il s'est déterminé à.* Ppe. *Déterminé, ée. Chasseur déterminé.* Hardi, résolu; en ce sens il est aussi subst.

DÉTERRER, v. a Retirer un corps de la sépulture. Fig. Découvrir une chose cachée, une personne qui ne vouloit pas être connue.

DÉTERSIF, IVE, s. m. et adj. Méd. Qui nettoie, qui purifie.

DÉTESTABLE, adj. Qui doit être détesté.

DÉTESTABLEMENT, adv. Très-mal.

DÉTESTATION, s. f. Horreur qu'on a de quelque chose.

DÉTESTER, v. a. Avoir en horreur.

DÉTIRER, v. a. Etendre en tirant.

DÉTISER, v. a. Ne se dit que d'un feu dont on ôte les tisons.

DÉTONATION, s. f. Mus. Faute de celui qui n'est plus dans le ton. Chim. Inflammation subite et bruyante.

DÉTONNER, v. n. Sortir du ton musical. S'enflammer avec bruit.

DÉTORDRE, v. a. Défaire ce qui etoit tordu. Ppe. *Détordu, ue.*

DÉTORQUER, v. a. Détourner. Se dit d'un passage à qui on donne un sens forcé. Ppe. *Détorqué, ée.*

DÉTORS, ORSE, adj. *De la soie détorse.*

DÉTORSE, s. f. *V.* ENTORSE.

DÉTORTILLER, v. a. Défaire ce qui étoit tortillé.

DÉTOUPER, v. a. Oter le bouchon d'étoupes qui bouchoit un vaisseau.

DÉTOUPILLONNER, v. a. Oter les branches inutiles d'un oranger.

DÉTOUR, s. m. Sinuosité. Endroit qui va en tournant. Fig. Subterfuge.

DÉTOURNER, v. a. Eloigner, tourner ailleurs. Soustraire frauduleusement. Fig. Distraire, dissuader. Donner une interprétation forcée à un passage. V. n. Quitter le droit chemin. V. pron. S'en écarter.

DÉTRACTER, v. a. et n. Médire.

DÉTRACTEUR, s. m. Médisant.

DÉTRACTION, s. f. Médisance.

DÉTRANGER, v. a. Jardin. Chasser les animaux qui nuisent aux plantes.

DÉTRAQUER, v. a. et pron. Déranger. Désordonner les allures d'un cheval, d'une machine.

DÉTREMPE, s. f. Peint. Couleur délayée avec de l'eau et de la gomme.

DÉTREMPER, v. a. Délayer dans un liquide. — *l'acier*, en ôter la trempe.

DÉTRESSE, s. f. Grande peine d'esprit, situation fâcheuse

DÉTRIMENT, s. m. Dommage, préjudice.

DÉTRITER, v. n. — *les olives*, les passer sous la meule pour en extraire l'huile.

DÉTROIT, s. m. Bras de mer resserré entre deux terres. Passage serré entre les montagnes.

DÉTROMPER, v. a. et pron. Tirer ou sortir d'erreur.

DÉTRÔNER, v. a. Chasser du trône.

DÉTROUSSER, v. a. Détacher ce qui étoit troussé. Prendre et voler.

DÉTROUSSEUR, s. m. Voleur. V. m.

DÉTRUIRE, v. a. Abattre, ruiner, renverser. Décréditer.

DETTE, s. f. Ce qu'on doit.

DEUIL, s. m. Affliction, tristesse. Habits portés en signe de douleur. Les parens qui assistent aux funérailles. Temps que dure le deuil.

DEUTÉRONOME, s. m. Le dernier des livres de Moïse.

DEUX, adj. Nombre double de l'unité. S. m. *Un deux de chiffre, de cœur*, etc.

DEUXIÈME, adj. Second.

DEUXIÈMEMENT, adv. En second lieu.

DÉVALER, v. a. et n. Mot pop. qui signifie descendre ou faire descendre.

DÉVALISER, v. a. Dérober les hardes, l'argent.

DEVANCER, v. a. Précéder. Fig. Avoir l'avantage, surpasser.

DEVANCIER, IÈRE, s. Prédécesseur. Au pl. Ancêtres.

DEVANT, préposit. de lieu. Vis-à-vis, en présence. Prépos. d'ordre. *Marcher devant un autre. Aller au-devant de.* Adv. *Courir devant. Ci-devant*, précédemment. S. m. La partie antérieure. *Loger sur le devant. Prendre les devants. Le devant d'une robe, d'un carosse*, etc.

DEVANTIER, s. m. Tablier. Pop.

DEVANTIÈRE, s. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que porte une femme à cheval.

DEVANTURE, s. f. En terme de bâtiment, le devant d'un siége d'aisance, d'une crèche d'écurie, d'un étalage de marchand, etc. Au pl. Plâtres mis au-devant des souches de cheminées pour les raccorder avec la toiture.

DÉVASTATEUR, TRICE, adj. Qui dévaste.

DÉVASTATION, s. f. Désolation, ruine d'un pays.

DÉVASTER, v. a. Ruiner, désoler, saccager un pays.

DÉVELOPPEMENT, s. m. Action de développer.

sa place, ou qui en occupe une à quoi elle ne convient pas.

DÉPLAIRE, v. n. Être désagréable. Fâcher, donner du chagrin. V. impers. : *Il me déplaît fort de sortir.* V. pron. S'ennuyer, s'attrister, même en parlant des animaux et des plantes.

DÉPLAISANCE, s. f. Répugnance, dégoût. *Prendre en déplaisance.*

DÉPLAISANT, ANTE, adj. Désagréable.

DÉPLAISIR, s. m. Chagrin, affliction. Mécontentement.

DÉPLANTER, v. a. Oter de terre une plante pour lui donner une autre place.

DÉPLANTOIR, s. m. Outil qui sert à déplanter.

DÉPLIER, v. a. Etendre ce qui étoit plié.

DÉPLISSER, v. a. Défaire les plis. Ne se dit que des plis faits avec l'aiguille.

DÉPLOIEMENT *ou* DÉPLOYEMENT, s. m. Action de déployer.

DÉPLORABLE, adject. Qui cause du regret, de la peine. S'applique uniquement aux choses : *Etat, affaire déplorable.*

DÉPLORABLEMENT, adv. Très-mal.

DÉPLORER, v. a. Plaindre très-fort.

DÉPLOYER, v. a. Etendre, déplier. Fig. Etaler, faire montre. *Rire à gorge déployée*, de toutes ses forces.

DÉPLUMÉ, ÉE, adj. Qui a perdu ses plumes.

DÉPLUMER, v. a. et pron. Oter les plumes. Ppe. de

DÉPOLIR, v. a. Oter le poli.

DÉPONENT, adj. m. Gram. Verbe latin qui a la terminaison passive et la signification active.

DÉPOPULARISER, v. act. Faire perdre l'affection du peuple.

DÉPOPULATION, s. f. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT, s. m. Pal. Retard. Droit seigneurial ou épiscopal de jouir du revenu d'un fief ou d'une cure l'année de la mort du possesseur.

DÉPORTATION, s. f. Bannissement dans un lieu déterminé.

DÉPORTEMENT, s. m. Conduite, mœurs, manière de vivre. Ne se dit guère qu'au plur. et en mauvaise part.

DÉPORTER, v. a. Condamner à la déportation. V. pron. Se désister, se départir de.

DÉPOSANT, ANTE, s. et adj. Pal. Qui dépose et affirme devant le juge.

DÉPOSER, v. act. Destituer d'une dignité, d'un emploi. Quitter. Remettre, confier à. Se dit des liqueurs dont les parties hétérogènes se séparent. V. n. Dire, comme témoin, ce qu'on sait d'un fait.

DÉPOSITAIRE, s. Gardien d'un dépôt.

DÉPOSITION, s. f. Privation juridique ou administrative d'un office, d'une dignité. Ce qu'un témoin dépose.

DÉPOSSÉDER, v. a. Oter la possession.

DÉPOSSESSION, s. f. Action de déposséder.

DÉPOSTER, v. a. Chasser d'un poste.

DÉPÔT, s. m. Ce que l'on confie à la garde de quelqu'un. Action de déposer. Lieu où l'on dépose des archives, des marchandises, etc. Sédiment que des liquides laissent au fond d'un vase. Méd. Abcès.

DÉPOTER, v. a. Oter une plante d'un pot où elle est.

DÉPOUDRER, v. act. Faire tomber la poudre.

DÉPOUILLE, s. f. Peau de certains animaux. Butin fait sur l'ennemi. Récolte des fruits de l'année. La charge, la succession de quelqu'un.

DÉPOUILLEMENT, sub. m. Privation forcée ou volontaire de ses biens. Extrait d'un inventaire, d'un compte.

DÉPOUILLER, v. a. Oter à quelqu'un ce qui le couvre, ce qu'il a. Quitter. Faire l'examen et l'extrait de titres, etc. V. pron. Se dit des animaux qui quittent leur peau, des arbres qui perdent leurs feuilles, etc.

DÉPOURVOIR, v. a. et pron. Dégarnir de ce qui est nécessaire. Ppe. *Dépourvu, ue.* S'emploie au fig. : *Dépourvu de sens, d'esprit. Au dépourvu*, loc. adv., sans être préparé.

DÉPRAVATION, s. f. Corruption.

DÉPRAVER, v. a. Corrompre, pervertir.

DÉPRÉCATIF, IVE, adject. Théol. Administration de quelques Sacremens en forme de prière.

DÉPRÉCATION, s. f. Prière soumise pour obtenir son pardon. Figure oratoire par laquelle on souhaite à quelqu'un du bien ou du mal.

DÉPRÉCIATION, s. f. Etat d'une chose dépréciée.

DÉPRÉCIER, v. a. Rabaisser le mérite d'une personne, la valeur d'une chose.

DÉPRÉDATEUR, s. et adj. m. Qui fait ou permet le pillage.

DÉPRÉDATION, s. f. Vol, pillage avec dégât.

DÉPRÉDER, v. a. M. s., mais peu us.

DÉPRENDRE, v. a. Détacher. V. pron. Se dégager. Ppe. *Dépris, ise.*

DÉPRESSION, s. f. Phys. Abaissement d'un corps comprimé par un autre. Fig. Abattement, humiliation.

DÉPRÉVENIR, v. a. et pro. Oter à quelqu'un ou perdre soi-même ses préventions. Ppe. *Déprévenu, ue.*

DÉPRI, s. m. Pal. Remise qu'on demandoit au seigneur de fief pour les lods et ventes d'une terre qu'on vouloit acquérir.

DÉPRIER, v. a. Contremander des personnes invitées.

DÉPRIMER, v. a. Rabaisser, avilir.

DÉPRISER, v. a. Témoigner qu'on fait peu de cas d'une chose.

DÉPUCELER, v. a. Oter le pucelage.

DEPUIS, prépos. de temps, de lieu et d'ordre. Adv. de temps. *Depuis peu. — que,* depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE, adj. et s. m. Méd. Propre à dépurer le sang.

DÉPURATION, s. f. Action de dépurer.

DÉPURATOIRE, adject. Qui sert à

DÉPURER, v. a. Rendre plus pur.

DÉPUTATION, s. f. Envoi de personnes chargées d'une commission. L'ensemble de ces personnes.

DÉPUTÉ, sub. m. Envoyé chargé de complimenter, de traiter, de faire des représentations, etc.

DÉPUTER, v. a. et n. Dans le sens des mots précédens; observez seulement que celui qui envoie doit être un corps constitué ou un personnage en autorité.

DÉRACINEMENT, sub. m. Action de

DÉRACINER, v. a. Arracher de terre une plante, un arbre. Fig. Guérir radicalement. Extirper.

DÉRADER, v. n. Se dit d'un vaisseau qui quitte la rade où il avoit mouillé.

DÉRAISON, s. f. Manière de penser ou d'agir qui est

DÉRAISONNABLE, adj. Contraire à la raison.

DÉRAISONNABLEMENT, adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNER, v. n. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT, s. m. Désordre. Au pr. et au fig.

DÉRANGER, v. a. Ôter de son rang. Fig. Troubler, mettre en désordre.

DÉRATER, v. a. Oter la rate, d'après le préjugé pop. qui suppose que l'on peut priver un homme de ce viscère pour en faire un coureur. Ppe. *Dératé, ée.* Se prend subst. et fam. pour Gai, rusé, alerte.

DERECHEF, adv. De nouveau. Il vieillit.

DÉRÉGLEMENT, s. m. Désordre.

DÉRÉGLÉMENT, adv. Sans règle.

DÉRÉGLER, v. a. Mettre dans un état de déréglement.

DÉRIDER, v. a. Oter les rides. V. pron. Se réjouir.

DÉRISION, s. f. Moquerie amère

DÉRISOIRE, adj. Insultant, moqueur. Ne se dit que des choses.

DÉRIVATIF, IVE, adj. Méd. Qui détourne l'humeur, le sang.

DÉRIVATION, s f. Origine qu'un mot tire d'un autre Detour qu'on fait prendre à un fluide.

DÉRIVE, s. f. Mar. Sillage d'un navire que les vents et les courans détournent de sa route.

DÉRIVÉ, s. m. Mot qui vient d'un autre.

DÉRIVER, v n. S'éloigner du bord ou de la route. Tirer son origine de. V. a. Détourner des eaux.

DERME, s. m. Méd. La peau de l'homme.

DERMOLOGIE, s. f. Traité sur la peau.

DERNIER, IÈRE, adj. et s. Ce après quoi il n'y a plus rien. Extrême, en bien ou en mal. Qui précède immédiatement l'année, la journée où l'on parle.

DERNIÈREMENT, adv. Depuis peu.

DÉROBER, v. a. et n. Prendre en cachette ce qui appartient à autrui. Fig. Soustraire. Cacher. V. pron. Se retirer, disparoître. Ppe. *Dérobé, ée. Escalier dérobé*, qui sert de dégagement pour entrer ou sortir sans être vu. *A la dérobée*, en cachette.

DÉROCHER, v. a. Faire tomber d'un roc.

DÉROGATION, s. f. Acte par lequel on déroge à une loi.

DÉROGATOIRE, adj. Qui déroge.

DÉROGEANCE, s. f. Act. par laquelle on déroge à la noblesse.

DÉROGEANT, ANTE, adj. Qui déroge.

DÉROGER, v. n. Faire une disposition contraire à une loi, à un acte. Déchoir de la noblesse.

DÉROIDIR, v. a. Oter la roideur.

DÉROUGIR, v. a. Oter la rougeur.

DÉROUILLER, v. a. et pron. Oter la rouille. Fig. Polir, façonner.

DÉROULER, v. a. Etendre ce qui étoit roulé.

DÉROUTE, s. f. Fuite de troupes. Fig. Ruine des affaires de quelqu'un.

DÉROUTER, v. a. Tirer quelqu'un de sa route. Fig. Rompre ses mesures, le déconcerter.

DERRIÈRE, prep. opposée à *Devant*, et qui marque ce qui est après une personne ou une chose. Adv. *Il marche derrière.* S. m. La partie postérieure d'un homme, d'un bâtiment, etc.

DERVIS *ou* DERVICHE, s. m. Moine turc.

DES, particule, pour, *de les.* Quelques, plusieurs, etc.

DÈS, prep. Depuis. *Dès demain*, pas plus tard que demain. *Dès que*, conj., aussitôt que. Puisque, *Dès que vous le voulez.*

DÉSABUSEMENT, s. m. Action de se désabuser. Effet de cette action.

DÉSABUSER, v. a. et pron. Détromper.

DÉSACCORDER, v. a. Détruire l'accord d un instrument.

DÉSACCOUPLER, v. a. Détacher ce qui étoit accouplé.

DÉSACCOUTUMANCE, s. f. Perte d'une habitude.

DÉSACCOUTUMER, v. a. et pron. Faire perdre une habitude, ou la quitter soi-même.

DÉSACHALANDER, v. act. Eloigner les pratiques d'une boutique ou d'un marchand.

DÉSAFFOURCHER, v. n. Mar. Lever l'ancre d'affourche.

DÉSAGRÉABLE, adject. Qui déplait.

DÉSAGRÉABLEMENT, adv. D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉER, v. n. Déplaire. V. a. Mar. Oter les agrès d'un vaisseau.

DÉSAGRÉMENT, s. m. Chose désagréable, sujet de chagrin.

DÉSAJUSTER, v. act. Déranger.

DÉSALTÉRER, v. a. et pron. Appaiser la soif.

DÉSANCRER, v. n. Mar. Lever l'ancre.

DÉSAPPAREILLER, v. a. Dépareiller.

DÉSAPPARIER, v. a. Séparer le mâle ou la femelle de deux oiseaux appariés

DÉSAPPOINTER, v. a. Oter du rôle des militaires. T. de comm. Couper les fils qui tiennent une étoffe pliée.

DÉSAPPRENDRE, v. a. Oublier ce qu'on avoit appris.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE, s. et adj. Qui désapprouve.

DÉSAPPROBATION, s. f. Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION, s. f. Action de

DÉSAPPROPRIER, v. a. et pr. Pal. Faire perdre le droit de propriété, ou y renoncer soi-même.

DÉSAPPROUVER, v. a. Trouver mauvais.

DÉSARÇONNER, v. a. Mettre hors des arçons Au fig. Embarrasser son codisputant.

DÉSARGENTER, v. a. Oter l'argent d'une chose argentée. Gagner ou faire dépenser beaucoup d'argent à quelqu'un. V. pro.

DÉSARMEMENT, s. m. Licenciement des troupes. Action de désarmer des soldats, des vaisseaux.

DÉSARMER, v. a. Au pr. Le sens du subst Au fig. Appaiser la colère. V. n. Cesser de faire la guerre.

DÉSARROI, s. m. Renversement de fortune. N'est d'usage qu'avec les prép. *en* et *dans*.

DÉSASSEMBLER, v. a. t. de menuis. Séparer ce qui est joint par assemblage.

DÉSASSORTIR, v. a. Désunir des choses assorties

DÉSASTRE, sub. m. Grand malheur.

DÉSASTREUSEMENT, adv. Dans le sens de

DÉSASTREUX, EUSE, adj. Malheureux, funeste.

DÉSAVANTAGE, s. m. Infériorité en quoi que ce soit. Préjudice, dommage.

DÉSAVANTAGEUSEMENT, adv. D'une manière préjudiciable.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE, adj. Qui cause, qui peut causer du désavantage.

DÉSAVEU, s. m. Action ou acte par lequel on désavoue.

DÉSAVEUGLER, v. a. Détromper, tirer de l'aveuglement.

DÉSAVOUER, v. a. Nier. Ne vouloir pas reconnoître une chose pour sienne. Ne pas approuver son chargé de pouvoir, ou ce qu'il a fait.

DESCELLER, v. a. Détacher ce qui est scellé.

DESCENDANCE, s. f. Extraction.

DESCENDANT, ANTE, adj. Qui descend, qui tire son ori;

gine. S. pl. *Les descendans*, la postérité.

DESCENDRE, v. n. Aller de haut en bas. Ce mot veut l'auxiliaire *Etre*. Dechoir d'un rang. Etre issu de. Art. milit. Faire une descente. V. a. Prend l'auxiliaire *Avoir*: *Il a descendu l'escalier, la montagne*. Transporter en bas. — *du vin à la cave*. Ppe. *Descendu, ue*.

DESCENTE, s. f. Action de descendre. Action par laquelle on descend quelque chose. Pente par laquelle on descend. Irruption des ennemis, surtout par mer. Visite d'un lieu par autorité de justice. Chir. Hernie.

DESCRIPTIF, IVE, adj. par lequel on décrit.

DESCRIPTION, sub. f. Mémoire, état dans lequel on décrit, on détaille.

DÉSEMBALLAGE, s. m. Ouverture d une caisse, d'un ballot.

DÉSEMBALLER, v. a. Tirer d'une balle ce qu'elle contient.

DÉSEMBARQUEMENT, s. m. Action de

DÉSEMBARQUER, v. a. Tirer hors du vaisseau avant qu'il soit à sa destination.

DÉSEMBARRASSÉ, ÉE, adj. Qui est sans embarras.

DÉSEMBOURBER, v. a. Tirer hors de la bourbe.

DÉSEMPARER, v. n. Quitter le lieu où l'on est. — *un vaisseau*, le démâter.

DÉSEMPENNÉ, ÉE, adj. Dégarni de plumes. V. m.

DÉSEMPESER, v. a. Oter l'empois d un linge.

DÉSEMPLIR, v. a. Vider en partie. V. n. Ne se dit qu'avec la négative : *Sa maison ne desemplit pas*. V. pron. *Sa bourse se désemplit*.

DÉSEMPRISONNER, v. act. Mettre hors de prison.

DÉSENCHANTEMENT, sub. m. Action de

DÉSENCHANTER, ver. act. Rompre, faire cesser l'enchantement.

DÉSENCLOUER, v. a. — *un cheval*, lui tirer un clou qui le faisoit boiter. — *un canon*, ôter le clou qu'on avoit enfoncé dans la lumière.

DÉSENFLER, v. a. Oter l'enflure. V. n. et pron. Cesser d'être enflé.

DÉSENFLURE, s. f. Cessation d'enflure.

DÉSENIVRER, v. a. (On pron. *an*.) Oter l'ivresse. V. n. Cesser d'être ivre.

DÉSENNUYER, v. a. et pron. Chasser l'ennui.

DÉSENRAYER, v. a. Oter la corde ou la chaîne qui empêche la roue d'une voiture de tourner.

DÉSENRHUMER, v. a. et pron. Oter le rhume. Cesser d'être enrhumé.

DÉSENRÔLER, v. a. Oter un soldat du rôle, lui donner son congé.

DÉSENROUER, v. a. et pron. Oter l'enrouement, cesser d'être enroué.

DÉSENSEVELIR, v. a. Oter le linge qui ensevelissoit un mort.

DÉSENSORCELER, v. act. Guérir de l'ensorcellement.

DÉSENSORCELLEMENT, s. m. Action de desensorceler.

DÉSENTÊTER, v. a. et pron. Faire cesser l'entêtement.

DÉSENTRAVER, v. a. Oter les entraves à un cheval.

DÉSERT, s. m. Lieu inhabité, peu fréquenté, inculte.

DÉSERT, ERTE, adj. M. s.

DÉSERTER, v. a. et n. Abandonner un lieu. Quitter le service sans congé. Abandonner une société, un parti.

DÉSERTEUR, s. m. Soldat qui déserte. Qui renonce à une association. *Déserteur de la foi*.

DÉSERTION, s. f. Dans le sens des deux mots precédens.

DÉSESPÉRADE, s. f. *A la désespérade*, en désespéré.

DÉSESPÉRANT, ANTE, adj. Qui jette dans le désespoir.

DÉSESPÉRÉMENT, adverbe. Comme un désespéré, avec excès.

DÉSESPÉRER, v. n. et pron. Cesser d'espérer. Tourmenter, affliger au dernier point. Ppe. *Désespéré, ée.* Se prend aussi subst. : *Se battre en désespéré. Crier comme un désespéré.*

DÉSESPOIR, s. m. Perte de toute espérance. Découragement, abattement de l'âme. Impossibilité d'égaler. *Etre au désespoir*, avoir bien du déplaisir.

DÉSHABILLÉ, s. m. Habillement d'une femme chez elle, surtout le matin.

DÉSHABILLER, v. a. Oter les habits. V. n. et pron.

DÉSHABITER, v. a. N'est plus en usage ; il ne s'emploie qu'au ppe. *Déshabité, ée.* Qui n'est plus habité.

DÉSHABITUER, v. a. et pron. Faire perdre ou perdre soi-même une habitude.

DÉSHÉRENCE, sub. f. Pal. Droit qu'avoit un seigneur de s'emparer d'un bien de sa directe faute d'héritiers.

DÉSHÉRITER, v. a. Priver de sa succession.

DESHEURER, v. a. et pron. Déranger les heures ordinaires de ses occupations.

DÉSHONNÈTE, adj. Qui est contre la bienséance.

DÉSHONNÈTEMENT, adv. D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÈTETÉ, sub. f. Peu usité. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR, s. m. Honte, opprobre.

DÉSHONORANT, ANTE, adj. Qui cause du déshonneur.

DÉSHONORER, v. a. Perdre d'honneur, de réputation.

DÉSIGNATIF, IVE, adj. Qui désigne.

DÉSIGNATION, s. f. Dénotation d'une personne, d'une chose par des marques qui la font connoître.

DÉSIGNER, v. a. Dénoter, indiquer, caractériser.

DÉSINCORPORER, v. a. Séparer une chose du corps auquel elle avoit été incorporée.

DÉSINENCE, sub. f. Gram. Terminaison des mots.

DÉSINFATUER, v. a. Désabuser quelqu'un d'un homme ou d'une chose dont il étoit infatué.

DÉSINFECTER, v. a. Oter l'infection.

DÉSINFECTION, s. f. Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSEMENT, s. m. Détachement de son propre intérêt.

DÉSINTÉRESSÉMENT, adv. Sans aucune vue d'intérêt.

DÉSINTÉRESSER, v. act. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant. Ppe. *Désintéressé, ée* Qui n'a aucun intérêt à la chose.

DÉSIR, s. m. Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas.

DÉSIRABLE, adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRER, v. a. Souhaiter, porter ses désirs vers. On dit : *Désirer de faire* ou *Désirer faire*. Le premier paroît préférable.

DÉSIREUX, EUSE, adj. Qui désire.

DÉSISTEMENT, s. m. Action de se

DÉSISTER, v. pron. Se départir de quelque chose, y renoncer.

DÈS LORS, adver. Dès ce temps-là.

DESMOLOGIE, s. f. Anat. Traité des ligamens.

DÉSOBÉIR, v. n. Refuser d'obéir à.

DÉSOBÉISSANCE, s. f. Défaut d'obéissance.

DÉSOBÉISSANT, ANTE, adj. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT, adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE, s. f. Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, ANTE, adj. Qui désoblige.

DÉSOBLIGER, v. a. Causer du déplaisir, de la peine.

DÉSOBSTRUCTIF, ou DÉSOBSTRUANT, s. m. Méd. Remède qui guérit les obstructions.

DÉSOBSTRUER, v. a. Détruire une obstruction.

DÉSOCCUPATION, s. f. Etat d'une personne désoccupée.

DÉSOCCUPER, v. n. et pron. Débarrasser de ce qui occupoit. Le ppe. est plus usité : *Esprit désoccupé.*

DÉSOEUVRÉ, ÉE, adj. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSOEUVREMENT, sub. m. Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSOLANT, ANTE, adj. Qui désole.

DÉSOLATEUR, s. m. Qui ravage, qui détruit.

DÉSOLATION, s. f. Destruction. Extrême affliction.

DÉSOLER, v. a. et pron. Ravager. Affliger extrêmement.

DÉSOPILATIF, IVE, adj. Méd. Propre à désopiler.

DÉSOPILATION, s. f. Débouchement de quelque partie opilée.

DÉSOPILER, v. a. Oter les obstructions.

DÉSORDONNÉ, ÉE, adject. Dérégle.

DÉSORDONNÉMENT, adv. Avec

DÉSORDRE, s. m. Renversement d'ordre. Dérèglement de mœurs ou d'esprit. Pillage.

DÉSORGANISATEUR, s. et adj. m. Qui désorganise.

DÉSORGANISATION, s. f. Action de

DÉSORGANISER, v. a. Troubler l'ordre. Détruire une organisation quelconque. Il est aussi pron.

DÉSORIENTER, v. a. Faire perdre la connoissance du côté où le soleil se lève, par rapport au pays où l'on est. Déconcerter.

DÉSORMAIS, adver. A l'avenir.

DÉSOSSEMENT, s. m. Action de

DÉSOSSER, v. a. Oter les os ou les arêtes.

DÉSOURDIR, v. a. Défaire ce qui a été ourdi. Peu us.

DESPOTE, s. m. Qui gouverne arbitrairement.

DESPOTIQUE, adj. Absolu.

DESPOTIQUEMENT, adv. Avec une autorité despotique.

DESPOTISME, s. m. Pouvoir absolu et arbitraire.

DESPUMATION, s. f. Action de

DESPUMER, v. a. Oter l'écume qui se forme sur un liquide.

DESSAISIR, v. pron. Relâcher ce qu'on a en sa possession.

DESSAISISSEMENT, sub. m. Action par laquelle on se dessaisit.

DESSAISONNER, v. a. Agri. Changer l'ordre des années dans la culture des terres.

DESSALER, v. a. Oter la salure. Ppe et s. *Dessalé, ée.* Rusé, adroit. Fam.

DESSANGLER, v. a. Défaire les sangles.

DESSAOULER, v. n. *V.* DESSOULER.

DESSÉCHANT, ANTE, adj. Qui dessèche.

DESSÉCHEMENT, s. m. Action de dessécher. Etat de ce qui est desséché.

DESSÉCHER, v. a. Rendre sec.

DESSEIN, s. m. Projet, résolution. Plan. Croquis. *A dessein,* tout exprès.

DESSELLER, v. a. Oter la selle de dessus un cheval.

DESSERRE, s. f. (*Etre dur à la*) Ce mot fam. n'est d'us. que pour dire, Avoir de la peine à donner de l'argent.

DESSERRER, v. a. Relâcher

ce qui est serré. Fam. Donner un coup.

DESSERT, s. m. Ce qu'on sert à table avec le fruit.

DESSERTE, s. f. Mets desservis. Service d'un prêtre attaché à une chapelle.

DESSERTIR, v. a. Dégager de sa monture un portrait, un diamant.

DESSERVANT, sub. m. Qui dessert un bénéfice.

DESSERVIR, v. a. Oter les plats de dessus la table. Rendre à quelqu'un un mauvais service. Remplir les fonctions d'un bénéfice.

DESSICCATIF, IVE, adj. Méd. Qui dessèche.

DESSICCATION, s. f. Chim. Action de dessecher.

DESSILLER, v. a. Ouvrir les yeux. Ne se dit guère qu'au fig. Détromper. Désabuser.

DESSIN, s. m. Représentation au crayon d'une ou de plusieurs figures, d'un paysage, etc. Art de dessiner.

DESSINATEUR, s. m. Celui dont la pro ession est de

DESSINER, v. a. Faire le premier trait d'une figure, l'exprimer entièrement sur le papier au crayon ou à la plume.

DESSOLER, v. a. t. de man. Oter la sole d'un cheval, d'un mulet, etc. Agric. Changer l'ordre des cultures.

DESSOUDER, v. a. Défaire la soudure.

DESSOULER, v. a. Dissiper l'ivresse.

DESSOUS, adv. Sous. Prép. Au-dessous de. S. m. Partie inférieure d'une chose. Le dessous d'une étoffe. *Avoir le dessous*, succomber.

DESSUS, adv. Sur. Prép. *Otez cela de dessus le buffet.* S. m. Partie supérieure de. L'avantage. En mus., l'opposé de la basse. Celui qui le chante.

DESTIN, s. m. Fatalité, enchaînement nécessaire des événemens et de leurs causes. La poésie emploie indifféremment le sing. ou le plur.

DESTINATION, s. f. Affectation d'une personne ou d'une chose à une place, à un emploi, etc.

DESTINÉE, s. f. Le destin même, ou une suite de ses lois.

DESTINER, v. a. et pron. Fixer la destination.

DESTITUABLE, adj. Qui peut être destitué.

DESTITUER, v. a. Priver d'une charge, d'un emploi. Ppe. *Destitué, ée.* Dépourvu, de sens, etc.

DESTITUTION, s. f. Déposition, privation d'une charge, commission, etc.

DESTRIER, s. m. V. m. Cheval de main, de bataille; opposé à *palefroi*, cheval de cérémonie.

DESTRUCTEUR, s. et adj. m. Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ, s. f. Susceptible de destruction.

DESTRUCTIF, IVE, adj. Qui détruit, qui cause la

DESTRUCTION, s. f. Ruine entière.

DÉSUÉTUDE, s. f. Se dit des lois et règlemens anéantis par le non-usage.

DÉSUNION, s. f. Disjonction. Séparation des parties. Mésintelligence.

DÉSUNIR, v. a. et pron. Démembrer. Rompre l'union.

DÉTACHEMENT, s. m. Etat de celui qui est détaché de quelque chose, au phys et au moral. Troupe de soldats tirés d'un corps pour quelque expédition.

DÉTACHER, v. a. Dégager de ce qui attache, etc. Tirer d un corps d'armée des soldats pour une expédition. Oter les taches. V. pron. Se séparer de.

DÉTAIL, s. m. En fait de marchandises, ce qui se débite par le menu; opposé à vendre en

gros. En fait d'affaires, de nouvelles, etc. Particularités, circonstances, etc.

DÉTAILLER, v. a. Vendre en détail. Faire un recit circonstancié.

DÉTAILLEUR, s. m. Marchand qui détaille.

DÉTALAGE, s. m. Action de

DÉTALER, v. a. et n. Resserrer la marchandise qu'on avoit étalée. V. n. Se retirer bien vite et malgré soi. Pop.

DÉTALINGUER, v. n. Mar. Oter le câble d'une ancre.

DÉTAPER, v. a. — *un canon*, le deboucher pour le tirer.

DÉTEINDRE, v. a. Faire perdre la couleur. V. n. et pron. Perdre sa couleur.

DÉTELER, v. a. et n. Détacher des chevaux attelés.

DÉTENDRE, v. a. Relâcher ou detacher ce qui étoit tendu. Ppe. *Détendu, ue.*

DÉTENIR, v. a. Retenir ce qui n'est pas à soi. — *quelqu'un en prison.* Ppe. *Détenu, ue.* Le mas. est quelquefois subst. : *Un détenu*, un prisonnier.

DÉTENTE, s. f Pièce d'acier qui sert à tirer une arme à feu. Action de ce ressort.

DÉTENTEUR, TRICE, sub. Pal. Celui qui tient un héritage.

DÉTENTION, s. f. Etat d'une personne ou d'une chose que la justice tient sous sa main.

DÉTERGER, v. a. Chir. Nettoyer une plaie.

DÉTÉRIORATION, s. f. Action de détériorer. Etat de ce qui est détérioré.

DÉTÉRIORER, v. a. Gâter, rendre pire.

DÉTERMINANT, ANTE, adj. Qui sert à determiner.

DÉTERMINATIF, IVE, adj. Gram. Qui détermine la signification d'un mot.

DÉTERMINATION, s. f. Résolution. Parti pris.

DÉTERMINÉMENT, adv. Résolument.

DÉTERMINER, v. a. Décider. Faire prendre une résolution. t. did. Donner à un corps une qualité, une manière d'être. Assigner la signification d'un mot. V. n. ou pron. *Se déterminer*, prendre la résolution de. *Il a déterminé de*, ou *Il s'est déterminé à.* Ppe. *Déterminé, ée. Chasseur déterminé.* Hardi, résolu; en ce sens il est aussi subst.

DÉTERRER, v. a Retirer un corps de la sépulture. Fig. Découvrir une chose cachée, une personne qui ne vouloit pas être connue.

DÉTERSIF, IVE, s. m. et adj. Méd. Qui nettoie, qui purifie.

DÉTESTABLE, adj. Qui doit être détesté.

DÉTESTABLEMENT, adv. Très-mal.

DÉTESTATION, s. f. Horreur qu'on a de quelque chose.

DÉTESTER, v. a. Avoir en horreur.

DÉTIRER, v. a. Etendre en tirant.

DÉTISER, v. a. Ne se dit que d'un feu dont on ôte les tisons.

DÉTONATION, s. f. Mus. Faute de celui qui n'est plus dans le ton. Chim. Inflammation subite et bruyante.

DÉTONNER, v. n. Sortir du ton musical. S'enflammer avec bruit.

DÉTORDRE, v. a. Défaire ce qui etoit tordu. Ppe. *Détordu, ue.*

DÉTORQUER, v. a. Détourner. Se dit d'un passage à qui on donne un sens forcé. Ppe. *Détorqué, ée.*

DÉTORS, ORSE, adj. *De la soie détorse.*

DÉTORSE, s. f. *V.* ENTORSE.

DÉTORTILLER, v. a. Défaire ce qui étoit tortillé.

DÉTOUPER, v. a. Oter le bouchon d'étoupes qui bouchoit un vaisseau.

DÉTOUPILLONNER, v. a. Oter les branches inutiles d'un oranger.

DÉTOUR, s. m. Sinuosité. Endroit qui va en tournant. Fig. Subterfuge.

DÉTOURNER, v. a. Eloigner, tourner ailleurs. Soustraire frauduleusement. Fig. Distraire, dissuader. Donner une interprétation forcée à un passage. V. n. Quitter le droit chemin. V. pron. S'en écarter.

DÉTRACTER, v. a. et n. Médire.

DÉTRACTEUR, s. m. Médisant.

DÉTRACTION, s. f. Médisance.

DÉTRANGER, v. a. Jardin. Chasser les animaux qui nuisent aux plantes.

DÉTRAQUER, v. a. et pron. Déranger. Désordonner les allures d'un cheval, d'une machine.

DÉTREMPE, s. f. Peint. Couleur délayée avec de l'eau et de la gomme.

DÉTREMPER, v. a. Délayer dans un liquide. — *l'acier*, en ôter la trempe.

DÉTRESSE, s. f. Grande peine d'esprit, situation fâcheuse

DÉTRIMENT, s. m. Dommage, préjudice.

DÉTRITER, v. n. — *les olives*, les passer sous la meule pour en extraire l'huile.

DÉTROIT, s. m. Bras de mer resserré entre deux terres. Passage serré entre les montagnes.

DÉTROMPER, v. a. et pron. Tirer ou sortir d'erreur.

DÉTRÔNER, v. a. Chasser du trône.

DÉTROUSSER, v. a. Détacher ce qui étoit troussé. Prendre et voler.

DÉTROUSSEUR, s. m. Voleur. V. m.

DÉTRUIRE, v. a. Abattre, ruiner, renverser. Décréditer.

DETTE, s. f. Ce qu'on doit.

DEUIL, s. m. Affliction, tristesse. Habits portés en signe de douleur. Les parens qui assistent aux funérailles. Temps que dure le deuil.

DEUTÉRONOME, s. m. Le dernier des livres de Moïse.

DEUX, adj. Nombre double de l'unité. S. m. *Un deux de chiffre, de cœur*, etc.

DEUXIÈME, adj. Second.

DEUXIÈMEMENT, adv. En second lieu.

DÉVALER, v. a. et n. Mot pop. qui signifie descendre ou faire descendre.

DÉVALISER, v. a. Dérober les hardes, l'argent.

DEVANCER, v. a. Précéder. Fig. Avoir l'avantage, surpasser.

DEVANCIER, IÈRE, s. Prédécesseur. Au pl. Ancêtres.

DEVANT, préposit. de lieu. Vis-à-vis, en présence. Prépos. d'ordre. *Marcher devant un autre. Aller au-devant de.* Adv. *Courir devant. Ci-devant*, précédemment. S. m. La partie antérieure. *Loger sur le devant. Prendre les devants. Le devant d'une robe, d'un carosse*, etc.

DEVANTIER, s. m. Tablier. Pop.

DEVANTIÈRE, s. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que porte une femme à cheval.

DEVANTURE, s. f. En terme de bâtiment, le devant d'un siége d'aisance, d'une crèche d'écurie, d'un étalage de marchand, etc. Au pl. Plâtres mis au-devant des souches de cheminées pour les raccorder avec la toiture.

DÉVASTATEUR, TRICE, adj. Qui dévaste.

DÉVASTATION, s. f. Désolation, ruine d'un pays.

DÉVASTER, v. a. Ruiner, désoler, saccager un pays.

DÉVELOPPEMENT, s. m. Action de développer.

DÉVELOPPER, v. a. Oter l'enveloppe, déployer. Eclaircir, expliquer. V. pron. S'étendre, en parlant des troupes. Se débrouiller. Ppe. *Développé, ée.* Au f. t. de géom. Ligne courbe dont le développement en forme d'autres.

DEVENIR, v. n. Être autre chose que ce qu'on étoit. *Que devenez-vous?* qu'allez-vous faire?

DEVENTER, v a. Mar. Disposer les voiles de manière à diminuer l'action du vent.

DÉVERGONDÉ, ÉE, sub. et adj. Qui vit dans le libertinage.

DÉVERROUILLER, v. a. Oter le verrou.

DEVERS, prép. de lieu. Vers. *Pardevers soi*, en sa possession. *Pardevers la justice*, devant le juge.

DÉVERS, ERSE, adj. Qui n'est pas d'aplomb. *Mur dévers.* S m. *Le dévers du bois*, sa pente ou son gauchissement.

DÉVERSER, v. n. Pencher, incliner. *Ce mur déverse.*

DÉVERSOIR, sub. m. L'endroit de la conduite d'eau d'un moulin par où le trop plein va se perdre.

DÉVÊTIR, v pron. Se dégarnir d'habits. Pal. Se dessaisir d'un bien. Ppe. *Dévêtu, ue.*

DÉVÊTISSEMENT, sub. m. Pal. Démission.

DÉVIATION, s. f. Action par laquelle un corps se détourne de son chemin. Détour.

DÉVIDER, v. a. Mettre le fil en écheveau ou en peloton.

DÉVIDEUR, EUSE, s. Qui dévide.

DÉVIDOIR, s. m. Instrument propre à dévider.

DÉVIER, v. n. Se détourner. Fig. S'écarter de ses principes.

DEVIN, s. m. Celui qui se donne pour

DEVINER, v. a. Découvrir ce qui est caché, prédire. Juger par conjecture.

DEVINERESSE, s. f. Femme qui prétend deviner.

DEVINEUR, sub. m. Devin.

DEVIS, s. m Propos. *Joyeux devis.* V. m. Etat détaillé de ce que doivent coûter les matériaux d'un ouvrage.

DÉVISAGER, v. a. Défigurer.

DEVISE, s. f. Figure allégorique accompagnée de quelques mots exprimant une pensée. Maxime caractérisant le goût, l'humeur de l'homme qui l'adopte, et qui en fait en quelque sorte son cachet.

DEVISER, v. n. S'entretenir familièrement.

DÉVOIEMENT, s. m. Flux de ventre.

DÉVOILEMENT, s. m. Action de

DÉVOILER, v. a. Oter le voile. Découvrir ce qui est caché.

DEVOIR, sub. m. Ce à quoi oblige la loi, l'emploi, la convenance.

DEVOIR, v. a. *Je dois, tu dois, il doit; nous devons, vous devez, ils doivent. Je devois. Je dus. Je devrai. Je devrois. Que je doive. Que je dusse.* Etre obligé à payer en argent, en denrées. Etre obligé à quelque chose par la loi, l'honnêteté, etc. Designe qu'il y a une sorte de justice à ce qu'une chose soit. Indique l'intention. Marque le futur.

DÉVOLE, s. f. (*Etre à la*) t. de jeu de cartes. Ne faire aucune levée lorsqu'on a fait jouer.

DÉVOLU, UE, adj. Acquis, échu en vertu d'un droit. Sub. m. L'obtention en cour de Rome d'un bénéfice vacant par incapacité.

DÉVOLUTAIRE, s. Qui a obtenu un dévolu.

DÉVOLUTIF, IVE, adj. Pal. Appel qui donne la connoissance d'une affaire à un juge supérieur.

DÉVOLUTION, s. f. Exercice d'un droit dévolu.

DÉVORANT, ANTE, adj. Qui dévore.

DÉVORER, v. a. Au pr. Déchirer sa proie avec les dents. Manger avidement. Fig. Consumer, détruire. — *un livre*, le lire avidement. — *les difficultés*, les surmonter. — *ses larmes*, les retenir.

DÉVOT, OTE, adj. Pieux.

DÉVOTEMENT, adv. Avec dévotion.

DÉVOTIEUX, EUSE, adj. Dévot. V. m.

DÉVOTIEUSEMENT, adv. Dévotement. V. m.

DÉVOTION, s. f. Piété envers Dieu. *Faire ses dévotions*, communier. Fig. Soumission, abandon à la volonté de quelqu'un.

DÉVOUEMENT, s. m. Sacrifice absolu de sa volonté à celle d'un autre.

DÉVOUER, v. a. et pron. Consacrer. Se livrer.

DÉVOYER, v. a. et pron. Détourner du chemin. Causer un flux de ventre. Ppe. *Dévoyé, ée. Tuyau dévoyé*, qui se détourne de la ligne droite.

DEXTÉRITÉ, s. f. Adresse des mains, de l'esprit.

DEXTRE, s. f. Main droite. V. m.

DEXTREMENT, adv. Avec dextérité. V. m.

DEXTROCHÈRE, s. m. Blas. Bras nu ou garni d'un fanon.

DEY, s. m. Chef du gouvernement de Tunis.

DIA, t. de charretier pour faire aller un cheval à gauche, au lieu de *huhau*, à droite. *N'entendre ni à dia ni a huhau*, n'entendre pas raison.

DIABÉTÈS, s. m. Méd. Fréquence d'urine.

DIABÉTIQUE, adj. Qui tient du diabétès.

DIABLE, s. m. Démon. Méchant. Ce mot tient à beaucoup de locut. fam.: *Tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre. *Bon diable. Méchant diable. Pauvre diable*, etc.

DIABLEMENT, adv. Excessivement.

DIABLERIE, s. f. Sortilége, maléfice. Mauvais effet dont on ignore la cause.

DIABLESSE, s. f. Méchante femme.

DIABLEZOT, exclamation. Je ne suis pas assez sot, je n'ai garde. Peu us.

DIABLOTIN, s. m. Petite figure du diable. Méchant petit enfant. Au pl. Petites tablettes de chocolat couvertes de nonpareille.

DIABOLIQUE, adj. Qui tient du diable. Très-méchant.

DIABOLIQUEMENT, adv. Par une méchanceté diabolique.

DIACHILON, s. m. Emplâtre résolutif.

DIACODE, s. m. Sirop de têtes de pavots blancs.

DIACONAT, s. m. Le second des ordres sacrés.

DIACONESSE, s. f. Veuve ou fille destinée dans la primitive église à certains ministères.

DIACOUSTIQUE, s. f. t. relatif à la théorie des sons.

DIACRE, s. m Celui qui est promu au diaconat.

DIADÈME, sub. m. Bandeau placé sur le front des Rois.

DIAGNOSTIQUE, s. et adj. Se dit des signes qui précèdent et caractérisent une maladie.

DIAGONAL, ALE, adj. Qui va de l'un des angles d'une figure rectiligne à l'angle opposé. Le f. se prend aussi subst.

DIAGONALEMENT, adv. D'une manière diagonale.

DIAGRÈDE, s. m. Méd. Préparation de scammonée avec du coin et du soufre.

DIALECTE, s. m. Modification de la langue nationale dans quelques provinces.

DIALECTICIEN, s. m. Qui sait ou qui enseigne la dialectique.

gine. S. pl. *Les descendans*, la postérité.

DESCENDRE, v. n. Aller de haut en bas. Ce mot veut l'auxiliaire *Etre*. Déchoir d'un rang. Etre issu de. Art. milit. Faire une descente. V. a. Prend l'auxiliaire *Avoir*: *Il a descendu l'escalier, la montagne*. Transporter en bas. — *du vin à la cave*. Ppe. *Descendu, ue*.

DESCENTE, s. f. Action de descendre. Action par laquelle on descend quelque chose. Pente par laquelle on descend. Irruption des ennemis, surtout par mer. Visite d'un lieu par autorité de justice. Chir. Hernie.

DESCRIPTIF, IVE, adj. par lequel on décrit.

DESCRIPTION, sub. f. Mémoire, état dans lequel on décrit, on détaille.

DÉSEMBALLAGE, s. m. Ouverture d une caisse, d'un ballot.

DÉSEMBALLER, v. a. Tirer d'une balle ce qu'elle contient.

DÉSEMBARQUEMENT, s. m. Action de

DÉSEMBARQUER, v. a. Tirer hors du vaisseau avant qu'il soit à sa destination.

DÉSEMBARRASSÉ, ÉE, adj. Qui est sans embarras.

DÉSEMBOURBER, v. a. Tirer hors de la bourbe.

DÉSEMPARER, v. n. Quitter le lieu où l'on est. — *un vaisseau*, le démâter.

DÉSEMPENNÉ, ÉE, adj. Dégarni de plumes. V. m.

DÉSEMPESER, v. a. Oter l'empois d un linge.

DÉSEMPLIR, v. a. Vider en partie. V. n. Ne se dit qu'avec la négative: *Sa maison ne désemplit pas*. V. pron. *Sa bourse se désemplit*.

DÉSEMPRISONNER, v. act. Mettre hors de prison.

DÉSENCHANTEMENT, sub. m. Action de

DÉSENCHANTER, ver. act. Rompre, faire cesser l'enchantement.

DÉSENCLOUER, v. a. — *un cheval*, lui tirer un clou qui le faisoit boiter. — *un canon*, ôter le clou qu'on avoit enfoncé dans la lumière.

DÉSENFLER, v. a. Oter l'enflure. V. n. et pron. Cesser d'être enflé.

DÉSENFLURE, s. f. Cessation d'enflure.

DÉSENIVRER, v. a. (On pron. *an.*) Oter l'ivresse. V. n. Cesser d'être ivre.

DÉSENNUYER, v. a. et pron. Chasser l'ennui.

DÉSENRAYER, v. a. Oter la corde ou la chaîne qui empêche la roue d'une voiture de tourner.

DÉSENRHUMER, v. a. et pron. Oter le rhume. Cesser d'être enrhumé.

DÉSENRÔLER, v. a. Oter un soldat du rôle, lui donner son congé.

DÉSENROUER, v. a. et pron. Oter l'enrouement, cesser d'être enroué.

DÉSENSEVELIR, v. a. Oter le linge qui ensevelissoit un mort.

DÉSENSORCELER, v. act. Guérir de l'ensorcellement.

DÉSENSORCELLEMENT, s. m. Action de désensorceler.

DÉSENTÊTER, v. a. et pron. Faire cesser l'entêtement.

DÉSENTRAVER, v. a. Oter les entraves à un cheval.

DÉSERT, s. m. Lieu inhabité, peu fréquenté, inculte.

DÉSERT, ERTE, adj. M. s.

DÉSERTER, v. a. et n. Abandonner un lieu. Quitter le service sans congé. Abandonner une société, un parti.

DÉSERTEUR, s. m. Soldat qui déserte. Qui renonce à une association. *Déserteur de la foi.*

DÉSERTION, s. f. Dans le sens des deux mots précédens.

DÉSESPÉRADE, s. f. *A la désespérade*, en désespéré.

DÉSESPÉRANT, ANTE, adj. Qui jette dans le désespoir.

DÉSESPÉRÉMENT, adverbe. Comme un désespéré, avec excès.

DÉSESPÉRER, v. n. et pron. Cesser d'espérer. Tourmenter, affliger au dernier point. Ppe. *Désespéré, ée.* Se prend aussi subst. : *Se battre en désespéré. Crier comme un désespéré.*

DÉSESPOIR, s. m. Perte de toute espérance. Découragement, abattement de l'âme. Impossibilité d'égaler. *Etre au désespoir*, avoir bien du déplaisir.

DÉSHABILLÉ, s. m. Habillement d'une femme chez elle, surtout le matin.

DÉSHABILLER, v. a. Oter les habits. V. n. et pron.

DÉSHABITER, v. a. N'est plus en usage; il ne s'emploie qu'au ppe. *Déshabité, ée.* Qui n'est plus habité.

DÉSHABITUER, v. a. et pron. Faire perdre ou perdre soi-même une habitude.

DÉSHÉRENCE, sub. f. Pal. Droit qu'avoit un seigneur de s'emparer d'un bien de sa directe faute d'héritiers.

DÉSHÉRITER, v. a. Priver de sa succession.

DESHEURER, v. a. et pron. Déranger les heures ordinaires de ses occupations.

DÉSHONNÊTE, adj. Qui est contre la bienséance.

DÉSHONNÊTEMENT, adv. D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ, sub. f. Peu usité. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR, s. m. Honte, opprobre.

DÉSHONORANT, ANTE, adj. Qui cause du déshonneur.

DÉSHONORER, v. a. Perdre d'honneur, de réputation.

DÉSIGNATIF, IVE, adj. Qui désigne.

DÉSIGNATION, s. f. Dénotation d'une personne, d'une chose par des marques qui la font connoître.

DÉSIGNER, v. a. Dénoter, indiquer, caractériser.

DÉSINCORPORER, v. a. Séparer une chose du corps auquel elle avoit été incorporée.

DÉSINENCE, sub. f. Gram. Terminaison des mots.

DÉSINFATUER, v. a. Désabuser quelqu'un d'un homme ou d'une chose dont il étoit infatué.

DÉSINFECTER, v. a. Oter l'infection.

DÉSINFECTION, s. f. Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSEMENT, s. m. Détachement de son propre intérêt.

DÉSINTÉRESSÉMENT, adv. Sans aucune vue d'intérêt.

DÉSINTÉRESSER, v. act. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant. Ppe. *Désintéressé, ée.* Qui n'a aucun intérêt à la chose.

DÉSIR, s. m. Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas.

DÉSIRABLE, adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRER, v. a. Souhaiter, porter ses désirs vers. On dit: *Désirer de faire* ou *Désirer faire*. Le premier paroît préférable.

DÉSIREUX, EUSE, adj. Qui désire.

DÉSISTEMENT, s. m. Action de se

DÉSISTER, v. pron. Se départir de quelque chose, y renoncer.

DÈS LORS, adver. Dès ce temps-là.

DESMOLOGIE, s. f. Anat. Traité des ligamens.

DÉSOBÉIR, v. n. Refuser d'obéir à.

DÉSOBÉISSANCE, s. f. Défaut d'obéissance.

DÉSOBÉISSANT, ANTE, adj. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT, adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE, s. f. Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, ANTE, adj. Qui désoblige.

DÉSOBLIGER, v. a. Causer du déplaisir, de la peine.

DÉSOBSTRUCTIF, ou DÉSOBSTRUANT, s. m. Méd. Remède qui guérit les obstructions.

DÉSOBSTRUER, v. a. Détruire une obstruction.

DÉSOCCUPATION, s. f. Etat d'une personne désoccupée.

DÉSOCCUPER, v. n. et pron. Débarrasser de ce qui occupoit. Le ppe. est plus usité : *Esprit désoccupé.*

DÉSOEUVRÉ, ÉE, adj. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSOEUVREMENT, sub. m. Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSOLANT, ANTE, adj. Qui désole.

DÉSOLATEUR, s. m. Qui ravage, qui détruit.

DÉSOLATION, s. f. Destruction. Extrême affliction.

DÉSOLER, v. a. et pron. Ravager. Affliger extrêmement.

DÉSOPILATIF, IVE, adj. Méd. Propre à désopiler.

DÉSOPILATION, s. f. Débouchement de quelque partie opilée.

DÉSOPILER, v. a. Oter les obstructions.

DÉSORDONNÉ, ÉE, adject. Dérégle.

DÉSORDONNÉMENT, adv. Avec

DÉSORDRE, s. m. Renversement d'ordre. Déréglement de mœurs ou d'esprit. Pillage.

DÉSORGANISATEUR, s. et adj. m. Qui désorganise.

DÉSORGANISATION, s. f. Action de

DÉSORGANISER, v. a. Troubler l'ordre. Détruire une organisation quelconque. Il est aussi pron.

DÉSORIENTER, v. a. Faire perdre la connoissance du côté où le soleil se lève, par rapport au pays où l'on est. Déconcerter.

DÉSORMAIS, adver. A l'avenir.

DÉSOSSEMENT, s. m. Action de

DÉSOSSER, v. a. Oter les os ou les arêtes.

DÉSOURDIR, v. a. Défaire ce qui a été ourdi. Peu us.

DESPOTE, s. m. Qui gouverne arbitrairement.

DESPOTIQUE, adj. Absolu.

DESPOTIQUEMENT, adv. Avec une autorité despotique.

DESPOTISME, s. m. Pouvoir absolu et arbitraire.

DESPUMATION, s. f. Action de

DESPUMER, v. a. Oter l'écume qui se forme sur un liquide.

DESSAISIR, v. pron. Relâcher ce qu'on a en sa possession.

DESSAISISSEMENT, sub. m. Action par laquelle on se dessaisit.

DESSAISONNER, v. a. Agri. Changer l'ordre des années dans la culture des terres.

DESSALER, v. a. Oter la salure. Ppe et s. *Dessalé, ée.* Rusé, adroit. Fam.

DESSANGLER, v. a. Défaire les sangles.

DESSAOULER, v. n. *V.* DESSOULER.

DESSÉCHANT, ANTE, adj. Qui dessèche.

DESSÉCHEMENT, s. m. Action de dessécher. Etat de ce qui est desséché.

DESSÉCHER, v. a. Rendre sec.

DESSEIN, s. m. Projet, résolution. Plan. Croquis. *A dessein,* tout exprès.

DESSELLER, v. a. Oter la selle de dessus un cheval.

DESSERRE, s. f. (*Etre dur à la*) Ce mot fam. n'est d'us. que pour dire, Avoir de la peine à donner de l'argent.

DESSERRER, v. a. Relâcher

ce qui est serré. Fam. Donner un coup.

DESSERT, s. m. Ce qu'on sert à table avec le fruit.

DESSERTE, s. f. Mets desservis. Service d'un prêtre attaché à une chapelle.

DESSERTIR, v. a. Dégager de sa monture un portrait, un diamant.

DESSERVANT, sub. m. Qui dessert un bénéfice.

DESSERVIR, v. a. Oter les plats de dessus la table. Rendre à quelqu'un un mauvais service. Remplir les fonctions d'un bénéfice.

DESSICCATIF, IVE, adj. Méd. Qui dessèche.

DESSICCATION, s. f. Chim. Action de dessecher.

DESSILLER, v. a. Ouvrir les yeux. Ne se dit guère qu'au fig. Détromper. Desabuser.

DESSIN, s. m. Représentation au crayon d'une ou de plusieurs figures, d'un paysage, etc. Art de dessiner.

DESSINATEUR, s. m. Celui dont la profession est de

DESSINER, v. a. Faire le premier trait d'une figure, l'exprimer entièrement sur le papier au crayon ou à la plume.

DESSOLER, v. a. t. de man. Oter la sole d'un cheval, d'un mulet, etc. Agric. Changer l'ordre des cultures.

DESSOUDER, v. a. Défaire la soudure.

DESSOULER, v. a. Dissiper l'ivresse.

DESSOUS, adv. Sous. Prép. Au-dessous de. S. m. Partie inférieure d'une chose. Le dessous d'une étoffe. *Avoir le dessous*, succomber.

DESSUS, adv. Sur. Prép. *Otez cela de dessus le buffet.* S. m. Partie superieure de. L'avantage. En mus., l'opposé de la basse. Celui qui le chante.

DESTIN, s. m. Fatalité, enchaînement nécessaire des événemens et de leurs causes. La poésie emploie indifféremment le si g. ou le plur.

DESTINATION, s. f. Affectation d'une personne ou d'une chose à une place, à un emploi, etc.

DESTINÉE, s. f. Le destin même, ou une suite de ses lois.

DESTINER, v. a. et pron. Fixer la destination.

DESTITUABLE, adj. Qui peut être destitué.

DESTITUER, v. a. Priver d'une charge, d'un emploi. Ppe. *Destitué, ée.* Dépourvu, de sens, etc.

DESTITUTION, s. f. Déposition, privation d'une charge, commission, etc.

DESTRIER, s. m. V. m. Cheval de main, de bataille; opposé à *palefroi*, cheval de cérémonie.

DESTRUCTEUR, s. et adj. m. Qui detruit.

DESTRUCTIBILITÉ, s. f. Susceptible de destruction.

DESTRUCTIF, IVE, adj Qui détruit, qui cause la

DESTRUCTION, s. f. Ruine entière

DÉSUÉTUDE, s. f. Se dit des lois et règlemens anéantis par le non-usage.

DÉSUNION, s. f. Disjonction. Séparation des parties. Mésintelligence.

DÉSUNIR, v. a. et pron Démembrer. Rompre l'union.

DÉTACHEMENT, s. m. Etat de celui qui est detaché de quelque chose, au phys et au moral. Troupe de soldats tirés d'un corps pour quelque expedition.

DÉTACHER, v. a. Dégager de ce qui attache, etc. Tirer d'un corps d'armée des soldats pour une expédition. Oter les taches. V. pron. Se séparer de.

DÉTAIL, s. m. En fait de marchandises, ce qui se débite par le menu; opposé à vendre en

gros. En fait d'affaires, de nouvelles, etc. Particularités, circonstances, etc.

DÉTAILLER, v. a. Vendre en détail. Faire un recit circonstancié.

DÉTAILLEUR, s. m. Marchand qui détaille.

DÉTALAGE, s. m. Action de

DÉTALER, v. a. et n. Resserrer la marchandise qu'on avoit étalée. V. n. Se retirer bien vite et malgré soi. Pop.

DÉTALINGUER, v. n. Mar. Oter le câble d'une ancre.

DÉTAPER, v. a. — *un canon*, le déboucher pour le tirer.

DÉTEINDRE, v. a. Faire perdre la couleur. V. n. et pron. Perdre sa couleur.

DÉTELER, v. a. et n. Détacher des chevaux attelés.

DÉTENDRE, v. a. Relâcher ou detacher ce qui étoit tendu. Ppe. *Détendu, ue*.

DÉTENIR, v. a. Retenir ce qui n'est pas à soi. — *quelqu'un en prison*. Ppe. *Détenu, ue*. Le mas. est quelquefois subst. : *Un détenu*, un prisonnier.

DÉTENTE, s. f. Pièce d'acier qui sert à tirer une arme à feu. Action de ce ressort.

DÉTENTEUR, TRICE, sub. Pal. Celui qui tient un héritage.

DÉTENTION, s. f. Etat d'une personne ou d'une chose que la justice tient sous sa main.

DÉTERGER, v. a. Chir. Nettoyer une plaie.

DÉTÉRIORATION, s. f. Action de détériorer. Etat de ce qui est détérioré.

DÉTÉRIORER, v. a. Gâter, rendre pire.

DÉTERMINANT, ANTE, adj. Qui sert à determiner.

DÉTERMINATIF, IVE, adj. Gram. Qui détermine la signification d'un mot.

DÉTERMINATION, s. f. Résolution. Parti pris.

DÉTERMINÉMENT, adv. Résolument.

DÉTERMINER, v. a. Décider. Faire prendre une résolution. t. did. Donner à un corps une qualité, une manière d'être. Assigner la signification d'un mot. V. n. ou pron. *Se determiner*, prendre la résolution de. *Il a déterminé de*, ou *Il s'est déterminé à*. Ppe. *Déterminé, ée*. *Chasseur déterminé*. Hardi, résolu; en ce sens il est aussi subst.

DÉTERRER, v. a Retirer un corps de la sépulture. Fig. Découvrir une chose cachée, une personne qui ne vouloit pas être connue..

DÉTERSIF, IVE, s. m. et adj. Méd. Qui nettoie, qui purifie.

DÉTESTABLE, adj. Qui doit être détesté.

DÉTESTABLEMENT, adv. Très-mal.

DÉTESTATION, s. f. Horreur qu'on a de quelque chose.

DÉTESTER, v. a. Avoir en horreur.

DÉTIRER, v. a. Etendre en tirant.

DÉTISER, v. a. Ne se dit que d'un feu dont on ôte les tisons.

DÉTONATION, s. f. Mus. Faute de celui qui n'est plus dans le ton. Chim. Inflammation subite et bruyante.

DÉTONNER, v. n. Sortir du ton musical. S'enflammer avec bruit.

DÉTORDRE, v. a. Defaire ce qui etoit tordu. Ppe. *Détordu, ue*.

DÉTORQUER, v. a. Détourner. Se dit d'un passage à qui on donne un sens forcé. Ppe. *Détorqué, ée*.

DÉTORS, ORSE, adj. *De la soie détorse*.

DÉTORSE, s. f. *V.* ENTORSE.

DÉTORTILLER, v. a. Défaire ce qui étoit tortillé.

DÉTOUPER, v. a. Oter le bouchon d'étoupes qui bouchoit un vaisseau.

DÉTOUPILLONNER, v. a. Oter les branches inutiles d'un oranger.

DÉTOUR, s. m. Sinuosité. Endroit qui va en tournant. Fig. Subterfuge.

DÉTOURNER, v. a. Eloigner, tourner ailleurs. Soustraire frauduleusement. Fig. Distraire, dissuader. Donner une interprétation forcée à un passage. V. n. Quitter le droit chemin. V. pron. S'en écarter.

DÉTRACTER, v. a. et n. Médire.

DÉTRACTEUR, s. m. Médisant.

DÉTRACTION, s. f. Médisance.

DÉTRANGER, v. a. Jardin. Chasser les animaux qui nuisent aux plantes.

DÉTRAQUER, v. a. et pron. Déranger. Désordonner les allures d'un cheval, d'une machine.

DÉTREMPE, s. f. Peint. Couleur délayée avec de l'eau et de la gomme.

DÉTREMPER, v. a. Délayer dans un liquide. — *l'acier.*, en ôter la trempe.

DÉTRESSE, s. f. Grande peine d'esprit, situation fâcheuse

DÉTRIMENT, s. m. Dommage, préjudice.

DÉTRITER, v. n. — *les olives*, les passer sous la meule pour en extraire l'huile.

DÉTROIT, s. m. Bras de mer resserré entre deux terres. Passage serré entre les montagnes.

DÉTROMPER, v. a. et pron. Tirer ou sortir d'erreur.

DÉTRÔNER, v. a. Chasser du trône.

DÉTROUSSER, v. a. Détacher ce qui étoit troussé. Prendre et voler.

DÉTROUSSEUR, s. m. Voleur. V. m.

DÉTRUIRE, v. a. Abattre, ruiner, renverser. Décréditer.

DETTE, s. f. Ce qu'on doit.

DEUIL, s. m. Affliction, tristesse. Habits portés en signe de douleur. Les parens qui assistent aux funérailles. Temps que dure le deuil.

DEUTÉRONOME, s. m. Le dernier des livres de Moïse.

DEUX, adj. Nombre double de l'unité. S. m. *Un deux de chiffre, de cœur*, etc.

DEUXIÈME, adj. Second.

DEUXIÈMEMENT, adv. En second lieu.

DÉVALER, v. a. et n. Mot pop. qui signifie descendre ou faire descendre.

DÉVALISER, v. a. Dérober les hardes, l'argent.

DEVANCER, v. a. Précéder. Fig. Avoir l'avantage, surpasser.

DEVANCIER, IÈRE, s. Prédécesseur. Au pl. Ancêtres.

DEVANT, préposit. de lieu. Vis-à-vis, en présence. Prépos. d'ordre. *Marcher devant un autre. Aller au-devant de.* Adv. *Courir devant. Ci-devant*, précédemment. S. m. La partie antérieure. *Loger sur le devant. Prendre les devants. Le devant d'une robe, d'un carosse*, etc.

DEVANTIER, s. m. Tablier. Pop.

DEVANTIÈRE, s. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que porte une femme à cheval.

DEVANTURE, s. f. En terme de bâtiment, le devant d'un siége d'aisance, d'une crèche d'écurie, d'un étalage de marchand, etc. Au pl. Plâtres mis au-devant des souches de cheminées pour les raccorder avec la toiture.

DÉVASTATEUR, TRICE, adj. Qui dévaste.

DÉVASTATION, s. f. Désolation, ruine d'un pays.

DÉVASTER, v. a. Ruiner, désoler, saccager un pays.

DÉVELOPPEMENT, s. m. Action de développer.

DÉVELOPPER, v. a. *Oter* l'enveloppe, déployer. *Eclaircir*, expliquer. V. pron. *S'étendre*, en parlant des troupes. *Se débrouiller*. Ppe. *Développé, ée*. Au f. t. de géom. Ligne courbe dont le développement en forme d'autres.

DEVENIR, v. n. Être autre chose que ce qu'on étoit. *Que deviendrez-vous?* qu'allez-vous faire?

DEVENTER, v. a. Mar. Disposer les voiles de manière à diminuer l'action du vent.

DÉVERGONDÉ, ÉE, sub. et adj. Qui vit dans le libertinage.

DÉVERROUILLER, v. a. Oter le verrou.

DEVERS, prép. de lieu. Vers. *Pardevers soi*, en sa possession. *Pardevers la justice*, devant le juge.

DÉVERS, ERSE, adj. Qui n'est pas d'aplomb. *Mur dévers*. S m. *Le dévers du bois*, sa pente ou son gauchissement.

DÉVERSER, v. n. Pencher, incliner. *Ce mur déverse*.

DÉVERSOIR, sub. m. L'endroit de la conduite d'eau d'un moulin par où le trop plein va se perdre.

DÉVÊTIR, v. pron. Se dégarnir d'habits. Pal. Se dessaisir d'un bien. Ppe. *Dévêtu, ue*.

DÉVÊTISSEMENT, sub. m. Pal. Démission.

DÉVIATION, s. f. Action par laquelle un corps se détourne de son chemin. Détour.

DÉVIDER, v. a. Mettre le fil en écheveau ou en peloton.

DÉVIDEUR, EUSE, s. Qui dévide.

DÉVIDOIR, s. m. Instrument propre à dévider.

DÉVIER, v. n. Se détourner. Fig. S'écarter de ses principes.

DEVIN, s. m. Celui qui se donne pour

DEVINER, v. a. Découvrir ce qui est caché, prédire. Juger par conjecture.

DEVINERESSE, s. f. Femme qui prétend deviner.

DEVINEUR, sub. m. Devin.

DEVIS, s. m P opos. *Joyeux devis*. V. m. Etat détaillé de ce que doivent coûter les matériaux d'un ouvrage.

DÉVISAGER, v. a. Défigurer.

DEVISE, s. f. Figure allégorique accompagnée de quelques mots exprimant une pensée. Maxime caractérisant le goût, l'humeur de l'homme qui l'adopte, et qui en fait en quelque sorte son cachet.

DEVISER, v. n. S'entretenir familièrement.

DÉVOIEMENT, s. m. Flux de ventre.

DÉVOILEMENT, s. m. Action de

DÉVOILER, v. a. Oter le voile. Découvrir ce qui est caché.

DEVOIR, sub. m. Ce à quoi oblige la loi, l'emploi, la convenance.

DEVOIR, v. a. *Je dois, tu dois, il doit; nous devons, vous devez, ils doivent. Je devois. Je dus. Je devrai. Je devrois. Que je doive. Que je dusse.* Etre obligé à payer en argent, en denrées. Etre obligé à quelque chose par la loi, l'honnêteté, etc. Désigne qu'il y a une sorte de justice à ce qu'une chose soit. Indique l'intention. Marque le futur.

DÉVOLE, s. f. (*Etre à la*) t. de jeu de cartes. Ne faire aucune levée lorsqu'on a fait jouer.

DÉVOLU, UE, adj. Acquis, échu en vertu d'un droit. Sub. m. L'obtention en cour de Rome d'un bénéfice vacant par incapacité.

DÉVOLUTAIRE, s. Qui a obtenu un dévolu.

DÉVOLUTIF, IVE, adj. Pal. Appel qui donne la connoissance d'une affaire à un juge supérieur.

DÉVOLUTION, s. f. Exercice d'un droit dévolu.

DÉVORANT, ANTE, adj. Qui dévore.

DÉVORER, v. a. Au pr. Déchirer sa proie avec les dents. Manger avidement. Fig. Consumer, détruire. — *un livre*, le lire avidement. — *les difficultés*, les surmonter. — *ses larmes*, les retenir.

DÉVOT, OTE, adj. Pieux.

DÉVOTEMENT, adv. Avec dévotion.

DÉVOTIEUX, EUSE, adj. Dévot. V. m.

DÉVOTIEUSEMENT, adv. Dévotement. V. m.

DÉVOTION, s. f. Piété envers Dieu. *Faire ses dévotions*, communier. Fig. Soumission, abandon à la volonté de quelqu'un.

DÉVOUEMENT, s. m. Sacrifice absolu de sa volonté à celle d'un autre.

DÉVOUER, v. a. et pron. Consacrer. Se livrer.

DÉVOYER, v. a. et pron. Détourner du chemin. Causer un flux de ventre. Ppe. *Dévoyé, ée. Tuyau dévoyé*, qui se détourne de la ligne droite.

DEXTÉRITÉ, s. f. Adresse des mains, de l'esprit.

DEXTRE, s. f. Main droite. V. m.

DEXTREMENT, adv. Avec dextérité. V. m.

DEXTROCHÈRE, s. m. Blas. Bras nu ou garni d'un fanon.

DEY, s. m. Chef du gouvernement de Tunis.

DIA, t. de charretier pour faire aller un cheval à gauche, au lieu de *huhau*, à droite. *N'entendre ni à dia ni a huhau*, n'entendre pas raison.

DIABÉTÈS, s. m. Méd. Fréquence d'urine.

DIABÉTIQUE, adj. Qui tient du diabétès.

DIABLE, s. m. Démon. Méchant. Ce mot tient à beaucoup de locut. fam. : *Tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre. *Bon diable. Méchant diable. Pauvre diable*, etc.

DIABLEMENT, adv. Excessivement.

DIABLERIE, s. f. Sortilége, maléfice. Mauvais effet dont on ignore la cause.

DIABLESSE, s. f. Méchante femme.

DIABLEZOT, exclamation. Je ne suis pas assez sot, je n'ai garde. Peu us.

DIABLOTIN, s. m. Petite figure du diable. Méchant petit enfant. Au pl. Petites tablettes de chocolat couvertes de nonpareille.

DIABOLIQUE, adj. Qui tient du diable. Très-méchant.

DIABOLIQUEMENT, adv. Par une méchanceté diabolique.

DIACHILON, s. m. Emplâtre résolutif.

DIACODE, s. m. Sirop de têtes de pavots blancs.

DIACONAT, s. m. Le second des ordres sacrés.

DIACONESSE, s. f. Veuve ou fille destinée dans la primitive église à certains ministères.

DIACOUSTIQUE, s. f. t. relatif à la théorie des sons.

DIACRE, s. m Celui qui est promu au diaconat.

DIADÈME, sub. m. Bandeau placé sur le front des Rois.

DIAGNOSTIQUE, s. et adj. Se dit des signes qui précèdent et caractérisent une maladie.

DIAGONAL, ALE, adj. Qui va de l'un des angles d une figure rectiligne à l'angle opposé. Le f. se prend aussi subst.

DIAGONALEMENT, adv. D'une manière diagonale.

DIAGRÈDE, s. m. Méd. Préparation de scammonee avec du coin et du soufre.

DIALECTE, s. m. Modification de la langue nationale dans quelques provinces.

DIALECTICIEN, s. m. Qui sait ou qui enseigue la dialectique.

DÉVELOPP
l'enve-
e
e
l

DIALECTIQUE, s. f. Logique, art de raisonner.

DIALECTIQUEMENT, adv. En dialecticien.

DIALOGIQUE. adj. En forme de dialogue.

DIALOGISME, s. m. Art du dialogue.

DIALOGUE, s. m. Entretien entre plusieurs personnes, surtout lorsqu'il forme une composition en prose ou en vers.

DIALOGUER, v. a. Faire parler entr'elles plusieurs personnes.

DIALTHÉE, s. m. Méd. Onguent composé surtout du mucilage de guimauve.

DIAMANT, s. m. Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes.

DIAMANTAIRE, s. m. *V.* LAPIDAIRE.

DIAMÉTRAL, ALE, adj. Qui appartient au diamètre.

DIAMÉTRALEMENT, adv. Directement opposé.

DIAMÈTRE, sub. m. Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à sa circonférence.

DIAMORUM, s. m. Sirop de mûres pour les gargarismes.

DIANE. Déesse des forêts. La lune. Les militaires nomment *Diane* le roulement du tambour au point du jour.

DIANTRE, s. m. Mot très-fam. au lieu de diable.

DIAPALME, s. m. Méd. Onguent dessiccatif et résolutif.

DIAPASME, s. m. Poudre propre à parfumer le corps.

DIAPASON, s. m. Etendue des sons que peut parcourir de bas en haut une voix ou un instrument.

DIAPÉDÈSE, sub. m. Méd. Transsudation du sang par les pores des vaisseaux.

DIAPHANE, adj. Transparent.

DIAPHANÉITÉ, s. f. Transparence.

DIAPHÉNIX, s. m. Electuaire dont les dates sont la base.

DIAPHORÉTIQUE, adject. (Remède) Qui aide la transpiration.

DIAPHRAGME, s. m. Anat. Large muscle qui sépare la poitrine du bas-ventre.

DIAPRÉ, ÉE, adj. Varié de différentes couleurs.

DIAPRUN, s. m. Electuaire de prunes.

DIAPRURE, s. f. Variété de couleurs. V. m.

DIARRHÉE, s. f. Flux de ventre.

DIASCORDIUM, s.m. Pharm. Opiat fait de la plante appelée *Scordium*.

DIASOSTIQUE, adj. Nom qu'on donne à la médecine préservative.

DIASTASE, s. f. Anat. Luxation.

DIASTOLE, s. f. Anat. Dilatation du cœur.

DIASTYLE, s. m. Edifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre de trois de leur diamètre.

DIATESSARON, s. m. t. de musique ancienne. Quarte. Médicament composé de quatre ingrédiens simples.

DIATONIQUE, adj. Qui procède par les tons naturels de la gamme.

DIATONIQUEMENT, adv. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRAGACANTE, sub. m. Pharm. Electuaire dont le principal ingrédient est la gomme adragante.

DIATRIBE, s. f. Dissertation. Critique amère et violente.

DICÉLIES, s. f. pl. Farces ou scènes libres, conservées de l'ancienne comédie.

DICHOTOME, adj. (On pron. *dicotome.*) Se dit de la lune quand on n'en voit que la moitié.

DICHOTOMIE, s. f. Etat de la lune quand elle est dichotome.

AME, s. m. Bot. Nom plante célèbre dans l'anti- .é par ses vertus vulnéraires.

DICTAMEN, s. m. Sentiment intérieur de la conscience.

DICTATEUR, s. m. Qualification du magistrat suprême que la République romaine se donnoit dans les temps difficiles.

DICTATURE, s. f. Dignité de Dictateur, son exercice et sa durée.

DICTÉE, s. f. Ce qu'on dicte.

DICTER, v. a. Faire écrire ce qu'on prononce. Inspirer, donner l'idée.

DICTION, s. f. Partie du style qui regarde le choix et l'arrangement des mots.

DICTIONNAIRE, sub. m. Recueil alphabétique des mots d'une langue, d'une science, etc.

DICTON, s. m. Mot ou sentence qui a passé en proverbe.

DICTUM, s. m. (lat.) Dispositif d'une sentence, etc.

DIDACTIQUE, adj. Qui donne des préceptes. *Poëme didactique.* S. m. *Le didactique*, pour, le genre didactique.

DIÉRÈSE, s. f. Gram. Division d'une diphthongue en deux syllabes, comme *aulæ* en *aulaï*. Chir. Opération par laquelle on sépare des parties dont l'union est contre l'ordre naturel.

DIERVILLE, s. m. Bot. Arbrisseau qui ressemble au Syringa.

DIÈSE ou DIÉSIS, s. m. Mus. Marque qui, mise devant une note, la fait hausser d'un demi-ton.

DIÉSER, v. a. Mus. Marquer d'un dièse.

DIÈTE, s. f. Régime de vie qui règle le boire et le manger. Assemblée des états en différens royaumes.

DIÉTÉTIQUE, adject. Méd. Relatif à la diète.

DIÉTINE, s. f. Diète particulière.

DIEU, s. m. Le premier et le souverain Etre. Divinité du paganisme.

DIFFAMANT, ANTE, adj. Qui est dit ou fait pour diffamer.

DIFFAMATEUR, s. m. Celui qui diffame.

DIFFAMATION, s. f. Action de ternir la réputation de quelqu'un.

DIFFAMATOIRE, adj. Attentatoire à la réputation.

DIFFAMER, v. a. Décrier, déshonorer.

DIFFÉREMMENT, adverbe. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE, s. f. Diversité, dissemblance, distinction.

DIFFÉRENCIER, v. a. Mettre de la différence entre. Math. Prendre la partie infiniment petite d'une quantité.

DIFFÉRENT ou DIFFÉREND, s. m. Débat, contestation. Chose contestée.

DIFFÉRENT, ENTE, adj. Divers, dissemblable.

DIFFÉRENTIEL, ELLE, adj. N'est guère employé qu'en Math. *Quantité différentielle. Calcul différentiel*; et même subst. *Une différentielle.*

DIFFÉRER, v. a. Remettre à un autre temps. V. n. Etre différent.

DIFFICILE, adj. Malaisé, pénible, etc.

DIFFICILEMENT, adv. Avec peine.

DIFFICULTÉ, s. f. Ce qui rend une chose difficile. Obstacle, empêchement. Doute, question. *Etre en difficulté avec quelqu'un*, en contestation. *Sans difficulté*, adv., indubitablement.

DIFFICULTUEUX, EUSE, adj. Qui trouve à tout des difficultés.

DIFFORME, adj. Laid, sans proportions.

DIFFORMER, v. a. Pal. Oter la forme aux monnoies, aux médailles, etc.

DIFFORMITÉ, s. f. Défaut dans les proportions.

DIFFRACTION, s. f. Opt. Inflexion ou détour que subit la lumière en rasant la surface d'un corps.

DIFFUS, USE, adj. Long, Prolixe.

DIFFUSÉMENT, adv. D'une manière diffuse.

DIFFUSION, s. f. Action de se répandre. Etat de ce qui est répandu. — *de style, de lumière, etc.*

DIGASTRIQUE, adj. Anat. Se dit de certains muscles qui ont comme deux ventres.

DIGÉRER, v. a. Faire la digestion. Au pr. et au fig. *Souffrir un affront. Méditer une affaire.* Chim. Cuire à feu lent.

DIGESTE, s. m. Recueil des décisions des anciens jurisconsultes romains.

DIGESTEUR, subs. m. Vase propre à cuire promptement les viandes, et à tirer de la gelée des os mêmes.

DIGESTIF, IVE, adj. et s. m. Qui aide à la

DIGESTION, s. f. Coction des alimens dans l'estomac. Chim. Fermentation lente, à un feu modéré. Fig. *Affaire, offense de dure digestion.*

DIGITALE, s. f. Plante ainsi nommée parce que sa fleur approche de la figure d'un dé à coudre.

DIGITÉ, ÉE, adj. Bot. Découpé en forme de doigt : *Feuille digitée.*

DIGNE, adj. Qui mérite, soit en bien, soit en mal. Seul, toujours en bien : *C'est un digne homme.*

DIGNEMENT, adv. Selon ce qu'on mérite.

DIGNITAIRE, s. m. Celui qui possède une dignité dans un corps, dans un état.

DIGNITÉ, s. f. Mérite, imrtance. Noblesse dans la manière de parler et d'agir. Distinction éminente. Charge, office considérable.

DIGRESSION, s. f. Ce qui dans un discours est hors du sujet principal.

DIGUE, s. f. Amas de terre, bois ou pierres contre les eaux, surtout de la mer. Fig. Obstacle.

DILACÉRATION, s. f. Action de

DILACÉRER, v. a. Déchirer, mettre en pièces avec violence.

DILAPIDATION, s. f. Dépense désordonnée.

DILAPIDER, v. a. Dépenser follement.

DILATABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

DILATABLE, adj. Qui est susceptible de

DILATATION, s. f. Extension, relâchement, élargissement.

DILATATOIRE *ou* **DILATATEUR**, s. m. Chir. Instrument dont on se sert pour ouvrir ou agrandir une plaie.

DILATER, v. a. et pron. Etendre, élargir.

DILATOIRE, adj. Pal. Qui tend à prolonger.

DILAYER, v. a. Différer. V. m.

DILECTION, s. f. Charité, amour. t. de dévotion.

DILEMME, s. m. t. didact. Sorte d'argument à deux propositions contraires, dont le choix est laissé à l'adversaire.

DILIGEMMENT, adverbe. Promptement, avec

DILIGENCE, s. f. Célérité dans l'exécution. Poursuite. Soin, recherche exacte. Voiture qui va plus vite que les autres.

DILIGENT, ENTE, adj. Expéditif, laborieux.

DILIGENTER, v. a. et n. Faire, agir avec diligence.

DILUVIEN, IENNE, adj. Qui a rapport au déluge.

DIMACHÈRE, s. m. Gladiateur qui combattoit avec deux épées.





ɅANCHE, s. m. Premier de la semaine, appelé aussi *Jour du Seigneur.*

DÎME. *V.* DIXME.

DIMENSION, s. f. Etendue des corps. Mesure.

DIMINUER, v. a. Amoindrir, rendre plus petit. Retrancher en partie.

DIMINUTIF, IVE, s. m. et adj. Mot qui diminue ou adoucit la force de celui dont il est formé.

DIMINUTION, s. f. Amoindrissement, rabais.

DIMISSOIRE, s. m. Lettres par lesquelles un Evêque consent qu'un de ses diocésains soit promu aux ordres sacrés par un autre Evêque.

DIMISSORIAL, ALE, adj. *Lettres dimissoriales.* M. s. que *Dimissoire.*

DINANDERIE, sub. f. Sorte d'ustensiles de cuivre jaune qui venoient originairement de *Dinant*, ville du pays de Liége.

DINANDIER, s. m. Vendeur ou fabricant de dinanderie.

DÎNATOIRE, adj. Fam. Qui est relatif au dîner.

DINDE, s. f. Poule-d'Inde.

DINDON, s. m. Coq d'Inde.

DINDONNEAU, s. m. Petit dindon.

DINDONNIER, IÈRE, sub. Qui garde les dindons.

DÎNÉE, s f. Repas ou dépense qu'on fait à dîner, et lieu où l'on va dîner en voyageant.

DÎNER *ou* DÎNÉ, s. m. Principal repas de la journée. Les mets qu'on y sert.

DÎNER, v. n. Prendre ce repas.

DÎNEUR, s. m. Celui qui préfère le dîner au souper.

DIOCÉSAIN, AINE, adj. Qui est du

DIOCÈSE, s. m. Etendue de pays sous la juridiction d'un Evêque.

DIONYSIAQUES, s. f. pl. Fêtes de Bacchus chez les anciens Grecs.

DIOPTRIQUE, s. f. Partie de l'optique qui traite de la réfraction de la lumière.

DIPHTHONGUE, s. f. Gram. Réunion de deux sons en une syllabe.

DIPLOMATE, sub. m. Qui connoît la

DIPLOMATIE, s. f. Science des rapports, des intérêts des états entr'eux.

DIPLOMATIQUE, s. f. L'art de reconnoître l'authenticité des diplômes. Adj. *Corps diplomatique,* corps des Ministres étrangers dans une Cour.

DIPLÔME, s. m. Chartre, acte public qui contient des priviléges, des droits accordés par le Souverain. Brevet d'adoption dans un corps.

DIPTÈRE, s. m. Edifice entouré de deux rangs de colonnes, et qui en a huit à la face antérieure, et autant à celle de derrière. Se dit adject. des insectes à deux ailes.

DIPTIQUES, s. m. pl. Feuilles d'ivoire où les anciens écrivoient le nom des Consuls et grands magistrats. De même dans les églises à l'égard des Evêques.

DIRE, v. a. *Je dis, tu dis, il dit; nous disons, vous dites, ils disent. Je dis,* etc.*; nous dîmes,* etc. *Que je disse. Disant.* Exprimer, faire entendre par la parole. Réciter *— la messe*, la célébrer. Juger. Poét. Chanter. *Trouver à dire*, à reprendre. Signifier. Ppe. *Dit, ite.* S. m. Pal. Ce qu'une des parties a avancé : *Son dire.*

DIRECT, ECTE, adj. Qui va droit. Ce mot s'emploie surtout en géom. : *Ligne directe ;* en astr., *Mouvement direct ;* en généalogie, *Ligne directe*, par opposition à *Ligne collatérale ;* en féod., *Seigneur direct*, immédiat; en gram., *Régime direct.*

DIRECTE, s. f. L'étendue du fief d'un Seigneur.

DIRECTEMENT, adv. En

★

gros. En fait d'affaires, de nouvelles, etc. Particularités, circonstances, etc.

DÉTAILLER, v. a. Vendre en détail. Faire un récit circonstancié.

DÉTAILLEUR, s. m. Marchand qui détaille.

DÉTALAGE, s. m. Action de

DÉTALER, v. a. et n. Resserrer la marchandise qu'on avoit étalée. V. n. Se retirer bien vite et malgré soi. Pop.

DÉTALINGUER, v. n. Mar. Oter le câble d'une ancre.

DÉTAPER, v. a. — *un canon*, le déboucher pour le tirer.

DÉTEINDRE, v. a. Faire perdre la couleur. V. n. et pron. Perdre sa couleur.

DÉTELER, v. a. et n. Détacher des chevaux attelés.

DÉTENDRE, v. a. Relâcher ou détacher ce qui étoit tendu. Ppe. *Détendu, ue.*

DÉTENIR, v. a. Retenir ce qui n'est pas à soi. — *quelqu'un en prison.* Ppe. *Détenu, ue.* Le mas. est quelquefois subst. : *Un détenu*, un prisonnier.

DÉTENTE, s. f. Pièce d'acier qui sert à tirer une arme à feu. Action de ce ressort.

DÉTENTEUR, TRICE, sub. Pal. Celui qui tient un héritage.

DÉTENTION, s. f. Etat d'une personne ou d'une chose que la justice tient sous sa main.

DÉTERGER, v. a. Chir. Nettoyer une plaie.

DÉTÉRIORATION, s. f. Action de détériorer. Etat de ce qui est détérioré.

DÉTÉRIORER, v. a. Gâter, rendre pire.

DÉTERMINANT, ANTE, adj. Qui sert à déterminer.

DÉTERMINATIF, IVE, adj. Gram. Qui détermine la signification d'un mot.

DÉTERMINATION, s. f. Résolution. Parti pris.

DÉTERMINÉMENT, adv. Résolument.

DÉTERMINER, v. a. Décider. Faire prendre une résolution. t. did. Donner à un corps une qualité, une manière d'être. Assigner la signification d'un mot. V. n. ou pron. *Se déterminer*, prendre la résolution de. *Il a déterminé de*, ou *Il s'est déterminé à*. Ppe. *Déterminé, ée. Chasseur déterminé.* Hardi, résolu; en ce sens il est aussi subst.

DÉTERRER, v. a. Retirer un corps de la sépulture. Fig. Découvrir une chose cachée, une personne qui ne vouloit pas être connue.

DÉTERSIF, IVE, s. m. et adj. Méd. Qui nettoie, qui purifie.

DÉTESTABLE, adj. Qui doit être détesté.

DÉTESTABLEMENT, adv. Très-mal.

DÉTESTATION, s. f. Horreur qu'on a de quelque chose.

DÉTESTER, v. a. Avoir en horreur.

DÉTIRER, v. a. Etendre en tirant.

DÉTISER, v. a. Ne se dit que d'un feu dont on ôte les tisons.

DÉTONATION, s. f. Mus. Faute de celui qui n'est plus dans le ton. Chim. Inflammation subite et bruyante.

DÉTONNER, v. n. Sortir du ton musical. S'enflammer avec bruit.

DÉTORDRE, v. a. Défaire ce qui étoit tordu. Ppe. *Détordu, ue.*

DÉTORQUER, v. a. Détourner. Se dit d'un passage à qui on donne un sens forcé. Ppe. *Détorqué, ée.*

DÉTORS, ORSE, adj. *De la soie détorse.*

DÉTORSE, s. f. *V.* ENTORSE.

DÉTORTILLER, v. a. Défaire ce qui étoit tortillé.

DÉTOUPER, v. a. Oter le bouchon d'étoupes qui bouchoit un vaisseau.

DÉTOUPILLONNER, v. a. Oter les branches inutiles d'un oranger.

DÉTOUR, s. m. Sinuosité. Endroit qui va en tournant. Fig. Subterfuge.

DÉTOURNER, v. a. Eloigner, tourner ailleurs. Soustraire frauduleusement. Fig. Distraire, dissuader. Donner une interprétation forcée à un passage. V. n. Quitter le droit chemin. V. pron. S'en écarter.

DÉTRACTER, v. a. et n. Médire.

DÉTRACTEUR, s. m. Médisant.

DÉTRACTION, s. f. Médisance.

DÉTRANGER, v. a. Jardin. Chasser les animaux qui nuisent aux plantes.

DÉTRAQUER, v. a. et pron. Déranger. Désordonner les allures d'un cheval, d'une machine.

DÉTREMPE, s. f. Peint. Couleur délayée avec de l'eau et de la gomme.

DÉTREMPER, v. a. Délayer dans un liquide. — *l'acier*, en ôter la trempe.

DÉTRESSE, s. f. Grande peine d'esprit, situation fâcheuse

DÉTRIMENT, s. m. Dommage, préjudice.

DÉTRITER, v. n. — *les olives*, les passer sous la meule pour en extraire l'huile.

DÉTROIT, s. m. Bras de mer resserré entre deux terres. Passage serré entre les montagnes.

DÉTROMPER, v. a. et pron. Tirer ou sortir d'erreur.

DÉTRÔNER, v. a. Chasser du trône.

DÉTROUSSER, v. a. Détacher ce qui étoit troussé. Prendre et voler.

DÉTROUSSEUR, s. m. Voleur. V. m.

DÉTRUIRE, v. a. Abattre, ruiner, renverser. Décréditer.

DETTE, s. f. Ce qu'on doit.

DEUIL, s. m. Affliction, tristesse. Habits portés en signe de douleur. Les parens qui assistent aux funérailles. Temps que dure le deuil.

DEUTÉRONOME, s. m. Le dernier des livres de Moïse.

DEUX, adj. Nombre double de l'unité. S. m. *Un deux de chiffre, de cœur*, etc.

DEUXIÈME, adj. Second.

DEUXIÈMEMENT, adv. En second lieu.

DÉVALER, v. a. et n. Mot pop. qui signifie descendre ou faire descendre.

DÉVALISER, v. a. Dérober les hardes, l'argent.

DEVANCER, v. a. Précéder. Fig. Avoir l'avantage, surpasser.

DEVANCIER, IÈRE, s. Prédécesseur. Au pl. Ancêtres.

DEVANT, préposit. de lieu. Vis-à-vis, en présence. Prépos. d'ordre. *Marcher devant un autre. Aller au-devant de.* Adv. *Courir devant. Ci-devant*, précédemment. S. m. La partie antérieure. *Loger sur le devant. Prendre les devants. Le devant d'une robe, d'un carosse*, etc.

DEVANTIER, s. m. Tablier. Pop.

DEVANTIÈRE, s. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que porte une femme à cheval.

DEVANTURE, s. f. En terme de bâtiment, le devant d'un siége d'aisance, d'une crèche d'écurie, d'un étalage de marchand, etc. Au pl. Plâtres mis au-devant des souches de cheminées pour les raccorder avec la toiture.

DÉVASTATEUR, TRICE, adj. Qui dévaste.

DÉVASTATION, s. f. Désolation, ruine d'un pays.

DÉVASTER, v. a. Ruiner, désoler, saccager un pays.

DÉVELOPPEMENT, s. m. Action de développer.

DÉVELOPPER, v. a. Oter l'enveloppe, déployer. Eclaircir, expliquer. V. pron. S'étendre, en parlant des troupes. Se débrouiller. Ppe. *Développé, ée.* Au f. t. de géom. Ligne courbe dont le développement en forme d'autres.

DEVENIR, v. n. Être autre chose que ce qu'on étoit. *Que devenez-vous?* qu'allez-vous faire?

DEVENTER, v. a. Mar. Disposer les voiles de manière à diminuer l'action du vent.

DÉVERGONDÉ, ÉE, sub. et adj. Qui vit dans le libertinage.

DÉVERROUILLER, v. a. Oter le verrou.

DEVERS, prép. de lieu. Vers. *Pardevers soi*, en sa possession. *Pardevers la justice*, devant le juge.

DÉVERS, ERSE, adj. Qui n'est pas d'aplomb. *Mur dévers.* S m. *Le dévers du bois*, sa pente ou son gauchissement.

DÉVERSER, v. n. Pencher, incliner. *Ce mur déverse.*

DÉVERSOIR, sub. m. L'endroit de la conduite d'eau d'un moulin par où le trop plein va se perdre.

DÉVÊTIR, v pron. Se dégarnir d'habits. Pal. Se dessaisir d'un bien. Ppe. *Dévêtu, ue.*

DÉVÊTISSEMENT, sub. m. Pal. Démission.

DÉVIATION, s. f. Action par laquelle un corps se détourne de son chemin. Détour.

DÉVIDER, v. a. Mettre le fil en écheveau ou en peloton.

DÉVIDEUR, EUSE, s. Qui dévide.

DÉVIDOIR, s. m. Instrument propre à dévider.

DÉVIER, v. n. Se détourner. Fig. S'écarter de ses principes.

DEVIN, s. m. Celui qui se donne pour

DEVINER, v. a. Découvrir ce qui est caché, prédire. Juger par conjecture.

DEVINERESSE, s. f. Femme qui prétend deviner.

DEVINEUR, sub. m. Devin.

DEVIS, s. m P opos. *Joyeux devis.* V. m. Etat détaillé de ce que doivent coûter les matériaux d'un ouvrage.

DÉVISAGER, v. a. Défigurer.

DEVISE, s. f. Figure allégorique accompagnée de quelques mots exprimant une pensée. Maxime caractérisant le goût, l'humeur de l'homme qui l'adopte, et qui en fait en quelque sorte son cachet.

DEVISER, v. n. S'entretenir familièrement.

DÉVOIEMENT, s. m. Flux de ventre.

DÉVOILEMENT, s. m. Action de

DÉVOILER, v. a. Oter le voile. Découvrir ce qui est caché.

DEVOIR, sub. m. Ce à quoi oblige la loi, l'emploi, la convenance.

DEVOIR, v. a. *Je dois, tu dois, il doit; nous devons, vous devez, ils doivent. Je devois. Je dus. Je devrai. Je devrois. Que je doive. Que je dusse.* Etre obligé à payer en argent, en denrées. Etre obligé à quelque chose par la loi, l'honnêteté, etc. Désigne qu'il y a une sorte de justice à ce qu'une chose soit. Indique l'intention. Marque le futur.

DÉVOLE, s. f. (*Etre à la*) t. de jeu de cartes. Ne faire aucune levée lorsqu'on a fait jouer.

DÉVOLU, UE, adj. Acquis, échu en vertu d'un droit. Sub. m. L'obtention en cour de Rome d'un bénéfice vacant par incapacité.

DÉVOLUTAIRE, s. Qui a obtenu un dévolu.

DÉVOLUTIF, IVE, adj. Pal. Appel qui donne la connoissance d'une affaire à un juge supérieur.

DÉVOLUTION, s. f. Exercice d'un droit dévolu.

DÉVORANT, ANTE, adj. Qui dévore.

DÉVORER, v. a. Au pr. Déchirer sa proie avec les dents. Manger avidement. Fig. Consumer, détruire. — *un livre*, le lire avidement. — *les difficultés*, les surmonter. — *ses larmes*, les retenir.

DÉVOT, OTE, adj. Pieux.

DÉVOTEMENT, adv. Avec dévotion.

DÉVOTIEUX, EUSE, adj. Dévot. V. m.

DÉVOTIEUSEMENT, adv. Dévotement. V. m.

DÉVOTION, s. f. Piété envers Dieu. *Faire ses dévotions*, communier. Fig. Soumission, abandon à la volonté de quelqu'un.

DÉVOUEMENT, s. m. Sacrifice absolu de sa volonté à celle d'un autre.

DÉVOUER, v. a. et pron. Consacrer. Se livrer.

DÉVOYER, v. a. et pron. Détourner du chemin. Causer un flux de ventre. Ppe. *Dévoyé, ée. Tuyau dévoyé*, qui se détourne de la ligne droite.

DEXTÉRITÉ, s. f. Adresse des mains, de l'esprit.

DEXTRE, s. f. Main droite. V. m.

DEXTREMENT, adv. Avec dextérité. V. m.

DEXTROCHÈRE, s. m. Blas. Bras nu ou garni d'un fanon.

DEY, s. m. Chef du gouvernement de Tunis.

DIA, t. de charretier pour faire aller un cheval à gauche, au lieu de *huhau*, à droite. *N'entendre ni à dia ni a huhau*, n'entendre pas raison.

DIABÉTÈS, s. m. Méd. Fréquence d'urine.

DIABÉTIQUE, adj. Qui tient du diabétès.

DIABLE, s. m. Démon. Méchant. Ce mot tient à beaucoup de locut. fam.: *Tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre. *Bon diable. Méchant diable. Pauvre diable*, etc.

DIABLEMENT, adv. Excessivement.

DIABLERIE, s. f. Sortilége, maléfice. Mauvais effet dont on ignore la cause.

DIABLESSE, s. f. Méchante femme.

DIABLEZOT, exclamation. Je ne suis pas assez sot, je n'ai garde. Peu us.

DIABLOTIN, s. m. Petite figure du diable. Méchant petit enfant. Au pl. Petites tablettes de chocolat couvertes de nonpareille.

DIABOLIQUE, adj. Qui tient du diable. Très-méchant.

DIABOLIQUEMENT, adv. Par une méchanceté diabolique.

DIACHILON, s. m. Emplâtre résolutif.

DIACODE, s. m. Sirop de têtes de pavots blancs.

DIACONAT, s. m. Le second des ordres sacrés.

DIACONESSE, s. f. Veuve ou fille destinée dans la primitive église à certains ministères.

DIACOUSTIQUE, s. f. t. relatif à la théorie des sons.

DIACRE, s. m Celui qui est promu au diaconat.

DIADÈME, sub. m. Bandeau placé sur le front des Rois.

DIAGNOSTIQUE, s. et adj. Se dit des signes qui précèdent et caractérisent une maladie.

DIAGONAL, ALE, adj. Qui va de l'un des angles d une figure rectiligne à l'angle opposé. Le f. se prend aussi subst.

DIAGONALEMENT, adv. D'une manière diagonale.

DIAGRÈDE, s. m. Méd. Préparation de scammonee avec du coin et du soufre.

DIALECTE, s. m. Modification de la langue nationale dans quelques provinces.

DIALECTICIEN, s. m. Qui sait ou qui enseigne la dialectique.

DIALECTIQUE, s. f. Logique, art de raisonner.

DIALECTIQUEMENT, adv. En dialecticien.

DIALOGIQUE, adj. En forme de dialogue.

DIALOGISME, s. m. Art du

DIALOGUE, s. m. Entretien entre plusieurs personnes, surtout lorsqu'il forme une composition en prose ou en vers.

DIALOGUER, v. a. Faire parler entr'elles plusieurs personnes.

DIALTHÉE, s. m. Méd. Onguent composé surtout du mucilage de guimauve.

DIAMANT, s. m. Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes.

DIAMANTAIRE, s. m. *V.* LAPIDAIRE.

DIAMÉTRAL, ALE, adj. Qui appartient au diamètre.

DIAMÉTRALEMENT, adv. Directement opposé.

DIAMÈTRE, sub. m. Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à sa circonférence.

DIAMORUM, s. m. Sirop de mûres pour les gargarismes.

DIANE. Déesse des forêts. La lune. Les militaires nomment *Diane* le roulement du tambour au point du jour.

DIANTRE, s. m. Mot très-fam. au lieu de diable.

DIAPALME, s. m. Méd. Onguent dessiccatif et résolutif.

DIAPASME, s. m. Poudre propre à parfumer le corps.

DIAPASON, s. m. Étendue des sons que peut parcourir de bas en haut une voix ou un instrument.

DIAPÉDÈSE, sub. m. Méd. Transsudation du sang par les pores des vaisseaux.

DIAPHANE, adj. Transparent.

DIAPHANÉITÉ, s. f. Transparence.

DIAPHÉNIE, s. m. Electuaire dont les dates sont la base.

DIAPHORÉTIQUE, adject. (*Remède*) Qui aide la transpiration.

DIAPHRAGME, s. m. Anat. Large muscle qui sépare la poitrine du bas-ventre.

DIAPRÉ, ÉE, adj. Varié de différentes couleurs.

DIAPRUN, s. m. Electuaire de prunes.

DIAPRURE, s. f. Variété de couleurs. V. m.

DIARRHÉE, s. f. Flux de ventre.

DIASCORDIUM, s. m. Pharm. Opiat fait de la plante appelée *Scordium*.

DIASOSTIQUE, adj. Nom qu'on donne à la médecine préservative.

DIASTASE, s. f. Anat. Luxation.

DIASTOLE, s. f. Anat. Dilatation du cœur.

DIASTYLE, s. m. Edifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre de trois de leur diamètre.

DIATESSARON, s. m. t. de musique ancienne. Quarte. Médicament composé de quatre ingrédiens simples.

DIATONIQUE, adj. Qui procède par les tons naturels de la gamme.

DIATONIQUEMENT, adv. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRAGACANTE, sub. m. Pharm. Electuaire dont le principal ingrédient est la gomme adragante.

DIATRIBE, s. f. Dissertation. Critique amère et violente.

DICÉLIES, s. f. pl. Farces ou scènes libres, conservées de l'ancienne comédie.

DICHOTOME, adj. (On pron. *dicotome*.) Se dit de la lune quand on n'en voit que la moitié.

DICHOTOMIE, s. f. Etat de la lune quand elle est dichotome.

DICTAME, s. m. Bot. Nom d'une plante célèbre dans l'antiquité par ses vertus vulnéraires.

DICTAMEN, s. m. Sentiment intérieur de la conscience.

DICTATEUR, s. m. Qualification du magistrat suprême que la République romaine se donnoit dans les temps difficiles.

DICTATURE, s. f. Dignité de Dictateur, son exercice et sa durée.

DICTÉE, s. f. Ce qu'on dicte.

DICTER, v. a. Faire écrire ce qu'on prononce. Inspirer, donner l'idée.

DICTION, s. f. Partie du style qui regarde le choix et l'arrangement des mots.

DICTIONNAIRE, sub. m. Recueil alphabétique des mots d'une langue, d'une science, etc.

DICTON, s. m. Mot ou sentence qui a passé en proverbe.

DICTUM, s. m. (lat.) Dispositif d'une sentence, etc.

DIDACTIQUE, adj. Qui donne des préceptes. *Poëme didactique.* S. m. *Le didactique*, pour, le genre didactique.

DIÉRÈSE, s. f. Gram. Division d'une diphthongue en deux syllabes, comme *aulæ* en *aulaï*. Chir. Opération par laquelle on sépare des parties dont l'union est contre l'ordre naturel.

DIERVILLE, s. m. Bot. Arbrisseau qui ressemble au Syringa.

DIÈSE *ou* **DIÉSIS**, s. m. Mus. Marque qui, mise devant une note, la fait hausser d'un demi-ton.

DIÉSER, v. a. Mus. Marquer d'un dièse.

DIÈTE, s. f. Régime de vie qui règle le boire et le manger. Assemblée des états en différens royaumes.

DIÉTÉTIQUE, adject. Méd. Relatif à la diète.

DIÉTINE, s. f. Diète particulière.

DIEU, s. m. Le premier et le souverain Etre. Divinité du paganisme.

DIFFAMANT, ANTE, adj. Qui est dit ou fait pour diffamer.

DIFFAMATEUR, s. m. Celui qui diffame.

DIFFAMATION, s. f. Action de ternir la réputation de quelqu'un.

DIFFAMATOIRE, adj. Attentatoire à la réputation.

DIFFAMER, v. a. Décrier, déshonorer.

DIFFÉREMMENT, adverbe. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE, s. f. Diversité, dissemblance, distinction.

DIFFÉRENCIER, v. a. Mettre de la différence entre. Math. Prendre la partie infiniment petite d'une quantité.

DIFFÉRENT *ou* **DIFFÉREND**, s. m. Débat, contestation. Chose contestée.

DIFFÉRENT, ENTE, adj. Divers, dissemblable.

DIFFÉRENTIEL, ELLE, adj. N'est guère employé qu'en Math. *Quantité différentielle. Calcul différentiel*; et même subst. *Une différentielle.*

DIFFÉRER, v. a. Remettre à un autre temps. V. n. Etre différent.

DIFFICILE, adj. Malaisé, pénible, etc.

DIFFICILEMENT, adv. Avec peine.

DIFFICULTÉ, s. f. Ce qui rend une chose difficile. Obstacle, empêchement. Doute, question. *Etre en difficulté avec quelqu'un*, en contestation. *Sans difficulté*, adv., indubitablement.

DIFFICULTUEUX, EUSE, adj. Qui trouve à tout des difficultés.

DIFFORME, adj. Laid, sans proportions.

DIFFORMER, v. a. Pal. Oter la forme aux monnoies, aux médailles, etc.

DIFFORMITÉ, s. f. Défaut dans les propoitions.

DIFFRACTION, s. f. Opt. Inflexion ou detour que subit la lumière en rasant la surface d'un corps.

DIFFUS, USE, adj. Long, prolixe.

DIFFUSÉMENT, adv. D'une manière diffuse.

DIFFUSION, s. f. Action de se répandre. Etat de ce qui est répandu. — *de style, de lumière*, etc.

DIGASTRIQUE, adj. Anat. Se dit de certains muscles qui ont comme deux ventres.

DIGÉRER, v. a. Faire la digestion. Au pr. et au fig. *Souffrir un affront. Méditer une affaire.* Chim. Cuire à feu lent.

DIGESTE, s. m. Recueil des décisions des anciens jurisconsultes romains.

DIGESTEUR, subs. m. Vase propre à cuire promptement les viandes, et à tirer de la gelée des os mêmes.

DIGESTIF, IVE, adj. et s. m. Qui aide à la

DIGESTION, s. f. Coction des alimens dans l'estomac. Chim. Fermentation lente, à un feu modéré. Fig. *Affaire, offense de dure digestion.*

DIGITALE, s. f. Plante ainsi nommée parce que sa fleur approche de la figure d'un dé à coudre.

DIGITÉ, ÉE, adj. Bot. Découpé en forme de doigt : *Feuille digitée.*

DIGNE, adj. Qui mérite, soit en bien, soit en mal. Seul, toujours en bien : *C'est un digne homme.*

DIGNEMENT, adv. Selon ce qu'on mérite.

DIGNITAIRE, s. m. Celui qui possède une dignité dans un corps, dans un état.

DIGNITÉ, s. f. Mérite, importance. Noblesse dans la manière de parler et d'agir. Distinction éminente. Charge, office considérable.

DIGRESSION, s. f. Ce qui dans un discours est hors du sujet principal.

DIGUE, s. f. Amas de terre, bois ou pierres contre les eaux, surtout de la mer. Fig. Obstacle.

DILACÉRATION, s. f. Action de

DILACÉRER, v. a. Déchirer, mettre en pièces avec violence.

DILAPIDATION, s. f. Dépense désordonnée.

DILAPIDER, v. a. Dépenser follement.

DILATABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

DILATABLE, adj. Qui est susceptible de

DILATATION, s. f. Extension, relâchement, élargissement.

DILATATOIRE *ou* DILATATEUR, s. m. Chir. Instrument dont on se sert pour ouvrir ou agrandir une plaie.

DILATER, v. a. et pron. Etendre, élargir.

DILATOIRE, adj. Pal. Qui tend à prolonger.

DILAYER, v. a. Différer. V. m.

DILECTION, s. f. Charité, amour. t. de dévotion.

DILEMME, s. m. t. didact. Sorte d'argument à deux propositions contraires, dont le choix est laissé à l'adversaire.

DILIGEMMENT, adverbe. Promptement, avec

DILIGENCE, s. f. Célérité dans l'exécution. Poursuite. Soin, recherche exacte. Voiture qui va plus vite que les autres.

DILIGENT, ENTE, adj. Expéditif, laborieux.

DILIGENTER, v. a. et n. Faire, agir avec diligence.

DILUVIEN, IENNE, adj. Qui a rapport au déluge.

DIMACHÈRE, s. m. Gladiateur qui combattoit avec deux épées.

DIMANCHE, s. m. Premier jour de la semaine, appelé aussi *le Jour du Seigneur.*

DÎME. *V.* DIXME.

DIMENSION, s. f. Etendue des corps. Mesure.

DIMINUER, v. a. Amoindrir, rendre plus petit. Retrancher en partie.

DIMINUTIF, IVE, s. m. et adj. Mot qui diminue ou adoucit la force de celui dont il est formé.

DIMINUTION, s. f. Amoindrissement, rabais.

DIMISSOIRE, s. m. Lettres par lesquelles un Evêque consent qu'un de ses diocésains soit promu aux ordres sacrés par un autre Evêque.

DIMISSORIAL, ALE, adj. *Lettres dimissoriales.* M. s. que *Dimissoire.*

DINANDERIE, sub. f. Sorte d'ustensiles de cuivre jaune qui venoient originairement de *Dinant*, ville du pays de Liége.

DINANDIER, s. m. Vendeur ou fabricant de dinanderie.

DÎNATOIRE, adj. Fam. Qui est relatif au dîner.

DINDE, s. f. Poule-d'Inde.

DINDON, s. m. Coq d'Inde.

DINDONNEAU, s. m. Petit dindon.

DINDONNIER, IÈRE, sub. Qui garde les dindons.

DÎNÉE, s. f. Repas ou dépense qu'on fait à dîner, et lieu où l'on va dîner en voyageant.

DÎNER *ou* **DÎNÉ**, s. m. Principal repas de la journée. Les mets qu'on y sert.

DÎNER, v. n. Prendre ce repas.

DÎNEUR, s. m. Celui qui préfère le dîner au souper.

DIOCÉSAIN, AINE, adj. Qui est du

DIOCÈSE, s. m. Etendue de pays sous la juridiction d'un Evêque.

DIONYSIAQUES, s. *f.* pl. Fêtes de Bacchus chez les anciens Grecs.

DIOPTRIQUE, s. f. Partie de l'optique qui traite de la réfraction de la lumière.

DIPHTHONGUE, s. f. Gram. Réunion de deux sons en une syllabe.

DIPLOMATE, sub. m. Qui connoît la

DIPLOMATIE, s. f. Science des rapports, des intérêts des états entr'eux.

DIPLOMATIQUE, s. f. L'art de reconnoître l'authenticité des diplômes. Adj. *Corps diplomatique,* corps des Ministres étrangers dans une Cour.

DIPLÔME, s. m. Chartre, acte public qui contient des priviléges, des droits accordés par le Souverain. Brevet d'adoption dans un corps.

DIPTÈRE, s. m. Edifice entouré de deux rangs de colonnes, et qui en a huit à la face antérieure, et autant à celle de derrière. Se dit adject. des insectes à deux ailes.

DIPTIQUES, s. m. pl. Feuilles d'ivoire où les anciens écrivoient le nom des Consuls et grands magistrats. De même dans les églises à l'égard des Evêques.

DIRE, v. a. *Je dis, tu dis, il dit; nous disons, vous dites, ils disent. Je dis,* etc.*; nous dîmes,* etc. *Que je disse. Disant.* Exprimer, faire entendre par la parole. Réciter *— la messe*, la célébrer. Juger. Poét. Chanter. *Trouver à dire*, à reprendre. Signifier. Ppe. *Dit, ite.* S. m. Pal. Ce qu'une des parties a avancé : *Son dire.*

DIRECT, ECTE, adj. Qui va droit. Ce mot s'emploie surtout en géom. : *Ligne directe;* en astr., *Mouvement direct;* en généalogie, *Ligne directe*, par opposition à *Ligne collatérale;* en féod., *Seigneur direct*, immédiat; en gram., *Régime direct.*

DIRECTE, s. f. L'etendue du fief d'un Seigneur.

DIRECTEMENT, adv. En

ligne directe. *S'adresser directement à quelqu'un*, lui parler sans intermédiaire.

DIRECTEUR, TRICE, sub. Qui conduit, qui règle. Qui préside.

DIRECTION, s. f. Conduite. Emploi du directeur. Assemblée de créanciers. — *de l'aimant*, propriété qu'il a de se tourner vers le nord.

DIRECTOIRE, s. m. Livre qui règle la manière de dire l'office pour l'année courante. Tribunal ou commission chargée d'une direction civile ou militaire.

DIRIGER, v. a. Conduire, régler, tourner vers.

DIRIMANT, ANTE, adj. Ne s'applique qu'à un empêchement.

DISANT, adj. m. *Homme bien disant*, qui parle bien. *Soi-disant*, qui prend une qualité qu'il n'a pas.

DISCALE, s. f. Déchet dans le poids d'une marchandise, produit par l'évaporation de son humidité. Le v. est

DISCALER, v. n.

DISCERNEMENT, sub. m. Action ou faculté de

DISCERNER, v. a. Distinguer, juger par comparaison.

DISCIPLE, s. m. Qui apprend d'un maître une science, un art libéral. Qui suit la doctrine de.

DISCIPLINABLE, adj. Aisé à discipliner.

DISCIPLINE, s. f. Instruction, éducation. Règlement, ordre, conduite. Instrument de pénitence, etc.

DISCIPLINER, v. a. Instruire, régler, former. Frapper avec une discipline.

DISCOBOLE, s. m. Athlète qui lançoit le disque.

DISCONTINUATION, s. f. Interruption.

DISCONTINUER, v. a. Interrompre une chose commencée. V. n.

DISCONVENANCE, s. f. Disproportion, différence, inégalité.

DISCONVENIR, v. n. Ne pas convenir, ne pas tomber d'accord d'une chose.

DISCORD. Ce s. m. signifioit discorde; il a vieilli. Comme adj. il ne s'applique guère qu'à un instrument qui n'est pas d'accord.

DISCORDANCE, s. f. Qualité de ce qui est

DISCORDANT, ANTE, adj. Qui n'est point d'accord, difficile à accorder.

DISCORDE, sub. f. Dissension, division entre plusieurs personnes. Déesse fabuleuse qui préside aux dissensions.

DISCORDER, v. n. Mus. Etre discordant.

DISCOUREUR, EUSE, sub. Grand parleur.

DISCOURIR, v. n. Faire un discours sur quelque matière.

DISCOURS, s. m. Propos, développement de ce qu'on pense. Harangue, oraison.

DISCOURTOIS, OISE, adj. Qui n'est pas courtois. V. m.

DISCOURTOISIE, sub. f. Manque de courtoisie.

DISCRÉDIT, s. m. Diminution, perte de crédit.

DISCRÉDITÉ, ÉE, adject. Tombé en discrédit.

DISCRET, ÈTE, adj. Avisé, prudent, retenu dans ses paroles et ses actions. Qui sait garder un secret. Méd. *Petite vérole discrète*, à boutons séparés et non confluens.

DISCRÈTEMENT, adv. Avec

DISCRÉTION, s. f. Judicieuse retenue, circonspection. *Se rendre à discrétion*, à la merci du vainqueur. *Vivre à discrétion*, aux dépens d'un hôte, sans ordre ni règle. Ce qu'on gage ou qu'on joue, sans le déterminer, en le laissant à la volonté du perdant.

DISCRÉTOIRE, s. m. Lieu où s'assembloient les supérieurs de certaines communautés.

DISCULPATION, s. f. Action de disculper ou de se

DISCULPER, v. a et pron. Justifier d'une chose imputée.

DISCURSIF, IVE, adj. t. did. Qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement.

DISCUSSIF, IVE, adj. Méd. Remèdes qui dissipent les humeurs.

DISCUSSION, s. f. Examen. Dispute, contestation. Pal. Recherche et vente en justice des biens d'un débiteur.

DISCUTER, v. a. Examiner le pour et le contre d'une affaire. —*un débiteur ou ses biens*, les rechercher et les faire vendre en justice.

DISERT, ERTE, adj. Qui parle aisément et avec élégance.

DISERTEMENT, adv. D'une manière diserte.

DISETTE, s. f. Manque de quelque chose nécessaire, surtout de vivres.

DISETTEUX, EUSE, adj. Qui manque du nécessaire. V. m.

DISEUR, EUSE, s. Qui dit.

DISGRÂCE, s. f. Perte des bonnes grâces d'une personne aimée ou puissante. Infortune, malheur.

DISGRACIER, v. a. Priver quelqu'un de ses bonnes grâces, lui retirer sa faveur. Ppe. *Disgracié, ée*, qui a dans sa personne quelque chose de disgracieux.

DISGRACIEUSEMENT, adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE, adj. Qui est désagréable.

DISGRÉGATION, s. f. Opt. Qui blesse et égare la vue.

DISJOINDRE, v. a. On ne le dit qu'au pal. Séparer deux causes, deux instances jointes. Ppe. *Disjoint, ointe*. Mus. *Degré disjoint*, passage d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme.

DISJONCTIF, IVE, adj. *Particule, conjonction disjonctive*, qui, en joignant les membres d'une phrase, sépare les choses qu'on dit. *Ou, soit, soit que, ni* sont des particules disjonctives.

DISJONCTION, s. f. Séparation.

DISLOCATION, s. f. Chir. Déboîtement d'un os.

DISLOQUER, v. a. et pron. Démettre, déboîter.

DISPARATE, s. f. Inégalité, défaut de rapport dans la conduite, le discours. Il est aussi adjectif.

DISPARITÉ, s. f. Différence entre deux objets comparés.

DISPARITION, s. f. Action de

DISPAROÎTRE, v. n. Cesser de paroître. Se retirer promptement, se cacher. Ne pas se trouver. Ppe. *Disparu, ue.*

DISPENDIEUX, EUSE, adj. Ce qui demande beaucoup de dépense.

DISPENSAIRE, s. m. Méd. et pharm. Traité de la préparation des remèdes.

DISPENSATEUR, TRICE, s. Qui distribue.

DISPENSATION, s. f. Distribution.

DISPENSE, s. f. Exemption de la règle ordinaire. Permission.

DISPENSER, v. a. Exempter de la règle ordinaire. Distribuer.

DISPERSER, v. a. Placer, çà et là.

DISPERSION, s. f. Action de celui qui disperse, ou état de ce qui est dispersé.

DISPONIBLE, adj. Dont on peut disposer.

DISPOS, adj. Léger, agile. Ne se dit que des hommes.

DISPOSER, v. a. et pron. Arranger, mettre dans un certain ordre. Préparer à. Préparer pour. V. n. Faire d'une personne ou d'une chose ce qu'on veut. Aliéner.

DISPOSITIF, IVE, adj. Méd. Remède qui prépare. S. m. Le

prononcé d'une sentence, d'un édit.

DISPOSITION, s. f. Arrangement. Action par laquelle on dispose d'une chose, ou effet qui en résulte. Pouvoir de disposer. Inclination, aptitude. Sentimens à l'égard de quelqu'un. Dessein, résolution. Préparation, acheminement à. *Etre en bonne ou mauvaise disposition*, se porter bien ou mal.

DISPROPORTION, s. f. Inégalité, défaut de proportion.

DISPROPORTIONNÉ, ÉE, adj. Qui manque de proportion, de convenance.

DISPUTABLE, adj. Susceptible de

DISPUTE, s. f. Débat, contestation.

DISPUTER, v. a. et pron. Contester. V. n. Etre en contestation. Être en concurrence. Agiter des questions.

DISPUTEUR, s. m. Qui aime à disputer.

DISQUE, s. m. Sorte de palet plat et rond que les anciens dans leurs exercices lançoient avec force. Rondeur apparente des astres. Bo. L'ensemble des fleurons d'une fleur radiée.

DISQUISITION, s. f. t. did. Recherche exacte d'une vérité.

DISSECTION, s. f. Séparation méthodique des parties qui composent un corps. Etat d'un corps disséqué.

DISSEMBLABLE, adj. Qui est différent.

DISSEMBLANCE, s. f. Manque de ressemblance.

DISSÉMINER, v. a. Répandre çà et là.

DISSENSION, s. f. Querelle causée par l'opposition des sentimens ou des intérêts.

DISSÉQUER, v. a. Chir. Ouvrir le corps d'un animal pour en faire l'anatomie.

DISSÉQUEUR, s. m. Qui dissèque.

DISSERTATEUR, s. m. Celui qui disserte. Se prend presque toujours en ironie.

DISSERTATION, s. f. Discours où l'on examine une question.

DISSERTER, v. n. Faire une dissertation sur.

DISSIDENCE, s. f. Scission.

DISSIDENT, s. m. Qui n'est pas de la religion dominante.

DISSIMILAIRE, adj. t. did. Qui n'est pas de même genre, de même espèce.

DISSIMILITUDE, s. f. Rhét. Différence.

DISSIMULATEUR, sub. m. Qui dissimule.

DISSIMULATION, s. f. Déguisement. Soin de cacher ses actions, ses desseins.

DISSIMULÉ, ÉE, s. et adj. Qui use de dissimulation.

DISSIMULER, v. a. et n. Ne pas laisser apercevoir ce qu'on sent et ce qu'on pense. Faire semblant de ne pas sentir la douleur.

DISSIPATEUR, TRICE, sub. Prodigue.

DISSIPATION, s. f. Action de dissiper, ou par laquelle une chose se dissipe. Etat d'une personne dissipée.

DISSIPER, v. a. Consumer étourdiment. Ppe. *Dissipé, ée*, trop répandu, trop livré à ses plaisirs.

DISSOLU, UE, adj. Débauché, libertin.

DISSOLUBLE, adj. Qui peut être dissous.

DISSOLUMENT, adv. Licencieusement.

DISSOLUTIF, IVE, adject. Chim. et méd. Qui a la faculté de dissoudre.

DISSOLUTION, s. f. Séparation des parties d'un corps qui se décompose. Rupture du lien conjugal. Déréglement de mœurs.

DISSOLVANT, ANTE, s. m. et adj. Chim. Propre à dissoudre.

DISSONANCE, s. f. Mus. Ac-

cord défectueux. Disparate dans le style.

DISSONANT, ANTE, adj. Qui n'est pas d'accord.

DISSOUDRE, v. a. et pron. *Je dissous*, etc.; *nous dissolvons*, etc. *J'ai dissous*. Sans passé déf. *Je dissoudrai. Que je dissolve. Dissolvant.* Pénétrer un corps solide, et le séparer partie à partie. Rompre. Défaire. Ppe. *Dissous, oute.*

DISSUADER, v. a. Détourner quelqu'un d'un dessein.

DISSUASION, s. f. Effet d'un discours qui dissuade.

DISSYLLABE, s. m. et adj. Mot de deux syllabes.

DISTANCE, s. f. Intervalle. Différence.

DISTANT, ANTE, adject. Eloigné.

DISTENDRE, v. a. Causer une tension violente. Ppe. *Distendu, ue.*

DISTENSION, s. f. Méd. Se dit des nerfs trop tendus.

DISTILLATEUR, s. m. Celui dont la profession est de distiller.

DISTILLATION, s. f. Action de distiller. Chose distillée.

DISTILLATOIRE, adj. Qui sert à distiller. Propre aux distillations.

DISTILLER, v. a. Purifier une substance par l'alambic, en tirer le suc. Couler goutte à goutte. Fig. Epancher sa bile, sa rage.

DISTILLERIE, s. f. Lieu où l'on fait des distillations.

DISTINCT, INCTE, adj. Différent. Clair et net.

DISTINCTEMENT, adverbe. Clairement.

DISTINCTIF, IVE, adj. Qui distingue.

DISTINCTION, s. f. Division, séparation. Différence. Préférence, égard. Mérite, éclat de naissance, illustration d'emploi.

DISTINGUER, v. a. et pron. Discerner par les sens ou par l'esprit. Marquer la différence. Traiter avec distinction. Tirer du commun. Ppe. *Distingué, ée. Personnage distingué. Naissance distinguée.*

DISTIQUE, s. m. Deux vers qui forment un sens.

DISTORSION, s. f. Chir. Etat d'une partie du corps que la relaxation des muscles fait tourner d'un seul côté.

DISTRACTION, s. f. Inapplication causée par des idées étrangères à l'objet qui nous occupe. Démembrement.

DISTRAIRE, v. a. Détourner de quelque application, d'un dessein. Séparer une partie d'un tout. V. pron. Se livrer à quelque délassement. Ppe. *Distrait, aite.* Adj. et sub. Inattentif à ce qu'on fait ou dit.

DISTRIBUER, v. a. Partager entre plusieurs. Disposer, ranger.

DISTRIBUTEUR, TRICE, s. Qui distribue.

DISTRIBUTIF, IVE, adj. Qui tient à la distribution. Gram. Mot dont la signification est opposée au sens collectif.

DISTRIBUTION, s. f. Action de distribuer, ou effet de cette action. Rhét. Qui met par ordre les qualités d'un sujet. Peint. Ordre des figures d'un tableau. Impr. Placement des caractères dans les casses.

DISTRIBUTIVEMENT, adv. Dans le sens distributif.

DISTRICT, s. m. Etendue de juridiction. Compétence.

DIT, DITE, ppe. de *Dire*, Adj. Prononcé. Surnommé. S. m. Parole. Au plur. Apophtegme.

DITHYRAMBE, s. m. Petit poëme en l'honneur de Bacchus, ou écrit dans le désordre supposé des Bacchantes.

DITHYRAMBIQUE, adj. Qui appartient au dithyrambe.

DITON, s. m. Mus. Intervalle composé de deux tons.

DIURÉTIQUE, s. m. et adj. Méd. Apéritif qui fait uriner.

DIURNAL, subs. m. Livre qui contient l'office canonial de chaque jour.

DIURNE, adj. Astr. D'un jour.

DIVAGUER, v. n. S'éloigner de l'objet d'une question dans la discussion.

DIVAN, s. m. Conseil du Grand-Seigneur.

DIVE, adj. f. Divine, déesse. V. m

DIVERGENCE, s. f. Géom. et opt. Situation de deux lignes ou de deux rayons qui vont en s'écartant.

DIVERGENT, ENTE, adj. Même sens.

DIVERS, ERSE, adj. Différent, dissemblable. Plusieurs.

DIVERSEMENT, adv. En diverses manières.

DIVERSIFIABLE, adj. Qui peut se

DIVERSIFIER, v. a. Varier, changer de plusieurs façons.

DIVERSION, s. f. Action par laquelle on détourne quelqu'un d'un objet, d'un travail

DIVERSITÉ, s. f. Variété.

DIVERTIR, v. a. Récréer, réjouir. Détourner, distraire. Dérober. V. pron. Se livrer au plaisir. Pt. e. *Diverti, ie. Deniers divertis. Somme divertie à son profit.*

DIVERTISSANT, ANTE, adj. Qui divertit, qui réjouit, etc.

DIVERTISSEMENT, sub. m. Récréation, plaisir honnête. Danses et chants qui font partie d'un acte d'opéra, ou qui le terminent. Action de divertir des deniers, des fonds.

DIVIDENDE, s. m. Arith. Quantité à diviser. t. de comm. Portion d'intérêt qui revient à chacun des bailleurs de fonds.

DIVIN, INE, adj. Qui appartient à Dieu. Qui semble au-dessus des forces de la nature. Fig. Excellent en son genre.

DIVINATION, s. f. Art prétendu de prédire l'avenir.

DIVINATOIRE, adj. Qui sert à deviner. *Baguette, art divinatoire.*

DIVINEMENT, adv. Par la vertu divine. Fig. Parfaitement.

DIVINISER, v. a. Reconnoître pour divin. Exalter à l'excès.

DIVINITÉ, s. f. Essence, nature divine. Dieu même. Les dieux des Païens. Belle femme. Poét.

DIVIS, adj. Par opposition à *Indivis. V.* ce mot.

DIVISER, v. a. Séparer en plusieurs parties. Fig. Désunir.

DIVISEUR, sub. m. Arith. Quantité par laquelle on en divise une autre.

DIVISIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui peut être divisé.

DIVISIBLE, adj. Qui peut se diviser.

DIVISION, s. f. Séparation, partage. Fig. Désunion, discorde. La quatrième des règles de l'arithmétique. Partie d'une armée. Division d'un sermon en plusieurs points.

DIVORCE, s. m. Rupture légale d'un mariage. Renonciation à quelque habitude agréable.

DIVORCER, v. n. Faire divorce.

DIVULGATION, s. f. Action de

DIVULGUER, v. a. Rendre public.

DIX, adj. Le nombre qui suit 9 et précède 11. (Le *x* ne se fait sentir que devant une voyelle ou à la fin de la phrase, et il prend le son du z.) S. m. *Un dix. Mettre son argent au denier dix, à dix pour cent,* en tirer le dixième d'intérêt.

DIXIÈME, adj. Nombre d'ordre. S. m. Dixième partie d'un tout.

DIXIÈMEMENT, adv. En dixième lieu.

DIXME, s. f. (Le *x* ne sonne pas.) Le dixième des fruits d'un

territoire, payé à l'Eglise ou au Seigneur.

DIXMER, v. a. Lever la dixme.

DIXMEUR, s. m. Celui qui la lève.

DIZAIN, s. m. Ouvrage de poésie composé de dix vers. Chaque partie du chapelet composée de dix grains.

DIZAINE, s. f. Total de personnes ou de choses composé de dix.

DIZEAU, s. m. Dix gerbes, dix bottes de foin.

DIZENIER, sub. m. t. de municip. Chef de dix personnes.

D-LA-RÉ. t. de musique par lequel on désigne le ton de *Ré*.

DOCILE, adj. Propre à recevoir l'instruction. Qui se laisse gouverner.

DOCILEMENT, adv. Avec

DOCILITÉ, s. f. Disposition à se laisser conduire, à obéir.

DOCIMASTIQUE *ou* DOCIMASIE, s. f. Chim. Art de faire en petit l'essai des mines.

DOCTE, s. m. et adj. Savant.

DOCTEMENT, adv. Savamment.

DOCTEUR, sub. m. Qui est promu dans une université au plus haut degré d'une Faculté. Savant.

DOCTORAL, ALE, adj. Qui appartient au docteur.

DOCTORAT, s. m. Degré de docteur.

DOCTORERIE, sub. f. Acte qu'on fait en théologie pour y être reçu Docteur.

DOCTRINAIRE, s. m. Religieux de la doctrine chrétienne.

DOCTRINAL, ALE, adject. Théol. Qualification d'un avis de Docteurs.

DOCTRINE, s. f. Savoir, érudition, enseignement.

DOCUMENT, s. m. Preuve, renseignement.

DODÉCAÈDRE, s. m. Géom. Solide régulier dont la surface est formée de douze pentagones.

DODÉCAGONE, s. m. Géom. Polygone terminé par douze côtés.

DODINER, v. pron. et fam. Se dorloter, prendre de soi un soin extrême. V. n. Horlog. *Ce balancier se dodine bien.*

DODO, sub. m. t. enfantin. *Faire dodo*, dormir.

DODU, UE, adj. Fam. Gras, potelé.

DOGAT, s. m. Dignité de doge. Temps qu'on est

DOGE, s. m. Titre que portoit le chef de la République à Venise et à Gênes.

DOGMATIQUE, adj. Qui regarde le dogme. Il est aussi s. m.

DOGMATIQUEMENT, adv. D'un ton sentencieux.

DOGMATISER, v. n. Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse. Parler d'un ton décisif.

DOGMATISEUR, s. m. Qui dogmatise toujours. Fam. et ironique.

DOGMATISTE, sub. m. Qui établit des dogmes.

DOGME, s. m. Point de doctrine, enseignement reçu et servant de règle, surtout en matière de religion.

DOGUE, s. m. Chien gros et courageux que l'on prend pour garder les maisons.

DOGUIN, INE, sub. Petit dogue.

DOIGT, s. m. Partie de la main ou du pied de l'homme et de quelques animaux. Douzième du diamètre du soleil ou de la lune. *Montrer au doigt*, se moquer publiquement. *Donner sur les doigts*, punir, corriger. *Mettre le doigt dessus*, deviner.

DOIGTER, v. n. Hausser et baisser les doigts sur un instrument. S. m. Manière de doigter.

DOIGTIER, s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt.

DOITÉE, s. f. Petite quantité de fil.

DOL, s. m. Pal. Tromperie, fraude.

DOLÉANCE, s. f. Plus us. au pl., où il signifioit autrefois les plaintes et représentations adressées par les peuples au chef de l'état; aujourd'hui t. fam. ainsi que les deux suivans.

DOLEMMENT, adv. D'une manière dolente.

DOLENT, ENTE, adj. Triste, plaintif.

DOLER, v. a. Rendre unie la superficie d'un morceau de bois.

DOLIMAN, s. m. Habit turc en usage au théâtre.

DOLLAR, sub. m. Monnoie d'Allemagne, environ 5 francs 60 centimes.

DOLOIRE, s. m. Instrument de tonnelier pour unir le bois.

DOM ou DON, Titre d'honneur de certains religieux et des Seigneurs espagnols et portugais.

DOMAINE, sub. m. Biens, fonds, héritages. Absolument, les biens de l'état.

DOMANIAL, ALE, adj. Qui est du domaine du Souverain.

DÔME, sub. m. Voûte demi-sphérique qu'on élève au-dessus d'un édifice. Chim. Sorte de chapiteau.

DOMERIE, s. f. Titres d'abbayes qui étoient des sortes d'hôpitaux.

DOMESTICITÉ, s. f. Etat de

DOMESTIQUE, adj. Qui est de la maison. S'oppose à étranger. S. Serviteur, servante. Les domestiques, pris collectivement.

DOMESTIQUEMENT, adv. A la manière d'un domestique.

DOMICILE, s. m. Logis où l'on fait sa demeure ordinaire.

DOMICILIER, v. pron. Pal. Se fixer dans un domicile. Plus us. au ppe.

DOMINANT, ANTE, adj. Qui domine. S'applique surtout au fief dont un autre relève.

DOMINANTE, s. f. Mus. Note qui fait la quinte au-dessus de la tonique.

DOMINATEUR, s. m. Qui a la puissance souveraine.

DOMINATION, s. f. Empire, autorité souveraine.

DOMINER, v. n. Commander, avoir autorité et puissance sur. Paroître, se faire sentir ou apercevoir par-dessus tout.

DOMINICAIN, AINE, s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique.

DOMINICAL, ALE, adj. Qui appartient au Seigneur ou au dimanche. *Lettre dominicale*, qui dans le calendrier marque le dimanche. *Prêcher la dominicale*, faire le sermon les dimanches.

DOMINO, s. m. Camail noir que porte un Ecclésiastique en hiver. Habit de bal. Sorte de jeu.

DOMINOTERIE, s. f. Marchandise de papiers marbrés et autres papiers colorés.

DOMINOTIER, s. m. Marchand de dominoterie.

DOMMAGE, s. m. Perte, détriment, préjudice.

DOMMAGEABLE, adj. Qui apporte du dommage.

DOMPTABLE ou DOMTABLE, adj. Qu'on peut

DOMPTER ou DOMTER, v. a. Subjuguer. Assujettir.

DOMPTEUR ou DOMTEUR, s. m. Qui dompte. Ne se dit point sans régime.

DOMPTE-VENIN ou ASCLÉPIAS, s. m. Plante sudorifique.

DON, s. m. Présent, largesse. Grâce, avantage. Talent. *V.* DOM.

DONATAIRE, s. Celui ou celle qui reçoit une donation; et

DONATEUR, TRICE, sub. Celui ou celle qui la fait.

DONATION, s. f. Don fait par un acte public.

DONC, conj. qui marque la conclusion d'un raisonnement. (Le *c* se pron. devant une voyelle.)

DONDON, s. f. Fam. Femme ou fille qui a de l'embonpoint et de la fraîcheur.

DONJON, s. m. Tour forte et la plus élevée d'un château.

DONJONNÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des tours ou châteaux à tourelles.

DONNANT, ANTE, adj. Qui aime à donner. Se dit surtout avec la négative.

DONNE, s. f. Action de distribuer les cartes au jeu.

DONNER, v. a. Faire don. Livrer, mettre entre les mains. Apporter, presenter. Payer. Causer, procurer. Accorder, octroyer. Attribuer. — *les mains à*, y consentir. — *jour*, l'assigner, le fixer. — *la chasse à*, poursuivre. — *parole*, promettre. V. n. *Sa maison donne sur la rue*, y a vue. — *à entendre*, faire entendre. — *à penser*, sujet de penser. Heurter, frapper. *Ne savoir où donner de la tête*, ne savoir que devenir. Ppe. *Donné, ée*. Math. *Une donnée* est la quantité ou la chose connue qui mène à une autre

DONNEUR, EUSE, s. Fam. Qui donne.

DONT, partic. qui se met pour *De qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, de quoi*.

DONZELLE, s. f. Fam. t. de mépris. Fille d'un état médiocre et de mœurs suspectes.

DORADE, s. f. Nom de plusieurs poissons de mer à écailles dorées. Constellation australe.

DORÉNAVANT, adv. Désormais.

DORER, v. a. Enduire d'or moulu, ou couvrir de feuilles d'or. Jaunir. Ppe. *Doré, ée*. Jaune tirant sur l'or.

DOREUR, EUSE, s. Qui dore.

DORIEN, adj. m. Un des modes de la musique des anciens. Un des dialectes de la langue grecque.

DORIQUE, adj. Un des cinq ordres d'architecture. Un dialecte grec.

DORLOTER, v. a. et pron. Traiter délicatement et avec complaisance.

DORMANT, ANTE, adj. Qui dort, qui ne coule point, qui ne s'ouvre point.

DORMEUR, EUSE, s. Qui dort ou qui aime à dormir. S. f. *Dormeuse*. Sorte de voiture de voyage.

DORMIR, v. n. *Je dors*, etc.; *nous dormons*, etc. *Dors*. *Que je dorme*, etc. *Dormant*. Etre dans le sommeil. *Laisser dormir une affaire*, ne pas la poursuivre. Subst. *Le dormir*.

DORMITIF, IVE, s. m. et adj. Méd. Qu provoque le sommeil.

DOROIR, s. m. Petite brosse pour dorer la pâtisserie.

DORSAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient au dos.

DORTOIR, s. m. Corridor où sont les cellules des Religieux ou les lits dans les colléges.

DORURE, s. f. Or fort mince appliqué sur la superficie d'un ouvrage. L'art de dorer.

DORYCHNIUM, s. m. Plante légumineuse détersive et astringente.

DOS, s. m. La partie de derrière de l'animal, du dos jusqu'aux reins. Fig. *Le dos d'un livre, d'un couteau, d'une chaise*. *Avoir quelqu'un à dos*, pour ennemi. *Le porter sur son dos*, en être incommodé. *Faire le gros dos*, l'homme important, le capable. *Dos à dos*, dos contre dos.

DOS D'ÂNE, s. m. Talus des deux côtés.

DOSE, s. f. Quantité de chacune des drogues qui entrent dans une composition. Fig. *Dose d'amour, de jalousie*.

DOSER, v. a. Mettre la dose prescrite.

DOSSERET, s. m. Arch. Petit pilastre saillant.

DOSSIER, s. m. Partie d'une chaise ou d'un lit qui sert à appuyer le dos. Pal. Papiers mis sous la même etiquette.

DOT, s. f. Bien qu'apporte une fille qui se marie ou qui prend le voile.

DOTAL, ALE, adj. Qui appartient à la dot.

DOTATION, s. f. Action de

DOTER, v. a. Donner une dot.

DOUAIRE, s. m. Portion des biens d'un mari, dont jouit la femme en cas qu'elle lui survive.

DOUAIRIER, s. m Pal. Celui qui renonce à la succession de son père pour s'en tenir au douaire de sa mère.

DOUAIRIÈRE, s. f. Veuve qui jouit d'un douaire.

DOUANE, s. f. Lieu où l'on est obligé de porter les marchandises pour acquitter les droits. Les droits eux-mêmes.

DOUANIER, s. m. Commis de la douane.

DOUBLAGE, sub. m. Mar. Revêtement de planches ou de cuivre qu'on met aux vaisseaux destinés à des voyages de long cours.

DOUBLE, adj. Qui vaut, pèse ou contient une fois autant. Se dit de deux choses semblables qui sont au même endroit. Fig. Traitre, dissimulé. Qui signifie deux choses. *Mot à double sens*, adv. *Voir double*, deux choses où il n'y en a qu'une. S. m. Une fois autant. Monnoie qui valoit deux deniers. Copie d'un écrit. Acteur qui remplace un autre dans le même rôle.

DOUBLEAU, s. m. (*Arc-*) Arch. Voûte qui joint un pilier à un autre.

DOUBLEMENT, adv. Pour deux raisons. Une fois autant. S. m. Action de

DOUBLER, v. a. Mettre le double. — *un vaisseau*, lui faire un doublage. Joindre une étoffe contre l'envers d'une autre. Jouer pour un autre acteur. T. de jeu de billard.

DOUBLET, s. m. Deux morceaux de cristal mis l'un sur l'autre, mais séparés par une feuille colorée pour imiter les émeraudes, etc. T. de trictrac, même point amené par les dés. T. de billard, faire la bille après avoir frappé la bande opposée.

DOUBLETTE, s. f. Un des jeux de l'orgue.

DOUBLEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui dans une manufacture double la soie, la laine, le coton sur le rouet. Instrument d'électricité. S. f. Machine à préparer les cannes à sucre.

DOUBLON, s. m. Monnoie d'or qui a cours en Espagne, et dont la valeur varie.

DOUBLURE, s. f. Etoffe dont une autre est doublée. Fig. Acteur qui en double un autre.

DOUCEÂTRE, adj. Qui est d'une douceur fade.

DOUCEMENT, adv. D'une manière douce. Délicatement, sans éclat. Lentement. Médiocrement bien.

DOUCEREUX, EUSE, adj. Doux, sans être agréable. D'une galanterie fade. S. m. *Il fait le doucereux.*

DOUCET, ETTE, s. et adj. Diminutif de doux. N'est d'usage que dans le style fam. S. f. *Elle fait la doucette.* Bot. Sorte de mâche.

DOUCETTEMENT, adv.

DOUCEUR, s. f. Qualité de ce qui est doux, etc. Façon d'agir douce. Petit profit. Au plur. Cajoleries amoureuses.

DOUCHE, s. f Epanchement d'eau minérale qu'on fait tomber d'une certaine hauteur sur une partie malade.

DOUCHER, v. a. Donner la douche.

DOUCINE, s. f. Archit. Moulure ondoyante, moitié convexe, et moitié concave.

DOUELLE, s. f. Archit. Coupe des pierres propres à faire des voûtes. Courbure d'une voûte.

DOUER, v. a. Assigner un

douaire. Avantager. Ppe. *Doué*, *ée*. Pourvu.

DOUILLE, s. f. Manche creux d'une baïonnette, du fer d'une pique.

DOUILLET, ETTE, adj. En fait de choses, très-doux au toucher; en fait de personnes, trop délicat.

DOUILLETTE, s. f. Robe ouatée.

DOUILLETTEMENT, adv.

DOULEUR, s. f. Mal que souffre le corps ou l'esprit.

DOULOIR, v. pron. Se plaindre. V. m.

DOULOUREUSEMENT, adv. Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE, adj. Qui cause ou qui marque de la douleur.

DOUTE, s. m. Incertitude.

DOUTER, v. n. N'être pas certain. V. pron. Soupçonner, pressentir.

DOUTEUSEMENT, adverbe. Avec doute.

DOUTEUX, EUSE, adj. Incertain, peu sûr. Gram. Indéterminé quant au genre ou à la prosodie.

DOUVAIN, s. m. Bois propre à faire des douves.

DOUVE, s. f. Planche qui sert à la construction d'un tonneau. Bot. Plante.

DOUX, OUCE, adj. Dont la saveur n'a rien d'amer. Il se dit de tout ce qui fait une impression agréable sur les sens ou sur l'esprit. Aisé. Tranquille. Humain, affable. Galant, amoureux. *Billet doux Yeux doux*. Se dit du fer ou autre métal qui plie sans casser; du vin qui n'a pas encore cuvé; de l'air tempéré; d'une voiture qui ne secoue pas; d'un style aisé, etc. Adv. *Filer doux*, souffrir patiemment.

DOUZAINE, s. f. Assemblage de choses d'une même nature, au nombre de douze.

DOUZE, adj. numéral. Dix et deux.

DOUZIÈME, adj. Nombre numéral qui répond à douze. S. m. *Il est pour un douzième dans cette affaire.*

DOUZIÈMEMENT, adv. En douzième lieu.

DOYEN, s. m. Le plus ancien d'âge ou de réception dans une compagnie. Dignité dans quelques chapitres et dans quelques universités.

DOYENNÉ, s. m. Dignité de Doyen. Sa demeure.

DRACHME, s. f. (On pron. *dragme.*) Huitième partie de l'once. Monnoie d'argent chez les Grecs.

DRACUNCULE, s. m. Petit ver qui s'engendre sous la peau.

DRAGAN, s. m. Extrémité de la poupe d'une galère.

DRAGÉE, s. f. Amande, pistache, aveline, etc. couverte de sucre durci. Menu plomb pour tirer aux oiseaux.

DRAGEOIR, s. m. Boîte d'argent où nos pères servoient des dragées à la fin des repas.

DRAGEON, s. m. Bot. Branches enracinées qui sortent du tronc d'un arbre ou d'une plante.

DRAGEONNER, v. n. Pousser des drageons.

DRAGON, s. m. Monstre fabuleux à qui on donne des griffes, des ailes et une queue de serpent. Au fig. Personne acariâtre. Enfant méchant et mutin. Tache qui vient dans la prunelle des yeux. Sorte de troupes qui combattent à pied et à cheval.

DRAGONNADE, s. f. Persécutions faites aux Protestans par des dragons que Louis XIV avoit envoyés dans les Cévennes.

DRAGONNE, s. f. Nœud d'épée en passementerie mêlée d'or ou d'argent.

DRAGONNÉ, ÉE, adj. Blas. Animal représenté avec une queue de dragon.

DRAGUE, s. f. Sorte de pelle recourbée, qui sert à curer les puits, et à tirer du sable des rivières. Orge avec laquelle on a fait la bière.

DRAGUER, v. a. M. s.

DRAINE, s. f. et non pas **TRAINE**. Espèce de grosse grive.

DRAMATIQUE, adj. Qui appartient aux ouvrages de théâtre en général. S. m. *Le genre dramatique.*

DRAMATISTE, s. m. Qui compose des ouvrages de théâtre.

DRAMATURGE, s. m. Faiseur de drames ou comédies larmoyantes. Fam.

DRAME, s. m. Pièce de théâtre, tragique ou comique, ou plus particulièrement tragédie bourgeoise.

DRAP, s. m. (On pron. *dra.*) Espèce d'étoffe de laine, d'or, de soie, etc. Grande pièce de toile qu'on met dans le lit pour y coucher. — *mortuaire,* celui qu'on met sur la bière. Loc. prov. *Être dans de beaux draps*, bien embarrassé.

DRAPEAU, s. m. Vieux morceau de linge ou d'étoffe. Enseigne d'infanterie. Linge faisant partie du maillot d'un enfant.

DRAPER, v. a. et n. Couvrir de deuil les voitures. — *une figure*, en peindre les habillemens. Fam. *Draper quelqu'un*, le railler fortement.

DRAPERIE, s. f. Manufacture de draps. En peint. et sculpt. Arrangement des étoffes qui habillent.

DRAPIER, s. m. Marchand ou fabricant de draps.

DRASTIQUE, adj. Remède dont l'action est vive et prompte.

DRÈCHE, s. f. Marc de l'orge qui s'emploie pour faire la bière.

DRÉGER, v. a. Séparer la graine de lin d'avec sa tige.

DRELIN. Mot inventé pour imiter le bruit d'une sonnette.

DRESSER, v. a. Lever, tenir droit. Faire tenir droit. Ériger, élever. Instruire, façonner, former. Mettre par écrit. — *un lit*, le monter. — *un piége*, le tendre. — *une batterie*, la mettre en état. T. de cuisine. Préparer. *Ce récit fait dresser les cheveux.*

DRESSOIR, sub. m. Buffet dressé pour le service d'une table.

DRILLE, s. m. Ce mot, qui ne s'emploie que familièrement, signifioit autrefois soldat, camarade. *Bon drille. Vieux drille.* S. f. Chiffon de toile qui sert à faire du papier.

DRILLER, v. n. Courir, s'enfuir. Pop.

DROGMAN, s. m. Interprète dans les Échelles du Levant.

DROGUE, s. f. Marchandises d'épiceries, qui servent surtout à la médecine ou à la teinture. Fig. et fam. Ce qui est mauvais en son espèce.

DROGUER, v. a. et pronom. Donner ou prendre trop de remèdes.

DROGUERIE, s. f. Toute sorte de drogues.

DROGUET, s. m. Étoffe faite ordinairement de laine et de fil.

DROGUIER, s. m. Cabinet, armoire à drogues.

DROGUISTE, s. m. Vendeur de drogues.

DROIT, OITE, adj. Qui n'est pas courbé, qui va d'un point à l'autre par le plus court chemin. Au fig. Juste, sincère, judicieux.

DROIT, s. m. Ce qui est juste. Jurisprudence. Autorité, pouvoir. Prétention fondée. Prérogative, privilége. Imposition. Salaire taxé pour certaines vacations. Adv. Directement. *A bon droit*, avec justice.

DROITEMENT, adv. Équitablement, judicieusement.

DROITIER, IÈRE, adj. Qui se sert ordinairement de la main droite.

DROITURE, s. f. Équité

rectitude. Adv. *En droiture*, directement.

DRÔLE, adj. et subst. fam. L'adj. se prend en bien : Gaillard, plaisant. Le subst. se prend souvent en mauvaise part : *C'est un drôle. Un méchant drôle.*

DRÔLEMENT, adv. Fam. Plaisamment.

DRÔLERIE, s. f. Trait de gaillardise. Petit ouvrage plaisant. Bagatelle.

DRÔLESSE, s. f. Fam. Femme de mauvaise vie.

DROMADAIRE, s. m. Espèce de chameau qui a deux bosses sur le dos, et va vite et long-temps.

DROPAX, s. m. Emplâtre dépilatoire.

DRU, UE, adj. Se dit des petits oiseaux assez forts pour s'envoler du nid. Au fig. Vif, gai. Epais, touffu, en parlant des blés, des bois, etc. Adv. En grande quantité. *La pluie tomboit dru et menu.*

DRUIDE, s. m. Ancien prêtre gaulois.

DRYADE, s. f. Nymphe des bois.

DU, article partic. Pour *de le.*

DÛ, s. m. Ce qui est dû. Devoir : *C'est le dû de sa charge.*

DUBITATIF, IVE, adj. Qui exprime le doute.

DUBITATION, s. f. Rhét. Elle consiste à feindre de douter de ce qu'on veut prouver.

DUC, s. m. Qualification de haute dignité. Oiseau de proie qui ne soit que la nuit.

DUCAL, ALE, adj. Qui tient à la dignité ducale.

DUCAT, s. m. Monnoie d'or ou d'argent, dont la valeur varie suivant les pays.

DUCATON, s. m. Demi-ducat.

DUCHÉ, s. m. Terre à laquelle le titre de duc est attaché.

DUCHESSE, s. f. Femme d'un duc, ou dame qui possède un duché.

DUCTILE, adj. Se dit des métaux susceptibles de

DUCTILITÉ, s. f. Propriété des métaux de pouvoir être étendus en tous sens.

DUÈGNE, s. f. Mot d'origine espagnole. Vieille femme chargée de veiller sur une jeune personne.

DUEL, s. m. Combat singulier, combat provoqué d'homme à homme. Terme de la grammaire grecque.

DUELLISTE, s. m. Qui s'est battu en duel. Qui fait gloire d'aimer à se battre de la sorte.

DUIRE, v. n. Convenir. *Cela vous duit-il?* V. m.

DULCIFICATION, s. f. Action de

DULCIFIER, v. act. Chim. Tempérer les acides par l'esprit-de-vin.

DULIE, s. f. (*Culte de*) Théol. Culte qu'on rend aux Saints.

DÛMENT, adv. Selon la raison, les formes.

DUNE, s. f. Colline sablonneuse le long de la mer. Il ne s'emploie guère qu'au plur.

DUNETTE, s. f. Mar. Le plus haut étage de l'arrière du vaisseau.

DUO, s. m. (Ne prend pas le *s* au plur.) Morceau de musique fait pour être chanté ou exécuté à deux.

DUODENUM, s. m. Anat. Le premier des intestins grêles.

DUPE, s. f. Qui est trompé ou facile à l'être. Sorte de jeu de cartes.

DUPER, v. a. Tromper.

DUPERIE, s. f. Tromperie dont on est le jouet.

DUPEUR, s. m. Trompeur. V. m.

DUPLICATA, s. m. (Ne prend point le *s* au plur.) Double d'une dépêche, d'un brevet.

DUPLICATION, s. f. Géom. Elle consiste à trouver un cube double d'un autre.

DUPLICATURE, s. f. Anat. Se dit d'une portion de membrane repliée sur elle-même.

DUPLICITÉ, s. f. Se dit de ce qui est double, et qui devroit être simple.

DUPLIQUE, s. f. Pal. Réponse à une réplique.

DUPLIQUER, v. n. M. s.

DUR, URE, adj. Solide, difficile à entamer. Opposé à tendre. Inhumain, insensible. Rude, austère. *Tête dure*, qui comprend difficilement. Le fém. est subst. dans cette loc. : *Coucher sur la dure*, à terre. Adv. *Il entend dur*, il est un peu sourd.

DURABLE, adj. Fait pour durer long-temps.

DURACINE, s. f. Espèce de pêche.

DURANT, prép. qui marque la durée du temps.

DURCIR, v. a. n. et pron. Rendre ou devenir dur.

DURÉE, s. f. Temps que dure une chose.

DUREMENT, adv. D'une manière dure.

DURE-MÈRE, sub. f. Anat. Membrane extérieure qui enveloppe le cerveau.

DURER, v. n. Continuer d'être. Fam. *Le temps me dure*, se prolonge trop.

DURET, ETTE, adj. Fam. Un peu dur.

DURETÉ, s. f. Qualité de ce qui est dur. Au fig. Rudesse, inhumanité. Au plur. Discours offensans.

DURILLON, s. m. Petit calus qui se forme aux pieds et aux mains.

DURIUSCULE, adj. Un peu dur.

DUUMVIR, s. m. Qualité que donnoient les Romains à deux magistrats, dont l'office se nommoit

DUUMVIRAT, s. m.

DUVET, s. m. Menue plume des oiseaux. Espèce de coton qui vient sur certains fruits. Premier poil qui vient au menton des jeunes gens.

DUVETEUX, adj. t. de fauc. Oiseaux qui ont beaucoup de duvet.

DYNAMIQUE, s. f. Science des forces ou puissances qui meuvent les corps.

DYNASTE, s. m. Petit Souverain qui dépendoit d'un autre.

DYNASTIE, s. f. Suite des Princes qui ont régné dans un pays. Suite des Souverains d'une même famille.

DYSCOLE, adj. Qui s'écarte de l'opinion reçue en matière de culte.

DYSPEPSIE, s. f. Méd. Digestion laborieuse.

DYSPNÉE, s. f. Difficulté de respiration.

DYSSENTERIE, s. f. Douleur d'entrailles avec flux de sang.

DYSSENTÉRIQUE, adj. Qui appartient à la dyssenterie.

DYSURIE, s. f. Méd. Difficulté d'uriner.

E.

E, s. m. La seconde des voyelles. *E féminin*, ou muet ; *E fermé*, *È ouvert*.

EAU, s. f. Un des quatre élémens. Liquide transparent, que le froid rend solide, et que le chaud fait évaporer. Pluie. Lac, rivière, mer. Au plur. *Eaux minérales*. Humeurs, sérosités. Sueur. *Etre tout en eau*. Liqueur

artificielle. *Eau-de-vie. Eau-forte.* Lustre, brillant qu'ont les perles et les diamans. Mar. *Faire de l'eau*, faire provision d'eau douce. *Faire eau*, se dit d'un vaisseau où l'eau s'introduit. Au fig. *Revenir sur l'eau*, rétablir ses affaires. *Mettre de l'eau dans son vin*, modérer ses prétentions.

EAUX ET FORÊTS, s. f. pl. Juridiction qui s'exerce sur les bois, les rivières, et sur tout ce qui s'y fait.

ÉBAHIR, v. pron. S'étonner.

ÉBAHISSEMENT, s. m. Surprise. V. m.

ÉBARBER, v. act. Oter les parties excédantes et superflues du papier, des pièces de monnoie, etc.

ÉBARBOIR, s. m. Outil pour ébarber.

ÉBARBURE, s. f. t. de grav. Petites barbes ou lèvres qui se forment sur la planche à chaque coup de burin.

ÉBATS, s. m. pl. Passe-temps, divertissemens. Autrefois on disoit

ÉBATTEMENT, s. m. Il ne se dit plus que du jeu des balancemens d'une voiture entre les brancards.

ÉBATTRE, v. pron. Fam. Se divertir.

ÉBAUBI, IE, adj. Etonné. Pop.

ÉBAUCHE, sub. f. Tableau, statue, ouvrage d'esprit qui n'est que commencé.

ÉBAUCHER, v. a. Faire une ébauche.

ÉBAUCHOIR, s. m. Outil de sculpteur.

ÉBAUDIR, v. pron. Se réjouir avec excès. Sauter, danser, etc. Mot fam. d'où est venu

ÉBAUDISSEMENT, s. m. Action de s'ébaudir. Il est vieux.

ÉBÈNE, s. f. Bois dur, compacte, et de couleur noire ou noirâtre.

ÉBÉNER, v. a. Donner à un bois la couleur de l'ébène.

ÉBÉNIER, sub. m. Arbre qui porte l'ébène.

ÉBÉNISTE, s. m. Ouvrier en bois précieux.

ÉBÉNISTERIE, s. f. Métier ou même ouvrages d'ébéniste.

ÉBLOUIR, v. a. Empêcher l'usage de la vue par une trop grande lumière. Fig. Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant. Tenter, séduire.

ÉBLOUISSANT, ANTE, adj. M. s. au pr. et au fig.

ÉBLOUISSEMENT, sub. m. Difficulté de voir causée par trop de lumière ou par quelque accident.

ÉBORGNER, v. a. Rendre borgne. Fam. Oter le jour à un appartement en l'offusquant par quelque construction.

ÉBOUILLIR, v. n. Diminuer à force de bouillir. N'est usité qu'à l'inf. et au ppe. *Ebouilli, ie.*

ÉBOULEMENT, s. m. Chute de ce qui éboule.

ÉBOULER, v. n. et pron. Tomber en s'affaissant ou se décomposant.

ÉBOULIS, s. m. Chose éboulée.

ÉBOUQUEUSE, s. f. Celle qui avec des pincettes ôte les nœuds des étoffes sortant de dessus le métier.

ÉBOURGEONNEMENT, s. m. Action d'

ÉBOURGEONNER, v. a. Oter les bourgeons ou nouveaux jets des arbres.

ÉBOURIFFÉ, ÉE, adj. Qui a les cheveux ou sa coiffure en désordre.

ÉBOUSINER, v. a. Oter le bousin, c'est-à-dire la croûte tendre et terreuse d'une pierre.

ÉBRANCHEMENT, s. m. Action d'

ÉBRANCHER, v. a. Dépouiller un arbre de ses branches.

ÉBRANLEMENT, s. m. Secousse. Agitation violente d'une

muraille, du cerveau, de la fortune.

ÉBRANLER, v. a. Donner des secousses. Fig. En parlant des personnes, Émouvoir, rendre moins difficile à. V. pron. t. de guerre. Se mettre en mouvement.

ÉBRASEMENT, s. m. Arch. Action d'

ÉBRASER, v. a. Elargir en dedans la baie d'une porte ou d'une croisée.

ÉBRÉCHER, v. a. et pron. Faire une brèche.

ÉBRENER, v. a. Oter les matières fécales d'un enfant. t. bas.

ÉBRILLADE, s. f. Secousse donnée avec la bride à un cheval pour le faire tourner.

ÉBROUEMENT, s. m. Ronflement d'un cheval à la vue des choses qui l'effraient.

ÉBROUER, v. n. et pron. Dans le s. du sub. V. a. Laver, passer dans l'eau une pièce de toile ou d'étoffe.

ÉBRUITER, v. a. et pron. Divulguer.

ÉBUARD, s. m. Coin de bois fort dur qui sert à fendre les bûches.

ÉBULLITION, sub. f. Méd. Qui cause des élevures ou taches rouges sur la peau. Mouvement d'un liquide qui bout.

ÉCACHEMENT, s. m. Froissure, brisure d'un corps dur.

ÉCACHER, v. a Ecraser, froisser. Fig. *Nez écaché*, camus, aplati.

ÉCAILLE, s. f. Petite partie dure et ordinairement transparente, roide et plate, qui couvre la peau des poissons et de certains reptiles. Folioles étroites et pointues à la base du calice de quelques fleurs. Coque dure qui couvre les testacées.

ÉCAILLER, ÈRE, s. Qui vend et ouvre les huitres à l'écaille.

ÉCAILLER, v. a. et pron. Oter les écailles, ou ces petites parties d'une peinture que le soleil a trop desséchée.

ÉCAILLEUX, EUSE, adj. Qui se lève par écailles.

ÉCALE, s. f. Coque d'œuf. Ecorce de noix. Peau des pois, des fèves, qui se lève quand ils cuisent.

ÉCALER, v. a. et pron. Oter l'écale.

ÉCANG, sub. m. Instrument pour

ÉCANGUER, v. a. Faire tomber la paille du lin, du chanvre, etc.

ÉCANGUEUR, sub. m. Qui écangue.

ÉCARBOUILLER, v. a. Ecraser. Pop.

ÉCARLATE, sub. f. Couleur rouge fort vive. Etoffe teinte de cette couleur.

ÉCARLATINE, adj. f. Méd. Se dit d'une fièvre qui rend la peau très-rouge, et qu'on nomme aussi *Scarlatine*.

ÉCARQUILLEMENT, s. m. Action d'

ÉCARQUILLER, v. a. Ecarter, ouvrir les jambes, les yeux Fam.

ÉCART, s. m. Action de s'écarter. t. de man. *Mon cheval a pris* ou *s'est donné un écart*, s'est estropié en faisant un écart. Fig. Oubli de son sujet, des règles de conduite. Cartes que l'on sépare de son jeu. Adv. *A l'écart*, en un lieu écarté, et à part.

ÉCARTELER, v. a. Mettre un criminel en quatre quartiers, en le tirant à quatre chevaux. Blas. Partager l'écu en quatre parties.

ÉCARTEMENT, sub. m. Disjonction de deux choses qui devoient rester unies.

ÉCARTER, v. a. Eloigner, disperser. Détourner. Mettre à part des cartes pour en prendre d'autres. V. pron. *S'écarter*, s'éloigner, se détourner.

ÉCBOLIQUE, adj. (*Remède*) Qui précipite l'accouchement.

ECCHYMOSE, s. f. (On pron. *ecki.*) Chir. Contusion légère qui n'offense que la peau ou le corps graisseux.

ECCLÉSIASTE, s. m. Un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament.

ECCLÉSIASTIQUE, adj. Qui appartient à l'Eglise. S. m. Qui fait partie du Clergé. Un des livres de la Bible.

ECCLÉSIASTIQUEMENT, adv. En Ecclésiastique.

ECCOPROTIQUE, adj. Phar. Se dit des purgatifs doux.

ECCORTHATIQUE, adj. (*Remède*) Phar. Bon contre les obstructions.

ECCRINOLOGIE, s. f. Méd. Traité des sécrétions.

ÉCERVELÉ, ÉE, s. et adj. Qui a l'esprit léger, évaporé.

ÉCHAFAUD, s. m. Pièces de bois formant plancher, où les ouvriers montent pour travailler. Sorte de charpente destinée aux spectateurs dans une cérémonie publique, etc. Sorte de théâtre en charpente dressé pour l'exécution des criminels.

ÉCHAFAUDAGE, s. m. Construction d'échafauds pour bâtir. Se prend aussi au fig.

ÉCHAFAUDER, v. n. Dresser des échafauds pour bâtir. *S'échafauder*, faire de grands préparatifs pour peu de chose. Fam.

ÉCHALAS, s. m. Bâton pour soutenir les ceps de vigne.

ÉCHALASSEMENT, s. m. Action d'

ÉCHALASSER, v. a. Garnir une vigne d'échalas.

ÉCHALIER, sub. m. Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbre.

ÉCHALOTE, s. f. Bot. Espèce d'ail.

ÉCHAMPIR, v. a. Peint. Contourner une figure, un ornement en séparant le contour d'avec le fond.

ÉCHANCRER, v. a. Couper, tailler en dedans en forme de croissant. Ppe. *Echancré, ée.* Se dit surtout en bot. de la forme de beaucoup de feuilles.

ÉCHANCRURE, s. f. Coupure faite en demi-cercle.

ÉCHANDOLE, s. f. Petit ais qui sert à couvrir les toits.

ÉCHANGE, sub. m. Change d'une chose pour une autre.

ÉCHANGEABLE, adj. Qu'on peut

ÉCHANGER, v. a. Faire un échange. t. de blanchisseuse. Mouiller le linge pièce à pièce.

ÉCHANGISTE, s. m. Pal. Qui a fait un échange.

ÉCHANSON, s. m. Officier qui dans les maisons royales sert à boire au prince.

ÉCHANSONNERIE, sub. f. Corps des échansons. Lieu où est la boisson du Roi.

ÉCHANTILLON, s. m. Petit morceau d'une chose quelconque servant à la faire connoître.

ÉCHANTILLONNER, v. a. Conférer un poids, une mesure avec le type ou matrice.

ÉCHANVRER, v. a. — *la filasse*, en ôter les plus grosses chènevottes. L'instrum. qui sert à cette opération se nomme

ÉCHANVROIR, sub. m.

ÉCHAPPADE, sub. f. t. de graveur en bois Quand l'outil lui échappe, et va gâter ce qui est gravé.

ÉCHAPPATOIRE, s. f. Moyen adroit pour se tirer d'embarras.

ÉCHAPPÉE, s. f. Action imprudente d'un jeune homme qui sort de son devoir. — *de vue*, *de lumière*, etc.

ÉCHAPPEMENT, subs. m. t. d'horl. Espèce de mécanique par laquelle le régulateur reçoit le mouvement de la roue de rencontre, etc.

ÉCHAPPER, v. a. Eviter. V. n. *Echapper à* ou *au*. *Ce mot m'est échappé*, je l'ai dit sans le vouloir. *M'a échappé*, je ne l'ai

mière subit et de peu de durée, celui surtout qui précède le tonnerre. *Passer comme un éclair*, très-vite.

ÉCLAIRAGE, s. m. Illumination habituelle d'une ville.

ÉCLAIRCIE, s. f. Endroit clair qui paroît au ciel en temps de brume.

ÉCLAIRCIR, v. a. Rendre clair, diminuer le nombre. Rendre moins épais. Fig. Rendre évident, intelligible. — *quelqu'un*, l'instruire d'une chose dont il doutoit.

ÉCLAIRCISSEMENT, s. m. Explication soit en fait d'instruction, soit en matière de querelle.

ÉCLAIRE, s. m. *V.* CHÉLIDOINE.

ÉCLAIRER, v. impers Faire des éclairs. V. a. Répandre de la clarté sur. Instruire. Fig. Épier, observer. Peint. Distribuer les lumières d'un tableau. V. n. Apporter de la lumière pour faire voir clair. Ppe. *Eclairé, ée.* Qui reçoit un grand jour. Au fig. Qui a de la sagacité ou des connoissances.

ÉCLAMÉ, adj. m. (*Serin*) Qui a l'aile rompue ou la patte écrasée.

ÉCLANCHE, s. f. Gigot de mouton.

ÉCLAT, s. m. Partie d'un morceau de bois rompu en long Se dit aussi des pierres, des bombes, etc. Lueur brillante du soleil. Au fig. Gloire, magnificence. Rumeur, scandale.

ÉCLATANT, ANTE, adj. Au pr. et au fig. Qui a de l'éclat.

ÉCLATER, v. n. et pron. Se rompre par éclat, faire un grand bruit. S'emporter. Briller.

ÉCLECTIQUE, adj. (*Philosophe*) Qui, sans adopter de système particulier, choisissoit les opinions les plus vraisemblables.

ÉCLECTISME, s. m. Philosophie éclectique.

ÉCLEGME, s. m. *V.* LOK.

ÉCLIPSE, s. f. Obscurcissement du soleil à notre égard par l'interposition de la lune, ou de la lune par l'interposition de la terre. Fig. Obscurcissement passager. Fam. Disparition.

ÉCLIPSER, v. a. Couvrir en tout ou en partie. Fig. Effacer. V. pron. Souffrir éclipse. Fam. S'absenter, disparoître.

ÉCLIPTIQUE, s. f. Ligne qui trace la route du soleil sur le Zodiaque. Adj. Qui a rapport aux éclipses.

ÉCLISSE, s. f. Ais fort mince dont on soutient une partie fracturée. Rond d'osier ou de jonc où se fait le fromage. Bois fendu tout mince qui sert à faire des seaux, des tambours, etc.

ÉCLISSER, v a. Chir. Mettre des éclisses le long d'une fracture.

ÉCLOPPÉ, ÉE, ppe du v. inusité *Écloper.* Homme attaqué d'incommodités qui l'empêchent de marcher librement.

ÉCLORE, v. n. *Il éclôt; ils éclosent. Il éclôra. Qu'il éclose.* Il prend *Être* pour auxiliaire. Sortir de l'œuf, de la coque, en parlant des oiseaux et des insectes. S'épanouir, en parlant des fleurs. Paroître. Fig. *Son projet est près d'éclore.* Ppe. *Eclos, ose.*

ÉCLOSION, s. f. Act. d'éclore.

ÉCLUSE, s. f. Clôture faite sur une rivière ou un canal, avec des portes qui s'ouvrent ou se ferment pour retenir ou laisser couler l'eau. Chacune de ces portes: *Lever l'écluse.*

ÉCLUSÉE, s. f. Ce qui coule d'eau pendant qu'une écluse est ouverte

ÉCLUSIER, s. m. Celui qui gouverne une écluse.

ÉCOBANS, s. m. pl. *Voyez* ÉCUBIER.

ÉCOBUE, s. f. Sorte de pioche recourbée qui sert à peler un terrain. Cette opération s'appelle *Ecobuage.*

ÉCOFRAI ou ÉCOFROI, s. m. Grosse table d'artisan pour tailler et préparer l'ouvrage.

ÉCOINSON, sub. m. Maçon. Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre.

ÉCOLÂTRE, s. m. Dans quelques cathédrales, ecclésiastique établi pour enseigner la théologie.

ÉCOLE, s. f. Lieu où l'on enseigne les sciences, les lettres, les arts. Scolastique : *Cela sent l'école.* Secte, doctrine particulière : *L'école d'Aristote.* La manière des peintres célèbres d'un pays : *L'école d'Italie, françoise*, etc. Au trictrac, faute qui consiste à oublier de marquer les points qu'on gagne, ou à en marquer de trop. Fig. *Ecole du malheur.*

ÉCOLIER, IÈRE, sub. Qui prend des leçons d'un maître. Peu habile dans sa profession.

ÉCONDUIRE, v. a. Eloigner quelqu'un d'une maison. Se défaire adroitement d'un importun.

ÉCONOMAT, s. m.; autrefois ŒCONOMAT. Charge d'économe. Administration d'un bénéfice vacant.

ÉCONOME, adj. Ménager, ménagère. S. Celui ou celle qui a soin de la conduite d'une maison.

ÉCONOMIE, s. f. Ordre dans la conduite et la dépense d'une maison. Epargne. Administration d'un état, d'un bien de campagne. Fig. Sage distribution des parties d'un ouvrage.

ÉCONOMIQUE, s. f. Partie de la philosophie morale qui regarde le gouvernement d'une famille, d'un état. Adj. Qui regarde l'économie.

ÉCONOMIQUEMENT, adv. Avec économie.

ÉCONOMISER, v. a. Epargner.

ÉCONOMISTE, s. m. Nom des partisans d'une secte qui ne vouloit point d'impôt indirect.

ÉCOPE, s. f. Pelle creuse à rebords, pour vider l'eau des bateaux.

ÉCOPERCHE, s. f. Machine pour élever des fardeaux, etc.

ÉCORCE, s. f. Enveloppe d'un arbre, d'une plante ou d'un fruit. Fig. Superficie, apparence.

ÉCORCER, v. a. Oter l'écorce.

ÉCORCHER, v. a. Dépouiller un animal de sa peau. Déchirer une partie de la peau d'un animal ou de l'écorce d'un arbre. Fatiguer les oreilles avec des sons aigres. Faire payer trop cher. V. pro. S'enlever un peu la peau. Ppe. *Ecorché, ée.* Le m. se prend subst. en peint. pour une figure sans peau. Le f. est le nom d'un coquillage marin.

ÉCORCHE-CU, (À) adv. Pop. En se traînant sur le derrière de mauvaise grâce.

ÉCORCHERIE, s. f. Lieu où l'on écorche les bêtes. Hôtellerie où l'on fait payer trop cher.

ÉCORCHEUR, s. m. Celui qui écorche les bêtes mortes. Fig. Celui qui fait payer trop cher.

ÉCORCHURE, s. f. Enlèvement superficiel de la peau.

ÉCORE, s. f. Mar. Escarpement d'une côte.

ÉCORNER, v. a. Rompre une corne, ainsi que tout ce qui a des angles. Diminuer.

ÉCORNIFLER, v. a. Chercher à manger aux dépens d'autrui. Pop.

ÉCORNIFLERIE, s. f. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE, s. Parasite.

ÉCORNURE, s. f. Eclat emporté d'une pierre, d'un marbre, etc.

ÉCOSSER, v. a. Tirer de la cosse.

ÉCOSSEUR, EUSE, s. Qui écosse.

ÉCOT, s. m. Quote-part de chacun pour un repas commun. Dépense qu'on fait à l'auberge

pour un repas. Assemblage de gens qui mangent à chacun leur écot. Fig. et fam. *Payer son écot,* remplir sa tâche. Tronc d'arbre où il reste des bouts de branches mal coupées.

ÉCÔTAGE, s. m. Action d'

ÉCÔTER, v. a. Oter les côtes des feuilles de tabac. Ppe. *Ecôté, ée.* Blas. Tronc dont les menues branches sont coupées.

ÉCOUANER, v. a. Réduire les monnoies au poids ordonné avec une lime nommée

ÉCOUANE, s. f.

ÉCOUER, v. a. Couper la queue d'un animal.

ÉCOULEMENT, s. m. Flux, mouvement de ce qui s'écoule.

ÉCOULER, v. n. et pron Couler hors de quelque endroit. Se dit du temps, de l'argent.

ÉCOUPE *ou* ÉCOUPÉE, s. f. Mar. Balai pour nettoyer un navire.

ÉCOURGEON, s. m. Orge carrée, ou d'automne ou de prime.

ÉCOURTER, v. a. Rogner, couper trop court.

ÉCOUTANT, ANTE, adj. Qui écoute.

ÉCOUTE, s. f. Lieu où l'on écoute sans être vu. Plus us. au pl. Fam. *Etre aux écoutes.* Mar. Cordage à deux branches pour tenir les voiles tendues.

ÉCOUTER, v. a. Prêter l'oreille pour ouïr. Acquiescer. V. pron. Etre trop attentif à sa santé. Parler lentement et avec affectation.

ÉCOUTEUX, adj. m. (*Cheval*) Distrait par tout ce qui le frappe.

ÉCOUTILLE, s. f. Mar. Ouverture du tillac pour descendre dans le fond.

ÉCOUVILLON, s. m. Vieux linge attaché à une perche pour nettoyer le four ou un canon.

ÉCOUVILLONNER, v. act. Nettoyer avec l'écouvillon.

ECPHRACTIQUE, adj. Méd. Qui désobstrue.

ÉCRAIGNE, s. f. Veillée de village. Plus us. au plur.

ÉCRAN, s. m. Meuble d'hiver pour se garantir de l'ardeur du feu.

ÉCRANCHER, v. a. Effacer les faux plis d'un drap.

ÉCRASER, v. a. Briser et aplatir par un poids, par un effort. Au fig. Ruiner. Vaincre, surpasser de beaucoup. Ppe. *Ecrasé, ée. Nez écrasé,* trop aplati. *Taille écrasée,* trop courte.

ÉCRÈMER v. a. Oter la crème de dessus le lait. Fig. et fam. Tirer d'une chose ce qu'il y a de meilleur.

ÉCRÉNAGE, s. m. Action d'

ÉCRÉNER, v. a. t. de fondeur. — *une lettre,* en évider le dessous.

ÉCRÉNOIR, s. m. Instrument avec lequel on écrène.

ÉCRÊTER, v. a. Art mil. Enlever le sommet d'un mur, d'un ouvrage, etc.

ÉCREVISSE, s. f. Crustacée qui passe pour aller à reculons. Un des douze sign. du Zodiaque.

ÉCRIER, v. pron. Faire un grand cri, une exclamation.

ÉCRILLE, s. f. Clayonnage destiné à retenir le poisson dans un étang.

ÉCRIN, s. m. Coffret où l'on met des pierreries.

ÉCRIRE, v. a. et n. *J'écris,* etc.; *nous écrivons,* etc. *J'écrivis. J'écrirai,* etc. *Ecrivant.* Tracer des lettres. Mander par lettre. Orthographier. Composer un ouvrage d'esprit. Mettre par écrit. Ppe. *Ecrit, ite.*

ÉCRIT, s. m. Ce qui est écrit sur le papier. Acte portant promesse, convention. Au plur. Ouvrages composés sur quelque matière.

ÉCRITEAU, s. m. Papier, bois, etc. chargé de grosses lettres pour annoncer quelque chose au public.

ÉCRITOIRE, sub. f. Ce qui renferme les choses nécessaires pour écrire.

ÉCRITURE, s. f. Caractères écrits. Manière de former ses lettres. La Bible.

ÉCRIVAILLEUR, ÉCRIVASSIER, s. m. Fam. Mauvais auteur.

ÉCRIVAIN, s. m. Maître d'écriture. Qui écrit bien ou mal. Auteur d'un livre. Celui qui tient le registre sur un vaisseau. Celui qui écrit pour le public.

ÉCROU, s. m. Trou dans lequel tourne la vis. Acte d'emprisonnement sur le registre de la geôle.

ÉCROUELLES, s. f. pl. Méd. Engorgement des glandes du cou.

ÉCROUER, v. a. Inscrire sur le registre de la geôle le nom d'un prisonnier.

ÉCROUES, s. f. plur. Etats ou rôles de la dépense de bouche de la maison du Roi.

ÉCROUIR, v. a. Battre un métal à froid, pour le rendre plus dense, plus élastique; l'effet de cette action et l'action même se nomme

ÉCROUISSEMENT, s. m.

ÉCROULEMENT, s. m. Action d'

ÉCROULER, v. pron. Tomber en s'affaissant.

ÉCROÛTER, v. a. Oter la croûte.

ÉCRU, UE, adj. Se dit des soies et des toiles qui n'ont pas été mises à l'eau bouillante.

ECSARCOME, s. m. Chir. Excroissance charnue.

ECTHYMOSE, s. f. Méd. Agitation et dilatation du sang.

ECTYLOTIQUE, adj. Remède propre à consumer les callosités et durillons.

ECTYPE, sub. f. Copie empreinte d'une inscription, d'une médaille.

ÉCU, s. m. Sorte de bouclier de nos anciens cavaliers. Figure de cet écu où se peignent les armoiries. Pièce de monnoie de trois ou de six livres.

ÉCUBIER, s. m. Mar. Trou de l'avant d'un vaisseau, par lequel on fait passer le câble pour le mouiller.

ÉCUEIL, s. m. (On pron. *ékeuil.*) Rocher dans la mer. Chose dangereuse pour la vertu, la fortune, etc.

ÉCUELLE, s. f. Vase où l'on met du bouillon ou du potage.

ÉCUELLÉE, s. f. Plein une écuelle.

ÉCUISSER, v. a. Faire éclater un arbre en l'abattant.

ÉCULER, v. a. et pron. Se dit des souliers, des bottes; plier en dedans leur quartier de derrière.

ÉCUMANT, ANTE, adj. Qui écume.

ÉCUME, s. f. Mousse blanchâtre qui surnage sur un liquide agité ou échauffé. Bave de quelques animaux échauffés ou en colère. Sueur qui s'amasse sur le corps du cheval.

ÉCUMER, v. n. Jeter de l'écume. V. a. Oter l'écume.

ÉCUMEUR, s. m. — *de mer*, pirate. — *de marmite*, parasite.

ÉCUMEUX, EUSE, adj. Qui jette de l'écume. *Flots écumeux. Mer écumeuse.*

ÉCUMOIRE, s. f. Ustensile de cuisine, plate et percée, qui sert à écumer.

ÉCURER, v. a. Nettoyer la vaisselle.

ÉCUREUIL, s. m. Petit quadrupède à poil roux, fort vif, et qui se plaît sur les arbres.

ÉCUREUR, EUSE, s. Qui écure.

ÉCURIE, s. f. Lieu destiné à loger des chevaux; ce nom comprend aussi tout ce qui tient à ce genre de service.

ÉCUSSON, s. m. Ecu d'armoirie. Manière d'enter, de greffer. Platine de métal qui sert d'ornement à l'entrée d'une serrure.

ÉCUSSONNER, v. a. Enter en écusson.

ÉCUSSONNOIR, s. m. Petit couteau qui sert à écussonner.

ÉCUYER, sub. m. Autrefois gentilhomme qui accompagnoit un chevalier, dont il portoit l'écu et la lance. Titre des anoblis. Intendant de l'écurie d'un Prince. Maître d'équitation. Celui qui manie bien un cheval. Qui donne la main à une dame. — *tranchant*, officier qui coupe les viandes à la table d'un Prince.

EDDA, s. f. Célèbre recueil mythologique des peuples du Nord.

ÉDEN, s. m. Nom que la Bible donne au paradis terrestre.

ÉDENTER, v. a. User. Rompre les dents d'un peigne, d'une scie, etc. Ppe. *Edenté*, *ée*. Qui n'a plus de dents.

ÉDIFIANT, ANTE, adj. Qui porte à la piété par l'exemple ou par le discours.

ÉDIFICATEUR, sub. m. Qui construit un édifice.

ÉDIFICATION, s. f. Action de bâtir un temple. Peu us. Action ou discours, qui excite à la piété.

ÉDIFICE, s. m. Grand bâtiment.

ÉDIFIER, v. a. Bâtir un édifice. Etre édifiant.

ÉDILE, s. Magistrat romain, inspecteur des jeux et édifices publics.

ÉDILITÉ, s. f. Charge d'Edile.

ÉDIT, s. m. Loi, ordonnance.

ÉDITEUR, s. m. Celui qui revoit et fait imprimer l'ouvrage d'un autre.

ÉDITION, s. f. Publication d'un livre. Impression.

EDREDON, s. m. Duvet de certains oiseaux du Nord, qui sert à faire des couvre-pieds.

ÉDUCATION, s. f. Soin qu'on prend de former le corps, l'esprit, les mœurs d'un enfant.

ÉDULCORATION, s. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER, v. a. Verser de l'eau sur des substances en poudre, pour en enlever les parties salines.

EFAUFILER, v. a. Tirer la soie d'un ruban ou d'un bout d'étoffe, pour en faire de la ouate.

EFFAÇABLE, adj. Qu'on peut

EFFACER, v. a. Rayer, ôter l'empreinte, la figure d'une chose. Surpasser. Tenir sa poitrine, ses épaules dans la position qui donne le plus de grâce.

EFFAÇURE, s. f. Ce qui est effacé.

EFFANER, v. a. Effeuiller les blés.

EFFARER, v. a. et pron. Décontenancer, mettre hors de soi. N'est bien us. qu'au ppe. : *Effaré*, *ée*.

EFFAROUCHER, v. a. et pr. Effrayer, faire fuir.

EFFECTIF, IVE, adj. Qui est réellement.

EFFECTIVEMENT, adv. En effet.

EFFECTUER, v. a. Mettre à exécution.

EFFÉMINÉ, ÉE, s. et adj. Qui tient de la foiblesse de la femme.

EFFÉMINER, v. a. et pron. Amollir, affoiblir.

EFFENDI, s. m. Homme de loi chez les Turcs.

EFFERVESCENCE, s. f. Légère ébullition, mouvement excité par le mélange de deux substances contraires. Au fig. Emotion vive et passagère de l'âme.

EFFET, s. m. Ce qui est produit par une cause. Exécution. Portion du bien d'un particulier. Lettre de change, billet à ordre. *En effet*, réellement.

EFFEUILLAISON, s. f. Action d'

EFFEUILLER, v. a. et pron. Dépouiller une plante de ses feuilles.

EFFICACE, s. f. Efficacité. Adj. Qui produit son effet.

EFFICACEMENT, adv. Avec succès.

EFFICACITÉ, s. f. Force, vertu d'une cause pour produire son effet.

EFFICIENT, ENTE, adj. Qui produit son effet. N'est d'usage qu'en ce sens : *Cause efficiente.*

EFFIGIE, s. f. Figure, représentation d'une personne.

EFFIGIER, v. a. Exécuter en effigie.

EFFILER, v. a. Défaire un tissu fil à fil. V. pron. S'en aller par fil. Ppe. *Effilé, ée.* Le m. est subst., et désigne les manchettes que l'on porte dans le deuil.

EFFILOQUER, v. a. Effiler une étoffe de soie pour faire de la ouate.

EFFILURE, s. f. Fils ôtés d'un tissu, d'une étoffe.

EFFIOLER *ou* EFFANER, v. a. Oter la fiole ou la feuille des blés lorsqu'elle pousse trop avant l'hiver.

EFFLANQUER, v. a. et pron. Ne se dit que des chevaux amaigris par l'excès de travail.

EFFLEURER, v. a. Ne faire qu'enlever la superficie. Toucher légèrement. Oter les fleurs.

EFFLEURIR, v. n. Chim. Tomber en

EFFLORESCENCE, s. f. Changement qui arrive à une substance métallique, lorsque ses parties salines se montrent en dehors en forme de moisissure. Pustule ou éruption sur la peau.

EFFLUENCE, s. f. Emanation de corpuscules dans les corps électriques. Son adj. en langage de physique est

EFFLUENT, ENTE.

EFFONDREMENT, s. m. Action de fouiller la terre à une certaine profondeur.

EFFONDRER, v. a. Fouiller des terres en y mêlant de l'engrais. Enfoncer, briser.

EFFONDRILLES, s. f. plur. Dépôt qui reste au fond d'un vase où l'on a fait cuire ou infuser quelque chose.

EFFORCER, v. pron. Employer toute sa force *à*, *de*, ou *pour*.

EFFORT, s. m. Action faite en s'efforçant. Mor. et phys. Résultat d'un grand effort. Ce qu'on ne fait qu'avec peine et en s'incommodant. Mal qui résulte pour un cheval d'un trop grand emploi de sa force.

EFFRACTION, s. f. Fracture que fait un voleur pour dérober.

EFFRAYANT, ANTE, adj. Qui effraie.

EFFRAYER, v. a. et pron. Donner, concevoir de la frayeur.

EFFRÉNÉ, ÉE, adj. Sans frein, sans retenue.

EFFRITER, v. a. et pr. Epuiser une terre.

EFFROI, s. m. Frayeur, épouvante.

EFFRONTÉ, ÉE, s. et adj. Impudent.

EFFRONTÉMENT, adv. Impudemment.

EFFRONTERIE, s. f. Impudence.

EFFROYABLE, adj. Qui cause de l'effroi. Très-difforme. Excessif.

EFFROYABLEMENT, adv. D'une manière effrayante.

EFFUMER, v. a. Peint. Rendre les objets moins sensibles en les prononçant peu, ou en les couvrant d'une espèce de vapeur.

EFFUSION, s. f. Epanchement. — *de sang*, *de cœur.*

EFOURCEAU, s. m. Mécan. Machine à deux roues et à timon, pour transporter des fardeaux très-pesans.

ÉGAGROPILE, s. f. Boule de poil qu'on trouve dans la panse de plusieurs quadrupèdes ruminans.

ÉGAL, ALE, adj. Pareil en qualité, en quantité. Indifférent, toujours le même, uniforme. *A l'égal de*, aussi bien

que. S. m. *D'égal à égal. Vivre avec ses égaux.*

ÉGALEMENT, s. m. Pal. Supplément à ceux des cohéritiers qui ont moins reçu en avancement d'hoirie. Adv. D'une manière égale. Autant, pareillement.

ÉGALER, v. a. et pr. Rendre égal, rendre uni. Etre égal à.

ÉGALISATION, s. f. Pal. Action de rendre égaux les lots.

ÉGALISER, v. a. Rendre égal.

ÉGALITÉ, s. f. Parité entre deux choses. Uniformité.

ÉGARD, s. m. Considération, déférence, respect. *A l'égard de*, en ce qui regarde. *Eu égard à*, considération. *Maîtres-Egards*, et depuis *Maîtres et Gardes*, inspecteurs des fabriques choisis par les corps de métiers.

ÉGAREMENT, s. m. Méprise de celui qui s'égare de son chemin. Est plus usité au fig. Erreur d'esprit ou de conduite.

ÉGARER, v. a. et pron. Mettre hors du droit chemin. Jeter dans l'erreur. Ne savoir où l'on a mis quelque chose.

ÉGAROTTÉ, ÉE, adj. Man. Cheval blessé au garrot.

ÉGAYER, v. a. Réjouir, rendre gai. Oter d'un arbre les branches qui l'étouffent.

ÉGIDE, s. m. Bouclier, cuirasse de Pallas. Fig. La protection d'un grand.

ÉGILOPS, s. m. Méd. Ulcère au grand angle de l'œil.

ÉGLANTIER, s. m. Rosier sauvage. Sa fleur est l'

ÉGLANTINE, s. f.

ÉGLISE, s. f. Assemblée des fidèles. Diverses parties de l'église universelle, etc. Temple des Chrétiens. Etat du Clergé.

ÉGLOGUE, sub. f. Sorte de poésie pastorale.

ÉGOÏSER, v. n. Parler trop de soi, ou n'agir que pour soi.

ÉGOÏSME, s. m. Défaut de celui qui rapporte tout à lui-même, et que l'on nomme

ÉGOÏSTE, s. m. et f.

ÉGORGER, v. a. Couper la gorge, tuer, massacrer. Au fig. Faire un tort considérable, ruiner.

ÉGOSILLER, v. a. V. m. pour dire *Egorger*. V. pron. Se faire mal à la gorge en criant.

ÉGOUT, s. m. Chute, écoulement des eaux. Conduit par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville.

ÉGOUTTER, v. a. et pron. Se dit de certaines choses dont on fait écouler l'eau peu à peu.

ÉGOUTTOIR, s. m. Ais sur lequel on fait égoutter la vaisselle.

ÉGRAPPER, v. a. Détacher le raisin de la grappe.

ÉGRAPPOIR, s. m. Instrument pour égrapper.

ÉGRATIGNER, v. a. Déchirer légèrement la peau avec les ongles, une épingle, etc. Certaine manière de peindre, de graver.

ÉGRATIGNURE, s. f. Légère blessure faite en égratignant. Marque qu'elle laisse.

ÉGRAVILLONNER, v. a. t. de jard. Lever des arbres en motte, pour les replanter, en diminuant un peu la terre de leurs racines.

ÉGRENER, v. a. et pron. Faire sortir le grain de son enveloppe, le détacher de la grappe, etc.

ÉGRILLARD, ARDE, s. et adj. Fam. Vif, éveillé.

ÉGRISER, v. a. Oter les parties brutes d'un diamant. Ppe. *Egrisé, ée*. Le f. est sub., et signifie poudre de diamant. L'instrument qui le donne se nomme

ÉGRISOIR, s. m.

ÉGRUGEOIR, s. m. Petit vaisseau de bois dans lequel on égruge du sel.

ÉGRUGER, v. a. Briser, mettre en poudre.

ÉGUEULEMENT, s. m. Alté-

ration à la bouche des pièces d'artillerie.

ÉGUEULER, v. a. Casser le goulot d'un vase, la bouche d'un canon. Pop. *S'égueuler*, s'égosiller. Ppe. *Egueulé, ée.* Il se prend subst. par le peuple, parlant d'une personne qui dit des grossièretés.

EH. Interj. d'admiration et de surprise.

ÉHANCHÉ. *V.* DÉHANCHÉ.

ÉHERBER, v. a. *V.* SARCLER.

ÉHONTÉ, ÉE, adj. Qui est sans honte, sans pudeur V. m.

ÉHOUPER, v. a. E. et f. Couper la cime d'un arbre.

ÉJACULATION, s. f. Emission de la semence. Prière fervente.

ÉLABORATION, s. f. Méd. et bot. Opération par laquelle la nature perfectionne les sucs.

ÉLABORER, v. a. et pron. Perfectionner graduellement les sucs et les humeurs, en parlant des opérations de la nature.

ÉLABOURÉ, ÉE, ppe. du v. m. *Elabourer.* Travaillé.

ÉLAGAGE, s. m. Action de débarrasser un arbre de ses branches inutiles. Amas de ces branches.

ÉLAGUER, v. a. Retrancher les branches inutiles des arbres. Se dit fig. des ouvrages d'esprit.

ÉLAGUEUR, sub. m. Qui élague.

ÉLAN, s. m. Quadrupède ruminant, du genre du cerf.

ÉLAN, s. m. Mouvement subit avec effort. Au pl. Mouvemens affectueux ou douloureux de l'âme.

ÉLANCEMENT, s. m. Impression d'une douleur subite et de peu de durée, provenant d'une cause interne. Mouvement dévot, affectueux et subit.

ÉLANCER, v. n. N'a d'usage qu'à la troisième personne, et il exprime la douleur aiguë qu'on souffre : *Le doigt m'élance.* V. pron. *S'élancer*, se jeter en avant avec impétuosité. Ppe. *Elancé, ée.* A taille haute et grêle.

ÉLARGIR, v. a. et pron. Rendre plus large.

ÉLARGISSEMENT, sub. m. Augmentation de largeur. Délivrance de prison.

ÉLARGISSURE, s. f. Largeur qu'on ajoute à un habit, à un meuble.

ÉLASTICITÉ, s. f. Propriété par laquelle un corps comprimé se rétablit sur-le-champ dans son premier état.

ÉLASTIQUE, adj. Qui a de l'élasticité.

ÉLECTEUR, s. m. Celui qui élit. *Les Electeurs de l'Empire d'Allemagne.* Leurs femmes s'appeloient *Electrices.*

ÉLECTIF, IVE, adj. Qui se fait par

ÉLECTION, s. f. Action d'élire. Choix au concours des suffrages. Ancien tribunal des Aides et Gabelles.

ÉLECTORAL, ALE, adj. Qui appartient à l'Electeur ou aux élections.

ÉLECTORAT, s. m. Dignité d'Electeur. Son territoire.

ÉLECTRICITÉ, sub. f. Propriété qu'acquièrent des corps d'en attirer ou d'en repousser d'autres.

ÉLECTRIQUE, adj. Qui a rapport à l'électricité.

ÉLECTRISER, v. a. Communiquer la vertu électrique. Fig. Donner du courage et de la force.

ÉLECTROMÈTRE, s. m. Instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité.

ÉLECTROPHORE, s. m. Instrument chargé de matière électrique.

ÉLECTUAIRE, s. m. Phar. Espèce d'opiat composé de plusieurs ingrédiens salutaires.

ÉLÉGAMMENT, adv. Avec

ÉLÉGANCE, s. f. Polites

langage. Goût fin et délicat dans les arts. Recherche dans la parure.

ÉLÉGANT, ANTE, adj. Qui a de l'élégance. Sub. Homme ou femme recherchés dans leurs ajustemens.

ÉLÉGIAQUE, adj. Qui appartient à l'

ÉLÉGIE, s. f. Poésie dont le sujet est triste et tendre.

ÉLÉMENT, s. m. Corps simple qui entre dans la composition des autres. Fig. *Etre dans son élément*, être où l'on se plait le plus. Au pl. Principes d'un art, d'une science.

ÉLÉMENTAIRE, adj. Qui appartient à un élément, ou qui traite des élémens d'une chose.

ÉLÉOSACCHARUM, sub. m. Pharm. Mélange d'une huile essentielle et de sucre.

ÉLÉPHANT, sub. m. Le plus grand des quadrupèdes, distingué par sa trompe et ses dents qui fournissent l'ivoire.

ÉLÉPHANTIASIS, s. m. Espèce de lèpre qui rend la peau ridée comme celle de l'éléphant.

ÉLÉPHANTIN, INE, adj. Relatif à l'éléphant. Antiq. *Livres éléphantins*, écrits sur des feuilles d'ivoire, qui contenoient à Rome des actes du sénat, etc.

ÉLÉVATION, s. f. Exhaussement. Dessin qui représente la face d'un bâtiment, par opposition au plan. Fig. Constitution en dignité. L'action de s'élever, au prop. et au mor. Moment de la messe où le Prêtre élève l'Hostie. Passage d'un ton à un ton de voix plus élevé. — *du pouls*, battement plus fort. — *du pôle*, sa hauteur sur l'horizon.

ÉLÈVE, s. Disciple, en parlant des beaux-arts.

ÉLEVER, v. a. Mettre plus haut. Au phys. et au mor. Construire, bâtir, ériger. Nourrir. Instruire, donner de l'éducation. Il est pron. *S'élever*, se porter plus haut. — *contre quelqu'un*, se déclarer contre lui. V. imp. Survenir.

ÉLEVURE, s. f. Petite bube qui vient sur la peau.

ÉLIDER, v. a. et pron. Faire ou souffrir une élision.

ÉLIGIBILITÉ, s. f. Qualité pour être

ÉLIGIBLE, adj. Qu'on peut élire.

ÉLIMER, v. pron. S'user à force d'être porté.

ÉLIMINATION, s. f. Action d'

ÉLIMINER, v. a. Mettre dehors. Peu us.

ÉLIRE, v. a. Choisir. Se dit surtout des personnes. Ppe. *Elu, ue*.

ÉLISION, sub. f. Suppression d'une voyelle finale devant une autre voyelle.

ÉLITE, s. f. Ce qu'il y a de mieux dans chaque genre.

ÉLIXIR, s. m. Liqueur spiritueuse extraite d'une ou de plusieurs substances. Fig. Ce qu'il y a de mieux en quelque ouvrage.

ELLE, pron. fém. de la trois. pers.

ELLÉBORE, s. m. Bot. Plante qui excite le vomissement, et que les anciens croyoient bonne contre la folie.

ELLIPSE, sub. f. Gram. Retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seroient nécessaires pour la régularité de la construction. Géomét. Courbe qu'on forme en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse entièrement.

ELLIPTIQUE, adj. Qui tient de l'ellipse.

ELME, (FEU SAINT-) s. m. Feu qui à la suite d'une tempête voltige sur la surface des eaux, et s'attache quelquefois au mât du navire. Les anciens y voyoient Castor et Pollux.

ÉLOCUTION, sub. f. Cette partie du style qui comprend le

choix et l'arrangement des expressions.

ÉLOGE, s. m. Louange d'une personne ou d'une chose.

ÉLOIGNEMENT, s. m. Action d'éloigner, de s'éloigner, ou effet de cette action. Antipathie, aversion. Distance de lieu ou de temps.

ÉLOIGNER, v. a. Ecarter d'une autre une personne ou une chose. Retarder. Différer. Aliener. V. pron. Se retirer d'un lieu ou de quelque habitude. *Etre bien éloigné de faire*, n'en avoir pas l'intention ou le pouvoir.

ÉLONGATION, s. f. Angle compris entre le lieu du soleil et celui d'une planète, tous deux vus de la terre.

ÉLOQUEMMENT, adv. Avec

ÉLOQUENCE, sub. f. Art de bien dire, de toucher, de persuader.

ÉLOQUENT, ENTE, adj. Qui a de l'éloquence. Fig. Plein d'expression. *Regard, silence*, etc.

ÉLU, s. m. Prédestiné à la gloire éternelle. Officier du tribunal de l'Election. Le nom d'*Elue* etoit donné à sa femme.

ÉLUCIDATION, s. f. Eclaircissement, explication. Très-peu us.

ÉLUCUBRATION, s. f. t. did. Ouvrage composé à force de veilles et de travail.

ÉLUDER, v. a. Eviter avec adresse.

ÉLUDORIQUE, adj. Genre de peinture qui consiste à peindre sur un fond couvert d'eau.

ÉLYSÉE, s. m. Myth. Séjour des hommes vertueux et des héros après leur mort.

ÉMAIL, s. m. Composition de verre et de metaux qu'on applique comme embellissement sur l'or, etc. Ouvrage emaillé. Fig. *L'email des prairies, des fleurs, des dents*. Au pl. *Emaux*. Blas. Les couleurs, par opposition à métaux, or et argent.

ÉMAILLER, v. a. Embellir d'ouvrages émaillés.

ÉMAILLEUR, s. m. Ouvrier en email.

ÉMAILLURE, s. f. Art d'émailler. Ouvrage d'émailleur.

ÉMANATION, s. f. Action d'emaner, de dériver. Chose qui émane.

ÉMANCIPATION, s. f. Acte par lequel un mineur est mis en état de jouir de ses revenus.

ÉMANCIPER, v. a. Mettre hors de tutelle ou de la puissance paternelle. V. pron. Prendre trop de licence.

ÉMANER, v. n. Tirer son origine, découler de.

ÉMARGEMENT, s. m. Act. d'

ÉMARGER, v. actif. Porter quelque chose en marge d'un compte, etc.

EMBABOUINER, v. a. Fam. Engager à faire quelque chose par des caresses, des paroles flatteuses.

EMBALLAGE, s. m. Act. d'

EMBALLER, v. a. Empaqueter, mettre dans une balle.

EMBALLEUR, s. m. Qui emballe.

EMBARCADERE, s. m. Lieu qui sert de port à une ville commerçante, enfoncée dans les terres.

EMBARGO, sub. m. Défense faite aux vaisseaux de sortir d'un port.

EMBARQUEMENT, s. m. Action de s'embarquer ou d'embarquer quelque chose.

EMBARQUER, v. a. et pron. Mettre dans une barque, dans un navire. Fig. Engager.

EMBARRAS, s. m. Obstacle. Peine que donne la multiplicité des affaires, ou leur confusion. Irrésolution, perplexité. Méd. Commencement d'engagement dans quelque partie.

EMBARRASSANT, ANTE, adj. Qui cause de l'embarras.

EMBARRASSER, v. a. Caus

de l'embarras. Au prop. et au fig. Ppe. *Embarrassé, ée.* Méd. *Tête, poitrine embarrassée.*

EMBARRURE, sub. f. Chir. Sorte de fracture du crâne.

EMBASEMENT, s. m. Arch. Espèce de piédestal continu sous la masse d'un bâtiment.

EMBATAGE, s. m. Application de bandes de fer sur une roue.

EMBÂTER, v. a. Mettre le bât à une bête de somme. Fam. Charger d'une chose incommode.

EMBATTES, s. m. pl. Vents réglés sur la Méditerranée, après la canicule.

EMBATRE, v. a. Couvrir une roue de bandes de fer. Ppe. *Embatu, ue.*

EMBAUCHAGE, s. m. Act. d'

EMBAUCHER, v. a. Fam. Enrôler par adresse un ouvrier, un soldat.

EMBAUCHEUR, s. m. Celui qui embauche.

EMBAUMEMENT, s. m. Action d'

EMBAUMER, v. a. Remplir un cadavre d'aromates pour en prévenir la corruption. Procurer une bonne odeur.

EMBÉGUINER, v. a. et pron. Mettre un béguin, ou s'envelopper la tête d'un linge. Fig. et fam. Entêter.

EMBELLIR, v. a. Rendre plus beau, orner. V. n. et pron. Devenir plus beau.

EMBELLISSEMENT, sub. m. Action d'embellir. Ornement.

EMBERLUCOQUER, v. pron. Se coiffer d'une opinion. Pop.

EMBESOGNÉ, ÉE. Le verbe *Embesogner* n'est us. que dans ce ppe. du genre fam. : *Vous êtes bien embesogné*, affairé.

EMBLAVER, v. a. Semer une terre en blé.

EMBLAVURE, s. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE, (D') adv. De plein saut, du premier effort.

EMBLÉMATIQUE, adj. Qui tient de l'

EMBLÈME, sub. m. Figure symbolique, ordinairement accompagnée de paroles sentencieuses.

EMBLER, v. a. Ravir avec violence. V. m.

EMBOIRE, v. pron. Peint. S'imbiber. Ppe. *Embu, ue.*

EMBOISER, v. a. Engager à quelque chose par flatterie. Pop.

EMBOISEUR, EUSE, s. Qui emboise.

EMBOÎTEMENT, s. m. Act. d'

EMBOÎTER, v. a. et pron. Enchâsser une chose dans une autre.

EMBOÎTURE, s. f. Endroit où les os s'emboîtent. Insertion d'une chose dans une autre.

EMBOLISME, s. m. Astr. Intercalation.

EMBOLISMIQUE, adj. Intercalaire.

EMBONPOINT, sub. m. Etat d'une personne en bonne santé, et un peu grasse.

EMBORDURER, v. a. Mettre une bordure à un tableau.

EMBOSSER, v. a. Mar. Amarrer d'une certaine manière.

EMBOUCHER, v. a. Mettre à sa bouche. — *un cheval,* lui donner le mors qui lui convient. — *quelqu'un*, le bien instruire de ce qu'il a à dire. Fam. V. pron. Se dit d'une rivière qui se jette dans une autre ou dans la mer.

EMBOUCHOIR, s. m. Instrument de bois pour élargir les bottes. Bout mobile d'une trompette, d'un cor.

EMBOUCHURE, s. f. Entrée d'une rivière dans une autre, ou dans la mer. Partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. Partie des instrumens à vent qu'on embouche, et manière de les emboucher. Ouverture de canon, etc.

EMBOUER, v. a. Salir de boue. Pop.

EMBOUQUER, v. n. Mar. Entrer dans un détroit, dans un canal.

EMBOURBER, v. a. et pron. Mettre dans un bourbier. Fam. Dans une mauvaise affaire.

EMBOURRER, v. a. Garnir de bourre. *Rembourrer* est plus usité.

EMBOURSER, v. a. Mettre en bourse.

EMBRASEMENT, s. m. Grand incendie. Fig. Grand tumulte et désordre public.

EMBRASER, v. a. Mettre le feu. V. pron. Prendre feu.

EMBRASSADE, s. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSEMENT, s. m. Action d'

EMBRASSER, v. a. Serrer avec les bras. Ceindre, environner. Contenir, renfermer. Prendre, s'attacher à.

EMBRASURE, s. f. Ouverture pratiquée dans un mur pour tirer le canon. Espace que laisse en dedans l'ouverture d'une muraille à l'endroit des fenêtres ou des portes.

EMBRENER, v. a. Bas et pop. Salir de matière fécale.

EMBROCATION, s. f. Chir. Arrosement et fomentation qu'on fait sur une partie malade.

EMBROCHER, v. a. Mettre à la broche.

EMBROUILLEMENT, s. m. Action d'

EMBROUILLER, v. a. Mettre de la confusion, de l'obscurité. V. pron. S'embarrasser, perdre le fil de son discours.

EMBRUMÉ, ÉE, adj. Chargé de brouillard.

EMBRYOLOGIE, s. f. Traité sur l'

EMBRYON, s. m. Fœtus, ou l'enfant renfermé dans le sein de la mère. Très-petit homme.

EMBRYOTOMIE, s. f. Opération par laquelle on coupe l'enfant mort dans la matrice. Dissection du fœtus.

EMBÛCHE, s. f. Entreprise secrète pour nuire à quelqu'un. Plus us. au pl.

EMBUSCADE, s. f. Embûche dressée à l'ennemi dans un lieu couvert.

EMBUSQUER, v. pron. Se mettre en embuscade.

ÉMENDER, v. a. Pal. Corriger, réformer.

ÉMERAUDE, s. f. Pierre précieuse, de couleur verte.

ÉMERGENT, adj. m. (*Rayon*) Phys. Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé.

ÉMERI, s. m. Pierre ferrugineuse et dure qui sert à polir les pierres et les métaux.

ÉMERILLON, sub. m. Petit oiseau de proie.

ÉMERILLONNÉ, ÉE, adj. Gai, vif comme un émerillon.

ÉMÉRITE, adj. Qui après un temps fixé quitte un emploi pour jouir de la récompense due à ses services.

ÉMERSION, s. f. Astr. Se dit d'une planète qui reparoît après avoir été cachée par l'ombre ou par l'interposition d'une autre.

ÉMERVEILLER, v. a. et pro. Donner de l'admiration, ou s'y livrer.

ÉMÉTIQUE, s. m. Vomitif.

ÉMÉTISER, v. a. Mêler de l'émétique dans une boisson.

ÉMETTRE, v. a. Faire connoître son opinion. Répandre du papier-monnoie.

ÉMEUTE, s. f. Sédition populaire.

ÉMIER et ÉMIETTER, v. a. Froisser du pain ou autre chose friable, et le réduire en miettes.

ÉMIGRANT, ANTE, s. et adj. Qui abandonne son pays pour un autre.

ÉMIGRATION, s. f. Action d'

ÉMIGRER, v. n. S'expatrier. Ppe. *Emigré, ée.* Se prend aussi subst.

ÉMINCER, v. a. Couper en tranches fort minces. Se dit surtout au ppe., qui se prend subst. : *Un émincé de mouton.*

ÉMINEMMENT, adv. Par excellence.

ÉMINENCE, s. f. Petite hauteur. Titre qu'on donne aux Cardinaux.

ÉMINENT, ENTE, adj. Haut, élevé. Excellent. Prochain, pour imminent.

ÉMINENTISSIME, adj. Titre des Cardinaux.

ÉMIR, s. m. Titre de dignité des descendans de Mahomet.

ÉMISSAIRE, s. m. Agent secret envoyé pour agir sourdement, et faire l'espion dans un pays.

ÉMISSION, s. f. Action par laquelle une chose est poussée au dehors. — *des rayons solaires.* — *des vœux.* — *de papier-monnoie.*

EMMAGASINER, v. a. Mettre en magasin.

EMMAIGRIR, v. a. Rendre maigre. V. n. et pron. Devenir maigre.

EMMAILLOTTER, v. a. Mettre un enfant dans son maillot.

EMMANCHEMENT, sub. m. Dessin et peint. Jointure des membres au tronc d'une figure. Jonction des parties des membres entr'elles.

EMMANCHER, v. a. Mettre un manche à un instrument.

EMMANCHEUR, s. m. Qui emmanche.

EMMANNEQUINER, v. act. Jard. Mettre de petits arbres dans des mannequins.

EMMANTELÉ, ÉE, adject. Borné à cette seule loc. : *Corneille emmantelée de gris cendré sur les ailes, noire sous le ventre.*

EMMARINER, v. a. Garnir un vaisseau de son équipage.

EMMÉNAGEMENT, sub. m. Action de s'

EMMÉNAGER, v. pron. Ranger ses meubles dans un nouveau logement. Se pourvoir de meubles de ménage.

EMMÉNAGOGUE, s. m. et adj. (*Médicament*) Qui provoque les règles. L'art qui en traite se nomme

EMMÉNALOGIE, s. f.

EMMENER, v. a. Mener du lieu où l'on est dans un autre.

EMMENOTTER, v. a. Mettre des menottes, des fers aux mains.

EMMIELLER, v. a. Enduire de miel. Mettre du miel dans une liqueur. Ppe. *Emmiellé, ée.* Fig. *Paroles emmiellées*, flatteuses, séduisantes.

EMMIELLURE, s. f. Cataplasme pour les chevaux.

EMMITOUFLER, v. a. Fam. Envelopper de fourrures pour tenir chaudement.

EMMORTAISER, v. a. Faire entrer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois ou de fer.

EMMOTTÉ, ÉE, adj. Jard. Se dit des arbres dont la racine est entourée d'une motte de terre.

EMMUSELER, v. a. Mettre une muselière.

ÉMOI, s. m. Emotion. V. m.

ÉMOLLIENT, ENTE, s. m. et adj. Méd. Qui amollit

ÉMOLUMENT, s. m. Gain, Profit. Au plur. Casuel d'une charge.

ÉMOLUMENTER, v. n. Gagner. Se prend en mauvaise part.

ÉMONCTOIRE, s. m. Anat. Organe destiné à expulser les humeurs superflues.

ÉMONDER, v. act. Oter les branches superflues d'un arbre ; on les nomme

ÉMONDES, s. f pl.

ÉMOTION, s. f. Mouvement dans les humeurs ou dans les esprits. Disposition à une sédition.

ÉMOTTER, v. a. Briser les mottes d'un champ.

ÉMOUCHER, v. a. Chasser les mouches.

ÉMOUCHET, s. m. Oiseau de

proie du genre de l'épervier, mais plus pet i.

ÉMOUCHETTE, s. f. Réseau qui sert à garantir les chevaux des mouches.

ÉMOUCHOIR, s. m. Queue de cheval attachée à un manche, et qui sert à chasser les mouches.

ÉMOUDRE, v. a. Aiguiser sur la meule.

ÉMOULEUR, s. m. Celui dont le métier est d'émoudre les couteaux, etc.

ÉMOULU, UE, ppe. d'*Emoudre. Etre frais émoulu sur une matière*, l'avoir étudiée depuis peu. Fam.

ÉMOUSSER, v. a. Oter la pointe ou le tranchant. Au fig. Faire perdre à l'esprit sa vivacité. Oter la mousse des arbres.

ÉMOUVOIR, v. a. et pron. Mettre en mouvement. Exciter les flots, les passions.

EMPAILLER, v. a. Garnir, envelopper, remplir de paille.

EMPAILLEUR, sub. m. Qui empaille.

EMPALEMENT, s. m. Supplice en usage chez les Turcs, et qui consiste à

EMPALER, v. a. Enfoncer un pal aigu dans le fondement d'un homme, et le faire sortir par ses épaules.

EMPAN, s. m. Mesure du bout du pouce au bout du petit doigt, dans leur plus grande distance.

EMPANACHER, v. a. Garnir d'un panache.

EMPANNER, v. a. Mar. Mettre un vaisseau en panne.

EMPAQUETER, v. a. Mettre en paquet. V. pron. S'envelopper.

EMPARER, v. pron. Se rendre maître d'une chose, l'envahir.

EMPASME, sub. m. Pharm. Poudre qui absorbe la sueur.

EMPASTELER, v. a. Donner le bleu aux étoffes par le moyen du pastel.

EMPATEMENT, s. m. Arch. Ce qui sert de pied, de base.

EMPÂTEMENT, s. m. Etat de ce qui est pâteux ou empâté.

EMPÂTER, v. a. Remplir de pâte. Rendre pâteux.

EMPAUMER, v. a. Recevoir la balle dans le milieu de la main ou de la raquette, etc. et la renvoyer fortement. — *quelqu'un*, fam., s'emparer de son esprit. — *une affaire*, la bien prendre.

EMPAUMURE, s. f. Partie du gant qui couvre la paume de la main. Vén. Le haut de la tête du cerf ou du chevreuil terminé par plusieurs andouillers.

EMPÊCHEMENT, s. m. Opposition, obstacle.

EMPÊCHER, v. a. Mettre obstacle à. V. pron. S'abstenir. Ppe. *Empêché, ée*, embarrassé, occupé.

EMPEIGNE, s. f. Dessus du soulier.

EMPELLEMENT, sub. m. Bonde d'un étang.

EMPENNER, v. a. Garnir une flèche de plumes.

EMPEREUR, sub. m. Chef, souverain d'un empire.

EMPESAGE, s. m. Action ou manière d'

EMPESER, v. a. — *le linge*, y mettre de l'empois. — *une voile*, la mouiller, parce qu'elle est trop claire. Au ppe. Composé, affecté. *Homme, style empesé*.

EMPESEUR, EUSE, s. Qui empèse.

EMPESTER, v. a. Infecter de peste, ou d'une odeur contagieuse.

EMPÊTRER, v. a. et pron. Embarrasser, entraver.

EMPETRUM, s. m. Plante dont une sorte est bonne contre la fièvre, et l'autre pour les yeux.

EMPHASE, s. f. Pompe affectée dans le discours ou dans la prononciation.

EMPHATIQUE, adj. Plein d'emphase. L'adv. est EMPHATIQUEMENT.

EMPHRACTIQUE, adject. Pharm. Médicament qui bouche les pores.

EMPHYSÈME, s. m. Médec. Maladie qui fait enfler le corps. Tumeur formée d'air.

EMPHYTÉOSE, s. f. Bail à longues années.

EMPHYTÉOTE, s. Qui jouit d'un pareil bail.

EMPHYTÉOTIQUE, adj. Qui appartient à l'emphytéose.

EMPIÉTER, v. a. Usurper. Entreprendre sur.

EMPIFFRER, v. a. et pro. Pop. Faire manger excessivement.

EMPILEMENT, sub. m. Action d'

EMPILER, v. a. Mettre en pile.

EMPIRANCE, s. f. Altération dans les monnoies. Déchet dans les marchandises.

EMPIRE, s. m. Commandement, autorité, puissance. Fig. Domination sur les passions. Pays soumis à un Empereur. Durée de ce genre de souveraineté.

EMPIRER, v. a. et n. Rendre ou devenir pire.

EMPIRIQUE, adj. (*Médecin*) Qui ne suit que l'expérience. Le plus souvent se prend subst. pour charlatan.

EMPIRISME, s. m. Médecine empirique.

EMPLACEMENT, s. m. Place propre à bâtir, etc. Action de placer.

EMPLÂTRE, s. m. Onguent étendu sur un morceau de linge ou de peau pour être appliqué sur la partie malade. Fig. Une personne sans vigueur et sans caractère. *Pauvre emplâtre.*

EMPLETTE, s. f. Achat de marchandises.

EMPLIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir plein.

EMPLOI, s. m. Usage qu'on fait d'une chose. Mention d'une somme dans un compte. Charge, fonction.

EMPLOYER, v. a. Mettre en usage, se servir de. En parlant des personnes, donner de l'occupation, de l'emploi. *S'employer,* s'occuper, s'appliquer à, agir pour. Ppe. *Employé, ée.* Le masc. se prend subst. Celui qui a un emploi.

EMPLUMER, v. a. Garnir de plumes.

EMPOCHER, v. a. Mettre en poche.

EMPOIGNER, v. a. Prendre, serrer avec le poing.

EMPOIS, s. m. Colle faite avec de l'amidon.

EMPOISONNEMENT, s. m. Action d'

EMPOISONNER, v. a. Donner du poison pour faire mourir. Se dit également des choses qui ont une qualité vénéneuse. Fig. Corrompre l'esprit ou les mœurs. Donner un tour malin à ce qu'ont dit ou fait les autres.

EMPOISONNEUR, EUSE, s. Qui empoisonne. Qui débite une doctrine pernicieuse. Mauvais cuisinier.

EMPOISSER, v. a. Enduire de poix.

EMPOISSONNEMENT, s. m. Action d'

EMPOISSONNER, v. a. Peupler, garnir de poisson.

EMPORTÉ, ÉE, sub. et adj. Violent, colère.

EMPORTEMENT, s. m. Mouvement violent causé par quelque passion. Seul, colère.

EMPORTE-PIÈCE, s. m. Instrument à découper en enlevant la pièce.

EMPORTER, v. a. Oter d'un lieu, entraîner. Fig. Jeter dans un excès blâmable. Gagner, obtenir. Avoir le dessus. V. pron. Se fâcher violemment. Ppe. *Emporté, ée.* Se prend aussi subst.

EMPOTER, v. a. Mettre dans un pot.

EMPOURPRER, v. a. Colorer de pourpre. Poét.

EMPREINDRE, v. a. Imprimer une figure sur quelque chose. Ppe. *Empreint, einte.*

EMPREINTE, s. f. Marque, impression. Au prop. et au fig.

EMPRESSEMENT, s. m. Action d'une personne qui s'empresse.

EMPRESSER, v. pron. Agir avec zèle et action. Se donner du mouvement. Ppe. *Empressé, ée. Faire l'empressé.*

EMPRISONNEMENT, s. m. Action ou effet de l'action par laquelle on est mis en prison.

EMPRISONNER, v. a. Mettre en prison.

EMPRUNT, s. m. Action d'emprunter, et ses effets.

EMPRUNTER, v. a. Demander et recevoir en prêt. Ppe. *Emprunté, ée*, qui ne nous appartient pas. Fig. *Air, nom emprunté.*

EMPRUNTEUR, EUSE, s. Qui a l'habitude d'emprunter.

EMPUANTIR, v. a. Répandre une mauvaise odeur.

EMPUANTISSEMENT, s. m. Etat d'une chose qui se putréfie.

EMPYÈME, s. m. Med. Amas de pus ou de sang dans une cavité, surtout dans la poitrine, et opération faite pour guérir ce mal.

EMPYRÉE, s. m. et adj. Ciel le plus élevé. Séjour des bienheureux.

EMPYREUME, s. m. Odeur et goût désagréables de certaines substances soumises trop longtemps à l'action du feu.

EMPYREUMATIQUE, adj. Tenant de l'empyreume.

ÉMULATEUR, s. m. Animé du sentiment de l'

ÉMULATION, s. f. Ambition d'égaler ou de surpasser quelqu'un en choses louables.

ÉMULE, s. m. Concurrent, antagoniste. Fém. en parlant d'une femme.

ÉMULGENT, ENTE, adj. S'applique aux artères et aux veines qui vont du cœur aux reins.

ÉMULSION, s. f. Phar. Potion rafraîchissante qui a la couleur et la consistance du lait.

ÉMULSIONNER, v. a. Mêler une émulsion dans quelque boisson.

EN, prépos. Dans. Durant. Avec. Pour. Par. Marque le motif, la manière. Se joint avec un gérondif. Il est enfin pron. relatif, et remplace communément *de, du, des.*

ÉNALLAGE, s. f. Gram. latine. Fig Qui revient à l'ellipse.

ENCÂBLURE, s. f. Mar. Distance de cent vingt brasses.

ENCADREMENT, s. m. Action d'encadrer, ou effet de cette action.

ENCADRER, v. a. Mettre dans un cadre.

ENCAGER, v. a. Mettre en cage, en prison.

ENCAISSEMENT, s. m. Action d'encaisser, d'enfermer dans une caisse. T. employé par les conducteurs de chemins, par les jardiniers, etc.

ENCAISSER, v. a. Mettre en caisse.

ENCAN, s. m. Cri public que fait un sergent pour vendre des meubles à l'enchère.

ENCANAILLER, v. pron. Hanter la canaille.

ENCAPUCHONNER, v. pron. Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. Fam.

ENCAQUER, v. a. Mettre des harengs dans une caque. Fam. Entasser dans une voiture.

ENCASTELER, v. pron. t. de man. Se dit d'un cheval qui a le talon trop serré; la douleur qui en est l'effet se nomme

ENCASTELURE, s. f.

ENCASTILLAGE, s. m. Mar. Partie du vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois.

ENCASTREMENT, s. m. Action d'

ENCASTRER, v. a. Enchâsser, insérer dans une entaille.

ENCAUME, s. m. Pustule ou marque causée par une brûlure.

ENCAUSTIQUE, s. f. et adj. Se dit d une peinture dont les couleurs sont préparées avec de la cire.

ENCAVEMENT, s. m. Act. d'

ENCAVER, v. a. Mettre en cave.

ENCAVEUR, s. m. Celui qui encave.

ENCEINDRE, v. a. Entourer, environner. Ppe. *Enceint, einte. Femme enceinte,* ou femme grosse.

ENCEINTE, s. f. Circuit, tour, clôture.

ENCENS, sub. m. Espèce de gomme aromatique. Louange, flatterie.

ENCENSEMENT, s. m. Action d'

ENCENSER, v. a. Donner de l'encens. Louer.

ENCENSEUR, s. m. Louangeur.

ENCENSOIR, s. m. Cassolette suspendue à de petites chaînes, et dont on se sert pour encenser.

ENCÉPHALES, adj. (*Vers*) Qui s'engendrent dans la tête.

ENCHAÎNEMENT, sub. m. Très-peu us. au pr. Au fig. Liaison, connexion entre les choses.

ENCHAÎNER, v. a. Lier, attacher avec une chaîne. Fig. Captiver, rapprocher. Est aussi pron. *Des propositions qui s'enchaînent. Les vérités s'enchaînent les unes aux autres,* etc.

ENCHAÎNURE, s. f. Enchaînement, en parlant des ouvrages de l'art.

ENCHANTELER, v. a. Mettre sur des chantiers.

ENCHANTEMENT, sub. m. Effet de prétendus charmes. Au fig. Plaisir, ravissement.

ENCHANTER, v. a. Ensorceler, ravir, charmer. Ppe. *Enchanté, ée. Je suis enchanté de vous. Bosquets enchantés,* etc.

ENCHANTEUR, ERESSE, s. Qui enchante.

ENCHAPERONNER, v. act. Couvrir la tête d'un chaperon.

ENCHÂSSER, v. a. Entailler, mettre dans du bois, de la pierre, etc. Fig. Placer dans un livre, dans un discours.

ENCHÂSSURE, s. f. Manière d'enchâsser. Effet de cette action.

ENCHAUSSER, v. a. Jard. Couvrir des légumes de fumier, pour les préserver du froid.

ENCHÈRE, s. f. Offre faite au-dessus de quelqu'un dans une vente, ou pour un bail à ferme. *Folle-enchère,* peine qu'on porte faute de satisfaire à son enchère.

ENCHÉRIR, v. a. Faire une enchère. V. n. Augmenter de prix. Fig. Surpasser.

ENCHÉRISSEMENT, sub. m. Haussement de prix.

ENCHÉRISSEUR, s. m. Qui met une enchère.

ENCHEVÊTRER, v. a. Mettre un chevêtre, un licou. P u us. au prop. Au fig. Embarrasser, embrouiller. V. pron. Se dit d'un cheval qui engage un pied dans la longe de son licou.

ENCHEVÊTRURE, s. f. Arch. Assemblage de solives dans un plancher, pour entourer la cheminée et porter l'âtre.

ENCHIFRENEMENT, s. m. Embarras dans le nez, qui vient ordinairement d'un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER, v. a. Causer cet embarras.

ENCHYMOSE, s. f. (On pron. *enki.*) Méd. Effusion subite du sang dans les vaisseaux cutanés.

ENCLAVE, s. f. Terre enclavée dans une autre. Bornes d'une terre, d'une juridiction.

ENCLAVEMENT, s. m. Effet d'

ENCLAVER, v. a. Enfermer, enclore. Ne se dit que d'un héritage, d'un territoire, d'une juridiction.

ENCLIN, INE, adj. Porté de son naturel à.

ENCLITIQUE, s. f. Gram. grecque. Formation de deux mots en un.

ENCLORE, v. a. Fermer de murs, de fossés, de haies. Ppe. *Enclos, ose.*

ENCLOS, s. m. Espace contenu dans une enceinte.

ENCLOTURE, s. f. Ce qui se met autour de la broderie.

ENCLOUER, v. a. Piquer jusqu'au vif un cheval qu'on ferre. — *un canon*, enfoncer un clou dans sa lumière.

ENCLOUURE, s. f. Blessure d'un cheval encloué. Fam. Obstacle, difficulté.

ENCLUME, s. f. Masse de fer sur laquelle on bat les métaux. Anat. Un des osselets de l'oreille interne.

ENCLUMEAU *ou* ENCLUMOT, s. m. Petite enclume à la main.

ENCOCHER, v. a. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche.

ENCOFFRER, v. act. Serrer dans un coffre, surtout par avarice ou par friponnerie.

ENCOIGNURE *ou* ENCOGNURE, sub. f. Rencontre de deux murs formant un coin. Petite armoire en bois occupant le coin d'une chambre.

ENCOLURE, s. f. Partie du cheval, depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. Fig. et fam. Air, apparence.

ENCOMBRE, s. m. Fam. Embarras.

ENCOMBREMENT, s. m. Action d'

ENCOMBRER, v. a. Embarrasser un lieu de pierres, etc.

ENCONTRE, s. f. Aventure. V. m. *Bonne* ou *Male encontre*. *A l'encontre de.* loc. adv., contre.

ENCORBELLEMENT, s. m. Arch. Saillie portant à faux audelà du nu d un mur.

ENCORE, adv. de temps. Il se met après *mais*, par opposition à non-seulement. *Encore que*, adv., quoique. En poésie, on peut écrire *encor*.

ENCORNÉ, ÉE, adj. Se dit des animaux qui ont les cornes bien ou mal placées.

ENCOURAGEMENT, s. m. Ce qui encourage.

ENCOURAGER, v. a. Donner du courage, exciter, animer.

ENCOURIR, v. a. Attirer sur soi, mériter.

ENCRASSER, v. a. et pron. Rendre ou devenir crasseux. Au fig. et fam. Se mésallier.

ENCRE, s. f. Liqueur ordinairement noire qui sert à écrire, imprimer, etc.

ENCRIER, s. m. Vase où l'on met l'encre.

ENCROUÉ, adj. (*Arbre*) Qui en tombant s'est embarrassé dans les branches d'un autre.

ENCUIRASSER, v. pron. Se dit de la peau, des étoffes, des métaux qui s'encrassent fortement. Ppe. *Encuirassé, ée.* Ne se dit plus, comme autrefois, d'un homme bien cuirassé.

ENCUVER, v. a. Mettre en cuve.

ENCYCLIQUE, adj. Circulaire.

ENCYCLOPÉDIE, subst. f. Enchainement de toutes les sciences.

ENCYCLOPÉDIQUE, adject. Qui appartient à l'encyclopédie.

ENCYCLOPÉDISTE, sub. m. Qui travaille, ou qui a travaillé à l'encyclopédie.

ENDÉMIQUE, adj. Se dit spécialement des maladies propres à certains pays.

ENDENTÉ, ÉE, adj. Garni de dents.

ENDETTER, v. a. et pron. Charger de dettes.

ENDÊVER, v. n. Fam. Avoir grand dépit de quelque chose. Ppe. *Endêvé, ée.* Mutin. Impatient. Emporté.

ENDIABLER, v. n. Enrager, endêver. Ppe. *Endiablé, ée.* Fam. Furieux, enragé. Est aussi sub.

ENDIMANCHER, v. pron. Mettre ses beaux habits. Fam.

ENDIVE, s. f. Plante potagère de la classe des chicorées.

ENDOCTRINER, v. a. Instruire. Fam.

ENDOLORI, IE, adj. Qui ressent de la douleur.

ENDOMMAGER, v. a. Apporter du dommage.

ENDORMEUR, s. m. Fig. Enjôleur, flatteur.

ENDORMIR, v. a. et pron. Faire dormir. Fig. Amuser afin de tromper.

ENDÔSSE, s. f. (*o* long.) Fam. Le poids et la peine d'une chose.

ENDOSSEMENT, s. m. Signature mise au dos de quelque acte, surtout d'une lettre de change.

ENDOSSER, v. a. Mettre sur son dos. Garantir un billet en plaçant sa signature au dos. Celui qui signe ainsi est qualifié

ENDOSSEUR, s. m.

ENDROIT, s. m. Lieu, place. Par opposition à *Envers*, beau côté d'une étoffe.

ENDUIRE, v. a. Couvrir d'un

ENDUIT, s. m. Couche de chaux, de plâtre, etc.

ENDURANT, ANTE, adj. Patient, qui souffre aisément les injures.

ENDURCIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir dur. Fig. Accoutumer à la peine ou à l'insensibilité.

ENDURCISSEMENT, s. m. Ne s'emploie qu'au fig. Etat d'une âme qui n'a plus de sentiment pour les choses de Dieu.

ENDURER, v. a. Souffrir. Supporter avec patience.

ENÉORÊME, s. f. Méd. Substance légère qui nage au milieu de l'urine.

ÉNERGIE, sub. f. Efficace, force, vertu. — *du caractère, du style.*

ÉNERGIQUE, adj. et

ÉNERGIQUEMENT, adver. Dans le sens du subst.

ÉNERGUMÈNE, s. Possédé du démon.

ÉNERVER, v. a. Affoiblir. Prop. et fig.

ENFAÎTEAU, sub. m. Tuile creuse qu'on met sur le faîte d'une maison.

ENFAÎTEMENT, s. m. Table de plomb qui se met sur le faîte des maisons couvertes d'ardoises.

ENFAÎTER, v. a. Couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile ou du plomb.

ENFANCE, sub. f. Age de l'homme jusqu'à environ douze ans. Puérilité. Fig. Commencement.

ENFANT, s. m. Fils ou fille. Qui est dans l'enfance. t. de familiarité. Quelquefois fém. au sing. : *La chère, la pauvre enfant.*

ENFANTEMENT, s. m. Action d'

ENFANTER, v. a. Accoucher d'un enfant.

ENFANTILLAGE, sub. m. Propos, manières d'enfant.

ENFANTIN, INE, adj. Qui tient à l'enfance.

ENFARINER, v. a. et pron. Poudrer de farine. Ppe. *Enfariné, ée.* Fig. Légèrement imbu. — *d'une science, d'une opinion.*

ENFER, s. m. Lieu où sont punis les damnés. Les démons eux-mêmes. Lieu de bruit et de désordre.

ENFERMER, v. a. Mettre quelqu'un ou quelque chose dans un endroit fermé. Clore de toutes parts. Fig. Comprendre, contenir. Envoyer dans une maison de fous ou de correction. V. pro.

S'enfermer dans une place, dans un cloître, etc.

ENFERRER, v. a. et pron. Percer avec un fer, etc. Fig. Se nuire à soi-même.

ENFILADE, s. f. Longue suite de chambres sur une même ligne. — *de phrases oiseuses*. t. de jeu de trictrac.

ENFILER, v. a. Traverser d'un fil une aiguille, une perle, etc. Suivre en ligne droite. t. de trictrac.

ENFIN, adv. En un mot, pour conclusion.

ENFLAMMER, v. a. et pron. Allumer. Fig. Echauffer, exciter.

ENFLÉCHURES, s. f. pl. Mar. Cordes placées en travers des haubans, en forme d'échelons, pour atteindre le haut des mâts.

ENFLER, v. a. Grossir une chose en la remplissant de vent, etc. Augmenter. Fig. Enorgueillir. Boursouffler. Grossir par de faux emplois. V. n. et pron. Se dit dans tous les sens d'*Enfler*.

ENFLURE, sub. f. Tumeur. Fig. Bouffissure. Orgueil.

ENFONCEMENT, s. m. Action d'enfoncer. Ce qui paroît le plus reculé dans un lieu enfoncé.

ENFONCER, v. a. Pousser vers le fond, faire pénétrer bien avant. Rompre, briser. V. n. Aller au fond. V. pron. Pénétrer plus avant.

ENFONCEUR, sub. m. N'est reçu qu'en société fam., et dans ce sens : *Enfonceur de portes ouvertes*, homme qui tire vanité d'avoir fait une chose très-facile.

ENFONÇURE, s. f. Toutes les pièces du fond d'une futaille. Assemblage des ais qu'on met au fond d'un lit.

ENFORCIR, v. a. et pron. Rendre plus fort. Peu us.

ENFOUIR, v. a. Cacher en terre. Dérober à la vue.

ENFOURCHER, v. a. Fam. Monter à cheval jambe de-çà, jambe de-là.

ENFOURNER, v. a. Mettre dans le four. Fig. Commencer.

ENFREINDRE, v. a. Violer, transgresser, contrevenir à. Ppe. *Enfreint, einte*.

ENFROQUER, v. a. Fam. Faire moine.

ENFUIR, v. pron. Fuir. Fig. S'écouler, en parlant d'une liqueur, du temps, etc. *Le vin s'enfuit*.

ENFUMER, v. a. et pro. Noircir, incommoder par la fumée.

ENGAGEANT, ANTE, adj. Insinuant, attirant.

ENGAGEMENT, s. m. Action d'engager. Effet de cette action. Promesse par laquelle on s'engage. Enrôlement d'un soldat. Petit combat. Pal. Espèce d'emphytéose d'un domaine de l'état.

ENGAGER, v. a. Mettre en gage, donner pour assurance. Déterminer par la persuasion. Commencer l'attaque. Enrôler. V. pron. S'obliger à. S'embarrasser dans. S'enrôler.

ENGAGISTE, s. m. Qui tient un domaine par engagement.

ENGAINER, v. a. Mettre dans une gaine.

ENGALLER, v. a. Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle.

ENGEANCE, s. f. Race. Se dit des volailles. A l'égard des personnes, t. de mépris. Dans ce dernier s. on dit

ENGEANCER, v. n. et fam. *Qui nous a engeancés de*.

ENGELURE, sub. f. Enflure causée par le froid aux pieds, aux mains, etc.

ENGENDRER, v. a. et pron. Produire son semblable, en parlant de l'homme et des animaux mâles. Fig. Causer, produire.

ENGEOLER, v. a. *V*. ENJÔLER.

ENGER, v. a. Charger, embarrasser. V. m.

ENGERBER, v. a. Mettre en gerbe.

ENGIN, s. m. Industrie. V. m. Machine de guerre, ou même machine en général.

ENGLOBER, v. a. Réunir plusieurs choses pour en former un tout.

ENGLOUTIR, v. a. Avaler gloutonnement. Fig. Absorber. Consumer, dissiper.

ENGLUER, v. a. Enduire de glu. V. pron. S'y prendre.

ENGONCER, v. a. Se dit d'un habit qui rend la taille contrainte. Ppe. *Engoncé, ée.*

ENGORGEMENT, s. m. Embarras dans un tuyau, dans un canal.

ENGORGER, v. a. Boucher le passage par où les eaux s'écoulent. V. pron. Se boucher.

ENGOUEMENT, s. m. Qui tient sa double signification de celle d'

ENGOUER, v. a. Embarrasser le passage du gosier. V. pron. S'entêter, s'enthousiasmer de.

ENGOUFFRER, v. pron. Se dit d'un tourbillon de vent qui entre et s'enferme dans un endroit, ainsi que des rivières ou ravines qui se perdent en quelque ouverture de la terre.

ENGOULER, v. a. Prendre tout d'un coup avec la gueule. Pop.

ENGOURDIR, v. a. Faire perdre a un des membres le sentiment, le mouvement. Se dit aussi de l'esprit.

ENGOURDISSEMENT, s. m. Etat de la partie engourdie.

ENGRAIS, sub. m. Herbage où l'on met engraisser le bétail. Fumier dont on amende les terres.

ENGRAISSEMENT, sub. m. Action d'engraisser les bestiaux, ou de devenir gras soi-même.

ENGRAISSER, v. a. Rendre gras. Souiller de graisse. V. n. et pron. Devenir gras. S'épaissir, en parlant des liqueurs. Au fig. S'enrichir.

ENGRANGER, v. a. Serrer des grains dans la grange.

ENGRAVEMENT, s. m. Etat d'un bateau engravé.

ENGRAVER, v. a. et pron. Engager un bateau dans le sable ou le gravier.

ENGRÊLÉ, ÉE, adj. Blas. Dentelé tout autour.

ENGRÊLURE, s. f. Sorte de petit point très-étroit dont on borde une dentelle. Blas. Bordure de l'écu du quart de la bordure ordinaire.

ENGRENAGE, s. m. Disposition de roues qui s'engrènent l'une dans l'autre.

ENGRENER, v. a. et n. Commencer à mettre son blé dans la trémie du moulin. Fig. et fam. Commencer bien ou mal dans une affaire. Nourrir de grain. — *des chevaux, des poulets.* V. n. et pron. Se dit d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre, de manière à la faire tourner.

ENGRENURE, s. f. Horl. Position respective de deux roues, dont l'une s'engrène dans l'autre.

ENGRI, s. m. Espèce de tigre de la basse Ethiopie.

ENGROSSER, v. a. Fam. Rendre une femme enceinte.

ENGRUMELER, v. pron. Se mettre en grumeaux.

ENHARDIR, v. a. (Le *h* s'aspire.) Rendre hardi. Ppe. *Enhardi, ie.*

ENHARMONIQUE, adj. Mus. Qui procède par quarts de ton.

ENHARNACHER, v. a. (*h* as.) Mettre les harnois à un cheval.

ENHERBER, v. a. Mettre en herbe.

ÉNIGMATIQUE, adj. Qui tient de l'énigme.

ÉNIGMATIQUEMENT, adv. M. s.

ÉNIGME, sub. f. Description d'une chose en termes qui la déguisent. Discours dont le sens est difficile à saisir.

ENIVRANT, ANTE, adj. Qui enivre.

ENIVREMENT, s. m. Etat d'une personne ivre d'amour, de succès, etc.

ENIVRER, v. a. et pro. Rendre ivre. Fig. Etourdir, aveugler, éblouir.

ENJAMBÉE, sub. f. Espace qu'on enjambe.

ENJAMBEMENT, s. m. t. de poés. franç. A lieu quand le sens du vers ne finit qu'au commencement ou au milieu de l'autre.

ENJAMBER, v. a. et n. Faire un grand pas, avancer beaucoup une jambe. Entreprendre, empiéter sur.

ENJAVELER, v. a. Mettre en javelles.

ENJEU, s. m. Ce qu'on met au jeu en commençant à jouer.

ENJOINDRE, v. a. Ordonner expressément. Ppe. *Enjoint, inte.*

ENJÔLER, v. a. Attirer, tromper par de belles paroles.

ENJÔLEUR, EUSE, s. Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT, s. m. Tout ce qui sert à

ENJOLIVER, v. a. Rendre plus joli. Ne se dit que des choses.

ENJOLIVEUR, s. m. Qui enjolive.

ENJOLIVURE, s. f. Ornement ajouté à de petits ouvrages.

ENJOUÉ, ÉE, adj. Qui a de l'

ENJOUEMENT, s. m. Gaieté douce, badinage léger.

ENKISTÉ, ÉE, adj. Méd. Humeur, tumeur enfermée dans une poche ou sac.

ENLACEMENT, s. m. Act. d'

ENLACER, v. a. Passer des lacets, des cordons l'un dans l'autre.

ENLAIDIR, v. a. et n. Rendre ou devenir laid.

ENLÈVEMENT, s. m. Action d'enlever une personne malgré elle, ou une chose malgré son propriétaire.

ENLEVER, v. a. Lever en haut. Emmener par force. Prendre une place. Surprendre une porte. Acheter tout ce qui paroît au marché, et l'emporter. Fig. Ravir, transporter d'admiration. Oter de manière qu'il ne reste aucun vestige.

ENLEVURE, s. f. *V.* ÉLEVURE.

ENLIER, v. a. Arch. Joindre et engager des pierres ensemble en élevant des murs.

ENLIGNER, v. a. t. d'arts. Placer sur une même ligne plusieurs corps contigus.

ENLUMINER, v. a. Colorier une estampe. Rendre le teint rouge et enflammé.

ENLUMINEUR, EUSE, sub. Qui enlumine.

ENLUMINURE, s. f. Art d'enluminer. Ouvrage de l'enlumineur. Ornement recherché dans les ouvrages d'esprit.

ENNÉAGONE, s. m. Géom. Figure de neuf côtés.

ENNEMI, IE, s. et adj. Qui hait, qui veut du mal. Avec qui l'on est en guerre. Se dit aussi des choses antipathiques à d'autres.

ENNOBLIR, v. a. Rendre plus distingué, plus illustre.

ENNUI, s. m. Langueur, lassitude de l'esprit. Déplaisir, souci.

ENNUYANT, ANTE, adj. Qui ennuie.

ENNUYER, v. a. et pro. Causer de la tristesse.

ENNUYEUSEMENT, adv. Avec ennui.

ENNUYEUX, EUSE, sub. et adj. Importun, fatigant.

ÉNONCER, v. a. et pron. Exprimer ce qu'on pense. Ppe. *Enoncé, ée.* Le m. est employé quelquefois subst. : *Un simple énoncé suffit.*

ÉNONCIATIF, IVE, adj. Qui énonce.

ÉNONCIATION, s. f. Ce qui est énoncé. Manière de s'énoncer.

ENORGUEILLIR, v. a. et pron. (On pron. *anor.*) Rendre ou devenir orgueilleux.

ÉNORME, adj. Excessif en grandeur, en grosseur; et au fig. en mauvaise qualité.

ÉNORMÉMENT, adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ, s. f. Excès en défauts ou en vices.

ÉNOUER, v. a. Éplucher un drap, en ôter les nœuds.

ENQUÉRANT, ANTE, adj. Fam. Qui s'enquiert avec trop de curiosité.

ENQUÉRIR, v. pron. *Enquis. S'enquérant. Je m'enquiers*, etc.; *nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent. Je m'enquis. Je m'enquerrai.* S'informer, faire recherche.

ENQUERRE, v. a. V. m. pour *Enquérir.*

ENQUÊTE, s. f. Recherche par ordre de justice.

ENQUÊTER, v. pron. S'enquérir. Fig. S'inquiéter.

ENQUÊTEUR, s. m. Officier commis pour faire des enquêtes.

ENRACINER, v. n. et pron. Prendre racine, surtout au fig.

ENRAGEANT, ANTE, adj. Qui cause un chagrin violent.

ENRAGER, v. n. Etre saisi de la rage. Avoir un violent dépit, une grande douleur, un besoin pressant. Ppe. *Enragé, ée.* Se prennent subst. pour, Fougueux, violent.

ENRAYER, v. a. et n. Garnir une roue de raies, l'arrêter en sorte qu'elle ne tourne point. Fig. Suspendre sa dépense, ses folies.

ENRAYURE, s. f. Ce qui sert à enrayer.

ENRÉGIMENTER, v. a. Former un régiment.

ENREGISTREMENT *ou* **ENREGÎTREMENT**, s. m. Action d'

ENREGISTRER *ou* **ENREGÎTRER**, v. a. Mettre quelque chose sur un registre.

ENRHUMER, v. a. et pron. Causer, gagner un rhume.

ENRICHIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir riche. Au fig. Orner. Ppe. *Enrichi, ie.* Se prend aussi subs.

ENRICHISSEMENT, s. m. Survenance de richesses. Parure.

ENRÔLEMENT, s. m. Action d'enrôler. Acte où l'enrôlement est écrit.

ENRÔLER, v. a. Mettre, écrire sur le rôle, surtout des gens de guerre. V. pron. Se faire soldat, entrer dans une confrérie.

ENROUEMENT, s. m. Incommodité de celui qui est enroué.

ENROUER, v. a. Rendre la voix rauque et moins nette.

ENROUILLER, v. a. et pron. Au pr. et au fig. Rendre ou devenir rouillé.

ENROULEMENT, s. m. Arch. Ce qui est tourné en spirale.

ENROULER, v. a. Rouler une chose dans une autre.

ENRUE, sub. f. Agr. Sillon fort large, composé de plusieurs raies de terres relevées par la charrue.

ENSABLEMENT, s. m. Amas de sable formé par le vent ou par un courant d'eau.

ENSABLER, v. a. et pron. Faire échouer sur le sable. Ne se dit qu'à l'égard des rivières.

ENSACHER, v. a. Mettre dans un sac.

ENSAISINEMENT, s. m. Pal. Acte par lequel on ensaisine.

ENSAISINER, v. a. Pal. Se dit quand le seigneur reconnoît pour son tenancier celui à qui l'acte est passé. — *un contrat.*

ENSANGLANTER, ver. act. Souiller de sang.

ENSEIGNE, s. f. Marque pour faire connoître quelque chose. Tableau, etc. qu'on pend à la porte d'un marchand. Drapeau d'infanterie. S. m. Celui qui le porte. *A bonnes enseignes*, à bon titre.

ENSEIGNEMENT, s. m. Instruction, précepte, action d'

ENSEIGNER, v. a. Instruire, montrer une science. Indiquer, faire connoître.

ENSELLÉ, ÉE, adj. Se dit d'un cheval qui a le dos enfoncé, comme le siége d'une selle.

ENSEMBLE, adv. L'un avec l'autre. Ce qui résulte de l'union des parties d'un tout.

ENSEMENCER, v. a. Jeter de la semence dans une terre.

ENSERRER, v. a. Enfermer. Il ne se dit guère qu'en poésie. Mettre dans une serre.

ENSEVELIR, v. a. Envelopper un corps mort dans un linceul. Fig. S'enterrer. V. pron. *S'ensevelir sous les ruines d'une place. S'ensevelir dans la solitude,* etc.

ENSEVELISSEMENT, s. m. Action d'ensevelir.

ENSIMAGE, s. m. et

ENSIMER, v. a. t. de manuf. Graisser légèrement une étoffe, pour la fixer ou la tondre.

ENSORCELER, v. a. Jeter un sort sur quelqu'un. Se l'attacher fortement.

ENSORCELEUR, EUSE, s. Qui ensorcèle.

ENSORCELLEMENT, s. m. Action d'ensorceler, ou effet de cette action.

ENSOUFRER, v. a. Enduire de soufre. *Soufrer* est plus us.

ENSUITE, adv. Après. Il devient prép. avec la particule *de*.

ENSUIVANT, adj. m. Pal. Qui suit.

ENSUIVRE, v. pron. et impers. Suivre, dériver, venir de.

ENTABLEMENT, s. m. Arch. Saillie qui dans le haut des murs d'un bâtiment en soutient la couverture. L'architrave, la frise et la corniche prises ensemble.

ENTABLER, v. pron. t. de man. *Un cheval s'entable*, lorsque les hanches devancent les épaules, etc.

ENTACHER, v. a. Infecter, gâter. V. m. Ne se dit qu'au ppe. et au fig. *Entaché, ée.*

ENTAILLE, s. f. Coche faite dans une pièce de bois, pour y en emboîter une autre.

ENTAILLER, v. a. Faire une entaille.

ENTAILLURE, s. f. Entaille. *Faire une entaillure.*

ENTAMER, v. a. Faire une petite incision ou déchirure. Oter une petite partie d'une chose entière. Souffrir quelque entreprise sur ses droits, céder un peu.

ENTAMURE, s. f. Petite incision. Premier morceau d'un pain, d'un pâté.

EN TANT QUE, conj. restrictive. En ce qui touche ou concerne.

ENTASSEMENT, s. m. Amas de choses entassées.

ENTASSER, v. a. Mettre en tas. Accumuler. Fig. *Homme entassé*, qui a la tête enfoncée dans les épaules.

ENTE, s. f. Greffe. Arbre greffé ou enté. Peint. Manche de pinceau.

ENTÉLÉCHIE, s. f. t. didact. Forme constitutrice d'un individu dans son espèce.

ENTENDEMENT, s. m. Faculté de l'âme, par laquelle elle conçoit. Jugement.

ENTENDEUR, s. m. Qui entend et conçoit bien.

ENTENDRE, v. a. Ouïr, recevoir l'impression des sons. Comprendre, être habile, versé dans. Consentir à. V. pron. Etre d'intelligence avec. *S'entendre à une chose,* s'y connoître. Ppe. *Entendu, ue,* intelligent; et subst. : *Il fait l'entendu.* Adv. *Bien entendu,* sans doute. *Bien entendu que*, loc. restrictive, à condition pourtant que.

ENTENTE, s. f. Sens dans lequel on entend un mot.

ENTER, v. a. Greffer, emboiter deux pièces de bois.

ENTÉRINEMENT, s. m. Pal. Admission d'une requête.

ENTÉRINER, v. a. Ratifier légalement un acte.

ENTÉROCÈLE, s. f. Méd. Descente des intestins dans le pli de l'aine.

ENTÉROLOGIE, s. f. Méd. Traité sur les viscères.

ENTERREMENT, s. m. Funérailles.

ENTERRER, v. a. Mettre en terre, inhumer. V. pron. Ne pas sortir de chez soi. Tenir caché.

ENTÊTEMENT, s. m. Attachement obstiné à ses idées.

ENTÊTER, v. a. et n. Envoyer à la tête des vapeurs incommodes. V. pron. Préoccuper, prévenir en faveur de. Ppe. *Entêté, ée.* Se prend aussi subst. pour, opiniâtre.

ENTHOUSIASME, s. Vive émotion de l'âme, causée par une inspiration qui paroît divine.

ENTHOUSIASMER, v. a. et pron. Ravir d'admiration.

ENTHOUSIASTE, s. Visionnaire, fanatique. Admirateur outré.

ENTHYMÈME, s. m. Argument qui n'a que deux propositions, dont la seconde est la conséquence de la première.

ENTICHER, v. a. Commencer à corrompre. Se dit des fruits. Ppe. *Entiché, ée.* Son plus fréquent usage est au fig. : *Entiché d'une opinion.*

ENTIER, IÈRE, adj. Complet, qui a toutes ses parties. Considéré dans toute son étendue. Opiniâtre. *Cheval entier,* qui n'est pas hongre.

ENTIÈREMENT, adv. Tout-à-fait.

ENTITÉ, s. f. t. did. Ce qui constitue l'essence d'une chose.

ENTOILAGE, s. m. Toile ou réseau auquel on coud une dentelle.

ENTOILER, v. a. Remettre de la toile à la dentelle d'une cravate, etc. — *une estampe,* la coller sur une toile.

ENTOIR, s. m. Couteau pour enter.

ENTOMOLOGIE, s. f. Traité des insectes.

ENTOMOLOGISTE, s. m. Qui s'occupe d'entomologie.

ENTONNER, v. a. Verser une liqueur dans un tonneau. Mettre un air sur le ton; chanter le commencement d'un psaume. Pop. Boire beaucoup.

ENTONNOIR, s. m. Instrument évasé par le haut, et finissant par un tuyau, pour entonner une liqueur.

ENTORSE, s. f. Violente et subite extension d'une partie. Au fig. Altération d'un passage. Fam. Diminution de crédit.

ENTORTILLEMENT, s. m. Action d'entortiller. Effet de cette action. Embarras dans le style.

ENTORTILLER, v. a. et pro. Envelopper tout autour en tortillant. Au fig. *Style entortillé.*

ENTOURAGE, s. m. Ornemens qui entourent un bijou.

ENTOURER, v. a. Environner.

ENTOURNURE, s. f. Echancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'aisselle.

ENTOURS, s. m. pl. Ce qui environne une chose ou une personne.

ENTR'ACCUSER, v. pron. S'accuser réciproquement.

ENTR'ACTE, s. m. Intervalle entre deux actes d'un drame.

ENTR'AIDER, v. pron. S'aider l'un l'autre.

ENTRAILLES, s. f. plur. Intestins, boyaux, viscères. Affection, sentimens pleins de chaleur.

ENTR'AIMER, v. pron. S'aimer l'un l'autre.

ENTRAÎNEMENT, s. m. Action d'entraîner, état de ce qui est entraîné.

ENTRAÎNER, v. a. Traîner, amener avec soi. Fig. Ce qui nous attire violemment vers une chose.

ENTRAIT, s. m. Pièce de bois qui traverse et qui lie deux parties opposées dans la couverture d'un bâtiment.

ENTRANT, ANTE, adj. Insinuant, engageant.

ENTR'APPELER, v. pron. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVER, v. a. Au pr. et au fig. Mettre des entraves.

ENTR'AVERTIR, v. pron. S'avertir mutuellement.

ENTRAVES, s. f. pl. Liens qu'on met aux pieds des chevaux pour les empêcher de s'enfuir. Fig. Obstacles, empêchement. Chaînes. Il prend quelquefois un singulier.

ENTRE, prép. Au milieu; parmi, dans.

ENTRE-BAILLER, v. a. Entr'ouvrir un peu. Ppe. *Entre-baillé, ée.* Ne se dit que d'une porte ou d'une fenêtre.

ENTRE-BAISER, v. pron. Se baiser mutuellement.

ENTRECHAT, s. m. Pas de danse.

ENTRE-CHOQUER, v. pron. Se choquer l'un l'autre. Se contredire avec aigreur.

ENTRE-COLONNE ou ENTRE-COLONNEMENT, s. m. Archit. Espace entre deux colonnes.

ENTRE-CÔTE, s. f. Morceau de bœuf coupé entre deux côtes.

ENTRECOUPER, v. a. Couper en divers endroits. Se dit au fig. d'un écrit, d'un entretien coupé de citations, etc.

ENTRE-DEUX, s. m. Ce qui est entre deux choses.

ENTRE-DONNER, v. pron. Se donner mutuellement.

ENTRÉE, s. f. Lieu par où l'on entre. Action d'entrer. Réception solennelle. Droit de séance dans un corps, ou d'admission dans un spectacle. Commencement. Mets du premier service d'un repas. Droit que payent les marchandises qui entrent dans une ville. Division d'un ballet. Loc. fam. *D'entrée de jeu*, d'abord.

ENTREFAITES, s. f. plur. (*Dans* ou *sur ces*) pendant ce temps.

ENTRE-FRAPPER, v. pron. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT, s. m. Fam. Manière adroite de se conduire dans le monde.

ENTR'ÉGORGER, v. pron. S'égorger l'un l'autre.

ENTRELACEMENT, s. m. Etat de choses entrelacées.

ENTRELACER, v. a. Enlacer l'un dans l'autre.

ENTRELACS, s. m. Ornement d'architecture composé de cordons ou de chiffres enlacés: *Voilà un entrelacs bien fait.*

ENTRELARDER, v. a. Piquer de lard une viande. Ppe. *Entrelardé, ée. Morceau entrelardé*, mêlé de gras et de maigre. Fig. et fam. *Discours entrelardé*, mêlé de passages grecs ou latins.

ENTRE-LIGNE, s. f. Espace entre deux lignes. Ce qui est écrit dans cet intervalle.

ENTRE-LUIRE, v. n. Luire à demi.

ENTRE-MANGER, v. pron. Fam. Se manger l'un l'autre.

ENTREMÊLER, v. a. Mêler une chose parmi d'autres. V. pro. S'entremettre.

ENTREMETTEUR, EUSE, s. Qui s'emploie dans une affaire Le fém. se prend en mauvaise part.

ENTREMETTRE, v. pron. S'employer pour ce qui regarde l'intérêt d'un autre.

ENTREMETS, s. m. Mets qu'on sert entre les viandes et le fruit.

ENTREMISE, s. f. Médiation.

ENTRE-NUIRE, v. pron. Se nuire réciproquement.

ENTREPAS, s. m. t. de man. Sorte d'amble.

ENTRE-PERCER, v. pron. Se percer l'un l'autre.

ENTREPOSER, v. a. Mettre des marchandises dans un lieu où elles ne doivent pas rester.

ENTREPOSEUR, s. m. Commis à la garde des marchandises entreposées.

ENTREPÔT, s. m. Lieu où l'on met en dépôt des marchandises.

ENTREPRENANT, ANTE, adj. Hardi, téméraire.

ENTREPRENDRE, v. a. Entamer une affaire. Commencer. S'engager à une chose sous certaines conditions. — *quelqu'un*, le railler, l'attaquer. Avec la prép. *sur* signifie usurper, attenter à. Ppe. *Entrepris, ise.* Au fig. *Le bras entrepris. La tête entreprise*, malade ou embarrassée.

ENTREPRENEUR, EUSE, s. Qui entreprend à forfait un bâtiment, un ouvrage.

ENTREPRISE, s. f. Ce qu'on a entrepris. Attentat, usurpation.

ENTRE-QUERELLER, v. pro. Se quereller l'un l'autre.

ENTRER, v. n. Passer du dehors au dedans. Il prend l'auxiliaire *Etre.* — *en religion*, se faire religieux. — *en charge*, commencer à l'exercer. — *dans le monde*, commencer à y paroître. Se mêler avec quelque chose. Partager une opinion. Prendre part à un projet, à une association. Il est aussi v. imp. : *Il entre tant d'étoffe dans cet habit.*

ENTRE-RÉPONDRE, v. pro. Se répondre l'un à l'autre.

ENTRE-SECOURIR, v. pron. Se secourir mutuellement.

ENTRE-SOL, s. m. Logement pris sur la hauteur d'un étage.

ENTRE-SUIVRE, v. pron. Aller de suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE, s. f. Pas de danse. T. de grav. Taille légère.

ENTRE-TAILLER, v. pron. Ne se dit que d'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant.

ENTRETAILLURE, sub. f. Blessure qu'il se fait.

ENTRE-TEMPS, s. m. Intervalle de temps entre deux actions.

ENTRETÈNEMENT, s. m. mot de finance et de pal. Ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, pour s'habiller.

ENTRETENIR, v. a. et pron. Tenir en bon état. Fournir la subsistance. Faire subsister, rendre durable. Parler à quelqu'un. V. pron. Faire la conversation avec *ou* de. Se conserver. Se fournir de.

ENTRETIEN, s. m. Ce qu'on donne pour la subsistance et les besoins de ceux dont on est chargé. Dépense pour maintenir une chose en état. Conversation.

ENTRETOILE, s. f. Ornement de dentelle mise entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE, s. f. Pièce de bois mise entre d'autres pour les soutenir.

ENTREVOIR, v. a. Voir imparfaitement. V. pron. Avoir une entrevue.

ENTREVOUS, s. m. Arch. Intervalle entre deux solives d'un plancher, deux poteaux d'une cloison.

ENTREVUE, s. f. Rencontre concertée de plusieurs personnes pour affaires.

ENTR'OUÏR, v. a. Entendre imparfaitement.

ENTR'OUVRIR, v. a. et pro. Ouvrir un peu. Ppe. *Entr'ouvert, erte.*

ENTURE, s. f. Endroit où l'on place une ente. Au pl. Petites pièces de bois qui en traversent une grosse pour former des échelons des deux côtés.

ÉNUMÉRATIF, IVE, adj. Qui énumère.

ÉNUMÉRATION, s. f. Dénombrement.

ÉNUMÉRER, v. a. Dénombrer.

ENVAHIR, v. a. Usurper.

ENVAHISSEMENT, s. m. Action d'envahir.

ENVELOPPE, s. f. Ce qui sert à envelopper, couvrir, défendre. On dit : *Écrire sous l'enveloppe de quelqu'un* : pour, mettre sous son adresse des lettres destinées à un autre.

ENVELOPPEMENT, sub. m. Action d'

ENVELOPPER, v. a. et pron. Mettre dans une enveloppe. T. de guerre. Environner, entourer. Comprendre dans. Au fig. Déguiser.

ENVENIMER, v. a. Infecter de venin. — *un fait*, le rapporter d'une manière odieuse. — *l'esprit de quelqu'un*, l'aigrir, l'irriter.

ENVERGER, v. a. t. de boisselier. Garnir de petites branches d'osier.

ENVERGUER, v. a. Mar. Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGURE, s. f. Manière d'enverguer les voiles. Etendue des ailes déployées d'un oiseau.

ENVERS, prép. A l'égard de. S. m. Côté d'une étoffe le moins beau, opposé à l'endroit. *A l'envers*, dans un sens contraire à celui qu'il faut.

ENVI, s. m. N'est reçu qu'en cette loc. adv. : *A l'envi*, à qui fera mieux.

ENVIE, s. f. Déplaisir qu'on a du bien d'autrui. Désir. Besoin. Marque que les enfans ont quelquefois en naissant. Petits filets quelquefois douloureux qui se détachent de la peau autour des ongles.

ENVIEILLIR, v. a. Faire paroître vieux. Ppe. *Envieilli, ie. Erreurs envieillies.*

ENVIER, v. a. Etre fâché du bien ou du bonheur d'autrui. Le désirer pour soi ou en souhaiter un pareil.

ENVIEUX, EUSE, adj. Qui porte envie.

ENVINÉ, ÉE, adj. Se dit d'un vase qui a contracté l'odeur du vin.

ENVIRON, adv. A peu près. S. m. pl. Lieux d'alentour.

ENVIRONNER, v. act. Entourer.

ENVISAGER, v. a. Regarder au visage. Fig. Considérer en esprit.

ENVOI, s. m. Action d'envoyer.

ENVOILER, v. pron. Se courber, en parlant du fer à la trempe.

ENVOISINÉ, ÉE. adj. Fam. Qui a des voisins.

ENVOLER, v. pron. S'enfuir en volant. Passer rapidement.

ENVOÛTEMENT, s. m. Dans le sens d'

ENVOÛTER, v. a. t. de magie. Déchirer, piquer, brûler une image de cire, en disant certaines paroles, pour faire souffrir celui qu'elle représente.

ENVOYER, v. a. Futur. *J'enverrai.* Imp. du subj. *J'enverrois*, Faire partir quelqu'un ou quelque chose pour un lieu déterminé. Départir, donner. *Les biens que le ciel nous envoie. Le vin envoie des fumées à la tête.* Ppe. *Envoyé, ée.* S. m. Ministre d'un moindre rang qu'un Ambassadeur, résidant auprès d'un Prince. Sa femme se nomme madame l'*Envoyée.*

ÉOLIEN, EOLIQUE, adj. Un des cinq dialectes grecs.

ÉOLIPYLE, sub. m. Boule creuse de métal terminée par un tuyau fort étroit, et qui, exposée à une forte chaleur, lance avec bruit par ce tuyau la vapeur de l'eau dont on l'a remplie.

ÉPACTE, s. f. Nombre de jours qu'on ajoute à l'année lunaire, pour l'égaler à l'année

solaire, et qui sert à fixer les fêtes mobiles.

ÉPAGNEUL, EULE, s. Chien à longs poils, dont la race est originaire d'Espagne.

ÉPAIS, AISSE, adj. Se dit d'un corps solide, considéré par rapport à sa profondeur; des liquides qui perdent leur fluidité; des choses plantées ou semées trop près. Fig. Grossier, pesant, sans intelligence. S. m. et adv. *Ce mur a un pied d'épais.*

ÉPAISSEUR, s. f. Profondeur d'un corps solide. — *d'un bois*, l'endroit où les arbres sont le plus serrés. Fig. — *des brouillards, des ténèbres*, etc.

ÉPAISSIR, v. act. et pron. Rendre ou devenir épais.

ÉPAISSISSEMENT, sub. m. Condensation. Etat de ce qui est épaissi.

ÉPAMPREMENT, s. m. Dans le sens d'

ÉPAMPRER, v. a. Oter à la vigne les pampres inutiles.

ÉPANCHEMENT, s. m. Effusion d'une humeur hors de sa cavité naturelle. Fig. — *de cœur, de joie.*

ÉPANCHER, v. a. et pron. Verser doucement. Fig. Parler avec confiance. Ppe. *Épanché, ée.* Méd. Extravasé.

ÉPANDRE, v. a. et pron. Jeter çà et là. Eparpiller.

ÉPANORTHOSE, s. f. Rhét. Figure par laquelle on feint de rétracter ce qu'on a dit, en ajoutant quelque chose de plus fort.

ÉPANOUIR. Ce v. n'est actif qu'en cette phrase : *Epanouir la rate*, pour dire, Réjouir. V. pron. Se déployer, sortir du bouton, en parlant des fleurs. Fig. *Son front s'épanouit*, devient serein. Ppe. *Epanoui, ie.*

ÉPANOUISSEMENT, s. m. Action de s'épanouir, dans le sens du v.

ÉPARCET, s. m. Espèce de foin dont la graine tient lieu d'avoine.

ÉPARER, v. pron. t. de man. Se dit d'un cheval qui détache des ruades.

ÉPARGNANT, ANTE, adj. Qui use d'

ÉPARGNE, s. f. Economie dans la dépense. Au fig. du temps, etc. Autrefois trésor public.

ÉPARGNER, v. a. Ménager. User avec réserve d'une chose ou des services de quelqu'un. V. pro. *Il ne s'épargne pas quand il s'agit d'obliger.*

ÉPARPILLEMENT, sub. m. Action d'éparpiller. Etat de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER, v. a. Epandre çà et là.

ÉPARS, ARSE, adj. Epandu çà et là.

ÉPARVIN *ou* ÉPERVIN, s. m. Tumeur dure qui vient aux jarrets d'un cheval.

ÉPATER, v. a. dont le ppe. est le seul temps usité. *Verre épaté*, qui a le pied cassé. *Nez épaté*, large et court.

ÉPAULARD, sub. m. Grand poisson de mer de la forme d'un dauphin.

ÉPAULE, s. f. Partie la plus élevée du bras chez l'homme, et de la jambe de devant chez les quadrupèdes. Flanc d'un bastion. Beaucoup de loc. fam. : *Mettre dehors par les épaules*, chasser honteusement. *Cela fait hausser les épaules*, inspire du mépris. *Je le porte sur mes épaules*, il me déplait, il m'est à charge, etc.

ÉPAULÉE, s. f. Effort de l'épaule pour pousser une chose.

ÉPAULEMENT, s. m. Fort. Rempart de fascines, de terre, etc. pour couvrir des troupes ou une batterie.

ÉPAULER, v. a. Rompre, disloquer l'épaule d'un quadrupède. Fig. Assister, aider.

ÉPAULETTE, s. f. Partie du vêtement d'une femme qui lui couvre l'épaule. Galon d'or ou d'argent que porte sur l'épaule un militaire en grade.

ÉPAULIÈRE, s. f. Partie de l'armure d'un cavalier, qui couvre l'épaule.

ÉPAVE, adj. Se dit des bestiaux égarés dont on ne connoît pas le maître. *Cheval épave*, etc. S. f. Ce qui est égaré. Ce que la mer rejette sur ses bords.

ÉPEAUTRE, s. m. Espèce de froment petit et rougeâtre.

ÉPÉE, s. f. Sorte d'arme offensive. Profession militaire.

ÉPELER, v. a. Nommer et assembler les lettres qui forment un mot.

ÉPELLATION, s. f. Art ou action d'épeler.

ÉPERDU, UE, adj. Troublé par la crainte ou par une autre passion.

ÉPERDUMENT, adv. Violemment.

ÉPERLAN, s. m. Petit poisson de mer fort recherché.

ÉPERON, s. m. Branche de métal qu'on met autour des talons; du milieu de la patte sort une espèce d'étoile nommée *Molette*, dont les pointes servent à piquer et à faire aller le cheval. Rides au coin de l'œil des vieillards. Ergot des coqs et autres animaux. Pointe qui fait la proue des galères. Sorte de fortification et d'angle saillant. Ouvrage de maçonnerie en pointe fait en dehors d'un mur pour le soutenir.

ÉPERONNÉ, ÉE, adj. Dans le s. du subst.

ÉPERONNIER, sub. m. Qui fait et vend des éperons, des étriers, etc.

ÉPERVIER, s. m. Oiseau de proie. Filet pour pêcher. Bandage pour les fractures du nez.

ÉPHÈBE, s. m. Qui est à l'âge de puberté.

ÉPHÈDRE, s. f. Arbrisseau semblable à la prêle. S. m. t. d'antiq. Athlète sans antagoniste, qui se battoit contre le dernier vainqueur.

ÉPHÉLIDES, s. f. pl. Taches de la peau produites par l'ardeur du soleil.

ÉPHÉMÈRE, adj. Qui ne dure qu'un jour.

ÉPHÉMÉRIDES, s. f. plur. Tables astronomiques qui déterminent pour chaque jour le lieu de chaque planète dans le Zodiaque.

ÉPHESTRIE, s. m. Sorte d'habit et de surtout usité en Grèce.

ÉPHÈTES, s. m. pl. Magistrats d'Athènes chargés de juger les meurtres commis par accident.

ÉPHIALTES, sub. m. Cauchemar.

ÉPHOD, s. m. (On pron. le *d*.) Ceinture des Prêtres hébreux.

ÉPHORES, s. m. pl. Magistrats établis à Lacédémone pour balancer l'autorité royale.

ÉPI, s. m. Tête du tuyau de blé qui contient le grain.

ÉPIALE, s. f. et adj. Méd. C'est la qualification d'une sorte de fièvre où le malade ressent en même temps une chaleur considérable et des frissons vagues et irréguliers.

ÉPIAN, s. m. *V*. PIAN.

ÉPICARPE, sub. m. Topique qu'on applique au poignet sur le pouls.

ÉPICE, s. f. Drogue aromatique, chaude et piquante, qui sert d'assaisonnement aux viandes. Au pl. Droit alloué aux juges dans les procès par écrit.

ÉPICÉA, s. m. Sorte de sapin du Nord.

ÉPICÈNE, adj. Nom que l'on donne aux mots qui sont communs aux deux sexes, comme *Enfans*, *Parens*.

ÉPICER, v. a. Assaisonner avec des épices.

ÉPICÉRASTIQUE, s. et adj. Méd. Se dit d'un remède qu'on croit propre à tempérer l'acrimonie des humeurs.

ÉPICERIE, s. f. Tout ce qui concerne les épices. Commerce d'épicier.

ÉPICHÉRÈME, s. m. (On pro. *épiké.*) Syllogisme où chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE, sub. Qui vend des épices.

ÉPICRÂNE, s. m. Anat. Ce qui environne le crâne.

ÉPICURIEN, IENNE, adj. Qui a rapport à la morale d'Epicure. S. m. Sectateur d'Epicure.

ÉPICURISME, s. m. Système d'Epicure. Vie voluptueuse.

ÉPICYCLE, s. m. Astr. Petit cercle imaginaire dont le centre est dans la circonféreuce d'un plus grand.

ÉPICYCLOÏDE, s. f. Géom. Courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur la partie concave ou convexe d'un autre cercle.

ÉPI-D'EAU, sub. m. Plante aquatique astringente.

ÉPIDÉMIE, s. f. Maladie qui attaque un grand nombre de personnes à la fois.

ÉPIDÉMIQUE, adj. Qui se répand dans le peuple.

ÉPIDÉMIUM, s. m. Plante rafraîchissante.

ÉPIDERME, s. m. La première peau de l'animal et la plus mince.

ÉPIDIDYME, sub. m. Anat. Eminence qui s'élève autour de chaque testicule.

ÉPIER, v. a. Monter en épi. Observer les actions ou les paroles de quelqu'un.

ÉPIERRER, v. a. Oter les pierres d'un jardin.

ÉPIEU, s. m. Gros bâton armé d'un fer, duquel on se sert à la chasse du sanglier.

ÉPIGASTRE, sub. m. Anat. Partie supérieure du bas-ventre.

ÉPIGASTRIQUE, adj. Qui appartient à l'épigastre.

ÉPIGEONNER, v. a. Archit. Employer le plâtre un peu serré.

ÉPIGLOTTE, s. f. Anat. Languette qui couvre et ferme la glotte; on la nomme autrement *Luette.*

ÉPIGRAMMATIQUE, adj. Qui appartient à l'

ÉPIGRAMME, sub. f. Dans l'origine toute petite pièce de vers; aujourd'hui mot piquant mis en rimes. L'auteur qui s'occupe principalement de ce genre de poésie se nomme

ÉPIGRAMMATISTE, s. m. On dit aussi fam.

ÉPIGRAMMATISER, v. n.

ÉPIGRAPHE, s. f. Inscription d'un édifice. Sentence mise en tête d'un ouvrage d'esprit.

ÉPILATOIRE, adj. Qui sert à épiler.

ÉPILEPSIE, s. f. Mal caduc. Haut-mal.

ÉPILEPTIQUE, sub. et adj. Sujet à ce mal.

ÉPILER, v. a. Faire tomber le poil.

ÉPILLET, s. m. Epi partiel d'un gros épi.

ÉPILOGUE, s. m. Conclusion d'un discours, et surtout d'un poëme.

ÉPILOGUER, v. n. et a. Censurer.

ÉPILOGUEUR, s. m. Fam. Qui aime à épiloguer.

ÉPINARDS, s. m. pl. Herbe potagère.

ÉPINÇOIR, s. m. Gros marteau de tailleur de pavé.

ÉPINE, s. f. Corps aigu et piquant, adhérent au corps d'une plante. Fig. Difficulté, obstacle. Suite des vertèbres qui règnent le long du dos.

ÉPINE-VINETTE, s. f. Arbrisseau épineux à fruit rouge et acide.

ÉPINETTE, s. f. Mus. Espèce de petit clavecin. Petite cage où l'on enferme les volailles pour les engraisser.

ÉPINEUX, EUSE, adj. Qui a des épines. Au pr. et au fig.

ÉPINGARE, s. m. Pièce de canon qui ne passe pas une livre de balle.

ÉPINGLE, s. f. Fil de laiton ou de cuivre, qui a une tête et une pointe, et qui sert à attacher. Au pl. Petites gratifications aux servantes des hôtelleries. Présent à la femme d'un mari avec lequel on fait un marché considé able. Loc. fam. : *Tirer son épingle du jeu*, se dégager d'une affaire, d'une entreprise hasardeuse. *Tiré à quatre épingles*, recherché dans sa parure.

ÉPINGLIER, IÈRE, s. Fabricant ou marchand d'épingles.

ÉPINIÈRE, adj. f. Qui appartient à l'épine du dos.

ÉPINIERS, s. m. pl. Fourrées d'épines où se retirent les bêtes noires.

ÉPINYCTIDES, s. f. pl. Pustules qui s'élèvent la nuit sur la peau.

ÉPIPHANIE s. f. *ou* JOUR DES ROIS, Fête de l'adoration des Mages.

ÉPIPHONÈME, s. m. Rhét. Exclamation sentencieuse qui termine un récit.

ÉPIPHORE, s. f. Ecoulement continuel de larmes, avec rougeur et picotement.

ÉPIPHYSE, s. f. Anat. Eminence cartilagineuse unie au corps d'un os.

ÉPIPLOCÈLE, s. f. Hernie de l'épiploon.

ÉPIPLOÏQUE, adj. Qui appartient à l'

ÉPIPLOON, s. m. Membrane graisseuse qui couvre une partie des intestins.

ÉPIPLOMPHALE, s. f. Hernie de l'ombilic causée par la chute de l'épiploon, etc.

ÉPIQUE, adj. Ne se dit que de l'épopée. *Poëte, poëme épique.*

ÉPISCOPAL, ALE, adj. Qui appartient à l'Evêque.

ÉPISCOPAT, s. m. Dignité d'Evêque.

ÉPISCOPAUX, sub. m. plur. Ceux qui en Angleterre tiennent pour l'épiscopat.

ÉPISCOPISER, v. n. Prendre des airs d'Evêque.

ÉPISODE, s. m. Action subordonnée à l'action principale d'un poëme épique ou d'un roman.

ÉPISODIQUE, adj. M. s.

ÉPISPASTIQUE, adj. Méd. Topique qui attire fortement les humeurs en dehors.

ÉPISSER, v. a. Entrelacer des cordes, en mêlant ensemble leurs fils; d'où

ÉPISSOIR, sub. m. Qui est l'instrument; et

ÉPISSURE, s. f. Qui est l'action ou l'effet.

ÉPISTÉMONARQUE, s. m. Dans l'Eglise grecque, celui qui étoit préposé pour veiller sur la doctrine.

ÉPISTOLAIRE, adj. Qui appartient à l'épître. S. Auteur qui a fait imprimer ses lettres.

ÉPISTYLE, s. f. *V.* ARCHITRAVE.

ÉPITAPHE, s. f. Inscription faite pour être mise sur un tombeau.

ÉPITASE, s. f. Partie du poëme dramatique qui vient après la protase ou exposition.

ÉPITHALAME, s. m. Poëme ou chant nuptial.

ÉPITHÈME, s. f. Phar. Topique spiritueux.

ÉPITHÈTE, sub. f. Adjectif. Mot qui, joint à un subst., y désigne une qualité.

ÉPITIÉ, s. m. Mar. Petit retranchement de planches dans un vaisseau.

ÉPITOGE, s. f. Sorte de chaperon que les officiers des Cours

souveraines portoient sur l'épaule dans les grandes cérémonies.

ÉPITOME, s. m. Abrégé. On disoit autrefois

ÉPITOMER. Faire un abrégé.

ÉPÎTRE, s. f. Lettre missive des anciens. Discours en vers, adressé à quelqu'un. Partie de la messe qui précède l'évangile.

ÉPITROPE, sub. m. Espèce d'arbitre à qui les Grecs modernes s'en rapportoient pour leurs différends. S. f. Rhét. Fig. qui consiste à accorder ce qu'on peut nier, afin d'obtenir ce qu'on demande.

ÉPIZOOTIE, s. f. Maladie contagieuse des bestiaux.

ÉPIZOOTIQUE, adj. M. s.

ÉPLORÉ, ÉE, adj. Tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit d'un aigle qui a les ailes étendues.

ÉPLUCHEMENT, s. m. Action d'

ÉPLUCHER, v. a. Oter ce qu'il y a de gâté dans les herbes, les graines, etc. Fig. Rechercher malignement.

ÉPLUCHEUR, EUSE, s. Qui épluche.

ÉPLUCHOIR, sub. m. Petit couteau à éplucher.

ÉPLUCHURE, sub. f. Ordure ôtée de ce qu'on épluche. Plus us. au plur.

ÉPODE, s. f. Troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode. Terminaison d'un livre d'odes.

ÉPOINTER, v. act. Oter la pointe à un instrument. Ppe. *Épointé, ée.* Se dit surtout d'un cheval ou d'un chien qui s'est démis la hanche.

ÉPOIS, s. m. pl. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE, s. f. Substance marine fort poreuse, qui sert à effacer et à nettoyer.

ÉPONGER, v. act. Nettoyer avec l'éponge.

ÉPONTILLES, s. f. pl. Mar. Pièces de bois qui soutiennent les ponts des vaisseaux.

ÉPOPÉE, s. f. Poëme épique.

ÉPOQUE, s. f. Point d'histoire marqué par un grand événement.

ÉPOUDRER, v. a. Oter la poudre de dessus les hardes.

ÉPOUFFER, v. pron. S'enfuir secrètement. Pop.

ÉPOUILLER, v. a. Oter les poux. Pop.

ÉPOUMONER, v. a. et pron. Fatiguer les poumons.

ÉPOUSAILLES, s. f. plur. Célébration du mariage.

ÉPOUSE, s. f. Femme mariée.

ÉPOUSER, v. a. Prendre en mariage. Fig. S'attacher par choix à. Ppe. *Epousé, ée.* Se prend subst. Celui ou celle qui va ou qui vient d'épouser.

ÉPOUSEUR, s. m. Celui qui veut épouser toutes les filles. Fam.

ÉPOUSSETER, v. a. Vergeter, nettoyer.

ÉPOUSSETTE, s. f. Vergette à nettoyer les habits; il vieillit.

ÉPOUTI, s. m. Légères ordures dans le drap qui vient d'être fabriqué.

ÉPOUTIER, v. a. Les ôter.

ÉPOUTIEUSE, s. f. Celle qui les enlève.

ÉPOUVANTABLE, adj. Qui cause de l'effroi. Excessif, incroyable.

ÉPOUVANTABLEMENT, adv. M. s.

ÉPOUVANTAIL, s. m. (Au pl. *ails.*) Haillon qu'on met au haut d'un bâton, dans les jardins, pour effrayer les oiseaux. Fig. Laid à faire peur.

ÉPOUVANTE, s. f. Terreur soudaine.

ÉPOUVANTER, v. a. et pro. Causer ou prendre de l'épouvante.

ÉPOUX, ÉPOUSE, sub. Uni par mariage.

ÉPREINDRE, v. a. Exprimer en pressant le suc ou le jus d'une chose.

ÉPREINTES, s. f. pl. Envies fausses et douloureuses d'aller à la garde-robe.

ÉPRENDRE, v. pron. Se laisser surprendre par une passion. Le ppe. *Epris, ise* est presque le seul temps usité.

ÉPREUVE, s. f. Essai, expérience. Feuille d'impression que l'on corrige avant de tirer. Premières feuilles d'une estampe. *Arme à l'épreuve*, éprouvée. *Homme à l'épreuve de tout*, d'une probité reconnue, etc.

ÉPROUVER, v. a. Essayer. Connoître par expérience.

ÉPROUVETTE, sub. f. Sonde de chirurgien. Machine pour éprouver la force de la poudre.

EPTACORDE, EPTAGONE. *V.* HEPTACORDE, etc.

ÉPUCER, v. a. Oter les puces.

ÉPUISABLE, adj. Qu'on peut épuiser.

ÉPUISEMENT, s. m. Dissipation presque absolue de forces, de finances, d'esprit.

ÉPUISER, v. a. et pron. Tarir, mettre à sec.

ÉPULIE, s. f. Méd. Petit tubercule qui vient sur les gencives.

ÉPULONS, s. m. pl. Prêtres qui présidoient à Rome aux banquets des dieux.

ÉPULOTIQUES, sub. m. pl. Phar. Médicamens propres à cicatriser.

ÉPURE, s. f. Arch. Dessin en grand d'un édifice.

ÉPURER, v. a. et pro. Rendre ou devenir pur. Ppe. *Epuré, ée. Goût épuré. Sentimens épurés.*

ÉPURGE, s. f. *ou* PETITE CATAPUCE. Herbe qui purge violemment.

ÉQUARRIR, v. a. Tailler à angles droits.

ÉQUARRISSAGE, s. m. Etat de ce qui est équarri.

ÉQUARRISSEMENT, s. m. Action d'équarrir.

ÉQUARRISSOIR, s. m. Verge d'acier bien trempé pour percer les métaux.

ÉQUATEUR, sub. m. Grand cercle de la sphère, également distant des pôles.

ÉQUATION, s. f. Astr. Différence marquée, jour par jour, entre l'heure moyenne que donne la pendule, et l'heure vraie qu'indique le cadran solaire. Math. Formule qui indique une égalité de valeurs entre des quantités différemment exprimées.

ÉQUERRE, s. f. Instrument pour tracer un angle droit.

ÉQUESTRE, adj. (Le *u* se pron. ainsi que dans les quatre mots suiv.) *Statue, figure équestre*, représentant un homme à cheval. *Ordre équestre*, ordre des Chevaliers romains.

EQUIANGLE, adj. Géom. Se dit d'une figure qui a ses angles égaux à ceux d'une autre.

ÉQUIDISTANT, ANTE, adj. Egalement éloigné dans toutes ses parties de.

ÉQUILATÉRAL, ALE, adj. Se dit d'un triangle qui a ses côtés égaux.

ÉQUILATÈRE, adj. Figure dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre.

ÉQUILIBRE, sub. m. Egalité de poids ou de force entre deux choses.

ÉQUIMULTIPLE, adj. (Le *u* se pron.) Arith. Nom donné aux nombres qui contiennent leurs sous-multiples autant de fois l'un que l'autre.

ÉQUINOXE, s m. Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits.

ÉQUINOXIAL, ALE, adj. Qui appartient à l'équinoxe.

ÉQUIPAGE, sub. m. Train, suite, hardes, etc. — *d'un vaisseau*, soldats, matelots, etc. — *de chasse*, chiens, piqueurs, etc.

ÉQUIPÉE, s. f. Entreprise téméraire et manquée.

ÉQUIPEMENT, s. m. Act. d'

ÉQUIPER, v. a. et pro. Pourvoir du nécessaire.

ÉQUIPOLLENCE, s. f. Egalité de valeur.

ÉQUIPOLLENT, ENTE, adj. et sub. Qui vaut autant que.

ÉQUIPOLLER, v. a. et n. Valoir autant que. Ppe. *Equipollé, ée.* Compensé, etc. Style de pal. et de comm.

ÉQUITABLE, adj. Qui a de l'équité. Conforme à l'équité.

ÉQUITABLEMENT, adver. M. s.

ÉQUITATION, s. f. (Le *u* se pron.) Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ, s. f. Droiture. Justice, mais non rigoureuse.

ÉQUIVALENT, ENTE, adj. et s. Qui équivaut.

ÉQUIVALOIR, v. n. Etre de même valeur.

ÉQUIVOQUE, s. f. et adj. Qui a ou qui peut recevoir deux sens.

ÉQUIVOQUER, v. n. User d'équivoque.

ÉRABLE, s. m. Genre d'arbre qui ne donne pas de fruit, mais dont le bois est bon et beau.

ÉRADICATIF, IVE, adj. Méd. Epithète donnée à ces remèdes rares qui emportent la maladie et ses causes.

ÉRADICATION, s. f. Action d'arracher une chose par la racine.

ÉRAFLER, v. a. Ecorcher légèrement. Fam.

ÉRAFLURE, s. f. S. du v.

ÉRAILLEMENT, s. m. Méd. Renversement de la paupière inférieure.

ÉRAILLER, v. a. Tirer avec effort une étoffe, de sorte que le tissu se relâche. Ppe. *Eraillé, ée.* Se dit de l'œil qui offre de petits filets rouges.

ÉRAILLURE, sub. f. Chose éraillée.

ÉRATER, v. a. Oter la rate.

ÈRE, s. f. Point fixe d'où l'on commence à compter les années.

ÉRECTEUR, s. et adj. m. Se dit de certains muscles.

ÉRECTION, s. f. Action d'ériger, d'établir, de dédier. Effet de certains muscles.

ÉREINTER, v. a. et pron. Rompre ou fouler les reins.

ÉRÉMITIQUE, adj. D'ermite. *Vie érémitique.*

ÉRÉSIPÈLE. *V.* ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME, s. m. Méd. Irritation des fibres.

ERGO, s. m. Conclusion d'un argument.

ERGO-GLU. Fam. Dont on se sert pour se moquer d'un grand raisonneur qui ne conclut rien.

ERGOT, s. m. Sorte d'ongle pointu qui vient au derrière du pied de certains animaux. Maladie qui attaque le seigle.

ERGOTER, v. n. Pointiller, chicaner dans la dispute. Fam. Ppe. *Ergoté, ée. Coq bien ergoté. Seigle ergoté.*

ERGOTEUR, EUSE, s. Qui ergote.

ÉRIDAN, s. m. Constellation de l'hémisphère austral. Ancien nom du Pô.

ÉRIGER, v. a. Elever, établir, consacrer. V. pron. *S'ériger en juge, orateur,* etc.

ÉRIGNE *ou* ÉRINE, sub. f. Chir. Petit instrument à crochet.

ERMIN, s. m. Droit qu'on paye au Levant pour l'entrée et la sortie des marchandises.

ERMINETTE, s. f. Outil de charpentier en forme de hache recourbée.

ERMITAGE, s. m. Habitation d'un ermite. Maison qui y ressemble.

ERMITE, s. m. Religieux vivant dans un désert. (Ces deux mots s'écrivent aussi par un *H.*)

ÉROSION, s. f. Action de l'acide qui ronge une substance.

ÉROTIQUE, adj. Qui appartient à l'amour.

ÉROTOMANIE, s. f. Méd. Délire amoureux.

ERRANT, ANTE, adj. Vagabond. Qui est dans l'erreur

ERRATA, s. m. Liste des fautes d'impression à corriger dans un ouvrage.

ERRATIQUE, adj. Méd. Irrégulier.

ERRE, s. f. Train, allure. Marche d'un vaisseau. Au pl. Traces ou voies du cerf. Les derniers actes d'une procédure. En ce sens on dit aussi plus ordinairement

ERREMENS, s. m. pl.

ERRER, v. n. Aller çà et là. Se tromper.

ERREUR, s. f. Fausse opinion. Bévue. Méprise. Au pl. Déréglement dans les mœurs. Il signifie *Voyage* dans cette phrase : *Les erreurs d'Ulysse.*

ERRHINE, s. f. Méd. Remède qu'on introduit dans les narines.

ERRONÉ, ÉE, adj. Qui contient de l'erreur.

ERS, s. m. Plante légumineuse du genre de la vesce.

ÉRUCTATION, s. f. Méd. Eruption par la bouche des flatuosités de l'estomac.

ÉRUDIT, ITE, s. et adj. Qui a de l'

ÉRUDITION, s. f. Grande étendue de connoissances en littérature.

ÉRUGINEUX, EUSE, adj. Qui tient de la rouille du cuivre.

ÉRUPTION, s. f. Méd. Sortie prompte et avec effort. On le dit aussi d'un volcan.

ÉRYNGE *ou* PANICAUT, s. m. Bot. Sorte de chardon.

ÉRYSIME, s. m. Plante bonne dans les extinctions de voix.

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE, adj. Qui tient de l'

ÉRYSIPÈLE, s. m. Maladie inflammatoire de la peau.

ÈS, prép. N'est d'usage qu'en cette loc. : *Maître ès Arts.*

ESCABEAU, s. m. *ou* ESCABELLE, s. f. Siége de bois, sans bras ni dossier.

ESCACHE, sub. f. Sorte de mors.

ESCADRE, s. f. Vaisseaux de guerre sous un même chef.

ESCADRON, s. m. Troupe de cavalerie, ordinairement de quatre compagnies.

ESCADRONNER, v. n. Se mettre en escadron.

ESCALADE, s. f. Action d'

ESCALADER, v. a. Monter avec des échelles sur les murs d'une place.

ESCALE, s. f. Mar. *Faire escale,* relâcher dans un port.

ESCALIER, s. m. Partie du bâtiment qui sert à monter et descendre.

ESCALIN, s. m. Monnoie des Pays-Bas, environ 60 centimes.

ESCAMOTER, v. a. Faire disparoître quelque chose sans qu'on s'en aperçoive.

ESCAMOTEUR, s. m. Qui escamote.

ESCAMPER, v. n. S'enfuir. Pop.

ESCAMPETTE, s. f. N'est usité qu'en cette phrase pop. : *Prendre la poudre d'escampette,* s'enfuir.

ESCAPADE, s. f. Fam. Echappée.

ESCAPE, s. f. Fût d'une colonne, la partie la plus proche de la base.

ESCARBALLE, sub. f. Nom donné dans le commerce à une dent d'éléphant de 20 liv. et au-dessous.

ESCARBILLARD, ARDE, s. et adj. Gai, éveillé. Fam.

ESCARBOT, s. m. Insecte du genre des scarabées.

ESCARBOUCLE, s. f. Rubis d'un rouge foncé et très-éclatant.

ESCARCELLE, s. f. Fam. Grande bourse à l'antique.

ESCARGOT, s. m. Espèce de limaçon à coquille.

ESCARMOUCHE, s. f. Combat de quelques soldats détachés de deux armées.

ESCARMOUCHER, v. n. et pron. Sens du subst.

ESCARMOUCHEUR, sub. m. Qui va à l'escarmouche.

ESCAROTIQUES ou ESCHAROTIQUES, s. m. pl. Remèdes caustiques.

ESCARPE, s. f. Pente du fossé qui est du côté de la place.

ESCARPEMENT, s. m. Pente, fortification.

ESCARPER, v. a. Couper droit, de haut en bas. Ppe. *Escarpé, ée.* De difficile accès.

ESCARPIN, s. m. Soulier à simple semelle.

ESCARPOLETTE, s. f. Siége suspendu par des cordes, sur lequel on est poussé et repoussé en l'air.

ESCARRE ou ESCHARRE, s. f. Chir. Croûte noire formée sur une plaie. Ouverture avec fracas.

ESCAVESSADE, s. f. t. de man. Secousse du caveçon, quand on veut presser le cheval d'obéir.

ESCHILLON, sub. m. Nom qu'on donne dans les mers du Levant à un météore fort dangereux.

ESCIENT, s. m. N'est usité qu'en ces phrases : *A son escient*, sciemment. Adv. *A bon escient*, tout de bon.

ESCLANDRE, s. f. Accident bruyant et désagréable.

ESCLAVAGE, s. m. Servitude.

ESCLAVE, s. et adj. Qui est sous la puissance absolue d'un maître.

ESCOCHER, v. a. t. de boulang. Battre fortement la pâte avec la paume de la main.

ESCOFFION, s. m. Pop. Coiffure de tête pour les femmes.

ESCOGRIFFE, s. m. Fam. Qui prend hardiment sans demander.

ESCOMPTE, s. m. Remise que fait au payeur celui qui veut être payé avant l'échéance.

ESCOMPTER, v. a. Faire l'escompte.

ESCOPETTE, s. f. Sorte de carabine qu'on portoit en bandoulière. V. m.

ESCOPETTERIE, s. f. Décharge de plusieurs escopettes.

ESCORTE, s. f. Troupe armée qui accompagne des marchandises ou des voyageurs pour leur sûreté.

ESCORTER, v. a. Faire escorte.

ESCOUADE, s. f. Détachement d'une compagnie de gens de pied.

ESCOUP, s. m. Pelle creuse pour vider l'eau d'un vaisseau.

ESCOUPE, s. f. Pelle de mineurs et de chaufourniers.

ESCOURGÉE, s. f. Fouet fait de plusieurs courroies de cuir.

ESCOURGEON, s. m. Sorte d'orge hâtive qu'on fait manger en vert aux chevaux.

ESCOUSSE, s. f. Mouvement en arrière, afin de mieux sauter.

ESCRIME, s. f. Art de faire des armes.

ESCRIMER, v. n. Faire des armes. V. pron. Disputer sur quelque matière.

ESCRIMEUR, s. m. Qui entend l'art de l'escrime.

ESCROC, s. m. Fourbe, fripon.

ESCROQUER, v, a. Attraper par fourberie.

ESCROQUERIE, s. f. Action d'escroc.

ESCROQUEUR, EUSE, sub. Qui escroque. Ce mot veut toujours un régime.

E-SI-MI. T. de mus. qui désigne le mode ou le ton de *Mi*.

ESPACE, s. m. Etendue déterminée de lieu ou de temps. S. f. Ce qui sert à espacer les mots. t. d'impr.

ESPACEMENT, s. m. Arch. Distance entre deux corps.

ESPACER, v. a. Ranger les choses de manière à laisser entre elles l'espace nécessaire.

ESPADON, sub. m. Grande et large épée qu'on tient à deux mains. Poisson de mer dont le mufle est armé d'un os très-allongé.

ESPADONNER, v. n. Se servir de l'espadon.

ESPAGNOLETTE, s. f. Sorte de ratine fine. Espèce de ferrure pour les fenêtres.

ESPALE, s. f. Espace entre la poupe d'une galère, et le premier banc des rameurs.

ESPALIER, sub. m. Rangée d'arbres fruitiers étendus le long d'un mur. Rameur qui est le premier d'un banc dans une galère.

ESPALMER, v. a. Mar. Enduire de suif fondu le dessous d'un vaisseau.

ESPARGOUTTE, s. f. *ou* **PETIT MUGUET**. Sorte de plante bonne contre l'esquinancie.

ESPATULE, sub. f. Autre plante, mais purgative.

ESPÈCE, sub. f. Division du genre. Classe. Se dit ironiq. des personnes. Au pl. Pièces de monnoie. Dans l'Eucharistie, les apparences du pain et du vin après la Consécration.

ESPÉRANCE, s. f. Attente d'un bien qu'on désire. Une des trois Vertus théologales.

ESPÉRER, v. a. Avoir espérance en *ou* de.

ESPIÈGLE, s. et adj. Enfant vif, subtil, éveillé, dont les petites malices ou ruses prennent le nom d'

ESPIÈGLERIE, s. f. Fam.

ESPINGOLLE, sub. f. Fusil très-court, dont le canon a la bouche fort évasée.

ESPION, s. m. Qui épie les desseins des ennemis ou de quelqu'un afin de trahir.

ESPIONNAGE, s. m. Métier d'espion.

ESPIONNER, v. a. et n. Epier.

ESPLANADE, sub. f. Espace uni et découvert au-devant d'un grand édifice, d'une citadelle, etc.

ESPOIR, s. m. Espérance.

ESPONTON, sub. m. Demi-pique que portoient les officiers d'infanterie.

ESPRINGALE, sub. f. Sorte de fronde autrefois en usage dans les armées.

ESPRIT, s. m. Etre incorporel. Ame de l'homme. Revenant. Faculté de l'âme raisonnable. Conception facile, imagination vive, art de saisir les rapports. Aptitude. Caractère. Motif. Manière d'agir. Gram. grecque, Signe qui marque aspiration. Chim. Fluide très-subtil. Théol. *Le Saint-Esprit*. Au pl. Corps légers et invisibles, d'où procèdent la vie et le sentiment.

ESQUICHER, v. n. et pron. t. de réversi. Eviter de prendre en donnant sa carte la plus foible. S'emploie aussi pour, Eviter de s'expliquer sur quelque chose.

ESQUIF, s. m. Petit canot.

ESQUILLE, s. f. Petit éclat d'un os fracturé.

ESQUINANCIE, s. f. Méd. Inflammation de la gorge.

ESQUINE, sub. f. t. de man. Reins d'un cheval. Plante. *V.* **SQUINE**.

ESQUIPOT, s. m. Petit tronc chez les barbiers, où l'on met l'argent de ceux qui viennent se faire raser.

ESQUISSE, s. f. Ebauche d'un tableau, d'une sculpture, d'un ouvrage d'esprit.

ESQUISSER, v. a. Faire une esquisse.

ESQUIVER, v. a. et n. Eviter adroitement. V. pron. Se tirer subtilement d'un lieu.

ESSAI, s. m. Epreuve qu'on fait d'une chose. Opération qui tend à s'assurer de la pureté d'un métal. Echantillon. Première

production de l'esprit sur une matière.

ESSAIM, s. m. Volée de jeunes abeilles qui se séparent des vieilles. Au fig. *Essaim de barbares.*

ESSAIMER, v. n. Se dit des ruches d'où il sort un essaim.

ESSANGER, v. a. Laver du linge sale avant de le lessiver.

ESSARTER, v. a. E. et f. Défricher en arrachant les bois, les épines. Les endroits ainsi essartés se nomment

ESSARTS, s. m.

ESSAYER, v. a. et pron. Faire un essai. Tâcher de *ou* à.

ESSAYEUR, s. m. Officier qui fait l'essai de la monnoie.

ESSE, sub. f. Cheville de fer tortue, en forme de *S.*

ESSEAU, sub. m. Petite hache recourbée. Ais pour couvrir les toits.

ESSENCE, s. f. Ce qui constitue la nature d'une chose. Chim. Huile aromatique obtenue par distillation.

ESSÉNIENS, s. m. pl. Secte de philosophes juifs.

ESSENTIEL, ELLE, adj. Qui est de l'essence. Absolument nécessaire, important. Le mas. est aussi sub.

ESSENTIELLEMENT, adv. Par essence. Solidement.

ESSERA *ou* SORA, s. m. Méd. Pustule écailleuse qui s'élève sur la peau.

ESSETTE, s. f. Marteau à tête ronde et à large tranchant.

ESSEULÉ, ÉE, adj. Qui est seul et sans compagnie. Fam.

ESSIEU, s. m. Pièce de bois ou de fer qui passe dans le moyeu des roues d'un carrosse, etc.

ESSIMER, v. a. t. de fauc. Amaigrir un oiseau pour qu'il vole mieux.

ESSONNIER, s. m. Bl. Double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure.

ESSOR, s. m. Vol d'un oiseau de proie qui monte fort haut et s'abandonne au vent. Fig. *Prendre l'essor*, débuter avec hardiesse.

ESSORER, v. a. Exposer à l'air pour sécher. V. pron. Il ne s'emploie qu'au pr. : *Prendre l'essor*, en parlant d'un oiseau.

ESSORILLER, v. a. Couper les oreilles, en parlant des animaux. Fam. Couper les cheveux fort courts.

ESSOUFFLER, v. a. Mettre presque hors d'haleine.

ESSUI, s. m. Lieu où l'on étend une chose pour la faire sécher.

ESSUIE-MAIN, s. m. Linge à

ESSUYER, v. a. Oter l'eau, la poussière, etc. en frottant. Sécher, en parlant du soleil et du vent. Fig. Etre exposé à. Endurer.

EST, s. m. L'orient, le levant.

ESTACADE, s. f. Sorte de digue pour fermer l'entrée d'un port ou détourner le cours d'une rivière.

ESTAFETTE, s. f. Courrier qui porte les dépêches d'une poste à l'autre.

ESTAFIER, s. m. En Italie domestique à livrée et à manteau, ce qui le distingue des laquais. En France souteneur de mauvais lieux.

ESTAFILADE, s. f. Coupure faite avec un instrument tranchant.

ESTAFILADER, v. a. Faire une estafilade.

ESTAME, s. f. Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles les uns dans les autres. *Bas, camisole d'estame.*

ESTAMET, s. m. Petite étoffe de laine.

ESTAMINET, s. m. *ou* TABAGIE, s. f. Lieu où se tient une assemblée de buveurs et de fumeurs.

ESTAMPE, s. f. Image qu'on imprime sur du papier, du vé-

lin, etc. avec une planche de cuivre ou de bois gravée.

ESTAMPER, v. a. Faire une empreinte.

ESTAMPILLE, s. f. Marque qui se met avec la signature, ou qui en tient lieu, sur des lettres, des livres, etc. Instrument qui sert à faire cette marque.

ESTAMPILLER, v. a. Marquer avec une estampille.

ESTAMPURE, s. f. Se dit des trous percés dans un fer à cheval.

ESTANC, adj. m. Se dit d'un navire bien clos, sans voie d'eau, etc.

ESTER, v. n. Comparoître en justice.

ESTÈRE, s. f. Natte de jonc.

ESTERLET, sub. m. Oiseau aquatique.

ESTERLIN, s. m. t. d'orfév. Poids de 28 grains et demi.

ESTIMABLE, adjec. Digne d'estime.

ESTIMATEUR, s. m. Qui détermine la valeur d'une chose.

ESTIMATIF, adj. m. Se dit du devis d'un expert nommé pour estimer des réparations.

ESTIMATION, s. f. Prisée, évaluation.

ESTIME, s. f. Cas, état qu'on fait d'une personne ou d'une chose. Calcul que fait un pilote du chemin d'un vaisseau.

ESTIMER, v. a. Priser, évaluer. Faire cas dq. Croire, penser, présumer; en ce sens il est souvent neutre.

ESTIOMÈNE, adj. Méd. Qui corrode. *Ulcère estiomène.*

ESTIVAL, ALE, adj. Bot. Qui naît l'été.

ESTIVE, s. f. Mar. Contrepoids donné à un bâtiment pour balancer sa charge.

ESTOC, s. m. Épée longue et étroite, qui ne servoit qu'à percer. Ligne d'extraction. E. et f. *Couper un arbre à blanc estoc,* à fleur de terre.

ESTOCADE, s. f. Autrefois longue épée; aujourd'hui grand coup allongé d'épée ou de fleuret. Emprunt que veut faire un escroc. Fam.

ESTOCADER, v. n. Porter des estocades. Disputer vivement. Fam.

ESTOMAC, s. m. (Le *c* ne sonne pas.) La partie intérieure de l'animal qui sert à recevoir et à digérer les alimens. Partie extérieure qui y répond.

ESTOMAQUER, v. pron. S'offenser de quelque chose. Fam.

ESTOMPE, s. f. Peau ou papier roulé qui sert à étendre le trait du crayon; s'en servir c'est

ESTOMPER, v. a.

ESTRADE, sub. f. Autrefois Chemin. : *Battre l'estrade.* Lieu dans une chambre plus élevé que le reste du plancher.

ESTRAGON, sub. m. Herbe potagère odoriférante.

ESTRAMAÇON, s. m. Autrefois sorte d'épée. *Coup d'estramaçon,* du tranchant de l'épée.

ESTRAMAÇONNER, v. a. Donner des coups d'estramaçon. Fam.

ESTRAPADE, s. f. Supplice qui consiste à élever un homme au haut d'une longue pièce de bois, et à le laisser tomber près de terre. Arbre ou potence dressée à cet effet.

ESTRAPADER, v. a. Donner l'estrapade.

ESTRAPASSER, v. a. t. de man. Excéder un cheval par un trop long exercice.

ESTRAPER, v. a.—*le chaume,* scier ce qui reste après la moisson.

ESTROPIER, v. a. Mutiler, blesser fortement. Altérer un mot ou une pensée. Ppe. *Estropié, ée.* Il est quelquefois subst.

ESTURGEON, s. m. Gros poisson de mer qui remonte dans les rivières comme les saumons.

ÉSULE, s. f. Plante laiteuse.

ET, conjonct. copulative.

ET CAETERA, mots latins qui

signifient *Et autres personnes. Et autres choses.*

ÉTABLAGE, s. m. Louage d'une

ÉTABLE, s. f. Lieu où l'on met les bestiaux.

ÉTABLER, v. a. Mettre à l'étable.

ÉTABLI, s. m. Table de travail de beaucoup d'art sans.

ÉTABLIR, v. a. Fixer, rendre stable. Mettre dans un état avantageux. Instituer, régler. V. pro. Se faire un

ÉTABLISSEMENT, s. m. Action d'établir. Ce qui est établi. Institution. Etat, poste avantageux.

ÉTAGE, s. m. Espace entre deux planchers dans un bâtiment. Fig. Degré d'élévation.

ÉTAGER, v. a. Couper par étage.

ÉTAI, s. m. Pièce de bois dont on soutient un mur qui menace ruine.

ÉTAIM, s. m. La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN, s. m. Métal blanc très-léger qui crie lorsqu'on le plie.

ÉTAL, s. m. (Au pl. *Etaux.*) Table où le boucher vend sa viande.

ÉTALAGE, s. m. Exposition de marchandises à vendre. Droit qu'on paye pour étaler. Grande parure. Action de montrer avec affectation.

ÉTALE, adj. Se dit de la mer quand elle ne monte ni ne baisse.

ÉTALER, v. a. Exposer en vente des marchandises. Etendre, déployer.

ÉTALIER, s. m. Celui qui vend la viande dans un étal.

ÉTALINGUER ou TALINGUER, v. a. Mar. *Etalinguer les voiles*, les amarrer avec l'arganeau de l'ancre.

ÉTALON, s. m. Cheval entier. Modèle de poids et mesures réglé par la loi.

ÉTALONNAGE *ou* ÉTALONNEMENT, s. m. Action d'

ÉTALONNER, v. a. Imprimer une marque sur un poids, une mesure pour certifier qu'ils ont été vérifiés sur l'étalon.

ÉTALONNEUR, s. m. Officier commis à l'étalonnage.

ÉTAMAGE, s. m. Action d'étamer.

ÉTAMBORD *ou* ÉTAMBOT, s. m. Mar. Pièce de bois qui soutient le gouvernail.

ÉTAMBRAIE, sub. m. Celle qui affermit le mât.

ÉTAMER. v. act. Enduire d'étain fondu. A l'égard d'une glace, y mettre le tain.

ÉTAMEUR, s. m. Celui qui étame.

ÉTAMINE, s. f. Tissu peu serré pour passer une poudre, une liqueur. Sorte d'étoffe de laine. Au pl. Bot. Petits filets qui s'élèvent du centre de la fleur, et dont les sommets laissent échapper une poussière qui fait germer les graines.

ÉTAMINIER, s. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPER, v. a. Percer de trous un fer de cheval.

ÉTAMURE, s. f. Ce qui sert à étamer.

ÉTANCHEMENT, s. m. Action d'

ÉTANCHER, v. a. Arrêter l'écoulement d'un liquide qui fuit par quelque ouverture. Faire cesser la soif, etc.

ÉTANÇON, s. m. Etai qu'on met sous un mur, sous des terres minées.

ÉTANÇONNER, v. a. Soutenir avec des étançons.

ÉTANFICHE, s. f. t. de carrière. Hauteur de plus. l. t. de pierre qui font masse ensemble.

ÉTANG, s. m Grand amas d'eau où l'on nourrit du poisson.

ÉTANT, s. m. E et f. Bois debout sur sa racine. *Cette coupe a tel nombre d'arbres en étant.*

ÉTAPE, s. f. Lieu dans un port, une ville, où l'on décharge les marchandises apportées du dehors. Vivres et fourrages qu'on distribue aux troupes dans leur route. Lieu où se fait cette distribution.

ÉTAPIER, s. m. Celui qui distribue l'étape aux troupes.

ÉTAT, s. m. Situation. Condition. Gouvernement. Pays soumis à une même domination. Liste, registre. Train, dépense. *Faire état de*, estimer, faire cas. *Faire état que*, penser, présumer. Au pl. Assemblée des ordres qui composent une nation, une province.

ÉTAU, s. m. Machine à l'usage des serruriers, etc. pour affermir les pièces qu'ils travaillent.

ÉTAYEMENT, s. m. Act. d'

ÉTAYER, v. a. Appuyer avec des étais. Fig. *Etayer son crédit.*

ÉTÉ, s. m. La plus chaude des saisons.

ÉTEIGNOIR, s. m. Instrument creux pour éteindre une bougie.

ÉTEINDRE, v. a. Faire cesser l'action du feu. Affoiblir. Finir. Anéantir. Ppe. *Eteint*, *einte*. Sans vivacité.

ÉTENDAGE, s. m. Cordes tendues, sur lesquelles on fait sécher des laines, des toiles, du papier.

ÉTENDARD, s. m. Enseigne de cavalerie. Pavillon des galères. Fig. *Lever l'étendard de la révolte. Suivre les étendards de.*

ÉTENDOIR, s. m. Instrument dont on se sert pour l'étendage.

ÉTENDRE, v. a. et pron. Allonger, augmenter. Déployer. Agrandir. Tenir un certain espace. Durer. Ppe. *Etendu, ue.*

ÉTENDUE, s. f. Dimension d'une chose en longueur, largeur et profondeur. Espace de temps ou de lieu. Fig. *—du pouvoir, de la voix.*

ÉTERNEL, ELLE, adj. Qui n'a pas commencé et qui ne finira point; dans ce sens il est subst. Dieu. Dont on ne prévoit pas la fin.

ÉTERNELLE, s. f. Plante à fleurs jaunes et en bouquets, qui se conservent long-temps, quoique coupées.

ÉTERNELLEMENT, adver. Sans commencement et sans fin.

ÉTERNISER, v. act. Rendre éternel. Faire durer long-temps.

ÉTERNITÉ, s. f. Durée qui n'a point commencé et ne finira pas. Temps fort long. *De toute éternité*, de tout temps.

ÉTERNUER, v. n. Faire un

ÉTERNUMENT, s. m. Mouvement subit et convulsif des muscles qui chasse l'air avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTÉSIENS, adj. m. (*Vents*) Qui soufflent régulièrement pendant un certain nombre de jours. On les nomme aussi

ÉTÉSIES, s. m. plur.

ÉTÊTEMENT, s. m. Act. d'

ÉTÊTER, v. a. Oter la tête d'un arbre, d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF, s. m. Petite balle pour jouer à la longue paume; de là ces loc. prov. : *Renvoyer l'éteuf. Courir après son éteuf.*

ÉTEULE ou ESTEUBLE, s. f. Ce qui reste du tuyau des grains après la moisson.

ÉTHER, s. m. Matière subtile qu'on suppose remplir l'espace au-dessus de l'atmosphère. Chim. Esprit-de-vin dépouillé d'eau autant qu'il est possible.

ÉTHÉRÉ, ÉE, adj. Qui est de cette matière subtile qu'on nomme éther. Poét. *La voûte éthérée*, le ciel.

ÉTHIOPS, s. m. Chim. Mélange de mercure et de soufre.

ÉTHIQUE, s. f. Signifie r-

rale, et n'a d'usage que dans le didactique.

ETHMOÏDAL, ALE, adj. Qui a rapport à l'os

ETHMOÏDE, s. m. Anat. L'un des os du crâne.

ETHNARCHIE, s. f. Province romaine commandée par un

ETHNARQUE, s. m.

ETHNIQUE, adj. Gentil, idolâtre. La Gram. appelle *Mot ethnique* celui qui désigne l'habitant d'un pays, d'une ville.

ETHOLOGIE, s. f. Traité des mœurs, des manières.

ÉTHOPÉE, s. f. Peinture des mœurs, des passions de quelqu'un.

ÉTIER, s. m. Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salans.

ETINCELANT, ANTE, adj. Qui étincelle.

ÉTINCELER, v. n. Briller, jeter des éclats de lumière. Ppe. *Etincelé*, *ée*. Blas. *Ecu étincelé*, semé d'étincelles.

ÉTINCELLE, s. f. Petite parcelle de feu, bluette. Au fig. Saillies, jets d'imagination.

ÉTINCELLEMENT, sub. m. Etat de ce qui etincelle.

ÉTIOLEMENT, s. m. Altération des plantes qui s'étiolent.

ÉTIOLER, v. pron. Bot. Se dit des plantes et des branches qui, pour être trop serrées, sont foibles et menues.

ÉTIOLOGIE, s. f. Méd. Traité des causes des maladies.

ÉTIQUE, adj. Attaqué d'étisie. Maigre, décharné.

ÉTIQUETER, v. a. Mettre une

ÉTIQUETTE, s. f. Petit écriteau qu'on attache à des sacs d'argent, à des liasses de papier, etc. Cérémonial de chaque cour.

ÉTIRER, v. a. Etendre, allonger.

ÉTISIE, s. f. Maladie qui sèche tout le corps.

ÉTOC, s. m. Bot. Souche morte.

ÉTOFFE, s. f. Tis u de fil, de coton, de laine, de soie, etc. pour faire des habits ou des meubles. Fig. Dispositions heureuses. Condition, état.

ÉTOFFER, v. a. Employer à un ouvrage la qualité et la quantité de matière convenable.

ÉTOILE, s. f. Corps lumineux qui brille au ciel la nuit; se dit surtout des étoiles fixes. Astérisque. Marque blanche sur le front d'un cheval.

ÉTOILER, v. pron. Se fêler en forme d'étoile; se dit d'une bouteille. Ppe. *Etoilé*, *ée*. Semé d'étoiles.

ÉTOLE, s. f. Bande d'étoffe que le prêtre met sur le cou quand il officie.

ÉTONNAMMENT, adverbe. D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, ANTE, adj. Qui étonne.

ÉTONNEMENT, s. m. Surprise que cause une chose inattendue. Admiration. Secousse.

ÉTONNER, v. a. et pron. Surprendre par quelque chose d'inopiné. Ebranler, faire trembler par une forte commotion.

ÉTOUFFANT, ANTE, adj. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal.

ETOUFFEMENT, s. m. Difficulté de respirer.

ÉTOUFFER, v. a. et n. Suffoquer, faire perdre la respiration, la vie. Fig. Supprimer, dompter, cacher.

ÉTOUFFOIR, s. m. Cloche ou boite de métal pour étouffer les charbons allumés.

ÉTOUPE, s. f. Rebut de la filasse, du chanvre, du lin.

ÉTOUPER, v. a. Boucher avec de l'étoupe.

ÉTOUPILLE, s. f. Mèche de coton filé et roulé dans de la poudre.

ÉTOUPILLER, v. a. Garnir les artifices d'étoupilles.

ÉTOURDERIE, s. f. Action d'

ÉTOURDI, IE, s. et adj. Qui agit sans considérer ce qu'il fait.

ÉTOURDIMENT, adv. *A l'étourdie*. M. s.

ÉTOURDIR, v. a. et pron. Causer dans le cerveau un ébranlement qui trouble ou suspend la fonction des sens. Fatiguer par le bruit. Au fig. Causer de l'étonnement, de l'embarras.

ÉTOURDISSANT, ANTE, adj. Qui étourdit.

ÉTOURDISSEMENT, s. m. Ebranlement causé par quelque chose qui étourdit. Fig. Trouble que cause un malheur.

ÉTOURNEAU, s. m. Oiseau noirâtre tacheté de gris. Jeune homme qui fait le capable.

ÉTRANGE, adj. Qui n'est pas dans l'ordre commun.

ÉTRANGEMENT, adv. D'une manière peu ordinaire.

ÉTRANGER, ÈRE, s. et adj. Qui est d'une autre nation ou société. Qui n'a aucun rapport à.

ÉTRANGER, v. a. et pron. Chasser d'un lieu. Désaccoutumer d'y venir.

ÉTRANGLEMENT, sub. m. Méd. Resserrement excessif d'un vaisseau. Filet très-délié qui unit les deux parties qui composent le corps de quelques insectes.

ÉTRANGLER, v. a. Faire perdre la respiration et la vie en bouchant le gosier. Au fig. Trop resserrer, ne pas donner l'étendue ou l'attention nécessaire.

ÉTRANGUILLON, s. m. Esquinancie des chevaux.

ÉTRAPE, s. f. Petite faucille qui sert à couper le chaume, ou à l'

ÉTRAPER, v. a.

ÉTRAVE, ÉTABLURE *ou* ÉTABLE, s. f. Mar. Pièce de bois courbe, qui forme la proue d'un vaisseau.

ÊTRE, v. auxiliaire. Exister. Il sert à attribuer quelque chose à un sujet. Appartenir. Dans les temps où il prend *Avoir* pour auxiliaire, il se dit pour, Aller. V. impers. *Il est nuit. Il est jour.*

ÊTRE, s. m. Ce qui est réel ou imaginaire. Au pl. Les pièces d'une maison.

ÉTRECIR, v. a. et pron. Rendre, devenir plus étroit.

ÉTRÉCISSEMENT, s. m. Action d'étrécir. Etat de ce qui est étréci.

ÉTREINDRE, v. a. Serrer fortement en liant. Ppe. *Etreint, einte*. Ce f. est subst., et signifie l'action par laquelle on étreint.

ÉTRENNE, s. f. Présent qu'on fait le premier jour de l'an. Premier argent que reçoit un marchand dans la journée. Premier usage qu'on fait d'une chose.

ÉTRENNER, v. a. Donner ou recevoir les étrennes.

ÉTRÉSILLON, s. m. Pièce de bois qui sert d'arc-boutant à des murs qui déversent, etc.

ÉTRÉSILLONNER, v. act. Mettre des étrésillons.

ÉTRIER, s. m. Sorte d'anneau de métal qui pend à droite et à gauche d'une selle de cheval, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier. Bandage pour la saignée du pied. Un des osselets de l'organe de l'ouïe. *Avoir le pied à l'étrier,* être dans le chemin de la fortune.

ÉTRILLE, s. f. Instrument de fer qui sert à nettoyer le poil des chevaux.

ÉTRILLER, v. a. Frotter avec l'étrille. Fam. Battre.

ÉTRIPER, v. act. Oter les tripes d'un animal.

ÉTRIQUÉ, ÉE, adj. Qui n'a pas l'ampleur nécessaire.

ÉTRIVIÈRE, s. f. Courroie qui sert à porter les étriers. *Donner les étrivières,* frapper à coups de fouet, maltraiter d'une façon déshonorante.

ÉTROIT, OITE, adj. Qui a peu de largeur. Fig. Borné. Intime. En morale, s'oppose à re-

lâché. *Être à l'étroit*, être pauvre.

ÉTROITEMENT, adv. A l'étroit. Fig. Très-uni. A la rigueur.

ÉTRON, s. m. Matière fécale qui a de la consistance. Mot bas.

ÉTRONÇONNER, v. a. E. et f. Couper entièrement la tête à un arbre.

ÉTROUSSER, v. a. Adjuger en justice. V. m.

ÉTRUFFÉ, ÉE, adj. Se dit d'un chien de chasse devenu boiteux par quelque défaut de la cuisse.

ÉTUDE, s. f. Action d'étudier. Connoissances acquises. Dessins et essais particuliers de grands peintres. Cabinet d'un homme d'affaires. Soin particulier qu'on apporte à une chose.

ÉTUDIANT, s. m. Ecolier.

ÉTUDIER, v. a., n. et pron. Appliquer son esprit aux lettres, aux sciences, aux arts. Tâcher d'apprendre par cœur. Méditer, préparer. Observer l'humeur, les goûts de quelqu'un. Ppe. *Etudié, ée*. Signifie presque toujours Affecté, composé.

ÉTUDIOLE, s. f. Meuble à tiroir qu'on place sur une table pour y serrer des papiers.

ÉTUI, s. m. Sorte de boîte qui sert à porter, à conserver quelque chose.

ÉTUVE, sub. f. Lieu qu'on échauffe pour faire suer.

ÉTUVÉE, s. f. Manière d'assaisonner les viandes, surtout le poisson.

ÉTUVEMENT, s. m. Action d'

ÉTUVER, v. a. Laver en appuyant doucement.

ÉTUVISTE, s. m. Qui tient des étuves. Baigneur.

ÉTYMOLOGIE, s. f. Origine d'un mot.

ÉTYMOLOGIQUE, adj. Qui a rapport à l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE, s. m. Qui sait ou étudie les étymologies.

EU, EUE, ppe. du v. *Avoir*.

EUBAGES, s. m. pl. Druïdes ou Prêtres gaulois qui s'occupoient d'astronomie, de physique et de divination.

EUCHARISTIE, s. f. (On pro. *euka*.) Le Saint Sacrement du Corps et du Sang de J.-C., contenus sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE, adj. Qui a rapport à l'Eucharistie.

EUCOLOGE, s. m. Livre d'office pour les dimanches et fêtes.

EUCRASIE, s. f. Méd. Bon tempérament.

EUDIOMÈTRE, s. m. Instrument qui sert à mesurer la pureté de l'air.

EUDIOMÉTRIE, s. f. L'art de faire ce mesurage.

EUFRAISE, s. f. Plante annuelle bonne pour les maux d'yeux.

EULOGIES, s. f. pl. Choses bénites.

EUMÉNIDE, s. f. *V.* FURIE.

EUNUQUE, s. m. Homme à qui l'on a coupé les parties de la génération.

EUPATOIRE, sub. f. Plante médicinale.

EUPHÉMISME, s. m. Rhét. Adoucissement d'expression pour voiler des idées tristes, indécentes, etc.

EUPHONIE, s. f. Son agréable d'une seule voix, d'un seul instrument, par opposition à symphonie. Gram. Facilité donnée à la prononciation : *Si l'on*, pour, *Si on*, etc.

EUPHONIQUE, adj. Qui appartient à l'euphonie.

EUPHORBE, s. m. Bot. Genre de tithymale. Sorte de gomme.

EUROPE, s. f. Une des quatre parties du monde.

EUROPÉEN, ENNE, s. et adj. Qui est d'Europe. Quelques auteurs écrivent *Européan, ane*.

EURYTHMIE, s. f. Arch. Bel ordre, belle proportion.

EUX, pl. m. du pro. pers. *Lui.*

ÉVACUANT, ANTE, *ou* ÉVACUATIF, IVE, adj. et s. m. Se dit des remèdes qui font évacuer.

ÉVACUATION, s. f. Action d'

ÉVACUER, v. a. et pron. Vider, abandonner, faire sortir.

ÉVADER, v. pron. S'éloigner furtivement.

ÉVAGATION, s. f. Dans le sens mor., Disposition de l'esprit, qui l'empêche de se fixer à un objet.

ÉVALTONNER, v. pron. Fam. Prendre des airs trop libres. Abuser de ses forces.

ÉVALUATION, s. f. Act. d'

ÉVALUER, v. a. Apprécier, élever ou réduire à un prix déterminé.

ÉVANGÉLIQUE, adj. Qui est suivant l'Evangile.

ÉVANGÉLIQUEMENT, adv. M. s.

ÉVANGÉLISER, v. a. et n. Prêcher l Evangile.

ÉVANGÉLISTE, s. m. Chacun des quatre écrivains qui ont rédigé l'

ÉVANGILE, s. m. Doctrine de J.-C. Livre qui la contient, ainsi que sa vie. Partie des Evangiles que le Prêtre dit à la messe.

ÉVANOUÏR, v. pron. Tomber en défaillance. Disparoître.

ÉVANOUÏSSEMENT, s. m. Défaillance.

ÉVAPORATION, s. f. Dissipation des parties les plus subtiles d'un corps. Fig. et fam. Légèreté d'esprit.

ÉVAPORER, v. pron. Se résoudre en vapeurs. S'égarer. Se dissiper. V. a. — *sa bile*, *ses plaintes*. Ppe. *Evaporé*, *ée*. Dissipé. Il est aussi subst.

ÉVASEMENT, s. m. Etat de ce qui est évasé.

ÉVASER, v. a. et pron. Elargir une ouverture.

ÉVASIF, IVE, adj. Qui sert à éluder *Réponse évasive.*

ÉVASION, s. f. Fuite secrète.

ÉVÊCHÉ, s. m. Etendue d'un diocèse. Dignité épiscopale. Demeure de l'Evêque.

ÉVEIL, sub. m. Fam. Avis donné à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse ou peut l'intéresser, et à laquelle il ne pensoit pas.

ÉVEILLER, v. a. Faire cesser le sommeil. Fig. Rendre plus vif, plus agissant. Ppe. *Eveillé*, *ée*. Gai, ardent. Il est aussi subst.

ÉVÉNEMENT, sub. m. Issue bonne ou mauvaise. Aventure, fait remarquable.

ÉVENT, s. m. Altération des alimens, des liqueurs. Air. *Mettre des marchandises à l'évent. Tête à l'évent*, homme léger, étourdi. Fam. Différence du diamètre d'un boulet à celui du calibre de la pièce. Au plur. Conduits d'air dans la fondation d'un fourneau de fonderie.

ÉVENTAIL, sub. m. Papier, taffetas, etc. étendu sur de petits bâtons plats, qui se replient les uns sur les autres, et dont on se sert pour s'éventer.

ÉVENTAILLISTE, s. m. Qui fait et vend des éventails.

ÉVENTAIRE, s. m. Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de légumes ou de poissons.

ÉVENTÉ, ÉE, adj. et s. Evaporé, léger.

ÉVENTER, v. a. Faire du vent en agitant l'air. Exposer au vent. Donner de l'air. Découvrir. — *les voiles*, y mettre le vent pour faire route. V. pron. Se corrompre, s'altérer par le moyen de l'air.

ÉVENTOIRE, sub. m. Sorte d'éventail grossier pour allumer les charbons.

ÉVENTRER, v. a. Fendre le ventre d'un animal.

ÉVENTUEL, ELLE, adject. Fondé sur un événement incertain.

ÉVENTUELLEMENT, adv. Par événement.

ÉVÊQUE, s. m. Prélat chargé de la conduite d'un diocèse. — *in partibus*, dont l'évêché est au pouvoir des Infidèles.

ÉVERSION, s. f. Renversement d'une ville.

ÉVERTUER, v. pron. S'exciter à. Sortir de sa tranquillité ou paresse ordinaire.

ÉVEUX, adj. m. Se dit d'un terrain qui retient l'eau, et devient boueux.

ÉVICTION, s. f. Pal. Action d'évincer.

ÉVIDEMMENT, adv. D'une vérité sensible.

ÉVIDENCE, s. f. Qualité de ce qui est

ÉVIDENT, ENTE, adj. Clair, manifeste.

ÉVIDER, v. a. Faire sortir l'empois du linge. Echancrer. Faire des cannelures à un ouvrage pour le rendre plus léger, plus agréable.

ÉVIER, s. m. Conduit par où s'écoulent les eaux d'une cuisine.

ÉVINCER, v. a. Pal. Déposséder juridiquement.

ÉVITABLE, adj. Qu'on peut éviter.

ÉVITÉE, s. f. Mar. Largeur d'une rivière ou d'un canal suffisante pour qu'un vaisseau puisse tourner librement.

ÉVITER, v. a. Fuir, esquiver une chose ou une personne désagréable.

ÉVOCABLE, adj. Pal. Qui se peut évoquer.

ÉVOCATION, s. f. Action d'évoquer.

ÉVOCATOIRE, adj. (*Cédule*) Qui déclare l'évocation.

ÉVOLUTION, s. f. Mouvement de troupes qui changent de disposition.

ÉVOQUER, v. a. Pal. Attirer une cause à un autre tribunal. Appeler, faire apparoitre les âmes, les esprits.

ÉVULSION, s. f. Action d'arracher.

EX, prépos. latine qui marque ce qu'une personne a été. *Ex-Ministre. Ex-Ambassadeur.*

EXACT, ACTE, adj. Ponctuel, soigneux.

EXACTEMENT, adv. Avec exactitude.

EXACTEUR, s. m. Celui qui exige des droits plus forts ou avec dureté.

EXACTION, sub. f. Action d'exiger plus qu'il n'est dû.

EXACTITUDE, s. f. Attention ponctuelle à faire une chose. Précision, justesse.

EXAGÉRATEUR, s. m. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE, adj. M. s.

EXAGÉRATION, s. f. *V.* HYPERBOLE.

EXAGÉRER, v. a. et n. Agrandir, louer ou décrier à l'excès. Ppe. *Exagéré, ée.* Quelquefois subst.

EXALTATION, s. f. Elévation du Pape au pontificat. — *de la Croix*, fête catholique. Opération chimique par laquelle on porte une substance à son plus haut degré de force. Fig. Exagération dans les idées, les sentimens.

EXALTER, v. a. S. du subs.

EXAMEN, s. m. Recherche exacte. Questions faites à quelqu'un pour juger de sa capacité. (Plusieurs personnes font sonner le *n*.)

EXAMINATEUR, s. m. Celui qui a la commission d'

EXAMINER, v. a. et pron. Faire l'examen d'une chose ou d'une personne. Regarder attentivement. Ppe. *Examiné, ée.* En ce temps il signifie aussi, mais en style fam., Usé, usée.

EXANTHÈME, s. m. Méd. Pustule ou éruption à la peau.

EXANTLATION, s. f. Action de faire sortir par la pompe l'air ou l'eau d'un lieu.

EXARCHAT, s. m. (On pron.

ka.) Partie d'Italie gouvernée par un

EXARQUE, s. m. Celui qui commandoit en Italie pour les Empereurs de Constantinople. Dignité ecclésiastique dans l'église grecque, au-dessous de celle de Patriarche.

EXASPÉRATION, s. f. Action d'

EXASPÉRER, v. a. Aigrir, irriter à l'excès.

EXAUCER, v. a. Accueillir une prière, accorder ce qu'on demande.

EXCAVATION, s. f. Action de creuser. Creux fait dans un terrain.

EXCÉDANT, ANTE, adj. Qui excède. S. m. *L'excédant d'une somme.*

EXCÉDER, v. act. et pron. Outre-passer, aller au-delà de. Battre à l'excès, importuner.

EXCELLEMMENT, adv. (On pron. *ament.*) Parfaitement.

EXCELLENCE, s. f. Degré éminent de perfection. Titre d'honneur qu'on donne aux Ambassadeurs, aux Ministres, etc.

EXCELLENT, ENTE, adj. Qui excelle.

EXCELLENTISSIME, adj. Fam. Très-excellent.

EXCELLER, v. n. Surpasser de beaucoup en perfection les personnes ou les choses de même classe.

EXCENTRICITÉ, s. f. Astr. Distance entre le centre et le foyer de l'ellipse que décrit une planète.

EXCENTRIQUE, adj. Se dit des cercles engagés l'un dans l'autre, qui ont un centre différent.

EXCEPTÉ, prép. Hors, à la réserve de.

EXCEPTER, v. a. Ne pas comprendre dans un nombre, dans une règle ce qui semble devoir y être. Ppe. *Excepté, ée.*

EXCEPTION, s. f. Action par laquelle on excepte. Pal. Fin de non-recevoir pour ne pas répondre à une demande. *A l'exception*, excepté, hormis.

EXCÈS, sub. m. L'excédant d'une quantité sur une autre. Ce qui passe les bornes. Déréglement. Outrage, violence. *A l'excès. Jusqu'à l'excès*, outre mesure.

EXCESSIF, IVE, adj. Qui excède la mesure ordinaire.

EXCESSIVEMENT, adv. Avec excès.

EXCIPER, v. n. Pal. Alléguer une exception en justice.

EXCISE, s. f. Impôt en Angleterre sur la bière, le cidre, etc.

EXCITATEUR, s. m. Phys. Tuyau de fer-blanc ou de laiton qui tient à l'appareil de l'électricité.

EXCITATIF, IVE, s. m. et adj. Se dit des remèdes propres à exciter.

EXCITATION, s. f. Action d'

EXCITER, v. a. Provoquer, émouvoir. Animer, encourager.

EXCLAMATION. s. f. Cri de joie, de surprise, d'indignation. Gram. Point d'exclamation : *Ah!*

EXCLURE, v. a. Empêcher d'être admis dans une société, d'obtenir une charge. Expulser. *J'exclus, tu exclus, il exclut; nous excluons. J'excluois. J'exclus. J'exclurai. Que j'exclue. Que j'exclusse. J'exclurois. Excluant.* Ppe. *Exclus, use*, ou *Exclu, ue.*

EXCLUSIF, IVE, adj. Qui a la force d'exclure. *Goût exclusif*, pour une chose à l'exclusion de toute autre.

EXCLUSION, s. f. Acte par lequel on exclut.

EXCLUSIVEMENT, adv. En excluant.

EXCOMMUNICATION, s. f. Action juridique d'

EXCOMMUNIER, v. a. Retrancher de la communion de l'église. Ppe. *Excommunié, ée.*

Subst. : *Il a un visage d'excommunié*, pâle, défait.

EXCORIATION, s. f. Chir. Léger enlèvement de la peau

EXCORIER, v. a. et pron. Chir. Ecorcher la peau ou quelque membrane.

EXCORTICATION, s. f. Action d'enlever l'ecorce ou la peau de quelque substance.

EXCRÉMENT, s. m. Tout ce qui est évacué du corps de l'animal; et dans un sens plus large, phys., Ongles, cheveux et cornes.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, adj. EXCRÉMENTIEL ou EXCRÉMENTITIEL, ELLE. Méd. Tout ce qui concerne les excrémens.

EXCRÉTEUR, EXCRÉTOIRE, adj. Anat. Tout vaisseau et toute glande servant à filtrer et à pousser les liqueurs au dehors.

EXCRÉTION, s. f. Méd. Action par laquelle la nature pousse en dehors les humeurs nuisibles.

EXCROISSANCE, s. f. Tumeur engendrée sur quelque partie du corps de l'animal ou des végétaux.

EXCURSION, s. f. Irruption sur le pays ennemi. Fig. Digression.

EXCUSABLE, adj. Qui peut être excusé.

EXCUSATION, sub. f. Pal. Raison qu'on allègue pour être déchargé d'une tutelle.

EXCUSE, s. f. Moyen apporté pour disculper soi ou un autre.

EXCUSER, v. a. Disculper quelqu'un. Admettre ses excuses. Tolérer, pardonner. V. pr. Se disculper, se dispenser

EXCUSSION, s. f. Secousse.

EXÉAT, s. m. (lat.) Lit. Permission à un Ecclesiastique de changer de diocèse.

EXÉCRABLE, adject. Très-mauvais.

EXÉCRABLEMENT, adver. D'une manière affreuse.

EXÉCRATION, s. f. Horreur qu'inspire une personne, une chose exécrable. Au pl. Imprécations mêlées de blasphèmes.

EXÉCRER, v. a. Avoir en exécration.

EXÉCUTER. v. a. Effectuer. — *une musique*, la jouer, etc. — *quelqu'un*, saisir et faire vendre ses meubles, ou le faire mourir par autorité de justice. V. pron. Vendre ses biens pour payer ses dettes. Faire de ses intérêts les plus chers un sacrifice nécessaire.

EXÉCUTEUR, TRICE, adj. Qui exécute.

EXÉCUTIF, IVE, adj. Se dit du pouvoir qui fait exécuter les lois.

EXÉCUTION, s. f. Action d'exécuter. Effectuer un projet. *Homme d'exécution*, capable d'effectuer une entreprise difficile.

EXÉCUTOIRE, s. et adj. Pal. Qui donne pouvoir à une execution judiciaire.

EXÉGÉTIQUE, s. f. Math. Manière de trouver en nombres ou en lignes les racines d'une équation.

EXEMPLAIRE, s. m. Modèle, prototype. V. m. Copie imprimée d'un ouvrage. Adj. Qui donne l'exemple.

EXEMPLAIREMENT, adv. D'une manière à servir d'

EXEMPLE, s. m. Ce qui peut servir de modèle. Chose pareille à celle dont il s'agit, et qui sert à la confirmer. *Par exemple*, loc. adv., pour, citer un exemple. S. f. Modèle qu'un maître d'écriture donne à l'écolier.

EXEMPT, s. m. Ancien titre militaire qui revient à sous-lieutenant.

EXEMPT, EMPTE, adj. Qui n'est point assujetti à. S. m. pl. Ecclésiastiques séculiers ou réguliers non soumis à la juridiction de l'Evêque. (*Le p ne sonne pas.*)

EXEMPTER. v. a. Dispenser.

EXEMPTION, s. f. (le *p* se pron.) Privilége qui exempte.

EXERCER, v. a. Dresser, former, instruire. Donner de l'exercice. Pratiquer. V. pron. S'appliquer à.

EXERCICE, s. m. Action par laquelle on s'exerce. Pratique. Travail pour exercer le corps. Fonction d'une charge. Evolutions militaires. Peine, fatigue, embarras. Au pl. Ce qu'on apprend dans les académies, l'escrime, l'équitation, etc. Dans les colléges, conférences sur les humanités.

EXÉRÈSE, s. f. Chir. Opération par laquelle on enlève un corps étranger renfermé dans une partie.

EXERGUE, sub. m. Espace laissé au bas du type d'une médaille, pour mettre une inscription, etc.

EXFOLIATIF, IVE, adject. Propre à favoriser l'

EXFOLIATION, s. f. Méd. Séparation par feuilles de la partie cariée d'un os. Se dit aussi des parties des plantes qui se détachent par feuillets.

EXFOLIER, v. pron. Se dit d'un os dont les parties cariées se détachent par feuilles.

EXHALAISON, s. f. Ce qui s'exhale d'un corps.

EXHALATION, s. f. Action d'

EXHALER, v. a. Pousser hors de soi des vapeurs, des odeurs, etc. Fig. Dissiper, en la manifestant, sa colère, sa douleur. etc. V. pro. S'évaporer.

EXHAUSSEMENT, sub. mas. Arch. Élévation.

EXHAUSSER, v. a. Elever.

EXHÈDRE, s. m. Chez les anciens, lieu où s'assembloient les savans.

EXHÉRÉDATION, s. f. Acte par lequel on déshérite.

EXHÉRÉDER, v. a. Déshériter.

EXHIBER, v. a. Pal. Représenter en justice.

EXHIBITION, s. f. Représentation juridique de titres.

EXHORTATION, s. f. Discours fait pour

EXHORTER, v. a. Exciter, porter au bien.

EXHUMATION, s. f. Act. d'

EXHUMER, v. a. Déterrer un corps par ordre du juge.

EXIGEANT, ANTE, adj. Qui est dans l'habitude d'exiger trop de devoirs, de soins.

EXIGENCE, s. f. Besoin. N'est usité qu'en cette loc. : *Selon l'exigence du cas*, selon que le cas l'exige.

EXIGER, v. a. Demander une chose en s'appuyant de son droit ou de la force. Obliger, astreindre à.

EXIGIBLE, adj. Qu'on peut exiger.

EXIGU, UË, adj. Fam. Petit, modique.

EXIGUÏTÉ, s. f. Modicité, petitesse.

EXIL, s. m. Bannissement. Séjour peu agréable.

EXILER, v. a. et pron. Bannir, reléguer. Ppe. *Exilé, ée.* Il se prend subst.

EXILITÉ, s. f. Peu us. Petitesse, foiblesse.

EXISTANT, ANTE, adj. Qui existe.

EXISTENCE, s. f. Etat de ce qui existe.

EXISTER, v. n. Vivre actuellement, avoir l'être.

EXODE, s. m. Celui des livres de Moïse qui décrit la sortie d'Egypte.

EXOINE, s. f. Pal. Certificat d'impossibilité de comparoître en personne.

EXOMOLOGÈSE, s. f. Hist. ecclés. Confession.

EXOMPHALE, sub. m. et f. Hernie du nombril.

EXOPHTALMIE, s. f. Chir. Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXORBITAMMENT, adverb. Avec excès.

EXORBITANT, ANTE, adj. Excessif.

EXORCISER, v. a. User de paroles et de cérémonies propres à chasser les démons. On les nomme

EXORCISME, s. m.; et celui qui en use,

EXORCISTE, s. m.

EXORDE, s. m. Première partie d'un discours oratoire.

EXOSTOSE, s. f. Tumeur osseuse contre nature sur la surface de l'os.

EXOTÉRIQUE, adject. Extérieur, public.

EXOTIQUE, adj. Chose non naturelle au pays.

EXPANSIBILITÉ, s. f. Phys. Qualité par laquelle les fluides tendent à occuper un plus grand espace.

EXPANSIBLE, adj. Dilatable.

EXPANSIF, IVE, adj. Qui a la force d'étendre, de s'etendre, de s'épancher.

EXPANSION, s. f. Action, état d un fluide qui se dilate. Anat. Prolongement d'une partie principale.

EXPATRIATION, s. m. Action de s'

EXPATRIER, v. a. Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. V. pron. Quitter sa patrie pour s'établir ailleurs.

EXPECTANT, ANTE, s. et adj. Qui a un droit d'attendre et d'espérer. Qui épie le moment favorable.

EXPECTATIF, IVE, adj. M. s.

EXPECTATIVE, s. f. Attente fondée sur une promesse, etc. Sorte de droit de survivance. Bref du Pape qui assuroit un bénéfice pour le temps où il seroit vacant. Acte que soutient un étudiant en théologie.

EXPECTORANT, ANTE, adj. Méd. Qui fait expectorer.

EXPECTORATION, s. f. Action d'expectorer.

EXPECTORER, v. a. Rejeter les humeurs qui irritent la trachée-artère ou le poumon.

EXPÉDIENT, s. m. Moyen de terminer une affaire. Conciliation. Adj. *Il est expédient*, il convient de.

EXPÉDIER, v. a. Terminer promptement. — *quelqu'un*, finir l'affaire qui le regarde. — *un courrier*, le dépêcher. — *des marchandises*, les envoyer, etc.

EXPÉDITIF, IVE, adj. Qui expédie.

EXPÉDITION, s. f. Action par laquelle on expédie. Copie d'un acte de justice signée par un officier public. Entreprise de guerre. Célérité.

EXPÉDITIONNAIRE, s. et adj. Qui fait des copies officielles. *Expéditionnaire en Cour de Rome*, qui fait les bulles et brefs dont on a besoin.

EXPÉRIENCE, s. f. Epreuve faite à dessein ou par hasard. Connoissance des choses acquises par un long usage.

EXPÉRIMENTAL, ALE, adj. Fondé sur l'expérience.

EXPÉRIMENTER, v. a. Faire l'expérience de. Ppe. *Expérimenté, ée.* Instruit, éprouvé.

EXPERT, ERTE, adj. Versé dans un art qui s'apprend par expérience. S. m. Celui qu'on nomme pour faire une prisée, un rapport.

EXPERTISE, s. f. Pal. Visite, opération des experts nommés par le juge.

EXPIATION, s. f. Action par laquelle on expie.

EXPIATOIRE, adj. Qui expie.

EXPIER, v. a. Réparer une faute par quelque peine.

EXPILATION, s. f. Pal. Soustraction des biens d'une succession avant que l'héritier soit déclaré.

EXPIRATION, s. f. Echéance d'un terme. Action de rendre l'air qu'on avoit aspiré.

EXPLÉTIF, IVE, adj. Gram. Se dit des mots qui entrent dans les phrases, sans être nécessaires au sens.

EXPLICABLE, adj. Qui peut être expliqué.

EXPLICATIF, IVE, adj. Qui explique le sens d'une chose.

EXPLICATION, s. f. Interprétation, éclaircissement.

EXPLICITE, adj. t. didact. Formel, distinct.

EXPLICITEMENT, adv. En termes formels.

EXPLIQUER, v. a. Interpréter. Eclaircir, déclarer. V. pron. Rendre plus clair ce qu'on a dit, ou nettement ce qu'on pense.

EXPLOIT, s. m. Action de guerre mémorable. Acte d'assignation.

EXPLOITABLE, adj. Pal. Qui peut être saisi et vendu par justice. Prêt à être cultivé. B. et f. Bois en état d'être coupé et débité.

EXPLOITANT, ANTE, adj. Qui exploite.

EXPLOITATION, s. f. Action d'exploiter des terres, des bois.

EXPLOITER, v. n. Donner des assignations. V. a. Faire valoir une terre, débiter des bois.

EXPLORATEUR, s. m. Celui qui va à la découverte dans un pays, dans une cour étrangère.

EXPLOSION, s. f. Bruit et mouvement subit d'un volcan ou de la poudre qui s'enflamme. Se dit aussi au fig.

EXPORTATION, s. f. Act. d'

EXPORTER, v. a. Transporter des marchandises hors d'un état.

EXPOSANT, ANTE, adj. Pal. Qui expose un fait, ses prétentions dans une requête. Arith. S. m. Nombre qui exprime le rapport de deux autres, ou le degré d'une puissance.

EXPOSÉ, s. m. Ce qui est déduit dans une requête.

EXPOSER, v. a. Mettre en vue. Tourner vers. Faire connoître. Mettre en péril. V. pron. Se mettre au hasard de.

EXPOSITION, s. f. Action de mettre en vue. Explication. Récit d'un fait. Situation.

EXPRÈS, s. m. Homme envoyé pour porter une lettre, un avis. Adv. A dessein.

EXPRÈS, ESSE, adj. Formel.

EXPRESSÉMENT, adv. D'une manière positive.

EXPRESSIF, IVE, adj. Energique.

EXPRESSION, s. f. Action par laquelle on exprime le suc, le jus d'une chose. Manière d'exprimer ce qu'on veut dire. Peint. Représentation vive et naturelle des passions.

EXPRIMABLE, adj. Qui se peut

EXPRIMER, v. a. et pron. Tirer le suc, le jus en pressant. Enoncer sa pensée. Représenter par la poésie, la peinture, etc.

EX-PROFESSO, adv. (lat.) Exprès, d'office, à fond.

EXPULSER, v. a. Chasser, déposséder. Méd. Faire évacuer.

EXPULSIF, IVE, adj. Méd. Qui pousse dehors, qui fait sortir.

EXPULSION, s. f. Action de chasser d'un lieu.

EXPURGATOIRE, adj. Catalogue de livres défendus à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été corrigés.

EXQUIS, ISE, adj. Excellent dans son espèce.

EXSICCATION, s. f. Chim. Dessèchement.

EXSUCCION, s. f. Méd. et phys. Action de sucer.

EXSUDATION, s. f. Action de suer.

EXSUDER, v. n. Sortir en manière de sueur.

EXTANT, ANTE, adj. Pal. Qui est en nature.

EXTASE, s. f. Ravissement d'esprit. Admiration.

EXTASIER, v. pron. Etre ravi en extase.

EXTATIQUE, adj. Qui est causé par l'extase.

EXTENSEUR, s. et adj. m. Se dit des muscles qui servent à étendre.

EXTENSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

EXTENSIBLE, adj. Qui peut s'étendre.

EXTENSION, s. f. Etendue. Action de ce qui s'étend. Augmentation. Opération par laquelle on tire un membre fracturé ou luxé pour le remettre dans sa situation naturelle.

EXTÉNUATION, s. f. Diminution. Au pr. et au fig.

EXTÉNUER, v. a. Affoiblir.

EXTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est au dehors.

EXTÉRIEUR, s. m. Dehors d'une chose ou d'une personne.

EXTÉRIEUREMENT, adv. A l'extérieur.

EXTERMINATEUR, sub. et adj. Qui extermine.

EXTERMINATION, sub. f. Destruction entière.

EXTERMINER, v. a. Détruire entièrement.

EXTERNE, s. et adj. Qui est du dehors, qui en vient journellement; opposé à Pensionnaire.

EXTINCTION, s. f. Action d'éteindre une race, un crime, une rente.

EXTIRPATEUR, s. m. Qui extirpe.

EXTIRPATION, s. f. Action d'extirper. Au fig. Arrachement total.

EXTIRPER, v. a. Au pr. et au fig. Déraciner.

EXTORQUER, v. a. Obtenir par force.

EXTORSION, s. f. Exaction violente, concussion.

EXTRACTIF, IVE, adj. peu usité au m. *Force extractive,* qui a la vertu d'

EXTRACTION, s. f. Action de tirer, d'extraire. Origine, naissance.

EXTRADITION, s. f. Action de remettre un prisonnier à son Prince naturel.

EXTRADOS, s. m. Arch. Côté extérieur d'une voûte opposé à la douelle.

EXTRADOSSÉ, ÉE, adj. Se dit d'une voûte dont le dehors n'est pas brut.

EXTRAIRE, v. a. Tirer ce dont on a besoin d'un livre, d'un acte. Chim. Obtenir un résultat d'un corps mixte.

EXTRAIT, s. m. Ce qu'on tire d'un livre, d'un acte, d'un mixte.

EXTRAJUDICIAIRE, adj. Pal. Acte qui est étranger au procès ou au jugement.

EXTRAJUDICIAIREMENT, adv. Pal. Hors de la forme ordinaire des jugemens.

EXTRAORDINAIRE, adject. Qui n'est pas selon l'usage. Singulier, peu commun en bien et en mal. S. m. Ce qui ne se fait pas ordinairement. Ce qui est outre la dépense ordinaire.

EXTRAORDINAIREMENT, adv. D'une manière inaccoutumée.

EXTRAPASSÉ, ÉE, ou STRAPASSÉ, ÉE, adj. Peint. Figure dessinée à la hâte et sans correction.

EXTRAVAGAMMENT, adv. D'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE, s. f. Bizarrerie, folie en actions ou en discours.

EXTRAVAGANT, ANTE, s. et adj. M. s.

EXTRAVAGANTES, s. f. pl. Constitutions des Papes ajoutées au corps du droit canon.

EXTRAVAGUER, v. n. Penser et parler sans raison.

EXTRAVASATION, s. f. Méd. et bot. Epanchement du sang, des humeurs, du suc des plantes hors de leurs vaisseaux.

EXTRAVASER, v. pron. Sortir de ses vaisseaux ordinaires.

EXTRÊME, s. et adj. Qui est

au plus haut degré, excessif. Le point opposé à un autre. Ce qui finit.

EXTRÊMEMENT, adv. Beaucoup, au dernier point.

EXTRÊME-ONCTION, s. f. Celui des Sacremens qui s'administre le dernier aux mourans.

EXTRÉMITÉ, s. f. Bout d'une chose. Le dernier moment. Le plus triste état où l'on puisse être réduit. *Pousser quelqu'un à l'extrémité*, le pousser à bout. Excès, emportement.

EXTRINSÈQUE, adj. Externe. Qui ne tient pas essentiellement à la chose.

EXUBÉRANCE, s. f. Surabondance.

EXULCÉRER, v. a. Corroder, causer des ulcères. On dit aussi en méd. : *Exulcération* et *Exulcératif.*

EXUTOIRE, s. m. Méd. Cautère momentané pour donner issue à une humeur locale.

EX-VOTO, s. m. (lat.) Offrande promise par un vœu.

EZTERI, s. m. Sorte de jaspe sanguin.

F.

F, s. m. (*fe*) Sonne communément à la fin des mots devant une voyelle ou une consonne.

FA, s. m. Note de musique.

FABAGO ou FAUX CÂPRIER, s. m. Bot. Plante vermifuge.

FABLE, s. f. Récit feint et allégorique. Contexture d'un poëme épique ou dramatique, d'un roman. Mythologie, histoire des Dieux du Paganisme. Chose controuvée, fausseté. *Etre la fable d'une société*, en être la risée.

FABLIAU, s. m. Ancien conte en vers.

FABRÈGUE, s. f. Plante qui ressemble au serpolet, et dont l'infusion est souveraine contre la morsure des animaux venimeux, la difficulté d'uriner, etc.

FABRICANT, s. m. Qui fait fabriquer des étoffes.

FABRICATEUR, s. m. Qui fabrique.—*de fausse monnoie.* Fig. —*de faux actes, de nouvelles.*

FABRICATION, s. f. Action par laquelle on fabrique.

FABRICIEN ou FABRICIER, s. m. Chargé de la fabrique d'une Eglise.

FABRIQUE, s. f. Construction d'un édifice, principalement d'une église. Revenus affectés à l'entretien d'une paroisse. Façon de certains ouvrages. Lieu où l'on fabrique. Au pl. Edifices, ruines dont on orne le fond des tableaux et les jardins anglais.

FABRIQUER, v. a. Faire certains ouvrages manuels. Fig. et fam. Forger, inventer.

FABULEUSEMENT, adver. D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE, adject. Feint, controuvé.

FABULISTE, s. m. Auteur de fables.

FAÇADE, sub. f. Face d'un grand bâtiment.

FACE, s. f. Visage. Fam., excepté en parlant de Dieu. Superficie des corps. Devant ou côté d'un bâtiment. Fig. Etat, situation des affaires. *En face, à la face*, en présence. *Face à face*, l'un devant l'autre. *En face de*, (et non *le*) vis-à-vis.

FACÉ, ÉE, adj. *Homme bien facé*, fam., qui a une belle figure.

★

FACER, v. a. t. de bassette. Amener pour face la carte sur laquelle un joueur a mis son argent.

FACÉTIE, s. f. (On pron. *ci.*) Plaisanterie, bouffonnerie.

FACÉTIEUSEMENT, adv. D'une manière bouffonne.

FACÉTIEUX, EUSE, adj. Qui fait rire, qui divertit.

FACETTE, s. f. Petite face.

FACETTER, v. a. Tailler à facettes.

FÂCHER, v. a. Causer du déplaisir. V. pron. Se mettre en colère. V. impers. *Il me fâche de*, je suis chagrin. Ppe. *Fâché, ée.* Se prend adj. : *L'air fâché.*

FÂCHERIE, s. f. Chagrin. V. m.

FÂCHEUX, EUSE, adj. Qui donne du chagrin. S. Importun.

FACIAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient au visage. *Artère faciale.*

FACIENDE, sub. f. Cabale. Fam. et peu us.

FACILE, adj. Qui ne donne point de peine. Franc, naturel. Qui est aisé à vivre.

FACILEMENT, adv. Avec

FACILITÉ, s. f. Manière facile de faire, de dire, etc. Indulgence excessive.

FACILITER, v. a. Rendre aise.

FAÇON, s. f. Manière dont est faite une chose. Main d'œuvre, son prix. Labour qu'on donne à la terre. Manière de faire, de parler, etc. Air, maintien. Cérémonies, soin excessif. Sorte, espèce : *C'est une façon de bel esprit*, etc. *De façon que*, de manière que.

FACONDE, s. f. Eloquence. V. m.

FAÇONNER, v. a. Embellir la forme d'une chose.—*une terre*, etc., lui donner un labour. Fig. Accoutumer à. Former, polir. V. n. Fam. Faire des difficultés d'accepter.

FAÇONNIER, IÈRE, adj. Qui fait trop de cérémonies.

FACTEUR, sub. m. Faiseur. — *d'orgues, de clavecins*, etc. Qui fait la commission pour un négociant. Qui distribue par la ville les lettres de la poste. Math. Chacune des quantités dont est formé un produit.

FACTICE, adj. Fait par art. Opposé à naturel. Au prop. et au fig.

FACTIEUX, EUSE, adj. et s. Séditieux, qui aime à cabaler.

FACTION, s. f. Guet que fait un soldat en sentinelle. Parti, cabale.

FACTIONNAIRE, s. m. Qui est obligé à faire faction.

FACTORERIE, s. f. Bureau où sont les facteurs des compagnies de commerce. L'établissement même.

FACTOTON, s. m. Fam. Celui qui se mêle de tout dans une maison.

FACTUM, s. m. (On pron. *facton.*) (lat.) Mémoire d'une des parties dans un procès.

FACTURE, sub. f. Notice détaillée du nom, de la qualité, des prix d'une marchandise, etc. Manière dont est composé un tableau, une symphonie, etc.

FACULE, s. m. Astr. Tache lumineuse qui paroît quelquefois sur le soleil.

FACULTATIF, IVE, adj. Qui donne la

FACULTÉ, s. f. Puissance, pouvoir, talent, moyen de faire. Dans une université, Corps des professeurs de certaines sciences : droit, médecine, arts. Au pl. Biens, talens, etc., de chaque particulier.

FADAISE, sub. f. Niaiserie, bagatelle.

FADE, adj. Sans saveur, insipide. Au pr. et au fig.

FADEUR, s. f. M. s.

FAGOT, sub. m. Faisceau de menu bois. Pop. Paquet de har-

des, d'herbes, etc. Fam. *Conter des fagots*, des sornettes.

FAGOTAGE, s. m. Travail du fagoteur.

FAGOTER, v. a. Mettre en fagots. Fig. et fam. Mal arranger.

FAGOTEUR, s. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN, s. m. Singe habillé. Valet d'opérateur. Mauvais plaisant. Fig.

FAGOUE, s. f. Anat. Glandule qui est au haut de la poitrine des animaux, et que dans les veaux on appelle *Ris de veau*.

FAGUENAS, sub. m. Fam. Odeur fade et mauvaise, sortant d'un corps malpropre ou malsain.

FAÏENCE, s. f. Sorte de poterie de terre vernissée, communément à fond blanc.

FAÏENCERIE, s. f. Lieu où elle se fabrique.

FAIENCIER, IÈRE, s. Qui la fait ou la vend.

FAILLI, sub. m. Qui a fait faillite.

FAILLIBILITÉ, s. f. Sujétion à l'erreur.

FAILLIBLE, adj. Qui peut se tromper.

FAILLIR, v. n. *Je faux, tu faux, il faut; nous faillons*, etc. *Je faillis. Je faudrai. Faillant.* Faire une faute. Se tromper. Finir, manquer. Faire faillite. Etre sur le point de. *J'ai failli à* ou *de tomber*.

FAILLITE, s. f. Banqueroute non frauduleuse.

FAIM, s. f. Désir et besoin de manger. Fig. Désir ardent.

FAIM-VALLE, s. f. t. de man. Espèce d'épilepsie des chevaux.

FAÎNE, s. f. Fruit du hêtre.

FAINÉANT, ANTE, s. et adj. Paresseux.

FAINÉANTER, v. n. Ne vouloir rien faire.

FAINÉANTISE, s. f. Paresse lâche.

FAIRE, v. a. *Je fais*, etc.; *nous faisons, vous faites, ils font. Je faisois. Je fis. Je ferai. Que je fasse. Que je fisse. Faisant.* Créer, produire, former, fabriquer, composer, exécuter, etc. Ce verbe a une foule d'acceptions. *Je n'y puis que faire*, je n'y puis apporter de remède. t. de jeu de cartes. Donner les cartes. Convenir, agir comme. V. impers. *Il fait du vent.* V. pron. Devenir, s'habituer. Ppe. *Fait, aite.* Se prend adj.: *Homme fait*, d'un âge mûr. *Viande faite*, qui commence à passer. *C'est chose faite*, qu'on peut regarder comme telle, etc.

FAISABLE, adj. Permis, possible.

FAISAN, s. m. Bel oiseau sauvage dont la chair est fort estimée. On nomme sa femelle *Poule faisane*.

FAISANCES, s. f. pl. Redevances, prestations d'un fermier en sus du prix de son bail.

FAISANDEAU, s. m. Jeune faisan.

FAISANDER, v. pron. Acquérir du fumet.

FAISANDERIE, s. f. Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER, s. m. Celui qui en prend soin.

FAISCEAU, s. m. Amas de certaines choses réunies suivant leur longueur. Au pl. chez les anciens Romains, verges liées ensemble, avec une hache dans le milieu.

FAISEUR, EUSE, s. Ouvrier, ouvrière. Fam. *Faiseur de contes*. Opposé à Diseur.

FAISSELLE, sub. f. Vaisseau pour faire des fromages.

FAISSERIE, s. f. Ouvrage de vannier à claire-voie.

FAISSIER, s. m. Vannier qui fait ces sortes d'ouvrages.

FAIT, s. m. Ce qu'on fait ou qu'on a fait. *Voies de fait*, actes de violence. Loc. prov.: *Prendre*

sur le fait. Prendre fait et cause. Etre au fait. Dire à quelqu'un son fait, etc. *Cette maison est bien mon fait*, me convient bien. *De fait*, adv., en effet. *En fait de*, en matière. *Tout-à-fait*, entièrement.

FAÎTAGE, s. m. Arch. Pièce de bois qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment. Table de plomb creuse qu'on met au haut d'un toit. Pal. Droit seigneurial payé pour le faîte de chaque maison.

FAITARDISE, s. f. Paresse. V. m.

FAÎTE, s. m. Comble d'un édifice. Sommet d'un arbre. Fig. — *de la gloire, des honneurs*, etc.

FAÎTIÈRE, s. f. Tuile courbe dont on couvre le faîte d'un toit. Perche qui est au haut d'une tente, et qui en soutient la toile.

FAIX, s. m. Charge, fardeau.

FAKIR *ou* FAQUIR, sub. m. Sorte de Dervis ou Religieux mahométan.

FALAISE, s. f. Terres ou rochers escarpés le long du bord de la mer.

FALAISER, v. n. Mar. Se dit de la mer quand elle se brise sur une falaise.

FALARIQUE, s. f. Espèce de dard, et sorte de poutre ferrée, composés d'artifices, dont les anciens se servoient dans les sièges.

FALBALA, s. m. Bande d'étoffe plissée qui sert à l'ajustement des femmes.

FALCIDIE, adj. f. (*Quarte*) Pal. Quart que l'héritier institué pouvoit en certains cas prendre sur les legs faits par le testateur.

FALLACE, s. f. Tromperie, fraude. V. m.

FALLACIEUSEMENT, adv. Avec fallace.

FALLACIEUX, EUSE, adj. Trompeur, frauduleux.

FALLOIR, v. impers. Etre de nécessité, de devoir, de bienséance. *Il faut. Il falloit. Il a fallu. Il fallut. Il faudra. Qu'il faille.* Avec la particule *en* et le pron. de la trois. pers., Manquer : *Il s'en est peu fallu qu'il n'ait été tué.*

FALOT, s. m. Grande lanterne. Pot à feu.

FALOT, OTE, adj. et s. Ridicule, drôle, plaisant.

FALOTEMENT, adv. D'une manière falote.

FALOURDE, s. f. Fagot de grosses bûches.

FALQUER, v. n. *Faire falquer un cheval*, le faire couler deux ou trois temps sur les hanches, en formant un arrêt ou un demi-arrêt.

FALSIFICATEUR, s. m. Qui falsifie.

FALSIFICATION, s. f. Action de falsifier. Chose falsifiée.

FALSIFIER, v. a. Contrefaire à mauvais dessein l'écriture, le cachet, etc. d'un autre. Altérer *la monnoie, le vin, une date*, etc.

FALTRANCK, s. m. Nom général des vulnéraires de Suisse.

FALUN, s. m. Couches composées de débris de coquilles; on les nomme

FALUNIÈRES, s. f. pl.

FALUNER, v. a. — *une terre*, répandre du falun.

FÂME, s. f. Renommée. V. m.

FAMÉ, ÉE, adj. *Bien* ou *mal famé*, qui a bonne ou mauvaise réputation. Fam.

FAMÉLIQUE, sub. et adj. Tourmenté d'une faim extraordinaire et presque continue.

FAMEUX, EUSE, adj. Célèbre, insigne dans son genre.

FAMILIARISER, v. pron. Se rendre familier. S'accoutumer. — *avec une langue*, l'entendre, la parler aisément.

FAMILIARITÉ, s. f. Manière de vivre familièrement avec quelqu'un. Au pl. Privautés avec une femme.

FAMILIER, IÈRE, s. et adj.

Qui vit avec quelqu'un librement. Simple, sans prétention. Devenu facile par l'habitude.

FAMILIERS, s. m. pl. Officiers de l'Inquisition.

FAMILIÈREMENT, adver. D'une façon familière.

FAMILLE, s. f. Tous ceux d'un même sang. Race, maison. Hist. nat. Assemblage de genres qui ont entr'eux beaucoup de rapports.

FAMINE, s. f. Disette générale de vivres dans un pays.

FANAGE, s. m. Action de faner. Salaire du faneur. Tout le feuillage d'une plante.

FANAISON. s. f. Temps de faner le foin.

FANAL, s. m. Grosse lanterne allumée sur un vaisseau. Feux allumés sur des tours à l'entrée des ports, etc.

FANATIQUE, s. et adj. Furieux qui se croit inspiré. Emporté au-delà des bornes par son zèle pour une religion, un parti, etc.

FANATISER, v. a. Rendre fanatique.

FANATISME, s. m. Zèle outré en matière de religion, etc.

FANE, s. f. Bot. Synonyme de feuille.

FANER, v. a. Etendre avec la fourche l'herbe d'un pré fauché. Flétrir. V. pron. Se sécher. dépérir. Fig. *des fleurs*, *des appas*, etc.

FANEUR, EUSE, sub. Qui fane.

FANFAN, s. m. t. fam. des mères et des nourrices à l'égard des petits enfans.

FANFARE, s. f. Air d'instrumens de musique en signe de réjouissance. Air que la trompe sonne au lancer du cerf.

FANFARON, sub. et adj. m. Faux brave. Qui se vante au-delà de la vérité et de la bienséance.

FANFARONNADE, s. f. Rodomontade, vanterie en paroles. L'habitude d'en user de la sorte se nomme

FANFARONNERIE, s. f.

FANFRELUCHE, s. f. Ornement frivole et de peu de valeur. Fam.

FANGE, s. f. Boue, bourbe. Fig. Basse extraction. Vie déréglée.

FANGEUX, EUSE, adject. Boueux.

FANON, s. m. Peau qui pend sous la gorge du bœuf. Barbe d'une baleine. Manipule que les prêtres portent au bras; le blas. l'emploie en ce sens. Au plur. Les deux pendans de la mitre d'un Evêque. Chir. Sorte d'appareil qu'on met à la cuisse ou à la jambe après une fracture.

FANTAISIE, s. f. t. did. La faculté imaginative. Esprit, idée. Humeur, désir, opinion. Caprice, boutade. Peint. et mus. Chose inventée à plaisir, d'après un caprice plutôt que suivant les règles de l'art.

FANTASQUE, adj. Bizarre, si c'est une chose; capricieux, si c'est une personne: en ce cas il peut devenir subst.

FANTASQUEMENT, adverb. D'une manière fantasque.

FANTASSIN, s. m. Soldat à pied.

FANTASTIQUE, adj. Chimérique.

FANTÔME, s. m. Spectre, image qu'on croit voir. Chimère.

FANUM, s. m. (lat.) Temple des héros, des Empereurs, après leur apothéose.

FAON, s. m. (On pron *fan.*) Petit de la biche. Il se dit également du petit de la chevrette et du chevreuil; mais il faut alors le spécifier.

FAONNER, v. a. (On pron. *faner.*) Mettre bas, en parlant des biches, etc.

FAQUIN, s. m. Homme de néant, ou qui fait des actions basses. Mannequin contre leq-

on couroit avec une lance pour s'exercer.

FAQUINERIE, s. f. Action de faquin. Fam.

FARAILLON, sub. m. Mar. Petits bancs de sable séparés entr'eux par un canal.

FARCE, s. f. Mélange haché de viandes ou d'herbes, etc. Comédie ou action bouffonne.

FARCEUR, s. m. Bouffon.

FARCIN, s. m. Sorte de gale des chevaux et des mulets.

FARCINEUX, EUSE, adj. Qui a le farcin.

FARCIR, v. a. Remplir de farce. Fig. en mauvaise part : *Farcir un livre de grec et de latin.* V. pron. *Se farcir l'estomac de viandes.* Ppe. *Farci, ie.*

FARD, s. m. Composition destinée à embellir la peau. Fig. Faux ornement. Feinte, dissimulation.

FARDEAU, s. m. Faix, charge. Au fig. Tout ce qui pose sur. Les mineurs donnent ce nom aux terres ou rochers qui menacent d'ébouler.

FARDER, v. a. Mettre du fard. Donner un faux lustre. Déguiser. Ppe. *Fardé, ée. Discours fardé.*

FARFADET, s. m. Esprit follet, suivant le peuple. Fam. Homme frivole.

FARFOUILLER, v. a. et n. Fam. Fouiller avec désordre.

FARIBOLE, s. f. Fam. Chose frivole.

FARINE, s. f. Grain moulu.

FARINET, s. m. Dé à jouer, qui n'a qu'une de ses faces marquée de points.

FARINEUX, EUSE, adj. Blanc de farine. Qui tient de la nature de la farine. Peint. Fade et gris. Sculpt. Figure qui n'est pas sortie nette du moule.

FARINIER, s. m. Marchand de farine.

FARINIÈRE, s. f. Grand coffre où on la serre.

FAROUCHE, adj. Qui n'est point apprivoisé. Peu traitable. *Mine, regard farouche.*

FASCE, s. f. Blas. Pièce honorable qui traverse l'écu par le milieu ; et quand il y en a plusieurs, l'écu est

FASCÉ, ÉE, adj.

FASCICULE, s. m. Bot. Paquet de plantes.

FASCINAGE, s. m. Ouvrage fait avec des fascines. Action de les faire.

FASCINATION, s. f. Charme qui empêche de voir une chose telle qu'elle est.

FASCINE, s. f. Branchage pour combler des fossés, faire des batteries, etc.

FASCINER, v. a. Ensorceler par une sorte de charme. Séduire par une belle apparence.

FASÉOLE, s. f. Espèce de haricot.

FASIER, v. n. Mar. Se dit des voiles où le vent ne donne pas bien.

FASTE, s. m. Affectation de paroître avec éclat. Au pl. Tables ou livres du calendrier des anciens Romains. Fig. Registres publics des actions mémorables. En général, *Les fastes d'une Monarchie, d'un Empire.*

FASTIDIEUSEMENT, adv. D'une manière ennuyante.

FASTIDIEUX, EUSE, adj. Qui cause du dégoût.

FASTUEUSEMENT, adverb. Avec faste.

FASTUEUX, EUSE, adject. Plein d'ostentation.

FAT, s. et adj. m. (Le *t* se pron) Qui se complaît en lui-même, et le laisse apercevoir.

FATAL, ALE, adj. Qui tient à une destinée irrésistible. Funeste, qui a des suites malheureuses. Ce mot est sans plur. au masc Cependant en terme d'eaux et forêts, on dit : *Tomber dans les fataux,* pour dire, Laisser écouler sans agir le délai prescrit par l'ordonnance.

FATALEMENT, adv. Par une destinée inévitable. Malheureusement.

FATALISME, s. m. Doctrine de ceux qui attribuent tout au destin.

FATALISTE, s. m. Philosophe qui la professe.

FATALITÉ, s. f. Destinée inévitable.

FATIDIQUE, adj. Qui annonce l'ordre des destins.

FATIGANT, ANTE, adj. Qui fatigue. Ennuyeux.

FATIGUE, s. f. Travail pénible, et la lassitude qu'il cause. Fig. *Homme* ou *cheval de fatigue*, qui ne se lasse pas.

FATIGUER, v. a. Donner de la fatigue. Fig. Importuner. V. n. Se donner de la fatigue. Ppe. *Fatigué, ée.* Se dit surtout d'un habit, d'un meuble qui a servi long-temps.

FATRAS, s. m. Amas confus.

FATUAIRE, s. m. Enthousiaste qui, se disant inspiré, annonçoit l'avenir.

FATUITÉ, s. f. Caractère du fat. Impertinence.

FAUBOURG, s. m. Partie d'une ville au-delà de son enceinte.

FAUCHAGE, s. m. Action de faucher.

FAUCHAISON, s. f. Temps où l'on fauche.

FAUCHE, s. f. Le temps du fauchage ou son produit.

FAUCHÉE, s. f. Ce qu'un faucheur coupe de foin dans un jour.

FAUCHER, v. a. Couper avec la faux. Se dit d'un cheval qui traine en demi-rond une des jambes de devant.

FAUCHET, s. m. Rateau pour ramasser l'herbe fauchée, ou séparer la paille du grain.

FAUCHEUR, s. m. Celui qui fauche.

FAUCHEUX, s. m. Espèce d'araignee à petit corps et jambes fort grandes.

FAUCILLE, s. f. Instrument à scier les blés.

FAUCILLON, sub. m. Petite faucille pour les buissons.

FAUCON, s. m. Genre d'oiseau de proie, l'un des plus distingués entre les oiseaux de leurre.

FAUCONNEAU, s. m. Petite pièce d'artillerie.

FAUCONNERIE, sub. f. Art de dresser les oiseaux de proie. Chasse avec ces oiseaux. Lieu où on les dresse.

FAUCONNIER, sub. m. Qui dresse et élève les oiseaux de proie.

FAUCONNIÈRE, s. f. Petit sac de fauconnier. Gibecière séparée en deux, que l'on met à l'arçon de la selle.

FAUFILER, v. a. Faire une fausse couture à longs points. V. pron. Fam. Se lier avec quelqu'un.

FAULDES, s. f. pl. E. et f. Fossés où l'on fait le charbon.

FAUNE, s. m. Dieu champêtre des Latins.

FAUSSAIRE, s. m. Qui fait de faux actes ou altère les véritables.

FAUSSE-BRAIE, s. f. Fort. Chemin couvert qui règne autour de l'escarpe sur le bord du fossé du côté de la place.

FAUSSEMENT, adv. Contre la vérité.

FAUSSER, v. a. Courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse pas. — *sa foi*, *son serment*; *sa parole*, y manquer. Fig. — *compagnie*, s'y dérober.

FAUSSET, s. m. Mus. Dessus aigre et forcé. Brochette de bois pour boucher un tonneau.

FAUSSETÉ, sub. f. Qualité d'une chose fausse. Duplicité, hypocrisie.

FAUSSURE, s. f. Courbure d'une cloche où son plus grand élargissement commence.

FAUTE, s. f. Manquement

contre le devoir, les règles de l'art. Manque, disette. *Faire faute*, fam., être absent. Adv. *Sans faute*, sans faillir.

FAUTEUIL, sub. m. Grande chaise à dos et à bras.

FAUTEUR, TRICE, s. Dans un sens défavorable, qui soutient, qui appuie un parti, etc.

FAUTIF, IVE, adj. Sujet à faillir. Plein de fautes.

FAUVE, adj. Qui tire sur le roux. *Bêtes fauves*, les cerfs, daims, etc. Sub. m. *Il y a du fauve dans ce bois*.

FAUVETTE, s. f. Petit oiseau d'un plumage fauve et d'un chant agréable.

FAUX, s. f. Instrument pour faucher.

FAUX, FAUSSE, adj. Contraire à la vérité, à la bonne foi, à la justesse. Supposé. Discordant. Qui se montre autre qu'il n'est. S. m. *Le faux*, par opposition *au vrai*. Adv. *A faux*, injustement. Non d'aplomb. Se joint à beaucoup de mots, mais toujours en ce sens : *Non vrai*.

FAUX-FUYANT, sub. m. Endroit détourné. Fig. Echappatoire.

FAUX-SAUNAGE, FAUX-SEMBLANT, etc. *V*. les subst.

FAVEUR, s. f. Grâce, bienfait, crédit. Ruban très-étroit. S'oppose, en fait de jugement, à justice rigoureuse. Au plur. Bonnes grâces de quelqu'un. Marques d'amour données à un homme par une femme. Adv. *En faveur de*, en considération de. *A la faveur de*, par le moyen de.

FAVORABLE, adj. Propice, avantageux. Qui mérite d'être excepté de la rigueur de la loi.

FAVORABLEMENT, adver. D'une manière favorable.

FAVORI, ITE, s. Qui plaît plus que toutes les autres choses du même genre. Qui est bien ... la Fortune, les Muses, etc.

FAVORISER, v. a. Traiter avec bonté, appuyer de son crédit. Etre propice.

FÉAGE, sub. m. Pal. Contrat d'inféodation. Tenure en fief.

FÉAL, ALE, adject. Fidèle. *C'est son féal*, son intime. Fam.

FÉBRICITANT, s. et adj. m. Qui a la fièvre.

FÉBRIFUGE, s. m. et adj. Qui la chasse.

FÉBRILE, adj. Qui a rapport à la fièvre.

FÉCALE, adj. f. (*Matière*) Gros excrémens de l'homme.

FÈCES, s. f. pl. Chim. Dépôt d'une liqueur qui a fermenté. Synonyme de lie.

FÉCIAL, sub. m. Prêtre qui chez les Romains intervenoit dans les déclarations de guerre, les traités de paix et d'alliance.

FÉCOND, ONDE, adj. Qui produit beaucoup, en parlant des femmes et des femelles d'animaux, de la terre. Au fig. De l'esprit.

FÉCONDANT, ANTE, adj. Qui féconde.

FÉCONDATION, s. f. Action de

FÉCONDER, v. a. Rendre fécond.

FÉCONDITÉ, s. f. Qualité par laquelle une chose est féconde.

FÉCULE, s. f. Phar. Poudre blanche assez semblable à l'amidon, qui se précipite au fond du suc exprimé de certaines racines ou graines. Dépôt d'une liqueur qui se clarifie.

FÉCULENCE, s. f. La médecine donne ce nom au sédiment des urines.

FÉCULENT, ENTE, adject. Chargé de lie.

FÉDÉRALISER, v. a. Adopter le gouvernement fédératif.

FÉDÉRALISME, s. m. Système du gouvernement fédératif.

FÉDÉRALISTE, s. m. Partisan de ce gouvernement.

FÉDÉRATIF, IVE, adj. Se dit de l'alliance offensive et défensive formée entre plusieurs puissances.

FÉDÉRATION, s. f. Union, alliance. Confédération.

FÉDÉRÉ, sub. m. Celui qui participe à une fédération.

FÉE, s. f. Divinité à qui les romanciers attribuent la prescience de l'avenir et le don des prodiges.

FÉER, v. a. Charmer, en parlant des fées. V. m.

FÉERIE, s. f. Art des fées. Le merveilleux poussé à l'excès.

FEINDRE, v. a. Simuler, faire semblant. Inventer, controuver. Dissimuler. Boiter légèrement. Ppe. *Feint, feinte.* Signifie aussi, qui n'est qu'en peinture.

FEINTE, s. f. Déguisement, dissimulation. t. d'escr. *Faire une feinte*, feindre de viser à un endroit, et porter à un autre. Impr. Ne pas appuyer la balle sur toute la forme.

FEINTISE, s. f. Feinte. V. m.

FÊLE, s. f. Barre de fer creuse pour souffler le verre fondu.

FÊLER, v. a. Fendre un verre, un vase, une cloche, etc., sans en séparer les parties. V. pron. Se fendre. Ppe. *Fêlé, ée.* Fig. et fam. *Tête fêlée*, un peu folle.

FÉLICITATION, s. f. Action de féliciter.

FÉLICITÉ, s. f. Bonheur suprême.

FÉLICITER, v. a. Faire compliment sur un événement agréable. V. pron. S'applaudir.

FÉLON, ONNE, adj. Cruel, barbare. V. m. S. masc. Traître, dans le sens de

FÉLONIE, s. f. Rébellion du vassal contre le seigneur.

FÉLOUQUE, s. f. Petit bâtiment de bas-bord, et à rames.

FÊLURE, s. f. Fente d'une chose fêlée.

FEMELLE, s. f. L'animal qui conçoit et porte les petits. Se dit aussi des femmes, par opposition à *mâle.* Adj. *Un serin femelle. Fleurs femelles*, qui n'ont point d'étamines. Bot.

FÉMININ, INE, adj. Qui tient de la femme. Gram. *Le genre féminin;* ou subst., *Le féminin.* C'est en gram. seulement qu'on dit

FÉMINISER, v. a. Donner à un mot le genre féminin.

FEMME, s. f. Celle qui est ou a été mariée. On donne aussi ce nom à une domestique, suivant le genre de son service : *Femme de chambre, de charge*, etc.

FEMMELETTE, sub. f. t. de mépris. Femme foible de corps, d'esprit ou de caractère.

FÉMORAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient au

FÉMUR, s. m. Os de la cuisse.

FENAISON, s. f. Saison où l'on coupe les foins.

FENDANT, s. m. Coup donné du tranchant d'une épée de haut en bas. V. m. *Faire le fendant*, le fanfaron. Fam.

FENDERIE, s. f. Art et action de fendre le fer, et de le séparer en verges. Lieu où on le fend.

FENDEUR, s. m. Celui qui fend.

FENDOIR, s. m. Outil pour

FENDRE, v. a. Diviser, séparer en long. Fig. *Ce bruit fend la tête.* V. n. *Le cœur me fend de douleur.* V. pron. S'entr'ouvrir. Ppe. *Fendu, ue. La bouche bien fendue. Les yeux bien fendus*, etc.

FENÊTRAGE, s. m. Toutes les fenêtres d'un bâtiment. Leur disposition.

FENÊTRE, s. f. Ouverture faite dans un bâtiment pour lui donner du jour. Le bois et le vitrage dont elle est garnie. Anat. Nom de deux cavités qui composent la caisse du tambour de l'oreille.

FENIL, sub. m. Lieu où l'on serre les foins.

FENOUIL, s. m. Plante et graine aromatique.

FENOUILLETTE, s. f. Eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil. Sorte de pomme.

FENTE, s. f. Petite ouverture en long. Sorte de greffe. Au pl. Gerçures ou intervalles vides dans un rocher, qui accompagnent souvent les filons métalliques.

FENTON ou FANTON, s. m. Ferrure destinée à servir de chaîne aux tuyaux des cheminées.

FENUGREC, s. m. Plante légumineuse émolliente.

FÉODAL, ALE, adj. Qui concerne les fiefs.

FÉODALEMENT, adv. En vertu du droit de fief.

FÉODALITÉ, s. f. Qualité de fief. Foi et hommage dus au seigneur du fief.

FER, s. m. Métal d'un gris clair et brillant, très-dur, dont on fait les armes et les instrumens des arts. *Fer à friser, à repasser*, etc. *Fer de cheval. Le fer à cheval*, en t. de fortif., est un ouvrage en demi-cercle au dehors d'une place. En t. d'arch. Escalier à deux rampes ou pentes douces en demi-cercle. Ce mot entre dans beaucoup de loc. : *Employer le fer et le feu*, tous les moyens. *Mettre les fers au feu*, commencer vivement, etc. Au pl. Chaînes, menottes, etc. Fig. et poét. État d'esclavage : *L'Amour le tient dans ses fers.*

FER-BLANC, s. m. Fer en lame mince, et recouvert d'étain.

FERBLANTIER, s. m. Ouvrier qui travaille en fer-blanc.

FER-CHAUD, s. m. Méd. Maladie qui consiste en une violente chaleur qui monte de l'estomac à la gorge.

FÉRET D'ESPAGNE, s. m. Sorte d'hématie ou mine de fer.

FÉRIAL, ALE, adj. Qui concerne la férie.

FÉRIE, s. f. t. de lit. Désigne les jours de la semaine : ainsi, le lundi est la deuxième férie, etc. Le dimanche et le samedi gardent seuls leurs noms. *Jour de repos.*

FÉRIR, v. a. V. m. qui signifie Frapper. N'a plus d'usage qu'en cette loc. : *Sans coup férir*, sans combattre. Ppe. *Féru, ue*. Blessé, frappé. Ne s'emploie qu'en plaisantant : *Féru contre*, irrité. *Féru de*, épris.

FERLER, v. a. Plier entièrement les voiles.

FERLET, s. m. Instrument de papetier pour étendre le carton.

FERMAGE, s. m. Loyer d'une ferme.

FERMAIL, sub. m. Agraffe. V. m.

FERMANT, ANTE, adj. Ne se dit qu'en ces phrases : *A jour fermant*, quand il est fini. *A portes fermantes*, quand on les ferme.

FERME, s. f. Bien de campagne donné à loyer. Bail ou louage d'un bien quelconque. Rente, droit, etc. Décoration du fond d'un théâtre. Jeu de dés.

FERME, adj. Qui tient fixement à quelque chose. Assuré. Robuste. Compacte et solide. *Terre ferme*, le Continent. Fig. Fort, constant, inébranlable, invariable. Adv. Fortement. Fam. *Ferme, tenez ferme*, courage.

FERMEMENT, adv. Invariablement.

FERMENT, s. m. Levain.

FERMENTATIF, IVE, adj. Qui a la vertu de fermenter.

FERMENTATION, s. f. Mouvement interne et spontané d'un liquide dont les parties changent de nature. Fig. Agitation des partis, des esprits.

FERMENTER, v. n. S'agiter, se décomposer par le moyen du ferment. Fig. *Les esprits fermentent.*

FERMER, v. a. Clore ce qui

est ouvert. Enclore. Boucher. Empêcher d'entrer et de sortir. Terminer une cérémonie, une digression. — *une lettre*, etc., la plier, la cacheter. — *les yeux sur une chose*, faire semblant de ne pas la voir. — *la bouche à quelqu'un*, lui imposer silence. V. n. et pron. Etre clos, se clore.

FERMETÉ, s. f. Etat de ce qui est solide ou compacte. Fig. Assurance, courage dans l'adversité.

FERMETURE, s. f. Ce qui sert à fermer.

FERMIER, IÈRE, sub. Qui prend à ferme.

FERMOIR, sub. m. Petites agraffes servant à tenir un livre fermé. Outil tranchant avec lequel les sculpteurs et les menuisiers ébauchent leurs ouvrages.

FÉROCE, adject. Farouche, cruel. S'applique aux animaux et à l'homme.

FÉROCITÉ, s. f. Caractère de ce qui est féroce.

FERRAILLE, sub. m. Vieux morceaux de fer.

FERRAILLER, v. n. Fam. Agiter des lames d'épée l'une contre l'autre. Aimer à se battre. Fig. Disputer fortement.

FERRAILLEUR, s. m. Qui fait métier de se battre.

FERRANDINIER, s. m. Fabricant d'étoffes de soie, surtout de celle qu'on nommoit

FERRANDINE, s. f. Etoffe légère à chaîne de soie et à trame de laine, de fleuret ou de coton.

FERRANT, adj. m. (*Maréchal*) Qui ferre les chevaux.

FERREMENT, s. m. Outil de fer. Au pl. Tout ce qui est en métal sur un vaisseau.

FERRER, v. a. Garnir de fer. — *un cheval*, clouer des fers à ses pieds. — *d'or* ou *d'argent*, garnir d'or ou d'argent ce qui est ordinairement garni de fer. — *la mule*, proverb., faire payer une chose achetée pour quelqu'un plus cher qu'elle n'a coûté. Ppe. *Ferré, ée. Chemin ferré*, caillouté, par opposition à *pavé. Eau ferrée*, où l'on a trempé du fer ardent ou rouillé. Fig. *Style ferré*, très-dur.

FERRET, s. m. Fer d'aiguillette.

FERRETIER, s. m. Marteau de maréchal.

FERREUR, s. m. Qui ferre. N'a d'usage qu'en cette phrase : *Ferreur d'aiguillettes.*

FERRIÈRE, sub. f. Sac de voyage où l'on porte ce qu'il faut pour ferrer un cheval.

FERRONNERIE, sub. f. Fabrique et magasin de gros ouvrages en fer.

FERRONNIER, IÈRE, sub. Celui ou celle qui les vend.

FERRUGINEUX, EUSE, adj. Qui participe de la nature du fer, ou qui en contient des parcelles.

FERRURE, s. f. Garniture en fer. Action ou manière de ferrer des chevaux.

FERTILE, adj. Au pr. et au fig. Qui produit beaucoup.

FERTILEMENT, adv. Abondamment.

FERTILISER, v. a. Rendre fertile.

FERTILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est fertile.

FÉRU, UE. *V.* FÉRIR.

FÉRULE, s. f. Plante haute de huit à neuf pieds, dont la graine et la racine s'emploient en médecine. Palette de bois ou de cuir avec laquelle un maître corrige ses elèves.

FERVEMMENT, adv. Avec ferveur.

FERVENT, ENTE, adj. Qui a de la

FERVEUR, sub. f. Zèle, ardeur avec laquelle on se porte aux choses de piété, de charité, etc.

FERZE, s. f. Mar. Lé de toile. *Cette voile a tant de ferzes.*

FESCENNINS, adj. m. p'

dit des vers libres et grossiers qu'on chantoit à Rome dans les fêtes.

FESSE, s. f. Partie charnue du derrière de l'homme et de quelques animaux.

FESSE-CAHIER, s. m. Celui qui gagne sa vie à faire des rôles d'écriture. Fam.

FESSE-MATHIEU, s. m. Prêteur sur gages à très-gros intérêts. Fam.

FESSÉE, s. f. Coups de main ou de verges sur les fesses. Fam.

FESSER, v. a. Fouetter.

FESSEUR, EUSE, sub. Qui fouette. Fam.

FESSIER, IÈRE, adj. Anat. *Muscles fessiers. Artère fessiere.*

FESSU, UE, adj. Qui a de grosses fesses. Fam.

FESTIN, s. m. Banquet.

FESTINER, v. a. et n. Faire festin. Fam.

FESTON, s. m. Faisceau de branches d'arbres en feuilles entremêlées de fleurs et de fruits. Ornement d'architecture.

FESTONNER, v. a. — *des rubans*, les découper en festons.

FESTOYER, v. a. Recevoir quelqu'un, le fêter.

FÊTE, s. f. Jour consacré au culte en mémoire d'un mystère ou en mémoire d'un Saint. Réjouissance publique ou particulière dans les occasions extraordinaires. *Se faire de fête*, s'entremettre d'une affaire sans y être appelé.

FÊTER, v. a. Chômer, célébrer une fête. Ppe. *Fêté, ée.* Bien accueilli.

FETFA, s. m. Mandement du mufti.

FÉTICHE, s. m. et adj. Nom donné aux différens objets du culte superstitieux des Nègres.

FÉTIDE, adj. Qui a une odeur forte et très-désagréable.

FÉTIDITÉ, s. f. Mauvaise odeur.

FÉTOYER. *V.* **FESTOYER**.

FÉTU, s. m. Brin de paille.

FÉTU-EN-CU, PAILLE-EN-CU *ou* **PAILLE-EN-QUEUE**, s. m. Oiseau des Tropiques, de la grosseur d'un pigeon.

FEU, s. m. Celui des quatre élémens anciens qui donne la chaleur. Feu qu'on fait avec les combustibles. Cheminée, le feu et les instrumens qu'il exige. Ménage, famille : *Tant de feux.* Ce mot entre à un si grand nombre de locutions qu'il est impossible de les rappeler toutes. *Arme à feu, Coup de feu, Feu du Ciel*, etc. Fig. *Le feu du diamant, de la colère, de la fièvre*, etc. Chaleur du style. Ardeur des passions, etc. *N'avoir ni feu ni lieu*, être très-pauvre. *Prendre feu. Etre tout de feu. Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, etc. Les poëtes emploient volontiers le pluriel : *Les feux de l'été, de l'amour*, etc.

FEU, FEUE, adj. Sans plur. Nouvellement décédé. N'a pas de fémin. quand il précède l'article ou le pronom : *La feue Reine* ou *Feu la Reine. Feu ma mère.*

FEUDATAIRE, s. Qui possède un fief, et doit foi et hommage au suzerain.

FEUDISTE, s. et adj. Homme versé dans la matière des fiefs.

FEUILLAGE, sub. m. Les feuilles d'un arbre, ou ses branches feuillées. Ornement qui les imite.

FEUILLAISON, s. f. Bot. Le temps du renouvellement annuel des feuilles.

FEUILLANS, s. m. pl. Sorte de Religieux.

FEUILLANTINE, s. f. Sorte de pâtisserie feuilletée.

FEUILLE, s. f. Partie de la plante qui en garnit les tiges et les rameaux. Lame très-mince de métal ou de papier. — *périodique*, journal qui paroît à des temps réglés. Chir. Petite superficie qui

se détache quelquefois d'un os. *Vins de deux, de trois feuilles,* de deux, de trois ans.

FEUILLÉ, ÉE, adj. Garni de feuilles.

FEUILLÉE, s. f. Couvert fait de branches qui ont leurs feuilles.

FEUILLE-MORTE, s. m. et adj. Couleur tirant sur celle des feuilles sèches : *Un beau feuille-morte.*

FEUILLER, v. n. Peint. Représenter les feuilles d'un arbre. S. m. Manière de feuiller d'un peintre.

FEUILLET, s.m. Partie d'une feuille de papier qui contient deux pages.

FEUILLETAGE, s. m. Manière de feuilleter la pâtisserie.

FEUILLETER, v. a. Tourner les feuillets d'un livre. Préparer la pâte, de sorte qu'elle se lève par feuillets. Ppe. *Feuilleté, ée.* En sens différens : *Livre bien feuilleté. Gâteau bien feuilleté.*

FEUILLETON, s. m. Petite feuille.

FEUILLETTE, s. f. Demi-muid de vin.

FEUILLU, UE, adj. Plein de feuilles.

FEUILLURE, s. f. Entaillure où s'emboîtent les fenêtres, les portes.

FEURRE, sub. m. (Autrefois FOARRE.) Paille de toute sorte de blé.

FEUTRAGE, s. m. Action de feutrer le poil ou la laine.

FEUTRE, sub. m. Etoffe de poil ou de laine foulés sans être tissus. Mauvais chapeau. Bourre de selle.

FEUTRER, v. a. —*une selle,* remplir de feutre. Façonner le poil destiné à faire un chapeau.

FÈVE, s. f. Légume long et plus ou moins plat, qui vient dans des gousses.

FÉVEROLLE, s. f. Petite fève.

FÉVRIER, s. m. Deuxième mois de l'année.

FI, interject. qui marque le mépris.

FI, s. m. Lèpre qui vient aux bœufs.

FIACRE, s. m. Cocher ou carrosse qu'on loue sur la place.

FIANÇAILLES, sub. f. plur. Promesse de mariage en présence d'un prêtre.

FIANCER, v. a. Promettre mariage en présence d'un prêtre. Ppe. *Fiancé, ée.* Il se prend subst. au m. et au fém.

FIBRE, s. f. Filamens déliés dont sont composées les parties du corps de l'animal. Longs filets des plantes.

FIBREUX, EUSE, adj. Composé de fibres.

FIBRILLE, sub. f. (On pron. *fibrile.*) Petite fibre.

FIC, s. m. Méd. Tumeur qui prend la forme d'une figue, et qui est tantôt molle, tantôt dure.

FICELER, v. a. Lier avec de la

FICELLE, s. f. Petite corde.

FICELLIER, s. m. Dévidoir de ficelle.

FICHANT, ANTE, adj. Art mil. *Feu fichant,* qui part du flanc d'un bastion, et entre dans la face du bastion voisin.

FICHE, s. f. Morceau de métal qui sert aux pentures des portes, fenêtres, armoires, etc. Marque qu'on donne au jeu, et qui a une valeur de convention.

FICHER, v. a. Faire entrer par la pointe. Ppe. *Fiché, ée. Les yeux fichés sur.* Fam.

FICHET, s. m. Petit morceau d'ivoire, etc. qui sert à marquer les trous qu'on gagne au trictrac.

FICHOIR, s. m. Morceau de bois fendu qui sert à faire tenir des estampes ou autre chose à une corde.

FICHU, s. m. Mouchoir que les femmes étendent sur leur cou.

FICHU, UE, adj. t. bas et de mépris. Mal fait, impertinent.

FICHURE, sub. f. Sorte de

trident avec lequel on darde le poisson dans l'eau.

FICOÏDES, s. f. pl. Plantes exotiques, dont la plus singulière est celle qui paroît couverte de petits glaçons brillans.

FICTIF, IVE, adj. Feint, qui n'existe que par supposition.

FICTION, s. f. Invention fabuleuse. Mensonge. Pal. *Fiction de droit*, autorisée par la loi en faveur de quelqu'un.

FIDÉICOMMIS, s. m. Disposition d'un testateur qui charge par écrit ou de vive voix son héritier de rendre le bien ou partie des biens qu'il lui laisse, dans certains cas et à certaines époques.

FIDÉICOMMISSAIRE, s. m. et adj. Chargé d'un fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR, s. m. Pal. Celui qui cautionne.

FIDÉJUSSION, s. f. Cautionnement.

FIDÈLE, adj. Qui garde sa foi, qui a de la fidélité. En parlant des choses, conforme à la vérité. Qui professe la vraie religion. Il est aussi subst. en ce sens, surtout au plur.

FIDÈLEMENT, adv. Avec

FIDÉLITÉ, s. f. Attachement à ses devoirs, régularité à remplir ses engagemens. Vérité, exactitude.

FIDUCIAIRE, s. m. Fidéicommissaire.

FIDUCIEL, ELLE, adj. Se dit du point de la division d'un limbe qui sert de guide et de règle, et de la ligne qui passe par le centre et par ce point.

FIEF, s. m. Domaine noble. — *dominant*, dont relèvent les autres fiefs. — *servant*, que tient un vassal. *Franc fief*, fief possédé par un roturier avec l'agrément du Souverain.

FIEFFER, v. a. Donner en fief. Ppe. *Fieffé, ée.* Qui dépend d'un fief. Se dit aussi en mauvaise part. *Fieffé coquin.*

FIEL, s. m. Liqueur jaunâtre et amère, contenue dans un petit réservoir attaché au foie. Fig. Haine, animosité, ressentiment.

FIENTE, s. f. Excrement de bête.

FIENTER, v. n. (On pron. *fianter.*) Jeter son excrément, en parlant des bêtes.

FIER, v. a. et pron. Commettre à la fidélité de quelqu'un. S'assurer sur quelqu'un ou sur quelque chose.

FIER, IÈRE, adj. Altier, hautain, audacieux.

FIER-À-BRAS, s. m. Fanfaron.

FIÈREMENT, adverb. Avec fierté.

FIERTE, s. f. Châsse de St. Romain à Rouen, qu'on faisoit lever tous les ans à un meurtrier auquel on accordoit sa grâce.

FIERTÉ, s. f. Caractère de celui qui est fier. Se prend souvent en bonne part. S'applique même aux choses : *Fierté de dessin.*

FIÈVRE, s. f. Mouvement déréglé de la masse du sang, avec fréquence du pouls. Frisson, chaleur, etc. Au fig. Toute sorte d'inquiétude et d'émotion.

FIÉVREUX, EUSE, adj. Qui cause la fièvre.

FIÉVROTTE, s. f. Fam. Petite fièvre.

FIFRE, s. m. Mus. Instrument à vent. Celui qui en joue.

FIGEMENT, s. m. Action par laquelle un liquide gras se fige.

FIGER, v. a. Condenser par le froid. V. pron. Se coaguler.

FIGUE, s. f. Fruit mou et sucré, rempli de petits grains. Loc. prov. : *Moitié figue, moitié raisin*, un peu de gré, un peu de force. *Faire la figue à quelqu'un*, le braver.

FIGUERIE, s. f. Plant de figuiers.

FIGUIER, s. m. Genre d'arbres dont la fleur est renfermée

dans le fruit, qui se nomme *Figue.*

FIGURANT, ANTE, s. Danseur, danseuse qui figure dans les ballets.

FIGURATIF, IVE, adj. Qui donne la figure de quelque chose.

FIGURATIVEMENT, adv. D'une manière figurée.

FIGURE, s. f. Forme extérieure des corps. Peint. et sculp. Représentation. Rhét. Tour de mots ou de pensées, qui anime ou orne le discours. Géom. Espace renfermé entre des lignes. *Faire figure,* faire beaucoup de dépense, etc.

FIGURÉMENT, adv. D'une manière figurative.

FIGURER, v. a. Peint. et sculp. Représenter. Représenter comme symbole. V. n. Avoir de la symétrie avec. Faire figure: *Il a figuré à la Cour.* V. pron. S'imaginer. Ppe. *Figuré, ée. Copie figurée,* faite trait pour trait. *Danse figurée,* composée de divers pas et figures. *Sens figuré,* métaphorique. Rhét. *Style figuré,* plein de figures. *Pierres figurées,* empreintes naturellement de figures d'animaux, de plantes, etc. S. m. *Le figuré.*

FIGURINES, s. f. pl. Peint. Figures très-petites, accessoires dans un tableau et peu rendues.

FIGURISME, s. m. Opinion des figuristes.

FIGURISTE, s. m. Celui qui regarde les événemens de l'Ancien Testament comme autant de figures du Nouveau.

FIL, s. m. Petite partie longue et déliée qu'on détache de l'écorce du lin, du chanvre, etc. Ces mêmes brins, tordus ensemble, forment alors des fils de différentes qualités et dénominations. Sorte de fibres des plantes. *Le fil du bois.* Métaux passés par la filière. Tranchant d'un instrument qui coupe. Courant de l'eau. Fig. Suite. *Le fil du discours, de la vie, d'une affaire,* etc.

FILAGE, sub. m. Manière de filer le lin, la laine, la soie.

FILAMENT, s. m. Petit filet des plantes, des muscles.

FILAMENTEUX, EUSE, adj. Bot. Qui a des filamens.

FILANDIÈRE, sub. f. Celle dont le métier est de filer. Adj. *Les Sœurs filandières,* les Parques.

FILANDRES, sub. f. pl. Fils blancs et longs qui volent en l'air dans les beaux jours d'automne. Longues fibres de la viande.

FILANDREUX, EUSE, adj. Plein de filandres.

FILARDEUX, EUSE, adj. Minéralog. Se dit des pierres et marbres traversés par des fils.

FILASSE, s. f. Filamens tirés du lin, du chanvre, etc.

FILASSIER, IÈRE, sub. Qui façonne et vend les filasses.

FILATURE, s. f. Lieu où le tirage du cocon est suivi du moulinage de la soie. Lieu où l'on file le coton.

FILE, s. f. Rangée de personnes ou de choses disposées en long l'une après l'autre. Rangée de soldats.

FILÉ, s. m. Or ou argent passé à la filière.

FILER, v. a. Faire du fil. Conduire progressivement. — Mar. *Filer le câble,* le lâcher peu à peu. — *la carte,* l'escamoter, et en donner une pour une autre. — *au brelan,* ne se caver que du pur nécessaire. V. n. Faire du fil. Se dit des vers à soie, etc. Couler lentement. — *doux,* se calmer, se modérer. Aller de suite l'un après l'autre.

FILERIE, s. f. Lieu où se file le chanvre.

FILET, s. m. Fil délié, petit fil. Anat. Ligament élastique et musculeux sous la langue. Petit fil des plantes. Petite quantité. Partie charnue le long de l'épine

de quelques animaux. Rets pour prendre du poisson et des oiseaux. Rets d'un jeu de paume qui sont au-dessus des murs. Sorte de petite bride. Trait d'or sur la reliure d'un livre.

FILEUR, EUSE, s. Qui file.

FILIAL, ALE, adj. Qui est du devoir d'un bon fils.

FILIALEMENT, adv. M. s.

FILIATION, sub. f. Descendance des enfans relativement à leur père et à leurs aïeux.

FILICULE, s. f. Plante capillaire et pectorale dont les feuilles ressemblent un peu à celles de la fougère.

FILIÈRE, s. f. Morceau d'acier percé de trous inégaux par où l'on fait passer les métaux qu'on réduit en fil. Pièce de bois sur laquelle portent les chevrons d'un bâtiment.

FILIGRANE, s. m. Ouvrage d'orfèvrerie travaillé à jour, en forme de filets.

FILIPENDULE, s. f. Plante des bois. Adj. Bot. Qui pend comme par un fil.

FILLE, s. f. Personne du sexe féminin, par rapport à son père et à sa mère. *Belle-fille*, femme du fils, ou fille d'un autre lit. *Petite-fille*, fille du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. *Fille* se dit de celle qui en a le sexe, de celle qui n'est pas mariée, et de celle qui mène une mauvaise vie. *Les filles de Mémoire*, les Muses.

FILLETTE, s. f. Petite fille. Fam.

FILLEUL, EULE. Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts de baptême.

FILOCHE, s. f. Sorte de tissu en soie ou fil.

FILON, s. m. Veine métallique.

FILOSELLE, sub. f. Sorte de grosse soie ou de fleuret.

FILOU, s. m. Qui vole avec adresse. Qui trompe au jeu.

FILOUTER, v. a. et n. Sens du subst.

FILOUTERIE, s. f. Action de filou.

FILS, s. m. (On pron. *fi* devant une consonne, et *fils* devant une voyelle ou à la fin des phrases.) Enfant mâle par rapport au père et à la mère. Terme d'amitié qu'on dit à quelqu'un moins âgé que soi. *Petit-fils*, fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou l'aïeule. *Beau-fils*, celui qui n'est fils que d'alliance. Fam. Jeune homme qui se donne des airs.

FILTRATION, s. f. Action de filtrer.

FILTRE, s. m. Papier, linge, éponge, etc., qui sert à filtrer. Anat. Organes qui filtrent et séparent les humeurs de la masse du sang.

FILTRER, v. a., n. et pron. Passer une liqueur par le filtre.

FILURE, s. f. Qualité de la chose filée.

FIN, sub. f. Ce qui termine. Mort. But, motif. *A la fin*, adv., après tout, enfin.

FIN, FINE, adj. Délié, menu. Excellent, en fait de comestibles. Subtil, délicat, en fait de goût ou d'ouvrages d'esprit. Habile, rusé. S. m. *C'est là le fin de l'affaire*, le point essentiel.

FINAGE, s. m. Pal. Etendue d'une juridiction, d'une paroisse.

FINAL, ALE, adj. Qui finit. Qu'on se propose pour but. S. Dernière lettre d'un mot, dernière note d'une pièce de musique. S. m. Le morceau de musique qui termine une pièce ou un acte.

FINALEMENT, adv. A la fin.

FINANCE, s. f. Fam. Argent comptant. Somme que l'on paye pour obtenir une charge, etc. Au pl. Le trésor public. L'art d'asseoir, de percevoir les impôts. L'ensemble des financiers.

FINANCER, v. a. Payer la finance d'une charge, etc. Fam. Payer, ouvrir sa bourse.

FINANCIER, s. m. Celui qui est dans les affaires de finances d'un état. Qui a une très-grosse fortune.

FINANCIÈRE, adj. Se dit de l'écriture de lettres rondes.

FINASSER, v. n. Fam. User de petite et mauvaise finesse; d'où

FINASSERIE, s. f.

FINASSEUR, EUSE, s. Qui finasse.

FINAUD, AUDE, s. et adj. Fam. Fin, rusé dans de petites choses.

FINEMENT, adv. Avec

FINESSE, s. f. Qualité de ce qui est fin et délié. Délicatesse d'esprit. Ruse, artifice. *Entendre finesse à une chose*, lui prêter un sens malin.

FINET, ETTE, adj. Diminutif de fin.

FINIMENT, s. m. Se dit en peinture des ouvrages bien finis.

FINIR, v. a. Mettre fin. Mettre la dernière main. V. n. Mourir. Ppe. *Fini, ie.* Achevé, parfait. Le masc. se prend substant. dans le même sens.

FINISSEUR, sub. m. Ouvrier qui finit les mouvemens de montre.

FINITO, s. m. (lat.) Etat final d'un compte.

FIOLE, s. f. Petite bouteille de verre.

FIRMAMENT, s. m. Le ciel.

FIRMAN, sub. m. Dans les Indes, permission de trafiquer.

FISC, s. m. Le trésor public.

FISCAL, ALE, adj. Qui le concerne.

FISSIPÈDE, adj. Se dit des quadrupèdes dont le pied est divisé en plusieurs doigts.

FISSURE, s. f. Anat. Fracture longitudinale d'un os fêlé ou fendu. Fente.

FISTULE, s. f. Ulcère large et profond, dont l'ouverture est étroite, et qui est souvent accompagné de callosités.

FISTULEUX, EUSE, adject. Méd. Qui tient de la fistule. Bot. Fait en tuyau, en flûte comme les feuilles d'ognon.

FIXATION, s. f. Chim. Opération par laquelle on fixe un corps volatil. Action de fixer une époque, un prix.

FIXE, adj. Qui ne se meut point, qui ne varie point. Certain, arrêté, déterminé. S. m. pl. *Les fixes*, pour, les étoiles fixes.

FIXEMENT, adv. D'une manière fixe.

FIXER, v. a. Déterminer. Attirer sur soi l'attention, ou la porter sur quelqu'un. Coaguler. V. pron. S'arrêter, se déterminer.

FIXITÉ, s. f. Propriété qu'ont certains corps de n'être point volatilisés par le feu.

FLACCIDITÉ, s. f. Méd. Etat des fibres qui ont perdu leur ressort.

FLACHE, s. f. Pavé enfoncé ou brisé par une roue. Trace de l'écorce sur le bois travaillé en charpenterie.

FLACON, s. m. Sorte de bouteille à bouchon de même matière, ou métallique.

FLAGELLANS, s. m. pl. Fanatiques qui se flagelloient en public.

FLAGELLATION, s. f. N'est d'usage qu'à l'égard du supplice que les Juifs firent souffrir à J.-C. en le frappant de verges.

FLAGELLER, v. a. Fouetter, en parlant de J.-C. et des Martyrs.

FLAGEOLET, sub. m. Petite flûte dont le son est clair et aigu.

FLAGORNER, v. n. Flatter bassement.

FLAGORNERIE, s. f. Basse flatterie.

FLAGORNEUR, EUSE, sub. Flatteur de ce genre.

FLAGRANT, adj. m. N'est usité qu'en cette locut. : *En flagrant délit*, sur le fait.

FLAIR, s. m. Odorat du chien.

FLAIRER, v. a. Sentir par l'odorat. Fig. et fam. Pressentir, prévoir.

FLAIREUR, s. m. Fam. — *de table*, *de cuisine*, parasite.

FLAMBANT, ANTE, adj. Qui flambe.

FLAMBART, s. m. Charbon à demi consumé. Feu follet qui s'attache aux mâts des navires.

FLAMBE, s. f. Bot. Glaïeul.

FLAMBEAU, s. m. Sorte de torche de cire. Chandelles ou bougies. Chandelier — *du jour*, *de la nuit*, le soleil, la lune.

FLAMBER, v. a. Passer par le feu ou par-dessus le feu. V. n. Jeter la flamme. Ppe. *Flambé*, *ée*. Fam. *Il est flambé*, ruiné. *Affaire flambée*.

FLAMBERGE, sub. f. Fam. Epée. *Mettre flamberge au vent*.

FLAMBOYANT, ANTE, adj. Qui flamboie. Peint. *Contours flamboyans*, balancés et souples.

FLAMBOYER, v. a. Jeter un grand éclat, briller.

FLAMINE, sub. m. Prêtre de Jupiter, de Mars ou de Romulus, dont le distinctif étoit un grand voile.

FLAMME, s. f. La partie du feu la plus lumineuse, celle qui s'élève. Poét. La passion de l'amour. Mar. Banderolle longue et étroite mise au haut d'un mât. Instrument d'acier pour saigner les chevaux.

FLAMMÈCHE, s. f. Parcelle de combustible qui s'élève en l'air toute enflammée.

FLAMMETTE, sub. f. Chir. Espèce de scalpel propre à moucheter la partie ventousée.

FLAN, sub. m. Sorte de tarte faite avec de la crême. Métal taillé en rond pour faire de la monnoie ou des jetons.

FLANC, s. m. Partie de l'animal, depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. Au pl., et parlant des femmes, le ventre. Côté d'un vaisseau, d'un bastion, d'un bataillon. *Prêter le flanc*, donner prise sur soi.

FLANCONADE, s. f. t. d'escr. Botte de quarte forcée, portée dans le flanc de son ennemi.

FLANDRIN, s. m. Sobriquet que l'on donne familièrement à un homme dont la taille est élancée et fluette.

FLANELLE, sub. f. Légère étoffe de laine.

FLANQUANT, ANTE, adj. Fortif. *Angle*, *bastion flanquant*.

FLANQUER, v. a. Fortif. Se dit de la partie d'une fortification qui en voit une autre et lui sert de défense. — *un bon soufflet*, l'appliquer. Pop. V. pron. *Se flanquer*, se placer mal à propos, maladroitement.

FLAQUE, sub. f. Petite mare dont l'eau croupit.

FLAQUÉE, s. f. Fam. Eau ou autre liquide jeté brusquement à quelqu'un. On dit dans le m. s.

FLAQUER, v. a.

FLASQUE, adj. Mou et sans force.

FLÂTRER, v. a. Appliquer un fer chaud sur le front d'un chien, pour le garantir, dit-on, de la rage.

FLATTER, v. a. Louer à l'excès, dans le but de plaire. Peint. Rendre une personne plus belle qu'elle n'est. Tromper en déguisant la vérité. Caresser. V. pron. S'entretenir dans l'espérance.

FLATTERIE, s. f. Louange fausse ou exagérée, dont le but est de se rendre agréable.

FLATTEUR, EUSE, s. et adj. Qui flatte.

FLATTEUSEMENT, adver. D'une manière flatteuse.

FLATUEUX, UEUSE, adject. Venteux.

FLATUOSITÉ, sub. f. Vents dans le corps.

FLÉAU, s. m. Instrument qui sert à battre le blé. Fig. Châtiment du ciel, et celui qui en est

l'instrument. Verge de fer d'où pendent les bassins d'une balance. Barre de fer qui tourne à demi pour ouvrir ou fermer les deux battans des portes cochères.

FLÈCHE, s. f. Trait qui se décoche avec un arc ou une arbalète. Longue pièce de bois qui joint le train de derrière d'une voiture à celui de devant. Aiguille de clocher. Ouvrage de fortification. Au trictrac, lames coniques sur lesquelles on place les dames. Géom. — *d'un arc*, ligne passant par le milieu de l'arc, et qui est perpendiculaire à la corde.

FLÉCHIR, v. a. Ployer, courber. Emouvoir, attendrir. V. n. Se ployer, se courber, n'être plus si dur, si sévère.

FLÉCHISSEMENT, s. m. Action de fléchir.

FLÉCHISSEUR, s. et adj. m. (*Muscle*) Anat. Destiné à fléchir certaines parties.

FLEGMAGOGUE, s. et adj. (*Remède*) Méd. Qui purge la pituite.

FLEGMATIQUE, adj. Pituiteux. Au fig. Froid, difficile à émouvoir.

FLEGME, s. m. Pituite, humeur muqueuse dont on se délivre en crachant. Au fig. Esprit patient, homme qui se possède. Chim. Partie aqueuse et insipide que la distillation dégage des corps.

FLEGMON, s. m. Méd. Tumeur remplie de sang.

FLEGMONEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du flegmon.

FLET, s. m. Petit poisson de mer assez semblable à la limande.

FLÉTRIR, v. a. Ternir, ôter la couleur, la fraîcheur. V. pr. Se faner. Ppe. *Flétri, ie.* En ce temps il signifie souvent découragé : *Son âme est flétrie.*

FLÉTRISSURE, s. f. Etat d'une chose flétrie. Fig. Tache à la réputation. Pal. Marque imprimée avec un fer chaud, par ordre de la justice.

FLEUR, s. f. Production des végétaux qui précède et contient le fruit. Fig. Lustre, éclat, fraîcheur. Premier usage d'une chose nouvelle. Elite, choix. Ornement, embellissement. La chimie appelle *fleurs* les substances élevées par l'action du feu : *Fleurs de soufre, de zinc*, etc. Adv. *A fleur*, au niveau. *A fleur d'eau* ou *de terre. Médaille à fleur de coin*, parfaitement conservée.

FLEURAGE, sub. m. Son du gruau.

FLEURAISON, s. f. Bot. Formation des fleurs. Temps où les plantes fleurissent.

FLEURDELISER, v. a. Couvrir de fleurs de lis. *Bâton fleurdelisé.* Ce ppe. s'applique aussi à une plante en ombelle dont la fleur, à cinq pétales, imite la fleur de lis des armoiries. Les fleurs de la carotte et du cerfeuil sont *fleurdelisées* sans être des fleurs de lis. Le peuple appeloit autrefois *fleurdelisé* les criminels à qui la justice avoit imprimé avec un fer chaud une fleur de lis sur l'épaule.

FLEURÉ, FLEURETÉ, FLEURONÉ, ÉE, adj. Bl. Pièces terminées en fleurs ou bordées de fleurs.

FLEURER, v. n. Répandre, exhaler une odeur : *Cela fleure comme baume.*

FLEURET, s. m. Fil de soie grossière. Ruban formé de ce fil. Epée sans tranchant, et terminée par un bouton, pour apprendre à faire des armes.

FLEURETTE, s. f. En poésie pastorale, petite fleur. Cajolerie qu'on dit à une femme.

FLEURIR, v. a. Pousser des fleurs, être en fleurs. Fig. Etre en crédit, en vogue. (En ce s. fig. il fait *florissant* au part. prés., et *florissoit* à l'imp. de l'indic

Ppe. *Fleuri, ie. Teint* ou *style fleuri*, qui a de l'éclat ou de la fraicheur

FLEURISSANT, ANTE, adj. Qui fleurit.

FLEURISTE, s. m. et adj. Amateur ou jardinier qui cultive les fleurs. Celui ou celle qui les peint est un *Peintre fleuriste*.

FLEURON, s. m. Représentation de fleurs qui sert d'ornement dans les livres, dans les étoffes. Archit. *Couronnes à fleurons*.

FLEURONÉ, ÉE, adj. Composé de fleurons.

FLEUVE, s. m. Grand amas d'eau courante qui conserve son nom jusqu'à la mer.

FLEXIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

FLEXIBLE, adj. Souple, qui se plie aisément. Au prop. et au fig.

FLEXION, s. f. Etat de ce qui est fléchi. Anat. Mouvement opéré par les muscles fléchisseurs.

FLIBOT, s. m. Mar. Petit navire au-dessous de cent tonneaux.

FLIBUSTIER, s. m. Sorte de pirates de toutes nations, qui couroient les mers d'Amérique.

FLIN, s. m. Espèce de pierre, nommée aussi *Pierre de foudre*, dont on use pour fourbir les épées.

FLOCON, s. m. Petite touffe de laine, de soie, de neige.

FLORAISON, s. f. M. s. que *Fleuraison*.

FLORAL, ALE, adj. Bot. Qui appartient à la fleur ou qui l'accompagne. *Feuille florale*. Au pl. fém. *Florales*, Fêtes en l'honneur de Flore.

FLORAUX, adj. m. pl. (*Jeux*) Qui se célébroient en l'honneur de Flore. Académie établie à Toulouse sous cette dénomination.

FLORE, s. f. Traité des fleurs d'un pays particulier. *La Flore parisienne*.

FLORÉAL, s. m. Second mois du printemps de l'année républicaine.

FLORÉE, s. f. Sorte d'indigo moyen.

FLORENCE, s. m. Sorte de taffetas.

FLORÈS, (lat.) *Faire florès*, loc. fam. Jeter de l'éclat par sa dépense ou par ses ouvrages.

FLORIN, s. m. Pièce de monnoie. Monnoie de compte.

FLORISSANT, ANTE, adj. N'est d'usage qu'au fig. Qui est en honneur, en crédit, en vogue.

FLOT, s. m. Onde, vague. Marée. Au plur. Foule, grande quantité.

FLOTTABLE, adj. Cours d'eau sur lequel le bois peut flotter.

FLOTTAGE, s. m. Transport de bois qui flotte.

FLOTTAISON, sub. f. Mar. Partie du vaisseau qui est à fleur d'eau.

FLOTTANT, ANTE, adj. Qui flotte. Fig. Incertain, irrésolu.

FLOTTE, s. f. Nombre considérable de vaisseaux qui vont ensemble pour la guerre ou pour le commerce.

FLOTTEMENT, , s. m. Art mil. Mouvement d'ondulation que fait en marchant le front d'une troupe.

FLOTTER, v. n. Etre porté sur l'eau. Etre agité.

FLOTILLE, s. f. Petite flotte.

FLOU, adv. (*Peindre*) D'une manière tendre et légère. Adj. *Un pinceau flou*. S. m. *Le flou du pinceau*.

FLOUETTE, s. f. Mar. Girouette.

FLUATE, s. m. Chim. Sel formé par la combinaison de l'acide fluorique avec différentes bases.

FLUCTUATION, s. f. Phys. et méd. Balancement d'un liquide renfermé dans quelque partie du corps. Fig. — *des opinions, des effets publics*.

FLUCTUEUX, UEUSE, adj.

Agité de mouvemens violens et contraires.

FLUER, v. n. Couler.

FLUET, ETTE, adj. Délicat, de foible complexion.

FLUEURS, s. f. pl. Méd. Ecoulement; d'où le mot de *Fleurs blanches*, pour, *Flueurs*.

FLUIDE, adj. Qui coule aisément. S. m. *L'air est un fluide.*

FLUIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUORIQUE, adj. (*Acide*) Chim. Il a pris son nom du sel minéral dont on le retire, connu sous le nom de *Spath-fluor*.

FLUORS, s. m. pl. Hist. nat. Cristaux de diverses couleurs, imitant les pierres précieuses.

FLÛTE, s. f. Instrument à vent qu'on embouche, et qui est percé de plusieurs trous. Un des jeux de l'orgue. Gros navire de charge.

FLÛTÉ, ÉE, adj. *Voix flûtée*, douce.

FLÛTER, v. a. Fam. et iron. Jouer de la flûte. Pop. Boire beaucoup.

FLUVIATILE, adj. Qui désigne les coquillages et les plantes d'eau douce.

FLUX, s. m. (Le *x* ne sonne pas.) Mouvement réglé de la mer, vers le rivage, à certaines heures du jour. Suite de cartes de même couleur. Débordement de sang ou d'humeurs. Prov. *Flux de paroles*, bavardage.

FLUXION, s. f. Ecoulement d'humeurs malignes sur quelque partie du corps. Math. *Méthode des fluxions*, calcul différentiel.

FLUXIONNAIRE, adj. Sujet aux fluxions.

FOÈNE, s. f. Sorte de trident propre à la pêche.

FOERRE ou FOARRE, s. m. Longue paille du blé. Très-peu usité.

FŒTUS, s. m. (Le *s* sonne.) L'animal formé dans le ventre de sa mère.

FOI, s. f. La première des Vertus théologales, par laquelle on croit fermement les vérités révélées. Dogme, religion. Probité, fidélité à garder sa parole. Croyance. *Ajouter foi à*. Témoignage, assurance. *De bonne foi*, sincèrement.

FOIBLE, adj. (On pron. *fèble*.) Débile, qui manque de force, d'énergie. Au prop. et au fig. S. m. Ce qu'il y a de moins fort, de plus défectueux dans une chose. *Le fort et le foible*, principal défaut de quelqu'un.

FOIBLEMENT, adv. Avec

FOIBLESSE, s. f. Manque de justesse, de vigueur. Défaillance, évanouissement. Penchant trop grand pour quelqu'un. Au plur. Ecarts où on se laisse entraîner.

FOIBLIR, v. n. Perdre de sa résistance, de son courage, de son ardeur.

FOIE, s. m. Anat. Gros viscère placé au côté droit de l'abdomen, dont la fonction est de séparer la bile du sang. Chim. *Voy.* SULFURE.

FOIN, s. m. Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des bestiaux.

FOIN, interj. pop. qui marque le dépit ou la colère.

FOIRE, s. f. Grand marché public qui se tient à des époques fixes. Présent qu'on fait au temps de la foire. Pop. Cours de ventre.

FOIRER, v. n. Pop. Avoir le cours de ventre.

FOIREUX, EUSE, s. et adj. Qui a la foire ou paroît l'avoir.

FOIS, s. f. Mot qui, joint à un nombre, désigne la quantité et le temps des choses dont on parle. *Une, deux, trois fois*, etc. *De fois à autre*, de temps en temps. *A la fois, tout à la fois*, en même temps, tout ensemble.

FOISON, s. f. sans article ni plur. Abondance. Adv. *A foison*, très-copieusement.

FOISONNER, v. n. Abonder. Multiplier.

FOL ou FOU, FOLLE, adj. et sub. Qui a perdu l'esprit. Bouffon, gai, badin, simple et imprudent. Qui se fait sans raison. Devant un subst. qui commence par une voyelle on dit Fol : *Fol amour. Fol espoir,* etc. *Fol appel*, appel mal fondé. *Fou-rire*, rire dont on n'est pas le maître. *Etre fou de*, aimer passionnément. S. m. Une des pièces du jeu d'échecs.

FOLÂTRE, adj. Qui aime à badiner.

FOLÂTRER, v. n. Faire ou dire des choses gaies, badines.

FOLÂTRERIE, s. f. Action ou parole folâtre. Peu us.

FOLIACÉ, ÉE, adject. Bot. Mince, membraneux, de la nature de la feuille.

FOLIAIRE, adj. Bot. Tenant ou appartenant à la feuille.

FOLIATION, s. f. Bot. Assemblage des feuilles ou pétales colorés qui composent la feuille même.

FOLICHON, ONNE, s. et adj. Folâtre, badin.

FOLIE, s. f. Aliénation d'esprit. Défaut de jugement, extravagance. Passion excessive. Au pl. Excès, écarts de conduite.

FOLIÉ, ÉE, adj. Chim. Réduit, préparé en petites feuilles.

FOLIO, sub. m. (lat.) *recto*, première page du feuillet ; *verso*, le revers. Chiffre numéral qu'on met au haut de chaque page. *In-folio*, livre dont les feuilles ne sont pliées qu'en deux.

FOLIOLES, s. f. plur. Bot. Petites feuilles qui font partie des feuilles composées.

FOLLEMENT, adv. Avec folie.

FOLLET, ETTE, adj. Petit badin. *Feu follet*, sorte de météore. *Esprit follet*, ou simplement *Follet*, lutin qui, suivant le préjugé populaire, vient la nuit dans une chambre rire et folâtrer sans faire de mal. *Poil follet*, duvet des petits oiseaux. Premier poil qui vient au menton.

FOLLICULAIRE, s. et adj. Qui publie des feuilles périodiques.

FOLLICULE, s. f. Bot. Enveloppe qui contient les graines des plantes. Anat. Membrane renfermant une cavité d'où part un conduit excrétoire.

FOMENTATION, s. f. Remède chaud appliqué à l'extérieur sur une partie malade.

FOMENTER, v. a. Méd. Appliquer une fomentation. Entretenir ; mais en ce sens il se prend en mauvaise part au pr. et au fig.

FONCÉE, sub. f. Creux fait dans une carrière dont on tire l'ardoise.

FONCER, v. n. Faire les fonds, fournir aux dépenses nécessaires. — *sur l'ennemi*, l'attaquer impétueusement. V. a. Mettre le fond à un tonneau, etc. — *une couleur,* la charger. Ppe. *Foncé, ée.* Qui a un grand fonds d'argent. Habile dans une matière.

FONCIER, IÈRE, adj. Qui concerne ou affecte le fonds d'une terre. *Seigneur foncier. Rente foncière.*

FONCIÈREMENT, adverb. A fond. Dans le fond.

FONCTION, s. f. Action de celui qui remplit le devoir de sa charge. Se dit des viscères destinés à la coction des alimens.

FONCTIONNAIRE, s. m. Qui remplit une fonction.

FOND, s. m. L'endroit le plus bas d'une chose creuse. *Couler un vaisseau à fond*, le faire aller au fond de l'eau. *Couler quelqu'un à fond*, le ruiner. Point principal d'une affaire. — *d'un carrosse,* l'endroit opposé au devant. — *d'un tableau,* le champ sur lequel les figures sont peintes. *Faire fond*, compter sur. *A fond*, adv., jusqu'au fond. *Au fond*,

dans le fond, abstraction faite des accessoires.

FONDAMENTAL, ALE, adj. Qui sert de fondement à un édifice, à la religion, à la législation, à l'accord musical.

FONDAMENTALEMENT, adv. D'une manière fondamentale.

FONDANT, ANTE, adj. Qui se fond dans la bouche. Sub. m. Méd. *Un fondant*, Remède propre à diviser les humeurs. Min. Substance qui accélère la fusion des mines. t. d'émailleur. Verre tendre mêlé aux couleurs qu'on veut appliquer sur les métaux.

FONDATEUR, TRICE, sub. Qui a fondé quelque grand établissement.

FONDATION, s. f. Travaux pour asseoir les fondemens d'un édifice. Fonds légué pour un établissement pieux, charitable.

FONDEMENT, s. m. Fossé qu'on fait pour commencer à bâtir. Maçonnerie qui remplit le fossé. Fig. Soutien, base. Cause, motif. Extrémité du rectum.

FONDER, v. a. Poser les fondemens d'un édifice, d'une cité, d'un empire. Etablir sur quelque principe, appuyer de raisons. Donner des fonds suffisans pour un établissement. V. pron. Faire fonds sur. Ppe. *Fondé*, *ée*. Pris subst. *Un fondé de pouvoirs*, etc.

FONDERIE, s. f. Lieu où l'on fond les métaux. L'art de les fondre.

FONDEUR, s. m. Ouvrier qui fond le métal.

FONDOIR, s. m. Lieu où les bouchers fondent leur graisse.

FONDRE, v. a. Liquéfier par le feu. Fig. *Fondre un ouvrage dans un autre*, ne faire qu'un ouvrage des deux. V. n. Devenir liquide. Maigrir. — *sur*, tomber impétueusement sur. — *en larmes*, pleurer amèrement. V. pro. Se dissiper. S'abîmer. Ppe. *Fondu*, *ue*. *Maison fondue dans une autre*. *Jouer au cheval fondu*, jeu d'écoliers, qui passent, en sautant, sur deux ou trois de leurs camarades.

FONDRIÈRE, s. f. Ouverture faite dans la superficie de la terre par des ravines d'eau ou quelque autre accident. Terrain plein d'eaux croupissantes, d'où l'on a beaucoup de peine à se tirer.

FONDS, s. m. Sol d'une terre, d'un champ. Somme d'argent. Capital d'un bien. *Fonds d'esprit, de malice*. *Placer à fonds perdu*, en rente viagère. Adj. *Biens-fonds*, immeubles.

FONGIBLE, adj. Pal. Qui se consomme et qui se règle par nombre, poids ou mesure, comme les grains, le vin.

FONGUEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du champignon.

FONGUS, s. m. (Le *s* sonne.) Chir. Excroissance molle et spongieuse.

FONTAINE, sub. f. Eau vive qui sort de terre. Tout le corps d'architecture qui sert pour l'écoulement des eaux d'une fontaine. Vaisseau de cuivre, de grès, etc., où l'on fait filtrer de l'eau. Anat. *Fontaine* ou *Fontanelle*, endroit du haut de la tête où aboutissent les sutures du crâne.

FONTAINIER *ou* FONTENIER, s. m. Celui qui a soin des fontaines publiques.

FONTANGE, s. f. Nœud de ruban que les femmes portent ou portoient sur le devant de leur coiffure.

FONTE, s. f. Action de fondre. *Ouvrage de fonte*, de fer fondu. Certain alliage de cuivre avec d'autres métaux. Impr. Corps complet d'une même sorte de caractères. Méd. Rhume de cerveau.

FONTICULE, sub. m. Chir. Petit ulcère artificiel pour l'écoulement de quelque humeur.

FONTS, s. m. pl. Grand vais-

seau de pierre ou de marbre dans lequel on conserve l'eau qui sert à baptiser. *Tenir un enfant sur les fonts*, en être parrain ou marraine.

FOR, s. m. Juridiction, tribunal de justice. *Le for intérieur*, la conscience.

FORAIN, AINE, adj. Qui n'est pas du lieu. *Marchand forain. Traite foraine*, droit d'importation ou d'exportation sur les marchandises.

FORBAN, sub. m. Corsaire, pirate.

FORÇAGE, s. m. t. de monn. Excédant que peut avoir une pièce de monnoie au-delà du poids prescrit.

FORÇAT, s. m. Criminel qui sert sur les galères.

FORCE, s. f. Vigueur, faculté naturelle d'agir vigoureusement. Puissance. Solidité. Mouvement vif et naturel qui nous porte à. Violence. Energie. Pénétration d'esprit. Fermeté, courage. *Maison de force*, où l'on renferme les gens de mauvaises mœurs. Adv. Fam. *Il a force amis, force argent.* Loc. prov. : *A force de*, en insistant fortement. *A toute force*, absolument, par toute sorte de moyens. *De vive force*, avec une violence manifeste.

FORCÉMENT, adv. Par force, par contrainte.

FORCENÉ, ÉE, sub. et adj. Furieux, hors de sens.

FORCEPS, s. m. Chir. Tenailles. Nom générique des instrumens extractifs d'un corps étranger.

FORCER, v. a. Contraindre, violenter. Prendre par force. Rompre avec violence. — *une clef*, la fausser. — *un cheval*, l'excéder. — *un cerf*, le mettre aux abois. — *de voiles*, s'efforcer d'arriver. — *la main*, contraindre à faire. Ppe. *Forcé, ée. Sens forcé. Voix forcée*, etc.

FORCES, s. f. pl. Grands ciseaux pour tondre les draps, couper les étoffes, tailler des lames de fer-blanc, etc.

FORCLORE, v. a. Pal. Exclure de faire une production en justice, parce que le temps préfix en est passé. Ppe. *Forclos, ose.*

FORCLUSION, s. f. M. s.

FORER, v. a. Percer. Ne s'applique guère qu'à une clef ou à un canon.

FORESTIER, sub. m. Qui a quelque fonction dans la garde des forêts. Adj. *Forestier, ière.* Qui concerne l'administration des forêts, qui tient aux forêts.

FORET, s. m. Petit instrument de fer pour percer un tonneau.

FORÊT, s. f. Grande étendue de terrain couvert de bois.

FORFAIRE, v. n. Se dit d'un magistrat qui prévarique, d'une femme qui se laisse séduire. — *un fief*, le rendre confiscable. Il est actif en ce sens.

FORFAIT, sub. m. Crime énorme. Marché conclu en bloc, sans en calculer les détails. *Acheter, vendre à forfait.*

FORFAITURE, s. f. Pal. Prévarication.

FORFANTE, s. m. Mot italien. Hâbleur, charlatan, fanfaron. Fam.

FORFANTERIE, s. f. M. s.

FORGE, s. f. Lieu où l'on fond en barres le fer tiré de la mine. Fourneau et enclume d'un serrurier, d'un orfèvre, etc. Boutique d'un maréchal.

FORGEABLE, adj. Qui peut se

FORGER, v. a. Donner la forme à un métal par le moyen du feu et du marteau. Fig. Inventer, supposer, controuver. Il est aussi pron. *Se forger des monstres, des chimères.*

FORGERON, s. m. Qui travaille dans les forges, qui bat le fer sur l'enclume.

FORGEUR, s. m. Qui forge. Fig. Qui invente une fausseté.

FORHUIR, v. n. t. de chasse. Sonner du cor pour rappeler les chiens

FORJETER, v. n. Se dit d'un bâtiment qui s'avance hors de l'alignement.

FORLANCER, v. a. t. de chasse. Faire sortir une bête de son gîte. •

FORLIGNER, v. n. Vieux mot pour dire dégénérer de la vertu de ses ancêtres. Fam. On dit qu'*une fille a forligné* lorsqu'elle s'est laissé séduire.

FORLONGER *ou* **SE FORLONGER**. t. de chasse. Se dit du cerf qui a bien de l'avance sur les chiens.

FORMALISER, v. pron. S'offenser, trouver à redire.

FORMALISTE, s. et adj. Attaché aux formes, vétilleux.

FORMALITÉ, s. f. Pal. Manière ordinaire et réglée de procéder en justice. Se prend fam. au pl. pour étiquette, convenances.

FORMAT, s. m. Hauteur et largeur d'un volume.

FORMATION, s. f. Action et manière dont une chose se forme d'une autre.

FORME, sub. f. Ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. Figure extérieure d'un corps. Manière d'être, règle, conduite. Modèle de bois sur lequel on fait un chapeau, un soulier. Partie de dessus du soulier, du chapeau. Banc rembourré. Stalle de chœur. t. de manége. Tumeur qui vient au paturon d'un cheval. t. d'impr. Châssis où sont rangés les caractères. Pal. La marche judiciaire, par opposition au fond. Locut. prov.: *Pour la forme*, pour, sauver les apparences.

FORMEL, ELLE, adj. Exprès, précis.

FORMELLEMENT, adv. M. s.

FORMER, v. a. Donner l'être et la forme. Produire, faire. Façonner. Concevoir dans son esprit, mettre en avant une difficulté. Instruire, élever un jeune homme. Commencer un siége, une attaque. V. pron. Etre produit, recevoir la forme. Se façonner.

FORMERET, sub. m. Arc ou nervure d'une voûte gothique.

FORMEZ. Nom générique donné aux femelles des oiseaux de proie.

FORMICA-LEO. *V.* **FOURMILION**.

FORMIDABLE, adj. Qui est à craindre.

FORMIER, s. m. Ouvrier qui fait et vend des formes de souliers.

FORMIQUE, adj. Chim. Acide extrait des fourmis.

FORMUER, v. a. Faire passer la mue à un oiseau.

FORMULAIRE, s. m. Recueil de formules. Tout ce qui contient quelque formalité à observer, quelque profession de foi.

FORMULE, s. f. Modèle d'un acte solennel. Ordonnance du médecin rédigée dans les termes de l'art. — *d'algèbre*, résultat général d'un calcul algébrique, renfermant une infinité de cas.

FORMULER, v. n. Méd. Rédiger une ordonnance en termes de l'art.

FORNICATEUR, TRICE, s. Qui commet le péché de

FORNICATION, s. f. Commerce illégitime entre célibataires : ces deux mots ne s'emploient que dans le dogmatique.

FORPAÎTRE *ou* **FORPAISER**, v. n. t. de chasse. Se dit des bêtes qui vont au loin chercher leur pâture.

FORS, prép. Hormis, excepté. V. m.

FORSENANT, adj. Se dit d'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur.

FORT, s. m. L'endroit le plus fort, le plus épais d'un lieu ou d'une chose. Ce en quoi on excelle. Le plus haut degré. Forteresse. Adv. Beaucoup, très. Adj. *Fort, forte.* Vigoureux, robuste. Capable de porter un poids, de durer, de résister. Touffu. Rude, pénible. Tenace. Grand, violent. Acre, piquant. Au moral, violent, extrême. Energique, offensant, Habile. *Tête forte,* capable des plus grandes affaires. *Esprit fort,* qui se pique de ne pas croire. Loc. prov. : *Se faire fort,* s'engager à. *Se porter fort pour quelqu'un,* répondre de son consentement.

FORTEMENT, adv. Avec vigueur, avec véhémence.

FORTE-PIANO. *V.* PIANO.

FORTERESSE, s. f. Lieu fortifié.

FORTIFIANT, ANTE, adj. Qui fortifie.

FORTIFICATION, s. f. Action ou art de fortifier. Ouvrage qui rend une place forte.

FORTIFIER, v. a. Rendre fort. V. pron. Devenir plus fort. S'affermir dans.

FORTIN, s. m. Petit fort.

FORTITRER, v. n. t. de chasse. *Le cerf fortitre,* évite de passer où il y a des relais ou des chiens frais pour le courre.

FORTRAIRE, v. n. Vieux mot qui signifioit dérober, et qui n'a plus que son ppe. *Fortrait, aite,* qui se dit d'un cheval excédé de fatigue.

FORTRAITURE, s. f. Fatigue outrée d'un cheval.

FORTUIT, ITE, adj. Casuel.

FORTUITEMENT, adv. Par hasard.

FORTUNE, s. f. Cas fortuit, hasard. Bonheur. Malheur. Etat, condition. Avancement, biens, charges, etc. Faveur. Déesse des païens, à laquelle ils attribuoient leurs bons et leurs mauvais succès.

FORTUNÉ, ÉE, adj. Heureux.

FORUM, s. m. Place de Rome où s'assembloit le peuple.

FORURE, s. f. Trou fait avec un foret.

FOSSE, s. f. Creux large et profond fait dans la terre par l'art ou la nature. S'applique à diverses parties du corps humain. Endroit creusé pour y déposer un corps mort. *Basse-fosse,* cachot très-profond.

FOSSÉ, s. m. Fosse creusée en long pour clore un champ, défendre une ville, faire écouler des eaux, etc.

FOSSETTE, s. f. Petit creux que les enfans font en terre pour jouer avec des noisettes, etc. Petit creux que quelques personnes ont au bout du menton, ou qui se forme au milieu des joues quand on rit.

FOSSILE, s. m. et adj. Substance animale, minérale ou végétale qu'on trouve dans la terre.

FOSSOYAGE, s. m. Travail du fossoyeur.

FOSSOYER, v. a. Fermer avec des fossés.

FOSSOYEUR, s. m. Celui qui fait des fosses pour enterrer les morts.

FOU, adj. *V.* FOL. S. m. Oiseau d'Amérique qui ressemble au corbeau, vit de poisson, et se laisse prendre facilement.

FOUACE, s. f. Sorte de galette.

FOUAGE, s. m. Pal. Droit que payoit au Seigneur chaque ménage.

FOUAILLE, s. f. t. de chasse. Curée faite aux chiens après la chasse du sanglier.

FOUAILLER, v. a. Fréquentatif et fam. Donner souvent des coups de fouet.

FOUDRE, s. m. et f. Exhalaison enflammée qui s'échappe de la nue avec fracas et violence. *Etre frappé du* ou *de la foudre.*

S. m. *Un foudre de guerre, d'éloquence.* S. f. Fig. Courroux de Dieu, du Prince. S. f. pl. *Les foudres de l'Eglise, du Vatican.* S. m. Grand tonneau d'Allemagne qui contient plusieurs muids.

FOUDROIEMENT, s. m. Action par laquelle une personne ou une chose est foudroyée.

FOUDROYANT, ANTE, adj. Qui foudroie.

FOUDROYER, v. a. Frapper de la foudre. Fig. Battre avec violence. — *les vices.*

FOUÉE, s. f. Sorte de chasse aux oiseaux qui se fait la nuit à la clarté du feu.

FOUET, s. m. Cordelette attachée à un bâton, de laquelle on se sert pour faire aller et châtier les chevaux, etc. Lanière de cuir pour faire tourner un sabot. Coups de verges dont la justice fait frapper les criminels. Châtiment que des instituteurs maladroits infligent aux enfans.

FOUETTER, v. a. Donner des coups de fouet. — *de la crême, des œufs,* les battre avec des verges pour les faire mousser. V. n. Fig. *Le vent, la neige, la grêle fouette,* souffle, tombe avec impétuosité. Ppe. *Fouetté, ée. Fleurs* ou *fruits fouettés,* marqués de petites raies comme de coups de fouet.

FOUETTEUR, s. m. Celui qui fouette.

FOUGADE *ou* FOUGASSE, s. f. Sorte de petite mine ou fourneau.

FOUGER, v. n. t. de chasse. Se dit du sanglier qui arrache les plantes avec son boutoir.

FOUGÈRE, s. f. Plante à feuilles dentelées.

FOUGON, s. m. Cuisine d'un vaisseau, d'une galère.

FOUGUE, s. f. Mouvement violent et colérique. Fig. Ardeur de la jeunesse. Enthousiasme du poëte. Mar. *Mât de. Perroquet de,* d'artimon.

FOUGUEUX, EUSE, adj. Sujet à entrer en fougue.

FOUILLE, s. f. Travail qu'on fait en fouillant la terre.

FOUILLE-AU-POT, s. m. Pop. Petit marmiton.

FOUILLE-MERDE, s. m. Pop. Scarabée qui vit d'ordures.

FOUILLER, v. a. Creuser pour avoir quelque chose. — *quelqu'un,* voir s'il n'a rien de caché dans ses poches. En ce s. on dit *Fouiller un bois.* V. n. — *dans un champ,* et fig. *dans les livres.* Sculpt. Pratiquer des enfoncemens qui produisent des ombres fières et vigoureuses. Peint. Donner de la force aux touches et aux ombres qui représentent les enfoncemens.

FOUINE, s. f. Espèce de grosse belette qui étrangle les poulets, les pigeons, etc. Instrument à trois fourchons pour élever des gerbes, percer de gros poissons, etc.

FOUIR, v. a. Creuser. Ppe. *Foui, ie.*

FOULANT, ANTE, adj. Qui foule.

FOULE, s. f. Presse, multitude de personnes qui s'entrepoussent. Fig. — *d'affaires, de pensées.* Oppression, vexation. Action de fouler des draps, des chapeaux.

FOULÉES, s. f. pl. t. de chasse. Traces légères du pied de la bête.

FOULER, v. a. Presser une chose qui cède. Donner un certain apprêt aux draps, aux chapeaux. — *aux pieds,* traiter avec mépris. — *le peuple,* l'opprimer, le surcharger. Méd. Blesser, offenser. *Nerf foulé.*

FOULERIE, s. f. Lieu où l'on foule les draps, etc.

FOULOIR, s. m. Instrument pour nettoyer un canon et battre la charge de poudre. Instrument pour battre les chapeaux.

FOULOIRE, s. f. Table où l'on foule les chapeaux.

FOULON, s. m. Artisan qui foule les draps. *Terre à foulon,* qui sert à les dégraisser. *Moulin à foulon,* qui sert à les fouler.

FOULQUE, s. f. Sorte de poule d'eau.

FOULURE, s. f. Méd. Contusion, blessure d'un membre foulé. Au pl. Marques du pied d'un cerf.

FOUR, s. m. Lieu voûté avec une ouverture par-devant, où l'on fait cuire la pâte, etc. La chambre même où est le four. Lieu voûté et ouvert par en haut, où l'on fait cuire la chaux, la brique, etc. Lieu où l'on cache ceux qu'on enrôle par force.

FOURBE et FOURBERIE, s. f. Tromperie.

FOURBE, adj. et subst. Trompeur adroit.

FOURBER, v. a. Tromper par de mauvaises finesses.

FOURBIR, v. a. Polir le fer, le rendre clair, en parlant des sabres, épées, etc. Ppe. *Fourbi, ie.*

FOURBISSEUR, s. m. Celui qui fourbit, monte, vend des épées et des sabres.

FOURBISSURE, s. f. Action de fourbir et de monter les armes blanches.

FOURBU, UE, adj. t. de man. Se dit des chevaux qui perdent l'usage des jambes par l'excès du travail, ou pour avoir bu trop tôt après s'être échauffés.

FOURBURE, s. f. Cette maladie.

FOURCHE, s. f. Instrument de bois ou de fer, avec deux ou trois branches ou pointes par le bout. *Fourches patibulaires,* gibet à plusieurs piliers. Loc. fam. *A la fourche,* négligemment, grossièrement.

FOURCHER, v. n. et pron. Se séparer en deux ou trois par l'extrémité. *Arbre, chemin qui fourche. Ses cheveux se fourchent.* Fam. *La langue lui a fourché,* il a dit un mot pour un autre. Ppe. *Fourché, ée.* Certains animaux ont les *pieds fourchés.* Le droit qu'ils payoient à l'entrée en portoit le nom. Blas. *Croix fourchée.*

FOURCHET, s. m. Méd. Apostème entre deux doigts de la main. Division d'une branche en deux.

FOURCHETTE, s. f. Ustensile de table qui a trois ou quatre longues pointes, et qui sert à prendre les viandes. Instrument sur lequel on appuyoit le mousquet pour tirer. Bâton garni de deux pointes de fer, attaché à la flèche d'une voiture, et qu'on baisse quand on craint qu'elle ne recule. Partie du pied du cheval plus élevée que le dedans du pied, et qui finit au talon. Instrument de chirurgie pour soutenir la langue de l'enfant à qui on coupe le filet.

FOURCHON, s. m. Une des pointes de la fourche ou de la fourchette. Endroit d'où sortent les branches d'un arbre.

FOURCHU, UE, adj. Fait en fourche.

FOURGON, s. m. Sorte de charrette dont on se sert communément dans les armées pour les bagages. Instrument pour remuer la braise et le bois dans le four.

FOURGONNER, v. n. Remuer avec le fourgon du four. Remuer sans besoin le feu avec les pincettes. Fam. Fouiller maladroitement et en brouillant tout.

FOURMI, s. f. Petit insecte qui fait sa demeure sous terre, et qui vit en société.

FOURMILIER, s. m. Petit quadrupède d'Amérique, qui vit principalement de fourmis.

FOURMILIÈRE, s. f. Habitation des fourmis. Fam. Grand nombre de personnes, d'insectes, etc.

FOURMI-LION ou FORMICA-

LÉO, s. m. Insecte qui se nourrit de fourmis.

FOURMILLEMENT, s. m. Picotement comme si l'on sentoit des fourmis courir sur la peau.

FOURMILLER, v. n. Abonder. Picoter entre cuir et chair.

FOURNAISE, s. f. Grand four.

FOURNEAU, s. m. Vaisseau propre à contenir du feu, et à l'appliquer aux substances sur lesquelles on veut opérer. Grand four où l'on fond le minerai, le verre, etc. Art mil. Creux en terre rempli de poudre, pour faire sauter un mur, etc.

FOURNÉE, s. f. Quantité de pain, de chaux, etc. qu'on peut cuire à la fois dans un four.

FOURNIER, IÈRE, s. Qui tient un four public.

FOURNIL, s. m. (Le *l* ne se pron. pas.) Lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT, s. m. Sorte d'étui pour mettre de la poudre à tirer.

FOURNIR, verb. act. Garnir, pourvoir. Livrer, donner. — *une carrière*, la suivre jusqu'au terme. V. n. Subvenir, contribuer. Suffire.

FOURNISSEMENT, s. m. t. de comm. Mise de chacun dans une société.

FOURNISSEUR, s. m. Celui qui entreprend de faire la fourniture de quelque marchandise.

FOURNITURE, s. f. Provision. Façon et petits assortimens du travail d'un tapissier, etc. Petites herbes qu'on met dans la salade.

FOURRAGE, s. m. Paille et herbe qu'on donne l'hiver aux bestiaux. Herbe qu'on amasse à l'armée pour la nourriture des chevaux. Action de couper le fourrage, et troupes commandées pour le faire ou pour le soutenir.

FOURRAGER, v. n. Couper, amasser du fourrage. V. a. Ravager.

FOURRAGEUR, s. m. Qui va au fourrage.

FOURREAU, s. m. Gaine, enveloppe, etc. Robe d'enfant.

FOURRER, v. a. Mettre en quelque endroit parmi d'autres choses. Fam. Introduire, placer hors de propos. Garnir de fourrure. V. pron. Se vêtir bien chaudement. S'immiscer dans une affaire. Ppe. *Fourré, ée*. Outre les acceptions du v., ce ppe. en a de particulières : *Bois fourré*, plein de broussailles. *Paix fourrée*, feinte et faite à la hâte. *Coup fourré*, mauvais office dont on ne se défie pas. Double coup, l'un porté et l'autre reçu simultanément. *Langue fourrée*, apprêtée et recouverte d'une autre peau. *Médaille fourrée*, dont le dessus est d'or ou d'argent, et le dedans de cuivre.

FOURREUR, s. m. Celui qui fait et vend des fourrures.

FOURRIER, s. m. Officier chargé du logement et du soin des vivres de son régiment.

FOURRIÈRE, s. f. Lieu où l'on mettoit le bois pour le chauffage de la maison du Roi et des Princes. Office de celui qui fournissoit ce bois. Auberge où l'on dépose le bétail délinquant, et où il est nourri aux frais du propriétaire.

FOURRURE, s. f. Peau qui sert à fourrer. Robe fourrée.

FOURVOIEMENT, s. m. Erreur de chemin.

FOURVOYER, v. a. et pron. Égarer, détourner du chemin.

FOUTEAU, s. m. Grand arbre des forêts, plus connu sous le nom de *Hêtre*; de là

FOUTELAIE, s. f. Lieu qui en est planté.

FOYER, s. m. Atre, lieu où l'on fait le feu. Chim. Partie du fourneau où se place le feu. Au théâtre, lieu où l'on se chauffe.

FRATERNELLEMENT, adv. En frère.

FRATERNISER, v. n. Vivre avec quelqu'un d'une manière fraternelle.

FRATERNITÉ, s. f. Relation de frère à frère. Fig. Liaison étroite.

FRATRICIDE, s. m. Meurtre ou meurtrier de son frère ou de sa sœur.

FRAUDE, s. f. Tromperie, action faite de mauvaise foi. *En fraude*, dans l'intention de.

FRAUDER, v. a. Tromper, décevoir. Vieux en ce sens. Frustrer par une fraude. — *ses créanciers, la gabelle*, etc.

FRAUDEUR, EUSE, s. Qui fraude.

FRAUDULEUSEMENT, adv. Avec fraude.

FRAUDULEUX, EUSE, adj. Fait avec fraude. Enclin à la faire.

FRAXINELLE, s. f. Plante dont la feuille approche de celle du frêne.

FRAYANT, ANTE, adj. Qui occasionne beaucoup de frais. V. m.

FRAYER, v. act. Marquer, tracer. — *le chemin*, fig., donner l'exemple d'une chose. V. pron. et fig. *Se frayer la route aux dignités.* V. n. Se dit des poissons quand ils s'approchent pour la génération. S'user par le frottement : *Cet écu a beaucoup frayé.* Loc. fam. : *Ne pas frayer ensemble*, ne pas se convenir, s'accorder.

FRAYEUR, sub. f. Crainte, épouvante.

FRAYOIR, s. m. t. de chasse. Marques qui restent aux baliveaux contre lesquels le cerf a frotté son bois.

FREDAINE, s. f. Fam. Folie de jeunesse.

FREDON, s. m. Espèce de tremblement de voix dans le chant.

FREDONNER, v. a. Faire des fredons.

FRÉGATE, s. f. Mar. Vaisseau de guerre plus léger que le vaisseau de ligne. Oiseau de mer d'un vol très-rapide et très-étendu.

FREIN, s. m. Mors. Anat. Ce qui bride une partie. Fig. Ce qui retient dans le devoir.

FRELAMPIER, s. m. Autrefois allumeur de lampes; aujourd'hui, pop., homme de néant.

FRELATER, v. a. Falsifier le vin.

FRELATERIE, s. f. Altération des liqueurs, des drogues.

FRÊLE, adj. Fragile, aisé à rompre. Fig. Foible. S. f. En beaucoup d'endroits jeune fille.

FRELON, subs. m. Grosse mouche-guêpe.

FRELUCHE, sub. f. Petite houpe de soie qui sort d'un bouton, d'une ganse, etc.

FRELUQUET, sub. m. Fam. Homme léger, frivole et sans mérite.

FRÉMIR, v. n. Eprouver ce tremblement que cause la crainte ou une autre passion vive. Se dit des liquides qui sont près de bouillir, et de la mer qui commence à s'agiter.

FRÉMISSEMENT, sub. m. Emotion, dans le s. du v.

FRÊNE, s. m. Grand arbre dont le bois est sans nœuds, et qui a les fibres très-longues.

FRÉNÉSIE, s. f. Altération d'esprit, fureur avec fièvre. Fig. Emportement, excès de passion.

FRÉNÉTIQUE, sub. et adj. Atteint de frénésie, furieux.

FRÉQUEMMENT, adv. Souvent.

FRÉQUENCE, s. f. Réitération qui se fait souvent. — *du pouls*, la vitesse de ses battemens.

FRÉQUENT, ENTE, adject. Qui arrive souvent.

FRÉQUENTATIF, s. et adj. m. Gram. Verbe qui marque

l'action fréquente de son primitif.

FRÉQUENTATION, sub. f. Relation familière et habituelle avec quelqu'un. *La fréquentation des Sacremens*, pour, leur usage habituel.

FRÉQUENTER, v. a. Hanter, voir souvent.—*les Sacremens*, se confesser et communier souvent. V. n. Faire de fréquentes visites.

FRÈRE, s. m. Qui est né de même père et de même mère, ou de l'un des deux seulement. Religieux qui n'est pas prêtre. —*de lait*, celui qui a ou a eu la même nourrice qu'un autre. Au pl. Prénom de quelques moines : *Les frères Prêcheurs*, etc.

FRESAIE, sub. f. Oiseau de nuit.

FRESQUE, s. f. Sorte de peinture appliquée sur une muraille fraîchement enduite.

FRESSURE, s. f. Plusieurs parties intérieures de certains animaux prises ensemble, comme le cœur, la rate, le foie, le poumon.

FRET, s. m. (Le *t* ne sonne pas.) Louage d'un vaisseau pour aller sur mer.

FRÉTER, v. a. Donner ou prendre un vaisseau à louage. Le charger, l'équiper.

FRÉTEUR, s. m. Propriétaire d'un vaisseau qui le donne à louage.

FRÉTILLANT, ANTE, adj. Qui frétille.

FRÉTILLEMENT, s. m. Action de

FRÉTILLER, v. n. S'agiter par des mouvemens vifs et courts.

FRETIN, s. m. Menu poisson. Fam. Choses de peu de valeur.

FRETTE, sub. f. Lien de fer pour empêcher le moyeu d'une roue d'éclater, de se rompre.

FRETTÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des pièces couvertes de bâtons en sautoir, qui forment des losanges.

FREUX ou GROLLE, s. m. Oiseau qui ressemble fort à la corneille.

FRIABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

FRIABLE, adj. Qui peut aisément être réduit en poudre.

FRIAND, ANDE, s. et adj. Qui aime la chère délicate, et s'y connoît. *Morceau friand*, ou délicat. Avide de nouvelles, de musique, etc.

FRIANDISE, s. f. Goût pour la chère délicate. Au pl. Sucreries, pâtisseries, etc.

FRICANDEAU, s. m. Morceau de veau lardé, et servi à table pour entrée.

FRICASSÉE, sub. f. Viande fricassée.

FRICASSER, v. a. Couper par morceaux, faire cuire dans la poêle. Dissiper en débauches. Ppe. *Fricassé, ée. C'est autant de fricassé*, de dissipé. Pop.

FRICASSEUR, s. m. Qui fait des fricassées. Mauvais cuisinier.

FRICHE, s. f. Terre inculte.

FRICTION, s. f. Méd. Frottement modéré sur quelque partie du corps.

FRIGIDITÉ, s. f. Pal. Etat d'un homme impuissant.

FRIGORIFIQUE, adj. Phys. Qui cause le froid.

FRILEUX, EUSE, adj. Fort sensible au froid.

FRIMAIRE, s. m. Troisième mois de l'année républicaine.

FRIMAS, s. m. Grésil, brouillard froid et épais qui se glace en tombant.

FRIME, s. f. Fam. Mine, semblant.

FRINGANT, ANTE, s. et adj. Vif, alerte, éveillé.

FRINGUER, v. n. Danser. Sautiller. V. m.

FRIPER, v. a. Fam. Chiffonner, gâter, user. Pop. Consumer en débauche. Manger goulument.

FRIPERIE, s. f. Commerce

de vieux habits, de vieux meubles. Métier de les rapetasser. Boutique de fripier. Habits, meubles usés. Loc. fam. : *Se jeter sur la friperie de quelqu'un*, en dire du mal.

FRIPE-SAUCE, s. f. Goinfre. t. bas.

FRIPIER, IÈRE, s. Qui vend et achète de vieux habits.

FRIPON, ONNE, s. Voleur adroit, larron. Fourbe. *Petit fripon,* enfant rusé et malicieux. *Fripone,* jeune femme à l'air agaçant. Adj. *Mine friponne. Œil fripon.*

FRIPONNEAU, s. m. Fam. Diminutif de fripon.

FRIPONNER, v. a. et n. Escroquer, dérober avec adresse.

FRIPONNERIE, s. f. Action de fripon.

FRIQUET, s. m. Moineau de la plus petite espèce. t. de cuis. Ecumoire plus longue que large pour la friture.

FRIRE, v. a. Faire cuire dans la friture. N'a que les temps suivans : *Je fris, tu fris, il frit;* sans plur. *Je frirai*, etc. *Je frirois*, etc. Impér., *Fris*. Le ppe. *Frit, ite*, et les temps qui en sont formés.

FRISE, s. f. Arch. Pièce qui est entre l'architrave et la corniche. Etoffe de laine à poil frisé. Toile de Frise en Hollande. t. de guerre. Grosse et longue pièce de bois garnie de pieux ferrés.

FRISER, v. a. Crêper, anneler, boucler. Agiter superficiellement. Toucher legèrement. V. n. *Etre frisé naturellement.* Impr. *Cette presse frise*, c'est-à-dire fait paroître doublement imprimé sur la feuille. Ppe. *Frisé, ée. Cheveux frisés.* Bot. *Laitue, choux frisés*, etc.

FRISOTTER, v. a. Fam. Friser souvent et par menues boucles.

FRISQUETTE, sub. f. Impr. Châssis qu'on met sur la feuille qui passe sous la presse, pour empêcher les blancs d'être maculés.

FRISSON, s. m. Tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. Emotion causée par la peur.

FRISSONNEMENT, sub. m. Léger frisson. Dans le m. s.

FRISSONNER, v. n. Avoir le frisson. Au prop. et au fig.

FRISURE, sub. f. Façon de friser. Etat de ce qui est frisé.

FRITILLAIRE, s. f. Plante dont la fleur panachée est assez semblable à celle de la tulipe.

FRITTE, s. f. Cuisson de la matière du verre. Mélange de sable et d'alcali dont on fait le verre.

FRITURE, s. f. Action et manière de frire. Beurre et huile qui servent à frire. Poisson frit, etc.

FRIVOLE, adj. Vain, léger, sans solidité.

FRIVOLITÉ, s. f. Caractère de ce qui est frivole.

FROC, s. m. Partie de l'habit monacal qui couvre la tête et les épaules. Tout l'habit.

FROID, s. m. Qualité opposée au chaud. Fig. Air froid et composé.

FROID, FROIDE, adj. Qui communique ou qui ressent le froid. Fig. Réservé, sérieux, que rien n'émeut. Qui est sans chaleur. Qui ne garantit pas du froid. Loc. adv. : *Boire froid*, prendre un breuvage à froid. *Teindre à froid.*

FROIDEMENT, adv. De manière à sentir le froid. Fig. Avec

FROIDEUR, s. f. Qualité de ce qui est froid. Au fig. Froid accueil.

FROIDIR, v. n. et pron. Devenir froid. On emploie plus communément refroidir.

FROIDURE, s. f. Froid répandu dans l'air. Poét. Hiver.

FROIDUREUX, EUSE, adj. Fam. Frileux.

FROISSEMENT, sub. m. Action de froisser.

FROISSER, v. a. Frotter fortement. Chiffonner. Meurtrir d'une manière violente.

FROISSURE, s. f. Impression qui reste à la partie froissée.

FRÔLEMENT, s. m. Act. de

FRÔLER, v. a. Toucher légèrement en passant.

FROMAGE, s. m. Lait caillé et égoutté.

FROMAGER, ÈRE, s. Qui fait et vend du fromage.

FROMAGER, s. m. Vase percé de trous où l'on met égoutter le fromage.

FROMAGERIE, s. f. Manufacture de fromage.

FROMENT, s. m. La meilleure espèce de blé.

FROMENTACÉ, ÉE, adj. Se dit des plantes qui approchent du froment.

FRONCEMENT, s. m. Action de froncer le sourcil.

FRONCER, v. a. Rider. Faire à une étoffe, à un linge des plis menus et serrés.

FRONCIS, s. m. Plis faits à une étoffe, etc.

FRONDE, s. f. Tissu de cordes qui sert à lancer des pierres. Chir. Bandage à quatre chefs. Sous la minorité de Louis XIV, parti opposé à la Cour.

FRONDER, v. a. et n. Lancer avec une fronde. Au fig. Blâmer. Parler contre le gouvernement.

FRONDEUR, s. m. Qui lance des pierres avec la fronde. Qui blâme. Qui censure toujours les opérations du gouvernement.

FRONT, s. m. Partie du visage, depuis la racine des cheveux jusqu'aux sourcils. Tout le visage. Le devant de la tête de quelques animaux. Fig. Audace, imprudence. Art mil. *Front d'une armée, d'un bataillon*, le devant. *Marcher de front*, côte à côte. *Armée campée en front de bandière*, en ligne avec étendards et drapeaux.

FRONTAL, ALE, adj. Qui appartient au front.

FRONTAL, s. m. Bandeau qu'on met sur le front. Corde à nœuds dont les voleurs, les pillards serrent le front pour faire avouer quelque chose.

FRONTEAU, s. m. Sorte de bandeau judaïque où étoit écrit le nom de Dieu. Morceau de drap noir nommé aussi *frontal*, dont on couvre le front des chevaux dans un grand deuil.

FRONTIÈRE, s. f. Limite qui sépare deux états. Adj. f. Limitrophe.

FRONTISPICE, s. m. Face principale d'un édifice. Page qui est à la tête d'un livre.

FRONTON, s. m. Ornement d'architecture ordinairement fait en triangle. Mar. *Fronton* ou *Miroir*, cadre placé à la poupe d'un vaisseau; il porte des armoiries, et quelquefois la figure qui donne le nom au vaisseau, etc.

FROTTAGE, s. m. Travail de celui qui frotte.

FROTTEMENT, s. m. Collision de deux choses qui se frottent.

FROTTER, v. a. Passer à plusieurs reprises la main, une éponge, etc., sur quelque chose. Oindre, enduire. Fam. Battre, frapper. V. pron. S'attaquer à quelqu'un.

FROTTEUR, s. m. Qui frotte.

FROTTOIR, s. m. Linge pour se frotter le corps. Linge pour essuyer le rasoir.

FROUER, v. n. Faire une espèce de sifflement à la pipée pour attirer les oiseaux.

FRUCTIDOR, s. m. Douzième mois du calendrier républicain.

FRUCTIFÈRE, adj. Qui porte des fruits.

FRUCTIFICATION, sub. f. Bot. Temps de la formation du fruit d'une plante.

FRUCTIFIER, v. n. Rapporter du fruit. Fig. Produire un effet avantageux.

FRUCTIFORME, adj. Qui a l'apparence d'un fruit.

•FRUCTUEUSEMENT, adv. Utilement.

FRUCTUEUX, EUSE, adj. Utile, profitable.

FRUGAL, ALE, adj. Qui vit de peu. (Le masc. n'a point de plur.) *Table frugale*, où l'on ne sert que des mets simples et communs.

FRUGALEMENT, adv. Avec

FRUGALITÉ, s. f. Ménagement dans le prix et la nature des alimens.

FRUGIVORE, adject. Qui se nourrit de végétaux.

FRUIT, s. m. Production de la plante qui sert à la propagation de son espèce, surtout de celles qui servent à la nourriture de l'homme. Dessert. Fig. Enfant dans le sein de sa mère. Utilité, profit. Effet bon ou mauvais. t. de maçonn. Retraite ou diminut on d'épaisseur qu'on donne à un mur à mesure qu'il s'élève. Au pl. Revenus.

FRUITAGE, sub. m. Toute sorte de fruits.

FRUITÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des arbres chargés de fruits d'un émail différent.

FRUITERIE, sub. f. Lieu où l'on garde le fruit.

FRUITIER, adj. m. Qui rapporte du fruit. S. m. *Jardin fruitier*, fruiterie.

FRUITIER, IÈRE, sub. Qui vend toute sorte de fruits et de légumes.

FRUSQUIN, s. m. Pop. Ce qu'un homme a de nippes et d'argent.

FRUSTE, adj. f. (*Médaille*) Effacée.

FRUSTRATOIRE, adj. Pal. Fait pour frustrer. *Exceptions frustratoires*, qui n'ont pour but que de gagner du temps. S. m. Vin où l'on a mis du sucre et de la cannelle.

FRUSTRER, v. act. Priver quelqu'un de ce qui lui est dû, ou à quoi il s'attend.

FUGITIF, IVE, s. et adj. Qui fuit, qui est en fuite. *Pièce fugitive*, opuscule littéraire.

FUGUE, s. f. Parties de musique qui se suivent sur le même motif.

FUIE, s. f. Petit colombier.

FUIR, v. n. *Je fuis*, etc.; *nous fuyons*, *vous fuyez*, *ils fuient*. *Je fuis*. *Je fuirai*. *Que je fuie*, etc. *Fuyant*. Courir pour se sauver d'un péril. Passer vite. Couler par une fêlure. Peint. Bien marquer les lointains. V. a. Eviter. V. pron. *Se fuir soi-même*, chercher à éviter les remords ou l'ennui. Ppe. *Fui*, *fuie*.

FUITE, s. f. Action de fuir, d'éviter un danger, etc. Défaite, moyen d'éluder.

FULGURATION, s. f. Chim. Eclair dans l'opération de la coupelle.

FULIGINEUX, EUSE, adj. Se dit des vapeurs qui portent avec elles une espèce de crasse ou de suie.

FULMINANT, ANTE, adj. Qui fulmine, qui éclate avec bruit.

FULMINATION, s. f. t. de droit canon. Publication d'une sentence d'excommunication, d'une bulle, etc. Chim. Explosion causée par l'application du feu à certaines substances.

FULMINER, v. a. Publier avec certaines formalités une bulle, etc. V. n. S'emporter avec menace et invectives. Eclater avec bruit par l'action du feu. Ppe. *Fulminé*, *ée*. *Bulle fulminée*, etc.

FUMAGE, sub. m. Opération qui donne une fausse couleur d'or à l'argent filé.

FUMANT, ANTE, adj. Qui jette de la fumée. Fig. *Fumant de colère*, *de rage*, etc.

FUMÉE, s. f. Vapeur épaisse qui s'exhale du corps qui brûle,

on des corps humides qu'on échauffe. Fig. Rien de réel. *Se repaître de fumée*, de vaines espérances. Au pl. Vapeurs qu'on croit s'élever de l'estomac au cerveau. Fiente de bêtes fauves.

FUMER, v. n. Jeter de la fumée. Exhaler une vapeur humide. Prendre du tabac en fumée. *Cette cheminée fume*. Pop. Etre de mauvaise humeur. V. a. Exposer à la fumée des viandes, du hareng, etc. Engraisser la terre avec du fumier. Ppe. *Fumé*, *ée*.

FUMERON, s. m. Morceau de charbon qui jette beaucoup de fumée.

FUMET, s. m. Vapeur agréable du vin, d'une perdrix, etc.

FUMETERRE, s. f. Plante propre a purifier le sang.

FUMEUR, s. m. Qui a l'habitude de fumer une ou plusieurs pipes.

FUMEUX, EUSE, adj. Qui envoie des vapeurs à la tête.

FUMIER, s. m. Paille qui a servi de litière aux bestiaux, et qui est mêlée de leur fiente. *Mourir sur un fumier*, dans la misère.

FUMIGATION, s. f. Action d'exposer un corps a la fumée.

FUMIGER, v. a. Exposer un corps à la fumée d'autres substances.

FUMISTE, s. m. Celui dont le métier est d'empêcher les cheminées de fumer.

FUNAMBULE, s. m. Danseur de corde.

FUNÈBRE, adj. Qui concerne les funérailles. Fig. Triste, lugubre. *Oiseaux funèbres*, nocturnes.

FUNÉRAILLES, sub. f. pl. Obsèques et cérémonies des enterremens.

FUNÉRAIRE, adj. m. Qui concerne les funérailles.

FUNESTE, adj. Malheureux. Qui porte ou qui annonce la calamité et la désolation.

FUNESTEMENT, adv. D'une manière fâcheuse, sinistre.

FUNICULAIRE, adj. Composé de cordes. *Machine funiculaire*.

FUNIN, s. m. Mar. Cordage d'un vaisseau.

FUR, adv. *Au fur et à mesure*, *à fur et à mesure*, à mesure que.

FURET, s. m. Petit quadrupède carnivore, de la famille des martes, dont on se sert pour la chasse des lapins. Au fig. Qui s'applique à savoir le secret des familles. Qui visite les coins et recoins.

FURETER, v. a. et n. Chasser au furet. Fig. Fouiller, chercher partout.

FURETEUR, s. m. Celui qui furette.

FUREUR, s. f. Rage, frénésie, manie. Violent transport de colère. Fig. — *des vents*, *des flots*. Passion démesurée. Espèce d'enthousiasme poétique ou prophétique.

FURIBOND, ONDE, s. et adj. Furieux, sujet aux emportemens de la colère.

FURIE, s. f. Emportement de colère. Impétuosité de courage. Fig. — *de la tempête, du combat*. Myth. Divinité infernale qui tourmentoit les criminels. Femme très-violente et très-méchante.

FURIEUSEMENT, adv. Fam. Extrêmement, excessivement.

FURIEUX, EUSE, s. et adj. Qui est en furie. Impétueux, violent, excessif, extraordinaire. En ce sens il est fam. et précède le subs. : *Furieux travail. Furieuse dépense*.

FURIN, s. m. Mar. *Mener un vaisseau en furin*, lorsque les pilotes-côtiers le mènent hors du port pour lui faire éviter les écueils.

FUROLLES, s. f. pl. Exhalaisons enflammées qu'on voit quelquefois sur terre et sur mer.

FURONCLE *ou* CLOU, s. m. Flegmon rouge et douloureux qui se termine par un abcès.

FURTIF, IVE, adj. Fait en cachette, à la dérobée.

FURTIVEMENT, adv. M. s.

FUSAIN, s. m. Arbrisseau de haies. Crayon fait avec ses branches réduites en charbon.

FUSAROLLE, s. f. Archit. Petit ornement en forme de collier, sous l'ove des chapiteaux.

FUSEAU, s. m. Instrument arrondi au milieu et menu par les bouts, dont les femmes se servent pour filer. Il en est d'autres de forme différente pour faire la dentelle, etc.

FUSÉE, s. f. Fil qui est autour du fuseau. *Démêler une fusée*, prov., une intrigue. Pièce de feu d'artifice faite de carton rempli de poudre à canon. Petit cône cannelé autour duquel tourne la chaîne d'une montre.

FUSELÉ, ÉE, adj. *Colonne fuselée*, dont le renflement est trop sensible.

FUSER, v. n. S'étendre, se répandre. Phys. et méd.

FUSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

FUSIBLE, adj. Qui peut se fondre.

FUSIFORME, adj. Bot. En forme de fuseau.

FUSIL, s. m. (Le *l* ne sonne pas.) Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. Pièce d'acier qui couvre le bassinet de certaines armes à feu. L'arquebuse entière, quand elle est à fusil. Morceau de fer ou d'acier pour aiguiser les couteaux.

FUSILIER, s. m. Soldat qui a pour arme le fusil.

FUSILLADE, s. f. Plusieurs coups de fusil tirés à la fois.

FUSILLER, v. a. Tuer à coups de fusil.

FUSION, s. f. Fonte, liquéfaction.

FUSTE, s. f. Mar. Petit bâtiment long et de bas-bord, à voiles et à rames.

FUSTET, s. m. Arbre dont le bois est jaunâtre, et qu'emploient la médecine et la teinture.

FUSTIGATION, s. f. Action de

FUSTIGER, v. a. Battre à coups de fouet.

FÛT, s. m. Bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu. Partie de la colonne qui est entre la base et le chapiteau. Tonneau où l'on met le vin.

FUTAIE, s. f. Forêt composée de grands arbres.

FUTAILLE, s. f. Vaisseau de bois pour mettre du vin, etc.

FUTAINE, sub. f. Etoffe de coton.

FUTÉ, ÉE, adj. Fam. Fin, rusé, adroit. Il est aussi subst.

FUTÉE, s. f. Sorte de mastic.

F-UT-FA, t. de mus. Qui désigne la note *Fa*.

FUTILE, adj. Frivole, sans considération et sans conséquence.

FUTILITÉ, s. f. Caractère de ce qui est futile. Chose futile.

FUTUR, URE, adj. Qui est à venir. Pal. *Les futurs époux* ou *conjoints*, qui doivent se marier. Gram. Temps du verbe qui marque une action à venir.

FUTURITION, s. f. t. did. Ce qui doit arriver.

FUYANT, ANTE, adj. Peint. Qui paroît s'enfoncer dans le tableau.

FUYARD, ARDE, s. et adj. Qui fuit de sa nature. Qui s'enfuit par crainte.

G.

G, s. m. Cinquième consonne.

GABARE, s. f. Petit bâtiment large et plat pour remonter les rivières, ou pour le transport des cargaisons. Bateau de pêcheur. Espèce de filet qui ne diffère de la seine que par la grandeur. Bateaux ancrés dans les ports, etc. pour visiter les vaisseaux qui entrent et qui sortent.

GABARI ou GABARIT, s. m. Mar. Modèle de construction d'un vaisseau.

GABARIER, s. m. Conducteur d'une gabare. Porte-faix qui sert à la charger, etc.

GABATINE, s. m. (*Donner de la*) Très-fam. Tromper, en faire accroire.

GABELAGE, s. m. Temps que le sel restoit en grenier avant d'être mis en vente. Marque pour distinguer le sel de grenier de celui de faux-saunage.

GABELER, v. a. Faire sécher le sel dans les greniers.

GABELEUR, s. m. Homme employé dans la

GABELLE, s. f. Impôt sur le sel. Lieu où il se vendoit. *Frauder la gabelle,* ne point payer les droits du sel ou autres, etc. Fig. et fam. Se dispenser adroitement d'une obligation imposée à tout le monde.

GABET, s. m. Nom donné dans quelques provinces maritimes à une girouette.

GABION, s. m. Panier rempli de terre, qui sert dans les siéges à couvrir les travailleurs, etc.

GABIONNER, v. a. Couvrir avec des gabions.

GÂCHE, s. f. Pièce de fer dans laquelle entre le pêne d'une serrure de porte. Anneau de fer scellé dans un mur pour soutenir et attacher un tuyau, etc.

GÂCHER, v. a. Détremper, délayer du plâtre, du mortier.

GACHETTE, s. f. Morceau de fer coudé qui fait partir la détente d'un fusil. Petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne.

GÂCHEUX, EUSE, adj. Bourbeux.

GÂCHIS, s. m. Ordure, saleté causée par quelque liquide.

GADOUARD, s. m. Vidangeur.

GADOUE, s. f. Matière fécale qu'on tire d'une fosse d'aisance, pour la mettre dans des tonneaux et la transporter.

GAFFE, s. f. Perche garnie d'un croc de fer à deux branches, l'une droite et l'autre courbe.

GAFFER, v. a. Accrocher avec la gaffe.

GAGE, s. m. Ce qu'on remet à quelqu'un pour sûreté d'une dette. Preuve, assurance. Ce qu'on dépose en main tierce dans un pari, un jeu, etc. pour n'être retiré qu'à certaines conditions. Au plur. Appointemens, salaire des domestiques.

GAGER, v. a. Parier, faire une gageure. Donner des gages à un domestique. Ppe. *Gagé, ée.* Fig. et fam. *Il semble qu'on l'ait gagé pour.*

GAGERIE, SAISIE-GAGERIE, s. f. Pal. Saisie privilégiée de meubles, pour loyers échus ou arrérages de rentes.

GAGEUR, EUSE, s. Qui gage, qui a l'habitude de gager.

GAGEURE, s. f. (On pron. *gajure.*) Promesse que les per-

sonnes qui gagent se font réciproquement de payer ce dont elles conviennent. Chose gagée.

GAGISTE, s. m. Celui qui est gagé pour quelque service, sans être le domestique de celui qui l'emploie.

GAGNABLE, adj. Qui peut se gagner.

GAGNAGE, s. m. Lieu où vont paître les troupeaux et les bêtes fauves.

GAGNANT, s. m. Celui qui gagne au jeu, à la loterie. Adj. *Le billet, le numéro gagnant.*

GAGNE-DENIER, s. m. Portefaix. Celui qui, sans tenir à une profession, gagne sa vie par un travail corporel.

GAGNE-PAIN, s. m. Fam. Ce qui fait gagner la vie à quelqu'un.

GAGNE-PETIT, s. m. Rémouleur qui va par les rues pour émoudre des couteaux, etc.

GAGNER, v. a. Faire un gain, tirer un profit. *Gagner quelqu'un,* avoir son argent au jeu, le mettre dans ses intérêts. — *sa vie,* travailler pour vivre. Attraper, soit en bien, comme une grâce, soit en mal, comme un rhume. Parvenir, arriver à. — *pays,* avancer, faire du chemin. — *du temps,* le ménager. — *au pied,* s'enfuir. — *le dessus,* avoir l'avantage. — *le vent,* prendre le dessus du vent. V. n. *La nuit gagne, le feu gagne,* ou approche. Ppe. *Gagné, ée.* Loc. *Je vous donne gagné,* je vous reconnois vainqueur. *Nous avons ville gagnée,* l'avantage que nous désirions, etc.

GAGUI, s. f. Pop. *Grosse gagui,* grosse réjouie.

GAI, AIE, adj. Joyeux. Qui réjouit.

GAI, adv. Gaiement : *Allons gai.*

GAÏAC ou GAYAC, s. m. Arbre d'Amérique dont le bois est sudorifique.

GAIEMENT ou GAIMENT, adv. Avec

GAIETÉ ou GAÎTÉ, s. f. Joie, belle humeur, vivacité. Parole ou action folâtre.

GAILLARD, s. m. Mar. Elévation sur le tillac, à la poupe et à la proue.

GAILLARD, ARDE, s. et adj. Joyeux avec démonstration. Sain et dispos. Un peu évaporé. Qui est entre deux vins. Un peu libre. *Vent gaillard,* un peu froid. Pop. *C'est une gaillarde,* une femme peu scrupuleuse.

GAILLARDE, s. f. Ancienne danse. Caractère d'imprimerie entre le petit-romain et le petit-texte.

GAILLARDEMENT, adverb. Joyeusement.

GAILLARDISE, s. f. Gaieté gaillarde.

GAIN, s. m. Profit, lucre. Heureux succès d'une affaire.

GAÎNE, s. f. Etui de couteau. Archit. Scabellon d'où semble sortir quelque partie d'une statue.

GAÎNIER, s. m. Ouvrier qui fait des gaînes. Arbre qui croît dans les pays chauds.

GALA, s. m. Dans plusieurs cours, fête, réjouissance.

GALACTOPHAGE, s. Qui vit de lait. De ce mot grec *gala,* lait, on a composé plusieurs expressions que l'on peut voir dans les Dictionnaires de Méd. et de Botan.

GALACTITE, s. f. Pierre fine, qui est une espèce de jaspe.

GALAMMENT, adv. De bonne grâce. D'une manière galante.

GALANT, ANTE, adj. Placé devant le subst., Qui a de la probité, civil, de bonne compagnie : *C'est un galant homme.* Après le subst., Qui cherche à plaire aux femmes : *C'est un homme galant.* On dit dans le même sens : *Air, discours galans.* Agréable, de bon goût. *Femme*

galante, qui a des intrigues de galanterie.

GALANT, s. m. Amant, amoureux. Fam. *C'est un galant,* un drôle.

GALANTERIE, s. f. Politesse dans l'esprit et les manières. Soin qu'on rend aux femmes. Commerce amoureux. Petit présent. Fam. Maladie secrète.

GALANTIN, s. m. Galant ridicule.

GALANTINE, s. f. Cochon de lait farci aux truffes.

GALANTISER, v. a. Faire le galantin.

GALAXIE, s. f. Astr. Voix lactée.

GALBANUM, s. m. (On pron. *galbanon.*) Gomme et plante dont on la tire. Loc. fam. et prov. *Donner du galbanum,* de fausses promesses.

GALBE, s. m. Archit. Elargissement fait avec grâce d'un vase, d'un balustre.

GALE, s. f. Méd. Pustules sur la peau accompagnées de grandes démangeaisons. Maladie des végétaux.

GALÉ, s. m. Genre de plante odoriférante dont la bot. compte trois espèces.

GALÉACE *ou* GALÉASSE, s. f. Grande galère.

GALÉE, s. f. Impr. Planche avec rebord où le compositeur place les lignes à mesure qu'il les fait.

GALEFRETIER, s. m. t. d'injure et pop. Homme de néant et mal vêtu.

GALÉGA, s. m. Plante légumineuse bonne pour la poitrine.

GALÈNE, sub. f. Mine de plomb à forme cubique.

GALÉNIQUE, adj. Se dit de la manière de traiter les maladies suivant les principes de Galien.

GALÉNISME, s. m. Doctrine de Galien, célèbre médecin.

GALÉNISTE, s. m. Médecin attaché à la doctrine de Galien.

GALÉOPSIS, sub. m. Bot. Chanvre bâtard.

GALER, v. pron. Se gratter. Pop.

GALÈRE, s. f. Bâtiment de mer, long et de bas-bord, qui va à rames et même à voiles. Peine des criminels condamnés à ramer sur les galères. Fig. Lieu, état où l'on a beaucoup à souffrir.

GALERIE, s. f. Longue pièce d'un bâtiment où l'on peut se promener à couvert. Corridor. La collection des spectateurs d'un jeu de paume, de boule, etc. Art. mil. Travail que font les assiégeans pour approcher d'une place à couvert de la mousqueterie. Routes que pratiquent sous terre les mineurs.

GALÉRIEN, s. m. Forçat.

GALERNE, s. f. Mar. Vent nord-ouest.

GALET, s. m. Cailloux plats et polis que les flots poussent sur la grève. Jeu où l'on pousse une espèce de palet sur une longue table.

GALETAS, sub. m. Dernier étage d'une maison pris en partie dans le toit. Logement pauvre et mal en ordre.

GALETTE, s. f. Sorte de gâteau plat.

GALEUX, EUSE, adj. Qui a la gale.

GALIMAFRÉE, s. f. Pop. Fricassée de restes de viandes.

GALIMATIAS, s. m. Mélange confus de mots qui semblent dire quelque chose et ne disent rien.

GALION, s. m. Grand vaisseau de correspondance administrative entre l'Espagne et ses possessions d'Amérique.

GALIOTE, s. f. Espèce de petit bâtiment à voiles et à rames. Long bateau couvert qui sert à voyager sur les rivières. — *à bombes,* bâtiment qui sert à tirer des bombes sur mer.

GALIPOT, s. m. Résine li-

quide qu'on tire du pin par incision.

GALLE, s. f. Bot. Excroissance qui vient sur les feuilles et les tiges de certaines plantes. *Noix de galle*, celle qui vient sur le chêne piqué par les gallinsectes.

GALLICAN, ANE, adj. Qui concerne l'Église de France.

GALLICISME, s. m. Construction de phrase propre à la langue françoise. Tour françois transporté dans une autre langue.

GALLINSECTES, s. m. Famille d'insectes hémiptères qui piquent l'écorce ou la feuille des plantes.

GALLIQUE, adject. (*Acide*) Chim. Extrait de la noix de galle.

GALLIUM. *Voyez* CAILLE-LAIT.

GALOCHE, sub. f. Sorte de chaussure de cuir qu'on met sur le soulier pour avoir le pied sec. Loc. fam. *Menton de galoche*, long, pointu et recourbé.

GALON, s. m. Tissu de soie, d'or, etc. en forme de ruban épais.

GALONNER, v. a. Orner, border de galons.

GALOP, s. m. (Le *p* ne sonne pas.) La plus élevée et la plus rapide allure du cheval.

GALOPADE, s. f. Action de galoper. Espace qu'on parcourt en galopant.

GALOPER, v. a. — *un cheval*, le mettre au galop. — *quelqu'un*, le poursuivre. Fam. V. n. Aller le galop, se dit du cheval et du cavalier. Fig. et fam. Courir de côté et d'autre.

GALOPIN, s. m. Petit garçon qu'on envoie çà et là pour des commissions.

GALOUBET, s. m. Petite flûte à trois trous fort commune en Provence.

GALVANIQUE, adj. Qui a rapport au

GALVANISME, s. m. Etude d'un fluide nouvellement découvert, qui paroît analogue à celui de l'électricité.

GALVAUDER, v. a. Fam. Maltraiter de paroles.

GAMBADE, s. f. Saut sans art et sans cadence. Fam. *Payer en gambades*, répondre par de mauvaises plaisanteries.

GAMBADER, v. n. Sauter de vivacité, de gaieté.

GAMBILLER, v. n. Fam. Remuer les jambes de côté et d'autre.

GAMBIT, sub. m. t. du jeu d'échecs.

GAMELLE, sub. f. Grande écuelle de bois pour les soldats et les matelots.

GAMME, s. f. Table des notes de musique disposées suivant leur ordre naturel. Loc. fam. *Chanter la gamme à*, réprimander, quereller. *Changer de gamme*, de conduite.

GAMOLOGIE, s. f. Traité sur le mariage.

GANACHE, s. f. Mâchoire inférieure du cheval. Fam. Homme qui a l'esprit ou le parler pesant et lourd.

GANER, v. n. t. du jeu de l'hombre. Laisser aller la main.

GANGLION, sub. m. Anat. Assemblage de plusieurs nerfs qui se rencontrent et s'entrelacent en manière de peloton. Chir. Tumeur sans douleur d'un tendon ou d'un muscle.

GANGRÈNE, s. f. (On pron. *cangrène*.) Commencement de destruction d'une partie du corps.

GANGRENER, v. pron. Se corrompre par la gangrène. Ppe. *Gangrené, ée*. Fig. *Conscience gangrenée*, sans retour vers le bien.

GANGRÉNEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature de la gangrène.

GANGUI, s. m. Filet de pêche à mailles très-serrées.

GANGUE, s. f. Roche à la-

quelle est attaché un métal dans la mine.

GANIVET, s. m. Instrument de chirurgie en forme de canif.

GANO, t. du jeu de l'hombre, qui signifie : Laissez-moi venir la main.

GANSE, s. f. Cordonnet de soie, d'or ou d'argent employé d'ordinaire à fixer un bouton ou à former la boutonnière.

GANT, s. m. Partie de l'habillement faite sur la forme de la main, et qui sert à la couvrir.

GANTELÉE, s. f. *V.* CAMPANULE.

GANTELET, s. m. Gant couvert de lames de fer, qui fait partie de l'armure. Chir. Bandage qui enveloppe la main.

GANTER, v. a. Mettre des gants. V. n. *Ces gants gantent bien.*

GANTERIE, sub. f. Art et métier de

GANTIER, IÈRE, s. Qui fait et vend des gants.

GARANCE, sub. f. Plante dont la racine sert à teindre en rouge.

GARANCER, v. a. Teindre en garance.

GARANT, s. Qui répond d'un fait, d'une promesse. Fig. Auteur dont on cite un passage. Celui dont on tient une nouvelle. Le fém. ne s'emploie qu'en style de négociations : *La Reine s'est rendue garante du traité.*

GARANTIE, s. f. Engagement par lequel on garantit. Dédommagement auquel on s'oblige.

GARANTIR, v. a. et pron. Se rendre garant, répondre de quelqu'un, de quelque chose, d'une nouvelle, etc. Préserver de. Ppe. *Garanti, ie.*

GARBURE, s. f. Potage de pain, de choux, de lard, etc.

GARCE, s. f. Fille ou femme débauchée. t. bas.

GARCETTES, s. f. pl. Mar. Petites cordes faites de vieux cordages détressés.

GARÇON, s. m. Enfant mâle. Célibataire. Celui qui travaille sous un maître. Serviteur attaché à un bureau.

GARÇONNIÈRE, s. f. Jeune fille qui aime à hanter les garçons. Pop.

GARDE, sub. f. Guet, action d'observer ce qui se passe pour n'être pas surpris. Gens de guerre qui font la garde. Femme qui sert les malades. Charge, commission de garder. Protection. t. d'escr. Disposition du corps et de l'épée. Partie de l'épée qui couvre la main. Au pl. Garniture qu'on met dans une serrure pour l'empêcher d'être ouverte par toutes sortes de clefs. Loc. fam. : *Prendre garde*, avoir soin, veiller sur. *Se donner de garde. Être sur ses gardes,* se précautionner, éviter. *Ce vin est de garde*, gagne à être gardé. *Je n'ai garde de*, je suis bien éloigné de. *Monter une garde à*, réprimander vivement. *La grand'garde*, corps de cavalerie à la tête d'un camp. *Corps-de-garde*, lieu où se retirent les soldats qui sont de garde.

GARDE, s. m. Homme armé destiné à faire la garde auprès d'un souverain, d'un commandant, etc. Le préposé à la garde d'une personne ou d'une chose. *Garde-chasse*, *garde-côte*, etc.

GARDE-BOURGEOISE, s. f. Pal. Elle est pour les bourgeois ce qu'est pour la noblesse la *Garde-noble. V.* ce mot ci-après.

GARDE-BOUTIQUE, s. m. Marchandise qui est depuis longtemps dans la boutique, sans pouvoir être vendue.

GARDE DES SCEAUX, s. m. Grand officier chargé de garder les sceaux de l'État.

GARDE-FEU, s. m. Grille de fer ou plaque qu'on met devant la cheminée.

GARDE-FOU, s. m. Barrières placées au bord des quais, des ponts, etc., pour empêcher de tomber.

GARDE-GARDIENNE. (*Lettres de*) Pal. Par lesquelles le Souverain donne à ceux qui les obtiennent le droit de plaider devant tel ou tel tribunal.

GARDE-MAGASIN, sub. m. Celui à qui la garde d'un magasin est confiée.

GARDE-MANGER, sub. m. Armoire, buffet destiné à garder la viande, etc.

GARDE-MEUBLE, s. m. Lieu où l'on conserve les meubles.

GARDE-NOBLE, s. f. Pal. Droit qu'un père ou une mère nobles avoient de jouir du bien de leurs enfans jusqu'à leur majorité, à la charge de les entretenir et de payer leurs dettes, sans être tenus de rendre compte.

GARDE-ROBE, s. f. Armoire et même chambre destinée à serrer les hardes, le linge, etc. Toutes les hardes à l'usage d'une personne. Réduit où l'on fait coucher près de soi un valet ou une femme de chambre. Lieu où l'on met la chaise percée et les vases de propreté. Plante qui fait périr les vers.

GARDER, v. a. Conserver. Ne point se dessaisir. Veiller à la sûreté, à la conservation. Défendre, protéger. Préserver, garantir. Observer. — *un malade*, le soigner. — *son rang*, le soutenir avec dignité. Réserver. *En donner à garder à quelqu'un*, proverb., lui en faire accroire. V. pron. Se préserver, se donner de garde. Ppe. *Gardé*, *ée*. Au piquet : *Un roi gardé*, etc.

GARDEUR, EUSE, s. Qui garde. Ne se dit qu'en parlant des cochons, des vaches et dindons.

GARDIEN, IENNE, s. Qui est commis pour garder, qui a en dépôt, qui protège. Supérieur de certains couvens.

GARDON, s. m. Petit poisson blanc d'eau douce.

GARE, impératif du verbe *Garer*. On s'en sert famil. pour avertir de se détourner. *Gare. Gare l'eau.*

GARE, s. f. Lieu destiné sur les rivières à mettre les bateaux à l'abri des glaces, etc.

GARENNE, s. f. Lieu à la campagne où l'on conserve des lapins.

GARENNIER, s. m. Celui qui a soin d'une garenne.

GARER, v. a. — *un bateau*, l'attacher dans une gare. V. pro. Fam. Se préserver, se défendre de quelqu'un, de quelque chose.

GARGARISER, v. pron. Se laver la gorge avec quelque liqueur.

GARGARISME, s. m. Liqueur pour se gargariser.

GARGOTAGE, sub. m. Pop. Repas malpropre, viande mal apprêtée.

GARGOTE, s. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. Tout lieu où l'on mange malproprement.

GARGOTER, v. n. Hanter les gargotes. Boire et manger malproprement.

GARGOTIER, IÈRE, s. Pop. Hôte d'un méchant cabaret. Mauvais cuisinier.

GARGOUILLADE, s. f. Pas de danse.

GARGOUILLE, s. f. Endroit d'une gouttière par où l'eau tombe.

GARGOUILLEMENT, s. m. Bruit que fait quelquefois l'eau dans la gorge, l'estomac, les entrailles.

GARGOUILLER, v. n. Pop. S'applique aux petits garçons qui aiment à barboter dans l'eau.

GARGOUILLIS, s. m. Fam. Bruit de l'eau qui tombe d'une gargouille.

GARGOUSSE, s. f. Charge de poudre pour un canon, enveloppée d'un gros carton.

GARIGUE, s. f. Nom qui se donne dans quelques provinces aux landes ou terres incultes.

GARNEMENT, s. m. Fam. Libertin, vaurien.

GARNIR, v. a. Pourvoir de ce qui est nécessaire. Doubler certaines parties des vêtemens pour en assurer la durée. V. pro. Se munir, se saisir. Ppe. *Garni, ie. Hôtel garni, chambre garnie*, meuble.

GARNISAIRE, s. m. Homme mis en garnison chez les contribuables qui diffèrent de payer.

GARNISON, s. f. Nombre de soldats mis dans une place pour la défendre. Sergens ou archers envoyés chez un débiteur, et nourris à ses frais jusqu'à ce qu'il ait payé.

GARNITURE, s. f. Ce qui est mis soit pour remplir, soit pour orner quelque chose. Assortiment complet.

GAROU, sub. m. *ou* LAURÉOLE. Petit arbrisseau toujours vert. *Loup-garou. Voy.* LOUP.

GAROUAGE, sub. m. Fam. *Aller, être en garouage*, dans de mauvais lieux.

GARROT, sub. m. Partie du corps du cheval supérieure aux épaules, et qui termine l'encolure. Bâton court pour serrer des nœuds de corde.

GARROTTER, v. a. Lier, attacher avec de forts liens. Fig. et fam. Lier par des actes, etc.

GARS, s. m. Garçon. Fam.

GARUM, s. m Saumure dans laquelle on conserve le poisson.

GARUS, s. m. (Le *s* sonne.) Elixir stomachique qui porte le nom de son inventeur.

GASCON, ONNE, s. et adj. Qui est de Gascogne. Fam. Fanfaron, hâbleur.

GASCONISME, s. m. Construction vicieuse que l'idiome gascon introduit dans la langue.

GASCONNADE, s. f. Fanfaronnade, vanterie outree.

GASCONNER, v. n. Dire des gasconnades. Fam.

GASPILLAGE, s. m. Action de

GASPILLER, v. a. Fam. Dissiper par des dépenses inutiles, gâter.

GASPILLEUR, EUSE, sub. Qui gaspille.

GASTER, s. m. (On pron. le *s* et le *r*.) Le ventre et quelquefois l'estomac.

GASTRIQUE, adj. Méd. Qui appartient à l'estomac. *Artère, suc gastrique*.

GASTROCÈLE, s. f. Hernie de l'estomac.

GASTROMANIE, s. f. Passion pour la bonne chère.

GASTRORAPHIE, s. f. Chir. Suture pour réunir les plaies du bas-ventre.

GASTROTOMIE, s. f. Chir. Incision qui pénètre dans la cavité du ventre.

GÂTEAU, s. m. Espèce de pâtisserie. Celle où se met la fève le jour des Rois. Gaufre où les abeilles font leur miel. Morceau de cire ou de terre dont un sculpteur remplit les creux et les pièces d'un moule où il veut mouler une figure.

GÂTE-ENFANT, sub. Fam. Trop indulgent pour ses fautes.

GÂTE-MÉTIER, s. m. Fam. Qui travaille ou vend à trop bon marché.

GÂTE-PÂTE, sub. m. Fam. Mauvais pâtissier ou boulanger.

GÂTER, v. a. Endommager. Tacher. — *quelqu'un*, entretenir ses défauts par trop d'indulgence. V. pron. Se corrompre. Ppe. *Gâté, ée. Esprit, cœur gâté*, vicié. *Femme ou fille gâtée*, malade de débauche.

GAUCHE, adj. Opposé à droit. Mal fait, mal tourné. Maladroit

S. f. Le côté gauche, la main gauche. *A gauche*, adv., du côté gauche. *Prendre une chose à gauche*, autrement qu'il ne faut.

GAUCHEMENT, adv. D'une manière maladroite.

GAUCHER, ÈRE, adj. Qui se sert de la main gauche plutôt que de la droite.

GAUCHERIE, s. f. Fam. Action, démarche maladroite.

GAUCHIR, v. n. Détourner tant soit peu le corps pour éviter quelque coup. Fig. Ne pas agir franchement dans une affaire.

GAUCHISSEMENT, sub. m. Action de gauchir, ou effet de cette action.

GAUDE, s. f. Plante qui sert à teindre en jaune. Farine et bouillie de blé de Turquie.

GAUDIR, v. pron. Se réjouir. V. m.

GAUFRE, s. f. Rayon, gâteau de miel. Pièce de pâtisserie cuite entre deux fers. Loc. fam. : *Etre la gaufre*, ou *entre deux fers de gaufre*, entre deux extrémités fâcheuses.

GAUFRER, v. a. Imprimer avec des fers faits exprès certaines figures sur des étoffes.

GAUFREUR, s. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER, s. m. Ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres. Celui qui les fait.

GAUFRURE, s. f. Empreinte faite sur une étoffe en la gaufrant.

GAULE, s. f. Grande perche. Houssine pour faire aller un cheval.

GAULER, v. a. Battre un arbre à coups de gaule pour en faire tomber le fruit.

GAULIS, s. m. E. et f. Branches d'un taillis qu'on a laissé croître.

GAULOIS, OISE, s. et adj. Qui est des Gaules. Sincère. *Franchise, manières gauloises*, ou de l'ancien temps. Un vieux mot, une vieille locution sont traités de *Gaulois*.

GAUPE, sub. f. Femme malpropre et désagréable. Pop.

GAURES, s. m. pl. PARSIS *ou* GUÈBRES. Sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu.

GAUSSER, v. pron. et pop. ainsi que les deux suivans. Se moquer. Railler.

GAUSSERIE, s. f. Raillerie.

GAUSSEUR, EUSE, s. et adj. Railleur.

GAVACHE, s. m. Emprunté de l'espagnol. Homme lâche et sans honneur.

GAVION, s. m. Gosier. Pop.

GAVOTTE, s. f. Air de danse vif et gai. Danse faite sur cet air.

GAZ, s. m. (On pron. le z.) Chim. Émanation invisible qui s'élève de certaines substances. Tout fluide aériforme.

GAZE, s. f. Etoffe fort claire de soie ou de fil d'or et d'argent.

GAZELLE, sub. f. Bête fauve plus petite que le daim, et d'une grande agilité.

GAZER, v. a. Couvrir avec une gaze.— *un conte*, en adoucir ce qu'il a de trop libre.

GAZETIER, s. m. Compositeur ou vendeur de gazette.

GAZETIN, s. m. Petite gazette.

GAZETTE, s. f. Feuille distribuée à jour fixe, et qui contient les nouvelles de divers pays.

GAZEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du gaz.

GAZIER, s. m. Ouvrier en gaze.

GAZOMÈTRE, s. m. Instrument propre à mesurer la quantité de gaz qu'on emploie.

GAZON, s. m. Terre couverte d'herbe courte et menue.

GAZONNEMENT, s. m. Action de gazonner. Emploi des gazons.

GAZONNER, v. a. Revêtir de gazon.

GAZONNEUX, EUSE *ou* GA-

ZONNANT, ANTE, adj. Bot. Qui imite le gazon.

GAZOUILLEMENT, sub. m. Ramage des oiseaux. Murmure des ruisseaux. En ces deux sens on dit

GAZOUILLER, v. a. Faire un petit bruit doux et agréable.

GEAI, s. m. (On pron. *jé*.) Oiseau d'un plumage bigarré, du genre de ceux à qui l'on apprend à parler.

GÉANT, ANTE, sub. Qui excède de beaucoup la taille ordinaire de l'homme.

GEINDRE, v. n. Fam. Gémir, se plaindre pour peu de chose.

GÉLATINE, s. f. Substance animale qui, dissoute dans l'eau bouillante, lui donne la forme de gelée en se refroidissant. Chim.

GÉLATINEUX, EUSE, adj. Matière, substance qui ressemble à de la

GELÉE, s. f. Grand froid qui glace les liquides. — *blanche*, petite bruine qui dans l'hiver et le matin blanchit les toits et les herbes. Suc de viande congelé, clarifié. Jus congelé de quelques fruits cuits avec du sucre.

GELER, v. a. Glacer, endurcir par le froid. Causer un grand froid. V. n. Avoir très-froid. V. pron. Se glacer. V. impers. *Il gèle*.

GELIF *ou* GELIS, s. m. E. et f. Bois fendu par les fortes gelées.

GELINE, s. f. Poule. V. m.

GELINOTTE, s. f. Espèce de petite poule de bois très-rapprochée de la perdrix.

GELINÉ, ÉE, adj. Se dit des arbres gelifs.

GELIVURE *ou* GÉLISSURE, s. f. E. et f. Gerçures considérables des arbres causées par de fortes gelées.

GÉMEAU, s. m. Jumeau. Il n'est reçu au pl. que pour désigner les *Gémeaux*, l'un des douze signes du Zodiaque.

GÉMINÉ, ÉE, adj. Pal. Réitéré.

GÉMIR, v. n. Exprimer sa peine par des sons plaintifs.

GÉMISSANT, ANTE, adj. Qui gémit.

GÉMISSEMENT, s. m. Plainte.

GEMME, adj. m. (*Sel*) Qu'on tire des mines.

GEMMIPARE, adj. Bot. Qui produit des bourgeons.

GÉMONIES, s. f. pl. Antiq. Lieu chez les Romains où l'on exécutoit les criminels, et où l'on exposoit leurs corps.

GÉNAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient aux joues.

GÊNANT, ANTE, adj. Qui contrarie, qui incommode.

GENCIVE, s. f. Tissu spongieux dans lequel les dents sont enchâssées.

GENDARME, s. m. Autrefois homme armé de toutes pièces, qui avoit sous lui deux autres cavaliers. Cavalier de certaines compagnies d'ordonnance. Au pl. Bluettes qui sortent du feu. Points obscurs qui diminuent l'éclat et le prix des diamans.

GENDARMER, v. pron. S'emporter mal à propos pour une cause légère.

GENDARMERIE, s. f. Corps des gendarmes.

GENDRE, s. m. Celui qui a épousé la fille de quelqu'un.

GÊNE, s. f. Torture, question. Toute violence qui tend à extorquer de l'argent, etc. Situation pénible, incommode.

GÉNÉALOGIE, s. f. Suite et dénombrement des ancêtres de quelqu'un.

GÉNÉALOGIQUE, adj. Qui appartient à la généalogie.

GÉNÉALOGISTE, s. m. Qui dresse ou fait des généalogies.

GÊNER, v. a. Incommoder, contraindre les mouvemens du corps. Fig. Embarrasser, tenir en contrainte.

GÉNÉRAL, ALE, adj. Uni-

s. f. Le côté gauche, la main gauche. *A gauche*, adv., du côté gauche. *Prendre une chose à gauche*, autrement qu'il ne faut.

GAUCHEMENT, adv. D'une manière maladroite.

GAUCHER, ÈRE, adj. Qui se sert de la main gauche plutôt que de la droite.

GAUCHERIE, s. f. Fam. Action, démarche maladroite.

GAUCHIR, v. n. Détourner tant soit peu le corps pour éviter quelque coup. Fig. Ne pas agir franchement dans une affaire.

GAUCHISSEMENT, sub. m. Action de gauchir, ou effet de cette action.

GAUDE, s. f. Plante qui sert à teindre en jaune. Farine et bouillie de blé de Turquie.

GAUDIR, v. pron. Se réjouir. V. m.

GAUFRE, s. f. Rayon, gâteau de miel. Pièce de pâtisserie cuite entre deux fers. Loc. fam. : *Etre la gaufre*, ou *entre deux fers de gaufre*, entre deux extrémités fâcheuses.

GAUFRER, v. a. Imprimer avec des fers faits exprès certaines figures sur des étoffes.

GAUFREUR, s. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER, s. m. Ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres. Celui qui les fait.

GAUFRURE, s. f. Empreinte faite sur une étoffe en la gaufrant.

GAULE, s. f. Grande perche. Houssine pour faire aller un cheval.

GAULER, v. a. Battre un arbre à coups de gaule pour en faire tomber le fruit.

GAULIS, s. m. E. et f. Branches d'un taillis qu'on a laissé croître.

GAULOIS, OISE, s. et adj. Qui est des Gaules. Sincère. *Franchise, manières gauloises*, ou de l'ancien temps. Un vieux mot, une vieille locution sont traités de *Gaulois*.

GAUPE, sub. f. Femme malpropre et désagréable. Pop.

GAURES, s. m. pl. PARSIS ou GUÈBRES. Sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu.

GAUSSER, v. pron. et pop. ainsi que les deux suivans. Se moquer. Railler.

GAUSSERIE, s. f. Raillerie.

GAUSSEUR, EUSE, s. et adj. Railleur.

GAVACHE, s. m. Emprunté de l'espagnol. Homme lâche et sans honneur.

GAVION, s. m. Gosier. Pop.

GAVOTTE, s. f. Air de danse vif et gai. Danse faite sur cet air.

GAZ, s. m. (On pron. le z.) Chim. Emanation invisible qui s'élève de certaines substances. Tout fluide aériforme.

GAZE, s. f. Etoffe fort claire de soie ou de fil d'or et d'argent.

GAZELLE, sub. f. Bête fauve plus petite que le daim, et d'une grande agilité.

GAZER, v. a. Couvrir avec une gaze.— *un conte*, en adoucir ce qu'il a de trop libre.

GAZETIER, s. m. Compositeur ou vendeur de gazette.

GAZETIN, s. m. Petite gazette.

GAZETTE, s. f. Feuille distribuée à jour fixe, et qui contient les nouvelles de divers pays.

GAZEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du gaz.

GAZIER, s. m. Ouvrier en gaze.

GAZOMÈTRE, s. m. Instrument propre à mesurer la quantité de gaz qu'on emploie.

GAZON, s. m. Terre couverte d'herbe courte et menue.

GAZONNEMENT, s. m. Action de gazonner. Emploi des gazons.

GAZONNER, v. a. Revêtir de gazon.

GAZONNEUX, EUSE ou GA-

IL, ILLE, adj. (Le l
pron. que devant une
alors elle se mouille
fém.) Joli, mignon,
agréable.
HOMME, s. m. Au
hommes. Noble de
de charge : *Gentil-*
chambre. (Le l se
si que dans les mots

HOMMERIE, s. f.
gentilhomme. Se

HOMMIÈRE, s. f.
n de gentilhomme à

TÉ, s. f. collect.

ÂTRE, s. m. Fam.
mme dont on fait

SE, s. f. Grâce,
l. Petits ouvrages
tours divertissans.
NT, adv. Fam. et
nt, d'une manière

TION, s. f. Acte
nsiste à fléchir le

QUE, adj. Astr.
une planète vue

UE, s. m. Astron.
résente le mou-
terre autour du

. Nom générique
urement caver-
dans leur ca-
n noyau quel-
même fluide.
s. f. Géom. Art
viser la terre.
, adj. Qui a
lésie.
, s. m. Celui qui
e, qui en trace

E, s. f. Descrip-
considérée sur-
port de ses divi-

*

S. f. Le côté gauche, la main gauche. *A gauche*, adv., du côté gauche. *Prendre une chose à gauche*, autrement qu'il ne faut.

GAUCHEMENT, adv. D'une manière maladroite.

GAUCHER, ÈRE, adj. Qui se sert de la main gauche plutôt que de la droite.

GAUCHERIE, s. f. Fam. Action, démarche maladroite.

GAUCHIR, v. n. Détourner tant soit peu le corps pour éviter quelque coup. Fig. Ne pas agir franchement dans une affaire.

GAUCHISSEMENT, sub. m. Action de gauchir, ou effet de cette action.

GAUDE, s. f. Plante qui sert à teindre en jaune. Farine et bouillie de blé de Turquie.

GAUDIR, v. pron. Se réjouir. V. m.

GAUFRE, s. f. Rayon, gâteau de miel. Pièce de pâtisserie cuite entre deux fers. Loc. fam. : *Etre la gaufre*, ou *entre deux fers de gaufre*, entre deux extrémités fâcheuses.

GAUFRER, v. a. Imprimer avec des fers faits exprès certaines figures sur des étoffes.

GAUFREUR, s. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER, s. m. Ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres. Celui qui les fait.

GAUFRURE, s. f. Empreinte faite sur une étoffe en la gaufrant.

GAULE, s. f. Grande perche. Houssine pour faire aller un cheval.

GAULER, v. a. Battre un arbre à coups de gaule pour en faire tomber le fruit.

GAULIS, s. m. E. et f. Branches d'un taillis qu'on a laissé croître.

GAULOIS, OISE, s. et adj. Qui est des Gaules. Sincère. *Franchise, manières gauloises*, ou de l'ancien temps. Un vieux mot, une vieille locution sont traités de *Gaulois*.

GAUPE, sub. f. Femme malpropre et désagréable. Pop.

GAURES, s. m. pl. PARSIS *ou* GUÈBRES. Sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu.

GAUSSER, v. pron. et pop. ainsi que les deux suivans. Se moquer. Railler.

GAUSSERIE, s. f. Raillerie.

GAUSSEUR, EUSE, s. et adj. Railleur.

GAVACHE, s. m. Emprunté de l'espagnol. Homme lâche et sans honneur.

GAVION, s. m. Gosier. Pop.

GAVOTTE, s. f. Air de danse vif et gai. Danse faite sur cet air.

GAZ, s. m. (On pron. le z.) Chim. Emanation invisible qui s'élève de certaines substances. Tout fluide aériforme.

GAZE, s. f. Etoffe fort claire de soie ou de fil d'or et d'argent.

GAZELLE, sub. f. Bête fauve plus petite que le daim, et d'une grande agilité.

GAZER, v. a. Couvrir avec une gaze. — *un conte*, en adoucir ce qu'il a de trop libre.

GAZETIER, s. m. Compositeur ou vendeur de gazette.

GAZETIN, s. m. Petite gazette.

GAZETTE, s. f. Feuille distribuée à jour fixe, et qui contient les nouvelles de divers pays.

GAZEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du gaz.

GAZIER, s. m. Ouvrier en gaze.

GAZOMÈTRE, s. m. Instrument propre à mesurer la quantité de gaz qu'on emploie.

GAZON, s. m. Terre couverte d'herbe courte et menue.

GAZONNEMENT, s. m. Action de gazonner. Emploi des gazons.

GAZONNER, v. a. Revêtir de gazon.

GAZONNEUX, EUSE *ou* GA-

ZONNANT, ANTE, adj. Bot. Qui imite le gazon.

GAZOUILLEMENT, sub. m. Ramage des oiseaux. Murmure des ruisseaux. En ces deux sens on dit

GAZOUILLER, v. a. Faire un petit bruit doux et agréable.

GEAI, s. m. (On pron. *jé*.) Oiseau d'un plumage bigarré, du genre de ceux à qui l'on apprend à parler.

GÉANT, ANTE, sub. Qui excède de beaucoup la taille ordinaire de l'homme.

GEINDRE, v. n. Fam. Gémir, se plaindre pour peu de chose.

GÉLATINE, s. f. Substance animale qui, dissoute dans l'eau bouillante, lui donne la forme de gelée en se refroidissant. Chim.

GÉLATINEUX, EUSE, adj. Matière, substance qui ressemble à de la

GELÉE, s. f. Grand froid qui glace les liquides. — *blanche*, petite bruine qui dans l'hiver et le matin blanchit les toits et les herbes. Suc de viande congelé, clarifié. Jus congelé de quelques fruits cuits avec du sucre.

GELER, v. a. Glacer, endurcir par le froid. Causer un grand froid. V. n. Avoir très-froid. V. pron. Se glacer. V. impers. *Il gèle*.

GELIF *ou* GELIS, s. m. E. et f. Bois fendu par les fortes gelées.

GELINE, s. f. Poule. V. m.

GELINOTTE, s. f. Espèce de petite poule de bois très-rapprochée de la perdrix.

GELINÉ, ÉE, adj. Se dit des arbres gelifs.

GELIVURE *ou* GÉLISSURE, s. f. E. et f. Gerçures considérables des arbres causées par de fortes gelées.

GÉMEAU, s. m. Jumeau. Il n'est reçu au pl. que pour désigner les *Gémeaux*, l'un des douze signes du Zodiaque.

GÉMINÉ, ÉE, adj. Pal. Réitéré.

GÉMIR, v. n. Exprimer sa peine par des sons plaintifs.

GÉMISSANT, ANTE, adj. Qui gémit.

GÉMISSEMENT, s. m. Plainte.

GEMME, adj. m. (*Sel*) Qu'on tire des mines.

GEMMIPARE, adj. Bot. Qui produit des bourgeons.

GÉMONIES, s. f. pl. Antiq. Lieu chez les Romains où l'on exécutoit les criminels, et où l'on exposoit leurs corps.

GÉNAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient aux joues.

GÊNANT, ANTE, adj. Qui contrarie, qui incommode.

GENCIVE, s. f. Tissu spongieux dans lequel les dents sont enchâssées.

GENDARME, s. m. Autrefois homme armé de toutes pièces, qui avoit sous lui deux autres cavaliers. Cavalier de certaines compagnies d'ordonnance. Au pl. Bluettes qui sortent du feu. Points obscurs qui diminuent l'éclat et le prix des diamans.

GENDARMER, v. pron. S'emporter mal à propos pour une cause légère.

GENDARMERIE, s. f. Corps des gendarmes.

GENDRE, s. m. Celui qui a épousé la fille de quelqu'un.

GÊNE, s. f. Torture, question. Toute violence qui tend à extorquer de l'argent, etc. Situation pénible, incommode.

GÉNÉALOGIE, s. f. Suite et dénombrement des ancêtres de quelqu'un.

GÉNÉALOGIQUE, adj. Qui appartient à la généalogie.

GÉNÉALOGISTE, s. m. Qui dresse ou fait des généalogies.

GÊNER, v. a. Incommoder, contraindre les mouvemens du corps. Fig. Embarrasser, tenir en contrainte.

GÉNÉRAL, ALE, adj. Uni-

versel, commun à un très-grand nombre. Qui a un commandement, une administration étendue. *Officier, receveur général. Termes généraux*, vagues. *En général*, d'une manière générale.

GÉNÉRAL, s. m. Celui qui commande en chef. t. collectif, pour, le plus grand nombre.

GÉNÉRALAT, s. m. Dignité d'un général. Temps qu'elle dure.

GÉNÉRALE, s. f. *Battre la générale*, battre tous les tambours pour avertir l'armée de se tenir prête.

GÉNÉRALEMENT, adv. Universellement.

GÉNÉRALISATION, s. f. t. did. Action de

GÉNÉRALISER, v. a. Rendre général. *Généraliser un principe, une méthode*, etc.

GÉNÉRALISSIME, sub. m. Celui qui dans une armée commande aux autres généraux.

GÉNÉRALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est général. Autrefois étendue de la juridiction d'un bureau de Trésoriers de France. Au pl. Choses qui n'ont pas un rapport direct au sujet.

GÉNÉRATEUR, TRICE, adj. Géom. Qui en parcourant un espace donné engendre par sa trace une ligne, une surface, un solide.

GÉNÉRATIF, IVE, adj. Qui appartient à la

GÉNÉRATION, s. f. Action d'engendrer. Postérité. Tous ceux qui vivent dans un même temps. Bot. et minér. Production.

GÉNÉREUSEMENT, adver. D'une manière généreuse. Vaillamment.

GÉNÉREUX, EUSE, adject. Magnanime, hardi, libéral. *Vin généreux*, de bonne qualité, qui a du corps.

GÉNÉRIQUE, adj. t. did. Qui appartient au genre.

GÉNÉROSITÉ, s. f. Magnanimité, libéralité.

GENÈSE, s. f. Premier livre de la Bible.

GÉNESTROLLE, sub. f. ou HERBE DES TEINTURIERS, Plante qui sert à teindre en jaune.

GENÊT, s. m. Bot. Sorte d'arbuste à fleurs jaunes.

GENET, sub. m. Espèce de cheval d'Espagne.

GÉNÉTHLIAQUE, adj. Qui caractérise les poésies ou les discours composés sur la naissance d'un enfant.

GENETTE, s. f. Espèce de chat sauvage, que l'on peut néanmoins apprivoiser, et dont la peau s'emploie en fourrure. On dit en t. de man. : *Aller à cheval à la genette*, avec les étriers fort courts.

GENÉVRIER, s. m. *V.* GENIÈVRE.

GÉNIE, s. m. Chez les anciens, esprit bon ou mauvais qui accompagnoit l'homme pendant sa vie. Esprit ou démon protecteur d'un lieu. Fig. *Génie d'une science, d'une langue, d'une nation*, etc., et alors il en signifie le caractère distinctif, l'esprit, etc. Aptitude à. Talent de concevoir, d'imaginer, de rendre porté au suprême degré. *Ouvrage, homme de génie. C'est un génie.* On dit aussi : *Génie étroit. Petit génie.* L'art de fortifier, d'attaquer les camps, les places. Corps des ingénieurs.

GENIÈVRE ou GENÉVRIER, s. m. Bot. Genre d'arbustes toujours verts qui portent une petite baie ronde et noirâtre appelée aussi *Genièvre*.

GÉNISSE, s. f. Jeune vache qui n'a point porté.

GÉNITAL, ALE, adj. Qui sert à la génération.

GÉNITIF, s. m. Deuxième cas des noms dans les langues où ils se déclinent.

GÉNITOIRES, s. m. pl. Parties sexuelles du mâle.

GÉNITURE, s. f. V. m. qui

ne s'emploie qu'en plaisanterie : *Voilà ma géniture*, ou mon enfant.

GENOU, s. m. Partie du corps humain qui joint par-devant la cuisse avec la jambe. Boule emboîtée de manière à tourner sans peine dans tous les sens. *A genoux*, les genoux pliés.

GENOUILLÈRE, s. f. Partie de l'armure ou de la botte qui couvre le genou.

GENRE, s. m. Ce qui a sous soi plusieurs espèces. Se prend quelquefois pour l'espèce même. Sorte, manière. Style. *Genre sublime, simple, tempéré. Peintres de genre*, ceux qui ne peignent pas l'histoire. Gram. En françois, le masculin et le féminin. Méd. *Le genre nerveux*, tous les nerfs pris ensemble. Bot. Assemblage de plantes qui ont un caractère commun entr'elles et distinct de toutes les autres.

GENT, s. f. Nation. Au sing. il n'est usité que dans la poésie familière, et au pl. que dans cette phrase : *Le droit des gens. Gens*, personnes, n'a point de sing. Il est masc. quand l'adj. le suit, et fém. quand cet adj. le précède : *Gens bien fins. Bonnes gens*. On dit pourtant : *Tous les gens de bien*. On met *toutes* quand *Gens* est précédé par un adj. de terminaison féminine : *Toutes les vieilles gens*. Suivi de la prépos. *de* et d'un subst., il désigne tous ceux d'une même profession, etc. : *Gens de lettres, d'épée, d'église, de finance*, etc. Ceux qui sont d'un même rassemblement : *Nos gens ont été battus. Tous nos gens sont au rendez-vous*. Domestiques : *Dites à mes gens*.

GENT, ENTE, adj. Du style marotique. Gentil, joli.

GENTIANE, s. f. Genre de plante dont la médecine fait grand usage.

GENTIL, adj. m. et GENTILS, s. m. pl. Païen, idolâtre.

GENTIL, ILLE, adj. (Le *l* au m. ne se pron. que devant une voyelle, et alors elle se mouille comme au fém.) Joli, mignon, gracieux, agréable.

GENTILHOMME, s. m. Au pl. *Gentilshommes*. Noble de race. Titre de charge : *Gentilhomme de la chambre*. (Le *l* se mouille, ainsi que dans les mots analogues.)

GENTILHOMMERIE, s. f. Qualité de gentilhomme. Se prend pour

GENTILHOMMIÈRE, s. f. Petite maison de gentilhomme à la campagne.

GENTILITÉ, s. f. collect. Les païens.

GENTILLÂTRE, s. m. Fam. Petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE, s. f. Grâce, agrément. Au pl. Petits ouvrages délicats. Petits tours divertissans.

GENTIMENT, adv. Fam. et plais. Joliment, d'une manière gentille.

GÉNUFLEXION, s. f. Acte religieux qui consiste à fléchir le genou.

GÉOCENTRIQUE, adj. Astr. Qui appartient à une planète vue de la terre.

GÉOCYCLIQUE, s. m. Astron. Machine qui représente le mouvement de la terre autour du soleil.

GÉODE, s. f. Nom générique de pierres intérieurement caverneuses contenant dans leur cavité centrale un noyau quelconque solide ou même fluide.

GÉODÉSIE, s. f. Géom. Art de mesurer, de diviser la terre.

GÉODÉSIQUE, adj. Qui a rapport à la géodésie.

GÉOGRAPHE, s. m. Celui qui sait la géographie, qui en trace des cartes.

GÉOGRAPHIE, s. f. Description de la terre, considérée surtout sous le rapport de ses divi-

sions politiques, et comme habitation de l'homme.

GÉOGRAPHIQUE, adj. Qui a rapport à la géographie.

GEÔLAGE, s. m. (L'*e* ne sonne pas., ainsi que dans les deux mots suivans.) Droit payé au geôlier à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

GEÔLE, s. f. Prison.

GEÔLIER, IÈRE, s. Celui, celle qui en a la garde.

GÉOMANCIE, s. f. Art de deviner par des points jetés au hasard sur la terre ou sur du papier.

GÉOMANCIEN, IENNE, s. Qui exerce cet art prétendu.

GÉOMÉTRAL, ALE, adj. *Plan géométral*, où toutes les lignes d'une figure sont marquées sans aucun raccourcissement.

GÉOMÈTRE, s. m. Celui qui sait la

GÉOMÉTRIE, s. f. Science qui s'exerce sur tout ce qui est mesurable. Ligne, superficie, solide.

GÉOMÉTRIQUE, adj. Qui appartient à la géométrie. *Esprit géométrique*, juste, méthodique, etc.

GÉOMÉTRIQUEMENT, adv. D'une manière géométrique.

GÉORGIQUES, s. f. pl. Ouvrages qui traitent de l'agriculture.

GÉRANIUM, s. m. Genre de plantes très-nombreuses, dont plusieurs passent pour un excellent vulnéraire.

GERBE, s. f. Faisceau de blé coupé. — *d'eau*, jets d'eau réunis en forme de gerbe. — *de feu*, fusées qui, partant ensemble, offrent la figure d'une gerbe.

GERBÉE, s. f. Botte de paille où il reste encore quelques grains.

GERBER, v. a. Mettre en gerbe. Mettre dans un cellier les pièces de vin les unes sur les autres.

GERCE, s. f. Insecte qui ronge les habits et les livres.

GERCER, v. a. Faire des petites crevasses à la peau. *Le froid gerce les mains.* V. n. et pron. *Les mains gercent, se gercent au froid.* Ppe. *Gercé, ée. Lèvres gercées. Bois gercé.*

GERÇURE, s. f. Petite crevasse à la peau, au bois, etc.

GÉRER, v. a. Gouverner, administrer.

GERFAUT, s. m. Oiseau de proie du genre du faucon.

GERMAIN, AINE, adj. *Cousin germain. Cousine germaine*, Se dit de deux personnes sorties des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. *Issu de germain*, se dit de deux personnes issues de deux cousins-germains. Pal. *Frère germain*, de père et de mère. S. m. *Il a le germain sur moi*, il est cousin germain de mon père et de ma mère.

GERMANDRÉE, s. f. Plante amère qui, prise en infusion, a des effets salutaires.

GERMANIQUE, adj. Qui appartient aux Allemands.

GERMANISME, s. m. Façon de parler propre à la langue allemande.

GERME, s. m. Bot. La partie de la semence dont se forme la plante. — *d'un œuf*, partie dont se forme le poulet. *Faux germe*, embryon défectueux. Fig. Semence, cause.

GERMER, v. a. Pousser le germe au dehors. Au fig. Fructifier. *La parole de Dieu commence à germer dans son cœur.*

GERMINAL, s. m. Second mois de l'année républicaine.

GERMINATION, s. f. Développement du germe d'une semence.

GERMOIR, s. m. Endroit où les brasseurs font germer le grain.

GÉROFLE, s. m. *V.* GIROFLE.

GÉRONDIF, s. m. Gram. En françois, espèce de ppe. indéclinable qui accompagne la prép. *en*, exprimée ou sous-entendue.

GERZEAU, s. m. Mauvaise herbe qui croît dans les blés, et dont la feuille ressemble à celle de la lentille.

GÉSIER, s. m. Second ventricule de certains oiseaux qui se nourrissent de grains.

GÉSINE, s. f. Couches d'une femme. Temps qu'elle est en couche. V. m. employé encore au Pal.

GÉSIR, v. n. *V.* GÎT.

GESSE, s. f. Plante à fleur légumineuse, et qui tient de la nature du pois.

GESTATION, s. f. Le temps que la femelle porte son fruit. Exercice que prenoient les anciens Romains en chariots, en chaises, etc.

GESTE, sub. m. Mouvement du corps, surtout des bras et des mains dans la déclamation. Au plur. Belles et mémorables actions des Princes et des Généraux.

GESTICULATEUR, s. m. Qui fait trop de gestes en parlant.

GESTICULATION, s. f. Action de

GESTICULER, v. n. Faire trop de gestes en parlant.

GESTION, s. f. Administration.

GÉUM, s. m. Plante vulnéraire.

GIBBEUX, EUSE, adj. Méd. Bossu, élevé. *La partie gibbeuse du foie.*

GIBBOSITÉ, s. f. Méd. Courbure de l'épine du dos qui fait les bossus.

GIBECIÈRE, s. f. Bourse large et plate qu'on portoit à la ceinture. Bourse de cuir où les chasseurs mettent leur plomb, leur poudre, etc. Sac à l'usage des escamoteurs.

GIBELET, s. m. Petit foret pour percer un muid de vin dont on veut faire l'essai.

GIBELIN, s. m. Partisan d'une faction qui dans les 12, 13 et 14e. siècles étoit attachée aux Empereurs, et opposée aux Guelfes partisans du Pape.

GIBELOTTE, s. f. Espèce de fricassée de poulets, de lapins, etc.

GIBERNE, s. f. Partie de l'équipage du soldat où sont les cartouches.

GIBET, s. m. Potence où l'on exécute ceux qui sont condamnés à être pendus.

GIBIER, s. m. Animaux pris à la chasse et bons à manger. Fam. — *de potence*, vagabond, malfaiteur.

GIBOULÉE, s. f. Pluie soudaine de peu de durée, mêlée quelquefois de grêle. *Giboulées de mars.*

GIBOYER, v. n. Chasser du gibier.

GIBOYEUR, s. m. Qui chasse beaucoup.

GIBOYEUX, EUSE, adj. Abondant en gibier.

GIGANTESQUE, adj. Qui tient du géant. Fig. *Expressions gigantesques.*

GIGANTOMACHIE, sub. f. Combat des géans de la fable contre les dieux. Poëme ou tableau représentant ce combat.

GIGOT, sub. m. Eclanche, cuisse de mouton. Au pl. Jambes de derrière du cheval.

GIGOTTER, v. n. Fam. En parlant d'un enfant, remuer sans cesse les jambes. Ppe. *Gigotté, ée. Cheval bien gigotté*, dont les membres sont bien fournis et annoncent la force.

GIGUE, s. f. Pop. Grande fille dégingandée, qui ne fait que gambader. Air de musique ou de danse fort gai. Au pl. Pop. Jambes.

GILET, s. m. Sorte de veste très-courte.

GILLE, sub. m. Personnage

niais du spectacle de la foire. *Faire gille*, s'enfuir. Pop.

GILLERIE, s. f. Fam. Action qui ne convient qu'à un gille.

GIMBLETTE, sub. f. Petite pâtisserie dure et sèche, en forme d'anneau.

GINGEMBRE, s. m. (On pron. *ginjambre*.) Racine des Indes, qui a un goût de poivre.

GINGEOLE, s. f. Mar. Endroit de la poupe d'une galère où se place la boussole.

GINGLYME, sub. m. Anat. Charnière. Espèce d'articulation avec mouvement, en deux sens opposés.

GINGUET, s. m. Petit vin foible.

GINGUET, ETTE, adj. Fam. Qui a peu de force, de valeur. Court, rétréci.

GINSENG, s. m. Plante de Tartarie et de Canada, dont la racine, très-recherchée des Chinois, paroît le meilleur confortatif.

GIRAFE, s. f. Quadrupède ruminant de l'intérieur de l'Afrique, dont la tête, garnie de deux petites cornes, s'élève à une hauteur de seize pieds.

GIRANDE, s. f. Amas de tuyaux d'où l'eau jaillit, de fusées volantes qui partent en même temps.

GIRANDOLE, s. f. t. d'artificier. Girande. Chandeliers à plusieurs branches avec un pied. Pendans d'oreilles de diamans. C'est aussi le nom d'une plante aquatique.

GIRASOL, s. m. Pierre précieuse, sorte d'opale.

GIRAUMONT, s. m. Plante d'Amérique, espèce de courge.

GIROFLE *ou* GÉROFLE, s. m. Sorte d'épicerie qui est à peu près de la figure d'un clou à tête; aussi dit-on communément *Clou de girofle*.

GIROFLÉE, s. f. Fleur très-odorante.

GIROFLIER, s. m. Arbre qui porte le clou de girofle.

GIRON, s. m. Espace entre la ceinture et les genoux quand on est assis. — *de l'Eglise*, fig., communion de l'Eglise catholique. Arch. Partie de la marche où l'on pose le pied. Blas. Espèce de triangle dont la base est de la largeur de la moitié du tiers ou du quart de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu.

GIRONNÉ, ÉE, adj. Blas. Ecu à plusieurs girons.

GIROUETTE, s. f. Banderolle mobile de fer-blanc ou autre métal mise sur un pivot en un lieu élevé pour indiquer la direction du vent. Fig. Homme qui change à toute heure de sentiment.

GISANT, ANTE, adj. Couché, étendu.

GISEMENT, s. m. Situation des côtes de la mer.

GÎT, trois. pers. du présent de l'ind. du v. n. *Gésir* ou *Gir*, être couché. Il est inusité, quoiqu'on dise encore: *Nous gisons. Ils gisent. Il gisoit. Ci-gît*, formule par laquelle commencent les épitaphes. Loc. fam. *Cela gît* (consiste) *en fait*.

GÎTE, s. m. Lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement. Lieu où couchent les voyageurs. Lieu où le lièvre repose. Celle des deux meules d'un moulin qui est immobile.

GÎTER, v. n. Pop. Demeurer, coucher. Ppe. *Gîté, ée*.

GIVRE, s. m. Gelée blanche qui s'attache aux arbres, aux cheveux, etc. Blas. s. f. Serpent.

GLABRE, adj. Bot. Qui est sans poils et bien lisse.

GLAÇANT, ANTE, adj. Qui glace. Au pr. et au fig.

GLACE, s. f. Eau durcie par le froid. Liqueur ou fruit glacé. Cristal artificiel dont on fait des miroirs, des vitrages, etc. Dans

un diamant, petite tache qui en diminue beaucoup le prix.

GLACER, v. a. Congeler, en parlant de l'action du froid sur les liquides. Causer un froid très-vif. *Son abord glace*, il a l'abord très-froid. V. n. et pron. Se congeler. Ppe. *Glacé*, *ée*. *Marrons glacés*, ou couverts d'une croûte de sucre. *Taffetas glacé*, lustré.

GLACEUX, EUSE, adj. Pierreries qui ne sont pas absolument nettes.

GLACIAL, ALE, adj. Glacé. Qui glace. Au pr. et au fig. *Vent glacial. Réception glaciale*. Le masc. est sans plur.

GLACIÈRE, s. f. Lieu où l'on conserve de la glace en été. Lieu très-froid.

GLACIERS, s. m. pl. Amas de montagnes de glace.

GLACIS, s. m. Talus, pente douce et unie. En peint. Couleur légère et transparente.

GLAÇON, sub. m. Morceau de glace.

GLADIATEUR, s. m. Homme armé qui pour le plaisir du peuple combattoit à Rome dans l'arène contre un autre homme ou contre une bête féroce.

GLAÏEUL, s. m. Plante dont les feuilles sont longues, étroites et pointues comme un glaive.

GLAIRE, s. f. Humeur visqueuse, blanche et gluante. Blanc d'œuf avant d'être cuit.

GLAIRER, v. act. Frotter la reliure d'un livre avec une éponge trempée dans des blancs d'œufs.

GLAIREUX, EUSE, adject. Plein de glaires.

GLAISE, s. f. et adj. Terre grasse que l'eau ne pénètre pas, et dont on fait de la poterie, etc.

GLAISER, v. a. Enduire de glaise. Engraisser un terrain avec la glaise.

GLAISEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature de la glaise.

GLAISIÈRE, s. f. Endroit d'où l'on tire de la glaise.

GLAIVE, s. m. Epée tranchante; style soutenu. — *spirituel*, juridiction de l'Eglise. Droit d'excommunier.

GLAMA *ou* LHAMA, s. m. Bête de somme du Pérou, qui porte de la laine comme le mouton, à qui pourtant il ressemble moins qu'au chameau.

GLANAGE, s. m. Action de glaner.

GLAND, s. m. Fruit du chêne. Ornement de fil ou de soie fait en forme de gland. Anat. Parties du corps humain qui ont aussi cette forme.

GLANDE, s. f. Anat. Partie spongieuse servant à filtrer certaines humeurs du corps. Tumeur accidentelle à la gorge, etc. Petits corps vésiculaires qui se trouvent sur diverses parties des plantes.

GLANDÉ, ÉE, adj. Se dit d'un cheval qui a les glandes enflées.

GLANDÉE, s. f. Récolte du gland.

GLANDULE, sub. f. Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE, adj. Composé de glandes. Qui tient de la nature de la glande.

GLANE, s. f. Poignée d'épis qu'on ramasse dans un champ dont on a emporté le blé. Petites poires rangées près à près sur une branche. Ognons attachés de la sorte à une torche de paille.

GLANER, v. a. Ramasser les épis de blé oubliés ou dédaignés par les moissonneurs. Faire de petits gains dans une affaire où un autre en a fait de grands. Revenir sur une matière déjà traitée par d'autres.

GLANEUR, EUSE, sub. Qui glane.

GLANURE, sub. f. Ce qu'on glane.

GLAPIR, v. n. Se dit de l'aboi aigre des petits chiens et des renards; et fig. de la voix aigre de quelqu'un qui parle ou qui chante.

GLAPISSANT, ANTE, adj. Qui glapit.

GLAPISSEMENT, s. m. Cri, dans le sens du verbe.

GLAS, s. m. Son d'une cloche qu'on tinte pour quelqu'un qui vient d'expirer.

GLAUCOME, s. m. Méd. Maladie de l'œil dans laquelle le cristallin devient opaque.

GLÈBE, s. f. Terre, fonds. Pal. *Serfs de la glèbe*, paysans qui ne pouvent quitter la terre où ils sont domiciliés.

GLÈNE, s. f. Anat. Cavité légère d'un os dans laquelle un autre os s'emboite.

GLÉNOÏDALE ou GLÉNOÏDE, adj. Anat. Dans le sens du mot précédent.

GLETTE, sub. f. Chaux de plomb ou la litarge.

GLISSADE, s. f. Glissement involontaire.

GLISSANT, ANTE, adj. Sur quoi l'on glisse facilement.

GLISSÉ, s. m. Pas de danse.

GLISSEMENT, s. f. Act. de

GLISSER, v. n. Se dit du pied, et généralement de tout ce qui vient à couler sur quelque chose de gras et d'uni. Fig. Insister peu sur. Faire peu d'impression. V. a. Couler adroitement. Insinuer dans les esprits. On dit: *Se glisser*. Au propre et au fig. Ppe. *Glissé, ée*. Plus usité au figuré qu'au prop. *Lettre glissée dans la main. Clause glissée dans un acte*.

GLISSOIRE, sub. f. Chemin fraye sur la glace pour y glisser.

GLOBE, sub. m. Corps sphérique. Géogr. *Globe terrestre*. Phys. *Globe électrique*.

GLOBEUX, EUSE, adj. Bot. Arrondi en globe.

GLOBULAIRE, s. f. Plante et arbrisseau dont les feuilles se forment en petites boules.

GLOBULE, s. m. Petit globe.

GLOBULEUX, EUSE, adj. Composé de globules, qui en a la forme.

GLOIRE, s. f. Honneur, estime, réputation. Hommages qu'on rend à Dieu. Eclat, splendeur. Orgueil, vanité. Béatitude céleste. Peint. Représentation du ciel avec les personnes divines, etc. *Une gloire du Titien*, etc. Au théâtre, descente de quelque divinité fabuleuse. *Faire gloire d'une chose*, s'en faire honneur.

GLORIEUSEMENT, adver. D'une manière digne d'éloge.

GLORIEUX, EUSE, adj. Qui jouit de la gloire dans le Ciel. Qui en mérite ou en a mérité ici-bas. S. m. Vain, superbe.

GLORIFICATION, s. f. Elévation de la créature à la gloire éternelle.

GLORIFIER, v. a. — *Dieu*, lui rendre honneur et gloire. *Dieu glorifie les Saints*, les rend participans de la gloire éternelle. V. pro. Tirer vanité d'une chose.

GLORIOLE, sub. f. Petite louange obtenue pour de petites choses.

GLOSE, s. f. Explication des mots obscurs d'un texte. Commentaire. Petite pièce de poésie sur un texte dont les vers doivent chacun terminer une stance.

GLOSER, v. a. Expliquer par une glose. V. n. Critiquer.

GLOSEUR, EUSE, s. Fam. Qui glose sur tout.

GLOSSAIRE, s. m. Dictionnaire qui explique les mots peu connus d'une langue.

GLOSSATEUR, s. m. Qui a glosé un livre.

GLOSSOCATOCHE, sub. m. Chir. Instrument pour abaisser la langue, et voir dans le fond de la bouche.

GLOSSOCOME, s. m. Chir. Instrument en forme de boîte

pour réduire les fractures et les luxations des cuisses et des jambes.

GLOSSOGRAPHIE, s. f. Anat. Description de la langue.

GLOSSOLOGIE, s. f. Traité sur la langue.

GLOSSOPÈTRE, s. m. Hist. nat. Dent de poisson pétrifiée.

·GLOTTE, s. f. Anat. Petite fente du larynx par laquelle descend et remonte l'air que nous respirons, et qui sert à former la voix.

GLOUGLOU, s. m. Bruit d'un liquide versé d'une bouteille.

GLOUGLOUTER ou GLOUGLOTER, v. n. Qui exprime le cri des dindons.

GLOUSSEMENT, s. m. Cri de la poule qui couve ou qui appelle ses poussins.

GLOUSSER, v. n. M. s.

GLOUTERON, s. m. V. BARDANE.

GLOUTON, ONNE, adj. et s. Qui mange avidement et avec excès.

GLOUTONNEMENT, adv. Avec avidité.

GLOUTONNERIE, s. f. Vice de celui qui est glouton.

GLU, s. f. Matière visqueuse qui sert à prendre les oiseaux.

GLUANT, ANTE, adj. Visqueux.

GLUAU, s. m. Petite branche frottée de glu.

GLUER, v. a. Poisser, rendre gluant.

GLUI, s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits.

GLUTEN, s. m. (Le *n* sonne.) Ciment naturel qui sert de lien aux pierres.

GLUTINEUX, EUSE, adj. Gluant, visqueux.

GLYCONIEN ou GLYCONIQUE, adj. Se dit d'une sorte de vers grecs ou latins.

GLYPHE, s. m. Arch. Ornement creux, rond ou en angle.

GLYPTIQUE, sub. f. Art de graver sur les pierres précieuses en creux ou en relief.

GNAPHALIUM, s. m. (Le *m* sonne.) ou HERBE À COTON.

GNOME, s. m. Génie que les cabalistes supposent habiter dans la terre.

GNOMIDE, s. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE, adj. Sentencieux. *Poëme gnomique.*

GNOMON, s. m. Grand style qui sert aux astronomes à connoître la hauteur du soleil. Style de cadran solaire.

GNOMONIQUE, s. f. Art de tracer des cadrans solaires.

·GNOSTIQUES, s. m. Sorte d'hérétiques des premiers siècles.

GO. (TOUT DE) Pop. Librement, sans façon.

GOBBE, s. f. Composition en forme de bol, avec laquelle on empoisonne les animaux.

GOBELET, sub. m. Petit vase rond qui sert à boire, à escamoter, etc. Lieu où l'on fournissoit le pain, le vin et le fruit pour la bouche du Roi. Officiers qui servoient au gobelet.

GOBELINS, s. m. pl. Manufacture de teinture et de tapisseries à Paris Elle doit son nom à *Gilles Gobelin*, qui l'établit sous François Ier.

GOBELOTTER, v. n. Fam. Boire à plusieurs petits coups.

GOBE-MOUCHES, s. m. Petit lézard des Antilles. Petit oiseau. Fam. Homme qui n'a pas d'avis à lui, qui niaise, et qui reçoit sans examen toutes sortes de nouvelles.

GOBER, v. a. Avaler avidement et sans goûter. Fam. Croire légèrement. Popul. Saisir quelqu'un au dépourvu.

GOBERGER, v. pron. Pop. Se moquer de. Fam. Se réjouir. Prendre ses aises.

GOBERGES, s. f. pl. Petit ais de bois qu'on met en travers sur un lit pour soutenir la paillasse.

GOBET, s. m. Morceau qu'on gobe. Fam. *Prendre un homme au gobet*, quand il y pense le moins. Au pl. Espèce de cerises.

GOBETER, v. a. Maçonn. Faire entrer du plâtre entre les joints des moellons d'un mur.

GOBIN, s. m. Bossu. Fam. On dit par mépris d'un homme bossu ou non : *C'est un plaisant gobin.*

GODAILLER, v. n. Fam. Boire avec excès et à plusieurs reprises.

GODELUREAU, sub. m. t. fam. et de plais. Jeune homme qui fait le galant auprès des dames.

GODENOT, s. m. Petite figure dont les escamoteurs se servent pour amuser les spectateurs. Fam. Petit homme mal fait.

GODER, v. n. Faire de faux plis.

GODET, s. m. Vase à boire, qui n'a ni pied ni anse. Vaisseaux attachés à des roues pour élever de l'eau.

GODIVEAU, s. m. Pâté d'andouillettes, de hachis de veau et de béatilles.

GODRON, sub. m. Plis ronds qu'on fait aux manchettes, aux coiffures des femmes. Certaines façons ou moulures faites aux bords de la vaisselle d'argent, d'ouvrages de sculpture, etc. En ce sens on dit :

GODRONNER, v. a.

GOELETTE, s. f. Petit navire anglois.

GOËMON, s. m. Herbe qui croît dans la mer, sur les côtes. On la nomme aussi *Varech* et *Sart.*

GOÉTIE, s. f. Invocation des mauvais génies dans le dessein de nuire.

GOFFE, adj. V. m. Fam. Mal fait, grossier, maladroit.

GOGAILLE, s. f. Pop. Repas joyeux.

GOGO. (VIVRE A) Fam. A son aise, dans l'abondance.

GOGUENARD, ARDE, sub. et adj. Qui aime à railler. Mauvais plaisant.

GOGUENARDER, v. n. Sens du subst.

GOGUENARDERIE, sub. f. Mauvaise plaisanterie.

GOGUETTES, s. f. pl. Propos joyeux. *Être en goguettes*, de belle humeur. Fam. *Chanter goguettes à*, l'attaquer, le quereller.

GOINFRE, s. m. Pop. Celui qui met son plaisir à manger.

GOINFRER, v. n. Pop. Manger beaucoup et avidement.

GOINFRERIE, sub. f. Gourmandise.

GOÎTRE, s. m. Tumeur grosse et spongieuse qui se manifeste sur la partie extérieure du cou.

GOÎTREUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du goître.

GOLFE, s. m. Mer qui entre, qui avance dans les terres.

GOMME, s. f. Substance qui découle de quelques arbres, et qui est soluble dans l'eau.

GOMME-GUTTE, sub. fém. Gomme-résine des Indes, violent purgatif.

GOMME-RÉSINE, s. f. Substance qui tient de la nature de la gomme et de la résine.

GOMMER, v. a. Enduire de gomme. — *une couleur*, y mêler un peu de gomme.

GOMMEUX, EUSE, adj. Bot. Qui jette de la gomme.

GOMMIER, s. m. Arbre ainsi nommé à cause de la quantité de gomme qu'il fournit.

GOMPHOSE, s. f. Anat. Articulation par laquelle les os sont enfoncés dans une cavité comme un clou dans du bois.

GOND, s. m. (Le *d* ne sonne pas.) Morceau de fer coudé sur lequel tournent les pentures d'une porte. *Mettre ou faire sortir quelqu'un hors des gonds*, le mettre en colère au point qu'il soit comme hors de lui-même.

GONDOLE, s. f. Bateau plat et long en usage surtout à Venise. Petit vase à boire, long et étroit, qui n'a ni pied ni anse.

GONDOLIER, s. m. Celui qui mène les gondoles.

GONFALON ou GONFANON, s. m. Bannière d'église à trois ou quatre fanons en pièces pendantes.

GONFALONIER, s. m. Celui qui portoit le gonfalon. Titre des chefs de quelques états d'Italie.

GONFLEMENT, sub. m. Enflure.

GONFLER, v. a. Rendre enflé. V. n. et pro. S'enfler. Ppe. *Gonflé, ée.* Fig. *Gonflé d'orgueil.*

GONIN, s. m. Pop. *Maître gonin*, rusé fripon.

GONIOMÉTRIE, s. f. Géom. Art de mesurer les angles.

GONNE, s. f. Mar. Futaille.

GONORRHÉE, s. f. Flux involontaire de semence.

GORD, s. m. Pêcherie construite dans une rivière.

GORDIEN, adject. (*Nœud*) Obstacle qui semble insurmontable.

GORET, sub. m. Fam. Petit cochon.

GORGE, s. f. Partie antérieure du cou. Gosier. Cou et sein d'une femme. Détroit, passage entre deux montagnes. Entrée d'une fortification du côté de la place. Moulure concave. *Se couper la gorge avec quelqu'un*, se battre contre lui. *Rire à gorge déployée*, de toute sa force. Fam. *Faire une gorge chaude de quelque chose*, s'en réjouir.

GORGE-DE-PIGEON, sub. f. Couleur mélangée qui paroît changer suivant les divers aspects du corps coloré.

GORGÉE, s. f. La quantité de liquide qu'on peut avaler à la fois.

GORGER, v. a. et pron. Soûler, donner à manger avec excès. Fig. Combler, remplir. Ppe. *Gorgé, ée. Gencives, jambes gorgées.*

GORGERET, s. m. Chir. Instrument qui sert à l'extraction de la pierre.

GORGERETTE, s. f. Espèce de collerette qui couvroit la gorge des femmes.

GORGERIN, s. m. Pièce de l'armure qui couvroit la gorge d'un homme d'armes.

GORGONE, s. f. Myth. Monstre marin du sexe féminin. Elles étoient trois, et pétrifioient ceux qui les regardoient.

GOSIER, s. m. Partie intérieure de la gorge par où passent les alimens. Canal qui sert à la respiration, et par où sort la voix. Fig. La voix même.

GOSSAMPIN, s. m. ou FROMAGER. Grand arbre d'Afrique et des Indes.

GOTHIQUE, adj. Qui vient des Goths. *Architecture, écriture gothique.* Fig. Trop vieux, hors de mode. S. m. *Il y a du gothique dans cette architecture.*

GOUASSE ou GOUACHE, s. f. Peinture dont les couleurs sont détrempées avec de l'eau et de la gomme.

GOUDRON, s. m. Substance mêlée de gomme et de poix pour calfater les vaisseaux.

GOUDRONNER, v. a. Enduire de goudron.

GOUFFRE, s. m. Abîme. Au prop. et au fig. Trou creux et profond.

GOUGE, s. f. Ciseau de sculpteur, de menuisier. Femme de mauvaise vie. Pop. ainsi que

GOUINE, s. f. M. s.

GOUJAT, s. m. Valet d'armée

GOUJON, s. m. Petit poisson blanc. Fam. *Faire avaler le goujon à quelqu'un*, lui faire faire ce qu'il ne voudroit pas. Cheville de fer employée dans quelques machines.

GOULÉE, s. f. Grosse bouchée. Pop.

GOULET, s. m. Entrée étroite d'un port.

GOULIAFRE, s. et adj. Pop. Glouton par excès.

GOULOT, s. m. Le cou d'un vase dont l'entrée est étroite.

GOULOTTE, s. f. Arch. Petite rigole pour l'écoulement des eaux.

GOULU, UE, s. et adj. Qui mange avec avidité.

GOULUMENT, adv. Avidement.

GOUPILLE, s. f. Petite fiche qui sert à fixer quelques parties d'ouvrages d'or, d'argent, etc.

GOUPILLON, s. m. Aspersoir pour l'eau bénite. Instrument pour nettoyer les vases où la main ne peut pas entrer.

GOUR, sub. m. Creux plein d'eau, ou produit par une chute d'eau.

GOURD, GOURDE, adject. Perclus par le froid.

GOURDE, sub. f. Sorte de courge séchée et vidée qui sert à porter quelque liqueur.

GOURDIN, s. m. Gros bâton court.

GOURE, s. f. Drogue falsifiée.

GOUREUR, s. m. Qui falsifie les drogues. Qui trompe dans un échange; dans ce dernier sens le peuple dit : *Vous me gourez*, pour, trompez.

GOURGANDINE, s. f. Fam. Créature de mauvaise vie, qui court les rues.

GOURGANE, s. f. Petite fève de marais douce et de bonne qualité.

GOURGOURAN, s. m. Etoffe de soie des Indes.

GOURMADE, s. f. Coup de poing.

GOURMAND, ANDE, s. et adj. Qui mange avidement et avec excès. t. de jard. *Branches gourmandes*, qui attirent la sève des branches voisines.

GOURMANDER, v. a. Réprimander avec dureté. — *un cheval*, le manier rudement. — *ses passions*, fig., s'en rendre le maître. Ppe. *Gourmandé, ée. Carré de mouton gourmandé de persil*, pour, lardé de.

GOURMANDISE, s. f. Intempérance dans le manger.

GOURME, s. f. Suppuration des naseaux des jeunes poulains. On dit des enfans qui ont des dartres, des croûtes, etc., qu'*ils jettent leur gourme*; de même des folies d'un jeune débutant dans le monde.

GOURMER, v. a. Mettre la gourmette à un cheval. Battre à coups de poing. Ppe. *Gourmé, ée.* Qui affecte un air grave et composé.

GOURMET, sub. m. Qui sait bien connoître et goûter le vin.

GOURMETTE, s. f. Chaînette de fer attachée à la branche de la bride, et qui passe sous la ganache du cheval.

GOUSSAUT *ou* COUSSANT, s. et adj. m. (*Cheval*) Court de reins, et dont les formes annoncent la force. En t. de fauc., on appelle *Goussaut* l'oiseau qui a le vol trop lourd.

GOUSSE, s. f. Enveloppe qui couvre certaines graines. — *d'ail*, petite tête d'ail.

GOUSSET, sub. m. Creux de l'aisselle, et son odeur fétide. Toile placée à la partie d'une manche qui répond à l'aisselle. Petite poche de culotte. Petite console de menuiserie pour soutenir des tablettes.

GOÛT, s. m. Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. La saveur même. Quelquefois odeur. Dans les arts, discernement, sentiment exquis des beautés et des défauts. Penchant, inclination. Manière dont une chose est faite. Caractère d'un auteur, d'un artiste.

GOÛTER, v. a. Sentir, discerner les saveurs. Boire ou manger un peu de quelque chose pour en

juger. Fig. Essayer, éprouver. Approuver, trouver bon. V. n. Manger légèrement entre le dîner et le souper : ce léger repas se nomme

GOÛTER, s. m.

GOUTTE, s. f. Petite partie d'un liquide. *Mère-goutte*, vin tiré de la cuve sans pressurage. Adv. *Ne voir, n'entendre goutte*, point du tout. *Goutte à goutte*, goutte après goutte.

GOUTTE, s. f. Maladie qui affecte particulièrement les articulations. — *sereine*, obstruction ou paralysie du nerf optique.

GOUTTELETTE, s. f. Petite goutte.

GOUTTEUX, EUSE, sub. et adj. Sujet à la goutte.

GOUTTIÈRE, s. f. Canal par où les eaux de la pluie s'écoulent des toits. En t. de relieur, Coupe cylindrique creuse donnée à la tranche d'un livre.

GOUVERNAIL, s. m. Pièce de bois attachée à l'arrière d'un navire, d'un bateau, qui sert à le gouverner.

GOUVERNANCE, s. f. Juridiction de quelques villes des Pays-Bas.

GOUVERNANS, sub. m. pl. Ceux qui gouvernent.

GOUVERNANTE, subst. f. Femme d'un Gouverneur de place. Femme qui a soin de l'éducation des enfans ou d'un ménage.

GOUVERNEMENT, sub. m. Charge de gouverneur. Ville, pays qu'il gouverne. Manière de gouverner. Constitution d'un État. Ceux qui gouvernent.

GOUVERNER, v. a. Régir, conduire. Administrer. Elever, nourrir, avoir soin de. V. n. *Il gouverne dans ce pays*. V. pron. Se conduire. Gram. Régir.

GOUVERNEUR, s. m. Commandant d'une province, d'une place. Chargé de l'éducation d'un enfant de distinction.

GOUYAVIER, s. m. GOYAVIER *ou* POIRIER DES INDES. Grand arbre qui porte un fruit appelé *Goyave*, et qui est à peu près comme la pomme de Reinette.

GRABAT, s. m. Méchant lit de pauvres gens.

GRABATAIRE, adject. Habituellement malade ou alité. Lith. anc. Celui qui différoit jusqu'à la mort de recevoir le baptême.

GRABUGE, s. m. Fam. Querelle, noise, vacarme.

GRÂCE, s. f. Faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. Marque de bonté. Secours que Dieu donne aux hommes pour faire leur salut. Agrément. Pardon, abolition d'un crime. *Bonne grâce*, petit rideau au chevet d'un lit. Au pl. Remerciment qu'on fait à Dieu après les repas. *De grâce*, adv., par pure bonté. *Les trois Grâces*, trois déesses compagnes de Vénus.

GRACIABLE, adj. Rémissible, digne de pardon.

GRACIEUSEMENT, adver. D'une façon affectueuse.

GRACIEUSER, v. a. Fam. Faire des démonstrations d'amitié.

GRACIEUSETÉ, s. f. Honnêteté, civilité.

GRACIEUX, EUSE, adject. Plein de grâce et d'agrément. Au prop. et au fig.

GRACILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est grêle ; ne se dit guère que de la voix.

GRADATION, sub. f. Rhét. Nuance graduée de choses qui enchérissent les unes sur les autres. Augmentation par degrés.

GRADE, s. m. Dignité, degré d'honneur. Degrés qu'on obtient dans les Universités.

GRADIN, s. m. Petit degré qu'on met sur un autel, etc. Au plur. Bancs élevés en amphithéâtre.

GRADUATION, s. f. Division par degrés. *Chambre graduée*, dans les salines, bâtiment destiné à faire évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissous.

GRADUEL, ELLE, adj. Qui va par degrés. S. m. Verset qu'on récite entre l'épître et l'évangile. Livre qui contient ce qu'on chante au lutrin pendant la messe.

GRADUER, v. a. Diviser par degrés. Conférer des degrés dans une Université. Ppe. *Gradué, ée.* Chim. *Feu gradué*, qu'on augmente par degrés. S. m. Celui qui a pris des grades dans une Université.

GRAILLEMENT, s. m. Son cassé ou enroué de la voix.

GRAILLER, v. n. Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens.

GRAILLON, sub. m. Fam. Restes ramassés d'un repas.

GRAIN, s. m. Fruit et semence du froment, du seigle, etc. Fruit de quelques arbrisseaux et plantes. Par analogie: *Grains de chapelet, d'encens*, etc. Petite parcelle. Petit poids. Mar. *Grain de vent*, ou simplement *Grain*, tourbillon qui se forme tout à coup. *Grains de petite vérole*, pustules que la petite vérole produit sur la peau.

GRAINE, s. f. Semence de quelques plantes.

GRAIRIE, s. f. E. et f. Partie d'un bois possédé en commun.

GRAISSAGE, s. m. Action de graisser.

GRAISSE, sub. f. Substance animale huileuse et aisée à fondre.

GRAISSER, v. a. Frotter, oindre de graisse. V. n. *Ce vin graisse*, file comme de l'huile.

GRAISSET, s. m. Grenouille verte qui vit dans les buissons.

GRAISSEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature de la graisse.

GRAMEN, s. m. Bot. Nom générique des plantes frumentacées, que l'on appelle aussi

GRAMINÉES, adj.

GRAMMAIRE, s. f. L'art de parler et d'écrire correctement. Livre qui contient ces règles.

GRAMMAIRIEN, s. m. Qui a écrit sur la grammaire, ou qui la possède.

GRAMMATICAL, ALE, adj. Qui appartient à la grammaire.

GRAMMATICALEMENT, adv. Suivant les règles de la grammaire.

GRAMMATISTE, s. m. Celui qui l'enseigne ou qui l'apprend.

GRAMME, s. m. Unité des mesures de poids dans le nouveau système, à peu près dix-neuf grains.

GRAND, ANDE, adj. (Le *d* ne sonne que devant une voyelle, et alors il prend le son du *t*.) Etendu dans ses dimensions. Qui surpasse les autres. Au phys. ou au moral. Nombreux. Important, principal. Illustre. Se prend en mauvaise part devant certains subst. *Grand crime. Faute très-grande.* Titre de certains officiers qui en ont d'autres au-dessous d'eux. Le fémin. perd son *e* final devant plusieurs noms féminins : *Grand'mère, grand'peur, conseiller de grand'chambre. A la grande*, à la manière des grands.

GRAND, sub. m. Sublime. Homme élevé en dignité. On s'en sert surtout au pl.

GRANDELET, ETTE, adj. Fam. Diminutif de grand.

GRANDEMENT, adv. Avec grandeur. Extrêmement.

GRANDESSE, sub. f. Dignité d'un grand d'Espagne.

GRANDEUR, s. f. Etendue de ce qui est grand. Dignité, sublimité, excellence. Enormité, s'il s'agit d'une mauvaise action. Titre d'honneur qu'on donne à un Evêque, etc. Math. Tout ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution.

GRANDIR, v. n. Devenir grand.

GRANDISSIME, adj. Fam. Superlatif de grand.

GRAND-OEUVRE, s. m. La pierre philosophale.

GRANGE, s. f. Bâtiment où l'on serre et où l'on bat les blés en gerbe.

GRANIT, s. m. Pierre fort dure qui n'est que l'assemblage d'autres pierres de différentes couleurs.

GRANITELLE, adj. Marbre qui ressemble au granit.

GRANULATION, s. f. Opération par laquelle on réduit les métaux en petits grains.

GRANULER, v. a. Mettre un métal en petits grains.

GRAPHIE, s. f. Mot tiré du grec, et qui signifie *Description*.

GRAPHIQUE, adj. (*Description, opération*) Rendue sensible par une figure.

GRAPHIQUEMENT, adver. D'une manière graphique.

GRAPHOMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer les angles.

GRAPPE, s. f. Assemblage de grains qui sont attachés comme par bouquets au cep de la vigne. Se dit aussi de quelques autres plantes ou arbrisseaux. Locut. fam. : *Mordre à la grappe*, saisir avidement une proposition qui flatte.

GRAPPILLER, v. n. Cueillir ce qui reste de raisins après la vendange. Fam. Faire un petit gain; en ce sens il est quelquefois actif.

GRAPPILLEUR, EUSE, sub. Qui grappille.

GRAPPILLON, s. m. Petite grappe.

GRAPPIN, s. m. Mar. Ancre à quatre becs. Instrument de fer à pointes recourbées, qui sert à accrocher un vaisseau. Au fig. *Mettre le grappin sur quelqu'un*, s'emparer de son esprit.

GRAS, ASSE, adj. Qui a beaucoup de graisse. Sali, imbu de graisse. Trop épaissi. Loc. fam. : *Dormir la grasse matinée*, se lever tard. *Jours gras*, particulièrement les derniers jours du Carnaval. Sub. m. *Le gras et le maigre.* — *de la jambe*, l'endroit le plus charnu. Adv. *Manger gras. Faire gras. Peindre gras. Parler gras*, grasseyer.

GRAS-DOUBLE, s. m. Membrane de l'estomac du bœuf.

GRAS-FONDU, s. m. Maladie des chevaux, affection inflammatoire du mésentère et des intestins.

GRASSEMENT, adv. (*Vivre*) Fort à son aise. *Payer grassement*, généreusement.

GRASSET, ETTE, adj. Diminutif de gras.

GRASSETTE, sub. f. Plante vulnéraire dont les feuilles sont grasses et luisantes.

GRASSEYEMENT, sub. m. Prononciation d'une personne qui grasseye.

GRASSEYER, v. n. Prononcer avec difficulté certaines consonnes, surtout les *r*.

GRASSOUILLET, ETTE, adj. Diminutif de grasset.

GRATERON, sub. m. Plante dont les fruits, rudes au toucher, s'attachent aux vêtemens.

GRATICULER, v. a. t. de dessin. Diviser en un même nombre de petits carreaux un tableau et la toile ou le papier sur lequel on veut en faire la copie.

GRATIFICATION, s. f. Don, libéralité.

GRATIFIER, v. a. Favoriser quelqu'un en lui faisant quelque don.

GRATIN, s. m. Partie de la bouillie qui demeure attachée au fond du poêlon.

GRATIOLE, s. f. *ou* HERBE À PAUVRE HOMME. Plante purgative.

GRATIS, adv. (Lat. Le *s* sonne.

Sans frais, gratuitement. S. m. *Les gratis sont supprimés.*

GRATITUDE, s. f. Reconnoissance d'un bienfait.

GRATTE-BROSSE, sub. f. Brosse de fil de laiton pour nettoyer des ouvrages en relief.

GRATTE-CUL, sub. m. Bot. Bouton rouge qui reste de la rose après la chute des feuilles.

GRATTELEUX, EUSE, adj. Qui a la

GRATTELLE, sub. f. Petite gale.

GRATTER, v. a. Passer les ongles sur l'endroit où il démange. En parlant des animaux, remuer la terre avec les ongles. Ratisser. — *un mur, du parchemin.*

GRATTOIR, s. m. Instrument propre à gratter le parchemin, le papier.

GRATUIT, UITE, adj. Qu'on donne *gratis*. *Supposition gratuite*, sans fondement.

GRATUITÉ, s. f. Caractère de ce qui est gratuit.

GRATUITEMENT, adv. De pure grâce. Sans motif. Sans preuve.

GRAVATIER, s. m. Charretier payé pour enlever les gravois.

GRAVATS, sub. m. pl. *V.* GRAVOIS.

GRAVE, adj. Pesant. Sérieux. Important. Dangereux. *Accent grave,* qui va de gauche à droite. *Son grave*, opposé au son aigu. En phys. ce mot se prend subst.: *Les graves.*

GRAVELÉE, adj. f. (*Cendre*) Faite de lie de vin brûlée.

GRAVELEUX, EUSE, adj. Sujet à la gravelle. Mêlé de gravier. Fig. Trop libre.

GRAVELLE, s. f. Méd. Maladie causée par des sables ou graviers qui s'amassent dans les reins.

GRAVELURE, sub. f. Fam. Discours trop libre.

GRAVEMENT, adv. D'une manière grave et composée. Mus. Un peu moins lent que *Lentement.*

GRAVER, v. a. Tracer quelque figure sur un corps dur. Au fig. Imprimer fortement dans son cœur, son esprit, etc.

GRAVEUR, s. m. Celui dont la profession est de graver.

GRAVIER, s. m. Gros sable mêlé de petits cailloux. Sable que déposent les urines.

GRAVIR, v. a. et n. Grimper avec effort à quelque endroit escarpé.

GRAVITATION, s. f. Phys. Action de graviter.

GRAVITÉ, s. f. Pesanteur. Qualité d'une personne réservée. Importance.

GRAVITER, v. n. Phys. Tendre, peser vers un point.

GRAVOIS, s. m. Partie la plus grossière du plâtre, après qu'on l'a sassé. Menus débris d'une démolition de maçonnerie.

GRAVURE, s. f. L'art et l'ouvrage du graveur.

GRÉ, sub. m. Bonne volonté qu'on a de faire une chose. Fig. *Aller au gré* (au mouvement) *des flots, du vent. Savoir gré, bon gré, mauvais gré à quelqu'un*, être content ou non de sa conduite. *De gré à gré*, à l'amiable. *Bon gré, mal gré*, volontairement ou de force.

GRÈBE, s. m. Oiseau aquatique dont le plumage est d'un blanc argenté.

GREC, GRECQUE, s. et adj. Qui est de Grèce. Fam. Habile, et quelquefois plus qu'habile.

GREDIN, INE, s. Gueux de profession. S. m. Petit chien à longs poils.

GREDINERIE, s. f. Gueuserie.

GRÉMENT, s. m. Ce qui sert à gréer un vaisseau.

GRÉER, v. a. Equiper un vaisseau de tout ce qu'exige sa manœuvre.

GREFFE, s. m. Lieu où s'expédient et se gardent les actes de justice.

GREFFE, s. f. Ente.

GREFFER, v. a. Enter.

GREFFIER, s. m. Officier qui tient un greffe.

GREFFOIR, s. m. Petit couteau qui sert à greffer.

GRÈGE, adj. f. (*Soie*) Telle qu'elle sort de dessus le cocon.

GRÉGEOIS, adj. m. (*Feu*) Inventé par les Grecs, et qui brûloit dans l'eau.

GRÉGORIEN, IENNE, adj. N'a que ces deux applications: *Chant grégorien*, ordonné par Grégoire I. *Année grégorienne*, d'après le calendrier réformé en 1582 par Grégoire XIII.

GRÈGUE, sub. f. Haut-de-chausses. V. m. Pop. *Tirer ses grègues*, s'enfuir.

GRÊLE, adj. Long et menu. *Voix grêle*, foible et aiguë. *Intestins grêles*, qui ont un moindre diamètre que les autres.

GRÊLE, s. f. Pluie congelée qui tombe par grains. Au fig. Grande quantité.

GRÊLER, v. impers. *Il grêle. La grêle tombe.* V. a. Gâter par la grêle. Ppe. *Grêlé, ée.* Fam. *Visage grêlé*, qui porte des marques de petite vérole. *Air grêlé*, misérable. *Prédicateur grêlé*, peu suivi.

GRELIN, s. m. Petit câble.

GRÊLON, s. m. Gros grain de grêle.

GRELOT, s. m. Sorte de petite sonnette sphérique.

GRELOTTER, v. n. Trembler de froid.

GRELUCHON, sub. m. Fam. et libre. Amant secret d'une femme qui se fait payer par d'autres.

GRÉMIAL, s. m. Lith. Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux du prélat officiant pendant qu'il est assis.

GRÉMIL, s. m. Plante diurétique nommée aussi *Herbe aux perles*.

GRENADE, sub. f. Sorte de fruit. Petit boulet de fer plein de poudre, et qu'on jette avec la main.

GRENADIER, s. m. Arbre qui porte la grenade. Soldat de la première compagnie d'un bataillon.

GRENADIÈRE, s. f. Gibecière dans laquelle on portoit des grenades.

GRENADILLE, s. f. *ou* FLEUR DE LA PASSION. Fleur du Paraguay.

GRENADIN, sub. m. Petit fricandeau.

GRENAILLE, s. f. Métal réduit en petits grains.

GRENAILLER, v. a. Mettre un métal en petits grains.

GRENAT, s. m. Pierre précieuse d'un rouge foncé. Sorte de fruit dont on fait un sirop curatif des perroquets.

GRENAUT, s. m. Poisson à grosse tête.

GRENELER, v. a. Préparer une peau de manière qu'elle paroisse couverte de grains.

GRENER, v. n. Produire de la graine, rendre beaucoup de grains. V. a. Réduire en petits grains du sel, de la poudre à canon.

GRÈNETERIE, s. f. Commerce du marchand.

GRÈNETIER, IÈRE, s. Qui vend des graines.

GRÈNETIS, s. m. Tour de petits grains relevés au bord des médailles et des monnoies.

GRENETTES, s. f. pl. *ou* GRAINES-D'AVIGNON. Petites graines qui servent dans la miniature pour les lavis.

GRENIER, s. m. Lieu où l'on serre les grains. Le plus haut étage d'une maison. Fig. Pays fertile d'où l'on tire beaucoup de blé.

GRENOUILLE, sub. f. Petit animal qui nait et vit dans les

marais. Impr. Partie de la presse qui est sur la platine, et qui reçoit le pivot de l'arbre.

GRENOUILLER, v. n. Ivrogner. Pop.

GRENOUILLÈRE, s. f. Endroits marécageux qu'habitent les grenouilles. Fam. Lieu humide et malsain.

GRENOUILLET, sub. m. *ou* SCEAU DE SALOMON. Plante abstersive qui croît sur les hauteurs.

GRENOUILLETTE, sub. f. Bot. Renoncule de marais.

GRENU, UE, adj. Plein de grains.

GRÈS, s. m. Pierre formée de sable fin. Poterie de glaise mêlée de sable fin.

GRÉSIL, s. m. (Le *l* sonne.) Petite grêle menue et dure.

GRÉSILLEMENT, s. m. Action de grésiller. Etat de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER, v. impers. *Il grésille*, il tombe du grésil. V. a. Faire que quelque chose se fronce, se racornisse. *Le soleil grésillera ces fleurs.*

G-RÉ-SOL. Mus. Terme par lequel on désigne la note *Sol.*

GRÉSOIR, s. m. Outil de vitrier pour égruger les extrémités d'un carreau de vitre.

GRESSERIE, s. f. Carrière de grès. Pierre de grès mise en œuvre. Signifie aussi des pots, des cruches, etc. faits de grès.

GRÈVE, s. f. Lieu uni et plat, couvert de gravier le long de la mer, ou d'une grande rivière. A Paris, place publique où l'on fait les exécutions.

GREVER, v. a. Léser, faire tort. Charger de contributions. Ppe. *Grevé, ée.* Pal. *Héritier grevé*, chargé de rendre la totalité ou partie de l'héritage.

GRIANNEAU *ou* GRIANOT, s. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBANE, s. f. Mar. Barque de trente à soixante tonneaux qui transporte les cargaisons dans l'intérieur.

GRIBLETTE, s. f. Morceau de porc, de veau ou de volaille qu'on couvre de lard, et qu'on fait griller.

GRIBOUILLAGE, s. m. Fam. Mauvaise peinture. Ecriture mal formée.

GRIBOUILLETTE, sub. f. (*Jeter une chose à la*) Fam. Au milieu d'enfans qui cherchent à s'en saisir.

GRIÈCHE, adj. Ne se joint qu'à deux subst. : *Ortie-grièche*, dont la piqûre est très-douloureuse. *Pie-grièche*, petite pie à bec et à ongles crochus. Fam. Femme criarde et querelleuse.

GRIEF, s. m. Dommage qu'on reçoit. Plainte que l'on en fait. Adj. *Grief, griève.* Grand, énorme. En mauvaise part.

GRIÈVEMENT, adv. Excessivement.

GRIÈVETÉ, s. f. Enormité.

GRIFFADE, s. f. Coup de

GRIFFE, s. f. Ongle pointu et crochu du lion, du chat, de l'épervier, etc. Instrument avec lequel on met l'empreinte d'un nom au lieu de la signature propre.

GRIFFER, v. a. Fam. Prendre avec la griffe.

GRIFFON, s. m. Espèce d'oiseau de proie semblable à l'aigle. Animal fabuleux, moitié aigle, moitié lion.

GRIFFONNAGE, s. m. Ecriture mal formée, qu'on a peine à lire.

GRIFFONNER, v. a. et n. Ecrire ou dessiner grossièrement.

GRIGNON, s. f. Morceau de l'entamure du pain, du côté le plus cuit.

GRIGNOTER, v. n. Manger doucement en rongeant. Pop. Faire quelque petit profit dans une affaire.

GRIGOU, s. m. Pop. Qui vit d'une manière sordide.

GRIL, s. m. (On pron. *gril*, et fam. *gri.*) Ustensile de cuisine qu'on met sur les charbons pour y faire rôtir viande ou poisson. Loc. fam. : *Etre sur le gril*, souffrir beaucoup de corps ou d'esprit.

GRILLADE, s. f. Manière de griller les viandes. Viandes grillées.

GRILLAGE, s. m. Opération de métallurgie, qui consiste à faire passer le minéral par plusieurs feux avant de le faire fondre. Garniture de fil-de-fer qu'on met aux fenêtres, etc.

GRILLE, s. f. Barreaux de fer ou de bois se traversant les uns les autres, pour empêcher de passer par une ouverture. Toute clôture de ce genre. Parloir des couvens de nones.

GRILLER, v. a. Faire cuire sur le gril. Fermer avec une grille. V. pron. Se brûler. V. n. Etre sur le gril. Fig. et fam. Etre impatient de.

GRILLET, s. m. ou GRILLETTE, s. f. Blas. Sonnette au cou des chiens, aux jambes des oiseaux de proie; de là

GRILLETÉ, ÉE, adj. M. s.

GRILLON, s. m. Insecte aimant les lieux chauds, et faisant un bruit aigu et perçant.

GRIMACE, s. f. Contorsion du visage faite à dessein ou par habitude. Fig. Feinte, dissimulation. Boîte de toilette, dont le dessus est une espèce de pelotte à épingles.

GRIMACER, v. n. Faire la grimace. Faire un mauvais pli.

GRIMACIER, IÈRE, s. et adj. Qui fait souvent la grimace. Hypocrite.

GRIMAUD, s. m. t. de mépris. Petit écolier, ou qui mérite d'être traité comme tel.

GRIME, s. m. M. s. Se dit aussi de l'acteur qui fait les rôles de charge.

GRIMELIN, sub. m. t. de mép. Petit garçon. Joueur mesquin.

GRIMELINAGE, s. m. Petit jeu où l'on ne fait que

GRIMELINER, v. n. Jouer mesquinement. Faire quelque petit gain.

GRIMOIRE, s. m. Livre dont on dit que se servent les magiciens pour évoquer les démons. Fig. et fam. Discours obscur, écriture illisible.

GRIMPANT, ANTE, adj. Qui grimpe. *Plante grimpante*, qui pour s'élever s'attache aux corps voisins.

GRIMPER, v. n. Gravir à l'aide des pieds et des mains.

GRIMPEREAU, s. m. Petit oiseau qui grimpe le long des arbres.

GRINCEMENT, s. m. Act. de

GRINCER, v. a. et n. — *les dents* ou *des dents*, les serrer de douleur ou de colère.

GRINGOLÉ, ÉE, adj. Blas. Pièce terminée en tête de serpent.

GRINGOTTER, v. n. Fredonner, en parlant des petits oiseaux. Pop. Fredonner mal, en parlant des hommes.

GRINGUENAUDE, s. f. Pop. Petite ordure qui s'attache aux émonctoires.

GRIOTTE, s. f. Sorte de cerise douce et noirâtre, à courte queue. Marbre tacheté de rouge et de blanc.

GRIOTTIER, s. m. Sorte de cerisier.

GRIPPE, s. f. Goût capricieux, fantaisie. Fam. *Prendre quelqu'un en grippe*, en déplaisance. Catarrhe épidémique.

GRIPPER, v. a. Attraper subtilement. Pop. *On l'a grippé*, pour, saisi. V. pron. Se prévenir contre. Se froncer, en parlant d'une étoffe.

GRIPPE-SOU, s. m. Fam. Receveur de petites rentes, moyennant une légère remise.

GRIS, ISE, adj. Qui est de couleur mêlée plus ou moins de blanc et de noir. *Temps gris. Faire grise mine*, ou mauvais accueil. *Cet homme est gris*, pris de vin. S. m. *Le gris est ma couleur.*

GRISAILLE, s. f. Peinture faite avec du blanc et du noir. Mélange de cheveux bruns et blancs, dont on fait des perruques.

GRISAILLER, v. a. Barbouiller de gris. V. n. *Sa tête, ses cheveux grisaillent.*

GRISÂTRE, adj. Qui tire sur le gris.

GRISER, v. a. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. On dit aussi : *Se griser.*

GRISET, s. m. Chardonneret qui n'a pas encore pris son joli plumage.

GRISETTE, s. f. Etoffe grise de peu de valeur. Fille ou jeune femme de condition médiocre ou même de caractère facile.

GRISOLLER, v. n. Se dit du chant de l'alouette.

GRISON, ONNE, s. et adj. Qui prend un poil ou des cheveux gris. S. m. Laquais de confiance qui change sa livrée contre un habit gris, pour faire des commissions secrètes. Pop. Ane.

GRISONNER, v. n. Devenir grison.

GRIVE, s. f. Oiseau de la grosseur d'un merle, et dont le plumage est brun, marqueté de blanc.

GRIVELÉ, ÉE, adj. Tacheté de gris et de blanc.

GRIVELÉE ou GRIVÈLERIE, s. f. Action de

GRIVELER, v. a. et n. Faire de petits profits illicites dans une charge.

GRIVELEUR, s. m. Qui fait des grivelées.

GRIVOIS, s. m. Soldat éveillé et alerte. Adj. *Ton grivois. Chanson grivoise.*

GRIVOISE, s. f. Vivandière. Femme libre et hardie.

GROGNARD ou GROGNEUR, EUSE, s. Fam. Qui grogne sans cesse.

GROGNEMENT, sub. m. Cri des pourceaux.

GROGNER, v. n. Se dit au prop. du cri du pourceau. Fam. Murmurer. Témoigner son mécontentement par un bruit sourd.

GROIN, s. m. Museau du cochon.

GROLLE. *V.* FREUX.

GROMMELER, v. n. Fam. Murmurer entre ses dents.

GRONDEMENT, s. m. Bruit sourd. *Le grondement du tonnerre.*

GRONDER, v. n. Murmurer, se plaindre sourdement. Au fig. *Le tonnerre, l'orage gronde.* V. a. Gourmander de paroles.

GRONDERIE, s. f. Criaillerie. Réprimande qu'on fait en colère.

GRONDEUR, EUSE, s. et adj. Qui gronde.

GROS, OSSE, adj. Qui a beaucoup de circonférence ou de volume. *Grosse femme*, celle qui a de l'embonpoint. *Femme grosse*, celle qui est enceinte. Considérable, nombreux. Epais, par opposition à délié, délicat. Loc. fam. : *La mer est grosse*, agitée. *Faire le gros dos*, l'homme important. *Etre gros de faire une chose*, en avoir une grande envie. *Avoir les yeux gros*, bouffis. *Le gros de l'arbre, de l'armée. Un gros de cavalerie.* Un huitième de l'once. Adv. Beaucoup. *Gagner gros. En gros ;* se dit par opposition à *en détail.*

GROS-BEC, s. m. Sorte de moineau qui a le bec fort gros.

GROSEILLE, s. f. Petit fruit un peu acide qui vient par grappes.

GROSEILLIER, s. m. Arbrisseau qui le porte.

GROSSE, s. f. Douze douzai-

nes de certaines marchandises, Expédition d'un acte en forme exécutoire.

GROSSERIE, s. f. Gros ouvrages de taillandiers. Commerce en gros.

GROSSESSE, s. f. Etat d'une femme enceinte.

GROSSEUR, s. f. Circonférence, volume de ce qui est gros. Tumeur.

GROSSIER, IÈRE, adject. Epais, qui n'est pas délié. Mal travaillé. Peu civilisé. *Marchand grossier*, qui vend en gros. *Faute, erreur grossière*, qui suppose beaucoup d'ignorance ou de sottise.

GROSSIÈREMENT, adverb. Sans soins, en gros. Sommairement.

GROSSIÈRETÉ, s. f. Caractère de ce qui est mal travaillé. Manque de délicatesse, de civilité. Parole malhonnête.

GROSSIR, v. a. Rendre gros. Fig. Exagérer. V. n. et pron. Devenir gros.

GROSSOYER, v. a. Faire la grosse d'un acte.

GROTESQUE, adj. Bizarre. Se dit surtout des figures imaginées par un peintre, et où la nature est outrée et contrefaite. S. plur. *Faire des grotesques. Peintre en grotesques.*

GROTESQUEMENT, adv. De façon ridicule et risible.

GROTTE, s. f. Caverne naturelle, ou faite de main d'homme.

GROUILLANT, ANTE, adj. Pop. Qui grouille, qui remue.

GROUILLEMENT, sub. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille.

GROUILLER, v. n. Pop. Remuer. Exprime le bruit que les flatuosités causent dans les intestins. Fourmiller.

GROUPE, s. m. Peint. et sculp. Assemblage d'objets rapprochés que l'œil embrasse à la fois.

GROUPER, v. a. Mettre en groupe. — *des colonnes, des figures.* V. n. Former un groupe.

GRUAU, s. m. Avoine mondée et moulue grossièrement. Bouillie faite avec cette avoine.

GRUE, s. f. Gros oiseau de passage. Fam. Niais, aisé à duper. Machine à élever de grosses pierres. Loc. fam. : *Faire le pied de grue,* attendre long-temps sur ses pieds.

GRUERIE, s. f. Tribunal qui connoît des dommages faits dans les forêts.

GRUGER, v. a. Briser avec les dents quelque chose de dur ou de sec. Fam. Manger. — *quelqu'un*, manger son bien.

GRUME, s. f. Bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU, s. m. Petite portion de lait ou de sang caillé.

GRUMELER, v. pron. Devenir en grumeau.

GRUMELEUX, EUSE, adj. Qui a de petites inégalités dures au dedans ou au dehors. *Poires grumeleuses.*

GRUYER, s. m. Qui juge en première instance des délits commis dans les bois. Adj. m. *Seigneur gruyer*, qui a un certain droit sur les bois de ses vassaux.

GRUYÈRE, s. m. Nom d'un fromage de Suisse.

GUÉ, s. m. Endroit où l'on passe une rivière sans nager.

GUÉABLE, adj. Qu'on peut passer à gué.

GUÈBRES, s. m. pl. Restes des anciens disciples de Zoroastre ou adorateurs du feu.

GUÈDE *ou* PASTEL, s. m. Plante qui sert à teindre en bleu foncé.

GUÉDER, v. a. Pop. Soûler, faire manger avec excès.

GUÉER, v. a. Baigner, laver dans l'eau. — *un cheval, du linge.*

GUELFES, s. m. pl. *V.* GIBELINS.

GUENILLE, s. f. Haillon,

chiffon. Au pl. Vieilles hardes usées.

GUENILLON, s. m. Petite guenille. Est aussi un t. de mépris et pop. dans le sens de

GUENIPE, s. f. Femme malpropre. Femme de mauvaise vie.

GUENON, s. f. Femelle du singe. Femme très-laide. Femme de mauvaises mœurs.

GUENUCHE, s. f. Petite guenon.

GUÊPE, s. f. Grosse mouche qui ressemble à l'abeille pour la forme, et qui en diffère en ce qu'elle ne fait pas de miel.

GUÊPIER, s. m. Gâteaux et alvéoles que se construisent les guêpes. Genre d'oiseaux qui vivent surtout de guêpes et d'abeilles.

GUERDON, s. m. Loyer, salaire, récompense. V. m.; de là

GUERDONNER, v. a. Récompenser. V. m.

GUÈRE *ou* GUÈRES, adv. Pas beaucoup. Dans le sens de *presque point,* il demande un *que. Il n'y a guère que lui qui.*

GUÉRET, s. m. Terre labourée et non ensemencée. Au plur. et poét. Terres ensemencées ou non.

GUÉRIDON, s. m. Petite table ronde à un seul pied.

GUÉRIR, v. a. Délivrer de maladie. Se dit fig. des passions et des maux de l'esprit. V. n. et pron. Recouvrer la santé.

GUÉRISON, s. f. Recouvrement de la santé.

GUÉRISSABLE, adj. Qu'on peut guérir.

GUÉRITE, s. f. Petite loge où une sentinelle se met à couvert. Petit donjon au haut d'un bâtiment pour découvrir de loin.

GUERLIN, s. m. Mar. Câble de moyenne proportion.

GUERRE, s. f. Différent entre deux états qui se poursuit par la voie des armes. Se dit aussi des hommes entr'eux et des bêtes. Fig. *Faire la guerre à ses passions. Nom de guerre,* que prend un soldat en s'enrôlant, ou quelqu'un pour se déguiser, etc. *Faire la guerre à quelqu'un,* prendre à tâche de le contrarier.

GUERRIER, IÈRE, s. et adj. Qui appartient à la guerre, qui s'y plaît.

GUERROYER, v. n. Fam. Faire la guerre.

GUERROYEUR, s. m. M. s.

GUET, s. m. Fonction d'un soldat mis en sentinelle pour épier. Ceux qui font le guet. *Mot du guet,* donné à l'officier du poste pour reconnoître ceux du même parti. Loc. fam. *Etre au guet. Avoir l'œil, l'oreille au guet,* observer ce qui se passe.

GUET-APENS, s. m. Embûche ou dessein prémédité d'assassiner, d'outrager, de nuire.

GUÊTRE, s. f. Chaussure qui garantit de la boue la jambe et le dessus du soulier.

GUÊTRER, v. a. Mettre des guêtres.

GUETTER, v. a. Epier pour surprendre.

GUEULARD, s. m. Fam. Qui parle beaucoup et fort haut.

GUEULE, s. f. C'est dans la plupart des quadrupèdes et des poissons ce qu'on appelle bouche dans l'homme. En parlant de lui, t. pop. et de mépris. Par analogie, ouverture : *Gueule d'un four.* Se dit aussi des plantes labiées.

GUEULÉE, s. f. Grosse bouchée. Pop. Parole sale, déshonnête.

GUEULER, v. n. Pop. Crier beaucoup. En t. de chasse, se dit du lévrier qui saisit bien le lièvre.

GUEULES, s. m. Blas. Couleur rouge.

GUEUSAILLE, s. f. Fam. Canaille, multitude de gueux.

GUEUSAILLER, v. n. Pop. Faire métier de gueuser.

GUEUSANT, ANTE, adj. Qui gueuse actuellement.

GUEUSE, s. f. Pièce de fer fondu, qui n'est point encore purifié. Femme de mauvaise vie.

GUEUSER, v. a. et n. Mendier.

GUEUSERIE, s. f. Indigence, misère. Fam. Chose de vil prix.

GUEUX, EUSE, adj. et sub. Réduit à mendier. Pauvre. Dénué d'ornemens. Coquin, fripon.

GUI, s. m. Plante parasite qui vient sur certains arbres.

GUICHET, s. m. Petite porte pratiquée dans une grande, surtout de forteresse de château, de prison. Petite ouverture à la porte d'un cabaret pour distribuer du vin. Porte d'armoire.

GUICHETIER, s. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE, s. m. Qui précède pour indiquer le chemin. Au fig. Qui donne des instructions. En ce sens il est aussi s. f. : *La Guide des pécheurs*, titre d'un livre pieux.

GUIDE, s. f. Lanière de cuir attachée à la bride d'un cheval attelé à une voiture. On s'en sert plus ordinairement au plur.

GUIDE-ÂNE, s. m. Livret qui contient l'ordre de l'office des fêtes.

GUIDER, v. a. Conduire dans un chemin. Au fig. Diriger.

GUIDON, s. m. Petite enseigne d'une compagnie de gendarmes. Officier qui porte le guidon. Mus. Petite marque pour indiquer des renvois.

GUIGNARD, sub. m. Oiseau, espèce de petit pluvier.

GUIGNE, s. f. Petite cerise douce.

GUIGNER, v. a. et n. Regarder du coin de l'œil. Fam. Former des desseins sur. — *une charge*, *une héritière*.

GUIGNIER, s. m. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNON, sub. m. Fam. Malheur, surtout au jeu.

GUILDIVE, s. f. *ou* TAFIA, s. m. Eau-de-vie de sucre.

GUILÉE, s. f. Giboulée. Pluie soudaine et de peu de durée.

GUILLAGE, s. m. Fermentation de la bière récemment entonnée.

GUILLAUME, s. m. Sorte de rabot.

GUILLEDOU, s. m. Pop. *Courir le guilledou*, aller souvent, et surtout la nuit, dans des lieux suspects.

GUILLEMETS, s. m. plur. Doubles virgules au commencement des lignes pour marquer les citations.

GUILLER, v. n. Se dit de la bière qui fermente et jette sa levure.

GUILLERET, ETTE, adj. Fam. Gai, éveillé, léger. *Habit*, *ouvrage guilleret*, étriqué, peu étoffé.

GUILLERI, s. m. Chant du moineau.

GUILLOCHER, v. a. Faire des

GUILLOCHIS, s. m. Ornement formé par des lignes, des traits de différentes sortes entrelacés les uns dans les autres.

GUILLOTINE, s. f. Instrument de supplice.

GUILLOTINER, v. a. Trancher la tête au moyen de la guillotine.

GUIMAUVE, s. f. Espèce de mauve.

GUIMBARDE, s. f. Long chariot couvert. Petit instrument d'acier composé de deux branches recourbées et d'une languette au milieu.

GUIMPE s. f. Morceau de toile dont les religieuses se couvrent le cou et la gorge.

GUINDAGE, s. m. Mar. Action d'élever des fardeaux pour les placer sur un bâtiment.

GUINDER, v. a. Lever en haut au moyen d'une machine. Ppe. *Guindé*, *ée*. *Esprit*, *style*, *air guindé*, contraint, affecté.

GUINÉE, s. f. Monnoie d'or d'Angleterre.

GUINDRE, s. m. Machine servant à doubler les soies filées.

GUINGOIS, s. m. Travers, ce qui n'est point droit.

GUINGUETTE, s. f. Cabaret hors de la ville, où le peuple va boire les jours de fêtes. Sorte de voiture publique des environs de Paris.

GUIPURE, s. f. Espèce de dentelle de fil ou de soie, où il y a de la cartisane.

GUIRLANDE, s. f. Couronne, chapeau, festons de fleurs.

GUISE, s. f. Façon, manière. *En guise de*, au lieu de, en façon de.

GUITARE, s. f. Instrument de musique à cinq rangs de cordes.

GUMÈNE, s. f. Blas. Le câble d'une ancre.

GUSTATIF, IVE, adj. Anat. Se dit du nerf qui sert à l'organe du goût.

GUSTATION, s. f. Sensation du goût, perception des saveurs.

GUTTURAL, ALE, adj. Qui appartient au gosier : *L'artère gutturale. Lettres gutturales*, qui se prononcent du gosier.

GYMNASE, s. m. Lieu destiné chez les Grecs aux exercices du corps.

GYMNASIARQUE, sub. m. Chef du gymnase.

GYMNASTE, s. m. Officier particulier du gymnase, chargé de l'éducation des athlètes.

GYMNASTIQUE, s. f. L'art d'exercer le corps. Adj. Qui appartient aux exercices du corps.

GYMNIQUE, s. f. Science des exercices propres aux athlètes. *Jeux gymniques*, où les athlètes combattoient nus.

GYMNOPÉDIE, s. f. Danse religieuse des Spartiates ; les danseurs y étoient nus.

GYMNOSOPHISTES, s. m. pl. Anciens philosophes indiens qui dédaignoient les vêtemens.

GYNÉCÉE, s. m. Appartement des femmes chez les Grecs.

GYNÉCOCRATIE, s. f. Etat où les femmes peuvent gouverner.

GYNÉCOCRATIQUE, adjec. Qui a rapport à la gynécocratie.

GYPSE, s. m. Plâtre. *Gypses* ou *Pierres gypseuses*, celles que le feu change en plâtre.

GYPSEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du gypse.

GYROMANTIE, s. f. Sorte de divination qui se pratique en marchant en rond.

GYROVAGUE, s. m. Sorte de moine qui sans être attaché à aucune maison erroit de monastère en monastère.

H.

H, s. m. Sixième consonne de l'alphabet. Les mots où cette lettre s'aspire sont ici désignés par un guillemet (»).

» HA, interjection de surprise.

HABEAS-CORPUS. (lat.) Loi d'Angleterre qui rend la liberté à un prisonnier accusé de certains délits en donnant caution.

HABILE, adj. Capable, adroit, savant. Pal. *Habile à succéder*, qu'aucun empêchement n'exclut d'une succession.

HABILEMENT, adv. Avec

HABILETÉ, s. f. Qualité de celui qui est habile, intelligent.

HABILISSIME, adject. Fam. Très-habile.

HABILITÉ, s. f. Pal. Capacité de succéder.

HABILITER, v. a. Pal. Rendre capable de succéder, enlever les empêchemens.

HABILLAGE, s. m. Préparation du gibier, des volailles, pour les mettre en broche.

HABILLEMENT, s. m. Vêtement. — *de tête*, casque.

HABILLER, v. a. Vêtir, Mettre un habit. Faire faire ou donner un habit à quelqu'un. V. n. *Cet habit, ce tailleur habille bien.* — *une carpe, un lièvre*, les préparer pour la cuisine. V. pron. Se vêtir.

HABIT, s. m. Ce qui est fait pour couvrir le corps. *Prendre l'habit d'un Ordre*, s'y faire religieux.

HABITABLE, adj. Qui peut être habité.

HABITACLE, s. m. En langage d'Ecriture sainte et en style soutenu, habitation, demeure. Mar. Armoire où s'enferment la boussole, l'horloge, etc.

HABITANT, ANTE, sub. et adj. Qui réside en quelque lieu.

HABITATION, s. f. Demeure. Propriété dans une colonie.

HABITER, v. a. et n. Faire sa demeure en quelque endroit.

HABITUDE, s. f. Coutume, disposition acquise par des actes réitérés. Connoissance, fréquentation habituelle. Air, démarche. Méd. Complexion, tempérament.

HABITUÉ, s. m. Ecclésiastique employé aux fonctions d'une paroisse. Celui qui habituellement va dans un spectacle, un café, etc.

HABITUEL, ELLE, adject. Tourné en habitude.

HABITUELLEMENT, adver. Par habitude.

HABITUER, v. a. et pro. Accoutumer, faire prendre l'habitude.

» HÂBLER, v. n. Mentir avec exagération et vanterie.

» HÂBLERIE, s. f. Discours plein d'ostentation et de mensonges.

» HÂBLEUR, EUSE, s. Qui hâble.

» HACHE, s. f. Instrument de fer tranchant qui sert à fendre le bois, etc. — *d'armes*, dont on se servoit à la guerre, et dont on se sert encore dans les combats de mer. Les arpenteurs appellent *Hache* la saillie ou l'engagement d'un héritage dans un autre.

» HACHER, v. a. Couper en petits morceaux. Grav. et dessin. Faire des traits qui se croisent.

» HACHEREAU, s. m. Petite cognée.

» HACHETTE, sub. f. Petite hache.

» HACHIS, s. m. Viande ou poisson, etc., haché.

» HACHOIR, s. m. Table pour hacher les viandes. Espèce de grand couteau à deux manches.

» HACHURES, s. f. pl. Grav. Traits qui se croisent.

» HAGARD, ARDE, adject. Rude, farouche.

HAGIOGRAPHE, adj. Se dit des livres de la Bible autres que ceux de Moïse et des Prophètes. S. m. Auteur qui a écrit sur les Saints.

HAGIOLOGIQUE, adj. Qui concerne les Saints, les choses saintes.

» HAHA, s. m. Ouverture au mur d'un jardin, avec un fossé en dehors.

» HAHÉ. Cri de chasse pour arrêter les chiens qui s'emportent ou prennent le change.

» HAIE, s. f. Clôture d'épines, de branchages entrelacés, etc.

» HAÏE. Cri de charretiers pour exciter leurs chevaux.

» HAILLON, s. m. Vieux lambeau de toile ou d'étoffe.

» HAINE, s. f. Inimitié. Aversion, répugnance.

» HAINEUX, EUSE, adject. Porté à la haine.

» HAÏR, v. a. *Haïssant.* (*Je hais, tu hais, il hait;* ces trois personnes et l'impér. *hais* sont

d'une syllabe.) Vouloir mal à quelqu'un. Avoir de l'aversion, de la répugnance. Ppe. *Haï*, *ïe*.

» HAIRE, s. f. Petite chemise de crin ou de poil de chèvre, qu'on met sur la peau par mortification.

» HAÏSSABLE, adj. Qui inspire la haine, qui mérite d'être haï. S'applique aux personnes et aux choses.

» HALAGE, s. m. Action de faire marcher un bateau, à l'aide de cordages tirés par des hommes ou des chevaux.

» HALBRAN, s. m. Jeune canard sauvage.

» HALBRENÉ, ÉE, adj. Fauc. Qui a quelques plumes rompues. Mouillé, déguenillé.

» HÂLE, s. m. Impression d'un air chaud et sec sur le teint et sur les herbes, qu'il flétrit.

HALEINE, s. f. Air attiré et repoussé par les poumons. Faculté de respirer. Léger souffle de vent. Fig. *Tout d'une haleine*, sans intermission. *Discours à perte d'haleine*, importun par sa longueur. *Tenir en haleine*, dans l'incertitude ou dans un exercice continuel.

, HALENÉE, s. f. Respiration accompagnée d'une odeur desagréable.

» HALENER, v. a. Se dit des chiens de chasse qui sentent la bête. Pop. — *quelqu'un*, sentir son haleine; et fig. Découvrir son foible.

» HÂLER, v. n. et pron. Noircir, être noirci par le hâle.

» HALER, v. a. Tirer un bateau avec une corde. Exciter; en ce sens, ne se dit que des chiens qu'on anime à se jeter sur un autre ou sur une personne. Mar. — *le vent*, cingler le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent.

» HALETANT, ANTE, adj. Qui halète.

» HALETER, v. n. Souffler comme quand on est hors d'haleine.

» HALEUR, s. m. Celui qui hale un bateau.

» HALLAGE, s. m. Droit établi sur les halles.

HALLALI. Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins.

» HALLE, s. f. Place publique destinée à tenir le marché ou la foire.

» HALLEBARDE, s. f. Pique garnie par le haut d'un fer large et pointu, traversé d'un autre en forme de croissant.

» HALLEBARDIER, sub. m. Garde à pied qui porte la hallebarde.

» HALLEBREDA, s. f. pop. et de mepris. Homme grand et mal fait. Grande femme mal bâtie.

» HALLIER, s. m. Buisson fort épais. Gardien de la halle. Marchand qui y étale.

HALO, s. m. Astron. Cercle lumineux qu'on voit quelquefois autour des astres.

» HALOIR, s. m. Lieu où l'on sèche le chanvre.

» HALOT, s. m. Trou dans une garenne où se retirent les lapins.

» HALOTECHNIE *ou* HALURGIE, s. f. Partie de la chimie qui a pour objet les sels.

» HALTE, s. f. Pause que font les chasseurs dans leurs courses, et les gens de guerre dans leur marche. Cri pour qu'on s'arrête. Repas fait pendant la halte.

» HAMAC, s. m. Mar. Filet suspendu à deux points fixes, dans lequel on met un lit.

HAMADE *ou* HAMÉIDE, s. f. Blas. Fasce formée de trois pièces alésées qui imitent des barrières de manége, de clôture, etc.

HAMADRYADE, s. f. Divinité des bois, dont l'existence suivoit celle de l'arbre qui lui étoit affecté.

» HAMEAU, s. m. Assemblage

de maisons trop peu nombreuses pour former un village.

HAMEÇON, s. m. Petit crochet de fer qu'on met au bout d'une ligne avec de l'appât, pour prendre du poisson. Fam. On dit d'un homme facile à tromper, qu'*il mord aisément à l'hameçon.*

» HAMPE, s. f. Bois d'une hallebarde, d'un épieu, d'un pinceau.

» HAN, s. m. Sorte de caravanserail.

» HANAP, s. m. Grande tasse. V. m.

» HANCHE, s. f. Partie du corps humain où s'emboîte le haut de la cuisse.

» HANGAR, s. m. Remise pour des chariots ou des charrettes.

» HANNETON, s. m. Sorte de scarabée qui paroît au printemps. Fig. et fam. Jeune étourdi. Sorte de franges à petites houppes. (Le *h* ne s'y aspire pas.) *Soucis d'hanneton.*

» HANSCRIT, s. m. Langue savante des Indiens.

» HANSE *ou* HANSE-TEUTONIQUE, s. f. Association des villes hanséatiques.

HANSÉATIQUE, adj. Se dit de certaines villes d'Allemagne unies ensemble pour le commerce.

» HANSIÈRE, s. f. Mar. Cordage qu'on jette aux navires qui veulent venir à bord d'un autre. Les trois cordes qui composent un câble d'ancre.

» HANTER, v. a. et n. Fréquenter, hanter les savans, et hanter en bon lieu.

» HANTISE, s. f. Fam. et en mauvaise part. Fréquentation.

» HAPPE, s. f. Demi-cercle de fer dont on garnit un essieu. Sorte de crampon qui lie ensemble deux poutres, deux pierres, etc.

» HAPPELOURDE, s. f. Pierre fausse qui a l'éclat d'une pierre précieuse. Au fig. Personne ou chose qui a plus d'éclat que de valeur.

» HAPPER, v. a. Se dit du chien qui saisit avec la gueule ce qu'on lui jette. Fig. et fam. Saisir quelqu'un à l'improviste.

» HAQUENÉE, s. f. Petit cheval qui va l'amble. Pop. Grande femme mal faite.

» HAQUET, s. m. Charrette basse à voiturer du vin, des ballots, etc.

» HAQUETIER, s. m. Conducteur de haquets.

» HARANGUE, s. f. Discours fait à une assemblée, à un prince, etc. Fam. Discours ennuyeux.

» HARANGUER, v. a. et n. Prononcer une harangue. Fam. Parler beaucoup et avec emphase.

» HARANGUEUR, s. m. Qui harangue. Fig. Grand parleur.

» HARAS, s. m. Lieu destiné à propager la race des chevaux. Perroquet de la grosse espèce.

» HARASSER, v. a. Fatiguer à l'excès.

» HARCELER, v. a. Agacer, provoquer jusqu'à l'importunité.

» HARDE, s. f. Troupe de bêtes fauves. Lien qui attache les chiens quatre à quatre ou six à six; en ce sens le v. est

» HARDER, v. a.

» HARDES, s. f. plur. Tout ce qui est d'un usage ordinaire pour l'habillement.

» HARDI, IE, adj. Courageux, entreprenant, assuré. Se dit aussi des choses. *Proposition hardie,* difficile à soutenir. *Pensée hardie,* qui étonne. En archit. Grand, au-dessus des règles.

» HARDIESSE, s. f. Qualité de ce qui est hardi. Licence. Insolence, témérité, impudence.

» HARDIMENT, adv. Avec hardiesse.

» HARENG, s. m. Poisson de mer.

» HARENGAISON, sub. f. Pêche du hareng. Temps où elle a lieu.

» HARENGÈRE, s. f. Marchande de poissons. Fam. Femme qui se plaît à quereller et à injurier.

» HARGNEUX, EUSE, adj. Qui est d'humeur chagrine et querelleuse. Se dit des hommes et des animaux.

» HARICOT, s. m. Plante à fleur légumineuse. La fève qu'elle produit. Ragoût de mouton et de navets.

» HARIDELLE, s. f. Méchant cheval maigre.

HARMALE, s. f. Bot. Espèce de rue sauvage très-odorante.

HARMONICA, s. m. Mus. Instrument, où des verres touchés et disposés d'une certaine manière rendent des sons très-doux, et même mélancoliques.

HARMONIE, s. f. Accord de divers sons. Se dit aussi d'une voix seule, d'un seul instrument qui rendent des sons agréables. Rhét. Mesure et cadence. Fig. Accord de personnes ou de choses qui concourent à une même fin.

HARMONIEUSEMENT, adv. Avec harmonie.

HARMONIEUX, EUSE, adj. Qui a de l'accord. Se dit aussi des auteurs.

HARMONIQUE, adj. De qui l'harmonie résulte. Et dans le m. s.

HARMONIQUEMENT, adv. Suivant les lois de l'harmonie.

HARMONISTE, s. m. Qui possède l'harmonie.

HARMONOMÈTRE, sub. m. Mus. Instrument propre à mesurer les rapports harmoniques.

» HARNACHER, v. a. Mettre le harnois à un cheval.

» HARNOIS, s. m. (On pron. *harnès.*) Armure complète d'un homme d'armes. V. m. D'où nous sont restés : *Endosser le harnois. Blanchir sous le harnois,* etc. Tout l'équipage d'un cheval de selle, de charrette, etc.

» HARO. Terme dont on se servoit en Normandie pour faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose.

» HARPAILLER, v. pron. et pop. Se quereller.

» HARPE, s. f. Mus. Instrument à cordes inégales, et qu'on touche des deux mains. *Jouer, pincer de la harpe.* Maçon. Pierre d'attente qui sort du mur. Pierres larges dans les chaînes des murs.

» HARPÉ, ÉE, adj. t. de chas. Se dit d'un lévrier qui a l'estomac fort avancé et fort bas, et le ventre fort haut et fort élevé.

» HARPEAU, sub. m. Mar. Sorte de grappin qui sert à l'abordage.

» HARPER, v. a. et pron. Prendre et serrer fortement avec les mains. V. n. Hausser beaucoup la jambe, en parlant des chevaux.

» HARPIE, s. f. Monstre ailé et fabuleux, très-vorace, à visage de femme et aux ongles crochus. Fam. Femme criarde, acariâtre, ou qui aime à prendre.

» HARPIN, s. m. Croc de batelier.

» HARPON, s. m. Dard qui a deux crocs recourbés, et qui sert à la pêche des baleines, etc.

» HARPONNER, v. a. Darder, accrocher avec le harpon.

» HARPONNEUR, subs. m. Celui des pêcheurs qui lance le harpon.

» HART, s. f. Lien d'osier dont on lie les fagots. Pal. et fam. Corde avec laquelle on étrangle les pendus. *A peine de la hart. La hart au cou.*

» HASARD, s. m. Fortune, sort, cas fortuit. Risque, péril. *Parler au hasard,* sans réflexion. *A tout hasard,* à tout événement.

» HASARDER, v. a. et pron. Exposer au hasard. Mettre en avant quelque chose pour connoître le goût du public. Ppe. *Hasardé, ée.* Fig. *Perdrix,*

gigot hasardé, gardé trop long-temps.

» HASARDEUSEMENT, adv. Avec péril.

» HASARDEUX, EUSE, adj. Hardi, parlant des personnes ; et périlleux, parlant des choses.

» HASE, s. f. Femelle du lièvre et du lapin.

HAST, s. m. (Le *s* et le *t* sonn.) N'est us. que dans cette loc. : *Arme d'hast*, emmanchée au bout d'un long bâton.

HASTAIRE, sub. m. Soldat romain qui portoit une pique.

» HÂTE, s. f. Promptitude, diligence. *Avoir hâte, grande hâte de. A la hâte*, avec précipitation.

» HÂTELETTE, s. f. Brochette d'argent, de fer, de bois, dont les cuisiniers se servent pour préparer certains mets.

» HÂTER, v. a. et pron. Presser, diligenter.

» HÂTEUR, s. m. Officier des cuisines royales chargé de surveiller la cuisson des viandes à la broche.

» HÂTIER, s. m. Grand chenet de cuisine à chevilles de fer en échelon, et recourbées.

» HÂTIF, IVE, adj. Précoce.

» HÂTIVEAU, s. m. Sorte de poire qui mûrit des premières.

» HÂTIVEMENT, adv. Jardin. Dans le sens de

» HÂTIVETÉ, s. f. Précocité des fleurs, des fruits, des plantes.

» HAUBANS, s. m. pl. Gros cordages qui affermissent les mâts.

» HAUBERGEON, sub. m. Petit

» HAUBERT, s. m. Sorte de cuirasse ancienne ou de cotte de mailles. *Fief de haubert*, qui obligeoit son possesseur de suivre le Roi à la guerre avec le haubert.

» HAUSSE, s. f. Ce qui sert à hausser. — *des effets publics*, augmentation de leur valeur.

» HAUSSE-COL, s. m. Petite plaque de cuivre doré que porte au-dessous du cou un officier d'infanterie quand il est de service.

» HAUSSEMENT, s. m. Elévation de quelque chose. Action de hausser, spécialement les épaules, en signe de mépris.

» HAUSSER, v. a. Elever, rendre plus haut. Lever en haut. Augmenter. V. n. Devenir plus haut. V. pron. S'élever.

» HAUT, HAUTE, adj. Elevé. Excellent, sublime en son genre. *Les hauts faits. Une haute réputation. En haute mer*, en pleine mer. *Messe haute*, ou chantée. *Hautes classes. Hautes sciences. Le haut bout*, la place la plus honorable.

» HAUT, sub. m. Elévation, hauteur. *Ce mur a tant de haut.* Fig. *Il y a du haut et du bas dans la vie. Traiter de haut en bas*, avec hauteur. *Parler haut*, à haute voix. *Le prendre bien haut*, parler arrogamment.

» HAUT-À-BAS, s. m. Porte-balle. Petit mercier roulant.

» HAUT-À-HAUT, s. m. Cri de chasse pour rappeler son camarade.

» HAUTAIN, AINE, adject. Fier, orgueilleux.

» HAUTAINEMENT, adv. D'une manière hautaine.

» HAUTBOIS, s. m. Instrument à vent et à anche, dont le son est fort clair. Celui qui joue de cet instrument.

» HAUT-BORD, s. m. Ce qui distingue un grand vaisseau des vaisseaux plats.

» HAUT-DE-CHAUSSE *ou* HAUT-DE-CHAUSSES, s. m. Partie de l'habillement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

» HAUTE-CONTRE, sub. f. Celle des quatre parties de la musique qui est entre le dessus et la taille. Celui qui chante la haute-contre.

» HAUTE-FUTAIE, sub. f. (*Bois de*) Qu'on laisse parvenir à sa plus haute croissance.

» HAUTE-JUSTICE, sub. f. Droit de juridiction seigneuriale qui, à l'exception des cas royaux, embrasseit tous les autres.

» HAUTE-LICE, s. f. Fabrique de tapisserie dont la chaîne est tendue de haut en bas.

» HAUTE-LUTTE, s. f. Ne se dit qu'en cette loc. fig. : *Emporter une chose de haute-lutte*, d'autorité.

» HAUTEMENT, adv. Hardiment. Avec hauteur. A force ouverte.

» HAUTE-PAYE, s. f. Solde plus grande que la solde ordinaire.

» HAUTESSE, s. f. Titre qu'on donne au sultan.

» HAUTE-TAILLE, s. f. Voix moyenne entre la taille et la haute-contre.

» HAUTEUR, s. f. Etendue d'un corps en tant qu'il est élevé. Profondeur, surtout en parlant des eaux et des bataillons. Colline, éminence. Astr. *Hauteur du pôle*, arc du méridien compris entre le pôle et l'horizon du lieu où l'on est. *La hauteur du soleil*, son élévation sur l'horizon. *Etre à la hauteur d'une ville*, etc., être sur mer dans le même degré de latitude. Fig. Fermeté. Arrogance, orgueil.

» HAUT-JUSTICIER, s. m. Seigneur ayant droit de haute-justice.

» HAUT-MAL, sub. m. Epilepsie.

» HAUTURIÈRE, adj. fém. Mar. (*Navigation*) En haute mer, de long cours.

» HÂVE, adj. Pâle, maigre, défiguré.

» HAVENET, s. m. Sorte de filet à prendre du poisson plat.

» HAVIR, v. a. et pron. Dessécher. N'est us. qu'en parlant de la viande que l'on rôtit.

» HAVRE, s. m. Port de mer.

» HAVRE-SAC, s. m. Sorte de sac que les soldats et les ouvriers portent dans leurs voyages.

» HÉ, interj. qui sert à appeler, à exprimer la douleur ou la commisération.

» HEAUME, sub. m. Casque. V. m.

HEBDOMADAIRE, adj. Qui se renouvelle chaque semaine.

HEBDOMADIER, s. m. Chanoine qui est en semaine pour officier.

HÉBERGER, v. a. Fam. Recevoir chez soi, loger.

HÉBÉTER, v. a. Rendre stupide. Ppe. *Hébété, ée*. Se prend aussi subst.

HÉBRAÏQUE, adj. Qui concerne l'hébreu.

HÉBRAÏSANT, s. m. Savant qui s'attache à l'étude de l'hébreu.

HÉBRAÏSME, s. m. Façon de parler propre à la langue hébraïque.

HÉBREU, s. m. Langue des Hébreux. S. et adj. Juif.

HÉCATOMBE, s. m. Antiq. Sacrifice de cent bœufs, de cent victimes.

HÉCATOMPHONIE, sub. f. Sacrifice où l'on immole cent hommes.

HECTARE, s. m. Nouvelle mesure de superficie équivalente à près de deux grands arpens.

HECTO. Espèce de prénom des mesures nouvelles, qui désigne une unité cent fois plus grande que l'unité génératrice.

HECTOGRAMME, s. m. Cent grammes, faisant à peu près trois onces deux gros douze grains.

HECTOLITRE, s. m. Mesure de capacité, cent litres, formant environ cent cinq pintes, ou trois minots.

HECTOMÈTRE, s. m. Mesure linéaire, cent mètres, environ cinquante toises sept pieds dix pouces deux lignes.

HÈDRE *ou* HÉDÉRÉE, s. f. Gomme résine du lierre.

HÉDYPNOÏS, sub. m. Plante apéritive et vulnéraire dont les feuilles ressemblent à celles de la chicorée sauvage.

HÉDYSARUM, sub. m. (lat.) Plante médicinale.

HÉGIRE, s. f. Mot arabe. *Fuite*. Ère des Mahométans qui commence à l'année 622, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de la Mecque.

HEIDUQUE, s. m. Fantassin hongrois. Domestique vêtu à la hongroise.

HÉLAS, interj. de plainte.

» HÉLER, v. a. Mar. Appeler, questionner un navire qu'on rencontre.

HÉLIANTHÈME, s. m. *ou* HERBE D'OR. Plante vulnéraire dont les feuilles ressemblent à celles de l'hysope.

HÉLIAQUE, adj. Se dit d'un astre qui se lève ou se couche dans les rayons du soleil.

HÉLIASTES, s. m. pl. Antiq. Magistrats d'un tribunal d'Athènes qui s'assembloit en plein air au lever du soleil.

HÉLICE, sub. f. Géom. et arch. Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre.

HÉLICOÏDE, adj. Qui a la forme de l'hélice.

HÉLICON, s. m. Montagne de Béotie consacrée à Apollon et aux Muses.

HÉLIOSCOPE, s. m. Lunette préparée pour regarder le soleil.

HÉLIOTROPE, s. m. Nom générique de plusieurs plantes dont le disque est censé suivre le cours du soleil. *L'héliotrope de Virginie a une odeur de vanille*. Sub. f. Pierre précieuse. Espèce de jaspe.

HELLANODICES *ou* HELLANODIQUES, s. m. pl. Officiers qui présidoient aux jeux olympiques.

HELLÉNIQUE, adj. (*Corps*) Ligue formée entre différentes cités de la Grèce pour la conservation de leurs priviléges.

HELLÈNES, s. m. Synonyme de Grecs; de là

HELLÉNISME, s. m. Tour, expression propre à la langue grecque.

HELLÉNISTE, s. m. Anciennement Juif d'Alexandrie qui parloit la langue des Septante. Juif qui s'accommodoit aux usages grecs. Grec qui embrassoit le judaïsme. Aujourd'hui, érudit versé dans la langue grecque.

HELMINTHIQUE, adv. Vermifuge.

HELOSE, sub. m. Méd. Rebroussement des paupières.

HELVÉTIQUE, adj. Qui appartient à la nation suisse.

» HEM, interject. qui sert à appeler.

HÉMALOPIE, s. f. Epanchement de sang dans le globe de l'œil.

HÉMASTATIQUE, s. f. Méd. Science de l'équilibre du sang.

HÉMATITE, s. f. *ou* SANGUINE. Pierre dure et ferrugineuse.

HÉMATOCÈLE, s. f. Méd. Hernie causée par du sang extravasé.

HÉMATOSE, s. f. Méd. Action par laquelle le chyle se convertit en sang.

HÉMÉROCALE, sub. f. Bot. Espèce de lis.

HÉMI, mot qui signifie *Demi*, et qui entre dans la composition de divers mots de sciences et d'arts.

HÉMICYCLE, s. m. Demi-cercle. Se dit d'un lieu formé en amphithéâtre.

HÉMINE, s. f. Vaisseau qui servoit de mesure chez les Romains. Mesure de grains qui a été long-temps en usage dans plusieurs provinces.

HÉMIONITE, s. f. Genre de fougère.

HÉMIPLÉGIE *ou* HÉMIPLEXIE, s. f. Paralysie de la moitié du corps.

HÉMIPTÈRES, s. m. pl. et adj. Genre d'insectes dont les fourreaux ressemblent à des ailes.

HÉMISPHÈRE, s. m. Demi-globe. Moitié du globe terrestre.

HÉMISPHÉRIQUE, adj. Qui a la forme de la moitié d'une sphère.

HÉMISTICHE, s. m. La moitié du vers alexandrin.

HÉMOPTYQUE, adj. Méd. Qui crache le sang.

HÉMOPTYSIE, s. f. Crachement de sang.

HÉMORRAGIE, s. f. Perte de sang.

HÉMORROÏDAL, ALE, adj. Qui appartient aux hémorroïdes.

'HÉMORROÏDALE, s. f. *ou* PETITE CHÉLIDOINE. Plante que l'on croit bonne contre les

HÉMORROÏDES, sub. f. pl. Dilatation du tissu cellulaire de l'environ de l'anus, d'où résulte un écoulement de sang.

HÉMORROÏSSE, s. f. Ne se dit que de la femme malade d'un flux de sang, que J.-C. guérit en la touchant.

HÉMOSTASIE, s. f. Méd. Stagnation du sang.

HÉMOSTATIQUE, s. m. et adj. (*Remède*) Qui arrête les hémorragies.

HENDÉCAGONE, s. m. et adj. (*Figure*) Géom. Qui a onze côtés.

HENDÉCASYLLABE, adject. Désigne un vers de onze syllabes.

» HENNIR, v. n. (On pron. *hanir.*) Se dit du cheval quand il fait son cri ordinaire.

» HENNISSEMENT, s. m. (On pron. *hani.*) M. s.

HÉPAR, s. m. emprunté du grec. Signifie *Foie*, et désigne en chim. *le Foie de soufre.*

HÉPATIQUE, adj. Qui appartient au foie. S. f. Plante qui croît dans les lieux humides, et qui passe pour être bonne contre les maux du foie. Fleur printanière qui approche de la marguerite double.

HÉPATITE, s. f. Pierre de la couleur du foie; *ou* HÉPATITIS, s. f. Inflammation du foie.

HEPTACORDE, s. f. Lyre à sept cordes.

HEPTAGONE, s. m. Géom. Qui a sept angles. Fortif. Qui a sept bastions.

HEPTAMÉRON, s. m. Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées.

HEPTARCHIE, s. f. Pays partagé entre sept Souverains, et régi par les mêmes lois.

HÉRALDIQUE, adj. L'art ou la science du blason et des armoiries.

» HÉRAUT, sub. m. Officier d'un état qui faisoit les dénonciations de guerre, les publications de paix, etc.

HERBACÉE, adj. Se dit des plantes non ligneuses qui périssent après avoir fructifié.

HERBAGE, s. m. Toutes sortes d'herbes. Prés où l'on met les animaux pour les engraisser.

HERBE, s. f. Toute plante qui n'est ni arbre, ni arbrisseau, ni arbuste.

Ce mot *Herbe* forme le prénom de plusieurs plantes dont la nomenclature seroit aussi fatigante qu'inutile, et qui ne doit se trouver que dans un dictionnaire de botanique : *Herbe au chat, aux gueux, aux puces*, etc.

HERBEILLER, v. n. Se dit d'un sanglier qui va paître l'herbe.

HERBER, v. a. Exposer sur l'herbe. — *de la toile*, etc.

HERBETTE, sub. f. Herbe courte et menue. t. de poésie pastorale.

HERBEUX, EUSE, adj. Lieux où il croît de l'herbe.

HERBIER, s. m. Collection de plantes mises entre deux

feuilles de papier. Premier ventricule des animaux qui ruminent.

HERBIÈRE, s. f. Vendeuse d'herbes.

HERBORISATION, s. f. Action d'

HERBORISER, v. n. Chercher les plantes qui croissent dans une contrée.

HERBORISEUR, s. m. Qui herborise.

HERBORISTE, s. m. Celui qui connoît les simples. Celui qui les vend.

HERBU, UE, adj. Couvert d'herbes.

HERCO-TECTONIQUE, s. f. Art de fortifier les places, de retrancher un camp, etc.

HERCULE, s. m. Demi-dieu de la fable. Fig. Homme robuste. Constellation.

» **HÈRE**, s. m. t. de mépris. Homme sans mérite, sans considération. *Un pauvre hère.*

HÉRÉDITAIRE, adj. Qui vient par droit de succession. Qui se transmet des pères aux enfans.

HÉRÉDITAIREMENT, adv. Par droit d'

HÉRÉDITÉ, s. f. Droit de succession. Bien qu'un homme laisse en mourant.

HÉRÉSIARQUE, s. m. L'auteur et le chef d'une secte hérétique.

HÉRÉSIE, s. f. Doctrine contraire à la foi et aux décisions de l'Eglise.

HÉRÉTICITÉ, s. f. Qualité d'une proposition opposée à la foi catholique.

HÉRÉTIQUE, adj. Qui appartient à l'hérésie. S. m. Qui professe ou soutient une hérésie.

» **HÉRISSER**, v. pro. Se dresser, en parlant des cheveux, du poil. V. a. *Le lion hérisse sa crinière.* Ppe. *Hérissé, ée.* Fig. *Homme hérissé,* difficile. *Bataillon hérissé de piques. Discours hérissé de grec,* etc.

» **HÉRISSON**, s. m. Quadrupède couvert de piquans. Mécan. Roue dentelée en dehors. t. de guerre. Poutre garnie de pointes de fer.

» **HÉRISSONNÉ, ÉE**, adj. Bl. Se dit d'un chat ou autre animal accroupi.

HÉRITAGE, s. m. Ce qui vient par succession. Biens, domaines.

HÉRITER, v. a. et n. Recueillir une succession. Au fig. — *de gloire, de vertus.*

HÉRITIER, IÈRE, sub. Qui hérite. Au pr. et au fig.

HERMAPHRODITE, s. m. et adj. Se dit des animaux et des plantes qui réunissent les deux sexes.

HERMÉTIQUE, adj. Qui a rapport à la recherche de la pierre philosophale. Arch. *Colonne hermétique,* qui a une tête d'homme pour chapiteau.

HERMÉTIQUEMENT, adv. S'applique en chimie à tout vase bien scellé au feu, et généralement à tout ce qui est bien fermé.

HERMIN, s. m. Plante labiée stomachique.

HERMINE, s. f. Petit quadrupède à robe blanche et fine, n'ayant que le bout de la queue noir. Sa peau, préparée, prend le nom de l'animal. Bl. Une des deux fourrures dans les armoiries; de là

HERMINÉ, ÉE, adj. Blas. Argent moucheté de noir.

HERMINETTE, s. f. Outil de fer recourbé à manche fort court, qui sert à planer le bois.

HERMITAGE, HERMITE. *V.* **ERMITAGE**, etc.

HERMODACTE *ou* **HERMODATE**, s. f. Plante dont la fleur ressemble à celle de l'iris.

» **HERNIAIRE**, adj. Qui a rapport à la cure des hernies. S. m. Chirurgien qui s'occupe spécialement de cette partie.

» HERNIE, s. f. Maladie qui consiste en une descente de boyaux causée par la rupture du péritoine. Plus généralement, déplacement de quelque partie molle.

HERNIOLE, s. f. Plante qu'on croit propre à dissoudre les graviers des reins et de la vessie.

HÉRODIENS, s. m. pl. Sectaires chez les Juifs.

HÉROI-COMIQUE, adj. Qui tient de l'héroïque et du comique.

HÉROÏDE, s. f. Epître en vers composée sous le nom d'un héros ou personnage fameux.

HÉROÏDE, s. f. Femme qui a du courage et de l'élévation d'âme.

HÉROÏQUE, adj. Qui appartient au héros.

HÉROÏQUEMENT, adverb. D'une manière héroïque.

HÉROÏSME, s. m. Ce qui est propre au héros. Ce qui en fait le caractère.

» HÉRON, s. m. Grand oiseau à long bec et à jambes fort hautes, qui vit de poisson.

» HÉRONNEAU, s. m. Petit héron.

» HÉRONNIER, IÈRE, adj. Faucon dressé à la chasse du héron. *Oiseau héronnier,* aussi sec et aussi vite que le héron. Fam. Maigre sec.

» HÉRONNIÈRE, s. m. Lieu où les hérons font leurs petits.

» HÉROS, s. m. Suivant la fable, fils d'un Dieu ou d'une Déesse et d'une personne mortelle. Personnage distingué par sa valeur, par sa grandeur d'âme. Principal acteur d'un poëme, d'un roman, etc.

. HERPES, sub. f. pl. Méd. Dartres. — *marines,* richesses que la mer tire de son sein et jette sur les côtes.

» HERSAGE, s. m. Action de herser.

» HERSE, s. f. Agric. Instrument qui sert à recouvrir les grains nouvellement semés, à rompre les mottes, etc. Grille mobile à grosses pointes de bois ou de fer, placée entre le pont-levis et la porte d'une ville. Liturg. Sorte de chandelier en triangle, sur les pointes duquel on place des cierges.

» HERSER, v. a. Passer la herse dans un champ.

» HERSEUR, s. m. Celui qui herse.

HÉSITATION, s. f. Incertitude dans l'énonciation.

HÉSITER, v. n. Ne pas trouver aisément ce qu'on veut dire, s'arrêter en parlant. Balancer sur le parti qu'on doit prendre.

HÉTÉROCLITE, adj. Qui s'écarte des règles communes en grammaire, en architecture, en conduite. Bizarre.

HÉTÉRODOXE, adj. Contraire à la doctrine catholique.

HÉTÉRODOXIE, s. f. Opposition aux sentimens orthodoxes.

HÉTÉROGÈNE, adj. t. did. Qui est de différente nature.

HÉTÉROGÉNÉITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROSCIENS, s. m. pl. Les habitans de chacune des deux zones tempérées qui ont à midi les ombres contraires.

» HETRE, s. m. Grand arbre dont le fruit se nomme *Faîne,* et dont le bois s'emploie en menuiserie.

HEUR, s. m. V. m. remplacé par *Bonheur,* qui exprime la même chose. N'est plus us. que dans cette loc. prov. : *Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde.*

HEURE, s. f. La vingt-quatrième partie du jour. Chacune des douze heures du matin et du soir. Temps destiné à de certaines choses. Certain espace de temps, ou le temps en général. *Il est de bonne heure,* il n'est pas tard. *Tout à l'heure,* dans

le moment. *A l'heure que je vous parle. A la bonne heure*, etc.

HEURES, s. f. pl. Livre de prières. — *canoniales*, les diverses parties du bréviaire, matines, laudes, vêpres. *Petites heures*, prime, tierce, sexte et none.

HEUREUSEMENT, adverbe. D'une manière heureuse.

HEUREUX, EUSE, adj. Qui possède ce qui peut rendre content. Qui a des succès à la guerre, au jeu, etc. Qui promet le bonheur. Bon, rare en son espèce.

» HEURT, s. m. Choc, coup donné en heurtant contre quelque chose.

» HEURTER, v. a. et n. Rencontrer rudement : *Heurter contre une pierre. — à la porte*, frapper pour qu'on ouvre. Au fig. Blesser, choquer, contrarier.

» HEURTOIR, s. m. Marteau pour frapper à une porte.

HEXAÈDRE, s. m. (On pron. *egza*, ainsi que dans les trois mots suivans.) Géom. Corps compris sous six faces, et particulièrement le cube.

HEXAGONE, sub. m. et adj. Qui a six angles et six côtés.

HEXAMÈTRE, sub. m. et adj. Se dit des vers grecs ou latins qui ont six mesures ou six pieds.

HEXAPLES, s. m. pl. Ouvrage publié par Origène, et qui contient en six colonnes six versions grecques de la Bible.

HIATUS, s. m. (Le *s* sonne.) Sorte de bâillement causé par la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le suivant, sans qu'il y ait élision.

» HIBOU, s. m. Oiseau nocturne. Fam. Homme mélancolique et qui fuit la société.

» HIC, s. m. Fam. *Voilà le hic*, le nœud, la difficulté de l'affaire.

» HIDEUSEMENT, adv. D'une manière hideuse.

» HIDEUX, EUSE, adj. Difforme à l'excès, horrible à voir.

HIDALGO, s. m. Titre que prennent en Espagne les nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne, sans mélange de sang juif ou maure.

» HIE *ou* DEMOISELLE, s. f. Instrument pour enfoncer le pavé ; *ou* MOUTON, s. m. Instrument pour enfoncer les pilotis.

HIÈBLE, s. f. Plante qui, par ses feuilles, sa fleur et son fruit, ressemble au sureau.

HIER, adv. qui marque le jour de la veille de celui où l'on est.

» HIÉRARCHIE, s. f. Ordre et subordination des neuf chœurs des Anges entr'eux. S'applique aux divers degrés de l'état ecclésiastique.

» HIÉRARCHIQUE, adj. M. s.

» HIÉRARCHIQUEMENT, adv. M. s.

» HIÉROGLYPHE, s. m. Caractère symbolique des anciens Egyptiens, usité en ce qui regardoit la religion, les sciences et les arts.

HIÉROGLYPHIQUE, adj. Qui appartient à l'hiéroglyphe.

» HIÉROGRAPHIE, HIÉROLOGIE, s. f. Description, traité des choses sacrées.

HIÉRONIQUE, adj. Sacré. Se disoit de certains jeux célébrés chez les Romains en l'honneur des Dieux.

HIÉROPHANTE, s. m. Pontife qui présidoit aux mystères d'Eleusis, etc.

HILARITÉ, s. f. Joie douce et calme.

HILOTE, s. m. *ou* ILOTE, Nom sous lequel on désignoit les esclaves à Lacédemone.

HIPPIATRIQUE, s. f. L'art de connoître et de guérir les maladies des animaux, surtout des chevaux.

HIPPOCENTAURE, s. m. Centaure, animal fabuleux, moitié homme, moitié cheval.

HIPPOCRAS, s. m. *ou* HYPOCRAS. Sorte de liqueur faite avec du vin, du sucre et de la cannelle.

HIPPOCRATIQUE, adj. Se dit de la doctrine d'Hippocrate.

HIPPOCRÈNE, s. f. Fontaine qui sortoit du Mont-Parnasse.

HIPPODROME, s. m. Place de Constantinople où l'on faisoit des courses de chevaux.

HIPPOGRIFFE, s. m. Animal fabuleux que l'on suppose être un cheval ailé.

HIPPOLITHE, sub. f. Méd. Pierre jaune qu'on trouve dans les intestins, le fiel, la vessie du cheval, et à laquelle on attribue la vertu de résister aux poisons, de tuer les vers, etc.

HIPPOPOTAME, s. m. Quadrupède amphibie qu'on nomme aussi *Cheval de rivière* ou *marin*.

HIRONDELLE, s. f. Oiseau de passage qui vient au printemps et disparoît en automne. *Pierre d'hirondelle,* pierre qu'on emploie dans les maladies des yeux.

» HISSER, v. a. Hausser.

HISTIODROMIE, s. f. L'art de la navigation par le moyen des voiles.

HISTOIRE, s. f. Narration des actions et des choses dignes de mémoire. Description des choses naturelles. Détail de la naissance et des progrès d'un art.

HISTORIAL, ALE, adj. Qui marque quelques points d'histoire. V. m.

HISTORIEN, s. m. Qui écrit l'histoire.

HISTORIER, v. a. Enjoliver de divers petits ornemens. Son plus grand usage est au ppe. *Historié, ée. Cabinet trop historié.*

HISTORIETTE, s. f. Conte mêlé de quelque aventure galante, etc.

HISTORIOGRAPHE, s. m. Celui qui est nommé pour écrire l'histoire d'un pays.

HISTORIQUE, adj. Qui appartient à l'histoire.

HISTORIQUEMENT, adv. D'une manière historique.

HISTRION, s. m. Bateleur, joueur de farces. Par mépris, comédien.

HIVER, s. m. La plus froide des quatre saisons.

HIVERNAL, ALE, adj. Qui appartient à l'hiver. Bot. Plante dont l'hiver n'arrête pas les développemens.

HIVERNER, v. n. Passer l'hiver en quelque lieu, en parlant des troupes. V. pron. S'exposer aux premiers froids pour s'y endurcir.

HO, interj. qui sert à appeler ou à marquer de la surprise, de l'indignation.

» HOBEREAU, s. m. Espèce de petit oiseau de proie. t. de raillerie. Gentillâtre campagnard.

» HOC, s. m. Jeu de cartes. *Cela lui est hoc,* fam., cela lui est assuré.

» HOCA, s. m. Certain jeu de hasard.

» HOCHE, s. f. Marque faite sur une taille pour tenir compte de ce qui se prend à crédit.

» HOCHEMENT, s. m. Action de hocher la tête.

» HOCHEPIED, sub. m. t. de faucon. Nom donné au premier des oiseaux, qui attaque le héron dans son vol.

» HOCHEPOT, s. m. Ragoût de bœuf haché et cuit dans un pot avec des marrons, des légumes, etc.

» HOCHEQUEUE, s. m. Petit oiseau qui remue continuellement la queue.

» HOCHER, v. a. Secouer. — *la tête,* marquer, en secouant la tete, qu'on désapprouve. Au fig. — *le mors, la bride à quelqu'un,* essayer de l'exciter à.

» HOCHET, s. m. Petit instrument qu'on met entre les mains

d'un enfant au maillot, pour qu'il s'en frotte les gencives.

HOGNER, v. n. Pop. Gronder, se plaindre.

HOIR, s. m. Pal. Héritier.

HOIRIE, s. f. Héritage, succession.

» HOLÀ, interj. qui sert à appeler. Adv. Tout beau, c'est assez. S. m. Fam. *Mettre le holà*, appaiser une querelle.

» HOLLANDER, v. a. Passer des plumes dans la cendre chaude pour les dépouiller d'une pellicule grasse qui empêcheroit l'encre de couler.

HOLOCAUSTE, s. m. Sacrifice chez les Juifs, où la victime étoit entièrement consumée par le feu. Victime ainsi sacrifiée.

HOLOTHURIES, s. f. pl. Animaux marins semblables à des masses informes et dont l'organisation n'est point sensible.

HOM, s. m. Exclamation.

» HOMARD, s. m. Grande écrevisse de mer.

HOMBRE, s. m. Sorte de jeu de cartes. Celui qui a le jeu et fait jouer.

HOMÉLIE, s. f. Instruction chrétienne et fam. Leçons du bréviaire tirées des homélies des Pères.

HOMICIDE, s. m. Meurtre. Meurtrier. Adj. Qui tue : *Fer, complot homicide.*

HOMICIDER, v. a. Tuer. V. m.

HOMIOSE, s. f. Méd. Coction du suc nourricier.

HOMMAGE, sub. m. Devoir que doit le vassal à son seigneur suzerain. Au fig. Soumission, respect. Au pl. Devoirs, civilités.

HOMMAGÉ, ÉE, adj. t. de féod. Tenu en hommage. *Terre hommagée.*

HOMMAGER, s. m. Qui doit l'hommage.

HOMMASSE, adj. (*Femme*) Dont les traits, la voix, la taille tiennent de l'homme.

HOMME, s. m. Animal raisonnable. Sous cette acception est comprise toute l'espèce humaine, mais spécialement le sexe masculin. S'oppose à enfant. Indique qu'on a le cœur et les sentimens de son âge. Joint à la particule *de*, marque la profession, l'état, les qualités : *Homme d'église, d'épée, de lettres.*

HOMMÉE, s. f. Mesure de terrain. Travail qu'un homme y peut faire en un jour.

HOMOCENTRIQUE, adject. Concentrique.

HOMOGÈNE, adj. De même nature.

HOMOGÉNÉITÉ, s. f. Qualité de ce qui est de même nature.

HOMOLOGATION, sub. f. Sanction juridique d'un acte.

HOMOLOGUE, adj. Géom. Se dit des côtés qui dans des figures semblables se correspondent, et sont opposés à des angles égaux.

HOMOLOGUER, v. a. Confirmer par autorité de justice.

HOMONYME, s. et adj. Mot semblable à un autre par le son sans lui ressembler par le sens.

HOMONYMIE, s. f. M. s.

HOMOPHAGE, adj. Qui mange de la chair crue.

HOMOPHONIE, s. f. Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson.

HONGNETTE, s. f. Ciseau pointu et carré du sculpteur en marbre.

» HONGRE, s. et adj. m. Ne s'applique qu'aux chevaux châtrés.

» HONGRER, v. a. Châtrer un cheval.

HONGROYEUR, s. m. Qui façonne le cuir surnommé *de Hongrie.*

HONNÊTE, adj. Conforme à l'honneur, à la vertu. Bienséant, convenable. Civil, poli. S. m. *Préférer l'honnête à l'utile.*

HONNÊTEMENT, adv. D'une

manière honnête. Fam. Suffisamment, beaucoup.

HONNÊTETÉ, sub. f. Conformité à l'honneur, à la vertu. Bienséance, civilité. Manière d'agir obligeante. Pudeur, modestie.

HONNEUR, s. m. Estime, réputation, gloire qui suit la vertu et les talens. Probité chez les hommes. Pudicité chez les femmes. Démonstration de respect, d'estime. Au pl. Charges, dignités. Loc. : *Parole d'honneur*, à laquelle on ne peut manquer sans se déshonorer. *Mourir au lit d'honneur*, dans l'exercice de quelques fonctions distinguées. *Faire honneur à ses affaires*, acquitter ses engagemens. *Faire les honneurs d'une maison*, recevoir avec civilité ceux qui y viennent.

» HONNIR, v. a. Couvrir de honte. V. m.

HONORABLE, adj. Qui attire de l'honneur et de la considération.

HONORABLEMENT, adv. D'une manière honorable. Magnifiquement.

HONORAIRE, adj. Celui qui après avoir long-temps exercé certaines charges en conserve les honneurs. S. m. Emolument offert aux personnes dont la profession n'est point mercenaire.

HONORER, v. a. Rendre honneur et respect. Avoir beaucoup d'estime pour. Faire honneur à. t. de civilité.

HONORES. (lat.) (Le *s* sonne.) *Titre ad honores*, d'honneur, sans fonction, sans émolumens.

HONORIFIQUE, adj. Qui consiste en honneurs rendus. *Droits honorifiques*.

» HONTE, sub. f. Confusion que cause le déshonneur qu'on a reçu ou qu'on a sujet de craindre. Ignominie. Opprobre. *Avoir perdu toute honte*. Fam. *Avoir toute honte bue*, être sans pudeur.

HONTEUSEMENT, adv. Avec honte.

HONTEUX, EUSE, adj. Qui a ou qui cause de la honte. *Parties honteuses*, celles que cache la décence.

HÔPITAL, s. m. Maison fondée pour les pauvres, les malades, etc.

» HOQUET, s. m. Méd. Mouvement convulsif de l'estomac, qui se fait avec une espèce de son non articulé.

» HOQUETON, s. m. Sorte de casaque brodée des archers du grand-prévôt. Archer qui en étoit revêtu.

HORAIRE, adj. Qui a rapport aux heures, qui se fait par heure.

» HORDE, s. f. Peuplade de Tartares errans, troupe de sauvages.

» HORION, s. m. Fam. Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules.

HORIZON, s. m. Astr. Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties, l'hemisphère supérieur et l'inférieur. Endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se toucher.

HORIZONTAL, ALE, adj. Parallèle à l'horison.

HORIZONTALEMENT, adv. M. s.

HORLOGE, s. f. Machine qui marque et sonne les heures. *Monter une horloge*, tendre ses ressorts, ou en hausser les poids. La démonter, en désassembler les pièces.

HORLOGER, ÈRE, sub. Qui fait ou qui vend des horloges.

HORLOGERIE, s. f. L'art de les faire.

HORMIS, prép. Hors, excepté.

HOROGRAPHIE. *V.* GNOMONIQUE.

HOROSCOPE, s. m. Observation de l'etat du ciel au moment de la naissance de quel-

qu'un, par laquelle on prétend juger des événemens de sa vie.

HORREUR, s. f. Mouvement de l'âme avec frémissement causé par quelque chose d'affreux. Détestation, haine violente. Enormité. Fam. Personne, chose très-laide. Saisissement de crainte et de respect. *Sainte horreur.* Au pl. Choses, actions flétrissantes.

HORRIBLE, adject. Qui fait horreur. Extrême, excessif.

HORRIBLEMENT, adv. M. s.

HORRIPILATION, s. f. Méd. Sorte de frissonnement qui affecte la totalité de la peau.

» HORS, prép. qui marque exclusion; en ce sens il faut *de*. *Hors de la ville.* Hormis, excepté; en ce sens il se passe du *de*. *Tous, hors deux.*

HORS-D'ŒUVRE, s. m. Dans les ouvrages d'esprit, digression. Au pl. Petits plats qu'on sert avec les potages.

HORS DE COUR. Pal. Au civil, parties renvoyées sans que l'une perde ou l'autre gagne. Au criminel, renvoyé faute de preuves suffisantes, mais un peu soupçonné.

HORS ŒUVRE. Archit. *Ce bâtiment a tant de toises hors œuvre*, depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre.

HORTENSIA, s. f. *ou* ROSE DU JAPON. Très-belle fleur nouvellement naturalisée en France.

HORTOLAGE, s. m. Partie d'un jardin potager où sont les couches et les plantes délicates; en général toutes les sortes d'herbes bonnes à manger.

HOSPICE, s. m. Petite maison religieuse où l'on reçoit les religieux de l'ordre qui sont en voyage, et même les étrangers, les pauvres, etc.

HOSPITALIER, IÈRE, adj. Qui exerce l'

HOSPITALITÉ, s. f. Vertu qui consiste à loger gratuitement chez soi les étrangers, les voyageurs. Chez les anciens Grecs et Romains, droit réciproque de loger les uns chez les autres.

HOSPODAR, s. m. Titre de certains Princes vassaux du Grand-Seigneur.

HOSTIE, subst. f. Chez les Hébreux, victime; aujourd'hui pain très-mince et sans levain. On l'appelle *Hostie* soit avant, soit après la consécration.

HOSTILE, adj. Qui annonce, qui caractérise un ennemi.

HOSTILEMENT, adv. En ennemi.

HOSTILITÉ, s. f. Acte d'ennemi exercé de peuple à peuple.

HÔTE, HÔTESSE, s. Qui tient auberge, et qui donne à manger et à loger pour de l'argent. *Table d'hôte*, où l'on mange plusieurs ensemble, à tant par tête.

HÔTEL, s. m. Grande maison d'une personne de distinction. Maison garnie où l'on est logé pour son argent. *Hôtel de ville*, où s'assemble le corps municipal. *Hôtel-Dieu*, hôpital pour les malades indigens.

HÔTELIER, IÈRE, s. Celui qui tient une

HÔTELLERIE, s. f. Maison où pour un prix on est nourri et logé.

» HOTTE, s. f. Sorte de panier qu'on met sur le dos avec des bretelles, pour porter diverses choses.

» HOTTÉE, s. f. Plein une hotte.

» HOTTEUR, EUSE, s. Qui porte la hotte.

» HOUBLON, s. m. Plante qui entre dans la composition de la bière.

» HOUBLONNER, v. a. Mettre du houblon dans la bière.

» HOUBLONNIÈRE, sub. f. Champ planté de houblon.

*

» HOUE, sub. f. Fer large et recourbé qui a un manche de bois, et qui sert à remuer la terre.

» HOUER, v. a. et n. Labourer une terre avec la houe.

» HOUILLE, s. f. Sorte de charbon de terre.

» HOULE, s. f. Mar. Vague qui reste à la mer après la tempête.

» HOULETTE, s. f. Bâton de berger terminé par une plaque de fer. Instrument de jardinier.

» HOULEUX, EUSE, adj. Mar. Agité, bouillonnant.

» HOUPER, v. a. t. de chasse. Appeler son compagnon.

» HOUPPE, s. f. Filets de laine ou de soie liés ensemble comme par bouquets.

» HOUPPELANDE, s. f. Sorte de casaque.

» HOUPPER, v. a. Faire des houppes. Peigner la laine.

» HOURAILLER, v. n. Chasser avec des hourets.

» HOURDAGE, s. m. Maçonnage grossier.

» HOURDER, v. n. M. s.

» HOURET, s. m. Mauvais petit chien de chasse.

» HOURI, sub. f. Nom générique des femmes qui dans le Paradis de Mahomet contribuent aux plaisirs des Elus.

» HOURQUE, s. f. Sorte de vaisseau hollandois en forme de flûte.

» HOURVARI, s. m. Cri des chasseurs pour rappeler les chiens quand ils sont en défaut. Fam. Grand bruit, grand tumulte.

HOUSÉ, ÉE, adj. Crotté, mouillé. V. m.

» HOUSEAUX, s. m. pl. Sorte de chaussure contre le froid et la crotte. V. m.

» HOUSPILLER, v. a. Maltraiter quelqu'un en le tiraillant. Fam. Maltraiter de paroles.

» HOUSSAGE, s. m. Action de housser.

» HOUSSAIE, s. f. Lieu où il croit quantité de houx.

» HOUSSARD, HOUSARD ou HUSSARD, s. m. Cavalier hongrois. Sorte de milice à cheval armée à la légère.

» HOUSSE, s. f. Couverture qu'on attache à la selle, et qui couvre la croupe d'un cheval. Etoffe légère, dont on couvre un meuble de prix. Couverture du siége du cocher.

» HOUSSER, v. a. Nettoyer avec un houssoir.

» HOUSSINE, s. f. Baguette de houx ou d'autre arbrisseau, dont on se sert pour exciter un cheval, ce qui s'appelle le

» HOUSSINER, v. a.

» HOUSSOIR, s. m. Balai de houx, et par extension d'autres branchages, de plumes même.

» HOUX, s. m. Arbre toujours vert, dont les feuilles sont armées de piquans.

» HOYAU, s. m. Sorte de houe à deux fourchons pour fouir la terre.

» HUARD, s. m. Nom d'oiseau, synonyme d'*Aigle de mer* ou *Orfraie*.

» HUCHE, s. f. Grand coffre de bois destiné à pétrir et à serrer le pain.

» HUCHER, v. a. t. de chasse. Appeler à haute voix ou en sifflant.

» HUCHET, s. m. Cornet avec lequel on appelle de loin.

HUE. Mot dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux, surtout à droite.

» HUÉE, s. f. Bruit qu'on fait dans une battue pour faire lever un loup, et le pousser vers les chasseurs. Fig. Cris de dérision qu'une multitude fait contre quelqu'un.

» HUER, v. a. Faire des huées après un loup. Fig. Après quelqu'un.

» HUETTE. *V.* HULOTTE.

» HUGUENOT, OTE, sub.

Nom donné en France aux Calvinistes.

» HUGUENOTE, s. f. Petit fourneau de terre ou de fer avec une marmite dessus propre à faire cuire à peu de frais. *OEufs à la huguenote*, cuits dans du jus de mouton.

» HUGUENOTISME, sub. m. Doctrine des huguenots.

HUI, adv. qui marque le jour où l'on est. Pal. *D'hui en un mois.*

HUILE, s. f. Liqueur grasse tirée surtout des végétaux par expression ou par le feu. *Les saintes huiles*, celles dont on se sert pour le Chrême et l'Extrême-Onction. Chim. Parties grasses et inflammables tirées des mixtes par la distillation.

HUILER, v. a. Oindre, frotter avec de l'huile.

HUILEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature et de la consistance de l'huile.

HUILIER, s. m. Vase où l'on sert l'huile sur la table.

HUIS, s. m. Porte. V. m. Pal. *A huis clos*, portes fermées.

HUISSERIE, s. f. Assemblage de pièces de bois qui forment l'ouverture d'une porte.

HUISSIER, s. m. Officier de justice qui garde la porte d'un tribunal, qui signifie les actes de procédure, etc.

» HUIT, adj. numéral indéclinable. (Le *t* se pron. devant les voyelles, et quand il n'est pas suivi de son subst., ou qu'il est subst. lui-même : *Ils sont huit. Le huit de ce mois.*)

» HUITAIN, s. m. Stance de huit vers.

» HUITAINE, s. f. Espace de huit jours.

» HUITIÈME, s. m. *Avoir un huitième dans quelque entreprise.* Adj. Nombre d'ordre : *Il est le huitième.*

» HUITIÈMEMENT, adv. En huitième lieu.

HUÎTRE, s. f. Poisson de mer du genre des testacées. Fam. *Huître à l'écaille*, homme stupide.

» HULOTTE *ou* HUETTE, s. f. Espèce de hibou, très-gros oiseau nocturne.

HUMAIN, AINE, adj. Qui concerne l'homme. Sensible à la pitié. Secourable. S. m. pl. Les hommes.

HUMAINEMENT, adv. Suivant la portée, la capacité de l'homme. Avec bonté, sensibilité. — *parlant*, selon les idées communes.

HUMANISER, v. a. Inspirer des mœurs plus humaines, civiliser. Rendre plus doux, plus traitable. V. pron. Se dépouiller de certaines façons trop austères. Se mettre à la portée des autres.

HUMANISTE, sub. m. Celui qui étudie ou qui enseigne les humanités dans un collège.

HUMANITÉ, s. f. La nature humaine. Bonté, sensibilité pour les maux d'autrui. Au pl. L'étude ou l'enseignement des belles-lettres dans les collèges.

HUMBLE, adj. Qui a de l'humilité. Soumis, respectueux. Modeste. Médiocre. t. de civilité. *Humble serviteur. Humbles respects.*

HUMBLEMENT, adv. Avec humilité. Avec modestie, respectueusement.

HUMECTANT, ANTE, adj. et s. m. Méd. Qui humecte, qui rafraîchit.

HUMECTATION, s. f. Action d'

HUMECTER, v. a. Rendre humide, mouiller.

» HUMER, v. a. Avaler un liquide en retirant son haleine. — *un bouillon, des œufs frais.* Fig. — *l'air, le brouillard.*

HUMÉRAL, ALE, adj. Qui a rapport à l'

HUMÉRUS, s. m. Anat. Os

du bras depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR, s. f. Substance ténue et fluide, de quelque corps organisé que ce puisse être. Disposition de l'esprit, du tempérament. Au pl. Sucs vicieux qui s'amassent dans le corps, et qui font les maladies.

HUMIDE, adj. Qui est de la nature de l'eau. Moite, imprégné de quelque vapeur aqueuse. *Cerveau humide*, chargé de sérosités, de pituite. S. m. Se dit par opposition au sec : *Le sec et l'humide. L'humide radical*, l'humeur lymphatique qui abreuve toutes les fibres du corps.

HUMIDEMENT, adv. A l'humidité.

HUMIDIER, v. a. t. de batteur d'or. Amollir les feuilles de vélin avec un peu de vin blanc.

HUMIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est humide. Au pl. Méd. Abondance excessive de la pituite. *Les humidités du cerveau.*

HUMILIANT, ANTE, adj. Qui donne de la confusion.

HUMILIATION, s. f. Action par laquelle on s'humilie, ou par laquelle on est humilié.

HUMILIER, v. a. et pron. Abaisser, mortifier, donner de la confusion.

HUMILITÉ, s. f. Vertu chrétienne qui nous donne un sentiment intérieur de notre foiblesse.

HUMORAL, ALE, adj. Méd. Qui vient des humeurs.

HUMORISTE, adj. et s. Fam. Qui prend souvent de l'humeur. Méd. Qui attribue les maladies au seul vice des humeurs.

» HUNE, s. f. Mar. Guérite au haut du mât, dans laquelle se met un matelot pour découvrir de loin. Pièce de bois à laquelle une cloche est suspendue.

» HUNIER, s. m. Mar. Voile du mât de hune. Le mât qui porte la hune.

» HUPPE, s. f. Genre d'oiseau dont la tête est ornée d'une touffe de plumes, qu'on appelle aussi *Huppe*.

» HUPPÉ, ÉE, adj. Qui a une huppe. Fam. Personne apparente, considérable.

» HURE, s. f. Tête du sanglier, du saumon, du brochet, etc.

» HURHAUT. Mot qu'emploie le charretier pour faire tourner les chevaux à droite.

» HURLEMENT, s. m. Cri du loup, et quelquefois du chien ou de l'homme dans la douleur, la colère, etc.

» HURLER, v. n. Pousser des hurlemens.

HURLUBERLU, s. m. Pop. et fam. Etourdi, inconsidéré.

» HUSSARD. *V*. HOUSSARD.

» HUTTE, s. f. Petite loge faite avec de la terre, du bois, etc.

» HUTTER, v. pron. Faire une hutte pour se loger.

HYACINTHE, s. f. Pierre précieuse d'un jaune rougeâtre.

(Le mot HYDR reviendra dans plusieurs expressions suivantes : pour mieux en saisir les significations, il est bon d'avertir que le mot grec *Ydor* veut dire *Eau.*)

HYADES, s. f. *V*. PLÉIADES.

HYBRIDE, adj. Se dit des mots tirés de deux langues, des animaux nés de deux espèces différentes, et des plantes dans le m. s.

HYDATIDE, s. f. Méd. Vessie pleine d'une eau blanchâtre qui vient aux gencives et dans d'autres parties du corps, tant à l'extérieur que dans l'intérieur.

HYDRAGOGUE, s. m. et adj. (*Médicament*) Qui purge les sérosités.

HYDRARGIRE, s. m. Chim. Mercure.

HYDRAULIQUE, s. f. Science qui enseigne à conduire et à élever les eaux. Adj. Qui sert à cet objet.

HYDRE, s. f. Quelques auteurs appellent ainsi une sorte de serpent qui vit dans les rivières et les étangs, et qui mange les petits poissons. Serpent fabuleux à sept têtes, à qui il en renaissoit plusieurs dès qu'on en coupoit une. Au fig. Mal qui augmente à proportion des efforts qu'on fait pour le détruire.

HYDRENTÉROCÈLE, s. f. Méd. Espèce de hernie du scrotum.

HYDROCARDIE, s. f. Hydropisie du péricarde.

HYDROCÈLE, s. f. Hydropisie du scrotum.

HYDROCÉPHALE, s. f. Hydropisie de la tête.

HYDRODYNAMIQUE, s. f. Science de la pesanteur, de l'équilibre et du mouvement des eaux.

HYDROGÈNE, s. m. Un des principes constituans de l'eau. Adj. Chim. *Gaz hydrogène,* air inflammable.

HYDROGRAPHE, s. m. Versé dans l'

HYDROGRAPHIE, s. f. Description des mers, et art de naviguer.

HYDROGRAPHIQUE, adj. Qui appartient à l'hydrographie.

HYDROLOGIE, s. f. Traité des eaux.

HYDROMEL, s. m. Breuvage fait avec de l'eau et du miel.

HYDROMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer la pesanteur et la densité de l'eau.

HYDROMPHALE, s. f. Tumeur aqueuse qui vient au nombril.

HYDROPHANE, s. f. Pierre qui devient transparente quand on la trempe dans l'eau.

HYDROPHILLUM, sub. m. Plante aquatique, à racine filamenteuse, employée en médecine.

HYDROPHISOCÈLE, sub. f. Chir. Hydrocèle mêlée d'air.

HYDROPHOBE, s. m. Méd. Qui a les liquides en horreur. Malade attaqué de la rage.

HYDROPHOBIE, s. f. Horreur de l'eau. Symptôme de la rage.

HYDROPHTALMIE, s. f. Hydropisie de l'œil.

HYDROPIQUE, s. et adj. Malade d'

HYDROPISIE, s. f. Méd. Enflure causée par un épanchement d'eau dans quelque partie du corps.

HYDROPOTE, s. m. Qui ne boit que de l'eau.

HYDROSACCHARUM, s. m. Eau sucrée.

HYDROSARQUE, s. f. Chir. Tumeur aqueuse et charnue.

HYDROSCOPE, s. m. Celui à qui l'on suppose la faculté de deviner les eaux souterraines.

HYDROSCOPIE, s. f. Cet art, ce secret.

HYDROSTATIQUE, s. f. Partie de la mécanique qui traite de la pesanteur des liquides. Adj. Qui a rapport à l'hydrostatique.

HYDROTIQUE, adj. et s. Méd. Se dit des remèdes sudorifiques.

HYÈNE, s. f. Genre de quadrupède carnivore très-féroce, qui ressemble au loup.

HYGIÈNE, s. f. Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé.

HYGROCIRSOCÈLE, sub. f. Chir. Espèce de fausse hernie du scrotum, faite d'eau et de varices.

HYGROMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer le degré d'humidité de l'air.

HYGROMÉTRIE, s. f. Phys. Art de mesurer la sécheresse ou l'humidité de l'air.

HYMEN *ou* HYMÉNÉE, s. m. Divinité païenne qui présidoit aux noces. Poét. Mariage. Anat. Membrane ou pellicule qu'on regarde comme le signe de la virginité.

HYMNE, s. m. Cantique

l'honneur de la Divinité. Fém. quand on parle des hymnes d'église.

HYMNODES, s. m. pl. Ceux qui chez les Grecs chantoient des hymnes dans les fêtes publiques.

HYOÏDE, s. m. Os situé à la racine de la langue.

HYOSCIAME. Bot. *V.* JUSQUIAME.

HYPALLAGE, s. f. Gram. Figure qui présente quelque inexactitude dans l'expression, comme : *Il n'avait point de souliers dans ses pieds*, pour, il n'avoit point les pieds dans ses souliers.

HYPÉCOON, s. m. Plante narcotique.

HYPERBATE, sub. m. Rhét. Figure qui renverse l'ordre naturel du discours.

HYPERBOLE, s. f. Exagération. Géom. Section d'un cône par un plan qui, prolongé, rencontre le cône opposé.

HYPERBOLIQUE, adj. Qui tient de l'hyperbole dans ses deux sens.

HYPERBOLIQUEMENT, adv. D'une manière hyperbolique.

HYPERBORÉE *ou* HYPERBORÉEN, ENNE, adj. Se dit des pays et des peuples très-septentrionaux.

HYPERDULIE, sub. f. Culte qu'on rend à la Sainte Vierge.

HYPÉRICUM. *Voy.* MILLEPERTUIS.

HYPERCRITIQUE, sub. m. Censeur outré.

HYPERSARCOSE, s. f. Chir. Excroissance charnue qui se forme dans les plaies et les ulcères.

HYPÈTRE, s. m. Archit. Edifice, temple découvert.

HYPNOTIQUE, adj. Somnifère.

HYPOCONDRE, s. m. Anat. Chacune des parties latérales de la région supérieure du bas-ventre. Fam. Homme bizarre et mélancolique.

HYPOCONDRIAQUE, s. et adj. Malade dont l'indisposition vient du vice des hypocondres. Au fig. Triste, toujours inquiet sur sa santé.

HYPOCRAS, s. m. *V.* HIPOCRAS.

HYPOCRISIE, s. f. Affectation d'une piété qui n'est que simulée.

HYPOCRITE, s. et adj. Faux dévot qui a le masque d'un homme de bien.

HYPOGASTRE, s. m. Anat. Partie inférieure du bas-ventre.

HYPOGASTRIQUE, adj. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGLOSSES, s. m. pl. Anat. Nerfs qui se portent à la langue, et qui en font l'organe du goût.

HYPOMOCHLION, s. m. (On pron. *kli.*) Méc. Point d'appui d'un levier.

HYPOPHTHALMIE, s. f. Méd. Inflammation dans l'œil sous la cornée.

HYPOPHORE, sub. m. Chir. Ulcère fistuleux qui s'étend sous la cornée.

HYPOPION, s. m. Chir. Abcès de l'œil situé dans l'épaisseur de la cornée transparente sur le derrière.

HYPOSTASE, sub. f. Théol. Suppôt, personne. Méd. Sédiment des urines.

HYPOSTATIQUE, adj. Théol. Qui tient de l'hypostase.

HYPOSTATIQUEMENT, adv. D'une manière hypostatique.

HYPOTÉNAR, sub. m. Anat. Muscle du petit doigt de la main ou du pied.

HYPOTÉNUSE, s. f. Géom. Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE, adj. Qui a ou qui donne droit d'hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT, adv. Par une action hypothécaire.

HYPOTHÈQUE, s. f. Droit acquis à un créancier sur les biens que son débiteur lui a affectés pour la sûreté de sa dette.

HYPOTHÉQUER, v. a. Donner pour hypothèque.

HYPOTHÈSE, s. f. Supposition dont on tire une conséquence.

HYPOTHÉTIQUE, adj. Fondé sur une supposition.

HYPOTHÉTIQUEMENT, adv. Par hypothèse.

HYPOTYPOSE, sub. f. Rhét. Peinture vive et animée.

HYSOPE, s. f. Plante aromatique.

HYSTÉRIQUE, adj. Qui a rapport à la matrice. *Passion* ou *affections hystériques.*

HYSTÉROCÈLE, s. f. Descente de la matrice.

HYSTÉROLITE, subs. fém. Pierre ou pétrification qui représente les parties sexuelles de la femme.

HYSTÉROTOMIE, sub. f. Chir. Dissection de la matrice.

HYSTÉROTOMOTOCIE, s. f. Chir. Opération césarienne.

I.

I, s. m. On dit d'un homme exact dans les plus petites choses : *Il met les points sur les i.*

ÏAMBE, s. m. et adj. Mot trissyllabe. Sorte de pied et de vers grec ou latin.

ÏAMBIQUE, adj. Composé d'ïambes.

ÏATRALEPTIQUE, s. et adj. Partie de la médecine qui guérit par les frictions et autres remèdes extérieurs.

ÏATRIQUE, adj. Qui concerne la médecine.

IBIS, sub. m. (Le *s* se pron.) Espèce de cicogne qui dévore les serpens.

ICELUI, ICELLE, pron. relat. Pal. Celui dont on a parlé auparavant.

ICHNEUMON, sub. m. (On pron. *ik.*) *ou* RAT DE PHARAON. Quadrupède qui est à peu près de la grosseur d'un chat. On l'appelle aussi *Mangouste.* Insecte qui a quatre ailes et un aiguillon.

ICHNOGRAPHIE, s. f. Plan géométral d'un édifice.

ICHNOGRAPHIQUE, adj. Qui appartient à l'ichnographie.

ICHOR, s. m. Sérosité âcre, sanie qui découle des ulcères.

ICHOREUX, EUSE *ou* ICHOROÏDE, adj. Qui ressemble à la sanie d'un ulcère.

ICHTYITE, s. f. Pierre dont la cavité a la figure d'un poisson.

ICHTYOCOLLE, sub. Nom donné au grand esturgeon et à la colle qu'il fournit.

ICHTYOLITES, sub. m. pl. Pierres chargées d'empreintes de poissons.

ICHTYOLOGIE, s. f. Histoire naturelle des poissons.

ICHTYOPHAGE, s. et adj. Qui ne vit que de poisson.

ICI. adv. de lieu. *En ce lieu-ci.* Il s'oppose à l'adv. *Jusqu'ici,* jusqu'à présent. *Ici-bas,* dans ce bas monde.

ICOGLAN, s. m. Page du Grand-Seigneur.

ICONOCLASTE, s. m. Hérétique briseur d'images.

ICONOGRAPHIE, s. f. Description des images, des monumens antiques.

ICONOGRAPHIQUE, adject. Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLÂTRE, s. m. Adora-

teur d'images. Nom que donnoient les Iconoclastes aux Catholiques.

ICONOLOGIE, s. f. Explication des images, des monumens antiques.

ICONOMAQUE, s. m. Hérétique qui combat le culte des images.

ICOSAÈDRE, s. m. Géom. Solide qui a vingt faces; celui dont la surface est composée de vingt triangles équilatéraux.

ICTÈRE, s. m. Méd. Jaunisse. Débordement de bile.

ICTÉRIQUE, adj. Qui en est attaqué, ou remède pour la guérir.

IDÉAL, ALE, adj. (Sans pl. masc.) Qui existe dans l'idée. Chimérique.

IDÉE, sub. f. Perception de l'âme. Notion que l'esprit se forme d'une chose. Esquisse d'un ouvrage. Souvenir.

IDEM. (lat.) Le même ou de même.

IDENTIFIER, v. a. Comprendre deux choses sous la même idée.

IDENTIQUE, adj. Qui ne fait qu'un avec un autre compris sous la même idée.

IDENTIQUEMENT, adver. D'une manière identique.

IDENTITÉ, s. f. t. did. Qui fait que deux ou plusieurs choses n'en font qu'une.

IDÉOLOGIE, s. f. Traité des idées. L'auteur qui s'occupe de cette science s'appelle

IDÉOLOGUE, s. m.

IDES, s. f. pl. Chez les anciens Romains le 15 de mars, mai, juillet et octobre, et le 13 des autres mois.

IDIOME, s. m. Langue propre d'une nation. Langage ou jargon d'une province.

IDIOPATHIE, sub. f. Méd. Maladie propre à quelques parties du corps. En mor. Inclination particulière pour une chose.

IDIOPATHIQUE, adj. Qui appartient à l'idiopathie.

IDIOT, OTE, adj. et sub. Stupide.

IDIOTISME, s. m. Locution et construction particulière à une langue.

IDOINE, adj. Pal. Propre à.

IDOLÂTRE, s. et adj. Qui adore les idoles. Adj. Fig. Qui aime avec excès.

IDOLÂTRER, v. a. et n. M. s.

IDOLÂTRIE, s. f. Culte des faux dieux. Fig. Amour excessif.

IDOLÂTRIQUE, adj. Qui appartient à l'idolâtrie.

IDOLE, s. f. Figure, statue représentant une fausse divinité, et exposée à l'adoration. Objet d'une passion extrême. Belle femme sans grâce. Personne stupide.

IDYLLE, s. f. Petit poëme qui roule ordinairement sur un sujet pastoral ou amoureux.

IF, s. m. Arbre toujours vert, à feuille fort étroite et un peu longue.

IGNAME, s. m. Plante exotique dont la racine se mange.

IGNARE, adj. Ignorant.

IGNÉE, adj. des deux genres. (On pron. le *g* dans ce mot et les dex suivans.) t. did. Qui est de feu ou de la nature du feu.

IGNICOLE, adj. Qui adore le feu.

IGNITION, s. f. Chim. Etat d'un métal rougi au feu.

IGNOBLE, adj. Bas, qui sent l'homme vil.

IGNOBLEMENT, adv. D'une manière peu noble.

IGNOMINIE, s. f. Infamie, grand déshonneur.

IGNOMINIEUSEMENT, adv. Avec ignominie.

IGNOMINIEUX, EUSE, adj. Déshonorant, déshonorante.

IGNORAMMENT, adv. Avec

IGNORANCE, s. f. Défaut de connoissance, manque de savoir.

IGNORANT, ANTE, sub. et

adj. Qui est sans étude, qui n'a point de savoir, qui ne sait pas la chose dont on lui parle.

IGNORER, v. a. et n. Ne pas savoir. Ppe. *Ignoré, ée. Homme ignoré*, peu connu. *Mener une vie ignorée*, obscure.

IL, pron. masc. qui se met devant les troisièmes pers. des verbes. Au pl. *Ils.*

ÎLE, sub. f. Terre entourée d'eau.

ÎLES, s. m. pl. Anat. *Os des îles*, os larges et plats situés aux parties latérales du bassin.

ILÉUM ou ILÉON, s. m. Le dernier et le plus long des intestins grêles.

ILIADE, s. f. Poëme épique d'Homère sur la colère d'Achille et le siége de Troie.

ILIAQUE, adj. Méd. Se dit des parties qui concernent les îles : *Muscles, artères iliaques. Passion iliaque*, douleur excessive des petits intestins.

ILION, s. m. Anat. L'un des trois os qui forment les os innominés.

ILLÉGAL, ALE, adj. Contre la loi.

ILLÉGALEMENT, adv. D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ, s. f. M. s.

ILLÉGITIME, adj. Qui n'a pas les conditions requises par la loi.

ILLÉGITIMEMENT, adver. Injustement, sans fondement, sans raison.

ILLÉGITIMITÉ, s. f. Défaut de légitimité.

ILLICITE, adj. Qui n'est pas permis.

ILLICITEMENT, adv. Pal. Contre droit et justice.

ILLIMITÉ, ÉE, adj. Sans bornes.

ILLISIBLE, adj. Qu'on ne sauroit lire.

ILLUMINATIF, IVE, adj. t. de dévot. Qui a la vertu d'éclairer.

ILLUMINATION, subs. f. Action d'illuminer. Quantité de lumières disposées avec symétrie pour une fête. t. de dévot. Lumière extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme.

ILLUMINER, v. a. Répandre de la lumière sur. Au phys. et au mor. Faire des illuminations pour une fête. Ppe. *Illuminé, ée.* Pris subst. il signifie *Visionnaire.*

ILLUSION, s. f. Apparence trompeuse, fruit de notre imagination ou d'un artifice.

ILLUSOIRE, adj. Qui tend à faire illusion.

ILLUSOIREMENT, adverbe. D'une façon spécieuse et trompeuse.

ILLUSTRATION, subst. f. Marques d'honneur, distinctions répandues sur une famille.

ILLUSTRE, adj. Célèbre, éclatant par le mérite, les talens, etc. S. m. *C'est un illustre.*

ILLUSTRER, v. a. Rendre illustre. Ppe. *Illustré, ée. Maison illustrée.*

ILLUSTRISSIME, adj. Très-illustre.

ÎLOT, s. m. Petite île.

ILOTE. *V.* HILOTE.

IMAGE, s. f. Représentation en sculpture, peinture, etc. surtout celles qui sont l'objet d'un culte religieux. Estampe sans valeur. Ressemblance. Idée, tableau que se fait l'imagination. Rhet. Description, expression métaphorique d'un objet.

IMAGER, ÈRE, s. Qui vend des estampes, des images.

IMAGINABLE, adj. Qui peut s'imaginer.

IMAGINAIRE, adject. Qui n'est que dans l'imagination. Qui a l'imagination affectée de l'idée d'un mal ou d'un bien qu'il n'a pas. t. d'algèbre. Impossible ; en ce sens il se prend subst. : *Faire évanouir l'imaginaire.*

IMAGINATIF, IVE, adj. Qui

imagine aisément. On dit aussi subst. et fam. *L'imaginative.*

IMAGINATION, s. f. Faculté d'imaginer, d'inventer. Opinion peu fondée de quelque chose. Idée extravagante et singulière.

IMAGINER, v. a. Inventer. V. pron. Se figurer quelque chose, croire, se persuader.

IMAN, s. m. Ministre de la religion mahométane. Espèce de curé de mosquée.

IMARET, s. m. Hôpital turc.

IMBÉCILE, s. et adj. Foible, sans vigueur; ne se dit que de l'esprit.

IMBÉCILEMENT, adv. Avec

IMBÉCILLITÉ, s. f. M. s.

IMBERBE, adj. Sans barbe.

IMBIBER, v. act. et pron. Abreuver, pénétrer de quelque liqueur.

IMBIBITION, s. f. Action, faculté de s'imbiber.

IMBRIAQUE, s. et adj. pop. Homme pris de vin.

IMBRICÉE, adj. f. Se dit d'une tuile concave, par opposition à tuile plate.

IMBROGLIO, s. m. Mot ital. (Pron. *oillo.*) Embrouillement, confusion.

IMBU, UE, adj. Ne se dit guère qu'au fig. Rempli, pénétré de tels et tels principes, etc.

IMITABLE, adj. Qu'on peut imiter.

IMITATEUR, TRICE, s. et adj. Qui imite.

IMITATIF, IVE, adj. Qui imite. Il signifie aussi Qui a la faculté ou l'habitude d'imiter.

IMITATION, s. f. Action d'imiter. Chose imitée d'un auteur, etc. *A l'imitation de,* à l'exemple.

IMITER, v. a. Prendre pour modèle. Saisir la manière d'un peintre, le style d'un écrivain.

IMMACULÉ, ÉE, adj. Sans tache; ne se dit que de la conception de la Vierge. (Dans ce mot et tous les suiv. où le *m* est redoublé on fait sentir la réduplication.)

IMMANENT, ENTE, adj. t. did. Continu, constant, qui demeure.

IMMANGEABLE, adj. Qui ne peut se manger.

IMMANQUABLE, adj. Qui ne peut manquer d'être, de réussir.

IMMANQUABLEMENT, adv. Infailliblement.

IMMARCESSIBLE, adj. Did. Qui ne peut se flétrir.

IMMATÉRIALITÉ, s. f. Etat, qualité de ce qui est

IMMATÉRIEL, ELLE, adj. Sans aucun mélange de matières.

IMMATRICULATION. s. f. Action d'immatriculer.

IMMATRICULE, s. f. Enregistrement d'un nom sur un registre public.

IMMATRICULER, v. a. M. s.

IMMÉDIAT, ATE, adj. Qui agit ou précède sans intermédiaire.

IMMÉDIATEMENT, adverb. D'une manière immédiate. *Immédiatement après,* aussitôt après.

IMMÉMORIAL, ALE, adj. Si ancien qu'il n'en reste pas de souvenir.

IMMENSE, adj. Dont la grandeur est infinie. Très-grand, très-étendu.

IMMENSÉMENT, adv. Sans mesure.

IMMENSITÉ, s. f. Grandeur immense; ne se dit que de Dieu.

IMMERSIF, IVE, adj. Chim. *Calcination immersive,* épreuve de l'or dan l'eau-forte, quand on le purifie par l'inquart.

IMMERSION, s. f. Action de plonger dans l'eau. Astron. Entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre.

IMMEUBLE, s. et adj. Bien-fonds ou qui en tient lieu.

IMMINENT, ENTE, adj. Qui menace, près de tomber sur.

IMMISCER, v. pron. Pal. Se dit de celui qui, appelé à une succession, en prend les biens avant qu'on les lui ait délivrés. S'ingérer, se mêler mal à propos de *ou* dans.

IMMIXTION, s. f. Pal. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE, adj. Qui ne se meut pas. Au fig. Ferme, inébranlable.

IMMOBILIER, IÈRE, adj. Pal. Qui concerne les biens immeubles. *Action immobilière.*

IMMOBILITÉ, sub. f. Etat d'une chose qui ne se meut pas, d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien.

IMMODÉRÉ, ÉE, adj. Violent, excessif.

IMMODÉRÉMENT, adv. Avec excès.

IMMODESTE, adj. Qui manque ou qui est contraire à la modestie.

IMMODESTEMENT, adver. Peu décemment.

IMMODESTIE, s. f. Manque de modestie, de pudeur.

IMMOLATION, s. f. Act. d'

IMMOLER, v. a. Offrir en sacrifice. — *quelqu'un à sa haine, à son ambition,* le ruiner, le perdre pour satisfaire sa haine, etc. V. pron. Se sacrifier.

IMMONDE, adj. Impur. t. de la Bible : *Esprit immonde*, le Diable.

IMMONDICE, s. f. Ordure; ne se dit qu'au plur.

IMMORAL, ALE, adj. Contraire à la morale.

IMMORALITÉ, s. f. Etat de ce qui est immoral.

IMMORTALISER, v. a. et pron. Perpétuer son nom dans le cours des âges.

IMMORTALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est immortel. Vie imaginaire dans le souvenir éternel des hommes.

IMMORTEL, ELLE, adj. Au moral et au phys. Qui n'est point sujet à la mort. Dont la mémoire doit durer toujours. Sub. Dieu. Dieux et déesses. Poét.

IMMORTELLE, s. f. Plante dont la fleur ne se fane point.

IMMORTIFICATION, s. f. t. de spiritual. Etat d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, ÉE, adj. M. s.

IMMUABLE, adj. Qui ne peut changer.

IMMUABLEMENT, adv. M. s.

IMMUNITÉ, s. f. Exemption d'impôts, de charges, etc.

IMMUTABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui ne change pas.

IMPAIR, adj. Nombre qui n'est pas pair.

IMPALPABLE, adj. Si fin, si délié qu'il ne fait aucune impression au toucher.

IMPANATION, s. f. t. dogm. C'est, suivant l'opinion de Luther, la co-existence du pain avec le corps de J.-C. après la consécration.

IMPARDONNABLE, adject. Qu'on ne peut pardonner.

IMPARFAIT, AITE, adj. Qui n'est pas complet, où il manque quelque chose. S. m. Temps du verbe qui marque le commencement, le cours d'une action sans en désigner la fin : *J'aimois, je disois.*

IMPARFAITEMENT, adv. D'une manière imparfaite.

IMPARTABLE, adj. Qui ne peut être partagé.

IMPARTIAL, ALE, adj. Qui ne se laisse prévenir ni pour ni contre.

IMPARTIALEMENT, adv. Sans partialité.

IMPARTIALITÉ, s. f. M. s.

IMPASSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

IMPASSIBLE, adj. Qui n'est pas susceptible de souffrance.

IMPASTATION, sub. f. t. de maçon. Composition de substances broyées et mises en pâte.

IMPATIEMMENT, adv. Avec

IMPATIENCE, s. f. Inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal ou de l'attente d'un bien.

IMPATIENT, ENTE, adj. Qui ne sait supporter ni souffrance, ni délai, ni malaise.

IMPATIENTER, v. a. Faire perdre patience. V. pron. Perdre patience.

IMPATRONISER, v. pr. Fam. S'introduire dans une maison, et y dominer.

IMPAYABLE, adj. Qu'on ne peut trop payer.

IMPECCABILITÉ, s. f. Etat de celui qui est

IMPECCABLE, adj. Incapable de pécher, de faillir.

IMPÉNÉTRABILITÉ, sub. f. Au prop. et au fig. Etat de ce qui est

IMPÉNÉTRABLE, adj. Qui ne peut être pénétré.

IMPÉNÉTRABLEMENT, adv. M. s., mais peu usité.

IMPÉNITENCE, s. f. Endurcissement dans le péché.

IMPENITENT, ENTE, s. et adj. Qui n'a aucun regret d'avoir offensé Dieu.

IMPENSE, sub. f. Pal. Se dit communément au pl. Dépense pour améliorer un bien.

IMPÉRATIF, IVE, adj. Fam. *Ton impératif.* Pal. *Disposition impérative*, qui commande. Gram. *Impératif*, mode du verbe qui exprime commandement.

IMPÉRATIVEMENT, adv. D'une manière impérative.

IMPÉRATOIRE, s. f. Plante ombellifère et médicinale.

IMPÉRATRICE, s. f. Femme d'un Empereur. Princesse qui de son chef possède un empire.

IMPERCEPTIBLE, adj. Qu'on ne sent, qu'on n'aperçoit qu'à peine, ou point du tout.

IMPERCEPTIBLEMENT, adv. D'une manière très-peu sensible.

IMPERDABLE, adj. Qu'on ne peut perdre.

IMPERFECTION, s. f. Défaut, manquement.

IMPÉRIAL, ALE, adj. Qui appartient à l'Empire ou à l'Empereur.

IMPÉRIALE, s. f. Dessus d'un carrosse. Fleur printanière. Grosse prune. Sorte de jeu de cartes.

IMPÉRIEUSEMENT, adv. Avec hauteur.

IMPÉRIEUX, EUSE, adj. Altier, qui commande avec orgueil.

IMPÉRISSABLE, adj. Qui ne peut périr.

IMPÉRITIE, s. f. (On pron. *impéricie.*) Défaut d'habileté.

IMPERMÉABILITÉ, sub. f. Phys. Qualité de ce qui est

IMPERMÉABLE, adj. Impénétrable à un fluide.

IMPERSONNEL, adj. Gram. Verbe qui ne se conjugue qu'à la troisième pers. du sing. Dans le même sens on dit

IMPERSONNELLEMENT, adv. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT, adv. Avec

IMPERTINENCE, s. f. Caractère d'une personne qui méconnoît volontairement les convenances. Action, parole impertinente.

IMPERTINENT, ENTE, s. et adj. Qui contrarie la bienséance, les égards, la raison.

IMPERTURBABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est

IMPERTURBABLE, adject. Qu'on ne peut troubler.

IMPERTURBABLEMENT, adv. M. s.

IMPÉTRABLE, adject. t. de droit canon. Se dit d'un bénéfice qu'on peut impétrer.

IMPÉTRANT, ANTE, s. et adj. Qui impètre.

IMPÉTRATION, sub. f. Action d'impétrer.

IMPÉTRER, v. a. Obtenir par une requête ; se dit surtout d'un bénéfice.

IMPÉTUEUSEMENT, adv. Avec impétuosité.

IMPÉTUEUX, EUSE, adj. Des choses, violent, rapide ; des personnes, vif, emporté.

IMPÉTUOSITÉ, s. f. Rapidité, vivacité extrême.

IMPIE, s. et adj. Qui méprise la religion ou lui est contraire.

IMPIÉTÉ, s. f. Action, discours impie.

IMPITOYABLE, adj. Sans pitié.

IMPITOYABLEMENT, adv. M. s.

IMPLACABLE, adj. Qu'on ne peut appaiser.

IMPLANTATION, s. f. Act. d'

IMPLANTER, v. a. Anat. Insérer dans *ou* sur quelque chose.

IMPLEXE, adj. Se dit des pièces dramatiques où plusieurs événemens sont liés au même sujet, où il y a duplicité d'action.

IMPLICATION, s. f. Pal. Engagement dans une affaire criminelle.

IMPLICITE, adj. Contenu dans une proposition, non pas formellement, mais par une conséquence naturelle.

IMPLICITEMENT, adv. M. s.

IMPLIQUER, v. a. Engager, embarrasser, renfermer : *Cela implique contradiction.*

IMPLORATION, s. f. Dans le sens où un juge d'église est obligé d'appeler, d'implorer le bras séculier.

IMPLORER, v. a. Demander avec humilité et ardeur. *V.* aussi IMPLORATION.

IMPOLI, IE, adj. Sans politesse.

IMPOLITESSE, s. f. Action, discours dans le m. s.

IMPORTANCE, s. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable par elle-même ou par ses suites. *Faire l'homme d'importance* ou *l'important*, se donner pour avoir du crédit, du savoir, etc. Adv. *D'importance*, très-fort ; dans le s. de Gronder, quereller.

IMPORTANT, ANTE, adj. Qui est de conséquence.

IMPORTATION, s. f. Act. d'

IMPORTER, v. a. Apporter, amener dans son pays les productions étrangères. V. impers. Etre d'importance, de conséquence. *N'importe, qu'importe,* il n'importe pas.

IMPORTUN, UNE, s. et adj. Fâcheux, qui ennuie.

IMPORTUNÉMENT, adv. D'une manière importune.

IMPORTUNER, v. a. Fatiguer par ses assiduités, ses demandes, ses questions.

IMPORTUNITÉ, s. f. Action d'importuner.

IMPOSABLE, adj. Sujet aux droits.

IMPOSANT, ANTE, adj. Propre à s'attirer des égards, du respect.

IMPOSER, v. a. Mettre dessus. — *les mains,* ne se dit qu'en parlant des Sacremens. Impr. Ranger des pages sur un marbre, dans la situation où elles doivent être pour être mises sous presse. Soumettre à quelque chose de pénible. Mettre un impôt. Imprimer du respect. *En imposer,* mentir, tromper. Ppe. *Imposé, ée. Joug imposé. Tâche imposée,* etc.

IMPOSITION, s. f. Action de mettre un impôt. L'impôt lui-même.

IMPOSSIBILITÉ, s. f. Négation de possibilité.

IMPOSSIBLE, adj. Qui ne peut être, qui ne peut se faire. Se prend quelquefois pour très-difficile, et alors il peut devenir s. m. *Faire l'impossible. Par impossible,* loc. adv. dans la supposition que ce qui est impossible cesse de l'être.

IMPOSTE, s. f. Arch. Partie d'un pied droit sur laquelle commence un arc.

IMPOSTEUR, sub. m. Qui trompe. Calomniateur. Adject. M. s.

IMPOSTURE, s. f. Action d'en imposer, calomnie. Hypocrisie. —*des sons*, illusion.

IMPÔT, s. m. Droit, taxe, tribut.

IMPOTENT, ENTE, adj. Privé de l'usage d'un bras, d'une jambe, etc. Il est aussi s. m.

IMPRATICABLE, adj. Dont on ne peut jouir, tels que chemin, maison, personne même avec qui on ne sauroit vivre.

IMPRÉCATION, s. f. Souhait contre quelqu'un.

IMPRÉCATOIRE, adj. (*Jurement*) Fait avec imprécation.

IMPRÉGNATION, s. f. Action d'

IMPRÉGNER, v. a. Pharm. Charger une substance, une liqueur de particules étrangères. Ppe. *Imprégné, ée. Terre imprégnée de nitre.*

IMPRENABLE, adj. Qui ne peut être pris.

IMPRESCRIPTIBILITÉ, s. f. Pal. Qualité de ce qui est

IMPRESCRIPTIBLE, adj. Qui n'est pas sujet à prescription.

IMPRESSES, adj. *Voy.* INTENTIONNELLES.

IMPRESSION, s. f. Effet de l'action d'un corps sur un autre. Empreinte. Effet de l'imprimerie. Trace que laisse une cause quelconque dans le cœur ou dans l'esprit. Couleur qu'on met sur la toile, et qui sert de première couche. *Peinture d'impression*, de peintre en bâtimens.

IMPRÉVOYANCE, s. f. Défaut de prévoyance.

IMPREVOYANT, ANTE, adj. M. s.

IMPRÉVU, UE, adj. Qui arrive sans qu'on y pense.

IMPRIMER, v. a. Faire une empreinte sur. Fixer des lettres sur du papier, etc. avec des caractères de fonte. Tirer des estampes avec des planches de bois ou de cuivre. Communiquer. Fig. Laisser des traces dans l'esprit, dans le cœur.

IMPRIMERIE, sub. f. Art d'imprimer les livres. Lieu où il s'exerce. Instrumens dont il se sert.

IMPRIMEUR, s. m. Celui qui exerce cet art.

IMPRIMURE, s. f. Enduit d'une toile pour servir aux peintres. Papier huilé servant à faire des patrons pour les cartes à jouer.

IMPROBABLE, adj. Sans probabilité.

IMPROBATEUR, TRICE, s. et adj. Qui désapprouve.

IMPROBATION, s. f. Action d'improuver.

IMPROBITÉ, s. f. Défaut de probité.

IMPROMPTU, s. m. Fait sans préméditation. Aussi adj. de t. g.

IMPROPRE, adj. Gramm. Terme qui n'est pas juste.

IMPROPREMENT, adv. D'une manière inconvenante.

IMPROPRIÉTÉ, s. f. Inconvenance du langage.

IMPROUVER, v. a. Désapprouver.

IMPROVISATEUR, TRICE, s. Qui sait

IMPROVISER, v. n. Faire sur-le-champ des vers sur un sujet donné.

IMPROVISTE, (À L') adv. Subitement, quand on y pense le moins.

IMPRUDEMMENT, adverb. Avec

IMPRUDENCE, s. f. Manque de prudence ; et dans le m. s.

IMPRUDENT, ENTE, s. et adj.

IMPUBÈRE, s. Qui n'a pas l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT, adv. Effrontément.

IMPUDENCE, s. f. Effronterie. Action ou propos d'

IMPUDENT, ENTE, s. et adj. Insolent, effronté.

IMPUDEUR, s. f. Défaut de pudeur.

IMPUDICITÉ, s. f. Vice contraire à la chasteté.

IMPUDIQUE, s. et adj. M. s.

IMPUDIQUEMENT, adv. M. s. encore.

IMPUGNER, v. a. t. did. Combattre un point de doctrine.

IMPUISSANCE, s. f. Manque de moyens pour réussir à quelque chose. Incapacité d'être père.

IMPUISSANT, ANTE, adj. Sans pouvoir. Adj. et s. Incapable d'avoir des enfans.

IMPULSIF, IVE, adj. Qui agit par

IMPULSION, sub. f. Mouvement que le choc d'un corps communique à un autre. Au fig. Instigation.

IMPUNÉMENT, adv. Avec impunité.

IMPUNI, IE, adj. Qui ne reçoit pas le châtiment mérité.

IMPUNITÉ, s. f. Manque de punition.

IMPUR, URE, adj. Corrompu par un mélange. Au fig. Impudique.

IMPURETÉ, s. f. Ce qu'il y a d'impur dans une chose. Fig. Impudicité. — *légale*, que contractoient les Juifs dans certaines occasions marquées par la loi.

IMPUTATION, s. f. Compensation d'une somme sur une autre. Théol. Application des mérites de J.-C. Pal. Accusation sans preuve.

IMPUTER, v. a. Attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme. Appliquer un paiement à une certaine dette.

IN, préposit. latine qui, dans la composition de beaucoup de nos mots, prend un sens négatif, comme dans *Inaction*; ou signifie dedans, comme *Incorporer*. Devant *b*, *m*, *p*, elle se change en *im*; devant *l*, en *il*, et devant *r*, en *ir*.

INABORDABLE, adj. Qu'on ne peut aborder.

INACCESSIBLE, adj. Chez qui on ne peut avoir accès.

INACCOMMODABLE, adj. Non susceptible d'accommodement.

INACCORDABLE, adj. Qui ne peut s'accorder.

INACCOSTABLE, adj. Qu'on ne peut accoster.

INACCOUTUMÉ, ÉE, adj. Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver.

INACTIF, IVE, adj. Sans activité.

INACTION, s. f. Cessation de tout travail. Indolence.

INACTIVITÉ, s. f. Défaut d'activité.

INADMISSIBLE, adj. Qu'on ne sauroit admettre.

INADVERTANCE, s. f. Défaut d'attention.

INALIÉNABILITÉ, s. f. Pal. Incapacité d'être aliéné.

INALIÉNABLE, adj. M. s.

INALLIABLE, adj. Qui n'est pas susceptible d'alliage.

INALTÉRABLE, adj. Qu'on ne peut altérer.

INAMISSIBILITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est

INAMISSIBLE, adj. Théol. Qui ne peut se perdre: *Grâce inamissible*.

INAMOVIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

INAMOVIBLE, adj. Qui ne peut être destitué ni déplacé.

INANIMÉ, ÉE, adj. Qui manque de sentiment.

INANITION, s. f. Foiblesse causée par le défaut de nourriture.

INAPERÇU, UE, adj. Qui n'est point aperçu.

INAPPLICABLE, adj. Dont on ne sauroit faire l'application.

INAPPLICATION, s. f. Inattention.

INAPPLIQUÉ, ÉE, adj. Qui s'occupe foiblement de ce qu'il fait ou doit faire.

INAPPRÉCIABLE, adj. Qui ne peut être apprécié.

INAPTITUDE, s. f. Défaut d'aptitude à.

INARTICULÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas assez prononcé.

INATTAQUABLE, adj. Hors d'attaque.

INATTENDU, UE, adj. Qu'on n'attendoit pas.

INATTENTIF, IVE, adj. Qui pèche par

INATTENTION, s. f. Défaut d'attention.

INAUGURAL, ALE, adj. Qui a rapport à l'

INAUGURATION, s. f. Solennité qui a lieu au couronnement d'un Souverain, d'un monument, d'une statue, etc.

INCAGUER, v. a. Fam. et vieux. Défier, braver.

INCALICÉ, ÉE, adj. t. de bot. Sans calice.

INCAMÉRATION, s. f. Union d'une terre au domaine du Pape.

INCAMÉRER, v. a. M. s.

INCANDESCENCE, s. f. Etat d'un corps pénétré du feu jusqu'au blanc.

INCANDESCENT, ENTE, adj. Qui est en incandescence.

INCANTATION, s. f. Cérémonie des fourbes appelés *Magiciens*.

INCAPABLE, adj. Qui n'a pas la faculté de. Mal habile, sans moyens.

INCAPACITÉ, s. f. M. s.

INCARCÉRER, v. a. Mettre en prison.

INCARCÉRATION, s. f. M. s.

INCARNADIN, INE, s. m. et adj. Qui est d'une couleur plus foible que l'

INCARNAT, ATE, s. m. et adj. Espèce de couleur entre le couleur de cerise et le couleur de rose.

INCARNATIF, IVE, adject. Méd. Remèdes qui favorisent la régénération des chairs.

INCARNATION, s. f. Ce mot n'est d'usage qu'en parlant du Verbe éternel qui s'est fait homme.

INCARNER, v. pron. Se revêtir d'un corps de chair, en parlant de J.-C. Se dit d'une plaie dont les chairs commencent à se régénérer. Ppe. *Incarné, ée. Verbe incarné.* Fam. *C'est la vertu, c'est la malice incarnée.*

INCARTADE, sub. f. Fam. Insulte faite inconsidérément. Brusquerie. Au plur. Extravagances, folies.

INCENDIAIRE, sub. Auteur volontaire d'un incendie. Adj. Propos séditieux.

INCENDIE, s. m. Grand embrasement. Fig. Trouble dans les Etats.

INCENDIER, v. a. Consumer par le feu.

INCÉRATION, s. f. Incorporation de la cire avec une autre matière.

INCERTAIN, AINE, adj. Douteux. Variable. Indéterminé. Irrésolu. Sub. m. *Quitter le sûr pour l'incertain.*

INCERTAINEMENT, adv. Avec

INCERTITUDE, s. f. Etat d'un homme qui ne sait pas prendre un parti. Défaut de certitude. Instabilité.

INCESSAMMENT, adv. Sans délai. Autrefois, continuellement.

INCESSIBLE, adj. Qui ne peut être cédé.

INCESTE, s. m. Conjonction illicite entre parens ou alliés au degré prohibé par la loi.

INCESTUEUSEMENT, adv. M. s.

INCESTUEUX, EUSE, s. et adj. Coupable d'inceste.

INCHOATIF, IVE, adj. (*Verbe*) (On pron. *co*.) Gram. Qui exprime le commencement d'une action. *Vieillir, verdir, s'endormir*, etc.

INCICATRISABLE, adject. Chir. Qui ne peut se cicatriser.

INCIDEMMENT, adv. Par incident.

INCIDENCE, sub. f. Géom. Chute d'une ligne, d'un corps sur un plan.

INCIDENT, s. m. Evénement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'un poëme dramatique. Pal. Question à discuter dans le cours d'une instance.

INCIDENT, ENTE, adj. Qui survient dans l'instruction d'une affaire. t. d'optique. *Rayon incident.*

INCIDENTAIRE, s. m. Qui forme des incidens. Chicaneur.

INCIDENTER, v. n. Faire naître des difficultés.

INCINÉRATION, s. f. Action de réduire en cendres.

INCIRCONCIS, ISE, sub. et adj. Qui n'est pas circoncis.

INCIRCONCISION, s. f. Fig. Corruption du cœur.

INCISE, sub. f. Rhét. Petite phrase qui fait partie d'un membre de période.

INCISER, v. a. Chir. et bot. Faire des taillades sur la chair ou à un arbre. Diviser, en parlant de l'action des sucs de l'estomac sur les alimens.

INCISIF, IVE, adj. Méd. Remède propre à atténuer les humeurs. *Dents incisives*, qui coupent les alimens.

INCISION, sub. f. Ouverture faite avec le fer.

INCITATION, s. f. Instigation, impulsion.

INCITER, v. a. Exciter, pousser à.

INCIVIL, ILE, adj. Impoli. Pal. Illégal.

INCIVILEMENT, adv. D'une manière incivile.

INCIVILISÉ, ÉE, adj. Qui n'est point civilisé.

INCIVILITÉ, s. f. Manque de civilité. Action qui lui est contraire.

INCIVISME, s. m. Défaut de patriotisme.

INCLÉMENCE, s. f. Rigueur. — *de l'air, de la saison*. Poét. — *des Dieux*.

INCLINAISON, s. f. Géom. — *d'un plan*, l'angle qu'il fait avec un autre plan.

INCLINANT, adj. m. Math. Se dit d'un cadran solaire tracé sur un plan incliné à l'horizon du côté du midi.

INCLINATION, s. f. Action de pencher. Pente naturelle à faire quelque chose. Affection, amour. Personne ou chose qu'on aime.

INCLINER, v. a. Baisser, courber, pencher. V. n. Avoir du penchant à. V. pron. Se pencher.

INCLUS, USE, ppe. du v. m. *Inclure*. Enfermé, enveloppé. Se prend quelquefois substant. : *L'incluse*, pour, *La lettre ci-incluse*.

INCLUSIVEMENT, adv. Y compris.

INCOERCIBLE, adject. Qui n'est pas coercible.

INCOGNITO, adv. (On pron. *gni*.) S. m. *Garder l'incognito*.

INCOHÉRENCE, s. f. Défaut de liaison.

INCOHÉRENT, ENTE, adj. Did. et rhét. Qui n'est pas lié.

INCOMBUSTIBILITÉ, s. f. Qualité d'une chose

INCOMBUSTIBLE, adj. Qui ne se consume point au feu.

INCOMMENSURABILITÉ, s. f. Caractère de ce qui ne peut pas être mesuré.

INCOMMENSURABLE, adj. Math. S'applique à deux quantités qui n'ont pas de mesure commune.

INCOMMODE, adj. Fâcheux, importun.

INCOMMODÉMENT, adv. A la gêne.

INCOMMODER, v. a. Causer quelque incommodité. Ppe. *Incommodé, ée.* Qui a une légère indisposition. Mal dans ses affaires. Prend la part. *de* ou *dans*. *Incommodé du bras.* Mar. Vaisseau qui a souffert dans ses agrès.

INCOMMODITÉ, s. f. Peine que cause ce qui gêne. Maladie légère.

INCOMMUNICABLE, adj. Dont on ne peut faire part.

INCOMMUTABILITÉ, s. f. Pal. Se dit d'une possession où l'on ne peut être légitimement troublé.

INCOMMUTABLE, adj. Pal. Se dit du propriétaire qui ne peut être légitimement dépossédé.

INCOMMUTABLEMENT, adv. M. s.

INCOMPARABLE, adject. A quoi rien ne peut se comparer.

INCOMPARABLEMENT, adv. Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ, sub. f. Antipathie d'humeurs et d'esprit. Pal. Impossibilité légale de posséder à la fois deux charges.

INCOMPATIBLE, adj. Qui n'est pas compatible.

INCOMPÉTEMMENT, adv.

INCOMPÉTENCE, s. f.

INCOMPÉTENT, ENTE, adj. Ces trois termes de palais ne s'appliquent qu'au juge qui a prononcé hors de sa juridiction, et au jugement qu'il a rendu.

INCOMPLET, ÈTE, adj. Qui n'est pas complet.

INCOMPLEXE, adj. Géom. Simple, et non composé.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

INCOMPRÉHENSIBLE, adj. Qui ne peut se comprendre.

INCOMPRESSIBLE, adject. Qu'on ne sauroit comprimer.

INCONCEVABLE, adj. Au-dessus de l'intelligence.

INCONCILIABLE, adj. Qui ne peut se concilier.

INCONDUITE, s. f. Défaut de conduite.

INCONGRU, UE, adj. Qui pèche contre la grammaire ou contre la bienséance.

INCONGRÛMENT, adverb. M. s.

INCONGRUITÉ, s. f. Ce qui blesse les règles du langage ou les convenances.

INCONNU, UE, s. et adj. Qui n'est pas connu. Homme de rien.

INCONSÉQUENCE, s. f. Défaut de rapports entre les principes et la conduite, entre les premières propositions et la conséquence.

INCONSÉQUENT, ENTE, adj. Qui a ce défaut.

INCONSIDÉRATION, s. f. Légère imprudence.

INCONSIDÉRÉ, ÉE, sub. et adj. Etourdi, imprudent; personnes et choses.

INCONSIDÉRÉMENT, adv. Sans réflexion.

INCONSOLABLE, adj. Qui ne peut se consoler.

INCONSOLABLEMENT, adv. Sans admettre de consolation.

INCONSTAMMENT, adv. Avec

INCONSTANCE, s. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, d'affection, de goût, etc.

INCONSTANT, ANTE, adj. Sujet à changer.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE, adj. Qui n'est pas selon les constitutions.

INCONTESTABLE, adject. Qu'on ne peut contester.

INCONTESTABLEMENT, adv. M. s.

INCONTESTÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas disputé.

INCONTINENCE, s. f. Vice opposé à la continence. — *d'urine,* son écoulement involontaire.

INCONTINENT, ENTE, adj. Qui n'est pas chaste.

INCONTINENT, adv. Au même instant.

INCONVÉNIENT, s. m. Ce qui survient de désagréable dans une affaire. Suite fâcheuse d'une démarche, d'un système, etc.

INCORPORALITÉ, s. f. Qualité des êtres incorporels.

INCORPORATION, sub. f. Union de plusieurs choses en un seul corps.

INCORPOREL, ELLE, adj. Qui n'a point de corps. Qu'on ne peut toucher.

INCORPORER, v. a. Unir ensemble des matières, des corps, etc., de façon à n'en faire qu'un tout.

INCORRECT, ECTE, adj. Dans le sens d'

INCORRECTION, s. f. Défaut de correction.

INCORRIGIBILITÉ, sub. f. Caractère de ce qui est

INCORRIGIBLE, adj. Qui ne peut se corriger.

INCORRUPTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

INCORRUPTIBLE, adj. Qui n'est pas sujet à la corruption. Au phys. et au moral.

INCORRUPTION, s. f. Etat de ce qui ne se corrompt point.

INCRASSANT, ANTE, s. m. et adj. (*Remède*) Méd. Qui épaissit le sang, les humeurs.

INCRÉDIBILITÉ, s. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose.

INCRÉDULE, s. et adj. Qui ne croit pas aisément. Qui n'a pas foi aux mystères de la religion.

INCRÉDULITÉ, sub. f. Répugnance à croire ce qui est pourtant croyable. Manque de foi.

INCRÉÉ, ÉE, adj. Qui existe sans avoir été créé.

INCROYABLE, adj. Impossible ou difficile à croire. Extraordinaire.

INCROYABLEMENT, adv. D'une manière incroyable.

INCRUSTATION, s. f. Embellissement engagé dans un ouvrage de tabletterie, etc. Enduit pierreux contre les parois des grottes, etc.

INCRUSTER, v. a. Appliquer du marbre, etc. sur une surface pour l'orner.

INCUBATION, s. f. Action des volatiles qui couvent des œufs.

INCUBE, s. m. Démon qui, suivant une erreur populaire, abuse des femmes.

INCULPATION, s. f. Attribution d'une faute à quelqu'un.

INCULPER, v. a. Rejeter un délit, une faute sur quelqu'un.

INCULQUER, v. a. Imprimer une chose dans l'esprit à force de la répéter.

INCULTE, adj. Non cultivé. Terre, esprit, mœurs.

INCULTURE, s. f. Etat de ce qui est inculte.

INCURABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est

INCURABLE, s. et adj. Qui ne peut se guérir. Prop. et fig.

INCURIE, sub. f. Défaut de soin.

INCURIOSITÉ, s. f. Négligence d'apprendre ce qu'on ignore.

INCURSION, s. f. Course de gens de guerre en pays ennemi.

INCUSE, adj. f. (*Médaille*) Dont un des côtés ou même les deux sont gravés en creux au lieu de l'être en relief.

INDE, s. m. Couleur bleue qu'on tire de l'indigo.

INDÉBROUILLABLE, adj. Qui ne peut être débrouillé.

INDÉCEMMENT, adv. Contre la décence.

INDÉCENCE, s. f. Action ou propos qui blesse la décence, l'honnêteté.

INDÉCENT, ENTE, adj. Qui blesse la pudeur, les bienséances.

INDÉCHIFFRABLE, adj. Illisible, embrouillé.

INDÉCIS, ISE, adj. Chose non décidée. Personne irrésolue.

INDÉCISION, s. f. Indétermination.

INDÉCLINABLE, adj. Gram. Qui ne peut se décliner.

INDÉCROTTABLE, adject. Qu'on ne peut nettoyer. Fam. Qu'on ne peut former à la politesse.

INDÉFECTIBILITÉ, sub. f. Dog. Qualité de ce qui est

INDÉFECTIBLE, adj. Qui ne peut défaillir, cesser d'être. Se dit de l'Eglise.

INDÉFINI, IE, adj. Dont les bornes sont inconnues. Gram. *Temps indéfini.*

INDÉFINIMENT, adv. Sans terme fixe.

INDÉFINISSABLE, adject. Qu'on ne sauroit définir.

INDÉLÉBILE, adj. Ineffaçable.

INDÉLÉBILITÉ, s. f. M. s.

INDÉLIBÉRÉ, ÉE, adj. Sur quoi l'on n'a pas délibéré.

INDEMNE, adj. Pal. Sans dépens. Dédommagé.

INDEMNISER, v. a. (On pron. *damni.*) M. s.

INDEMNITÉ, s. f. Dédommagement.

INDÉPENDAMMENT, adv. D'une manière indépendante.

INDÉPENDANCE, s. f. Etat de celui qui est

INDÉPENDANT, ANTE, adj. Qui ne dépend de personne. S. m. pl. Sectaires qui ne reconnoissoient point d'autorité ecclésiastique.

INDESTRUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

INDESTRUCTIBLE, adject. Qui ne peut se détruire.

INDÉTERMINATION, s. f. Irrésolution.

INDÉTERMINÉ, ÉE, adj. Indéfini, parlant des choses; Irrésolu, parlant des personnes.

INDÉTERMINÉMENT, adv. D'une manière indéterminée.

INDÉVOT, OTE, s. et adj. Qui manque de dévotion.

INDÉVOTEMENT, adv. M. s.

INDÉVOTION, s. f. Manque de respect pour les pratiques de la religion.

INDEX, s. m. (On pron. fortement le *x*.) Table d'un livre. Second doigt de la main. Catalogue des livres condamnés à Rome.

INDICATEUR, s. et adj. m. Qui indique, qui fait connoître un coupable. Anat. Muscle de l'index.

INDICATIF, s. m. Gram. Un des modes du verbe.

INDICATIF, IVE, adj. Qui indique.

INDICATION, s. f. Action d'indiquer, et ses signes.

INDICE, s. m. Annonce visible, ou probabilité de l'existence ou de la vérité d'une chose. Synonyme d'*Index* dans le troisième sens.

INDICIBLE, adject. Inexprimable.

INDICTION, s. f. Convocation d'un Concile, etc. à jour fixe. Chronol. Période de temps de quinze années.

INDICULE, sub. m. Petit indice.

INDIENNE, s. f. Toile peinte aux Indes, ou ailleurs, dans le genre de celles-là.

INDIFFÉREMMENT, adv. Avec

INDIFFÉRENCE, s. f. Etat d'une personne indifférente.

INDIFFÉRENT, ENTE, adj. et s. Qui peut se faire également bien de différentes manières. Qui n'est en soi ni bon ni mauvais. Qui touche peu. Qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre.

INDIGENCE, s. f. Grande pauvreté.

INDIGÈNE, s. et adj. Peuple

établi de long-temps dans un pays. Plante originaire de la contrée.

INDIGENT, ENTE, adj. et s. Nécessiteux. Extrêmement pauvre.

INDIGESTE, adj. Difficile à digérer. Fig Mal conçu, sans ordre.

INDIGESTION, s. f. Mauvaise coction des alimens dans l'estomac.

INDIGÈTE, s. m. Nom donné par les anciens aux héros et demi-dieux de leur pays.

INDIGNATION, s. f. Colère qu'inspire une injustice, etc.

INDIGNE, adj. et s. Qui ne mérite pas. En parlant des actions ou des choses, Odieux, très-condamnable.

INDIGNEMENT, adv. D'une manière très-peu convenable.

INDIGNER, v. a. Exciter l'indignation. V. pron. S'irriter.

INDIGNITÉ, s. f. Qualité de ce qui est indigne. Énormité. Outrage, affront.

INDIGO, s. m. Couleur et fécule bleue tirée de l'

INDIGOTIER, s. m. Sorte de sous-arbrisseau étranger. Le lieu où se fait l'indigo s'appelle

INDIGOTERIE, s. f.

INDIQUER, v. a. Désigner. Marquer.

INDIRE, v. a. Vieux mot de la féodalité. *Droit d'indire aide*, c'est-à-dire d'établir, d'exiger une redevance en certains cas.

INDIRECT, ECTE, adj. Qui n'est pas direct; ne s'emploie qu'au fig.: *Louanges indirectes. Vues indirectes*, etc.

INDIRECTEMENT, adverb. D'une manière indirecte.

INDISCERNABLE, adj. Qu'on ne peut discerner.

INDISCIPLINABLE, adj. Incapable de discipline.

INDISCIPLINE, s. f. Manque de soumission à la règle, à l'ordre.

INDISCIPLINÉ, ÉE, adj. M. s.

INDISCRET, ÈTE, s. et adj. Sans discrétion. Qui ne garde aucun secret.

INDISCRÈTEMENT, adv. D'une manière irréfléchie.

INDISCRÉTION, s. f. Discours, action contre les convenances, la foi du secret, etc.

INDISPENSABLE, adj. Dont on ne peut se dispenser.

INDISPENSABLEMENT, adv. Nécessairement.

INDISPONIBLE, adj. (*Bien*) Pal. Dont on ne peut disposer.

INDISPOSER, v. a. Aliéner, fâcher, mettre dans une disposition peu favorable. Ppe. *Indisposé, ée*. Légèrement malade. Fig. Fâché.

INDISPOSITION, s. f. Légère altération dans la santé. Disposition peu favorable.

INDISPUTABLE, adj. Qui ne peut être disputé.

INDISSOLUBILITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est

INDISSOLUBLE, adj. Qui ne peut se dissoudre. Prop. et fig.

INDISSOLUBLEMENT, adv. M. s.

INDISTINCT, INCTE, adj. Confus, qu'on ne distingue pas.

INDISTINCTEMENT, adv. Confusément. Sans faire de distinction.

INDIVIDU, s. m. Etre particulier de chaque espèce.

INDIVIDUEL, ELLE, adj. Tenant à chacun séparément pris.

INDIVIDUELLEMENT, adv. D'une manière individuelle.

INDIVIS, SE, adj. Pal. Qui n'est pas divisé. *Par indivis*, possédé en commun.

INDIVISIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLE, adj. Qui ne peut se diviser.

INDIVISIBLEMENT, adv. M. s.

INDOCILE, adj. Difficile à gouverner.

INDOCILITÉ, s. f. Manque de docilité.

INDOLEMMENT, adv. Avec nonchalance.

INDOLENCE, sub. f. Sorte d'indifférence pour les choses qui affectent et flattent les autres.

INDOLENT, ENTE, adj. et sub. Nonchalant, qui n'est touché de rien. Méd. Qui ne cause pas de douleur.

INDOMPTABLE ou INDOMTABLE, adj. Qu'on ne peut dompter.

INDOMPTÉ, ÉE, adj. Qui n'a pu encore être soumis au joug ou au frein. Furieux, fougueux.

IN-DOUZE, s. m. Livre dont les feuilles sont pliées en douze feuillets, ce qui forme vingt-quatre pages.

INDU, UE, adj. Qui est contre la règle, l'usage.

INDUBITABLE, adj. Dont on ne peut douter.

INDUBITABLEMENT, adv M. s.

INDUCTION, s. f. Instigation. Conséquence qu'on tire de l'énumération de divers détails, réflexions, etc.

INDUIRE, v. a. Porter. Pousser à. Tirer une conséquence.

INDULGEMMENT, adverbe. Avec

INDULGENCE, s. f. Facilité à pardonner. Rémission des peines dues au péché; n'a de pl. qu'en ce sens.

INDULGENT, ENTE, adv. Qui a de l'indulgence.

INDULT, s. m. Droit accordé par le Pape à un corps ou à des particuliers de nommer à de certains bénéfices. Droit que lève le Roi d'Espagne sur tout ce qui arrive de l'Amérique.

INDULTAIRE, s. m. Qui a droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDÛMENT, adv. Pal. D'une manière indue.

INDURATION, s. f. Chir. Endurcissement.

INDUSTRIE, s. f. Dextérité, adresse à faire une chose. Travail, commerce; par opposition à propriétés foncières.

INDUSTRIEUSEMENT, adv. Avec industrie.

INDUSTRIEUX, EUSE, adj. M. s.

INDUTS s. m. pl. Ecclésiastiques revêtus d'aubes et de tuniques, qui aux messes solennelles servent le Diacre et le Sous-Diacre.

INÉBRANLABLE, adj. Qu'on ne peut ébranler.

INÉBRANLABLEMENT, adv. M. s.

INEFFABILITÉ, s. f. Impossibilité d'exprimer une chose par des paroles.

INEFFABLE, adj. M. s.

INEFFAÇABLE, adj. Qui ne peut être effacé.

INEFFICACE, adj. Sans effet.

INEFFICACITÉ, s. f. Manque d'efficacité.

INÉGAL, ALE, adj. Qui n'est point égal.

INÉGALEMENT, adv. Dans le sens d'

INÉGALITÉ, sub. f. Défaut d'égalité. Au pr. et au fig.

INÉLÉGAMMENT, adv.

INÉLÉGANCE, s. f. Manque d'élégance.

INÉLÉGANT, adj. Ces trois mots sont peu usités.

INÉLIGIBLE, adj. Qui ne peut être élu.

INÉNARRABLE, adj. t. de la Bible. Qui ne peut être raconté.

INEPTE, adj. Qui n'a nulle aptitude à. Impertinent, absurde; se dit en ce sens des personnes et des choses.

INEPTIE, s. f. Absurdité, impertinence, sottise.

INÉPUISABLE, adj. Qu'on ne peut épuiser. Prop. et fig.

INERTE, adj. Dans le s. d'

INERTIE, s. f. Phys. Sans ressort. *Force d'inertie*, d'inaction résistante. Fig. Sans activité, sans énergie. *Vivre, languir dans l'inertie.*

INÉRUDIT, adj. m. Sans érudition.

INESPÉRÉ, ÉE, adj. Qu'on n'espéroit pas.

INESPÉRÉMENT, adv. Contre toute espérance.

INESTIMABLE, adj. Qu'on ne peut assez priser.

INÉTENDU, UE, adj. Sans étendue.

INÉVITABLE, adj. Qu'on ne peut éviter.

INÉVITABLEMENT, adv. M. s.

INEXACT, ACTE, adj. Qui manque d'exactitude.

INEXACTITUDE, subs. f. M. s.

INEXCUSABLE, adj. Sans excuse.

INEXÉCUTABLE, adj. D'exécution impossible.

INEXÉCUTION, s. f. Se dit de ce qui n'a pas été ou ne peut être mis à exécution.

INEXERCÉ, ÉE, adj. Qui n'est point exercé.

INEXISTENCE, s. f. Défaut d'existence.

INEXORABLE, adj. Qu'on ne peut fléchir.

INEXORABLEMENT, adv. M. s.

INEXPÉRIENCE, s. f. Manque d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE, adj. Qui n'a point d'expérience.

INEXPIABLE, adj. Qui ne peut s'expier.

INEXPLICABLE, adj. Qu'on ne peut expliquer.

INEXPRIMABLE, adj. Qu'on ne peut exprimer.

INEXPUGNABLE, adj. Qui ne peut être forcé.

INEXTINGUIBLE, adj. Qu'on ne peut éteindre.

INEXTRICABLE, adj. Qui ne peut être démêlé.

INFAILLIBILITÉ, s. f. Certitude absolue. Parl. de l'église, Impossibilité de se tromper.

INFAILLIBLE, adj. Certain, immanquable. Qui ne peut errer.

INFAILLIBLEMENT, adv. Immanquablement.

INFAISABLE, adj. Qui ne peut se faire.

INFAMANT, ANTE, adj. Qui porte infamie.

INFAMATION, s. f. Note d'infamie.

INFÂME, s. et adj. Flétri par les lois, par l'opinion publique. Indigne, sordide.

INFAMIE, s. f. Flétrissure imprimée à l'honneur par la loi ou par l'opinion publique. Action infâme.

INFANT, ANTE, s. Titre des enfans puînés des Rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE, s. f. Gens de guerre qui marchent et combattent à pied.

INFANTICIDE, sub. masc. Meurtre d'un enfant. Meurtrier ou meurtrière d'un enfant.

INFATIGABLE, adj. Qui ne se lasse point.

INFATIGABLEMENT, adv. M. s.

INFATUATION, s. f. Dans le s. du v.

INFATUER, v. a. et pron. Donner ou prendre une prévention excessive pour quelqu'un ou quelque chose.

INFÉCOND, ONDE, adject. Stérile.

INFÉCONDITÉ, s. f. Stérilité.

INFECT, ECTE, adj. Puant, corrompu.

INFECTER, v. act. Gâter, exhaler une odeur fétide. Fig. Corrompre l'esprit ou les mœurs.

INFECTION, s. f. Puanteur excessive. Contagion.

INFÉODATION, sub. f. Action d'inféoder.

INFÉODER, v. a. Donner des terres ou des droits réels pour être tenus en fief. Ppe. *Inféodé, ée. Terres, dixmes inféodées.*

INFÉRER, v. a. Tirer une conséquence de quelque proposition.

INFÉRIEUR, IEURE, adj. Placé au-dessous. Adj. et s. Qui dépend d'un supérieur.

INFÉRIEUREMENT, adv. Au-dessous.

INFÉRIORITÉ, s. f. Rang plus bas. Moindre capacité.

INFERNAL, ALE, adj. Qui appartient à l'enfer. Chim. et Chir. *Pierre infernale,* caustique et brûlante.

INFERTILE, adj. Qui ne produit rien.

INFERTILITÉ, s. f. Stérilite.

INFESTER, v. a. Piller, ravager par des incursions. Incommoder, tourmenter.

INFIBULATION, s. f. Chir. Opération par laquelle on réunit, au moyen d'un anneau, les parties dont la liberté est nécessaire pour la génération.

INFIBULER, v. a. M. s.

INFIDÈLE, s. et adj. Déloyal, qui manque à ses promesses. Qui n'a pas la vraie foi. Inexact.

INFIDÈLEMENT, adv. D'une manière infidèle.

INFIDELITÉ, s. f. Manque de fidélité. Déloyauté, trahison.

INFILTRATION, s. f. Sens du v.

INFILTRER, v. pron. Se dit d'un liquide qui passe dans les pores d'un solide, comme par un filtre.

INFIME, adj. Dernier, placé le plus bas.

INFINI, s. m. Qui est sans bornes.

INFINI, IE, adj. Qui n'a point de limite, qu'on ne peut nombrer. *A l'infini*, sans fin.

INFINIMENT, adv. Sans mesure. Extrêmement. Math. *Les infiniment petits,* quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ, s. f. Qualité de ce qui est infini. Grand nombre.

INFINITÉSIMAL, adj. Se dit du calcul des infiniment petits.

INFINITIF, s. m. Gram. Mode du verbe qui ne marque ni nombre, ni personne. *Aimer, lire*, etc.

INFIRMATIF, IVE, adj. Pal. Qui rend nul en tout ou en partie.

INFIRME, s. et adj. Malade. Foible, fragile.

INFIRMER, v. a. Pal. Déclarer nul.

INFIRMERIE, sub. f. Lieu destiné aux malades dans les couvens, dans les collèges, etc.

INFIRMIER, IÈRE, sub. Chargé de l'infirmerie.

INFIRMITÉ, s. f. Maladie habituelle. Au fig. Foiblesse, imperfection.

INFLAMMABILITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est

INFLAMMABLE, adj. Qui s'enflamme aisément.

INFLAMMATION, s. f. Action d'enflammer un combustible. Méd. Rougeur et tumeur douloureuse d'une partie.

INFLAMMATOIRE, adj. Qui tient de l'inflammation ou qui la cause.

INFLEXIBILITÉ, s. f. Qualité, caractère de ce qui est

INFLEXIBLE, adj. Qui ne se laisse point émouvoir ni ébranler.

INFLEXIBLEMENT, adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION, sub. f. Changement de la voix qui passe d'un ton à un autre. Gram. Manière dont les noms se déclinent et les verbes se conjuguent.

INFLICTIF, IVE, adj. Pal. Qui est ou doit être infligé.

INFLICTION, s. f. Condamnation à une peine corporelle.

INFLIGER, v. a. Imposer une peine.

INFLUENCE, s. f. Vertu qui, suivant les astrologues, découle des astres sur les corps sublunaires. Fig. Action d'une cause qui aide à produire quelque effet. *Il a eu beaucoup d'influence dans cette affaire.*

INFLUENCER, v. a. Ne se prend qu'au fig. Faire usage de son ascendant sur quelqu'un.

INFLUER, v. n. Agir par influence. Au pr. et au fig.

INFORMATION, s. f. Action de s'informer. Pal. Audition de témoins.

INFORME, adj. Qui n'a pas la forme qu'il doit avoir.

INFORMER, v. a. Avertir, instruire. V. n. Pal. Faire une enquête contre quelqu'un ou sur un fait. V. pron. S'enquérir. Ppe. *Informé, ée.* S. m. Pal. *Un plus amplement informé*, jugement qui ordonne de nouvelles preuves.

INFORTIAT, s. m. Nom du deuxième vol. du Digeste compilé sous Justinien.

INFORTUNE, s. f. Malheur, adversité.

INFORTUNÉ, ÉE, adj. Malheureux.

INFRACTEUR, s. m. Qui enfreint une loi, un traité.

INFRACTION, s. f. Action de violer une loi, etc.

INFRUCTUEUSEMENT, adv. Sans utilité.

INFRUCTUEUX, EUSE, adj. Qui ne rapporte aucun profit.

INFUS, USE, adj. Ne se dit que de la science et de la sagesse qu'on possède sans les avoir acquises.

INFUSER, v. a. Laisser quelque temps une drogue dans un liquide.

INFUSIBLE, adj. Qu'on ne peut fondre.

INFUSION, s. f. Action d'infuser. Liqueur où a séjourné une substance. Se dit aussi dans le sens d'*Infus*.

INGAMBE, adj. Fam. Dispos, alerte.

INGÉNIER, v. pron. Fam. Chercher dans son esprit un moyen de réussir.

INGÉNIEUR, s. m. Homme instruit dans le génie militaire ou civil.

INGÉNIEUSEMENT, adv. Avec esprit.

INGÉNIEUX, EUSE, adj. Plein d'esprit et d'invention; chose ou personne.

INGÉNU, UE, adj. Sans déguisement.

INGÉNUITÉ, s. f. Naïveté, franchise.

INGÉNUMENT, adv. Franchement.

INGÉRER, v. pron. Se mêler d'une chose sans en être requis.

INGRAT, ATE, s. et adj. Qui ne tient pas compte des bienfaits. *Terrain, métier ingrat*, stérile, infructueux.

INGRATITUDE, s. f. Manque de reconnoissance.

INGRÉDIENT, s. m. Ce qui entre dans différentes compositions.

INGUÉRISSABLE, adj. Qui ne peut être guéri.

INGUINAL, adj. Chir. Tout ce qui concerne l'aine.

INHABILE, adj. Qui n'a pas les qualités requises pour.

INHABILETÉ, s. f. Manque d'habileté.

INHABILITÉ, s. f. Pal. Incapacité.

INHABITABLE, adj. Qui ne peut être habité.

INHABITÉ, ÉE, adj. Qui ne l'est pas.

INHABITUDE, s. f. Défaut d'habitude.

INHÉRENCE, s. f. Qualité de ce qui est

INHÉRENT, ENTE, adject. Qui par sa nature est joint inséparablement à un sujet.

INHIBER, v. a. Pal. Prohiber.

INHIBITION, s. f. Défense.

INHOSPITALIER, IÈRE, adj. Qui n'exerce point l'hospitalite.

INHOSPITALITÉ, s. f. Refus de recevoir les étrangers, inhumanité envers eux.

INHUMAIN, AINE, adj. Cruel, dur.

INHUMAINEMENT, adv. Sans humanité.

INHUMANITÉ, s. f. Cruauté, barbarie.

INHUMATION, s. f. Enterrement.

INHUMER, v. a. Donner la sépulture à un mort.

INIMAGINABLE, adj. Qui passe l'imagination.

INIMITABLE, adj. Qu'on ne peut imiter.

INIMITIÉ, s. f. Haine, aversion. Se dit aussi de l'antipathie entre certains animaux ou végétaux.

ININTELLIGIBLE, adject. Qu'on ne sauroit comprendre.

INIQUE, adj. Contraire à l'équité.

INIQUEMENT, adv. Injustement.

INIQUITÉ, sub. f. Injustice criante.

INITIAL, ALE, adj. Qui commence. Imprim. *Lettres initiales.*

INITIATION, s. f. Cérémonie par laquelle on est initié à quelques mystères.

INITIER, v. a. Antiq. Admettre à la participation des cérémonies secrètes d'une association. *Etre initié à* ou *dans une science,* en avoir quelque teinture. Ppe. *Initié, ée.* Se prend subst. : *C'est un initié*, un frère.

INJECTER, v. a. Jeter avec une seringue quelque liqueur dans *ou* sur une plaie, pour les nettoyer, etc. *On a injecté sa plaie plusieurs fois.*

INJECTION, s. f. Action d'injecter. Liquide qu'on injecte.

INJONCTION, s. f. Commandement exprès.

INJURE, s. f. Outrage de fait ou de parole. *L'injure du temps*, ses incommodités.

INJURIER, v. a. Offenser quelqu'un par des propos outrageans.

INJURIEUSEMENT, adv. D'une manière injurieuse.

INJURIEUX, EUSE, adj. Outrageux, offensant.

INJUSTE, adj. Contraire à la justice.

INJUSTEMENT, adv. M. s.

INJUSTICE, s. f. Action injuste.

INLISIBLE, adj. Qu'on ne sauroit lire.

INNAVIGABLE, adj. Où l'on ne peut naviguer.

INNÉ, ÉE, adj. t. did. Né avec nous. *Idées, qualités innées.*

INNOCEMMENT, adv. Avec innocence, sans mauvais dessein. Sottement.

INNOCENCE, s. f. Pureté d'âme. Trop grande simplicité.

INNOCENT, ENTE, s. et adj. Exempt de crime. Pur et candide. Simple, imbécile. Qui n'est point malfaisant.

INNOCENTER, v. a. Absoudre.

INNOMERABLE, adj. Qu'on ne peut nombrer.

INNOMBRABLEMENT, adv. M. s.

INNOMÉ, ÉE, Qui n'a pas encore reçu de nom. Pal. *Contrat innomé.*

INNOMINÉS, adj. m. plur. Anat. Qualification de certains os qui n'ont pas de dénomination spéciale.

INNOVATEUR. *Voy.* NOVATEUR.

INNOVATION, sub. f. Introduction de quelque nouveauté dans un acte, une coutume, etc.

INNOVER, v. a. Introduire des nouveautés.

INOBSERVATION, s. f. Man-

que d'obéissance aux lois, ou aux promesses qu'on a faites.

INOCCUPÉ, ÉE, adj. Qui est sans occupation.

IN-OCTAVO, sub. m. Livre dont chaque feuille est pliée en huit feuillets.

INOCULATEUR, TRICE, s. Qui inocule.

INOCULATION, s. f. Chir. Opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole ou tout autre virus.

INOCULER, v. a. Donner une maladie par inoculation.

INOCULISTE, s. m. Partisan de l'inoculation.

INODORE, adj. Sans odeur.

INOFFICIEUX, EUSE, adj. Pal. *Testament inofficieux*, où l'héritier légitime est déshérité sans cause.

INOFFICIOSITÉ, s. f. Pal. Qualité d'un acte inofficieux. *Action d'inofficiosité*, plainte juridique contre cet acte.

INONDATION, s. f. Débordement d'eaux, et autres sens du verbe

INONDER, v. a. Submerger un terrain. Se dit des grandes armées qui envahissent un pays. Ppe. *Inondé, ée.* Fig. *Inondé d'étrangers, d'écrits, de livres*, etc. Bot. Plantes qui naissent dans l'eau sans venir à sa surface.

INOPINÉ, ÉE, adj. Imprévu.

INOPINÉMENT, adv. Sans être attendu.

INOUÏ, IE, adj. Tel qu'on n'a jamais rien ouï de semblable.

INQUART, s. m. Chim. *Voy.* QUARTATION. Action de joindre trois parties d'argent à une d'or, pour en faire le départ.

IN-QUARTO, sub. m. Livre dont chaque feuille est pliée en quatre.

INQUIET, ÈTE, adject. Qui est dans quelque agitation. Remuant.

INQUIÉTER, v. a. Troubler dans la possession de quelque bien, et même de quelque manière que ce soit. V. pron. Se donner à soi-même de l'

INQUIÉTUDE, s. f. Trouble, agitation de corps ou d'esprit. Au pl. Petites douleurs, avec impatience, surtout aux jambes.

INQUISITEUR, s. m. Juge de l'

INQUISITION, s. f. Tribunal établi pour rechercher et punir ceux qui ont des sentimens contraires à la foi. Recherche, enquête; peu usité en ce sens.

INSAISISSABLE, adj. Qui ne peut être saisi.

INSALUBRE, adj. Malsain.

INSALUBRITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est nuisible à la santé.

INSATIABILITÉ, s. f. Avidité de manger ou d'acquérir qui ne peut être satisfaite.

INSATIABLE, adj. Qui ne peut être rassasié. Pr. et fig.

INSATIABLEMENT, adverb. M. s.

INSCIEMMENT, adv. Sans le savoir.

INSCRIPTION, s. f. Courte légende qui se grave sur un édifice, un monument, etc. Action d'écrire son nom sur un registre. Pal. — *en faux*, acte par lequel on soutient en justice qu'une pièce est fausse.

INSCRIRE, v. a. Ecrire le nom de quelqu'un sur un registre public. Géom. Tracer une figure au dedans d'une autre. V. pron. *S'inscrire en faux*, soutenir en justice qu'une pièce est fausse.

INSCRUTABLE, adj. t. de l'Ecriture. Qui ne peut être compris, impénétrable.

INSECTE, s. m. Nom générique de petits animaux composés d'anneaux ou de segmens.

IN-SEIZE, s. m. Livre dont chaque feuille est pliée en seize feuillets.

INSENSÉ, adj. Qui a perdu le sens. Qui n'est pas conforme à la raison.

INSENSIBILITÉ, s. f. Défaut de sensibilité physique ou morale.

INSENSIBLE, s. et adj. Qui n'éprouve point l'impression que font les objets sur les sens ou sur l'âme. Imperceptible.

INSENSIBLEMENT, adverb. Peu à peu.

INSÉPARABLE, adj. Qui ne peut être séparé.

INSÉPARABLEMENT, adv. M. s.

INSÉRER, v. a. Mettre parmi, ajouter, faire entrer.

INSERMENTÉ, ÉE, adj. Qui n'a pas prêté serment.

INSERTION, sub. f. Action d'insérer.

INSESSION, s. f. Méd. Demi-bain.

INSIDIEUSEMENT, adverb. Avec intention de tromper.

INSIDIEUX, EUSE, adj. Qui tend à surprendre.

INSIGNE, adj. Signalé, remarquable.

INSIGNIFIANCE, s. f. Qualité de ce qui est

INSIGNIFIANT, ANTE, adj. Qui ne signifie rien. Sans caractère qui le distingue.

INSINUANT, ANTE, adj. Qui a l'adresse et le don de s'insinuer, de persuader, de gagner la confiance.

INSINUATION, s. f. Discours adroit par lequel on insinue quelque chose. Autrefois enregistrement d'un acte.

INSINUER, v. a. Présenter sous un voile spécieux. Faire adroitement entrer dans l'esprit, etc. Autrefois enregistrer. V. pron. S'introduire avec adresse.

INSIPIDE, adj. Qui n'a point de saveur.

INSIPIDEMENT, Sans goût.

INSIPIDITÉ, sub. f. Qualité de ce qui n'a ni goût, ni saveur. Au phys. et au moral.

INSISTER, v. n. Faire instance. Appuyer fortement sur.

INSOCIABILITÉ, s. f. Caractère de celui qui est

INSOCIABLE, adj. Avec qui l'on ne peut vivre.

INSOLATION, sub. f. Chim. Exposition au soleil des matières contenues dans un vaisseau.

INSOLEMMENT, adv. Avec

INSOLENCE, s. f. Effronterie. Parole ou action peu respectueuse.

INSOLENT, ENTE, s. et adj. Effronté, qui perd le respect. Orgueilleux.

INSOLER, v. a. Chim. Exposer au soleil.

INSOLITE, adj. Contraire à l'usage.

INSOLUBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

INSOLUBLE, adj. t. did. Qui ne peut se résoudre, s'expliquer. Chim. Qui ne peut se dissoudre.

INSOLVABILITÉ, s. f. Impuissance de payer.

INSOLVABLE, adj. Qui ne peut pas s'acquitter.

INSOMNIE, s. f. Défaut de sommeil.

INSOUCIANCE, s. f. Etat ou caractère de ce qui est

INSOUCIANT, ANTE, adj. Qui ne s'affecte de rien.

INSOUMIS, ISE, adj. Non soumis.

INSOUTENABLE, adj. Qui ne peut se défendre. Qui ne peut se supporter.

INSPECTER, v. a. Examiner en qualité d'I

INSPECTEUR, sub. m. Qui veille sur.

INSPECTION, s. f. Action par laquelle on examine quelque chose. Charge et soin de veiller à.

INSPIRATEUR, adject. Qui inspire. *Génie inspirateur.*

INSPIRATION, s. f. Conseil,

suggestion. Chose inspirée. Méd. Action par laquelle l'air entre dans le poumon.

INSPIRER, v. a. Faire naître, suggérer. Pousser de l'air dans. Ppe. *Inspiré, ée.* Qui a eu une bonne idée. Se prend quelquefois subst.

INSTABILITÉ, sub. f. Fig. Défaut de stabilité.

INSTALLATION, s. f. Action par laquelle on est installé.

INSTALLER, v. a. Mettre en possession d'un office, d'un bénéfice.

INSTAMMENT, adv. Avec

INSTANCE, s. f. Sollicitation pressante. Demande, poursuite en justice. t. did. Preuve nouvelle.

INSTANT, ANTE, adj. Pressant.

INSTANT, s. m. Moment. *A l'instant*, à l'heure même.

INSTANTANÉ, ÉE, adj. Qui ne dure qu'un instant.

INSTANTANÉITÉ, sub. f. Existence d'un moment.

INSTAR, (À L') adv. A la manière, à l'exemple de.

INSTAURATION, s. f. Etablissement.

INSTIGATEUR, TRICE, adj. Qui pousse à faire quelque chose de mauvais.

INSTIGATION, s. f. Sollicitation pressante. Dans le même s.

INSTIGUER, v. a. Exciter à.

INSTILLATION, s. f. Action d'

INSTILLER, v. a. Faire couler goutte à goutte.

INSTINCT, s. m. Sentiment irréfléchi qui dirige les animaux. Chez l'homme, premier mouvement qui précède la réflexion.

INSTITUER, v. a. Former quelque établissement. Mettre quelqu'un en charge, en fonction. Nommer un héritier par testament.

INSTITUT, s. m. Constitution, règle de vie d'un ordre religieux. Etablissement qui, réunissant les diverses Académies, a pour objet de perfectionner les sciences, la littérature et les arts.

INSTITUTES, s. f. pl. Principes du droit romain rédigés par ordre de Justinien.

INSTITUTEUR, TRICE, s. Qui institue, qui établit. Chargé de l'éducation d'un ou de plusieurs enfans.

INSTITUTION, s. f. Action par laquelle on institue. La chose instituée. — *d'héritier*, sa nomination. — *d'un enfant*, son éducation.

INSTRUCTEUR, s. m. Celui qui instruit. Peu us.

INSTRUCTIF, IVE, adj. Qui instruit; ne se dit que des choses.

INSTRUCTION, s. f. Education, institution. Préceptes, éclaircissemens donnés pour instruire. Au pl. Ordres donnés à un Ambassadeur, etc. Pal. Tout ce qui met un procès en état d'être jugé.

INSTRUIRE, v. a. Enseigner, donner des préceptes de sciences, de mœurs, etc. Donner même des leçons aux animaux. Informer de. Pal. — *un procès*, le mettre en état d'être jugé. — *le procès de quelqu'un*, lui faire son procès. Ppe. *Instruit, ite.* Qui sait beaucoup.

INSTRUMENT, s. m. Tout ce qui sert a faire une chose. Pal. Acte public, contrat. Moyen dont on se sert pour.

INSTRUMENTAL, ALE, adj. Qui tient aux instrumens.

INSTRUMENTER, v. n. Pal. Faire des procès-verbaux, des actes publics.

INSU, (À L') loc. adv. Sans qu'on le sache. *A votre insu. A l'insu de.*

INSUBORDINATION, s. f. Défaut de subordination.

INSUBORDONNÉ, ÉE, adj. Qui a ce défaut.

INSUFFISAMMENT, adver. Avec

INSUFFISANCE, s. f. Manque de suffisance. Incapacité.

INSUFFISANT, ANTE, adj. Qui ne suffit pas.

INSULAIRE, s. et adj. Habitant d'une île.

INSULTANT, ANTE, adj. Qui insulte ; il ne se dit que des choses, discours, manières.

INSULTE, s. f. Mauvais traitement de fait et de paroles, avec dessein d'offenser. *Mettre hors d'insulte*, à l'abri.

INSULTER, v. a. et n. Manquer à ce qu'on doit aux personnes ou aux choses.

INSUPPORTABLE, adj. Qui ne peut être souffert.

INSUPPORTABLEMENT, adv. M. s.

INSURGENS, sub. m. plur. Troupes hongroises levées extraordinairement pour le service de l'Etat. En général ceux qui se soulèvent contre le gouvernement.

INSURGER, v. pron. Se soulever contre le gouvernement. S. et ppe. *Insurgé, &c.* Révolté.

INSURMONTABLE, adj. Qui ne peut être surmonté.

INSURRECTION, s. f. Soulèvement contre le gouvernement.

INSURRECTIONNEL, ELLE, adj. Qui tient de l'insurrection.

INTABULER, v. a. Mettre le nom de quelqu'un sur la liste ou tableau des membres d'une compagnie.

INTACT, ACTE, adj. Pur, entier.

INTACTILE, adj. t. did. Qui ne peut tomber sous le sens du tact.

INTARISSABLE, adj. Qui ne peut tarir. Au pr. et au fig.

INTÉGRAL, ALE, adj. *Calcul intégral*, par lequel on trouve une quantité finie dont on connoît la partie infiniment petite. S. f. *L'intégrale d'une différentielle*, la quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

INTÉGRANT, ANTE, adj. Qui contribue à l'intégrité d'un tout.

INTÉGRATION, s. f. Math. Action d'intégrer.

INTÈGRE, adj. D'une probité incorruptible.

INTÉGRER, v. act. Math. Trouver l'intégrale d'une différentielle.

INTÉGRITÉ, s. f. Qualité d'une personne intègre. Etat d'un tout qui a toutes ses parties. t. did. Etat parfait d'une chose saine et corrompue.

INTELLECT, s. m. t. did. Entendement.

INTELLECTIF, IVE, adj. Appartenant à l'intellect. N'est us. qu'au f. *Faculté intellective.*

INTELLECTION, s. f. t. did. Action de comprendre.

INTELLECTUEL, ELLE, adj. Qui est dans l'entendement. Spirituel, par opposition à matériel.

INTELLIGEMMENT, adv. (On pron. *ja.*) Avec

INTELLIGENCE, s. f. Capacité de comprendre. Perception nette et facile. Connoissance approfondie. Amitié réciproque. Correspondance entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. Substance purement spirituelle. *Les intelligences célestes*, les Anges.

INTELLIGENT, ENTE, adj. Qui a la faculté intellective. Habile, versé en quelque matière.

INTELLIGIBLE, adj. Aisé à ouïr ou à comprendre.

INTELLIGIBLEMENT, adv. D'une manière claire et distincte.

INTEMPÉRAMENT, adver. Avec

INTEMPÉRANCE, s. f. Vice opposé à la tempérance.

INTEMPÉRANT, s. et adj. Qui a ce vice.

INTEMPÉRÉ, ÉE, adj. Déréglé dans ses passions, dans ses appétits.

INTEMPÉRIE, s. f. Déréglement dans l'air ou dans les humeurs du corps.

INTENDANCE, s. f. Direction, administration d'affaires importantes. Le temps de sa durée. District où elle s'étend. Charge, office de l'Intendant. Hôtel qu'il occupe.

INTENDANT, s. m. Préposé pour diriger certaines affaires. — *d'un Prince, d'une province.*

INTENDANTE, s. f. Femme d'un Intendant.

INTENSE, adj. Phys. Grand, fort, vif.

INTENSION, sub. f. Phys. Force, véhémence, ardeur.

INTENSITÉ, s. f. Degré de force, d'activité.

INTENSIVEMENT, adv. Avec force.

INTENTER, v. a. Pal. Former, commencer. — *une action*, etc.

INTENTION, s. f. Dessein par lequel on tend à quelque fin.

INTENTIONNÉ, ÉE, adj. Qui a certaine intention. Se joint toujours avec *bien* ou *mal*.

INTENTIONNEL, ELLE, adj. Qui appartient à l'intention.

INTERCADENCE, s. f. Méd. Mouvement déréglé du pouls.

INTERCADENT, ENTE, adj. M. s.

INTERCALAIRE, adj. Inséré. *Jour intercalaire*, ajouté dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, treizième lune qui se trouve dans une année, de trois en trois ans. *Vers intercalaires*, répétés plusieurs fois dans nos petits poëmes anciens, tels que ballades, virelais, etc.

INTERCALATION, sub. f. Addition d'un jour de 4 en 4 ans.

INTERCALER, v. a. Insérer.

INTERCÉDER, v. n. Prier pour quelqu'un.

INTERCEPTER, v. a. S'emparer par surprise; se dit surtout des lettres. Phys. Dans le sens d'

INTERCEPTION, s. f. Interruption du cours direct. — *du son, des rayons, de la lumière.*

INTERCESSEUR, s. m. Qui intercède.

INTERCESSION, s. f. Action d'intercéder.

INTERCOSTAL, ALE, adj. Anat. Qui est entre les côtes.

INTERCUTANÉE, adj. Entre la chair et la peau.

INTERDICTION, s. f. Suspension des fonctions d'un office, de l'administrat. de ses biens, etc.

INTERDIRE, v. a. (A la deuxième pers. du pl. du prés. de l'ind. *Vous interdisez.*) Défendre quelque chose à quelqu'un. Défendre à des ecclésiastiques, à des officiers de justice l'exercice de leurs fonctions; à un particulier l'administration de son bien. Etonner, troubler, déconcerter.

INTERDIT, s. m. Même s. qu'interdiction à l'égard d'un Prêtre; à l'égard d'un pays, d'une ville, *Mettre en interdit*, c'est y défendre la célébration des Sacremens, l'exercice du culte.

INTÉRESSANT, ANTE, adj. Qui intéresse.

INTÉRESSER, v. a. Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il participe au bénéfice. Concerner, émouvoir, toucher. — *le jeu*, le rendre plus attachant par l'appât du gain. V. pron. Prendre intérêt à quelqu'un, à quelque chose. Ppe. *Intéressé, ée.* Le m. est aussi s. et signifie Qui a intérêt à, ou qui est trop attaché au gain.

INTÉRÊT, s. m. Ce qui importe à l'honneur, à l'utilité de quelqu'un. Profit. Ce que rapporte un capital prêté. Ce qui satisfait, attache dans un ouvrage d'esprit.

INTÉRIEUR, sub. m. La partie du dedans. La conscience. Le chez soi.

INTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est au dedans; s'oppose à extérieur. Recueilli. Dévot.

INTÉRIEUREMENT, adv. Au-dedans.

INTÉRIM, sub. m. (lat.) L'entre-temps.

INTERJECTION, s. f. Partie d'oraison qui sert à exprimer l'élan des passions. *Hà! Hélas!* Pal. Action d'appeler ou d'

INTERJETER appel d'un jugement à un tribunal supérieur.

INTERLIGNE, s. m. Espace entre deux lignes écrites ou imprimées. S. f. Impr. Ce qui sert à espacer les lignes.

INTERLINÉAIRE, adj. Qui est écrit dans l'interligne.

INTERLOCUTEUR, s. m. Personnage qu'on introduit dans un dialogue.

INTERLOCUTION, s. f. Pal. Dans le s. d'

INTERLOCUTOIRE, s. et adj. Se dit d'un jugement préparatoire.

INTERLOPE, s. m. Vaisseau marchand qui trafique en fraude.

INTERLOQUER, v. a. et n. Ordonner une instruction préalable pour parvenir au jugement définitif. Fam. Embarrasser.

INTERMÈDE, s. m. Divertissement entre les actes d'une pièce de théâtre. Chim. Substance jointe à une autre pour faciliter la distillation de la seconde.

INTERMÉDIAIRE, s. m. et adj. Qui est entre-deux.

INTERMÉDIAT, ATE, adj. Se dit d'un intervalle de temps entre deux époques, deux sessions. *Lettres d'intermédiat*, accordées pour faire jouir le nouveau titulaire d'un office, des gages échus depuis la vacance.

INTERMINABLE, adj. Qui ne sauroit se terminer.

INTERMISSION, s. f. Interruption.

INTERMITTENCE, sub. f. Discontinuation.

INTERMITTENT, ENTE, adj. Qui discontinue et reprend par intervalles.

INTERNE, adj. Qui est au dedans.

INTERNONCE, sub. m. Ministre chargé des affaires de Rome au défaut d'un nonce.

INTERPELLATION, sub. f. Pal. Sommation de répondre sur un fait. Le v. est

INTERPELLER, v. a.

INTERPOLATEUR, sub. m. Qui ajoute quelque chose au texte sans en prévenir.

INTERPOLATION, s. f. Action d'

INTERPOLER, v. a. Insérer un mot, une phrase dans le texte d'un manuscrit.

INTERPOSER, v. a. Mettre entre deux. Fig. Employer.

INTERPOSITION, s. f. Situation d'un corps entre deux autres. Intervention d'une autorité superieure.

INTERPRÉTATIF, IVE, adj. Qui explique.

INTERPRÉTATION, sub. f. Explication.

INTERPRÈTE, s. m. Truchement qui rend les mots d'une langue dans une autre; qui éclaircit le sens d'un auteur; qui est chargé de déclarer les intentions, les volontés d'un autre; qui explique ce que présage une chose.

INTERPRETER, v. a. Traduire d'une langue dans une autre. Expliquer ce qui est obscur ou caché. Prendre en bonne ou en mauvaise part.

INTERRÈGNE, s. m. Intervalle de temps pendant lequel un Etat est sans chef.

INTERROGANT, adj. masc. Gram. Ne se dit que du point qui marque interrogation.

INTERROGATIF, IVE, adj. Qui sert à interroger.

INTERROGATION, sub. f. Question faite à quelqu'un. Rhét. Figure par laquelle on interroge.

INTERROGATOIRE, s. m. Questions du juge et réponses de l'accusé. Procès-verbal qui les contient.

INTERROGER, v. a. Faire une question.

INTERROMPRE, v. a. Empêcher la continuation ou la continuité d'une chose. Ppe. *Interrompu, ue. Propos interrompus*, sans liaison ni suite.

INTERRUPTION, s. f. Action d'interrompre. Etat de ce qui est interrompu.

INTERSECTION, s. f. Géom. Point où deux lignes se coupent.

INTERSTELLAIRE, adject. (*Espace*) Astr. Entre les étoiles.

INTERSTICE, s. m. Lit. Intervalle de temps qu'on doit observer entre la réception de deux ordres sacrés. Phys. Petits intervalles entre les molécules des corps.

INTERVALLE, s. m. Distance d un lieu ou d'un temps à un autre.

INTERVENANT, ANTE, Pal. S. et adj. verbal d'

INTERVENIR, v. a. Entrer dans une affaire par un intérêt quelconque. Se rendre médiateur, interposer son autorité, etc. On le dit des jugemens qui se rendent durant le cours d'un procès. Ppe. *Intervenu, ue.*

INTERVENTION, s. f. Action d'intervenir dans une affaire, dans un acte, etc.

INTERVERSION, s. f. Dérangement d'ordre.

INTERVERTIR, v. a. Changer un ordre quelconque.

INTERVERTISSEMENT, s. m. Action d'intervertir.

INTESTAT. N'a que ces deux applications : *Mort intestat*, sans avoir testé. *Héritier ab intestat*, d'un homme décédé sans testament.

INTESTIN, s. m. Boyau.

INTESTIN, INE, adj. Qui est interne. *Mouvement intestin. Guerre intestine.*

INTESTINAL, ALE, adj. Qui appartient aux intestins.

INTIMATION, sub. f. Pal. Dans le sens d'intimer.

INTIME, s. et adj. Qui tient étroitement au cœur. *Sens intime*, sentiment de ce qui se passe au dedans de nous.

INTIMÉ, ÉE, s. Pal. Qui se défend en cause d'appel.

INTIMEMENT, adv. Etroitement. Intérieurement et profondément.

INTIMER, v. a. Signifier avec autorité du magistrat. Pal. Citer quelqu'un au tribunal supérieur.

INTIMIDATION, s. f. Action d'

INTIMIDER, v. a. Donner de la crainte.

INTIMITÉ, s. f. Liaison intime.

INTITULER, v. a. Donner un titre à un acte, à un livre. Ppe. *Intitulé, ée.* Le masc. se prend subst.

INTOLÉRABLE, adj. Qui ne peut se supporter.

INTOLÉRANCE, s. f. Défaut de tolérance en matière d'opinions religieuses.

INTOLÉRANT, ANTE, adj. Qui a ce défaut.

INTOLÉRANTISME, s. m. Opinion de ceux qui ne veulent souffrir d'autre religion que la leur.

INTONATION, s. f. Manière d'entonner un chant.

INTRADOS, s. m. Arch. Partie intérieure et concave d'une voûte.

INTRADUISIBLE, adj. Qui ne peut se traduire.

INTRAITABLE, adj. D'un commerce difficile.

INTRANSITIF, IVE, adj. Gram. Se dit des verbes neutres qui expriment des actions qui ne passent pas hors du sujet qui agit. Ex. : *Dîner, parler, marcher.*

INTRANT, s. m. Celui qui dans l'Université de Paris étoit choisi par l'une des quatre Nations pour élire le Recteur.

INTRÉPIDE, adj. Qui ne craint point le danger.

INTRÉPIDEMENT, adv. M. s.

INTRÉPIDITÉ, s. f. Fermeté inébranlable dans le péril.

INTRIGANT, ANTE, s. et adj. Qui se plaît dans l'

INTRIGUE, s. f. Pratique secrète pour faire réussir une affaire. Incidens qui forment le nœud d'une pièce de théâtre. Fam. Embarras. Commerce secret de galanterie.

INTRIGUER, v. a. Embarrasser; ne régit que les personnes. V. n. Faire des intrigues. V. pron. Se donner beaucoup de soin pour réussir. Ppe. *Intrigué, ée. Homme intrigué*, embarrassé. *Pièce bien intriguée*, nouée.

INTRINSÈQUE, adj. Intérieur, qui est au dedans. *Poids, valeur intrinsèque*, sans rapport à la façon.

INTRINSÈQUEMENT, adv. En soi-même.

INTRODUCTEUR, TRICE, s. Qui introduit.

INTRODUCTIF, IVE, adj. Pal. Qui sert comme d'entrée.

INTRODUCTION, s. f. Action d'introduire. Discours préliminaire d'un ouvrage. Entrée à une science. Pal. Commencement d'une procédure.

INTRODUIRE, v. a. Donner entrée, faire entrer. Fig. Donner cours.

INTROÏT, s. m. Le commencement de la messe.

INTROMISSION, s. f. Phys. Action par laquelle un corps fluide ou solide est introduit dans un autre.

INTRONISATION, s. f. Action d'

INTRONISER, v. a. Installer un Evêque dans son évêché.

INTROUVABLE, adj. Qui ne peut se trouver.

INTRUS, USE, s. et adj. Etabli, entré par force et sans droit.

INTRUSION, s. f. Possession prise sans droit et sans formes d'un bénéfice, d'un emploi.

INTUITIF, IVE, adj. Théol. N'est d'us. qu'en cette phrase : *Vision intuitive de Dieu*, telle que les bienheureux l'ont dans le ciel.

INTUITION, s. f. M. s.

INTUITIVEMENT, adver. D'une manière intuitive.

INTUMESCENCE, s. f. Phys. Gonflement.

INTUS-SUSCEPTION, s. f. Introduction d'un suc, d'une matière quelconque dans un corps organisé. Manière dont se nourrissent et croissent les végétaux.

INUSITÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas d'usage.

INUTILE, adj. Sans utilité.

INUTILEMENT, adv. M. s. Vainement.

INUTILITÉ, s. f. Manque d'utilité. Défaut d'emploi, d'occasion de servir. Au pl. Choses inutiles.

INVAINCU, UE, adj. Qui n'a point essuyé de défaite.

INVALIDE, s. et adj. Qui ne peut plus remplir ses fonctions. Pal. Qui n'a point les conditions requises par la loi pour produire son effet.

INVALIDEMENT, adv. Sans validité.

INVALIDER, v. a. Pal. Déclarer nul.

INVALIDITÉ, sub. f. Pal. Manque de validité.

INVARIABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est invariable.

INVARIABLE, adj. Qui ne change point.

INVARIABLEMENT, adv. M. s.

INVASION, s. f. Irruption faite dans un pays à main armée.

INVECTIVE, s. f. Expression véhémente et injurieuse.

INVECTIVER, v. n. Dire des invectives; veut la prép. *contre*.

INVENDABLE, adj. Qu'on ne sauroit vendre.

INVENDU, UE, adj. Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE, s. m. Dénombrement par écrit des effets de quelqu'un. Vente de meubles inventoriés.

INVENTER, v. a. Trouver par la force de son imagination quelque chose de nouveau dans les sciences, les arts, etc. Supposer, controuver.

INVENTEUR, TRICE, s. Celui, celle qui a inventé.

INVENTIF, IVE, adj. Qui a le génie de l'

INVENTION, s. f. Faculté, action d'inventer. Chose inventée. Litur. Découvertes de reliques, et fête en l'honneur de cette découverte.

INVENTORIER, v. a. Mettre dans un inventaire.

INVERSABLE, adj. (*Voiture*) Qui ne peut verser.

INVERSE, adj. Log., math. et phys. Pris dans un ordre renversé. *Proposition inverse. Raison inverse.*

INVERSION, sub. f. Gram. Changement dans l'ordre ordinaire des mots.

INVESTIGATEUR, s. m. Qui fait des recherches suivies sur un objet. Son action se nomme

INVESTIGATION, s. f.

INVESTIR, v. a. Mettre en possession d'un fief. Envelopper de troupes une place de guerre.

INVESTISSEMENT, sub. m. Action d'investir une place pour l'assiéger.

INVESTITURE, s. f. Mise en possession d'un fief.

INVÉTÉRER, v. pron. et n. Devenir vieux et difficile à guérir; ne se dit que des maladies, et fig. des mauvaises habitudes.

INVINCIBLE, adj. Qu'on ne sauroit vaincre, surmonter.

INVINCIBLEMENT, adv. M. s.

INVIOLABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inviolable. Privilége d'un homme d'état de ne pouvoir être attaqué pour faits relatifs à ses fonctions.

INVIOLABLE, adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre. *Personne inviolable*, dans le sens du subst.

INVIOLABLEMENT, adv. D'une manière ferme et constante.

INVISIBILITÉ, s. f. Qualité, état de ce qui est

INVISIBLE, adj. Qui par sa nature ne peut être vu. Fig. Personne qui disparoît ou qu'on ne trouve jamais.

INVISIBLEMENT, adv. D'une manière invisible.

INVITATION, sub. f. Action d'inviter.

INVITATOIRE, s. m. Litur. Nom d'une antienne qui se chante à matines.

INVITER, v. a. Prier, convier de *ou* à. Exciter, porter à.

INVOCATION, s. f. Action d'invoquer. Vers d'un poëme par lesquels on invoque une Divinité.

INVOLONTAIRE, adj. Fait sans la participation de la volonté.

INVOLONTAIREMENT, adv. Sans le vouloir.

INVOLUTION, s. f. Pal. Assemblage d'embarras, de difficultés, de procédures.

INVOQUER, v. a. Appeler à son aide une puissance surnaturelle, ou des lois, des témoignages, etc.

INVRAISEMBLABLE, adj. Qui n'a pas l'apparence du vrai.

INVRAISEMBLANCE, s. f. Défaut de vraisemblance.

INVULNÉRABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est

INVULNÉRABLE, adj. Qui ne peut être blessé.

IONIEN, IENNE, adj. Se dit d'un dialecte grec et d'un mode de musique.

IONIQUE, adj. Troisième des ordres d'architecture. On dit aussi : *Vers, mode ionique*, etc.

IOTA, s. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec. Loc. prov. : *Il n'y manque pas un iota*, il n'y manque rien.

IPÉCACUANA, s. m. Racine vomitive qui nous vient du Brésil.

IPSO FACTO. (lat.) Par le seul fait.

IRASCIBILITÉ, s. f. t. did. Dans le sens d'

IRASCIBLE, adj. t. did. N'est guère usité qu'avec ces trois sub. : *Appétit, Partie, Faculté*, ce qui énonce que l'âme se porte à surmonter les difficultés qu'elle rencontre à la poursuite du bien ou à la fuite du mal. *Le courage, l'émulation sont des passions de l'appétit irascible.*

IRE, s. f. Colère. V. m.

IRIS, s. m. (Le *s* sonne.) L'arc-en-ciel, météore. Plante médicinale et à belles fleurs. Partie colorée de l'œil qui enveloppe la prunelle. S. f. Divinité païenne. *Pierre d'iris*, pierre qui offre les couleurs de l'arc-en-ciel. *Vert d'iris*, couleur qu'on emploie à la gouache et à la miniature.

IRONIE, s. f. Rhét. Figure par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

IRONIQUE, adj. Qui tient de l'ironie.

IRONIQUEMENT, adv. Par ironie.

IRRADIATION, s. f. t. did. Emission des rayons d'un corps lumineux.

IRRAISONNABLE, adj. Did. Qui n'est pas doué de raison.

IRRATIONNEL, ELLE, adj. Géom. Se dit des quantités qui n'ont aucune mesure commune avec l'unité.

IRRÉCONCILIABLE, adj. Qui ne peut se réconcilier.

IRRÉCONCILIABLEMENT, adv. M. s.

IRRÉCUSABLE, adj. (*Juge, témoin*) Pal. Qui ne peut être récusé.

IRRÉDUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

IRRÉDUCTIBLE, adj. Chim. Se dit d'une chaux metallique qu'on ne peut réduire en métal. Géom. Qui ne peut être réduit sous une forme plus simple.

IRRÉFLÉCHI, IE, adj. Qui est fait ou dit sans réflexion. Se dit aussi des personnes.

IRRÉFORMABLE, adj. Qu'on ne peut réformer.

IRRÉFRAGABLE, adj. Did. Qu'on ne peut contredire ou récuser.

IRRÉGULARITÉ, s. f. Manque de régularité. Au prop. et au fig.

IRRÉGULIER, IÈRE, adj. Qui n'est pas suivant les règles.

IRRÉGULIÈREMENT, adv. M. s.

IRRÉLIGIEUSEMENT, adv. Sans respect pour la religion.

IRRÉLIGIEUX, EUSE, adj. M. s.

IRRÉLIGION, s. f. Manque de religion.

IRREMÉDIABLE, adj. A quoi rien ne peut remédier.

IRREMÉDIABLEMENT, adv. Sans remède.

IRRÉMISSIBLE, adj. Impardonnable.

IRRÉMISSIBLEMENT, adv. Sans miséricorde.

IRRÉPARABLE, adj. Qu'on ne peut réparer.

IRRÉPARABLEMENT, adv. M. s.

IRRÉPRÉHENSIBLE, adj. Qu'on ne sauroit blâmer.

IRRÉPRÉHENSIBLEMENT, adv. M. s.

IRRÉPROCHABLE, adj. Sans reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT, adv. M. s.

IRRÉSISTIBILITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est

IRRÉSISTIBLE, adj. A quoi l'on ne peut résister.

IRRÉSISTIBLEMENT, adv. M. s.

IRRÉSOLU, UE *ou* INDÉCIS, ISE, adj.

IRRÉSOLUMENT, adv. Avec

IRRÉSOLUTION, s. f. Indécision.

IRRÉVÉREMMENT, adverb. Avec

IRRÉVÉRENCE, s. f. Manque de respect.

IRRÉVÉRENT, ENTE, adj. A l'égard des choses saintes, celui ou celle qui oublie le respect qu'on lui doit.

IRRÉVOCABILITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est

IRRÉVOCABLE, adj. Qui ne peut être révoqué.

IRRÉVOCABLEMENT, adv. D'une manière irrévocable.

IRRIGATION, s. f. Arrosement des terres par des rigoles.

IRRITABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est irritable. — *des nerfs, des fibres, du caractère.*

IRRITABLE, adj. Qui s'irrite aisément.

IRRITANT, ANTE, adj. Pal. Qui casse, qui annule.

IRRITATION, s. f. Action de ce qui irrite. Etat des humeurs irritantes.

IRRITER, v. a. et pron. Mettre, se mettre en colère. En parlant des choses, Augmenter, aigrir. Provoquer. Ppe. *Irrité, ée.* Fig. *Les flots irrités*, etc.

IRRORATION, s. f. Chim. Arrosement.

IRRUPTION, s. f. Entrée soudaine des ennemis dans un pays.

ISABELLE, s. m. et adj. Couleur entre le blanc et le jaune, mais où celui-ci domine.

ISAGONE, adj. Géom. Qui est à angles égaux.

ISCHION, s. m. Anat. Nom d'un des trois os qui forment les os innominés.

ISCHURÉTIQUE, adj. Propre à modérer ou à guérir l'

ISCHURIE, s. f. Suppression totale d'urine.

ISIAQUE, adj. (*Table*) Qui représente les mystères d'Isis.

ISLAMISME, s. m. Mahométisme.

ISOCÈLE, adj. (*Triangle*) Géom. Qui a deux côtés égaux.

ISOCHRONE, adj. Mécan. Se dit des mouvemens qui se font dans le même temps.

ISOLEMENT, s. m. Etat de ce qui est isolé.

ISOLÉMENT, adv. D'une manière isolée.

ISOLER, v. a. Faire qu'un corps ne tienne à aucun autre. V. pron. Se séparer de la société. Ppe. *Isolé, ée.* Plus us. que le verbe : *Colonne isolée. Homme isolé*, qui vit seul et retiré.

ISOPÉRIMÈTRE, adj. Géom. Se dit des fig. dont les circonférences sont égales.

ISRAÉLITE, s. m. Juif. *C'est un bon israélite,* homme simple et plein de candeur.

ISSU, UE, Ppe. du v. inusité *Issir*, sortir. Descendu d'une personne, d'une race.

ISSUE, s. f. Lieu par où l'on sort. Au fig. Succès bon ou mauvais. Expédient pour sortir d'une affaire. Au pl. Dehors, environs d'une ville, d'une maison. Extrémités et entrailles de quelques animaux. Loc. adv. : *A l'issue du* ou *de*, à la sortie.

ISTHME, s. m. Langue de terre qui joint deux terres, et qui sépare deux mers.

ITALIQUE, s. m. et adj. Imp. Caractère différent du romain et un peu couché.

ITEM, adv. (lat.) De plus. S. m. Article de compte. Loc. fam. : *Voilà l'item*, la difficulté.

ITÉRATIF, IVE, adj. Pal. Répété deux, trois ou quatre fois.

ITÉRATIVEMENT, adverbe. D'une manière itérative.

ITÉRATO. (*Sentence d'*) Pal. Portant contrainte par corps après les quatre mois.

ITINÉRAIRE, sub. m. Note des lieux où l'on passe en allant par un pays à un autre. Récit de ce qui est arrivé à ceux qui ont fait ce chemin.

ITYPHALE, s. f. Antiq. Amulette portée au cou comme préservatif.

IVE, IVETTE, s. f. Plante rampante dont les feuilles et la fleur ont la forme et l'odeur de celles du pin.

IVOIRE, s. m. Dent d'éléphant détachée de la mâchoire, pour être mise en œuvre.

IVRE, adj. Qui a le cerveau troublé par les fumées d'une liqueur spiritueuse. Au fig. *Ivre d'ambition, de vanité, de joie.*

IVRESSE, s. f. Etat d'une personne ivre. Au pr. et au fig.

IVROGNE, s. et adj. Sujet à s'enivrer.

IVROGNER, v. n. Pop. Boire avec excès et souvent.

IVROGNERIE, s. f. Habitude de s'enivrer.

IVROGNESSE, sub. f. Pop. Femme sujette à s'enivrer.

IVROIE ou IVRAIE, sub. f. Mauvaise herbe à graine noire, qui croît parmi le blé.

IXIA, s. f. Plante bulbeuse qui porte une belle fleur printanière.

J.

J, s. m. (On pron. *je* ou *ji*.) Septième consonne.

JA, adv. Déjà. V. m.

JABLE, s. m. Rainure ou entaille faite dans les douves des tonneaux pour arrêter les pièces du fond.

JABLER, v. a. Faire le jable des douves.

JABLOIRE, s. f. Instrument pour jabler.

JABOT, s. m. Poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle séjourne quelque temps leur nourriture avant de passer dans l'estomac. Mousseline, etc. attachée à l'ouverture de la chemise, devant l'estomac.

JABOTTER ou JABOTER, v. n. Caqueter, dire des bagatelles.

JACÉE, s. f. Plante commune et à belles fleurs, regardée comme un bon vulnéraire.

JACENT, ENTE, adj. Pal. Abandonné, sans maître.

JACHÈRE, s. f. Terre qu'on laisse reposer.

JACHÉRER, v. a. Labourer des jachères.

JACINTHE, s. f. Plante printanière recherchée à cause de la beauté de sa fleur.

JACOBÉE ou HERBE DE SAINT-JACQUES, s. f. Plante à fleurs radiées.

JACOBIN, sub. m. Moine de l'ordre de Saint-Dominique.

JACTANCE, s. f. Vanterie.

JACULATOIRE, adj. (*Oraison*) Courte et fervente.

JADE, s. m. Pierre dure et verdâtre.

JADIS, adv. (Le *s* sonne.) Le

temps passé; ou simplement *Jadis*, autrefois.

JAILLIR, v. n. S'élancer avec impétuosité, en parlant des liquides.

JAILLISSANT, ANTE, adj. Qui jaillit.

JAILLISSEMENT, s. m. Action de jaillir.

JAIS *ou* JAÏET, s. m. Bitume fossile d'un noir luisant. Verre teint de diverses couleurs.

JALAGE, sub. m. Droit seigneurial sur le vin vendu en détail.

JALAP, s. m. (Le *p* sonne.) Plante dont la racine est purgative.

JALE, s. m. Espèce de grande jatte ou de baquet.

JALET, sub. m. Petit caillou rond. V. m.

JALON, s. m. Bâton planté en terre pour prendre des alignemens.

JALONNER, v. a. et n. Planter des jalons de distance en distance.

JALOUSER, v. a. Avoir de la jalousie contre quelqu'un.

JALOUSIE, sub. f. Chagrin qu'on a de voir dans la possession d'un autre le bien qu'on désire, surtout en amour. Envie qu'excite la prospérité d'un concurrent. Treillis de bois ou de fer au travers duquel on voit sans être vu.

JALOUX, OUSE, s. et adj. Qui a de la jalousie, surtout en amour. Envieux. On dit : *Jaloux de sa propre réputation*, qui veut la conserver, etc.

JAMAIS, adv. En aucun temps. S. m. *Au grand jamais. A jamais. Pour jamais*, pour toujours.

JAMBAGE, s. m. Chaîne de pierres qui soutient un édifice. *— de portes, de cheminées*, ce qui en soutient le haut à droite et à gauche. t. d'écriture. Lignes droites du *m*, du *n*, de l'*u*.

JAMBE, s. f. Partie du corps de l'animal, du genou au pied. Fig. Les deux branches d'un compas. *— sous poutre*, jambage qui soutient les poutres.

JAMBÉ, ÉE, adj. fam. Qui a la jambe bien ou mal faite.

JAMBETTE, s. f. Petit couteau dont la lame se replie dans le manche.

JAMBIERS, s. m. pl. Anat. Muscles qui participent au mouvement du tarse sur la jambe.

JAMBON, sub. m. Cuisse ou épaule de cochon ou de sanglier qui a été salée.

JAMBONNEAU, s. m. Petit jambon.

JAN, s. m. t. de trictrac. *Petit jan. Grand jan. Jan de retour.*

JANISSAIRE, s. m. Fantassin turc qui sert de garde au sultan.

JANTE, s. f. Pièce de bois courbée qui fait partie du cercle de la roue d'une voiture.

JANTILLES, s. f. pl. Gros ais appliqués autour des jantes et des aubes d'une roue de moulin pour recevoir la chute d'eau, etc.

JANTILLER, v. a. Appliquer des jantilles.

JANVIER, s. m. Premier mois de l'année commune.

JAPON, s. m. Porcelaine du Japon.

JAPPEMENT, s. m. Action de

JAPPER, v. n. Aboyer, en parlant des petits chiens.

JAQUE, s. f. Ancien habillement qui n'a plus d'usage qu'en cette loc. : *Jaque de mailles*, armure formée d'annelets de fer qui couvrent le corps depuis le cou jusqu'aux cuisses.

JAQUEMART, s. m. Figure de métal représentant un homme armé qui frappe avec un marteau les heures sur la cloche d'une horloge.

JAQUETTE, s. f. Ancien habillement de paysans qui n'alloit que jusqu'aux genoux. Robe des

petits garçons au-dessous de quatre à cinq ans.

JARDIN, s. m. Lieu où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres.

JARDINAGE, s. m. Art de cultiver les jardins. Leur réunion dans les mêmes endroits.

JARDINAL, ALE, adj. Bot. Qui se cultive dans les jardins.

JARDINER, v. n. Travailler au jardin. E. et f. Couper les arbres d'une forêt en les prenant çà et là.

JARDINET, s.m. Petit jardin.

JARDINEUSE, adj. f. (*Emeraude*) Sombre et mal nette.

JARDINIER, IÈRE, s. Qui cultive les jardins. S. f. Manchette brodée dont la broderie est basse.

JARDONS, s. m. pl. t. de man. Tumeurs calleuses aux jambes d'un cheval, placées hors du jarret.

JARGON, s. m. Langage corrompu ou de convention parmi certaines gens.

JARGONNER, v. a. et n. Parler un langage corrompu ou inintelligible.

JARRE, s. f. Grand vase à mettre de l'eau douce.

JARRET, s.m. Partie du corps humain qui est derrière le genou. Endroit où se plie la jambe de derrière des quadrupèdes.

JARRETÉ, ÉE, adj. Se dit des quadrupèdes dont les jambes de derrière sont tournées en dedans.

JARRETIÈRE, s. f. Ruban, etc. dont on lie ses bas au-dessus ou au-dessous du genou.

JARS, sub. m. Mâle de l'oie. Loc. pop. : *Il entend le jars*, on ne lui en fait pas aisément accroire.

JAS, s. m. Mar. Deux pièces de bois qui soutiennent l'ancre droite dans l'eau, afin qu'elle puisse mordre au fond.

JASER, v. n. Causer, babiller. Crier comme les geais, les pies, etc.

JASERIE, s. f. Fam. Babil, caquet.

JASEUR, EUSE, s. Causeur, babillard.

JASMIN, s. m. Arbuste portant des fleurs d'une odeur suave, et qui ont le même nom.

JASPE, s. m. Pierre dure et opaque, de la nature de l'agate. Il prend plusieurs noms, suivant ses couleurs.

JASPER, v. a. Bigarrer de diverses couleurs. Ppe. *Jaspé, ée. Papier jaspé. Fleur jaspée.*

JASPURE, s. f. Action de jasper, ou effet de cette action.

JATTE, s. f. Vase rond, tout d'une pièce, et sans rebords. Fam. *Cul-de-jatte*, qui marche sur ses mains, ayant la partie inférieure de son corps dans une espèce de jatte.

JATTÉE, s. f. Plein une jatte.

JAUGE, s. f. Juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir une liqueur ou des grains. Verge qui sert à mesurer la capacité des futailles. Futaille qui sert d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. Boîte percée qui sert à connoître la quantité d'eau que produit une source.

JAUGEAGE, s. m. Action de jauger. Droit que prend l'officier qui jauge.

JAUGER, v. a. Mesurer avec la jauge.

JAUGEUR, s. m. Celui qui jauge.

JAUNÂTRE, adj. Qui tire sur le

JAUNE, s. m. Couleur d'or, de citron, de safran. — *d'œuf*, sa partie jaune. Adj. Qui est de couleur jaune.

JAUNIR, v. a. et n. Rendre ou devenir jaune.

JAUNISSANT, ANTE, adj. Qui jaunit.

JAUNISSE, sub. f. Maladie

causée par une bile répandue qui jaunit la peau.

JAVART, s. m. Tumeur dure et douloureuse qui vient au bas de la jambe des chevaux.

JAVEAU, s. f. E. et f. Île formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELER, v. a. Mettre le blé en javelles.

JAVELEUR, s. m. Celui qui javelle.

JAVELINE, s. f. Dard long et menu qui se lance.

JAVELLE, s. f. Poignées de blé scié qui demeurent couchées sur le sillon avant d'être liées en gerbes.

JAVELOT, s. m. Espèce de dard.

JE, pronom de la première personne.

JECTIGATION, s. f. Méd. Tressaillement du pouls qui annonce que le cerveau est menacé ou attaqué de convulsions.

JECTISSES, adj. f. pl. (*Terres*) Remuées ou rapportées.

JÉHOVAH, s. m. Nom de Dieu en langue hébraïque.

JÉJUNUM, s. m. Anat. Le second intestin grêle.

JÉRÉMIADE, sub. f. Fam. Plainte fréquente et importune.

JET, s. m. Action de jeter. Ce mot a beaucoup de signific., qui toutes approchent plus ou moins de jeter. — *de pierre*, sa plus grande distance du point d'où elle est lancée. — *de lumière*, rayon qui paroît subitement. —*d'eau*, qui jaillit hors du tuyau. — *d'abeilles*, nouvel essaim. —*de bombes*, l'art et l'action de les jeter. — *des draperies*, façon d'en couvrir les acteurs d'un tableau. Calcul qui se fait par les jetons : *Calculer au jet et à la plume*. Bourgeons, scions que poussent les arbres. *Figure d'un seul jet*, fondue tout à la fois.

JETER, v. a. *Je jette. Je jetois. J'ai jeté. Je jetterai*, etc. Lancer avec la main, la fronde, etc. Répandre. Produire des bourgeons ou des scions. Faire couler du métal fondu dans un moule. Se dit d'une source ou d'une fontaine, d'une plaie ou d'un ulcère, etc. Il est aussi pron. Ppe. *Jeté, ée*. Le masc. est subs. en parlant d'un pas de danse. Le fém. est sub. en parlant de ces amas de pierres qu'on oppose à la force des vagues.

JETON, s. m. Pièce ronde, etc. qui sert à marquer et à payer au jeu.

JEU, sub. m. Divertissement pris à volonté ou soumis à des règles. Ce qu'on joue au jeu. Le lieu où l'on joue. Ce qui sert à jouer certains jeux. Manière de toucher les instrumens de musique. Manière dont un comédien représente. — *de mots*, allusion, équivoque piquante. Facilité donnée à une roue, à un ressort, etc. Pl. Divinités allégoriques de la suite de la Gaieté. Spectacles des anciens. — *de la nature*, productions singulières.

JEUDI, s. m. Cinquième jour de la semaine.

JEUN, (À) loc. adv. Sans avoir mangé de la journée.

JEUNE, adj. Peu avancé en âge. Qui a encore de la vigueur et de la gaieté. Étourdi, évaporé. On l'emploie aussi par opposit. à *Aîné, ée*.

JEÛNE, s. m. Abstinence.

JEUNEMENT, adv. t. de chasse. N'est reçu qu'en cette loc. : *Un cerf de dix cors jeunement*, depuis peu.

JEÛNER, v. n. Observer les jeûnes ordonnés par l'Église.

JEUNESSE, s. f. Partie de la vie de l'homme qui est entre l'enfance et l'âge viril. Les jeunes gens.

JEUNET, ETTE, adj. Fam. Fort jeune.

JEÛNEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui jeûne.

JOAILLERIE, s. f. Art du

JOAILLIER, IÈRE, s. Ouvrier qui travaille les joyaux ou qui les vend.

JOCRISSE, s. m. Pop. Benêt qui se laisse gouverner, ou qui s'occupe des plus petits soins du ménage.

JOIE, s. f. Démonstration extérieure de la satisfaction que l'on éprouve de l'espoir ou de la possession d'un bien réel ou imaginaire.

JOIGNANT, ANTE, adject. Contigu, en parlant des maisons, des terres, etc. Prép. Près, tout contre.

JOINDRE, v. a. *Je joins. Je joignois. Je joignis. Je joindrai. Que je joigne. Que je joignisse*, etc. Approcher deux choses, en sorte qu'elles se touchent. Ajouter. Unir, allier. Atteindre. V. pron. S'unir. Se rencontrer, se trouver. Ppe. *Joint, ointe. Les pièces ci-jointes.* Adv. *Ci-joint vous trouverez.*

JOINT, s. m. Articulation, endroit où se joignent deux os, des pièces, des pierres, etc.

JOINT QUE, conj. Ajoutez que, outre que. Plus communément, *Joint à ce que. Joint à cela que.*

JOINTÉ, ÉE, adj. *Cheval court-jointé* ou *long-jointé*, qui a le paturon trop court ou trop long.

JOINTÉE, s. f. Autant que les deux mains ensemble peuvent contenir.

JOINTIF, IVE, adj. Archit. et menuis. Qui est joint.

JOINTOYER, v. a. Archit. Remplir les joints des pierres avec du mortier.

JOINTURE, s. f. Anat. *Les joints* ou *les jointures du corps.*

JOLI, IE, adj. Qui plaît plus par sa grâce et sa gentillesse que par sa beauté.

JOLIET, ETTE, adj. Fam. Diminutif de joli.

JOLIMENT, adv. D'une manière qui plaît.

JOLIVETÉS, s. f. plur. Babioles, bijoux. Gentillesse d'enfant. V. m.

JONC, s. m. Plante marécageuse. Canne de jonc. Espèce de bague dont le cercle est égal partout.

JONCAIRE *ou* JUNCARIA, s. f. Espèce de garance vulnéraire et détersive.

JONCHÉE, s. f. Eparpillement d'herbes et de fleurs dont on jonche les rues dans une cérémonie. Petit fromage fait dans un panier de jonc.

JONCHER, v. a. Parsemer un lieu de fleurs, d'herbes, etc.

JONCHETS, s. m. pl. Petits bâtons fort menus avec lesquels on joue.

JONCTION, s. f. Union, assemblage.

JONGLERIE, s. f. Charlatanerie.

JONGLEUR, s. m. Ménétrier qui alloit autrefois chanter et jouer dans les châteaux. Bateleur, charlatan.

JONQUE, s. f. Vaisseau en usage dans les Indes et à la Chine.

JONQUILLE, s. f. Fleur d'un jaune d'or, ressemblant au narcisse.

JON-THLASPI, s. m. Plante crucifère, vulnéraire, détersive et apéritive.

JOUAILLER, v. n. Fam. Jouer à petit jeu et pour passer le temps.

JOUBARBE, s. f. Plante qui croît sur les toits et sur les murs, bonne contre la goutte, les cancers, etc.

JOUE, s. f. Partie du visage de l'homme depuis les tempes et le dessous des yeux jusqu'au menton.

JOUÉE, s. f. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une fenêtre.

JOUER, v. n. Se divertir.

S'amuser à un jeu quelconque. Toucher avec art un instrument de musique. En parlant de machines, avoir un mouvement facile. *Faire jouer le canon*, le tirer. — *une mine*, y mettre le feu. — *les eaux*, les faire jaillir. — *à se blesser*, s'exposer à. — *le jeu*, en suivre les règles. — *une carte*, la jeter, etc. — *une pièce de théâtre*, *un rôle*, etc. Railler, rendre ridicule. Contrefaire. V. pron. S'amuser. — *des lois*, les mépriser. — *de quelqu'un*, s'en moquer.

JOUEREAU, s. m. Fam. Petit joueur.

JOUET, s. m. Bagatelle dont s'amusent les enfans. Fig. Personne dont on se moque. Objet dont on se joue. Fig. *Le jouet des vents*, *de la fortune*, *de ses passions*, etc.

JOUEUR, EUSE, sub. Qui joue, qui folâtre, qui fait une partie de jeu, qui en a l'habitude ou la passion. — *d'instrument*, qui joue d'un instrument de musique.

JOUFFLU, UE, s. et adj. Fam. Qui a de grosses joues.

JOUG, s. m. (Le *g* sonne un peu.) Pièce de bois servant à atteler des bœufs. Antiq. Une pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle les Romains faisoient passer leurs ennemis vaincus.

JOUIR, v. n. Avoir l'usage, la possession d'une chose.

JOUISSANCE, s. f. Usage, possession.

JOUISSANT, ANTE, adj. Qui jouit.

JOUJOU, s. m. Jouet d'enfant.

JOUR, s. m. Clarté du soleil. Le temps où il est sur l'horizon. Espace de 24 heures. La vie. Peint. surtout au pl. Ce qui est frappé de la lumière. Ouverture entre des pièces de bois, etc. Fig. Moyen de réussir. *Faux jour*, lumière qui fait voir les objets autres qu'ils ne sont. *Se faire jour*, passage. *Mettre au jour*, publier.

JOURNAL, adj. m. *Livre-journal. Papiers-journaux*, qui contiennent la recette, la dépense de chaque jour. S. m. Relation par jour, par mois, etc. de ce qui se passe sur un vaisseau, dans un pays. Ouvrage périodique quelconque. Autrefois mesure de terre.

JOURNALIER, IÈRE, adj. Qui se fait par jour. Inégal, sujet à changer. S. m. Qui travaille à la journée.

JOURNALISTE, s. m. Rédacteur de journal scientifique ou littéraire.

JOURNÉE, s. f. Intervalle du lever au coucher. Travail ou chemin qu'on fait dans un jour. Jour de bataille, ou la bataille même.

JOURNELLEMENT, adver. Chaque jour.

JOÛTE, s. f. Sorte de divertissement dans lequel on combat à cheval, ou sur l'eau avec une lance. Se dit aussi de certains animaux qu'on fait combattre entre eux.

JOÛTER, v. n. Faire des joûtes. Fig. Disputer.

JOÛTEUR, s. m. Qui joûte.

JOUVENCE, s. f. Jeunesse. V. m. *Fontaine de Jouvence*, à laquelle on supposoit la vertu de rajeunir.

JOUVENCEAU, s. m. Fam. Adolescent.

JOUXTE, prép. Proche, conformément à. V. m.

JOVIAL, ALE, adj. Gai, joyeux.

JOYAU, s. m. Bijou. Pierrerie. Plus us. au pl.

JOYEUSEMENT, adv. Gaiement.

JOYEUSETÉ, s. f. Fam. Mot pour rire.

JOYEUX, EUSE, adj. Qui a ou qui donne de la joie.

JUBÉ, s. m. Espèce de tribune en galerie placée dans une Église entre la nef et le chœur. Loc. prov. : *Venir à jubé*, se soumettre.

JUBILATION, s. f. Fam. Réjouissance, bonne chère.

JUBILÉ, s. m. Fête chez les Juifs, qui revenoit tous les cinquante ans, et dans laquelle les dettes étoient remises, les esclaves affranchis, et chacun rétabli dans son bien. Indulgence plénière et générale accordée par le Pape en de certaines occasions. Adj. m. *Chanoine, docteur jubilé*, qui l'est depuis cinquante ans.

JUCHER, v. n. et pron. Se dit de quelques oiseaux qui perchent. Fam. *Se jucher* ou *se loger au quatrième ou au cinquième étage*. Ppe. *Juché, ée. Cheval juché. V.* RAMPIN.

JUCHOIR, s. m. Endroit où juchent les poules.

JUDA, s. m. Ouverture à un plancher de boutique pour voir ce qui se passe au-dessous.

JUDAÏQUE, adj. Qui appartient aux Juifs. *Pierres judaïques*, pointes d'oursin pétrifiées.

JUDAÏSER, v. n. Suivre en quelques points les cérémonies judaïques.

JUDAÏSME, s. m. La religion juive.

JUDÉE. (*Arbre de*) Arbre étranger à fleurs rouges. *Bitume de Judée*, qui se trouve sur la surface de la mer Morte en Judée.

JUDELLE, s. f. Sorte d'oiseau aquatique.

JUDICATUM SOLVI, locut. lat. Pal. Caution à fournir par un étranger de payer les épices et frais d'un jugement.

JUDICATURE, s. f. Etat de juge.

JUDICIAIRE, s. f. Fam. Intelligence saine et juste.

JUDICIAIRE, adj. Qui se fait en justice. *Genre judiciaire*, celui des trois genres d'éloquence qui tient à l'accusation ou à la défense. *Astrologie judiciaire*, art de lire l'avenir dans les astres.

JUDICIAIREMENT, adv. En forme judiciaire.

JUDICIEUSEMENT, adv. Avec jugement.

JUDICIEUX, EUSE, adj. Personne qui a le jugement bon. Chose faite avec jugement.

JUGE, s. m. Préposé par l'autorité publique pour rendre la justice. Arbitre. Au pl. Un des Livres de l'Ancien Testament.

JUGEMENT, s. m. Décision prononcée en justice. *Le Jugement*, le jugement dernier. Avis, opinion. Faculté de l'âme qui juge des choses.

JUGER, v. a. et n. Rendre la justice. Décider comme arbitre. Croire, penser, se figurer que.

JUGULAIRE, adj. Qui appartient à la gorge. S. f. *La veine jugulaire*.

JUIF, IVE, s. Qui professe le judaïsme. Fig. Homme qui prête à usure, qui vend trop cher. Loc. fam. : *Riche comme un Juif*, excessivement.

JUILLET, sub. m. Septième mois de l'année.

JUIN, s. m. Sixième mois.

JUIVERIE, s. f. Quartier habité par les Juifs. Fam. Marché usuraire.

JUJUBE, s. f. Fruit du

JUJUBIER, sub. m. Arbre commun en Provence, et dont le fruit est pectoral.

JULE, s. m. Monnoie d'Italie qui vaut environ six sous. Insecte qui a une multitude de pattes, et qui ressemble aux scolopendres.

JULEP, s. m. (Le *p* sonne.) Potion médicinale.

JULIENNE, s. f. Espèce de giroflée. Sorte de potage.

JUMART, s. m. Animal en-

gendré d'un taureau et d'une ânesse ou d'une jument; d'un cheval ou d'un âne et d'une vache.

JUMEAU, ELLE, adj. Se dit des enfans nés d'un même accouchement; de deux fruits joints ensemble. *Lits jumeaux*, égaux et parallèles. S. m. *C'est un jumeau.* Et au pl. Anat. Deux petits muscles qui concourent au mouvement de la cuisse. Chim. Deux alambics d'une pièce, dont l'un sert de récipient à l'autre.

JUMELÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit d'un sautoir, d'un chevron, et de toute pièce formée de deux jumelles.

JUMELLES, s. f. pl. Deux pièces de bois qui entrent dans la composition d'un pressoir. Bl. Deux petites fasces, bandes, barres, etc., parallèles, qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire.

JUMENT, s. f. Femelle du cheval.

JUNCAGO, s. m. Plante marécageuse.

JUNTE, s. f. (On pron. *jonte.*) Nom donné en Espagne à différens conseils d'administration.

JUPE, s. f. Cette partie de l'habillement des femmes qui descend de la ceinture aux pieds.

JUPITER, s. m. L'une des sept planètes. Chim. Etain.

JUPON, s. m. Jupe de dessous.

JURA, montagne et département de France.

JURANDE, s. f. Charge de juré d'un métier. Durée de son exercice. Le corps des jurés.

JURAT, s. m. On nommoit ainsi à Bordeaux les Échevins.

JURATOIRE, adj. N'est d'usage qu'en cette locut. de pal.: *Caution juratoire*, serment en justice de représenter sa personne ou une chose dont on est chargé.

JURÉ, s. m. Membre du jury.

JUREMENT, s. m. Serment fait sans nécessité. Au pl. Blasphèmes, imprécations.

JURER, v. a. et n. Affirmer par serment. Faire des juremens. Ratifier par serment. Promettre fortement. Mus. Rendre un son aigre. Disconvenir. Ppe. *Juré, ée.* Pris subst. Celui ou celle qui a fait les sermens requis pour exercer une profession, entrer dans un corps, etc.

JUREUR, sub. m. Qui jure souvent.

JURI *ou* JURY, s. m. Commission de citoyens appelés pour constater l'existence d'un délit. — *d'accusation*, qui déclare s'il y a lieu à accusation. — *de jugement*, qui prononce sur l'existence du délit, et sur la part qu'y a eue l'accusé.

JURIDICTION, s. f. Pouvoir du juge. Ressort, étendue de ce pouvoir.

JURIDIQUE, adj. Qui est selon le droit et les formes de la justice.

JURIDIQUEMENT, adv. M. s.

JURISCONSULTE, s. m. Qui professe le droit. Qui conseille d'après la disposition des lois.

JURISPRUDENCE, sub. f. Science du droit, et connoissance des arrêts.

JURISTE, s. m. Auteur qui a écrit sur des matières de droit.

JURON, s. m. Fam. Façon habituelle de proférer tel ou tel jurement.

JUS, sub. m. Suc qu'on tire d'une chose par expression, coction, etc.

JUSANT, s. m. Reflux de la marée.

JUSQUE et JUSQUES, prép. de temps et de lieu, qui marque un terme.

JUSQUIAME, sub. f. Plante dont le suc est narcotique.

JUSSION, s. f. Commandement adressé par le Roi aux tribunaux supérieurs de faire une chose qu'ils avoient refusée.

JUSTAUCORPS, s. m. Vêtement qui serre le corps et descend jusqu'aux genoux.

JUSTE, adj. Conforme à la justice. Qui juge ou agit selon l'équité. Qui a la justesse convenable. S. m. et adj. Religieux, vertueux. S. m. Habillement de paysanne. Adv. Avec justesse. *Il parle juste.* Précisément. *Voilà tout juste ce que je cherchois. Au juste*, ce qu'il faut. Se dit du prix, du nombre, du poids, de la mesure.

JUSTEMENT, adv. Avec justice. Précisément, dans la juste proportion.

JUSTESSE, sub. f. Précision exacte de ce qui est comme il doit être. — *de la voix, de l'oreille, de l'esprit.*

JUSTICE, s. f. Vertu morale qui fait rendre à chacun ce qui lui appartient. Bon droit, raison. Magistrats qui jugent. Juridiction. — *commutative*, qui concerne le commerce, les échanges, les ventes. — *distributive*, qui distribue les récompenses et les peines. Loc. : *Rendre la justice*, faire les fonctions de juge. *Se faire justice*, se condamner ou se satisfaire sans le concours de la justice dans une affaire de son ressort. *Rendre justice à quelqu'un*, parler de lui comme il le mérite.

JUSTICIABLE, adj. Qui doit répondre devant certains juges.

JUSTICIER, v. a. Punir corporellement en vertu d'une sentence.

JUSTICIER, s. m. Qui aime à rendre justice. Qui a droit de justice.

JUSTIFIABLE, adj. Susceptible de justification.

JUSTIFIANT, ANTE, adj. Qui rend juste intérieurement. N'est guère d'us. qu'en ces deux phrases : *Grâce, foi justifiante.*

JUSTIFICATIF, IVE, adj. Pal. Qui sert à montrer la vérité d'un fait allégué.

JUSTIFICATION, s. f. Action par laquelle on justifie. Effet de la grâce pour rendre juste. Impr. La longueur de la ligne.

JUSTIFIER, v. a. Montrer qu'une personne, qu'une action n'est pas blâmable. t. de dévot. Donner la justice intérieure. Impr. Donner à la ligne la longueur qu'elle doit avoir.

JUTEUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de jus.

JUXTA-POSITION, sub. f. Phys. Opposé à *Intus-Susception. Les pierres croissent par juxta-position.*

K.

K, s. m. (Se prononce comme le *c* dur.) Huitième consonne.

KABAK, s. m. En Moscovie, sorte de tabagie ou d'estaminet.

KABIN, s. m. Chez les Mahométans, mariage contracté pour un temps limité.

KAHOUANNE, s. f. Tortue dont l'écaille s'emploie dans la marqueterie.

KALI ou SOUDE, s. m. Plante marine dont les cendres sont ce qu'on nomme *Soude*. Elle est aussi connue sous ce nom.

KAN, s. m. Prince, commandant. — *des Tartares.*

KANGIAR, s. m. Poignard des Indiens.

KANGUROO, s. m. ou KANGUROU. Quadrupède rongeur de la Nouvelle-Hollande, qui a les jambes de devant beaucoup

plus longues que celles de derrière.

KARABÉ. *V.* CARABÉ.

KARAT. *V.* CARAT.

KARATA, s. m. Espèce d'aloès sauvage d'Amérique.

KASINE, s. f. Le trésor du Grand-Seigneur.

KEIRI *ou* GIROFLIER JAUNE. *V.* VIOLIER.

KÉRATOGLOSSE, sub. m. Muscle attaché à la racine de la langue.

KÉRATOPHYTE, subst. m. *ou* KÉRATOPHYLLON. Plante gluante et visqueuse qui croît dans la mer.

KERMÈS, s. m. (Le *s* sonne.) Petite excroissance rouge qui vient sur le chêne vert, et qui est formée par la piqûre d'un insecte : elle sert à teindre en écarlate. Chim. *Kermès minéral,* ou *Poudre des Chartreux*, oxide d'antimoine sulfuré rouge.

KERMESSE *ou* KARMESSE, s. f. Foires annuelles des Pays-Bas, qu'on célèbre avec des processions, des mascarades, des danses, etc.

KIASTRE, s. m. Chir. Bandage pour la rotule fracturée en travers.

KILOGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à mille grammes, environ deux livres six gros.

KILOLITRE, s. m. Mesure de capacité égale à mille litres.

KILOMÈTRE, s. m. Mesure itinéraire égale à mille mètres, à peu près cinq cent treize toises cinq pouces huit lignes.

KINANCIE, s. f. Esquinancie inflammatoire qui empêche la respiration, et oblige le malade de haleter en tirant la langue comme les chiens.

KIOSQUE, s. m. t. pris du langage turc. Pavillon sur une terrasse de jardin.

KORAN, s. m. *V.* ALCORAN.

KOUAN *ou* CHOUAN, s. m. Plante dont la graine sert à faire le carmin.

KYRIELLE, sub. fém. Longue suite de choses ennuyeuses ou fâcheuses.

KYSTE, s. m. Méd. Membrane en forme de vessie, qui renferme des humeurs ou autres matières contre nature. *Extirper un kyste.*

KYSTEOTOMIE *ou* KYSTIOTOMIE. Chir. Ponction au périnée.

FIN DU PREMIER VOLUME.